

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

1111

BINDING LIST MAY 15 1928



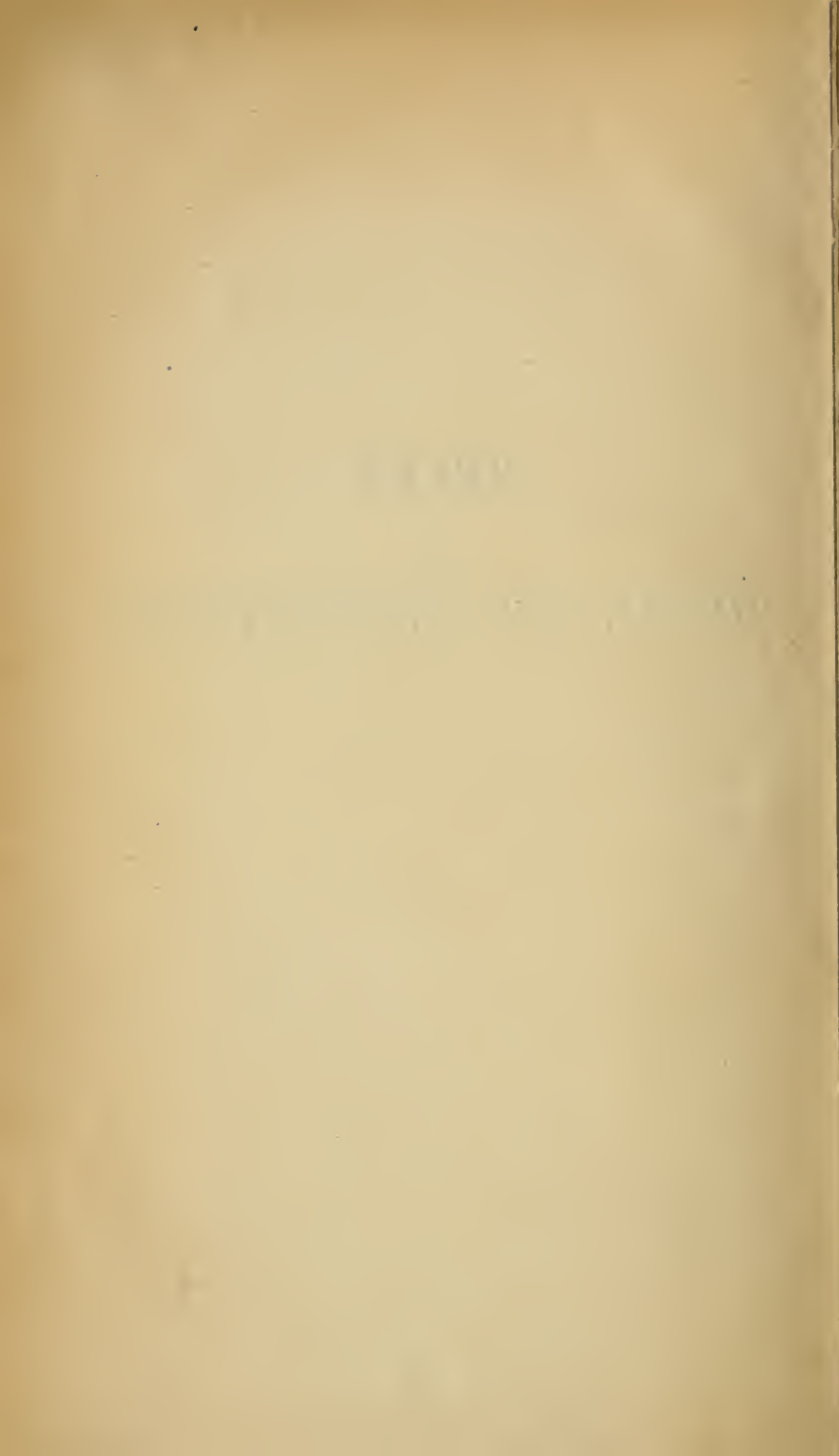
Digitized by the Internet Archive
in 2010



REVUE

DES

COURS ET CONFÉRENCES



Philol.
R.

VINGT-HUITIÈME ANNÉE. — DEUXIÈME SÉRIE.

Année scolaire 1926-1927

REVUE DES COURS ET CONFÉRENCES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

FORTUNAT STROWSKI

Membre de l'Institut
Professeur à la Sorbonne



224714
24.8.28

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE

BOIVIN & C^{ie}, ÉDITEURS

3 et 5, rue Palatine (VI^e)

Tout droit de traduction et de reproduction réservé.

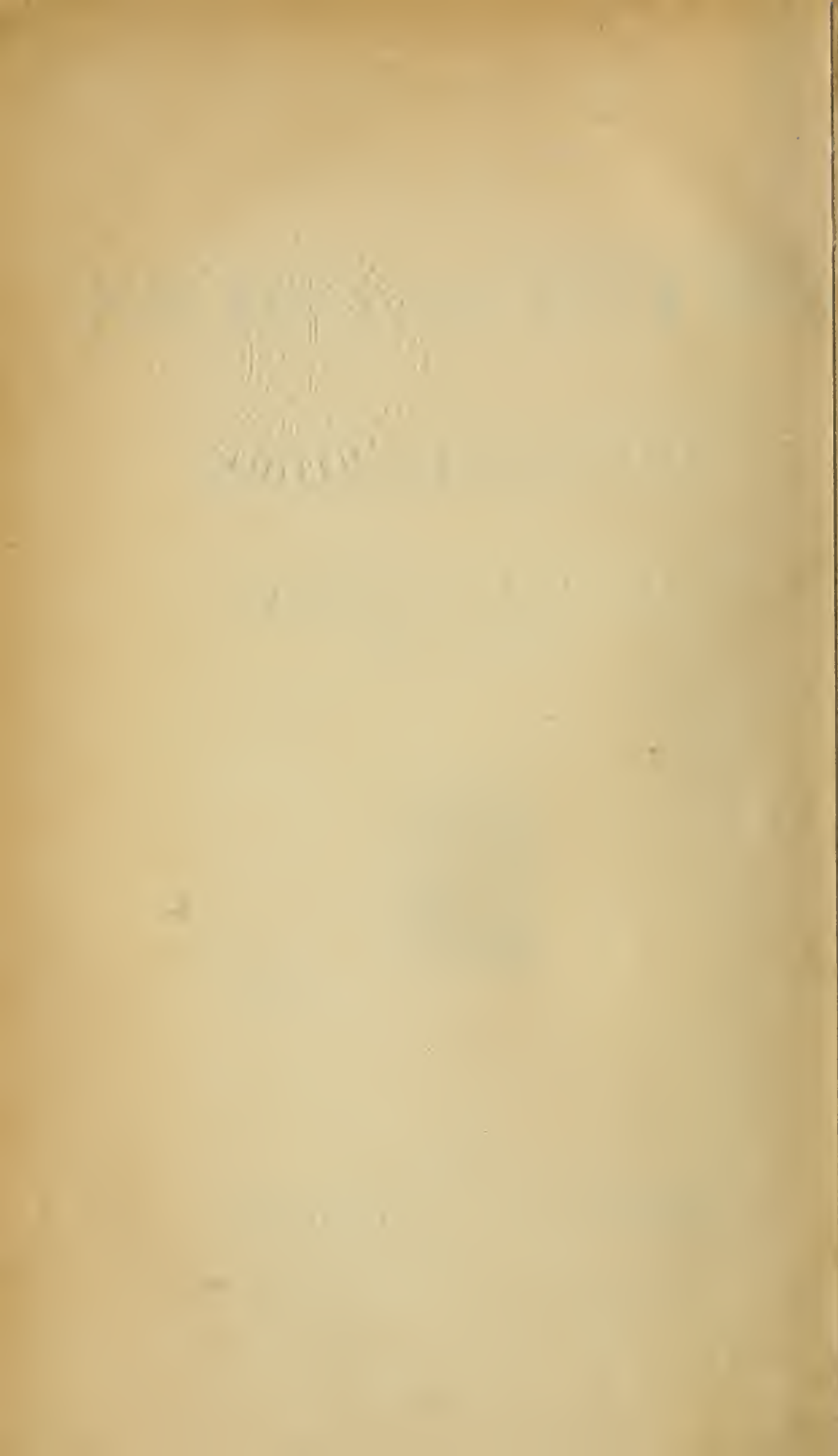


TABLE DES MATIÈRES

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Moyen Age et XVI^e siècle.

		Date du N ^o	Page	Tome
Crestien de Troies, sa vie et son œuvre :				
— VI. Érec et Énide (<i>suite</i>)...	G. Cohen.	15 déc. 26,	75,	I
— VII. Érec et Énide (<i>fin</i>)....	—	30 déc. 26,	158,	I
— VIII. Un anti-Tristan : Cligès.	—	15 févr. 27,	458,	I
— IX. Un anti-Tristan : Cligès (<i>suite</i>).....	—	30 mars 27,	707,	I
— X. Un anti-Tristan : Cligès (<i>suite</i>).....	—	15 mai 27,	193,	II
— XI. Lancelot	—	15 juin 27,	444,	II
— XII. Lancelot (<i>suite</i>).....	—	15 juill. 27,	617,	II
— XIII. Lancelot (<i>suite</i>).....	—	30 juill. 27,	735,	II
Le comique et l'humour à travers les âges : les Fabliaux.....		30 janv. 27,	325,	I

XVII^e et XVIII^e siècles.

De La Bruyère à Stendhal :				
— I. La Sagesse et la Chimère.....	F. Strowski.	15 déc. 26,	15,	I
— II. La Bruyère ou le satirique	—	15 janv. 27,	232,	I
— III. Fénelon et la naissance de la Chimère.....	—	30 avril 27,	97,	II
Les Stendhaliens avant Stendhal :				
— I. Le Stendhalisme « des » classiques	P. Moreau.	30 janv. 27,	301,	I
— II. L'esprit de la Régence.	—	15 mars 27,	656,	I
— III. De Valville à Valmont..	—	30 mars 27,	734,	I
— IV. La Chasse au bonheur.	—	15 avril 27,	52,	II
— V. Les Stendhaliens manquées	—	15 mai 27,	252,	II
La vie singulière de Benoît de Spinoza : sa jeunesse.	J. Segond.	30 juin 27,	497,	II

XIX^e et XX^e siècles.

		Date du N ^o	Page	Tome
Taine à Rome :				
— V. L'Architecture romaine.	<i>L. Arnould.</i>	30 déc. 26,	178,	I
— VI. Les Raphaëls de Rome.	—	15 janv. 27,	275,	I
— VII. Les Michel-Anges de Rome.....	—	30 janv. 27,	371,	I
— VIII. Les Villas et les Palais de Rome.....	—	28 févr. 27,	561,	I
Heine à Paris :				
— I.	<i>A. Jolivet.</i>	15 juin 27,	419,	II
— II.	—	15 juill. 27,	591,	II
Ernest Renan et l'Étranger :				
— I. Renan et la pensée allemande.....	<i>H. Tronchon.</i>	15 juin 27,	385,	II
— II. Renan et la pensée allemande (<i>suite</i>).....	—	30 juin 27,	518,	II
— III. Renan et Herder.....	—	30 juillet 27,	687,	II

LITTÉRATURES GRECQUE ET LATINE

Plaute et l'humour romaine.....	<i>L.-A. Constans.</i>	15 déc. 26,	40,	I
Le Dévouement d'Alceste :				
— I.	<i>L. Séchan.</i>	28 févr. 27,	490,	I
— II.....	—	30 mai 27,	329,	II

LITTÉRATURE ANGLO-SAXONNE

Le Roman américain d'aujourd'hui :				
— X. J.-B. Cabell, artiste et philosophe.....	<i>R. Michaud.</i>	30 déc. 26,	124,	I
— XI. Willa Cather, Zona Gale, Floyd Dell, Joseph Hergesheimer, Waldo Franck.....	—	15 janv. 27,	254,	I
— XI. Esthètes et Néo-Freudiens	—	30 janv. 27,	351,	I
Le théâtre en Amérique :				
— I. La période coloniale et la première tragédie américaine.....	<i>M^{lle} L. Villard.</i>	15 févr. 27,	385,	I
— II. La première comédie : « Le Contraste »....	—	28 févr. 27,	533,	I
— III. L'œuvre de William Dunlap. Une tragédie puritaine : « Superstition » de James Nelson Parker.....	—	15 mars 27,	620,	I

TABLE DES MATIÈRES

III

		Date du N°	Page	Tome
—	IV. Le Drame romantique. M ^{lle} L. Villard.	15 avril 27,	17,	II
—	V. Théâtre populaire et Théâtre littéraire vers 1860	—	30 avril 27, 126,	II
—	VI. Le théâtre entre 1900 et 1914	—	30 mai 27, 304,	II

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

Le « Peer Gynt » d'Ibsen.....	R. C. Boer.	15 janv. 27,	201	I
Dostoïevsky et le Roman occi- dental :				
— I. Sources françaises de Dostoïevsky.....	A. Lévinson.	15 févr. 27,	425,	I
— II. Dostoïevsky et Balzac..	—	15 mars 27,	590,	I
— III. Dostoïevsky et Balzac..	—	30 mars 27,	686,	I
— IV. Dostoïevsky et Balzac..	—	30 avril 27,	169,	II

PHILOSOPHIE

L'Exigence idéaliste et le fait de l'Évolution :				
— I. L'Exigence idéaliste et le Problème de la matière	Ed. Le Roy.	15 déc 26,	3,	I
— II. Du problème de la Ma- tière au problème de la vie	—	30 déc. 26,	112,	I
— III. Vie, conscience et inven- tion.....	—	15 janv. 27,	219,	I
— IV. Caractères généraux de la vie.....	—	30 janv. 27,	10,	I
— V. Le problème de la cou- pure entre esprit et matière.....	—	15 févr. 27,	410,	I
— VI. Le principe du transfor- misme	—	2 févr. 27,	515,	I
— VII. Examen de quelques difficultés : la notion de la biosphère.....	—	15 mars 27,	602,	I
— VIII. Les origines de la vie..	—	30 mars 27,	673,	I
— IX. L'évolution de la vie..	—	15 avril 27,	1,	II
— X. Structure et histoire de la biosphère : Les couches inférieures...	—	30 avril 27,	114,	II
— XI. Structure et histoire de la biosphère : les cimes terminales	—	15 mai 27,	210,	II
— XII. Les théories de l'évolu- tion.....	—	30 mai 27,	289,	II

		Date du N°	Page	Tome
— XIII. Orthogénèse et adaptation.....	<i>Ed. Le Roy.</i>	15 juin 27,	403,	II
— XIV. Que l'évolution est créatrice et comment : un néo-vitalisme.....	—	30 juin 27,	481,	II
— XV. Conclusion : idéalisme et finalité.....	—	15 juill. 27,	603,	II
L'Esthétique du sentiment :				
La Sublimation et le Lyrisme intérieur.....	<i>J. Segond.</i>	15 déc. 27,	29,	I
La Dialectique des Sociétés :				
— I.	<i>Em. Lasbax.</i>	15 janv. 27,	193,	I
— II.	—	15 févr. 27,	446,	I
— III. La signification historique de la Sociologie de Durkheim.....	—	30 mars 27,	724,	I
— IV. Nécessité d'instituer avant la statique une cinématique sociale..	—	15 mai 27,	269,	II
— V. Les Problèmes de la cinématique sociale...	—	15 juin 27,	434,	II
— VI. Échec au Durkheimisme sur la question du devoir social.....	—	30 juin 27,	559,	II
— VII. Le rythme de la vie politique : Monarchie, République, Empire....	—	30 juill. 27,	701,	II

SCIENCES

L'hérédité et la variation :				
— I. La théorie fixiste.....	<i>F. Moreau.</i>	28 févr. 27,	481,	I
— II. Les principes généraux du transformisme....	—	15 mars 27,	633,	I
— III. Les arguments généraux du transformisme....	—	30 mars 27,	698,	I
— IV. Les méthodes d'étude de la variation.....	—	15 avril 27,	31,	II
— V. Étude générale de l'hérédité.....	—	30 avril 27,	160,	II
— VI. L'Hérédité des caractères absolus dans les lignées pédigrées.....	—	15 mai 27,	244,	II
— VII. L'Hérédité des caractères fluctuants dans les lignées pédigrées..	—	30 mai 27,	320,	II
— VIII. L'Hérédité dans les clones.....	—	30 juin 27,	529,	II
— IX. L'Hérédité dans les croisements	—	30 juill. 27,	749,	II

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — URBANISME

		Date du N°	Page	Tome
L'agriculture et les classes rurales aux XVII ^e et XVIII ^e siècles :				
— XI. Les Droits seigneuriaux.	<i>M. Marion.</i>	30 déc.	26, 169,	I
— XII. Les Droits seigneuriaux.	—	15 janv.	27, 245,	I
L'Angleterre d'après guerre :				
— I. L'armature monarchi- que.....	<i>J. Bardoux.</i>	20 déc.	26, 97,	I
— II. Le cadre aristocratique.	—	15 mars	27, 577,	I
— III. L'armature industrielle.	—	15 juill.	27, 577,	II
— IV. L'armature impériale...	—	30 juill.	27, 673,	II
Napoléon empereur :				
— VIII. Du Rhin à Fontaine - bleau.....	<i>L. Villat.</i>	15 déc.	26, 55,	I
— IX. La royauté de l'île d'Elbe.....	—	30 déc.	26, 137,	I
— X. Le vol de l'Aigle.....	—	28 févr.	27, 545,	I
— XI. L'organisation du nouvel Empire.....	—	30 avril	27, 140,	II
— XII. De Waterloo à Sainte- Hélène.....	—	30 juin	27, 537,	II
Le voyageur français dans l'Orient européen :				
— III. XVII ^e siècle.....	<i>N. Iorga.</i>	15 janv.	26, 268,	I
— III. XVII ^e siècle (<i>suite</i>).....	—	15 févr.	27, 434,	I
— IV. XVII ^e siècle (<i>suite</i>).....	—	15 mars	27, 665,	
— V. XVII ^e siècle (<i>suite</i>).....	—	15 avril	27, 65,	II
— VI. XVII ^e siècle (<i>fin</i>).....	—	30 avril	27, 180,	II
— VII. XVIII ^e siècle.....	—	30 mai	27, 354,	II
— VIII. XVIII ^e siècle (<i>suite</i>).....	—	15 juill.	27, 663,	II
L'Evolution des villes :				
— I. La science des villes : ses principes.....	<i>M. Poëte.</i>	30 janv.	27, 289,	I
— II. L'image de la ville....	—	15 févr.	27, 397,	I
— III. La ville sur le chemin...	—	15 mars	27, 643,	I
— IV. La ville sur le chemin (<i>suite</i>).....	—	15 avril	27, 39,	II
— V. La ville sur le chemin (<i>suite</i>).....	—	15 mai	27, 229,	II
— VI. Le site.....	—	30 juin	27, 505,	II
— VII. Les villes égyptiennes..	—	15 juill.	28, 639,	II
— VIII. Les villes chaldéo-assy- riennes.....	—	30 juill.	27, 701,	II

VARIÉTÉS

		Date du N°	Page	Tome
Les Deux Rimes :				
— I.	<i>P.-S. Coculesco.</i>	30 mars 27,	747,	I
— II.	—	15 avril 27,	74,	II
— III.	—	15 mai 27,	278,	II
— IV.	—	30 mai 27,	366,	II
Études Provinciales.....	<i>G. de Lagarde.</i>	15 avril 27,	88,	II
La réouverture de la Galerie Mazarine à la Bibliothèque nationale.	<i>G. Ambroselli et J. Brunel.</i>	15 juin 27,	468,	II
L'Indigent Philosophe.....	<i>E. Meyer.</i>	30 juill. 27,	759,	II

BIBLIOGRAPHIE

Ancien, présent et futur régime, par Funck-Brentano.....	<i>P. de Vaissière.</i>	30 déc. 26,	188,	I
Études sur la pensée de Wells, par G. Connes.....	<i>Gallard.</i>	15 avril 27,	93,	II
Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire, par M. Marion.....	<i>G. Potut,</i>	30 mai 27,	382,	II

SOUTENANCES DE THÈSES

Montaigne et Shakespeare.....	<i>C. Sprietsma.</i>	15 févr. 27,	477,	I
Études françaises à l'Étranger...	<i>C. Sprietsma.</i>	30 mars 27,	766,	I
Aloysius Bertrand (1807-1841)....	<i>J. Brunel.</i>	30 avril 27,	190,	II
Impression de soutenance.....	<i>X. X.</i>	30 juin 27,	570,	II

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

L'exigence idéaliste
et le fait de l'évolution

Cours de M. Edouard LE ROY,
Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

IX

L'évolution de la vie : esquisse d'un cadre général.

La dernière leçon fut consacrée aux origines de la vie : simple préface. Tout est prêt maintenant pour esquisser dans ses grandes lignes, d'après M. Bergson et en comparant ses vues avec les données de la science, un tableau général de l'évolution. C'est ce que je me propose d'entreprendre aujourd'hui. Je pourrai d'ailleurs être assez bref, car il s'agit d'une doctrine bien connue. Il suffira de rappeler l'enchaînement des thèses maîtresses, en commençant par une remarque préliminaire qui définit la perspective d'ensemble.

Laissons de côté dorénavant le problème des origines. En toute hypothèse, un fait est sûr, le seul que je veuille retenir désormais : du point de vue phénoménal, donc aux yeux du savant qui s'abstient de philosopher, la vie à ses débuts reste à peu près indiscernable de la matière brute, — procédant, pourrait-on dire, par insinuation, comme l'inventeur qui se familiarise d'abord avec

les matériaux de son travail. Elle ne se manifeste initialement que sous les espèces d'une petite goutte protoplasmique indifférenciée, où tout se passe d'une manière dont sans doute la physico-chimie suffirait à rendre compte, à condition du moins qu'on s'en tienne à une analyse élémentaire, infinitésimale, instantanée. La seule différence notable apparaît quand on fait intervenir des considérations d'ensemble et d'histoire : elle consiste en la formidable poussée ou tension intérieure que ces gouttes infimes recélaient dès le principe, à laquelle leur mécanisme offrait un premier instrument d'action, et qui devait plus tard les hausser elles-mêmes par degrés jusqu'aux formes supérieures de l'organisation (1).

Notez bien que l'existence de cette poussée ou tension vitale n'est pas une hypothèse. On peut hésiter sur la nature précise de l'effort qui en résulte, du travail qu'elle accomplit ; mais aucun doute n'est permis, quant à la réalité ni à la puissance de l'énergie potentielle inhérente au vivant. Quelques faits très positifs suffisent à les mettre l'une et l'autre en évidence, aujourd'hui encore. De ces faits, j'ai déjà cité plusieurs, aussi indiscutables que significatifs : nutrition et surtout reproduction avec l'ampleur ou la rapidité de croissance qu'on y observe, prolifération inouïe de certaines espèces, multiplication des infiniment petits par nombres astronomiques, etc. Permettez-moi de compléter brièvement la liste. Telle bactérie, d'après F. Cohn, peut donner en quatre jours et demi une progéniture de 10^{36} individus (un trillion de trillions de trillions), en huit jours une masse égale à celle de la Terre (masse qui serait doublée dans l'heure suivante), en cinq ans un volume supérieur à 10.000 fois celui de notre globe. Ne vous arrêtez pas à ce que de pareils calculs ont d'un peu fictif, ne tenant compte que d'une virtualité sans égards aux conditions freinantes. Tous les jours, sous nos yeux, se produisent des phénomènes analogues et qui sont, eux, parfaitement réels : soudaines ondes ou vagues de vie, comparables à des explosions brusques. Parfois, en quelques journées ou même en quelques heures, on assiste à l'éclosion de myriades d'êtres vivants : algues, insectes, araignées, petits vertébrés ou autres animaux. Dans un temps très court, les conditions étant favorables, la vie prépare des quantités énormes d'albumines, de graisses, d'hydrates de carbone. C'est ainsi qu'on observe, dans le plankton de l'Adriatique, un phénomène que les Italiens nomment *mare sporco* et qui con-

(1) Cf. Bergson, *Evolution créatrice*, pp. 107-108. — Le mot *poussée* doit être ici entendu au sens où on l'emploie en parlant d'une plante ou, mieux encore, d'un embryon.

siste en une reproduction intense de diatomées. « On voit quotidiennement des phénomènes analogues sur les continents et les îles. Ce sont les *floraisons d'eau* des lacs, des rivières, des marais, des étangs. Les plantes, comme le *Lemna*, les algues et les animaux unicellulaires et autres organismes les remplissent subitement d'une couche plus ou moins continue; ils se renouvellent périodiquement et produisent de prodigieuses quantités de composés organiques. Leur rôle dans l'économie de la Nature est énorme. C'est eux qui sont les facteurs importants de la formation des houilles et des schistes bitumineux (1). » Pareillement, pour les organismes pluricellulaires, on peut invoquer les résultats de récents travaux. La même virtualité de multiplication s'y retrouve, dans les cellules détachées qu'on a réussi à faire vivre à part pendant des années et dont la puissance de division est de même ordre que ci-dessus. Un jour se trouve ainsi jeté sur l'effet de l'association entre les cellules, de l'organisme en tant que tel : compression de la force expansive immanente à la vie, d'où régulation modératrice et directrice de ses tendances (2). On saisit là sur le vif la poussée vitale et son énormité, en même temps que le véritable rôle du milieu externe ou interne (déclenchement, orientation, freinage). En particulier, par l'effet de l'association pluricellulaire et du rôle canalisateur que joue l'organisme, la poussée vitale se trouve dirigée en hauteur et profondeur plutôt qu'en extension; au lieu de se détendre en se dilatant, elle se concentre en pression toujours accrue, qui travaille sur place; et là est sans doute, nous le verrons, un des facteurs principaux de l'évolution progressive : l'équivalent de l'attention chez l'inventeur.

Sans insister encore sur cette intensification intérieure, contentons-nous pour le moment de relever quelques-uns des faits qui expriment en étendue et quantité la formidable puissance de la poussée vitale. D'abord, elle a traversé, toujours renaissante, l'immense durée des ères géologiques. Puis, même en ne sortant pas des temps actuels, nous voyons que la vie s'est installée partout, qu'elle a envahi et conquis tous les milieux, qu'il n'existe pas un coin de la planète où elle soit absente : il y a une flore et une faune des cavernes, des terrains profonds, des eaux chaudes et des sources thermales, des neiges éternelles sur les sommets ou aux pôles, des profondeurs abyssales de l'océan et des couches supérieures de l'atmosphère. Considérez seulement le monde végé-

(1) Vernadsky, *La géochimie*, pp. 273-274.

(2) Ces vues comportent une application déjà probable et qui sera sans doute féconde à la théorie du cancer, des formations néoplasiques.

tal. On a pu dire (1) que, vue d'une autre planète, la Terre doit avoir une teinte verte. Et pourtant la plus grande part de la chlorophylle terrestre demeure invisible, ne fût-ce que dans les algues unicellulaires dont la vitesse de multiplication est telle que, si elles n'entraient pas dans la nourriture d'autres êtres, elles auraient en quelques mois comblé l'océan. A quoi il faut ajouter que l'importance géochimique de la vie dépasse toute imagination. Un seul nombre, pour en donner une idée : l'oxygène libre autour du globe est presque en totalité un produit des plantes vertes, par suite une mesure de la fonction chlorophyllienne : or, il y en a environ un quadrillion et demi de tonnes (2).

Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse avant tout présentement, c'est l'existence même de la poussée latente au fond de la vie. J'ai voulu vous en faire sentir la réalité formidable, mais strictement positive. Impossible de ne pas lui attribuer un rôle dans l'histoire de la vie et, selon toute apparence, un rôle de premier plan. Il faut nous efforcer maintenant de voir au juste ce qu'il en est, par un coup d'œil d'ensemble sur les principales directions de l'effort vital et sur les grandes voies d'évolution où il s'est successivement engagé. Dans ce dessein, rappelons-nous d'abord un principe à peu près évident que pose M. Bergson et qui nous servira de guide.

L'évolution de la vie serait chose relativement simple si elle s'était accomplie le long d'une trajectoire unique, suivant un chemin linéaire : par un seul individu ou du moins par une seule série de formes. « Mais nous avons affaire ici à un obus qui a tout de suite éclaté en fragments, lesquels, étant eux-mêmes des espèces d'obus, ont éclaté à leur tour en fragments destinés à éclater encore, et ainsi de suite pendant fort longtemps (3). » N'imaginons même pas une impulsion reçue ou un élan pris une fois pour toutes, comme dans le tir d'un projectile ou un saut sur un tremplin : la vie ressemble plutôt à une tendance en perpétuel recommencement d'effort. « L'évolution s'est faite en réalité par l'intermédiaire de millions d'individus sur des lignes divergentes, dont chacune aboutissait elle-même à un carrefour d'où rayonnaient de nouvelles voies (4). » Cette ramification est un fait indéniable. Cela, justement parce que la vie est compa-

(1) Vernadsky, *Revue générale des Sciences*, 1925, pp. 498-499.

(2) Je ne parle ici que de l'oxygène atmosphérique.

(3) *Evolution créatrice*, p. 107.

(4) *Id.*, p. 58.

rable à une tendance et que le propre d'une tendance est de se développer en gerbe qui l'analyse.

Toute tendance est complexe, en effet : c'est un faisceau peu à peu dénoué de plusieurs tendances élémentaires primitivement unies et coexistantes, impliquées l'une en l'autre, mais qui se séparent en se réalisant, parce qu'elles deviennent incompatibles à mesure qu'elles s'explicitent ; ou, pour mieux dire, c'est une richesse confuse de virtualités qui ne seront « plusieurs » qu'après développement. M. Bergson (1) cite l'exemple de la tendance qui constitue notre caractère : « Chacun de nous, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur son histoire, constatera que sa personnalité d'enfant, quoique indivisible, réunissait en elle des personnes diverses qui pouvaient rester fondues ensemble parce qu'elles étaient à l'état naissant : cette indécision pleine de promesses est même un des plus grands charmes de l'enfance. Mais les personnalités qui s'entrepénètrent deviennent incompatibles en grandissant, et, comme chacun de nous ne vit qu'une seule vie, force lui est de faire un choix. Nous choisissons en réalité sans cesse, et sans cesse aussi nous abandonnons beaucoup de choses. La route que nous parcourons dans le temps est jonchée des débris de tout ce que nous commençons d'être, de tout ce que nous aurions pu devenir. » Ainsi, pour une large part, se trouve posée en nous la question morale ; ainsi exigé non moins inéluctablement un rétrécissement graduel dans la culture des aptitudes. Eh bien ! Il en va de même pour la Vie, dont la nature psychique apparaît donc de nouveau, sauf qu'alors, au lieu qu'il soit nécessaire de choisir entre les tendances élémentaires et de n'en accentuer qu'une seule en renonçant aux autres, toutes se développent ensemble, bien que sur des lignées différentes. Quant aux causes prochaines de cette dispersion en règnes, en espèces, en individus, on en peut discerner deux séries : la résistance que la matière antérieure oppose au courant de vie lancé à travers elle, puis la force explosive, due à un équilibre instable de virtualités, que porte en soi l'élan vital. Toutes deux concourent à faire que la poussée initiale de vie se divise en directions de plus en plus divergentes, mais complémentaires, chacune accentuant un aspect distinct de la confuse richesse originelle, mais gardant aussi en sourdine quelque chose de tout ce qu'enveloppait la source commune.

Les paléontologistes, quand ils élaborent leurs théories explicatives, quand ils énumèrent et analysent les multiples facteurs

(1) *Evolution créatrice*, p. 109.

de l'évolution pour en établir le déterminisme, n'insistent guère que sur la première série de causes. Mais le rôle de la seconde nous a été rendu manifeste à bien des reprises par les discussions précédentes. L'une et l'autre sont indispensables pour expliquer les hiatus entre espèces (autant qu'ils sont réels). Et non moins certaine est l'unité originelle de l'élan qui s'est partagé entre les diverses lignes d'évolutions divergentes : c'est par elle notamment que l'on parvient à comprendre les analogies et ressemblances morphologiques ou fonctionnelles observées sur ces lignes séparées parfois depuis si longtemps. On pourrait en définitive comparer cette influence de la poussée initiale à celle d'un homme de génie sur ses divers disciples : ceux-ci ont un air de parenté qui tient à la communauté de l'impulsion primitivement reçue et qui l'exprime, mais *alii aliud sumpserunt*.

Tels sont, rappelés sommairement, les principes dont nous avons maintenant à suivre l'application.

Toutefois, auparavant, il faut répondre encore à une dernière question préalable, pour justifier un langage que j'ai toujours parlé jusqu'ici comme si la légitimité en allait de soi. En quel sens peut-on dire que l'histoire de la vie manifeste un progrès ? La vie est changement, on voit qu'elle varie : mais variation, est-ce progrès ? Que doit-on entendre en pareil cas sous ce mot ? Je constate que les formes vivantes deviennent « autres » : mais l'« autre », est-ce nécessairement le « plus » et le « mieux » ? Que peuvent même signifier, en l'espèce, de tels termes ? Il est indispensable de le préciser, en se garant de l'anthropomorphisme.

Définir la supériorité ou l'infériorité d'une forme vivante par la considération d'un seul caractère (morphologique ou fonctionnel), de quelque façon qu'on le choisisse, on n'éviterait pas l'arbitraire ; et d'ailleurs cela conduirait parfois à des jugements ridicules : on en arriverait à dire ainsi (et on l'a presque dit : c'est pourquoi je cite cet exemple) que la poule est supérieure à l'homme parce qu'elle a normalement une température intérieure plus élevée (42° au lieu de 37°). Sans même aller jusqu'à cet excès, de quel droit classerait-on les êtres d'après l'unique estimation du degré de fonctionnement cellulaire qu'ils présentent ? Mais on n'adopterait pas au fond une meilleure attitude si l'on se bornait à considérer le vivant du point de vue chimique, comme un système d'échanges avec le milieu ambiant. Dans cette perspective toujours trop étroite, la notion de progrès n'a encore, ou peu s'en faut, aucun sens. Comment la concevoir en effet ? Le fait, pour un système d'échanges, d'être plus ou moins stable et du-

nable n'autorise aucune affirmation de précellence proprement dite : ou bien il faudrait reconnaître à l'amibe la supériorité sur l'homme. Dira-t-on qu'un système d'échanges est supérieur, est en progrès sur un autre, quand il est plus complexe ? Assurément ce nouveau point de vue a plus de valeur que le précédent. Mais il ne suffit pas encore : car il ne serait pas difficile de montrer qu'un protozoaire, fait d'une seule cellule, est le siège des mêmes échanges et accomplit en somme les mêmes fonctions essentielles que l'organisme jugé par le sens commun « le plus élevé ». A cet égard, la tentative serait malaisée de dire avec précision en quoi l'un est plus simple que l'autre. Et puis, pourquoi la complication serait-elle marque de perfectionnement ? C'est d'un autre point de vue que la comparaison doit être faite : en regardant l'ensemble plutôt que le détail élémentaire et en ne négligeant aucun aspect. Nous dirons qu'une forme vivante est supérieure à une autre, lorsque tout ce que peut celle-ci en fait d'action, la première le peut au moins également et que d'ailleurs elle peut quelque chose de plus. Nous prenons ainsi en considération majeure le *degré de liberté*. Alors bien des formes ne sont pas comparables entre elles sous le rapport de la supériorité ou de l'infériorité : elles ne se laissent pas disposer le long d'une série unique, en ordre tel que chaque terme apparaisse en progrès sur le précédent. Mais, si l'on regarde l'ensemble de la vie, on ne saurait contester qu'elle soit aujourd'hui plus riche, plus nuancée, plus capable d'actions et de réactions diverses, qu'elle ne le fut jamais ; un progrès, au sens précédent, s'est donc réalisé au cours de son histoire. Et cette vue, bien qu'un peu confuse encore, nous suffira provisoirement en attendant que tout à l'heure nous la précisions davantage.

De ces remarques, se dégage une conséquence dont j'emprunte l'expression à M. Bergson (1). Le devenir évolutif ne s'effectue pas en ligne droite, ni sans beaucoup d'épisodes aberrants. « En fait, il y a des espèces qui s'arrêtent, il en est qui rebroussent chemin. L'évolution n'est pas seulement un mouvement en avant ; dans beaucoup de cas on observe un piétinement sur place, et plus souvent encore une déviation ou un retour en arrière... Sans doute il y a progrès, si l'on entend par progrès une marche continue dans la direction générale que détermina une impulsion première, mais ce progrès ne s'accomplit que sur les deux ou trois grandes lignes d'évolution où se dessinent des formes de plus en plus complexes, de plus en plus hautes : entre ces

(1) *Evo'ulion créatrice*, p. 113.

lignes courent une foule de voies secondaires où se multiplient au contraire les déviations, les arrêts et les reculs. » A quoi j'ajouterai que, même sur les lignes privilégiées, toutes les puissances de la vie ne progressent pas d'un train égal et que peut-être ces lignes ne sont pas équivalentes l'une à l'autre. Ainsi, gardons-nous de méconnaître, dans l'histoire de la vie, la part de la contingence, de l'accident, qui est grande. Mais, sous réserve de cette remarque et malgré les compromis et détours, malgré les stagnations ou régressions momentanées et locales, malgré les avortements, les échecs, les ruines, il y a tout de même un progrès d'ensemble, dont je me propose maintenant de définir le sens principal et majeur.

Un premier point est clair. Au début, la vie se présente comme une tendance complexe, riche de virtualités nombreuses, qui deviennent incompatibles dès qu'elles ont crû jusqu'à un certain niveau, qui se séparent donc en se réalisant et pour se réaliser. Un aiguillage primordial a comme raison d'être et comme effet l'accomplissement d'une tâche préparatoire dont la vie se décharge sur la plante, celle-ci fabriquant à partir de la matière brute et emmagasinant les explosifs spéciaux que l'animal recueillera, dépensera, utilisera. De cette division du travail, on voit naître la torpeur végétative : simple moyen pour la vie de libérer par ailleurs sa puissance active d'attention et d'invention comme fait en nous de manière analogue le recours à l'habitude, sacrifice de diminution accepté sur un point pour obtenir une intensification sur un autre. La plante prépare à l'animal sa nourriture, mais lui reste inférieure en liberté, en puissance de vie. Ce dernier nous intéresse donc davantage : voilà où il faut chercher le but même de la vie, si but il y a, disons plutôt le sens majeur de son effort. Je ne veux pas insister tout de suite sur les nouvelles bifurcations que l'on observe dans les voies de l'animalité, sur les multiples routes tentées successivement ou simultanément, ni sur les étapes de l'ascension. Il me suffira d'une formule sommaire définissant la direction principale de l'effort, son axe. Elle est d'ailleurs aisée à découvrir : la vie s'élance à la conquête d'un système nerveux, elle s'oriente vers la genèse d'un gros cerveau, instrument d'un psychisme de plus en plus développé, de plus en plus souple et un. Notez bien que j'entends signaler ici un fait et non pas une intention. « A travers les nappes zoologiques différentes qui se sont, tour à tour, épandues dans le monde, pour se désagréger ensuite, et être relayées par une faune plus jeune, est-il possible de suivre la croissance persistante et continue d'un caractère profond ? Y a-t-il un sens unique à l'évolution bio-

logique, ou bien une vue objective des choses ne nous laisse-t-elle apercevoir qu'un foisonnement irrégulier de branches qui poussent au hasard ? A beaucoup de points de vue, un radiolaire, une holothurie, un trilobite, un dinosaurien, sont aussi différenciés, aussi compliqués qu'un primate. En revanche, leur système nerveux est beaucoup moins parfait. Ne faut-il pas chercher dans cette direction la loi secrète du développement ? Ne doit-on pas dire que la tige principale de l'arbre zoologique a constamment monté dans la direction du plus grand cerveau (1) ? » Voilà le langage inévitable du savant le plus soucieux de positivité rigoureuse, le plus réservé à l'endroit de la métaphysique, pourvu seulement que l'esprit de système ne l'enferme pas dans un cadre *a priori* de définitions artificielles. On peut remarquer que, le long des diverses lignes d'évolution animale, si hétérogènes et divergentes soient-elles, pourvu que l'on s'attache surtout à celles qui n'ont pas été interrompues, qui n'ont pas avorté ou abouti à des impasses, toujours les formes terminales présentent le même caractère : importance prédominante et perfection relative du système nerveux, des organes sensoriels, du cerveau, du psychisme ; et, entre toutes les branches, il y en a une — celle de l'homme — où le succès fut incomparablement supérieur. Voilà en quel sens il y a un progrès de la vie. Quel fut d'ailleurs le mécanisme de ce progrès ? Je n'ai pas à m'y appesantir pour le moment. Qu'il ait été tel ou tel, ce n'est toujours là, semble-t-il, que dehors, phénomène, expression matérielle, mise en discours d'une invention de nature psychique. Au dedans, au fond, se laissent deviner un élan, une tendance vers la mobilité, la souplesse ; un travail de libération tendant à l'indépendance par rapport au milieu extérieur ; un effort pour s'affranchir des nécessités de spécialisation machinale ; bref, une marche à la conscience de plus en plus claire, de plus en plus concentrée, de plus en plus capable d'initiative créatrice.

Ainsi se trouve précisé le sens du progrès dans l'histoire de la vie. Mais alors apparaît aussi sous son vrai jour l'exceptionnelle importance de l'homme au sein de la nature, la place éminente qu'il y occupe, la signification qu'il faut lui reconnaître. Le même critère, que nous venons d'appliquer à la comparaison des diverses branches évolutives de la vie animale, attribue le primat à la branche humaine. Ce n'est pas que les formes suprêmes ne puissent présenter ailleurs telle ou telle supériorité de détail sur l'homme. Il n'en reste pas moins que l'homme n'a aucun rival véritable,

(1) Teilhard, *Eludes*, 1921, p. 539.

quand on envisage l'ensemble de ses réactions vitales aux différents points de vue tout à l'heure énumérés, surtout quand on se place dans la perspective adoptée en fin de compte pour définir le progrès de la vie. Rétrospectivement, dirai-je pour conclure, le mouvement de l'évolution se résume en cette formule : *vers la forme humaine*. Un problème nouveau se pose donc devant nous, celui du caractère qui, entre tous, distingue l'homme de l'animal, à savoir l'intelligence, la capacité de réflexion. Pareille étude, outre son intérêt propre, aurait l'avantage de nous faire mieux comprendre sur un cas particulièrement révélateur et plus accessible que n'importe quel autre, mieux comprendre et mieux pénétrer la vie en général comme démarche d'invention progressive. On peut hésiter, à la rigueur, sur le classement comparatif des formes animales. Mais la naissance de la réflexion marque en toute hypothèse un progrès indiscutable : c'est par excellence le progrès dans l'histoire de la vie, un progrès qui n'a d'analogue sans doute que l'apparition de la vie elle-même. Toutefois, là-dessus, je me borne pour le moment à une simple indication rapide, amorce d'un Cours ultérieur ; et je reviens à l'œuvre que nous nous sommes proposée aujourd'hui plus spécialement : dresser un tableau d'ensemble de l'évolution.

Pour y parvenir, nous devons tout d'abord demander à la géologie un cadre général ; et, à cet effet, il semble utile, sinon nécessaire, de rappeler brièvement quelques données classiques. C'est une histoire que nous avons à retracer. Certaines divisions doivent y être établies, afin de mettre un ordre à la fois intelligible et réel dans le récit des phénomènes, des événements. Bien entendu, je m'en tiendrai aux grandes coupures, aux périodes majeures, sans prétention aucune à pousser l'analyse jusqu'au détail. Mais, de ce plan, il faut que j'esquisse au moins, en traits sommaires, les lignes maîtresses.

Vous savez que le problème essentiel consiste à classer les sédiments d'après l'ordre de superposition qu'ils présentent et qui indique leur âge relatif. Bien connus sont, du reste, les principes directeurs de cette classification, principes dont on emprunte le premier à la stratigraphie complétée par la tectonique. Permettez-moi de vous redire en deux mots, à cet égard, ce qui peut être tenu pour définitivement acquis.

Je n'ai ici qu'à résumer les premières pages d'un Manuel quelconque de géologie. L'ouvrage déjà cité d'Edmond Perrier, *La Terre avant l'histoire*, contient un tel résumé fait justement au

point de vue qui est le nôtre. Le plus simple sera d'en reproduire presque textuellement les indications (1).

Voici un premier point. « Nulle part on n'atteint la première croûte de consolidation du globe. Longtemps on l'a crue représentée par des roches qui, effectivement, remontent, au moins en partie, à une très haute antiquité : les roches granitoïdes et les gneiss. Mais on a dû reconnaître que, malgré les apparences contraires, ces roches sont simplement, elles aussi, des roches déposées par les eaux ; que, de plus, elles ne sont pas toutes du même âge. S'il en est qui comptent parmi les plus anciennes roches connues, d'autres — identiques, cependant, dans leur structure et leur constitution minéralogique, — sont plus récentes et se retrouvent à des niveaux divers, mais toujours dans des conditions analogues. Lorsque les roches déposées en couches horizontales comme sédiments ont subi des pressions latérales qui les ont plissées, c'est au voisinage du fond des plis concaves que l'on trouve les roches granitoïdes, à quelque âge qu'appartienne le terrain sédimentaire. On peut en conclure qu'elles résultent d'une transformation des roches sédimentaires violemment comprimées, fondues en partie, plus ou moins altérées par des infiltrations gazeuses ou liquides et, grâce à cette double action, passées à l'état cristallin. On dit que ces roches ont été *métamorphosées* et le métamorphisme est un phénomène très général. Il s'est ainsi formé des gneiss et des granits aussi souvent que des roches sédimentaires ont été comprimées et plissées, de sorte que les roches autrefois appelées *primitives* ont perdu maintenant cette qualité. »

En principe, c'est la stratigraphie qui détermine l'ancienneté des terrains, d'après leur succession en profondeur. Mais souvent les dépôts stratifiés, d'abord horizontaux, ont ensuite glissé les uns sur les autres et se sont redressés ou même renversés tout à fait : des masses immenses ainsi disloquées ont cheminé parfois jusqu'à des distances considérables de leur lieu d'origine, charriant avec elles les matériaux des plis saillants qu'elles rencontraient. Ailleurs des couches se sont rompues verticalement, dénivelées par une faille. Théoriquement, l'ordre de superposition des couches déposées horizontalement par les eaux indique leur âge relatif. Mais, quand ces couches ont été redressées, plissées, renversées, comprimées, charriées, plusieurs fois exondées et submergées, puis recouvertes de strates nouvelles en discordance avec les précédentes, leur disposition primitive doit être

(1) P. 15-22 en particulier.

reconstruite ; et c'est l'objet de la tectonique. On peut retrouver ainsi l'histoire des soulèvements huroniens, calédoniens, hercyniens, alp-himalayens, dont la suite sert à l'établissement des premières divisions géologiques.

D'autres considérations interviennent d'ailleurs à titre complémentaire, notamment celles qui se tirent de la paléo-climatologie. Contrairement à ce que l'on imagine parfois, la température superficielle du globe n'est pas allée en variant toujours dans un même sens de diminution. Sans doute il faut admettre un lent refroidissement de la planète. Mais la chaleur interne, celle du noyau profond, n'a en somme qu'une influence minime sur la température de la surface ; et la cause en est la faible conductibilité des roches, que prouve par exemple la persistance de la neige au voisinage et presque au contact de laves en fusion. De fait, les climats ont beaucoup varié, avec oscillations en tous sens. Il y eut très anciennement des phases glaciaires, dès le Précambrien sans doute, en rapports avec des surrections montagneuses. Il y eut de même des phases d'abondantes précipitations pluviales, puis de dessèchement, bref des fluctuations nombreuses dans le régime climatique. Ainsi on est porté à croire, d'après certains auteurs, que l'âge dévonien fut relativement froid et sec, l'époque carbonifère chaude et humide, la période éocène très chaude et suivie par plusieurs crises de refroidissement intense et général. Je n'ai pas à raconter ici tous ces épisodes. Il suffira de noter le sens du mouvement dans l'ensemble. Or, à cet égard, deux faits principaux apparaissent : 1^o température uniforme et plutôt élevée des mers primitives, comme le prouve la formation des coraux, les récifs coralliens se montrant sous toutes les latitudes ; 2^o égalité des climats continentaux anciens, dont preuve est donnée par l'absence de cercles concentriques dans les troncs d'arbres et par la diffusion géographique des faunes. Ce qui s'est produit surtout, c'est donc un resserrement de la zone tropicale, en même temps qu'un établissement de variations saisonnières.

Quoi qu'il en soit, les données précédentes, d'ordre proprement géologique, permettent la construction d'un premier cadre de chronologie fondamentale. Mais il y a un second aspect des choses, un deuxième point de vue, une autre perspective. Tout le monde sait qu'un nouveau principe de classement chronologique vient à la rescousse, tiré des caractères généraux que présentent les formes de vie correspondant aux divers étages de terrains. Des fossiles plus ou moins caractéristiques sont utilisés à leur tour pour dater les niveaux où on les rencontre. En gros,

les changements de faune se font bien aux limites stratigraphiques. Toutefois, en gros seulement : la concordance n'est pas toujours très nette. Les données de la paléogéographie compliquent beaucoup le plan trop simple dessiné tout d'abord. De là deux séries de dates quelque peu hétérogènes, et conséquemment des difficultés. Celles-ci néanmoins s'atténuent, pourvu que l'on s'en tienne aux très grandes lignes.

Avant de tracer celles-ci, une dernière remarque. Inutile, n'est-ce pas, d'insister longuement sur les idées qui règnent aujourd'hui, en contraste avec celles qui dominaient au temps de Cuvier. On a renoncé à l'hypothèse de cataclysmes universels, de révolutions brusques et générales. Toutes les transformations dont je viens de parler se sont accomplies avec lenteur. Pour en faire la théorie, on invoque l'action graduelle des mêmes causes que nous voyons encore à l'œuvre autour de nous. Mais cela n'implique nullement qu'on méconnaisse l'existence et le rôle d'accidents locaux, plus ou moins étendus, parfois très considérables. Ne poussons pas l'horreur de l'extraordinaire jusqu'à le nier toujours. Même dans la nature actuelle, sont observables des phénomènes soudains, des coupures de discontinuité relative : l'explosion d'une cartouche de dynamite, la rupture d'un pont, l'éclatement d'une chaudière sont choses qui arrivent, comme aussi des séismes importants. La génération normale constitue, en petit, une crise de ce genre ; et il est probable qu'analogue est la naissance des espèces. On a observé des migrations, des mutations artificielles ou spontanées. Les glaciations furent des événements assez rapides et qui tranchent sur la trame commune des faits. Dans le passé, il faut reconnaître souvent une refonte, un remaniement général des formes vivantes, qui semblent s'être produits avec une vitesse relativement grande. De même pour certaines extinctions. On aurait donc tort de juger seuls réels des changements par degrés insensibles. Il faut toujours en revenir à l'affirmation d'une continuité hétérogène, coupée de crises que préparent, dans l'ombre, de longues périodes plus tranquilles ; bref, à l'image d'un coup de tonnerre qui éclate soudain après une phase de tension orageuse.

Sous le bénéfice de cette remarque, il sera facile de marquer les grandes étapes, les grands relais de la vie, en les considérant surtout par rapport à l'homme, ainsi que nous y invite l'objet même de nos recherches. L'homme, vous le savez, émerge des mammifères par les primates. Les mammifères à leur tour, quand on déroule à rebours le film de la vie, disparaissent de la scène. Mais, avant qu'ils ne s'effacent tout à fait à nos yeux dans les

profondeurs du temps, « nous voyons leur foule relayée, dans nos perspectives, par une nouvelle et puissante phalange de vertébrés, celle des reptiles. Au Secondaire, — aucun écolier ne l'ignore plus, — les reptiles ont occupé la terre. Faute de documents, les détails de leur développement nous échappent encore. Mais les phases majeures de leur croissance, aboutissant au gigantesque et à l'extravagant ; mais, plus encore peut-être, les multiples accommodations de leur type fondamental à la vie terrestre, aquatique, aérienne, accommodations se traduisant par une floraison incroyablement variée de formes nageuses, volantes, herbivores, carnivores, sont un spectacle étonnant de mobilité et de plasticité. Les seuls dinosauriens, jadis considérés comme des êtres exceptionnels et rares, semblent avoir formé un ensemble aussi puissant, aussi nuancé que tous les mammifères à la fois. Et cependant, eux aussi, ils ne sont qu'une branche entre beaucoup d'autres. Très au-dessous de leur nappe, des recherches récentes commencent à découvrir, dans toute son ampleur, une autre expansion de vie, encore plus ancienne, celle des théromorphes, ces curieux compromis entre les amphibiens, les reptiles et les mammifères. Pendant l'immense période continentale qui a suivi l'émergence des chaînes carbonifères, une population étrange a couvert la terre : salamandres montées sur quatre pattes pesantes à la façon de petits hippopotames, reptiles à tête et à crocs de chien, ou à incisives de rongeurs, ou à crâne bosselé de cornes comme celui de beaucoup d'herbivores. Tout cela a eu le temps de naître et de mourir. Et nous sommes toujours bien loin de l'origine des vertébrés. Avant les théromorphes, il y a eu les amphibiens ; et, avant les amphibiens, certainement quelque chose encore, qui devait ressembler à certains poissons que nous voyons encore vivre sur ce qui reste des continents de ce temps indiciblement lointain (1). » Et je ne parle pas des autres branches : invertébrés, végétaux, etc. Enfin, à l'horizon, les granules verts analogues à de petites algues unicellulaires, peut-être auparavant encore des bactéries, jusqu'à la gelée protoplasmique primordiale.

Pour finir, mettons brièvement en rapport les grandes phases de cette histoire avec celles que la géologie distingue dans l'évolution de la terre. Nous aurons ainsi énuméré les époques de la nature et leurs principales caractéristiques. Je m'en tiens d'ailleurs, dans le rappel de cette nomenclature, aux termes du premier ordre :

(1) Teilhard, *Etudes*, 1921, pp. 535-536.

1^o *Précambrien* : ère dite successivement azoïque, agnotozoïque, protérozoïque, pour des motifs que l'étymologie même résume, et caractérisée au point de vue de l'orogénèse par la formation de la chaîne huronienne. — Elle comporte deux grandes subdivisions : période archéenne aperçue en fuite de perspective, période algonkienne où déjà se laissent discerner des traces de vie.

2^o *Ere primaire ou paléozoïque*, avec divers étages échelonnés : cambrien, silurien, dévonien, carbonifère, permien. — Elle va depuis la préparation des plis calédoniens jusqu'à l'achèvement des hercyniens. Vivent alors des invertébrés surtout (au moins d'abord), puis les premiers vertébrés (poissons, batraciens) ; on voit même poindre l'aube des reptiles. Il faut y joindre un monde végétal d'une puissance inouïe, dont témoignent les formations de houille ; et du même coup, naturellement, commencent les insectes. A la fin, un fait remarquable, formant transition : l'intervalle du permo-trias représente une période continentale de longue durée, que marque presque partout un large blanc dans nos connaissances stratigraphiques. C'est alors que s'opère une refonte générale du monde vivant, qui nous paraît soudaine en raison surtout de notre pauvreté documentaire.

3^o *Ere secondaire ou mésozoïque*, décomposée en trias, jurassique (formation des coraux) et crétacé (dépôt de la craie). — C'est une ère de calme géologique. Le climat est égal et uniforme, propice à l'épanouissement de la vie. Les faits les plus caractéristiques, dans l'histoire des formes vivantes, sont la prodigieuse multiplication des Ammonites et des Bélemnites parmi les invertébrés, l'essor des Reptiles qui dominent la terre, la grande taille et la longévité des Insectes, la naissance des Oiseaux à partir des Reptiles, enfin l'apparition des premiers Mammifères, les marsupiaux sans doute avant les placentaires, les monotrèmes avant les marsupiaux, et tous petits encore. A la fin, de nouveau, s'effectue un remaniement général.

4^o *Ere tertiaire ou néozoïque* : périodes éogène ou nummulitique, puis méditerranéenne ou néogène (éocène-oligocène d'abord, miocène-pliocène ensuite). — Trois faits majeurs : surrections alp-himalayennes, expansion des mammifères, débuts des primates et peut-être de l'homme.

5^o *Ere quaternaire*, avec deux périodes : pleistocène (glaciations successives et phases interglaciaires chaudes), holocène ou actuelle. — Il n'y a pas de coupure nettement tranchée qui sépare le quaternaire du tertiaire : aussi quelques géologues suppriment-ils celui-là. Un fait est sûr : la jeunesse des chaînes alpines et himalayennes ; mais l'érosion a commencé, et peut-être sommes-

nous à l'aube d'une ère nouvelle de calme. Quoi qu'il en soit, deux raisons principales peuvent être invoquées par ceux qui maintiennent le quaternaire comme division de première grandeur : le changement de climat qui en a marqué les débuts, enfin et surtout l'établissement du règne de l'homme, événement d'une importance majeure dans l'histoire de la biosphère.

J'ai hâte de clore un pareil exposé de manuel ; et néanmoins je ne m'en excuse pas : il était utile de nous remettre en mémoire les données acquises que supposera par la suite notre langage. Toutefois, ces quelques notions élémentaires schématiquement rappelées, nous allons revenir maintenant à l'analyse des tendances divergentes et complémentaires entre lesquelles s'est partagé l'effort de vie, en nous bornant d'ailleurs aux bifurcations du premier ordre, plante, animal et homme, dont il s'agit de résumer les caractéristiques et l'enchaînement. Le but de cette étude, au surplus, ne sera pas tant de déterminer encore le *comment* du phénomène de l'évolution vitale que de préciser le *sens* de la vie. Mais, par là même, nous aurons préparé de la meilleure manière un examen critique des théories explicatives.

(A suivre.)

Le théâtre en Amérique

Cours de M^{lle} LÉONIE VILLARD,

Professeur à l'Université de Lyon.

IV

Le drame romantique. Une comédie de mœurs : « Fashion. »
Nouveaux types américains sur la scène comique.

Avant 1830, la vie contemporaine et le passé national avaient déjà inspiré des pièces américaines dont l'intérêt égalait — ou dépassait — celui de la majeure partie des œuvres dramatiques d'importation étrangère. Et si la technique de ces pièces avait d'abord, et très naturellement, été inférieure à celle des modèles proposés par l'Europe, elle s'était bien vite révélée sûre et adroite.

Le Contraste, *André*, *Superstition* semblaient avoir ouvert au théâtre américain sa voie normale, c'est-à-dire celle où il pourrait s'associer au développement de la littérature et de la conscience nationales. S'il négligea bientôt de suivre cette voie, il y fut contraint — tant était rare à cette époque le talent dramatique — par l'obligation d'emprunter à l'Europe les œuvres sans cesse renouvelées sans lesquelles il n'aurait pu vivre. Mais vers 1830, et pendant les vingt-cinq ou trente années qui suivirent, une cause nouvelle détourna le théâtre des sujets offerts par la vie et l'histoire du pays. Au moment où se révélaient quelques auteurs doués d'un indiscutable talent, l'influence du romantisme — et en particulier, de notre théâtre romantique — fut si forte et si durable, qu'elle bannit presque du théâtre américain, de 1830 à 1860, l'étude du passé historique ou la peinture des mœurs contemporaines. Les meilleurs pièces écrites à cette époque en Amérique empruntent, pour la plupart, à l'histoire ou à la légende de l'Europe des sujets qui satisfont pleinement au goût et à l'imagination romantiques puisqu'ils leur apportent, avec l'affranchissement de toutes les servitudes qu'impose le réel, la possibilité de présenter au public des incidents tragiques

et des passions violentes dans un cadre somptueux auquel le dépaysement ajoute le charme de l'inattendu.

À ce moment, d'ailleurs, une partie du public américain était préparée à recevoir l'influence du romantisme par son désir de découvrir — pour en faire à son heure les éléments d'une culture et d'une civilisation nationales — les qualités et les œuvres les plus significatives de la civilisation européenne. De cet esprit qui allait assidûment chercher en Europe des essences rares destinées à donner un parfum plus subtil au miel parfois un peu sauvage des ruches américaines, Washington Irving avait été pendant les vingt premières années du siècle le plus illustre représentant. Pour la génération suivante, Longfellow est l'ambassadeur littéraire qui met l'Amérique en contact avec l'Europe et c'est à lui, bien plus qu'aux autres écrivains de la même époque, qu'une affinité spirituelle et une ressemblance évidente lient les auteurs dramatiques qui situent alors en Espagne, dans l'Amérique du Sud ou dans l'Italie de la Renaissance, les drames en vers et en prose qui sont la contribution américaine la plus importante au théâtre de cette période. La parenté est frappante entre l'inspiration de ce poème dramatique *L'Étudiant espagnol* que Longfellow écrit en 1843, et les pièces les plus caractéristiques de Robert Montgomery Bird, de Nathaniel P. Willis ou de Georges Henry Boker. La seule différence qui donne à *L'Étudiant espagnol* une place à part est que Longfellow n'écrivit pas sa pièce pour le théâtre, alors que *Le Changeur de Bogota*, *Tortosa l'Usurier* et *Francesca da Rimini* furent composés spécialement et exclusivement pour la scène.

Pour celui qui ne saurait dissocier le théâtre de la vie d'une époque ou des tendances les plus caractéristiques d'une nation, l'influence de l'esprit romantique sur le théâtre américain, si elle se justifie par la production de quelques pièces intéressantes, ne fut pas un bien sans mélange. Alors que l'américanisme croissant donnait un accent nouveau à l'œuvre d'un essayiste comme Thoreau et d'un romancier tel que Hawthorne, l'influence du romantisme écarta le théâtre d'une semblable communion dans un idéal national, sans rien lui donner en échange. Car les visions de beauté, les tragiques émotions et aussi tout le pittoresque extérieur du théâtre romantique ne pouvaient avoir pour les spectateurs américains — j'entends pour le public moyen — le même sens et la même valeur que revêtait aux yeux des spectateurs français des pièces comme *Hernani* ou *Lucrece Borgia*. Le passé, dans les évocations auxquelles se plut notre drame romantique, éveillait, dans l'esprit d'un public français, des sou-

venirs associés — fût-ce d'une façon vague et lointaine — à notre propre histoire. Au contraire, en dehors de ce qui appartient à l'histoire et à la civilisation anglaises, ce passé européen était aux yeux du public américain trop étranger, trop différent de tout ce qu'il connaissait pour se distinguer de l'irréel et de la présentation purement imaginative d'incidents et de personnages vivant dans un milieu extérieur et dans une atmosphère morale absolument arbitraires et fictifs. Aussi les drames romantiques du théâtre américain, privés du contact avec le réel que donne, à travers le temps, l'histoire ou la présence de personnages appartenant à l'histoire, ne pouvaient-ils puiser leur vérité et leur attrait que dans la peinture de passions communes à tous les hommes de tous les temps ou dans l'agencement habile des incidents ou des situations. Mais la passion, sous la forme qui a jusqu'ici le plus largement inspiré la littérature européenne, c'est-à-dire l'amour, ne pouvait alors être exprimée sur une scène américaine avec la même liberté et la même franchise, que sur une scène française. A l'amour, il fallait donc substituer une autre source d'intérêt ou de conflits dramatiques, et, partant, le drame tout extérieur, celui des faits et des circonstances devait avoir la primauté. Aussi ces pièces romantiques où l'on sent parfois un véritable talent dramatique nous semblent-elles aujourd'hui dépréciées par une recherche constante et trop visible de l'effet scénique. Leur habileté technique, qui a perdu pour nous toute nouveauté, ne suffit plus à nous cacher ce qu'elles ont de factice, d'artificiel. Il leur manque le souffle de génie qui donne à la moindre parcelle de vérité humaine le pouvoir de défier le temps. Et le talent qu'elles révèlent nous paraît dépensé en pure perte puisqu'il ne s'exerce ni dans le domaine de la fantaisie ou de l'imagination pures, ni dans celui du réel ou de l'actuel.

L'exemple le plus curieux et le plus complet de cosmopolitisme littéraire que nous offre le théâtre de cette époque est celui de la carrière dramatique d'un Américain qui, pendant les vingt années d'un séjour en Angleterre, traduisit ou adapta pour la scène anglaise un nombre considérable de pièces françaises, écrites par des auteurs contemporains. Cet Américain, John Howard Payne, est l'auteur de la première pièce américaine jouée — en anglais — à Paris. Et ce fait a plus qu'une valeur chronologique, puisqu'il associe le nom de Payne aux débuts orageux de notre romantisme. Car ce fut pendant le séjour à Paris du grand acteur Edmund Kean et de sa troupe en 1828, que le public parisien, après avoir applaudi les plus beaux drames shakespeariens interprétés par le meilleur tragédien anglais de l'époque,

eut l'occasion d'entendre au moins une fois une pièce, alors très goûtée en Angleterre, *Brutus*, dont l'auteur était John Howard Payne.

Bien que ses débuts précèdent de quelques années notre période romantique proprement dite, John Howard Payne peut être considéré comme le premier auteur dramatique dont l'œuvre exprime les tendances qui domineront jusqu'aux environs de 1860. Mais alors que, après lui, le *romantic drama*, s'il emprunta toujours ses thèmes au passé et à d'autres pays que l'Amérique, pourra cependant être original, Payne est surtout un traducteur ou, au plus, un habile ouvrier d'art dramatique qui, avec des fragments empruntés à plusieurs pièces antérieures, arrive à faire une œuvre nouvelle ou du moins renouvelée. Son *Brutus* par exemple, dont la première représentation eut lieu à Londres en 1818, est, ainsi que Payne lui-même l'indique dans sa préface, dû en grande partie à sept tragédies anglaises ou françaises, parmi lesquelles figure le *Brutus* de Voltaire. Plus grand encore que le succès de ce drame en vers, fut celui d'une pièce qu'il fit jouer au théâtre royal de Covent Garden en 1824. Cette pièce intitulée *Charles II ou le Joyeux Monarque* est une traduction assez libre d'une comédie : *La Jeunesse de Henri V*, par Alexandre Duval, représentée au Théâtre-Français en 1806. Duval avait lui-même tiré son sujet d'une pièce plus ancienne : *Charles II, Roi d'Angleterre, en un certain lieu*, de Mercier. Pour des raisons politiques analogues à celles qui firent plus tard interdire par la censure royale la représentation de *Marion Delorme* de Victor Hugo, la censure impériale avait en 1806 exigé de Duval qu'il changeât le titre et le nom des personnages historiques de sa pièce. Duval avait donc substitué Henri V d'Angleterre à Charles II. En transportant la pièce sur la scène anglaise, John Howard Payne lui rendit son titre premier. Washington Irving qui était alors en Angleterre, et qu'une amitié d'enfance liait à Payne, suggéra à celui-ci quelques modifications destinées à satisfaire le goût du peuple anglais pour certains effets d'un comique un peu gros et tout machinal. C'est Irving qui eut l'idée de placer dans la bouche d'un personnage assez grotesque, le Capitaine Copp, une chanson populaire, d'une savoureuse verdeur d'expression. L'effet comique — et l'on reconnaît bien là l'humour d'Irving — n'est pas dû à la chanson elle-même, mais au fait que le chanteur obstiné est invariablement interrompu au moment où une rime inconvenante et très prévue va offenser l'oreille des auditeurs. Cette interruption plusieurs fois répétée eut un grand succès, et Charles Lamb, en

complimentant Payne, lui dit qu'il était obsédé par le refrain du Capitaine Copp et qu'il s'était infiniment diverti à voir le pauvre homme toujours empêché d'atteindre la fin de son couplet. Ce fut Payne, en effet, dont le nom seul figura sur les affiches et sur la première édition de la pièce, Washington Irving ayant tenu à ce que sa collaboration demeurât secrète. Parmi les modifications apportées par l'auteur à son modèle français, il faut citer l'introduction d'un élément lyrique : quelques strophes sentimentales, un duo, un bref récitatif qui, dans *Charles II* agrémentent plusieurs scènes, nous rappellent que l'œuvre la plus populaire et la plus durable de Payne n'est pas son œuvre dramatique. *Brutus* et *Charles II*, ses pièces les meilleures, sont presque oubliées aujourd'hui, mais dans tous les pays de langue anglaise *Home, sweet Home* confère au nom de cet Américain, qui passa la plus grande partie de sa vie à l'étranger, l'immortalité qui naît de l'association, dans l'esprit des hommes, avec un sentiment éternel.

Plus nettement représentatifs de l'influence romantique sur le théâtre américain — puisque l'œuvre de Payne fut presque tout entière destinée à la scène anglaise — sont les drames en vers de Robert Montgomery Bird. Ces drames qui furent écrits à la demande d'un acteur célèbre, Edwin Forrest, qui désirait se produire dans des rôles où son talent pourrait être mis constamment en valeur, montrent une maîtrise et une entente des effets scéniques, un sens du mouvement et de la progression de l'action auxquels la technique dramatique n'avait pas atteint jusque-là. Et ces drames, qui sont romantiques par leur sujet et leur atmosphère, par la complexité de leur action, ne laissent pas cependant de nous faire entendre, en dépit d'une inspiration qui ne prétend les rattacher en rien à la vie nationale, quelque chose des sentiments profonds, des convictions les plus fermes de la conscience américaine.

Dans les pièces de Bird, et surtout dans les deux qui sont les meilleures et furent, vers le milieu du dix-neuvième siècle, les plus populaires, on sent parfois passer un souffle démocratique, une aspiration vers la liberté ou une affirmation de la fraternité humaine qui, dans une affabulation où tous les incidents et tous les personnages sont attribués à d'autres temps et à d'autres pays, trahissent un américanisme qui n'est pas moins sincère, pour être involontaire. *Le Gladiateur*, écrit en 1831, et qui fournit à Edwin Forrest un des rôles les plus brillants d'une longue et triomphante carrière, est une peinture, très colorée et très librement interprétée, de la révolte de Spartacus. Le thème

central. autour duquel l'auteur a habilement disposé un thème sentimental et des épisodes d'un effet très grand à la scène, est celui de l'éternelle révolte des opprimés contre une tyrannie devenue insoutenable. Le goût moderne juge fastidieuses et solennelles les tirades véhémentes et trop sonores, la rhétorique des passages jadis les plus applaudis. Pour les apprécier encore, qu'on essaye de restituer à ces passages le sens qu'ils eurent autrefois pour des auditeurs à la conscience desquels le grave problème moral de l'esclavage commençait à s'imposer comme le plus important que la nation américaine avait jamais eu à résoudre. En dépit du romantisme, de sa couleur et de sa recherche adroite, mais trop évidente de l'effet théâtral, *Le Gladiateur* à travers la dénonciation du joug de fer que Rome imposait aux vaincus et aux esclaves, est la première expression dramatique — indirecte, il est vrai — des sentiments abolitionnistes qui, vingt-cinq ans plus tard, allaient dresser le Nord contre le Sud.

Le Changeur de Bogota que Robert Montgomery Bird écrivit trois ans plus tard — après avoir donné à Edwin Forrest un autre drame en vers, *Oralloosa*, où s'expriment la lutte de deux races et la haine impuissante des Incas pour leurs conquérants espagnols — a plus de charme, plus d'émotion vraie et moins d'émotion purement théâtrale que *Le Gladiateur*. Sa forme même, mélange de vers blanc et de prose, indique une conception plus souple, plus vivante, que ne dément pas son thème, qui est l'amour paternel. Partagé entre sa conception de l'honnêteté commerciale et son amour pour un fils préféré, le vieux changeur de Santa Fé de Bogota, Battista Febro, s'élève par le devoir et la douleur à une grandeur tragique. Ce drame si profondément humain doit sa couleur et son atmosphère romantiques au fait d'être situé dans l'Amérique du Sud, à une époque qui, vraisemblablement, est le dix-huitième siècle. Mais on ne trouve pas, dans *Le Changeur de Bogota*, des situations ou des allusions susceptibles d'être immédiatement transposées, par les spectateurs de l'époque, en termes de la vie nationale. A peine peut-on relever, dans l'opposition entre la notion chevaleresque de l'honneur castillan et le sens de l'honneur, plus humble mais non moins strict du changeur, quelque chose qui corresponde aux sentiments du peuple américain. C'est par ce qu'il exprime d'immuables vérités humaines que ce drame doit d'avoir, en somme, moins vieilli que la plupart des drames romantiques écrits aux Etats-Unis à la même époque, et peut-être faut-il aussi attribuer quelque chose de sa fraîcheur et de son intérêt persistants au fait que le décor, le costume, tout l'attirail pittoresque

et clinquant des reconstitutions historiques ou pseudo-historiques n'y occupent qu'une place insignifiante.

Au contraire, dans *Tortesa l'Usurier*, de Nathaniel P. Willis, et dans la *Francesca da Rimini*, de George Henry Boker, le décor, les somptueux costumes de la Renaissance italienne, qui charmèrent le public aux environs de 1860, donnent aujourd'hui à ces pièces l'air de sortir d'un magasin d'accessoires. Non pas qu'elles soient dénuées de mérite littéraire ou dramatique, mais leur valeur et leur portée sont à nos yeux singulièrement diminuées par ce que leur évocation du passé a de factice et de superficiel.

A l'époque de la Renaissance anglaise, l'Italie avait fourni à Shakespeare et à beaucoup d'autres auteurs dramatiques, un lieu à la fois réel et imaginaire, où l'amour et toutes les passions humaines pouvaient se révéler sous les formes les plus nobles, ou les plus effrénées. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, et lorsque le drame romantique devient la forme préférée du théâtre littéraire en Amérique, c'est dans une Italie vue à travers une imagination et une conception poétique bien différentes que sont situées les aventures du plébéen *Tortesa*, de *Francesca da Rimini*, ou encore de cette *Léonora*, l'héroïne d'un drame qui eut son heure de célébrité, en 1857. Le mirage de l'ardeur passionnée de la vie italienne, qui éblouissait les yeux et l'imagination des poètes élisabéthains ne jette plus, à travers l'Atlantique et à trois ou quatre siècles de distance, un éclat capable de transformer en des êtres palpitants de vie les figures évoquées des pages de l'histoire ou de la légende des pays latins. Ce qui nous apparaît sur la scène, ce sont seulement des personnages qui parfois réussissent à nous émouvoir, mais entre lesquels et nous, s'interpose toujours quelque chose qui nous interdit d'accorder à leurs sentiments, à leurs actions, la confiance implicite exigée de nous, lorsque le sortilège de l'illusion théâtrale s'exerce dans toute sa puissance. Il faudrait, pour que le charme opère, la divine spontanéité, le pouvoir irrésistible du génie dramatique, et nous ne trouvons là que de l'invention, de l'habileté, du talent.

C'est assez pour que *Francesca da Rimini*, par exemple, — sans conteste le meilleur drame romantique du théâtre américain — reçoive de nous à la fois notre admiration pour sa facture harmonieuse et l'aveu de notre déception. Comment ne pas regretter, en lisant cette pièce, que sa culture étendue, son incontestable don d'invention dramatique, aient suggéré à l'auteur un sujet que seul un grand, un très grand poète, pourrait oser

transposer à la scène ? Les quelques vers de Dante, immortalisant les amours coupables de Francesca et de Paolo, ont donné à cet épisode une telle intensité de suggestion que, désormais, toute présentation dramatique semble, en comparaison, froide et lente, et platement objective.

La dangereuse et implicite gageure qu'est le choix d'un tel sujet, ne nous empêche pas, cependant, de remarquer quelques traits où l'auteur a fait paraître de l'originalité et surtout une générosité, une délicatesse rares. Sans éluder la peinture de la passion, il lui donne une justification : Francesca, quand elle a vu Paolo pour la première fois, a cru qu'il était l'époux auquel elle était destinée. Elle l'a aimé dès le premier instant et se juge heureuse d'être contrainte, par la volonté de son père, d'épouser un Malatesta, ennemi héréditaire de sa race et de sa ville. Lanciotto, l'époux trahi, est de même justifié et absous par sa noblesse d'âme et par son offre généreuse de renoncer à la fiancée promise, lorsqu'il soupçonne la ruse à laquelle il doit le consentement de Francesca. Et plus encore que le duo passionné des amants — où d'ailleurs Paolo, avec ses remords et ses reproches, prend l'attitude assez peu avantageuse de l'Adam du *Paradis Perdu* après la faute — ce sont les plaintes de Lanciotto qui nous émeuvent :

Quelle infamie, ô Francesca, que j'ai aimée dès le premier regard ! Quel mal, ô femme, t'ai-je fait pour mériter cette injure ? Quel mal ai-je fait, si ce n'est de t'aimer dès que je te vis apparaître dans ma vie solitaire comme un messager angélique apportant la paix ? Et toi, ô Paolo, que pourrais-tu me dire ? Parle, comme tu le faisais si souvent, dans ton enfance, en mettant ton bras autour de mon cou qu'entourait un gorgerin d'acier. Parle, dis un mot, et laisse-moi redevenir moi-même !

Si *Francesca da Rimini* est l'œuvre la plus représentative et la plus brillante de la période où l'influence romantique domina la scène américaine, la comédie, depuis le succès du *Contraste*, n'avait cependant jamais été complètement abandonnée. Mais elle était bien vite devenue la reproduction grossière et mécanique de types aussi naïvement dessinés et recouverts d'une enluminure aussi crue que les scènes et les personnages de notre imagerie d'Epinal. *Jonathan*, le *Yankee* de la scène comique, changeait seulement de nom, au gré de chaque nouvel auteur, et s'appelait Jehediah Homebred, Solon Shingle, ou Deuteronomy Dutiful. Par la répétition de traits qui, la première fois, avaient été pris dans la vie réelle, il était devenu, quel que fût son nom, un personnage tout de convention, aussi artificiel que n'importe quel autre des types traditionnels

que l'on peut voir au théâtre, le père noble, le traître ou l'ingénue, par exemple, de notre mélodrame populaire.

D'autre part, la création des types nouveaux, aussi bien que le développement de la comédie de mœurs, étaient rendus très difficiles par l'immense étendue du pays, et la variété des conditions d'existence qui en résultait. Entre certains états récemment conquis sur la « prairie » ou la forêt, et les états du Nord et du Sud, les différences étaient telles qu'il était malaisé d'exprimer la vie nationale en termes reconnus par tous comme valables. Le « stage Yankee » survivait à la scène par la force de la tradition. Mais l'Amérique, au milieu du dix-neuvième siècle, avait depuis longtemps dépassé le cadre étroit des types « yankees ». Dans la masse fluide et complexe de la vie américaine, des caractères nouveaux apparaissaient, des tendances que la Nouvelle Angleterre n'avait pas connues et ne pouvait connaître. Avec les différences apportées par plus d'un demi-siècle, la meilleure comédie de mœurs écrite à cette époque reproduit donc le sujet dont *Le Contraste* avait donné le premier exemple. C'est la vie des milieux aisés de New-York, avec l'opposition qu'elle présente entre les tendances purement américaines et celles qu'apporte l'esprit cosmopolite.

Cette comédie que Mrs. Mowatt, en 1845, intitula *Fashion* — La Mode du Jour — était un peu en avance sur son temps en représentant New-York comme le principal centre de la vie sociale et mondaine en Amérique, mais les années qui allaient suivre justifiaient pleinement cette anticipation. Vers 1845, en effet, la primauté sociale, littéraire et artistique de New-York n'était pas encore complète, bien que sa position unique de belvédère d'où l'Amérique tourne ses regards vers l'Europe lui eût déjà donné le premier rang entre les grandes villes des Etats du Nord. Après avoir longtemps disputé à New-York la primauté en matière dramatique — depuis les jours lointains de la première tragédie américaine — Philadelphie se contentait d'une seconde place. Au point de vue social et intellectuel, Boston, capitale de l'Amérique puritaine, dirigeait encore la pensée et les lettres américaines. Mais tandis que Boston représentait l'Amérique fidèle à ses traditions, et un peu jalousement repliée sur elle-même, New-York était déjà le lieu par excellence de toutes les expériences sociales, le centre cosmopolite où étaient accueillis tous les éléments venus de l'étranger.

C'est ce que Mrs. Mowatt comprit, et c'est pourquoi, sans invraisemblance, elle put montrer à des spectateurs américains, un imposteur venu d'Europe dans un milieu américain, où le titre

dont il s'est affublé suffit à lui assurer l'accueil qu'on donne à un hôte honoré. Mrs. Mowatt en écrivant *Fashion*, trouva dans ses souvenirs et dans son expérience mondaine, le contraste entre les mœurs américaines et l'imitation maladroite de coutumes ou de modes étrangères, sur lequel elle fonda sa critique sociale.

Intelligente, et s'intéressant par-dessus tout aux choses du théâtre, Mrs. Mowatt, ayant été obligée pour sa santé de faire un voyage en Europe, avait passé plusieurs mois à Paris, et là, avait observé, avec le coup d'œil le plus sûr et le sens le plus juste des nuances de la vie mondaine, tous les usages qui, à son sens, donnaient aux relations sociales en France, une aisance, une simplicité et un charme incomparables. Quelques années après son retour en Amérique, des spéculations malheureuses ruinèrent son mari, et Mrs. Mowatt, tout en écrivant sous divers pseudonymes, des romans et des articles, donna des séances de lecture d'ouvrages célèbres et de déclamation. Le public américain appréciait beaucoup ces séances. On se souvient du succès qu'eut, quelque vingt ans plus tard, la tournée que Dickens fit en Amérique, pour lire à des auditeurs attentifs des passages de ses romans les plus goûtés. En 1845, Mrs. Mowatt devint célèbre, grâce à *La mode du Jour*, la meilleure comédie du théâtre américain depuis *Le Contraste*.

Mrs. Mowatt, qui connaissait fort bien le français, avait sans doute lu Molière. Et si vraiment américaine que soit sa comédie, on ne peut manquer d'y relever des traits qui, toutes proportions gardées et en tenant compte des différences essentielles d'atmosphère et de milieu, semblent avoir été inspirés par *Les Précieuses Ridicules*.

Comme Cathos et Madelon, Mrs. Tiffany, femme d'un riche commerçant de New-York, et sa fille Séraphina, sont entichées de belles relations, méprisent les gens de leur condition, rougissent de leurs origines et dépensent sans compter l'argent que Mr. Tiffany, un Gorgibus américain, s'évertue à gagner. Mrs. Tiffany se croit destinée à une brillante carrière mondaine; elle est sans culture et sans éducation, mais qu'importe? N'a-t-elle pas étudié en une semaine une brochure intitulée *Le français sans maître* et n'a-t-elle pas lu *La Science de l'étiquette*, du Comte d'Orsay, ouvrages inestimables grâce auxquels elle est désormais initiée « au langage des cours et aux usages mondains de l'aristocratie européenne ». On pourrait, à son sens, avoir vécu des années à l'étranger et n'en savoir pas plus.

Les deux précieuses ont un salon où elles ont l'ambition de recevoir, avec les gens les plus distingués de New-York, les étrangers

titrés que la curiosité de voir le monde ou le désir de faire un riche mariage attirent en Amérique. Un des habitués du salon de Mrs. Tiffany est Mr. Tennyson Twinkle, un poète moderne qui, bien que l'auteur ne nous en dise rien, est certainement un arrière-petit-fils de l'Oronte du *Misanthrope*. Comme son illustre aïeul, il brûle de faire admirer un petit poème qu'il a composé, — n'étant pas de ceux qui jugent que le temps ne fait rien à l'affaire — en quatre minutes et demie. La pierre de touche du mérite d'un poète, déclare-t-il, est la rapidité avec laquelle il compose. Mais son poème est écouté d'une oreille distraite, car Mrs. Tiffany attend la visite du Comte Jollimaître. Celui-ci n'a qu'à paraître pour éclipser tous les autres invités, et pour répondre comme il sied aux politesses dont l'accable la maîtresse de la maison, il lui dit tout net ce qu'il pense de la vie américaine, Mrs. Tiffany l'avertit qu'en Amérique on suit en tout les modes de Paris.

Ah! Madame, s'écrie-t-il, nos modes sont aussi vieilles que si elles dataient du déluge, quand vous autres Américains avez la prétention de les découvrir. Vous retardez, Madame, et combien!

Tant de désinvolture dans la réplique remplit d'aise le cœur de Mrs. Tiffany, et encouragé par ce premier succès, le Comte Jollimaître, Mascarille d'un monde où les hommes ne portent plus l'épée et ne se vantent plus de leurs exploits militaires, mais de leurs relations aristocratiques, continue d'éblouir l'assistance en citant les noms de ses amis les plus intimes, le Duc de Wellington, le Comte d'Orsay et bien d'autres encore. Au milieu de la réception que le Comte embellit de sa présence, arrive un parent de M. Tiffany, un vieux propriétaire rural, vêtu comme un paysan aisé. Mrs. Tiffany pense mourir de honte, d'autant plus que Jollimaître ne se fait pas faute de railler.

Quel est donc ce personnage? Est-ce un des aborigènes du pays? A quelle tribu indienne appartient-il et porte-t-il avec lui son tomawauk?

Comme Mrs. Tiffany ne répond rien, c'est le vieux bonhomme qui réplique, en levant son gourdin, et le Comte s'esquive, crainte d'être bâtonné.

Jollimaître décide Séraphina — et sans trop de peine — à s'enfuir avec lui. Des raisons personnelles lui font, dit-il, préférer un mariage secret, qu'on rendra public aussitôt la cérémonie terminée. Mais Séraphina, en quittant la maison paternelle, a oublié d'emporter ses bijoux. Elle revient les chercher au moment où le vieux parent de M. Tiffany, aidé d'une jeune cousine,

a percé à jour les mensonges de Jollimaître. Le soi-disant comte est un valet. Il n'est pas encore le mari de Séraphina et son imposture n'aura point causé de dommages aux Tiffany, si la mère et la fille, après un instant de confusion, retirent de l'aventure une leçon bien nécessaire de sagesse et de simplicité.

Il y a dans *Fashion* et surtout dans les scènes où paraît Mrs. Tiffany, un entrain, une spirituelle malice qui, sans jamais avoir l'âpreté de la véritable satire, portent juste et atteignent leur but. Le comique qui, même dans les scènes les plus franchement écrites pour appeler le rire, reste en deçà du grotesque et de la bouffonnerie, résonne parfois avec un accent plus grave. Si les prétentions, les minauderies de Mrs. Tiffany, son empressement quand le comte lui fait l'honneur d'accepter ses invitations, ne visent qu'à amuser le public, la pièce révèle aussi un dessein plus sérieux. Lorsque M. Tiffany reproche à sa femme ses dépenses folles et l'accuse de le mener à la ruine, l'inconscience de Mrs. Tiffany donne au désespoir du pauvre homme une intensité qui élève un moment la pièce au ton de la haute comédie :

Vous voulez donner un bal, s'écrie le malheureux, le moment est bien choisi, puisque je suis à la veille de déposer mon bilan.

— Raison de plus, riposte Madame, si je donne un bal, personne n'aura l'idée de soupçonner un désastre. Dans une crise pareille, donner un bal est une mesure nécessaire pour sauver votre réputation et raffermir votre crédit. Je ferai comme Mrs. Honeywood...

Et M. Tiffany l'interrompt :

— Comme Mrs. Honeywood qui a donné un bal la veille du jour où son mari s'est suicidé ! Vous avez donc bien envie de me pousser à suivre son exemple !

On s'attendrait à une protestation. Mrs. Tiffany donne la mesure de sa raison et de son cœur, en quelques mots décisifs :

— Monsieur Tiffany, je vous prie de cesser vos allusions à cette déplorable affaire. Le noir est, à mon avis, une couleur qui sied très mal aux femmes et, de plus, il est certain que j'ai toujours fait tout mon possible pour vous faire plaisir.

Dans une pareille scène, si les personnages n'arrivent pas encore à la plénitude de vie, à la richesse de sentiments et d'attitudes qui feraient d'eux des figures inoubliables, du moins devons-nous reconnaître que leur silhouette, si elle est tracée un peu sommairement et à grands traits, l'est d'une main sûre.

Il arrive souvent aux œuvres qui s'inspirent des mœurs d'une époque, que le temps, si elles sont assez fortes pour lui résister, opère en elles avec un travail inévitable de destruction, une sorte

de reconstruction ou de révélation. C'est ainsi que, d'une part, une Mrs. Tiffany, une Séraphina, ignorantes, prétentieuses, incapables de reconnaître dans la fatuité et les propos d'un Jollimaître, une insolence de valet, sont des types que la société américaine d'aujourd'hui ne présenterait plus à l'étude d'une Mrs. Mowatt du vingtième siècle. L'intention satirique de l'auteur à l'égard de ses deux héroïnes s'est évaporée avec les années et nous ne jouissons plus désormais que de la verve comique qui, en 1845, n'était qu'un moyen de présenter une critique.

Au contraire, les parties les plus graves de la comédie, celles où se dégagent, avec ses conséquences immédiates, la morale de l'aventure, prennent à nos yeux un relief et une signification que le public d'autrefois ne voyait pas si clairement en elle. Les personnages qui n'apportaient alors que le contraste nécessaire pour mettre en valeur l'absurdité et les folies de Mrs. Tiffany, sont devenus pour nous intéressants par eux-mêmes. Le laborieux Tiffany, qui succombe à la peine, accablé sous les continuelles demandes d'argent de sa prodigue moitié ; le vieux propriétaire Trueman, avec son admiration des coutumes et de la simplicité d'antan, pouvaient sembler aux premiers spectateurs des figures un peu ternes et un peu ennuyeuses. Aujourd'hui, ils s'éclairent d'un jour nouveau. Car nous voyons dans *Fashion*, avec les ridicules qui furent son objet primitif, une peinture inconsciemment et cruellement véridique de certains aspects de la famille américaine. Chez les Tiffany, la division des rôles est nettement établie : au mari, la tâche de gagner l'argent qui permettra à Mrs. Tiffany de devenir une femme à la mode. Mais une fois les chèques signés, qu'il retourne bien vite à son bureau et à ses affaires. De son côté, Mrs. Tiffany considère comme son unique devoir de gaspiller en réceptions, en dépenses somptuaires qui flattent sa vanité, les sommes qu'elle exige avec l'âpreté d'un créancier. On mesure aussi dans cette peinture de la société américaine des grandes villes, la distance qui sépare le monde masculin, où les affaires emplissent toutes les pensées, du monde féminin où le travail est transformé en luxe, en loisirs, en succès mondains. Cette vie sociale tel que l'auteur de *Fashion* la voyait et l'a dépeinte donne à la pièce la valeur d'un témoignage qui, pour être présenté avec le grossissement de la manière comique, n'en est pas moins sûr. A mesure qu'ils se rapprocheront de la vie contemporaine, le roman et le théâtre américains apporteront au jugement implicite de Mrs. Mowatt une corroboration éclatante. Telle nouvelle de Henry James, *La Pension Beaurepas* par exemple, nous fera voir — avec la subtilité pénétrante d'une vision

psychologique qui n'a jamais été égalée — une famille américaine qui pourrait être la famille Tiffany voyageant en Europe, vers 1890. Et *Fashion*, cette pièce si vivante et d'une vérité si durable, revêt un charme plus grand pour être, à une époque où le théâtre américain s'écartait de la vie nationale, un retour à la réalité et à l'observation directe. Ce que valent encore cette observation et la brillante technique dramatique de la meilleure comédie américaine écrite au milieu du dix-neuvième siècle, fut prouvé en 1924, quand *Fashion*, revenant après quelque cinquante ans d'éclipse sur les scènes de New-York, fut jouée plus de deux cents fois et applaudie comme au jour où l'auteur et l'œuvre étaient ensemble acclamés par les spectateurs de 1845.

(A suivre.)

L'Herédité et la Variation

Cours de M. F. MOREAU,

Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

IV

Les méthodes d'étude de la variation.

Il est de connaissance banale qu'il n'y a pas deux êtres vivants qui se ressemblent absolument : les enfants ne ressemblent pas exactement à leurs parents, les enfants issus des mêmes père et mère, on dit les enfants d'une même fratrie, ne se ressemblent pas entre eux. De même il n'y a pas dans un arbre deux rameaux, deux feuilles, deux cellules qui soient identiques.

Ces différences qu'on observe entre des êtres vivants, qui présentent par ailleurs de nombreux caractères communs, entre les organes qui se correspondent dans un même individu, reçoivent le nom de variations.

Indiquons dans un cas concret divers exemples de variations.

On connaît de nombreuses sortes de Pois cultivés. Il en est de grande taille, qui sont des plantes grimpantes et qui, s'attachant aux supports du voisinage, appellent, dans la culture, le secours de rames ; ce sont des Pois à rames. D'autres sont des formes de taille plus petite, naines ; aussi, elles se maintiennent dressées sans le secours d'aucun support ; ces formes naines sont avantageuses, en ce qu'elles dispensent de l'emploi de rames ; souvent, elles fleurissent autant que les formes de grande taille, de telle sorte qu'elles sont très productives ; on les appelle des Pois nains.

A un autre point de vue, on sépare, parmi les Pois, des sortes dans lesquelles la gousse reste tendre en vieillissant, charnue, succulente, fondante ; on peut consommer la gousse et la graine ; ce sont des Pois mange-tout. Au contraire, il est des formes chez lesquelles la paroi de la gousse se durcit, devient parcheminée, impropre à la consommation ; la graine seule figure sur nos tables ; on appelle ces Pois, Pois à écosser.

Il est des Pois mange-tout et des Pois à écosser parmi les Pois nains comme parmi les Pois à rames, de telle sorte que la classification :

Pois mange-tout, à rames,
 Pois mange-tout, nains,
 Pois à écosser à rames,
 Pois à écosser nains,

offre un cadre dans lequel prennent place toutes les sortes de Pois. Celles-ci sont fort nombreuses.

Elles diffèrent en particulier les unes des autres par les caractères de la graine, dont la forme peut être ronde ou, par compression, dans les sortes où des graines naissent nombreuses dans une gousse exiguë, cubique; leur couleur peut être verte, vert-bleu, bleue, blanche. Les graines peuvent encore varier de taille selon les sortes; pour la table, on préfère les Pois à petites graines qui sont plus tendres: toutefois les graines plus grosses ont l'avantage de pouvoir être plus rapidement écosées; les graines assez grosses sont préférées pour les conserves de petits pois; les sortes à graines très grosses, qui ne sauraient figurer sur une table bien servie, sont réservées pour faire des purées. Les graines des Pois peuvent encore servir à séparer des sortes, par leur composition, selon qu'elles sont plus ou moins riches en sucre, les sortes à graines sucrées étant les plus appréciées.

Les diverses variétés de Pois diffèrent encore par les caractères des gousses: leur forme est droite, en serpette, en corne de bélier; leur taille varie avec les sortes, qui se distinguent encore par la facilité avec laquelle les gousses s'ouvrent sous la pression du doigt lorsqu'on les écosse et par l'importance des cordons ligneux qui forment les « fils » des gousses, indésirables dans les Pois mange-tout.

La productivité est un caractère important, variable avec chaque sorte; on la désire aussi grande que possible. Il est des sortes chez lesquelles les fleurs ne se font pas toutes à la fois, de sorte que les gousses et les graines ne sont pas mûres en même temps; ces sortes sont appréciées par le propriétaire d'un petit jardin qui peut espacer sa récolte sur plusieurs semaines et satisfaire au souci de ne pas faire paraître les pois trop fréquemment sur la table. D'autres sortes, au contraire, forment avec régularité leurs fleurs, puis leurs gousses et leurs graines, toutes à la fois; elles sont appréciées dans la culture maraîchère, qui peut ainsi ne faire qu'une seule cueillette, un seul transport au marché, et qui donne satisfaction au désir de la clientèle, de prolonger la période de consommation des pois, en cultivant des sortes plus précoces et d'autres plus tardives.

Voilà quelques-uns des caractères les plus importants des variétés de Pois, du moins ceux auxquels s'intéressent le plus le

jardinier qui les cultive et le consommateur. Elles diffèrent encore par la couleur des fleurs, l'abondance et la nuance du feuillage, et maints autres caractères qui laissent le producteur et le consommateur indifférents. Les autres plantes cultivées nous offriraient des exemples semblables de variations.

Les variations sont de nature très diverse. Toutefois, dans leur ensemble très disparate, on peut grouper en deux catégories les caractères qui sont atteints par elles.

Les uns sont faciles à distinguer, se laissent aisément définir, s'opposent les uns aux autres. Ainsi, une plante est glabre ou poilue, annuelle ou bisannuelle, panachée ou non, épineuse ou inerme, mâle ou femelle, résistante aux maladies ou très susceptible. On appelle de tels caractères des caractères absolus. Les plantes qu'ils séparent sont faciles à décrire et à distinguer.

Au contraire, il est des caractères d'une autre nature, qui sont des caractères variables par essence ; on les dit des caractères fluctuants. Une plante est plus ou moins haute, une graine plus ou moins lourde, une fleur a un nombre plus ou moins grand de sépales, de pétales, d'étamines ou de carpelles, un fruit a plus ou moins de graines, une graine est plus ou moins riche en amidon ou en sucre. Ce sont des caractères de plus ou de moins. Quand on les exprime, il reste toujours une certaine hésitation quant à leur degré : une feuille est dentée, échancrée, dit-on, mais elle peut l'être plus ou moins ; tout un vocabulaire, d'ailleurs imprécis, exprime ce caractère : on dit que les feuilles sont denticulées, dentées, pennatilobées, pennatiséquées. La couleur du feuillage est verte, mais toute une nomenclature est utilisée pour en exprimer la nuance ; on parle de vert pâle, vert pré, vert clair, vert pomme, vert foncé, vert épinard, vert jaune, vert glauque, vert bleu ; tous les intermédiaires existent entre les cas qui correspondent à ces désignations.

Très fréquemment, ces caractères s'expriment pas des nombres. Tels arbustes ont de 0 m. 50 à 1 m. ; telles fleurs possèdent de 3 à 7 pétales ; telles graines pèsent de 5 à 10 décigrammes.

Même lorsqu'il n'y paraît pas au premier abord, on peut en général exprimer le degré d'un caractère fluctuant par un nombre. Ainsi, un organe est plus ou moins poilu ; nous pouvons dire combien de poils il présente par millimètre carré ; une feuille est panachée ; nous pouvons mesurer la surface atteinte par la panachure.

Les nombres qui représentent les degrés des caractères fluctuants oscillent entre certaines limites ; pour avoir une idée exacte de l'intensité du caractère il faut considérer de nombreux individus, les mesurer, en faire l'étude statistique.

Toute une partie de la biologie s'occupe de ce travail de mesure des caractères fluctuants, on l'appelle la biométrie ; elle est la statistique de la biologie.

Dans la difficulté d'exprimer les caractères fluctuants, on indique souvent les limites de leur variation. Par exemple, on dit que les fleurs de Ficaire ont un nombre de pétales variant de 6 à 12, que les fèves ont de 2 à 3 cm., que les feuilles de la Clématite ont de 3 à 7 folioles, les fleurs du Réséda, de 15 à 20 étamines. Ces nombres marquent l'amplitude de la variation et ne constituent qu'une première indication. Elle ne saurait nous suffire. Si on nous dit que le plus pauvre de nous possède 1 fr., que le plus riche dispose d'une somme de 1 million, nous retenons ces nombres comme un premier renseignement que nous chercherons à compléter par d'autres données. Nous serions intéressés par la connaissance de notre fortune moyenne. Nous additionnerons les fortunes de tous, et, en divisant la somme par le nombre des possesseurs, nous obtiendrons notre fortune moyenne, soit la moyenne arithmétique de nos fortunes vraies, soit encore la fortune que chacun de nous recevrait si nous consentions à mettre nos fortunes en commun et à les répartir entre nous d'une manière égale.

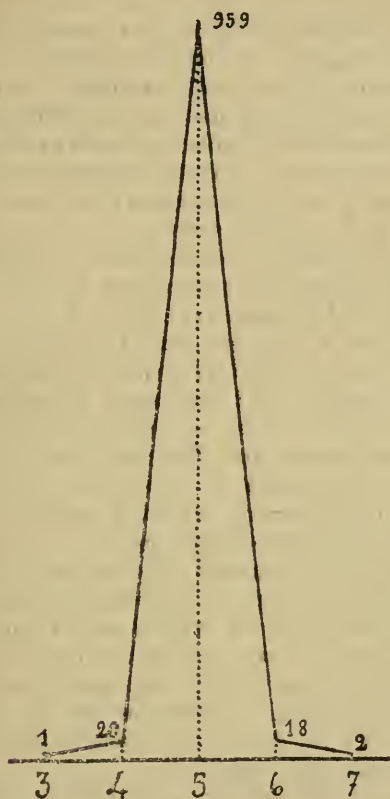
Cette valeur moyenne, jointe à la connaissance de l'amplitude de leur variation, constitue un élément de connaissance non négligeable de nos fortunes. Mais sommes-nous tous à peu près également riches, la plupart d'entre nous disposant d'une fortune moyenne, ou bien notre fortune totale est-elle presque en entier entre les mains de quelques privilégiés, tandis que la plupart des autres demeurent dans la pauvreté ? Vous voyez l'intérêt de rechercher comment nos fortunes se répartissent entre nous, combien, par exemple, ont de 1 fr. à 100.000 fr., combien de 100 000 à 200.000, combien de 200.000 à 300.000, etc., combien enfin de 900.000 à 10.000.000, chiffre de la fortune du plus riche de nous.

Ce sont ces mêmes méthodes qu'emploie la biométrie.

Supposons que nous voulions étudier la variation du caractère nombre des sépales, dans les fleurs des Renoncules de l'espèce *Ranunculus repens*.

Nous nous procurons de nombreuses fleurs, aussi nombreuses que possible, non choisies parmi les plus belles, les plus grandes, les plus épanouies, mais retenues au hasard ; nous en réunissons 1.000 par exemple. Nous cherchons celles qui ont le moins de sépales : elles en ont 3 ; puis celles qui en ont le plus : elles en possèdent 7 ; 3 et 7 sont les valeurs extrêmes du caractère envisagé. La différence 7-3 représente l'amplitude de ses variations.

Si on compte tous les sépales de ces 1.000 fleurs, nous en trouvons 5.000 ; elles étaient 1.000 ; la valeur moyenne du nombre de leurs sépales est donc de 5 ; 5 est la moyenne du caractère étudié.



Polygone de variation du nombre des sépales des fleurs de Renoncules. (Les classes, définies par le nombre des sépales, sont portées en abscisses ; les fréquences, ou nombres de fleurs correspondant à chaque classe, sont portées en ordonnées.)

Certaines Renoncules ont plus de 5 sépales, d'autres en ont moins de 5, d'autres enfin en ont exactement 5 ; l'étude statistique nous apprend que 1 fleur a

3 sépales ;	1 fleur a
4 sépales ;	20 fleurs ont
5 sépales ;	959 fleurs ont
6 sépales ;	18 fleurs ont
7 sépales.	2 fleurs ont

1, 20, 959, 18, 2, sont les fréquences, et on dit qu'on a distribué ces fleurs en classes de 3, 4, 5, 6, 7 sépales. Une classe renferme plus de fleurs que les autres, c'est la classe de fréquence 5; on l'appelle le mode.

La lecture du tableau précédent nous renseigne sur les variations du caractère fluctuant : nombre des sépales des Renoncules. Mais la consultation d'un tableau est aride; les résultats ne se lisent pas d'un coup d'œil sur une liste de nombres; on ne les compare pas aisément avec d'autres qui sont exprimés de la même manière. Aussi remplace-t-on avantageusement le tableau précédent par une figure, un graphique qui exprime la même chose et qu'on construit de la manière suivante.

Sur une droite horizontale, on dispose des points équidistants, dont chacun représentera pour nous une des classes que nous avons tout à l'heure distinguées; écrivons leur nom auprès du point correspondant à chacune d'elles : 3, 4, 5, 6, 7 sépales.

En chacun de ces points, élevons une verticale et donnons-lui une longueur qui représente la fréquence de la classe correspondante. Joignant les extrémités des verticales ainsi tracées, nous obtenons une ligne brisée, une ligne polygonale, qui représente les résultats du tableau qui a servi à la construire. Un tel graphique s'appelle un polygone de variation ou une courbe de variation, ou encore une courbe de fréquence.

Bien plus lisible que le tableau qu'elle traduit, la courbe de variation nous montre, d'un coup d'œil, comment les fleurs des Renoncules se répartissent en classes par rapport au caractère considéré. La classe 5 sépales, qui est le mode, correspond au sommet de la courbe; la plupart de nos fleurs ont donc un nombre moyen de sépales; au contraire, très peu possèdent des nombres différents et surtout les nombres extrêmes de sépales; les fleurs aberrantes sont rares.

En outre, la courbe de variation peut être utilisée pour comparer au point de vue du nombre de sépales les fleurs de nos Renoncules et celles d'une autre espèce, celles de Renoncules de même espèce mais provenant d'une autre localité, celles de Renoncules de la même espèce, de la même localité, mais développées dans d'autres conditions, par exemple en année sèche ou en année humide.

On voit donc pratiquement quel sera le travail du biométricien.

On se procure des lots abondants du matériel à étudier; au moins 100 échantillons sont pris au hasard dans la population totale. On se garde bien de les trier. S'il s'agit de graines, on ne

choisit ni les plus grosses, ni les plus lourdes ou les plus jolies ; on en prend une poignée de 100, sans faire un choix ; s'il s'agit d'épis de blé, on ne choisit pas ceux qui s'élèvent au-dessus des autres, comme plus faciles à recueillir ; on ne les élimine pas non plus ; on réunit au hasard les épis de toute une poignée ; veut-on étudier en biométricien les feuilles du Houx, on se garde de ne récolter que les feuilles les moins épineuses, ou les feuilles périphériques d'un accès plus facile.

Un lot de 100 individus étant isolé, on pratique les mesures ; on réunit les individus en classes. On construit un tableau, puis on en traduit les résultats sous la forme d'une courbe. On utilise cette dernière.

C'est un travail considérable, rebutant. Les procédés que nous venons d'indiquer ont été appliqués un grand nombre de fois à l'étude de caractères fluctuants très variés ; la taille et le poids d'un individu ou d'un organe, le rendement d'une récolte, le nombre des organes qui se correspondent dans un même individu, par exemple le nombre des nervures des feuilles, le nombre des pièces qui constituent une fleur, le nombre des graines dans les fruits, la teneur de ces graines en amidon, en sucre ou en huile etc. La plus formidable enquête qui ait été faite sur les caractères fluctuants a utilisé des documents recueillis par des militaires, des gendarmes ; ils sont relatifs aux variations de la taille et du poids des jeunes gens d'une vingtaine d'années, que, dans un grand nombre de pays, et depuis longtemps, on soumet à un examen physique en vue de leur incorporation dans l'armée. Les gendarmes qui, lors des conseils de révision, se livrent à la mensuration des conscrits, font de la biométrie sans le savoir. Grâce à eux, nous possédons une très riche documentation sur les caractères de la taille et du poids, au moins dans la partie masculine de nos populations. Ces documents ont été surtout utilisés par l'anthropologiste belge Quételet ; aussi les courbes que construisent les biométriciens portent-elles souvent le nom de courbes de Quételet.

On les appelle encore courbes de Galton, du nom de Sir Francis Galton, petit-fils de Darwin, qui a consacré de longues études à l'hérédité et s'est beaucoup servi de ce genre de représentation des variations des caractères fluctuants.

Très souvent, les courbes obtenues affectent la forme générale d'une cloche renversée ; aussi les nomme-t-on souvent courbes en cloche.

Elles répondent à celles que les mathématiciens appellent courbes de Gauss. De telles courbes interviennent dans les ques-

tions de hasard. Ainsi, considérons le jeu d'enfant désigné sous le nom de jeu de billard : c'est un plan incliné, sur lequel des clous sont disposés en quinconce ; des billes, qu'on laisse rouler sur le billard à partir du milieu de son bord supérieur, sont heurtées par les clous et, après une marche capricieuse qui se fait au hasard, elles parviennent dans des cases placées à la partie inférieure du plan incliné. Si on joue un assez grand nombre de parties sans retirer les billes, elles dessinent une courbe de fréquence de la chute des billes dans chaque case ; cette courbe est une courbe en cloche. Le degré d'un caractère fluctuant obéit aux mêmes règles que les phénomènes soumis au hasard ; beaucoup de phénomènes biologiques se décident de la même manière que les chutes d'une pièce de monnaie du côté pile ou du côté face.

Les courbes de fréquence se rencontrent encore dans les questions relatives aux erreurs. Ainsi, un gendarme mesure la taille de 1.000 conscrits ; les nombres qu'il obtient servent à la construction d'une courbe dont la forme est celle des courbes en cloche. Imaginez qu'on fasse mesurer un conscrit par 1.000 gendarmes. Aucun gendarme n'est infallible ; les erreurs qui seront commises dans les mesures varieront avec l'habileté de chacun d'eux et ces variations se laisseront exprimer par une courbe de la même nature que la précédente. Aussi les courbes des biométriciens s'appellent-elles courbes des erreurs.

Courbes ou polygones de variation, courbes ou polygones de fréquence, courbes de Quételet, courbes de Galton, courbes du hasard, courbes des erreurs, courbes en cloche, courbes de Gauss sont donc des expressions synonymes par lesquelles nous désignons les courbes qui représentent la variation des caractères fluctuants.

Résumons-nous. La variation est ; elle atteint des caractères absolus, d'une facile définition, et des caractères fluctuants, plus difficiles à définir. Nous avons vu comment on y parvient néanmoins par l'étude statistique de populations étendues et par la construction de courbes de variation. Nous sommes maintenant en mesure d'aborder l'étude des lois de l'hérédité.

(A suivre.)

L'Évolution des Villes

Cours de M. Marcel POËTE,

Professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

IV

. Le cadre géographique : la ville sur le chemin.

(Suite.)

Au XVI^e siècle, la route a commencé à revêtir son aspect moderne. On la voit, en France, entrer dans l'ère monarchique dont elle deviendra l'une des constructions caractéristiques, comme, au temps de la puissance de Rome, les voies romaines. Sous le règne de Henri II, le pavage y apparaît et aussi la bordure des arbres. En outre, des perfectionnements ont rendu les véhicules plus pratiques. L'usage de ces derniers est plus répandu. Les carrosses à l'italienne, les coches çà et là détachent leur masse pesante sur la voie, qu'il faut rendre propre à cette circulation. Même des services de transport en commun entre divers points naissent. On voyage. De cette animation routière, la ville, qui, au fond, est un phénomène de route, ne saurait manquer de ressentir les effets. De fait, le XVI^e siècle marque pour elle, en général, un tournant d'évolution. L'étranger dépose en elle le germe de l'avenir.

Sully, Colbert mettent sur la route leur vigoureuse empreinte. Celui-ci est aidé par les intendants dont l'œuvre sera parachevée au XVIII^e siècle par le corps des ingénieurs des ponts et chaussées. « Pour les chemins, c'est une chose extraordinaire que leur beauté — écrit M^{me} de Sévigné en 1687 — on n'arrête pas un seul moment ; ce sont des mails et des promenades partout, toutes les montagnes aplanies, la rue d'enfer un chemin de paradis, mais non, car on dit que le chemin en est étroit et laborieux et celui-ci est large, agréable et délicieux. Les intendants ont fait des merveilles. » En un temps où s'effectue la centralisation monarchique, le système routier français se crée, avec Paris comme

centre. Un tel système à la fois marque et accroît la force de rayonnement de la capitale royale. Il est l'image d'un nouvel ordre urbain, instauré dans l'État organisé. La carte de Cassini, au XVIII^e siècle, est un merveilleux outil pour situer la ville dans le réseau routier. Joignez-y la *Liste générale des postes de France*, publiée annuellement depuis 1708 jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et l'*Indicateur fidèle* de Michel et Desnos, dont les éditions se sont succédé de 1764 à 1785 et qui forme un atlas de cartes routières très commode pour connaître les liaisons urbaines.

On peut calculer le temps qu'il faut pour se rendre d'un lieu à un autre et cela aide à préciser l'action de la route sur la ville. La réduction de ce temps, autrement dit l'accélération des moyens de transport, est à observer du même point de vue. Une carte peut être dressée à cet égard, sur le modèle par exemple de celle que contient l'*Album de statistique graphique* du Ministère des Travaux publics (année 1900). Et la vitesse est variable, selon qu'il s'agit des grandes routes menant de Paris aux frontières et auxquelles sont réservées les diligences, ou des autres routes : ainsi la durée du voyage de Paris à Mézières, par la diligence, et de Paris à Montdidier, par un véhicule différent, était la même, c'est-à-dire de deux jours, au XVIII^e siècle. Il y a là un moyen d'établir, à une date donnée, une hiérarchie des voies de passage par rapport à la cité qu'elles desservent.

De même les villes, en se rapprochant les unes des autres par suite des progrès réalisés dans les modes de transport, voient leurs actions et réactions réciproques se modifier. Il n'est, pour se rendre compte de la différence des relations qui doit s'établir ainsi entre elles et avec le pays intermédiaire, que de comparer au chemin de fer la diligence qui, vers la fin du XVIII^e siècle, mettait, en été, pour aller de Paris à Rouen, un jour, de Paris à Bordeaux, six jours, et de Paris à Aix en Provence, onze jours. Que dire des communications téléphoniques qui suppriment toute distance ? Comment n'en résulterait-il pas, pour les villes, des effets différents de ceux que produisaient les anciens liens routiers ? S'agit-il des marchandises, il faut aux rouliers, pour les transporter de Lyon à Paris, au XVIII^e siècle, une quinzaine de jours.

Le réseau organisé de nos voies d'eau remonte pareillement au XVII^e siècle. Le premier canal établi entre deux bassins fluviaux, celui de Briare, qui relie la Loire à la Seine, a été ouvert en 1642. De grands ensembles sont conçus, puis se réalisent au long des âges. Il y a un vaste effort de coordination nationale, une inter-pénétration générale, qu'exprime la voie d'eau comme la voie

de terre et d'où la cité française de l'ère monarchique inaugurée par la Renaissance tire une part de son caractère. Sur les voies d'eau, suivons le sillage des bateaux chargés de marchandises, des coches où se détache la silhouette des voyageurs et abordons avec eux au port où la ville fluviale a sa vie attachée autant et plus même qu'aux portes du rempart, points de pénétration urbaine des voies de terre. Encore ici le voyage est long : le coche d'eau, qui, au XVII^e siècle, fait le service de Sens à Paris, part de la première de ces villes, le mardi, à neuf heures du matin, pour arriver, le jeudi, à cinq heures du soir. à Paris d'où il repart le samedi, à neuf heures du matin, pour être de retour à Sens seulement le mardi, à neuf heures du matin. Ainsi la vie reste à un rythme lent, et la cité, en général, reflète cet état de choses.

Suivons, sur la mer immense, le sillage des nefs voyageuses qui tracent le grand chemin mondial dont Londres, après Amsterdam au XVII^e siècle, tire, au XVIII^e siècle, un essor particulier. Dans la partie de la Grande-Bretagne qui est la plus rapprochée du continent et par conséquent la plus accessible à la circulation générale, une voie romaine franchissant la Tamise, à l'endroit du London Bridge, fait naître, sur la rive gauche de ce fleuve, en un endroit sis hors des bas niveaux marécageux et en outre producteur d'eau potable, la cité de Londres, au pied de laquelle une tache de bateaux met l'animation d'un port, au point de passage de la route, mère de l'agglomération par son croisement avec le chemin fluvial. Et tout de suite le marchand caractérise cette cité. C'est un marché que la mer le fleuve et la terre alimentent. Sur cette même rive, à l'ouest, près d'une abbaye, le château de Westminster est la résidence du roi, devient ainsi le noyau d'un peuplement local et se trouve relié à la cité par la route du Strand, au bord de laquelle la demeure royale fait pousser des habitations de personnages de la Cour. Sur la rive droite, un faubourg, Southwark, se forme à l'orée du pont.

Le port, qui bénéficie de la marée remontant la Tamise, explique le caractère de la cité, où se dresse, depuis la fin du XII^e siècle, le Guildhall. Ses relations avec les Flandres, où il exporte la laine anglaise et d'où lui vient le drap, le rattache à la vaste économie d'échange des foires de Champagne et de Brie, outre qu'il est ouvert au commerce allemand, normand et bordelais. Le XV^e siècle voit se manifester l'action des *Merchant Adventurers* et se nouer les liens avec Anvers. Au début du XVI^e siècle, la draperie anglaise a remplacé, dans le grand commerce, celle des villes des Flandres. En ce siècle, les premières compagnies

de commerce pour les pays lointains viennent développer encore l'activité du port qu'est par essence Londres.

Un plan de cette ville, au XVI^e siècle, nous montre son unique pont, la Cité avec son rempart, la région sise à l'est de cette dernière est celle située au sud de la Tamise à peine formée ; dans la direction de Westminster, seuls sont habités les bords du Strand, tandis que le carrefour de Charing Cross apparaît avec sa croix ; des traces d'accensement ou de lotissement sont apparentes sur la rive gauche, du côté du pont, d'où part un grand chemin se dirigeant vers le nord. Au XVII^e siècle, le West-End accentue ses traits originels, dus à la résidence royale : il s'offre comme la région du luxe, de l'élégance et de la vie mondaine. Un Français, à la date de 1666, vante « la place du Commun-Jardin » située dans le faubourg de Westminster et qu'il compare à notre place des Vosges servant alors de cadre à la société brillante dans la capitale française. Il décrit « la promenade du Cours », qui a lieu à Hyde-Park et à laquelle il préfère toutefois celle du Cours-la-Reine, à Paris. Poursuivant la comparaison, il ajoute : « On descend [de carrosse] quelquefois, au retour, à Saint-James, qui tient lieu de Tuyleries. »

Dans cette région occidentale, où les *parks* étalent leur somptueux manteau de verdure, des domaines seigneuriaux se muent en demeures agréables, groupées notamment en *squares* et destinées à satisfaire les besoins d'habitation de la ville grandissante, tandis que, du côté opposé, sur cette même rive gauche, l'East-End met sa tache naissante d'humble vie et de misère, sous la forme d'un faubourg né du voisinage du port et où habitent matelots et ouvriers. Ainsi se manifestent les contrastes économiques dans les effets produits par la grande voie des échanges sur la ville qui lui doit sa croissance. Cependant l'acte de navigation de 1651 est venu développer de façon considérable la marine anglaise, et le rôle maritime de Londres s'amplifie d'autant. En arrivant vers cette ville, après avoir remonté la Tamise, « on ne voit, des deux costez (est-il signalé en 1666), qu'ateliers de navires et tout fourmille de charpentiers qui en bâtissent ».

Cette même année, en septembre, un formidable incendie se répandit à travers la Cité, qui était bâtie en bois et dont il consuma les quatre cinquièmes. Un plan de reconstruction, qui portait la marque de l'art urbain classique, fut dessiné par Christophe Wren. Mais, comme il advient souvent en pareil cas, l'emprise du passé fit en général renaître les anciens tracés de rues. Tard venue dans l'exploitation coloniale, l'Angleterre allait fonder, au XVIII^e siècle, à la suite de ses guerres contre la France, son

immense empire d'outre-mer. Londres devient ainsi, en ce siècle, la métropole du monde. La création de la Banque d'Angleterre en 1694 marque les débuts de la prééminence financière de cette ville, au détriment d'Amsterdam. La Cité est une puissance mondiale. Un marchand dans la Cité a l'orgueil d'un citoyen romain. L'anglomanie dont se teinte la vie de Paris, au temps de Louis XVI, est un rayon de la gloire anglaise. Et celle-ci s'étale dans le port de Londres, au-dessous du vieux pont, port immense — écrit Grosley en 1770 — et « qui, par la prodigieuse affluence de bâtimens de toute espèce qui y abordent ou en partent sans cesse pour toutes les parties de l'univers et par le nombre d'hommes employés au service de ces bâtimens, forme une ville considérable ». A la fin du siècle, des docks sont édifiés pour emmagasiner les marchandises venues des diverses parties du monde et qui, de là, sont réexportées partout. Une ville qui est l'entrepôt du monde, le grand centre de distribution marchande : tel s'offre à nous Londres, à travers les brouillards de la Tamise.

Un nouveau pont, celui de Westminster, a été construit en 1750. D'autres viendront, de 1815 à 1820, multiplier les points de passage d'une rive à l'autre. La Révolution et l'Empire, en dressant l'Angleterre contre la France, ont encore grandi la puissance anglaise. L'anglomanie réapparaît dans le Paris de la Restauration et de Louis-Philippe. La révolution industrielle, qui s'est produite en Angleterre vers la fin du XVIII^e siècle, a mis, du reste, ce pays singulièrement en avance sur les autres. Londres garde son hégémonie commerciale, qui ne commencera à être atteinte que vers la fin du XIX^e siècle, moment où d'autres ports entreront en scène. Ainsi l'histoire de cette cité se résume, du commencement à la fin, en une histoire de route, doublée toutefois de celle de la puissance anglaise. On l'a dit avec raison (et une telle remarque pourrait s'appliquer aussi à Paris) : « Londres est plus qu'un produit géographique : c'est l'abrégi de l'Angleterre et le sommaire de sa civilisation. » On aura une idée de sa prodigieuse force d'expansion, en observant que le noyau originel, la Cité, ne couvre guère qu'un mille carré et qu'à la date de 1907, le *Metropolitan London* mesure 700 milles carrés, peuplés de sept millions d'habitants.

La route, nous la retrouvons au XIX^e siècle dans son rôle fécond, du point de vue urbain. Voici qu'en France, elle nous apparaît avec la hiérarchie du premier Empire, dont il convient de tirer parti pour la connaissance des liens routiers des villes : routes impériales, routes départementales, auxquelles s'ajoutera, à dater de 1833, le réseau vicinal qui ramifiera jusqu'au fond des campagnes l'action

de la voie de passage. Durant la première moitié du siècle, le réseau des canaux s'est accru de plus de trois mille kilomètres. On voyage plus vite : alors que la diligence mettait deux jours pour se rendre de Paris à Troyes en 1788, elle ne met plus que dix-neuf heures en 1826 et quinze heures en 1848. On voyage aussi davantage : l'impôt du dixième sur le prix des places dans les voitures publiques, qui rapportait environ deux millions de francs au commencement de la Restauration, rapporte 5.600 000 francs en 1829 et 9 500.000 en 1846. Il y a donc plus d'allées et venues par rapport à la ville.

Mais les chemins de fer interviennent, marquant dans l'évolution urbaine une date essentielle. Paris, déjà centre du système routier, devient, en 1842, le centre du réseau des voies ferrées et va grandir d'autant. Des villes en effet tireront leur essor de cette nouvelle voie de passage qui sera, pour d'autres, au contraire, une cause de déclin. Ainsi, Dijon, situé sur de grandes lignes, en aura tout bénéficié, tandis que Besançon, sis à l'écart, en souffrira. Bref, la carte des chemins de fer sert à expliquer le destin des villes, sur lesquelles les voies ferrées agissent, par l'intensité même de leur courant de circulation, plus fortement encore que les voies ordinaires. De nouveaux débouchés s'ouvrent à l'activité économique. Sur les traits du caractère et de la physionomie de la ville, la grande industrie accentue son empreinte. On produit plus et on consomme davantage. Le commerce se développe. Le bien-être se répand. Une liaison humaine, telle qu'il n'en a jamais existé auparavant, se produit. Une économie plus vaste que celle qui a pour cadre la nation se discerne. Les champs se rapprochent de la ville et une certaine uniformité de vie tend à s'établir. Les proportions des choses s'amplifient : il n'est que de considérer ce que représentent, par rapport au passé, comme ordre de grandeur, les compagnies de chemins de fer. Il y a une tendance générale à la concentration. Le siècle a trouvé son maître : la machine, qui anime la voie ferrée, comme elle met dans l'usine le bourdonnement de la ruche. L'exode vers la ville principale en est démesurément accru et, pendant que celle-ci grossit, la petite ville, privée, par le chemin de fer, de la fonction économique qu'elle remplissait entre la campagne et la cité importante, s'éteint peu à peu. Puis, la grande ville ayant crû considérablement, la voie ferrée agit pour la décongestionner et favorise l'exode des citadins vers la banlieue. Au mouvement centripète primitif, par rapport à la ville, succède donc un mouvement centrifuge.

Est-ce à dire que le rail ait tout fait ? Certes non. Son action

s'est combinée avec celle d'autres facteurs, qui précisément ont procuré au chemin de fer son aliment. Tout tient à tout dans l'existence d'une cité. La substance économique, c'est-à-dire le produit des terres ou celui de la mine ou de l'usine, l'objet sorti de l'atelier du fabricant, ou encore les matières premières venues de loin et traitées sur place ou réexportées, en d'autres termes l'activité industrielle ou commerciale propre à une ville, le mouvement des affaires de celle-ci, même son activité en général de quelque ordre qu'elle soit : voilà ce qui rend le rail efficace. Ce n'est pas simplement parce qu'il existe que les gens de la campagne vont se fixer à la ville, c'est parce qu'en même temps une double force agit sur eux ; l'une qui les chasse des champs et l'autre qui les pousse vers la cité, du fait des conditions de vie qui règnent ici et là. Disons seulement, à propos du chemin de fer, qu'il y a eu action et réaction : si les ressources offertes par un site urbain ou par le cadre géographique sont déterminantes, la voie ferrée les développe singulièrement. Constatons, en outre, que celle-ci, rien que par son passage, a fait surgir de terre des villes, dans des pays neufs, ainsi au Canada.

Il n'est pas non plus inutile d'observer que, si une telle voie a quelquefois violenté la nature et lui a imposé par exemple le tracé que marque le Gothard ou le Simplon, elle a, d'autres fois, épousé la direction de grands chemins qu'avaient jadis foulés les pas d'êtres humains bien différents de ceux qui peuplent les wagons. Ainsi la ligne ferrée de Paris à Nîmes qui, en se croisant avec celle de Lyon à Bordeaux, a contribué efficacement à la prospérité de Clermont-Ferrand sis au point de croisement, représente une direction générale de voie de pèlerinage. D'anciens chemins de Saint-Jacques se sont mués en voies ferrées, tels celui de Nîmes à Toulouse par Montpellier, Béziers, Narbonne et Carcassonne et celui de Paris à Bordeaux par Orléans et Poitiers.

L'établissement des chemins de fer a amené un déplacement de la circulation, sans toutefois qu'on puisse dire que ceux-ci ont tué les routes. Il faut, à cet égard, distinguer entre celles de ces dernières qui s'allongent parallèlement à la voie ferrée et celles, au contraire, qui rayonnent vers les gares. Si celles-là, au moins jusqu'au moment où l'automobile s'est répandu, ont souffert de la concurrence du chemin de fer, celles-ci par contre ont conservé leur vitalité.

La gare intervient désormais comme point vital dans la ville. N'est-ce pas par elle que cette dernière se trouve rattachée au reste du monde ? N'est-ce point par là que s'introduit dans l'organisme urbain le ferment étranger, germe d'évolution ? Elle joue le

rôle, mais combien amplifié ! de l'ancienne porte de ville. Elle est, au même titre que le fleuve dans la cité fluviale d'antan, la « mère nourrice ». Elle approvisionne la ville en objets de consommation de toutes sortes, elle lui apporte des nouvelles, des éléments de vie intellectuelle ou morale, le grand souffle du dehors qui la tonifie. Ce paysage de fer et de fumée dont s'encadre le vacarme des trains est le fond sur lequel se dessine le progrès. La gare est-elle à quelque distance de la ville, celle-ci tend aussitôt à la rejoindre. L'avenue de la gare est l'un des traits de la cité contemporaine. Elle se présente souvent, ainsi à Montluçon, comme un lieu de promenade pour la population. De belles voies, comme le boulevard de Strasbourg à Paris, s'allongent dans l'axe de la gare qui forme ainsi un fond de tableau urbain dans la note de l'art baroque et au même titre que l'Intendance, par exemple, dans la ville provinciale du XVIII^e siècle ou tel autre édifice de l'âge classique. Et cette assimilation est à elle seule un enseignement. De même que jadis la porte de ville a donné naissance au faubourg, la gare constitue un noyau de peuplement : hôtels, restaurants, cafés, etc... trouvent là un terrain d'élection.

Le chemin de fer a déplacé dans la ville les courants de circulation, engourdi les routes qui vivifiaient les quartiers qu'elles atteignaient, donné aux anciennes portes du rempart l'aspect éteint du passé, fait disparaître ou transformé des industries locales ou certains commerces qu'avait suscités la vie routière d'antan. On ne saurait attacher trop d'importance à l'établissement du chemin de fer dans la ville dont on étudie l'évolution. Il faut relever les conditions de cet établissement, les raisons et les effets du tracé de la première ligne et de celles qui ont suivi, la situation de la gare par rapport à la ville et ce qui en a déterminé le choix, les compétitions de quartiers que ce dernier a fait naître, l'accélération de la vitesse des trains, le mouvement des voyageurs et des marchandises.

La vapeur a agi aussi sur la voie d'eau. La navigation à vapeur sur les fleuves, aux Etats-Unis, peut servir à marquer une étape de l'évolution urbaine dans ce pays. Quant à la voie maritime, on appréciera les effets des progrès de la navigation sur elle, en observant que si, vers la fin du XVIII^e siècle, Franklin avait mis quarante-deux jours pour se rendre d'Amérique en Europe, il ne fallait plus, vers 1830, que vingt-quatre jours en moyenne aux bateaux à voiles pour aller de New-York en Angleterre, tandis qu'aujourd'hui, par les grands paquebots à vapeur, on effectue en moins d'une semaine la traversée. Toutefois, l'emploi de la vapeur dans les transports maritimes et fluviaux n'a pas eu, pour les

villes en général, des conséquences aussi étendues que celles qu'ont entraînées les chemins de fer : la voie et son point de contact avec l'agglomération urbaine n'ont pas été déplacés, comme dans ce dernier cas.

Ce que nous offre par contre essentiellement la voie que sillonnent les bateaux audacieux, dans l'immensité de la mer, c'est ce qu'on peut appeler la ville au bout du chemin, bien plus c'est la floraison des villes au bout de ce chemin dont l'action se fait directement sentir à travers tout un continent. Les États-Unis et le Canada vont nous montrer dans ce rôle urbain la voie maritime. Il faut partir de l'exploitation coloniale de cette dernière, à la suite de l'ouverture de l'Atlantique aux nefs aventurières. Il faut aussi observer le mouvement continu d'émigration d'Europe dans l'Amérique du Nord. Des villes-colonies poussent, qui font songer à celles que les Grecs semèrent jadis sur les bords du Pont-Euxin, en Sicile et dans l'Italie méridionale. On les voit naître sur la côte américaine de l'Atlantique, où se sont constituées, au xvii^e siècle, des colonies anglaises qui, ayant conquis leur indépendance en 1783, s'organisent en une fédération de treize États. En 1790, quatre villes seulement de ces États dépassent le chiffre de 10.000 habitants, les plus importantes étant Boston et Philadelphie. Cette dernière, alors capitale des États-Unis et la plus peuplée, avec 42.000 habitants, avait été fondée en 1682, sur le type du tracé en damier, entre l'embouchure du Schuylkill et la Delaware, et semble avoir eu déjà, au commencement du xviii^e siècle, près de 12.000 âmes ; elle en comptait, en 1920, 1 823 000. La proportion de la population urbaine, par rapport à la population rurale, dans le Massachusetts, était de trois pour cent, à la fin du xviii^e siècle.

Ce temps marque les débuts de la progression américaine à l'ouest des monts Alleghany, vers le Mississipi. Les villes de rivières, à l'intérieur du continent, commencent à détacher çà et là leur silhouette, dans cette étendue immense, et leur destinée est étroitement liée au cours d'eau qui les a attirées sur ses bords. C'est Cincinnati, que baigne l'Ohio et qui date de l'année 1787. C'est Louisville, sis en un endroit où cette même rivière forme des rapides, ce qui en fait soit un point d'arrivée, soit un point de départ pour la navigation et prédestine donc la localité à un rôle commercial. Celle-ci a pris naissance sous la forme d'un fort, accompagné d'un hameau, puis est devenue, en 1778, *town*, a bénéficié, à dater de 1811, de la navigation fluviale à vapeur, enfin a ajouté, à partir de 1870 environ, à son caractère de place de commerce, celui d'une grande cité industrielle. Au point

où l'Ohio se forme par la réunion de deux rivières, est Pittsburgh, la gigantesque cité métallurgique, qui nous apparaît à sa naissance, au milieu du XVIII^e siècle, sous l'aspect d'un fort auprès duquel se groupent quelques habitations. Ajoutons telle ou telle ville des affluents de l'Ohio telle que Nashville, sur le Cumberland River qui se jette dans l'Ohio un peu avant le confluent de ce dernier avec le Mississippi. Cette localité, centre naturel de distribution commerciale, naît dans l'hiver de 1779 à 1780, forme un *borough*, puis est érigée en *town*, en 1789

Le Mississippi nous offre, à son embouchure, la Nouvelle-Orléans et, vers le milieu de son cours, Saint-Louis, situé vers le confluent du grand affluent de droite de ce fleuve, le Missouri, et jouissant dès lors d'une admirable position centrale. Les origines de la colonisation à Saint-Louis remontent à l'année 1763 ; en 1780, on y comptait une centaine de maisons de pierre et 800 habitants environ, presque tous Français. La ville a passé par plusieurs étapes dont la première est caractérisée par le commerce des pelleteries et fourrures, qui a prédominé jusque vers le milieu du XIX^e siècle. Vers 1822, elle commence à bénéficier de relations commerciales avec Santa Fé, sis du côté des montagnes Rocheuses et qui se rattache au grand commerce avec le Mexique. Une autre étape d'évolution urbaine est marquée par la navigation à vapeur qui, dès 1817, existait vers la Nouvelle-Orléans et qui, de 1830 à 1860 environ, a régné dans le destin de Saint-Louis. Une troisième étape est celle correspondant à l'établissement des chemins de fer, dont la concurrence cause, à partir de 1865, le déclin rapide de la navigation à vapeur. Ainsi l'exploitation de la situation géographique de la ville varie, selon les progrès de la science, appliqués aux moyens de transport. Saint-Louis s'adapte à ces nouvelles conditions d'existence et entre dans l'ère du développement industriel qu'a précédé, ici comme ailleurs, le développement commercial. A la date de 1903, cette ville était vivifiée par vingt-trois grandes lignes de chemins de fer. Elle avait, en 1920, 773 000 habitants.

Tournons maintenant les yeux vers le nord du bassin du Mississippi : nous allons voir entrer en scène les villes de ces autres voies de passage que sont les lacs. C'est, sur le bord sud-est du lac Erié, du côté du lac Ontario, Buffalo, qui, d'une part, est le point d'aboutissement oriental d'un système de voies navigables long de 1.610 kilomètres et marque, d'autre part, l'extrémité occidentale d'une vaste dépression, s'étendant dans la direction de l'Atlantique. Cette ville, qui date du début du XIX^e siècle, comptait, vers 1865, 100.000 habitants, en 1900, 352.000, et, en

1920, 506.000. A la date de 1912, elle était atteinte par dix-sept lignes de chemins de fer. Cité-entrepôt, elle draine vers l'est les immenses ressources de la région des Grands Lacs, dont elle constitue notamment le principal port pour le blé. C'est, sur la rive méridionale du lac Erié, Cleveland, grand marché du fer, grand centre industriel, avec 797.000 habitants en 1920. C'est Detroit, sur les bords du Detroit River et vers l'endroit où cette rivière aboutit au petit lac Saint-Clair qu'elle relie au lac Erié, au sud, et au lac Huron, au nord. Son origine est dans le fort qu'éleva là le Français Antoine de La Motte-Cadillac, en 1701. L'ouverture, en 1828, d'une route de Detroit au lac Huron se rattache au développement de cette ville. Celle-ci, qui comptait 2.227 habitants en 1812, en avait 994.000 en 1920. Son industrie, son caractère de marché agricole ont servi sa croissance.

Dans l'éveil de la région des Grands Lacs à la vie urbaine, il y a des étapes : l'une est représentée par la navigation à vapeur qui a commencé sur ces lacs en 1818 ; une autre correspond à l'ouverture, en 1825, du canal de l'Erié, reliant ce lac, près de Buffalo, à New-York, par l'Hudson River. Ce canal fit perdre notamment à Philadelphie sa suprématie et causa la grandeur de New-York, devenu la porte gigantesque du continent américain, ouverte sur les Grands Lacs et le Mississipi. La prépondérance de cette cité s'établit entre 1825 et 1850. Avec l'établissement des chemins de fer, ses rivales semblèrent devoir reprendre de l'avantage sur elle : Boston et Philadelphie étaient déjà reliées depuis plusieurs années, par le nouveau mode de transport, la première de ces villes à l'Hudson et la seconde à l'Ohio, lorsque la voie ferrée rattacha, en 1851, New-York à Albany. Mais peu d'années après, une semblable liaison était établie entre New-York et Buffalo. Puis, une convergence de lignes de chemins de fer vint servir les intérêts de ce grand port de l'Atlantique. New-York, qui comptait, en 1790, 33.000 habitants, en avait 5.620.000 en 1920. Ses barrières d'eau, c'est-à-dire l'Hudson River et l'East River, ont contribué à la congestion urbaine. La ville a débordé au delà. Le pont de Brooklyn, commencé en 1872 et achevé en 1883, a été suivi de plusieurs autres jetés sur l'East River. A la date de 1915, sous ce cours d'eau, s'étendent en outre quatre tunnels, tandis que trois autres s'allongent sous l'Hudson. Hoboken, Jersey City, Newark (39.000 habitants en 1850, 414.000 en 1920), Paterson sont, à l'ouest de l'Hudson, un prolongement de New-York.

Les conséquences du percement du canal de l'Erié se font sentir, dans la région des Grands Lacs, par le commencement de la

croissance de Buffalo, tandis que de nouvelles villes voient le jour. C'est, en 1830, Chicago, sur le bord sud du lac Michigan, dans l'étroite dépendance de la grande voie des Grands Lacs et dans une admirable position au centre de l'immense plaine américaine si riche en produits ; aussi cette cité nous apparaît-elle, à la date de 1908, au contact de vingt-sept lignes de chemins de fer, et compte-t-elle, en 1920, 2.702.000 habitants. En 1833, c'est Grand Rapids qui naît entre les lacs Érié et Huron à l'est, et le lac Michigan à l'ouest, à la suite de l'immigration déterminée par l'ouverture du canal de l'Érié. Son premier stade a été agricole, puis est venue en 1848 l'ère industrielle, en attendant qu'en 1858 les chemins de fer interviennent à leur tour. A l'année 1834 remonte Milwaukee, sur la rive occidentale du lac Michigan, à l'embouchure du Milwaukee River. Son essor commercial, dû à son port, date de 1859. Sa population, qui était de 20.000 habitants en 1850, avait atteint le chiffre de 457.000 en 1920. Sa situation dans un pays de culture y a notamment fait prospérer l'industrie de la brasserie. D'autres villes des lacs s'offrent à nous. Racine, à l'embouchure du Root River dans le lac Michigan, a été fondé en 1843 ; il a débuté en 1853 dans l'activité industrielle. Oskosh, au débouché du Wolf River dans un petit lac sis à l'ouest du lac Michigan, date de 1850.

Duluth et Superior se dressent en face l'un de l'autre, à l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Subitement, ils ont émergé à la suite de la découverte, dans le Minnesota, de mines de fer considérables dont l'ouverture a eu lieu en 1884. Ces deux villes sont ainsi devenues les points d'arrivée du minerai, amené par le chemin de fer et transporté de là sur des bateaux dans les usines de l'Est, par la voie des Grands Lacs. C'est cette grande voie, unie à l'exploitation minière du sol, qui a fait leur fortune. Duluth, petit groupement né d'une station de trappeurs qui avait attiré le commerce des fourrures, voit sa population croître, passer de quelques milliers d'habitants à 33.000 en 1890, 53.000 en 1900, 78.000 en 1910, 98.000 en 1920. On y compte, en 1912, quatorze lignes de chemins de fer. Son site, accidenté, est moins favorable à un développement urbain que celui de Superior qui s'étend en plaine. Mais son port, qui est excellent et a une capacité énorme, est plus près des mines. Aussi cette ville, dans la rivalité qui s'est instituée entre elle et Superior, a-t-elle pris de l'avance sur cette dernière, qui ne comptait que 40.384 habitants en 1910 et 39.671 en 1920. Sa prospérité ainsi établie, tend à s'élargir dans le sens commercial, en fonction du développement de l'Ouest américain. Bien plus, le minerai à traiter sur place lui ouvre les horizons d'un

avenir industriel. Le destin de Duluth reste commandé par sa position sur cette artère maîtresse de communication humaine que forme l'ensemble des Grands Lacs. Superior, qui jouit également d'un bon port, date de 1853 ; la moitié de son industrie, à la date de 1913, était représentée par la minoterie.

A ce même ensemble peuvent se rattacher les villes jumelles Minneapolis et Saint-Paul, sur le haut cours du Mississipi et dont la première doit son développement aux Falls of Saint-Anthony, auprès desquelles sont groupés les moulins qui transforment en farines les céréales des fécondes terres de culture de cette région. Le sol et le chemin servent à expliquer les villes de la colonisation américaine. On peut l'observer pareillement plus à l'ouest, dans la région comprise entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses. Là, la progression urbaine s'exprime notamment par les villes situées sur le Missouri et telles qu'Omaha, Saint-Joseph et Kansas City. La destinée de cette dernière cité se rattache à un coude brusque, du nord à l'est, que fait, à cet endroit, le Missouri, ce qui obligeait, pour le trafic vers le sud-ouest, en particulier pour le grand commerce avec le Mexique par Santa Fe, à quitter là la voie d'eau afin de prendre la voie de terre : d'où le développement de Kansas City, sis au point de jonction de ces deux modes de transport et qui, en outre, a bénéficié de sa situation au confluent du Kansas River et du Missouri. Lorsque les chemins de fer eurent causé la décadence de la navigation à vapeur, cette ville devint un nœud de voies ferrées. Elle est un centre de commerce agricole. Sa population, qui était de 56.000 habitants en 1880, atteignait le chiffre de 324.000 en 1920.

La ville au bout du chemin s'allonge indéfiniment vers l'ouest. Si l'on observe la position successive des centres de la population, de l'industrie ainsi que de la production du maïs et du blé, aux États-Unis, de 1850 à 1900, on remarque que tous ces centres se sont déplacés de l'est à l'ouest, quoique à des degrés divers. Le centre de la population de ce pays qui, en 1790, était à environ 37 kilomètres à l'est de Baltimore, se trouvait, en 1900, dans l'Indiana. Alors qu'en 1790, toutes les villes importantes étaient sur la côte de l'Atlantique, en 1840, sur les dix plus grands centres, huit se trouvaient sur l'Atlantique et deux sur les rivières de l'intérieur, en attendant qu'interviennent à leur tour, dans cette répartition, les Grands Lacs, enfin le Pacifique.

(A suivre.)

Les Stendhaliens avant Stendhal

Cours de M. Pierre MOREAU,

Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

IV

La « Chasse au Bonheur ».

« Conquérir est notre destinée », — si les contemporains de Valmont voulaient entendre à la scène leur orgueilleuse devise, traduite en vers sonores et en proverbes bien frappés, il leur suffirait d'aller applaudir une des tragédies qui eut le plus de succès au cours de ce siècle parce que ce siècle s'y reconnaissait : le *Mahomet* de Voltaire. Certes, cette pièce est une satire du « fanatisme », ou, pour mieux dire, des fondateurs de religion ; le poète a voulu y dénoncer la théocratie. Mais si les hommes de ce temps l'écoutaient avec tant de plaisir, n'est-ce point qu'ils y trouvaient un manuel de l'ambition sans frein ? Ce Mahomet est parent du Sylla de Montesquieu. Les stendhaliens de demain ne se laisseront pas de l'applaudir : « à peu de jours de distance », Obermann ira l'entendre trois fois, interprété par trois acteurs différents (1) ; Bonaparte, qui n'aime pas le Sylla de Montesquieu, n'aime pas ce Mahomet ; et pourtant il le lit, il le fait représenter devant lui en 1808 à Erfurt, il le corrige à Sainte-Hélène ; il déclare : « Mahomet était un grand homme » (2)... Voltaire, tout en condamnant le fanatisme, a enseigné le ressort puissant qu'une forte volonté peut y trouver.

Diderot, dans des pages que ses contemporains ne purent pas lire, traduit aussi l'ambition de ses contemporains. Son *Neveu de Rameau*, par exemple, est la plus truculente et la plus pittoresque image d'un monde qui fera la Révolution : « Que je vive encore une quarantaine d'années, s'écrie le Neveu de Rameau en 1762. Rira bien qui rira le dernier. » Il ne se trompe que de dix ans. Stendhal devait admirer cette prophétie. L'art même de

(1) Senancour. *Obermann*, lettre, 34.

(2) *Campagnes d'Égypte et de Syrie*, 1847.

Diderot s'accordait à ses propres principes d'écrivain. Sa fameuse théorie des « petites circonstances », des « petits faits vrais », qui prêtent à un récit son caractère de réalité, Diderot l'avait énoncée avant lui, et l'avait pratiquée. Parsemez votre récit, avait-il dit, « de *petites circonstances* si liées à la chose, de traits si simples, si naturels et toutefois si difficiles à imaginer que vous serez forcé de vous dire à vous-même : Ma foi, cela est vrai, on n'invente pas cela (1). » Et, pour donner aux figures leur vivante individualité : « Que l'artiste, ajoutait-il, me fasse apercevoir au front de cette tête une cicatrice légère, une verrue à l'une de ses tempes, une coupure imperceptible à la lèvre inférieure ; et, d'idéale qu'elle était, à l'instant cette tête deviendra un portrait. » Ne croirait-on pas lire quelques lignes d'*H. B.* ? Stendhal, qui se plaît à emprunter des exemples à *Jacques le Fataliste* (2), à transcrire des pensées de Diderot (3), fait invinciblement songer à Diderot ; au lendemain de sa mort, un article du *National* (4) l'appelait « le seul homme à qui Diderot, de nos jours, eût volontiers serré la main ». Et Balzac, à son tour, se souvenait du *Neveu de Rameau* quand il faisait parler, en verveuses tirades, son « stendhalien » Vautrin.

La fin du XVIII^e siècle a connu des Vautrin, qui s'appelaient Faublas ou Valmont. mais qui s'appelaient aussi Beaumarchais, Mirabeau... Un orage se préparait, dans cette atmosphère électrique. Aucun moment de notre histoire morale qui soit plus curieux, plus pathétique, aux yeux d'un Stendhal, que cette date de 1789 où « on avait affaire à un peuple corrompu par la monarchie Pompadour, Dubarry et Richelieu » (5) ; et aucun tableau qui nous explique mieux Stendhal lui-même que celui des trois âges de cette génération : de ses aspirations exaltées avant la tempête, — de son déchaînement dans la tempête même, — de ses désillusions et de ses dégoûts quand la tempête se fut calmée.

*
* *

Avant la tempête, — ce fut, d'abord, le mal de Saint-Preux, le mal de Werther, la colère des âmes passionnées, contre une société par laquelle elles se croient opprimées, la suite de Prevost, de Jean-Jacques, de Baculard d'Arnaud ; ce fut un Loisel de Tréogate définissant l'amour romantique, et déjà l'amour sten-

(1) Diderot, *Œuvres*, édit. Assézat, t. V, p. 276, 277.

(2) Stendhal, *De l'amour*, I, 37.

(3) *Ibid.*, frag. divers, n° 108.

(4) 1^{er} avril 1842, signé Old-Nick (E. D. Forgues).

(5) *Vie de Napoléon*.

dhalien, « l'amour inquiet, ardent, exalté, celui qui mène impétueusement au malheur et même au dégoût de la vie, à travers les contrariétés, les plaisirs, les peines et les enchantements » ; ce fut « le jeune d'Olban », de Ramond, prenant la suite du jeune Werther ; ce furent les sentiments vagues, les passions sans objet, un héros de Loaisel avouant : « Mon cœur se consumait de désirs sans que ces désirs eussent un objet déterminé. Enfin, je mourais victime lente de ma sensibilité, qui faute d'aliments, se dévorait elle-même » (1) ; ce furent des âmes qui se repliaient sur elles-mêmes, opprimées par la vie médiocre, blessées par la société, des vies désaxées, des existences en marge ou en désarroi, un Sébastien Mercier s'écriant avant René : « Accourez, tempêtes... », une M^{me} de Châtenay sentant tout « s'exalter en elle », lisant au lieu de dormir, quelquefois se levant agitée et écrivant un journal de faits et de réflexions ; un Thiébault, — qui deviendra le général Thiébault (2), — achevant sa jeunesse dans une agitation exaltée, à laquelle les batailles prochaines donneront un glorieux emploi ; un Senancour ou un Benjamin Constant s'épuisant en incertitudes amères (3). Ce furent des déclassés, des « Neveu de Rameau » qui ressemblent déjà à des « Julien Sorel » ; ce furent des imaginations qui s'évadaient loin du monde moderne, vers des Amériques idéales, ou vers d'élyséennes antiquités, où l'individu avait toute sa force, et la nature tous ses droits (4) ; ce furent des apologies des réfractaires, des révoltés, des bagnards, des esquisses de Jean Valjean, des échos du *Goetz de Berlichingen* de Goëthe, surtout des *Brigands* de Schiller ; enfin ce furent, auprès d'exaltés qui voulaient « vivre leur vie », d'autres exaltés qui renonçaient à vivre, parce que la vie n'était pas à la taille de leur ambition. Les suicides furent à la mode ; et, par exemple, on trouva, le jour de Noël 1773, suicidés dans un cabaret de Saint-Denis, deux dragons de vingt ans, dont l'un avait écrit cette lettre singulière, — vrai document de l'âme d'une époque : « A M. de Clérac, officier des dragons du régiment de Belzunce : Je crois vous avoir dit plusieurs fois, dans nos conversations, que mon état actuel me déplaisait : cet aveu était sincère, mais pas exact. Je me suis examiné depuis plus sérieusement, et j'ai reconnu que ce dégoût s'étendait surtout, et que

(1) Ainsi finissent les grandes passions. 1787, t. I, sur Loaisel v. Baldensperger : *Revue de philologie française et de littér.*, 1901. — D. Mornet : *Le sentiment de la nature...* et *Revue d'histoire littéraire*, 1909. — Estève : *Ibid.*, 1912.

(2) *Mémoires du général baron Thiébault*, Revue hebdomadaire, 1894.

(3) Daniel Mornet, *Le romantisme au XVIII^e siècle*.

(4) V. Louis Bertrand, *La fin du classicisme et le retour à l'antique...*

j'étais également rassasié de tous les états possibles, des hommes, de l'univers entier, de moi-même... Adieu, mon cher lieutenant ; soyez constant dans votre amour pour Saint-Lambert et pour Dorat. Du reste, voltigez toujours de fleur en fleur, et continuez d'enlever le suc de toutes les connaissances et de tous les plaisirs (1). »

Les dégoûts ou les exaltations de cette « fin de siècle » se sont traduits dans quelques figures originales. L'une des plus étonnantes est celle de cet aventurier, homme d'affaires, diplomate, écrivain à l'occasion, qui prêta sa verve à Figaro et sa grâce au comte Almaviva. Stendhal est tout plein des pensées de Beaumarchais (2) et de ses aventures (3) ; et il fait une place, à côté de Valmont et de don Juan, à ce charmant Almaviva qui mène une si vive « chasse au bonheur » et qui passe si vite de l'appétit à la satiété.

La petite bourgeoise de l'île Saint-Louis, « enfant de la Seine », qui rêve au même moment devant « les tableaux mouvants du Pont-Neuf », et qui laisse errer à travers « le grand espace » son « imagination vagabonde et romantique » (4), Manon Phlipon qui deviendra M^{me} Roland, est bien différente de Beaumarchais ; et elle est bien différente aussi de Stendhal. A lire ses *Mémoires*, dont Stendhal faisait ses délices, à la suivre le long du Cours, sous les arbres, éclairée par le couchant qu'elle contemple ; à la voir dans son « habit léger, frais, très simple », emportant pour tout bagage « les Odes de Rousseau, un volume de Corneille », gagner l'avenue de Meudon, s'arrêter chez une laitière, jouir de la douceur des champs, d'une âme qui n'envie rien aux plaisirs rustiques de Trianon ; surtout à assister à ses effusions religieuses, à ses lectures de saint Augustin, de saint François de Sales, « l'un des plus aimables saints du Paradis » (5) - comme l'on se sent loin d'Henri Beyle ! On comprend malaisément le culte que celui-ci professait pour cette généreuse figure : sans cesse, il cite ses *Mémoires* (6) ; il est charmé de ses raisonnements de petite fille, de son orgueil puéril (7), il est transporté d'admiration pour

(1) Correspondance de Grimm. Janvier 1774. Edit. Tourneux, t. X, p. 341. — C'est dans cette même Correspondance que Stendhal avait lu le récit du suicide de l'abbé Rousseau, récit qui l'avait frappé et qui a peut-être sa part dans la création de Julien Sorel.

(2) Stendhal, *De l'Amour*, I, 8.

(3) *Ibid.*, II, 42, note.

(4) *Mémoires* de M^{me} Roland.

(5) *Ibid.*

(6) *De l'Amour*, Frag. divers, n° 165. — II, 56, 57.

(7) *Ibid.*, frag. divers, n° 52.

son énergie ; à Lyon, le touriste de 1837 réveille sa figure sur les bords de la Saône où elle a vécu ; il évoque les « temps héroïques » où cette figure a passé là (1) ; c'est une Marie Phlipon qu'il voudrait avoir pour lectrice, « quelque jeune M^{me} Roland lisant en cachette, et dissimulant son livre « bien vite au moindre bruit » (2) ; il écrit pour elle seule ; et c'est à elle qu'il compare les femmes qu'il admire : la mère de Napoléon, par exemple, est une M^{me} Roland (3) ; et Mélanie Guilbert, peu digne d'un tel voisinage, la facile Mélanie ne peut recevoir plus bel éloge que ce mot singulier qu'il glisse dans une lettre à sa sœur Pauline : « C'est M^{me} Roland avec plus de grâce... » Pourquoi ce culte si fidèle, si enthousiaste ?

On le comprend mieux, à lire de plus près ces *Mémoires* d'une prisonnière, en qui s'exaltent l'énergie et les vertus romaines. Elle revient aux maîtres de son enfance, au Plutarque de Dacier qu'elle à lusi jeune, à Brutus. « Les circonstances, les orages politiques et autres, ont développé l'énergie de mon caractère, dit-elle. » La volonté a tout envahi, en cette âme où pourtant le plaisir pouvait trouver place, dont une fleur suffisait à « caresser l'imagination », pour qui « le sentiment de l'existence » était une joie sensuelle, et dont le « jeune cœur sensible et tendre » était « avide de bonheur » (4). Toute recueillie en elle-même elle cultivait ses facultés de volonté, elle s'enorgueillissait de sa puissance : « j'étudiais les mouvements de mon âme, je cherchais à me connaître ; je commençais à sentir que j'avais une destination... » Mais surtout, cette jeune bourgeoise méprisait une société où elle n'était pas à sa vraie place, où l'on appelait sa grand'mère « Mademoiselle », et où elle subissait, « les joues animées, le cœur palpitant et oppressé », l'humiliation de ne se point asseoir sur le canapé du salon. — Ainsi fermentait l'imagination d'une bourgeoise ambitieuse à la veille de la Révolution.

C'est le moment où, dans une taverne de Londres, André Chénier sent gronder en lui les mêmes révoltes. On n'imagine le poète des idylles et des élégies que dans une douce lumière antique, riante et voluptueuse. Stendhal aimait ce séducteur qui enseigne l'art de séduire (5) ; il l'aimait, comme il aimait Parny, ou ce Gentil Bernard dont il voulait imiter l'*Art d'aimer*. Mais, dans le gracieux poète vibrat une âme énergique et fière. Un soir d'avril

(1) *Mémoires d'un touriste*, 15 mai 1837.

(2) *De l'Amour*, I, 3.

(3) *Vie de Napoléon*.

(4) *Mémoires de M^{me} Roland*.

(5) *De l'Amour*, I, 36 ; II 59. note.

1789, à une table de *Hood's Tavern*, ce secrétaire de l'ambassade de Londres laissait déborder, en une page amère, sa haine d'un monde où les grands ne l'accueillent qu'avec une politesse hautaine, où il doit souffrir les dédains d'une société qui se croit supérieure à lui. Son cœur se serre. Ambitieux, irrité de son sort, il se prépare aux articles dont il saluera la Révolution naissante, et ce poète, épicurien entre tous les poètes d'un temps où fleurissait la douceur de vivre, laisse deviner, en une heure sombre, les colères et les dégoûts de sa génération.

Ce sont eux qui, d'abord, jeteront l'aimable poète dans la Révolution ; ce sont eux aussi qui feront d'un homme d'esprit comme Chamfort un farouche révolutionnaire. Ce moraliste sans illusion, ce roi des salons de son temps, a épuisé jusqu'à la nausée cette « douceur de vivre », où les vraies forces de l'âme s'énervaient, où le cœur « se brisait », quand il ne « se bronçait » pas, où la sensibilité, vite déçue, devait se résigner à vivre au jour le jour : « Quand on a été bien fatigué par sa propre sensibilité, disait-il, on s'aperçoit qu'il faut vivre au jour le jour, oublier beaucoup, enfin éponger la vie à mesure qu'elle s'écoule. » C'est en une phrase toute semblable que Benjamin Constant, l'inguérissable Adophe, se plaindra des douleurs menues qu'il éprouve « chaque jour, en détail et goutte à goutte » (1) ; c'est, enfin, le même grief que Stendhal formulera, en une image du même genre contre la société de Paris : « Ici, la sensibilité se dépense goutte à goutte, à mesure qu'elle se forme » (2). — Il devait pourtant arriver qu'un jour, vers la fin de 1789, ces « gouttes » de sensibilité, de passion vaine, d'ennui, de rancunes, — mal « éponnées » par cette génération stendhalienne, — allaient déborder, et, durant quelques années, couvrir la France.

*
*
*

Ce fut là, en effet, l'histoire des plus fameux et des plus énergiques maîtres de la Révolution ; ce fut l'histoire d'un Mirabeau. Révolté contre sa famille, contre la société qui l'a embastillé, contre la morale qui condamne ses amours, — il est un Henri Beyle de génie ; et Henri Beyle, qui avait lu les « Mémoires de Mirabeau » publiés par Lucas de Montigny, savait bien que le tribun s'explique, se commente, par ses lettres à Sophie, une des grandes autorités de son traité *De l'Amour*. Il savait que, chez un Camille Desmoulins, chez un Danton, le ressort de l'action, la force qui

(1) *Adolphe*, chap. iv.

(2) *De l'Amour*, II, 43.

éclate brusquement dans l'émeute et dans l'ivresse du combat, était une passion longtemps contenue. — anciennes rancunes, sourdes ambitions. Il méditait leur exemple ; il mettait le nom de Danton en épigraphe de *Rouge et Noir* avec ce cri : « La vérité, l'âpre vérité » ; il proposait les hommes de ces « temps héroïques » en modèle à son Julien Sorel : « Ce grand Danton a volé, lui faisait-il dire. Mirabeau aussi s'est vendu... Faut-il voler ? Faut-il se vendre ? » Et, pour se composer un guide de morale, Julien Sorel passe ses nuits « à lire l'histoire de la Révolution ».

Celle-ci est l'épisode le plus tragique de la « chasse au bonheur » ; elle représente le triomphe de l'esprit de conquête, de « l'égotisme » stendhalien. Quel fils de Valmont, par exemple, que ce séducteur Héraut de Séchelles ! Sa *Théorie de l'Ambition*, publiée en 1802, eût enchanté la marquise de Merteuil : « Audace froide, y disait cet idéologue, résultat des calculs... ; opiniâtreté et solitude, deux principes d'originalité... ; quand un souci parasite s'empare de votre cœur, défendez-vous, laissez-vous aller jusqu'à l'indolence ; puis, l'œil fixé sur le but, remontez par une secousse. » Ou encore : « Mettre en sa main les moyens de faire le mal, afin de n'en plus sentir le besoin ; se rendre courageux, doux et bienfaisant par le sentiment de sa toute-puissance. » C'est là une parfaite économie de la volonté de puissance, une savante « culture du moi ». Le conventionnel idéologue joue des divers ressorts de son âme, comme d'une machine bien réglée. Il écrit en tête d'un chapitre : « Choix des moyens et des circonstances pour exalter les facultés intellectuelles soit toutes ensemble, soit les unes après les autres. Ces années extraordinaires furent le règne des virtuoses de la volonté (1).

Et aussi des virtuoses de l'émotion. Le sang versé, les perpétuels périls, ébranlent les imaginations ; et, sans doute, ils les soulèvent d'horreur ; mais cette horreur même, pour certaines âmes cruelles, n'est pas sans une sorte d'attrait. A dix ans, Beyle entendait parler d'exécutions, et murmurer à voix basse de sombres détails ; des victimes tombaient à Grenoble ; et, à la faveur d'un mot anglais, il nous confie le mouvement effrayant de son cœur à cette nouvelle : « Elle me fit *pleasure*, avoue-t-il dans son autobiographie. Voilà le grand mot écrit (2). » Assurément, il faut toujours, avec « Henri Brulard », faire la part d'une fanfaronnade de vice, de je ne sais quel désir de scandale ; pourtant, je ne crois pas qu'il nous trompe, lorsqu'il parle de ces jours où

(1) V. le *Saint-Just* de M^{me} Marie Lenéru.

(2) *Vie de Henri Brulard*, Champion, 1913 t. 1, p. 186.

sa famille tremblait, où la nouvelle de la mort de Louis XVI venait accabler les siens, et où cet enfant de dix ans fermait les yeux « pour pouvoir goûter en paix ce grand événement » : et il conclut sans ménagement : « En 1793, il y a quarante-deux ans, j'allais à la chasse au bonheur comme aujourd'hui. »

Cette « chasse au bonheur » — émotions ou domination, — qui se déchaînait vers 1793 jusque dans un cœur d'enfant de province, n'a pas seulement suscité les Mirabeau, les Danton, les Héraut de Séchelles : son véritable et suprême représentant est un obscur officier d'artillerie qui méditait, à la même époque, et dissertait sur le bonheur. Il s'appelait Napoléon Bonaparte. Il était Corse, comme un héros de Mérimée ; il avait l'âme d'un Mateo Falcone : dans des *Lettres sur la Corse*, adressées à l'abbé Raynal, il racontait avec un sombre feu, l'histoire de Sampiero, et du châtement dont il avait puni sa femme Vannina. Il avait eu une enfance ardente que Stendhal compare à celle de Mirabeau(1). Il était grand lecteur de la *Nouvelle Héloïse*, de *Paul et Virginie*, d'Ossian, de *Werther*. En 1791, pour un concours de l'Académie de Lyon, il se demandait quelle voie conduit au bonheur. Il ne cherchait la réponse ni chez Helvétius, ni chez Bayle ; et Stendhal, qui voudrait trouver en lui plus d'idéologie (2), le lui reproche (3). Mais, dans ce discours, il laissait parler une âme agitée, qui tressaillait à « l'électricité » de son siècle : « Grimpez sur un des pitons du Mont-Blanc, s'écriait-il... L'on ne résiste pas à la mélancolie de la nature... Il n'est point d'homme qui n'ait éprouvé la douceur, la mélancolie, le tressaillement qu'inspire la plupart de ces situations. Que je plaindrais celui qui ne me comprendrait pas, et qui n'aurait jamais été ému par l'électricité de la nature. » Seulement, bien qu'il aspirât au « baume salutaire de la rêverie », ce n'était pas un rêveur. En lui, grondait une volonté, impatiente de s'inscrire dans le monde en actes souverains. Goethe — en qui lui-même admirait un maître de la volonté, et dont il disait : « Voilà un homme », — le classait parmi ces belles forces « qui tendent à persévérer dans l'être, à s'affirmer par l'effort constant de la volonté » (4). Il avait lu le *Mahomet* de Voltaire ;

(1) *Vie de Napoléon*.

(2) *Ibid.* : « Napoléon n'avait pas lu Montesquieu comme il faut le lire, c'est-à-dire de façon à accepter ou à rejeter nettement chacun des trente et un livres de l'*Esprit des Lois*. Il n'avait pas lu ainsi le *Dictionnaire* de Bayle ou l'*Esprit* d'Helvétius. »

(3) *Ibid.* : « Ce mémoire était du reste dans le style et dans les principes du temps : des idées généreuses et romanesques y étaient mêlées à une critique incomplète et partielle de ce qui existait. »

(4) V. Baldeusperger, *Goethe en France*, p. 65.

et, dès 1790, cédant à la mode orientale de son temps, il avait composé une sorte de raccourci de *Mahomet*, en un conte saisissant, *le Masque Prophète* : histoire d'un dominateur, Hakem, dont l'éloquence mâle avait trompé le peuple ; qui passait pour l'envoyé de Dieu, le plus beau des hommes ; qui, pour cacher son visage défiguré, portait sans cesse un masque, en déclarant que ce visage était trop éclatant et aveuglerait les mortels ; et qui, enfin, près d'être pris par ses ennemis, avait mieux aimé faire périr son peuple tout entier, périr lui-même dans la chaux vive, que de laisser arracher ce masque, détruire sa légende, dissiper l'éblouissant mensonge : « Jusqu'où peut pousser la fureur de l'illustration ! » concluait le tuteur captif de Sainte-Hélène ; mais, à vrai dire, il aimait son Hakem d'avoir sacrifié tant de choses à la grandeur de son ambition.

Grandi dans le xviii^e siècle, il partageait sa religion du bonheur. Dans son mémoire de 1791, il la proclamait avec force ; « L'homme est né pour être heureux. La nature, mère éclairée, l'a doué de tous les organes nécessaires au but de sa création. Le bonheur n'est donc que la jouissance de la vie la plus conforme à son organisation » ; et il définissait le bonheur comme Stendhal l'eût défini : énergie, force : « sans énergie... sans force... il n'est point de bonheur. » L'amour même ne doit être que le serviteur du bonheur : « L'amour doit être un plaisir, non un tourment », déclarera-t-il un jour, condamnant Saint-Preux (1) ; la guerre et l'action doivent être bonheur encore, et joyeux exercice de la volonté. C'est en elles que les hommes nouveaux trouveront le bonheur qui leur convient, non dans l'amour. Celui-ci, dira le *Mémorial* (1818), « est le lot des sociétés oisives. Pour nous, nous en avons été brutalement détournés par la Révolution et ses grandes affaires. » Bonaparte demande au pouvoir d'exaltantes émotions, et il en joue en virtuose : « J'aime le pouvoir, moi, mais c'est en artiste que je l'aime. Je l'aime comme un musicien aime son violon. Je l'aime pour en tirer des sons, des accords, de l'harmonie » (2). S'il se distrait un moment à d'autres arts, ce sont, d'ordinaire, ces mélodies de la musique italienne qui enchanteront Stendhal, ou bien ce sont des airs du *Devin de Village* : « N'allons pas proscrire la musique, cette tendre inspiratrice du sentiment, dit-il en une page qui pourrait se trouver dans la *Vie de Rossini*. Voyez le *Devin de Village*, ce chef-d'œuvre de la musique, ou plutôt du sentiment naturel. Ne croyez pas

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*.

(2) *Ibid.*

que votre âme soit amollie par les pleurs que vous aurez versés » (1). L'art de l'Italie, et l'Italie même, ont pour lui les mêmes séductions que pour Stendhal. Quand il s'écrie dans ses proclamations : « Je ne vous dis que deux mots... : l'Italie ! Mantoue (2) ! » On croit entendre le promeneur de *Rome, Naples et Florence*. Il sait, comme Stendhal, de quelle vie pittoresque, énergique, et de quel art raffiné les petites cours du xvi^e siècle ont animé l'Italie : « Si l'Italie a eu tant de bons poètes, écrit-il du camp de Finkenstein, cela vient de ce qu'elle renfermait nombre de petites cours et de sociétés oisives et rivales (3). » Et l'impérial dominateur évoque, semble-t-il, avec une involontaire nostalgie cette Italie féconde et diverse, — en songeant peut-être à M^{me} Grassini comme Stendhal songeait à M^{me} Pasta.

Stendhal vénère ce « condottiere italien », qui sut corriger par « l'empire de la raison » les « anciennes mœurs italiennes » dont il « sentait les mouvements au fond de son cœur » (4). Cette logique, — ou, pour parler comme Mérimée dans son *H. B.*, cette « lo—gique », — qui fut la religion de l'idéologue Henri Beyle, s'est incarnée en Napoléon : « Il pensait avec force ; il avait la *logique la plus serrée* (5). » Stendhal, qui a « entrevu » ce maître incomparable « à Saint-Cloud, à Marengo, à Moscou » (6) se penche avec passion sur les livres venus de Sainte-Hélène ; il lit, il relit Locré, Thibaudeau ; et, du nom même de Napoléon, il fait le guide, l'inspirateur et l'intérieure flamme des deux héros en qui s'incarnent les deux parts de son propre caractère, Fabrice et Julien.

* *

Seulement, ce grand maître du stendhalisme, par son triomphe même, a brisé les autres stendhaliens. Sans doute, le règne du « Rouge », pour parler comme Stendhal, — a suscité des maréchaux illustres, des hommes d'action triomphants. Mais combien de vaincus autour d'eux ! La génération de 1800, succédant à celle de 1790, doit abdiquer des ambitions démesurées, et reprendre, après une diversion violente, le même poids d'ennuis, de renoncements et de dégoûts sous lequel étouffaient tant de jeunes hommes de 1789.

(1) *Discours à l'Académie de Lyon*, sur le bonheur.

(2) 21 brumaire an V.

(3) 19 avril 1807 *Corresp.*, t. XVI, p. 121 sq.

(4) *Vie de Napoléon*.

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

Cette génération de 1800, qui est déjà celle de Stendhal lui-même, quelles sont les œuvres ou les figures qui l'incarneront à nos yeux ? Quels sont les vaincus de ce temps ?

Ce sont, d'abord, les émigrés. Ils ont combattu un combat stérile, épuisé leurs plus belles années à de vaines espérances. Stendhal, assurément, ne les aime pas : il déclare que les Fauche Borel, les Bertrand de Molleville et les Montgaillard lui font aimer ou excuser jusqu'aux plus sanglantes erreurs de la Convention (1). Et pourtant, s'il avait pénétré au cœur de tant de jeunes hommes, qui crachaient le sang dans un grenier de Londres, ou qui mouraient de faim dans les brouillards de Hambourg, il aurait reconnu peut-être ses propres héros, forces comprimées qui se dévorent elles-mêmes, dans l'oisiveté, dans l'attente, « Renés » qui contractent pour toute la vie, le pli amer d'une ambition refoulée. Ils errent dans les jardins de Londres, en remuant de sombres idées ; et Chateaubriand peint leur marasme irrité dans un chapitre fameux de son *Essai sur les Révolutions* (2). Chassés de leur société, du cadre de la famille et de la cité, ils sont rendus à tout l'élan, à toute la fougue de leur nature : « On voit souvent dans l'émigration, dit un des personnages de Senac de Meilhan dans son roman de *l'Emigré*, l'homme rendu en quelque sorte à son état primitif (3). » Déracinés, ils ne savent souvent plus retrouver leur ancien foyer, ni adopter vraiment un foyer étranger : un Adalbert de Chamisso errera toute sa vie, au gré de sa mélancolie. « Saint-Preux » nouveaux, ils revivent le roman du déclassé, du précepteur pauvre, à Weimar ou en Suffolk. Certains d'entre eux, sans doute, se grisent de « cette vie d'aventures », de cette « Odyssée » où les jette l'émigration, selon Lamartine (4) ; mais la plupart aspirent à retrouver leur place en France, à renouer leur existence normale : ils n'y parviendront pas ; ils resteront toujours marqués au signe de l'émigration. Ils rentrent, vers 1800, en songeant au temps irrémédiablement perdu : « Je n'avais jamais réfléchi aussi sérieusement, écrit l'un deux, Mau-

(1) *Vie de Napoléon*.

(2) II, 13 : *Aux Infortunés*.

(3) V. Baldensperger, *Le mouvement des idées dans l'émigration française*, 2 vol., — et : *l'Histoire de l'émigration*, de Forneron (2 volumes pour la Révolution, 1 volume pour l'Empire) — Cf. : Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe : Souvenirs et fragments du marquis de Bouillé*, Picard, 1902 (2 vol.). — Cte de Neuilly : *Souvenirs et correspondance* publiés par M. de Barberey. — *Souvenirs de François de Cezac*, publiés par le baron de Maricourt, Emile Paul, 1909. — *Notes intimes d'un émigré*, du chevalier de Pradel de Lamase (Emile Paul, 1913). — Baron de Vitrolles. *Souvenirs autobiographiques d'un émigré*, publiés par Eugène Forgues, 1924. — Dans *Ma Jeunesse* (1885), le Comte d'Haussonville rapporte les impressions d'émigration de son père.

(4) *Nouvelles Confidences*, I, XXXV.

rice Séguier, sur la longueur du temps que je suis émigré ; voilà cinq ans, et les plus belles années de ma vie, celles de vingt à vingt-cinq ans, confinées dans la tristesse, dans l'ennui ; elles sont passées ; et il ne m'en reste pas seulement un souvenir pour embellir mon vieil âge ; ainsi donc, dans le temps où l'on vit de sa vie présente, mon existence n'aura été qu'une végétation, et, dans le temps où je devrai vivre de ma vie passée, de quoi vivrai-je, puisque, réellement, je n'aurai pas vécu. Les gens plus âgés que moi... ont beau m'exalter les douleurs des habitudes rompues ; je crois que ce sont les hommes de mon âge à qui la Révolution a fait le plus de tort (1)... »

Les hommes de vingt ans, parmi les fils de révolutionnaires, ne sont peut-être pas mieux partagés. Eux aussi, sentent en eux le poids d'une déception. Un de leurs cadets, le truculent Philarète Chasles, fils d'un régicide, avoue le désarroi de ces années : « Je crois que l'étouffement de la France libérale, entre 1800 et 1810, fut pour beaucoup dans la trempe amère, repliée et résignée de mon âme, et dans le développement mélancolique et observateur de ma pensée (2). » Les hommes de sa classe et de son temps, dit-il encore, « sont les fils du désastre. Le naufrage des nobles idées les a bercés ».

L'exemple des émigrés, celui d'un Philarète Chasles, celui de Stendhal lui-même illustrent ce que l'on pourrait appeler la naissance de la génération stendhalienne. Ils montrent clairement comment la Révolution et l'Empire l'ont préparée. En ébranlant les familles, en séparant les enfants des pères, en introduisant au foyer même la division, ils ont façonné une jeunesse qui n'a pas trouvé auprès d'elle ses éducateurs naturels, qui n'a pas été introduite dans la vie par ses aînés. Elle s'est formée toute seule, anarchiquement pourrait-on dire ; et un écrivain qui l'a bien connue, Guéneau de Mussy, la décrivait en ces termes dans sa *Vie de Rollin* : « Hélas ! ils croissaient presque à l'insu des pères, au milieu des discordes civiles, et ils sont absous par les malheurs publics, car tout leur a manqué : l'instruction, les remontrances, les bons exemples, et ces douceurs de la maison paternelle qui disposent l'enfant aux sentiments vertueux et lui mettent sur les lèvres un sourire qui ne s'efface plus. Cependant, ils n'en témoignent aucun regret, ils ne rejettent point en arrière un regard de tristesse. On les voit errer dans les places publiques et remplir les théâtres, comme s'ils n'avaient qu'à se reposer des travaux

(1) Gaston Maugras, *Delphine de Sabran, marquise de Custine*, 1912.

(2) Chasles, *Mémoires* (2^e édition, 1876, t. I, p. 34).

d'une longue vie. Les ruines les environnent, et ils passent devant elles sans éprouver seulement la curiosité ordinaire à un voyageur : ils ont déjà oublié ces temps d'une éternelle mémoire. La jeunesse a été en proie à des tristesses extraordinaires, aux fausses douceurs d'une imagination bizarre et emportée, au mépris superbe de la vie, à l'indifférence qui naît du désespoir : une grande maladie s'est manifestée sous mille formes diverses. »

Ils sont partis à « la chasse au bonheur », et rentrent les mains vides. Si la génération de Waterloo, — celle de Louvel et de Fabrice, — devait être celle des stendhaliens véritables, la génération de Marengo et d'Austerlitz, — celle de René, d'Obermann et d'Adolphe, — a été celle des stendhaliens manqués.

(A suivre.)

Les Voyageurs français dans l'Orient européen.

Conférences faites à la Sorbonne

Par M. N. IORGA,

*Correspondant de l'Institut,
Professeur à l'Université de Bucarest.*

V

Voyageurs du XVII^e siècle (suite).

C'est en 1616 déjà que le père capucin Thomas entreprit un voyage à Constantinople, où il devait finir ses jours en 1671 après une longue et féconde activité de prédicateur, d'administrateur et aussi de conseiller pour toute une série d'ambassadeurs de France. Appelé par Césy, le grand fauteur de la propagande catholique, protégé aussi par l'ambassadeur d'Angleterre, Ross, qui avait été élevé en France, employé par le délégué du Patriarche latin résidant à Rome, il crée des écoles, comme à Chios, distribue des aumônes, catéchise, se querelle un peu avec les Jésuites. Il a connu Césy, mêlé à des affaires de douanes égyptiennes et devenu insolvable, traité en « ambassadeur manzoul », puis Gournay de Marcheville, venu en octobre 1631 et non reconnu par la Porte, qui finit par l'intituler « Henri fils de Renault ambassadeur du bey de France » : la Porte l'accepta en 1637, mais fit pendre sans cérémonie son drogman et finit par renvoyer le maître aussi, de force ; Césy fonctionna en son nom comme vicaire jusqu'en 1641, lorsque de la Haye Vautelet paraît « presque à l'improviste ». Le clergé italien se moque du français, que tel des évêques nomme « poule bonne à usures et à faire assassiner et manger les marchands », mais le clergé grec cherche dans ses malheurs un refuge à l'ambassade, l'en remerciant ensuite par des visites solennelles et par des offres d'union avec Rome et de soumission à un roi qui est « leur roi ». En 1646 les Turcs de la guerre de Candie refusent le caftan à l'envoyé de Louis XIV, intitulant ce de Varennes « celui qui est venu de France ». Comme on découvre une correspondance de la Haye avec le bailli vénitien enfermé à Andrinople, dont il avait sollicité la délivrance, une série d'injures ordonnées par le due

Grand Vizir de l'offensive incessante, Mohammed Keupruli, commence. Le fils de l'ambassadeur est « maltraité de coups et de paroles » et mis dans une fosse obscure. S'étant rendu à Andrinople dans des conditions médiocres, le père fut aussi emprisonné, avec quatre des siens, en 1658. Sous l'effet de l'indignation du roi, père et fils furent libérés. Après un ordre de se retirer sur les vaisseaux de France, de la Haye revient à Andrinople, où il « parle fort et hautement », mais sans résultat. Il ne peut pas s'en aller et cependant le Vizir s'écrie : « Il y a vingt ans qu'il est icy : c'est trop ; on devrait renouveler tous les trois ans ». On trouve même que les lettres royales envoyées par poste sont blessantes. Comme des marchandises pour le Sérail s'étaient perdues sur des vaisseaux français, l'ambassadeur est enfermé aux Sept-Tours, en octobre 1660. Il dut se faire racheter avec 31.000 piastres l'année suivante, très malade. « Qu'il aille mourir chez lui », maugrée le dur vieillard. L'ambassadeur partit en juillet suivant. Son fils, qui le remplaça en 1665, goûta cependant de pareilles injures encore longtemps. « Le livre est remply et il falloit qu'il s'embarquoit », lui disait-on en 1669, avec de nouvelles menaces d'emprisonnement. En décembre le vaisseau qui porte le diplomate si éprouvé fait voile enfin et un envoyé turc se rend pour des explications à Paris, où le roi s'obstine à maintenir l'alliance. Tout cela passe devant nos yeux avec une rapidité cinématographique dans les pages naïves du bon père, qui nous ont été révélées en 1913 par une analyse (1).

Or nous avons, à côté du verbeux capucin de Péra, un autre moine voyageur, qui accompagna en 1665 le jeune de la Haye venant occuper le poste que son père avait dû, ou plutôt pu, quitter après de si longues et douloureuses avanies de la part d'un Vizir qui avait une revanche personnelle à assouvir contre l'ambassadeur chiche de présents et fier de son importance (2). C'est un témoin naïf et souriant des événements qui distinguent une période de reviviscence de la société ottomane sous l'impitoyable impulsion du rude Albanais, période riche en triomphes, en brutalités et en illusions d'avenir. On assiste aux malentendus provoqués par l'entrée pompeuse des vaisseaux du roi

(1) Bruno, *Ambassadeurs de France et capucins français à Constantinople au XVII^e siècle, d'après le journal du P. Thomas de Paris*, dans les « Études Franciscaines », XXIX-XXXI.

(2) *Un voyage en Turquie et en Grèce du R. P. Robert de Dreux, aumônier de l'ambassadeur de France (1665-1669)*, publié et annoté par Hubert Pernot, Paris, 1925.

sous les yeux du Sultan, le grand chasseur sauvage Mohammed IV, vers lequel, se méprenant sur un geste, ose se diriger le capitaine du *Grand César*. On voit le jeune ambassadeur, mal accueilli par le puissant ministre, jetant sur le sofa du Vizir le sachet aux firmans, ce qui est considéré comme une profanation digne d'être payée de mort, s'il n'y avait pas eu la crainte d'une nouvelle guerre avec les chrétiens d'Occident. On participe d'esprit au voyage d'Andrinople, destiné à faire renouveler les capitulations qui ne devaient l'être que plus tard, par de Nointel. Au cours de ce voyage le moine français admire les « fontaines de bonne eau » pour les passants, le soin des particuliers turcs à retirer les pierres du chemin, afin de le rendre plus aisé, et on y voit rarement des ornières, les khans, grands comme des églises « qui sont ouverts à tous, sans distinction de fortune, de religion et de race ». Çà et là quelque récit prouvant l'admirable soumission des officiers impériaux devant une sentence capitale. Le Messie juif Sabataï Sévi se fait recevoir à Andrinople par les siens comme l'annonciateur du salut prédit par les Ecritures et finit par devenir un fidèle musulman. La description de Constantinople rappelle la fraîcheur et l'innocence des grands pèlerins du siècle passé : un visiteur sans prétentions et sans idées préconçues nous fait voir les mosquées, la « colonne historique », la « grande aiguille » de l'obélisque, le Sérail, qu'il ne juge pas assez beau, étant « sans ornements, ni curiosité », les Sept-Tours, contenant comme prisonniers Morosini et des « seigneurs tant français qu'allemands qui s'y morfondent depuis vingt-trois ans », le « grand Baigne » où le père remplit ses fonctions de prêtre, les châteaux des Dardanelles. Sur le Bosphore il s'est senti le cœur faiblir devant les transports d'esclaves venant du Nord tatar. Il a été accueilli et régalé par des caloyers dans leur couvent. En Thessalie, où chasse le Sultan, des enfants esclaves arrivent dans des paniers. Au cours d'un voyage dans l'Archipel apparaît l'ermitage, la « chaumine » d'un solitaire turc sur une colline « toute remplie de lauriers-roses, qui pour lors étoient tout fleuris », on entend des Turcs aimables invoquer contre la tempête la *madonna Santissima* et on les surprend à donner du pain à la mer furieuse ; sur les ruines de Troie on goûte du fort bon vin, mais près de Smyrne des fouilles ordonnées par le Grand Vizir lui-même mettent au jour le frontispice d'un temple d'Apollon, au « mortier si consommé que l'on voit jour entre deux pierres ».

Tout cela finit par l'ordre du retour, un peu retardé aussi par des conflits entre les Français qui arrivent sur les vaisseaux

du roi et les Turcs, conflits dont l'un donne au capitaine de la flotte l'envie « de foudroyer le grand Sérail ». Mais, en chemin vers Larissa, où est le Nemrod impérial, toute une partie de la province turque se révèle d'une façon charmante. Partout les gens les plus doux et les plus serviables du monde, dans cette race « maudite de Dieu et des hommes ». Des inscriptions sont recueillies sur la route. La description de Salonique est très ample, dépassant tout ce que peut offrir cette littérature. La chasse du Sultan avec les vingt mille hommes qui le servent est magnifiquement présentée. Les splendeurs du petit baïram impérial sont vues à Larissa : le capucin provoque, sortant devant le Sultan qu'il désire bien imprudemment contempler, un cri de surprise du fils de Mohammed, soutenu à cheval à cause de son tendre âge, et les yeux du chasseur sans repos s'arrêtent sur le moine tout interdit. « Cela est bien opposé, s'écrie-t-il, à la pratique de France, où chacun s'empresse de voir passer le Roi et de crier : Vive le Roi ! » Le cortège solennel du Sultan défile aussi devant le voyageur tapi derrière des planches et très ému par le spectacle d'une telle richesse : maintenant tout croyant de l'Islam peut contempler, les bras croisés sur la poitrine, l'idole. Une messe grecque observée avec curiosité clôt le chapitre. Le suivant est dédié à Pharsale, à Thèbes et à Athènes, où le P. Robert trouve le moyen d'aller avec un Paléologue : le moine met un zèle presque religieux à voir ces antiquités païennes qui, comme on le verra, suscitaient en France à cette époque, de nouveau, le plus haut intérêt. Entre les pierres des méchants enfants turcs il fait ses dévotions archéologiques, mêlées de quelques souvenirs chrétiens sur saint Paul et saint Denis. De là, par Corinthe, le pèlerin du passé ira retrouver à Cérigo les vaisseaux de France, en toute hâte, à cause de la participation des Français à la défense de Candie. En mettant par écrit ces vicissitudes, le Père pèlerin ne se rendait guère compte qu'il donnait le « Voyage » le plus sincère, le plus varié et le plus instructif de toute son époque.

Aux voyageurs qui font partie de ce premier groupe dans la seconde moitié du xvii^e siècle, au moment où le prestige diplomatique de la France était le plus déchu, il faut ajouter ce « Monsieur P. Q. », c'est-à-dire Poulet, dont les *Nouvelles relations du Levant* paraissaient à Paris en 1667.

Encore un révolté contre la routine, qui ne veut pas de descriptions archéologiques. Les Levantins, lisant les récits des Occidentaux, sourient sur leur naïveté d'antiquaires, « comme si dans un meschant borbier et en une place qui n'est connue

que par le nom de quelque chateau rompu, de quelque puits comblé ou de quelque pont à moitié ruiné nous avions dessein d'y venir un iour chercher un thresor». Il n'entend pas proposer des identifications de géographie historique ; « n'ayant pas le genie assez subtil pour la controverse » et le « mélange de cailoux » ne l'incitera à aucune nouvelle hypothèse. Ce qui l'invite à parler c'est la conscience d'avoir suivi « une route continuelle de neuf ans par terre dans toutes les parties de la Turquie, de la Perse et de quelques-unes au delà ».

Il est parti d'après les suggestions de Persan Séit-Aga et d'un marchand français d'Ispahan, étant indifférent aux risques (1). La compagnie de l'interprète royal Quiclet contribue aussi à sa décision, bien que ce dernier, dont le malheureux sort et l'œuvre restée incomplète seront signalés dans la suite, dût abandonner le projet du voyage commun. A Venise on le soupçonne de vouloir porter aux Turcs, qu'on y hait plus que « les diables », des « instrumens de mathématiques », mais on le laisse partir. En Dalmatie il écoute les chants religieux, « moitié en latin, moitié en leur langue », des paysans « esclavons » et il décrit leurs danses, dans lesquelles ils « se soustiennent plus de l'épaule que du coude et joints aussi près qu'il leur est possible » : c'est enfin « un bransle de quatre ou cinq heures sans se reposer, au chant d'un texte qui contient tout l'Ancien Testament ou l'histoire des Turcs », jusqu'à un enthousiasme maladif et bruyant. A Raguse il constate la « politesse », l'ambition historique d'une très ancienne noblesse, l'élan d'un commerce qui porte les citoyens de la petite république tributaire jusqu'à Andrinople ; il admire les femmes « belles et parfaitement bien faites », mais outrageusement fardées et lourdement attifées, « depuis les ailerons on ne voit qu'un gros derriere et point de corps ». Le carnaval ragusain l'enchanté, avec les dames aux fenêtres jetant aux cavaliers des œufs de cellulose, pleins de parfums.

Le voyage de Turquie est fait cette fois par terre, à cheval, le Français s'accoutrant en Ibrahim-bey, qui est son nom d'emprunt. Il fume et hume son « café » comme un bon Musulman ; il paraît enclin même à une certaine polygamie, souhaitant qu'en France aussi on introduise la coutume de devoir coucher avec la femme dont « on a touché la main ». Par Bosna-Séraï, où il trouve des marchands inscrits chez les janissaires en vue de certains avantages, par le passage de Vacarel (Vakarita-

(1) « M'estant au reste autant indifferant de mourir à Paris qu'à Bourg-la-Reine. »

dervendi), où il voit des paysannes bulgares « délicates et presque égales à nos Françaises », paraissant « courtoises » parce qu'elles offrent des aliments, par la Roumélie, où il a « la larme à l'œil » devant la décadence des Grecs, par Andrinople, où est enfermé le fils de l'ambassadeur de France, il arrive à Constantinople. Et c'est le premier qui en a une vision pour ainsi dire moderne, lorsqu'il écrit ces lignes : « Cet abord perpétuel de navires, cette confusion de coloris, ce désordre de petits monts et de vallées, de maisons diversement peintes, de clochers et de temples tournez en colonnes et en dômes, ombragées partout de verdure et construits de la forme d'un amphitheatre, cette union de deux mers qui se développent à gros bouillons dans ce port ou se vont rompre contre les murailles de cette ville qu'elles blanchissent par tout de leur escume ».

Il y voit, à côté des Turcs marchands ayant appris des Grecs, des Arméniens, des Juifs que le commerce vaut bien « le manie-ment d'une épée », il voit une armée facile à vaincre, après « la défaite des janissaires » par le terrible vieillard Keupruli, ces janissaires rebelles « desquels nous avons vu les puits remplis et les rivieres rouges de leur sang » ; le Grand Vizir lui apparaît féroce avec les « deux dents qui lui avançaient de la bouche comme les défenses à un sanglier » et deux fois il a pu apercevoir le Sultan qui se rend à la mosquée.

Ce n'est pas, du reste, à cette époque le seul amateur de pittoresque. Le pauvre Quiclet l'était aussi à sa façon. Ses voyages, publiés par sa famille en 1664, après son exécution mystérieuse dans le palais de l'ambassade de France, où il fut jeté du haut des murs pour avoir trahi des secrets diplomatiques au moment le plus gênant, comprennent une vivante image de Raguse en carnaval : les dames que l'indiscret observateur présente grossièrement comme « des gros culs épouvantables, tant elles ont de jupes et de cotillons », jetant des fenêtres « des citrons de cire contrefais, plains de fleurs, de confitures, de petits oyseaux vivans, et, des petites boules aussi de cire plaines d'eau de senteur fort agreable, en signe d'amitié » sur le passage de ceux qu'elles affectionnent. La route par terre, vers Borna-Séraï, puis vers Belgrade, pour descendre sur Andrinople, est d'une grande valeur au point de vue de la géographie, aussi bien qu'à celui des mœurs, car le voyageur, reçu par les commandants turcs, qui se préparent en 1658, à la guerre de Transylvanie, sait le turc, le parle, s'intéresse de tout côté, note tout ce qu'il saisit au passage et use de son déguisement oriental pour pénétrer partout où un

autre aurait été empêché. A partir d'Andrinople, l'éditeur a ajouté un complément de simple compilation.

Dès 1665 un prêtre français, l'abbé Jacques Paul Babin, avait visité non seulement la Grèce classique, où il allait chercher un complément au recueil de Gruterus, mais aussi Constantinople et Smyrne, d'où il envoie une lettre à l'abbé Pecoin de Lyon, que Spon, médecin de cette même ville, publia en 1674. Il est question surtout d'Athènes, où l'attention du voyageur est attirée, en dehors des antiquités dont il a le culte, par la vie religieuse des Grecs et des Latins, dirigés par les capucins ; il ne manque pas cependant de s'initier à cette vie de famille de la classe plus élevée qui « s'occupe maintenant à amasser un peu d'argent qui tombe enfin presque tout dans les mains des Turcs » : il est le premier à mentionner cet Athénien plus cultivé — alors que l'archevêque orthodoxe détruit des statues anciennes —, Démètre Beninzeles (Vénizélos) qui donne seul des leçons, à quelques enfants dans ce nid d'ignorance et d'oppression (1).

De la Guilletière, dont les notes sur *Athènes ancienne et moderne*, puis sur *Lacédémone ancienne et nouvelle* ont été publiées à Paris en 1675 et 1676, par son frère Guillet, qui promettait aussi une « Description de Delphes et celle du mont Parnasse », présente les souvenirs d'un prétendu prisonnier français, ayant passé deux ans en Hongrie, quatre à Tunis, qui est arrivé à se trouver dans le camp turc du siège de Candie, héroïquement défendue par les Vénitiens (1669). L'auteur, un avocat, n'a eu qu'une ambition, celle de présenter la Grèce telle qu'elle était dans sa vie populaire, d'un jour à l'autre, en y mêlant aussi le plus grand nombre d'anecdotes turques que possible, dans lesquelles quelque fait réel est noyé dans une longue exposition sentimentale du genre de celles qui à cette époque avaient pour théâtre « le pays du Tendre ». Il sera question de l'amoureux Anglais Hedges, de la belle Emina et de la belle Jahahi, du Juif Cahen, de l'aventure du grand « avdechi » qu'est le Sultan Mohammed IV avec une fillette de paysan en Thessalie, la jolie Nahani. Ce qui n'empêche pas que, à côté de cette prose poétique, il n'y ait une vue souvent assez juste des réalités. Le passage sur le Maïnote Libéraki, celui sur le Vizir Achmed, sur le projet de coloniser des Maïnotes en Corse le prouvent bien. Et

(1) Sur les vicissitudes de ce petit ouvrage, voy. comte de Laborde, *Athènes aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles*, Paris, 1854. — Dans une lettre publiée par M. Omont (voy. plus bas) il déclare avoir vécu deux ans à Nègrepont, passant cinq fois à Athènes, où du reste il n'est resté que cinq semaines en tout (p. 18). Cf. aussi le voyage de François Arnaud (1602-1605), publié par Ch. Omont, dans le *Florilegium Vogué*, Paris, 1909.

il faut signaler tout spécialement l'intérêt que l'auteur porte aux couvents grecs, si injustement méprisés, dont il loue l'architecture et les fresques, mentionnant les esquisses aux crayons qu'il en a faits et que malheureusement nous n'avons pas conservés (1). Il ne faut pas négliger non plus, dans un jugement d'ensemble sur cet écrivain si souvent critiqué et jouissant d'une très mauvaise réputation — à ce point qu'on a contesté le voyage et l'existence même de son auteur, car Guillet de Saint-Georges, personnage dont on a refait la biographie, n'aurait fait que mettre ensemble des notes envoyées en France par les capucins d'Athènes (2) —, l'information et aussi la clairvoyance qui distinguent le prétendu discours du hiéromonaque Damasminos et du didascale, dans lesquels sont présentés tous les titres des Grecs modernes à l'estime de l'Occident, des humanistes du xv^e siècle aux soldats qui défendirent sous le drapeau de Saint-Marc Crète contre l'attaque musulmane; de la Guilletière a même entrevu cette idée d'un nouvel impérialisme byzantin sans aucune diminution qu'aurait pu réaliser le passage du Sultan et des siens à la religion chrétienne (3).

Quelques années plus tard un Lyonnais, « agrégé » dans sa ville natale, Jacob Spon, entreprenait, dans la compagnie de l'Anglais Wheler, qui devait publier séparément son voyage (4), et de deux des conationaux de celui-ci (5), une excursion à buts scientifiques, surtout pour l'archéologie, dans ces régions et le résultat des observations recueillies et des études faites sur place paraissait dans le *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676*. Bien qu'il parle de l'air de la province, dont il est « infecté » et de « la poussière du cabinet » qu'il ne peut pas s'empêcher de prendre avec lui, bien qu'il eût désiré avoir plus de « santé, de rentes et de loisirs », il croit pouvoir fournir « la connaissance des monumens antiques des pays qu'il a vus », cherchant même à donner une continuation aux inscriptions de Gruterus. Parti de Venise le 20 juin 1675, Spon passe légèrement sur les incidents d'un voyage qui ne se distingue pas de l'ordinaire, espérant s'arrêter longuement

(1) « Enfin l'édifice merite bien que vous l'admiriez un jour parmy mes crayons plutôt que sur ces memoires » ; p. 449.

(2) Laborde, ouvr. cité, I, p. 231, note 1, 235. Guillet a publié aussi l'*Histoire de Mahomet II* et celle des Keuprulis.

(3) P. 238 et suiv.

(4) *A journey into Greece*, Londres, 1682; traduction française, 1689, 2 vol. Cf. Laborde, ouvr. cité, II, p. 54-55.

(5) Voy. leurs noms à la page 153.

en Morée, en Grèce continentale et dans les îles, sur les traces de l'antiquité. Emmené par ses Anglais à Constantinople, à l'époque où le jeune Keupruli Achmed, avait remplacé comme Vizir son père, il parle d'une façon incidente des maîtres de l'empire, du patriarche grec Parthénios, du médecin interprète Alexandre Maurocordato, « qui a écrit quelque chose sur l'usage du poulmon, qu'il a derobé à nos auteurs », de certaines coutumes et modes comme celle du café, pour s'arrêter sur les pierres et aussi sur les livres que lui fournissent le renégat polonais Albert Bobowski, devenu Ali-beg, et le chirurgien de l'Atméidan, Mohammed-Bacha. Le retour par les îles le ramène en Morée, où il s'essaie à composer une chanson grecque. Cette fois le récit gagne en extension, en variété et en vivacité. A côté des notes de l'antiquaire improvisé, qui s'intéresse aussi à l'art byzantin, on a des informations sur les « gros mylords turcs », sur les archontes grecs, « Paléologues, Limbonas, Péroulis, Cavalaris, Chalkokondyles », etc., déjà énumérés par le rival de Spon, — le consul d'Angleterre, Giraud, ayant épousé une Paléologue, — sur les noces chrétiennes, le commerce, sur les Juifs, les Albanais, les Valaques et, bien entendu, sur les quelques Français, capucins, gens de métier, consuls, qu'il rencontre en chemin. Il cherche à être utile à ceux qui imiteront son exemple en donnant un dictionnaire du grec vulgaire, essai hardi et unique. Le troisième volume contient cette « récolte » scientifique dont il parlait dans sa préface.

Ayant attaqué La Guilletière, le frère de ce voyageur lui répondit aussitôt dans un factum littéraire ironique d'un assez mauvais goût (1), qui eut le don de l'irriter. Se jetant contre l'« homme qui écrit sur des mémoires mandiés », et ceci avec la participation de Babin lui-même, qui se moque du « roman d'Athènes » (2), il répond patiemment à chacune des objections présentées par son critique dont il énumère ensuite toutes les bévues et toutes les erreurs.

(A suivre.)

(1) *Lettres écrites sur une dissertation d'un voyage en Grèce, publié par M. Spon, médecin antiquaire, Paris, 1679.*

(2) Cf. aussi *Journal des Savants*, année 1676, p. 158 et suiv., et H. Omont, *Athènes au XVII^e siècle, relation du P. Robert de Dreux, de Jacob Spon et du P. Babin*, dans la *Revue des études grecques*, année 1901.

VARIÉTÉS

Les Deux Rimes

Par P.-S. COCULESCO

II

Boileau et ses amis. — Le vers dont nous sommes sûrs qu'il est un fait poétique, nous n'avons pas perdu notre temps en écoutant Boileau nous en expliquer la genèse : c'est le pôle de toute la versification classique.

Qui ne dit mot consent. Nous ne pouvions interroger directement Racine, Molière, La Fontaine sur leurs rythmes. L'œuvre de Molière est toute entière réalisation ; pour plusieurs volumes de vers on ne trouve point, ou guère, de pages où il se confesse sur la technique, où il s'étudie en psychologue. Ce poète était à sa manière un homme d'action. La Fontaine aime bien philosopher sur l'art et le style : ses œuvres complètes sont riches en préfaces, avertissements et autres moyens de nous confier ce qu'il a médité, entre deux poèmes, sur ces poèmes même. Mais s'il a peu traité le sujet qui nous occupe, nous avons un moyen indirect de savoir ce qu'il en pense, ainsi que Racine et Molière. Ils se reflètent en Boileau.

Peut-on se figurer que des amis aussi unis qu'ils le furent, et surtout Boileau et Racine, se seraient choisis et rapprochés, s'ils avaient été aussi différents sur les points qui les touchaient le plus, que ne le sont de nos jours les croyants de la poésie pure et de la poésie raison ? Auraient-ils vécu et médité si longtemps ensemble, sans déteindre encore davantage les uns sur les autres, de manière que si l'un d'entre eux s'adresse au public, il le fait moins en son nom propre qu'en leur nom à tous ?

On a dit d'un critique actuel qu'il n'avait pas d'antennes ; autrement dit, qu'il se faisait une idée radicalement fautive de toute chose poétique, faute de ce sens particulier qui permet

de les reconnaître par l'intérieur, et non pas seulement par la surface.

Nous avons vu Boileau exposer la psychologie de sa rime. Si cette manière de sentir l'alexandrin avait paru radicalement fausse à ses amis, ils le lui eussent fait observer. « Quand le hasard les faisait tomber sur quelque point de sciences ou de belles lettres, ils profitaient de l'occasion, voltigeant de propos en autre... et se donnaient des avis sincères lorsque quelqu'un d'eux tombait dans la maladie du siècle, et faisait un livre, ce qui arrivait rarement (1). »

Il est impossible qu'un sujet comme la rime, la facture du vers, qui revient si souvent dans les œuvres de Boileau (relativement à leur masse totale, qui est petite) ; il est impossible de penser qu'un pareil sujet ne revenait pas encore plus souvent dans ces conversations familières. Quelle était alors l'attitude de ces génies silencieux pour nous ? Racine, La Fontaine se contentaient-ils de s'entre-regarder furtivement, de l'air de se dire : « Notre ami Despréaux est un bien excellent homme, le plus honnête homme du monde, mais il n'a pas d'antennes » ? Nous voyons se dérouler devant nous une de ces causeries : elle suffirait à écarter pareille hypothèse. Mais on l'écarterait encore en raisonnant un peu, en voyant combien elle est impossible.

Si les erreurs de Boileau n'avaient pas eu leur origine dans un vice radical, dans une absence totale d'antennes ; si elles eussent été causées par une observation trop hâtive, le conseil des amis n'aurait pas manqué de les rectifier. Que si La Fontaine ou Racine avaient reconnu à leur source ce vice radical, l'absence d'antennes, ils se fussent peut-être tus, désespérant de corriger Boileau ; on était si poli (2) en cet excellent siècle et, sauf chez Barbin, c'est-à-dire en champ clos, on était si peu pressé d'imposer violemment son goût à autrui ; cela est vrai : mais si ces vrais poètes avaient reconnu en leur ami Despréaux cette absence d'antennes, défaut qui ne déshonore pas, mais qui met tristement une infranchissable cloison, infranchissable même à l'amitié, entre ceux qui sont poètes et ceux qui ne le sont pas, Boileau aurait-il été pour ses amis ce qu'il fut ?

Il reste à supposer qu'ils l'ont écouté souvent disserter sur le rythme, écoliers irréflechis et ébahis ; il reste à supposer que

(1) La Fontaine : *Psyché*, livre I (*Grands Ecrivains*, t. VIII, p. 25, 99).

(2) Nous pensons par exemple à la charmante lettre de Racine à l'abbé Levasseur (28 mars 1662) (*Grands Ecrivains*, VI, 454) : « Mais je m'oublie ici, et je ne songe pas que je dis cela à un homme qui s'y entend mieux que moi. Vous me devez excuser... »

jamais, ni pour leur usage propre, ni dans ces conversations avec Boileau, La Fontaine, Racine et Molière ne se sont interrogés sur l'outil dont ils se servaient chaque jour — qu'ils ont pu en entendre parler d'une manière contredisant absolument leur expérience profonde, leur continuelle intuition de cet objet, sans ressentir une révolte de tout leur être — comme nous voyons Banville, M. Dorchain se révolter, en entendant Boileau exposer une expérience qui n'est pas la leur. Cela est impossible à croire ; et cette impossibilité est encore augmentée, si faire se peut, quand on se rappelle combien La Fontaine était, non seulement un artiste mais un philosophe des choses de l'art ; et quand on se dit aussi que, malgré leur silence sur ces objets, des Molière et des Racine n'avaient certes pas le front assez étroit pour produire toujours sans jamais méditer.

Cette supposition se détruit d'elle-même dès qu'on l'énonce. Il nous reste à accepter, de toute nécessité, l'une des deux suivantes :

Ou les confidences que Boileau nous fait sur sa rime, et qu'il fit plus souvent encore à ses amis, étaient justes à leurs yeux ; ou bien, amis trop polis, ils pensaient sans le dire que Boileau n'entendait rien à ces choses, qu'il n'avait pas d'antennes.

Écoutons Racine, dans ses lettres les plus intimes.

« M. Despréaux n'a pas seulement reçu du ciel un génie merveilleux pour la satire ; mais il a encore avec cela un jugement excellent, qui lui fait discerner ce qu'il faut louer de ce qu'il faut reprendre (1). »

« L'auteur de la satire sur la difficulté de trouver la rime se trouva chez M. du Broussin avec M. le duc de Vitré et Molière. Ce dernier y devait lire une traduction de Lucrèce en vers français... En attendant le dîner on pria M. Despréaux de réciter la satire adressée à Molière, qui ne voulut pas ensuite lire sa traduction... il se contenta de lire le premier acte du *Misanthrope*... disant qu'on ne devait pas s'attendre à des vers aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M. Despréaux, parce qu'il lui faudrait un temps infini s'il voulait travailler ses ouvrages comme lui (2). »

Notons une remarque — bien rare — de Molière sur la facture du vers, et qu'elle n'infirme en rien ce qui vient d'être dit : Boileau et Molière se ressemblent pour le premier jet ; mais

(1) *Grands Ecrivains*, VII, p. 85. Lettre à J.-B. Racine, du 3 juin 1693.

(2) *Saint Marc*, t. I.

Molière s'en tient là, Boileau travaille encore. On voit que Molière ne prend pas tout à fait à la lettre les louanges que Boileau lui adresse sur sa facilité de rimeur : oui, il rime facilement, mais le résultat est que ses vers ne sont pas « aussi parfaits et aussi achevés que ceux de M. Despréaux ». Mais notons surtout le respect spontané, inconscient même, montré par Molière à ce pseudo-poète, à ce théoricien sans antennes. La satire lue a tellement élevé le ton et introduit dans l'atmosphère du sérieux, de la forte et substantielle poésie, que Molière, tout rêveur, remet son autre manuscrit dans sa poche, et n'ose plus entrer en lice qu'avec le *Misanthrope*.

Et lorsque La Fontaine met en scène (1) ses amis, il nous montre Racine regardant, s'il risque une opinion, du côté de Boileau, qui saura traduire les subconscients timides en fortes et claires paroles.

« Eh bien, repartit Acante (Racine), nous pleurerons... la compassion a aussi ses charmes, qui ne sont pas moindres que ceux du rire ; je tiens même qu'ils sont plus grands, *et crois qu'Ariste est de mon avis* ».

« ... Et Ariste (Despréaux) qui s'était tu jusque-là (car il n'est nullement le discoureur, le pédagogue de la compagnie. Il se tait et réfléchit. Mais quand il parle, écoutez les paroles d'abord de sagesse profonde, puis de haute et voluptueuse poésie, que La Fontaine lui prête tout naturellement : « Je voudrais que vous me pussiez attendrir le cœur par le récit des aventures de votre belle.. Mais ne vous contraignez pas pour cela : il est bon de s'accommoder à son sujet ; mais il est encore meilleur de s'accommoder à son génie.)

«... Mais vous-même, reprit Ariste, osez-vous mettre en comparaison le plaisir de rire avec la pitié ? *La pitié, qui est un ravissement, une extase* ? Les mortels sont mortels, quand ils pleurent de leurs douleurs ; mais, quand ils pleurent des douleurs d'autrui, ce sont proprement des dieux. »

Qui, de notre temps, mettant Boileau en scène, lui prêterait de semblables paroles ? Il faut croire que ses amis le connaissaient autre que nous le connaissons.

Nous pensons que, sous les pages d'esthétique de Boileau, on peut lire la signature de ses amis. Encore une fois, il ne s'agit pas de ses théories : qu'ils les aient suivies ou non, peu importe. Il s'agit des descriptions de faits poétiques, des confidences d'une intuition, d'une expérience : on admet, sans aucune révolte, la

(1) *Psyché*, I, p. 105.

théorie d'autrui, ou l'on garde la sienne ; car c'est un « point de foi » ; ici l'autorité l'emporte. Mais on se révolte jusqu'au plus profond de son être quand on assiste à la falsification d'un « point de fait » ; quand on assiste à la genèse de l'« ineffable » et qu'un faux philosophe, qui n'a point eu l'expérience de ces choses, construit sous vos yeux une genèse mensongère, appelle noir ce que vous savez pertinemment être blanc.

Point de pareille révolte chez La Fontaine, Molière, Racine ; donc, en gros, en première analyse, le vers décrit par Boileau est le leur.

Les Classiques, traducteurs d'eux-mêmes. — Nous verrons bientôt comment un poète, du temps de Banville, apprend son métier. Nous verrons combien, alors, on favorise tout particulièrement l'indépendance de la rime, combien on la prépare à traîner le vers après elle. Si quelques élèves de cette école-là (1) ne peuvent se résoudre à croire que les classiques riment d'ordinaire comme Boileau, c'est-à-dire en surajoutant une rime à un vers blanc préexistant, qu'ils reçoivent cette nouvelle définition de la « raison » de Boileau ; le poète, avant d'écrire, est dans un état assez analogue à celui du traducteur ; il *connait à l'avance* sa pièce (2). C'est là la définition d'un art tout particulier, qui n'est d'ordinaire pas celui d'un Hugo (3) ou d'un Verlaine ; c'est la définition d'un art qui se méfie un peu des trouvailles de l'inconscient. S'il est à peu près certain que bien des grands poètes, en commençant un chef-d'œuvre, n'en connaissent que tout juste le premier vers, doublé d'un pressentiment obscur, d'un « poids divin » qui les courbe vers leur travail, il est à peu près certain aussi qu'un classique français, en écrivant son premier vers, a déjà une vision particulièrement nette de ce que sera le reste. Autrement dit, nous opposons un art qui ressemblerait à une sublime improvisation, à cet art classique qui est plutôt une soigneuse traduction de soi-même, d'un poème déjà entrevu, déjà médité.

L'instrument poétique d'un Hugo ou surtout d'un Banville, que nous examinerons bientôt, serait plutôt rétif à un pareil

(1) Voir, en effet, Banville, *Art Poétique*, ch. III.

(2) Racine, dit-on, déclarait avoir presque fini ses tragédies quand il ne lui restait plus que les vers à faire.

(3) Cf. Hugo : *Contemplations*, Réponse à un acte d'accusation.

Le mot, le terme, type *on ne sait d'où venu*
 Force de l'invisible, aspect de l'inconnu
 Montant et descendant dans notre tête sombre...

effort clairvoyant, sobre. Il lui faut l'opulence et les ténèbres de l'inconscient.

Mais l'instrument des classiques, dès l'école, a été travaillé en vue de ces effets-là. *Tous* les classiques — à la différence des poètes: que nous verrons par la suite — se sont beaucoup exercés dans la traduction. Or là il est indubitable que l'on rime des vers blancs ; se laisser conduire tant soit peu par la rime aboutirait aux pires infidélités.

Et par exemple Molière, dans sa jeunesse, forge son vers en traduisant Lucrèce. Racine traduit les Cantiques avec une aisance souveraine — comme il ferait sa propre pensée. La Fontaine le Philosophe, traduit en expérimentateur, pour voir : « J'ai traduit cet ouvrage en prose et en vers, afin de le rendre plus utile par la comparaison des deux genres... J'ai voulu voir, par ma propre expérience, si en ces rencontres les vers s'éloignent beaucoup de la fidélité des traductions, et si la prose s'éloigne beaucoup des grâces. Mon sentiment a toujours été que quand les vers sont bien composés, ils disent en une égale étendue plus que la prose ne saurait dire (1). »

Si au lieu de méditer le texte antique en vers blancs français, en essayant au fur et à mesure de le rimer, sans chevilles ni plattitudes, si La Fontaine avait laissé venir les rimes au hasard, certes la prose eût été plus près de la grâce que le vers de la fidélité.

Mais si un poète s'habitue ainsi à traduire sobrement, fidèlement la pensée d'autrui, il emploiera bien certainement la même technique le jour où, comme Racine, il aura achevé complètement sa tragédie... aux vers près qui ne sont pas encore faits.

Les Critiques du Vers classique. — Tous les caractères dont nous venons de parler ont été remarqués par les anciens critiques. Les poètes eux-mêmes ont très bien aperçu les différents caractères, sans les systématiser. Après la période classique, un grand effort théorique se produit, mais parmi des gens qui, pour la plupart, trop rationalistes, n'avaient plus un sens exact de la poésie. Seuls Fénelon et l'abbé Du Bos prononcent des paroles qui seraient toutes à recueillir et à adopter, après les avoir comprises. Après le xviii^e siècle, le sens de la poésie revient, mais la critique du vers, contrairement à ce qu'on croirait tout d'abord,

(1) *Grands Ecrivains*, t. VIII, p. 469. Inscription tirée de Boissard, Aver-tissement.

dégénère tout à fait. Et cela se produit parce que, sans qu'elle s'en fût aperçue, un alexandrin absolument nouveau s'est introduit à côté du précédent. Alors, comme elle raisonne globalement sur deux objets distincts, toutes ses qualités de goût ne lui servent de rien.

Du Bellay s'aperçoit de la nécessité qu'il y aurait, si l'on ne rimait pas, d'utiliser des vers blancs à structure très marquée (ce qui implique les règles strictes de la césure et de l'enjambement) : « aussi faudrait-il que ces vers non rimés fussent bien charnus et nerveux, afin de compenser par ce moyen le défaut de la rime » (1). Mais il n'aperçoit pas que c'est là la définition même du vers non rimé ; car, si pareil vers n'était pas « charnu et nerveux », que serait-il pour l'oreille, sinon de la prose ?

Réciproquement, si l'on part du vers blanc, si l'on a affaire à quelque poète du vers blanc rimé, on rencontrera tout naturellement cette structure marquée et indépendante, ces enjambements proscrits et ces césures fixes qui caractérisent le vers du type Boileau.

Pour ce qui est de « ne rimer point » c'est une de ces nombreuses « expériences pour voir » de la Pléiade, un de ces nombreux ballons d'essai qu'elle expédia simultanément en l'air, sans y tenir beaucoup, par simple imitation des métriques étrangères. Du Bellay cite ici comme autorités « Pétrarque en quelque endroit ; et de nostre tens le seigneur Loys Aleman » (2), comme s'il était aussi aisé de transposer la métrique que le nom de Luigi Alamanni.

Mais dès ce moment la notion de rime nécessaire apparaît, et avec elle la double notion de rime gêne, rime suffisante.

« Les alexandrins, dit Ronsard, plus longs que les autres... sentiraient la prose s'ils n'étaient composés de mots élus, graves et résonnans, et d'une rime assez riche, afin que telle richesse empêche le style de la prose, et qu'elle se garde toujours dans les oreilles, jusques à la fin de l'autre vers » (3). Cet « élus, graves et résonnans » encore moins précis que le « charnu et nerveux » de du Bellay, se réfère au concours prêté par le vers blanc à l'alexandrin. Il faut, pour en constituer les douze syllabes, quelque chose qui soit en soi un phénomène rythmique caractérisé : cette exigence est l'embryon, encore confus, des règles sur l'enjambement et la césure énoncées nettement dans l'*Art poétique* de Boileau. Quant à la rime, si on ajoute à l'opinion précédente de

(1) *Défense*, II, 7.

(2) *Loc. cit.*

(3) Ronsard : *Art poétique*. Des vers alexandrins.

Ronsard, celle-ci « *tu serais plus soigneux de la belle invention des mots que de la rime*, laquelle vient assez aisément d'elle-même, après quelque peu d'exercice et de *labour* » (1), on a une définition assez nette de la rime suffisante. Objet nécessaire pour empêcher le vers blanc « bien résonnant » de sentir tout de même la prose, il ne faut rien lui demander au delà de cet office. « Qu'elle se garde toujours dans les oreilles jusqu'à la fin de l'autre vers », et le but est atteint, non sans quelque « *labour* ». La dépasser, ce serait se voir obligé d'être « plus soigneux de la rime que de la belle invention des mots », — forme pléiadique de la « raison ».

(Notons d'ailleurs que dans la Pléiade il y a de tout : beaucoup de gens et beaucoup d'idées, beaucoup d'expériences pour voir et beaucoup de réalisations sérieuses — du vers classique et du vers XIX^e siècle ; et le tout assez confus et hautain. Nous avons pris naturellement ce qui semblait se référer le plus clairement au type de vers qui nous occupe en ce moment.)

Cette nécessité de la rime, dont du Bellay doute, dont Ronsard ne doute pas, est une question bien tranchée après la période classique : Du Bos (2), Fénelon (3) la reconnaissent, Voltaire écrit : « Nous ne pourrons jamais secouer le joug de la rime, elle est essentielle à la Poésie française (4). »

Ce caractère de nécessité reconnu, tout le monde fera la théorie de la rime gêne, de la rime suffisante. Car, ni au siècle de la « raison » entre guillemets, ni au siècle de la raison tout court, ni près de Louis XIV, ni près de l'Encyclopédie, personne (sauf, parfois, ce musard innocent de La Fontaine), personne n'osera adopter la solution héroïque : se faire un peu fou, mettre la rime sur le même plan que la raison, bâtir son poème sur des rencontres heureuses et des jeux sonores autant, parfois plus, que sur des suites de pensées. « Aimez donc la raison » est entendu partout : par l'oreille de Racine, et par l'oreille de Voltaire, il n'engendre pas partout la sécheresse, car ces différentes oreilles le reçoivent différemment. Mais, si vous relisez Pindare, ou « il pleure dans mon cœur comme il pleut sur la ville » ou, par aventure, du Mallarmé, vous reconnaîtrez aisément que Phèdre et même Oreste frôlé, palpé par les Euménides ont de la « raison ».

Et alors nous allons voir naturellement, au siècle où se fait la philosophie du vers classique, ces deux postulats acceptés :

(1) *Art poétique*. De la rime.

(2) *Réflexions sur la poésie et la peinture*, I, XXXVI.

(3) *Lettre à l'Académie poétique*.

(4) *Discours sur la tragédie* (Brutus).

rime gêne (dérivant de la notion, estompée, de rime esclave) et rime suffisante, effet de transaction très naturel.

Mais ce qu'il y a de très amusant, c'est que si l'on a ainsi écarté, sans réfléchir davantage, le seul point qui aurait pu engendrer une dispute sérieuse, on n'en dispute pas moins. Faire une reine de la rime ? Personne n'y pense. Mais il y a les optimistes de la rime gêne, et naturellement les pessimistes. Écoutons d'abord le Docteur Tant Mieux.

Les optimistes. — « Le fond de l'agrément de la Poésie est, dit Fontenelle, la difficulté vaincue (1). »

« Peu de gens font réflexion... pourquoi les rimes qui font une partie de l'agrément des vers, sont insupportables dans la prose... Avons-nous d'autres oreilles pour la prose que pour les vers ? La raison est que *les rimes sont dans les vers une difficulté qu'il a fallu surmonter avec art.* Il est donc vrai que *la seule idée de la difficulté donne de l'agrément aux rimes qui naturellement n'en ont aucun, et qu'on aime à voir que l'art tiende le poète en contrainte* (2). »

Après cela, allez vous plaindre de la rime gêne ! Cette péripétie, cette trouvaille, montre mieux les ressources d'optimisme, de jeunesse ingénieuse, de la race humaine, que tous les efforts réunis de Candide et de Leibniz.

O rimes bienfaisantes ! « Les voilà devenues une beauté par ce seul caprice de l'art, et par la seule raison qu'elles gêneront le poète, et que l'on sera bien aise de voir comment il s'en tirera... Si, malgré cette contrainte, il pense et s'exprime aussi bien que s'il eût été entièrement libre, alors au plaisir naturel que fait la beauté du discours, se joint le plaisir artificiel de voir que la contrainte n'a rien gâté » (3).

Voltaire pâlit auprès de cet amateur ingénieux. Et pourtant il a dit, lui aussi, de fort jolies choses :

« Je dois ajouter à cet extrême mérite d'émouvoir pendant cinq actes, le mérite plus rare et moins senti, *de vaincre pendant cinq actes la difficulté de la rime* et de la mesure, au point de ne laisser échapper une seule ligne, un seul mot qui sente la moindre gêne, *quoi qu'on ait été continuellement gêné* (4). »

(1) Fontenelle : *Sur la Poésie en général.*

(2) Fontenelle : *Réflexions sur la Poétique*, LXX.

(3) *Id.*, *ibid.*, LXXI.

(4) Irène : *Lettre à l'Académie.*

Nous n'insistons pas sur l'énorme différence qu'il y a entre cet étrange

Mais cet enthousiasme est de 1778. A d'autres moments, il parle d'un ton qui le rapproche beaucoup des pessimistes. Il constate l'antinomie entre la rime et les autres beautés de la poésie, prêche — comme Fénelon ou plus tard Verlaine — la sagesse à cette intruse, et veut donner un peu d'air aux poètes.

« *Je ne puis souffrir qu'on sacrifie à la richesse de la rime toutes les autres beautés de la poésie, et qu'on cherche plutôt à plaire à l'oreille qu'au cœur et à l'esprit. On pousse même la tyrannie jusqu'à exiger qu'on rime pour les yeux encore plus que pour les oreilles.* »

« Il me paraît que la poésie française y gagnerait beaucoup, si on voulait secouer le joug de cet usage déraisonnable et tyrannique. Donner aux auteurs de nouvelles rimes, ce serait leur donner de nouvelles pensées, car *l'assujettissement à la rime fait que souvent on ne trouve dans la langue qu'un seul mot qui puisse finir un vers. On est obligé de chercher une pensée pour la rime, parce qu'on ne peut trouver de rime pour exprimer ce qu'on pense* (1). »

Mais, pour ne pas quitter aussi tristement le camp optimiste, ajoutons une jolie image de D'Alembert, qui contient implicitement une précieuse théorie de la cheville :

« Un poète est un homme qu'on oblige à marcher avec grâce *les fers aux pieds* ; il faut bien lui permettre de chanceler quelquefois légèrement (2). »

Les pessimistes. — Dans le camp des pessimistes on peut encore distinguer deux catégories de gens : ceux qui entendent la poésie comme Voltaire et Fontenelle, et ceux qui entendent la poésie. Ce XVIII^e siècle, en effet, eut un tel amour de la raison, que jamais il ne renonça à raisonner, même quand il avait oublié d'allumer sa lanterne. Voltaire doit être un de ceux qui ont le plus raisonné sur la religion et la poésie. Aujourd'hui, qui ne ressentirait aucune espèce de volupté dans les musées, s'interdirait, dit-on, de parler peinture. Écoutons un instant l'Abbé de Pons :

« Ces nombres et cette rime donnent à la diction un air contraint et bizarre, qui loin de plaire à qui n'y serait pas habitué, lui

« poète » qui est gêné et par la mesure et par la rime. « Que n'écrit-il en prose ? » — et le poète en vers blancs Boileau que gêne la rime seule, mais qui ne peut s'en passer, parce qu'il doit écrire en vers blancs, qu'il les frappe bien mieux que sa prose et que ces vers blancs veulent une rime.

(1) Lettres écrites en 1719, à propos d'*Edipe*, lettre V.

(2) D'Alembert, suite des *Réflexions sur la Poésie*.

causerait au contraire un sentiment désagréable... Le retour importun de la rime, la répétition des mêmes nombres dans chacune de vos phrases me fatiguent et m'ennuient. » Que pourrions-nous répondre à ces reproches ?

« Les vers ne plaisent point par eux-mêmes » : il nous a fallu un long commerce avec eux, pour n'être guère choqué de leur démarche affectée et de leur air contraint... Nous sommes toujours un peu blessés de les voir paraître sous des signes si uniformes ; la répétition obstinée des mêmes nombres et des mêmes terminaisons est encore pour nous aujourd'hui une source d'ennui. Pourquoi néanmoins les aimons-nous, ces vers ? Préparons notre réponse par un exemple.

« Un danseur de corde ne danse pas, à beaucoup près, sur la corde, avec des mouvements aussi variés qu'il pourrait le faire sur un vaste théâtre... *il a l'air inquiet et souffrant ; cependant il plaît, il amuse le spectateur.*

« Appliquons ceci au poète. Il nous plaît, quoique souvent il nous parle avec moins d'élégance que le prosateur. Nous nous plaisons à le voir lutter contre les difficultés d'un art industriel et pénible (1). »

Cet abbé a tout d'un grand révolutionnaire : raisonnement tranquille et sûr et puis sérénité dans la proscription : « Je crois donc que l'art des vers est un art frivole ; que si les hommes étaient convenus de les proscrire, non seulement nous ne perdriens rien, mais que nous gagnerons beaucoup ».

La Motte dit aussi de la rime tout le mal qu'il peut. Tous ces philosophes aperçoivent à l'envi les défauts du vers ; nul ne lui découvre une circonstance atténuante, une réelle raison d'être :

« Combien avez-vous éprouvé, comme Despréaux, que la rime quinteuse disait noir, quand vous vouliez dire blanc ? Prenez-y garde en passant, la prose dit blanc dès qu'elle le veut, et c'est là son avantage (2).

« M. Despréaux m'a dit lui-même qu'il avait été vingt ans à corriger une fausse rime. Je rabats ce qu'il faut de l'hyperbole ; mais il en reste toujours assez pour être frappé du ridicule des hommes, *d'avoir inventé un art exprès pour se mettre hors d'état d'exprimer exactement ce qu'ils voudraient dire* (3). »

Aujourd'hui la raison étant moins à la mode, ceux qui pensent ces choses ne le disent pas.

(1) *Dissertation sur le poème épique, contre la doctrine de M. D.*

(2) *Réponse à M. de Voltaire.*

(3) *Discours à l'occasion de la tragédie d' « Œdipe ».*

Les remarques de l'abbé Du Bos, et surtout de Fénelon ont un autre poids. Du Bos remarque :

« La nécessité de rimer est la règle de la poésie dont l'observation coûte le plus et jette le moins de beautés dans les vers. La rime estropie souvent le sens du discours et elle l'énerve presque toujours (1). »

Quant à la Lettre à l'Académie, ce chef-d'œuvre bienfaisant, rafraîchissant, dont on parlerait volontiers comme M^{me} de Sévigné de la Morale de Nicole, tout le chapitre sur la Poétique est à emporter à la campagne et à méditer longuement — ne serait-ce que pour les belles citations latines qu'il contient.

Fénelon est un des hommes les plus intelligents, les plus délicats et les plus audacieux qui aient jamais été. Si Nietzsche l'avait connu de plus près, il aurait fait le surhomme à son image. Nous n'avons pas le temps de le démontrer ici. Faisons seulement remarquer à ceux qui admirent Fénelon en tout, sauf en sa Poétique, ou mieux encore, qui déclarent sa poétique délectable en tout, sauf là où elle touche au vers français — disons-leur seulement qu'il faut avoir réfléchi mûrement, très mûrement, avant de renvoyer un témoin qu'on reconnaît être, par ailleurs, si considérable.

Or Fénelon, qui lit les poètes du matin au soir, qui remplit de vivantes citations les lettres à son jeune ami, le Chevalier Des-touches — Fénelon, c'est visible, se réfugie dans les poètes latins. La poésie française a toujours je ne sais quoi pour le blesser. Il en parle, dans sa Lettre, aussi fugitivement qu'il le peut. Il emprunte toutes ses citations de Poétique générale aux latins. Et quand il parle du vers français — et non des poètes, que certes il doit aimer — quand il parle du vers classique français, le seul qu'il connaisse, en tant qu'outil dont se serviront les poètes, il dit avec une exquise délicatesse, mais avec une clairvoyance très ferme, tout ce qu'on pourrait dire jamais :

« Me sera-t-il permis de représenter ici ma peine sur ce que la perfection de la versification française me paraît presque impossible (2) ? »

Et, en savant, il en donne aussitôt une preuve expérimentale, les chevilles rencontrées presque toujours et partout : « Nos plus grands poètes ont fait beaucoup de vers faibles. » Cette preuve à peine indiquée pèse plus qu'on ne pense. « Ils sont pleins d'épithètes forcées pour attraper la rime. En retranchant certains

(1) *Réflexions sur la Peinture et la poésie*, I, XXXVI.

(2) *Poétique*.

vers, on ne retrancherait aucune beauté : c'est ce qu'on remarquerait sans peine, si on examinait leurs vers en toute rigueur. »

Fénelon procède ici selon la méthode la plus scientifique, en esthéticien vraiment moderne (il est moderne en tout, car il est trop intelligent pour conserver le moindre préjugé venu du dehors ; il fait tout par lui-même). Sa démonstration est expérimentale : on constate dans le vers français une tendance à la cheville, en entendant ce mot dans son sens le plus général. Ceci se prouverait théoriquement, comme nous l'avons fait. Fénelon administre une preuve encore plus aveuglante : la France a eu incontestablement de très grands poètes, dignes des Anciens. Or, à la différence des chefs-d'œuvre antiques, les chefs-d'œuvre français contiennent « beaucoup de vers faibles ». Les poètes étant égaux, ce sont les outils poétiques français et latins qui sont inégaux.

Une seule chose manque, en toute rigueur : la collection de citations, qui appuierait ces affirmations. Mais n'importe qui peut l'établir pour son propre usage. Quant à Fénelon, il ne pouvait pas en dire plus, ni entreprendre d'éplucher, lui archevêque de Cambrai et peut-être bientôt recteur de la France, les œuvres des très grandes poètes qui avaient été plus ou moins ses contemporains. La moindre bienséance l'en empêchait. Et d'ailleurs il ne préparait pas une thèse de doctorat, mais écrivait, nonchalamment, une lettre. A ces réserves près, on ne peut lui demander une démonstration plus évidente et plus scientifique.

Il indique les inconvénients des rimes, et en elles-mêmes (monotonie) et surtout par rapport à la versification qui perd « beaucoup de variété, de facilité et d'harmonie ».

Ce penseur sage ajoute aussitôt : « Je n'ai garde néanmoins de vouloir abolir les rimes ; sans elles notre versification tomberait. » Et comme il n'est pas de ceux qui critiquent et détruisent sans reconstruire, il cite aussitôt le modèle de La Fontaine, qui échappe, dans ses vers irréguliers, à la plupart de ces critiques.

Et puis il indique lui aussi, après avoir constaté combien la rime est une gêne nécessaire, et la tendance à cheviller qu'elle communique au vers, il indique aussi la transaction de la rime suffisante : « Je croirais qu'il serait à propos de mettre nos poètes un peu plus au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être un peu plus exacts sur le sens et sur l'harmonie... L'exemple des Grecs et des Latins peut nous encourager à prendre cette liberté ; leur versification était, sans comparaison, moins gênante que la nôtre : la rime est plus difficile, à elle seule, que toutes leurs règles ensemble. »

Qui veut l'opinion la plus pénétrante, le plus franche et en même temps la plus conciliante, sur le vers classique, relira toute cette page de Fénelon. Il avait toutes les pièces du procès, et une pareille critique ne pouvait paraître plus tôt : elle a comme date nécessaire ce moment où l'on comprend encore la haute poésie du Grand Siècle, et où l'on prend déjà les habitudes d'examen scientifique du siècle des philosophes. Avec son ton nonchalant, et en respectant toutes les bienséances, Fénelon indique pourtant les limites extrêmes de l'alexandrin classique français.

Mais cet alexandrin n'était pas le seul possible. Nous verrons absolument différent, apparaître dans un autre les mêmes cadres pour s'en détacher bientôt tout à fait.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Études provinciales

Le prix Fémina-Vie Heureuse, en allant à M. Charles Silvestre, a confirmé la popularité du roman provincial. Ce genre, en effet, qui, assez peu cultivé autrefois, ne s'en rattache pas moins étroitement à la plus ancienne tradition française, connaît à notre époque un magnifique renouveau.

Sans doute, depuis Honoré d'Urfé, l'aimable peintre du Forez, jusqu'à nos jours, la terre natale n'avait que rarement inspiré les conteurs ; et si Rousseau décrivit en voyageur enthousiaste la nature alpestre, si Lamartine se plut à chanter les lieux où s'étaient écoulées son enfance et sa jeunesse, si plus récemment Alphonse Daudet célébra la Provence de Mistral, — il ne l'aimait pas moins pour y avoir rencontré et raillé Tartarin de Tarascon, — le plus souvent jusqu'ici nos écrivains s'étaient assez peu souciés de situer leurs fictions ou leurs récits dans des parties de la terre de France qui leur fussent particulièrement chères. Depuis quelques années, au contraire, on dirait que, dans leur amour filial pour la petite patrie, les auteurs se plaisent de plus en plus à définir et à vanter les charmes du pays que le hasard de la naissance ou une vive prédilection leur a fait le mieux connaître.

Pour ne citer que quelques noms, parmi tous ceux qui se pressent dans la mémoire, c'est Paul Acker nous promenant, un peu avant la guerre où il devait, hélas ! périr si jeune, dans *le beau Jardin* d'Alsace ; c'est Francis Jammes, le chantre virgilien du Béarn, c'est Charles Le Goffic, nouveau Brizeux pour sa chère Bretagne ; c'est Emile Pouvillon et le Languedoc, Charles de Pomairols et le Rouergue, c'est Maurice Barrès conduisant Colette Baudoche, la cornélienne, à la Croix Saint-Clément, sur cette autre « colline inspirée » où se recueille et palpète l'âme de la Lorraine ; c'est Paul Arène, évoquant après Daudet la splendeur de la nature provençale, qui offre la grâce antique de ses

paysages et la classique beauté de ses enfants aux baisers du soleil ; c'est Henry Bordeaux enfin, vibrant on sait de quelle tendresse pour cette terre de Savoie, dont il ne se lasse point de dépeindre les émouvantes beautés.

Il convient de se réjouir du culte rendu par tant de pèlerins passionnés aux divers visages de la France, surtout en un temps où les voyages, autrefois dure nécessité, sont devenus un des impérieux besoins de la vie. Sans doute un trop grand nombre de touristes effrénés, ne songeant qu'à se griser de vitesse, se soucient-ils fort peu des sites parcourus et du caractère des humains qu'ils y croisent, quand ils ne les écrasent pas ; mais il y a encore, Dieu merci ! des voyageurs au goût éclairé, au cœur sensible, et ceux-là ne peuvent manquer de goûter un délicat plaisir à reconnaître au passage telle beauté naturelle déjà admirée dans un livre, à y replacer par la pensée telle figure, dont le souvenir donne pour eux une âme au paysage qu'un détour de la route vient de leur révéler. N'est-ce pas, en effet, le parfait accord qui existe souvent entre les lignes d'un tableau, entre sa beauté apaisante, mélancolique ou farouche et les sentiments intimes des personnages, qui justifie et ennoblit ce souci de plus en plus marqué par les auteurs de donner une grande place dans leurs œuvres à l'évocation du décor où elles se déroulent ? Cette intime union des âmes et des choses, je voudrais aujourd'hui en montrer l'heureuse réalisation dans quelques ouvrages qui ont pour cadre le Bordelais et l'Armagnac.

Pour bien connaître Bordeaux et la campagne girondine, pour s'imprégner de l'air qu'on y respire, on ouvrira sans avoir à craindre d'être déçu les beaux romans de Jean Balde. Pour aimer ce laborieux et riche Armagnac, dont le nom aux effluves capiteux suffit à mettre le cœur en joie, on lira les volumes où Joseph de Pesquidoux a conté avec un pieux émoi les prodiges accomplis par les travailleurs de la glèbe et dépeint avec amour sa terre natale.

*
* *

Déjà dans *les Ébauches* (1), ce hardi coup d'essai qui fut un vrai coup de maître, Jean Balde avait jadis décrit d'une touche ferme et juste les quais de Bordeaux, le fleuve « glissant dans une buée légère », les vieilles rues du quartier Saint-Michel, montant toutes vers la basilique « fleurie de ciselures », les maisons de campagne au milieu des vignes, de ces vignes qui redisent « l'his-

(1) Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, VI^e.

toire profonde de notre race, sa ténacité au travail, son vigoureux amour de la terre ».

Dans *la Vigne et la Maison* (1), Jean Balde, en pleine possession de son robuste talent, a brossé des tableaux analogues, mais plus poussés, mais avec des touches d'un accent plus énergique encore. On y retrouve l'animation tumultueuse des quais aux relents de morue ; le cortège besogneux des goélettes revenant de la pêche en Islande y défile, saisissant contraste, le long de la royale façade en demi-lune si noblement décorée par Gabriel. Puis l'auteur nous conduit aux environs de la ville, dans la tranquille propriété des Tilleuls, « la maison sur la rive », pour dire comme ce cher et regretté André Lafon, qui sut lui aussi peindre la terre girondine avec tant d'émouvante poésie. Voici les vignes toujours, « larges carrés de verdure dense, armées pacifiques, incendiées d'or » ; voici le grand labeur des vendanges, large fresque dont le réalisme puissant fait songer aux *Géorgiques*.

Dans bien des pages de *la Survivante* (1), l'un des derniers romans de Jean Balde, on peut aussi admirer la terre girondine sous ses plus séduisants aspects, grâce aux toiles et aux dessins que l'auteur imagine et décrit comme étant les œuvres de son héros. « Il y avait de vieux jardins avec des perrons envahis de jasmins, serrant contre des marches usées leurs rampes de fer... Il y avait de petites grèves raclées par le tresson des pêcheurs d'aloses, où l'eau allongeait son ourlet d'écume en ces jours de brises rapides qui courbent la tête des peupliers. »

Enfin, dans *le Goéland* (1), que Jean Balde a fait récemment paraître, un nouvel aspect de la nature girondine est décrit et célébré. On y respire l'air vivifiant des pins qui hérissent de leurs fûts innombrables les alentours d'Arcachon. Grâce à une observation longue, patiente et acharnée, Jean Balde a surpris tous les secrets du dur labeur accompli par les humbles qui vivent autour du Bassin et qui en vivent. Les matins de brouillard, les voix du silence, l'âpre souffle du large, la vie héroïque du prêtre isolé dans la solitude des dunes, les habitants du petit port, l'âme inculte et primitive de ces illettrés « qui savent par cœur les choses de leur vie », le douloureux travail des parqueuses d'huîtres, qui semblent « cultiver des pierres », Jean Balde a tout vu, tout noté, tout senti d'un cœur large ouvert, et sa nouvelle œuvre, sa plus puissante jusqu'ici, vibre d'un amour de la nature aussi généreux que profond, exprimé avec un souffle et des accents d'un lyrisme qui fait parfois songer à la poésie de Lucrèce.

(1) Plon-Nourrit et C^{ie}, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, VI^e.

Quant au héros même du *Goéland*, un enfant dont la naissance clandestine n'est pas un moindre malheur pour lui que pour sa mère, car il en apprend bien jeune le cruel mystère, après de terribles luttes où son cœur se débat, tiraillé entre l'amour filial que l'instinct lui inspire et la haine dont il ne peut se défendre envers celle qui ne saurait s'approcher de lui sans rougir, il se donne comme à une mère adoptive à cette vie sur la mer, humble et dure, au sein de laquelle le hasard l'a plongé. Celui que la société rejette épousera la fille d'un parqueur, et ce sera pour lui l'apaisement. Ainsi, dans son dernier roman comme dans les autres, Jean Balde a réalisé avec un rare bonheur cette union des âmes et des choses, si précieuse pour communiquer aux fictions l'accent de la plus intense vérité.

*
* *

Mais s'il est une œuvre où la nature et l'homme soient étroitement confondus, c'est plus que toute autre celle de Joseph de Pesquidoux, ce sont les volumes où, dans son profond amour pour le sol fécondé par les ancêtres, il chante, nouvel Hésiode, *les Travaux et les Jeux* auxquels s'y livrent les travailleurs de la glèbe. Le théâtre de ce grave labeur, ce domaine du Houga où J. de Pesquidoux a fixé sa vie si une et si bienfaisante, l'homme avec son pieux respect pour le passé, sa ferme sagesse et en même temps son intelligence ouverte au vrai progrès, voilà ce que le lecteur trouvait déjà dans les deux volumes vivants et pittoresques intitulés *Chez nous* (1), comme dans les pages si riches d'enseignements de *Sur la Glèbe* (1), où respire l'amour le plus éclairé, le plus ardent, le plus actif pour le paysan, « le sel d'un peuple ». C'est faire œuvre de bon, de grand Français comme de noble artiste, que de chanter ainsi le poème de la terre, cette terre quittée avec déchirement par le soldat de 1914 qui allait la défendre, de montrer, dans des tableaux dignes de Virgile, le paysan penché sur le sol et qu'anime un courage, que soutient un amour hérités de la Rome de Cincinnatus.

Le Livre de Raison (1), tel est le titre du dernier ouvrage de J. de Pesquidoux ; livre de comptes, en effet, puisque les achats, les ventes et tous les actes de la vie rurale y sont consignés, mais aussi témoin éloquent de l'activité déployée au cours des ans par le maître du domaine. Quiconque a découvert un jour, parmi de vieux papiers de famille, le volume au papier rugueux

(1) Plon-Nourrit et C^{ie}, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, VI^e.

sur lequel un ancêtre, dont on voudrait évoquer mieux l'image respectée, a noté jour par jour les événements de la vie familiale, — les plus simples comme les plus poignants, — non sans enrichir parfois la page de ses conseils et de ses leçons, quiconque a pu se représenter ainsi toute une existence de devoir sait avec quelle piété l'on feuillette un pareil livre. C'est à un recueil semblable laissé par son arrière-grand-père Jean de Heugarolles, officier dans la Grande Armée, que J. de Pesquidoux a voulu donner une suite en écrivant son *Livre de Raison*. En ajoutant des feuillets au livre de Jean de Heugarolles, écrit-il, je n'ai d'autre ambition que de poursuivre et de planter un jalon. »

Déclaration trop modeste, on en conviendra, car le *Livre de Raison* renferme, avec un précieux traité de culture, toute une philosophie. Le propriétaire du Houga, pour avoir le culte du passé, n'en vit pas moins avec son temps ; il sait en accepter avec décision, sinon sans regret, les nécessités impérieuses, comme on peut s'en convaincre à la lecture du chapitre sur la machine à battre, se consolant de l'invasion du machinisme dans les campagnes par la description de la récolte du blé au temps où les bras ne manquaient point.

J. de Pesquidoux n'ignore pas à quoi oblige cette autre noblesse, que Charles de Pomairols a si bien définie un jour le « grand honneur de posséder un champ ». Il a donné pour but à sa vie le soin et la sauvegarde de la terre ancestrale, n'oubliant pas les angoisses et les luttes de son père lors de l'invasion du phylloxéra. Il se croit aussi comptable des âmes qui vivent sur sa terre, dans la mesure où son exemple est capable de les guider ; je n'en citerai pour preuve que les pages où il décrit avec un tendre intérêt, dans tous leurs curieux détails, les noces d'une simple fille des champs.

Tel est le sens, telle est la portée de l'œuvre que J. de Pesquidoux a consacrée à sa terre natale. Parlerai-je de l'art du conteur ? Entraîné par l'intérêt du récit, élevé aux plus hautes pensées, l'on ne songe guère à chercher l'auteur et, d'ailleurs, on ne trouverait que l'homme ; mais, le livre fermé, il y aurait injustice à méconnaître que si ces pages ont tant de charme, si elles nous émeuvent à une telle profondeur, c'est que celui qui les a écrites comme en se jouant possède, avec une âme de la qualité la plus rare, le don non moins précieux de peindre et de toucher.

GASTON DE LAGARDE.

Bibliographie

GEORGES CONNES. — *Etude sur la pensée de Wells.*

Cette thèse est un livre de bonne foi : M. Connes n'a pas eu l'intention de nous révéler la pensée de Wells. Il n'ignorait pas plus son prédécesseur français, M. Guyot, que l'Anglais Beresford ou les Américains Van Wyck Brooks et Slosson qui ont présenté les idées du maître. Il ne pouvait pas avoir le désir de montrer par une biographie détaillée les rapports de l'homme et de l'œuvre, et il a délibérément laissé de côté la valeur artistique de celle-ci. Ce qu'il a essayé, c'est de faire, en observateur impartial, « le tour complet de la pensée de Wells », et d'extraire l'essentiel des 70 ou 80 volumes que ce prolifique auteur a lancés dans le monde depuis trente ans.

Les trois grandes divisions de son livre correspondent aux trois attitudes d'esprit dont relève l'œuvre : dans la première, qui est celle du savant ou de l'apprenti-savant (laboratoire et cabinet), Wells « spéculé librement, en homme désintéressé et sans responsabilité » ; dans la seconde (réalité), « il est aux prises avec les choses telles qu'elles sont » ; dans la troisième (apostolat), il propose des remèdes au mal du monde. Wells n'a rien écrit qui ne paraisse pouvoir rentrer dans une de ces trois catégories, et ces trois divisions se trouvent correspondre en gros au trois décades 1893-1903, 1903-1913, 1913-1923, de la période étudiée.

Dans la première partie, M. Connes nous fait assister à la formation scientifique de Wells, disciple de Huxley, et attire l'attention sur les manuels de biologie et de physiographie qu'il a publiés vers 1893, puis il scrute les textes où se trouvent exposés ses principes philosophiques, notamment son nominalisme et son pragmatisme. Ce premier chapitre, plein de choses neuves, est d'une densité qui réclame un certain effort au lecteur, mais bien récompensé s'il est soucieux de pénétrer la pensée de Wells et d'en apercevoir les rapports avec les idées qui étaient dans

l'air à la fin du XIX^e siècle. M. Connes nous montre ensuite les idées de Wells s'exprimant dans des contes, aboutissants logiques des théories darwiniennes de l'évolution. L'imagination prolonge-t-elle dans un sens optimiste les données ou les exposés du savant, nous avons les œuvres d'exubérance. Insiste-t-elle au contraire sur certaines conséquences inéluctables des faits biologiques et sociaux, nous avons les œuvres fatalistes, les histoires des Martiens, des Sélénites, des Temps à venir. Le Prophète, qui « cherche à établir des précisions plausibles de l'avenir humain », complète naturellement ce premier Wells, homme de laboratoire et de cabinet, avec « plus de cabinet que de laboratoire ».

Chez le second Wells, le Wells réaliste, « il y a d'abord une grande révolte contre la misère de la vie telle qu'elle est, une grande pitié pour les victimes de notre imparfaite société : les vies étiolées ; en second lieu, une grande flambée de ferveur socialiste — plus aisément délimitable dans le temps — lorsque Wells a attendu, du socialisme, la possibilité pour les vies étiolées de s'épanouir, qu'il en attend du reste toujours ; troisièmement, une insistance obstinée sur l'importance de la vie sexuelle, par réaction contre les préoccupations trop exclusivement économiques du socialisme ; enfin, bien plutôt répandue dans l'œuvre entière que concentrée dans les livres particuliers, avec, cependant, une fin totale de la veine lorsqu'il entrera dans la période d'apostolat exclusif, la grâce rachetante de l'humour, seul soleil qui puisse sauver du désespoir le philosophe. Au cours des quatre chapitres représentés par ces divisions, M. Connes rencontre les grands romans sociaux de Wells — de *Kipps* au *Rêve* et nous les fait connaître. Dans la troisième partie : Apostolat, M. Connes étudie l'attitude de Wells devant la guerre, la foi, les questions d'éducation, l'utopie, et les pages qu'il consacre à la religion de son auteur qui s'est cristallisée pendant la guerre, lors d'un accès de mysticisme en 1916, ainsi que les pages de la conclusion nous font pénétrer plus avant dans la connaissance de Wells que rien de ce que nous avons lu jusqu'ici.

On voit d'emblée les avantages et les inconvénients de cette exposition de la pensée de Wells. Elle met de l'ordre dans un apparent chaos, et n'est pas un vain cloisonnement, mais une classification organique des œuvres qui correspond à une évolution véritable du sujet étudié. D'autre part, une même œuvre peut et doit figurer dans deux compartiments, sexe, par exemple, et foi. Le roman *Marriage* est analysé par M. Connes sous la première rubrique, mais l'idée du sexe ne serait ici que la patère à

laquelle Wells aurait accroché une autre idée, grandissante en lui, celle de la nécessité d'une religion (1). Ce leitmotiv domine le premier chapitre et les derniers. Marjorie, l'héroïne, n'a qu'un fantôme de religion, avec sa religion traditionnelle qui « a la sérénité des choses mortes ». Trafford, lui, a une religion vraie que lui a fournie la science presque à son insu et qu'il expose dans son délire. « Nous sommes semblables à des corpuscules dans le champ d'un aimant, nous ne devrions pas être là, pêle-mêle. Nous devrions avoir un sens d'orientation, être polarisés. » Ce « croyant » convertit sa femme et leur mariage sera désormais une réalité spirituelle. On voit comment la rigueur du plan conçu par M. Connes aurait pu produire l'impression de morcellement ; je dis : aurait pu, car M. Connes joint à la rigueur d'esprit d'un philosophe le goût du concret, le sens du réel qui caractérisent l'homme d'action, et ces qualités ont corrigé l'excès de logique.

Autre critique, de détail simplement. M. Connes, qui a fait dans son étude une part assez large aux influences et qui a le mérite de signaler la dette de Wells positiviste envers Cotter Morrison, celle de Wells sociologue envers Rodbertus, et celle de Wells historien envers Winwood Reade, l'auteur oublié du *Martyre de l'Homme*, a laissé de côté Meredith. Pourtant cette influence, à notre avis, n'est pas niable. Elle est reconnue par Wells lui-même qui, au chapitre IV du *Nouveau Machiavel*, cite avec éloges *Un de nos conquérants* et déclare : « C'était la première critique indépendante et hostile de l'Anglais que je rencontrais... Il (Meredith) me découvrait l'Europe, une Europe aux yeux braqués sur nous. Mais si j'approuvais ses critiques de notre indolence intellectuelle, de notre manque d'entraînement, de discipline, et de courage moral, il me déplaisait de penser que, sur le continent, d'autres peuples, plus agiles d'esprit, plus disciplinés, nous dépassaient et se préparaient à demander des comptes à notre orgueil impérial. » N'y eût-il pas cet aveu, on aurait une preuve de l'influence de Meredith dans le sujet même du *Nouveau Machiavel* qui reprend celui de *La Carrière de Beauchamp* et dans certains ouvrages comme *Ann Veronica* qui trahissent la lecture des romans féministes de Meredith, et notamment de *Lord Ormont and his Aminta* où les types d'hommes (Weyburn et celui-ci est Morsfield) ont inspiré, à notre avis, ceux de Capes et de Ramage.

Nos critiques ne sont qu'une réaction du plaisir et de l'intérêt

(1) Entre 1908 et 1915, j'ai écrit et publié quatre romans, qui tous cherchaient à présenter un « croyant à l'œuvre »... Texte de Wells cité par M. Connes, p. 381.

très vifs avec lequel nous avons lu ce livre. Grâce à lui tels préjugés que nous avons touchant la vulgarité foncière de Wells et sa philosophie de contre-maître se sont en partie dissipés. En faisant la part du feu, en dénonçant la psychologie facile, la sociologie utopique, la métaphysique nuageuse de son auteur, M. Connes peut d'autant mieux louer ce qu'il a de solide et nous montrer, à côté d'intuitions pénétrantes, l'émotion qui sort parfois de son œuvre en présence des grandes forces collectives ou des découvertes scientifiques. Il y a, dans certains récits de Wells et dans sa vision du monde moderne, les éléments d'une esthétique nouvelle, d'un art nouveau, dominé par le principe de l'utilité. D'autre part, si nous en croyons certains savants, entre autres Mr. Haldane, l'auteur de *Dædalus*, le xx^e siècle sera celui de la biologie, tout comme les trois derniers siècles ont été ceux de la physique et de la chimie, et si Wells mérite un reproche, c'est d'avoir, dans ses prophéties et anticipations, péché par défaut de hardiesse plutôt que par excès. Du moins restera-t-il un pionnier, un grand éveilleur d'idées, un puissant vulgarisateur et il a, comme tel, une place assurée dans l'histoire. Il a aussi d'autres mérites et d'autres limitations que le lecteur de M. Connes découvrira, et à ce dernier nous sommes très reconnaissants de ce qu'il ait abordé l'objet de son étude et qu'il en ait fait le tour avec sympathie, certes, mais sans abdiquer son jugement critique et son indépendance.

Le Gérant : FRANCK GAUTRON.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

De La Bruyère à Stendhal.

Cours de M. Fortunat STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

III^e LEÇON

Fénelon et la naissance de la Chimère.

Il faut traiter Fénelon avec plus de respect que La Bruyère : ce n'est pas un satirique, c'est un poète. Il n'y a jamais rien eu en lui de l'acteur et encore moins du plaisant ou du grimacier. Quoiqu'il ne soit pas d'une très grande famille, il est né avec une qualité spéciale, qui le distingue de tous les autres hommes. Il a toujours détesté ce qui était forcé, artificiel, ou comme il dit symétrique. Il est parfaitement naturel en tout et cependant il n'est ni commun, ni pareil aux autres. Sa personnalité constitue comme une harmonie dont les éléments lui viennent de sa race, de son sang, de ses premières impressions d'enfance, de toutes ses conditions et humeurs. On ne trouve pas de mots pour exprimer cette qualité d'homme. Si l'on dit qu'il est distingué, on se trompe parce qu'il fuit tout ce qui le distingue des autres. Si l'on dit qu'il est artiste, on se trompe encore, parce qu'il n'y a en lui aucune volonté déterminée de réaliser une œuvre d'art. Ce sont des gens pour qui il semble que le péché originel, s'il existe théologiquement et métaphysiquement, n'existe pas matériellement et dans ses conséquences réelles. Ainsi né, ainsi formé, ainsi con-

ditionné, Fénelon rayonne. Il y a en lui une force de rayonnement comme dans les grands conducteurs d'hommes.

Grand, maigre, vivant de peu de chose, évitant le vin et les viandes, n'acceptant que les aliments de peu de suc. Souvent endormi, même au sermon, et surtout au sermon, parfois distrait, parfois oublieux, il n'a rien du dominateur, et pourtant il domine. Aucun de ceux qui l'approchent ne résistent à cette séduction. Le témoignage de La Bruyère est caractéristique là-dessus.

Dans son discours à l'Académie, l'auteur des *Caractères*, après avoir déclaré que Bossuet l'accablait par le grand nombre et par l'éminence de ses talents, trace ce petit portrait de l'archevêque de Cambrai : « On sent la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prêche de génie et sans préparation, soit qu'il prononce un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses pensées dans la conversation : toujours maître de l'oreille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur permet pas d'envier ni tant d'élévation, ni tant de facilité, de délicatesse, de politesse ; on est assez heureux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme il le dit : on doit être content de soi si l'on emporte ses réflexions, et si l'on en profite. »

La séduction ne restait pas superficielle. Ses amis lui demeurent fidèles et gardent jusqu'au fond leur culte pour lui. Cependant il n'est pas ambitieux quoiqu'on en ait dit. Il ne cherche pas à être chef de secte. Il accepte au contraire un chef, et quel chef ! M^{me} Guyon.

Ce génie rayonnant, ou pour parler le ridicule langage moderne, ce génie radio-actif, a eu cette chance prodigieuse, rare chez les gens de son espèce, d'avoir le talent littéraire : en général les personnages qui exercent ainsi cette action mystérieuse et indéfinissable qu'on sent venir du fond de leur être, se dispensent non seulement d'écrire bien, mais souvent même d'écrire intelligiblement ou raisonnablement. Leurs propos ne semblent révéler que la plus triste banalité, ou le plus triste enfantillage alors qu'on sait bien qu'ils avaient des idées fortes et étendues. J'en pourrais citer beaucoup d'exemples. C'est peut-être la cause pour laquelle des hommes prophétiques qui ont créé de leur vivant des mouvements puissants disparaissent tout entiers, ou prennent devant la postérité un air piètre ou ridicule.

Fénelon, au contraire, a vécu non seulement par sa personne, mais par ses œuvres, non seulement par sa légende, mais par sa parole imprimée. Tout le dix-huitième siècle est rempli par ce renom et ce renom est sans cesse avivé, sans cesse contrôlé par la lecture directe de ses livres. Il va de soi que chaque moment

du siècle et chaque lecteur a eu sa manière de les comprendre et en a tiré exclusivement ce qui lui convenait le mieux. Mais enfin on ne sera jamais en pleine légende, et le fondateur de la Chimère continuera à veiller sur sa chimère.

Aussi faudra-t-il commencer par l'étudier lui-même avant d'étudier sa pensée, non seulement parce que, comme tous les chimériques, Fénelon a puisé dans son rêve intérieur ses idées, que ce rêve intérieur se rattache étroitement au plus intime de lui-même, mais encore parce que sa personne a toujours été le garant des systèmes qu'on a échafaudés sur ses leçons. Ensuite nous étudierons les trois courants où s'épanchent sans perdre leur unité cette pensée et cette Chimère : le courant littéraire, le courant politique et le courant religieux.

Il y a aux portes de Cahors, la ville où il a fait ses études, une mystérieuse fontaine appelée la fontaine Divone. C'est un gouffre que les gens du pays disaient insondable. La surface de l'eau est tranquille sauf aux époques de grandes crues, elle est assez abondante pour faire tourner des moulins, elle est limpide et fraîche, et quand elle se jette dans le Lot, n'ayant encore parcouru que quelques mètres, elle le gonfle et l'enrichit. Cette fontaine est comme l'image de la pensée de Fénelon qui sort d'une source insondable, de quelque nappe souterraine immense et toujours paisible, et qui se mêle très vite aux flots du nouveau siècle pour y apporter de la pureté et de la fraîcheur.

Nous ne prétendons certes pas qu'il soit impossible de trouver en Fénelon, un observateur, un analyste, un esprit ordonné et précis. On a même été jusqu'à insinuer qu'il cachait sous une apparence détachée et poétique un machiavélisme, un manque de sincérité, une adresse et une astuce d'ambitieux et de méchant homme. Nous croyons qu'on s'est mépris d'une terrible manière. Mais nous convenons bien volontiers que l'archevêque de Cambrai a eu des traits et des qualités assez contradictoires. Cependant, le vrai Fénelon est bien l'enchanteur qui s'est laissé lui-même enchanter par la Chimère, comme nous allons le raconter.

* * *

M. Ernest Zyromski a créé jadis, à propos de Lamartine, une expression si belle, qu'on l'a répétée sans cesse et qu'on a fini par en oublier l'auteur : le « paysage intérieur ». Cette couleur, cette harmonie, cette sensibilité particulière, ces traits qu'un poète donne à tout ce qui sort de son âme — voilà le paysage intérieur. Les gens qui n'ont que du talent n'ont point de paysage

intérieur. Il est créé par l'élaboration, et si j'ose dire par transsubstantiation, des « paysages » extérieurs où le poète a vécu. Il n'est pas d'homme pour qui plus que Fénelon on puisse parler de « paysage intérieur ». Les impressions de sa jeunesse et de son pays natal en ont formé le fond et le décor.

Il est né le 6 août 1651, dans un très vieux château féodal sur une colline : le château de Sainte-Mondane. Autour croissent encore aujourd'hui des noyers et des chênes. Au sud s'étend le plateau triste et mamelonné où la vue est peu étendue ; au nord se creuse la vallée où coule la Dordogne ; les glacis du château descendent par une pente abrupte. De l'autre côté de la vallée, sont les escarpements du Causse qui s'étagent en terrasses comme une architecture fantastique. Dans les creux du rocher, on aperçoit des parterres inaccessibles où semblent croître des plantes éclatantes et merveilleuses. On les appelle dans les pays l'horté de Diou (le jardin de Dieu). Fénelon s'en souviendra dans le *Traité de l'Existence de Dieu* notamment.

Le château de Sainte-Mondane un peu décrépité, avait grand air, comme tout ce qu'il contenait ; mais ce n'était ni le luxe, ni ce qu'on appelle le confort. Les meubles étaient vénérables et rompus ; l'argenterie était lourde et marquée aux armes des Fénelon, mais usée. Usées étaient les tapisseries de Flandres. Quant aux chevaux de carrosse, l'un était épaulé, et l'autre éborgné. Tout sentait les vieilles traditions et presque tout la vétusté. Mais tout devait être charmant pour un enfant d'humeur paisible et d'imagination poétique.

Le seigneur Pons de Salignac, de la Mothe Fénelon père du futur auteur du *Télémaque*, était un homme d'âge, qui avait bien servi le roi et qui avait épousé en secondes noces pour faire marcher la maison et élever les enfants du premier lit, une jeune voisine d'une grande piété et dit-on d'une âme très élevée, Louise de la Croix de Saint-Abre. Lorsque vint au monde le futur archevêque de Cambrai, il était si chétif et paraissait si nécessairement voué à une mort prochaine, que Louise promit de l'emmener en pèlerinage, si elle le sauvait, à Rocamadour. Il vécut et l'on montre en effet dans le célèbre sanctuaire l'ex-voto laissé par Louise de Fénelon. Ce ne fut pas elle qui nourrit l'enfant puisque, déjà vieux, exilé dans son archevêché de Cambrai, Fénelon demandait encore des nouvelles de sa vieille nourrice à son neveu partant en Périgord.

Douce a dû être l'éducation de l'enfant, douce et patriarcale, mais non pas négligée. Les enfants du second lit avaient leur précepteur, le sieur Méneschier. Un oncle était grand vicaire à

Cahors. Et ce fut là, dans cette vieille université provinciale que François de Fénelon fut envoyé pour faire ses études, ou tout au moins ses premières classes d'humanités. Il y revint plus tard pour soutenir le doctorat en théologie.

D'ailleurs, plus tard, même quand il habitait au loin jusqu'au moment, où il s'est enfermé à Cambrai, presque chaque année il est allé revoir son pays et y passer quelques mois, malgré les chemins « salébreux et ennemis des roues ». Peu de temps avant sa mort, il demandait des nouvelles de sa pauvre « Itaque ».

De l'université de Cahors, il vint assez vite à Paris où il avait un oncle, célèbre par une conversion retentissante, le marquis de Fénelon, d'une haute piété. Il fut mis au collège du Plessis d'où il passa à Saint-Sulpice ; un de ses frères l'y avait précédé et était allé mourir missionnaire au Canada. Il se fit apprécier particulièrement par un des hommes les plus sages et les plus pondérés de l'ancienne France, M. Tronson.

M. Tronson aurait voulu aider le jeune prêtre dans sa carrière parce qu'il l'aimait pour ses mérites et pour sa piété. Mais il craignait que son protégé ne pût supporter même des fatigues modérées à cause de sa chétive santé. Aussi il le chargea de faire le catéchisme aux petits enfants de la paroisse. Et voilà comment plusieurs des cantiques de Saint-Sulpice sont de Fénelon. Un d'eux, même, se chante sur un vieil air populaire de Cahors : « L'adieu à Carnaval », « Adieu praoube Carnabal » ! L'heureux naturel de Fénelon sanctifie tout et ne dédaigne rien ; même les chansons à boire et à danser.

Un instant Fénelon a essayé de reprendre racine dans son Périgord. Il fit diverses démarches qui heureusement n'aboutirent point. Il obtint l'abbaye de Carennac qui est placée au bord de la Dordogne, en amont de Sainte-Mondane. C'est un joli bourg célèbre par ses vins et qui possède encore le vieux cloître du Moyen Âge ; il y a peu d'années, il servait d'étable à cochons. Fénelon nous a laissé dans une lettre célèbre un récit ironique et amusé de son intronisation à Carennac. Il s'y moque de lui-même ; il rit, il s'égayé et il semble parfaitement heureux. Au pied de Carennac, la Dordogne forme des replis et des îles que Fénelon rappellera dans la description de la grotte de Calypso. Quelques petits indices me font croire que Fénelon a commencé là-bas son fameux roman qui ne devait être à l'origine qu'une reprise « homérique et gasconne » de l'*Astrée*, peut-être à l'usage de quelque cousin ou de quelque frère de l'auteur. De la même veine sont aussi quelques stances où Fénelon chante ce pays chéri dont la chaleur un peu sèche devait convenir à sa langueur.

Je ne suivrai pas tout le développement de cette jeunesse de Fénelon, je veux montrer seulement le caractère particulier de son imagination et de sa sensibilité.



Franchissons les temps, et arrivons au moment où Fénelon s'est lié avec les Beauvilliers, les Chevreux et M^{me} de Maintenon.

Voici que M^{me} de Beauvilliers, encore jeune et déjà mère de nombreux enfants, veut avoir les conseils de l'abbé que tous dans ce cercle regardent comme un oracle. Elle lui demande comment il faut élever ses filles. Et il écrit, puis il publie le *Traité de l'Éducation des Filles*. A cette époque, l'éducation des couvents était singulièrement dure. Pour une La Fayette et pour une Sévigné élevées à la maison, combien de jeunes filles ont été enfoncées comme Marguerite Périer, dans le scrupule et la sévérité du cloître, avec une ignorance presque totale de la vie. Cependant M^{me} de Maintenon fondait Saint-Cyr et y faisait entrer comme un souffle de poésie.

Fénelon veut former une jeune fille du monde et son traité ressemble tout à fait à un essai à la manière de Montaigne. Dailleurs, l'esprit de Montaigne en domine toute la pédagogie.

Son double principe, c'est qu'il faut rendre agréables la vertu et l'instruction, et que pour les rendre agréables, il faut les ramener au riant du simple et au naturel. Ainsi il est tout à fait opposé, au moins en pratique, à la dureté janséniste ; il ne semble pas se préoccuper outre mesure de l'universalité du péché originel. Il veut que tout soit facile et aisé ; il recourra par exemple aux histoires et aux contes de fées. Il fera sans cesse intervenir les plus jolies images de l'antiquité : « Ne l'effarouchez point sur la piété par une sévérité inutile, laissez-lui une liberté honnête et une joie innocente, accoutumez-la à se réjouir en deçà du péché et à mettre son plaisir loin des divertissements contagieux. » Il permet les livres profanes. Il conseille la poésie et la musique à condition qu'on en retranche tout ce qui est passionné et irritant, il recommande très particulièrement la peinture, il va jusqu'à s'occuper du costume : « Je voudrais même faire voir aux jeunes filles, dit-il, la noble simplicité qui paraît dans les statues et dans les autres figures qui nous restent des femmes grecques et romaines. Elles y verraient combien des cheveux noués négligemment par derrière et des draperies pleines et flottant à longs plis sont agréables et majestueuses. Il serait bon même qu'elles

entendissent parler les peintres et les autres gens qui ont ce goût exquis de l'antiquité. »

Je ne fais que « cueillir quelques fleurs », pour employer le langage de Fénelon, et je me hâte de dire que le bon sens et le sérieux chrétien viennent corriger et renforcer ce que cette éducation pourrait avoir de trop charmant et de trop esthétique, ou, en un mot, de trop chimérique.

Passons encore, non plus quelques années, mais quelques mois. Fénelon est devenu précepteur du petit-fils du roi, de ce duc de Bourgogne qui sera roi à son tour, quand son grand-père et son père auront disparu de ce monde. Mais l'éventualité est fort éloignée. Pour cette éducation, Fénelon va prodiguer toutes les grâces de son esprit et tous les jeux de son humanisme. Il ne se contente pas de composer des *Fables* et des *Dialogues des morts* ; il ne se borne pas à célébrer la poésie et la peinture ; le voilà qui reprend le petit conte poétique et amoureux (non moins que moral) où il racontait comment le fils d'Ulysse échappait à Calypso et à ses nymphes pour épouser une fille vertueuse. Il y ajoute quantité d'allégories et d'inventions destinées à faire entrer dans le cœur du jeune roi la haine de la guerre, la haine de la flatterie et de l'orgueil, l'amour du peuple, de la religion et de la vérité.

Laissons encore le temps couler. Fénelon est maintenant un grand archevêque, illustre par ses malheurs, ses persécutions, sa sainteté et son génie. Il mène dans son magnifique palais de Cambrai une existence digne de son rang, une existence de grand seigneur, ce qui ne l'empêche pas d'être pour lui-même, et en ce qui le concerne, aussi humble, aussi pauvre et aussi détaché des choses de ce monde qu'un moine dans sa cellule.

Sa table est toujours magnifiquement servie et il la préside avec une dignité incomparable, mais il ne prend pour lui que des laitages et quelques fruits.

Or, après ses infortunes et à ce degré éminent de sainteté, on s'attendrait à le voir comme Bossuet renier les dieux du Parnasse. Mais il n'en fera rien. Au contraire, il montrera un enjouement digne d'Horace et une délicatesse mélancolique digne de Virgile. Il a fait connaissance avec un mauvais sujet plein d'esprit, le chevalier des Touches qui aime un peu trop les bons diners et qui est en revanche assez indifférent à sa religion. Commandant en chef l'artillerie de Flandres, le chevalier a reçu une blessure au siège de Douai en 1712. Fénelon l'apprend et écrit à ce propos : « Je croyais aimer fort tendrement M. le Chevalier des Touches, et comme j'aime très peu de gens ; mais sa blessure

me fait sentir que je l'aime encore bien plus que je ne croyais. » Il lui écrit souvent des lettres où il lui donne naturellement quelques bons conseils, mais il y mêle sans cesse Horace et Virgile. Pour l'exciter à la tempérance, il lui rappelle Fabricius, Appicius, et même les Irlandais : « On dit qu'en Irlande toute une famille à demi sauvage ne met point d'autre nappe que l'herbe des prés. Chacun se couche sous le ventre d'une vache pendant qu'elle paît et en suce le pis. Voilà son dîner fait. Potage, hors-d'œuvre, entrée, rôti, entremets, fruits, glaces, vins de liqueur, café et chocolat, tout est compris dans une pinte de lait. L'homme s'endort. Dieu sait quel chyle ! quel sang ! quelle légèreté ! quelle souplesse !

... *habilis in membris vigor.*

La volupté use tous les goûts, et puis l'homme même qui les cherche. Bonsoir, soyez sobre. »

Nous avons ainsi une cinquantaine de lettres où l'humanisme le plus raffiné, le plus souriant, s'allie à des conseils chrétiens sur lesquels, à vrai dire, Fénelon semble moins compter que sur les qualités naturelles de des Touches.

Son goût est donc d'une extrême liberté et d'une extraordinaire souplesse tout en se maintenant dans les limites de l'humanisme classique. Mais cet humanisme, c'est encore la nature et la liberté sous leur forme la plus belle.

Il restait à Fénelon un dernier degré à franchir pour arriver à ce simple et à ce naturel, ennemi des règles, et même des lois extérieures, qui semble être son idéal en toutes choses. Il a franchi ce pas en écrivant la lettre à l'Académie.

Là, il dégage l'art de tout ce qui est artificiel, on pourrait même dire qu'il dégage la poésie, l'éloquence et la beauté de l'art lui-même.

Il est d'abord l'ennemi de la rhétorique. Déjà dans les *Dialogues sur l'éloquence* qui doivent dater de sa jeunesse, il avait abouti à l'improvisation comme à la vraie forme de l'éloquence, et il avait rapproché de cette éloquence improvisée, la poésie elle-même.

La liberté de ce qu'il appelle la passion, c'est-à-dire de la sensibilité, est pour lui la règle des règles. La poésie à son tour, il l'affranchit de tout ce qui passe pour être une nécessité extérieure. Point de rime, mais des entrelacements variés, des changements de rythme et de cadence, des inversions fréquentes, de perpétuelles images, des expressions passionnées, voilà pour lui

le vêtement de la poésie : « Je demande un poète aimable, dit-il, proportionné au commun des hommes, qui fasse tout pour eux, et rien pour lui. Je veux un sublime si familier, si doux et si simple que chacun soit d'abord tenté de croire qu'il l'aurait trouvé, quoique peu d'hommes soient capables de le trouver. » Et encore : « Ce n'est ni le difficile, ni le rare, ni le merveilleux que je cherche ; c'est le beau, simple, aimable et commode que je goûte... Le beau ne perdrait rien de son prix quand il serait commun à tout le genre humain ; il en serait plus estimable... les rayons du soleil n'en sont pas moins un grand trésor quoiqu'ils éclairent tout l'univers... » Je renvoie aussi le lecteur au chapitre sur la tragédie. Il verra la même tendance vers la nature.

Et d'une façon générale en comparant cette lettre à l'Académie avec les poétiques et les rhétoriques de ce temps, on s'aperçoit que Fénelon est en train d'opérer une véritable révolution. Il changerait, s'il le pouvait, le goût de son temps. Il le ramènerait vers les champs et vers l'existence primitive.

« Quand les poètes veulent charmer l'imagination des hommes, ils les conduisent loin des grandes villes ; ils les ramènent à l'âge d'or ; ils représentent des bergers dansant sur l'herbe fleurie à l'ombre d'un bocage dans une saison délicieuse, plutôt que des cours agitées et des grands qui sont malheureux par leur grandeur même. »

Voilà quelle est pour lui la source de toute inspiration littéraire. Pour achever d'éclairer sa pensée, citons encore cette phrase : « Ceux qui cultivent leur raison et qui aiment la vertu, peuvent-ils comparer le luxe vain et ruineux qui est en notre temps la peste des mœurs et l'opprobre de la nation avec l'heureuse simplicité que les anciens nous mettent devant les yeux. »

* * *

La politique de Fénelon ne forme pas à proprement dit un système lié et méthodique. A son origine elle part de la Chimère ; elle se nourrit de sentiments d'ordre poétique et moral pour aboutir plus tard à une organisation précise et détaillée. Mais du commencement à la fin, elle respire le même esprit que la littérature dont nous venons de parler.

Le sentiment social, en Fénelon, celui qu'il transforme en idée ou en systèmes politiques, c'est l'amour de la vie simple et primitive. Non pas que Fénelon l'entende de la manière que fera Rousseau. Il est trop humaniste et trop artiste pour considérer comme enviable l'existence du sauvage dans les forêts. Il

s'arrête à l'ère agricole et patriarcale. Toujours Sainte-Mondane et la vallée de la Dordogne. Toujours les vertes prairies émaillées de fleurs, les rochers sourcilleux, les troupeaux gardés par des bergers, les vêtements de laine blanche, le lait et le fromage des brebis, et le seigneur du château qui veille de loin sur son peuple de pasteurs.

Ainsi Fénelon est tout préparé à devenir l'ennemi de ce que j'appellerai le versaillisme, comme il fut l'ennemi de la tragédie régulière et de la versification pompeuse.

Bossuet disait dans son *Traité de la politique tiré des propres paroles de l'Écriture sainte* : « A la magnanimité répond la magnificence qui joint les grandes dépenses aux grands desseins. Et pour définir en quoi consiste la magnificence, on verra qu'elle paraît dans les grands travaux consacrés à l'utilité publique, dans les ouvrages qui attirent de la gloire à la nation, qui impriment du respect aux sujets et aux étrangers, et rendent immortels les noms des princes. » Jamais Fénelon n'aurait contresigné un pareil éloge de la magnificence. Il faudrait citer ici tout le livre 17 du *Télémaque*. Lorsque le fils d'Ulysse arrive à Salente, il ne trouve ni luxe, ni magnificence : « Je ne vois plus ni or, ni argent, ni pierres précieuses, dit-il ; les habits sont simples ; les bâtiments qu'on fait sont moins vastes et moins ornés ; les arts languissent, la ville est devenue une solitude. »

Et Mentor répond : « Lequel vaut mieux, ou une ville superbe, en marbre, en or et en argent, avec une campagne négligée et stérile ; ou une campagne cultivée et fertile avec une ville médiocre et modeste dans ses mœurs. »

Et il ajoute avec ce goût fénelonien de la beauté qui s'accorde à ce goût de la simplicité : « On n'a rejeté de cette ville que les arts superflus qui détournent les pauvres de la culture de la terre..., et qui corrompent les riches en les jetant dans le faste et la mollesse, mais nous n'avons fait aucun tort aux beaux-arts ni aux hommes qui ont un vrai génie pour les cultiver. »

Cette haine contre une civilisation dangereusement compliquée et artificielle s'exprime encore dans les jugements sévères de Fénelon sur le luxe : « Le luxe empoisonne toute une nation... ce sont tous les jours de nouvelles nécessités qu'on invente, et on ne peut plus se passer des choses qu'on ne connaissait point trente ans auparavant. Ce luxe s'appelle bon goût, perfection des arts et politesse de la nation... il répand sa contagion depuis le roi jusqu'au dernier de la lie du peuple... Il n'est plus question que d'être riche, la pauvreté est une infamie... on emprunte, on trompe, on use de mille artifices indignes pour parvenir. »

Le soutien d'une telle civilisation inhumaine, c'est le pouvoir absolu, c'est la trop grande autorité des rois.

Là encore, à propos du pouvoir royal, l'imagination de Fénelon suit sa pente et son sentiment intérieur s'exprime dans des rêves qui ont enchanté tout le dix-huitième siècle. Selon Fénelon, le roi ne doit pas être un maître, mais un père. La conception patriarcale de l'autorité contre laquelle Rousseau s'élèvera si fort était en effet impliquée dans la conception patriarcale de la société.

Mais nous voici parvenus à la doctrine politique. Nous allons la trouver et l'analyser de plus près dans les autres écrits de Fénelon.

* * *

La philosophie sociale de Fénelon se superpose à ses sentiments. Pour lui, le genre humain est la seule grande société capable de dominer toutes les autres, et il garde, malgré les nations particulières, les caractères d'une famille. « Tout le genre humain, dit-il dans le *Télémaque*, n'est qu'une famille dispersée sur la face de toute la terre. Tous les peuples sont frères et doivent s'aimer comme tels. » Aussi la guerre lui apparaissait-elle comme le plus grand des maux et des crimes. Il semble dire qu'on peut toujours l'éviter et qu'elle n'est jamais due qu'à l'ambition du roi et à la cupidité des hommes. Il va jusqu'à recommander la tolérance en matière de religion. On sait du reste qu'il fut véritablement tolérant dans ses missions aux pays protestants de Nice et de la Saintonge, et dans l'office qu'il a tenu longtemps de directeur des Nouvelles-Converties. Un livre jadis célèbre s'intitulait *l'Intolérance de Fénelon*. C'était un tissu d'erreurs et de détractations. Bref, l'amour des hommes, en général, est, après l'amour de Dieu, la vertu supérieure selon Fénelon.

Sur ces principes, comment organiser le pouvoir, et comment régler la politique ? Par les vertus du prince, par l'éducation spéciale qui lui apprendra les devoirs de son état, et puis par des institutions qui lui faciliteront sa tâche.

Dans la doctrine de l'absolutisme du dix-septième siècle, le roi tient le rôle d'un demiurge. Sa gloire, sa puissance, sa grandeur, sont aussi importantes que le bonheur de la nation. Fénelon change les choses. Il augmente à la fois, et il diminue le rôle du roi. Il n'accepte aucune des théories alors en vogue sur l'origine et l'essence du pouvoir royal. Il n'admet pas qu'il y ait eu un contrat à l'origine, entre le roi et le peuple, ni que le prince soit

comme l'intendant ou l'ingénieur de cette machine compliquée que constitue un état moderne. Il n'admet pas davantage que le roi soit créé par les circonstances, ou par la volonté. Le roi est un père de famille ; on pourrait même dire une mère de famille, car il doit s'oublier et se dévouer pour ses sujets. Il doit sacrifier son bonheur, et même sa gloire, s'il le faut, pour que ses sujets vivent heureux et vertueux. On voit que c'est exactement le contraire de ce que la France au dix-septième siècle a pensé de « Louis le Grand ».

Ainsi, le roi ne doit pas avoir de flatteurs, pas même de courtisans, il ne doit avoir aucun orgueil, aucun souci du bien-être, aucun amour du pouvoir pour le pouvoir, il ne doit même pas songer à la gloire. Ennemi du faste, il ne s'entourera pas de grands écrivains, ni de grands artistes. Sa personne n'est le centre de rien. Sa volonté seule, sa volonté pure, désintéressée, dévouée à la fois aux individus et au genre humain, sa volonté sainte doit suffire à tout. Notons pourtant qu'il ne doit pas être faible, abandonner son devoir, et se livrer aux mains d'un ministre ou d'un favori. Il est toujours responsable comme une mère de famille.

Toutes ces idées ne furent pas des idées en l'air. Fénelon les fit entrer peu à peu, très profondément dans le cœur de son élève le duc de Bourgogne. Le duc de Beauvilliers et le duc de Chevreuse en avaient le dépôt, et le dix-huitième siècle en a reçu l'héritage par l'intermédiaire du chevalier Ramsay qui peut-être y ajouta quelques conceptions maçonniques et humanitaires, mais qui n'en altéra pas l'esprit. Or qui se refuserait à voir le parallélisme de cette Chimère politique avec l'autre Chimère, la Chimère humaniste que nous avons décrite. C'est la même manière de remonter le cours de la civilisation, de renoncer aux avantages qu'elle fait payer par des complications infinies, et de rentrer dans le simple et le naturel. Un état, non pas sauvage, mais primitif ; un état affiné, mais non pas raffiné, artiste, mais non pas artificiel, bref l'état patriarcal, avec sa facilité et sa douceur, ou du moins avec la facilité et la douceur que l'imagination lui suppose, voilà le paradis sublunaire auquel tend Fénelon et qu'il se représente dans sa totalité. Il ne restera plus qu'à y ajouter la prière. Nous allons le voir tout à l'heure.

Cependant, je veux dire au passage quelques mots sur les institutions que Fénelon prévoyait pour son pays : car il en a formulé le plan avec une précision impressionnante, dans ce qu'on appelle les Tables de Chaulnes. Qu'on nous pardonne donc d'ouvrir une parenthèse sur ces fameuses Tables, afin de montrer que même dans la précision positive, la Chimère domine encore.

On pourrait croire qu'il y tend vers les complications de nos rouages politiques, et qu'il est un précurseur. Mais, à le regarder de près, on est amené à reconnaître en lui le même sentiment qui lui impose en tout sa méthode et ses conclusions. Il ne va pas vers l'avenir, il se retourne vers le passé. Et comme il fallait rétablir le jeu de la vie gouvernementale, en brisant le despotisme royal et le despotisme des bureaux, Fénelon ne songe qu'à faciliter le gouvernement dans sa double tâche d'assurer le bonheur et la vertu du plus grand nombre, en reprenant au passé, c'est-à-dire à la féodalité, l'essentiel : ce qu'on appelait les maximes fondamentales du royaume.

*
* *

Quand Fénelon vint tout jeune à Paris, l'asile de sa vie spirituelle fut Saint-Sulpice. La compagnie de Saint-Sulpice ne professait pas une piété de janséniste, fermée, et faite pour effrayer au lieu d'attirer ; elle n'avait pas l'humanisme, la mondanité extérieure, les puissantes relations de la Compagnie de Jésus. Mais c'était une Famille.

Fénelon y fut occupé, comme nous l'avons dit, à faire le catéchisme aux enfants. Les pauvres enfants, les affamés, les gens de maison, les gens de service, les domestiques ou les paysans qui arrivent à Paris, c'était à ceux-là que s'adressaient les instructions familières de l'abbé de Fénelon ; et Fénelon retrouva certainement dans ces auditeurs si simples, si naturels et si près de lui, ce qu'il a toujours aimé dans le Périgord, avec moins de beauté sans doute et moins d'art naturel, mais avec le même fond de naïveté.

Et maintenant, Fénelon arrive à la période active, ce n'est encore qu'un jeune homme, il se sent plein de force et veut agir. Le portrait de Fénelon que je ferais si j'étais peintre le montrerait depuis l'âge de 26, 27 ans jusqu'à l'âge de 38 ans entraîné dans une vie toujours multiple. Ce qui m'explique Fénelon, c'est la complexité de ses diverses formes d'activité, car elles sont pour ainsi dire à plusieurs étages.

Ainsi Fénelon vers cette époque a pris pour maître et pour patron, si je puis dire, Bossuet, qui est le grand évêque, qui est le grand penseur de son époque, et sous la direction de Bossuet, sous l'amitié de Bossuet, il écrit et agit, mais il garde sa liberté, son optimisme, sa bonne grâce. Il se mêle, toujours en compagnie de Bossuet, sous sa protection, sous l'étoile de Bossuet, à la lutte contre les protestants. Il s'en va dans les pays tourmentés

par la révocation de l'Edit de Nantes, il trouve des malheureux qui, forcés de se faire catholiques, se lamentent, pleurent, se désolent ; il essaie de les ramener peu à peu à la religion naturelle et par elle au catholicisme. Et il témoigne une facilité, une souplesse que Bossuet malgré son grand cœur, ne saurait avoir. Un évêque ne court pas, disait Bossuet. L'abbé de Fénelon n'a pas de ces craintes.

Voyez-le cherchant la vraie méthode de prêcher pour rendre à la chaire chrétienne son efficacité. La chaire était devenue en quelque sorte inefficace, les sermons étaient des discours, des conférences, comme les conférences des conférenciers à la mode ; ces sermons paraissaient un scandale aux yeux des jansénistes comme aux yeux de Bossuet. Fénelon y substitue l'improvisation évangélique, mûrement préparée et méditée.

Dans tout cela, il semble que ce soit la pensée de Bossuet. Quand on y regarde de près, si c'est la pensée de Bossuet, c'est le tempérament de Fénelon, c'est son optimisme, son humanisme, sa poésie.

Pendant que Fénelon travaille ainsi, il a une autre existence plus profonde, plus intime et plus efficace : c'est celle qu'il passe chez le duc de Beauvilliers, chez le duc de Chevreuse, dans la famille des gendres et des fils de Colbert. Là il est entouré de personnages qui sont grands selon la Cour, et fort occupés par les plus importantes affaires.

Au contact de leur activité et de leur mentalité, Fénelon se concentre en lui-même et cherche plus profondément les éléments de la vie religieuse. A cette époque, tout le monde les situe dans une vie de plus en plus pratiquement chrétienne : avoir des sentiments de piété tout à fait déterminés, avoir des heures déterminées d'oraisons et de prières, se livrer à des pénitences, s'entourer d'images et de pensées précises, et enfin se donner comme but essentiel le salut.

Sans vouloir analyser trop subtilement les choses, vous devinez qu'il y a entre une nature poétique, une nature d'élan, « de source », et cette forme de piété, une sorte de discorde et de désharmonie, une gêne. Un homme, tel que Fénelon, lorsqu'il essaie de se soumettre à une discipline aussi stricte, doit éprouver une contrainte. Alors se produit la grande péripiétie.

Fénelon avait connu chez les Beauvilliers la femme la plus extraordinaire de ce siècle : M^{me} de Maintenon. M^{me} de Maintenon, il faut le dire, devait avoir un charme très grand. Petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, fille d'un protestant, elle-même mal convertie après des aventures quasis candaleuses, elle avait

épousé ce fou de Scarron, puis était devenue gouvernante des enfants illégitimes de Louis XIV, et elle avait séduit en chemin les esprits les plus délicats, les plus fins, les plus sévères, elle avait été l'amie du chevalier Méré et de M^{me} de Sévigné. Or cette femme, au passé si chargé, voici qu'elle devient ni plus ni moins la femme légitime du roi le plus fier et le plus absolu : Louis XIV ! L'étrange, le miraculeux événement. Quand on regarde cette aventure avec des yeux pour ainsi dire neufs et en se mettant en face de la réalité, on reste stupéfait. Or M^{me} de Maintenon, devenue très pieuse, s'étonnait elle-même de son élévation. Et bientôt, elle se considéra comme une seconde Esther. Elle pensa que Dieu l'avait mise sur le trône, pour convertir le roi et pour convertir la France !

Fénelon, dont elle était l'amie, fut persuadé de son côté qu'elle avait reçu une mission providentielle. Il s'attacha à elle ; elle s'attacha à lui, et elle chercha à obtenir de lui le secret de la vie mystique. Fénelon engagé dans cette voie, lui a écrit des lettres très belles, l'a dirigée, se laissant aussi diriger par elle, car ce qui est curieux, c'est que Fénelon nous parle beaucoup d'elle, mais nous parle aussi de lui, et chaque fois qu'il nous parle d'elle, c'est pour révéler un peu de son fond à lui.

Autour de M^{me} de Maintenon, c'était à Saint-Cyr avec les jeunes filles, les religieuses, ou les futures religieuses de Saint-Cyr, au milieu d'elles, M^{lle} de Maisonfort : esprit aussi brillant que celui de M^{me} de Maintenon, aussi mystique et avec une confiance absolue en Fénelon. Ce jeune prêtre, d'une admirable pureté et d'une grande élévation, tout le monde l'appelle, se fie à lui, et il se laisse évidemment entraîner par ce beau courant.

C'est à ce moment d'ivresse — moment où Fénelon a besoin d'une nouvelle piété — que M^{me} Guyon apparaît.

Elle n'avait aucun des charmes de M^{me} de Maintenon et de M^{lle} de Maisonfort, elle était vieillie, un peu ridicule, laide, disons insensée, mais elle avait une merveilleuse qualité : elle faisait comprendre ce que c'est que Dieu, elle faisait sentir la présence de Dieu.

A cette école, Fénelon a compris que tous ses efforts, efforts de discipline, rigueurs sur soi-même, étaient inutiles, qu'il n'y avait qu'à se mettre en présence de Dieu, le laisser agir. Alors le grand courant poétique, de pureté, de simplicité, de non agir qu'il avait en lui-même l'emporta sans effort, et l'éleva jusqu'au ciel.

Dans son élan, il répandait cette dévotion autour de lui. Ce qu'il a éprouvé individuellement pour lui, pourquoi le monde entier ne l'éprouverait-il pas ?

Le roi absolu, égoïste, excommunié, qui gouverne la France en ne pensant qu'à des Versailles, à des conquêtes, à du luxe, à de la gloire, il faut le toucher. Il faut le transformer et avec lui tout le pays, tous les hommes. Ils connaîtront la liberté de l'amour, la douceur de Dieu : Fénelon fait un rêve d'apôtre.

Au milieu de ce rêve de pur amour, le voilà nommé précepteur du petit-fils du roi de France Fénelon a pour élève le futur roi de France : ce qui paraissait une chimère impossible à un simple prêtre, fût-il le directeur de l'épouse du roi, tout cela devenait possible à l'homme de génie et de cœur qui devenait le précepteur, le maître du petit-fils du roi, héritier du trône. C'est Fénelon qui formera le futur roi de France, il lui fera aimer ce qu'il faut aimer, il formera son génie et préparera à la France la beauté, la douceur, la sainteté de la vie simple et vertueuse. Comment le petit abbé de Saint-Mondane n'aurait-il pas été convaincu que Dieu le mettait en cette place pour prêcher le pur amour, jusqu'à la victoire !

La déception arrive, la réalité reprend ses droits : tout ce que Fénelon veut, épouvante le roi, épouvante M^{me} de Maintenon, épouvante les évêques, et c'est la lutte. S'il avait consenti à déchoir de son rêve, je suis persuadé qu'il aurait pu ne pas rompre ses liens avec M^{me} de Maintenon, il serait resté précepteur du duc de Bourgogne, et plus tard, il aurait certainement été maître de l'État.

Il s'obstina et fut brisé. Il accepta sa condamnation ; il vécut à Cambrai en être déraciné et déjà sans attaches avec les ambitions de ce monde.

Le temps passe, tout le monde est mort autour de Louis XIV, de M^{me} de Maintenon et de Fénelon. Cependant l'archevêque de Cambrai a gardé de mystérieuses relations avec M^{me} Guyon.

Il a gardé aussi au fond du cœur la même idée de la religion et de la piété, le même penchant à faire dépendre la mystique de l'abandon en Dieu. L'utile et le profitable, même au point de vue spirituel, il semble le reléguer au second plan : une argumentation comme le pari de Pascal lui aurait paru presque un blasphème. Bossuet lui disait : « Vous n'avez aimé que Dieu beau en soi. » Le fait est que l'archevêque de Cambrai se perd dans une contemplation pure qui ressemble à celle d'un artiste devant un tableau parfait. Dans son *Traité de l'existence de Dieu*, il ne s'arrête pas à montrer comme La Bruyère que la création suppose un auteur raisonnable et que l'horloge a un ouvrier. C'est la beauté de l'univers qui sans cesse l'émeut et qui lui garantit Dieu.

On pourrait donc soutenir sans paradoxe que Fénelon a dimi-

nué la part de la science théologique, de l'ascétisme chrétien, des actes distincts et des pensées formulées, pour y substituer une sorte de facilité spirituelle et de simplification qui rejoint les autres simplifications introduites par lui dans la vie sociale.

Le même homme qui a décrit comme paradis terrestre une prairie émaillée de fleurs où les bergers gardent leurs troupeaux et qui a conçu la poésie comme l'image « passionnée » de la nature, était en quelque sorte obligé à apporter dans la religion un rêve semblable.

*
* *

Désormais la Chimère était créée.

La Bruyère avait dégoûté ses lecteurs d'une société compliquée et artificielle, en montrant quels vices elle engendre ; d'où la nécessité de la détruire ou de la réformer.

Fénelon, qui n'est pas un satirique mais un poète, a travaillé dans le même sens et pour ainsi dire au delà, il a fait briller le mirage de cette cité nouvelle, avec ses prières, ses chants et ses travaux, qui ont la séduction de l'âge d'or et l'attrait du passé.

Mais il est toujours l'ennemi de la civilisation moderne, et il oublie, comme un meuble inutile, la Sagesse française.

(A suivre.)

L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution

Cours de M. Edouard LE ROY,

*Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.*

X

Structure et histoire de la biosphère : les couches inférieures.

On s'est plu quelquefois à déprécier l'importance de la vie sur la Terre, à la présenter comme une petite moisissure toute superficielle et presque insignifiante, à faire de son apparition un épisode qui ne cesserait d'être négligeable que d'un point de vue anthropocentrique. Rien n'est plus faux. La vie, en réalité, constitue un grand phénomène d'ordre planétaire ; elle préside à une incessante circulation d'éléments matériels ; son rôle géochimique est immense ; et il est facile de s'en rendre compte. Je vous disais, dans la précédente leçon, que la masse à peu près totale de l'oxygène libre autour du globe provient des plantes vertes, exprime la puissance de leur fonction chlorophyllienne : or la quantité en est énorme, et c'est l'agent le plus actif des transformations chimiques de l'écorce. Ai-je besoin de citer encore tant de roches qui sont l'œuvre de la vie (récifs de coraux, bancs calcaires, etc.), le travail de désagrégation dû aux bactéries, la genèse de la houille, des schistes bitumineux, des pétroles, toute l'évolution des composés du carbone, certains dépôts siliceux, l'humus du sol, puis les couches de plankton si considérables dans l'océan, etc. ? La vie est vraiment une des principales forces de la nature. Qu'il me suffise de vous renvoyer, pour la démonstration de ce point, à un livre très original et suggestif du savant russe Vernadsky, intitulé *La Géochimie* et paru en 1924 chez l'éditeur Alcan.

Rappelez-vous d'autre part un fait que nous avons déjà médité : tous les vivants se tiennent et forment un système, une enveloppe

de la planète, la *biosphère*, dont il faut étudier la vie propre, ainsi que les réactions mutuelles avec les autres enveloppes analogues. A cette étude seront consacrées la leçon d'aujourd'hui et la suivante, sous un titre commun, mais avec deux orientations inverses, l'une tournée vers les couches inférieures et l'enracinement au sein de la matière, l'autre vers les cimes terminales. Je m'en tiendrai d'ailleurs à une simple indication des grandes lignes, sans perdre de vue l'objet propre de ce Cours.

Je ne reviens plus, maintenant, sur les premières origines, sur ce que j'appelais le phénomène de la vitalisation. Donnons-nous désormais la gelée vivante primordiale, non pas même par masses d'étendue indéfinie, mais par petites gouttes protoplasmiques. D'une telle division, il est possible d'entrevoir les causes (1). Peut-être, avant tout, les circonstances de la genèse primitive, l'improbabilité énergétique n'étant vaincue que çà et là, en des régions quasi ponctuelles : n'est-ce pas toujours ainsi qu'apparaissent, parmi les grands nombres, les seuls hasards qui soient rationnellement acceptables ? En tout cas, les conditions de stabilité mécanique pour une substance de faible cohésion où sont relativement puissantes les forces capillaires : on le voit à maintes reprises à propos des liquides, eau ou mercure par exemple. Puis enfin la nécessité d'une grande surface de contact et d'échange avec le milieu extérieur, pour que se maintienne et persiste un composé essentiellement instable, en perpétuelle transformation due à sa complexité fragile : or la pulvérisation entraîne un accroissement de surface.

Bientôt entre en jeu la tendance à l'individuation ; et la gouttelle protoplasmique, d'abord indifférenciée, devient une cellule avec ou sans membrane séparatrice et protectrice, mais constituant déjà, vous le savez, un véritable organisme, d'une complication extrême. Ce travail consiste principalement en la formation du noyau (2). Pourquoi cette forme nouvelle, ce passage du moins hétérogène au plus hétérogène ? Jusqu'à présent, nous ne le savons pas encore, au moins d'une manière précise et positive. Remarquons seulement, de nouveau, l'instabilité chimique du protoplasme, qui le condamne, semble-t-il, à une existence toujours fluente ; et, dans ce cours de réactions et d'échanges, faisons intervenir la tendance à l'enregistrement de

(1) A tous les degrés, on dirait que l'invention vitale cherche d'abord autant que possible à réduire la quantité de matériel antérieur qu'elle emploie.

(2) Plus spécialement encore, de la *chromatine*, véhicule des propriétés héréditaires.

durée, qui nous a paru être l'une des principales caractéristiques de la vie. Alors, si petite que soit la goutte protoplasmique, elle comporte déjà diverses parties qui occupent des places différentes et ne se trouvent donc pas dans des conditions identiques. D'où un principe de différenciation naissante, peu à peu renforcée par un effet de la mémoire inhérente aux actions vitales (1).

Quoi qu'il en soit, un premier aiguillage ne tarde pas à se produire sur le chemin que parcourt la vie. Certains vivants restent formés d'une seule cellule : ce sont les Protozoaires et les Protophytes, encore très nombreux aujourd'hui, et dont les fonctions dans la biosphère conservent une importance capitale. Mais voici qu'apparaissent d'autres vivants, les Métazoaires et les Métaphytes : systèmes de cellules agrégées et solidaires. D'où vient et comment s'effectue cette agglomération de la poussière vivante en société dont les membres demeurent unis et collaborent ? Force est bien d'avouer encore une fois notre ignorance. On ne peut qu'indiquer de vagues aperçus explicatifs, qui à vrai dire ne dépassent guère la simple description du fait. Toute cellule se divise ; et, pour comprendre que les cellules filles s'associent au lieu de se séparer aussitôt, peut-être est-il permis de faire appel à quelque chose comme une sorte d'exsudat gélatineux superficiel, qui les tient provisoirement collées l'une à l'autre, jusqu'à ce que le lien noué ainsi entre elles se trouve de plus en plus serré par la diversification même des échanges internes ou externes. Tel serait notamment le cas des Protophytes ; et de même, au fond, pour les Protozoaires qui se soudent peu à peu après avoir d'abord entremêlé leurs pseudopodes. La tendance à l'association est générale dans le monde vivant : en témoignent déjà les colonies microbiennes, où même on a cru discerner parfois un effort pour s'individualiser par la constitution d'un noyau. Il est probable qu'on ne parviendrait à mieux approfondir la théorie de ces faits qu'en scrutant la dissymétrie ou polarité fondamentale qui paraît être une propriété primaire de la vie et que d'ailleurs les phénomènes de caryocinèse dessinent si nettement. Mais nous n'avons pas ici à insister sur ce point ; et plus conformes à notre objet seront de brèves remarques sur la signification et la valeur du premier partage que nous venons de noter dans le monde vivant et dans les voies d'évolution où il s'engage.

(1) A tous les étages de la vie, ce que chaque individu a de propre paraît être un effet de ce que son histoire a d'unique.

Ce serait une illusion de croire que l'organisme pluricellulaire soit, comme tel, mieux adapté aux conditions extérieures. A cet égard, le protozoaire ne lui cède en rien puisqu'il a réussi à vivre dans tous les milieux et à travers toute la série des temps. Peut-être serait-ce une erreur aussi de juger le métazoaire plus récent que le protozoaire. Nous ne saurions dire si le premier provient d'une association des autres ou si les deux formes n'ont pas pu naître simultanément de la gelée protoplasmique primitive suivant la grosseur de la goutte initiale. Quoi qu'il en soit, la forme métazoaire présente, par la coalition des cellules et par l'accroissement de taille qu'elle permet, d'indiscutables avantages : ne serait-ce qu'une plus facile et plus complète victoire sur les forces de pesanteur ou de capillarité. A quoi il faut ajouter la division du travail rendue possible ou, en meilleurs termes, entraînée comme conséquence par le fait des conditions diverses dans lesquelles se trouvent placées, en raison même de leur assemblage, les différentes parties du vivant. C'est ce qui détermine l'explicitation de la tendance originelle, son épanouissement en gerbe. Là est le principe des spécialisations ultérieures, avec le perfectionnement fonctionnel qui en résulte. Mais il y a une contre-partie ; et cet avantage est acheté très cher : le prix en est la mort, dissolution fatale du vivant, tôt ou tard. Le protozoaire ne meurt à peu près que par accident externe, tandis que le métazoaire — déjà plus fragile, puisque la vie de chaque cellule composante y dépend de conditions plus nombreuses — porte en lui-même une cause de sénescence (par encroûtement). Malgré tout, je tiens à rappeler ici une remarque faite précédemment : le rôle de frein joué par l'organisme en tant que tel, d'où une direction de la poussée vitale en hauteur et profondeur, c'est-à-dire en intensité plutôt qu'en extension. Conséquence d'une telle portée pour le progrès futur que désormais la vie, semble-t-il, ne cherche plus dans une autre voie : elle a déposé une fois pour toutes le protozoaire qui ne progressera plus et, délestée en quelque sorte par l'abandon qu'elle en a fait, se consacre maintenant au seul perfectionnement du métazoaire.

Le mouvement commencé continue d'ailleurs au delà du vivant individuel. On voit en effet se constituer des groupes sociaux, temporaires ou permanents, qui sont réellement des supra-organismes, véritables métazoaires du second ordre. Comme exemple de groupe temporaire, et pour en suggérer l'importance possible, je mentionnerai (d'après Vernadsky, *loc. cit.*, p. 57) une migration de sauterelles. On en a souvent observé, qui passaient des côtes d'Afrique en Arabie au-dessus de la mer Rouge ; un nuage

moyen en a été naguère mesuré : il occupait environ 6.000 kilomètres carrés, pesait plus de 42 millions de tonnes et contenait, en chiffres ronds, 25 trillions d'individus, tout cela réuni en un bloc volant. Comme exemple de groupe stable, il me suffira de citer sans commentaire les sociétés de Fourmis ou d'Abeilles, véritables organismes collectifs. Mais, plus généralement et avec une signification plus profonde, je dois revenir ici à l'idée de ces organismes super-individuels qui représentent véritablement autant d'appareils de la biosphère et qui s'en partagent les fonctions d'ensemble. A maintes reprises, déjà, je vous en ai parlé. L'existence réelle n'en est pas douteuse. Ils constituent l'objet d'une anatomie et d'une physiologie généralisées, celles de la biosphère dont ils sont les organes. C'est de ce point de vue que je voudrais brièvement résumer les conceptions de M. Bergson sur les tendances divergentes et complémentaires en lesquelles se divise l'élan vital. Du même coup, se trouvera tracé un schéma d'histoire paléontologique, au moins dans la direction qui aboutit à l'homme.

Le premier point se rapporte à une comparaison de la plante et de l'animal (1). Nous sommes là en présence d'un second aiguillage de la vie, très ancien lui-même, et sur lequel s'imposent plusieurs importantes remarques, rapidement énonçables du reste.

Reconnaissons d'abord qu'entre animal et végétal on ne saurait assigner de différence rigoureusement nette et décisive. Tout caractère de l'un se retrouve chez l'autre, au moins à quelque degré ou à de certains moments. La frontière des deux règnes demeure indécise, vers le bas surtout, du côté des formes inférieures : car, à l'extrémité contraire, on observe un indéniable renversement de proportion dans l'importance des caractères. Et cela suffit : rappelez-vous une maxime antérieure sur la véritable manière de définir en biologie, non par la possession statique de tels ou tels attributs, mais par la tendance à les accentuer ou à les réduire, le tout étant de voir si ce sont des résidus accidentels ou bien au contraire des traits qui s'accusent de plus en plus.

De ce point de vue, voici une première différence à noter, qui concerne le mode ou genre d'alimentation, la manière de se procurer le carbone et l'azote nécessaires à l'entretien de la vie. La plante emprunte sa nourriture directement au règne minéral : on dit qu'elle est *autotrophe*; tandis que l'animal — herbivore ou carnivore — vit en définitive sur la plante : il est *hétérotrophe*, c'est-à-dire suppose une vitalisation préalable qui lui prépare

(1) *Evolution créatrice*, p. 115-130.

des composés assimilables. Sans doute, il y a des exceptions, par exemple les Champignons ou les plantes insectivores telles que la Dionée attrape-mouches. Mais ces cas particuliers appellent certaines observations. Quant aux plantes insectivores, un doute est permis, sinon peut-être sur la réalité, du moins sur la signification du fait : ces plantes ne laissent pas de se nourrir comme les autres par leurs racines et leurs parties vertes, leur aptitude à capturer et digérer des insectes pourrait être moyen de défense plutôt que de nourriture ; elle n'exerce en tout cas à ce dernier égard qu'une fonction de suppléance, lorsque le sol trop pauvre ne suffit pas. Par ailleurs, écrit M. Bergson (p. 117) : « C'est un fait remarquable que les Champignons, qui sont répandus dans la nature avec une si extraordinaire abondance, n'aient pas pu évoluer. Ils ne s'élèvent pas organiquement au-dessus des tissus qui, chez les végétaux supérieurs, se forment dans le sac embryonnaire de l'ovule et précèdent le développement germinatif du nouvel individu. Ce sont, pourrait-on dire, les avortons du monde végétal. Leurs diverses espèces constituent autant d'impasses, comme si, en renonçant au mode d'alimentation ordinaire des végétaux, ils s'arrêtaient sur la grande route de l'évolution végétale. » Nous sommes donc, ici ou jamais, fondés à dire que l'exception confirme la règle. Le pouvoir de puiser directement dans le sol ou dans l'atmosphère les principes dont elle a besoin pour s'alimenter, le pouvoir de fabriquer les substances nécessaires à sa vie à partir des produits chimiques bruts de l'écorce : voilà une caractéristique différencielle de la plante, qui la distingue nettement de l'animal. Comme conséquence, les plantes vertes pourraient à la rigueur exister seules sur le globe. De toute façon, elles constituent la couche fondamentale de la biosphère, sa racine, au contact immédiat de la matière inanimée.

A cette première différence, il en faut rattacher une deuxième, déjà plus profonde. L'animal, incapable d'effectuer lui-même la plupart des opérations vitalisantes élémentaires, doit chercher sa nourriture élaborée par les plantes ou par d'autres animaux, donc être capable de se mouvoir ; il lui faut atteindre des proies qui aient d'abord accompli l'œuvre chimique fondamentale. Au contraire, le végétal trouve partout à sa portée l'azote et le carbone dont il a besoin ; et il peut transformer ces éléments sur place. Celui-ci restera dès lors fixé au sol, tandis que la vie du premier exigera déplacement. C'est bien ce que l'on observe. Dès le principe, la cellule végétale s'entoure d'une membrane de cellulose immobilisante ; et plus tard l'organisme végétal pousse des racines qui le fixent. Assurément, il y a encore des

exceptions. On connaît les mouvements des plantes grimpantes, ceux des feuilles de l'Acacia ou de la Sensitive, plus généralement la recherche active de l'eau ou de la lumière par les racines ou les tiges. Inversement, le monde animal offre bien des exemples de fixation. Mais, d'un côté, nous avons affaire tout au plus à une sorte de réveil accidentel et, de l'autre, à une somnolence de parasitisme : c'est résidu ou dégénérescence. « Bref, si la mobilité et la fixité coexistent dans le monde végétal comme dans le monde animal, la balance est manifestement rompue en faveur de la fixité dans un cas et de la mobilité dans l'autre (1). » La conclusion reste donc la même que précédemment. Dans le monde végétal, on observe surtout, peut-être uniquement, des tropismes dont la physico-chimie du milieu ambiant suffit à rendre compte et qui n'intéressent jamais l'individu tout entier, tandis que, parmi les animaux, les phénomènes de mouvement offrent des caractères inverses, et cela d'autant plus nettement qu'on s'élève davantage vers les formes supérieures.

Signalons enfin une troisième différence, plus profonde encore, et d'ailleurs liée à la précédente. La membrane de cellulose dont s'enveloppe la cellule végétale soustrait la plante à la plupart des excitations extérieures qui pourraient agir sur elle comme des irritants de la sensibilité; la fixation en un lieu unique influe dans le même sens; et la plante se trouve ainsi condamnée à la torpeur, tandis que l'animal au contraire est conscient. Cela n'empêche pas que la conscience, en principe, soit coextensive à la vie; mais elle comporte bien des degrés et peut tendre à s'endormir ou à s'accroître. « Je crois, dit M. Bergson (2), que tous les êtres vivants, plantes et animaux, la possèdent en droit, mais beaucoup d'entre eux y renoncent en fait, — bien des animaux d'abord, surtout parmi ceux qui vivent en parasites sur d'autres organismes et qui n'ont pas besoin de se déplacer pour trouver leur nourriture, puis la plupart des végétaux : ceux-ci ne sont-ils pas, comme on l'a dit, parasites de la terre ? Il me paraît donc vraisemblable que la conscience, originellement immanente à tout ce qui vit, s'endort là où il n'y a plus de mouvement spontané et s'exalte quand la vie appuie vers l'activité libre. Chacun de nous a d'ailleurs pu vérifier cette loi sur lui-même. Qu'arrive-t-il, quand une de nos actions cesse d'être spontanée pour devenir automatique ? La conscience s'en retire. Dans l'apprentissage d'un exercice, par exemple,

(1) Bergson, p. 119.

(2) *Energie spirituelle*, p. 11.

nous commençons par être conscients de chacun des mouvements que nous exécutons, parce qu'il vient de nous, parce qu'il résulte d'une décision et implique un choix ; puis, à mesure que ces mouvements s'enchaînent davantage entre eux et se déterminent plus mécaniquement les uns les autres, nous dispensant ainsi de nous décider et de choisir, la conscience que nous en avons diminuée et disparaît. Quels sont, d'autre part, les moments où notre conscience atteint le plus de vivacité ? Ne sont-ce pas les moments de crise intérieure, où nous hésitons entre deux ou plusieurs partis à prendre, où nous sentons que notre avenir sera ce que nous l'aurons fait ? Les variations d'intensité de notre conscience semblent donc bien correspondre à la somme plus ou moins considérable de choix ou, si vous voulez, de création, que nous distribuons sur notre conduite. Tout porte à croire qu'il en est ainsi de la conscience en général. » Quoi qu'il en soit, un fait est sûr, qui nous suffit présentement. Dans quels cas s'endort ou s'éveille la conscience, le long des deux règnes ? « Pour trouver les meilleurs spécimens de la conscience chez l'animal, il faut monter jusqu'aux représentants les plus élevés de la série, au lieu que, pour découvrir des cas probables de conscience végétale, il faut descendre aussi bas que possible dans l'échelle des plantes, arriver aux zoospores des Algues, par exemple, et plus généralement à ces organismes unicellulaires dont on peut dire qu'ils hésitent entre la forme végétale et l'animalité (1). » Nous ne ferons dès lors que rester fidèles à notre méthode en définissant « l'animal par la sensibilité et la conscience éveillée, le végétal par la conscience endormie et l'insensibilité ».

Il sera facile maintenant de compléter l'analyse qui précède par une esquisse d'histoire. Tout conduit à penser qu'animal et végétal proviennent d'une souche commune, d'un ancêtre qui n'était encore ni l'un ni l'autre, mais réunissait à l'état naissant les tendances de l'un et de l'autre. Ces tendances, par la suite, se sont dissociées, sans que toutefois le divorce entre elles devienne jamais absolu : la proportion seule diffère. De l'impulsion originelle commune viennent ces étonnantes similitudes sur lesquelles j'insistais naguère entre des appareils ou fonctions analogues où aboutissent des lignes généalogiques séparées l'une de l'autre depuis fort longtemps parfois. Un exemple de ce genre, que j'ai rapporté alors, concerne précisément la plante et l'animal : c'est l'exemple de la génération sexuée, sur lequel je n'insiste pas de nouveau. Mais, au cours du développement, une incompa-

(1) *Evolution créatrice*, p. 122.

tibilité s'accuse entre les tendances d'abord fondues et il se fait une division. Là-dessus aussi j'ai insisté dans la dernière leçon, d'une manière qui me dispense d'y revenir aujourd'hui. Contentons-nous de noter en passant que le dédoublement accompli n'empêche pas le long de chaque branche au delà du point de bifurcation, à côté des tendances majeures et caractéristiques, une certaine persistance plus ou moins effacée des virtualités contraires, qui sommeillent en état de vie latente plutôt qu'elles ne s'éteignent tout à fait, qui continuent même de travailler en sourdine et peuvent à l'occasion se manifester. « La mobilité et la conscience de la cellule végétale ne sont pas à ce point endormies qu'elles ne puissent se réveiller quand les circonstances le permettent ou l'exigent. (1) » Par contre, « le long de la route sur laquelle l'animal a évolué, des défaillances sans nombre se sont produites, des déchéances qui se rattachent pour la plupart à des habitudes parasitaires » : autant de retours vers la torpeur végétative, dont la tentation guette sans cesse chaque espèce animale.

Je terminerai par une remarque due encore à M. Bergson (2) et qui mérite particulièrement de retenir notre attention. Pas n'est besoin, dit-il, pour expliquer le dédoublement, de faire intervenir une force mystérieuse. « Il suffit de remarquer que l'être vivant appuie naturellement vers ce qui lui est le plus commode, et que végétaux et animaux ont opté, chacun de leur côté, pour deux genres différents de commodité dans la manière de se procurer le carbone et l'azote dont ils avaient besoin. Les premiers, continuellement et machinalement, tirent ces éléments d'un milieu qui les leur fournit sans cesse. Les seconds, par une action discontinue, concentrée en quelques instants, consciente, vont chercher ces corps dans des organismes qui les ont déjà fixés. Ce sont deux manières différentes de comprendre le travail ou, si l'on aime mieux, la paresse. Aussi nous paraît-il douteux qu'on découvre jamais à la plante des éléments nerveux, si rudimentaires qu'on les suppose. Ce qui correspond, chez elle, à la volonté directrice de l'animal, c'est, croyons-nous, la direction où elle infléchit l'énergie de la radiation solaire quand elle s'en sert pour rompre les attaches du carbone avec l'oxygène dans l'acide carbonique. Ce qui correspond, chez elle, à la sensibilité de l'animal, c'est l'impressionnabilité toute spéciale de sa chlorophylle à la lumière. Or, un système nerveux étant, avant tout, un mécanisme qui sert d'intermédiaire entre des

(1) Bergson, *loc. cit.*, p. 123.

(2) P. 123-124.

sensations et des volitions, le véritable « système nerveux » de la plante nous paraît être le mécanisme ou plutôt le chimisme *sui generis* qui sert d'intermédiaire entre l'impressionnabilité de sa chlorophylle à la lumière et la production de l'amidon. Ce qui revient à dire que la plante ne doit pas avoir d'éléments nerveux, et que *le même élan qui a porté l'animal à se donner des nerfs et des centres nerveux a dû aboutir, dans la plante, à la fonction chlorophyllienne* ».

Cette remarque, d'une capitale importance, achève la preuve d'une thèse que j'avais déjà formulée provisoirement au cours de la précédente leçon et que je reprends, pour conclure, dans les mêmes termes où elle fut énoncée alors. Quand on suit du regard l'histoire de la vie, on rencontre, presque aux origines, un partage, une scission de tendances, qui a pour raison d'être, au moins pour effet, l'accomplissement d'une tâche préliminaire et fondamentale dont la vie se décharge désormais sur la plante. Celle-ci fabrique à partir de la matière brute et emmagasine les explosifs spéciaux qu'ensuite l'animal recueillera, dépensera, utilisera : elle assure, dans la biosphère, le service du contact avec la matérialité inorganique. C'est au moment où s'opère cette division du travail qu'on voit naître la torpeur végétative : simple moyen pour la vie de libérer par ailleurs sa puissance active d'attention et d'invention comme fait en nous de manière analogue le recours à l'habitude, sacrifice de diminution acceptée sur un point en vue d'une intensification sur un autre. Le monde végétal apparaît ainsi comme un organe, un véritable appareil de la biosphère ; et de cet appareil, de cet organe, la fonction se trouve du même coup définie : une fonction d'enracinement, c'est-à-dire de liaison et d'entretien aux frontières inférieures. Vous voyez en définitive le rôle primaire de la plante dans l'économie d'ensemble de la vie : premier élément de l'anatomie et de la physiologie généralisées dont je vous parlais naguère. Mais il ne s'est agi en tout cela que de la plante verte. Avant de nous engager sur d'autres chemins, une étude complémentaire s'impose à nous.

Il y a près de 40 ans, le biologiste russe Winogradsky a découvert et fait connaître un nouveau facteur dans la structure de la biosphère, analogue — lui aussi — à un organe, à un appareil, auquel correspond — on n'en peut plus douter — une fonction d'ensemble, dont le rôle d'importance majeure doit être rapproché de celui que tient la plante verte (1). Il s'agit d'être

(1) Toute la vie supérieure en dépend, dans une large mesure.

vivants autotrophes, mais privés de chlorophylle : les *bactéries* (nitrifiantes et analogues), qui pullulent dans le sol, dans les parties superficielles ou même semi-profondes de l'écorce, et qui pénètrent aussi, jusqu'à une assez grande profondeur également, les couches océaniques. Ce sont des micro-organismes. Toutefois, malgré leur extrême petitesse, et grâce à leur puissance prodigieuse de multiplication, elles accomplissent un immense travail géochimique. Leur intervention est un des facteurs principaux dans l'histoire terrestre du carbone, du soufre, de l'azote, du fer, du manganèse, et probablement de beaucoup d'autres éléments de notre globe.

Leur nature essentielle est aisée à définir en peu de mots. Elles aussi travaillent, comme les plantes, au niveau de jonction entre biosphère et matérialité; elles construisent leur corps à partir des éléments minéraux utilisés d'une manière directe; elles sont donc indépendantes, pour leur nutrition, des autres organismes; et elles constituent un nouvel instrument de vitalisation primaire. Mais elles se distinguent des plantes parce qu'elles n'ont pas besoin, à cet effet, de la radiation solaire captée par la fonction chlorophyllienne. Ce caractère est si important qu'il serait naturel de créer, pour ces vivants microscopiques, un règne spécial. On dirait alors qu'il y a trois règnes en lesquels se partage la biosphère et que les bactéries, les plantes, les animaux opèrent quelque chose comme une analyse fondamentale de la vie.

D'où viennent les bactéries, et comment faut-il s'en représenter la genèse? Un fait, au moins, est hors de doute. Les bactéries jouent un rôle prépondérant dans les phénomènes d'altération superficielle des minéraux terrestres. Or ces altérations n'ont pas changé depuis l'ère archéenne: elles semblent d'allure immuable au cours de l'histoire géologique. Donc, en toute hypothèse, les bactéries remontent, sans contestation possible, à une très haute antiquité. M. Osborn les suppose même tout à fait primitives. A l'en croire, la vie a dû se manifester d'abord par des bactéries comparables à celles de la nitrification; ces bactéries initiales auraient fixé l'azote aux dépens des composés ammoniacaux prenant naissance dans les éruptions volcaniques primitives; et les Algues à chlorophylle n'auraient paru qu'ensuite. M. Osborn invoque, en faveur de cette hypothèse, la structure très rudimentaire des bactéries, leur aptitude à vivre sans le secours des radiations solaires, et aussi la découverte qui en a été faite dès l'Algonkien. Mais une objection se dresse de suite contre une telle vue, car ces bactéries algonkiennes furent

trouvées dans des Algues. Rien ne prouve que l'Algue soit postérieure ; et au contraire, il semble plus naturel d'admettre que le parasite soit postérieur à son hôte. Au surplus, les formations calcaires qu'on rencontre à la base du Précambrien sont regardées aujourd'hui comme d'origine algologique : nouvelle raison pour conclure dans le même sens, en considérant plutôt les bactéries comme dérivées de microphytes qui étaient déjà des plantes vertes. Sans doute, les bactéries ont une structure cytologique très dégradée : mais cela même, n'est-ce pas simplement une conséquence du parasitisme, qui leur aurait fait perdre aussi la fonction chlorophyllienne (1) ? Nous devrions alors admettre un nouveau dédoublement de la vie, symétrique (pour ainsi dire) de celui qui s'est produit entre plantes et animaux. Comme le monde animal naissant a laissé tomber le monde végétal, celui-ci aurait déposé au-dessous de lui le monde des bactéries. C'est le plus probable en effet et, dans ces conditions, nous sommes amenés encore une fois à reprendre chez M. Bergson (p. 127) une formule de conclusion : « Si la cellule végétale primitive dut, à elle seule, fixer et son carbone et son azote, elle put presque renoncer à la seconde de ces deux fonctions le jour où des végétaux microscopiques appuyèrent exclusivement dans ce sens, se spécialisant d'ailleurs diversement dans ce travail encore compliqué. Les microbes qui fixent l'azote de l'atmosphère, et ceux qui tour à tour convertissent les composés ammoniacaux en composés nitreux, ceux-ci en nitrates, ont rendu à l'ensemble du monde végétal, par la même dissociation d'une tendance primitivement une, le même genre de service que les végétaux en général rendent aux animaux. »

Sur cette conclusion, l'heure m'oblige à interrompre l'exposé entrepris, touchant l'histoire et la structure de la biosphère dans leurs plus grandes lignes, qui sont aussi les mieux connues, les moins sujettes à des remaniements par le progrès de la science. Nous nous sommes bornés aujourd'hui aux couches inférieures de la biosphère, du côté de la matière brute, aux régions frontières où se fait l'insertion du vivant dans l'inerte, ainsi que la première élaboration vitale de l'inorganique. Nous passerons, la prochaine fois, à l'autre pôle de la Vie.

(A suivre.)

(1) Notez cependant l'existence, aujourd'hui encore, de bactéries non parasites.

Le théâtre en Amérique

Cours de M^{lle} LÉONIE VILLARD,

Professeur à l'Université de Lyon.

V

Théâtre populaire et théâtre littéraire vers 1860. Les nouvelles tendances au début du XX^e siècle. L'œuvre de Clyde Fitch. « L'Épouvantail », de Percy Mackaye.

Jamais livre écrit pour imposer à l'imagination et à la sensibilité une vision concrète et précise de maux trop réels causés par une séculaire injustice sociale, n'eut sur les destinées d'une nation une répercussion aussi profonde que le roman publié en 1852 par Mrs. Beecher Stowe et intitulé *La Case de l'oncle Tom*. Sans mérite littéraire, intermittent et décousu, mais entièrement sincère et inspiré par des faits dont la vérité n'était que trop certaine, ce livre qui appartient depuis longtemps à l'histoire proprement dite bien plus qu'à la littérature américaine, répandit à travers les États-Unis la conscience indignée d'une grande honte, d'une immense injustice nationale. En vain, depuis les premières années de la république, les hommes politiques les plus en vue, les orateurs et les prédicateurs les plus célèbres, avaient dénoncé l'esclavage : ils n'avaient réussi qu'à dresser devant eux les partisans d'une situation qui semblait alors, aux yeux de beaucoup d'Américains, indissolublement liée à la richesse des planteurs du Sud et à la prospérité de douze États dans lesquels la loi reconnaissait à tous les habitants de race blanche le droit de posséder des esclaves.

Avec cette adresse inconsciente et suprême que le cœur seul peut suggérer, Mrs. Beecher Stowe, en écrivant un livre où les aspects politiques et économiques de la question n'étaient pas même indiqués, réussit d'un seul coup à placer le débat dans son plan véritable et à donner à l'anti-esclavagisme la force d'un mouvement appuyé sur les droits et les devoirs immuables de la condition humaine. On sait la fortune sans seconde de *La Case de l'oncle Tom*, dès qu'il fut publié en volume. En une seule année,

plus de trois cent mille exemplaires furent vendus en Amérique et ce fait, unique à cette époque, dit la rapidité avec laquelle se propagèrent alors les idées et les sentiments auxquels, en les revêtant d'une forme concrète et saisissante, la romancière avait donné une puissance désormais irrésistible. Lorsque dix ans auparavant, Dickens avait ajouté à ses *Notes sur l'Amérique* un émouvant reportage sur la condition des esclaves et sur l'indifférence de l'opinion publique à l'égard des traitements infligés à une race méprisée, sa franchise, il est vrai, un peu indiscreète, ses citations, trop explicites, d'annonces publiées tous les jours dans de grands journaux américains, avaient été considérées comme d'inqualifiables impertinences. La vérité, sans le secours de l'imagination et surtout de l'émotion, était restée sans action. Mais l'Oncle Tom, Eliza, Topsy, sans que leur créateur eût prévu cette possibilité, devinrent bientôt les inoubliables et vivants symboles de la souffrance de leur race. Leurs aventures, désormais revêtues de l'authenticité supérieure de la fiction, apportèrent au courant anti-esclavagiste l'élément personnel qui seul peut transformer les convictions en réalisations.

La force d'expansion incluse dans le roman fut augmentée, dès l'année même de sa publication, et propagée jusque dans les milieux les plus ignorants, par l'action du théâtre. Plusieurs versions dramatiques, que l'auteur, suivant la coutume de l'époque, n'avait pu ni autoriser ni interdire, parurent sur les scènes des grandes villes d'Amérique, où elles eurent un succès triomphal. Puis, pénétrant toujours plus avant dans le pays, elles connurent un succès populaire, que cinquante années ne suffirent pas à épuiser. Ces mélodrames, dont le texte reçut bientôt les variantes apportées par une tradition orale qui respecta seulement les points essentiels de l'action, furent joués jusque dans les plus petites bourgades des Etats les plus reculés, si bien que *La Case de l'oncle Tom* devint, pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, la pièce par excellence dans laquelle les auditoires populaires trouvèrent à la fois des émotions tragiques et comiques telles qu'ils étaient capables de les goûter et la joie de participer, par la communion du sentiment, à une œuvre nationale de justice et de fraternité.

L'histoire de *La Case de l'oncle Tom* sur la scène américaine coïncide, dans ses grandes lignes, avec celle du théâtre populaire pendant assez longtemps pour qu'on puisse les esquisser ensemble. En suivant la carrière dramatique de *La Case de l'oncle Tom*, on quitte bientôt les scènes des grandes villes, où d'autres pièces sollicitaient l'attention des spectateurs. Et, en quittant ces grandes

villes, où des troupes régulièrement organisées jouaient dans des théâtres faits pour elles, on rencontre, dans les petites villes et les villages ces tournées ambulantes qui, en Amérique, furent au dix-neuvième siècle plus nombreuses, plus actives et plus goûtées que dans aucun autre pays.

La rareté des théâtres en Amérique, au début du dix-neuvième siècle, sauf dans les grands centres urbains, et le goût très vif de toute la population pour les spectacles de toute sorte, avaient de bonne heure encouragé les directeurs des meilleures troupes à envoyer des tournées présenter aux habitants des petites villes les pièces les plus en vogue. A partir de 1820, des acteurs fameux vont souvent jusque dans les États où ne vivent encore que des pionniers, et, dès cette époque, on voit apparaître une organisation très américaine qui répond au désir des populations rurales, d'être reliées au reste de la nation, en ce qui concerne le théâtre, par des acteurs qui sont au fond des missionnaires de l'art dramatique. Pendant la belle saison, le long des fleuves tels que l'Ohio et le Mississipi, des bateaux-théâtres, *show-boats*, allaient d'une rive à l'autre et donnaient aux villages riverains, soit sur le bateau même, soit dans une salle quelconque, autant de représentations que le public se montrait disposé à en honorer de sa présence. D'autre part, des groupes d'humbles acteurs de troisième ordre, parcouraient les routes d'Amérique, comme le faisaient les cirques ambulants et les *musées* de figures de cire ou d'autres curiosités. Arrivés dans un village, ils dressaient une tente, jouaient une ou deux fois, puis repartaient pour recommencer les mêmes représentations dans la bourgade voisine. D'autres acteurs, plus dénués encore et qui ne possédaient ni chariots à bagage ni tente à dresser dans un endroit propice, arrivaient avec leurs paquets de hardes, se costumaient et jouaient dans une grange, devant un public facile à contenter.

Dès que *La Case de l'oncle Tom* eut été mise à la scène, les troupes ambulantes, *tent-shows* ou *show-boats*, y trouvèrent la meilleure pièce de leur répertoire. De celle-là, mieux que d'aucune autre, si populaire fût-elle, mieux encore que du mélodrame plus récent *Ten Nights in a Bar-room*, qui dénonçait les méfaits de l'alcool, les spectateurs ruraux pendant au moins deux générations, ne se lassèrent pas. Ce fut alors la seule pièce devant laquelle cédaient tous les préjugés puritains à l'égard du théâtre, si tenaces dans les petites villes ; la seule dont tous les parents reconnaissaient sans discussion la valeur morale ou éducative. C'était donc chez les enfants aussi bien que chez les adultes que *La Case de l'oncle Tom* trouvait, suivant les goûts de chacun,

un succès de larmes, de rire, ou de généreuse indignation. Le jeu naturel des choses devant un succès populaire aussi unanime et aussi durable, ne pouvait manquer de produire une spécialisation. Des troupes ambulantes se consacrèrent exclusivement à représenter *La Case de l'oncle Tom*. Et ces troupes qui se nommaient « Uncle Tom Companies » ou plus familièrement « Tom Shows », donnèrent à des milliers d'Américains leur première révélation du théâtre. Elles leur apprirent le pouvoir de l'illusion scénique en les faisant trembler d'angoisse aux moments les plus pathétiques : la fuite éperdue d'Eliza, traversant l'Ohio couvert de blocs de glace, pendant que des chiens sont lancés à sa poursuite ; le débat entre Tom et le brutal Legree, avec sa réplique fameuse : « Maître, vous pouvez détruire mon corps, mais ne pourrez jamais atteindre mon âme » et, plus émouvante encore, pour la sensibilité populaire, la mort de la blonde Eva et le désespoir de Topsy la moricaude.

Tandis que *La Case de l'oncle Tom* apportait au mouvement anti-esclavagiste le puissant moyen d'action sur la masse que peut être un mélodrame populaire, le conflit entre le Nord et le Sud, qui chaque année devenait plus menaçant, fournit au théâtre littéraire un sujet de la plus audacieuse actualité. Si l'on songe à l'inquiétude, au malaise politique, à l'agitation grandissante entretenue alors par l'opposition de principes et d'intérêts qui divisait l'Amérique en deux parties irréconciliables, on ne peut que s'étonner devant la hardiesse de l'auteur dramatique qui, en 1859, présenta à un public américain une pièce comme *La Quarteronne*. Cet auteur, Dion-Boucicault, était d'ailleurs Irlandais d'origine et cette qualité lui permit de traiter plus objectivement à la scène et plus impartialement qu'un Américain n'aurait pu le faire, un sujet qui portait sur une question aussi délicate. D'autres œuvres écrites, soit en Amérique, soit en Angleterre sur des thèmes américains, anglais ou irlandais, des adaptations dramatiques de romans anglais célèbres et des traductions de pièces françaises, prouvent que Dion-Boucicault possédait à un degré éminent le don du théâtre, mais *La Quarteronne* est un exemple unique de son adresse à traiter une question d'actualité de façon à ne blesser les convictions de personne. Ce furent d'ailleurs les possibilités scéniques des aventures d'une esclave de la Louisiane qui, avant tout, et en dehors de toute autre considération, l'engagèrent à tirer une pièce d'un roman que Mayne-Reid avait publié quelques années auparavant. Ce roman, qui fournit à Boucicault l'idée première de *The Octoroon*, n'a pas la force tragique qui caractérise la pièce ; il se termine sur une vision de bonheur conquis

après de cruelles épreuves, tandis que la pièce s'achève sur un dénouement à la fois terrible et inévitable. De plus, Mayne-Reid, dans *The Quadroon*, en situant son roman dans le décor pittoresque d'une plantation de la Louisiane, n'oppose à aucun moment la vie des États du Sud à celle des États du Nord. Au contraire, Dion-Boucicault, dans *The Octoroon* — qu'il faut appeler en français *La Quarteronne*, puisque le mot exact nous manque pour exprimer le degré exact de mélange des deux races — fait naître et entretient constamment une confrontation implicite des deux modes de vie, grâce à un personnage qui, ignorant les coutumes et les lois du Sud, apprend avec horreur que les esclaves, dans une plantation, sont, au point de vue économique, une sorte de cheptel humain, et rien de plus.

Cette confrontation, si elle eut sur les spectateurs un effet d'un autre ordre, n'était destinée par l'auteur qu'à souligner la portée dramatique de la situation et certaines scènes le montrent clairement. Georges Peyton, qui a longtemps vécu à Paris, revient en Louisiane, où son oncle, qui vient de mourir, possédait un grand domaine. Il s'éprend d'une jeune fille, Zoë, qui, lui dit-on, est la fille naturelle de son oncle. Quand il parle de son amour à Zoë, il la voit trembler et pâlir. Comment n'a-t-il pas compris ce que tout le monde sait, ce que tous reconnaissent à des signes indubitables ? Zoë est une quarteronne et parcequ'elle a dans les veines quelques gouttes de sang noir, aucun homme de race blanche ne peut l'épouser. Georges offre à la jeune fille de partir avec elle pour un autre pays, où la loi et l'opinion lui reconnaîtront les droits d'un être humain. Elle hésite et voici que la malédiction de sa race s'abat sur la malheureuse. Elle croit être, de par son affranchissement, une femme libre ; elle est en réalité une esclave. Son père, au moment où il l'a affranchie, n'avait plus la faculté de le faire, puisque la loi ne permet à un propriétaire de libérer ses esclaves — c'est-à-dire de réduire à néant une partie de ses biens mobiliers — que si son avoir n'est grevé d'aucune hypothèque. Et quand la plantation sera vendue à la requête d'un créancier, Zoë, comme les autres esclaves, sera adjugée au plus offrant. Georges n'est pas assez riche pour racheter Zoë : elle va tomber aux mains d'un maître qui lui fait horreur ; elle sait quelles ignominies l'attendent et, pour y échapper, elle s'empoisonne.

L'action se déroule, rapide, sans arrêt ; d'une péripétie à l'autre elle rebondit, donnant par son mouvement l'impression, tout extérieure, d'une vie fiévreuse. En fait, *La Quarteronne* est une pièce très habilement construite, ses effets sont adroitement amenés, mais elle manque de profondeur et d'une certaine sincérité

essentielle. Le sujet si riche en résonances morales, si poignant et si douloureux, n'est jamais traité qu'en tant qu'il permet à l'auteur de faire du bon théâtre. Le choc des événements, le choix des situations visent trop ouvertement à l'effet et, aujourd'hui, en lisant *La Quarteronne*, nous échangerions volontiers quelque chose de cette habileté technique qui rendit le nom de Dion-Boucicault célèbre en Amérique et en Angleterre, pour un peu d'émotion vraie.

C'est d'ailleurs la caractéristique du théâtre américain de cette époque que de chercher surtout à perfectionner une technique apprise à l'école de Scribe, et plus tard d'Augier, de Dumas, de Feuillet, de Meilhac ou de Sardou. Après la guerre de Sécession qui marque, en Amérique, pour la littérature comme pour tous les autres aspects de la vie nationale, le début de temps nouveaux, le théâtre ne révèle tout d'abord aucun changement sensible. L'œuvre de Bronson Howard, celle de William Gillette, de Steele Mackaye ne se différencient pas nettement par leur esprit ou par leur forme, de ce qui les précède immédiatement. Tout au plus peut-on relever, dans deux pièces inspirées par la récente guerre civile, l'indice d'une transformation, l'annonce d'une nouvelle façon d'envisager les rapports du théâtre et de la vie. *Shenandoah*, de Bronson Howard — écrit en 1889 — et *Le Service des Renseignements secrets*, qui date de 1896, évoquent des événements historiques au moyen de personnages fictifs. Mais à côté de ce qui appartient à l'histoire et de ce qui est purement imaginaire, on trouve dans ces deux pièces un effort pour dégager, grâce au réel et à la fiction, quelque chose du conflit moral qui, à travers tant de ruines, fut le moyen pour le pays de réaliser une complète et définitive unité. Il y a dans ces deux pièces — toutes deux assez touffues — une grande idée, assez imparfaitement exprimée, mais qui néanmoins leur donne un intérêt durable. Au-dessus des épisodes où des destinées individuelles nous apparaissent soumises aux nécessités de la grande lutte entre la Confédération et l'Union, on devine un sens obscur, mais profond, d'un destin national qui s'accomplit. Et ceci est chose nouvelle, dans le théâtre américain. Mais lorsque le sentiment national, désormais plus conscient, du fait des douleurs et des dangers de la terrible lutte, ne lui apporte pas quelque profondeur, le théâtre jusqu'aux premières années du vingtième siècle, borne son contact avec la réalité et l'actualité à l'étude, soit des milieux mondains de New-York, soit des milieux étrangers où figurent des éléments américains.

C'est ainsi que, dans cette pièce romanesque et sentimentale

qu'est la fameuse *Madame Butterfly*, que David Belasco tira en 1900 d'une nouvelle de John Luther Long, — l'évocation d'une atmosphère exotique domine et rejette dans l'ombre le réalisme, d'ailleurs adouci et mitigé de l'anecdote dont le lieutenant Pinkerton est le héros. Toutefois, certaines comédies et, en particulier, celles de Clyde Fitch, indiquent alors une évolution lente, mais indubitable, vers une peinture exacte et sincère, ni sentimentale ni satirique, mais juste et vivante, des mœurs de l'époque. Formé à l'école de notre pays, traducteur et adaptateur de pièces françaises et allemandes, Clyde Fitch aborda au théâtre tous les genres, de la tragédie classique au mélodrame, mais ce fut dans la comédie de mœurs et dans ce qu'on pourrait appeler la comédie de la vie cosmopolite, qu'on voit le meilleur de son talent. Son dialogue est d'un tour piquant et spirituel et, sans doter ses personnages d'une âme bien puissante, il sait les faire vivre dans une atmosphère admirablement bien rendue.

L'Escalade, que Clyde Fitch fit jouer à New-York en 1901, est une comédie de mœurs américaines qui, sans s'écarter des voies frayées par l'invention dramatique de toutes les contrées, possède toutefois une saveur caractéristique. Elle a abandonné les intentions trop visiblement didactiques, les oppositions un peu crues de *Fashion*. Mais si dans sa forme et dans son allure, cette pièce a la grâce et la sûreté de métier dont notre théâtre offre à la même époque tant d'exemples, on perçoit dans *L'Escalade* et sous l'uniformité qu'un même degré de richesse impose aux milieux mondains dans tous les pays, un certain accent d'outre-mer. Sans vouloir illustrer ou critiquer un trait particulier de la vie de société en Amérique, cette pièce, dont la donnée n'a rien de spécialement américain, nous initie à des façons de vivre, de sentir et de penser qu'on ne trouverait pas de ce côté de l'Atlantique. Légèrement données et toujours mêlées à la trame de l'action, on y relève des indications qui trahissent un goût du risque, un désir du gain, une indépendance, un amour du faste et du luxe un peu voyant, qui s'associent d'une manière caractéristique à une rigueur encore très puritaine du jugement moral. Sans être réaliste au sens le plus fort — et un peu banal — du terme, cette comédie nous offre une image qu'on sent vraie des milieux cultivés de New-York.

Un beau parti, qui fut écrit en 1906, est au contraire une comédie de la vie cosmopolite. Clyde Fitch y donne un spirituel démenti à l'opinion courante au sujet des mariages entre Américaines et héritiers des maisons royales d'Europe. L'héroïne de la pièce possède une fraîcheur, une simplicité, un sentiment de

la dignité humaine, en dehors de toute différence de rang social, qui font passer dans un milieu européen brillant et complexe quelque chose de l'ardeur à vivre, de la confiance et de l'espoir du Nouveau Monde. Le point de vue américain, les réactions américaines devant la vie sont exprimés avec tant de charme et de sincérité que cette comédie, qui plut aux spectateurs d'il y a vingt ans, en tant que peinture d'un milieu cosmopolite, nous intéresse aujourd'hui, non par ce qu'elle a d'euro péen, mais par son américanisme.

D'ailleurs, la génération qui suit immédiatement celle à laquelle appartient Clyde Fitch, inaugure pour le théâtre américain une ère nouvelle. La longue et constante pénurie de talent dramatique, si sensible au cours du dix-neuvième siècle, fait place à une éclosion de vocations, pourrait-on dire, d'autant plus remarquable par sa spontanéité. Et, chez le public, on trouve désormais une appréciation inaccoutumée des œuvres américaines que de jeunes auteurs lui apportent. Langdon Mitchell, Augustus Thomas, Percy Mackaye, William Vaughn Moody, Edward Sheldon, sont les plus brillants de cette jeune pléiade qui, de 1900 à 1914, fournit aux scènes américaines environ soixante pour cent des œuvres alors représentées. En même temps, les pièces américaines deviennent des articles d'exportation. Ce n'est plus, comme au temps de John Howard Payne, un phénomène isolé que de voir un auteur américain acclamé en Angletrre ; chaque année désormais et chaque saison voient des œuvres américaines remporter à Londres des succès souvent éclatants. Le libre-échange et l'importation qui, depuis William Dunlap, avaient suppléé à l'insuffisance de la production dramatique des États-Unis au dix-neuvième siècle, sont maintenant un double courant qui s'exerce dans les deux sens avec la même force.

Les pièces qui, de 1900 à 1914, donnent au théâtre américain une vitalité qu'il n'avait pas encore connue, celles aussi auxquelles les spectateurs américains donnent une approbation généreuse et parfois enthousiaste, portent toutes — quelles que soient les différences de tempérament et de dons chez leurs auteurs — des traits où l'on reconnaît le signe d'un esprit nouveau. Que la vie moderne ou les mœurs d'autrefois aient fourni leur sujet, on y voit un désir d'entrer dans le tourbillon de la vie et de ne plus se contenter seulement de reproduire son mouvement et ses péripéties extérieures, une volonté de se mêler à tous les courants, de traduire les préoccupations de l'heure, de s'intéresser aux coutumes locales, aux milieux les plus divers, pour que le théâtre arrive à refléter peu à peu toutes les activités et les tendances-

nationales, cependant qu'il étudie les vertus et les vices nationaux avec une sincérité toujours croissante, au mépris des timidités, des préjugés, des conventions.

Non pas qu'un ferment de révolte ou qu'un souffle révolutionnaire ait déjà passé dans les esprits ou dans les âmes de ces auteurs. Ils ne cherchent pas une vérité nouvelle, ils n'ont pour la plupart aucun évangile artistique ou social à propager chez leurs compatriotes. De même qu'ils ne changent rien aux formes traditionnelles de l'expression dramatique, ils n'apportent pas à la scène des sujets d'une hardiesse inouïe ou d'une éblouissante nouveauté. Mais ils tendent tous à une large prise de possession des réalités de la vie nationale. Sans aller uniquement vers le théâtre d'idées, sans écrire non plus des pièces à thèse, ils veulent stimuler les esprits en leur ouvrant de larges horizons, en leur révélant, au moyen de l'émotion dramatique, les conflits moraux et sociaux, l'intensité de la foi religieuse ou des croyances détachées du dogme qui appartiennent à leur époque et à leur pays. En même temps, il semble que leur imagination se meuve plus librement : l'humour, la fantaisie, l'essor hardi de la pensée ou du rêve dominant dans certaines œuvres, bien que la plupart gardent de la tradition puritaine le pli du sérieux moral, l'habileté d'envisager les grandes fins humaines, avec cette ardeur, avec ce sens des réalisations pratiques et du prix inestimable de l'activité que donnent à l'Amérique la conscience d'une tâche immense à accomplir et la certitude de ses hautes destinées.

L'apparition, au début du vingtième siècle, de talents nouveaux et le développement, dans le public, d'un nouvel esprit de sympathie et d'intelligente appréciation à l'égard des œuvres dramatiques signées de noms américains, furent grandement aidés et encouragés par les Universités. Quelque cinquante ans auparavant, les Universités américaines avaient prêté aux premières représentations données par leurs étudiants, le prestige de la culture et la garantie d'une valeur éducative. A mesure que le théâtre se dégageait de la tutelle universitaire et trouvait en dehors de celle-ci une existence indépendante, les universités n'avaient pas cessé de s'intéresser à l'art dramatique : les associations d'étudiants qui sont connues sous le nom de Dramatic Clubs furent, pendant le dix-neuvième siècle, et sont encore aujourd'hui plus que jamais un des éléments les plus actifs et les plus florissants dans lesquels se manifeste la vie collective des Universités.

Aux premières années du vingtième siècle, ces associations prirent une signification et une vie nouvelle, grâce à l'impulsion que leur donna, à Harvard, le professeur Baker. Les cours de

composition dramatique de ce maître éminent attirèrent à Harvard des auditeurs enthousiastes et toujours plus nombreux. En même temps qu'ils s'initiaient aux lois de la composition dramatique, les étudiants d'Harvard furent encouragés à écrire des pièces. Les essais de ces apprentis dramaturges furent parfois si heureux que diverses sociétés dramatiques appartenant à d'autres universités s'empressèrent de les jouer. Et, succès plus grand encore, des directeurs les acceptèrent, pour les présenter au grand public. Quelques années plus tard, une salle de spectacle, aménagée à Harvard comme annexe de l'enseignement de composition dramatique, fournit aux étudiants un laboratoire d'expériences scéniques aussi nécessaire qu'un laboratoire scientifique l'est pour les chimistes ou les physiciens, suivant l'expression du professeur Baker.

En même temps, et comme il arrive toujours dans les périodes de vitalité et d'éclosion, le théâtre bénéficia de l'intérêt qui, dans les milieux les plus divers, s'était éveillé en Amérique à son sujet. L'importance d'un théâtre, à la fois expression directe et représentation large et sincère de la vie nationale, se révélait aux esprits : des initiatives privées secondant l'initiative des artistes et des théoriciens, permirent la fondation de ce *New Theatre* qui, pendant sa courte carrière, donna aux États-Unis le premier et fécond exemple d'un théâtre, où le mérite littéraire primait les préoccupations de succès d'argent. A la même époque, on vit s'indiquer le mouvement, qui a pris aujourd'hui une telle ampleur, vers la création de vastes édifices construits avec les deniers publics et qui sont à la fois des clubs, des salles de spectacle ou de concert, entretenus par les municipalités à l'usage des habitants d'une ville ou d'une région. Sans être subventionné au sens strict du mot, le théâtre revêtit donc, à partir de ce moment, une dignité nouvelle, apportée par la reconnaissance de sa signification comme élément de la vie collective et partie indispensable de l'éducation artistique de la nation. Toutefois, pendant la période initiale de préparation et d'acheminement vers un théâtre national, qui va de 1900 à 1914, les initiatives particulières et l'aide des municipalités, si précieuses furent-elles, n'eurent pas sur le mouvement dramatique l'influence prépondérante qu'eurent les Universités. Celles-ci formèrent la plupart des jeunes auteurs qui débutèrent à cette époque, et, en même temps, contribuèrent largement à une œuvre que, seules, elles étaient en mesure d'accomplir : la création, non seulement d'un public, mais d'une opinion capable d'exiger et d'accueillir autre chose que des mélodrames ou des comédies aux situations forcées, aux person-

nages figés dans des attitudes aussi loin de la vérité que de la vraisemblance.

Parmi ces jeunes auteurs qui furent les premiers ouvriers du théâtre nouveau et les annonciateurs du mouvement qui associe l'art dramatique au splendide renouveau littéraire d'aujourd'hui, Percy Mackaye est une figure représentative. Fils d'un auteur dramatique, son hérédité, sa culture, aussi bien qu'une prédilection personnelle, l'invitèrent de bonne heure à s'occuper du théâtre. Il écrivit ses premières pièces alors qu'il était encore à l'Université de Harvard. A la multiplicité, la complexité des questions proposées à tout être qui pense et qui sait voir par les aspects divers, et parfois contradictoires, de la vie américaine, son œuvre doit une variété, une versatilité remarquables. Percy Mackaye aborda, presque dès ses débuts, l'étude de la vie moderne en même temps que l'antiquité où la vie nationale d'autrefois lui suggérait le sujet d'autres œuvres. *Mater*, qui fut jouée en 1908, est une de ses meilleures comédies. On y voit, à côté d'une humoristique et délicate peinture de certains aspects de la famille en Amérique, une image ironique et souriante des petits côtés de la vie politique. Un homme dont le désir d'entrer dans la vie publique, pour servir ses compatriotes, naît d'une ambition qui n'est pas sans noblesse, prétend ne devoir son élection qu'à la pureté de ses intentions, à la force de ses convictions. Il s'insurge contre l'agitation irraisonnée et fiévreuse de son pays, bien qu'il semble parfois en avoir subi la contagion. Sa dénonciation des démarches actuelles de ce que l'Amérique appelle le progrès annonce la critique sociale que Sinclair Lewis exposera quelque quinze ans plus tard dans son fameux roman *Main Street*.

Faire marcher les choses, s'écrie le héros de *Mater*, voilà bien la devise des charlatans de ce siècle ! Avec cette devise inscrite sur nos bannières, nous moissonnons un million d'acres de blé, pour remplir dix millions de bouches, et puis nous multiplions les bouches, pour les remplir à leur tour de blé.

Cet homme sent l'inanité d'une énergie qui s'exerce aveuglément, pour satisfaire son besoin de s'extérioriser. Il voudrait donner à la vie nationale une ambition plus noble, plus intelligente, et aussi plus utile. Mais, par un ironique destin, ce n'est pas à ses réels mérites qu'il devra son élection ; il sera élu parce que sa mère, une délicieuse linotte que sa tendresse maternelle rend à l'occasion clairvoyante et sage, se laissera faire une cour pressante par le politicien sans scrupule qui dispose des voix des électeurs.

A côté de cette ironique comédie, la souplesse du talent de Percy Mackaye se manifeste dans une œuvre toute différente, écrite en 1907, qui fut jouée par le club dramatique de Harvard, avant de paraître sur une scène de New-York. Cette pièce « *L'Épouvantail*, qui doit son thème à un conte de Hawthorne et dont l'action se passe dans un ville du Massachussets à la fin du dix-septième siècle, ne ressemble plus aux évocations de la vie et de l'âme puritaines que le théâtre américain avait connues auparavant *L'Épouvantail* nous fait voir combien s'est élargi le domaine imaginaire du théâtre. Il nous montre un idéal nouveau qui, à l'action et à la représentation, joint la suggestion et donne à l'invisible le pouvoir de dominer et de transformer le monde visible. Le surnaturel qui hantait les imaginations et les cœurs des puritains et, par une revanche inévitable de leur vouloir, toujours tendu vers des tâches immédiates et écrasantes, leur faisait voir dans tout événement soit la main de Dieu soit la griffe fourchue du Diable, est envisagé ici d'une façon inattendue et paré d'une ampleur imprévue. D'élément indispensable à une évocation du milieu et du paysage moral propres à une race et à une époque données, il s'élargit jusqu'à atteindre tout ce qui, dans l'âme et dans le cœur humains est désir, aspiration passionnée vers le mal comme vers le bien. La puissance secrète d'une volonté acharnée nous apparaît transmuée en une force qui bientôt échappe à ceux qui croyaient l'asservir à leurs fins.

L'Épouvantail, par delà son action et son affabulation concrètes, nous montre une force spirituelle en mouvement, une âme qui grandit et, suivant sa loi, arrive à la beauté suprême de l'intelligence et du sacrifice librement consenti. Le fantastique, l'humour, le réalisme grotesque, le sentiment, la rêverie métaphysique, se coudoient et s'entremêlent dans cette fantaisie parfois abracadabrante, qui dérouté nos esprits amateurs de logique.

Au contraire, pour les imaginations américaines, le surnaturel et le réel peuvent sans dommage se rapprocher et se confondre, l'élan du rêve et de la libre fantaisie se concilier avec un goût très vif du concret. *L'Épouvantail* est le premier exemple scénique de cette faculté des esprits anglo-saxons, développée et affermie par les influences de la vie puritaine, de passer sans effort et sans heurt de la réalité la plus précise à l'essor imaginaire le plus hardi. Le début de la pièce a le réalisme rigoureux et truculent de certaines toiles hollandaises : la première scène nous montre la forge de la mère Rickby, et la sorcière, robuste, haute en couleur, travaillant le fer sur l'enclume. Avec l'aide de Dickon, son serviteur et son démon familier, elle est en train de forger l'ar-

mature d'un épouvantail, qui préservera son champ de blé des larcins des oiseaux. A mesure que les deux complices achèvent leur tâche, l'idée leur vient de faire vivre, par un prodige de magie noire, le grotesque mannequin. Peu à peu, une sorte de vie circule à travers les membres du fantoche ; il remue, il commence à parler, il pourra jouer le rôle que la sorcière lui destine. Accompagné de Dickon, son créateur et son précepteur, il passera pour un noble étranger. Et chez le juge Merton qui jadis séduisit la sorcière puis l'abandonna, il sera lui aussi un séducteur et courtisera la jolie Rachel, nièce du vieux puritain. Du réalisme initial, nous passons dès lors dans le royaume de la plus bizarre fantaisie. Mais ce n'est pas pour son humour déconcertant que l'auteur a choisi cette situation qui oppose à des personnages vrais, à des êtres humains, une créature telle que *L'Épouvantail*. C'est pour son sens mystique, pour la révélation dont cette opposition sera l'occasion. Bientôt l'épouvantail qui semble à tous, sauf à ses créateurs, un riche et noble visiteur, s'anime d'une vie riche et nuancée. Sa figure domine toute la pièce. Il n'est plus une sorte de pantin qu'une volonté extérieure fait agir à son gré : une individualité humaine s'affirme en lui. Il aime, il se fait aimer et, à mesure qu'il devient capable de sentiments humains, on voit se préciser le conflit auquel tend le symbolisme de cette œuvre étrange. C'est le corps de l'épouvantail qui, le premier, exista avant l'âme qui maintenant habite et façonne cette enveloppe d'abord rudimentaire et grotesque. Sera-ce le corps ou l'âme qui fera triompher ses droits ? Un miroir magique, un miroir de vérité montre à l'épouvantail sa hideuse image. Et l'infortuné clame sa détresse de posséder maintenant une âme d'essence divine, capable de souffrir et d'aspirer à l'infini, rivée par un cruel mystère à un corps qui est une émanation du démon. Rompant, par un effort désespéré, le sortilège qui le faisait paraître jeune et beau, l'épouvantail renonce à gagner par la fraude l'amour de Rachel et renonce en même temps à une vie de mensonge qui ne serait pas digne de lui.

Le suicide du personnage central est moins une nécessité intérieure du symbolisme de la pièce, que la seule conclusion possible de la fable. Il reste cependant qu'en faisant résonner la discordance des aspirations morales et de la condition physique de l'homme, l'auteur a traduit avec un accent inattendu et poignant un des aspects les plus dramatiques de la conscience. Son thème a la fantaisie chère à l'imagination romantique, mais il est traité avec une fouge, une âpreté qui décèlent la complexité, la richesse d'une pensée avertie et moderne. On sent dans cette œuvre le

désir de donner au théâtre moderne une armature d'idées et d'émotions largement humaines, au lieu de borner son horizon à la présentation de situations dramatiques. Fantastique et déconcertant, *L'Épouvantail*, par son audace à négliger la vraisemblance pour laisser entrevoir une vérité d'un autre ordre, par son application à s'adresser en dernier appel, non à la raison, mais à l'imagination, s'appuie sur les dons les plus précieux de l'esprit anglo-saxon : sa puissance de vision imaginative, et son aisance à plonger brusquement dans le rêve pour y trouver une ambiance aussi normale, aussi saine et aussi féconde que celle de la réalité.

Parmi les œuvres des auteurs qui avaient déjà donné leur mesure avant 1914, *L'Épouvantail* n'est pas la pièce la plus brillante, ni la plus largement représentative d'un esprit nouveau. Mais elle est la plus suggestive, car à travers les arabesques de l'imagination et les détours d'une pensée philosophique un peu incertaine, elle nous permet d'entrevoir un riche fonds de sensibilité refoulée, de pensée, d'émotion et de fantaisie que le théâtre américain, suivant une courbe qui s'apparente à celle de la civilisation américaine, avait longtemps négligé, demandant à un mouvement tout extérieur ce qu'il avait eu jusqu'ici de signification et de véritable contact avec la vie.

(A suivre.)

Napoléon Empereur.

La fin de l'Empire et la fin de l'Empereur.

Cours de M. Louis VILLAT,
Professeur à l'Université de Besançon.

XI

L'organisation du nouvel empire.

On a vu communément dans le retour de l'île d'Elbe, « cette tentative désespérée d'un génie aux abois », une aventure prestigieuse, mais vouée inévitablement à un désastre, dominée par « la fatalité mathématique d'une défaite » (1). Or l'examen approfondi des textes contemporains a conduit à de tout autres conclusions le dernier historien de cette période, M. Emile Le Gallo (2) ; et voici qu'en publiant le savoureux journal du diplomate genevois Jean-Gabriel Eynard sur les Cent-Jours (3), M. Ed. Chapuisat nous montre que quelques-uns des témoins les plus intelligents et les plus impartiaux ont pu considérer que toutes les chances de succès étaient en faveur de Napoléon (4). Pourtant cent jours ont suffi pour conduire Napoléon à sa ruine, cette fois définitive. Quelle fut donc l'exacte physionomie de cette période ? et, dans les événements qui s'accomplirent, quelle fut la part personnelle de l'empereur ? quelle fut l'œuvre inéluctable des circonstances, « la part de la nécessité » ?

I

Les données du problème.

1. Dans la nuit du 19 au 20 mars 1815, l'ancien préfet des Bouches-du-Rhône, Thibaudeau, qui avait démissionné en avril 1814

(1) A. Cournot, *Souvenirs* (1913), 46-47.

(2) *Les Cent-Jours* (thèse doctorat Dijon) 1924, in-8°, 534 p.

(3) *Paris et Genève*, 1924, in-16, xvi, -276 p.

(4) Cf. notamment p 53-53 (du dimanche 26 mars 1815).

et qui était venu s'installer à Paris, entendit frapper à sa porte. Comme il avait donné l'ordre de ne pas ouvrir après minuit, il regarda lui-même par la fenêtre et aperçut son libraire en uniforme (car il était de garde aux Tuileries) : « Ils viennent de partir », lui cria-t-il du dehors. Thibaudeau le fit entrer. « Il nous raconta la *débâcle* de la famille royale : le trône et le palais étaient vacants. » (1). *Débâcle* ! le mot n'est pas trop fort et il y a dans cet épisode sans grandeur une note véritablement piteuse. Nul n'en a donné l'impression plus vivante que le maréchal de Macdonald (2), qui nous montre le roi, parti précipitamment de Paris, recevant à Lille le prince de Condé : « Nous fûmes tous surpris et ne pûmes, par égard pour son âge et par respect pour la présence de Sa Majesté, qu'étouffer un fou rire quand nous l'entendîmes demander si le roi ferait le lendemain, jeudi saint, la cérémonie du lavement des pieds ; le moment était, en vérité, bien choisi ! Le roi lui-même eut peine à se contenir. » Mais que penser des réflexions de Louis XVIII en apprenant que son « porte-manteau », le seul que, dans la hâte du départ, on avait eu le temps de préparer, avait été volé en route ? « Sa Majesté y fut d'autant plus sensible que ce porte-manteau contenait son seul rechange, six chemises, une robe de chambre et des pantoufles auxquelles le roi tenait singulièrement, car, en me racontant la circonstance du vol, il me dit : « On m'a pris mes chemises, je n'en avais pas déjà trop » ; puis il ajouta tristement : « Ce sont mes pantoufles que je regrette davantage ; vous saurez un jour, mon cher maréchal, ce que c'est que la perte de pantoufles qui ont pris la forme du pied ! » En ce moment, le roi ne songeait point que, quelques heures plus tard, il allait perdre son royaume. » Et voici que l'on discute autour de lui sur la question de savoir s'il n'est pas indigne d'un roi de France d'avoir l'air de fuir, en partant clandestinement de nuit, en mécontentant ses partisans et en s'exposant aux sarcasmes de ses ennemis et s'il n'est pas plus honorable que le roi s'éloigne à la vue de tout le monde. C'est l'opinion du maréchal de Macdonald et c'est aussi celle du comte de Blacas qui, au moment du départ, à 11 h. du soir, vint obtenir du roi qu'on resterait jusqu'à 10 h. du matin. Il trouva le roi « en chemise », — nous dirions : en bras de chemise, — occupé à se raser ; au premier mot, il posa le rasoir, se mit « violemment » en colère et dit en jurant : « Pourquoi change-t-on d'avis à chaque instant et m'empêche-t-on de partir ou de me coucher ? » C'était, ajouta M. de Blacas, la scène

(1) *Mémoires* de Thibaudeau (1913), 449-450.

(2) *Souvenirs* (1892)

la plus singulière : « Cette attitude, les manches de chemise retroussées, cette figure colorée par la colère, à moitié barbouillée de savon ; enfin le roi s'adoucit, acheva sa barbe et se coucha. » Mais le lendemain, les nouvelles étant plus mauvaises, le roi, informé « que les troupes ôtent la cocarde blanche et y substituent la cocarde dite nationale », fit demander des chevaux pour partir et passer la frontière. C'était la fuite, c'était la « débâcle ». « Bouleversement et poltronnerie universelle », écrit Benjamin Constant dans son *Journal intime*, à la date du 20 mars (1).

2. Or, cette fuite produisit, au sein de la grande majorité de la population française, une joie profonde. Napoléon chassait l'image de l'Ancien Régime renaissant ; les classes rurales n'avaient plus à redouter les droits féodaux, les rentes, les censives, la dîme, la mainmorte, les gabelles ; les acquéreurs de biens nationaux pouvaient abandonner tout préoccupant souci. Dans une chanson du temps, composée à Auxerre par un ex-maître de pension, Robert, le soulagement du pays est traduit avec fidélité par le paysan Grégoire à son interlocuteur rustique :

Si Napoléon sur le trône
Ne fût remonté promptement,
Bientôt notre grosse baronne
T'eût traité fort insolemment :

« Coquin, j'aurait dit cette dame,
Rends-moi ce champ, rends-moi ce pré !
Au nom du Roi, je les réclame
Pour mon fils, baron émigré. »

Bientôt on aurait vu renaître
Des seigneurs les droits féodaux ;
On nous aurait pendus peut-être
Pour des pigeons ou des lapreaux... (2).

Sous l'incontestable poussée de l'opinion populaire, les volte-face se multiplient. Le 20 mars, quelques heures avant l'entrée de Napoléon, les *Débats* avaient publié un article, qui a été généralement attribué à Charles Nodier. Il est du même ton que les célèbres invectives de Chateaubriand et se termine ainsi : « La France sera délivrée par la France, ou la France cessera d'être, et le néant vaudrait mieux pour elle que de retomber sous l'inexorable joug de son bourreau. » Le même soir, le « bourreau » était rentré aux Tuileries, et le lendemain les *Débats* lui témoi-

(1) Publié par G. Rudler dans la *Revue des Études napoléoniennes*, janv.-fév. 1915, (p.73-123), p. 100. La veille il avait écrit : « *Débâcle* complète, on ne pense même plus à se battre. »

(2) Cité par Le Gallo, *Les Cent-Jours*, 288.

gnaient leur admiration et leurs respects (1). L'archevêque de Besançon, Le Coz, qui, dans son mandement pour le Carême de 1815, avait, le 10 janvier, célébré dans le retour de Louis XVIII « un prodige même du Seigneur » et la preuve de « son admirable sagesse », n'a pas des termes moins dithyrambiques pour exalter le nouveau « prodige de la Providence » qui rend aux Français « notre auguste empereur Napoléon » : « Vous êtes vraiment un homme prodigieux... Certes un ange du Seigneur vous couvre de son immortelle égide », lui écrivait-il le 25 mars, et il lui promettait en même temps qu'un jour viendrait où tous les Français, répétant les louanges décernées à César par Cicéron, le jugeraient « semblable à la divinité même... *simillimum Deo*. » Et aussitôt, par une circulaire adressée aux curés de son diocèse, Le Coz donna libre carrière à sa ferveur adulatrice (2). « Nous croyons et nous prêchons, avec saint Paul, cette vérité évangélique et sociale : toute personne doit être soumise aux puissances supérieures, car il n'est point de puissance qui ne vienne de Dieu et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre. L'empereur Napoléon est certainement une puissance, et cette puissance, de qui peut-elle venir ? de Dieu. Respectons-la donc ! Soyons-y religieusement soumis, comme au Dieu du ciel de qui elle émane (3). » C'est ainsi qu'un archevêque prêchait en ce temps-là le respect dû au pouvoir temporel. A Cosne, le curé Leblanc célébra « Napoléon le Grand » le 26 mars, jour de Pâques, et assura qu'à la place de Louis XVIII, « repoussé par l'opinion publique », Napoléon avait été donné, puis ramené à la France par le Très-Haut.

Même empressement chez les maires à changer de camp. Laval, maire de Fontenay (Vendée), vilipende, le 12 mars, le débarquement du golfe Jouan en ces termes : « Ce dernier trait de folie et de rage, de la part de l'homme qui a causé tant de mal à la France, ne peut que la conduire à sa perte inévitable. » Mais le 1^{er} avril suivant il appose sa signature au bas d'une délibération

(1) Cf. L. Pingaud, *La Jeunesse de Charles Nodier* (1914), 118-119.

(2) Cf. la façon dont il avait, le 15 juin 1814, salué le comte de Bourmont venant prendre possession du gouvernement de Besançon : « Dans un long et beau discours, raconte Bourmont à sa femme, l'archevêque m'a comparé à Joseph sortant d'esclavage pour entrer dans les conseils du roi d'Égypte, à Daniel sortant de la fosse aux lions pour gouverner l'État, etc. Il y avait quatre ou cinq comparaisons de cette force. J'en ai presque été décontenancé. » Cité par Gautherot, *Bourmont, gouverneur de Besançon*, *Bulletin Acad. Besançon*, 1924, 227).

(3) 26 mars 1815 (Arch. dép. Doubs, 3 v¹) Reproduit par Pigallet, *Inventaire des Documents sur l'hist. reliq. de la Restauration conservés dans les Arch. départ. du Doubs, 1815-1830* (1913), p. 134-135.

municipale célébrant « le héros qui a éclipsé César par ses hauts faits, la rapidité de ses conquêtes », qui peut se comparer à Charlemagne dont les fameux capitulaires réprimèrent l'ambition des grands féodaux et qui laissera dans les fastes de l'histoire, grâce à son administration sage, une renommée pareille à celle de Trajan et de Marc-Aurèle (1).

A Paris, le café Montausier, auprès du Palais-Royal, était devenu « le rendez-vous de tous les amis de la gloire nationale », parmi lesquels se voyaient de nombreux officiers. Le 23 mars, on y chantait des vers improvisés qui révèlent avec une simplicité pittoresque les sentiments des bonapartistes parisiens.

L'île d'Elbe à notre espérance
A rendu l'objet de nos vœux :
Il reparait, et de la France
Tous les habitants sont heureux.
Pour les Français, ah ! quelle fête !
Ils ont, dans la même saison,
Vu revenir la violette,
Le printemps et Napoléon !

Les Bourbons voulaient à la France
Rendre leurs anciens préjugés.
C'était un acte de démente :
Ils sont partis. Ils sont jugés.
O Providence ! ainsi tu règles
Le sort de notre nation.
La France est faite pour les Aigles,
Les Français pour Napoléon (2) !

3. Mais si les Français semblent unanimes dans le culte impérial, les alliés ne le semblent pas moins dans leur haine toujours vivace contre l'usurpateur. Et Napoléon avait à peine quitté Lyon que le Congrès de Vienne arrêtait la déclaration du 13 mars. Inexorable sentence, qui proclamait solennellement qu'avec « Bonaparte », l'Europe ne saurait avoir « ni paix ni trêve », et qui annonçait à la France une coalition générale pour anéantir, « comme ennemi et perturbateur du repos du monde », l'homme qui, dans « un délire criminel et impuissant », bravait les traités, prétendait usurper l'autorité légitime de Louis XVIII et menaçait le continent de nouvelles convulsions. Mais en vérité cette déclaration a été prise à une date où l'on connaissait seulement à Vienne le débarquement de Bonaparte avec quelques milliers d'hommes et « ceux qui devançaient même la possibilité de ses succès pouvaient croire que tout au plus il ferait une guerre de partisans et

(1) Gabory, *Napoléon et la Vendée* (1914), 436

(2) Cité par Le Gallo, 135.

qu'il réunirait 8 à 10.000 hommes et quelques mécontents isolés » (1). Les auteurs de la déclaration ne pouvaient douter un moment que le roi n'eût un parti puissant, et c'est dans ces conditions qu'ils avaient offert aide et secours au roi légitime choisi par la nation (2). Mais dès le 22 mars, Eynard, dont les nouvelles les plus fraîches sont du 19, constate que « toutes les idées sont renversées, toutes les probabilités sont déjouées, tout semble tenir du prodige, et il est impossible de s'arrêter à aucun projet fixe quand on voit des choses aussi extraordinaires. » Il envisage le succès complet de Bonaparte, arrivant jusqu'à Paris sans tirer un coup de fusil, y reprenant les rênes du gouvernement et redevenant le maître de la France. Alors il se présentera devant l'Europe dans des conditions singulièrement favorables et qui semblaient, au 13 mars, en dehors de toutes les probabilités. Et les souverains verront arriver un ambassadeur de Bonaparte, remonté sur le trône, qui leur dira : « Mon maître est le souverain choisi par la nation entière ; on ne lui a opposé aucune résistance, il est arrivé de son exil sans armée, et pourtant quelques jours ont suffi pour qu'il ait autour de lui 300.000 soldats ; le vœu du peuple le rappelle au trône ; l'empereur Napoléon est donc le souverain légitime des Français. Il offre de maintenir le traité du 30 mai (3). Si vous refusez, il ne vous craint pas ; il vous a montré ce qu'il a pu faire contre vous lorsqu'il n'avait que 60.000 hommes et que vous étiez au cœur de la France ; rappelez-vous alors que vous vouliez traiter avec lui. Aujourd'hui il veut bien accepter ces mêmes conditions : si vous ne les acceptez pas, c'est vous seul qui replongez l'Europe dans une guerre d'extermination ; vous forcez l'empereur à conquérir encore une fois le monde. » Et les monarques auront à peine quelques velléités de résistance, car ils verront Louis XVIII sans armée et suivi seulement de quelques serviteurs fidèles ; la « pusillanimité » de l'Autriche fera le reste. Finalement les puissances consentiront à reconnaître Bonaparte et à traiter avec lui.

M^{me} de Staël partage l'opinion du diplomate genevois (4) : comme lui, elle incline à penser que, si la guerre a lieu, c'est parce que Bonaparte, sûr du succès et aveugle jusqu'à la témérité, l'aura provoquée. Même alors, toutes les chances sont pour cet homme « extraordinaire », et Eynard résume l'état d'esprit : « Quel

(1) Eynard, 22 mars, 41.

(2) *Ibid.*, 43.

(3) Le traité de Paris du 30 mai 1814. Cf. leçon précédente (*Rev. des Cours et Conférences*, 28 fév. 1927, p. 548).

(4) Eynard, 46-47.

événement prodigieux ! Dans vingt jours il a fait 220 lieues avec son armée, et le voilà maître de Paris sans brûler une amorce. Il l'avait annoncé. Le temps des miracles va donc recommencer pour lui. Après un pareil événement, on peut s'attendre à tout. »

II

Napoléon et ses collaborateurs.

Mais nous n'avons encore envisagé que d'une manière extérieure à Napoléon le problème que pose le retour de l'île d'Elbe. La donnée essentielle réside dans Napoléon lui-même, ses dispositions, ses collaborateurs, ses premiers gestes.

1. L'empereur a 46 ans. Sa figure est très pâle et Sismondi trouve qu'elle ressemble à « une tête de veau bouillie » ; à Waterloo le général Pétiet parlera d'un « visage de suif ». Les cheveux, « d'un brun cendré », se clairsemèrent sur les tempes et ont disparu au-dessus de la tête. L'aspect physique est plus lourd, la bouche plus amère, le regard moins dominateur. Mais ce ne sont que des nuances fugitives notées au hasard d'une rencontre et qu'on aurait tort de généraliser. Napoléon est toujours actif, toujours ingénieux à plaire, toujours apte à commander. Il continue à se lever de très bonne heure, avant 6 h. du matin, de fredonner parfois entre ses dents, de dicter en marchant. Il ne dédaigne pas de plaisanter. En déjeunant, il interpelle Talma, l'un des assistants, en ces termes : « Eh bien, Talma, on dit que c'est vous qui m'avez appris à me tenir sur mon trône : c'est une preuve que je m'y tiens bien. » Il n'a point perdu l'art de sourire « de la manière la plus agréable ». On le voit goûter la soupe chez les jeunes filles de la Légion d'Honneur ; au faubourg Saint-Antoine il entre dans les ateliers, se laisse baiser et serrer la main, toucher les vêtements par le populaire ; il visite les vétérans des Invalides et donne des instructions pour que le nombre des chemises par homme y soit augmenté. Attentif à soigner sa popularité, il sait utiliser avec sa dextérité coutumière le *Moniteur*, « feuille excellentement machinée au moyen de petits faits pittoresques, de narrations récréatives ou de généralisations fausses, pour accréditer l'idée d'une universelle cohésion des âmes françaises, l'illusion que tous les courages s'affermisssent au service de la cause impériale et que la France entière se confondait avec Napoléon » (1). Et tout cela — l'étendue et la minutie de sa correspondance militaire, ses nombreux

(1) Le Gallo, 253.

décrets, ses notes, ses apostilles, sa collaboration au *Moniteur*, ses harangues, ses conversations politiques, — témoigne suffisamment d'un labeur encore intense et d'une vigilante application.

Mais, quelle que fût la valeur personnelle de l'empereur, écrit Thibaudeau (1), « vaincu, renversé du trône, en y remontant ce n'était plus le même homme... Les bonapartistes sincères étaient divisés. Il y en avait qui criaient à l'empereur, en l'élevant sur le pavois : « Nous sommes à vous, mais à une condition : plus de despotisme ! de la liberté ! des institutions ! des garanties ! » L'empereur aussi se faisait libéral, malgré lui, par force ; n'importe, il se mutilait, tiraillé d'un côté par ces exigences, de l'autre par sa nature et ses habitudes, il était affaibli, il n'était plus lui-même. » Il aurait sans doute été préférable qu'il se donnât tout entier à l'action militaire. « Dès lors, plus de Chambres, de discussions, de bavardages. De l'action, de l'action, toujours de l'action. Tout à la guerre ; faire du peuple français une armée et de la France un camp. »

Pareille adaptation était-elle possible avec les hommes de l'Empire qui lui revenaient sans avoir rien appris ni rien oublié ? « Quel fond l'Empire pouvait-il faire sur des maréchaux, des généraux, des ministres, des sénateurs, des notabilités de toutes sortes qui, par égoïsme ou par fatalité, s'étaient, dans moins d'un an, entachés d'une double défection ? » C'est Thibaudeau qui pose la question, et Napoléon pourrait bien y répondre en proclamant son mépris envers la lâcheté, l'indifférence et la versatilité humaines. On connaît son mot à Mollien qui le félicitait de son retour : « Le temps des compliments est passé : ils m'ont laissé arriver, comme ils ont laissé partir les autres (2). » En fait il se domine et affecte de se montrer bon prince : « Je n'en veux à personne de ceux qui ont dit du mal de moi, excepté à Berthollet et à Lacretelle ; je les ai tous deux comblés de bien et cependant ils m'ont déchiré sans nécessité. M. de Chateaubriand a dit du mal de moi : c'est fort bien, je ne lui ai fait que du mal ; je l'ai persécuté, il s'est vengé ; il a bien fait ; je n'ai rien à dire non plus contre Constant ; pour beaucoup d'autres écrivains subalternes, je les méprise mais je ne leur en veux pas. Mais Berthollet, qui était un de mes meilleurs amis, Berthollet que j'ai grondé lorsqu'il était malheureux parce qu'il n'était pas venu me confier ses peines, Berthollet que j'aimais comme un père, à qui j'ai donné 250.000 francs pour le tirer d'embarras, à qui j'en aurais donné six fois

(1) *Mémoires*, 459

(2) Barante, *Souvenirs* (1892), II, 123.

plus s'il en avait eu besoin, lui aussi il a pu me déchirer ! c'est horrible ! cela fait mal à penser. Et ce Lacretelle, à qui je n'ai fait que du bien ? Comment a-t-il pu sans nécessité dire autant de mal de moi ? Il y a de l'ingratitude et de la bassesse à se conduire ainsi (1) ! » Et se promenant au milieu du cercle des Tuileries, Napoléon rencontra Berthollet ; il passa à côté de lui en disant froidement : « Bonjour, monsieur le chimiste. » Berthollet voulut lui parler, mais Bonaparte continua sa marche sans lui répondre.

Car tous les hommes de l'Empire sont là. « En se restaurant Empereur, écrit très fortement Thibaudeau, la fatalité l'obligeait aussi à restaurer son ancien cortège de dignitaires, de ministres, de conseillers d'État, de maréchaux, d'écuyers, de chambellans, la plupart amis plus que douteux, discrédités dans l'opinion et dont très peu étaient disposés à se sacrifier pour lui et la patrie. » Quelques-uns semblent répugner à se retrouver au premier plan, craignant je ne sais quel retour de la fortune. Cambacérès « n'accepta le ministère de la Justice et ne parut sur la scène qu'en rechignant ». Fouché a la Police ; mais sa collaboration cache des arrière-pensées qu'il expose à Thibaudeau avec un certain cynisme. Celui-ci vient de pénétrer dans son cabinet et prend un siège auprès du bureau où Fouché est assis :

« Nous nous regardâmes un moment sans parler, en riant, comme deux augures.

— Eh bien ! me dit-il, nous y voilà !

— Oui, répondis-je, te voilà ministre — et de l'Empereur.

— Ma foi, j'aurais autant aimé ne pas l'être.

— Oh ! pour cela, tu me permettras de n'en rien croire !...

— La police ! j'en ai par-dessus la tête, j'en suis saoul...

Si les puissances s'obstinaient à ne pas faire de paix avec l'empereur... il faut tout prévoir, il y aurait de la folie à ne pas changer de manœuvre ... La prudence conseille de s'y préparer éventuellement...

— N'est-il pas à craindre que cette extrême prévoyance de l'avenir n'affaiblisse la confiance pour le présent et ne paralyse l'énergie nationale ?

— Je ne dis pas qu'il faille le proclamer sur les toits (2). »

Tout de même, Fouché sait très bien que Napoléon est une personnalité de plus grande envergure qu'un Louis XVIII et il est moins sûr de le dominer que de venir à bout, comme il dit irrévérencieusement, « d'un roi cul-de-jatte, de princes crétiens, d'émi-

(1) Eynard, 71-72.

(2) Thibaudeau, *Mémoires*, 454-456.

grés caducs et imbéciles. » Et Napoléon a bien jugé son ministre : « Si j'eusse été victorieux, dira-t-il à Sainte-Hélène (1), Fouché eût été fidèle : il est vrai qu'il se donnait de grands soins pour être prêt selon toutes les chances. Il me fallait vaincre ! »

Il y avait infiniment plus de droiture chez Carnot, dont la nomination au ministère de l'Intérieur fut un gage donné aux libéraux. Sa popularité, qui datait du Comité de Salut public, quand il organisait la victoire contre l'Europe coalisée, s'était trouvée renouvelée par sa brillante défense d'Anvers (1^{er} fév.-3 mai 1814). Il n'avait pas craint de critiquer le gouvernement de la Restauration dans un mémoire adressé au roi en juillet 1814 (2). « Satisfait d'être délivré des Bourbons, Carnot ne vint pas au-devant de l'Empereur ; ce fut Napoléon qui fit appeler le vieux républicain. Il accepta le ministère sans répugnance, mais avec satisfaction. Dans la crise où était l'État, il croyait, en se dévouant à l'Empereur, se dévouer à la patrie et à la liberté. Il poussait le rigorisme jusqu'à se défendre d'avoir coopéré à la révolution du 20 mars, l'empereur seul ayant le droit de détrôner les Bourbons ; il n'y adhérait que parce qu'elle avait eu l'assentiment moral de la presque totalité des citoyens. Il voulait qu'elle ne se complût que par la modération (3). »

2. C'est à cet homme de bonne volonté, mais à qui il manquait un peu de cette « élasticité » qui débordait chez le ministre de la police, qu'allait être confiée la tâche de « faire chérir l'Empereur ». En dépit de son âge (il avait 62 ans), Carnot s'y employa de toutes ses forces, donnant force audiences, distribuant des secours et des décorations, dotant des Facultés, des collèges, des bibliothèques, encourageant l'agriculture, l'industrie, les beaux-arts, faisant ouvrir à Paris « une école d'essai d'éducation primaire ». Surtout il eut à nommer et à surveiller préfets, commissaires extraordinaires, maires enfin.

Pour être préfet, il n'est pas mauvais d'avoir quelques notions

(1) Las Cases, *Mémorial*, III, 53.

(2) Réédité en avril 1815 (Paris, Arnaud, 124 p.), cet écrit suscita de violentes colères chez les royalistes (cf. notamment *De la Légitimité des gouvernements ou réfutation du Mémoire de M. Carnot*, par J. C. M. Guichard (Paris, Michaud, mai 1815, 27 p.) et la *Réponse au mémoire de M. Carnot* par A. M. Fleury (Paris, Patris, juin 1815, 21 pages). Il en fut de même de l'*Exposé de la conduite politique de M. le L. Gén. Carnot depuis le 1^{er} juillet 1814*. (Paris, M^{me} Courcier, 1815, 51 p.). Cf. *Lettre à M. le comte Carnot sur l'exposé de sa conduite politique depuis le 1^{er} juillet 1814* (Paris, Patris, octobre 1815, 148 p.) *Réfutation de l'exposé de la conduite politique de M. Carnot*, par M. Gautier (du Var), (Paris, Patris, octobre 1815, 70 p.) ; *L'Effronterie de Carnot signalée*, par C^{ie}... (Paris, Patris, octobre 1815, 23 p.)

(3) Thibaudeau, 461.

de théologie. Le 15 avril, le préfet de la Vendée, Boullé, écrit à l'évêque de la Rochelle, Mgr Paillon : « Je crois, pour ôter tout prétexte de cause d'ignorance, devoir vous rappeler aux principes de l'apôtre saint Paul, touchant la soumission due aux puissances supérieures établies, consignés au commencement du chapitre XIII de son *Épître aux Romains*, à qui il a recommandé, au début du second chapitre de son *Épître à Timothée*, de faire des prières pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille (1) ». De qui croyez-vous que soit cette homélie qui évoque les temps malheureux où « les temples étaient fermés, les autels souillés, abattus ; le sacerdoce était anéanti ; le culte des chrétiens semblait pour jamais aboli » ; et tandis que les prêtres étaient dans l'exil et que l'épiscopat, les séminaires, l'enseignement religieux avaient disparu, « l'impie riait en son cœur des promesses divines et disait que l'Enfer allait prévaloir contre l'Eglise. » Mais Napoléon paraît, et aussitôt « les temples se rouvrent et retentissent de cantiques saints ; les ministres des cultes sont rappelés de toutes les parties du monde ; le pasteur est rendu à ses ouailles, et la croix du Christ est exaltée de nouveau, en signe de salut et de réconciliation. » Voilà, semble-t-il, les paroles d'un évêque qui résume les bienfaits de l'œuvre concordataire. Point du tout : ces paroles ont été prononcées par Méchin, préfet d'Ille-et-Vilaine. — Mais tous les préfets ne sont point aussi zélés et l'Indre-et-Loire paraît, à la fin d'avril, singulièrement dépourvue : le préfet, Miramon, nommé au début du mois, est absent et on le dit « malade à Paris » ; le sous-préfet de l'arrondissement de Tours, absent aussi, serait « aux eaux pour cause de maladie » ; le secrétaire général souffre d'un furoncle à l'aiselle « dont il a eu un peu de fièvre » et qui lui interdit tout travail avant cinq ou six jours ; le conseiller de préfecture qui remplace le préfet est « un homme de bien » mais très insuffisant... Certains préfets sont dénués d'aptitudes ; mais ce qui leur a le plus manqué, ce sont cette impulsion ferme et ces instructions sévères « qui leur eussent permis d'unifier progressivement la France au nom de l'Empereur et en vue de la guerre » (2).

Au-dessus des préfets, Napoléon institua des commissaires extraordinaires, un ou deux dans chaque division militaire. Ces personnages, en général conseillers d'Etat ou anciens sénateurs,

(1) Arch. dép. Vendée, 7 V¹. Texte cité par G. Gabory, *La Révolution et la Vendée*, t. I, p. 439, n. 2.

(2) Le Gallo, 277. Cf. J. Régnier, *Les préfets du Consulat et de l'Empire* (1913), p. 190-220 ; P. d'Hughes, *Les Cent Jours et les préfets de l'Empire* (*Journal des Débats*, 14 janv. 1924).

étaient spécialement chargés de renouveler sous-préfets, maires et adjoints, membres des conseils généraux et des conseils d'arrondissement, c'est-à-dire d'enlever aux royalistes les fonctions administratives pour les confier à des Bonapartistes. Ils devaient aussi organiser et armer les gardes nationales (1). Le commissaire envoyé à Toulouse interdit dans cette ville un drame en quatre actes : *le Triomphe de Léon*. Léon était Napoléon, Clovis Louis XVIII, le duc de Bohême le duc d'Angoulême, le comte d'Angoumois le comte d'Artois, Toul le maréchal Soult. On pensait avec raison que de pareilles élucubrations n'étaient pas faites pour calmer les esprits (2). En fait la plupart des commissaires firent peu de choses, « affectant la modération et se ménageant pour toutes les éventualités » (3). Thibaudeau semble avoir été celui dont la mission manifesta le plus de fermeté, et ce fut surtout à propos du choix des maires.

Délicate affaire que celle-là ! Comment trouver, dans les grandes villes, l'homme honnête, compétent, sympathique, qui saurait faire les affaires de la cité, celui que la « voix publique » désignait et qui parfois se dérobaît ? Thibaudeau s'y employa de son mieux, et voici, par exemple, ce qui se passa à Auxerre. On n'avait pas osé toucher au préfet Gamot, parce qu'après avoir « caressé » les royalistes, il avait reçu Napoléon à la préfecture « où il avait réintégré les portraits impériaux ». Du moins fallait-il par compensation un maire de bon aloi et l'on désigna à Thibaudeau un certain Maure, qui était épicier en gros et en détail. Celui-ci, qui avait du bon sens et point d'ambition, se récusait : « Comment ! vous n'y pensez pas, moi maire ! Un pauvre épicier qui est tout le jour dans sa boutique avec son tablier ! J'aurai bonne grâce d'aller tout gras de mon métier à l'Hôtel de Ville ? Et puis je n'entends rien aux affaires. Non, Monsieur, je vous remercie, vous me faites trop d'honneur, cela ne se peut pas. » Mais Thibaudeau insiste « au nom de la Révolution, de la patrie, de l'intérêt de ses compatriotes, de sa ville », et Maure se résigne enfin, mais il pose ses conditions :

— D'abord, me dit-il, je ne mettrai pas les pieds chez M. le Préfet.

— C'est impossible. Vous aurez nécessairement des rapports journaliers ensemble ; il ne peut pourtant pas aller vous chercher.

— Vous ne me comprenez pas. J'irai à la Préfecture quand il le

(1) Le Gallo, 278-282.

(2) Sur le silence imposé par la censure au théâtre pendant les Cent-Jours, cf. Hallays-Dabot, *Histoire de la Censure théâtrale en France* (1862), 241-243.

(3) Thibaudeau, 476.

fandra pour les affaires, mais non dans les salons, dans la société, à la table de M. le Préfet ; je n'accepterai pas ses invitations.

— Cela me paraît bien rigoureux ; et pourquoi ?

— Parce que j'y serais très déplacé. Nous n'avons ni les mêmes manières ni les mêmes allures. Moi je ne suis qu'un bourgeois, un épicier, M. le Préfet n'a vu que la noblesse ou ceux qui la singent. Je les salirais, je ferais tache dans la société ; et puis cela n'est pas nécessaire. »

Il fallut bien que Thibaudeau en passât par là et Maure fut nommé maire d'Auxerre. « J'ai su depuis, ajoute Thibaudeau, que, dans l'exercice de ses fonctions et pendant nos désastres, il se concilia l'estime de tous les partis (1). »

III

L'Acte additionnel.

Or maires, commissaires extraordinaires, préfets tenaient l'empereur au courant des sentiments libéraux d'une bourgeoisie encore défiante qui ne s'était pas associée aux inoubliables manifestations du retour de l'île d'Elbe par où le peuple et l'armée avaient acclamé Napoléon comme un sauveur. « Il avait songé à convoquer au champ de Mai une assemblée des collèges électoraux qui apporterait des modifications assez restreintes aux constitutions de l'Empire. L'idée n'avait pas été mal accueillie, sauf toutefois par les chefs du parti libéral qui la qualifiaient de « jonglerie » ; mais elle ne semblait pas très pratique et l'empereur ne tarda pas à y renoncer. D'autres auraient voulu la réunion d'une Constituante ; mais, pour l'élection d'une Constituante, encore fallait-il poser certains principes de droit public qui seraient nécessairement contestés, et de plus l'Empereur craignait, non sans raison, les dangers que ferait courir à son autorité une assemblée théoriquement omnipotente. Il adopta donc un système qu'il jugeait plus simple et plus sûr, celui de nommer lui-même une commission de constitution et de soumettre ensuite à l'acceptation du peuple le projet élaboré par cette commission ; le Champ de Mai recenserait les votes et formerait comme une grande fédération nationale. Par ce moyen Napoléon pensait qu'il pourrait s'arrêter, quand il le voudrait, sur la pente des concessions

(1) Thibaudeau, 479-480.

et qu'il ne s'exposerait pas à mettre en question le principe même de son gouvernement (1). »

Mais la poussée libérale se faisait chaque jour plus pressante, Carnot recevait de tous les points de la France des liasses de projets constitutionnels. Les pamphlets réclamaient impérieusement une constitution libérale. Une brochure de Boissy d'Anglas proposait tout un plan, calqué sur la constitution anglaise, avec le régime électoral de l'Empire légèrement amendé. Et l'empereur, entendant la grande voix de l'opinion publique, se sentait de plus en plus troublé : il faisait des avances à M^{me} de Staël, il essayait de gagner La Fayette, enfin il demandait une entrevue à Benjamin Constant.

Le célèbre ami de M^{me} de Staël avait publié pendant la Restauration plusieurs brochures pour l'établissement de la monarchie constitutionnelle avec les Bourbons et son livre de *l'Esprit de conquête et d'usurpation*. La veille de l'entrée de l'empereur à Paris, il avait fourni au *Journal des Débats* un article virulent contre Napoléon : « Bonaparte s'est évadé de l'île d'Elbe, où l'imprudente magnanimité des souverains alliés lui avait donné une souveraineté pour prix de la désolation qu'il avait portée dans leurs États. Cet homme qui, en abdiquant le pouvoir, n'a jamais abdiqué son ambition et ses fureurs, cet homme tout couvert du sang des générations, vient, au bout d'un an, essayer de disputer au nom de l'usurpation la légitime autorité de la France. A la tête de quelques centaines d'Italiens et de Polonais, il ose mettre le pied sur une terre qui le repousse pour jamais. » Ne se jugeant pas en sécurité à Paris, il décida de rejoindre à Nantes son ami de Barante, préfet de la Loire-Inférieure ; mais à Ancenis, apprenant la démission de Barante, il rebroussa chemin et rentra dans Paris. Et tout de suite Sébastiani lui fit des « promesses rassurantes » que Fouché confirma en lui faisant entrevoir une nomination de conseiller d'État. Défiance momentanée ; mais après tout pourquoi pas ? « Vogue la galère ! — Bah ! bah ! acceptons (2) !... » Le 14 avril, il a une longue conversation avec l'empereur : « c'est un homme étonnant », écrit-il aussitôt. La situation est neuve, lui avait dit Napoléon, je ne demande pas mieux que d'être

(1) L. Radiguet, *L'Acte additionnel de 1815*. (Rev. Etudes Nap., mars 1912, p. 204-234, p. 208-209.) Ce sont les conclusions, présentées par l'auteur lui-même, de son livre paru en 1911. (*L'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire du 22 avril 1815*.)

(2) Une métamorphose aussi subite paraît « inexcusable » à Thibaudeau (475). Eynard rapporte (p. 119) ce mot de l'empereur : « Il faut avouer que si j'ai fait changer d'avis à cet homme en si peu de jours, il n'y a pas d'autres conquêtes que je ne puisse faire. »

éclairé, je vieillis. L'on n'est plus à 45 ans ce qu'on était à 30 (1). Le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir. »

A cette date les travaux préparatoires de l'Acte additionnel étaient commencés. La commission s'était prononcée en faveur d'un pacte social imité de la constitution anglaise et de la Charte et avait repoussé à l'unanimité un projet où Carnot tentait de sauvegarder le système impérial. Benjamin Constant se met aussitôt à l'ouvrage et, dès le 15 avril, vingt-quatre heures après sa première entrevue avec l'empereur, il apporte un premier projet qui a peu de succès : « ce n'est pas précisément de la liberté qu'on veut. » Il le remanie le 16 et le 17 ; longues entrevues avec l'empereur les 18 et 19 : sa constitution « corrigée » est acceptée en principe, avec le jury, la responsabilité des ministres, la liberté de la presse, l'inamovibilité des juges, la liberté individuelle ; l'empereur a tenu bon sur le titre, qui lui donne l'apparence de ne pas désapprouver son gouvernement de naguère : les constitutions de l'Empire subsistent et c'en est ici qu'un « acte additionnel ». Puis le texte, soumis à l'examen du Conseil d'Etat et des ministres, fut arrêté définitivement le 21 pour être promulgué le 22.

Cet acte reconnaissait l'existence de trois pouvoirs : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, « exercé par l'empereur et par deux chambres » — et le pouvoir judiciaire. — Le pouvoir exécutif était maintenu dans les formes établies par les constitutions de l'Empire. Le pouvoir législatif comportait deux Chambres, investies d'attributions identiques : une Chambre des pairs, nommée par l'empereur, héréditaire et illimitée en nombre ; une Chambre des représentants nommée par le « peuple » (2) : 629 députés, dont 238 nommés par les collèges électoraux de département, 368 nommés par les 368 collèges d'arrondissement et 23 choisis par les collèges d'arrondissement sur une liste dressée par les Chambres de Commerce. La Chambre des représentants se renouvelait en entier tous les cinq ans ; les députés étaient indéfiniment rééligibles ; ils nommaient leur président et vérifiaient leurs pouvoirs ; ils ne recevaient d'indemnité que pour leurs frais de voyage. — A côté de ce pouvoir législatif très fort, le pouvoir judiciaire était rendu indépendant, avec des juges inamovibles. — Après avoir séparé les trois pouvoirs, l'Acte additionnel réglait leurs rapports ;

(1) Cf. le témoignage de Lucien Bonaparte, rapporté par Eynard (14 avril, p. 97-98).

(2) Les collèges électoraux de département et d'arrondissement sont maintenus ; mais, au lieu de présenter les députés au choix du Sénat, ils les élisent directement. Les membres en sont désignés à vie par le suffrage universel, mais on ne renouvella pas ceux qui avaient été choisis plusieurs années auparavant.

l'empereur convoquait, prorogait, ajournait et dissolvait (1) les Chambres ; les relations entre l'exécutif et le législatif s'établissaient au moyen de ministres d'Etat sans portefeuille et de conseillers d'Etat désignés par l'empereur, lesquels n'appartenaient pas nécessairement aux Chambres. Les ministres à portefeuille pouvaient entrer dans les assemblées, en faire partie et y donner les explications qu'ils jugeraient utiles. Suivant que le gouvernement userait ou non de ces facultés, l'on se rapprocherait ou l'on s'éloignerait du régime parlementaire (2). — Car on ne pouvait, en fin de compte, dire d'une façon précise vers quel régime politique allait évoluer l'Acte additionnel. « On avançait dans l'inconnu et il suffisait d'un événement fortuit pour permettre à l'Acte additionnel de s'orienter vers le libéralisme ou d'obliquer vers le gouvernement personnel (3). »

Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fut très mal accueilli. « Il y a des sûretés pour tout le monde, » déclare Lucien Bonaparte (4) ; mais tout le monde s'acharna contre lui (5). On critiqua surtout la pairie héréditaire, la négation du droit du peuple de proposer le rétablissement des Bourbons, le mode illusoire d'acceptation par le peuple (6). Une caricature assez méchante résuma les objections libérales. On y voyait Cambacérés tâtant le pouls à Napoléon assis dans une attitude de souffrance. « Cher cousin, disait l'empereur, comment trouvez-vous mon état ? » Et Cambacérés de répondre : « Sire, il ne peut pas durer. Votre Majesté a une trop mauvaise constitution (7). »

Mais il ne s'agit ici que des « esprits éclairés », des hommes politiques. Pour avoir l'opinion de la masse — ouvriers, paysans, soldats et travailleurs, — il faut examiner les résultats du plébiscite de 1815. Or le fait caractéristique est le grand nombre des abstentions : très peu de *non* (un peu plus de 4,000), mais les *oui* attei-

(1) Le droit de nommer des pairs en nombre illimité conférait à l'empereur le moyen de dissoudre indirectement la Chambre haute.

(2) D'autres dispositions concernaient la publicité des séances parlementaires, le droit de priorité de la Chambre basse en matière financière, le droit d'initiative laissé au pouvoir exécutif, les incompatibilités parlementaires, les droits essentiels des citoyens (la Constitution était soumise à la ratification du peuple), etc.

(3) Radiguet, 216-219.

(4) Eynard, 119 (cf. 131).

(5) M. Radiguet (p. 220) a compté 30 pamphlets libéraux sans couleur dynastique, 12 libéraux bonapartistes désapprouvant l'Acte additionnel, 6 libéraux bonapartistes le défendant, 16 à tendances républicaines ou jacobines, 10 purement bonapartistes et 10 royalistes. Sismondi fit au contraire paraître un véritable plaidoyer en faveur du nouveau pacte social.

(6) Thibaudeau, 476

(7) J. Grand-Carteret, *Les mœurs et la caricature en France* (1888), 106.

gnent 1.500.000 sur 5 à 6 millions d'électeurs (alors que, sous le Consulat et l'Empire, ils ont toujours dépassé 3 millions)(1). En somme la bourgeoisie et le peuple ont également repoussé l'Acte additionnel, l'une parce qu'elle ne le trouvait pas assez libéral, l'autre parce qu'il le jugeait trop aristocratique, et c'est ainsi que la dernière constitution impériale « refroidit encore l'enthousiasme de la nation, augmenta les défiances, abattit les courages des plus vaillants, enleva à Napoléon une grande partie de son pouvoir et de son prestige et contribua au désastre final (2). »

A vrai dire la plupart des Français qui approuvèrent l'Acte additionnel ne firent pas une manifestation bonapartiste : ils songeaient à la guerre, ils considéraient que Napoléon et ses troupes avaient besoin, pour sauver le pays, du concours unanime de tous les Français. A quoi bon, dans ces conditions, s'opposer à l'Acte additionnel ? « Je l'accepte, écrit un avocat de Grenoble, parce que les armées ennemies sont sur nos frontières, parce que le véritable danger est de ce côté, parce que notre premier devoir est de combattre, parce que je veux voir punir l'insolence de ces vainqueurs d'un jour, qui rêvent déjà le démembrement de notre belle France (3). » Le préfet du Bas-Rhin, Jean de Bry, déclare que toutes les pensées sont tournées vers la lutte prochaine dont on envisage sans crainte les péripéties : « Qu'ils arrivent surtout, ces Prussiens, fameux par leur jactance et par l'affreux mérite d'avoir surpassé naguère les Barbares eux-mêmes en cruautés contre des femmes des vieillards et des enfants sans défense ! » Avec une remarquable clarté, l'officieux *Journal de l'Empire*, qui remplaçait le *Journal des Débats*, énuméra tous les biens précieux que les Français avaient à défendre contre les alliés : « On menace de nous attaquer, parce que nous voulons avoir nos gouvernements à nous, parce que nous ne voulons pas voir remis en danger ce que 25 ans ont consacré, parce que nous avons pour chef un homme qui fut, dans tous les temps, le représentant de tous les intérêts de la Révolution, et qui, éclairé par l'expérience, est aujourd'hui, ne fût-ce que par sa position seule, le soutien de tous les principes de la liberté. On nous menace de nous attaquer parce que nous entendons préserver le paysan de la dîme, le protestant de l'intolérance, l'acquéreur de biens nationaux de la spoliation, la pensée de la censure, le citoyen des lettres de cachet, l'armée de l'insulte et de la misère, le plébéien des outrages des

(1) Thibaudeau, 490; Eynard, 169.

(2) Radiguet, 234. Cf Thibaudeau, 490.

(3) Duchesne, *Vote d'un Dauphinois sur l'acte additionnel*, p. 59 (cité par Le Gallo, 249).

privilèges, en un mot cette foule immense qui a pris part à nos longs orages, d'une proscription lente et calculée qui nous trompait pour nous avilir et nous avilissait pour nous frapper (1). » Et sur l'air de la *Marseillaise* on chantait un hymne patriotique :

Comment, une ligue étrangère
Viendrait, en nous dictant ses lois,
Porter une main téméraire
Sur les plus sacrés de nos droits !
Faut-il, sous la verge allemande,
Courber un front humilié ?
Français, ont-ils donc oublié
Que Napoléon nous commande ?
Aux armes, fédérés ! Sauvez l'aigle vainqueur.
Marchez ! Vous défendrez la patrie et l'honneur.

C'est ainsi que, sous la menace de l'invasion et par sentiment patriotique exaspéré, se développa dans toute la France un vaste mouvement de fédérations dressées contre les royalistes et contre les étrangers. Mais l'empereur se défia, ne voulant pas être « le roi de la *Jacquerie* » (2), et l'on fit tout pour refroidir le zèle national qui devait se manifester le jeudi 1^{er} juin à la cérémonie du Champ de Mai. « Convoquons chaque clubiste », s'écrie le Cadet Buteux de Désaugiers (3),

Convoquons chaque clubiste,
Convoquons chaque anarchiste.
Convoquons chaqu' terroriste,
Convoquons chaqu' jacobin...
Et que c' t' aimable assemblée,
Dans le Champ de Mars, d'emblée,
Sans le nom de Champ d'Mai rassemblée,
Me proclame au mois de juin.

Thibaudeau avait en vain demandé « que l'on bannît de la solennité du Champ de Mai l'appareil fantasmagorique du trône ; qu'elle fût populaire et militaire ; que l'Empereur y vînt à cheval, en uniforme, avec son épée de combat et un cortège de généraux ; qu'il s'effaçât autant que possible devant la majesté de la nation représentée par ses députés et les électeurs, qu'il évitât dans son discours tout ce qui pouvait blesser la souveraineté du peuple et sa dignité (4) ». Or Napoléon portait un costume « passablement ridicule », qui fut comparé à celui « que portent les chevaliers

(1) 1^{er} mai 1815 (cité par Le Gallo, 288-289).

(2) Thibaudeau, 489.

(3) *Le terme d'un règne ou le règne d'un terme, relation véridique écrite en forme de pot pourri sous la dictée de Cadet Buteux*, par Désaugiers (Paris, Rosa, 1835, 48 p.), p. 23.

(4) Thibaudeau, 491.

du Moyen Age dans les mélodrames sur le boulevard » : toque noire ornée de plumes blanches, manteau d'hermine doublé d'or, culotte de satin blanc, bas de soie blancs. Michelet, alors âgé de 17 ans, crut à une vision d'*Athalie* : « Je ne saurais dire mon étonnement quand je vis apparaître Bonaparte dans sa robe d'empereur romain, la blanche, l'innocente robe du jeune Eliacin. Cela n'allait ni à son âge, ni à son teint de Maure, ni à la circonstance, car il ne venait pas pour nous donner la paix (1). » Où étaient la redingote grise et le petit chapeau ? et pourquoi avoir ainsi dépouillé l'homme de guerre ? On remarqua d'ailleurs sa figure « soucieuse, contractée, sévère et néronique », et Thibaudeau en ressentit une impression pénible qui ne devait jamais s'effacer. D'autres tournèrent le Champ de Mai en bouffonnerie :

J'vois Bonaparte tout blanc,
 Lucien blanc,
 Joseph blanc
 Et Jérôme blanc :
 Pour se mettre ainsi tout en blanc
 Est-c' qu'ils auraient envie
 De jouer un' tragédie,
 Ou ben un' comédie ?
 Non moi qui connais leur plan,
 En plein plan
 R' lantan plan,
 Tire lire en plan,
 J'vois ben. en les contemplant,
 Qu'ça n'est qu'un' parodie (2).

Après la messe, célébrée par l'archevêque de Tours, Barral, Dubois d'Angers, « pourvu de la plus forte voix de France », débita d'une voix de stentor et avec l'action d'un possédé » l'adresse des électeurs : « Sire, le peuple français vous avait décerné la couronne ; vous l'avez déposée sans son aveu ; ses suffrages viennent de vous imposer le devoir de la reprendre ; un contrat nouveau s'est formé entre la nation et Votre Majesté. Rassemblés de tous les points de l'Empire autour des tables de la loi, nous venons y inscrire le vœu du peuple, ce vœu, seule source légitime du pouvoir. » Le reste du discours est relatif à l'agression des puissances : « Nous ne voulons point du chef que veulent nous donner nos ennemis et nous voulons celui dont ils ne veulent pas. » Et l'empereur parla avec chaleur, affirmant sa fidélité à la volonté, aux intérêts et aux droits du peuple, dénonçant l'avidité des alliés et réclamant « de l'union, de l'énergie et de la persévérance ». Puis il prêta serment, distribua aux soldats les aigles impériales

(1) Michelet, *Ma Jeunesse*, p. 134.

(2) *Le Terme d'un règne*, par Désaugiers, p. 27.

et passa des troupes en revue. Enthousiasme apparent, et dans le fond les plus graves appréhensions. « Il y eut dans cette solennité, remarque fort justement Thibaudeau, deux parties bien distinctes : l'une, civile et politique ; l'autre militaire. La première manqua complètement son effet ; on n'en recueillit que des épigrammes et des sarcasmes. Ce fut une représentation publique de la pièce mal conçue, incohérente, qui se jouait par scènes détachées depuis le retour de l'Empereur. La seconde partie de la solennité remplit son but ; elle resserra plus fortement encore le lien qui enchaînait l'armée à son chef. » Malentendu fondamental, que l'empereur ne sut pas dissiper. Il avait pour lui les soldats, la plus grande partie des masses urbaines et rurales. Il lui eût été possible de devenir le chef d'un grand parti attaché aux conquêtes de la Révolution et désireux de les défendre contre l'étranger ; par là il serait devenu réellement un « dictateur patriote » (1) au lieu de rester « un simple bourgeois » (2). Il a regretté à Sainte-Hélène de n'être pas allé vers le peuple, d'être resté à Paris au lieu de parcourir la province (3), et M^{me} de Staël ne s'y est pas trompée : « C'était une niaiserie de vouloir masquer un tel homme en roi constitutionnel ; du moment qu'on le reprenait, il fallait lui donner la dictature militaire, rétablir la conscription, faire lever la nation en masse, enfin ne pas s'embarasser de liberté, quand l'indépendance était compromise (4). »

Napoléon eut tout juste le temps de s'en rendre compte quand, après l'ouverture des Chambres le 7 juin, il se heurta aux controverses que suscita la rédaction de l'adresse. « N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire qui, pressé de tous côtés par les Barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites au moment où le bélier brisait les portes de la ville (5). » Les ennemis avaient commencé les hostilités : qu'importaient les constitutions ! La guerre allait fixer les destins de la France (6).

Le 11 juin, l'Empereur entendait encore la messe aux Tuileries et donnait des audiences. Il ne savait pas que c'était pour la dernière fois. Le 12, à 4 heures du matin, il partait de Paris pour aller prendre le commandement de l'armée à la frontière du Nord.

(A suivre.)

(1) De Norvins, *Sur la guerre actuelle et ses résultats* (30 mai 1815), p. 29.

(2) J. P. Levallois, *Bonaparte dévoilé par lui-même*, p. 32.

(3) Gourgaud, II, 294-295.

(4) *Considérations sur la Révolution française*, II, 174.

(5) *Correspondance*, 22039.

(6) Thibaudeau, 497.

L'Hérédité et la Variation

Cours de M. F. MOREAU,

Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

V

Etude générale de l'hérédité.

C'est une question passionnante que celle qui va nous retenir dans cette leçon et dans les conférences qui vont suivre. Nous abordons l'étude de l'hérédité, c'est-à-dire de cette propriété qu'ont les êtres vivants de ressembler à leurs parents et de transmettre dans une large mesure leurs formes et leurs aptitudes à leurs enfants.

Aucune notion n'est plus banale : chacun sait que le fils d'un chien est un chien et qu'en bouturant un géranium on obtient un géranium semblable au premier.

On sait aussi que c'est souvent avec une grande fidélité que se retrouvent chez les descendants les caractères des parents ; ce ne sont pas seulement de gros caractères, ceux qui définissent les grands groupes et même les genres et les espèces, mais ce sont encore de petits caractères, des particularités individuelles, qui sont transmises par un être vivant à ses descendants.

Ainsi beaucoup de membres de la famille du grand orateur latin Cicéron possédaient sur le visage une verrue de la taille et de l'aspect d'une graine de pois chiche, en latin *cicer*, d'où le nom de *Cicero*, donné à la lignée dans laquelle ce caractère se transmettait avec fidélité de génération en génération.

De même les *Pisi*, les *Lentuli*, familles romaines dont les noms signifient pois, lentilles, présentaient, d'après les auteurs anciens, un signe du visage, héréditaire, justifiant le nom qui leur était donné.

Plus près de nous, les membres de la famille des Rohan ont fréquemment une mèche de cheveux qui blanchit avant les autres, et ce caractère individuel se montre héréditaire.

Chacun sait aussi que l'hérédité affecte des caractères de nature

variée, que ce ne sont pas seulement des caractères morphologiques qui s'héritent, mais encore des caractères physiologiques, ou même intellectuels. Citons, par exemple, l'aptitude aux mathématiques des quatre Bernouilli (oncle et trois neveux ou petits-neveux), aux sciences physiques chez les quatre Becquerel (aïeul, grand-père, père et fils), le génie artistique des trois Vernet, l'aptitude aux sciences biologiques des descendants d'Erasmus Darwin (les Darwin et les Galton). Sans nier l'influence qu'ont pu exercer l'éducation, le milieu dans lequel ont été placés les enfants de ces familles, on s'entend à attribuer une grosse part à l'hérédité dans le maintien de leurs aptitudes pendant plusieurs générations successives.

Le plus bel exemple de persistance héréditaire d'une faculté mentale est offerte par la famille des Bach, étudiée par Galton, et qui, du xvi^e siècle au milieu du xviii^e siècle, fournit de musiciens la Thuringe, la Saxe, la Franconie : 157 musiciens de cette famille laissèrent des œuvres originales, 29 sont considérés comme éminents. Tous les ans, les Bach se réunissaient dans la même ville, tenaient une sorte de congrès musical, échangeaient leurs productions ; au cours de ces réunions, les jeunes Bach rencontraient les petites Bach, leurs cousines, et des mariages se concluaient ; lorsqu'ils n'épousaient pas leurs parentes, les Bach choisissaient leurs femmes parmi les filles de musiciens, de maîtres de musique, d'organistes, de maîtres de chapelle ; ces unions répétées entre personnes appartenant à la même famille ou à des familles dans lesquelles l'exercice de la musique était habituel, devaient être très favorables à l'hérédité des aptitudes musicales.

De même, des qualités mentales fâcheuses peuvent être transmises par l'hérédité.

Ainsi Galton cite l'histoire d'une mendicante alcoolique qui vivait au xviii^e siècle aux Etats-Unis et dont on a pu suivre les descendants pendant plus de six générations. On en connaît plus de 800 descendants ; plus de 700 avaient été délinquants et condamnés à des peines diverses ; 342 avaient été poursuivis pour ivresse ou enfermés pour délire alcoolique ; 127 parmi les femmes étaient des prostituées ; 37 d'entre eux avaient été criminels et avaient été condamnés à mort. Les frais de justice, d'emprisonnement, d'internement que la société avait dû déboursier pour eux s'étaient montés à 15.000.000 de fr. Nous ne savons pas, d'une manière précise, si la double ascendance, paternelle et maternelle, était favorable au maintien des caractères héréditaires fâcheux de cette famille, car on manque en général de documents sur

les ascendants mâles, mais il est vraisemblable que les alliances des filles de cette famille ont eu lieu surtout avec des mâles tarés, et que, comme dans la famille aux nobles aptitudes musicales des Bach, la descendance de la mendicante américaine avait dû le maintien de ses qualités héréditaires aux mariages répétés entre gens qui les présentaient.

Mais si nul ne doute de la fidélité avec laquelle s'héritent certains caractères, de la diversité des caractères qui sont héréditaires, on est moins assuré, en général, du caractère rigoureux des lois de l'hérédité. Il faut être bien persuadé, cependant, que les lois de la biologie ont un caractère aussi rigoureux que celles des physiciens ou des chimistes. Il y a un déterminisme des phénomènes biologiques auquel les phénomènes de l'hérédité n'échappent point.

Ainsi, il existe une affection qui atteint d'une manière régulière tous les hommes et souvent aussi les femmes dans certaines familles humaines ; c'est l'atrophie héréditaire essentielle du nerf optique. Le malade paraît normal jusque vers l'âge de 25 ans ; il a une vue normale, il fonde une famille, procrée des enfants qui y voient clair, comme leur père. Mais lorsque celui-ci atteint 25 ans, il perd progressivement la vue et devient aveugle : le nerf optique s'atrophie peu à peu : une ossification dans le fond de l'orbite des bords de l'orifice par lequel le nerf optique sort du crâne, amène le rétrécissement de cet orifice à la façon dont se ferme un diaphragme d'appareil photographique ; le nerf optique est comprimé et s'atrophie, d'où la cécité ; celle-ci se produit à 25 ans parce qu'à cet âge l'ossification de cette partie du crâne devient complète ; les femmes échappent souvent à la maladie parce que chez elles l'ossification n'est pas aussi totale que chez les hommes. Les enfants du malade voient clair aussi jusqu'à 25 ans et deviennent aveugles à leur tour. Cet exemple frappe par le caractère implacable, inéluctable, impitoyable, de la loi rigide qui condamne à la cécité tous les jeunes hommes des familles atteintes de cette affection ; toutes les lois de l'hérédité présentent ce même caractère impérieux.

Toutefois, il est nécessaire pour le leur reconnaître de s'entourer de certaines précautions qu'on ne prenait point dans les études anciennes sur l'hérédité qui concluaient, en général, non à l'hérédité stricte des caractères, mais à la variabilité des êtres vivants.

Autrefois, comme encore bien souvent aujourd'hui, on étudiait l'hérédité dans toute une population à la fois. On se demandait par exemple, comment, dans un troupeau de bêtes à cornes, le caractère d'avoir une viande abondante se transmet, de quelle façon

les vaches de telle race, réputée pour son lait, transmettent le caractère bonne laitière à leurs descendants. On cherchait comment varient chaque année les qualités du blé d'un champ, d'une contrée, comment se transmet chez les pommes de terre de toute une région la susceptibilité aux maladies.

Quand on envisage ainsi le problème de l'hérédité, on conclut généralement à la variabilité des êtres étudiés.

Un des cas les plus connus de variabilité des plantes dans les cultures est celui du lin.

On sait que cette plante est cultivée en France, spécialement dans les Flandres, et qu'on peut se proposer de recueillir ses graines pour l'huile ou ses tiges pour l'industrie textile. Il est bien connu que les qualités du lin ne tardent pas à s'amoinrir dans notre pays ; les cultivateurs évitent cette dépréciation en recourant périodiquement à des graines nouvelles venues de Russie, principalement de Riga. Le lin qui provient directement des semences issues de Russie porte le nom de lin de tonne ou lin de Riga ; il est très estimé, a des tiges très développées, fournit un rendement élevé d'une filasse souple et résistante. Si on le laisse mûrir ses graines, celles-ci germent en donnant le lin dit après tonne ; moins développé que le précédent, il donne une filasse plus fine ; les graines recueillies sur le lin après tonne donnent le lin commun ; il a une taille moins élevée, un port moins robuste, une filasse très fine.

Il paraît donc que, sous l'action du climat, les lins russes, apportés en France, y voient leurs propriétés se modifier : la taille diminue en quelques générations, la filasse devient plus fine et, partant, moins solide. On parle de la dégénérescence du lin.

Les agriculteurs accusent également leurs blés de dégénérer ; ils croient volontiers qu'on ne peut pas cultiver indéfiniment sur le même terrain une même variété de blé : au bout de quelques années, une sorte qui avait d'abord fourni de belles moissons, dégénère, disent-ils ; la récolte diminue, les parasites interviennent, l'agriculteur court à la ruine s'il ne substitue pas aux semences obtenues par lui des semences venues d'ailleurs.

Même chose encore pour les houblons. Les planteurs de houblons, qui, à maintes reprises, ont fait venir de Bohême et d'Allemagne des sortes de valeur, se plaignent de leur dégénérescence.

Dans la plupart des cas, la prétendue dégénérescence des plantes de nos cultures est due à leur hétérogénéité, et la dégénérescence n'est qu'apparente.

Il y a déjà longtemps (1888) qu'un sélectionneur de blés, Risler, fit l'observation suivante à Salèves, au bord du lac de Genève : il avait observé que, dans cette région, le blé Galland était détérioré au bout de quelques années et prenait les caractères des sortes locales. Il sema en alternance des lignes de blé local et des lignes de blé Galland, reconnaissables l'un de l'autre, en particulier, à ce que le dernier présente, à la floraison, des arêtes qui tombent bientôt. Il recueillit en mélange les semences des deux sortes ; la seconde année, dans le champ, primitivement emblavé en parties égales de blé barbu et de blé sans barbes, ce dernier était prépondérant ; la troisième année, le premier avait presque totalement disparu. Un observateur superficiel admettrait que le blé Galland a dégénéré en prenant les caractères du blé local. En réalité, le phénomène est bien différent. Le blé Galland souffre de l'hiver plus que le blé du pays ; il mûrit ses semences une ou deux semaines après lui ; au moment de la récolte il n'a pas atteint la pleine maturité ; par suite, le mélange des deux sortes s'appauvrit en un de ses constituants moins adapté aux conditions locales.

De la même façon, maint cas de dégénérescence de houblon est imputable à un mélange de sortes. Il n'est chez nous presque aucune houblonnière qui ne renferme plusieurs sortes de houblon. Parfois, les planteurs accusent certains pieds, jusque-là précoces, de devenir tardifs et, comme le houblon tardif est moins apprécié que le précoce, ils parlent de dégénérescence de la race. En réalité, il s'agit le plus généralement de pieds tardifs accidentellement introduits dans la houblonnière parmi les précoces.

C'est sans doute de la même manière, par l'hétérogénéité du matériel qui paraît dégénérer, que se doivent expliquer les phénomènes de dégénérescence signalés chez les lins de Russie, lorsqu'on les cultive chez nous.

Les phénomènes de l'hérédité doivent être observés chez des plantes dont on est sûr qu'aucune plante d'une autre sorte ou variété ne leur est mélangée ; le seul procédé d'acquiescence rigoureuse est d'observer des populations issues d'un seul individu.

Dans quelques cas, de telles cultures sont réalisées sans qu'on ait besoin de les préparer.

Ainsi, en 1763, Duchesne découvrit, dans son jardin du faubourg Saint-Honoré, à Paris, un pied de fraisier rabougri, mais d'un vert brillant, et dont les feuilles étaient simples au lieu de porter trois folioles comme celles d'un fraisier ordinaire. On l'appelle le fraisier monophylle ou *Fragaria monophylla* ou *Fragaria*

vesca var. *monophylla*. Cette plante unique fut propagée par cou-lants et fournit 60 pieds ; l'année suivante ceux-ci fournirent des graines d'où provinrent d'autres fraisiers monophylles. Tous les fraisiers monophylles cultivés actuellement dans les jardins botaniques ou chez les amateurs sont des descendants du fraisier monophylle de Duchesne.

Le fraisier des Quatre-Saisons, très répandu et très apprécié pour la production de fruits qui, sous le climat de Paris, s'échelonne durant tout l'été, est issu de la multiplication intensive d'un pied unique rapporté au XVIII^e siècle du Mont-Cenis.

En Alsace, une sorte de houblon très répandue, le Strissel-spalter, provient du bouturage d'un pied issu d'une graine.

Il est probable que tous les saules-pleureurs cultivés en Europe dérivent d'une seule bouture apportée vers 1730 dans le jardin botanique de Twickenham.

Voilà tout un ensemble de cas où des populations étendues reconnaissent à leur origine un unique individu. De telles populations sont précieuses pour l'étude des phénomènes de l'hérédité.

Mais le plus souvent, il faut préparer le matériel sur lequel porteront les observations en prenant pour point de départ un seul individu.

La forme la plus rigoureuse de ce genre de culture est la culture pure, telle que Pasteur l'a introduite dans la pratique bactériologique.

La technique pastorienne des cultures pures consiste à préparer d'abord un milieu stérile, ce qu'on réalise ordinairement par l'action de la chaleur ; une température de 110° maintenue pendant un quart d'heure suffit à stériliser les aliments qu'on destine aux microorganismes qu'on veut cultiver et les enceintes qui les renferment.

Le milieu stérile obtenu, il faut l'ensemencer ; veut-on cultiver des bactéries, on les emprunte à une culture antérieure ; on les dilue dans une quantité d'eau suffisante pour qu'une goutte de cette dernière ne renferme, ce dont on peut d'ailleurs s'assurer au microscope, qu'une seule bactérie. L'ensemencement se fait dans des conditions qui éliminent toute chance de contamination du milieu de culture ; on se place dans une atmosphère pure, calme, à l'abri des poussières ; on utilise pour diluer les bactéries de l'eau stérilisée, une pipette stérile. Tous les individus de la culture reconnaissent pour aïeule la bactérie qui seule y a été introduite.

Cette technique appliquée par Pasteur aux bactéries, aux levures, aux autres champignons, ainsi qu'aux algues, a été con-

sidérablement développée par les bactériologistes qui en font un emploi constant et étendu avec des variantes légères à des champignons à chapeau, des algues, des mousses, des fougères, des plantes supérieures et même des animaux.

Toutefois, pour des organismes un peu volumineux, il n'est guère possible d'obtenir avec la rigueur des cultures pastoriennes des populations étendues ; on utilise des procédés imités des précédents.

On opère en plein air ; on autorise la venue des microbes et on exige seulement qu'ils laissent sains les êtres vivants mis en expérience. On réalise la condition équivalente à la stérilisation en éliminant soigneusement les êtres vivants pouvant être confondus avec ceux sur lesquels on opère, tous ceux de la même espèce par exemple. Dans le cas de plantes pouvant réaliser la fécondation croisée, on élimine du voisinage tous les pieds de même espèce porteurs de pollen, tous les pieds mâles, s'il s'agit d'espèces à sexes séparés.

Cette condition est assez difficile à réaliser quand il s'agit de plantes très répandues, et surtout de plantes dont le pollen est transporté par le vent, ce transport ayant parfois lieu à plusieurs kilomètres de distance.

Pour être assuré qu'aucune pollinisation étrangère n'a lieu, on enferme les fleurs ou les inflorescences des plantes en expérience dans des sacs en papier parcheminé.

Par ces procédés, on s'efforce de réaliser des cultures à partir d'une plante unique.

De telles cultures ont été parfois obtenues sur une échelle grandiose. Blaringhem a fait ensemercer dans un même domaine des environs d'Issoudun (Indre) jusqu'à 20 hectares avec des grains d'orge provenant de la descendance contrôlée d'une même plante ; il en a obtenu 36.000.000 de plantules et 24.000.000 de plantes adultes.

Les plantes qui s'autofécondent strictement se prêtent particulièrement à des recherches exigeant un matériel issu d'une plante unique. Ainsi beaucoup d'expériences ont été faites, avec des pois, des haricots, des pois de senteur, la luzerne, le lin, l'avoine, le blé, l'orge.

On peut donc, en prenant les précautions indiquées plus haut, et même pour certaines plantes, sans précautions exagérées, obtenir pendant plusieurs années de suite des générations issues d'une plante unique. On conserve les renseignements recueillis chaque année sur un registre qu'on désigne du nom anglais de *stambook*. On obtient ainsi des lignées qu'on appelle des lignées pures.

Il convient de distinguer parmi les lignées pures, celles qu'on obtient par voie asexuelle, par exemple par la plantation de tubercules de pommes de terre et celles qu'on obtient, par exemple chez les pois, par le semis de graines. A ces dernières, on donne plutôt le nom de lignées pures pédigrées, ou plus simplement de lignées pédigrées ou encore celui de pédigrées, un vieux nom français, pied de grue, indiquant la forme des tableaux généalogiques, qui nous fut emprunté par les Anglais qui tiennent avec soin depuis longtemps l'histoire de la généalogie de leurs chevaux de race, et qui nous est revenu d'Angleterre un peu déformé.

Aux lignées pures produites par voie végétative, par reproduction asexuelle, on donne le nom de clones ; toutes les pommes de terre issues d'un même tubercule primitif par le replant de tubercules forment un clone.

Quand on a suivi la descendance de l'individu qui est à l'origine d'une lignée pure dans une pédigrée ou dans un clone, on peut se proposer de réaliser des croisements entre des plantes appartenant à des lignées différentes. Après l'hérédité dans les lignées pures, on étudie l'hérédité dans les croisements, l'hérédité dans les lignées hybrides.

Deux méthodes s'offrent à nous pour étudier l'hérédité, tant dans les lignées pures que dans les lignées hybrides.

On peut comparer les enfants à leurs parents, ou entre eux les enfants d'une même fratrie (c'est-à-dire les frères et sœurs issus d'une même mère et d'un même père), d'une manière globale. C'est là la manière courante. On dit en gros : tel enfant ressemble physiquement à sa mère, et il a tous les défauts de son père. On a renoncé aujourd'hui, dans les recherches sur l'hérédité, à cette comparaison globale. Il ne sert à rien de se demander si tel enfant ressemble à son père, à son oncle, à son aïeul, car il n'existe pratiquement pas d'enfant qui ressemble exactement à aucun des membres de sa famille.

La méthode qui a fourni les meilleurs résultats est une méthode analytique. Elle consiste non à comparer deux individus, mais à mettre en regard l'un après l'autre tous les éléments de leur diagnose. On se demandera si telle fillette a les cheveux frisés, les ongles fins, les aptitudes musicales de sa mère, si ses oreilles ont un lobe libre ou adhérent comme l'est celui de son père, si les lignes de sa main sont celles de son aïeul, si telle fossette qu'elle présente au milieu du menton n'existe chez aucun de ses ascendants. On décompose un individu en ses caractères ; on le considère comme une mosaïque, dont les différentes parties

s'hériteraient séparément et on se demande d'où viennent ses divers éléments.

Nous aurons donc à comparer entre eux des caractères des parents et ceux des enfants. En général, les caractères absolus se comparent sans difficultés ; moins aisée sera la comparaison des caractères fluctuants, et c'est pour pouvoir le faire avec rigueur que nous avons appris dans notre dernier entretien à définir ces caractères avec précision en utilisant les courbes de leurs variations et quelques grandeurs numériques attachées à ces dernières.

L'étude de l'hérédité se montre donc un sujet complexe dans lequel nous aurons à envisager l'hérédité dans les lignées pures et l'hérédité dans les lignées hybrides, et d'autre part l'hérédité des caractères absolus et l'hérédité des caractères fluctuants.

(A suivre.)

Dostoïevsky et le roman occidental.

Cours fait à la Sorbonne (1926-27)

Par André LEVINSON,

Ci-devant Professeur agrégé à l'Université de Pétrograd.

IV

Dostoïevsky et Balzac (fin). Dostoïevsky et le roman feuilleton français.

Dans notre analyse des rapports entre les romans de Dostoïevsky et la *Comédie humaine*, nous nous en sommes tenus à des analogies de motifs et de personnages ; il nous semble qu'en établissant un catalogue thématique de l'œuvre monumentale de Balzac, nous trouverions à compléter un inventaire déjà éloquent. Or, cette parenté des deux tempéraments et des deux destinées se manifeste dans l'historique même de leurs existences, dans les vicissitudes de leur vie littéraire, dans leurs méthodes de travail et, par répercussion, dans leurs procédés narratifs. La vie de Dostoïevsky est une réplique de celle de son bon maître, mais tournée au noir et poussée à l'hyperbole ; ce n'est plus le baigneur, c'est le purgatoire.

Ce que fut le labeur de forçat de Balzac, les souvenirs de M^{me} de Surville, sa propre correspondance, cent autres témoignages l'attestent. En butte à des difficultés matérielles insolubles, traqué par ses créanciers, traînant comme une boule le passif de ses spéculations avortées, Balzac menait de front plusieurs besognes accablantes dont le rythme était déterminé par l'échelonnement des échéances. L'élaboration rapide, la rédaction cursive, la composition intermittente et fragmentaire caractérisaient sa manière de faire dans la fièvre, l'angoisse, l'excitation artificielle. Tels de ses ouvrages qui connurent un rayonnement universel, comme *La Femme de trente ans*, ont été complétés au moyen de l'agencement factice de morceaux rapportés. Certains épisodes romanesques ou raisonnements ont, éléments

interchangeables, été incorporés successivement à des œuvres différentes, telle, par exemple, *La grande Bretèche* qui, après maint avatar, trouva sa forme définitive dans *Autre étude de femme*. D'autre part cherchant un contact plus immédiat avec l'opinion et caressant de chimériques espérances, Balzac avait fondé un périodique, *La Revue Parisienne*, dont il rédigea presque en entier les trois numéros. Ce fut son *Journal d'un écrivain*.

Vingt ans de la vie de Dostoïevsky, à partir de son retour de Sibérie, l'époque des chefs-d'œuvre, sont dominés par les mêmes affres. Au même point que Balzac il est un professionnel qui vit de sa plume. L'obsession de l'argent, la menace de la plus horrible misère ne cessent de le hanter. Sa correspondance privée est pour les trois quarts faite de plaintes et de demandes d'argent. Ce quémendeur inlassable, ce mendiant ingrat est pourtant un homme d'une susceptibilité excessive ; il a l'amour-propre « d'un écorché auquel l'air même fait mal ». Or, le littérateur besogneux, l'épileptique malingre n'a rien de la vitalité épanouie du Tourangeau. Il se dit lui-même un cheval de poste, une rosse éreintée. Jamais œuvre aussi sublime ne fut à ce point dominée (sinon contaminée) par l'intérêt mesquin. « Il arriva très souvent dans ma vie littéraire, confesse Dostoïevsky lui-même, que le commencement d'un roman ait été déjà à l'imprimerie et en cours de composition, et la fin encore dans ma tête, mais devait absolument être écrite avant demain. »

On sait ce que Dostoïevsky, incarcéré avec les condamnés de droit commun, avait souffert au bagne. Pourtant laissons-le dire : « Ces quatre années, je les considère comme une époque, où j'étais enterré vif, enfermé dans un cercueil... Ce fut une souffrance inexprimable puisque chaque heure, chaque minute pesaient comme une pierre sur mon âme »... « Je ne murmure point, écrit-il cependant à son frère, je porte la croix que j'ai méritée. »

« Oh mon ami, écrira quelque dix ans plus tard à l'un de ses familiers, le romancier illustre, je m'en irais avec joie au bagne pour autant d'années, si je pouvais de cette façon payer mes dettes et me sentir libre à nouveau. A nouveau je commencerai à écrire un roman sous le fouet, c'est-à-dire par besoin, à la hâte... » Et ailleurs : « Le travail par nécessité, pour l'argent, m'a écrasé, m'a dévoré. » Dostoïevsky avait fondé un périodique, *Vremia* (Le Temps) qui en pleine prospérité fut étouffé par la censure malgré l'esprit national qui l'animait, comme le fut *L'Univers* du catholique Veuillot par le Second Empire. Une nouvelle revue, *Epokha*, sombra à son tour. Sa femme puis

son frère mouraient ; ce dernier laissant sa famille dans l'indigence. Dostoïevsky se trouvait devant 10.000 roubles de billets à payer et 5.000 dus sur parole. Acculé à une banqueroute temporaire, il s'enfuit à l'étranger. Que l'on songe à Balzac imprimeur et éditeur, aux alibis et fugues par quoi il échappait à la meute des créanciers.

La misère de Dostoïevsky, nouvellement remarié, atteint l'apogée en 1869, année terrible entre toutes ; son dénûment est indescriptible ; la série noire à la roulette le poursuit ; les accès d'épilepsie de plus en plus fréquents le mettent hors de combat. Cependant il prépare *Les Possédés*.

« Ne croyez pas, écrit-il au poète Maïkoff, que je fais frire des crêpes (image populaire pour bâcler) ; que ce que j'écrirai soit mauvais et ignoble, l'idée du roman et son élaboration ne sont pas moins ce que j'ai de plus cher au monde... Je vais cochonner tout cela, mais que faire ? » D'ailleurs, il n'a pas le travail facile, sa nervosité, sa préoccupation vont jusqu'au malaise physique. Et pourtant, aucune concession. Il écrit *Crime et Châtiment* et se trouve sur le point de partir pour l'étranger. Il vit en pleine catastrophe. Pour *L'Epoque* expirante il avait écrit une facétie : *Le Crocodile*, qui devait devenir le prétexte aux plus stupides calomnies. On songe à Lucien de Rubempré rimant des gaudrioles dans une chambre mortuaire. « A la fin de novembre, dit-il, il y avait beaucoup de choses écrites et prêtes, j'ai tout brûlé, je peux l'avouer maintenant. Cela m'avait déplu à moi-même ; une nouvelle forme, un nouveau plan m'ont emballé, et j'ai recommencé... »

Voici l'homme qui dit par ailleurs : « De toute ma vie, je n'ai jamais vendu un ouvrage sans avoir touché l'argent d'avance. Je suis un littérateur-prolétarien et qui voudra mon travail doit assurer mon existence. » Combien cette précipitation dans le travail rageusement amoncelé à raison de quelque trente feuilles d'impression par an, rappelle les titanesques luttes nocturnes de Balzac. Mais toujours la pensée devance l'exécution : il lui fallait écarter tout un essaim d'images. C'est cette profusion, cette richesse de la fantaisie, qui lui rendaient difficile, nous disait sa veuve, l'établissement d'un plan. Des sujets de romans se présentaient à tout instant, par dizaines, avec les silhouettes des personnages, l'affabulation et, parfois, avec de petites scènes. Certainement, affirme son collaborateur et biographe Strakhoff, « il n'a écrit que la dixième partie des romans qu'il avait médités et que, souvent, il avait portés en lui de longues années... Quant aux sujets qu'il n'eut pas le temps de traiter, ils n'en finissaient plus. » On conçoit que l'œuvre de Dostoïevsky n'a été qu'un torse, à l'instar

de la *Comédie humaine* que la mort de Balzac abrégéa d'une cinquantaine de volumes prévus dès 1845.

Ainsi donc nous retrouvons dans la réalisation improvisée de thèmes, mûris par Dostoïevsky de longues années, cette mosaïque d'interpolations que nous avons signalée chez Balzac. Certes, il ne faut pas chercher chez le russe cette marqueterie de fragments enchaînés par de brèves transitions qu'offrent, par exemple, *Les Petites Misères de la vie conjugale*. Mais Dostoïevsky versa dans le corps de ses *Karamazoff* une partie considérable des thèmes traités par le publiciste dans *Le Journal d'un écrivain*. Il fit feu de tout bois ; on pense à Benvenuto Cellini qui lors de la fonte de *Persée* jeta au four toute sa vaisselle plate. Les frères discutent des faits divers déjà traités dans *Le Journal*, dans l'argumentation satanique d'Ivan on retrouve des exemples antérieurement commentés par l'auteur ; le procès de Mitia met pour ainsi dire en scène les chroniques judiciaires, où Dostoïevsky avait fait le procès de la justice. D'autre part, on retrouve dans l'une de ces chroniques des traits, ou plutôt des hypothèses psychologiques sur les sensations d'une criminelle, exactement, textuellement préfigurés dans *L'Eternel mari*. A son tour l'imaginaire sert à interpréter le réel.

D'ailleurs, il va jusqu'à préférer les comptes rendus des assises aux fictions littéraires. Dans sa revue, il publie *in extenso* le procès de Lacenaire, l'assassin-poète, monstre de vanité ; il donne ainsi le pas au sténographe sur le romancier. *Raskolnikoff* et les *Karamazoff*, deux « ténébreuses affaires », ne montrent-ils pas le criminel, puis l'innocent aux prises avec la justice ? Leur affabulation n'est-elle pas basée sur le combat singulier, devenu « canonique », entre l'affranchi et le policier ? La prodigieuse lutte entre *Raskolnikoff* et le juge d'instruction Porfiri Porfiriévitch est un cas typique, faisant partie d'une tradition littéraire au même point que le duel de Jean-Valjean et de Javert. Cette tradition est celle du roman policier qui est, à son tour, une variété du roman d'aventures, genre dont l'histoire reste pour ainsi dire en dehors de l'histoire de la littérature. Cependant il serait impossible de traiter les procédés narratifs de Dostoïevsky aussi bien que ceux de Balzac en dehors de l'étude de ce genre présumé inférieur.

Nous n'avons pas fait l'objet de notre étude de la conception et de la technique de Dostoïevsky-romancier ; mais pour en découvrir la genèse, il importe d'en indiquer les traits essentiels.

Toute œuvre de Dostoïevsky, aussi touffue qu'elle soit et autant de plans qu'elle enchevêtre, obéit à une idée maîtresse ; tous les épisodes convergent vers le même centre idéal. Ce lien méta-

physique abolit l'incohérence apparente. Un roman de Dostoïevsky est par définition un apologue, l'énoncé d'une maxime à l'aide d'un fait supposé. Or ce fait est chez lui un fait divers, un crime mystérieux et extravagant ; il intéresse le lecteur au débat transcendant au moyen des procédés empruntés au roman d'aventures ; il sacrifie à l'esthétique particulière que ce genre implique ; il joue de contrastes, de l'imprévu, de l'intérêt délibérément laissé en suspens comme le font un Conan-Doyle ou un Maurice Leblanc à la fin du chapitre quotidien. Le Balzac des *Splendeurs et misères des courtisanes* ne fait pas autrement.

Ce Dostoïevsky chercheur de l'absolu, s'arme, pour faire aboutir son enseignement, des procédés de *l'artifice pur* propres aux romanciers-feuilletonistes qui consiste surtout à capter l'attention du lecteur. Pour amener ce dernier à adorer Dieu, il s'ingénie à le distraire. Il paraît s'associer ainsi à un genre bas. Il nous semble plutôt qu'il puise à une source vive et que Balzac, à son tour, ne méprisa pas.

On aurait, certes, tort de rechercher l'*origine* des genres littéraires dans les *chefs-d'œuvre* impérissables ! Ces sommets sont le plus souvent des aboutissements, la floraison suprême, au grand soleil, d'une forme cultivée humblement par mainte génération. Ne négligeons pas l'*humus* fécond, où le chef-d'œuvre est éclos. Sa survie est payée par la mort de cent ouvrages d'une valeur relative et périssable qui ont eu leur jour de notoriété. D'ailleurs, un chef-d'œuvre est-il vraiment typique ? C'est une réussite exceptionnelle, un monstre de beauté dont les qualités individuelles effacent les caractères génériques. Sainte-Beuve eut peut-être raison de préférer pour son étude sur le roman réaliste la *Fanny* de Feydeau à *Madame Bovary* ; car dans l'œuvre de Flaubert le genre est dépassé. Ce roman a l'homogénéité d'un organisme vivant qui défie l'analyse, comme un miracle défie l'expérience. Moins, au contraire, une œuvre est personnelle, et plus le procédé devient tangible ; on distingue la charpente et on tire les ficelles. Presque chaque chef-d'œuvre a pour socle une pile d'œuvres médiocres. Et ce sont ces dernières qui nous donnent souvent la clef du mystère. On sait que Balzac fut pour ainsi dire son propre prédécesseur. Dans les dix volumes, écrits entre 23 et 25 ans, sous différentes signatures fantaisistes, de *l'Héritière de Birague* à *Jane la Pale*, signés Lord R'hoone ou Horace de Saint-Aubin, Balzac s'exerça à pasticher le roman terrifiant, dit roman noir dont la récente thèse de M^{me} Alice N. Killen étudie l'influence sur la littérature française. Rien de plus impersonnel que ces ouvrages ne portant que le cachet de l'époque, et rien de

plus anonyme que leur style. Il fallait que Balzac aliénât entièrement sa personnalité et poussât jusqu'à l'excès les procédés factices de la fiction prér romantique avant de se découvrir lui-même. Il a 28 ans quand il s'émancipe dans sa première œuvre avouée, *Les Chouans*, et c'est encore un romancier anglais qui lui tend la perche et le ramène à lui-même sir Walter Scott, l'écrivain qui, sans exagération, décida plus que tout autre de l'avenir du roman européen. Dans ces romans de la terreur, singulier amalgame de liberté et de tradition d'influences anglaises et d'infiltrations françaises, le genre narratif atteint une plénitude et une diversité jusqu'alors insoupçonnées ; il devient la plus polymorphe des formes littéraires et aussi la plus souple.

Dostoïevsky s'emparera du genre, en exagérera à souhait le désordre apparent et le réduira à une suprême unité de dessein. Il empruntera aux romans-imbroglios des Anne Radcliff et des Eugène Sue leur contexture variée pour en tirer le principe même de sa composition asymétrique, tortueuse, mais souverainement équilibrée par une armature secrète et impalpable.

Pour établir ses rapports avec le roman d'aventures, les références ne nous font pas défaut ; nous pouvons étayer l'analyse des œuvres de nombreux témoignages directs, propos ou jugements écrits de Dostoïevsky. Nous consacrerons plus tard une heure à l'examen des opinions littéraires de Dostoïevsky depuis les lettres du jeune aspirant à son frère jusqu'aux vues émises dans le *Journal d'un écrivain*. Tout concorde pour attester l'engouement de la jeune littérature russe vers 1840 pour le roman-feuilleton français. Le jeune Tolstoï s'enivre des romans d'Eugène Sue, d'Alexandre Dumas, de Paul de Kock prônés par Bélinsky, le plus grand critique du temps. Nous sommes dans les années de *Monte-Christo*, des *Mousquetaires*, de la *Reine Margot* qui, un demi-siècle plus tard, enchantera le gueux Piechhoff qui s'appellera un jour Maxime Gorki. Gontcharoff, qui deviendra le plus impassible des romanciers réalistes, débute par une traduction d'*Atar-Gull*, sombre récit de vengeances nègres.

Dostoïevsky partageait passionnément cet état d'esprit. Il subissait, d'une part, l'emprise du roman-feuilleton, d'autre part remontait à ses sources anglaises. Nous aurons à considérer ses rapports avec le roman satanique de Charles Mathurin, *Melmoth the Wanderer*. Paru en 1820, il envoûta toute une génération ; Balzac lui rendra hommage dans son *Melmoth réconcilié*, et presque de nos jours, Oscar Wilde brisé par la prison, prendra pour cacher son identité le pseudonyme désuet et pittoresque de Sébastien Melmoth.

Cependant le contact de l'écrivain en formation avec les contemporains, maîtres de l'heure, est plus immédiat encore et plus agissant. Ses souvenirs des familiers de Dostoïevsky, le romancier Grigorovitch, M^{me} Stakensneider démontrent que Dostoïevsky n'a jamais récusé ses premiers maîtres. « L'écrivain préféré de Dostoïevsky était Dickens ; mais il aimait encore et me recommandait de lire *Gil Blas*, *Martin l'Enfant trouvé*, de Sue », nous conte l'amie intime que je viens de nommer.

Il importe d'insister sur la situation exceptionnelle que l'opinion russe avait faite à Eugène Sue. Bélinsky, contempteur de Balzac royaliste et croyant, exaltait le talent élevé et humain du Nathan des *Illusions perdues*. Dostoïevsky qui venait de traduire *Eugénie Grandet*, rêvait à la faire suivre d'une version de la *Mathilde* de Sue, roman basé comme le seront les siens sur une enquête judiciaire. Avant de suivre cette piste, il convient de donner sa part à une autre influence notable, à celle du véritable père du roman-feuilleton et que Sue ne fit que suivre avec bonheur, Frédéric Soulié.

On peut dire que rien n'a survécu de l'immense réputation de cet habile artisan des lettres ; les cinquante volumes de son œuvre ont été engloutis par l'oubli ; son ouvrage le plus fameux et qui passionna à en croire Grégorovitch, Dostoïevsky, *Les Mémoires du diable*, n'a plus été réédité depuis 1888 ; c'est encore un beau stage pour un livre d'imagination qu'un demi-siècle de vogue. Le prince Odoïevsky, romantique russe, tenait de même Soulié en haute estime.

Les *Mémoires* dont la lecture apparaît aujourd'hui tant soit peu fastidieuse, sont sinon un chef-d'œuvre, du moins une œuvre-type. Ce qui détermine leur infériorité, c'est que ce roman n'est que l'application d'un procédé, la mise en œuvre d'une technique. Vulgairement parlant, elle manque entièrement de fonds et ne se propose que de divertir par les moyens les plus appropriés au goût du jour. Soulié, d'ailleurs, s'en ouvre sans ambages dans son exorde aux jeunes écrivains qu'il gratifie de conseils désolés et cyniques.

« Non, mille fois non, ne venez pas à Paris, si l'ambition d'une sainte gloire vous dévore ! Si puissant que vous soyez, ne venez pas à Paris : vous y perdrez plus que vos espérances, vous y perdrez la chasteté de votre intelligence.

« Votre intelligence ne rêvait en effet que les belles préoccupations du génie, le chant pur et sacré des bonnes choses, la sincère et grave exaltation de la vérité : erreur, jeunes gens, erreur ! Quand vous aurez tenté tout cela, quand vous aurez demandé

au peuple une oreille attentive pour celui qui parle bien et honnêtement, vous le verrez suspendu aux récits grossiers d'un trivial écrivain, aux folies hystériques d'un barbouilleur de papier, aux récits effrayants d'une gazette criminelle ; vous verrez le public, ce vieux débauché, sourire à la virginité de votre muse, la flétrir d'un baiser impudique pour lui crier ensuite : « Allons, courtisane, va-t'en ou amuse-moi ; il me faut des astringents et des moxas pour ranimer mes sensations éteintes ; as-tu des incestes furibonds ou des adultères monstrueux, d'effrayantes bacchanales de crimes ou des passions impossibles à me raconter ? Alors, parle, je t'écouterai une heure, le temps durant lequel je sentirai ta plume âcre et envenimée courir sur ma sensibilité calleuse ou gangrenée ; sinon, tais-toi, va mourir dans la misère et l'obscurité. » La misère et l'obscurité, entendez-vous, jeunes gens ? La misère, ce vice puni par le mépris ! L'obscurité, ce supplice si bien nommé ! l'obscurité, c'est-à-dire l'exil loin du soleil, quand on est de ceux qui ont besoin de ses rayons pour que le cœur ne meure pas de froid ! La misère et l'obscurité ! Vous n'en voudrez pas, et alors que ferez-vous, jeunes gens ? Vous prendrez une plume, une feuille de papier, vous écrirez en tête : *Mémoires du Diable*, et vous direz au siècle : « Ah ! vous voulez de cruelles choses pour vous en réjouir ; soit, Monseigneur, voici un coin de ton histoire. »

Cette invective est un programme, le répertoire des thèmes que Soulié entend développer.

Pour y parvenir, il faut un sujet. C'est, en l'occurrence, l'histoire du baron Armand de Luizzi qui conclut un pacte avec Satan. Le Diable doit lui donner tout ce qu'il demandera ; le baron payera de son âme. En outre, le Diable s'engage à lui conter la vie des hommes qu'il voudrait connaître ; mais si le baron refuse d'écouter ses confidences jusqu'au bout, il doit lui donner une pièce de monnaie qui équivaut à un certain nombre de jours de sa vie, stipulation qui fait songer à *La Peau de chagrin*, de Balzac.

Or, on découvre tout d'abord que Satan n'est nullement une émanation de l'orgueil faustien, de la révolte romantique, mais tout bonnement un véhicule de l'action, un comparse utile. Il tient moins de Melmoth, le corrupteur vendu au diable, que de l'Asmodée anodin de Lesage, malgré mainte analogie de situation avec le roman de Mathurin, comme celle de l'homme sain enfermé dans une maison de fous. Les horreurs de Soulié, ostensiblement controuvées, manquent de pathétique. Le baron de Luizzi est un fantoche sans consistance que l'auteur fait *voyager autour du*

sujet, de même qu'un primitif de l'art du roman, comme Apulée dans *L'Ane d'or* ou Cervantès dans *Don Quichotte*, faisait accomplir à Lucius et au Chevalier de la Triste Figure un voyage effectif, où chaque épisode équivalait à un déplacement du héros.

Ces épisodes se succédaient en droite ligne comme des perles enfilées sur un fil. Les *Récits de Canterbury* de Chaucer ou *Jacques le fataliste* obéissent à ce même procédé : simple succession des épisodes, écheveau qui se déroule. Les *Mémoires du Diable* corsent l'intérêt par un procédé sensiblement différent.

Soulié abolit volontairement la continuité logique et suspend à un point donné le récit d'un épisode pour en entamer un autre et introduire des personnages nouveaux qui paraissent entièrement étrangers au sujet. Attaqué de plusieurs côtés à la fois, le récit s'embrouille à souhait en déroutant la mémoire et stimulant l'attention du lecteur. Puis, à des tournants abrupts de la narration, les rapports entre ces fragments disparates s'illuminent subitement, les mystères d'état civil s'éclaircissent, les enfants reconnaissent leurs parents dans leurs victimes, et les frères leurs sœurs dans des jeunes filles qu'ils ont poussées à la perte. Ces cruelles surprises paraissent artificielles à l'excès. Mais la mythologie et la tragédie grecque faisaient grand cas de ces « reconnaissances » souvent fatales et tardives ; que l'on songe à *Œdipe*, la tragédie des erreurs.

Soulié incorpore à son plan toutes les formes antérieures de l'art narratif : le récit intercalé dans un autre, tels les hors-d'œuvre de *Gil Blas* ; les lettres qu'échangent les personnages, survivances du roman épistolaire de Richardson et de Rousseau, dans *Les Confessions* ; tantôt, il recherche la vérité familiale et triviale prise sur le vif, comme dans la scène des domestiques et du médecin moliéresque au chevet de Luizzi malade, tantôt il fait apparaître les choses à travers le cauchemar d'un halluciné. Nous retrouverons ce kaléidoscope de procédés dans les romans polymorphes de Dostoïevsky, à cette différence près que ce ne sont pas une trame factice, l'arbitraire pur qui ordonnent et organisent ce chaos, mais une idéologie passionnée, un problème métaphysique posé et résolu. Nous savons déjà que ce problème reste presque toujours le même. C'est celui du mal dérivé de celui de l'existence de Dieu et de l'âme immortelle. Le génie du mal y est vaincu *in extremis* par l'amour divin et la charité chrétienne.

Ce cumul de vues idéales et de l'aventure poignante, Dostoïevsky l'admirait chez Eugène Sue dont il est saturé presque au

même point que de Dickens, de Gogol ou de Balzac. Il a été dit qu'il considérait une affabulation prenante comme une précieuse et intrinsèque vertu du romancier.

« Composer avec talent, dira l'homme mûr et l'illustre écrivain, c'est savoir soutenir l'intérêt. Quel que soit un livre et quoiqu'il traite, le meilleur livre est le livre intéressant. » Jamais il ne reniera Dumas père, toujours il usera, et sans le moindre scrupule littéraire, du ressort qui fait rebondir l'intérêt ; le coup de théâtre imprévu, la curiosité graduellement éveillée et tenue en suspens. Un de mes jeunes collègues russes a pu consacrer toute une étude au mot « vdroug », ce qui veut dire « subitement » chez Dostoïevsky. Le romancier excelle à réunir à un moment donné sur les mêmes lieux tous les personnages de son récit en séance plénière.

Or, ce procédé est à la base du *Juif errant*, ce roman-Léviathan de Sue que le cinéma vient de ressusciter. Nous avons parlé de la composition en ligne droite, déroulement successif d'épisodes. *Le Juif errant*, dont le style est diffus et les idées sont caduques, est cependant un modèle de ce que nous dénommerions la composition concentrique, ou mieux encore centripète. On se rappelle qu'il s'agit d'un héritage fabuleux guetté par une société secrète et dont tous les titulaires égaillés dans le monde entier doivent se retrouver à Paris à une date fixe ; tous les héritiers s'avancent donc de la périphérie vers le centre par un rayon différent. Tous sont interceptés à mi-chemin par les agents de Rodin, le vilain, partis du centre vers la périphérie. De ces actions et réactions parallèles et combinées, des obstacles accumulés et évités qui, à la fois corsent le drame et ralentissent l'accomplissement du destin, se dégage un intérêt qui fascina Dostoïevsky, au même point que la foule des lecteurs candides. Cette lutte engagée simultanément sur plusieurs points isolés est dirigée et dominée par le duel à outrance de deux principes moraux, le mal incarné par les Rodin, les d'Ayrigny, suppôts de Loyola, et le bien singulièrement personnifié par Asahvérus, le juif errant de l'Apocryphe, mû par un dévouement expiatoire. Comme le fera Dostoïevsky, Eugène Sue superpose le plan mystique au plan réel, le mythe à l'anecdote.

Le roman d'Eugène Sue n'était plus un pur jeu d'imagination, il affichait des tendances sociales et prenait parti pour les opprimés contre les oppresseurs. Le jeune Dostoïevsky admira en toute confiance l'utopiste en quête de la justice ; et par un détour de sa pensée, l'orthodoxe croyant rejoignit le romancier athée. Il partagea sa haine du catholicisme et garda toujours une

notion romanesque et satanique du jésuite ; les velléités anti-cléricales d'un Sue se retrouvent, peut-être, à la base de la *Légende du grand inquisiteur*, réquisitoire grandiose contre l'Eglise d'Occident.

Mais l'œuvre d'Eugène Sue, qui influença d'une façon non moins effective que *Les Misérables* de Victor Hugo la création de ce monde imaginaire, où se meuvent les personnages de Dostoïevsky, ce sont, certes, *Les Mystères de Paris*. Ce roman célèbre est une démonstration méthodique de l'inégalité sociale ; il est établi sur l'antithèse du luxe et de la misère, du palais et de la mesure, du vice doré et de la misère noble. Le prince Rodolphe, que le sujet met aux prises avec une coalition hostile que domine le sinistre notaire Ferrand, hypocrite luxurieux, le prince Rodolphe qui se dévoue au salut de l'humanité souffrante finit par retrouver sa fille disparue en la personne de la Goualeuse, la sœur d'élection de Sonia Marmeladoff, fille soumise au grand cœur. Le problème du crime qui hantera Dostoïevsky est résolu par Sue qui en rend responsable l'inégalité sociale. Ce n'est plus l'apothéose romantique et byronienne du crime qui prévaut, mais la thèse de l'irresponsabilité du criminel. On constatera sans peine à quel point Dostoïevsky s'est pénétré de ce prototype. *Abaisés et offensés*, avec cet enfant naturel perdu et retrouvé, *Crime et Châtiment*, la société secrète des *Possédés*, en montrent la trace, M. Grossmann va jusqu'à établir un répertoire de personnages de Dostoïevsky, dont la parenté avec Sue est évidente. Quoi qu'il en soit, cette « contamination », comme s'expriment les linguistes, de ces deux formes de la narration, le roman idéologique et édifiant d'une part, le roman d'aventure, d'autre part, en quoi réside l'originalité du genre dostoïevskien est préfigurée par l'amalgame de l'anecdote et de la propagande que représentent les romans d'Eugène Sue.

Un roman de Dostoïevsky, c'est une messe de Beethoven jouée au coin d'une rue par un accordéon fourbu (1).

(A suivre.)

(1) Nous avons prévu, dans notre précédente conférence, que la nomenclature des reflets balsaciens chez Balzac pourrait être étendue. Tout récemment un philosophe russe, le professeur Lapchine, signalait des analogies frappantes entre le mystère judiciaire de l'*Auberge rouge* et le procès de Mitia Karamazoff,

Les Voyageurs français dans l'Orient européen.

Conférences faites à la Sorbonne

Par M. N. IORGA,

*Correspondant de l'Institut,
Professeur à l'Université de Bucarest.*

VI

Voyageurs du XVII^e siècle (suite).

Autour de l'ambassade de Nointel qui réussit à amener les Turcs, battus par les Impériaux avec un concours français, à la confirmation des anciens privilèges et qui fit lui-même de grands voyages d'exploration au cours desquels il recueillit des inscriptions et fit exécuter, à Constantinople et à Athènes, de remarquables dessins, des toiles même, par les peintres de sa suite, Rhombant Faydherbe et Carrey (1), un nouveau groupement de voyageurs français se produit après 1673.

Disons d'abord que le grand voyageur en Perse, Chardin, dont l'œuvre a été publiée en 1687, appartient à la seconde moitié du xvii^e siècle, mais la plupart de son information qui commence en 1671 est, en ce qui concerne l'Empire Ottoman de faible importance, pour la partie européenne.

Les autres représentent, autour de l'ambassade de France, à partir de 1672, un peu ce que représentait au xvi^e siècle le groupe qui s'était formé autour de d'Aramon.

On a cette fois des voyageurs une information très vaste, d'une pénétration toute particulière, d'un certain prestige de style.

(1) Voy. Laborde, ouvr. cité, p. 10, n. 9, note 113, page 146, note 1, 165, note 2. Cf. Robert Vandal, *L'Odyssée d'un ambassadeur, Les Voyages du marquis de Nointel (1670-1680)*, Paris, 1900, p. 280 et suiv.

En première ligne, il faut mettre Antoine Galland, dont le séjour à Constantinople, de 1670 à 1673 (1), lui donna l'occasion de présenter le monde ottoman sous tous ses aspects.

A côté de ce secrétaire érudit, un orientaliste célèbre par sa traduction des *Mille et une nuits*, il y en a un autre, dont l'œuvre est très étendue, mais qui ne touche pas, dans une partie de cette vaste enquête orientale, à la Turquie d'Europe: il s'agit de d'Arvieux, l'organisateur des festivités pour la réception de Soliman-Aga, l'ambassadeur en France de Mohammed IV et le modèle du *mamamouchi* de Molière (2).

D'Arvieux, marchand, a été chargé de plusieurs missions par le roi de France. Car tous ces nouveaux voyageurs tournent autour de la France officielle, autour de la royauté; ils présentent leurs rapports à Louvois ou à Colbert, ils les dédient au roi, et si, dans tout ce qu'ils disent, on voit le souci de donner des choses nouvelles, en même temps il y a celui de faire plaisir à cette royauté qui les incite, qui les protège et dont ils attendent des faveurs pour leur dépense de temps et pour le risque qu'ils ont encouru.

On trouvera dans d'Arvieux, qui connaissait déjà Damas en 1662 (3), une bonne description d'Andrinople et de Constantinople et, ensuite, l'aspect de l'armée turque pendant la guerre contre la Pologne, avec une vision du Sultan Mohammed à trente-huit ans, surgissant au milieu de ses janissaires, de ses spahis, de sa Cour nombreuse et variée, avec « ses yeux tannés, très gros et presque sortans de la tête », avec sa « barbe claire et par bouquet », et le portrait de l'homme d'Etat de cette époque, Ahmed Keupruli, tout aussi grand politique que son père, mais ayant ce que son père n'avait pas, une compréhension de la politesse, des besoins de la civilisation: « Il parloit », dit d'Arvieux, « peu et d'un ton assez bas. Il étoit sérieux comme il convient à un Grand Vizir, mais d'une manière assurée, quoique douce ».

Le secrétaire de Nointel, Delacroix, différent, comme on l'a montré, d'un homonyme, fils de l'interprète royal qui faisait des vers en l'honneur de Thévenot, a été d'une fécon-

(1) Ed. Schéfer, dans les publications de la Société de géographie de Paris, M. Omont signale dans son grand ouvrage sur les *Missions archéologiques françaises en Orient*, un nouveau voyage, à caractère scientifique officiel, en 1679, p. 207 et suiv. (avec Guilleragues, Nau, auteur d'un voyage, et le Père Besmier).

(2) Voy. le chapitre vivant que lui consacre Vandal, dans l'ouvrage cité.

(3) Il y a vu le Vizir Ahmed; IV, p. 563.

dité littéraire inépuisable. Cet homme, qui fut accusé plus tard d'infidélité envers l'ambassadeur et même de lui avoir pris des mémoires inédits (1), a mis par écrit, dans son journal assez étendu, ses pérégrinations à travers les Balkans, la Dobrogea et la Moldavie, à la suite de l'armée impériale partie contre les Polonais (2). Il s'est occupé de l'état de l'Eglise grecque et autres et de leurs cérémonies dans une brochure pleine de détails exacts (3). Il a rédigé un rapport sur l'« estat de la marine othomane » (4). Et, enfin, on a de lui des *Mémoires* imprimés (5).

Se targuant des dix ans passés à l'ambassade, ce qui lui permet de regarder de haut les voyageurs qui fondent leur récit sur des témoignages étrangers, il veut montrer par son exposé que Louis XIV peut « réprimer l'orgueil othoman », comme « fils aîné de l'Eglise et protecteur du christianisme dans l'Orient » : « l'Archipel est ouvert..., toute la côte de Syrie n'est pas mieux deffendue », le courant seul défend les détroits. « Je desire seulement détromper ceux qui ont conçu des idées de l'Empire Othoman plus grandes qu'il ne faut, en leur faisant connoistre qu'il est beaucoup déchû », de sorte que dans bref il faudra que les Turcs « implorent la clémence » du roi et « luy demandent son amitié ».

Suivant les traces de l'ambassade de son maître, l'ancien secrétaire parlera des îles de l'Archipel, avec leurs festivités latines. Il exposera la façon dont Ncintel a été accueilli à Constantinople et dont il a fait, au début de l'année 1671, son entrée dans l'ancienne capitale d'Andrinople, où l'attend le vieux Mohammed Keupruli, rouge de visage, marqué de la petite vérole, la figure féroce ombragée d'une barbe noire, puis l'audience au Sultan errant, la marche de l'armée ottomane, qui ne peut pas rivaliser de luxe et de splendeur avec celle du roi, les négociations pour le nouveau traité. Toute une partie est consacrée à l'analyse de la société turque, qu'il juge de la façon qui sera présentée un peu plus loin.

(1) Laborde, ouvr. cité, I, pp. 169, note, 173, note, pp. 173-175, note : « fort gueux et misérable... Mémoires qu'il avoit dérobé à son maistre ».

(2) Il se conserve aujourd'hui dans la collection Philipp de la Bibliothèque de Berlin ; les extraits dans nos *Actes et fragments*, II.

(3) *Etat présent des nations et eglises grecque, arménienne et maronite en Turquie*, Paris, 1715 (données d'environ 1673 ; familles nobles grecques, p. 7).

(4) Cf. le ms. 4.438 et le ms. 10.528 de la Bibliothèque Nationale de Paris (« Mémoires du sieur de la Croix..., contenant l'estat présent de l'église grecque et les révolutions du royaume de Tunis »). Cf. nos *Actes et fragments*, I-II.

(5) Mss. 681, 682, 6.101 de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris (5). *Mémoires du sieur de la Croix, cy-devant secrétaire de l'ambassade de Constantinople; contenant diverses relations tres curieuses de l'Empire Othoman*, 2 vol. Paris, 1684

Et n'oublions pas, pour la même époque, qui diffère assez de la précédente, ce « Miroir de l'Empire ottoman ou l'état présent de la cour et de la milice de (*sic*) Grand Seigneur », qui a été publié à Paris en 1678 (1). C'est un livre imprimé, mais, cependant, on peut le considérer comme absolument inédit, car personne n'a recouru à ces deux petits volumes qui dépassent de beaucoup toute la littérature contemporaine concernant l'Orient.

On y trouve l'expérience de quelqu'un qui a passé des années dans le milieu musulman ; il cache son nom, de sorte que je crois qu'il s'agit d'un renégat qui ne voudrait pas indiquer la situation malheureuse et humiliante dans laquelle il a passé. Mais, lorsqu'il dit qu'il a été, « pendant cinq ans et demy, esclave des volontez » du Sultan, lorsqu'il se montre ayant le privilège d'apporter du vin, lorsqu'il se présente comme malade du froid qu'il a senti lorsqu'il a passé la « Toundschaps près d'Andrinople, d'après l'ordre du même, lorsqu'il mentionne son lévrier que ledit Sultan lui avait demandé, lorsqu'il dit même qu'il « eut l'honneur, en 1674, de recevoir un présent de la main du Sultan », on peut se rendre compte combien était rare l'information de ce commensal du maître (2).

Sans aucune attache avec ce monde diplomatique, un anonyme qui est Grelot décrit d'une large façon magistrale la société turque avant 1680, quand parut à Paris la *Relation nouvelle d'un voyage à Constantinople*, dédiée elle aussi au roi, avec une pointe contre ceux qui ne rapportent de l'Orient, comme Tavernier, que « des perles et des diamants ». S'il a recueilli de ses pérégrinations des dessins, dont il parle dans sa préface, il en a ramené surtout les impressions d'un homme qui, sous l'habit des Turcs, a traversé une grande partie de leur Empire, « feignant estre du pays et d'avoir esté en France à la suite de Mustapha-Aga, qui en estoit de retour il y avoit près d'un an ». Il n'exagère pas les splendeurs de Constantinople, où il a vécu en indigène, prenant son café dans des « flingeans », et affirme que les jardins du Sérail ne valent pas « celui des Thuilleries, de Versailles, de Fontainebleau, ou mesme des jardins de plusieurs particuliers de France », que les palais n'ont rien « de semblable au Louvre ou à l'Escurial ». Il ne prétend pas avoir vu le Sérail, car il lui « auroit coûté ce qu'il estimoit beaucoup davantage

(1) La seconde édition corrigée par un Français, la première ayant paru, comme le révèle la préface, « dans un país étranger ».

(2) 1, pp. 181, 192, 197, 198, 212.

que tout l'Empire du Grand Seigneur », ainsi qu'il l'a dit en guise de plaisanterie à Louis XIV lui-même pour expliquer ensuite à la reine qu'il s'agit de la « religion chrétienne que l'on fait abjurer à ceux qui entrent en cet endroit du Serrail », ajoutant néanmoins qu'il y aurait eu aussi « le dommage irréparable qu'une precaution aussi cruelle qu'infame leur fait souffrir auparavant ». Mais la Sublime Porte, qui est visible, « n'a rien de magnifique et elle ressemble plutôt aux portes de quelques monasteres anciens et éloignez des villes ou à celles de quelque métairie ». Un pourboire discrètement glissé lui permet de voir Sainte-Sophie et même d'y prendre des esquisses, tout en se nourrissant de saucisson de Boulogne et en l'arrosant de vin. Il a connu aussi les îles, avec leurs églises grecques où pendant l'office le prêtre traite ses bruyantes ouailles de « maudits » et de « gibier de potence », en les invitant à se taire (les imprécations sont en grec), avec leurs danses, leurs chansons populaires, avec les rondes des enfants, les exorcismes contre puces et punaises. Il est allé avec un Vaillant, un Bellocier de Saint-Sauveur et deux autres Français à Brousse et il préparait un nouveau voyage d'Orient. On pourra apprécier sa liberté d'esprit par les jugements qu'il porte sur ce monde étranger dont il connaît les langues.

Le récit est plus sec dans le récit de l'ambassade de Guilleragues et de Girardin, dont le voyage a été publié dans *Le Mercure* d'août 1687 (1). On y assiste à la conclusion des capitulations nouvelles entre les mains du premier de ces ministres et au départ, en 1685, de l'autre. Des renseignements tirés sont des mémoires d'« un homme d'esprit qui par curiosité fit le voyage de Constantinople avec feu Mr. de Guilleragues » et y « a demeuré pendant trois années », donc 1680 (2).

Si le Jésuite d'Avril, cherchant le chemin de la Chine (3), parti en 1685, a vu Chypre, Alep, Diarbekr, Etschmiazin, résidence du patriarche arménien, la Géorgie et la Tatarie, Astrakhan

(1) Pp. 286, 292. *Voy. Ambassades de M. le comte de Guilleragues et de M. de Girardin auprès du Grand Seigneur*, Paris, 1687.

(2) *Voyages en divers Etats d'Europe et d'Asie, entrepris pour découvrir un nouveau chemin à la Chine*, Paris, 1692.

(3) Le jésuite Villote, auteur des *Voyages d'un missionnaire de la Compagnie de Jésus en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie* (Paris, 1730), qui n'a passé que trois semaines à Constantinople, mais qui dès le début admire la langue turque, « douce, énergique et plus facile à apprendre qu'aucune autre de nos langues d'Europe » (pp. 17-18), paraît appartenir à cette époque, car il présente les vaisseaux anglais et hollandais fêtant à Constantinople la naissance du fils de Jacques II (p. 19).

et Moscou, il n'a traversé, avec le P. Beauvillier, des provinces européennes, que la Moldavie, qu'il qualifie d'« une des plus belles et des plus agréables provinces de l'empire », malgré l'effroi des paysans cachés dans des taudis souterrains, et il est émerveillé de s'entendre traiter par le prince moldave inculte qui est Constantin Cantemir comme « deux sujets et deux mathématiciens du plus grand monarque de l'univers ». Il est délivré par Girardin de l'arrestation dans le camp du séraskier « sçavoit un peu de géométrie et d'astronomie », il passe par les embouchures du Danube avec le vaisseau qui porte la femme de l'ambassadeur.

Enfin Du Mont, auteur des *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie* (2 vol., La Haye, 1699) a assisté à l'audience du nouvel ambassadeur Châteauneuf. Il a vu l'entrée solennelle du Sultan. Il a fait le parcours des îles. Son exposition est plus riche en détails historiques modernes qu'en souvenirs de l'antiquité (1).

Tous ces voyageurs constatent que l'Empire conservait encore les plus essentielles de ses anciennes vertus.

Dans Galland, on voit les villages grecs vivant dans une parfaite autonomie, sous leurs prêtres, sous leurs anciens protecteurs ou kèhaïas, les « vecchiardi » d'Athènes, les représentants du Sultan, les sousbachis, se bornant à demander des grains, de l'argent et le prêtre ayant le « quillet de bled » annuel, la taxe sur « les confessions, les mariages et les signatures » (2). « Les hommes », dit-il ailleurs, parlant d'un village de la Turquie d'Europe, « estoient tous proprement habillés et les femmes surtout, qui avoient des vestes fourrées, des coiffures brodées, des ceintures enrichies d'argent et des vestes de satin, de sorte qu'il estoient aisé de juger que les habitants du village estoient assés commodément (3) ».

Donc, il n'y a guère le village appauvri, le village persécuté, cette pauvre vie chrétienne toujours à la disposition de n'importe quel agent du pouvoir, qu'on s'imagine trop facilement.

Dans les îles surtout, la prospérité des Grecs continue. D. C. « la constate à Chios, à Samos, qui a aussi ses belles femmes (4). » Seulement les hommes paraissent, à Constantinople, « glorieux,

(1) Le volume II est celui qui regarde ces régions.

(2) P. 105.

(3) I, p. 174.

(4) P. 108.

paillards et ils abhorrent le travail au-dessus de tous les hommes, les femmes, « assez enjouées avec leurs amans » n'ayant pas « la propreté des Turques (1) ». Delacroix décrit les sujets orthodoxes du Sultan à Péra ne nourrissant leurs gens « que d'un peu de pain mal cuit, de ris, de lait aigre, d'oignons, d'ail et très rarement de viande », alors que leurs femmes babillardes envahissent les églises comme « un bureau d'adresse où se distribuèrent tous les dimanches les nouvelles de ce qui s'est passé pendant la semaine chez les unes et les autres (2) ». On voyait même du côté de la Bulgarie de beaux costumes anciens, des chemises « brodées à l'entour des fentes de fil de diverses couleurs » (3).

La société militaire ottomane conservait l'ordre admirable que Galland constate et qu'un autre des voyageurs de cette époque, Delacroix, conteste uniquement pour faire mieux valoir la richesse et la splendeur de la force militaire française à cette époque et de la Cour de Louis XIV. « Ils estoient », dit Galland (les janissaires), « assés proches l'un de l'autre, dans un très grand silence et dans une modestie qu'on auroit peine à rencontrer parmi la soldatesque de Sa Majesté. »

Sa Majesté, ce n'est pas, bien entendu, Louis XIV, mais encore le Sultan. La discipline, la soumission à l'égard du Sultan se conservent encore, et c'est ce qui a contribué à rendre capable de défense cette société ottomane, menacée par tant d'ennemis.

Ailleurs, le même Galland décrit ainsi le cortège impérial : « Je n'avois rien veu qui approchât de la beauté, de l'éclat et de l'apparence surprenante de la sortie hors d'Andrinople que Sa Hautesse fit en ce jour pour se mettre en campagne. Toutes les descriptions d'entrées, de triomphes, de tournois, de carouzels, de macareades et des jeux faits à plaisir que jemesouviens avoir leues dans les romans n'ont rien qui doive les faire entrer en comparaison avec la pompe de celle effective que je considéray exactement avec tous les estrangers chrestiens qui s'y trouvèrent... J'ay de la peine à croire que dans aucune

(1) Pp. 313-314, La Boullaye-le-Gouz, p. 394.

(2) D. C., ouvr. cité, pp. 73-74.

(3) « Quant à la personne du Grand Seigneur, il faut convenir que des émeraudes, des rubis, des diamans sales et le pierotage dont les queues de ses boutons sont garnies ne répondent point à l'ornement que pourroit avoir un si grand empereur. Ajoutez... qu'il n'a point de gardes, ny de cavalerie qui le suive et que toute sa Cour consiste en six personnes qui ont chacun douze ou quinze valets plus ou moins » ; I, p. 107. Il parle ailleurs des « revendeurs, chinquelliers, merciers, tailleurs, troupe risible... », Louvre ambulante », pp. 271, 293.

Cour de l'Europe, si on excepte celle de France, on puisse rien entreprendre de plus beau. Il n'y a point d'éloquence assés forte ni d'arrangement de paroles assés bien ordonné qui la puisse faire concevoir à l'esprit humain... Il faut l'avoir veu soy-mesme pour le pouvoir comprendre (1). »

L'ancienne vertu de tolérance se conserve intacte et les porteurs de chapeau sont acceptés comme des étrangers auxquels on témoigne toute la « condescendance souhaitée » (2). « Bien souvent, dit Grelot, dans les caravanes c'estoit à qui me feroit le present de quelques fruits, de quelques tassées de café ou de sorbet, et je me souviens mesme de n'avoir jamais guère mieux passé le tems que durant les quinze jours de caravane que je mis au voyage depuis Alep jusqu'à Dierbeker. (3). » On chante en turc, en arabe ; on rit sans malice lorsque le voyageur, prié, entonne une chanson française (4). La « netteté » se conserve aussi : « On ne voit point dans l'Orient ce qui arrive et qui se souffre dans toutes nos villes, sçavoir les dehors des temples infectez de l'urine et des autres excremens de ceux qui ne devoient s'en approcher qu'avec crainte et respect (5). » On mange peu et l'« épargne qu'ils font sur leur bouche enrichit les familles ». La religiosité ancienne se maintient : « Il seroit à souhaiter », écrit le même voyageur, « que tous les chrétiens qui manquent de respect pour les temples et qui n'ont aucune attention aux prieres qu'ils y font püssent quelquefois observer de quelle maniere les Turcs s'acquittent de l'étroite obligation que tous les hommes ont de prier Dieu avec beaucoup d'humilité et d'attention (6). »

Un noble français, vivant dans la suite de l'ambassadeur d'Angleterre, trouve en 1687 que les Turcs, « généralement, sont bons, droits, affables, inviolables dans leur parole, intéressez veritablement, mais non assez pour mériter le nom d'avares, dont on les qualifie ordinairement ». Il constate qu'« ils se rendent exactement les uns aux autres ce qu'ils se doivent ». Et, ailleurs : « Ils ne sçavent ce que c'est que des dez, des cartes, de jouer pour de l'argent, etc..., jeux qui gâtent, disent-ils, l'ami-

(1) P. 123.

(2) P. 144.

(3) P. 225.

(4) *Ibid.*, p. 225-226.

(5) *Ibid.*, p. 241-242 (avec des détails curieux sur les précautions d'hygiène des Turcs).

(6) P. 253.

tié ou la société. Les jeux de coquille ou d'une espèce d'échecs sont leurs innocents passe-temps (1). »

Il est vrai cependant que, depuis longtemps déjà, comme nous l'avons déjà signalé, la défense de cet énorme Empire est considérée, malgré les succès de la guerre de Crète, comme insuffisante. Dès la moitié du siècle, D. C. constate que la paix est tellement goûtée qu'on ne veut plus aller aux armées. Dans telle expédition de Pologne « il sembloit que l'on y trainast les capitaines et les soldats, tant ils y alloient contre leur volonté. Quelques-uns des plus grands d'entre eux offroient de l'argent pour en estre exempts, les autres faisoient voir qu'ils rendroient plus de service demeurant dans le païs que s'ils alloient à l'armée ». Les janissaires sont devenus des rebelles qu'il a fallu massacrer (2). En Chypre, on promène les troupes, on leur fait faire du bruit pour cacher le défaut des hommes (3). A Constantinople même, en 1619, des Français, des marchands durent collaborer à défendre la capitale contre les pirates cosaques. Et cet écrivain croit qu'après une victoire aux frontières on pourrait marcher à la tête d'un soulèvement des chrétiens jusqu'aux murs délabrés de Constantinople (4).

Aussi l'idée de la croisade, sous les auspices de laquelle le siècle avait commencé en France, est-elle très vivace dans les premières années de la majorité de Louis XIV. Il y a eu, sans doute, vers 1660, pendant le siège de Crète, et plus tard même, lorsque les vaisseaux français ont paru devant les Détroits, à l'époque où les Turcs n'étaient guère aimables à l'égard de certains ambassadeurs français un courant de croisade, qui était lui-même en relation avec l'idée qu'a eue, au commencement du siècle, le duc de Nevers de ressusciter pour lui l'Empire byzantin (5), et en même temps avec la participation très fréquente et enthousiaste des cadets de familles de France à ces entreprises de piraterie dans la mer Méditerranée, qui avaient un caractère officiel, puisque c'était le grand-duc de Toscane et les chevaliers de Malte qui les organisaient. On peut faire une longue liste de chevaliers français, descendant d'assez grandes lignées de province, qui s'inscrivaient parmi les croisés pirates

(1) Le Mottraye, *Voyages* (voy. plus loin), p. 92-93, 228, 259-260.

(2) P. 253-254.

(3) *Loc. cit.*, p. 340.

(4) *Ibid.*, p. 199-200.

(5) Cf. *Les Mémoires de M. le duc de Nevers, prince de Mantoue, pair de France, enrichis de plusieurs pièces du temps*, Paris, 1665, 2 vol.

et certains d'entre eux, plus tard, se sont fait porter sur les registres de la marine officielle française.

Dans les notes ajoutées à l'édition définitive du voyage de Choiseul-Gouffier, dont il sera question, dans la suite, il est fait mention d'un travail qui se conserve à la Bibliothèque nationale et dont le titre dira combien les préoccupations de croisade étaient sérieuses pour les ministres de Louis XIV, même à une époque assez éloignée : « Etat des places que les princes mahométans possèdent sur les costes de la Mer Méditerranée, et dont les plans ont été levez par ordre du Roy à la faveur de la visite des eschelles du Levant, que Sa Majesté a fait faire les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres (1). » Il est dû vraisemblablement à la mission officielle d'Otières et de Plantier, à un moment où des Couches envoyait son *Voyage au Levant* (1686), avec des notes sur les Détroits (2).

Le siècle finissait donc par des croisades en l'air, mais sur la terre il y avait un commerce rémunérateur qui les empêchait de se déclencher.

(A suivre.)

(1) Laborde, ouvr. cité, p. 58, note, et 59, note 1.

(2) IV, p. 33 et suiv. Le ms. porte la cote Suppl. français, n° 19.

Une thèse en Sorbonne.

Le 29 janvier dernier, notre collaborateur, M. Cargill Sprietsma, soutenait à la Sorbonne ses deux thèses de doctorat : « Louis Bertrand, dit Aloysius Bertrand (1807-1841). Une vie romantique », et « La Volupté et poésies diverses (1827-1840) de Louis Bertrand » (Poésies et documents inédits, avec introduction et notes). Le jury était composé, pour la thèse principale, de MM. Baldensperger, président ; Strowski, rapporteur ; Le Breton, Mornet et Hazard ; pour la thèse complémentaire, de MM. Baldensperger, président ; Estève, rapporteur ; Mornet et Hazard. La discussion fut toujours empreinte de la plus grande courtoisie ; et le jury reçut M. Sprietsma avec les éloges les plus mérités.

Par sa thèse principale, M. Sprietsma nous introduit dans la vie si curieuse et parfois si passionnante de Louis Bertrand. Grâce à lui, il devient maintenant possible de suivre, de l'enfance à la mort, « le grand et maigre jeune homme, au teint jaune et brun, aux petits yeux noirs et vifs, à la physionomie narquoise et fine sans doute, un peu chafouine peut-être, au long rire silencieux, » qui avait tant frappé Sainte-Beuve.

L'étonnante destinée de Louis Bertrand attire, retient et émeut.

Toujours, à Dijon ou à Paris, à la rédaction du *Provincial* ou du *Patriote*, dans le salon de Nodier ou à l'hôpital, autour du poète, sinon le mystère du moins une étrange atmosphère. C'est cette atmosphère que M. Sprietsma devait percer pour retrouver Louis Bertrand. Difficile entreprise qui demandait beaucoup de travail, beaucoup de science, et par-dessus tout beaucoup d'amour. M. Sprietsma possédait toutes ces qualités ; elles lui ont permis de réussir.

Ne s'appuyant que sur des documents, et sur des documents soigneusement critiqués, M. Sprietsma ne s'est point contenté de dresser une sèche chronologie, il a rendu aux faits et aux choses leur véritable physionomie, arrivant ainsi à expliquer le caractère de Bertrand, à apporter sur la nature de ses amitiés

et sur sa vie amoureuse d'intéressantes précisions, et surtout à donner de la mort du poète un récit des plus émouvants.

Toute une partie de l'ouvrage de M. Sprietsma est consacrée à l'étude du milieu dans lequel vécut Bertrand, des influences subies par lui, et de la détermination de sa propre influence sur ses contemporains. Le principe de cet ordre de recherches étant admis, le sujet primitif s'élargissait singulièrement. A chaque instant, de nouvelles questions, de nouveaux problèmes qui tous se résumaient dans celui-ci : « Le rôle de la Province dans le mouvement romantique ».

Quoique fort longtemps négligée, la question est d'importance. En limitant au seul Paris l'étude du mouvement romantique, les historiens de la littérature ont méconnu ou faussé le sens et la portée de certains faits et de certaines idées. Leurs erreurs ou leurs insuffisances sont visibles non seulement dans leurs travaux sur le développement de ce mouvement, mais aussi dans ceux qui ont pour objet l'étude des causes ou des origines de ce mouvement. Ceci ne va point sans controverse, l'idée est trop neuve encore pour certains, ses conséquences trop importantes. Des chapitres entiers de l'histoire du Romantisme à refaire ! Quelle peine pour les indolents dont « le siège est fait », mais quelle véritable et profonde joie pour les fidèles du romantisme !

Au cours de ses recherches, M. Sprietsma a vu cette question. Comme il l'indique lui-même, « il n'est pas nécessaire de dire qu'il ne l'a pas résolue ». Cela dépassait le cadre de son travail. Il s'est contenté d'aborder l'étude du romantisme à Dijon, obéissant au seul souci de rendre plus complète son étude de Bertrand, et de venir grossir le nombre de ceux qui se sont donnés pour tâche de faciliter l'étude « de la contribution de la province au mouvement intellectuel du commencement du dix-neuvième siècle ».

Pour M. Sprietsma cette partie de son ouvrage n'est point définitive, elle n'est qu'un premier essai, qu'une œuvre de préparation et de classement. Sur des sujets aussi nouveaux — étude de Bertrand, romantisme en province — il est encore impossible de faire œuvre définitive. L'essayer serait aller à un échec. Il faut d'abord rechercher et réunir les éléments nécessaires, les classer et les apprécier. En un mot, avant de résoudre un problème, il faut en poser clairement les données. Telle a été, semble-t-il, la préoccupation constante de M. Sprietsma dans ses travaux. C'est par scrupule qu'il a écrit une biographie de Bertrand, car « quoique la tentation fût grande de rechercher dans les œuvres des Parnas-

siens, des symbolistes et de nos contemporains l'influence de *Gaspard de la Nuit*, il a cru, dit-il, que l'étude de Bertrand devait commencer par une connaissance aussi complète que possible de sa vie ».

*
* *

Même souci et même intention dans le choix de la seconde thèse. Il est bien certain que si M. Sprietsma n'avait publié les poèmes de Louis Bertrand que pour eux-mêmes, le travail qu'il a fourni et l'érudition dont il a fait preuve auraient été un peu vains. Mais ce qui fait l'intérêt de cette publication et la justifie, c'est la nécessité qu'il y a de connaître ces poèmes pour pouvoir véritablement et valablement étudier *Gaspard de la Nuit*.

Ainsi ces deux thèses si éloignées, si indépendantes l'une de l'autre, qu'elles puissent d'abord paraître, se complètent, s'épaulent, ont le même objet : permettre une étude littéraire plus complète d'Aloysius Bertrand et son fantastique et diabolique *Gaspard de la Nuit*.

*
* *

Par l'intérêt du sujet, le nombre et l'importance des questions soulevées, ces ouvrages ont leur place marquée dans la bibliothèque de tout homme cultivé. Il faut espérer que nous ne tarderons pas à pouvoir placer à côté d'eux l'étude, évoquée tout à l'heure, que M. Sprietsma nous a implicitement promise, qu'il nous doit, et que nous attendons de lui.

Jean BRUNEL.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

Un grand romancier au XII^e siècle :
Crestien de Troies, sa vie et son œuvre,

Par M. Gustave COHEN,
Maitre de Conférences à la Sorbonne.

X

Un anti-Tristan : *Cligès*.

Une fois de plus, ce roman de Crestien s'affirmant nettement par la voix de Félice, comme un anti-Tristan, la portée et la thèse de l'œuvre se précisent, mais, je le répète, il faut se garder de croire qu'elle en devienne plus morale. Ce que la jeune femme a trouvé est ceci, inspiré sans doute par le conte de la Matrone d'Éphèse : elle simulera d'abord la maladie, et ensuite la mort. Lui pourvoira à sa sépulture, qui sera faite de telle sorte qu'elle n'y étouffe point et qu'il l'en puisse tirer de nuit. Alors, mais alors seulement, la pseudo-morte, ressuscitant, sera à lui, à qui seule elle s'octroie et donne (1) :

Ne quier d'autre home estre servie.
Mes sire et mes serjanz seroiz,
Buen m'iert quanque vos me feroiz.
Ne ja meis ne serai d'anpire
Dame, se vos n'an estes sire.

D'autre homme ne veux être servie.
Mon seigneur et mon serviteur serez,
tout me sera bien que vous me ferez
et jamais ne serai d'empire
reine, si vous n'en êtes le roi.

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 219, vv. 5350-5360.

Uns povres leus obscurs et sales,
 M'iert plus clers que totes cez sales,
 Quant vos seroiz ansamble o moi.
 Se je vos ai et je vos voi,
 Dame serai de toz les biens,
 Et toz li mondes sera miens.

Un pauvre lieu, obscur et sale,
 me sera plus clair que toutes ces salles,
 quand vous serez avec moi.
 Si je vous ai et je vous vois,
 maîtresse serai de tous biens,
 et le monde entier sera mien.

Par bonheur Cligès connaît dans la ville un ouvrier, habile en tout métier, un serf nommé Jehan. Il le fait venir et lui promet de l'affranchir, s'il lui bâtit un tombeau conforme à ses désirs. Or ce Jehan a précisément construit hors des murs une tour merveilleuse aux étages peints à fresques avec des chambres souterraines, auxquelles ne manquent même pas la salle de bain avec conduites d'eau chaude convenant aux dames. La porte est si bien dissimulée dans le mur que personne ne saurait l'y découvrir. Sur ces entrefaites, Fénice s'est mise au lit, se privant de nourriture et se plaignant de mille douleurs. Déjà les médecins, mandés auprès d'elle, l'ont condamnée, lorsque Thessala faisant jouer, une fois de plus, ses artifices, aggrave la situation en lui donnant une potion qui soudain rend le visage pâle et blanc, le corps raide et immobile, en tout pareil à ceux d'une morte. Interviennent trois « physiciens » de Salerne (dont l'École de Médecine était la plus célèbre au XII^e siècle) qui, entendant les plaintes faites autour de cette fin inattendue, se dirigent vers le Palais. L'un d'eux s'approche de la bière et, mettant la main sur la poitrine de la reine, sent le cœur qui bat encore. Il rassure l'empereur et lui promet de lui rendre son épouse, à condition qu'on la laisse seule en tête-à-tête avec les trois « mires ». Cela fait, ceux-ci la catéchisent, mais n'obtenant aucune réponse, ils la tirent du cercueil, la battent à longues lanières, jusqu'au sang, sans en pouvoir d'ailleurs tirer ni une plainte ni un soupir. Avec une science de tortionnaires, pour démasquer l'imposture, ils lui versent alors dans les paumes des mains du plomb fondu, qui les traverse. Ils s'apprêtaient à la jeter tout entière dans les flammes pour la faire parler, lorsque des dames de la ville, avec la curiosité qui appartient à leur sexe, ayant regardé par le trou de la serrure, aperçoivent le martyr de leur maîtresse, vont quérir des haches et enfoncent la porte. Thessala les suit, retire sa maîtresse nue du bûcher et la remet en son suaire de soie et dans sa bière ; tandis que ses compagnes se précipitent sur les médecins, leur brisent bras et jambes, côtes et côtés, puis jettent le reste par leur fenêtre (1) :

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 248, v. 6050.

Ainz miauz ne firent nules dames.

Jamais mieux ne firent nules dames.

La scène est du meilleur comique et montre que l'auteur n'excellait pas seulement dans les tableaux de passion. L'empereur, ayant perdu tout espoir de recouvrer son épouse, la fait ensevelir au cimetière, en un riche tombeau. Parmi les cris de douleur de l'empereur et des femmes auxquels Cligès fait chorus, Fénice y est ensevelie, mais, la nuit, trompant la surveillance de trente chevaliers endormis, il l'enlève et, aidé de Jehan qui referme la sépulture, il la porte dans les chambres souterraines de la tour. Ne la voyant pas remuer, l'amant commence à craindre que le charme n'ait été trop efficace, et se lamente. Mais le moment va bientôt sonner où le philtre aura cessé d'agir et, à la lamentation de Cligès, Fénice répond en un soupir (1) :

Amis, Amis ! je ne sui pas
Del tot morte, meis po an faut.

Ami, ami, je ne suis pas
tout à fait morte, mais peu s'en faut.

Jehan va chercher Thessala qui, par ses onguents, achève de la guérir au bout d'une quinzaine de jours, pendant lesquels Cligès ne cesse de la visiter, sous prétexte que dans ce lieu il élève un autour en mue. Un an et deux mois se passent ainsi dans les plus vives délices d'un amour enfin satisfait, comme si « deux ne faisaient qu'un », lorsque (2) :

Au renovelemant d'esté,
Quant flors et fueilles d'arbres issent,
Et cil oiselet s'esjoissent,
Qui font lor joie an lor latin,
Avint que Fenice un matin
Oï chanter le rossignol.
L'un braz au flanc et l'autre au col
La tenoit Cligès doucement,
Et ele lui tot ansemant,
Si li a dit : « Biaux amis chiers,
Grant bien me feïst uns vergiers,
Ou je me poïsse deduire.
Ne vi lune ne soloil luire,
Plus a de quinze mois antiens.
S'estre poïst, mout volantiers
M'an istroie la fors au jor,
Qu'ancelose sui en ceste tor.
Se ci pres avoit un vergier,
Ou je m'alasse esbanoier,
Mout me feroit grant bien sovant. »

Au renouveau de l'esté,
quand feuilles et fleurs sortent des arbres,
que s'éjouissent les oiselets
marquant leur joie en leur latin,
il arriva qu'un matin, Fénice
entendit chanter le rossignol.
Un bras à la taille, l'autre au cou,
la tenait doucement Cligès,
et elle lui pareillement.
Elle lui dit : « Cher doux ami,
grand bien me ferait un verger,
où je pusse prendre mes ébats.
Je ne vis lune ni soleil luire,
voilà plus de quinze mois entiers.
Si cela pouvait être, bien volontiers
j'irais dehors dans la lumière,
car je suis enfermée en cette tour.
S'il y avait près d'ici un verger,
où je m'alasse promener,
cela me ferait sûrement grand bien. »

Qu'à cela ne tienne. Le brave Jehan y a pourvu et ouvrant une porte secrète, fait, à plein bord, pénétrer le soleil (3) :

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 258, vv. 6268-6269.

(2) *Ibid.*, pp. 261-262, vv. 6350-6369.

(3) *Ibid.*, pp. 263-264, vv. 6400-6422.

Par l'uis est antree el vergier
 Qui mout li pleist et atalante.
 Ami le vergier ot une ante
 De flors chargiee et anfoillue...
 Einsî estoient li raim duit,
 Que vers terre pandoient tuit...
 Et desoz l'ante est li praius
 Mout delitables et mout biaux,
 Ne ja n'iert li solauz tant hâu
 A midi, quant il est plus chاوز,
 Que ja rais i puisse passer...
 Et li vergiers est clos antor
 De haut mur qui tient à la tor...

Par la porte elle est entrée au verger
 qui lui plaît et agréée beaucoup.
 Au milieu du verger est un arbre,
 de fleurs chargé et feuillu...
 dont les branches étaient ainsi conduites
 qu'elles pendaient toutes jusqu'à terre...
 Et dessous l'arbre était le pré
 si délicieux et si beau
 que jamais le soleil n'était assez haut,
 à midi, quand il est le plus chaud,
 pour qu'un rayon y pût passer...
 Le verger est tout autour clos
 d'un haut mur tenant à la tour...

Dans l'ombre, parmi les fleurs et les feuilles, Fénice peut embrasser son amant et rien ne manque à leur bonheur, quand un chevalier, nommé Bertrand, chassant aux environs de la tour et ayant lâché son épervier, le voit descendre dans le verger. Il escalade le mur et quelle n'est pas sa stupeur de voir, sous le grand arbre, Fénice et Cligès, endormis côte à côte, « nu à nu ». Au moment où il peut à peine en croire ses yeux, une poire se détache, tombe sur l'oreille de Fénice. Elle s'éveille, et voyant Bertrand s'écrie : « Ami, ami, nous sommes perdus. » Cligès saute sur son épée. Bertrand fuit, réescalade le mur, mais pas assez vite pour que le jeune amant ne lui coupe la jambe au-dessus du genou, ce qui ne l'empêche pas cependant de rejoindre ses gens, et d'aller conter à l'empereur la mésaventure. Menacé d'être pendu s'il ne révèle son secret, Jehan finit par avouer, mais, en même temps, s'enhardit à rappeler à l'empereur les engagements qu'il a pris envers Cligès, lui révélant devant tous le secret du philtre qui ne lui a donné à l'égard de son épouse que l'illusion de la possession. Le souverain se répand en terribles menaces contre l'audacieux et contre les amants, enfuis jusqu'à la cour du roi Arthur, auquel Cligès réclame, un peu tard vraiment, l'héritage ravi par son oncle. Le Roi de Bretagne va organiser une véritable croisade contre Constantinople, lorsque des messagers venus de là-bas, parmi lesquels Jehan; viennent annoncer la mort dudit oncle, crevé de dépit comme forcené. Cligès et Fénice désormais unis à la face du monde se hâtent de regagner leur royaume où les barons les reçoivent à grande joie et les couronnent ensemble (1) :

De s'amie a faite sa fame,
 Mais il l'apele amie et dame,
 Que por ce ne pert ele mie,
 Que il ne l'aint come s'amie,
 Et elle lui tot autresi,
 Con l'an doit feire son ami.
 Et chascun jor lor amors crut...

De sa maitresse il a fait sa femme,
 mais il l'appelle maitresse et dame,
 car à ceci elle ne perd rien,
 puisqu'il l'aime comme son amie
 et elle l'aime de son côté
 comme on doit faire son amant.
 Et chaque jour crut leur amour...

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, pp. 278-279, vv. 6753-6759.

Mais cette aventure rendit prudents les successeurs de Cligès, qui, craignant qu'il ne leur arrivât même aventure qu'à Ali, firent garder leur femme comme en prison (1) :

Plus por peur que por le hasle
Ne ja avuec li n'avra masle
Qui ne soit chastrez an enfance.
De çaus n'est erieme ne dotance,
Qu'amors les lit an son lien.
Ci fenist l'uevre de Crestiien.

Plus par peur que pour le hâle,
et avec elle il n'y aura mâle
qui ne soit châtré dès l'enfance.
Pour ceux-ci il n'est pas à craindre
qu'amour les tienne dans ses laes.
Ici finit l'œuvre de Crestiien.

Ainsi se termine par un dénouement heureux, peut-être même sur l'éclat de rire provoqué dans la Chambre des Dames par cette explication comique du harem, dont l'usage avait tant étonné les chevaliers à la croisade, ce long roman de 6784 vers, conservé dans huit manuscrits et deux fragments, ce qui en atteste le succès.

On serait tenté de dire qu'il se compose de deux parties entièrement indépendantes, la première consacrée aux amours d'Alexandre et de Soredamor, allant jusqu'au vers 2382, la seconde réservée aux amours de Cligès et de Fénice, et le critique d'accuser aussitôt un manque de composition évident, mais c'est là, partir d'une conception un peu trop moderne, je dirais volontiers XIX^e siècle, du roman, qui n'a participé que fort tard de la belle ordonnance imposée au théâtre par l'art classique du XVII^e siècle. Au roman a toujours été réservé l'épisode, et la double, triple ou quadruple intrigue lui est plus familière que l'unité d'action. Mais, sans même invoquer ces considérations générales, la volonté de faire un diptyque, dont les deux parties s'équilibrent et se complètent dans une certaine mesure, m'apparaît évidente. La première semble destinée à peindre un oaristys, un amour juvénile, à peine contrarié par la timidité de ceux que la destinée précipite l'un vers l'autre, et aboutissant au mariage. De cette union, accomplie sous le signe de l'amour, ne peut être engendrée qu'une créature vouée elle aussi à l'amour, Cligès, héros de la deuxième partie, à un amour, juvénile également, mais contrarié par des circonstances qui empêchent le mariage.

Crestiien semble donc avoir opposé ici et étudié deux générations successives, deux cas que la vie offrait également à son observation avisée et prêtant aux analyses psychologiques qui lui sont chères. Les avait-il vraiment trouvés (2) :

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, pp. 279-280, vv. 6779-6784.

(2) *Ibid.*, p. 1, vv. 20-23.

An un des livres de l'aumeire
 Mon seignor Saint Pere a Biauvez.
 De la fu li conte estreiz,
 Don cest romanz fist Crestien.

En un des livres des archives
 de Mon seigneur Saint Pierre à Beauvais.
 De là est extrait le conte
 dont Crestien fit ce roman.

Nous l'ignorons, et les conteurs ayant conservé, jusqu'à notre temps, l'habitude de nous garantir l'authenticité de leur récit en invoquant des manuscrits qui n'ont jamais existé que dans leur imagination, il ne faut pas trop faire fond sur cette affirmation. Mais les auteurs ayant toujours des sources et l'histoire littéraire n'étant, quant au fond, que celle d'un vaste plagiat, on aperçoit ici des modèles, encore qu'ils ne soient pas évidents au premier abord. Förster cite la XI^e histoire de *Marque de Rome* (1), mais, cette œuvre étant postérieure, il est un peu dangereux de l'invoquer. Au reste, les amants s'y abandonnent à l'adultère avant la feinte mort et c'est là une différence radicale. L'identité, par contre, de certains traits relatifs notamment à ce subterfuge, permet de supposer, à l'origine du *Cligès*, quelque *exemplum* latin ou quelque conte oral.

Ce qui est plus sûr, c'est que notre roman se rattache d'une part au cycle antique et à la matière orientale byzantine, d'autre part au cycle arthurien et à la matière celtique. A ce point de vue, on peut l'envisager comme de transition entre les deux. Du premier, il participe par la localisation de l'action, surtout dans la deuxième partie, à Constantinople, ainsi que par l'onomastique. La fille de l'empereur d'Allemagne porte le nom de Fénice, non parce qu'elle a les cheveux carotte d'une Germaine, comme le suppose un instant Förster, mais parce qu'elle est un oiseau rare, un Phœnix de beauté. Nous avons là-dessus le propre aveu du poète (2) :

Fenice ot la pucele a non
 Et ne fu mie sanz reison,
 Car si con fenix li oisiaus
 Est sor toz autres li plus biaus
 N'estre n'an puet que uns ensamble :

Fenice s'appelait la pucelle,
 et ce n'était pas sans raison
 car ainsi que l'oiseau Phénix
 est de tous le plus beau,
 et qu'il ne peut s'en trouver deux en-
 [semble :

Ausi Fenice, ce me sanble,
 N'ot de biauté nule paroille.

de même Fénice, à ce qu'il me semble,
 n'avait sa pareille en beauté.

Quant à Thessala, son nom grec aussi l'apparente à l'enchantresse Médée du *Roman de Troie* à laquelle elle-même tient à se comparer (3) :

(1) P. 135 de l'éd. Alton.

(2) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, pp. 109-110, vv. 2725-2731.

(3) *Ibid.*, p. 122, vv. 3028-3031.

Si sai, se je l'osoie dire,
D'anchantemanz et de charaies,
Bien esprovees et veraies,
Plus qu'onques Medea ne sot.

Et je sais, si je l'osais dire,
d'enchantements et de sortilèges
bien éprouvés et certains,
plus que n'en sut jamais Medée.

Pour Alexandre, il n'est pas besoin de dire quel est son gentilice et pour Ali (cas régime correspondant à un cas sujet Alis), je lui attribuerai plutôt une origine arabe que grecque.

A la différence de ce qui se constate pour l'Angleterre où, nous l'avons vu, la description de Windsor, la mention de ports peu connus comme Sorham (Shoreham) semble impliquer une expérience personnelle, il ne se trahit, dans les descriptions de costumes de lieux et de choses d'Orient, aucun trait de choses vues. L'allusion finale aux harems s'explique assez par des récits entendus de croisés que cet usage avait peut-être séduits. Quant aux médecins de Salerne, il ne fallait pas avoir voyagé en Italie pour avoir recueilli des échos de leur réputation.

De même, quand on parle d'influence antique, il s'agit surtout du *Roman de Thèbes*, de l'*Énéas* et du *Roman de Troie*. Pour celle du premier, il suffit de rappeler les vers, où les conseillers, parlant à l'empereur (1) :

...li dient qu'il li sovaingne
De la guerre Polinicés,
Qu'il prist aneontre Ethioclés,
Qui estoit ses frere germains.

... lui disent qu'il se souviennne
de la guerre que Polynice
mena contre Etéocle,
qui était son frère germain.

« Il y aurait toute une étude à faire, a écrit quelque part M. Wilmotte (2), sur les rapports d'*Énéas* et de *Cligès*. » Rien de plus exact, et il suffira pour s'en assurer de le marquer par la comparaison des vv. 885 et suivants de *Cligès* avec les vv. 1229 et s. (les amours de Didon) ou 7921 et s. (celles de Lavinie). On sent que Crestien (nous l'avons noté au passage) en est encore tout imprégné, qu'il s'inspire constamment de l'œuvre de son prédécesseur dans l'analyse de l'amour naissant, qu'il s'efforce seulement de la surpasser en raffinement et en nuances, quand il parle de l'échange des cœurs et des regards. Ceci est vrai surtout de la deuxième partie où les aveux de Fénice à sa *mestre* Thesala semblent une réplique de ceux de Lavinie à sa mère, que nous avons cités au début de ce cours.

J'ai déjà noté, à propos de cette nourrice, l'influence de l'épisode de Médée et de Jason, emprunté aux *Argonautiques*

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 102, vv. 2536-2539.

(2) *L'évolution du roman français aux environs de 1150*, p. 44 n.

d'Apollonius de Rhodes par Beneeit de Sainte-More en son *Roman de Troie*.

Reste à examiner l'élément arthurien. On ne peut pas dire à proprement parler, que les héros et les héroïnes du *Cligès* appartiennent à la matière celtique. Aucun d'eux ne s'assied régulièrement à la Table Ronde. Quant à la Cour d'Arthur, elle n'y apparaît d'abord que comme le cadre des amours du fils de l'empereur byzantin Alexandre avec Soredamor ou Blonde d'Amour, fille d'honneur de la Reine Guemière et sœur de Gauvain, neveu d'Arthur, et, dans la seconde partie, comme un arrière-plan ou un fond de décor où, par deux fois, se réfugie leur fils Cligès, d'abord pour se faire armer chevalier par Arthur, puis pour y chercher refuge contre la fureur de l'oncle Ali et réclamer contre lui son héritage. A l'occasion, on le voit se mesurer avec Lancelot du Lac, Perceval le Gallois et Gauvain ; mais ceux-ci n'apparaissent, à cette occasion, qu'en comparses, juste pour montrer que ces noms sont déjà populaires, mais non pas présentés de telle sorte qu'on puisse croire que leurs aventures soient connues et célèbres et que des romans particuliers leur aient déjà été consacrés.

Autre chose est du *Tristan et Iseut*, dont l'image ardente occupe sans cesse l'esprit des personnages, comme en font foi des allusions plus nombreuses encore que dans *Érec* : d'abord, pour la première partie, le cheveu d'or de Soredamor, tissé dans la chemise donnée par Guenièvre à Alexandre et rappel de celui d'Iseut qu'apporte l'hirondelle dans la chambre du roi Mark ; ensuite, dans la deuxième partie, l'éloge adressé à Cligès aux v. 2789-2791, sur ses connaissances en vénerie qui passent celles de Tristan, le neveu du roi Mark ; et surtout la fameuse déclaration de Fénice à sa *mestre* Thessala en faveur de l'amour exclusif qui donne à un seul le corps et le cœur. A cette occasion se fait jour la thèse qui est celle du roman et elle se pose en s'opposant, aussi vigoureusement que possible, à une pratique d'Iseut qui accepte le partage de son corps entre son mari et son amant (1) :

Miauz voudroie estre desmanbrée
Que de nos deus fust remanbrée
L'amors d'Iseut et de Tristan (2),

J'aimerais mieux être écartelée
que d'ouïr évoquer à notre propos
l'amour d'Iseut et de Tristan (2)

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°. pp. 126-127, vv. 3145-3164.

(2) Elle y renvient aux v. 5259-5261, dans un passage peut-être interpolé, et aux vv. 5311-5313 :

*Que lors seroit par tot le monde
Aussi come d'Iseut la blonde
Et de Tristan de nos parlé...*

*Car lors il seroit par le monde
ainsi que d'Iseut la blonde
et de Tristan de nous parlé...*

Dont tantes folies dit l'an,
 Que honte m'est a raconter.
 Je ne me porroie acorder
 A la vie qu'Iseuz mena.
 Amors an li trop vilena,
 Car ses cors fu a deus rantiers
 Et ses cuers fu a l'un antiers.
 Einsi tote sa vie usa
 Qu'onques les deus ne refusa.
 Ceste amors ne fu pas resnable,
 Meis la moie est toz jorz estable,
 Ne de mon cors ne de mon cuer
 N'iert faite partie a nul fuer.
 Ja voir mes cors n'iert garçoniens,
 Ja n'i avra deus parçoniens.
Qui a le cuer, si eit le cors.

dont on raconte tant de folies
 que j'aurais honte de les rappeler.
 Je ne pourrais me satisfaire
 de la vie qu'Iseut mena.
 Amour en elle s'avilit,
 Car son corps était à deux possesseurs,
 tandis que son cœur n'était qu'à un seul.
 Ainsi elle passa toute sa vie
 à ne repousser ni l'un ni l'autre.
 Cet amour n'était pas légitime,
 mais le mien est toujours stable.
 Ni de mon corps ni de mon cœur
 ne sera fait partage à aucun prix,
 jamais mon corps ne sera prostitué,
 jamais il n'aura deux possesseurs :
Qui a le cœur, il ait le corps.

Et voilà la thèse articulée dans une formule saisissante, bien faite pour frapper l'imagination des femmes surtout et pour répondre à leur besoin d'amour unique et exclusif, dont elles rêvent sans cesse, mais qu'elles ne pratiquent pas toujours.

Thèse d'une grande hardiesse, où le bon sens réaliste du bourgeois champenois et sa doctrine toute française, s'élèvent contre la mode envahissante de l'amour courtois et de la poésie provençale, auxquels fait fête la triple cour littéraire d'Éléonore à Londres, et de ses filles, Alix à Blois, Marie à Troyes. C'est presque une preuve que Crestien n'a pas encore réussi à s'y faire admettre.

Le partage ? mais il est règle de la *Ley d'amor* où la *domna* était nécessairement à un autre que celui dont elle accueille l'hommage et la louange. Il n'en est pas de plus illustre exemple que Dante et Béatrice, Pétrarque et Laure. Du seul fait qu'un poète célèbre une femme, dans la poésie du Midi, on en peut déduire déjà qu'elle n'est pas la sienne, du moins légalement parlant. Sans doute cet amour cérébral est plus souvent conventionnel que réel et n'aboutit pas au don suprême, dont il n'ose même pas, en général, formuler l'exigence, mais c'est là encore une fiction contraire à la Nature, dont la passion encore simple, fruste et goulue du Français du Nord ne saurait se contenter. Si vous vous donnez, crie-t-il à la femme, donnez-vous toute, corps et cœur, sans partage. Mais si la nécessité vous force cependant à épouser un autre que celui vers qui votre être vous précipite, n'acceptez pas d'installer tranquillement l'adultère à votre foyer. Cependant cette observance du premier commandement de la loi matrimoniale, cette abstinence qui écarte l'amant du lit nuptial ne suffit point. Il s'agit encore de réaliser cet idéal suprême « Qui a le cœur, il ait le corps » ou le « Votre est mon cœur, votre est mon corps » du v. 5250, ou le « De sa maîtresse a fait sa femme » du v. 6753.

Pour y faire parvenir son héroïne Fénice, Crestiien est obligé de recourir au suprême artifice des romanciers embarrassés : le philtre, brassé par Thessala et qui ne donnera au mari qu'une possession chimérique, par le jeu provoqué du songe. Ce n'est point assez encore et cette chasteté de l'épouse vierge n'est qu'une condition préalable, toute négative, un acheminement vers une solution. A celle-ci, un nouveau philtre (déplorables subterfuges d'un art romanesque qui n'est pas encore arrivé, non plus que le théâtre, à se contenter des ressorts psychologiques) va conduire en provoquant la mort apparente de l'impératrice. Une fois ensevelie dans la tour de Jehan, n'étant plus du monde des vivants, Fénice peut, dans sa chambre souterraine, pareille à un tombeau, se donner enfin à son amant, qu'elle avait refusé de suivre en Bretagne (1) :

Einsi est lors voloirs comuns
Con s'il dui ne fussent que uns.

Ainsi est leur volonté commune
comme si tous deux ne faisaient qu'un.

Abominable hypocrisie, dira-t-on, et l'on aura raison. La casuistique médiévale a des morales que la Morale ne connaît pas. Pour cet âge qui, dans la société, en droit, en religion et en éthique est extrêmement formaliste, le mot fait fonction de la chose. Je n'en sais pas de plus bel exemple que celui d'Iseut qui accepte l'*escondit*, c'est-à-dire la justification devant Dieu et devant le roi Arthur, gardien de la foi jurée, sur la Blanche Lande. Avant d'y parvenir, elle a dû traverser un gué, au delà duquel la transporte Tristan déguisé en mendiant. Et ce subterfuge, longuement machiné entre les amants, lui permet d'affirmer sous serment, sur les saintes reliques, qu'elle n'a jamais été que dans les bras de son mari et de celui du vilain truand de la rivière. Et Dieu, qui se trouve assez singulièrement mêlé à cette royale hypocrisie, la sanctionne, dans certaine version, en permettant à Iseut de porter, sur quelque distance, une barre de fer rouge sans que les paumes de ses mains en soient brûlées.

Ainsi, Crestiien croit sans doute avoir préconisé une morale supérieure, non seulement à celle du *Roman de Tristan* mais à celle de la poésie lyrique courtoise contre laquelle il dresse un véritable réquisitoire qui n'est pas seulement implicite. C'est ce qui a fait dire à W. Förster que *Cligès* était un anti-Tristan, et la formule ne laisse pas d'être frappante, mais le fait n'est-il pas pour étonner ?

Comment ! voilà un auteur qui, au début de son récit, a rappelé

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 261, vv. 6345-6346.

qu'il en avait précédemment consacré un autre au Roi Marc et à Iseut la Blonde et qui maintenant brûle ce qu'il a adoré, car on peut difficilement croire, à en juger par Bérout, qu'il ait pu, sous peine de déplaire à ses lecteurs, y blâmer la fatalité qui entraîne l'un vers l'autre les immortels amants. On pourrait être tenté de dire que l'auteur n'avait consacré à la belle légende qu'un simple lai pareil à celui du Chèvrefeuille de Marie de France (1), mais je doute qu'il en eût alors fait mention en tête d'une œuvre aussi importante, et je préfère constater que, par deux fois, Crestien a chanté la palinodie. Car en effet, si *Cligès* est un anti-Tristan, Yvain n'est pas moins, dans une certaine mesure, un anti-Lancelot, ainsi que nous le verrons par la suite ; ce qui me fait induire que le romancier s'est trouvé sans cesse ballotté entre la vogue à laquelle il fallait sacrifier pour plaire et pour vivre, et ses convictions intimes. La mode l'entraînait vers l'exaltation de l'adultère physique de la légende celtique ou l'adultère moral de la poésie provençale, tandis que, par tempérament et par goût, il préférait une doctrine que j'appellerais française (entendant désigner par ce mot la France centrale et septentrionale) et bourgeoise, où l'amour intégral sans partage trouve son plus complet épanouissement dans le mariage. Peut-être la première tendance satisfaisait-elle davantage les femmes mariées, surtout celles que le départ de leurs maris pour la Croisade avait laissées veuves de cœur et de corps, la seconde aux jeunes filles qui, très surveillées, ne pouvaient guère attendre que d'une alliance matrimoniale la réalisation de leur rêve et l'apaisement de leurs sens et de leurs tendresses. Au nouveau récit de leur romancier préféré, les unes comme les autres pouvaient trouver leur compte, celles-ci dans la première partie qui concerne Alexandre et Soredamor, celles-là dans la seconde où Cligès finit par conquérir sa Fénice sans violer, du moins selon l'opinion, la loi nuptiale. Triomphe d'une morale formaliste qu'on a beau jeu de qualifier d'hypocrisie, mais dont la conscience médiévale semble se satisfaire pleinement.

Voilà donc en ce qui concerne la *thèse*, et il convient de souligner une deuxième fois que, comme dans *Erec*, il y en a une ; que, par conséquent, une fois de plus aussi, notre romancier se présente à nous comme un Bourget du XII^e siècle, comme un psychologue, dont les femmes de l'aristocratie et de la bourgeoisie

(1) Cf. *Les Lais* de Marie de France, éd. Hœpffner, dans la BIBLIOTHECA ROMANICA, Strasbourg, Heitz, 1924, in-24, ou même titre, adaptation de Tuffrau, Paris. Piazza, 1924.

riche, qui n'ont que trop de loisirs pour nourrir leurs passions adultères ou légitimes, font volontiers le confident et le conseiller de leur rêverie. Elles rencontrent chez lui leur propre image qu'elles peuvent contempler soit dans Soredamor, délicieuse figure de jeune fille rebelle à l'amour jusqu'à la rencontre de l'élu et qui résiste, par l'effet de la pudeur, même quand elle l'a reconnu et qu'elle a consenti en elle-même au don inévitable et souhaité ; soit dans Fénice, autre jeune fille plus astucieuse, moins pure, sinon d'action du moins d'intention, et que sa ruse apparente un peu, dans le dénouement, à une gente galloise de fabliau. Quant à Thessala, c'est une confidente, une nourrice de comédie qui, par ses talents de magicienne et son art de préparer les philtres, rappelle la Médée du *Roman de Troie*, et, par son attachement à sa maîtresse, fait songer naturellement à Brangien qui a pu lui servir de modèle.

Les hommes sont moins bien dessinés. Alexandre comme son fils Cligès sont des chevaliers sans peur et sans reproche, tout honneur, toute loyauté, toute bravoure. Ce serait une satisfaction véritable que de leur voir une tache, une toute petite tache, comme la mouche sur le visage d'une jolie femme, mais non, ne l'attendez point, ils sont parfaits, désespérément parfaits, parfaits jusqu'à l'écoeurement, et ils sauront même mieux qu'Érec, concilier le service de prouesse avec le service d'amour (1) :

Proece et amors qui l'enlace
Le fait hardi et combatant.

Vaillance et Amour qui le pénètre
le font hardi et combatif.

La bien-aimée, rebelle au partage, consent au moins à celui-là (2) :

De deus pars li est buene amie.
Car sa mort oient et s'enor viaut.

En deux sens lui est sûre amie :
elle craint sa mort, mais veut sa gloire.

Quant à Ali, c'est un benêt, séduit par un rêve, il n'est pas intéressant ni même comique ; il n'est pas non plus assez méchant pour faire un traître de tragédie et Crestiien ne s'est pas amusé à en faire un roi Marc tel que Bérout le réussira bien, berné et non ridicule.

Mais plus que peintre de caractères vivants, Crestiien reste ici le maître de la psychologie amoureuse. Qu'on relise les pages que nous avons citées sur l'amour naissant de Soredamor et d'Alexandre ou sur les sentiments de Cligès en apercevant pour la première

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 154, vv. 3804-3805.

(2) *Ibid.*, p. 153, vv. 3792-3793.

fois la fiancée de son oncle, et l'on verra quel goût de l'analyse s'y manifeste, desservi d'ailleurs par des connaissances insuffisantes. Soucieux de plus d'exactitude, il dissèque cet échange des yeux et des cœurs dont ses prédécesseurs provençaux ou français ont fait le mécanisme essentiel de l'amour naissant (1) :

Ne dirai pas si con cil diënt,
Qui a un cors deus euers allient,
Qu'il n'est voirs n'estre ne le sanble
Qu'an un cors ait deus euers ansamble...

Je ne dirai comme ceux-là
qui à un corps deux cœurs allient
car il n'est pas et ne peut être
qu'en un corps deux cœurs soient en-
semble.

Et alors, plus savamment, il va s'efforcer d'expliquer comment deux cœurs peuvent ne faire qu'un sans être réunis. C'est par l'union des volontés, tendues vers un même désir (2) :

Meis uns euers n'est pan deus leus,
Bien puet estre li voloirs uns...

Si un cœur ne peut être en deux lieux,
la volonté, elle, peut être une.

Une jolie comparaison illustre cette allégation (3) :

Ausi con maint home divers
Pueent ou chancenete ou vers
Chanter a une concordance.

Aussi maints hommes différents
peuvent chanson ou strophe
chanter à l'unisson.

Ces excellents raisonnements n'empêcheront pas, d'ailleurs, la reine Guenièvre d'affirmer aux deux fiancés (v. 2296) : « De deux cœurs avait fait un », ou Fénice dans son monologue, après le départ de Cligès, de dire (v. 4465) qu'il lui a dérobé son cœur. Il est vrai que le poète ne disserte pas et ne parle point alors en son nom.

Souvent, et il y a de la finesse dans cette observation encore — jeune homme et jeune fille apparaissent d'abord rebelles à l'amour : fuite de la cavale devant le mâle qui la poursuit... C'est le cas de Soredamor qui est dédaigneuse de l'amour (v. 3446) mais le petit dieu est plus puissant et rien n'est plus curieux, plus délicat et, malgré la préciosité, mieux observé, que les hésitations, les retours, les appels et les repentirs que traduit son monologue. N'est-elle pas maîtresse de ses regards ? Et pourquoi lever les yeux vers l'objet qui l'a fait souffrir. Ainsi la pauvre (4) :

Une ore aime et une autre het

Un moment aime, à l'autre hait.

(1) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 113, vv. 2823-2826.

(2) *Ibid.*, p. 114, vv. 2840-2841.

(3) *Ibid.*, p. 114, vv. 2843-2845.

(4) *Ibid.*, p. 21, v. 525.

Vive est la souffrance, mais cher le mal. C'est la doctrine que l'*Énéas* a prise au chant IV de l'*Énéide* et que répètent docilement Soredamor et Fénice (v. 3070 et s.). A son prédécesseur anonyme Crestien emprunte aussi la description assez monotone des effets physiques de l'amour tellement extérieurs que la reine Guenièvre, les apercevant, croit à une atteinte de mal de mer : alternance de chaud et de froid, pâleur et rougeur, tréssailements et abattements, mais il y insiste heureusement moins, plus soucieux, lui, de l'intérieur que de l'extérieur.

Le progrès est plus marqué encore dans la délicatesse des sentiments. A la brutalité du *trop y a bel homme* de Belyssent s'oppose l'ombrageuse réserve de Soredamor qui aboutit même à une énergique affirmation de principes (1) :

Qui de la chose a desirrier,
Bien la doit requerre et proïer.
Comant ? Proierai le je donques ?
Nenil. Por quoi ? Ce n'avint onques
Que fame tel forfeit feïst
Que d'amer home requeïst,
Se plus d'autre ne fu desvee.

Qui de la chose a désir
la doit requérir et demander.
Comment ? Le prierai-je donc ?
Non. Pourquoi ? Il n'advint jamais
que femme eût telle audace
de requérir d'amour un homme
à moins d'être folle entre les folles.

Elle hésite même à adresser la parole à celui qu'elle aime (2) :

« Que dirai je, fait ele, primes ?
Apeleraï le par son non
Ou par ami ? Ami ? Je non.
Comant donc ? Par son non l'apele !
Deus ! ja'st la parole si bele
Et tant douce d'ami nomer.

Que lui dirai-je d'abord, fait-elle ?
L'appellerai-je par son nom
ou seulement ami ? Ami ? Non.
Et comment ? Appelle-le par son nom !
Dieu ! c'est pourtant un si beau mot
et si doux à dire : ami.

Lui n'est pas moins embarrassé et alors ils se contentent de se regarder (3) :

Meis de toz amanz est costume
Que volantiers peissent lor iauz
D'esgarder s'il ne pueent miauz.

C'est l'usage de tous amants
que volontiers leurs yeux repaissent
de regards si mieux ne peuvent.

Ce n'est pas cependant que de cet amour, chaste et retenu des débuts, toute sensualité soit absente. La confiance de Fénice à Thessala qu'elle supplie de la préserver des atteintes de son mari, l'étrange aveu de l'épouse vierge à son futur amant (v. 5238-9) : « Jamais il ne me connut, ainsi qu'Adam connut sa femme », nous éloigne singulièrement des exigences de la poésie courtoise.

(1) Cligès, éd. Förster, in-8°, p. 40, vv. 995-1001.

(2) *Ibid.*, p. 56, vv. 1392-1397.

(3) *Ibid.*, p. 24, vv. 593-594.

Pour être réservée dans l'expression, la scène de la tour n'en est pas moins claire (1) :

Car a l'un et a l'autre sanble,
Quant li uns l'autre acole et beise,
Que de lor joie et de lor eise
Soit toz li mondes amandez, —
Ne ja plus ne m'an demandez :
Meis n'est chose que li uns vuelle,
Que li autre ne s'i acuelle

Car il leur semble l'un à l'autre,
quand ils s'embrassent et s'accolent,
que de leur joie et de leur plaisir
le monde soit embelli.
Ne m'en demandez pas davantage :
il n'est chose que l'un veuille
que l'autre aussitôt ne consente.

Il y a là, même relativement à *Érec*, un incontestable progrès dans la délicatesse et le raffinement des sentiments (2). Délicatesse et raffinement qui sont peut-être plus dans l'expression que dans la nature et dans les faits. Moins hardies de gestes et de paroles, ces jeunes filles, telles que les décrit et les présente, sans doute d'après le modèle vivant, leur peintre, ont des sciences ou des presciences singulières. Elles hésitent à aller où les appellent leur vœu et leurs sens, mais elles semblent, Fénice surtout, savoir parfaitement où ceux-ci les mènent. Plus réservées dans l'action mais non moins hardies dans le rêve, elles restent des passionnées et des primitives, plus soucieuses de respecter l'opinion que d'obéir à la raison ; elles ne vont point spontanément vers l'intelligence dont elles pourraient tenter de devenir les confidentes, mais vers la beauté physique et la force ardente des adolescents en cottes de mailles.

Quoi qu'il en soit, outre qu'il reste le maître de la psychologie amoureuse, ce romancier de la femme reste surtout le maître du bien décrire et du bien parler.

Sans doute, avant lui déjà, l'auteur anonyme de *l'Énéas* avait su faire alterner récit continu, dialogues et monologues, accentuant l'allure dramatique du récit et contribuant à l'individualisation des personnages par le langage qui leur est prêté. Mais c'est Crestien qui porte le procédé à son plus haut degré de variété et de fantaisie. Indifférent à la rime, dont il paraît se jouer, il en franchit sans effort par l'enjambement le redoutable cap, faisant seulement au passage sonner les rimes comme des clochettes. Indifférent à la coupe un peu monotone de l'octosyllabe à césure médiane, il multiplie celles-ci parfois jusqu'à la gageure, en particulier dans ces monologues à hésitations et résolutions contradictoires rappelant les stances de la tragédie classique (3) :

(1) *Cligès*, éd. Förster, p. 261, vv. 6338-6344.

(2) En dépit de quelques grossièretés qui font tache encore aux vv. 2375, 3227, 3354 et s., par exemple.

(3) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 56, v. 1394.

Ou par ami ? Ami ? Je non.

Ou lui dirai-je : Ami ? Ami ? Non.

Dans *la Chanson de Roland* on ne peut guère signaler que deux comparaisons (1), ce qui n'est guère; à moins d'un siècle de distance Crestien a appris de Virgile et d'Ovide à multiplier cet ornement du style et à s'en servir pour forcer l'évocation, comme dans cette description de la bataille sous Windsor (2) :

Granz escrois font de totes parz
Les arbalestes et les fondes,
Saietes et pierres reondes
Volent autresi mesle mesle
Con feit la pluie avec la gresle.

Grand bruit font de toutes parts
les arbalètes et les frondes ;
flèches et pierres rondes
volent ainsi, pêle-mêle,
que fait la pluie avec la grêle.

En voici une autre, que nous avons déjà signalée au passage, plus neuve et qui suffirait à elle seule à attester un tempérament d'écrivain. La première était empruntée à une bataille rangée, celle-ci l'est à un combat singulier (3) :

As espees notent un lai
Sor les hiaumes qui retentissent...

Des épées martèlent un lai
Sur les heaumes qui retentissent...

et plus loin (4) :

Et quant les espees resailent,
Estanceles ardanz an saillent
Ausi come de fer qui fume,
Que li fevres bat sor l'anclume,
Quant il le treit de la favarge.

Et quand les espées rebondissent,
étincelles ardentes en jaillissent,
ainsi que du fer qui fume,
quand le forgeron sur l'enclume
le bat au sortir de la forge.

Image qui plaît au poète, car elle évoque pour lui des tableaux de la vie quotidienne, et qu'il reproduira, vers la fin de son roman, à propos des tournois livrés par Cligès à la cour d'Arthur (5) :

De son escu a fait anclume
Car tuit i forgent et martelent...

De son écu a fait enclume,
car tous le forgent et le martèlent...

Voici maintenant une métaphore (et la métaphore est plus

(1) V. 1874 de l'éd. Bédier (Paris. Prazza, in s. d. [1922], in-24) :

Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens

Et v. 3319 ; à propos des barbes :

Altresi blanches cum neif sur gelee.

(2) *Cligès*, éd. Förster, in-8°, p. 61, vv. 1524-1528. On retrouve encoree p. 4931-3, la comparaison du cerf harcelé par les chiens, déjà employé dans *Guillame d'Angleterre* et dans *Erec*.

(3) *Ibid.*, p. 165, vv. 4070-4071.

(4) *Ibid.*, vv. 4075-4079.

(5) *Ibid.*, p. 199, vv. 4862-4863.

rare et plus difficile que la comparaison) empruntée, non plus aux métiers, mais à la Nature, celle de l'écorce et de l'aubier (1) :

An moi n'a rien fors que l'escorce
Que sanz cuer vif et sanz cuer sui.

Sur moi il n'y a plus que l'escorce
car sans cœur vis et sans cœur suis.

Ces qualités de fond et de forme assurèrent à la nouvelle œuvre de notre romancier une immense réputation. A l'envi ses successeurs l'ont citée comme le modèle de l'œuvre courtoise par excellence et s'excusent d'avance de ne pouvoir l'égalier ni dans la psychologie amoureuse ni par le style. Huon de Meri, dans son *Tournoiement Antechrist*, dira encore, quelque soixante-dix ans plus tard, aux alentours de 1235, en parlant du dard de l'Amour (2) :

Crestiens de Troies dist miex
Du cuer navré, du dart, des ex
Que je ne vos porroie dire.

Crestien de Troies a mieux parlé
du cœur blessé, du dard, des yeux
que je ne pourrais vous le faire.

L'étranger fait chorus, et l'Allemagne, toujours à l'affût des dernières créations de notre littérature d'alors, ne fournit pas moins de deux traductions du *Cligès*, malheureusement perdues l'une et l'autre. Ainsi l'art de notre romancier continue à faire son tour du monde alors connu. L'œuvre est restée en faveur aujourd'hui au delà du Rhin, où Förster la qualifie de mise en œuvre géniale du conte de la « fausse morte », tandis que notre grand Gaston Paris la considère comme « un arrangement assez malhabile, où il est aisé de relever des fautes de composition choquantes ». Quant à moi j'espère avoir fait partager à mes auditeurs ce sentiment, que, dans le jugement de cette œuvre si française, c'est l'Allemand qui a raison contre le Français.

(A suivre.)

(1) *Cligès*, éd. Förster, p. 213, vv. 5204-5305.

(2) Cf. W. Förster, *Kristian von Troyes Wörterbuch zu seinen sämtlichen Werken*, Halle, Niemeyer, 1914, in-12, pp. 67*-69*.

L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution

Cours de M. Edouard LE ROY,

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

XI

Structure et histoire de la biosphère : les cimes terminales.

Nous allons maintenant considérer les plus hautes parties de la biosphère et le mouvement d'ascension vitale qui la traverse, l'anime et la fait croître. Deux points surtout vont nous retenir : développement de l'animalité, apparition de l'homme. Ce sont toujours les vues de M. Bergson que j'adopterai pour base de recherche. Mais, plus encore que dans la précédente leçon, je me propose d'insister de préférence sur les compléments qu'elles appellent. J'aurais pu choisir comme titre du Cours entier : « en marge des deux premiers chapitres de l'*Evolution créatrice* », et particulièrement aujourd'hui des pages 130-147.

Je vous ai dit, l'autre jour, pourquoi on ne saurait songer aux bactéries, quand on essaie de se représenter les premières formes vivantes. Il va de soi, par ailleurs, que des parasites ne peuvent être primitifs, puisqu'ils ont besoin d'un hôte pour vivre. Tel est le cas des animaux, carnivores ou herbivores, qui sont en somme physiologiquement parasites, soit d'autres animaux, soit de plantes. Bref, tout concorde à nous faire attribuer à la vie végétale un caractère primordial (1). Mais non pas à n'importe quel type de vie végétale. Les champignons saprophytes, c'est-à-dire les végétaux incolores qui se nourrissent aux dépens de la matière organique et supposent à cet effet des matériaux dérivant de la décomposition d'êtres antérieurs, ne peuvent pas davantage être envisagés comme constituant les formes initiales de la vie. Non plus, et pour des raisons semblables, les autres types de champignons, parasites ou ferments. C'est à la plante

(1) Costantin, *Origine de la vie sur le globe*, pp. 40-41.

verte, à elle seule, qu'il faut s'adresser. Sous ce nom, du reste, il ne peut s'agir bien entendu que d'un microphyte réduit à sa plus simple expression, à un granule chlorophyllien, à une sorte d'algue élémentaire. Cela noté, nul doute que la première invention de la vie, au moment où elle prend corps, où elle s'insère dans le monde physico-chimique, soit la chlorophylle, dont la puissance d'auto-régénération assure ensuite l'avenir.

Ainsi donc, en dehors des éléments minéraux de l'écorce terrestre, ce qui est antérieur au globule vert primitif, — mise à part la vie elle-même, autant qu'elle implique de psychisme, — c'est le rayon lumineux : on a pu dire que le végétal est « un rayon de lumière condensé ». Ajoutons que, selon toute vraisemblance, le vivant initial cumulait, sous forme naissante et confuse, deux fonctions aujourd'hui séparées : accumulation de l'énergie solaire, dépense de cette énergie en mouvements. C'était un microphytozoaire. Les Euglènes, infusoires à chlorophylle, sont peut-être les derniers représentants actuels de ce type : en tout cas, ils le symbolisent. Voilà d'où il faut concevoir que soit partie l'évolution.

Laissez-moi vous citer ici quelques réflexions suggestives d'Edmond Perrier (1) : elles esquissent un schéma, hypothétique sans doute, mais vraisemblable, de la séparation des deux règnes végétal et animal. J'abrège seulement et simplifie un peu le passage, en le coupant çà et là de brefs commentaires. Vous savez que la vie suppose, comme base physique, un certain mélange complexe de composés chimiques instables : albuminoïdes, graisses, hydrates de carbone, etc. Or, il existe une substance albuminoïde, la chlorophylle précisément, qui, mêlée à d'autres, est capable de fabriquer des hydrates de carbone, lesquels sont les aliments primitifs par excellence. Une fois ces hydrates constitués, les substances albuminoïdes déjà existantes et les ferments qui les accompagnent en usent pour faire de nouvelles quantités d'albuminoïdes, y compris de la chlorophylle. Grâce à la fonction chlorophyllienne, la vie va donc pouvoir se perpétuer : nous sommes ainsi portés à croire que les premières masses vivantes étaient vertes et seraient classées par conséquent, si elles existaient encore, dans le règne végétal. Je vous ai déjà dit les raisons pour lesquelles la matière vivante, en s'organisant, a dû revêtir de prime abord une forme pulvérulente, plus ou moins analogue à celle du *Protococcus viridis* sur le tronc humide des arbres. On peut estimer aussi que la division de ces grains verts, enveloppés chacun d'une mem-

(1) *La terre avant l'histoire*, pp. 73-76.

brane constituée par un exsudat des hydrates de carbone non utilisés pour la nutrition, a suffi pour assurer la formation d'une couche épaisse de poussière végétale que la lumière a fini par ne plus pouvoir traverser. La multiplication des grains n'en a pas moins continué, parce que la nutrition ne s'est pas interrompue. Toutefois la chlorophylle ne se forme et n'agit que sous l'influence des radiations solaires. Ces rayons sont arrêtés, dès que la masse pulvérulente atteint une certaine épaisseur. Mais cela n'empêche pas les hydrates de carbone solubles, qui peuvent être en excès, de descendre dans les couches profondes. Si alors ils sont en quantité suffisante, les grains demeurés dans l'obscurité continueront à se nourrir par absorption de matières dissoutes et même à s'envelopper de cellulose ; mais ils ne formeront plus de chlorophylle : ce seront désormais des champignons. Audessous d'eux, les hydrates de carbone ne pénètrent plus assez pour ne pas être confisqués entièrement par la nutrition : les grains ne produisent donc plus d'exsudat de cellulose et dès lors la gelée vivante reste libre, excitable, mobile, un peu comme celle qui constitue le champignon de la tannée. Ces grains profonds vivent en définitive sur les grains verts de la superficie et ils conservent le rudiment de sensibilité qui est inhérent à la matière vivante. Ce sont — à l'état naissant — les caractères du règne animal, que nous voyons ainsi apparaître comme une dégradation des végétaux primitifs, auxquels d'ailleurs le relie les formes mixtes des champignons.

Enfin, le seul exercice de la nutrition a suffi pour décomposer notre couche hypothétique de grains vivants en trois strates : 1^o strate verte correspondant à des sortes d'algues ; 2^o strate incolore, mais à grains emprisonnés dans la cellulose, correspondant aux premiers champignons ; 3^o strate à grains nus, correspondant aux pré-animaux. Nous venons d'assister à la naissance de la trifurcation, à partir de la gelée primordiale où toutes les tendances étaient encore confondues. Sans doute n'est-ce qu'un schéma symbolique de la réalité, mais suffisamment approximatif pour nous. L'important est de comprendre que les aiguillages fondamentaux ont pu ouvrir leur éventail dès l'origine.

Laissons de côté maintenant l'évolution végétale. Je vous en ai rappelé, dans la précédente leçon, les principes, les caractères et les résultats. Quant aux détails du progrès dans cette voie, ils nous sont inutiles. De toute manière, ce n'est pas le chemin où la vie est montée le plus haut et où elle a le mieux révélé sa tendance la plus profonde. La considération de l'animal est, pour nous,

d'une importance majeure ; et nous allons nous y limiter.

Transportons-nous d'emblée au point *terminus* dans cette direction. C'est ce que fait M. Bergson (1) pour esquisser un schéma de la vie animale dans ce qu'elle a d'essentiel, dans ce qu'on en peut assigner comme la caractéristique. Je résume très brièvement ses vues : « Ce qui constitue l'animalité, dit-il (2), c'est la faculté d'utiliser un mécanisme à déclenchement pour convertir en actions *explosives* une somme aussi grande que possible d'énergie potentielle accumulée ». Bien entendu, l'animalité ne saurait être aussitôt parfaite : elle comporte une série de degrés successifs le long de diverses voies. Mais nous avons déjà observé qu'elle tend à la construction d'un système nerveux, à son unification par un cerveau, bref au perfectionnement du psychisme : c'est là un fait historique, non une simple vue de l'esprit. Prenons alors l'animal à son point de perfection, à son apogée. Inutile d'insister sur le rôle principal que joue en lui, à ce stade, le système nerveux. Ce système, par sa structure et son jeu, fait du vivant un véritable réservoir d'indétermination, un centre de multiples canaux ouverts à l'action possible, bref un agent de choix toujours plus libre. Dans une longue discussion toute positive, que je signale sans la reproduire parce que vous la trouverez au lieu que j'ai dit et que d'ailleurs elle n'est pas nécessaire au but que nous visons, M. Bergson prouve la prééminence des éléments nerveux et musculaires dans l'animal par l'inégale distribution des substances alimentaires entre les différents tissus et par le mécanisme particulier du fonctionnement énergétique.

« En résumé, si l'on convient, pour abréger, d'appeler *système sensori-moteur* le système nerveux cérébro-spinal avec, en plus, les appareils sensoriels en lesquels il se prolonge et les muscles locomoteurs qu'il gouverne, on pourra dire qu'un organisme supérieur est essentiellement constitué par un système sensori-moteur installé sur des appareils de digestion, de respiration, de circulation, de sécrétion, etc., qui ont pour rôle de le réparer, de le nettoyer, de le protéger, de lui créer un milieu intérieur constant, enfin et surtout de lui passer de l'énergie potentielle à convertir en mouvement de locomotion (3). » Suivant un mot de Cuvier, très juste, « le système nerveux est au fond tout l'animal, les autres systèmes ne sont là que pour le servir. » Ainsi en est-il du moins, quand on envisage l'animal dans notre perspective

(1) P. 130-137.

(2) P. 130.

(3) P. 135-136.

actuelle : la perfection relative du système nerveux exprime en quelle mesure le vivant a su réaliser l'idéal de l'animalité. Et tout, dans l'individu, est coordonné en sa faveur. En veut-on une preuve entre mille ? Qu'on médite avec M. Bergson (1) sur ce qui se passe dans le jeûne prolongé : « C'est un fait remarquable que, chez des animaux morts de faim, on trouve le cerveau à peu près intact, alors que les autres organes ont perdu une partie plus ou moins grande de leur poids et que leurs cellules ont subi des altérations profondes. Il semble que le reste du corps ait soutenu le système nerveux jusqu'à la dernière extrémité, se traitant lui-même comme un simple moyen dont celui-ci serait la fin. » Voilà ce qui doit régler notre perspective pour envisager ici la vie animale.

Suivons de ce point de vue le développement de l'animalité. Est-il nécessaire de rappeler d'abord quelques principes, qui ne font d'ailleurs que résumer des faits d'expérience indiscutable ? L'histoire de la vie présente, vous disais-je naguère, une vicissitude perpétuelle de succès et d'échecs. La tendance fondamentale est orientée vers un progrès qui se manifeste comme caractère d'ensemble. Mais innombrables sont les stationnements, régressions ou écarts, dus à la paresse et à l'égoïsme des formes vivantes particulières, ou — en langage plus mécaniste — à leur inertie, à leur encroûtement, à leur oppression par le milieu. Il y a en ce sens les cas bien connus de dégénérescence parasitaire, ceux également de spécialisation trop rigide. Il arrive aussi que l'évolution d'un dispositif se poursuive en ligne droite jusqu'au déséquilibre, à la désharmonie avec le milieu : ces orthogénèses aboutissent à autant d'impasses où vient butter la vie. Mais la vie, sous une forme ou l'autre, finit toujours par trouver une issue. De l'histoire paléontologique ainsi comprise, notons les principaux épisodes, en nous bornant d'ailleurs aux plus grandes lignes (2).

Aussitôt franchies les premières étapes, un gros péril se dressa, péril d'immobilisation engendré par le souci de défense passive ou, si l'on veut éviter toute formule finaliste, par l'emprisonnement de l'animal, quelle qu'en soit la cause, dans une enveloppe massive et dure qui devait gêner et souvent même paralyser ses mouvements. Le moindre coup d'œil aperçoit de telles carapaces ou cuirasses sur beaucoup des représentants de la faune des temps primaires. Elles mettaient à l'abri de certaines attaques, favori-

(1) P. 135.

(2) Cf. Osborn, *L'origine et l'évolution de la vie*, traduction Sartiaux (Masson)

saient la conservation de l'acquis, mais par contre nuisaient à la souplesse de démarche et formaient donc obstacle au plein épanouissement de la force inventive. L'être qui en était porteur, accablé par elles et ralenti, risquait sans doute de croupir dans une demi-conscience. Echinodermes et Mollusques y ont à peu près succombé. L'avenir était à l'être mobile, qui accepte de vivre dangereusement et qui devient capable d'adaptation à tous les milieux. Tel fut le cas, notamment, des Arthropodes et des Vertébrés : types de deux directions où l'on rencontre d'abord les Insectes et les Reptiles. Mais un nouveau péril surgit alors, dû cette fois à la variabilité de la température et à l'exagération ou à l'amointrissement excessif de la masse. Il faut s'y arrêter un peu plus que ne l'a fait M. Bergson. Aussi bien sommes-nous là devant des phases d'évolution qui intéressent plus directement l'objet propre de ce cours.

Elargissons d'abord le débat et, à cette fin, revenons un instant en arrière. La ligne d'évolution où se manifeste le mieux le progrès de la vie est sans aucun doute celle qui aboutit à l'homme. Il ne saurait être question ici de la raconter dans tous ses détails, dans tous ses détours et ses vicissitudes. Jetons cependant un coup d'œil sur les grandes étapes de cette marche, au moins sur quelques-uns de ses incidents les plus typiques. Ce sera le meilleur moyen de préparer un discernement des principaux facteurs explicatifs. Déjà nous avons pu entrevoir que l'avantage est à l'être (individu ou espèce) plus mobile, plus indépendant du milieu, plus hardi, bref supérieur en capacité d'initiative et d'invention. Il s'agit d'examiner si une telle hypothèse trouve décidément confirmation dans les faits.

Au point de départ, selon toute vraisemblance, il y a eu, disions-nous, successivement, bien qu'assez vite, la petite masse protoplasmique indifférenciée, puis la cellule à noyau, puis le métaphyzozoaire. Inutile de reprendre la discussion de ces premières étapes que nous avons déjà reconnues conformes à la théorie en cause. Ensuite, mais de bonne heure, s'est faite la séparation des formes végétale et animale. D'où une bifurcation, un aiguillage : de sorte qu'à partir de là nous n'avons plus affaire à une seule et unique série de degrés, mais bien à deux voies qui vont devenir de plus en plus divergentes. A vrai dire, on aurait même pu parler ainsi auparavant, par exemple à propos du partage des vivants en pluricellulaires et unicellulaires. Quoi qu'il en soit, l'évolution des végétaux a été promptement finie, d'abord et bientôt réduite à de petits changements commandés surtout par les conditions extérieures, puis arrêtée presque tout à

fait au tertiaire : ce sont déjà nos plantes actuelles qu'on trouve alors. Une fois la scission produite, l'évolution végétale continue sans doute, mais avant tout par un effet d'inertie, de vitesse acquise, plutôt que d'activité propre ; celle-ci s'éteint et se fixe en habitude machinale : de quoi nous avertit le succès particulièrement net, en pareil cas, des explications mécanistes. L'arrêt du développement véritable ne tarde pas alors. On dirait que dorénavant le principal effort de la vie se réserve au progrès de l'animalité, où de fait apparaît une variété beaucoup plus grande.

D'ailleurs, au cours de ce développement, de nouvelles bifurcations se produisent, de nouveaux aiguillages. L'un des plus importants coïncide avec l'apparition de la forme vertébrée. A partir de là, on observe un phénomène semblable à celui que je viens de noter. D'une part, — et, comme je le remarquais précédemment, du côté de la spécialisation la plus étroite, la mieux adaptée en apparence, donc du côté où s'accuse une supériorité immédiate, — il y a moins élan créateur désormais qu'inertie rectiligne, persistance plus ou moins longue d'impulsion préalable ; et on voit le progrès se ralentir, puis prendre fin, étouffé par le déterminisme du dehors, comme par une résistance, un frottement. C'est, d'autre part, là où la forme reste plus confuse, plus générale, plus indéterminée, et dès lors moins dépendante du milieu, moins réduite en habitudes précises, que subsiste la majeure portion de potentiel évolutif, que demeure souple et riche la faculté d'initiative et d'invention, là aussi qu'une issue est trouvée à la tendance profonde et que l'ascension vitale se poursuit.

N'est-ce pas en ce sens que témoignent clairement les faits ? Assurément, dans la direction des Invertébrés, surtout dans la ligne des Insectes, le progrès se prolonge assez longtemps ; l'organisation sociale des Hyménoptères est relativement récente ; et l'on arrive dans cette voie à des formes déjà hautes. Cependant diverses causes limitent la course : petitesse de taille faisant que les insectes ne sont pas à l'échelle du monde inorganique ou vivant qui les entoure et ne peuvent guère agir sur lui, faible capacité de résistance aux baisses de température qui entraîne à chaque hiver la mort de toute une génération et qui empêche ainsi l'expérience acquise de se transmettre et de s'accroître, etc. D'où résulte une stabilisation, un arrêt de l'essor conquérant. L'insecte s'assoupit au point de vue psychique et cesse alors de se maintenir en tête du progrès.

Il me semble utile d'insister un peu davantage sur cet exemple très précis, très positif, particulier sans doute, mais représentatif et révélateur. J'ai déjà fait allusion plusieurs fois aux Insectes,

notamment aux Hyménoptères et à leurs instincts si remarquables. La nature et la genèse de ces instincts pose un problème que je ne veux pas approfondir, cette année. M. Bergson, comparant l'instinct et l'intelligence, y voit deux types contraires de psychisme. Cette question, pour le moment, je la laisse entièrement de côté. Il faudrait d'abord discuter les faits eux-mêmes, qui ont donné carrière à bien des exagérations, touchant l'infailibilité ou l'immutabilité de l'instinct, la précision de ses comportements, etc., touchant aussi ses avantages pour l'individu ou l'espèce : il y a des instincts inutiles ou même nuisibles et funestes, avec parfois quelque chose d'absurde (1). Je ne dirai un mot que sur les rapports du problème de l'instinct avec le problème du progrès vital ; et, à cet égard même, je me contenterai d'une rapide indication.

Il y avait peut-être déjà des insectes au Cambrien. Néanmoins leur classe ne s'épanouit qu'à la période anthracolithique. La végétation est devenue alors d'une puissance inouïe, dont témoigne la formation de la houille ; et elle devient plus exubérante, plus luxuriante encore au Secondaire. En même temps, le climat est égal et chaud, l'atmosphère humide. Ce sont autant de conditions favorables aux insectes. Elles leur permettent une longévité beaucoup plus grande que de nos jours. Ils acquièrent ainsi une taille considérable : jusqu'à une trentaine de centimètres de long pour le corps de tel Phasme, 70 centimètres d'envergure pour une Libellule. La mort ne les frappe qu'à titre d'accident individuel, non par masses. De là comme conséquence, à l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui, un chevauchement des générations les unes sur les autres. « Cette durée leur permet d'observer, d'acquérir de l'expérience et d'en pratiquer les enseignements. Les générations se mêlent. Les parents connaissent leur progéniture, peuvent vivre avec elle, lui donner des soins ; ... ils ont aussi le loisir de pratiquer une sorte d'éducation des jeunes. Ceux-ci, d'autre part, perpétuellement en contact avec eux, imitent leurs actes, s'initient de la sorte à la vie, profitent de l'expérience acquise qui se transmet de génération en génération (2). » Aujourd'hui les conditions sont toutes différentes, contraires. D'où une coupure entre deux générations consécutives. Et c'est ce qui donne aux instincts actuels une forme figée, désormais presque immuable. On voit en résumé quelle solution le problème de l'instinct appelle, au point de vue

(1) Cf. *Bulletin de la Société française de Philosophie*, séance du 28 mai 1914.

(2) Edmond Perrier, *op. cit.*, p. 301.

qui nous occupe. Je partirais volontiers avec M. Cuénot de l'idée que tout progrès évolutif consiste en la genèse d'un instrument pour une certaine action. J'y joindrais la remarque de M. Bergson qu'en deçà de l'homme l'instrument ne se détache pas du corps vivant, qu'il en reste un appareil, un organe. Il est obtenu d'abord par formation graduelle et, en quelque mesure, plus qu'aujourd'hui tout au moins, expérimentale, intelligente, quelle que soit d'ailleurs la nature intime de l'intelligence animale, où — par ce nom « intelligence » — je n'entends qu'une faculté d'invention, une capacité de variation active dans le comportement. Mais les circonstances font qu'ensuite la frange d'initiative se réduit de plus en plus : l'effort s'arrête et se perd dans le résultat. Les instincts actuels seraient donc en somme, pour une large part, des habitudes mortes, matérialisées, tombées dans le mécanisme automatique, des routines sombrées presque tout à fait dans l'inconscience et dans l'inertie machinale, incorporées maintenant au patrimoine héréditaire. Comment a pu s'effectuer cette incorporation ? Nous ne le savons pas, et l'heure n'est pas venue d'émettre à ce sujet une hypothèse. Mais le simple fait suffit à la conclusion que je veux tirer. L'insecte marque bien, surtout l'hyménoptère, un point culminant sur la ligne d'évolution invertébrée ; il a même été à sa date le plus haut triomphe de la vie dans les voies du psychisme. Toutefois cette ligne aboutit finalement à une impasse, parce que la puissance inventive s'y épuise, ensevelie dans sa victoire même, brisée contre un déterminisme extérieur qu'elle ne réussit plus à vaincre. Le cerveau de l'insecte, trop petit et dès lors trop exposé aux influences du dehors, finit par devenir un engrenage de mécanismes désormais fixés, montés définitivement, et qui — ayant cessé d'être modifiables en proportion suffisante — ne permettent plus la lutte contre les conditions externes défavorables. L'insecte arrive encore à se maintenir aujourd'hui : il ne progresse plus.

De nouveau, par conséquent, la vie semble avoir fait un choix et ne plus chercher bientôt d'issue à ses tendances profondes vers le mieux être que du côté des vertébrés. L'insecte, sans doute, continuera de jouer un rôle dans la biosphère, comme déjà en jouent chacune un les diverses formes abandonnées par l'élan créateur ; le monde invertébré constituera toujours une couche de la biosphère, une de ses grandes pièces, de ses organes ; et il y exercera une fonction, peut-être nécessaire à l'équilibre ou même au perfectionnement de l'ensemble ; mais ce perfectionnement désormais sera l'œuvre propre des vertébrés. Ceux-ci à leur tour s'efforcent au progrès suivant diverses voies, multi-

pliant les tâtonnements, les tentatives, les essais, jusqu'à l'invention de la forme Mammifère, que plusieurs caractères — entre autres, la constitution d'un milieu intérieur à température constante et l'heureuse harmonie de la taille et de la mobilité, de la résistance et de la souplesse, — rendent préférable. A partir de là, encore une fois, la poussée d'ascension, l'élan créateur se concentre sur une certaine ligne et peu à peu abandonne les autres à leur vitesse acquise, comme si la floraison d'une forme supérieure faisait aussitôt tomber la pression de la sève dans les branches plus basses. J'insiste sur ce dernier fait, que l'histoire paléontologique nous présente à maintes reprises ; j'y insiste, parce que j'y vois le principe d'une méthode régulière de vérification positive pour l'idée que je propose à titre explicatif. Il y a, me semble-t-il, nettement observables à chaque bifurcation de la vie, à chaque nouvel aiguillage, deux types ultérieurs d'évolution. D'un côté, une évolution graduellement amortie, qui épuise plus ou moins vite un certain capital d'élan une fois donné, une certaine provision de potentiel non renouvelable ; une évolution qui procède surtout par vitesse acquise ou du moins ne réalise plus que des trouvailles de détail, et d'ailleurs en réalise de moins en moins, ralentie et enfin arrêtée par la résistance du milieu, par le frottement de la concurrence, par l'effet destructeur d'une sélection surtout éliminante ou d'une orthogénèse inertielle qui dépasse la mesure. Et d'un autre côté, au contraire, une évolution où persiste le flot d'énergie proprement créatrice, une évolution qui reste vigoureuse et jeune, moins liée à des spécialisations précises et, par cela même, plus apte aux inventions nouvelles suggérées ou rendues nécessaires par les changements externes. Le départ entre ces deux modalités d'évolution ne pourrait-il pas être effectué d'après un critère très net : les théories mécanistes se montrant — à mesure qu'on s'éloigne de la source — de mieux en mieux capables de rendre un compte exhaustif de la première, tandis que le même traitement, appliqué à celle du second genre, laisserait toujours un résidu de mystère inexplicé, et cela justement sur le point principal, parce que c'est le point où il est indispensable de recourir au facteur psychique de l'invention ? Nous aurions ainsi un terrain de rencontre et de collaboration pour la science et la métaphysique du transformisme, donc pour la vérification positive de notre thèse sur la vie. En tout cas, un fait remarquable doit être noté, gros de conséquence pour nos interprétations futures. Aussitôt après une bifurcation, la forme qui paraît immédiatement supérieure, plus parfaite, mieux adaptée, est aussi d'ordinaire la moins intéressante, celle qui a le

moins d'avenir : tout l'organisme s'y est coordonné autour d'une spécialisation définie ; et cette spécialisation même l'a, pour ainsi dire, vidé de réserves potentielles, comme si elle en avait absorbé d'avance les énergies, comme si elle avait tout sacrifié au succès partiel et immédiat. Le bourgeon central (1), c'est au contraire l'être qui s'est le moins mécanisé, qui n'a peut-être pas tout de suite autant d'apparence que l'autre, mais qui, plus libre d'habitudes fixées, garde en puissance des ressources pour les conjonctures ultérieures. La tige majeure, celle qui monte jusqu'à l'homme, représente le développement de la tendance qui constitue l'essentiel de la vie : la tendance à la liberté. Quant aux branches secondaires, inégalement importantes, il en est de deux sortes : les unes et les autres sont issues du développement de tendances annexes peu à peu séparées ; mais les unes, accessoires, s'éteignent plus ou moins rapidement ou ne persistent que plus ou moins étriquées et malingres comme des épreuves manquées, tandis que les autres correspondent au sein de la biosphère à une fonction subordonnée dont la Vie se décharge désormais sur des êtres qui s'y consacrent en la libérant de certaines tâches.

Pour donner corps plus précisément à ces vues et surtout à celle qui concerne le rôle du facteur psychique dans l'évolution, je vais discuter en détail un second exemple, déjà cité d'ailleurs comme relatif à l'un des épisodes principaux dans l'histoire de la biosphère. Au Secondaire, disions-nous, le paléontologiste constate un épanouissement des formes vivantes, puis vers la fin un remaniement d'ensemble. En particulier, la faune des Reptiles est alors caractéristique. On assiste à ses débuts dès le Permien, terme du Primaire, qui est à cet égard une phase de préparation : l'âge des Protoreptiles. Mais ensuite c'est une poussée brusque, aboutissant à une floraison très riche, à une extrême variété de types aquatiques, terrestres, aériens. Je sais bien ce qu'on peut dire sur cette brusquerie apparente, peut-être plus apparente que réelle. Pendant l'ère continentale du Permo-trias, transition du Primaire au Secondaire, de hautes montagnes se sont nivelées : il a sûrement fallu pour cela un temps assez long. D'autre part, il y a un phénomène qui permet d'expliquer parfois les apparences de coupures paléontologiques : un phénomène de migration, d'où résulte qu'une forme nous appa-

[1] *Central* relativement : car la même chose a lieu sur la tige humaine et sur les branches secondaires, au degré près ; toute évolution comporte semblable dualité de types.

rait soudain déjà toute faite en une certaine région du globe, tandis que l'élaboration s'en est accomplie ailleurs, dans une autre région encore inexplorée. C'est le cas des faunes dites précisément *cryptogènes* parce que nos documents ne nous en laissent pas discerner les origines. L'histoire du *Triceratops* en fournit un exemple (1). Tout le monde connaît cet animal si étrange avec sa croupe haute et son avant-train surbaissé qui lui donne l'aspect d'un rhinocéros, avec ses trois cornes sur les yeux et le nez, son bec d'oiseau, sa collerette osseuse, etc. On ne l'avait trouvé, jusqu'à ces derniers temps, qu'en Amérique, où il se montrait tout d'un coup sans intermédiaires ; mais vous savez qu'on vient d'en découvrir en Mongolie une forme ancestrale, le *Protoce-ratops*. Le même fait s'est produit à des époques plus anciennes. Voilà ce que l'on peut dire contre l'affirmation d'une trop grande rapidité dans la genèse des Reptiles. Néanmoins cette rapidité subsiste (à l'échelle des durées géologiques), le Permo-trias — quelque prolongé qu'on l'imagine — demeurant malgré tout relativement court, si on le compare à l'ensemble du Secondaire. D'autre part, des migrations générales sont alors peu probables, les conditions climatiques étant à cette époque à peu près uniformes sur toute l'étendue du globe : aussi bien la faune des Reptiles couvre-t-elle toute la Terre. Nous sommes donc en droit de considérer sans hésitation cet exemple, qui offre l'avantage de nous fournir à la fois un double phénomène d'apparition et de disparition également brusques (du moins en gros).

Plus particulièrement encore, — car, sans cela, nous aurions à entreprendre une étude bien trop longue, démesurée par rapport au plan de ce cours, — soit le groupe des Dinosauriens : groupe aussi important et nuancé à lui seul que celui des Mammifères, avec ses formes nombreuses et, lui aussi, sa variété de types herbivores ou carnivores. La genèse et l'essor si prompts en paraissent inexplicables par la lutte pour la vie et la sélection qui en résulte. Au moment de leur apparition, la Terre est vide de grands animaux, de sorte qu'ils n'ont pas d'ennemis, de concurrents : le sol leur appartient, sans qu'aucun danger grave les menace, du moins les plus puissants d'entre eux. Pas davantage ne saurait-on faire intervenir ici à titre explicatif la variation du milieu : nous sommes dans une ère de calme, de stabilité. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'une libre carrière semble ouverte devant les Reptiles, parce que les circonstances leur sont favorables : milieu à température constante et assez haute, d'où longue vie (de 5 à

(1) Beaucoup plus tardif, mais peu importe.

6 siècles, si on en juge par comparaison avec les Crocodiles actuels) et grande taille (jusqu'à 30 mètres de long et davantage). Tout cela n'est que du négatif, donc insuffisant. On n'y peut guère trouver que l'explication de certains détails morphologiques. Par exemple, à propos des Sauropodes ou Dinosauriens herbivores : ces êtres devaient circuler à travers une brousse épaisse, plus ou moins marécageuse, et il est naturel de mettre ce fait en rapport avec leur forme générale; ils ressemblent en effet à une sorte d'énorme serpent qui serait enfilé dans un corps d'éléphant ; le long cou était utile pour voir au-dessus de la brousse et s'y frayer un chemin ; les pattes massives soutenant un corps très lourd devaient servir surtout à le tenir assez loin du sol trop enchevêtré ; la disposition des narines indique bien l'usage que l'animal faisait de sa tête pour écarter les branches et se faufiler à travers ; enfin la queue puissante remplissait un rôle d'équilibre et sans doute aussi de propulsion. Mais il faut autre chose au principe. Des rapports de convenance ne suffisent pas à expliquer la naissance même d'une forme : tout au plus peuvent-ils rendre compte de ses perfectionnements, une fois qu'elle est donnée. Pour la mise en marche, impossible vraiment de ne pas faire appel à une poussée d'invention, à un effort de conquête, qui tire parti des circonstances propices offertes par le milieu. De cette poussée, de cet effort, nous verrons plus tard comment il est possible de comprendre le jeu. Mon seul but, présentement, est d'en montrer l'existence nécessaire ; je ne vise qu'à établir la réalité du fait, sans théorie. L'apparition des Reptiles, spécialement des Dinosauriens, constitue un de ces cas où les explications mécanistes, visiblement insuffisantes, laissent autour du phénomène principal une frange de nuit avec un résidu de mystère inexpliqué, juste sur le point essentiel, qui est le point de départ ; et le plus vraisemblable reste qu'en ce point a dû agir un facteur d'un autre ordre, une initiative.

Serons-nous plus heureux avec l'extinction des Dinosauriens ? C'est un cas privilégié pour les théories mécanistes, car l'influence du milieu paraît surtout capable d'expliquer des éliminations, la lutte pour la vie des disparitions créatrices de hiatus. Or, à la fin du Secondaire, les Dinosauriens ont disparu, tous à la fois et relativement très vite. Essayons de comprendre ce fait, en réunissant même pour cela les ressources lamarckiennes et darwiniennes.

Le régime des temps secondaires a été ci-dessus décrit dans ses traits principaux : uniformité des climats, avec température élevée. Mais, à la fin, s'accomplit une grande révolution clima-

tique, par l'établissement de zones et de saisons. De ces faits, on peut donner comme preuves (entre autres) le retrait graduel des coraux et l'apparition de cercles concentriques, témoins d'une alternance de végétation active ou endormie, dans les troncs d'arbres. Or, sans nul doute, les Dinosauriens étaient des animaux à sang froid, en équilibre de température avec le milieu extérieur : une baisse de celle-ci devait les engourdir. De là pour eux, par l'effet du refroidissement, chute fatale à une vie ralentie. Leur structure même les montre incapables d'accroître ou seulement de maintenir leur chaleur propre : trop lourd pour remuer beaucoup, leur corps avait d'autre part une grande surface de refroidissement (long cou et queue énorme), pas de protection sur la peau, ni poils ni plumes conservant une couche d'air interposée (vous savez l'importance de ce dispositif : un lapin rasé meurt rapidement). Ajoutons que ces Reptiles, — ovipares, comme on le sait par les analogies actuelles et par la découverte, il y a deux ans, de quelques-uns de leurs œufs en Mongolie, — ne devaient, à l'exemple de leurs pareils aujourd'hui, prendre aucun soin de leur progéniture, cependant plus sensible qu'eux-mêmes encore aux variations thermiques. Pour toutes ces causes, dit-on, a dû se produire en eux un ralentissement de vie allant jusqu'à la mort en masse : par impossibilité de vivre et surtout de se reproduire dans le milieu transformé.

C'est là l'explication lamarckienne. Elle peut avoir du vrai, mais reste malgré tout insuffisante. En effet, certains êtres ont survécu jusqu'à notre époque dans les mêmes conditions, le changement de climat ne s'est pas fait en un jour, une zone tropicale subsiste aujourd'hui encore et était très large au tertiaire : pourquoi les Dinosauriens n'ont-ils pas pu s'adapter sur place ou du moins émigrer vers les régions restées chaudes (1) ?

On a donc invoqué d'autres causes, en se tournant vers les Oiseaux et Mammifères contemporains. Leur sang se maintient à une température constante et voisine de celle qui convient à un haut fonctionnement cellulaire ; ils conservent dès lors, pendant toute l'année, une égale activité de vie ; et comme d'autre part les Oiseaux couvent leurs œufs, tandis que les Mammifères sont vivipares, les jeunes sont en état de supporter sans dommage les variations saisonnières et le refroidissement extérieur. Enfin l'intelligence de ces animaux est beaucoup plus éveillée. Ai-je besoin de redire les caractères opposés des Dinosauriens ? Leur

(1) Si tant est qu'une émigration fût nécessaire, alors que les Dinosauriens étaient répandus dans toutes les régions du globe.

stupidité devait être fort grande : il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer la petitesse ridicule de leur cerveau, parfois moins volumineux que le renflement lombaire de leur moelle ; on sait par ailleurs qu'ils étaient soumis à des périodes d'hibernation, sans défense pendant leur sommeil ; et leurs œufs gisaient sur le sol, abandonnés sans soins. Manifeste est l'avantage des premiers sur les seconds. D'où une destruction possible et même vraisemblable de ceux-ci par des Mammifères (sinon des Oiseaux), encore petits sans doute, mais plus intelligents et plus agiles, peut-être ovivores (ainsi que le suppose Osborn), en tout cas mieux adaptés et de plus en plus nombreux. Ces Mammifères ont, du reste, pu trouver des alliés parmi les Dinosauriens eux-mêmes, en particulier parmi les Dinosauriens carnivores : le gigantesque Tyrannosaure a dû être une terrible machine de destruction, fatale aux Sauropodes contemporains. Telle est, en substance, la deuxième théorie, qu'on propose pour compléter, sinon remplacer, la première. « La composition actuelle de la faune des reptiles fournit un argument puissant à cette explication. Tout ce qui était le couronnement de cette classe a disparu ; il n'a persisté qu'un petit nombre d'espèces de crocodiles qui se cachent dans les eaux et sont d'ailleurs défendus par une solide cuirasse ; des tortues qui, enfermées dans leurs carapaces, sont presque inexpugnables ; des lézards bas sur pattes ou des serpents dénués de membres, pouvant se dissimuler dans des trous, des interstices de rochers inaccessibles à la plupart des animaux chasseurs ; d'autres doués de moyens spéciaux de protection, comme la couleur verte des *Dendrophis* ou serpents des arbres, l'aptitude des Caméléons à changer de couleur, ou pourvus d'armes aussi redoutables que perfides, comme le venin des Héléodermes parmi les lézards et surtout celui des serpents. Tout ce qui, parmi les reptiles, ne pouvait se dissimuler ou se défendre par traîtrise, a disparu ; la classe actuelle n'est composée que des échappés de la lutte pour la vie (1). »

Tout cela — possible, probable même — a dû jouer un rôle : et c'est l'explication darwinienne. Cependant on suppose alors des circonstances qui restent douteuses : le goût des Oiseaux ou Mammifères pour les œufs de Dinosauriens n'est qu'une hypothèse (2). De plus, on connaît bien des exemples d'animaux qui survivent malgré des causes de destruction très puissantes. Il doit y avoir, semble-t-il, un autre facteur à ne pas négliger, un

(1) Edmond Perrier, *op. cit.*, p. 332.

(2) Malgré quelques analogies actuelles.

facteur au moins complémentaire, atteignant la puissance de reproduction.

Prenons en effet les choses par un nouveau biais. Vous savez que les Oiseaux dérivent des Reptiles. Rien de plus clair, si l'on examine leurs premières formes, pourvues de dents, de griffes aux ailes, d'une queue reptilienne, etc. L'embryologie comparée témoigne d'ailleurs dans le même sens. Or les Oiseaux sont capables de maintenir en eux une température élevée, en même temps qu'ils savent échapper à leurs prédateurs en prenant fuite par le vol. On pourrait donc dire qu'ils représentent, relativement aux Reptiles qui constituent leur souche, un dispositif d'évasion hors des périls menaçants. Pourquoi les Dinosauriens eux-mêmes ne se sont-ils pas sauvés en devenant Oiseaux ? On dira sans doute que la transformation des Reptiles en Oiseaux a commencé de bonne heure, bien avant l'époque où le problème a pu se poser devant les Dinosauriens : à l'époque dangereuse, il était trop tard pour ceux-ci, ne fût-ce que parce qu'ils étaient devenus trop lourds (1). Je le veux bien : mais cette explication suffit-elle à son tour ? De toute façon, il faut en venir à invoquer une impuissance des Dinosauriens à évoluer au moment utile ; et c'est là que nous rencontrons le facteur complémentaire.

Remarquez le facies étrange des formes finales, dont le *Triceratops* est un bon exemple. On dirait que l'équilibre de l'espèce est rompu, que se manifeste une dégénérescence, que le résidu d'élan vital n'est plus capable que de singularités. Il semble qu'alors on doive parler, non pas métaphoriquement, mais proprement et réellement, d'une sénescence, puis d'une mort des espèces : vitalité qui diminue, arrêt de la sève, potentiel d'évolution qui s'épuise (Giard, Cuénot), tout cela traduit par un affaiblissement du pouvoir régulateur de l'organisme, par une matérialisation croissante et bientôt tyrannique de l'habitude, etc. Ce facteur de vieillissement — dont le gigantisme est peut-être une manifestation — n'aurait du reste rien d'inconciliable avec le jeu des autres causes ; mais il y ajouterait ce qui précisément lui faisait défaut : quelque chose d'intérieur au vivant, moins de puissance à changer ou à résister et sans doute aussi à se reproduire (2).

Ai-je besoin de souligner la concordance de ces conclusions avec nos vues précédentes ? On observe des faits tout semblables au terme d'un mouvement d'invention, quand une intuition de

(1) Il y a parallélisme d'évolution entre Oiseaux et Dinosauriens.

(2) Sans compter une moindre capacité de résistance aux microbes, causes possibles de maladies infectieuses.

génie meurt en système logique. Je n'insisterai pas davantage et me bornerai, pour finir, à esquisser en quelques mots les derniers actes de l'histoire paléontologique.

Nous venons de rencontrer, chemin faisant, les Oiseaux issus des Reptiles. Ce sont des êtres déjà très perfectionnés. Pourquoi n'est-ce pas de ce côté que la vie a pu obtenir un plein triomphe ? Qu'il me suffise de faire observer que la genèse des ailes aux dépens des membres antérieurs a privé sans retour les Oiseaux de tout instrument apte à la préhension. De là, chez eux, avec l'amoidrissement du pouvoir expérimental, un arrêt inévitable dans la voie du progrès. Celle-ci ne reste pleinement ouverte qu'aux Mammifères, dont la victoire sera due au développement de leur système sensori-moteur, d'une manière plus précise à l'acquisition par eux d'un cerveau et d'une main merveilleusement souples, organes par excellence de l'invention. Oiseaux et Mammifères sortent des Batraciens, les seconds directement et les premiers par l'intermédiaire des Reptiles (1) : encore une fois il est remarquable que l'avenir majeur ait été pour l'être issu le plus immédiatement de la souche commune, imparfaite et confuse, non de formes déjà mieux explicitées et spécialisées.

Il faudrait maintenant suivre la voie des Mammifères. On y rencontrerait toujours des faits de même genre. Mais un autre aspect des phénomènes sera plus intéressant à signaler. Je néglige beaucoup d'épisodes, je saute par-dessus bien des intermédiaires, j'indique seulement quelques points d'option analogues à ceux qui nous ont retenus : lorsque les Mammifères deviennent placentaires, lorsque se détache l'ordre des Primates, etc. Il semble difficile d'échapper à l'impression qu'en chacun de ces cas une solution est adoptée définitivement pour un certain problème, tenue pour acquise, comme si désormais la vie avait décidé de n'y plus revenir, de ne poursuivre le progrès ultérieur que dans la direction ouverte par la genèse de telle ou telle forme et dans les limites qu'elle trace. Et sur la voie élue aussi bien que sur les autres dont le flot se retire, ce que l'observation révèle fait penser à des groupes d'habitudes successivement contractées, mais celles-ci laissées dorénavant au jeu de l'inertie machinale, celles-là au contraire prises comme points d'appui pour monter plus haut, parce que les unes absorbent l'être et le mécanisent, tandis que les autres le libèrent.

(1) Théorie anatomique de Huxley, contestée aujourd'hui par quelques paléontologistes : mais, de toute façon, les Protomammifères donnent lieu à la même remarque.

Je vous disais tout à l'heure que les Mammifères ont vaincu par la supériorité de leur système nerveux. C'est donc le perfectionnement graduel de ce système qui marque, à l'intérieur du groupe, la voie centrale et majeure du progrès. Nous sommes ainsi aiguillés vers les Primates, puis enfin vers l'Homme. Devant ce dernier, les autres Mammifères vont peut-être disparaître à leur tour ; en tout cas, ils se montrent aujourd'hui en régression déjà, ils reculent ; au moins ils s'arrêtent, se fixent et s'effacent ; et il est significatif que ce fait soit accompagné d'un autre : la puissance d'invention devenue un monopole humain.

Il n'entre pas dans mon programme, cette année, de décrire la genèse de la forme humaine, pas même d'analyser l'importance du phénomène humain. Qu'il me suffise de présenter une suprême remarque. L'apparition de l'Homme, sans nul doute, marque le plus récent effort, le dernier succès de la Vie. Mais ce serait une illusion naïve que de croire l'évolution désormais terminée : « les portes de l'avenir demeurent grandes ouvertes (1), » et l'apparence contraire ne tient qu'au temps trop court de nos observations. L'évolution progressive continue en réalité ; seulement c'est par l'Homme qu'elle continue : là en est le bourgeon de croissance actuelle. Rien de plus facile que de s'en convaincre. Vous savez comment le progrès évolutif s'est toujours fait jadis. Ce n'est pas, même sur la branche principale, un même rameau qui poussait toujours plus haut tout droit. Non : mais, un certain rameau ayant dominé tous les autres, puis s'étant arrêté, un rameau d'abord secondaire l'a dépassé, qui avait surgi latéralement et par-dessous. En sera-t-il encore pareillement désormais ? On peut prévoir, selon toute vraisemblance, que non ; ou, du moins, qu'une restriction s'impose. L'homme a pris sur les formes animales une telle avance, il en est séparé maintenant par une telle distance que le fait semble devoir être décisif et irrévocable. On ne voit pas vraiment quelle forme inférieure, infra-humaine, pourrait tout d'un coup repartir sur les chemins de l'évolution progressive jusqu'à dépasser l'homme : aussi bien celui-ci, avec les puissants moyens dont il dispose, se hâterait-il de la détruire. D'autre part, en dessous de l'homme, où trouverait-on, à l'heure présente, ces formes moins spécialisées qui, d'ordinaire, marquent le point de départ d'une évolution nouvelle ? « La ramification de l'arbre des Mammifères... nous apparaît comme achevée, depuis le milieu du tertiaire ; axe et pétioles sont définitivement secs, sans retour possible ; seules, un cer-

(1) Bergson, *Evolution créatrice*, p. 114.

tain nombre de feuilles sont encore vertes et bien vivantes, beaucoup d'autres étant desséchées pour toujours. Les feuilles vertes pourront... donner des folioles secondaires ; mais il ne peut plus apparaître de groupe nouveau, la sève évolutive ne circulant plus (1). » *A fortiori* en va-t-il de même pour les autres ordres du règne animal : « Il n'y a plus, à leur base, de matériel indifférencié capable d'évoluer en formes inattendues, en mécanismes inédits ; pendant le primaire et le secondaire, ils ont épuisé leurs potentialités créatrices. » L'avenir de l'évolution est ainsi contenu désormais au sein de l'humanité (2). Seulement, il semble bien qu'à partir de l'homme l'évolution procède par des moyens nouveaux : ceux de l'ordre purement psychique. S'il en est ainsi, — et on ne saurait guère en douter, — c'est que quelque chose est dorénavant acquis. Il se pourrait que le corps humain fût un instrument organique à peu près définitif. Alors il nous offrirait un dernier cas d'habitude fixée ; l'évolution progressive ne se ferait plus que par des moyens spirituels : industrie, société, langage, intelligence, etc. ; et ce serait la Noosphère succédant à la Biosphère.

Quoi qu'il en soit, je termine en vous faisant remarquer d'une part ce qu'à chaque bifurcation les théories mécanistes expliquent le mieux : le protozoaire plus que le métazoaire, la plante plus que l'animal, l'invertébré plus que le vertébré, le reptile plus que le mammifère, c'est-à-dire chaque fois l'être le moins vivant ; d'autre part, ce que les mêmes théories saisissent avec le moindre succès : le primate, surtout l'homme. Cela tient justement à ce que celui-ci marque le point où la puissance d'invention subsiste vive. Et il y a là quelque chose de profondément significatif.

Tout est préparé ainsi pour une conclusion dernière, en vue de laquelle toutefois est d'abord indispensable un regard critique jeté sur les diverses théories explicatives du phénomène évolutif. Ce sera l'objet des quatre prochaines leçons, où ce Cours prendra fin par un essai de métaphysique du transformisme.

(A suivre.)

(1) Cuénot, *L'adaptation*, p. 374-375.

(2) Je me sépare ici de M. Cuénot (*loc. cit.*).

L'Évolution des Villes

Cours de M. Marcel POËTE,

Professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

V

Le cadre géographique : la ville sur le chemin.

(Suite.)

Dans l'étude de la ville sise au bout du grand chemin de l'Atlantique, nous avons atteint l'Ouest américain. C'est du côté du Mexique ainsi que du territoire compris entre les montagnes Rocheuses et le Pacifique, qu'il nous faut maintenant tourner les yeux. Là, l'action urbaine, qui se rattache aux Etats-Unis, se manifeste à dater du milieu du XIX^e siècle.

L'or fut découvert en 1848 en Californie, puis un peu plus tard dans le Colorado, enfin peu après dans le Montana. Des mines d'argent se révélèrent aussi aux hommes. Et voici les villes du métal précieux, celles qui sont nées d'un camp d'exploration minière, celles dont le destin se rattache au raffinage de ce métal et telles que Pueblo, dans le Colorado, ou Tucson, dans l'Arizona, celles qui, de Denver au Pacifique, apparaissent comme des centres de distribution. A cette dernière catégorie appartiennent Stockton et Sacramento, à l'est de San Francisco, fondées vers 1850 et qui, après avoir passé par une période d'exceptionnelle croissance liée à la fièvre de l'or, ont, celle-ci passée, pu se maintenir grâce à l'élément de remplacement qu'ont constitué pour elles les ressources agricoles de la région.

Denver, dans le Colorado, fait partie de la même catégorie de villes. Il remonte à l'année 1832, mais il doit en réalité la vie à l'or qui, d'un humble groupement de quelques maisons, va faire une véritable ville. L'année 1858 marque le point de départ. Vers ce temps, a été fondée Auraria, localité avec laquelle Denver fusionne en 1860. L'agglomération ainsi formée comprend alors 4.789 habitants ; quarante ans après, soit en 1900, elle en comp-

tera 133.000, pour passer, en 1910, à 213.000, en 1920, à 256.000 et, au 30 juin 1924, à 276.000. En 1902, une incorporation de *towns* suburbains a eu lieu, ce qui a constitué le *City and County of Denver*, représentant l'un des plus grands territoires de ville, aux Etats-Unis. Fondée sur le développement des mines du Colorado, la prospérité de Denver se rattache aussi aux ressources d'une région agricole. Cette cité est devenue, pour l'Ouest, un nœud de voies ferrées.

Le grand marché auquel se relie ces centres de distribution est San Francisco, né en 1835 et qui a reçu, en 1841, une succursale de la *Hudson Bay Company*. Cette localité a dû sa croissance à la découverte de l'or en Californie ; elle est passée d'un millier d'habitants, en 1848, à 34 000, en 1852. Elle a bénéficié d'un fort courant d'immigration et a été servie en même temps par son site qui la prédestinait au rôle d'une grande place de commerce. Mais, projetée en quelque sorte dans la mer, elle a subi les effets de son éloignement par rapport au continent, lorsque ce dernier a été vivifié par les chemins de fer. Ceux-ci ont favorisé, au contraire, Oakland, sis sur le bord oriental de la baie. Une partie du commerce de l'Ouest, dont San Francisco était le débouché naturel, s'est trouvée, par suite de l'établissement des voies ferrées transcontinentales, détournée vers la côte de l'Atlantique où la navigation à vapeur intervient à son tour pour prolonger le chemin immense de la distribution commerciale. En 1920, San Francisco comptait 506.000 âmes, contre 416.000 en 1910. A la date du 31 décembre 1923, sa population était estimée à 543.000 habitants.

Des villes sont nées d'un arrêt d'immigrants en cours de route vers le pays de l'or, la Californie, qui jette au loin son éclat attirant. En mai 1849, n'y a-t-il pas à Paris une quinzaine de compagnies, formées pour faciliter le voyage des émigrants ? Une coulée humaine, d'est en ouest, met sur la longue voie maritime ce mirage du métal précieux qui, déjà au xvi^e siècle, avait doré les flots de l'Atlantique. Des villes, au bout de cette voie, naissent, meurent ou se transforment, uniquement à cause de ce métal. Astoria, Tacoma, Oakland, San Diego, Los Angeles, Santa Fe, Colorado Springs ont été des centres d'affaires dépendant des mines aurifères, ou stimulés par elles. Los Angeles a comme origine un village indien, choisi par le gouverneur espagnol en 1777 pour être un centre de ravitaillement. La ville, créée en 1781, fut promue au rang de cité en 1851, au temps de l'or. Son développement se fit d'abord sur une base agricole, mais elle était située à un carrefour de voies commerciales et devint

un centre de distribution pour une vaste région. En 1869, le chemin de fer la relie à son port, San Pedro, l'un des meilleurs du Pacifique et que la cité s'annexa. Celle-ci bénéficia en outre, sans parler d'autres éléments de développement, du chemin de fer transcontinental, qui fut infléchi vers elle. Sa population est passée de 102.000 habitants en 1900, à 576.000 en 1920, soit, en vingt ans, une progression de près de six cent pour cent.

Voici Monterey, sur la côte du Pacifique : cette ville, fondée en 1770, a été la capitale de la Californie, au temps des Espagnols et encore au début de l'annexion américaine, mais la découverte des mines d'or en 1848 l'a fait désertier et sa population, à la date de 1890, n'était que de 1.600 âmes. Voilà, d'autre part, dans le Colorado, vers 1860, Oro où l'on cesse de trouver de l'or et qui disparaît. Mais on découvre là du plomb argentifère et la ville morte ressuscite, vers 1874, sous les traits de Leadville, qui avait 15.000 habitants en 1880. Voyez Virginia City, dans la partie du Nevada avoisinant la Californie : cette cité est créée en 1858, dans un pays où le sol renferme des mines d'argent ; elle compte, en 1877 et en y joignant deux agglomérations voisines, 21.000 âmes ; ce chiffre est réduit à 15.000 en 1880, puis à moins de 3.000 en 1900 : c'est que la production minière a cessé et qu'aucun élément de remplacement, du point de vue urbain, ne s'est présenté. Placerville et Eldorado sont d'autres exemples de villes qui surgissent de terre avec les produits de la mine, puis s'écroulent avec les espoirs des hommes.

Le cheminement de ces derniers fait naître, en 1829, le premier établissement de colonisation qu'ait reçu l'État du Montana ; Fort-Union, sis sur le Missouri, proche du confluent du Yellowstone River. En cet État, d'autres forts ont été ensuite construits le long des rivières. Puis, on y découvre l'or et l'argent du côté de Virginia City et de Helena, qui en tire un particulier développement, de même qu'un peu plus tard une autre localité, Butte, située entre les deux précédentes. Cette dernière apparaît en 1863 ou en 1864, au début de l'exploitation minière, sous les traits d'un camp temporaire ; sa population, en 1870, est de 241 habitants ; en 1880, elle en a 3.360 et Helena 3.600. Avec l'établissement du chemin de fer, de 1880 à 1890, ces deux localités voient leur population tripler. Au cours de la décade suivante, celle de Butte augmente encore dans la même proportion et atteint, en 1900, le chiffre de 30.000 habitants. Cet accroissement est dû particulièrement à la production du cuivre qui passe au premier rang dans l'activité minière de ce lieu, l'or et l'argent n'y occupant plus

qu'une place secondaire. En cette même décade, Helena, qui auparavant tenait la tête, subit, au contraire, dans sa population, une perte de vingt-deux pour cent, par suite du déclin des mines d'or et d'argent, source première de sa prospérité. Butte comptait, au 15 avril 1910, 39.165 habitants et, au 1^{er} janvier 1920, 41.611. C'est l'exemple d'une ville qui doit tout à la mine. Et cet exemple est d'autant plus typique que le lieu en soi n'est pas favorable à l'habitat : il n'y a pas d'eau, pas de territoire agricole, pas non plus de voies naturelles de communication. L'importance de la ville en a fait pourtant un nœud de chemins de fer. Parmi la demi-douzaine de villes de plus de 10.000 habitants que renfermait, vers 1910, l'État du Montana, deux, outre Helena et Butte, devaient leur origine aux mines ou aux fonderies des produits miniers, les deux autres étaient des centres agricoles. Mais Butte l'emporte de beaucoup sur toutes, car celle qui vient immédiatement après, en 1910, comme chiffre de population, Helena, n'a que 12.500 habitants. Sa prééminence est également attestée par le fait que, sur la somme de 64.754.000 dollars, à laquelle est évaluée la production de l'État du Montana en métaux durant l'année 1912, 60.540.000 dollars représentent la part de Butte dans cette production.

A l'exploitation de l'Alaska, qui est riche notamment en or et que les États-Unis ont acquis de la Russie en 1867, se rattache la mise en valeur d'un magnifique site commercial des bords du Pacifique, vers la frontière du Canada : le Puget Sound, qui découpe une baie pénétrante et bien abritée. Des villes, comme Seattle et Tacoma ou encore Vancouver — cette dernière au Canada — ont joué, pour l'or de l'Alaska, le rôle de centres de distribution. San Francisco s'est vu ainsi disputer la place qu'il occupait sur la mer immense de l'âge contemporain. L'Alaska n'est efficacement intervenu, du point de vue aurifère, qu'après 1890, et San Francisco a constitué d'abord pour lui le port de liaison, celui par lequel lui parvenaient hommes et approvisionnements. Seattle, beaucoup plus rapproché, est entré en scène à cet égard en 1896, au détriment de la ville précédente. Mais dès 1883, date à laquelle le Puget Sound était devenu le point d'aboutissement d'un chemin de fer transcontinental, Seattle et son voisin Tacoma, situés sur le bord oriental de cette baie, au débouché de la nouvelle voie ferrée, avaient vu s'ouvrir devant eux de brillantes destinées. Celles-ci tiennent à la gigantesque route ainsi tracée et qui fait pleinement valoir l'avantage qu'a ce site de villes d'être à l'endroit des États-Unis le moins éloigné, par mer, de l'Orient asiatique. Le Puget Sound s'offre dès lors comme un nœud de rap-

ports entre ces deux extrémités opposées du Pacifique : de 1896, date la création de la première ligne régulière de paquebots entre Seattle et le Japon. Il a détourné vers lui l'importation de la soie grège dont bénéficiait auparavant San Francisco et s'est ouvert à l'exportation, au delà du Pacifique, d'objets en fer, de machines, de coton brut, de blé, de farine. Une rivalité s'est établie entre Seattle et Tacoma qui, à la date de 1912, nous apparaissent sous des traits commerciaux propres, la première de ces villes dominant dans les importations étrangères et dans le commerce maritime national, tandis que la seconde joue le principal rôle dans l'exportation à l'usage de l'étranger. C'est Seattle qui l'emporte dans l'exploitation du vaste champ d'action de l'Alaska, dont les ressources minières de toutes sortes, sans parler de la pêche, sont, pour cette cité et pour Tacoma, de précieux éléments de développement commercial et industriel et, par conséquent, urbain. Rien n'est plus expressif que la montée de la population de ces villes : Seattle est passé de 1.107 habitants, en 1870, à 42.837 en 1890, 80.671 en 1900, 237.194 en 1910 et 315.312 en 1920, pendant que, dans ces mêmes intervalles de temps, Tacoma passait de 73 habitants à 26.006, 37.714, 83.743, enfin 96.965.

Voici, au sud, Portland, sis proche du confluent de la Willamette avec le Columbia River et qui, après avoir compté 8.293 habitants en 1870, en avait 46.385 en 1890, 90.426 en 1900, 207.214 en 1910 et 258.288 en 1920. C'est une ville de routes naturelles d'eau et qui a commencé à prospérer comme telle, puis a subi la concurrence de la voie ferrée transcontinentale qui a causé un fléchissement à cette prospérité, en attirant vers le Puget Sound et vers l'est une partie du trafic dont Portland était favorisé. Cette cité toutefois s'est vue à son tour au bord d'une de ces grandes voies de fer, mais sa situation demeurait à cet égard inférieure à celle du Puget Sound qu'en 1913 trois lignes transcontinentales desservaient, sans parler d'une quatrième alors projetée, tandis que deux lignes seulement passaient à Portland, après avoir descendu le cours du Columbia River. Néanmoins les ressources naturelles de la région en blé, bétail et bois ont contrebalancé cette situation routière défavorable, en faisant de Portland un centre commercial et aussi industriel par les moulins à farine ou à papier et les scieries que la Willamette n'a pas manqué d'attirer sur ses rives. Le mouvement d'affaires de cette cité, à la date de 1912, est peu au-dessous de celui de Seattle.

On aura une idée de la poussée urbaine aux États-Unis, en comparant entre eux les résultats de deux *census*, par exemple ceux de 1900 et de 1910. En 1900, ce pays a dix-sept villes de

plus de 250 000 habitants, réparties, non compris Washington, en ces groupes : quatre villes de l'Atlantique, soit Boston, New-York, Philadelphie et Baltimore ; quatre villes fluviales, soit Pittsburgh et Cincinnati sur l'Ohio, Saint-Louis et la Nouvelle-Orléans sur le Mississippi ; sept villes des lacs, soit Buffalo et Cleveland sur le lac Erié, Detroit entre le lac Erié et le lac Huron. Chicago et Milwaukee sur le lac Michigan, Minneapolis et Saint-Paul, pouvant se rattacher au lac Supérieur ; une ville du Pacifique : San Francisco. De toutes ces villes, trois seulement sont à l'ouest du Mississippi, dont deux sur les rives mêmes de ce fleuve : Saint-Louis et Minneapolis. Une seule est hors du bassin de l'Atlantique.

A cette date, les États-Unis ont vingt et une villes dont la population est comprise entre 100.000 et 250.000 habitants, quatre de celles-ci pouvant être considérées comme des dépendances d'autres : Newark, Paterson et Jersey City qui se rattachent, par suite du phénomène de la conurbation, à New-York, et Alleghany accouplé avec Pittsburgh. Sur les dix-sept villes qui restent, trois sont sur la côte de l'Atlantique : Providence, Fall River et New-Haven, et deux autres, Worcester et Scranton, cette dernière fondée sur l'exploitation du charbon dans la Pennsylvanie, appartiennent à cette même zone, sept sont fluviales : Louisville sur l'Ohio, Omaha, Saint-Joseph et Kansas City sur le Missouri, Memphis sur le Mississippi, Indianapolis et Columbus sur des affluents de l'Ohio, trois se rattachent aux lacs : Rochester, à peu de distance de la rive méridionale du lac Ontario, Toledo, à l'extrémité occidentale du lac Erié, et Syracuse, à l'est de Rochester, sur le canal de l'Erié, enfin deux sont dans la sphère d'action du Pacifique : Los Angeles et Denver.

En 1910, il existe, aux États-Unis, trois villes de plus d'un million d'habitants, dont deux, New-York et Philadelphie, sur l'Atlantique, et une, Chicago, dans la région des lacs. Il y a sept villes de plus de 500.000 habitants, dont deux, Boston et Baltimore, sur l'Atlantique, deux, Saint-Louis et Pittsburgh, sur les rivières, et trois, Cleveland, Minneapolis et Saint-Paul, se rattachant aux lacs. Des villes composites, c'est-à-dire formées par le phénomène de la conurbation, trois sont sur l'Atlantique : New-York qui, avec Hoboken, Jersey City et Newark, comprend cinq millions et demi d'habitants, Boston qui, avec Cambridge, Somerville, Chelsea et Brookline, compte 913.000 âmes, Philadelphie avec Camden ; six sont sur les rivières : Saint-Louis, avec East Saint-Louis et qui s'ajoute aux trois précédentes pour former les quatre villes composites les plus importantes des États-Unis,

Pittsburgh-Alleghany, Cincinnati, Louisville, Omaha et Kansas City, deux se rattachent aux lacs : Minneapolis, — Saint-Paul et Duluth-Superior, enfin une, Oakland avec Berkeley et Alameda, est sur la côte du Pacifique.

D'après ce même recensement de 1910, les villes qui se sont le plus développées sont dans la zone du Pacifique : de 1890 à 1910, elles ont passé, Los Angeles de 50.000 à 319.000 habitants, Oakland, en y comprenant ses deux satellites, de 65.000 à 214.000, Portland de 46.000 à 207.000, Spokane de 20.000 à 104.000, Seattle de 43.000 à 237.000. Au-dessous de ces villes, prennent place d'autres, qu'on a pu qualifier de vigoureuses, soit, dans la zone de l'Atlantique, Bridgeport, Worcester, New-Haven, Scranton, Richmond, Paterson, Fall River et Providence, — sur les rivières, Columbus, Dayton, Indianapolis, Kansas City, Omaha et Nashville, — dans la région des lacs, Cleveland, Minneapolis et Saint-Paul, Detroit, Rochester, Syracuse et Grand-Rapids, — dans la zone du Pacifique, Denver. A la même catégorie appartiennent Birmingham, dans l'Alabama, et qui doit à des ressources minières locales d'être un centre métallurgique, et Atlanta, capitale de la Géorgie, nœud de voies ferrées qui s'y réunissent pour contourner les monts Apalaches, ce qui lui a valu le qualificatif de *Gate City*, Cité-Porte. Une catégorie spéciale peut comprendre les villes d'un développement irrégulier, c'est-à-dire qui s'offrent avec une croissance moindre dans une décade que dans la précédente : ce sont, sur les rivières, Pittsburgh, Cincinnati, Louisville, Memphis et la Nouvelle-Orléans, et, sur les lacs, Chicago, Milwaukee, Toledo, Duluth et Superior, qui, toutes cinq, se sont toutefois, de 1900 à 1910, bien plus accrues que les précédentes.

En résumé, dans la période de 1900 à 1910, sept villes du Pacifique ont gagné en moyenne cent quatre-vingt-treize pour cent, quatre villes du *New-South*, quatre-vingt-dix-neuf pour cent, quinze villes du Nord intérieur, entre les lacs et les rivières, quarante-cinq pour cent, cinq villes dites des lacs trente, pour cent, onze villes de l'Atlantique septentrionale, vingt-trois pour cent, cinq villes des rivières de l'intérieur, seize pour cent, San Francisco, Baltimore et Washington, dix-neuf pour cent, et Albany, capitale de l'État de New-York, seulement six pour cent. Durant la même période, Londres s'est accru de dix pour cent, Paris et Berlin de douze pour cent, Vienne de vingt-deux pour cent, Budapest de trente-sept pour cent et Sydney, en Australie, de vingt-sept pour cent.

La ville au long de la voie de passage, nous la retrouvons au

Canada. Cette voie, c'est le Saint-Laurent qui présente à nos yeux, à son confluent avec la rivière Ottawa, Montréal, tête de la navigation sur ce grand fleuve et métropole commerciale du Canada, ce sont les lacs, c'est tel chemin par lequel se faisait le commerce des fourrures et au bout duquel Toronto, vers l'extrémité occidentale du lac Ontario, a inauguré ses destins urbains. C'est aussi le chemin de fer, qui, dans ce pays particulièrement, a mis au monde maintes villes. A observer, au Canada, le tracé d'arpentage pour la colonisation — ce tracé qui, aux États-Unis, a fait naître, par exemple, le damier de Philadelphie parmi le quadrillage des terres de la Pennsylvanie — on le voit, à la fin du XVIII^e siècle, découper les *townships* en bordure des rivières et des lacs navigables. Ce sont là les premiers grands chemins qui aient attiré les colons sur leurs bords. Dans l'étendue immense, où les bois mettaient leur masse sombre, ils formaient comme des éclaircies. La route naissait avec le tracé des lots de terrains, la ligne des lots de front servant à la dessiner, et les familles, pour se rapprocher, se fixaient toutes du même côté de leurs lots, égrenant ainsi les maisons au long de la route, selon une modalité de groupement qui se remarque aussi dans notre moyen âge.

Quant à l'arpentage de colonisation proprement dit, il rappelle celui qui était en usage aux temps romains et que décrivent les traités des *agrimensores*. Ces traités ont, comme pendant au Canada, le *Manuel d'instructions pour l'arpentage des terres fédérales* et dont la première édition date de 1871. Ainsi s'expriment des besoins communs. Aux mêmes causes correspondent les mêmes effets. Le Canada s'est inspiré des États-Unis où, en 1785, le Congrès, sur la proposition de Thomas Jefferson, avait prescrit de découper en un gigantesque damier le sol du pays sis au nord et à l'ouest de la rivière Ohio. A la suite de l'établissement du *Canadian Pacific Railway*, les terres, dans la Colombie Britannique, ont été arpentées sur une distance de vingt milles, de chaque côté de la voie ferrée. Les compagnies de chemins de fer font fréquemment choix de l'emplacement des nouvelles villes.

En ce qui concerne les villes à créer, le *Manual of instructions for the survey of Dominion Lands* (neuvième édition, 1918) donne les instructions suivantes : « Un emplacement de ville est formé de la subdivision, en lots de ville, de lots ordinaires de terre. Dans un territoire non encore soumis à un arpentage, la terre doit recevoir ses divisions habituelles, avant que le tracé de la ville soit entrepris. Sur un terrain uni, les rues et avenues se croisent généralement à angle droit. En règle générale,

elles ne doivent pas avoir moins de 66 pieds de largeur. Les rues et avenues principales peuvent être plus larges, si le trafic qu'on prévoit l'exige. Si l'on présume que le terrain adjacent sera subdivisé plus tard, on devra tracer, comme point d'attache pour l'extension future, une moitié de rue ou une ruelle le long des limites urbaines. Lorsque la partie du sol à subdiviser en lots de ville, joint un lieu déjà subdivisé ainsi, un nombre suffisant de rues de la subdivision antérieure devra être prolongé dans la nouvelle, en évitant autant que possible les obstacles. La direction des rues et avenues doit être conforme à la configuration naturelle du terrain, les avenues étant tracées dans la direction qu'on présume devoir être celle du trafic principal. Excepté dans des cas spéciaux, la distance entre rues adjacentes ne doit pas dépasser 500 pieds. Lorsqu'ils'agit d'un emplacement de ville sis au bord d'un cours d'eau navigable, il y a lieu de tracer, le long du rivage, une avenue ou rue d'une largeur exceptionnelle et d'où partiront les autres avenues ou rues. Les lots de ville mesurent 66 pieds sur 99, ou 50 pieds sur 120, ou davantage ; leurs dimensions doivent s'adapter au terrain ou aux besoins spéciaux. Il convient que les lots soient plus étroits dans la partie de la ville destinée aux affaires que dans le reste ou dans la partie réservée aux résidences. Lorsque les lots ont 65 pieds ou moins de largeur, il faut ménager un accès derrière chacun d'eux par le moyen d'une ruelle dont la largeur ne doit pas être inférieure à 20 pieds. Un « block » de ville, autrement dit un îlot de maisons, est l'espace compris entre deux rues ou deux avenues adjacentes. Les îlots sont numérotés en succession régulière, chaque îlot ayant un numéro spécial ou un signe distinctif. Les lots, dans un îlot, sont pareillement numérotés en succession régulière. La méthode de tracé d'une ville doit s'adapter aux circonstances. Certaines provinces ont, à cet égard, une réglementation sur laquelle il faut porter son attention. »

La ville se développe par morceaux, sur la base de l'unité de lotissement primitivement adopté. Un même système d'arpentage comprend la terre à cultiver et la ville à bâtir, ainsi qu'on l'entrevoit déjà, semble-t-il, à Thurium, dans le monde grec, en 443 avant Jésus-Christ, ou ainsi qu'on l'a pratiqué pour telle bastide du moyen âge. Ainsi se disposent et se groupent en plus ou moins grand nombre les habitations des hommes, au long des voies naturelles ou artificielles, des routes nées du lotissement du sol cultivable ou génératrices de ce lotissement. Les ressources diverses qu'offre la terre exploitée par le génie humain, constituent le germe qui fait naître la ville. Celle-ci, dans

les pays neufs, comme les États-Unis et le Canada, est la manifestation la plus saisissante de la puissance de l'homme, dominateur de la terre. Voici la *United States Steel Corporation*, qui veut construire de nouvelles usines, elle choisit, à cet effet, un vaste emplacement dans la campagne, dans des conditions favorables d'accès à un centre important et, en même temps que ses usines, elle édifie là une ville à l'usage des ouvriers et de la population qui ne manquera pas de s'adjoindre à ceux-ci. Elle a ainsi créé au Canada, dans la province d'Ontario, près de Windsor et de Sandwich, la ville d'Ojibway, conçue avec tous les organes nécessaires aux fonctions urbaines et n'ayant pas échappé à cette lèpre des dépècements du sol aux alentours qui forme l'excroissance malsaine dont trop de villes souffrent.

Dans ce pays particulièrement, le rail s'offre à nous comme un créateur ou un propulseur de villes. Des villes comme Winnipeg, Edmonton, Vancouver ont subi son influence. Winnipeg, au centre du Canada, près de la frontière des États-Unis, tire son origine d'un fort qui, au commencement du XIX^e siècle, servait de base d'opérations à la *Hudson Bay Company*. De 241 habitants en 1871, la population est passée à 7.985 habitants en 1881, 25.639 en 1891, 42.340 en 1901 et 136.035 en 1911. Cette ville a dû son développement aux chemins de fer. Vancouver, sur les bords du Pacifique, date de 1885 et a été établi comme terminus du *Canadian Pacific Railway* ; le *Northern Pacific Railway* y aboutit aussi. Il comptait 13.709 habitants en 1891, 27.010 en 1901 et 100.401 en 1911. Quant à Edmonton, dans la province d'Alberta, il apparaît pour la première fois dans le recensement de 1901, où il se présente avec 2.626 habitants contre 24.900 en 1911.

A plus de 800 kilomètres au nord de Vancouver, toujours sur la côte du Pacifique, en face des îles de la Reine-Charlotte, voici Prince-Rupert, ainsi appelé du nom du premier président de la *Hudson Bay Company* sous Charles I^{er} et terminus occidental du *Great Trunk Pacific Railway*. En 1908, il n'y avait encore, à cet endroit, que la forêt. Une compagnie et le gouvernement de la Colombie Britannique étaient propriétaires des lieux ; ils les mirent en vente ; la spéculation sur les terrains commença (1909). En 1910, l'agglomération qui naît est constituée en municipalité. En 1913, sur 11.000 lots de terrain, mesurant en général chacun environ 240 mètres carrés, il en avait été vendu 6.300, à des prix variant entre 75 et 5.000 dollars. La ville comptait alors environ 6.000 habitants et avait déjà un grand hôtel de quinze étages. Elle a été créée pour être le terminus d'un chemin de fer transcontinental et former en même temps, sur le Pacifique, un nouveau

port, plus rapproché de l'Orient asiatique que tout autre port du Canada, en outre pour constituer un marché des produits de la pêche qui, dans ces eaux, ont paru devoir être considérables, ainsi qu'un centre d'exploitation de forêts, en d'autres termes une *saw-dust and salmon town*, enfin pour être un lieu d'attractions touristiques. Des sources de prospérité, pour la ville naissante, apparaissent encore dans l'extension de la culture des céréales et dans les richesses minières du sous-sol. On prévoit qu'une telle agglomération essaiera dans les vallées, grâce à l'utilisation des forces hydrauliques de celles-ci. Un autre centre d'habitations se formait, en 1914, à Port-Edward, à treize kilomètres environ au sud de Prince-Rupert. Le canal de Panama, par la nouvelle voie qu'il a créée, est susceptible d'agir favorablement sur la destinée de Prince Rupert que de nouveaux tracés de voies ferrées peuvent toutefois désavantager. La ville, au long du chemin, est en effet à la merci des changements de directions routières, changements plus fréquents à notre temps que dans les vieux âges, à cause de la nature même des moyens de transport contemporains.

Ainsi vient de nous apparaître le rôle, dans l'essor urbain du nouveau monde, de cette nouvelle forme de grande voie de circulation que constitue le Transcontinental gigantesque chemin roulant qui prolonge, à travers les États-Unis ou le Canada, l'immense voie de l'Atlantique, ouverte, depuis le *xvi^e* siècle, à l'expansion européenne, génératrice de cités lointaines. Partis du fond des âges et ayant suivi la longue piste des caravanes asiatiques qui transportaient, par la vallée de l'Euphrate, les produits de l'Inde vers la Méditerranée, voici qu'après avoir observé l'active vie urbaine aux bords de cette mer, y avoir regardé la ville minoenne et mycénienne, dans la radieuse aurore de la civilisation grecque, le nid d'où les hardis commerçants qu'étaient les Phéniciens prenaient leur vol audacieux au-dessus des flots attirants, l'essaim des bateaux mettant sur les eaux bleues la tache animée des ports de Milet où veillait le lion menaçant, les formes harmonieuses de la cité grecque se détachant dans la lumière violette devant la mer souriante, les villes-colonies semées par la Grèce comme des fleurs humaines sur ces rives bénies, les lignes monumentales et la parure d'or des cités hellénistiques, Carthage dans l'orgueil de sa domination maritime, puis Rome la victorieuse, Rome et sa majestueuse puissance qui rayonne au loin comme l'éclat du soleil, voici qu'après avoir considéré, sur ces mêmes bords, d'autres agglomérations, que l'invasion sarrasine teinte d'un reflet d'Orient, et promené nos regards, de Venise, qu'empourpre sa

grandeur naissante, à Pise et à Gènes, voici qu'après avoir examiné, aux deux extrémités de l'axe commercial des foires de Champagne et de Brie, les villes de l'Italie septentrionale et des Flandres, nous avons assisté, au xiv^e siècle, à l'éveil du chemin de l'Atlantique, auquel Anvers, Lisbonne et Séville au xvi^e siècle, Amsterdam au xvii^e siècle et Londres au xviii^e siècle ont dû leur essor et qu'enfin nous saisissons, à l'âge contemporain, ce chemin dans sa pleine action urbaine, bien plus nous voyons cette action reliée par le Transcontinental à celle qu'exerce une autre mer, le Pacifique, où s'orientent de nouveaux destins de villes.

A l'autre bout de cette mer, le Japon, entré dans la voie du progrès européen à la suite de l'ouverture, en 1854, de quelques-uns de ses ports aux bateaux étrangers, manifeste les effets de sa merveilleuse transformation. Sur ce sol, des villes ont poussé avec une singulière force de croissance, notamment dans les deux plaines méridionales à cours d'eau que renferme ce pays montagneux dans l'ensemble. C'est Tokio, simple village du nom de Yedo à la fin du xvi^e siècle. Cette localité joua, au xix^e siècle, un rôle important dans les relations du Japon avec l'étranger. Elle devint en 1868 la capitale de ce pays. En 1913, sa population était de plus de deux millions d'habitants et son activité commerciale intense. Cette vaste agglomération se présente sous les traits, essentiellement les mêmes partout, de la grande cité contemporaine. La ville de notre âge tend en effet à revêtir, par suite des applications généralisées de la science, une physionomie uniforme. Les progrès scientifiques ont pour conséquence une uniformité générale de vie et un rapprochement des distances qui conduisent l'humanité vers un internationalisme marquant chronologiquement la dernière étape de l'évolution urbaine.

Yokohama, Kobé, Osaka sont des portes que le Japon, transformé par le ferment étranger que lui a apporté la grande voie maritime, a sur le monde contemporain issu du progrès scientifique. Ce sont de grands ports : le premier, qui bénéficie de la proximité de Tokio, est, par surcroît, avec la capitale, le point de contact maritime de tout un arrière-pays ; il formait, en 1913, une ville de près de 400.000 habitants, était surtout un port exportateur notamment pour la soie, en outre un centre important de banques et un nœud de chemins de fer dont le plus ancien, datant de 1872 et reliant Yokohama à Tokio, marque le début de ce mode de transport au Japon. Kobé est une ville nouvelle, avec un port magnifique, particulièrement importateur de matières premières pour les industries de l'arrière-pays. Cette cité s'est singulièrement développée depuis 1867, date où Hiogo, sa

voisine, devenue maintenant son faubourg, a été ouverte au commerce étranger ; elle comptait, en 1913, 442.000 habitants. Quant à Osaka, sis à une trentaine de kilomètres à l'est de Kobé, c'était, à cette dernière date, une ville de 1.395.000 habitants, un centre industriel à l'européenne, avec le contraste d'une ancienne agglomération japonaise. Cette ville sert, à l'embouchure de la rivière Yodo, de port à Kioto qui remplit, dans la partie occidentale du Japon, l'office d'une capitale et nous apparaît avec un tracé en damier et, à la date de 1913, une population de plus de 500.000 âmes. Nagoya, ville industrielle entre Kioto et Yokohama, avait, à cette date, 452.000 habitants, tandis que Nagasaki, à l'extrémité occidentale du Japon, se présentait, avec ses 161.000 habitants, comme une cité maritime que les autres ports avaient devancée, grâce aux ressources de leurs hinterlands.

Sous l'effet des progrès accumulés de la science, le cadre géographique urbain s'élargit jusqu'au bout du monde. Grâce à la facilité sans cesse accrue des moyens de communication, les lointains, perdus dans l'irréelle brume, semblent se rapprocher, dessinant des contours de plus en plus nets. De l'année 1838 date le premier service régulier à vapeur, entre l'Europe et les États-Unis : c'est la ligne maritime de Liverpool à New-York, établie par la compagnie Cunard. Le premier câble transatlantique reliant les deux continents, de l'Irlande à Terre-Neuve, fut posé en 1865. Ce fut en 1902 qu'on acheva le premier câble transpacifique, allant de Vancouver à l'Australie, alors qu'il existait déjà treize lignes télégraphiques transatlantiques. L'année suivante, on inaugura le câble américain rattachant San Francisco à Manille, relié, d'autre part, à Hong-Kong, l'un des points de la façade que la vieille Chine, réservoir immense de ressources humaines et matérielles, étale sur cette mer géante. Bien plus, on peut téléphoner de Londres à New-York ou à l'île de Cuba.

La science, à l'âge merveilleux où nous vivons, entraîne le monde dans un même mouvement de plus en plus accéléré, où la ville apparaît comme l'organe moteur présentant, sous la variété du site urbain et sous les dehors diversifiés des races et des peuples, un même mécanisme par lequel s'exprime, dans l'ordre de la civilisation matérielle, le progrès illimité. La fumée des usines, des trains et des bateaux, empanachés de noir, met sur le ciel, qui nous a servi à expliquer la ville d'antan, comme un voile de deuil, que troue çà et là la lumière féerique de l'électricité. Des formes s'ébauchent pour encadrer cette vie aux lendemains mouvants. Le fil de la tradition échappe des mains de l'homme qui, inquiet, cherche à mettre autre chose dans le vide

de son âme. Et c'est, au moral comme au physique, une cité bien différente des agglomérations d'autrefois que celle qui se présente à nous, au terme de ce long voyage à travers les âges.

Il serait aisé, passant dans des régions différentes de celles que nous venons de parcourir, de montrer par exemple les effets urbains de l'ouverture du canal de Suez en 1869. Ce canal a fait renaître, au bénéfice de villes et au préjudice d'autres, l'ancienne voie que suivaient les produits de l'Inde pour gagner, par l'Égypte, la Méditerranée qui a repris son rôle de grande route maritime entre l'Orient et l'Occident. Pareillement, le chemin de fer de Bagdad est propre à vivifier des villes de Mésopotamie, de Syrie, d'Asie Mineure et Constantinople qui, par la liaison du réseau ferré d'Anatolie, en constitue comme le terminus occidental.

Les voies s'ouvrent et des destins nouveaux sont réservés à la ville. C'est l'ouverture du canal à écluses de Panama, en attendant un canal à niveau et plus large ou le doublement du canal actuel par un autre à travers le Nicaragua. Une telle voie, parallèlement à laquelle courent des Transcontinentaux isthmiques au nombre de trois en 1909, ne laisse-t-elle pas entrevoir tout un avenir urbain en germe ? Les villes du golfe du Mexique et en particulier la Nouvelle-Orléans qui commande ce vaste golfe ne sont-elles pas appelées à en bénéficier ? N'en doit-il pas résulter un déplacement de courants commerciaux, un rendement plus élevé pour les grandes lignes ferrées nord-sud par rapport à ce golfe et une diminution du trafic transcontinental ou est-ouest, le tout à l'avantage ou au détriment de certaines villes ?

Il faut pousser aussi loin que possible l'analyse des phénomènes routiers dans l'étude de l'évolution urbaine. Il y a la voie en soi et l'exploitation économique de la position sur cette voie ou du sol de la région que celle-ci traverse. Des villes naissent ou croissent au passage de courants de produits tels que le minerai, la houille, le blé — courants créés par des voies naturelles ou artificielles. S'il y a action de la voie sur la ville, il y a aussi réaction de celle-ci sur celle-là. La ville forme-t-elle l'extrémité de la voie ou n'est-elle, au contraire, qu'un lieu d'étape ou une station sur son parcours ? En d'autres termes, attire-t-elle à elle l'ensemble du mouvement routier, ou sa position intermédiaire ne lui procure-t-elle que l'avantage d'une porte ouverte sur la route fuyante et le bénéfice de parcelles tombées du riche butin d'idées et de choses ainsi emportées ? Elle peut du reste devenir un point intermédiaire, après avoir été un terminus : c'est ce qui arrive quand la voie s'est trouvée prolongée. On tiendra compte pareillement de la nature du carrefour urbain.

Celui ci peut être formé uniquement de voies de terre, ou comporter à la fois des chemins terrestres et un ou plusieurs cours d'eau, ou encore être constitué par le point de rencontre de lignes ferrées transcontinentales ou autres et de lignes maritimes. A l'ampleur du carrefour correspond l'importance de la ville. Et je ne parle point des routes de l'air, qui commencent présentement à jouer aussi leur rôle que l'avenir rendra sans doute révolutionnaire, comme le fut celui des chemins de fer.

La circulation est un phénomène plus complexe que ne l'indique Ratzel qui en fait la conséquence de l'inégale répartition, par la nature, des ressources terrestres et n'y voit, en conséquence, qu'un mouvement destiné à équilibrer, par l'échange, ces ressources. Une telle définition ne s'applique qu'au caractère économique de la circulation ; elle laisse de côté ce qu'on peut appeler l'action spirituelle ou morale de la voie et qui n'est pourtant pas moindre, dans ses effets généraux, que l'action matérielle. Semblablement, on aurait tort de croire, avec Hettner, que la circulation générale n'est qu'un composé de circulations locales mises bout à bout. Elle se présente, au contraire, séparément de la circulation locale et avec ses caractères propres. C'est elle qui, du point de vue de l'évolution urbaine, joue le rôle essentiel. L'étranger, conduit par la grande route, nous a expliqué Bruges au xiv^e siècle, Genève au xv^e siècle, Anvers et Lyon au xvi^e siècle, Amsterdam au xvii^e siècle, Philadelphie naissant en 1682, toutes les villes des Etats-Unis et du Canada, celles aussi du Japon contemporain.

(A suivre.)

L'Hérédité et la Variation

Cours de M. F. MOREAU,

Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

VI

L'Hérédité des caractères absolus dans les lignées pédigrées.

Nous avons désigné sous le nom de lignée pédigrée l'ensemble des individus issus d'un même ancêtre par voie de reproduction sexuelle, par exemple par le semis de graines.

Les lignées pédigrées les plus faciles à réaliser pour l'étude de l'hérédité sont celles des plantes chez qui l'autofécondation est la règle.

Chez le Blé, la fécondation se fait alors que l'épi est tout jeune ; dans ses fleurs aux pièces encore vertes se trouvent des étamines et un pistil ; la fécondation se fait à huis clos, dans la fleur non encore épanouie. Il en est de même chez l'Avoine, l'Orge, la plupart des Légumineuses de grande culture, le Pois, le Haricot, la Luzerne, le Pois de senteur.

Une circonstance tout à fait favorable à l'obtention aisée de cultures pédigrées c'est la cléistogamie ; on appelle ainsi la propriété qu'ont certaines fleurs de ne jamais s'ouvrir. Ainsi, les violettes, indépendamment des fleurs qui s'épanouissent et dont on fait des bouquets, présentent souvent, tout à fait à la base de la plante, des fleurs petites qui restent closes ; elles renferment des étamines, un ovaire, tout ce qu'il faut pour réaliser une fécondation ; celle-ci est nécessairement une autofécondation.

Hors le cas de cléistogamie, il faut prendre des précautions pour empêcher la fécondation croisée. Il suffit pratiquement de séparer par un rideau d'Avoine des parcelles de Blé pour être assuré que la fécondation croisée ne se fera pas entre elles. Dans les cas où la fécondation croisée est la règle, il faut emprisonner les jeunes fleurs sous des enveloppes de papier parchemin qu'on n'ouvre que pour opérer la fécondation artificielle et qu'on referme aussitôt après.

Ayant réalisé de telles cultures, on peut comparer les descendants aux parents, étudier les lois de l'hérédité dans les lignées pédigrées.

D'une manière générale, beaucoup de caractères absolus se transmettent avec fidélité dans de telles lignées.

Des cultures étendues ont été faites au point de vue de l'observation de la transmission des caractères absolus par le botaniste lyonnais Alexis Jordan. Ses recherches remontent au milieu du XIX^e siècle ; il les commença vers 1840 et en publia les résultats de 1846 à 1849 dans les *Mémoires de la Société des Sciences naturelles de Lyon*.

Jordan était un chrétien ardent, et fut un fixiste convaincu. Beaucoup d'hommes de science possèdent une double personnalité : on peut distinguer chez eux d'une part l'homme qui cherche la vérité, qui ne croit jamais la posséder suffisamment, l'homme de doute, qui ne se fie point au témoignage des maîtres et soumet tous les éléments de la connaissance au contrôle rigoureux de l'expérience et du raisonnement ; d'autre part, l'homme de foi qui pense qu'il est un domaine où il faut croire sans comprendre, qui croit sans vérification. Jordan ne sut point, lui, faire la séparation entre le profane et le sacré ; chez lui, l'homme de recherche se confondit toujours avec l'homme de foi, où pour mieux dire, le savant fut toujours au service du croyant. Son œuvre entière fut consacrée à établir la constance des caractères dans les générations successives. A l'époque où le monde savant s'apprêtait à se faire transformiste, Jordan réunit des preuves en faveur du fixisme.

Jordan s'attacha à l'étude des plantes dites polymorphes, de celles sur lesquelles on se fonde ordinairement pour prouver la variabilité, et il montra que cette variabilité n'est qu'apparente et qu'elle cache une absolue fixité.

Ainsi, on connaît maintes formes de la Pensée des champs, celle que Linné appelait *Viola tricolor*. A première vue, aucune fixité des caractères ne s'y observe ; les fleurs y sont de tailles très diverses, les couleurs y forment des taches de forme variée, y dessinent des stries de forme et d'étendue variables, les éperons des diverses fleurs sont de forme, de taille très différentes, et le même polymorphisme apparaît dans la forme des styles, plus ou moins courts, et dans la taille des graines.

Néanmoins, Jordan, en semant séparément les graines récoltées sur diverses Pensées des champs, réalisa des cultures pédigrées qui se montrèrent très homogènes. Les formes de la nature paraissaient vouées au polymorphisme le plus désordonné, à la

variation la plus extravagante; en culture, toutes les plantes d'une même parcelle, issues de la même plante primitive, se montraient remarquablement uniformes, et leurs descendants et les enfants de ceux-ci reproduisaient fidèlement la plante dont ils étaient issus.

Les *Viola tricolor* observés dans la nature paraissaient une des formes les plus propres à démontrer la variabilité des espèces; en culture, dans les pédigrées de Jordan, elles proclament le triomphe du fixisme. C'est que les *Viola* de la nature sont un mélange de formes, chacune caractérisée par tout un ensemble de caractères qu'elles transmettent tous à leurs enfants. Plusieurs dizaines de formes, stables dans les semis, furent ainsi isolées par Jordan dans l'espèce de Linné *Viola tricolor*.

La même analyse fut faite par Jordan chez le *Draba verna*, C'est une petite Crucifère, aux feuilles en rosette à la base, dressant, au sommet de tiges droites, de petites fleurs aux pétales blancs, bifides, aux styles courts. Les *Draba* sont très polymorphes; il suffit de récolter au hasard un certain nombre de plantes de cette espèce pour se rendre compte qu'elles sont à feuilles linéaires ou non, étroites, elliptiques ou élargies au sommet, vert pur ou vert glauque, plus ou moins poilues, à poils simples ou bifides, que leurs pétales sont de formes variées, aux branches plus ou moins écartées, que leurs siliques sont plus ou moins longues, parfois presque arrondies, que la taille de la plante entière varie de 1-2 cm. à 10-12 cm.

Jordan s'est attaché à l'étude de ces plantes qui constituent, semble-t-il, un matériel de choix pour la démonstration de la variabilité des espèces et en a tiré des arguments en faveur de leur fixité. Il a semé séparément les graines récoltées sur tous les *Draba* qu'il put se procurer; dans ses semis pédigrés les variations si évidentes dans la nature disparaissaient. Chaque colonie avait ses caractères propres, qu'elle transmettait à ses descendants, au cours d'une expérience de 10-12 ans.

Jordan a isolé ainsi, dans l'espèce de Linné *Draba verna*, plus de 200 formes stables, caractérisées chacune par plusieurs traits strictement héréditaires. Ainsi, *Draba verna brachycarpa* a des pétales à deux divisions parallèles et des fruits piriformes. *Draba verna glabrescens* a des pétales à divisions écartées et des fruits ovoïdes allongés.

Les colonies formées par les plantes d'un même type, en raison de l'identité de taille, de forme, de couleur des plantes qui les constituent, se séparent nettement des colonies voisines.

Chacune constitue un groupe de plantes se ressemblant beaucoup dont la parenté est d'autre part assurée, c'est-à-dire qu'elles

répondent à la définition que nous avons adoptée de l'espèce ; elles forment une véritable espèce.

Il n'y a donc pas à considérer une espèce *Viola tricolor*, une espèce *Draba verna*, mais plusieurs dizaines de *Viola tricolor*, plusieurs centaines de *Draba verna*.

A ces petites unités systématiques, que caractérise l'hérédité stricte de nombreux caractères, on donne le nom de petites espèces ou d'espèces élémentaires, ou d'espèces jordaniennes, ou encore de jordanions. On leur oppose les espèces courantes sous la désignation de grandes espèces, d'espèces linnéennes ou de linnéons.

Ce ne sont pas seulement des *Viola* ou des *Draba* que Jordan soumit à son analyse pénétrante. Les Tulipes, les Chardons, les Gaillets, les Plantains, les *Iberis*, les Renoncules, les Centaurées, les Genêts, les Pavots furent par lui décomposés en leurs espèces constituantes. L'espèce de Linné, l'espèce linnéenne, devient un groupe systématique artificiel, quelque chose comme un genre, un groupe composite d'espèces vraies, d'unités systématiques élémentaires, les espèces jordaniennes.

Telle est la notion qui fut apportée au milieu du siècle dernier par les travaux de Jordan.

Jordan resta méconnu de la plupart de ses contemporains, et ne convainquit pas ceux d'entre eux qui connurent son œuvre. Il fut ridiculisé par les botanistes qui trouvaient trop compliqué de substituer à la connaissance d'un seul *Draba verna* l'étude de 200 espèces élémentaires et fut appelé par eux le chef de l'école pulvérisatrice.

Nous jugeons plus favorablement aujourd'hui Jordan, que nous considérons comme celui qui a le mieux montré la stricte hérédité d'un grand nombre de caractères absolus.

Les expériences de Jordan ont été vérifiées, refaites par Thuret, de Bary, Rosen, Wittrock, von Wettstein. Une confirmation leur vient encore de l'application qu'on en a faite dans la pratique agricole. Tout l'œuvre actuelle de l'amélioration des céréales est fille de l'œuvre de Jordan. Celle-ci se trouve donc confirmée par une expérience grandiose, ayant porté sur plusieurs espèces de plantes, sur des millions d'individus, et répétée déjà depuis de nombreuses années.

La première application étendue de la notion des espèces jordaniennes a été faite en Suède, dans le Laboratoire de Svalöf, dont elles ont rendu le nom célèbre.

L'histoire du Laboratoire de Svalöf présente un grand intérêt en ce qu'elle montre combien peut être féconde, pour l'œuvre d'amélioration des plantes cultivées, la collaboration des prati-

ciens et des hommes de science et comment elle peut être entreprise et menée à bien sans aucun secours officiel, en n'utilisant que des ressources empruntées à la seule initiative privée.

Le point de départ du mouvement agricole qui a conduit à la création du Laboratoire de Svalöf est dans un travail de l'agronome suédois Schübeler.

En 1852, il sema dans le nord de la presqu'île scandinave des graines de céréales récoltées à Hohenheim, près de Stuttgart, dans le Wurtemberg ; dans leur pays d'origine, la durée de leur végétation était de 120 jours ; en Suède, ces plantes s'accommodèrent au climat et au bout de 5 ans étaient en mesure de faire leur maturation en 70 jours ; de plus leurs grains étaient devenus plus lourds. Ces caractères de végétation rapide et de poids élevé des grains se conservaient quand les semences étaient rapportées à nouveau en Allemagne.

Le retentissement de l'expérience de Schübeler fut considérable et élevait le rendement des blés d'Allemagne en leur faisant faire un séjour de quelques années en Suède. Les Suédois introduisirent chez eux des blés continentaux, les multiplièrent et devinrent de grands exportateurs de Blés de fort rendement.

Toutefois, au bout de quelques années, ils avaient tant introduit chez eux de Blés étrangers que les blés de Suède avaient perdu leur régularité et que les acheteurs du continent n'avaient plus aucune garantie.

Aussi se fonda-t-il en Suède des sociétés de marchands de Blés qui se proposèrent de retrouver les types primitifs et d'améliorer les semences.

L'une d'elles, fondée dans le sud de la Suède, en 1886, fut l'origine du Laboratoire de Svalöf. C'était, il convient d'y insister, une société privée. C'était avant tout une société commerciale, mais ses membres comprirent que les chercheurs qui amélioraient les semences ne pouvaient pas être des marchands, n'auraient pas de temps à perdre dans les affaires, et ils résolurent de scinder la société en deux parties : une association purement scientifique et une société purement commerciale.

La première était indépendante de la seconde pour le travail scientifique et les initiatives à prendre. On demandait seulement aux chercheurs d'étudier, par des moyens dont ils restaient les maîtres, le problème de la sélection des semences ; toute expérience étrangère à la question leur était interdite, aucun enseignement ne leur était demandé. Quant aux moyens d'existence de la société scientifique, ils étaient assurés par la société commerciale.

Cette dernière dépendait de la société scientifique en ce qu'elle

ne vendait que des semences contrôlées par celle-ci, mais elle se chargeait seule des modalités de la vente, de la livraison, de la comptabilité.

La laboratoire fut dirigé d'abord par de Neergard qui distingua parmi les céréales des types qui sont des espèces jordaniennes. Ils diffèrent les uns des autres par de petits caractères peu saillants, mais d'une importance capitale au point de vue pratique, puisque leur absence ou leur présence est corrélative de qualités agricoles et-économiques intéressantes.

Ainsi, dans les Orges à 2 rangs à épis arqués, les poils dressés qui ornent l'axe de l'épillet fixé à la face ventrale du grain mûr sont corrélatifs d'une maturité précoce, les mêmes organes cotonneux, frisés, indiquent une maturité tardive avec production de grains ronds, très farineux. Grâce à ces caractères précis était rendu possible le contrôle des semences sur échantillon.

De Neergard ayant réuni les caractères précis des meilleures sortes s'efforça d'éliminer toutes les autres. Il obtint ainsi des sortes épurées, régulières, homogènes.

Nilsson qui succéda à de Neergard en 1890 se rendit compte que cette méthode de travail appauvissait la population des Blés de la Suède et conduirait bientôt le Laboratoire à l'inaction. Il introduisit à Svalöf la méthode des cultures pédigrées et obtint du premier coup des lots réguliers que la méthode de sélection globale de son prédécesseur n'obtenait qu'en plusieurs années.

Les résultats obtenus furent tout à fait nets et, à partir de 1893, la méthode des cultures pédigrées devint la méthode unique de travail de Svalöf. En 1893, Svalöf disposait de plusieurs centaines de sortes bien pures.

Le travail de Svalöf consiste dans les opérations suivantes :

1° On sème des grains d'un même épi dans une parcelle ; on observe leur descendance ; beaucoup de cultures sont irrégulières, soit parce que les épis progéniteurs provenaient d'un croisement, soit pour toute autre cause. La sélection intervient alors. On conserve les seules cultures homogènes, car il faut offrir à l'agriculteur des semences à caractère stable, qu'on peut garantir et qu'on sait contrôler ;

2° Les lignées retenues sont cultivées sur une étendue assez vaste pour qu'on puisse contrôler le maintien de leurs caractères ;

3° Celles qui satisfont à ce contrôle pendant plusieurs années, les meilleures, passent dans la catégorie des cultures comparées, où on se préoccupe de leur productivité relative après traitements divers (fumures, semilles précoces ou tardives, etc.) ;

4° Les lignées remarquables ainsi choisies, sélectionnées, sont

remises pour la multiplication à la Société d'achat et de vente qui livre au commerce les semences, dont le laboratoire ne s'occupe plus que pour les contrôler au sortir de la maison.

Le Blé, l'Orge, l'Avoine, le Seigle, les Pommes de terre, le Trèfle, la Betterave à sucre, les Pois, les Vesces, les Graminées fourragères sont ainsi sélectionnés à Svalöf.

Les méthodes de Svalöf, grâce à leur fécondité, ont été rapidement connues et appliquées dans le monde.

La première application de grande envergure en France en fut faite par des brasseurs. Le comité directeur du Syndicat des Brasseurs français eut connaissance des travaux exécutés à Svalöf ; MM. Kreiss, administrateur des Brasseries de la Meuse, et Petit, Directeur de l'École de Brasserie de Nancy, envoyés par lui en mission d'étude dans le Laboratoire de Nilsson, fondèrent à leur retour, en 1903, parmi les brasseurs, la Société d'encouragement à la culture des orges de brasserie, ayant pour objet de propager en France la culture des sortes pures.

La partie scientifique du travail fut confiée au botaniste Blaringham qui s'attacha à l'étude des Orges. Il put, en quelques années, sélectionner des sortes pures d'Orges donnant satisfaction à la brasserie par leur régularité. Cette qualité est très importante au point de vue du travail de la brasserie : dans le maltage, en effet, on fait germer les grains d'Orge ; la plantule de ceux-ci fabrique une diastase qui transforme l'amidon du grain en sucre, que plus tard la levure de bière fera fermenter. Les grains issus d'une culture pédigrée, mis ensemble dans la salle de germination, entrent ensemble en germination, fabriquent en même temps leur diastase, transforment tous ensemble leur amidon en sucre. Si on a affaire à une population irrégulière, certains grains sont en avance, d'autres en retard ; aucune fixité n'est assurée dans la bière, tant pour sa richesse en alcool que pour son goût.

Depuis, à diverses reprises, la même méthode a été appliquée à la sélection d'autres céréales, particulièrement du Blé. Toujours, partant des grains d'un épi, créant des cultures pédigrées, on se propose de rechercher des lignées homogènes, stables ; on les compare, on retient les meilleures au point de vue de la résistance aux intempéries et aux maladies, et au point de vue du rendement.

C'est cette méthode de travail qui, dans notre région d'Auvergne, a été appliquée avec fruit, pendant plusieurs années, à la Station de sélection de semences du Massif central, alors annexée au Laboratoire de Botanique de la Faculté des Sciences de Clermont. Son fondateur, M. Beauverie, alors Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont, y établit, en 1922, 1800 lignées

pédigrées de Blés de sortes très diverses, empruntées à des Blés locaux ou à des sortes de valeur nouvellement introduites dans la région. Chaque année, un certain nombre d'entre elles furent rejetées pour insuffisance de rendement, susceptibilité aux maladies, etc. En 1925, 5 % seulement étaient conservées et il nous était possible, les comparant à des témoins de même sorte fournis par la grande culture ou par le commerce, de constater la supériorité marquée de la plupart d'entre elles : elle se manifestait soit par un rendement plus élevé, soit par une moindre sensibilité aux rouilles. Ces résultats plaideraient, s'il en était besoin, la cause de la méthode qui en quelques années a permis de les obtenir.

Il convient d'ajouter que, bien avant Nilsson, cette méthode de sélection individuelle, dite encore sélection généalogique, avait été appliquée par Louis de Vilmorin : elle avait été utilisée par le sélectionneur écossais Shireff ; mais c'est à Nilsson que revient le mérite de l'avoir généralisée, d'en avoir montré tout l'intérêt. Elle constitue une méthode précieuse de l'amélioration des plantes cultivées entre les mains des sélectionneurs qui placent leur confiance dans la fixité des caractères héréditaires dans les lignées pédigrées.

(A suivre.)

Les Stendhaliens avant Stendhal

Cours de M. Pierre MOREAU,
Professeur à l'Université de Fribourg (Suisse).

V

Les Stendhaliens manqués.

Le mal de 1800 ou de 1805, que Guéneau de Mussy dénonçait quand il écrivait : « Un grand malaise s'est manifesté sous mille formes diverses », est le mal de Desgrieux, de Saint-Preux, de Werther, mais aggravé par l'émigration, par la Révolution, par l'Empire. C'est un élan brisé, une désillusion. Nuancé de catholicisme, c'est le mal de René ; nuancé de protestantisme, c'est le mal de Delphine ; nuancé de philosophisme et d'idéologie, c'est le mal d'Obermann et d'Adolphe. Chez tous, c'est une révolte contre certaines contraintes : ce que j'appellerais volontiers « pré-stendhalisme » proteste toujours contre une entrave, attachée à une situation donnée, aux conditions générales de la société : Werther est un bourgeois, Chateaubriand un cadet, Delphine une femme. En supprimant certaines contraintes, la Révolution a peut-être rendu les autres plus pénibles ; elle n'a pas guéri Obermann ; elle a broyé Delphine et René.

* *

René, il est vrai, dans le cadre général des *Natchez* où l'auteur a voulu le situer, est un récit du XVIII^e siècle. Il prétend dénoncer le mal de la Régence, d'un temps où « de la hauteur du génie, du respect pour la religion, de la gravité des mœurs, tout était subitement descendu à la souplesse de l'esprit, à l'impiété, à la corruption ». En fait c'est, pour ainsi dire, la « psychose » de l'émigré qui forme le véritable sujet de ce roman. Il faut le lire auprès de l'*Essai sur les Révolutions*, du chapitre *Aux Infortunés*. C'est la vie d'un paria de la société ; et les imaginations

de ce temps, par une influence naturelle, se plaisaient au récit de ces vies abandonnées. *Le Lépreux de la Cilé d'Aoste*, chez Xavier de Maistre, est un paria de la maladie, grave, profond, désespéré mais chrétien. René est un paria de la passion. C'est dans l'exil et l'inaction impatiente, dans la solitude, que ce livre a été conçu. Écartons quelques détails romanesques, et cette vague lueur d'inceste qui vient du XVIII^e siècle : René est l'histoire d'un jeune Breton qui a grandi à Combourg, en une enfance triste, auprès d'une sœur mélancolique ; il a traversé le Paris desséchant des philosophes ; il a entretenu Chamfort ; il a erré en Amérique en rêveries passionnées ; à l'armée des émigrés, il a souffert moralement et physiquement ; en Angleterre, il a connu la misère, l'humiliation ; il se sent inutile, perdu pour l'action, et il mérite le reproches du P. Souël : « Je vois un jeune homme entêté de chimères soustrait aux charges sociales. » Il a l'orgueil de son inutilité, le plaisir de sa douleur ; il compose sans doute, pour trouver dans l'histoire de nouvelles raisons de désespoir et de dégoût, quelque *Essai sur les Révolutions* où il compare trait pour trait anciens et modernes : « Qu'avais-je appris avec tant de fatigue ? Rien de certain parmi les anciens, rien de beau parmi les modernes (1). »

Et René en reste là. Chateaubriand ira plus loin ; il s'établira au-dessus de ces anciens et de ces modernes, au-dessus du paganisme et du philosophisme. Il unira le « vrai » et « beau » dans le « Génie du christianisme ». Mais René est un Chateaubriand qui n'est pas encore converti ; c'est le Chateaubriand de l'*Essai*, l'émigré, proscrit par sa cité, réfractaire. Charles Nodier, conspirateur contre le Directoire et contre Bonaparte, élève de son côté une protestation semblable contre la société, et écrit à sa manière le roman du réfractaire. Fils du XVIII^e siècle, nourri de Crébillon, de Louvet (2), il aurait pu n'être qu'un libertin de l'école de Laclos. Mais la Révolution avait bouleversé son imagination. En un temps où les « hors la loi » étaient souvent des cœurs héroïques, il voulut être le romancier des « hors la loi », dans *les Proscrits* en 1802, dans *le Peintre de Salzbourg* en 1803, plus tard, en 1818, dans *Jean Sbogor*, on devine sans doute quelques reflets des *Brigands* de Schiller ; mais ces pages vibrent surtout de l'écho de René et de l'émigration ; dans *Adèle*, que Nodier publiera plus tard encore (1820), mais qu'il avait composée à

(1) Sur les détails autobiographiques qui se glissent dans *René*, v. Duchemin : *Chateaubriand à Whitehall*. Revue d'histoire littéraire, 1910.

(2) V. *Moi-même*, pages inédites de 1800, publiées par M. Jean Larat, 1921 ; et : *Dernier chapitre de mon roman*, 1803.

une époque antérieure, l'émigré retrouve, quand il revient dans son pays, les contraintes, les entraves dont il se croyait affranchi au prix des épreuves subies. Documents d'histoire morale, qu'il faut placer auprès de *René*, pour commenter la « psychose de l'émigré », le désarroi du ci-devant dans la Révolution triomphante.

*
*
*

Delphine traduit le désarroi de la femme dans la Révolution commengante.

Comme l'enfance du chevalier de Combourg s'est isolée dans les bois, loin d'une famille sombre et sévère, l'auteur de *Delphine*, auprès d'une mère protestante et rigide, qui lui imposait la méditation de la Bible, le silence, l'immobilité, aspirait à s'affranchir des contraintes de la famille. Comme Chateaubriand encore, mal mariée et vite dégue par la vie, elle ne se soumit pas aux contraintes du foyer. Brouillée avec sa mère, imaginant que sa destinée était d'agir sur les grands hommes de son temps — sur le plus grand à ses yeux, son père ; sur un Guibert, un Narbonne, — elle crut que la Révolution lui donnerait ce pouvoir pour lequel elle se sentait faite : la Révolution la détrompa ; elle crut que le Consulat marquerait son règne, et qu'auprès de César une place était réservée à Cléopâtre : Bonaparte lui fit la guerre. Déchaînée, orageuse (« on l'examinait avec intérêt et curiosité comme un bel orage », dit Benjamin Constant à propos d'Eléonore-Delphine), elle ne connaîtra ni le pouvoir ni le bonheur, ces deux mirages éblouissants pour une imagination stendhalienne ; du moins elle conquiert la gloire, ce « deuil éclatant du bonheur ». En vain, elle avait prétendu grouper autour d'elle les deux Frances, celle de la Révolution et celle de l'émigration ; en vain, elle avait lancé sur le tribunal cette force qu'elle aimait, cette éloquence qu'elle inspirait, Benjamin Constant ; la société que Bonaparte restaurait, la morale traditionnelle rétablie sur les ruines, la repoussaient, lui boudaient. Dans son livre *De la Littérature*, en 1800, elle avouait sa défaite, elle regrettait de s'être jetée dans la lutte, de s'être livrée à « la publicité » (1) ; dans son roman de *Delphine*, elle opposait aux roueries de la société, représentées par M^{me} de Vernon, aux convenances, incarnées en Léonce de Mondoville, à la religion même, qui anime Mathilde de Vernon, l'imprudente mais spontanée Delphine, — et elle la montrait vaincue, brisée. De même, en 1807, dans *Co-*

(1) II, 9.

rinne, elle opposera à la femme de génie, à l' « affranchie », passionnée, abandonnée à sa libre nature, le raisonnable et prudent Oswald, soumis aux convenances comme Léonce de Mondoville. Cette Italienne et cet Anglais, que l'amour appelle l'un vers l'autre, souffrent cruellement de cette opposition d'âmes et de races, — et le fils d'une société froide et sévère s'éloigne de cette fille de la libre Italie.

L'opposition d'Oswald et de Corinne, de Léonce et de Delphine, n'est-ce pas le conflit intime dont souffre M^{me} de Staël elle-même ? Sa grande souffrance, en effet, fut de vouloir être libre, et de ne pouvoir se passer de la société, où elle se croyait asservie ; ce fut de rêver toute sa vie d'individualisme italien, et de ne pouvoir vivre vraiment que rue du Bac. Cette contradiction de sa nature, son livre même *De l'Allemagne* la révèle : M^{me} de Staël fuit la France pour la romantique Allemagne, — et elle s'y ennuie mortellement. Avoir eu l'esprit français et le cœur étranger (1), — ce fut son perpétuel déchirement, — ce fut aussi celui de Stendhal.

Stendhal se croit très différent de Delphine et de Corinne ; il raille « le pathos de Corinne », et « le vulgaire qui l'admire » (2), « l'école de Jean-Jacques Rousseau et de M^{me} Staël, » où règne « le sentiment » (3), la passion de M^{me} de Staël ou plutôt son « travail de la conversation » (4), son « beau style à effet », dans lequel, répétant « les idées qu'elle avait entendu énoncer dans son salon », elle n'a jamais pu écrire qu'un seul ouvrage : *l'Esprit des Lois de la Société* (5). Pourtant, il a fréquenté plus d'une fois *Delphine*, et *Corinne*, et le livre *De la Littérature* ; c'est de celui-ci que sort pour une bonne part son libelle de *Racine et Shakespeare* ; c'est de *Corinne* que vient son Italie. Quand il oppose le Nord au Midi, et les sociétés timides de Londres ou de Paris à l'enthousiaste Italie, il s'inspire de maintes pages de *Corinne* ; il juge « admirable la peinture des mœurs ennuyeuses de l'Angleterre » à la fin de *Delphine* (6) ; et, sans doute, il eût volontiers refait l'Oswald de *Corinne* (7), comme *la Princesse de*

(1) « Naître Française, avec un caractère étranger, avec le goût et les habitudes françaises, et les idées et les sentiments du Nord, c'est un contraste qui abîme la vie. » (Lettre de M^{me} de Staël à Frédérique Brun du 15 juillet 1806.) Le contraste est même plus étrange encore, puisqu'en elle se combattent le Midi et le Nord, l'Italie de Corinne et l'Angleterre d'Oswald.

(2) *Promenades à Rome*, 16 août 1827.

(3) *De l'Amour*, II, 43.

(4) *Ibid.*, frag. divers, n° 72.

(5) *Rome, Naples et Florence*. Milan, 12 novembre 1816.

(6) *De l'Amour*, I, 26, note.

(7) *Ibid.*, II, 58.

Clèves ou comme les *Liaisons dangereuses* ; mais, à Corinne même, il eût malaisément donné plus de « stendhalisme ».

Cette Italienne de passion et d'orgueil est la sœur de maintes autres héroïnes de ce temps ; les héroïnes de M^{me} Cottin sont de la famille ardente et douloureuse de Delphine et de Corinne ; et la mystique M^{me} de Krüdener, dans son roman de *Valérie*, ne fait que pasticher *Corinne* (1). De même, autour de René, ses frères plus froids et plus moroses, Obermann, Adolphe, traduisent en un style moins éclatant le même marasme et le même renoncement.

*
*
*

Etienne Pivert de Senancour, né en 1770, appartenait à une génération pour laquelle la Nouvelle Héloïse était encore vivante ; élevé à Ermenonville, il avait respiré l'air même que respirait Jean-Jacques mourant ; cette grande ombre habitera toujours son imagination. Comme celle de René ou de Delphine, son adolescence s'était passée à résister à des contraintes, à lutter contre des entraves. Dans sa première lettre, Obermann reproche à ses parents leur prudence étroite et pusillanime ; son père ayant voulu forcer sa vocation, il s'était enfui. Une autre contrainte allait peser sur sa jeunesse : après un premier amour contrarié, Senancour se marie en Suisse où il s'est exilé, et ce mariage est une cruelle erreur, comme celui de Chateaubriand, comme celui de M^{me} de Staël. Enfin, suprême contrainte, entrave redoutable, qui l'enveloppera de jour en jour plus pesante, la maladie, la paralysie s'empare de ses membres : « Cette faiblesse, gémit-il dans ses notes intimes, ôte toute confiance dans l'avenir, entrave la vie entière, borne toute perspective, assujettit à cent besoins qu'on eût méprisés ». Son ami, Ferdinand Denis, en une page inédite, nous décrit son lamentable état : « 19 septembre 1845 : j'ai vu hier Obermann, et je l'ai trouvé dans un état déplorable ! Ses facultés morales s'éclipsent, comme les forces physiques s'éteignent... Le sourire était sur ses lèvres ; la sérénité était-elle dans son cœur ? J'en doute fort. Cet esprit puissant souffre certainement, en fléchissant sous l'effort d'une maladie lente. Toute locomotion lui semble interdite ; ses pieds gonflés par l'infiltration semblent atteints de cette terrible maladie que j'ai vue en Amérique, et qui rappelle une des lèpres de l'anti-

(1) V. Pierre Kohler : *Valérie ou Maîtres et Imitateurs de M^{me} de Krüdener*. Bulletin de l'Institut National Genevois, août 1922.

quité. Quelques mots de stoïque philosophie lui sont échappés ; on les entendait à peine (1). »

Mais d'autres entraves enserraient son âme et sa volonté. Très tôt, cette âme captive s'était exprimée en œuvres discrètes : M. André Monglond a retrouvé son roman de jeunesse, *Aldomen* ; dès 1789, Senancour avait ébauché ses *Rêveries*, qu'il publie en 1799. Avant René et Delphine, le véritable Obermann était né, c'est-à-dire le véritable Senancour.

De quels éléments se compose-t-il, cet Obermann des *Rêveries* ? D'abord, de l'esprit antireligieux du XVIII^e siècle. Ses maîtres, de Bayle à Boulanger, ce sont les libertins, les Encyclopédistes, les idéologues et les illuminés. Grand réformateur, il veut changer la société selon ses plans ; il a des lumières ; il pense. Mais il rêve aussi ; il glisse sur la pente de sa mélancolie native ; il ébauche déjà ses hymnes futurs à l'automne, à la montagne, aux solitudes des Alpes ; il emprunte à Rousseau son titre de *Rêveries*. Surtout, un grand désir le hante déjà, qui ne l'abandonnera plus : le besoin passionné d'atteindre, par delà l'individu, à un principe universel, permanent. Leibnizien, il invoque, dans sa quatorzième rêverie, l'intelligence universelle ; les mots de « permanence », d' « harmonie universelle » lui sont déjà familiers (2). Et, au sein même de ce désir, un besoin en apparence contraire, grandit en lui : la passion de l'indépendance, la volonté d'affranchir le grand homme, — et le grand homme c'est « Obermann », le surhomme, — des lois rigides de la société. « Voulez-vous, demande-t-il dans la huitième rêverie, qu'il se traîne sur vos traces, celui qui marche avec la nature entière ; qu'il soit semblable à vous lui dont l'être caractérisé n'est semblable qu'à lui-même, ou qu'il reste dans vos limites, lui dont la sphère est l'univers ? » Voilà déjà le mal d'Obermann, l'orgueil du déraciné, ou si j'ose dire, du « désencadré » ; et *Obermann* est une nouvelle édition des *Rêveries*.

Car ce n'est point un véritable roman. George Sand l'appelle une « monodie ». L'auteur lui-même, à maintes reprises, avoue qu'il se laisse entraîner à des digressions, à des longueurs, au vague, à la bizarrerie. Le long de ces 89 lettres et de ces trois fragments (de ces 101 lettres, si nous lisons le livre dans une édition ultérieure), au cours des dix années que dure cette correspondance, nous ne voyons qu'un seul personnage : Obermann ; Fonsalbe lui-même qui apparaît vers la fin, n'est que le double

(1) Journal inédit de Ferdinand Denis.

(2) 2^e et 3^e *Rêveries*.

d'Obermann. Et à quelle époque situer ces dix années ? Seule, une allusion imprécise à Bonaparte (1) et une lettre consacrée aux modes féminines (2) permettent d'imaginer le cadre historique de ces longues méditations. Le cadre du paysage est plus net : c'est la Suisse et la montagne, puis Fontainebleau et la forêt, puis Paris, la ville et ses servitudes où il étouffe ; et enfin, dans l'apaisement, c'est le retour en Suisse, et maints tableaux parmi lesquels nous distinguons un fin croquis de Fribourg (3). Mais à la ville, ou à la montagne, dans les forêts ou à la Bibliothèque, la trame véritable du roman est faite du fil continu, monotone, des pensées d'Obermann. Ce sont d'interminables dissertations pour l'apologie du suicide contre Rousseau (4), sur la liberté (5), contre l'immortalité de l'âme (6), contre le mariage (7), sur l'illumination (8), sur la religion et la morale (9), sur les modes et contre la décence (10) ; c'est l'histoire incessante des réflexions d'Obermann, non point l'histoire d'Obermann lui-même.

D'Obermann, en effet, nous ne savons rien. Jamais une figure précise, rarement un détail biographique. Nous devinons qu'il a passé une enfance campagnarde, romanesque, qu'il a rêvé de la solitude de la Chartreuse, de longs voyages exotiques, qu'il a lu *Robinson Crusoe*. Son âge ? Vingt et un ans au début de cette correspondance. Sa vie matérielle ? Il n'a point d'état, point de sens pratique ; il se ruine, au cours de ces dix années, mais nous ne savons comment, et lui-même ne s'en soucie guère. Ses ressources, ses moyens d'existence ? Mystère ! Il ne nous dira que les aventures de son âme.

Encore cette âme doit-elle avoir un passé ; nous ne le connaissons jamais. Quels livres l'ont formée ? Il affecte de n'être point « livresque », et il nous faut patiemment reconstituer le catalogue de sa « librairie » : le sceptique Montaigne y occupe l'un des premiers rangs ; Jean Jacques hante tous ses souvenirs : il le poursuit au Val Travers, à Vevey ; il a lu si souvent Voltaire, qu'il a mérité d'être appelé par George Sand « un ergoteur voltairien » ;

(1) Lettre 7. Edition de 1843 (Charpentier).

(2) Lettre 50.

(3) Lettre 54.

(4) Lettres 41 et 42.

(5) Lettre 43.

(6) Lettre 44.

(7) Lettre 45.

(8) Lettre 46.

(9) Lettre 49.

(10) Lettre 50.

il a souvent applaudi ses tragédies ; il reprend sans rougir ses plaisanteries sur la religion. Il connaît à merveille l'Encyclopédie et Diderot ; il y puise des traits, qu'il dirige contre le *Génie du Christianisme*, sans le nommer. Il ne se défend pas contre les modes de son temps : les Illuminés l'éblouissent ; il respecte Lavoisier ; il admire *l'Antiquité dévoilée* ; le retour à l'antique le séduit ; il vante la liberté primitive des Grecs, il approuve les nouvelles modes à la grecque ; enfin les relations des voyageurs, les récits exotiques l'enchantent ; très « livresque », à dire vrai, il voyage surtout à la bibliothèque ; mais la Suisse lui a présenté en raccourci les mondes les plus divers : il y a vu côte à côte le Nord et le Midi ; il les oppose, comme l'auteur de *Corinne*, comme Stendhal (1), seulement, il opte pour le Nord, pour ces lieux qui « élèvent l'imagination de certains hommes vers le romantique, le mystérieux et l'idéal ». A travers ces voyages, à travers ces lectures, surtout, il s'est composé une philosophie où se reflète l'« eudémonisme » du XVIII^e siècle ; on y discerne sans doute, comme dans les *Rêveries*, un profond besoin d'ordre et d'harmonie ; mais ce besoin se fond bientôt et se dissout dans l'individualisme orgueilleux et morbide.

Le bonheur est la fin de la vie, — cette loi sans cesse répétée tout au long du siècle, par une M^{me} du Châtelet, un Helvétius, un Bonaparte même, la voici proclamée par Obermann : « Le bonheur ne serait pas la première loi de la vie ! Le plaisir ne serait pas le premier moteur du monde sensible ! Si nous ne cherchons pas le plaisir, quel sera notre but (2) ? » « User librement de ses facultés, savoir que le physique domine le moral dans notre âme si physique elle-même » (3), tel est le premier mot de sa sagesse. Sentir, vivre en éprouvant le plus possible, telle est la première règle de sa morale, — mais éprouver le plus possible en analysant le plus possible. L'intelligence sera toujours présente, avec toute sa clairvoyance et tous ses dons d'analyse, devant chaque sentiment d'Obermann ; elle le saisira dans son germe, et, pour mieux le cultiver, elle le tuera ; elle voudra tout décomposer, et desséchera tout sur son passage. Passions, désirs, instinct, les mots sont partout dans ce livre ; mais nulle vraie passion, nul vrai désir, nul instinct : toujours, l'implacable intelligence. Aussi, quelle usure rapide de la vie ; que ce cœur est vite flétri : « Vous le savez, j'ai le malheur de ne pouvoir être jeune (4). »

(1) *Obermann*, lettre 70.

(2) Lettre 63.

(3) Lettre 62.

(4) Lettre 1.

Pourtant, il recèle de fines vibrations ; il pourrait éprouver des sensations délicates ; il aime la musique, la mélodie plus que l'harmonie (1) ; il aime les sons « romantiques », le Ranz des Vaches ; il perçoit de subtiles correspondances entre les parfums, les couleurs et les sons : il devance Baudelaire, Rimbaud ; il a, dans la forêt de Fontainebleau, des visions de Corot ; sur le Léman, des impressions unies de sons et de couleurs nocturnes, où s'ébauche *le Lac* de Lamartine. Surtout, il a senti la grandeur alpestre ; il a joui plus profondément des paysages sublimes que des paysages riants, parce qu'il y trouvait une image de cette permanence à laquelle il aspirait, et parce que son être éphémère s'y plongeait mieux dans l'harmonie du monde.

Harmonie, permanence, ces mots lui sont familiers. C'est ce qu'il cherche dans la montagne : la figure de l'éternel. Stoïcien, il a appris de son grand Marc-Aurèle et de son cher Sénèque, qu'il faut « vivre conformément à la nature », qu'il faut renoncer à opposer ses chimères à l'ordre naturel. Il y renonce, — du moins dans ses premières lettres : « Pour moi, dit-il dans la quatrième, j'aime les choses existantes ; je les aime comme elles sont. Je ne désire, je ne cherche, je n'imagine rien hors de la nature » ; dans ces débuts, son *égoïsme* même se soumet à l'univers : « Je m'aime moi-même, mais c'est dans la nature, c'est dans l'ordre qu'elle vit, et d'accord avec l'universalité des choses... » Seulement, cette harmonie d'où son propre bonheur devait dépendre, il ne l'a pas trouvée ; cet ordre universel l'a déçu : « Pourquoi la nature ne contient-elle presque jamais ce que notre *imagination* compose pour nos besoins ? » demande-t-il dès la cinquième lettre ; et, dans la trentième : « Qui réprimera dans nos cœurs le besoin d'un autre ordre, d'une autre nature ? » Voici qu'il sort de l'ordre universel, de la société humaine, qu'il s'isole, qu'il « émigre ».

Il va subir, en effet, le mal de « l'émigré ». Et d'ailleurs, n'en est-il pas un ? Il s'est exilé volontairement, mais ses biens sont confisqués. Il est hors de la société, sans état, sans métier. « Je voudrais un métier, dit-il ; *il animerait mes bras* et endormirait ma tête » (2), et quel sens pathétique prend ce mot, quand on se rappelle son effrayante maladie ! Il veut un métier, — mais il s'expatrie parce qu'on lui impose d'en choisir un (3). Il se voit « accusé par le moraliste, condamné par sa patrie, coupable aux yeux de l'homme social (4) ». Proscrit par la société, il se dresse

(1) Lettre 61. Cf. Stendhal : *Vie de Rossini*.

(2) Lettre 37.

(3) Lettre 1.

(4) Lettre 41.

contre elle ; il veut refaire la table des valeurs, entreprendre, — avant Stendahl et Nietzsche, — leur œuvre de bouleversement : « On suppose que notre code moral est fait... mais moi, j'ai le malheur de prétendre que ce code est encore à faire (1). » Il rêve de pétrir le monde, de devenir un réformateur souverain ; le destin de Napoléon l'obsède ; et, sentant sa faiblesse, retombant en elle, il achève son transport ambitieux en une sourde rage de nihiliste, devant Paris indifférent : « J'imagine un plaisir juste et mâle à voir l'incendie vengeur anéantir ces villes et leur ouvrage (2). »

Le nom même d'Obermann (sur-homme) est le symbole de son farouche orgueil ; il veut vivre avec les loups du Valais : « Que l'homme me laisse libre du moins auprès de leurs antres (3) » ; il gravit les montagnes « loin des entraves factices et de l'industrielle oppression des hommes » (4). Il s'isole pour préserver son *moi*, pour le défendre, puis pour le connaître. « Je déterminerai ce que je suis, c'est-à-dire ce que je dois être... décidé à ne jamais réprimer en moi que ce qui tendrait à altérer ma forme originelle (5). » Il sent qu'il est plus grand que les hommes vulgaires : il voudrait être plus fort qu'eux : « Et moi aussi, j'ai des moments d'oubli, de force, de grandeur : j'ai des besoins démesurés (6). » Il veut tendre toute son énergie, il la ramasse en elle-même, il en est fier : pour avoir résisté à son père, il est fier de se découvrir de « l'énergie » (7) ; il appelle dans son ennui « un malheur du moins énergique » des « circonstances énergiques » (8). « Toute énergie est une perfection (9). » Mais sa force et son orgueil s'épuisent, dans le stérile ennui ; et, en une juste image, Obermann traduit ce double mouvement de son âme, son bel élan et sa chute rapide, l'orgueilleuse poussée de sève et le renoncement : « Mais le sapin placé par le hasard sur le bord du marais ! il s'élevait, sauvage, fort et superbe comme l'arbre des forêts profondes : énergie trop vaine ! Les racines s'abreuvent dans une eau fétide, elles plongent dans la vase impure ; la tige s'affaiblit et se fatigue ; la cime, penchée par les vents humides, se

(1) Lettre 86.

(2) Lettre 29.

(3) Lettre 4.

(4) Lettre 7.

(5) Lettre 4.

(6) Lettre 48.

(7) Lettre 1.

(8) Lettre 41.

(9) Lettre 63.

courbe avec découragement ; les fruits rares et faibles tombent dans la bourbe et s'y perdent inutiles. »

« J'aime encore mieux un bel arbre qui se porte bien » (1), déclare George Sand après avoir lu *Obermann*. Mais ne croirait-on pas entendre une page de Vauvenargues ? Et n'est-ce pas un admirable diagnostic que celui qu'Obermann formule, le diagnostic de son propre mal, de cette contradiction entre son énergie, son ambition, son besoin d'activité, — et sa faiblesse, son incurable ennui : « J'ai deux grands malheurs : un seul me détruirait peut-être, mais je vis entre deux, parce qu'ils sont contraires. Sans cette habitude triste, ce découragement, cet abandon, sans cette humeur tranquille contre tout ce qu'on pourrait désirer, l'activité qui me presse et m'agite me consumerait plus tôt et aussi vainement : mon ennui sert du moins à l'affaiblir (2). » Ce mal d'Obermann n'est pas celui de René, de Manfred ; c'est une maladie de la volonté, c'est le mal d'Hamlet, auquel George Sand l'a comparé.

Aussi va-t-il bientôt glisser à l'abrutissement, se noyer dans le vin, dans le thé : « Je m'attache à oublier la vie. J'ai cherché le thé pour m'affaiblir, le vin pour m'égarer (3). » Vers la fin, pourtant, une autre ivresse le saisira ; il entreverra une voie vers cette gloire et cette puissance auxquelles son énergie si vite flétrie avait aspiré vainement : il écrira ; il parlera de morale, jugera la société, la heurtera de front ; il choquera les idées reçues, il sera agressif ; comme Stendhal, il se résigne à n'être compris que par l'avenir... Dernière ambition, dernière défaite : il n'a pas le génie de l'expression ; cette force qu'il rêve d'employer, il est incapable de la traduire ; son moi restera captif de lui-même ; et tandis que, non loin de lui, monteront des destinées éclatantes, celle de Chateaubriand, celle de Lamennais, il n'aura de ressource que de les mordre et de s'acharner contre elles.

Il s'essaiera encore à des livres d'idéologue, comme ce traité de *l'Amour*, où, comme Stendhal, il s'efforce de parler des sentiments en langage d'algébriste (4) ; à des articles d'idéologue,

(1) Lettre de Fontainebleau, août 1837. Voir Victor Giraud : *Sur une lettre inédite de George Sand à Senancour*. Revue de Fribourg, janvier 1904.

(2) Lettre 62.

(3) Lettre 89.

(4) Cette affectation d'algèbre, — que nous avons déjà rencontrée chez Helvétius, — n'est pas en contradiction avec l'illuminisme de Senancour. Voyez la lettre d'Obermann sur la puissance des chiffres. Le théosophe Saint Martin représente quelquefois des vertus par des chiffres et des affections par des figures de géométrie. Voir *Des erreurs et de la vérité* (1775),

où, comme Stendhal, il explore les rapports du physique et du moral. Pur idéologue, en effet, déclarant en 1827 : « Il n'y a de beauté magique que dans le monde intellectuel », il sentira d'année en année se resserrer sur lui la gaine de la paralysie, qui l'étouffera en 1846, — stendhalien vaincu, stendhalien captif.

*
* *

Senancour avait tenté de se rattacher à « l'ordre universel » pour se mieux affranchir de son ordre naturel, de la famille, de la cité : « L'homme dont les conceptions sont universelles est cosmopolite », disait-il (1). D'elles-mêmes, les circonstances de sa vie ont apporté à Benjamin Constant cet affranchissement et ce cosmopolitisme.

Il était de la génération de Senancour. Né à Lausanne en 1767, il était d'origine française ; mais son éducation première avait fait de lui un citoyen du monde ; il a souvent observé que les polyglottes ont un tour d'esprit plus original (2), des idées renouvelées (3). Sa formation avait été anglaise à Oxford, allemande à Erlangen. Il avait vécu à la cour de Brunswick, s'était lié en Suisse avec cette M^{me} de Charrière, dont il décrit, dans *Adolphe*, l'intelligence froide, formée par le xviii^e siècle, et l'habitude d'« analyser tout avec son esprit ». Lui-même avait acquis dès l'enfance cette habitude de l'analyse. A douze ans, il décide de calmer ses nerfs, d'« empêcher son sang de circuler avec autant de rapidité », de « lui donner une marche plus cadencée » ; pour produire « cet effet » il « joue des *adagio* et des *largo* à endormir trente cardinaux. Les premières mesures vont bien, ajoute-t-il, mais je ne sais par quelle magie ces airs lents finissent par devenir des *prestissimi* » (4). Le voilà déjà tout entier : un « intellectuel » passionné, un ardent et un analyste. Pleure-t-il avec M^{me} de Staël sur la mort de Necker : « Il y a en moi deux personnes, dont l'une observe l'autre, sachant fort bien que ces mouvements convulsifs de douleur doivent passer » ; assiste-t-il, en 1804, à l'agonie de M^{me} Talma, qu'il aime : « J'y étudie la mort », inscrit-il. Ardent à vivre, ardent à penser, il est aussi ardent à

le chapitre intitulé : *Du nombre quartenaire et de la racine carrée*. — Voir aussi l'article de Soumet dans la *Muse française*, édit. Jules Marsan, 1907, tome I, page 241.

(1) 1^{re} *Réverie*.

(2) *Adolphe*, chap. II.

(3) *Journal intime*.

(4) Lettre de 1779, à sa grand'mère.

écrire ; il écrit auprès de M^{me} de Charrière ; il griffonne à l'envers d'un jeu de tarot les premières pages de son grand ouvrage sur la religion ; auprès de M^{me} de Staël, il compose des ouvrages politiques ; au Tribunat, il brave Bonaparte. Exclu du Tribunat, il sent qu'il est craint, qu'il est une force : la chute de l'Empire, les Cent Jours, la Restauration, lui donneront l'occasion d'agir en des sens divers, de devenir chef de parti. Le Benjamin Constant de 1807 qui écrit *Adolphe*, celui de 1816 qui le publie, n'est pas un émigré condamné à l'oisiveté comme René, un génie avorté comme Obermann. Quel est donc son mal, et quelle contrainte subit-il ? Sans doute, comme René, Obermann et Delphine, Constant a été un « mal marié » pour parler comme La Fontaine ; il l'a été plus qu'eux, l'ayant été deux fois ; mais il ne vit jamais dans le mariage une entrave, ni même un lien. Son mal véritable, c'est *Adolphe* qui va nous en livrer le secret.

Il est vrai qu'*Adolphe* n'est qu'une gageure : il l'a composé en quinze jours (1), afin de démontrer, — dit-il, — que l'on peut composer un roman qui ne contienne que deux personnages et qu'une seule situation (2) ; et il a réussi. En un style sobre, traversé de discrètes et rapides images, animé parfois d'un lyrisme fugitif (3), il n'a réellement enfermé qu'une seule situation, — la lassitude de l'amour, la lente rupture, le poids chaque jour plus écrasant d'une liaison que l'on n'ose briser, le dévouement d'une femme à un homme qui ne l'aime pas, — il n'a réellement enfermé que deux personnages, ou pour mieux dire qu'un seul : car nous ne voyons Elléonore que dans l'ombre d'*Adolphe* ; et la question qui nous retient et nous attache n'est peut-être pas celle qui a soulevé tant de débats : Elléonore est-elle M^{me} Lindsay ? Est-elle M^{me} de Staël (4) ? — mais : *Adolphe* est-il Benjamin Constant ?

Adolphe est bien Benjamin Constant : il a l'incertitude, les ardeurs de sa jeunesse ; il répète son éternel *Amare amabam* : « Tourmenté d'une émotion vague, je veux être aimé, se dit-il (5). » La société opprime ces ardeurs, accroît cette incertitude : il juge la société mauvaise et factice, il fait une critique corrosive de ses préjugés, de ses idées toutes faites, de sa morale ; il maintient son *moi* en face d'elle, en une ombrageuse indépendance.

(1) *Journal intime*, 1807.

(2) Préface de la 3^e édition.

(3) V. chap. iv. « Charme de l'amour, qui pourrait vous peindre, etc. ».

(4) V. Revue de Paris, mai 1925 : A. Monglond : *La Véritable histoire d'Elléonore* ; G. Rudler : *Id.* — Baldensperger : *Dans l'intimité d'Elléonore*. Revue de Littérature comparée, janvier 1926.

(5) *Adolphe* : II.

La préface même condamne « une société toute factice qui supplée aux principes par les règles et aux émotions par les convenances » (1). — « Je ne demandais, dit Adolphe, qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses, qui jettent l'âme hors de la sphère commune, et lui inspirent le dédain de tous les objets qui l'environnent » (2) ; il confesse l'étonnement « de sa première jeunesse à l'aspect d'une société si factice, si travaillée » (3), son caractère « bizarre et sauvage », son cœur « étranger à tous les intérêts du monde, solitaire au milieu des hommes, et qui souffre pourtant de l'isolement auquel il est condamné » (4). Ce cœur d'Adolphe est le cœur de Benjamin Constant avec son orgueil.

L'esprit d'Adolphe est aussi celui de Benjamin Constant avec sa clairvoyance, son goût de l'observation. Constant sent en lui « deux personnes dont l'une observe l'autre » ; Adolphe, de même, cultive en lui « cette portion de nous qui est, pour ainsi dire, spectatrice de l'autre » (5). Il trouve deux hommes en lui : « Il n'y a point d'unité complète dans l'homme, et presque jamais personne n'est tout à fait sincère ni tout à fait de mauvaise foi » (6) ; il sait qu'il est en lui des pensées inavouables, inavouées ; il analyse ces nuances inexprimées des sentiments ; il les met à nu avec cruauté ; autant de coups de scalpel précis et implacables ; autant de coups de sonde dans ce fond « confus et mélangé », composé « d'une multitude d'impressions variées qui échappent à l'observation » et que « la parole toujours grossière » peut bien désigner mais non définir (7).

Mais sous cette apparente dureté, quelle sensibilité mal contenue ! Nous avons trouvé en Obermann l'union douloureuse de l'énergie et de la faiblesse ; Adolphe présente l'alliance, pluri-paradoxe encore, de l'égoïsme et de la sensibilité (8). Il la connaît bien, cette timidité qui eût débordé si aisément, mais qu'un père timide et réservé a comprimée (9) ; elle s'est cachée.

(1) Préface de la 3^e édition.

(2) *Adolphe* : I.

(3) *Ibid.*

(4) III.

(5) II.

(6) II.

(7) II.

(8) « Je portais au fond du cœur un besoin de sensibilité dont je ne m'apercevais pas (I). » — *Lettre à l'Éditeur* : « Ce mélange d'égoïsme et de sensibilité... » — « J'affichais les principes les plus durs ; et ce même homme qui ne résistait pas à une larme, qui céda à la tristesse, qui était poursuivi dans l'absence par l'image de la souffrance qu'il avait causée, se montrait dans ses discours méprisant et impitoyable... » (V).

(9) I. Il semble que ce soit aussi le cas d'Obermann.

déguisée sous le persiflage ; il a décidé de ne jamais montrer son cœur, de ne jamais aliéner son indépendance ; il s'est laissé dominer par cette peur du ridicule, qui sera bientôt la grande faiblesse des Stendahl, des Mérimée. Il fait souffrir, — et il souffre ; son égoïsme est « un nouveau genre d'égoïsme, un égoïsme sans courage, mécontent et humilié » (1) ; cette sensibilité et cet égoïsme se combattent douloureusement, comme la faiblesse et l'énergie d'Obermann. Comme celui-ci, Adolphe a des mouvements d'ambition, qui se brisent contre des entraves ; il gémit de sentir en lui une force inemployée ; il garde rancune à Elléonore de lui avoir fait manquer sa vie : « Je me plains de ma vive contrainte, de ma jeunesse consumée dans l'inaction » (2). Il est impatient de se mêler à la foule pour la dominer, — et il est cloîtré par Elléonore (3). Son père lui écrit : « Vous consommez inutilement votre jeunesse », et il se le répète à lui-même (4). Un ami lui reproche d'être « perdu pour la gloire... Vous êtes fait pour aller à tout », lui dit-il ; et Adolphe « jette un long et triste regard sur le temps qui venait de s'écouler sans retour », sur « les espérances de sa jeunesse, la confiance avec laquelle il croyait autrefois commander à l'avenir » (5). « J'avais honte de ma vie s'écoulant dans l'obscurité et dans l'inaction... (6) ». « N'ayant jamais employé mes forces, je les imaginais sans bornes, et je les maudissais... (7). » Telles sont les pensées d'Adolphe et d'Obermann. Mais Obermann les ressasse jusqu'à sa mort. Adolphe, vrai stendhalien, en sort par un élan énergique ; et un jour, laissant là Elléonore ou Corinne, il se jette dans la gloire.

Ce petit livre, devant lequel on prononce les noms de Marivaux, de Laclos, et que Maurice Barrès aimait, — plaçant Benjamin Constant au nombre des « intercesseurs », parce qu'il vivait dans la poussière desséchante de ses idées, et qu'il mettait « sa volupté à surveiller ironiquement son âme si fine et si misérable », — ce petit livre nous introduit directement aux analyses des « stendhaliens ». Un dernier trait lui manque cependant, pour que nous puissions le dater de 1822 comme le traité *De l'Amour*, de 1831 comme *le Rouge et le Noir*. Adolphe est de la génération d'Obermann ; Fabrice et Julien sont leurs cadets, ils n'ont pas

(1) *Adolphe* : VII.

(2) IV.

(3) X.

(4) VI.

(5) VII.

(6) VI.

(7) VII.

vu la Révolution ; son écho est venu jusqu'à eux, élargi par la distance : ils ont grandi sous l'Empire.

*
* *

Quand Louvel, le meurtrier du duc de Berry, disait à ses juges : « Depuis le 18 juin 1815, j'ai toujours entendu retentir là le canon de Waterloo », Louvel semblait aux écoliers de 1820 un homme de Plutarque (1) ; et l'on répétait dans les cours des collèges un mot de ce singulier héros : « Vous ne savez pas ce qu'il faut de courage pour tuer un homme qui ne vous a jamais fait de mal ! » Parcourez les souvenirs du *Journal d'un poète*, ou *Servitude et Grandeur militaires* de Vigny qui avait dix-huit ans en 1815 ; les *Confidences* et les *Nouvelles Confidences* de Lamartine qui avait vingt-cinq ans ; les souvenirs de Hugo qui avait treize ans (2) ; les *Mémoires* de Chasles, et, par contraste, les *Souvenirs* du P. Gratry, qui avaient, le premier dix-neuf, le second dix ans ; même la *Confession d'un enfant du siècle* de Musset, qui n'avait encore que cinq ans ; l'*Hisloire de mes idées, Ma jeunesse*, de Quinet et de Michelet, qui avaient celui-ci dix-sept ans, celui-là douze ; les pages sur Reynaud dans les *Soixante ans de souvenirs* de Legouvé (t. II) ; ouvrez ensuite la *Vie de Henri Brulard* ; et surtout, lisez de près les souvenirs des rhétoriciens de ce temps (3) ; et la génération qui applaudit Louvel, celle de Fabrice del Dongo, vous apparaîtra dans sa vie tumultueuse et ses redoutables exaltations.

Elle avait reçu une éducation militaire et rude ; elle avait grandi au son du tambour ; elle avait été bercée par les *Te Deum* des victoires et les bulletins de la Grande Armée ; les vers de Corneille prenaient pour elle un son nouveau, un sens actuel ; peu de religion, point de philosophie, « un effrayant aspect d'impiété » (4) ; mais une frémissante fierté nationale : à sept ans, Gratry menaçait de tuer une étrangère qui avait médit des Français. Cette fierté s'irrite aux mauvaises nouvelles ; la volonté de vivre, de vaincre la destinée, soulève les jeunes cœurs d'un mâle stoïcisme ; dans sa chambre glacée, sans feu, Michelet se dresse, frappe de sa main raidie par le froid sur sa table de chêne,

(1) Legouvé : *Soixante ans de Souvenirs*, I, page 20.

(2) Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.

(3) Adolphe Blanqui : *Souvenirs d'un lycéen de 1814*, *Revue de Paris*, avril-mai 1916. — Bary : *Les Souvenirs d'un rhétoricien de 1815*, Hachette, 1890.

(4) Lamennais : *Du droit du gouvernement dans l'éducation*.

et sent une joie virile de jeunesse et d'avenir ; mais l'avenir se bouche ; l'armée, qui s'ouvrait aux plus hautes ambitions, se ferme : « Où irions-nous bientôt, dit Adolphe Blanqui, nous, les premières victimes de ce grand naufrage » (1) ? On se penche sur la carte de France, on rêve de luttes politiques (2) ; on veut construire ; on fait « trois choses au sortir du collège : une néopédie, une constitution et un monde » (3) ; à leurs oncles qui reviennent d'émigration, qui aspirent au repos, les lycéens aux allures belliqueuses déclarent : « J'aimerais mieux mourir que de ne pas me battre... » ; et si les oncles protestent : « Il n'y a pas d'oncle qui tienne : vous insultez la nation et nous sommes là pour la soutenir (4). »

Ambitieux, atteints d'une profonde blessure, répétant les strophes des *Messéniennes*, chantant les chansons de ce Béranger en qui Stendhal voit une âme italienne (5), ces adolescents qui liront demain *la Minerve*, qui manifesteront aux leçons de Bavoust et applaudiront le général Foy au cours de Villemain, s'agitent dans les classes des lycées, foulant aux pieds des cocardes blanches, ou criant : « Vive Royer-Collard (6) ! » Ils n'ont plus les timidités d'Obermann, les hésitations d'Adolphe ; ils ont lu, en cachette, ou dans les bibliothèques très mêlées qui leur sont ouvertes, les livres du xviii^e siècle (7) ; le souvenir de Napoléon les éblouit ; ils cherchent la recette du bonheur comme les idéologues leurs aînés, le chemin de la gloire comme leurs pères de la Révolution. Ils héritent obscurément d'un long passé trouble et bouillonnant.

Stendhal peut venir.

(1) *Revue de Paris*, 1^{er} mai 1916, page 113.

(2) *Cahiers d'un rhétoricien de 1815*.

(3) Joseph de Maistre. Principe générateur des Constitutions politiques, VIII.

(4) *La Quotidienne*, 3 juillet 1814.

(5) *Rome, Naples et Florence* : « Si jamais le grand poète Béranger passe en ce pays, il me comprendra. » (Milan, 20 octobre 1816.)

(6) *Journal du Maréchal de Castellane*, 1895, t. I, p. 365.

(7) *Victor Hugo raconté...*

La Dialectique des Sociétés.

Cours de M. Ém. LASBAX,

Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

IV

Nécessité d'instituer, avant la Statique, une « Cinématique sociale ».

Que nous reste-t-il à faire ? Nous en avons fini avec le passé puisque le déploiement des systèmes dans la durée historique nous a conduits au seuil de l'heure présente. Allons-nous aborder de la même façon l'avenir, et décrire par avance la succession des dialectiques futures ? Ce n'est pas là notre procédé général. Si nous pensons que l'on peut inférer de ce qui a eu lieu hier, ce qui se fera demain, il ne saurait s'agir que d'un demain immédiat, d'un demain qui fait presque corps avec aujourd'hui. C'est que notre concept de la prévision n'est pas celui des déterministes. Des deux éléments qui constituent l'organisation vitale, la matière et l'esprit, le premier sans doute abaisse la vie vers le mécanisme, mais le second la ramène vers la liberté. Liberté et mécanisme sont donc les deux facteurs opposés qui s'intègrent dans cette réalité de participation, dont le plan définit l'achèvement de tous les rythmes dialectiques.

Dès lors, si la mécanisation des choses augmentait à mesure que l'on descendait vers la nature, elle va diminuer en revanche, à présent que l'on remonte vers l'existence spirituelle, grâce à l'effort libérateur de la conversion. Le premier cycle était celui de la liberté : la force créatrice de l'idéal caractérisait la cité divine. Et comme la pensée reflète les choses, — la réflexion n'étant qu'une action condensée, — tous les systèmes sociologiques de cet âge apparaissaient comme des programmes utopiques de constructions de la société. Le sociologue était *poète*, c'est-à-dire créateur. Au second cycle, le mécanisme remplaçait peu à peu la liberté. La cité naturelle quittait le domaine de l'idéal pour

celui du fait ; elle cherchait moins à agir qu'à connaître. La représentation des lois sociales succédait à leur génération. *L'ordre-commandement* devenait *ordre-arrangement*, et le sociologue était un savant, c'est-à-dire un contemplateur abstrait.

L'erreur des Durkheimiens est d'avoir cru que cette conception de la sociologie était définitive, que les phénomènes ne changeaient pas leur mode de causalité en passant du plan physique au plan social, qu'il y avait, en un mot, une explicabilité unique pour tous les faits de l'univers : « Etant donnée la manière dont un peuple est composé à un moment de son histoire, l'état de sa civilisation à cette même époque, il en résulte une organisation sociale caractérisée de telle ou telle façon, tout comme les propriétés d'un corps résultent de sa constitution moléculaire » (1). Sans doute entendait-on ne pas aboutir par là au matérialisme ; on affirmait seulement que le déterminisme est aussi rigoureux dans les choses humaines que dans les choses physiques, et que la liberté de l'individu n'y peut rien. Mais alors la difficulté surgissait quand on voulait passer de la science à ses applications, du *fait* social à la *valeur* morale, quand on voulait demander à la sociologie d'engendrer une éthique et de résoudre le problème des fins.

En vérité, la contradiction qui se révélait au terme du système, dès qu'il était question du fameux « art moral » et du critère de la moralité, cette contradiction était la preuve d'une insuffisance initiale, qui ne manquerait pas de faire éclater bientôt les cadres de la théorie. Pour n'avoir pas voulu faire, dans la doctrine, la moindre place à la liberté, on se condamnait à laisser à jamais hors de ses atteintes un domaine dont on ne pouvait contester pourtant la réalité : le domaine de la contingence humaine proprement dite. Au delà de l'expérience physique et de sa causalité déterminante, n'existait-il pas une autre forme de l'expérience, l'expérience de la conscience personnelle, source de la vie mentale ? La sociologie de Durkheim appelait donc, à sa suite, une sociologie nouvelle qui fit également leur part aux deux composantes inverses de l'Univers, à la liberté de l'esprit et au mécanisme de la matière, pour tout dire une « *Sociologie de la Vie* ». Au règne des *Théocraties* et des *Physiocraties*, devait succéder celui des *Anthropocraties* ; après la cité divine et cité naturelle, la cité humaine.

La même exigence était apparue dans la Dialectique générale

(1) Durkheim, *Sociol. et sciences sociales* dans *Méthode de la Phil. des sciences*, Paris, 1910 p. 308.

quand la dialectique contemporaine avait succédé, à la suite d'une crise semblable, à la dialectique moderne impuissante. La pensée bergsonienne était née pour opposer, à la vague du scepticisme destructeur, un nouveau retour vers l'être et un réalisme nouveau : réalisme fondé justement sur la contingence de l'expérience personnelle et sur l'affirmation corrélatrice de la liberté, réalisme de la vie et de l'organisation, *réalisme humain* en un mot. La sociologie qui s'ouvre maintenant doit donc correspondre à cet avènement du bergsonisme, à cette phase de l'esprit et de la liberté créatrice, à cette philosophie des élans spontanés, des tendances plutôt que des états cristallisés.

Aussi ne peut-on se proposer que des suggestions et des esquisses. On ne peut essayer que de déceler des courants sociaux et de définir, par là, quelques directives d'ensemble. Quels sont, par exemple, ces courants ? L'un d'eux est significatif, et il correspond bien, en effet, à l'orientation bergsonienne : c'est ce primat fondamental de l'action qui s'affirmait sans la vie psychologique, par la souveraineté absolue de l'acte librement créateur, et qui se manifeste, dans la conscience sociale actuelle, par des aspirations assez précises vers tout ce qui est autoritarisme ou dictature, souveraineté dans les décrets et renforcement du pouvoir exécutif des Etats. Ce phénomène curieux des *dictatares* est assurément destiné à s'incorporer dans la réflexion sociologique contemporaine, et à définir son orientation d'ensemble.

Dans le domaine économique, ce courant vers l'action se traduit par l'importance attribuée à la *production* dans la vie nationale. Mais, d'autre part, quel que soit le rôle de la vie économique, on sent que la sociologie a dépassé ce stade. Les forces morales rentrent en scène. C'est en fonction d'une moralité supérieure, et non plus d'une loi d'intérêt, que tendent à se résoudre les conflits entre Etats individuels. En même temps que la guerre universelle déchaînait ses horreurs, et libérait les puissances basses de l'égoïsme et de la haine, il était visible qu'elle libérait aussi les puissances opposées, les forces spirituelles, les énergies morales et religieuses. La renaissance de l'esprit compensait le réveil de la matière.

Cette spiritualité, encore incertaine, est pourtant la lumière qui a éclairé de nouveau le monde et lui a rendu l'espérance. Que les nations invoquent aujourd'hui cet idéal — et non pas à la façon d'un concept abstrait, mais d'une réalité vivante — n'est-ce pas là aussi une des marques originales de la conscience collective présente, — n'est-ce pas la preuve que le règne de l'économisme exclusif est fini, que l'Humanité travaille à bâtir une autre cité, où le

dosage des éléments opposés sera plus juste, pour que soit plus solide et plus harmonieuse la synthèse ? Chercher à préciser ces doses respectives, telle est la tâche de la dialectique de demain. Il s'agit de déterminer la meilleure formule possible d'équilibre, non pas la meilleure en soi, mais la mieux adaptée à la phase actuelle de la société. Car tel est le sens véritable de la relativité sociale. Il y a à tout moment une sociologie vraie et une seule, mais toutes ces sociologies n'ont pas des valeurs égales. Tout dépend de leur place dans le rythme de la vie, et de la façon dont elles se rapprochent de la participation définitive parfaite.

Essayons donc de jeter quelques matériaux de cette œuvre, car ce n'est qu'après des travaux d'approche suffisamment précis qu'elle pourra s'édifier. Il importe d'abord de tracer le plan. Or ce plan nous est indiqué d'une manière toute logique, par notre thème directeur. Il nous est dicté par la vie elle-même et par sa grande loi de synthèse participatrice.

1° D'abord la puissance animatrice de l'organisme social, cette âme du peuple, cet esprit national dont parlait la psychologie de l'école historique. Quel est le moteur spirituel de la société, le courant qui la dirige, la faisant osciller de l'Humanité à l'individu, et de l'individu à des cercles collectifs intermédiaires ?

2° Après l'esprit, la matière ; après l'âme sociale, le corps social ; après le mouvement pur, l'espace dans lequel le mouvement se condense. Ce mouvement, en effet, s'étale peu à peu en *institutions*, dont il appartient à la science de déterminer l'ordre de succession rythmique : institutions morales, économiques, politiques, correspondant respectivement aux trois cités, divine, naturelle, humaine.

3° La synthèse de cet esprit et de cette matière engendre la vie proprement dite, le déroulement dans le temps de l'organisme ainsi constitué : c'est le devenir historique de l'Humanité, le rythme des civilisations.

Ce n'est pas exactement, on le voit, la division dualiste de Comte en Statique et Dynamique sociales. Le primat de l'activité et du mouvement fait que le dynamisme ne saurait être absent de l'étude des institutions. C'est en fonction de leur développement historique qu'elles doivent être envisagées elles-mêmes. Surtout, la conception *vitaliste* — et non pas simplement *animiste* — de la vie, conduit à distinguer, dans l'étude du devenir, deux chapitres séparés, l'un qui envisage les principes généraux du mouvement dans le temps, l'autre qui considère ce mouvement incarné dans des systèmes concrets : *cinématique* d'une part, *dynamique* de l'autre, ces deux chapitres s'opposant à la *statique*, c'est-à-dire à

l'étude de l'équilibre des systèmes. Finalement — et pour ne pas changer la terminologie traditionnelle du Comtisme, à laquelle aujourd'hui nous sommes habitués, — nous la conserverons dans l'ensemble. Il nous suffira de la compléter, afin que la « Physique sociale » du fondateur englobe cette fois tous les aspects de la science mécaniste. *Cinématique, statique, dynamique*, telles seront les trois parties successives de cette Ontogénèse sociologique dont nous allons tracer les grandes lignes.

La Cinématique sociale et ses problèmes.

Le caractère distinctif de la sociologie contemporaine doit être le retour au primat de l'activité. Ne correspond-elle pas, en effet, à l'orientation de la pensée bergsonienne, dans la mesure où celle-ci est venue réagir contre toutes les formes du représentationnisme, contre l'identification plus ou moins complète du réel à la représentation ? L'antériorité de la Cinématique sur la Statique ne signifie pas autre chose. Elle traduit ce fait fondamental de la Dialectique, que l'action est à l'origine de tous les processus mentaux, et qu'il faut immobiliser du mouvement pour produire de la réflexion.

Or la sociologie de Durkheim, la dernière apparue à la fin du cycle moderne, repose tout entière sur des éléments représentatifs. Pour que les faits sociaux puissent être étudiés comme des choses, pour que la science mécaniste ait prise sur eux, il faut qu'on puisse les étaler dans un milieu où ils demeurent immobiles, figés et inertes à la façon des corps matériels. N'était-ce pas s'interdire de considérer autre chose que des états fixes, sans connaître rien jamais, de la force qui les anime, de la tendance qui est pourtant leur causalité génératrice et leur explication véritable ? Sans doute, dit Durkheim, la conscience collective, objet de la science sociale, consiste en manières d'agir, de penser, et de sentir, en courants d'opinions qui traversent les groupes, en enthousiasmes qui les font vibrer, en émotions qui les agitent. « Ces tendances collectives ont une existence qui leur est propre. Ce sont des forces, des énergies analogues aux énergies cosmiques. »

Mais si ces éléments épuisent théoriquement le contenu de la conscience collective, une seule partie d'entre eux intéresse la science et il convient, aux yeux de l'école, de leur faire une place à part : « Ce sont les manifestations de cette conscience qui, sans différer en nature des précédentes, puisqu'elles n'en sont pour

ainsi dire que la *crystallisation* ou la *consolidation*, ne laissent pas moins de nous apparaître sous un aspect très différent, et qui, grâce à leur caractère objectif, sont précisément le premier et principal objet des recherches du sociologue. Nous voulons parler des *institutions*, d'une part, et des faits de pure *morphologie* de l'autre, où nous retrouvons toujours la même vie sociale, mais immobilisée cette fois sous forme de structure (1). » C'est donc en présence d'une donnée essentiellement statistique que se place la sociologie durkheimienne : des habitudes définitivement matérialisées en morphologie, et des états mentaux fixés en institution. Quant à ces états mentaux eux-mêmes, à ces états considérés dans leur liberté initiale, avant leur immobilisation en choses, ce sont des *représentations* : leur ensemble constitue le monde des idéaux ou l'*idéal*, le principe moteur de la société.

Tel est le thème central de la doctrine : la réalité n'a de sens et d'efficace que par la représentation que nous en prenons. Derrière ces représentations, sans doute, il y a des choses ; le *totem*, par exemple, n'est qu'un symbole de la force collective, ou de l'effervescence sociale du groupement. « Mais ce qui importe, c'est que ces choses agissent sur la vie des sociétés, non par leurs propriétés physiques, intrinsèques *mais par la manière dont elles sont représentées*. De même les choses économiques n'ont de valeur que par l'*idée* que nous nous en faisons... La vie sociale nous introduit d'emblée dans le plan de la représentation, où nous voyons reparaître, comme transfigurées par un rêve collectif, toutes les données de l'expérience physique. Et c'est seulement grâce à cette transfiguration, et sous leur forme idéalisée, que ces données agissent... Voilà comment Durkheim a pu composer la vie sociale à un *délire fondé*, à une *hallucination vraie*. » (DAVY, *ibid.*, p. 45.)

On ne saurait affirmer davantage les postulats de l'idéalisme. Non pas peut-être d'un idéalisme absolu, où tout le réel consisterait en une simple projection d'états subjectifs hors de la conscience collective, mais de cet idéalisme quelque peu mitigé, où le réel, inconnaissable en soi et réduit à une énergie indéterminée, ne revêt de détermination qualitative et d'être effectif que dans la mesure où la conscience projette ses états idéaux sur ce *grund* indistinct. En définitive, « les choses sont parce qu'elles sont pensées, et telles qu'elles sont pensées... L'idéalisme, en ce qui concerne la vie sociale, est vérifiable à la lettre. » Et il n'y a pas de différence radicale, dès lors, entre le point de vue *morphologique* et *institutionnel* de la méthode Durkheimienne, et la conception spi-

(1) E. Durkheim, par G. Davy. Coll. Michaud, p. 17.

ritualiste de la réalité qui lui sert de base. C'est par un processus tout naturel que l'idéal devient réel, et c'est « par une suite de dégradations insensibles que l'on passe des représentations purement libres aux représentations fixées en institutions ». (*Ibid.*, p. 17.) La vérité, c'est que la liberté est absente de la doctrine, et cela, parce que le représentationnisme, en ramenant le monde à un système d'idées, le vide de toute spontanéité interne et de tout vouloir agissant. Le déterminisme reste le seul lien causal que la science puisse concevoir entre ces phénomènes inertes. Un mécanisme uniforme doit régner sur la nature, sur le plan de l'esprit, comme sur celui de la matière. L'existence de lois sociologiques est à ce prix.

Mais n'est-ce pas se représenter à l'envers le fonctionnement de l'idéal ? Avant d'être une idée, ce dernier n'est-il pas une impulsion de la volonté ? Et ne faut-il pas en revenir, sur ce point, aux vues si judicieuses qu'exposait avant Durkheim celui que l'on a appelé avec raison le restaurateur de la sociologie : ESPINAS. Celui-ci avait compris que, pour pénétrer le jeu des forces sociales, il fallait saisir avant tout la façon dont s'opère dans la société la manifestation la plus primitive de la conscience humaine : l'action. Si, suivant la démonstration de Comte, toute science est issue d'un art correspondant, ne doit-on pas étudier, avant les catégories de l'intelligence, les catégories de l'activité. La *Praxéologie* était, pour Espinas, cette étude préliminaire, celle dont il avait tracé si savamment le plan et dont il avait donné dans ses *Origines de la Technologie* une illustration si ingénieuse. Sans doute, quand il s'agit de techniques réfléchies, celles-ci s'appuient sur les sciences correspondantes, dont elles mettent à profit les progrès théoriques. Mais il ne faut pas oublier que « la théorie des faits n'est possible qu'à partir du moment où ces faits existent depuis quelque temps » (*op. cit.*, p. 11). Aussi la science suit-elle pas à pas le développement des industries et des techniques, et doit-elle attendre, pour éclore, l'invention des procédés de l'action. Quant à ces procédés eux-mêmes, ils se perdent dans la force initiale d'un inconscient social créateur. Ils se confondent à l'origine avec les explosions de l'instinct collectif.

« Tout cela, dira plus tard Espinas (1), choque notre intellectualisme. Ce n'est qu'à la longue et à son corps défendant que celui qui vous parle en est venu à cette manière de voir. Il faut pourtant se rendre à l'enseignement des faits. » Le *primum mo-*

(1) Leçon d'ouverture du cours de 1894 (dans *La Philos. du XVIII^e siècle et la Révol.* Paris, Alcan, 1898, p. 17).

vens de la représentation est dans l'action, dans l'action spontanée et créatrice. Que l'on se donne les principes généraux de cette action, et l'on comprendra cette fois le sens des lois sociales. Que l'on se donne la tendance à la vie et à la santé et l'on saisira la distinction du normal et du pathologique, en médecine comme en politique. Mais si l'on se borne aux données de la science pure, jamais on ne parviendra à cette distinction, car on se trouvera enfermé aussitôt dans le relatif, et par suite dans l'absence de tout critère.

C'est cependant dans un tel relativisme statique qu'a préféré se cantonner Durkheim. « La sociologie ignore *a priori* s'il existe une unité et une orientation dans le mouvement des sociétés. S'il y a des lois de l'existence ou de l'évolution sociale, leur affirmation ne peut être que l'ultime conclusion de la science et non pas son fondement (1). *Erreur capitale* ! On peut passer du mouvement à l'immobile, par un ralentissement progressif, mais jamais de l'immobile pur on ne tirera de quoi produire le plus petit mouvement. « Donnez-moi toute la science, s'il n'y a pas en moi un ressort impulsif préparé à mon insu pour y correspondre, je n'en tirerai pas de quoi me faire lever le petit doigt (2). » De fait, la Dynamique sociale reste, contrairement à l'esprit du Comtisme, le problème irrésolu de la doctrine durkheimienne. Comment retrouverait-on, au terme d'une analyse théorique de l'immuable, le sentiment d'un devenir que la méthode générale a systématiquement éliminé de ses analyses ? En dépit de formules cinétiques illusoire, *les faits qu'étudie la sociologie tendent à être traités indépendamment du temps où ils se déroulent* (3). Ni mouvement ni temps ; rien que de l'abstrait et du figé. Peut-on résoudre, sur ces bases, un problème de développement historique ?

Aussi le durkheimisme a-t-il dû avouer son impuissance sur la question centrale de la Dynamique : la question même du sens de l'évolution, *le rapport du primitif à l'actuel*, du non-civilisé au civilisé. Nous reviendrons, dans notre propre Dynamique, sur ce *problème du primitif*. Disons simplement ici que les Durkheimiens ont été obligés de confesser, sur ce point, l'insuffisance des procédés de détermination du maître. Ainsi M. DAVY dans son étude sur les origines du pouvoir (4). Ainsi encore M. HU-

(1) Hubert, *Manuel de Sociologie*, p. 16.

(2) Espinas, *ibid.*, p. 17.

(3) Hubert, *op. cit.*, p. 26.

(4) Davy, *La foi jurée*, p. 16.

BERT, dans sa récente mise au point des théories de l'École (1). Le principe de classification qui fournit la loi générale du développement des sociétés humaines, appelle, selon ce dernier auteur, d'importantes réserves. Et la conclusion de ses critiques est « que Durkheim s'est fait de l'évolution sociale *une conception toute mécanique*, que l'on serait peut-être plus près de la vérité en supposant qu'il a pu y avoir dans cette évolution *des orientations diverses*, aboutissant à des types différents de civilisation ». Bref qu'il semblerait plus à propos « d'invoquer, pour la vie sociale, cette idée de *l'élan vital* que M. BERGSON a appliquée à l'évolution des espèces biologiques » (p. 29). Ainsi pourrait-on parler de lignes divergentes, et même de mouvements opposés dans le processus de la civilisation.

N'est-ce pas reconnaître, en fin de compte, que l'on a fait trop bon marché, dans le système, des éléments dynamiques primordiaux.

En réalité, le passage de la Statique à la Dynamique sociale n'est possible que si l'on a d'abord introduit, dans la Statique elle-même, quelque chose de cette puissance motrice dont on se propose d'étudier ensuite les incarnations concrètes dans la vie de l'humanité. Or ceci exige, à son tour, que l'on fasse précéder la Statique d'une analyse préalable de la mobilité sociale et des forces qui la composent. 1^o Quelle est la nature précise de ces mouvements. 2^o Dans quelles sortes d'êtres s'actualisent-ils ? Est-ce dans l'individu, ou dans la société proprement dite ? Tels sont les problèmes qui se posent, avant toute élaboration de la Statique, et qui constituent la Cinématique.

(A suivre.)

(1) Hubert, *op. cit.*, p. 28.

VARIÉTÉS

Les Deux Rimes

Par Servien COGULESCO

III

La rime riche.

Refus de transiger. — Tout l'âge classique, et après lui ses critiques, avaient considéré la rime comme un mal nécessaire. Au xviii^e siècle, partisans et adversaires de la poésie s'accordaient pour reconnaître en elle certain discours ayant les mêmes choses à dire que la prose, mais d'une voix plus émue ; tous, même s'ils remarquaient que des rimes riches rencontrées heureusement peuvent procurer un certain plaisir, tous apercevaient les limitations, la gêne apportée par la rime au développement normal du discours poétique. Ils en concluaient uniformément que la rime apporte bien quelque beauté ; mais d'autre part elle enlève aussi quelque beauté, en dose plus grande que celle qu'elle apporte. Donc, puisqu'elle est nécessaire et nuisible, il faut au moins réduire au possible ses exigences : ne jamais demander systématiquement des voluptés à la rime, mais seulement de la résignation.

Au xix^e siècle surtout, de façon avouée ou non, il y a des poètes qui refusent cette transaction de la rime suffisante. Cette gêne ainsi acceptée les choque. D'autre part, le joyau d'une rime perpétuellement riche les tente. Alors, un peu plus « barbares » que leurs prédécesseurs — du moins selon la conception gréco-latine — ils font le grand pas pour obtenir ce joyau : puisque la rime a tant de peine à suivre — eh bien, qu'elle conduise. Les classiques faisaient de la sculpture, ceux-ci font du camée. Ils acceptent, là où elles résistent, les veinures de la rime — et comptent sur une « raison » moins impérieuse, plus molle ou plus fantasque, pour compléter aisément la rime, alors que la rime ne complétait que malaisément la « raison ».

Ce vers apparaît chez Hugo — certes, d'autres poètes l'avaient connu parfois, auparavant. Mais chez Hugo, s'il apparaît d'abord, au milieu de vers à structure classique, il grandit constamment dans ses derniers livres. La théorie, incomplète et à la fois fanatique, en sera faite par le disciple Banville, dans cet *Arl Poétique* qui sembla à beaucoup une gageure, et qui est, dans ses confidences les plus extraordinaires, sincère. Elle ne vaut d'ailleurs que pour Banville et éclaire parfois Hugo. Quiconque aurait peur de cet outil bizarre, de cette réduction de la sculpture au camée, doit penser néanmoins que le vers à rime-reine réalise un grand progrès sur le vers à rime-esclave : car, grâce à cet étrange artifice de faire briller toutes les rimes comme des bijoux rares, l'effet le plus inattendu se produit : toute gêne disparaît. Toute mesure aussi, d'ailleurs — bien souvent.

Qui entend un autre son, entend une autre cloche. — « Quant à la rime, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche... (1) »

« Comment s'élabore cette *merveilleuse* adaptation de la rime à l'image, au sentiment, à la pensée ? Comment trouver ces rimes idéales ? C'est le *secret* de l'inspiration (2). »

« Quand je dis que la rime doit être riche, je n'entends pas qu'elle soit contrainte... La rime de notre poète sera *reçue, non appelée* (3). »

« Merveilleuse, secret », voilà de ces mots où le métricien, qui n'a pas de Pégase pour frôler les vagues, pousse sa haridelle et se noie. Heureusement, un de ces poètes nous a tendu une planche de secours : *reçue, non appelée*.

Psychologie de la rime « reçue, non appelée ». — Un vers l'a réveillé au milieu de la nuit (4). Le poète, Vates, sans prendre le temps de mettre ses pantoufles, écrit au clair de lune, assis sur le bord de son lit. Outil inconscient de puissances obscures, on ne peut dire que le sommeil l'ait quitté tout à fait. Un

(1) Du Bellay, *Défense et Illustration...* II, 7.

(2) A. Dorchain, *Art des vers*.

(3) Du Bellay, *ibid.*

(4) V. Hugo, *Contemplations. Insomnie*.

Se sentir dans son lit soudain toucher l'épaule
Par quelqu'un d'inconnu qui dit : Allons ! c'est moi !
Travaillons...
Je ronflais comme un bœuf. Laisse-moi. C'est stupide
Tu m'apportes *un vers*, étrange et fauve oiseau
Que tu viens de saisir dans les pâles nuées...
Paix là ! va-t'en, bourreau ! Quant au vers, je le lâche...

ουλος ονειρος le tient. Un vers passait, soufflé par Zeus. Le premier poète rencontré dormant fait l'affaire : cette *aura* errante s'y incarne.

Ce premier vers donne le ton à des rythmes complexes : toniques, prosodiques... Mais surtout *il impose un timbre, sa rime. Désormais ces êtres sonores s'engendreront les uns les autres.* Chaque rime chuchotera, dans l'obscurité de la nuit, du sommeil et de la volonté, sa compagne. *Et la conscience détendue, abandonnée, brodera des idées autour de ces données sonores.* Elle dirigera vaguement, de façon précaire et opportuniste, le frêle esquif de la raison abandonné aux majestés des tempêtes sonores. Chaque fois que les éléments s'apaiseront un instant, *chaque fois que le timbre — aux changements de rime — ne sera plus imposé, la conscience donnera un léger coup de barre : un vers blanc apparaîtra, redressant la pensée, cambrant l'ode.* Mais tout cela éclatera au milieu des « merveilles, des secrets » d'une conscience molle, d'un demi-sommeil riche de succès comme immérités.

Le lendemain matin, au réveil, le poète retrouvera sa pièce, et la relira avec stupeur, cette inconnue. Cela, vers huit heures du matin, un de ces bons matins bien lucides et bien sages, tout pleins de poésie raison. Vers les 10 heures, il l'aura déjà tant de fois relue — qui ne connaît l'amour paternel — il l'aura peut-être même regrattée çà et là avec le grattoir qui lui valut autrefois des prix d'excellence ; si bien qu'en allant porter sa poésie au *Mercur*e Littéraire, il se dira en chemin : « Voilà ce que j'ai su faire ; voilà de quelle merveilleuse façon j'ai traité un thème ; comme je fais ce que je veux de la rime, cette pauvre petite, si peu gênante... Ah, ce Nicolas Boileau, comme elles l'ont joué ! » Et notre poète se prend à sourire comme un Marquis de Priola.

Rime riche ne gêne point : un miracle qui n'étonne plus personne.

Rime, l'unique harmonie
 Du vers, qui, sans les accents
 Serait muet au génie
 ...Clé qui, loin de l'œil mortel
 Sur l'autel
 Ouvres l'arche du miracle
 ...ou plutôt, fée au léger
 Voltiger...
 Qui mènes le char des vers (1).

Puisque Sainte-Beuve dit que c'est possible, nous essaierons, avec cette clé-là, d'ouvrir l'arche du miracle. En fait, le miracle de la rime riche, et qui ne gêne pas, est si bien ouvert, qu'on

1) *Les Pésies de Joseph Delorme* (cité p. Banville, cit. p. Dorchain, etc...).

ne le retrouve plus. Si c'est la rime qui fait venir de l'esprit aux poètes (« serait muet au génie »), si c'est elle qui traîne tout le monde après elle (« qui mène le char des vers »), comment gênerait-elle qui que ce soit ? Tout au plus pourrait-elle dire que le poète ne la suit pas assez vite, que le reste du vers la gêne, et faire verser un beau jour ce char incommode dans le ruisseau ? Patience, nous verrons qu'elle le fera. En tout cas, plus elle sera puissante, mieux elle traînera son cortège ; *plus elle sera riche, moins elle le gênera* ; et comment se plaindre de son luxe et de ses dépenses, si elle est « l'unique harmonie du vers » ?

Métaphores de poète ! Clefs, chars, arches, vous prenez tout cela au sérieux ?

Voilà la métaphore. Voici maintenant, direz-vous, la gageure :

« Je vais dès le premier mot prendre absolument le contre-pied des idées reçues ; *mon excuse, c'est que j'ai raison et que je vais, pour la première fois, dire la VÉRITÉ, que savent tous les poètes... on n'entend dans un vers que le mot qui est à la rime* ». (Vérité est en capitales dans le texte) (1).

Gageure ! Remarquez plutôt le ton profond, c'est presque un serment : j'ai raison... je vais, pour la première fois, dire la VÉRITÉ, ce que savent tous les poètes ; je vais raconter avec sincérité comment je fais. « Tous les poètes », il le croit, on peut le contester, mais « moi, Banville, poète, je fais ainsi », cela est incontestable, car cela, il le sait d'expérience propre, et nous le confie avec la volonté de dire la vérité.

Et donc il « n'entend dans un vers que le mot qui est à la rime ». Certes, alors, plus ce mot sera riche, plus l'« audition du vers » sera somptueuse. Et Boileau ou Fénelon eux-mêmes ne verraient pas ce qui, dans ces conditions, peut gêner, ce qui empêcherait d'enrichir la rime indéfiniment.

« C'est donc le mot placé à la rime... qui doit... faire apparaître devant nos yeux tout ce qu'a voulu le poète. Mais ce mot sorcier, où le trouver et comment le trouver ?.. Rien de plus facile... Car si vous êtes poète, EN MÊME TEMPS que les visions se présenteront SPONTANÉMENT à votre esprit, les mots placés à la fin du vers auront le don d'évoquer ces mêmes visions pour vos auditeurs. Le reste ne sera plus qu'un travail de goût et de coordination, un travail d'art (2). »

Si Banville avait ajouté aussi que cela est vrai de lui, mais pourrait ne pas être vrai de certains autres poètes, nous aurions

(1) Banville, *Art Poétique*, III.

(2) *Ibid.*

été dispensés d'un long travail. Car son aveu est si précis, qu'il ne reste qu'à en délimiter la sphère, à y faire entrer parfois Hugo, à en exclure les classiques — pas tous, pas toujours...

« Il doit être bien difficile, dira-t-on, de trouver le mot qui doit rimer avec celui-là et compléter le tableau qu'il peint, en même temps qu'il formera avec lui un accord parfait.

« Non, cela n'est aucunement difficile... C'est que si vous êtes poète, le mot type *se présentera à votre esprit... accompagné de sa rime...* La rime jumelle s'imposera à vous, vous prendra au collet. » C'est ce que nous voulions dire « et vous n'aurez nullement à la chercher ».

Il ne reste plus à Banville qu'à se moquer de Boileau, ce qu'il ne manque pas de faire, et là on peut le regarder avec stupéfaction. Comment, vous venez de résoudre une si belle antinomie : la rime riche est la rime qui ne gêne point. Et au lieu d'aller vous délecter avec Boileau de votre découverte vous allez soutenir que tous les poètes ont rimé comme vous ! Et le poète de la chanson de Roland, engendrait-il toutes ses laisses pour n'y entendre, et ne nous faire entendre, que la pauvreté timide de ses rimes — des rimes si peu opulentes que c'étaient de pauvres petites assonances, et qu'il fallait réunir les vers blancs à quinze et à trente pour que l'oreille arrivât à bien saisir l'analogie de leurs terminaisons (1) ? Et si ce vers-là est du vers blanc doucement réconforté de timbres, et si vous, Banville, vous procédez par rimes jumelles remboursées d'un vers, ne voyez-vous pas quel abîme il y a entre ces poètes-là et ces poètes-ci, et que tout l'âge classique suffit à peine à le combler ? *Annexez les classiques à votre type de versification, et la versification française serait coupée par la discontinuité la plus absurde et personne ne s'en serait jamais aperçu.* Tandis que la discontinuité est là où je vous la montre, et là, elle a bien été déjà aperçue. — Par qui ? — Et par exemple, par vous-même, quand vous avez dit que de la *Légende des Siècles* datait un nouveau vers français !

Où l'on voit la raison suivre la rime. — Posons la rime riche que reste-t-il à la pensée ? Avant tout la comparaison (métaphore, analogie, etc.). C'est le seul moyen qui réussisse toujours, à relier entre elles les rimes nécessaires. Plus les rimes sont exigeantes, plus nous verrons ce lien devenir lâche. Alors appa-

(1) N. R. dire tout le petit livre de Banville, et son ton convaincu pour se persuader que les arguments cruciaux fournis ici étaient nécessaires.

tront des comparaisons étranges, enfantées par un génie travaillé d'obscurité et d'inquiétude — des analogies mallarméennes — des rapprochements de mots qui semblaient devoir éternellement se fuir. De là un sentiment imprécis, anxieux, de génie tourmenté et qui ne se pose pas. Ce n'est pas nécessairement « fin de siècle » (1). Cela apparaît dès que la rime — voyez son étrange puissance — veut être une « fée » tout à fait grosse traînant un « char » tout à fait petit.

(C'est l'haleine
De la nuit.)
Elle brame
Comme une âme
Ou'une flamme
Toujours suit (2).

En 9 syllabes, 3 fois la même rime ? Mais le génie trouvera *lout de même* un lien. Et nous avons cette étrange image.

De là « un nouvel Art Poétique de l'Univers, une nouvelle logique. L'ancienne avait le syllogisme pour organe, celle-ci a la métaphore. L'opération qui résulte de la seule existence conjointe et simultanée de deux choses différentes » (3).

« Les tours de Scapin, la machination des mélodrames, les combinaisons de Colombine et d'Arlequin pour se rejoindre en dépit du jaloux sont peu à côté des ruses qu'emploie le parasite pour parvenir à sa maturité à travers trois ou quatre organismes différents » (4), et la raison pour mûrir à travers trois ou quatre rimes somptueuses.

Prenons, dans *les Djinns* encore, l'endroit symétrique du précédent : même difficulté rythmique, même métamorphose du « parasite ».

(Ce bruit vague qui s'endort
C'est la vague sur le bord.)
C'est la plainte
presque éteinte
d'une sainte
pour un mort.

Les 3 rimes ont inévitablement amené — nous sommes dans le genre sublime — l'image « fin de siècle ». Le génie s'y est conformé, mais naturellement est resté génie.

Que si on passe au genre grotesque l'exigence des rimes est

(1) Cf. la critique de Nordau, *Dégénérés*. Là où il prend les choses au tragique, il n'y a parfois qu'une minuscule raison de rythme.

(2) V. Hugo, *Orientales* : Les Djinns.

(3) P. Claudel, *Art Poétique*, page 50.

(4) *Ibid.*, p. 79.

portée plus facilement encore. En plus de la ressource précédente, on a les rapprochements les plus abracadabrants, les énumérations ; le méli-mélo commandé parfois par la rime n'a plus besoin d'être éliminé.

Siècle bizarre,	Lazare
Job et Lazare	
d'or sont cousus.	Crésus
Lacédémone	
y fait l'aumône	Lacédémone
au roi Crésus.	
Beautés faciles,	
Maris dociles,	
Sots mannequins,	
Dont leurs Lucrèces	
fort peu tigresses	
font des Vulcains.	
Des Démocrites	
Bien hypocrites,	
Des Héraclites	
Hétéroclites,	
Des fous pensants.	
Des pertuisanes	
pour arguments.	
Tendres amants	
prenant tisanes,	
des loups, des ânes,	
des vers luisants,	
des courtisans,	
Femmes aimées,	
bourreaux bénins,	
douces nonnains (1).	

On pourrait difficilement mieux acquérir le sentiment de l'inépuisable et de l'illimité. Ce ne sont pas tout à fait des bouts rimés, ni tout à fait un dictionnaire de rimes, en ce sens qu'il y a, piqué çà et là, un trait ayant imposé, non reçu, la rime. Mais tout le reste est construit sur des rimes désormais reçues, par entassement autour de ces fragments-là (« Époque étrange, rare mélange », dit le Bouffon.)

Facile exemple ! Cette pièce de peu d'importance, intermède sans grande valeur poétique, est aussi peu significative. Certes, mais il faudra nous souvenir que, dans le même temps où Hugo faisait ses plus beaux alexandrins, il connaissait et utilisait aussi la technique Banville (2). Et elle a bien pu déteindre sur sa technique Boileau, à supposer qu'il avait cette technique-là. Et en effet, ce que Hugo fait visiblement ici, on le retrouverait par degrés insensibles dans ses pièces les meilleures.

(1) V. Hugo, *Cromwell*. A. sc.

(2) Dans la *Préface de Cromwell*, Hugo appelle la rime *esclave reine*. A cette date, le centre de gravité de son vers oscille. C'est l'époque de transition.

En tout cas, on voit que se laisser traîner par la rime est chose qui lui arrive. Parfois il réagit moins, et nous avons de « rares mélanges ». Parfois il se cabre et réagit de tout son génie, et alors nous avons les rapprochements étranges, l'explication intuitive des rapports les plus lointains des choses. Ce poète a fait ce que fait tout créateur : il a saisi des analogies d'une valeur d'autant plus haute qu'elles relient des objets *a priori* plus éloignés. Les données du problème, ce sont les rimes : comme il se demanderait « quel rapport y a-t-il entre les ondes hertziennes et les ondes lumineuses », le génie voit jaillir des ténèbres « plainte éteinte, sainte, morte », et si c'est Hugo, pâle, il s'effare et se demande : « Mon Dieu, quel rapport cela a-t-il ? »

... *Le secret de l'inspiration...* Mais si nous choisissons nous-mêmes, on nous soupçonnera d'avoir choisi des exemples faciles, et peu fréquents. D'autre part, nous ne pouvons ici étudier à fond, et même avec un peu de statistique, la rime riche de Hugo. Qu'un de ses exégètes nous dirige donc tout de suite aux vers même qui sont pour lui le symbole de la nouvelle foi, aux échantillons rythmiques qui jettent le plus de feux :

« Enfin, Victor Hugo vint (1)... Écoutez maintenant le début du « chœur des racoleurs » du *Quai de la Ferraille*, dans *Toule la lyre*.

Nous sommes les sergents recruteurs. Pour la gloire,
 Pour l'empire, pour être illustres dans l'histoire
 Il faut des meurtriers au roi ; nous en cherchons.
 Pour faire des drapeaux nous prenons des torchons ;
 Pour faire des héros, nous prenons des canailles !
 Nous rions en ouvrant dans l'ombre nos tenailles.
 Qui se fie au sourire est pincé par l'étau.
 Le froid, la faim, la soif sont des coups de marteau
 Qui donnent une forme obscure aux misérables.
 Mais, pourvu qu'il leur reste un œil fier, de bons râbles,
 Des vices, de la rage et des instincts fougueux,
 Ils sont notre gibier. Nous épluchons des gueux,
 Nous tirons des gredins ; nous passons à nos cribles
 Toutes sortes de gens sauvages et terribles...

Miracle ! dit l'exégète. « Comment trouver ces rimes *idéales* ? C'est le *secret de l'inspiration*. »

Examinons donc cet exemple que nous n'avons pas spécialement choisi. Un morceau d'un bien grand effet : toutes nos assertions *in abstracto* vont échouer piteusement contre ce magnifique concret.. Mais d'abord nous apercevons ce vers

(1) A. Dorchain, *Art des Vers. De la qualité des Rimes*.

...nous passons à nos cribles
Toutes sortes de gens sauvages et terribles.

Tiens, tiens ! mais la paire « crible-terrible » se retrouve encore à grand effet, pour terminer l'« Aigle du Casque ». Ne serait-elle pas de ces rimes jumelées comme « ombre-sombre » « nuées-huées » « aigles-seigles », qui errent à travers la pensée de Hugo sans se dissoudre, et y raccrochent le reste du vers(1), — auquel il faut bien les croire antérieures, sans quoi la fréquence des mêmes accouplements serait par trop improbable ? Que « ombre » et « sombre » aient un rapport de sens qui les lie et explique leur perpétuel accouplement, mais rien, du point de vue sens, ne soude « crible » à « terrible », néanmoins Hugo accepte tranquillement cette paire magnifique, sûr qu'il la remplira magnifiquement.

Encouragés par cette petite trouvaille, analysons cette pièce « idéale » depuis le commencement. La rime « gloire-histoire » est à négliger comme « commune, nous dit-on, mais régénérée ». Donc passons « aux rimes suivantes de la même citation. Toutes celles-là sont *rare*s ». Aussi regardons se construire tout le passage dans un des moules — métaphore, comparaison — indiqués plus haut comme un des dérivés nécessaires de pareille rime.

Il faut des meurtriers au roi, nous en cherchons.

Cherchons ? Torchons. *A quoi ce dernier mol ressemble-t-il ?*
Au drapeau des canailles.

Il faut des meurtriers au roi, nous en cherchons.
Pour faire des drapeaux nous prenons des torchons.
Pour faire des héros nous prenons des canailles,
.....tenailles.

Tenailles ? *A quoi cela ressemble-t-il ?* Aux mains de ces êtres harponnants.

Pour faire des héros nous prenons des canailles,
Nous rions en ouvrant dans l'ombre nos tenailles.
Qui se fie au sourire est pincé par l'étau
.....marteau

(marteau : surtout après tenailles, flottait dans l'esprit toute la serrurerie).

Marteau ? or, *à quoi cela ressemble-t-il*, marteau ?

(1) *Contemplations* : Réponse à un acte d'accusation (suite).

Les mots heurtent le front comme l'eau le récif,
Ils fourmillent, ouvrant dans notre esprit pensif
Des griffes ou des mains et quelquefois des ailes.

Le froid, la faim, la soif sont des coups de marteau
Qui donnent une forme obscure aux misérables...

On aperçoit, en regardant attentivement, les coups de filet jetés dans le subconscient : *chaque fois, des rimes jumelées compliquées d'un « à quoi cela ressemble-t-il », la direction de la « raison » étant maintenue tant bien que mal par des coups de barre donnés au moment du changement de rimes, là où il n'y a pas de timbre impérieux, là où le filet du subconscient est en l'air.*

Autrement dit, on voit comment, par ce procédé des comparaisons, né de la rime qui est comparaison, la rime traîne naturellement ce génie, qui, lui aussi, dirait-on presque, *est* comparaison (à la différence du génie d'un Racine). Aussi, par un paradoxe qui n'en est plus un, plus c'est recherché, plus les rimes ont une sphère de concept éloignée (ce qui d'ailleurs les rend encore plus riches), plus la réussite est splendide et sans artifice.

Prenons l'autre passage (il y en a deux) où M. Dorchain nous montre Hugo environné de ses rimes, comme Moïse des nuées éclatantes du Sinai, pour mieux nous faire apercevoir le don de rimer dans sa qualité merveilleuse et secrète. Et ce sera, d'après le procédé de la comparaison, le procédé des noms : encore un des trois ou quatre moyens pour suivre la rime, pourvu qu'on ait l'âme analogique, l'esprit plein de dictionnaires techniques ou historiques, une humeur truculente et verbale, qui se laisse parler, et parfois s'écoute avec ravissement.

Avoir du temps passé jeté le vieux bâton,
Quel crime ! — S'appeler Gutenberg ou Fulton,
Quel cynisme ! — Aller seul ! l'audace est fabuleuse.
Si c'est Flamel, Cardan, Saint-Simon ou Deleuze,
Pour en avoir raison l'éclat de rire est là.
Si c'est Jordan Bruno, si c'est Campanella...

En somme ce sont des vers blancs contenant un concept :

Avoir du temps passé jeté le vieux bâton,
Quel cynisme ! Aller seul, l'audace est fabuleuse,
Pour en avoir raison l'éclat de rire est là.

flanqués chacun d'un compagnon purement sonore emprunté à un dictionnaire historique. Et ici on aperçoit avec une facilité enfantine le système des coups de barre, donnés quand la rime change, quand rien n'est imposé : on a alors un vers blanc qui redresse la raison — puis rime imposée, et entrechat — puis nouveau vers blanc, nouveau pas dans la bonne direction — entrechat, redressement, entrechat. Et de cette façon on découperait la pièce de vers en deux moitiés : la première, celle où les rimes ne sont pas imposées, encore un peu verbale pour un Racine ou un Boileau

— mais en somme, cette moitié-là serait assez dans leur genre. Le sens y courrait au but, *semper ad aventum festinat*, aimez donc la raison. Mais la seconde moitié obtenue par cette découpeure, la moitié des rimes imposées et néanmoins richissimes, la moitié des entrechats, sonnerait de la sorte.

Quel crime, s'appeler Gutenberg ou Fulton,
Si c'est Flamel, Cardan, Saint-Simon ou Deleuze,
Si c'est Jordan Bruno, si c'est Campanella,

cette moitié-là est presque, si possible, du super-Hugo. Très loin de Racine, on se rapprocherait plutôt de

Sunt Aries, Taurus, Gemini...

Quoi qu'il en soit, écoutons, après son exemple, la conclusion de M. Dorchain : « Et surtout que dites-vous à présent de la prétendue *gêne* causée par la rime et de la nécessité prétendue qu'il y a de « se relâcher sur la rime pour rendre la raison plus parfaite » ?

Que si M. Dorchain ajoute aussitôt après, pour nous achever tout à fait, Fénelon et nous, un argument comme celui-ci : « Vous savez qu'il n'existe pas, dans la poésie française, un seul chef-d'œuvre qui soit mal rimé »... Nous croyions que c'était la définition même du chef-d'œuvre. Surtout si vous vous rappelez que, dans un chef-d'œuvre, la plus piètre rime, par définition, vous paraîtra excellente. Piètre partout ailleurs, comme rime pure et simple — là excellente, comme fin de vers blanc. Puisque Banville lui-même s'enthousiasme quelque part de la manière dont Hugo a fait rimer amour-jour, « le plus plat et le plus usé des accouplements de rimes banales », et qu'il dit ailleurs : « Musset, chanteur prédestiné, sorte d'Apollon, dévoré de génie et d'Amour, a pu, quand il l'a voulu, mettre à la fin de ses vers des *rimes* riches, *et aussi n'y pas mettre de rimes du tout.* » Remarquons aussi, tant les contradictions sont la plus douce joie de l'homme, qu'il y aurait parmi les plus beaux vers de Musset, selon Banville, des vers muets, si comme le « savent tous les poètes ... *on n'entend dans un vers que le mol qui est à la rime* ». Vers muets, vers sans *genèse* possible, si le vers naît de la rime — vers blancs splendides que Boileau eût essayé, avec bien de la *gêne*, de rimer quand même.

(A suivre.)

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

L'exigence idéaliste
et le fait de l'évolution

Cours de M. Edouard LE ROY,
Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

XII

Les théories de l'évolution.

Un fait capital est désormais hors de doute : les vivants ne forment pas un monde clos sur soi et séparé de l'univers physico-chimique, le système des vivants apparaît au contraire en étroite dépendance du milieu extérieur. Toutefois, reconnaître ce fait ne doit pas conduire à en méconnaître un autre : l'existence d'un milieu intérieur propre à chaque vivant, à travers lequel seul celui-ci est atteint par les actions du dehors, et qui conditionne la réaction de l'individu aux changements externes. Ce double milieu, surtout le second, n'est définissable qu'en fonction des vivants antérieurs à celui que l'on considère. Il y a ainsi un lien d'histoire entre les vivants ; et c'est en cela que consiste le principe même du transformisme, quand on le réduit à ce qu'il a vraiment d'essentiel et d'incontestable.

Ce point admis, nous nous trouvons en face d'un nouveau problème : comprendre le processus génétique (pour ne pas dire le

mécanisme) du phénomène évolutif, découvrir quelle interprétation — scientifique d'abord, puis métaphysique — en doit être donnée. Il nous faut donc jeter au moins un regard d'ensemble sur les principales théories explicatives de l'évolution.

Déjà, bien des réflexions concordantes nous ont inclinés à croire avec M. Bergson que l'évolution est créatrice, que la vie est au fond de nature psychologique, de la nature d'un élan : elle apparaît en elle-même comme une tendance active, la genèse de ses formes témoigne d'un véritable effort d'invention, et sans doute aussi faut-il attribuer à l'habitude un rôle positif dans la conservation des espèces, des dispositions morphologiques ou fonctionnelles. Cependant ces conclusions demeurent encore incertaines et provisoires ; l'hypothèse en appelle des confirmations plus décisives ; et c'est à quoi nous allons procéder par un examen critique des théories.

Elles sont multiples et diverses. Aucune, sans doute, ne paraît suffisante. Mais chacune, appuyée sur des faits solides et nombreux, dit certainement quelque chose de vrai, atteint et révèle un aspect de la réalité. Dues pour la plupart à d'illustres savants dont la compétence ne peut être contestée, il serait bien étrange que de toutes on n'eût pas un élément au moins à retenir. Leur insuffisance commune semble venir plutôt de ce que chacune, dans l'infinie complexité d'interaction que présente la nature, met au point — surtout, et même presque exclusivement — sur un seul facteur, sur un seul type de rapports. « Peut-être faut-il, d'ailleurs, qu'une théorie se maintienne exclusivement à un point de vue particulier pour qu'elle reste scientifique, c'est-à-dire pour qu'elle donne aux recherches de détail une direction précise (1). » Mais la philosophie doit alors les dépasser toutes, afin d'atteindre la réalité même sur laquelle chaque théorie ne prend qu'une vue partielle. En géométrie, une perspective ne fait connaître que certains rapports, elle en masque d'autres et n'existe qu'à ce prix : mais l'ensemble des perspectives équivaut à l'objet. Il en va de même ici. Nous allons insister un peu sur ce point, qui est capital, qui nous met au centre vif du problème. Bien des faits nous ont déjà suggéré un principe de synthèse, le principe d'une parenté profonde entre vie et invention. Dans le même sens déposent les théories sur la variation spécifique, lorsqu'on les soumet à un examen approfondi. C'est de quoi je voudrais vous convaincre, en dépit des limites restreintes où je dois ici resserrer la discussion.

[1] Bergson, *Évolution créatrice*, p. 92.

Un mot de classification, pour commencer. Les anciennes théories transformistes raisonnaient par continuité, en supposant toujours une continuité homogène ; elles invoquaient volontiers la lenteur de transformations prolongées pendant des temps immenses ; elles prétendaient expliquer la genèse des espèces par une accumulation de petits changements. Quant à l'origine de ceux-ci, ou bien elle était laissée au hasard, ou bien elle était rapportée à l'action du milieu extérieur, ou bien encore elle était attribuée au vivant lui-même, à une spontanéité interne. Enfin, de nos jours, au lieu de recourir seulement à des variations initiales infiniment petites, on a fait appel à des mutations plus ou moins brusques, introduisant soudain et d'un coup des variations d'amplitude finie. D'ailleurs, la cause de ces dernières peut être, de nouveau, définie suivant l'un quelconque des trois modes qui viennent d'être distingués. De là plusieurs conceptions possibles qui, toutes, ont été défendues et dont on peut imaginer aussi diverses combinaisons. Eh bien ! Aucune de ces conceptions, je le répète, ne paraît suffisante ; aucune, surtout, ne convient à tous les cas. Probablement l'accorderait-on sans peine *a priori*. Mais il est important de voir avec précision pourquoi. C'est ce que je vais essayer de faire tout de suite, en me bornant du reste (j'y suis bien forcé) à de brefs aperçus d'ensemble, mais en m'efforçant néanmoins de dire l'essentiel. Mon but principal sera de marquer les caractères généraux des théories en cause et de déterminer ce qui leur manque.

Plaçons-nous d'abord dans la perspective de Darwin. Sans doute, le darwinisme n'est pas l'évolutionnisme : ce n'en est qu'une forme, et pas même la première en date. Elle est d'ailleurs, aujourd'hui, fortement battue en brèche. Mais la discussion en reste néanmoins nécessaire : 1° parce qu'historiquement ce fut grâce à elle que triompha, que se répandit l'idée transformiste ; 2° parce que, malgré tout, on en doit garder plus d'un point : s'il a fallu en réduire la portée, on en a aussi étendu le domaine d'application, jusqu'aux phénomènes de différenciation des tissus, des éléments histologiques. Les traits généraux en sont les suivants : recours initial à des variations individuelles, insensibles, dues au hasard, puis peu à peu triées et détruites ou bien au contraire intensifiées et fixées par la lutte pour la vie et la sélection qui en résulte.

La première question à débattre est celle de la continuité. Contre la thèse générale qui l'affirmait naguère presque à titre d'axiome, on a fait valoir deux principaux arguments : 1° le retour de la science contemporaine vers le discontinu, notamment

en chimie et en physique ; 2^o la fixité ordinaire de la faune et de la flore à un même niveau géologique et le changement brusque observé le plus souvent dans le passage d'une couche à l'autre. Je vous ai déjà dit quelle réponse appellent ces arguments. Quant aux apparences de discontinuité parmi les phénomènes de la matière brute, elles ne s'accusent que si l'on néglige des transitions rapides entre des états stables (exemple d'une réaction chimique). Quant aux subites apparitions de formes vivantes, aux remaniements soudains ou remplacements d'une flore ou d'une faune par une autre, à la frontière de deux strates géologiques, il a été possible en bien des cas de démontrer que des assises immédiatement superposées en certains lieux étaient au contraire séparées ailleurs par des assises intermédiaires contenant des formes de passage, ou d'établir que l'assise supérieure n'était venue recouvrir l'assise inférieure qu'après une longue période d'émergence, donc de sédimentation interrompue, pendant laquelle celle-ci avait subi des érosions considérables (1). Tout cela n'oblige qu'à une hypothèse de continuité *hétérogène* et *ramifiée*, à modulations et à détours, qui n'a rien d'incompatible avec le principe darwinien.

Venons alors à la discussion de ce principe lui-même. Bien entendu, je ne considère ici qu'un type schématique de théorie, sans nulle prétention d'histoire, non plus que d'analyse des détails. Le nom de Darwin, par conséquent, ne doit être pris que comme une étiquette pour désigner une tendance, une direction de pensée.

Soit donc d'abord l'hypothèse de variations initiales accidentelles. On estime généralement impossible de s'y tenir. Outre que l'appel à une intervention du hasard est toujours peu satisfaisant, du moins quand on l'érige en pièce majeure d'un système, n'étant alors au fond qu'un aveu d'ignorance et un refus de chercher, des objections décisives peuvent être faites. S'agit-il, avec Darwin, de variations insensibles qui s'additionneraient lentement par l'effet d'une sélection issue de la lutte pour la vie, éliminant le nuisible, renforçant l'utile ? Assurément, ces vues s'appuient sur des faits certains, nombreux et précis. Tout le monde connaît les pratiques des horticulteurs et des éleveurs, ainsi que les succès obtenus par elles. Mais la question est de savoir jusqu'à quel point on peut transporter dans la nature les procédés de l'art humain.

Remarquons d'abord ce que les dernières notions ont peut-être

(1) Cf. E. Perrier, *La Terre avant l'histoire*, p. 84.

de trop anthropomorphique. Tels caractères, tels dispositifs d'un vivant sont qualifiés « avantages » ou « moyens de défense ». Pareille appréciation est souvent toute relative à l'homme, à un point de vue humain, à une certaine manière humaine d'envisager les choses. Comment juger objectivement de ce qui est avantageux ou non ? Comment le définir ? On voudrait le déterminer par avance, afin de prévoir ce qui réussira dans la vie, d'expliquer ainsi la réussite elle-même ; et trop souvent on se borne à proclamer avantageux ce qui a réussi en effet. Sans même aller jusqu'au cercle vicieux, quand on parle de survivance du plus apte, il est difficile de se défendre contre un excès d'optimisme, contre une tentation d'insistance exclusive sur les harmonies de la nature : tout ce qui vit, cependant, ne témoigne pas d'une adaptation parfaite, loin de là.

Voici des exemples. Vous savez ce que, d'ordinaire, on dit des plantes à piquants : ceux-ci seraient des appareils protecteurs. Mais, si l'on examine la réalité de plus près, on se rend bien vite compte que ces pointes n'arrêtent pas les vrais ennemis de la plante : ce sont tout simplement des organes de nutrition, en rapport avec la sécheresse ou l'humidité du milieu. De même, les carapaces des grands sauriens secondaires : il est classique d'y reconnaître une protection de l'animal. Mais nous avons déjà vu qu'en fait cette prétendue protection a été inefficace, inutile, sinon même nocive en raison de la lourdeur et lenteur qui en résultait : les plaques dermiques de certains lézards ne sont en réalité que des résultats d'intoxication et d'excrétion, il y a en ce sens des expériences très significatives. Soient encore les faits de mimétisme : papillons qui ressemblent à des feuilles mortes, insectes qui simulent à s'y méprendre un petit bout de bois, chenilles d'Égypte à cornes érectiles qu'une secousse de l'acacia qui les porte rend indiscernables des épines de l'arbre, etc. Les mêmes réponses valent toujours : 1^o tout cela ne serait défense que contre une perception du type humain ; il arrive même parfois que l'apparence tenue pour protectrice est purement illusoire, car elle échapperait à toute perception dans la position normale du sujet (ainsi la figure de chouette simulée par certains papillons du Brésil) ; la conséquence est que souvent les véritables prédateurs dangereux ne sont pas écartés ; ainsi l'observation montre qu'une guêpe qui capture des chenilles découvre aussi bien celles des acacias d'Égypte que les autres ; 2^o des recherches diverses ont été entreprises, qui révèlent peu à peu un déterminisme sans finalité, générateur des similitudes et dispositions prétendument défensives. Rien ne serait plus

facile que d'allonger sans fin une semblable liste. D'où la réserve que j'exprimais au début. Toutefois il ne faudrait pas non plus exagérer dans le sens négatif. Quelques critiques tombent vraiment dans le paralogisme. Sans cesse, ils reprennent un raisonnement qui est faux en deux points. D'une part, ils insistent sur la différence possible entre perception humaine et perception animale ; or, même en l'admettant, la question n'est pas tranchée : je veux bien que le prédateur éventuel ne voie pas comme nous le papillon qui ressemble à une feuille morte, mais il ne voit sans doute pas la feuille morte elle-même comme nous, et il suffit que le rapport d'analogie subsiste pour que l'effet de protection soit obtenu. D'autre part, certains auteurs concluent sans hésiter que tel dispositif n'a aucune vertu protectrice véritable, sous le seul prétexte qu'il n'est pas infaillible et que tous les êtres qui en sont dépourvus ne périssent pas : avec de tels arguments, on démontrerait que, pendant la guerre, le casque de tranchée n'était pas un moyen de défense, puisque quelques-uns de ceux qui le portaient étaient tués néanmoins et que les autres n'étaient pas tous frappés. Gardons-nous d'un tel excès de scepticisme et contentons-nous de conclure que beaucoup des considérations darwiniennes restent des arguments de sens ambigu, de portée douteuse.

Il faut s'exprimer en termes à peu près identiques à propos de la lutte pour la vie. Elle doit être entendue au sens large, non pas seulement comme une concurrence entre espèces, ou dans l'individu entre caractères et fonctions, mais aussi comme une sorte de combat entre le vivant et son milieu. Sûrement, c'est là un facteur de l'évolution. Bien des choses peuvent être expliquées ainsi : non pas toutes cependant, et il convient de se garder encore une fois des exagérations. On peut se demander notamment si un tel facteur est celui qui explique la genèse même des espèces, avec ce qui se montre en elle d'élan créateur et inventif. En discutant, l'autre jour, le cas typique des Dinosauriens, nous avons abouti plutôt à une réponse négative. La lutte pour la vie, la guerre entre espèces paraît être surtout une cause de mort, de disparition, d'extinction. Elle semble jouer un rôle analogue à celui de la critique dans la concurrence entre idées, un rôle réducteur. La sélection n'élimine peut-être que l'impossible ou au moins le trop nuisible, celles des variations qui sont pratiquement incompatibles avec la survie. Peut-être aussi ne fait-elle que séparer les « espèces élémentaires » sur lesquelles ensuite elle n'aurait plus prise. Il est permis de douter, au surplus, que les causes de la variation spécifique elle-même coïncident avec celles

de l'adaptation : des monstres réussissent à vivre, et certaines monstruosité sont peut-être même à l'origine de quelques espèces nouvelles.

Sur tous ces points, on trouvera de nombreux faits, fournissant autant d'exemples, dans un livre récent de M. Cuénot, intitulé *L'Adaptation*. Force est bien que j'abrège et me borne à de rapides indications. Une dernière difficulté doit cependant être signalée encore.

De toute manière, il est difficile de comprendre comment un petit changement survenu par hasard, que sa petitesse même rend inutile, incapable de procurer un avantage quelconque à l'être qui l'a subi, se fixerait et se conserverait en attendant les autres ; puis comment serait assuré le concours d'un très grand nombre de petits hasards convergents, concours nécessaire pour que la variation finale représente un gain susceptible de donner prise au jeu de la sélection naturelle. Tenons-nous-en à l'exemple classique : allongement du cou de la girafe ou des pattes d'un échassier. Vous voyez la difficulté : ce prodige de différences, chacune infinitésimale et dès lors sans intérêt, qui s'accumulent, se prolongent, forment suite. A quoi il faut ajouter que, dans une telle hypothèse, l'existence d'intermédiaires graduels devrait être la règle, et non l'exception, en paléontologie.

S'agit-il maintenant — seconde modalité — de variations brusques atteignant du premier coup une grandeur qui les rende profitables ? Un simple recours au hasard semble, dans ce cas, plus inadmissible encore que tout à l'heure. Mais je n'insiste pas là-dessus, car il y a mieux. Ce qui devient alors improbable au point d'être impossible à concevoir, ce qui devient proprement miraculeux, c'est qu'un simple hasard réussisse à produire la prodigieuse complexité de coordination entre d'innombrables changements corrélatifs, qui est requise pour que la mutation sur un point n'entraîne pas la disparition de l'être ou au moins celle de la fonction en cause. Excellent est à cet égard l'exemple de l'œil longuement analysé par M. Bergson (1). Remarquez que les différences doivent être ici non seulement ajustées les unes aux autres, ce à quoi suffirait peut-être la solidarité des phénomènes organiques, mais complémentaires les unes des autres, ce qui exige qu'elles se concertent, qu'elles se consultent pour ainsi dire, afin de s'accorder et d'aboutir à une collaboration. Dans ce cas non moins que dans le premier, avec de Vries comme avec Darwin, ne va-t-on pas se voir contraint de faire appel au

(1) *Evo:ution créatrice*, ch. 1.

« bon génie » de l'espèce pour assurer, soit la continuité de direction, soit la convergence originelle ? Et ce double argument se trouve renforcé encore, si l'on remarque les analogies de structure que présentent certains organes homologues sur plusieurs lignes d'évolution qui se sont de très bonne heure séparées du tronc commun, très longtemps par suite avant l'apparition desdits organes. Vous voyez en définitive comment les difficultés principales dérivent ici du rôle qu'on attribue au hasard : là est surtout le point à corriger.

Insistons un peu plus. Je viens de faire allusion au botaniste hollandais de Vries et à sa théorie des mutations brusques. Vous en connaissez les principes. La variation initiale serait collective plutôt qu'individuelle. Chaque espèce traverserait des phases de mutabilité ; sa vie se composerait de périodes longues et calmes d'équilibre stable, coupées à certains intervalles par des crises, des époques révolutionnaires, où le groupe vivant se mettrait soudain à produire en divers sens de multiples formes nouvelles bientôt stabilisées à leur tour. En faveur de cette hypothèse, on peut invoquer d'abord des analogies embryologiques (rythme varié du progrès), puis les phénomènes déjà cités de remaniement général et subit que relève la paléontologie. Mais surtout des arguments d'une grande force ont été fournis par les travaux de H. de Vries sur l'œnothère ; et, depuis, l'attention étant éveillée, on a reconnu beaucoup d'autres faits semblables, beaucoup de mutations spontanées ou provoquées de plantes ou même d'animaux. Il est vrai que ces vues, ces manières d'interpréter les choses ont soulevé aussi maintes objections : 1^o l'existence de périodes révolutionnaires est tout au plus vraisemblable, non certaine ; 2^o il est au moins douteux que les crises, à les supposer réelles, soient d'origine interne, effets de je ne sais quelle spontanéité ; 3^o enfin il est possible que les faits observés se réduisent en définitive à des dissociations ou disjonctions d'hybrides qu'une synthèse inverse parviendrait à reconstituer.

Ces objections, d'ailleurs, ne sont peut-être pas péremptoires. Mais il reste, en tout cas, — et c'est tout ce que je veux retenir, — que l'amplitude finie des variations initiales rend ici plus précaire que jamais le simple recours au hasard.

Force est donc d'en venir à l'hypothèse de variations initiales obéissant à des lois, soumises à un déterminisme régulier. Placons-nous maintenant à ce point de vue, en ménageant d'ailleurs les transitions autant que possible. Alors, le plus naturellement du monde, ces variations originelles, on les imaginera d'abord

suscitées par l'influence du milieu extérieur et par elle seule. Inutile dans ce cas (rien n'y oblige) de les supposer grandissant par degrés insensibles dans un progrès continu, d'une continuité homogène. La discussion, à cet égard, est portée aujourd'hui sur le terrain de l'expérience, et non plus seulement de l'observation. Des traumatismes réalisés au laboratoire, par leur action sur les éléments sexuels et sur les germes en train de se former, se sont montrés causes de mutations brusques, générateurs de variations spécifiques. Je ne citerai comme exemple que les travaux bien connus de M. Blaringhem sur le Maïs. Rien n'empêche d'imaginer de pareils phénomènes dans la nature : il est telles altérations du milieu nutritif, du régime alimentaire, des conditions de climat, d'humidité, d'éclairement, de pression, de température, etc., qui équivalent à de véritables traumatismes. Des faits de ce genre ont été relevés en grand nombre, dont quelques-uns semblent solidement établis. Il faut en rapprocher les faits de croisement et d'hybridation, de mieux en mieux connus après tant d'analyses poursuivies au cours d'élevages systématiques. Je mentionnerai seulement, mais en première ligne, les admirables travaux de Morgan et de son Ecole sur la *Drosophile* (mouche du vinaigre). Laissons de côté les rapports qu'ils soutiennent avec la théorie chromosomique de l'hérédité. Leur principal intérêt pour nous vient de ce qu'ils ont fait entrer dans une phase nouvelle et singulièrement plus précise l'étude des phénomènes de mutation. Des données importantes s'en dégagent, qui conduisent à mieux poser le problème. On peut les résumer en quelques mots. Les seules genèses d'espèces qui aient pu être observées, soit dans la nature, soit au laboratoire, se sont toujours produites par mutations brusques. La forme nouvelle apparaît non point peu à peu, mais d'un coup, toute formée. Elle apparaît d'ailleurs, semble-t-il, indépendamment du milieu contemporain, par une altération du patrimoine héréditaire, dont le plus souvent on ignore les causes. La mutation n'a rien d'utilitaire : ce n'est pas une adaptation au milieu ; et la sélection, destructive plutôt que constructive, ne joue guère qu'un rôle conservateur : elle tend à maintenir le type moyen. La mutation a, d'ordinaire, une apparence d'accident qui affecte parfois un seul individu parmi des centaines de mille : on doit présumer qu'elle relève, pour une part, du déterminisme si obscur des grands nombres. Peut-être cependant le milieu intervient-il : mais alors il faut l'entendre du milieu conçu au sens le plus large, du milieu intérieur aussi bien, sinon plus, que du milieu extérieur. Voilà du possible, et même du probable, si ce n'est du certain. Il faut

en tenir compte ; et ceci nous amène vers des considérations nouvelles.

Marquons d'abord en deux mots où nous en sommes parvenus dans notre critique des diverses théories explicatives de l'évolution, ou plutôt des principaux types de ces théories. L'insuffisance des principes darwiniens a été reconnue ; un certain « mutationisme » s'est imposé ; enfin, à l'origine des variations, s'est laissée entrevoir une influence du milieu, qu'il reste d'ailleurs à préciser. De là un nouveau point de vue, dont nous devons faire l'essai à son tour. C'est à la nécessité d'une adaptation que l'on pense alors. Mais le mot *adaptation* peut être entendu en deux sens assez différents, au sens passif ou au sens actif. Une alternative reste donc ouverte : où chercher la cause motrice et où les conditions simplement déterminantes ? Un être adapté, c'est un système d'échanges capable de fonctionner d'une manière durable. Or il y a deux façons de concevoir les rapports entre les facteurs externe et interne de cette adaptation : « autre chose est reconnaître que les circonstances extérieures sont des forces avec lesquelles l'évolution doit compter, autre chose soutenir qu'elles sont les causes directrices de l'évolution » (1). De là, dans la nouvelle perspective, deux types de systèmes encore.

Dans une première hypothèse, d'inspiration lamarckienne, le rôle exclusif ou du moins principal et majeur est attribué à l'action du dehors. Vous savez quelles sont en substance les idées de Lamarck à cet égard : 1° les variations spécifiques ont pour causes productrices les changements d'ordre physico-chimique survenus dans le milieu extérieur ; 2° elles sont d'abord acquises par l'organisme adulte pendant sa vie individuelle, sous l'excitation de l'effort même qu'il accomplit pour vivre, et le plus efficace facteur de cette acquisition est l'usage ou le non-usage qui, suscité par les besoins ressentis, transforme ou atrophie l'organe ; 3° il y a enfin transmission héréditaire des caractères acquis : on dirait aujourd'hui que ces derniers s'inscrivent dans la chromatine.

Ces vues renferment certainement beaucoup de vrai, qui explique la renaissance du lamarckisme au début du xx^e siècle. Mais elles soulèvent cependant aussi de graves difficultés. Déblayons d'abord le terrain par deux remarques préliminaires :

1° On dit que le besoin crée la fonction, puis que la fonction crée l'organe ; ou, plus exactement, le besoin suscite un effort qui, dans un cercle d'actions et de réactions mutuelles récipro-

(1) Bergson, *Évolution créatrice*, p. 111.

ques, détermine ensuite l'un par l'autre la fonction et l'organe. Les faits invoqués par Lamarck sont demeurés célèbres : la girafe dont le cou s'allonge par essai continu d'extension, l'échassier qui se hausse sur jambes en marchant continuellement dans la boue, etc. Un de ces faits surtout a frappé. Les poissons pleuronectes que leurs nécessités de vie obligent à s'approcher sans cesse des rives à pentes douces, par cela même et afin de pouvoir venir plus près des bords de l'eau, ont été peu à peu forcés de nager sur leurs faces aplaties ou de ramper sur le sol ; dans cette situation, le besoin qu'ils éprouvent d'être toujours attentifs à ce qui se passe au-dessus d'eux, a fait émigrer un de leurs yeux jusqu'à ce qu'il ait pris la singulière position que l'on connaît aux yeux des Soles et des Turbots : fait d'autant plus remarquable que cette position n'est pas congénitale. Jusqu'à présent, par divers exemples, j'ai précisément tendu à mettre en lumière au sein de la vie ce facteur « tendance » ; et je l'ai considéré surtout, presque uniquement, sous l'aspect positif, créateur, même lorsque je cherchais à en montrer le rôle dans les phénomènes de disparition : c'est ainsi que, dans une leçon précédente, en étudiant le cas des Dinosauriens, je m'attachais à faire avant tout ressortir l'existence d'une énergie d'activité, conquérante ou défaillante. Il faudrait maintenant insister aussi, avec Lamarck toujours, sur un aspect inverse et complémentaire, sur un facteur de stabilisation qui interfère avec le précédent, sur les rapports entre évolution et habitude. D'ailleurs une série de réflexions, à propos des aiguillages échelonnés dans le progrès des formes, nous a par avance fourni de tels exemples, relatifs cette fois précisément à l'habitude et à l'importance de son intervention dans l'histoire de la vie. Je n'en ajouterai qu'un seul, tout à fait simple et qui ne renferme plus rien de théorique. Il se rapporte aux Bernard l'Ermites (1). Les crustacés de ce groupe ont un gros abdomen mou qu'ils cachent, quand ils vivent sur le littoral, dans des coquilles vides qu'ils n'ont pas de peine à rencontrer. A mesure qu'ils grossissent, ils changent de coquille, de manière à avoir toujours une maison appropriée à leur taille et dans laquelle ils puissent s'abriter entièrement... Dans les grandes profondeurs, les coquilles se font rares et elles sont petites. Les Bernard y tiennent facilement, quand ils sont jeunes ; mais ils grandissent et ne trouvent pas à les remplacer. Alors ils les gardent *par habitude*, bien qu'elles soient inutiles. Et on rencontre de superbes Bernard dont l'abdomen est beaucoup plus gros

(1) Cf. E. Perrier, *La Terre avant l'histoire*, p. 180.

que la petite coquille, qu'il porte cependant toujours à l'extrémité de son abdomen, maintenue par les dernières pattes transformées en crochets. Ainsi la réalité du facteur « habitude » n'est pas plus douteuse que celle du facteur « effort » ; et, en dépit de quelques puérités d'application, Lamarck a eu raison d'appeler l'attention sur ces deux facteurs, de les mettre même au premier plan. Mais certaines corrections doivent néanmoins être apportées à ses vues ou du moins à l'emploi qu'on en peut faire. D'abord, évitons avec soin de mettre trop de conscience, je veux dire une conscience trop claire, dans l'effort constitutif de la vie : ce serait chose inacceptable, particulièrement lorsqu'il s'agit des végétaux. D'autre part, veillons à n'admettre qu'une base de faits bien solides et critiquons en toute rigueur le raisonnement qui les interprète. Je vous parlais tout à l'heure, d'après Lamarck, de l'effort persévérant que la girafe a dû faire pour atteindre le plus haut feuillage des arbres : « en réalité, il n'y a nulle obligation, car les Girafes broutent parfaitement sur le sol (1). » « D'autre part, le lamarckiste raisonne volontiers comme si l'espèce était formée d'individus qui ne meurent jamais et qui, pendant des siècles, subissent l'action modelante (?) du milieu ; il fait abstraction de ce perpétuel recommencement et de la refonte de l'organisme par l'œuf qui, lui, n'a pas d'organes, n'a pas subi l'action modelante, n'a pas fait d'effort ni éprouvé de besoins. Aucun auteur lamarckiste n'a plus abusé de ce langage que F. Houssay, dans un travail sur la forme des Poissons (1912) : il traite le Poisson comme un sac plastique que les courants d'eau modifient lorsqu'il pratique la nage filée en vitesse moyenne ou grande, sans jamais faire la réflexion qu'un animal qui peut nager vite est déjà un Poisson, donc organisé comme il faut, et qu'un Poisson ne passe pas toute sa vie à nager vite (2). » Enfin, pas de méprise sur la véritable nature de l'élan vital. Ne le concevons pas seulement, ni même surtout, individuel. Il y a une vie de l'espèce, qui n'est pas purement métaphorique. La variation initiale est collective, au moins s'il s'agit des variations spécifiques. Rappelez-vous, à ce sujet, quelques remarques antérieurement faites : l'influence des conditions telluriques générales prouvée par les remaniements d'ensemble auxquels on assiste (par exemple dans la transition du Secondaire au Tertiaire), la réalité de la Vie supérieure à celle des vivants et la ressemblance des parties de la biosphère à des organismes super-indi-

(1) Cuénot, *L'Adaptation*, p. 74.

(2) *Id.*, p. 77.

viduels, etc. Tout cela est très positif et force à corriger plusieurs des vues de Lamarck : non toutefois, reconnaissons-le, en ce qu'elles ont d'essentiel.

2^o Plus grave est un autre postulat du lamarckisme. On se trouve alors aux prises avec tous les problèmes qui concernent l'hérédité de l'acquis. Après l'avoir admise d'abord sans conteste, comme allant de soi, vous connaissez les objections qu'on lui adresse aujourd'hui. Il y a en effet de réelles difficultés. Sans doute, il ne faut pas les exagérer. On a fait jouer parfois un rôle excessif à certaines vues purement théoriques dans tels ou tels jugements de prétendue impossibilité. Je songe notamment à l'hypothèse de Weismann sur la continuité du plasma germinatif, en vertu de laquelle les cellules germinales sont tenues pour à peu près indépendantes des cellules somatiques et l'action extérieure pendant la vie individuelle regardée comme n'atteignant que celles-ci. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, qu'il faudrait seulement corriger ou compliquer si l'expérience prouvait l'hérédité des caractères acquis. Les faits bien interrogés inclinent quelques naturalistes en ce sens : une certaine transmission des caractères acquis leur semble avérée par l'expérience, au moins en des cas simples. Toutefois, force est bien de reconnaître qu'il n'est pas une seule des observations invoquées par eux, qui n'ait été l'objet de critiques vigoureuses. Par contre, des expériences contraires paraissent très nettes. Fixons un point de terminologie : « Le *germen* est constitué par les cellules sexuelles, œufs et spermatozoïdes, potentiellement immortelles, dont la substance constitue le *patrimoine héréditaire* ; le reste de l'organisme est le *soma*, qui passe à l'état de cadavre au bout d'un certain temps de vie, très variable suivant les espèces (1). » Cela posé, voici une expérience pour montrer « l'indépendance du *soma* et du *germen* ». « Les ovaires d'un cobaye albinos sont enlevés et ceux d'un cobaye noir sont greffés à leur place : après guérison de l'opération et prise de la greffe, le cobaye albinos est fécondé trois fois par un mâle albinos. » En fait, « une pneumonie malencontreuse a malheureusement terminé trop tôt l'expérience ». Néanmoins « les six petits ont tous été noirs, alors que le croisement de deux albinos ne donne exclusivement que des albinos : il est évident que la femelle, en dépit des apparences, n'était pas la vraie mère des petits qu'elle a mis au monde, et qu'un *germen* noir reste tel bien que placé dans un *soma* albi-

(1) Cuénot, *L'Adaptation*, p. 97.

nos (1). » Concluons que « le *germen* est comme un hôte, un parasite, dans l'intérieur du corps : il y reçoit nourriture et protection, mais les modifications particulières du *soma* ne l'intéressent pas ou ne l'intéressent que très indirectement (2) ». Impossible de nier que ce résultat soit, en principe, défavorable aux thèses d'hérédité de l'acquis (3). Néanmoins les partisans de l'affirmative ne désarment pas et, à défaut de preuves péremptoires tirées des faits, il se rejettent sur des considérations d'ordre critique pour étayer leur thèse. On peut se demander en effet si toute doctrine d'évolution ne l'implique pas à quelque degré, si ce n'est pas plutôt le mécanisme du phénomène qui reste obscur et qui donne lieu à controverse. Pourtant quelque chose demeure des difficultés que, d'autre part, on soulève ; il semble bien que l'acquis individuel ne se transmette au moins qu'exceptionnellement. Mais la plus grande part de ces difficultés paraît évitable en supposant que l'action extérieure, productrice de variations durables, porte sur les éléments sexuels ou les germes en train de se former, la protection du *germen* par le *soma* n'étant pas absolue. Peut-il en aller autrement, avec l'interliaison de toutes les parties dans un organisme ? Au surplus, et sans parler de ce que permet peut-être une durée suffisante, les traumatismes de Blaringhem ajoutent, cette fois, des arguments de fait ; et j'ai déjà fait observer que des circonstances pareilles ou analogues se retrouvent sans peine dans la nature. Certaines observations récentes le montrent (4). Si on prend un petit Copépode qui vit bien dans l'eau douce ou légèrement salée et si on le place dans l'eau de mer concentrée, l'animal végète et meurt ; mais si, au lieu de l'animal lui-même, on soumet ses œufs au milieu nouveau, ils donnent naissance, outre quelques individus semblables aux parents, à des formes tout autres, tant comme genres que comme espèces, dont les unes sont connues depuis longtemps, dont d'autres sont nouvelles. Ce n'est donc pas l'organisme individuel, qui se modifie et s'adapte d'une façon durable et transmissible sous l'influence du milieu : ce sont les germes de ses descendants qui prennent des caractères nouveaux. D'où l'énoncé par lequel nous pouvons clore cette longue discussion : le principe essentiel de la thèse lamarckienne reste sauf, seules sont à rectifier les modalités prévues par Lamarck au sujet de la manière suivant laquelle se propagent les variations.

(1) *Loc. cit.*, pp. 98-99.

(2) P. 98.

(3) Remarquez toutefois que, dans cette expérience, la durée a fait défaut.

(4) Cf. A. Brachet, *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1924.

Mais tout n'est pas fini ; et il faut serrer de plus près encore les choses. Un lamarckisme même généralisé reste insuffisant : pas n'est besoin de longues discussions pour le voir. Il est concevable que l'exercice fortifie un organe déjà existant, par l'accroissement de nutrition qu'il provoque ; mais comment parviendrait-il à créer une forme ou une fonction nouvelle ? Force est bien d'avouer que, dans la plupart des cas cités par Lamarck, dans celui des Pleuronectes par exemple (1), on a pu donner d'autres explications et des explications meilleures. Non pas qu'il y ait lieu de contester l'existence des facteurs « effort » et « habitude » : mais le jeu en est sans doute beaucoup plus complexe qu'on ne le supposait. Par ailleurs, il est permis d'admettre qu'avec le temps ou à la condition d'être assez intense une action exercée par le milieu externe sur le *soma* finisse par se propager jusqu'au *germen*, au point d'altérer le patrimoine héréditaire ; cependant nous ne connaissons encore aucun fait précis et indiscutable de ce genre, si ce n'est peut-être à propos de tares, de lésions ; et en effet, le lamarckisme paraît apte à expliquer les régressions mieux que les progressions. Enfin les vivants ne réagissent pas tous de la même façon, ni toujours d'une façon qui leur soit utile, aux influences du dehors. On ne saurait donc recevoir les idées de Lamarck, même élargies, même retouchées, qu'à titre d'indications, comme points de départ. Il reste notamment à faire l'analyse du facteur interne, du rôle joué par le milieu intérieur, auquel d'autres théories — que le temps me manque pour examiner, ce soir — attribuent l'importance première (2). Ainsi un complément de critique s'impose, qui fera l'objet de la prochaine leçon. Je ne m'excuse pas de ces longueurs, parce qu'elles sont inévitables : on aurait tort de refuser aux discussions techniques, sous prétexte de philosophie, leur place nécessaire.

(A suivre.)

(1) Cf. Cuénot, *op. cit.*, pp. 321-327.

(2) De fait, il n'est pas vrai qu'une variation du milieu précède, commande et gouverne toujours celle du vivant, ni qu'une proportionnalité se maintienne entre les grandeurs ou vitesses de changement ici et là : nul exemple n'est plus net, à ce double égard, que celui des Poissons.

Le théâtre en Amérique

Cours de M^{lle} LÉONIE VILLARD,

Professeur à l'Université de Lyon.

VI

Questions sociales et problèmes moraux au théâtre, de 1900 à 1914. L'œuvre de William Vaughn Moody. Conclusion.

Dans un de ses romans sociaux aujourd'hui trop oubliés, Fenimore Cooper remarque que les arts nécessaires à la vie civilisée, apparurent sur le continent américain, telle Minerve à sa naissance, dans leur plein développement, au lieu d'avoir été, comme dans tous les autres pays, le résultat de lentes et progressives acquisitions. Ces arts nécessaires et, avec eux, ceux qui sont ornement et libre jeu de l'activité ou de la pensée, faisaient, en effet, partie de l'héritage légitime apporté dans leur nouvelle patrie par les colons venus d'Europe. Comme ces arts n'avaient point grandi en terre américaine, mais y avaient été transplantés en pleine croissance, certains furent lents à s'acclimater et s'adaptèrent difficilement aux influences d'un milieu nouveau.

Le théâtre, en particulier, demeura longtemps soumis à une tradition d'origine anglaise qui restreignit dans d'étroites limites son contact avec la réalité et l'éloigna des modes d'existence propres à l'Amérique. La première comédie américaine *Le Contraste* s'était inspirée de *L'École de la médisance*, et ce fait, dont les conséquences furent si grandes et si durables, ne saurait être envisagé comme une simple imitation ou même comme un cas significatif d'influence littéraire.

La comédie de Sheridan était située dans un milieu social essentiellement aristocratique par la naissance, la fortune et l'esprit. Importée en Amérique, cette comédie de mœurs aristocratiques subit une inévitable transposition au point de vue social. Le milieu où elle trouva ses modèles, milieu cultivé et aisé, mais empreint, sinon pénétré de sentiments démocratiques, était d'une

simplicité bourgeoise et d'une austérité provinciale en comparaison de l'élégance, de la spirituelle frivolité du salon de lady Teazle. Mais de la conception aristocratique que *Le Contraste* avait modifiée et adaptée au goût américain, une chose demeura et persista pendant plus d'un siècle : l'habitude de présenter au public, sur la scène américaine et dans les études de mœurs contemporaines, l'image de la vie sociale la plus raffinée, la plus semblable à celle des classes aisées et cultivées d'Europe, à l'exclusion presque complète de tout ce que la vie du Nouveau Monde offrait de primitif, d'inculte et de rudimentaire.

Cette exclusion de la vie populaire, cette préférence à peu près invariable accordée à la vie de salon, à l'existence mondaine, ne doit pas nous surprendre. La persistance de la comédie de la vie mondaine, en même temps qu'elle témoigne de la force d'une tradition instaurée par la première étude de mœurs contemporaines, se rattache aux conditions mêmes de la vie sociale. Les tendances didactiques et utilitaires qui justifèrent l'existence du théâtre aux yeux de plusieurs générations de spectateurs purent d'abord s'exercer aisément dans la présentation satirique ou non, des milieux les plus aisés ou les plus cultivés. Pour un public qui sentait obscurément la nécessité de reconnaître une norme de vie sociale et morale, qui souderait dans sa forte uniformité les éléments souvent disparates groupés autour du premier noyau anglo-saxon et puritain, toute peinture, fût-elle satirique, des mœurs les plus raffinées, était d'autant plus appréciée qu'elle était d'une incontestable utilité. La critique même de la vie mondaine était immédiatement acceptée par le public comme une présentation indirecte mais implicite de modèles auxquels, en arrivant à l'aisance, puis à la richesse, le peuple devait tendre à se conformer. La tradition aristocratique, mitigée et adaptée aux besoins de la scène américaine, subsista donc parce qu'elle répondait à une nécessité sociale.

De plus, et aussi longtemps que dura, au XIX^e siècle, l'ère des pionniers, — c'est-à-dire de la prise de possession et de l'utilisation première des richesses du continent américain, — l'ère de ceux que l'appel des « pays du soleil couchant » célébré par une chanson populaire attirait toujours plus près de la grande barrière que dressent les Montagnes Rocheuses, n'était, aux yeux de l'élément le plus stable de la population, qu'une expression passagère d'une phase de la vie nationale à laquelle on n'avait point encore découvert une beauté et une grandeur épiques. Et lorsque le conte, puis le roman, secouant l'hégémonie littéraire des écrivains de la Nouvelle-Angleterre, trouvèrent dans le Middle-West,

puis dans l'Ouest, des sujets et des types nouveaux, le théâtre ne subit que bien plus tard leur exemple.

Les possibilités artistiques offertes par la vie des pionniers et par cette sorte de nomadisme qui leur faisait quitter une région à peine peuplée pour une autre qui s'étendait devant eux, plus inculte et plus solitaire encore, n'étaient d'ailleurs pas de celles que le public, à cette époque, aurait goûtées à la scène. Les conteurs et les romanciers étudiant des mœurs locales ou régionales, écrivirent d'abord, on le sait, pour un public nécessairement limité, puisque, à cette époque, et dans un pays aussi vaste que l'Amérique, les régions dont il se compose, de par leur étendue même et les dissemblances de leur climat et de leur sol, étaient alors souvent isolées les unes des autres. Les écrivains régionaux s'adressaient donc à des lecteurs de leur district, ou à tels autres supposés au courant des usages et du dialecte qu'ils reproduisaient. Mais le théâtre qui s'adresse immédiatement à tous, ou du moins veut être largement accessible à des spectateurs de milieux et de cultures infiniment variés, devait forcément chercher à peindre l'unité de la vie nationale plutôt que sa diversité. La classe la plus aisée, celle dont la vie sociale restait proche de la vie européenne, était la seule en Amérique, au dix-neuvième siècle, qui possédât, avec le prestige de la fortune, quelque chose de cette continuité et de cette stabilité d'où l'étude des mœurs tire une valeur représentative.

Et, tandis que le public des grandes villes se plaisait à retrouver, dans la comédie de mœurs contemporaines, un mode de vie, des usages et des types qui lui étaient familiers, le public du Moyen-Ouest, de ses petites villes et de ses « villages » goûtait les mêmes spectacles, quoique pour des raisons différentes. Lorsqu'on lui apportait l'illusion du théâtre, ce public que l'on peut appeler provincial, appréciait par-dessus tout les visions d'un loisir, d'une élégance et d'un luxe dont sa vie quotidienne était dénuée. Il demandait au théâtre, non pas l'image du réel, mais au contraire l'oubli des humbles et dures réalités dont son existence était tissée. De là, le succès unanime, jusqu'au début du vingtième siècle, des comédies de la vie mondaine et la lenteur avec laquelle le théâtre s'achemina vers plus de réalisme et vers un contact plus large avec tous les aspects de la vie américaine. De là aussi le succès populaire de certaines pièces françaises et, en particulier, d'une adaptation de la *Dame aux camélias*. Sous le titre de *Camille* cette pièce fut apportée par des tournées de second ou de troisième ordre aux petites villes du Moyen-Ouest et jusqu'à des régions comme le Nébraska ou le Dakota. Elle donna à des popu-

lations rurales — éblouies par l'élégance de ses décors clinquants et de ses costumes qui auraient semblé ridicules à des spectateurs plus avertis — une révélation première des grâces de l'existence mondaine et du pouvoir de la passion dans un pays de vieille civilisation, où la lutte pour l'existence a depuis de longs siècles cessé d'être ce qu'elle est encore dans les pays neufs.

Quand le théâtre américain, au début du vingtième siècle, dépassa les limites de la tradition où il était si longtemps demeuré, un des signes les plus frappants de sa vitalité nouvelle et de l'élargissement de son horizon est son contact de plus en plus fréquent avec la vie ouvrière et, partant, avec les conflits de classes et les revendications sociales de l'époque. L'introduction de ce levain social, en même temps qu'elle confère au théâtre américain une signification plus largement nationale, l'incline vers un réalisme, vers un sens de l'actuel, où nous voyons une de ses acquisitions les plus précieuses. Ce réalisme, tel qu'il apparaît dans les œuvres qui datent des quinze premières années du siècle, se montre surtout dans le choix des thèmes, dans la mise à la scène de situations, de personnages et parfois d'idées d'une actualité alors infiniment audacieuse. Mais il ne va pas toujours jusqu'à l'expression et la forme ; il ménage encore le goût du public pour la sentimentalité, pour une dernière scène ou un dernier acte où tout s'arrange et semble promettre aux héros une vie aussi heureuse que celle annoncée par la dernière phrase d'un conte de fées. Ainsi ce réalisme, s'il plante le théâtre dans le terrain solide de l'actuel, ne contredit que rarement à l'optimisme des spectateurs d'origine anglo-saxonne. Mais malgré ses réserves et ses ménagements, il prélude à une sincérité dans la peinture de la vie, des mœurs et de l'esprit contemporains qui désormais ira en s'affirmant.

Après son début si remarquable dans *L'Épouvantail*, Percy Mackaye écrivit à cette époque plusieurs pièces où se marque l'intention d'associer le théâtre à l'évolution, non seulement des mœurs, mais aussi des idées et des esprits. La plus caractéristique de ces pièces, *Demain*, date de 1911. En l'écrivant, l'auteur renouvela sa manière : jusque-là ses personnages appartenaient au domaine de la vision ou, s'ils étaient des êtres réels, passaient leur temps à se donner la comédie les uns aux autres. Cette fois, l'action est directe, vigoureuse et hardie, puisqu'elle se fonde sur cette nouvelle science, l'eugénique, et a pour sujet le mariage, non pas en tant que choix exclusif de deux êtres qui s'aiment, mais envisagé comme moyen d'arriver à une sélection rationnelle effectuée en vue de la santé et de la beauté des générations à

venir. Moins audacieuses — pour l'époque et surtout pour le pays — mais non moins près du réel sont les pièces, telles que *Le Lion et la Souris* de Charles Klein et *L'Homme du moment* de Georges Broadhurst, qui mettent à la scène les mœurs politiques, les luttes industrielles, les « Trusts » et la corruption municipale.

Mais c'est surtout dans l'œuvre d'Edward Sheldon — connu en France par sa pièce intitulée *Romance* — que le goût nouveau pour l'actualité et le réalisme des thèmes se marque alors le plus nettement. En 1908, la propagande religieuse du général Booth et l'action puissante de l'Armée du Salut sur les masses populaires aux États-Unis, fournit au jeune auteur le sujet de sa première pièce *La Salutiste Nell*. Après avoir, pour ses débuts, gagné l'attention d'un public un peu scandalisé par son réalisme et sa franche discussion de questions qu'il n'était pas accoutumé de voir traiter sur la scène, Sheldon aborda le redoutable problème que propose à l'Amérique sa population de couleur, puis, dans la même veine réaliste, mitigée par une sentimentalité un peu trop complaisante, il étudia les modes d'action des agitateurs qui font des masses ouvrières les atouts d'un jeu qu'ils mènent à leur gré. *Le Patron*, écrit en 1911, contient une belle figure d'aventurier moderne, celle d'un ouvrier irlandais qui, grâce à sa force et à sa ruse, a conquis une des premières places parmi les hommes d'affaires d'un grand centre de distribution des blés américains. Il y a dans cette pièce des scènes d'un réalisme vigoureux où l'on voit le « Patron » engager un duel avec des rivaux qu'il veut ruiner, d'autres aussi qui nous montrent les moyens d'action sur les ouvriers dont dispose un homme sans scrupules, et certaines, les plus belles, où se déchaîne la force de la masse et où la tyrannie du « Patron » semble être enfin brisée par la volonté collective des grévistes. Mais l'auteur subordonne bientôt son étude sociale et sa peinture si attachante de parvenu inculte devenu maître et puissant, au développement d'un thème sentimental qui peu à peu envahit la pièce. Il se détourne à un certain moment de son sujet initial et de la matière neuve et fortement dramatique qu'il lui apportait. A sa place, nous est offert le spectacle — cher aux cœurs sensibles, mais décevant pour ceux qui attendaient une œuvre d'une plus sévère tenue — d'un homme de proie dompté et vaincu par son désir de gagner l'amour et l'estime de la femme qu'il a épousée.

Le Nègre, que Sheldon avait écrit en 1910, ne présente point de pareils accommodements avec le goût des spectateurs moyens. Aussi la pièce souleva-t-elle des discussions passionnées dues au moins autant à son sujet, qu'à l'audace de sa présentation. L'auteur

n'hésita pas à montrer que, sous l'apparence d'un règlement momentané, le différend qui, cinquante ans auparavant, avait amené une guerre civile, demeurait encore sans solution possible ou pratiquement réalisable. A comparer *Le Nègre* avec *La Quarteronne*, on voit le chemin parcouru au théâtre, depuis l'époque où un sujet du même genre avait été traité avec l'incontestable sens des effets scéniques qui fut le meilleur don de Dion Boucicault. *La Quarteronne* est, en fait, une anecdote sentimentale amplifiée en mélodrame. Les amours de Zoé et de Georges ne symbolisent que d'une façon bien insuffisante les fatalités de race qui pesaient alors, en Amérique, sur des millions de vies. Un terme est d'ailleurs entrevu à tant de souffrances, celui de la reconnaissance des droits des noirs à la condition d'être libres. Au contraire, la pièce de Sheldon, appuyée sur les faits et refusant de suggérer une solution optimiste et fallacieuse à une situation à laquelle on ne peut entrevoir aucune issue, ne veut suivre d'autres voies que celles d'une âpre et douloureuse réalité. Celui que l'auteur choisit pour nous faire parcourir avec lui le calvaire d'une race méprisée est un homme qui, pendant de longues années, a joui de ces privilèges et de ce sentiment d'une supériorité native qui sont, en Amérique, réservés à la race blanche. Jeune, riche, estimé, Philippe Morrow descend, sans le savoir, d'une mulâtresse ; il est un bâtard, aucun de ses biens ne lui appartient. Quand un de ses cousins lui apprend le secret de son origine, Philippe est déchiré : faut-il qu'il se retranche de la race blanche, qu'il se parque avec les nègres dans leurs quartiers, dans leurs restaurants spéciaux ? Et surtout, faut-il que, par un aveu auquel rien ne l'oblige, il écarte à jamais de lui la femme qu'il aime ? Philippe est à la veille d'être élu gouverneur de l'État. S'il promet d'opposer son veto suprême à une mesure proposée par un sénateur — la fermeture des débits de boissons où les nègres fréquentent — son cousin se taira et lui permettra de poursuivre sa vie accoutumée. Mais, assuré qu'il est d'un silence si nécessaire, Philippe sent planer autour de lui une menace : le problème de la race noire a, dans sa région, une acuité particulière ; il domine la vie politique et sociale de l'État, pour tous il devient obsédant, et pour lui, un remords s'ajoute à cette obsession. Voici qu'éclate la menace, un crime a été commis dans la juridiction de Philippe — il est shériff du district. — La foule s'ameute, se lance à la poursuite du coupable, un nègre, qui a commis ce qu'on appelle « le crime ordinaire », c'est-à-dire un attentat contre une blanche. On veut exécuter sommairement le misérable, et Philippe essaie en vain de persuader au père de la victime, aux gens du voisinage,

qu'il est barbare et sauvage de se lancer, comme une meute déchaînée et hurlante, à la poursuite d'un criminel que la justice seule a qualité pour punir. La rumeur de haine grandit. Le nègre, abject et livide de terreur, s'est sauvé de la prison où on l'avait enfermé ; il sait que la foule veut le lyncher, il est venu se mettre sous la protection du shériff. Philippe hésite un instant : quand la foule réclame le criminel, il tient tête à la multitude, supplie le père de la victime d'avoir pitié. Mais la foule a cerné la maison du shériff ; on entend bientôt un long gémissement, un tumulte de cris sauvages. La justice populaire est accomplie. Philippe, dans un paroxysme d'horreur, se cache le visage, et voici que s'avance vers lui sa fiancée, qui lui dit : « Mon ami, ne vous désolez pas, vous n'y pouvez rien, et après tout, ce n'était qu'un nègre ! »

Les actes suivants nous montrent Philippe gouverneur de l'Etat que divisent les questions de la fermeture des débits et du vote des noirs. Il a promis de donner satisfaction à ceux qui veulent perpétuer l'infériorité légale des gens de couleur, mais la conviction grandit en lui qu'il ne saurait tenir cette promesse. Son cousin essaye alors de l'intimider, il ruinera la vie de Philippe en révélant son secret. Mais Philippe, plutôt que de renier sa conscience, acceptera de perdre son poste, ses biens, sa fiancée. Il se vouera désormais au relèvement des êtres meurtris et dégradés qui sont du même sang que lui.

Ainsi le théâtre américain commence à traiter à cette époque, les grands problèmes sociaux de la vie nationale ; il expose les défauts et les abus de son activité politique ou économique, s'associe avec franchise au mouvement de rénovation sociale qui, en Amérique comme en Europe, marque les premières années du vingtième siècle. Mais les problèmes religieux et moraux de cette génération qui demandaient, pour être discutés au théâtre, une sensibilité plus subtile, un don d'émotion plus profonde, ne pouvaient être revêtus d'une expression dramatique que par un auteur accoutumé à envisager sous leurs aspects à la fois philosophiques et mystiques les grandes questions de la destinée humaine et du pouvoir sur les âmes de la croyance religieuse. Le poète qui donna au théâtre américain de son temps la pièce en prose à la fois la meilleure et la plus représentative de la vie et de l'idéal de la nation, fut William Vaughn Moody. Quand Moody disparut prématurément, après le succès sans précédent de sa pièce *The Great Divide, Les deux Versants*, le théâtre américain perdit celui qui venait d'apporter la première solution vraiment satisfaisante à la question si délicate à résoudre d'un théâtre national, c'est-à-dire accessible à tous par ses thèmes, par la simplicité de sa forme, la sincérité de

son observation et cependant digne de l'admiration de l'élite. *Les deux Versants* et *Le Guérisseur*, pièces en prose toutes deux et écrites pendant les dernières années d'une vie trop brève n'auraient été sans doute pour l'auteur — s'il avait eu le temps de poursuivre la voie nouvelle où il s'était engagé — que le début d'une œuvre dramatique dans laquelle il aurait exprimé sa vision, à la fois directe et symbolique, de l'Amérique moderne.

Un génie lyrique apparenté à celui de Shelley par son acuité frémissante et son pouvoir de donner une interprétation nouvelle aux mythes de l'antiquité, un sens profond du divin et des relations du Créateur avec la création, exprimé avec une austérité et une grandeur bibliques, donnent à l'œuvre poétique de Moody son accent original. On y sent à la fois le don de pénétrer au cœur des êtres et des choses par une intuition géniale et l'âpreté d'un puritain qui, détaché du dogme, en révolte contre des convictions déprimantes, n'a rien perdu de son appétit du divin, de son besoin d'associer la présence et la volonté divines à la vie humaine et à l'existence du monde. Après avoir publié quelques pièces lyriques remarquables, William Vaughn Moody entreprit de couler une inspiration toute moderne dans le moule du drame eschyléen. Il commença une vaste trilogie dont la première partie — qui fut d'ailleurs conçue de façon à permettre une interprétation à la scène — s'intitule *Le Donneur de feu*. Elle symbolise, à travers le mythe de Prométhée, la misère de l'homme et son indomptable espoir d'arracher à la divinité le droit de posséder librement sa vie et son âme. La seconde partie *Le Masque du jugement* — plutôt un poème dramatique qu'une tragédie — est une mystique révélation de l'unité du Créateur et de sa création. Elle s'achève, au jour où les siècles s'effondrent dans la poussière du Jugement dernier, par un tragique crépuscule de la divinité, qui ne peut anéantir son œuvre sans se détruire elle-même. *La Mort d'Ève* — dernière partie du poème dans lequel Moody voulait mettre son explication du monde — n'est qu'un grandiose fragment, que domine la figure sublime de la mère des humains. A la fois puritaine par sa ferveur mystique, et traversée par un souffle lyrique, emplie d'un sens tout païen de la beauté des choses, cette trilogie est une des premières expressions littéraires de la révolte actuelle contre les étroites et desséchantes croyances d'une religion qui, reniant l'amour, trouva longtemps sa loi dans la crainte et l'aveugle soumission à des décrets irrévocables.

La même révolte, la même conception de la beauté de la vie, de la force rédemptrice de tout effort sincère vers le bien, animent

l'œuvre en prose de William Vaughn Moody. Le succès sans pareil des *Deux versants* a peut-être caché à la critique le rapport évident qui, chez Moody, lie l'auteur dramatique au poète. Le lien existe cependant et l'on peut dire que si, dans sa trilogie dramatique, Moody voulut inscrire en termes poétiques son explication du cosmos, ses deux pièces en prose sont, elles aussi, des parties d'une explication concrète et dramatique des conflits moraux, de la révolte et des aspirations religieuses de sa génération. Simple et directe, *Les Deux versants* exprime dans la lutte qui sépare deux êtres, une vérité qui dépasse l'étude d'antagonismes individuels.

Son thème central est l'opposition des deux Amériques : d'une part, celle de l'Est, anciennement colonisée, nourrie des sévères croyances puritaines, active, pratique et tenace, mais gardant à l'égard de la vie, de la joie, de la beauté un pli de défiance, une habitude de croire à la valeur suprême de la souffrance et du renoncement. Cette Amérique, par un contraste dont les esprits anglo-saxons savent assez bien s'accommoder, dit « oui » à l'effort pour acquérir, à la volonté de posséder, mais renie la joie de ce même effort, l'allégresse instinctive de la vie, l'abandon et l'acquiescement à tout ce que nous appelons le bonheur. Pour cette Amérique puritaine — et d'ailleurs presque recouverte aujourd'hui par le flot montant d'une nouvelle conception de la vie — le bonheur est un piège tendu aux âmes, alors que la souffrance est la voie qui leur est destinée.

A l'opposé se dresse l'Amérique moderne, celle qui a trouvé son champ d'action dans les vastes étendues de l'Ouest et dans l'immense contrée, inculte et sauvage, qui s'ouvre au delà des Montagnes Rocheuses, appelant les libres énergies, les ambitions sans frein, patrie d'élection des aventuriers de toute nation, terre encore presque en friche où fructifieront peut-être un jour les plus merveilleuses conquêtes de l'humanité.

Ruth, l'héroïne des *Deux versants* est venue du Massachussets dans l'Arizona, où son frère veut essayer d'exploiter la fibre de cactus. En son âme religieuse, attachée au passé par son hérédité et son éducation, ce pays a éveillé un enthousiasme inattendu, un goût nouveau pour l'action insouciant, un sens ardent du mystère de la vie. Une nuit, alors qu'elle est demeurée seule dans la maison perdue au milieu des sables et des fleurs que porte le cactus du désert, trois bandits ivres forcent la porte. Comme dans un mauvais rêve qui va bientôt se dissiper, elle voit ces hommes faire une partie de dés pour savoir à qui des trois elle appartiendra. Elle implore la pitié de l'un d'eux contre les

autres : il se laisse attendrir, renvoie un de ses camarades avec de l'argent, l'autre après un duel sommaire. Alors Ruth comprend : ce n'est pas un sauveur qu'elle a trouvé, c'est un maître qui répond à ses supplications par l'affirmation de sa volonté ou par d'ambitieuses et rudes promesses. Pourquoi Ruth, sous l'influence de cette terre ardente, de cette glorieuse lumière, a-t-elle laissé l'amour de la vie, le désir de connaître toutes ses joies et toutes ses douleurs, se glisser dans son âme puritaine pour lui enlever son courage ? Un pistolet est là sous sa main ; elle répugne à s'en servir contre celui qui l'a protégée, mais, par une lâcheté dont elle s'indigne, elle n'ose pas le prendre et demander à la mort de la délivrer. Ghent l'entraîne ; elle part avec lui, vers un destin qu'elle redoute et qu'elle attend à la fois.

Quelques mois plus tard, alors que son mari exploite dans les Rocheuses une mine d'or, Ruth cherche en vain, dans de longues et épuisantes courses à travers la montagne, dans le spectacle prestigieux des falaises gigantesques du Canyon, flamboyant au coucher de soleil, un apaisement à sa torture morale. Sans vouloir se l'avouer à elle-même, Ruth aime Ghent, mais elle ne peut lui pardonner de l'avoir achetée, de l'avoir prise comme une proie. Il a blessé sa dignité de femme libre, il a offensé tous les sentiments que son éducation lui avait appris à tenir pour inséparables de la probité et de la valeur morales. Et cependant, depuis que la présence de Ruth lui a donné une raison de s'arracher au désordre et de refaire sa vie, Ghent sent grandir en lui une conscience nouvelle, un désir de régénération. Les révoltes, les rancœurs insultantes de sa femme lui sont incompréhensibles. Sa nature sans subtilité et sans détours n'en saisit pas la portée ; il y répond par l'indulgence la plus tendre ou, parfois, par un rappel brutal des droits qu'elle-même lui a donnés. Ces deux êtres qui s'aiment se déchirent mutuellement, car ils voudraient se comprendre et n'arrivent pas à se placer dans un plan moral où leurs âmes pourraient se rencontrer. La puritaine et l'homme des pays neufs, pour qui la régénération consiste dans une activité dirigée vers le bien et non dans la recherche d'une expiation volontaire des fautes passées, sont aussi loin par l'esprit que l'est de l'ouest. Une rencontre inattendue avec son frère décide Ruth à quitter son mari pour retourner près des siens. Là, elle espère se laisser reprendre par les anciennes doctrines, retrouver sa personnalité, ses convictions et son placide bonheur d'autrefois. Mais la jeune femme ne peut oublier ce qu'elle croyait un tragique épisode et qui fut pour elle le commencement d'une nouvelle vie. Ghent a suivi Ruth, ne pouvant tout d'abord accepter de la perdre. Il a

attendu qu'elle demande à le voir, et quand une suprême explication a lieu, il a déjà consenti, en son cœur, à la séparation définitive qu'elle exigera sans doute. Il lui dit, en sa langue forte et naïve, ce qu'il ne lui a jamais dit auparavant. Pour lui, et malgré la violence et la terreur de leur première rencontre, rien n'en est demeuré qui ne soit beau et précieux. Ruth pense qu'il leur aurait fallu acheter le droit de s'aimer par la souffrance et le sacrifice. Lui, Ghent, ne connaît qu'une loi : la joie et l'égoïsme. S'il a gagné Ruth par la force et la ruse, s'il l'a payée, n'est-il pas amplement justifié puisqu'il doit à la jeune femme un bonheur qu'il n'avait jamais connu, la révélation d'une vie nouvelle ? Et dans l'énergie douloureuse de ses paroles, dans sa résignation stoïque à renoncer à elle, si elle le veut, Ruth sent des choses qu'elle n'avait pas soupçonnées en lui : une acceptation franche du sort — « ce qui est fait est fait, ce qui est perdu est perdu » — une soumission implicite dont s'enorgueillirait la morale la plus exigeante aux instincts nobles de l'âme une fois qu'ils ont été éveillés, et surtout une puissance toute virile d'oublier les fautes et les tristesses passées dans un effort constant vers le mieux. On avait appris à Ruth, dès l'enfance, à élever son âme, et on lui avait enseigné la vieille discipline puritaine de la purification par la souffrance, par la torture morale infligée à soi-même. Elle a chéri son angoisse, elle a voulu la faire partager à un cœur qu'elle jugeait dur et insouciant, et voici qu'elle dit à Ghent : « Apprenez-moi à vivre comme vous. » Ce qu'elle exprime ainsi, c'est le travail qui s'est fait en elle, l'acceptation lente et désormais sans réserve d'une conception de la vie qui, au lieu de rechercher la souffrance, se contente de la supporter courageusement lorsqu'elle est inévitable, et accorde à l'activité joyeuse, à l'élan de tout l'être vers le bonheur, la place que le puritanisme lui avait toujours refusée.

Ainsi, l'antagonisme de Ruth et de Ghent, résolu enfin par l'amour, par la confiance et aussi par l'adhésion à des vues différentes de celles que la Nouvelle-Angleterre longtemps reconnut seules pour acceptables, dépasse la portée ordinaire d'un conflit personnel, fait du heurt des caractères et des tempéraments. S'il est avant tout un conflit qui nous émeut par ce qu'il a de profondément humain, il revêt, par delà son sens immédiat et son application directe, une signification plus haute. L'accord enfin réalisé est la conciliation du vieil idéal puritain avec des aspirations ardentes, capables de donner aux croyances traditionnelles une fécondité nouvelle. Et cet accord symbolise aussi l'irrésistible courant qui entraîne vers l'ouest les forces vives de l'Amérique,

son énergie matérielle, son esprit d'aventure, d'abord, et avec eux, sa pensée, son activité spirituelle et son développement social. Selon l'étrange loi à laquelle semble obéir toute civilisation, et dont la civilisation américaine est un des plus frappants exemples, c'est dans la marche vers l'Ouest que s'accomplit le destin de tous les pionniers et de toutes les nations, que leur aventure soit située dans le plan matériel ou dans celui de l'esprit.

A mettre ainsi en lumière le symbolisme de la pièce, on pourrait aisément donner de sa valeur dramatique une idée imparfaite. *Les Deux Versants*, au point de vue scénique, est une pièce où l'action simple, rapide, puissante, la couleur pittoresque, peuvent à elles seules, en dehors de toute valeur plus profonde, attirer et retenir l'intérêt des spectateurs. Le premier acte s'impose par un mouvement saisissant, une vie extérieure, riche et colorée. Aux actes suivants, dans une succession d'incidents pittoresques ou émouvants, le problème intérieur se dessine, s'élargit, concentre en lui toute la lumière. Mais pas un moment il ne prend une forme abstraite. Ce n'est pas une équation qu'on résout dans les termes de la raison impersonnelle ; c'est le problème dont dépend le bonheur de deux êtres qui tous deux, bien que d'une manière différente, demandent passionnément à la vie de satisfaire leurs aspirations. Jamais la philosophie de l'œuvre n'est explicitement exposée, ni les caractères décrits. Tout nous apparaît dans le plan de l'action et, partant, la pièce y gagne en puissance d'évocation concrète, en vérité psychologique, en force suggestive. Le public et la critique saluèrent dans *Les Deux Versants* la première pièce du théâtre moderne qui répondît pleinement au besoin de vérité et de contact avec le réel qui caractérisa les premières années du vingtième siècle. Jamais œuvre d'un auteur américain n'avait connu à la scène un succès aussi unanime, aussi large, aussi complet. Aussi, quand William Vaughn Moody écrivit en 1909 une seconde pièce en prose, la déception fut-elle d'autant plus grande chez le public et l'échec plus remarquable, qu'on avait espéré pour cette nouvelle œuvre des destinées aussi brillantes que celles des *Deux Versants*.

Cette pièce, *Le Guérisseur par la foi*, *The Faith Healer*, si elle n'atteint pas à la force et à la couleur des *Deux Versants*, si elle est conçue dans une tonalité volontairement un peu unie et austère, est cependant émouvante et belle. Et surtout elle possède à nos yeux un mérite unique : celui de porter à la scène un aspect de la vie américaine que, jusque-là, seul le roman avait étudié. C'est la vie religieuse des humbles et des simples, avec son acceptation respectueuse et naïve du surnaturel, son besoin,

dans une ambiance pratique et tournée vers le matériel, de sentiments et de pensées qui accordent une place à l'intuition mystique. Le nouveau monde est, on le sait, une terre d'élection pour tous les inspirés chez qui une conception toute personnelle du divin veut se substituer aux expressions traditionnelles de la foi. Le pouvoir d'action de ces mystiques — qu'ils soient sincères ou qu'ils soient des imposteurs ou des charlatans — sur les masses populaires, s'il a sa source première dans ces tendances religieuses si prononcées chez les hommes de race anglosaxonne, se fortifie encore en Amérique par d'autres circonstances. Chez les populations rurales, que des distances énormes isolent, même aujourd'hui, dans leurs villages ou leurs fermes, la vie religieuse est souvent considérée comme inséparable de la vie sociale. C'est le pasteur et son église qui donnent à chaque petite collectivité le noyau autour duquel elle se réunit pour son édification et aussi pour des divertissements mêlés d'instruction morale. De plus, et parce qu'elle est le seul moyen d'échapper à la monotonie écrasante de la vie des districts agricoles, l'émotion religieuse, alors qu'elle semble à certains moments éteinte, se ravive parfois comme une flamme capable d'illuminer les âmes les plus mornes. C'est ainsi que des vagues d'enthousiasme religieux qu'on nomme « revivals », par intervalles déferlent sur le pays. Et même sans l'appareil émouvant du « revival », ses appels publics aux pécheurs, ses séances où se déchaîne avec l'ardeur d'une foi naïve, une sorte d'hystérie religieuse, il suffit pour susciter un élan passionné de ferveur religieuse du passage d'un illuminé, ou d'un saint, qui déclare apporter à tous la guérison, le miracle.

Il en advient ainsi dans le village du Moyen-Ouest où arrive, un jour, un visionnaire évangélique, nommé Michaélis. Accompagné d'un jeune Indien qu'il dit avoir ressuscité, il est recueilli chez des fermiers aisés. Là, la maîtresse de maison, depuis longtemps paralysée, trouve sa seule consolation dans une piété exaltée qu'entretiennent des lectures constantes de la Bible. Pour elle, le vagabond est un envoyé de Dieu. Elle croit en sa mission, en son pouvoir de guérir les corps et les âmes. Soutenu dans sa foi par l'enthousiasme de la paralytique et par la confiance passionnée de Rhoda, une jeune nièce de celle-ci, Michaelis sent grandir en lui la conviction qu'il est destiné à opérer des miracles. C'est demain Pâques, la fête de la Rédemption, et voici que Mrs. Beeler, la fermière, a quitté son fauteuil sur l'ordre de Michaelis et s'est mise à marcher.

A l'annonce du prodige, la foule s'amasse devant la maison.

On vient de toutes parts implorer le secours du guérisseur. Mais au moment de l'épreuve suprême, quand il voudrait prouver à tous son pouvoir surnaturel, l'énergie de Michaelis défaille ; sa volonté de guérir, sa confiante sérénité s'échappent de lui comme une eau qui se répand. Il reste là, l'esprit et le cœur vides et ne réussit pas à ranimer l'enfant mourant qu'on lui a apporté. Malgré lui, ses sentiments, sa volonté se sont divisés. Il aime Rhoda et cet amour trop humain l'empêche d'accomplir sa mission bienfaisante. Rhoda, elle aussi, aime le guérisseur, mais pour ne point lui être un obstacle et ne point entraver sa destinée, elle lui apprend que jadis elle s'est donnée à un homme qui, après l'avoir abandonnée, veut aujourd'hui la reconquérir. C'est alors que paraît le prodige : l'amour de Michaelis grandit, se purifie de tout égoïsme et de toute jalousie ; il s'augmente d'une immense pitié, d'une charité infinie. En même temps, la vie intérieure du guérisseur retrouve son unité ; le doute et l'angoisse qui le déchiraient ne sont plus : Mrs. Beeler, de nouveau, se lève à sa voix, l'enfant qui se mourait revient à la vie. Rhoda et le prophète victorieux, la main dans la main, descendent vers la foule extasiée.

Le même renouvellement des conceptions traditionnelles de la morale puritaine, la même révolte contre les préjugés anciens et contre le culte de la souffrance volontaire qui s'inscrivaient dans *Les Deux Versants* se retrouvent, avec une tonalité différente, dans *Le Guérisseur*. Si Michaelis est un moment incapable d'accomplir sa mission de guérisseur, c'est parce qu'il méconnaît la puissance, la grandeur de l'amour humain. Et quand ses yeux dessillés voient en Rhoda, non pas l'ennemie de son âme placée sur sa route pour le tenter et l'entraîner à sa perte, mais la compagne dont la sûre tendresse soutiendra son courage, il redevient fort et confiant, il répond à l'attente anxieuse de ceux qui, déjà, veulent l'appeler leur sauveur. Au lieu de la défiance obstinée et revêche qu'opposait le puritanisme à l'amour, qu'il assimilait au péché et à la faute originelle, on voit ici une affirmation éclatante de la vertu essentielle de l'amour, qu'il soit passion individuelle ou charité diffuse. Mais, il faut le reconnaître, malgré la fermeté de sa conclusion, la pièce est d'un dessin souvent hésitant et obscur. Si la figure du guérisseur est admirablement composée, si sa vocation et la crise psychologique qui la met un instant en question sont étudiées avec autant de sûreté que de finesse, l'idéal que Michaelis incarne n'est point saisi dans toute son ampleur. L'effort vers le surhumain du guérisseur n'est pas jugé, il est traduit d'une façon mesurée, presque entièrement objective. On

n'en sent donc pas, sauf en de trop rares moments, ni le ridicule déchirant ni la sublimité poignante. Mais cette objectivité même est la preuve de la conscience artistique de William Vaughn Moody qui, pour atteindre aux effets pathétiques inclus dans son sujet, ne voulut pas s'écarter du plan qu'il avait choisi : celui de la plus sobre, de la plus quotidienne réalité, que le surnaturel traverse pour l'illuminer, mais non pour la transformer en une Jérusalem mystique rayonnante d'une insoutenable splendeur.

Car le réalisme auquel Moody avait atteint, la sincérité essentielle de sa peinture de la vie américaine étaient pour lui, comme ils le sont pour nous, non pas un mode d'expression et un moyen d'obtenir certains effets dramatiques, mais une voie nouvelle ouverte au théâtre américain, voie dans laquelle pendant un siècle et demi, il avait hésité à s'engager, se privant ainsi des forces que l'art, quels que soient ses élans et son essor imaginaire, peut toujours puiser, comme un nouvel Antée, dans le contact avec la terre maternelle.

* * *

Ainsi la courbe tracée pendant un siècle et demi d'existence par le théâtre américain offre cet aspect paradoxal de partir, sinon de l'artificiel, du moins d'une origine un peu factice, sans lien étroit, sans relation indispensable avec le pays et sa vie profonde, pour s'acheminer lentement vers une large vérité, pour établir peu à peu un contact toujours plus immédiat avec les activités et l'idéal de la nation américaine. Les débuts du théâtre, les influences qui le formèrent, les conditions même de son existence matérielle avaient rendu inévitable ce renversement de la progression normale ; si nous voyons le théâtre être partout ailleurs une création populaire avant de s'adresser à l'élite, il est apporté en Amérique par des lettrés et s'inspire tout d'abord des traditions, de la culture et de la civilisation européennes. Presque tout ce qu'il produit au dix-neuvième siècle appartient consciemment, volontairement, à la tradition dramatique de l'Europe, et ce qui en lui est américain — certains sujets exceptés — ne s'y exprime pas directement mais s'y trahit par telle attitude devant la vie, telle réaction tout involontaire, ou telle conception du monde moral qui appartiennent au Nouveau-Monde. Pour le théâtre plus que pour tout autre genre littéraire en Amérique, la période d'imitation totale ou partielle, d'incertitude et de faiblesse se prolongea. Mais, après de longues années, une conception nouvelle, graduellement se fit jour et certaines pièces essayèrent

d'exprimer la vie nationale en termes américains. Au début du vingtième siècle, l'horizon s'ouvre enfin sur les perspectives de la vie nationale. L'activité et l'énergie du peuple, la saveur et la vertu de la terre américaine, aussi bien que la culture et l'élégance de l'élite sociale donnent au théâtre des sujets nouveaux, d'un authentique américanisme. Et dans le plan spirituel comme dans le plan matériel, la scène veut refléter la vie contemporaine.

Désormais en possession des éléments nécessaires pour que puisse apparaître un théâtre national, c'est une ère nouvelle qui commence en 1914. La tâche essentielle du théâtre ne sera plus seulement, comme autrefois, de s'approprier peu à peu les matériaux si abondants que peut lui fournir la vie d'une grande nation. Cette tâche sera aussi — et par-dessus tout — celle d'ordonner, d'imposer une forme originale à sa riche matière, pour atteindre ainsi à une vérité, à une beauté plus large et plus puissante, puisque, comme l'a dit jadis un grand poète anglais « la forme est âme et d'elle le corps tient son apparence » (1).

(1) N. D. L. R. — Cette conférence termine la remarquable étude de M^l^{le} VILLARD, sur l'origine et l'évolution du Théâtre en Amérique, jusqu'en 1914. Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, que M^l^{le} Villard complètera, son cours, l'an prochain, par une étude détaillée du Théâtre américain contemporain dont la *Revue des Cours et Conférences* s'est assurée la publication.

L'Herédité et la Variation.

Cours de M. F. MOREAU,

Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

VII

L'hérédité des caractères fluctuants dans les lignées pédigrées.

Nous avons envisagé dans nos derniers entretiens l'ensemble de tous les individus issus d'un ancêtre unique par voie de reproduction sexuelle, par exemple par le semis de graines, et nous l'avons appelé une lignée pédigrée ; dans une telle lignée, nous avons étudié l'hérédité des caractères absolus.

Nous avons vu que bien souvent ces caractères se montrent strictement héréditaires ; les expériences de Jordan nous l'ont appris et leur application à la pratique de l'amélioration des plantes cultivées leur a apporté une grandiose confirmation.

Nous savons maintenant qu'il suffit dans bien des cas de réaliser une culture pédigrée, par exemple en semant des graines toutes filles ou petites-filles d'une graine initiale, pour obtenir des lots de plantes homogènes. Le problème de l'amélioration des végétaux est alors relativement simple : on établit des cultures pédigrées nombreuses, on retient parmi elles les lignées pédigrées homogènes et, parmi celles-ci, on choisit celles qui offrent des qualités avantageuses. Cette méthode, appliquée sur une grande échelle à la station de sélection de Svalöf, puis par maint sélectionneur, s'impose toutes les fois qu'on obtient aisément des lignées pédigrées, en particulier dans le cas des plantes chez lesquelles l'autofécondation est la règle. Elle est le résultat de l'application à la pratique des règles de l'hérédité des caractères absolus établies par Jordan.

Mais il est d'autres caractères que les caractères absolus. Nous avons désigné sous le nom de caractères fluctuants des caractères difficiles à apprécier, malaisés à définir, qui oscillent de part et d'autre d'une valeur moyenne : la taille d'un individu ou

de ses organes, la ramification, le nombre de folioles d'une feuille, la richesse d'une graine ou d'un tubercule en huile, en sucre ou en amidon, sont des caractères fluctuants.

Le problème de l'hérédité de ces caractères, en raison de la difficulté de leur définition et de leur appréciation, est bien plus compliqué que celui de l'hérédité des caractères absolus.

Ainsi, nous disposons d'un lot de haricots dont les graines ont des longueurs variant entre 5 mm. et 19 mm. ; il est aisé, par les procédés dont nous avons fait l'étude, de se rendre compte que la valeur moyenne de la longueur de nos graines est de 11 mm. 15, et de traduire par un polygone de variation les fluctuations du caractère envisagé.

Cela étant, prenons une graine quelconque, par exemple de 9 mm. de longueur ; semons-la ; nous en obtenons l'année suivante tout un lot de graines. Quelle sera la taille de ces dernières ? toutes seront-elles de la même taille, celle de la graine initiale ? Obtiendrons-nous une population de graines non uniforme, dans laquelle le caractère étudié, la longueur, présentera, comme à la génération précédente, des fluctuations ? Dans ce dernier cas, le choix de la graine-mère exerce-t-il une influence sur les fluctuations de la génération-fille ? Par exemple, les graines longues engendrent-elles des graines plus longues que celles qui reconnaissent comme progéniteurs des graines de petite taille ?

Voilà sous quelles formes se présente le problème de l'hérédité des caractères fluctuants.

On le résout généralement en disant que chaque individu transmet ordinairement à ses descendants le degré des caractères fluctuants dont lui-même est affecté.

Ainsi, on admet que les hommes de haute stature engendrent des descendants de taille élevée et que les nains procréent des nains, qu'un père intelligent donne naissance à des enfants qui lui ressemblent, et que les enfants d'un homme borné ont bien des chances d'être eux-mêmes d'une intelligence obtuse. Telle est du moins l'opinion courante.

Lorsque ces règles se trouvent en défaut, on dit que l'héritier qui ne se plie pas à leurs exigences subit l'influence d'un ancêtre plus ou moins éloigné ; on dit : telle personne a des parents de taille plutôt petite, mais elle tient sa haute taille de son grand-père. On admet toutefois que l'influence des parents est plus forte que celle des grands-parents, plus forte que celle des ancêtres plus éloignés. Galton a traduit cette loi empirique en chiffres et admet que nous tenons pour une moitié notre héritage de nos parents immédiats, pour un quart de nos grands-parents,

tageux par le choix continuellement répété des progéniteurs convenables. Une application étendue de cette manière de voir a été faite avec fruit chez la betterave cultivée.

La betterave est une plante de grande culture devenue telle depuis une époque récente.

On connaît une betterave sauvage, qui vit sur les rivages maritimes, et dont la racine est grêle, sucrée néanmoins. La culture a obtenu d'elle de très nombreuses formes.

Ainsi, certaines betteraves cultivées le sont pour leurs feuilles qu'on mange comme des épinards sous le nom de bettes ou de poirées; parmi elles, il en est dont le pétiole très développé, gros, charnu, se prolonge par une nervure médiane épaisse, formant avec elle l'organe appelé carde; elles constituent un légume apprécié, ce sont les poirées à carde.

D'autres betteraves sont cultivées pour leurs feuilles ornementales, au feuillage brillant, riche en formes et en colorations et qui décorent les parterres en hiver, comblant les vides laissés par les fleurs de l'été.

Mais ce sont surtout les racines qui ont été modifiées par la culture et dont les transformations ont produit les betteraves proprement dites, désignées, selon l'usage qu'on en fait, sous les noms de betteraves fourragères, betteraves potagères, betteraves industrielles. Toutes sont caractérisées par une souche épaisse, charnue, succulente, plus ou moins sucrée. Une coupe transversale y montre des cercles concentriques formés d'anneaux ligneux séparant des anneaux de parenchyme mou, riche en sucre. La betterave est d'autant plus riche en sucre que les anneaux mous sont plus larges. De tels tubercules pèsent plusieurs kilos.

Ils se développent en général durant la première année de la vie de la plante, qui ne fleurit le plus souvent que la seconde année de son existence. Ainsi, la betterave, l'année du semis, développe ses feuilles et gorge de réserves sa racine principale et la base de sa tige; elle forme un tubercule, qui constitue pour elle un livret de caisse d'épargne où elle capitalise du sucre. Quand vient l'hiver, les feuilles sont déjà flétries et la plante passe la mauvaise saison à l'état de tubercule. Au retour des conditions favorables, le tubercule forme à sa partie supérieure des bourgeons qui dressent des tiges florifères, productrices de graines nouvelles. La plante est donc bisannuelle.

Les betteraves sont des plantes très polymorphes dont les tubercules diffèrent les uns des autres par la taille, le poids, la forme arrondie ou allongée, simple ou bifurquée, droite ou courbée, par la couleur, blanche, jaune ou rouge, par la teneur en sucre.

Ce dernier caractère est très important, car c'est grâce à lui que les betteraves qui le présentent à un degré élevé méritent la place qu'elles occupent parmi les plantes industrielles.

C'est à une époque relativement récente que la betterave est devenue une plante de grande culture.

Au début du *xix^e* siècle, tout le sucre consommé en Europe était du sucre de canne, extrait de la moelle de la canne à sucre. Quelques années auparavant, le chimiste allemand Margraff avait reconnu que la betterave renfermait un sucre identique à celui de la canne. Cette découverte allait recevoir peu après en France une féconde application, à l'époque du blocus continental.

Nos relations maritimes avec nos colonies étaient fort difficiles et particulièrement avec nos colonies des Antilles, qui nous fournissaient le sucre de canne. Celui-ci atteignit des prix exorbitants, jusqu'à 6 francs la livre. Aussi, Napoléon attachait-il une attention toute particulière à l'existence du sucre dans la racine de la betterave indigène. Il encouragea la culture de la betterave qui devait, dans son esprit, libérer le continent de la servitude du sucre colonial.

Les efforts de la culture sous l'influence des encouragements officiels ont enrichi en sucre les tubercules des betteraves cultivées. Cet enrichissement, cette amélioration de la betterave, sont surtout l'œuvre de Louis de Vilmorin.

Au cours d'une sélection renouvelée à chaque génération, on retient les tubercules les plus riches en sucre pour les utiliser comme porte-graines.

L'obtention de formes riches en sucre est le fruit de la persévérance du sélectionneur, qui doit poursuivre chaque année l'œuvre d'amélioration de la betterave ; elle est aussi le résultat de l'amélioration des procédés de sélection et des moyens de multiplication des plantes sélectionnées.

Jadis, on sélectionnait les betteraves en tenant compte surtout de leurs caractères morphologiques. On choisissait les tubercules les plus gros, les plus réguliers, ceux dont l'arrachage était le plus aisé en raison de la forme bien conique du pivot. Un caractère morphologique important pour la sélection de la betterave est l'enfoncement des tubercules dans le sol ; les betteraves fourragères, pauvres en sucre, sont très saillantes du sol ; les betteraves sucrières le sont très peu.

Un grand progrès fut réalisé quand on pratiqua la sélection des betteraves en tenant compte directement de la teneur en sucre du tubercule sélectionné. On ne peut en faire l'analyse

chimique totale, car le tubercule, au sortir des mains du chimiste, ne saurait plus fournir une plante nouvelle.

Mais on peut faire un triage rapide des tubercules en mesurant leur densité. Les tubercules sont placés dans l'eau salée ; les plus denses tombent au fond ; ce sont les plus riches en sucre ; on les retient ; les autres sont envoyés à la sucrerie.

Dans chacun des premiers, on prélève à l'emporte-pièce un petit fragment qu'on analyse. Si la teneur en sucre est fort élevée, on retient le tubercule comme porte-graines.

Mais l'analyse chimique est longue ; on peut broyer le fragment de tubercule qui sert d'échantillon et mesurer la densité du jus obtenu ; on pèse un petit lingot d'argent qui y est plongé ; les variations de son poids apparent sont en raison inverse de celles de la densité du jus sucré.

Plus simplement encore, on examine le liquide au polarimètre, qui permet par une simple lecture de connaître sa teneur en sucre.

Certaines usines examinent par ces procédés chaque année 300.000 tubercules. La sélection s'exerce ainsi sur une population étendue et ne retient que les individus rarissimes, constituant une élite de grande valeur.

Le travail du sélectionneur est donc le suivant : on détermine la teneur en sucre des nombreuses betteraves du champ de sélection. Toute betterave qui renferme moins de 14 % de sucre est rejetée et livrée à la sucrerie.

Les tubercules renfermant de 14 à 16 % de sucre sont retenus ; ils fournissent la graine pour la vente aux agriculteurs.

Les tubercules renfermant de 16 à 18 % de sucre sont conservés pour la graine d'élite.

Ces individus sont très rares ; aussi il importe d'en obtenir le plus de graines possibles.

On les met en terre en février ; au bout de quelque temps, des œilletons apparaissent au sommet des tubercules, atteignent 1 à 2 cm. Ils se développeront en tiges fleuries et porteuses de graines. Pour accroître le rendement en graines, on détache les œilletons, on en fait des boutures ou des greffons.

Dans ce cas, on soude chacun d'eux à une betterave quelconque. Chacun dispose, pour se développer, des réserves de tout un tubercule. Au lieu d'obtenir de ce dernier 150 gr. de graines, on en obtient 5 kgr ; le perfectionnement des individus d'élite est ainsi rendu plus rapide.

Les agriculteurs reçoivent du sélectionneur, non des graines d'élite, réservées pour la poursuite de l'amélioration, mais des

graines de choix. Il leur est recommandé de ne pas utiliser comme porte-graines les tubercules qu'ils obtiennent dans leurs cultures ; on observe en effet que la sélection cessant, les caractères de richesse en sucre ne se maintiennent pas à un degré élevé. En quelques générations, le cultivateur perdrait tout le bénéfice d'une sélection vieille déjà de trois quarts de siècle. Aussi doit-il recourir au sélectionneur pour se procurer chaque année de nouvelles graines.

De cette nécessité ressort toute l'étendue des différences qui séparent la sélection des céréales qui nous a occupé dans notre dernière leçon et la sélection de la betterave à sucre. Dans le premier cas, dès que le tri est fait de la lignée pourvue de caractères avantageux, le travail du sélectionneur est terminé, la sélection ne saurait plus rien faire. Le cultivateur, s'il est soigneux, peut rompre toutes relations avec son fournisseur de semences. Dans le second, le cultivateur isolé ne peut maintenir lui-même les résultats de la sélection, il doit avoir chaque année recours à un laboratoire de sélection, pour se procurer de nouvelles semences.

C'est par les procédés que nous venons d'exposer que de la betterave fourragère, pauvre en sucre, a été obtenue, grâce à une sélection poursuivie sans défaillance, la betterave sucrière, d'une haute richesse saccharine, et utilisable par l'industrie pour l'extraction avantageuse du sucre.

De ce résultat paraît ressortir que l'hérédité des caractères fluctuants est telle que le degré qu'ils présentent chez les descendants est en relation directe avec celui qu'ils offrent chez le progéniteur. Il semble donc qu'on puisse, par une sélection répétée, par le choix renouvelé de progéniteurs d'élite, obtenir, à tel degré qu'on voudra, un caractère fluctuant.

L'étude que nous avons faite des règles de l'hérédité des caractères absolus s'était montrée favorable à la doctrine fixiste ; celle que nous venons de faire de l'hérédité d'un caractère fluctuant chez la betterave plaide en faveur du transformisme.

Toutefois, il y a lieu de remarquer que cette variabilité que nous observons chez les betteraves n'est qu'apparente, parce qu'elles constituent, non des lignées pédigrées, mais des populations complexes.

Les betteraves, en effet, ne s'autofécondent pas en général, comme le fait le blé, mais elles se reproduisent ordinairement par fécondation croisée, assurée par le vent qui transporte le pollen. Dès lors, il est à penser que la sélection renouvelée à chaque génération, sans améliorer en rien chacune des multiples

lignées dont se composent nos races de betterave à sucre, isole parmi elles des lignées de plus grande richesse sucrière ; et si ce caractère avantageux ne se conserve pas par la suite dans la population ainsi améliorée, c'est qu'à chaque génération une fécondation par un pollen étranger, inconnu, non contrôlé, vient entraver les effets de la sélection.

Nous ne saurions donc tirer de l'amélioration des populations hétérogènes de nos betteraves cultivées au point de vue de leur richesse en sucre aucune règle sûre, quant à l'hérédité des caractères fluctuants.

Il nous faut, comme pour les caractères absolus, étudier le phénomène dans des lignées pédigrées.

Cette recherche a été faite en particulier par Johannsen chez les haricots. Chez ces plantes, où l'autofécondation est la règle, il est facile d'obtenir des lignées pédigrées. Dans ces dernières, on peut, à chaque génération, faire choix pour la reproduction, de graines offrant un même caractère fluctuant à des degrés divers, par exemple, semer dans les mêmes conditions des graines de poids différents. On constate alors que, quel que soit le poids du haricot progéniteur, les descendants voient leur poids osciller entre les mêmes limites, présenter les mêmes moyennes, reconnaître un même polygone de variation. Celui-ci, dans des conditions données, est caractéristique de la lignée, c'est un caractère héréditaire auquel le choix d'un individu progéniteur particulier ne saurait rien changer.

Les mêmes conclusions sont atteintes par l'étude d'un matériel plus favorable que les haricots, en ce que, réalisant comme eux l'autofécondation, il fournit à chaque génération des semences plus nombreuses.

Chez le blé, il est facile d'obtenir des lignées pédigrées et de constater que le degré des caractères fluctuants n'est point influencé par le choix des épis progéniteurs. Un épi lâche, un épi long, un épi riche en épillets et en grains, un épi fournissant un poids de grains élevé engendrent une descendance identique à celle que produisent un épi compact, un épi court, un épi aux épillets rares et aux grains peu nombreux, un épi d'un poids de grains peu élevé. Cette identité est attestée par la comparaison des courbes de variation de ces divers caractères fluctuants dans des lots issus de divers grains d'une même lignée pédigrée.

Vérifions-la en comparant seulement, pour un seul caractère, par exemple le poids des grains de l'épi, la valeur moyenne de ce caractère dans les descendants de trois épis de la même lignée de blé, par exemple du blé Hybride du Trésor. Les trois épis

progéniteurs avaient fourni un rendement en grains respectivement de 15, 21 et 25 dg. L'année suivante, les descendants de chaque épi avaient produit de nouveaux épis, dont le poids des grains en dg. était en moyenne respectivement 15,18, 15,62 et 15,15. L'épi aux grains les plus lourds n'avait point fourni une descendance supérieure, à ce point de vue, à celle des autres ; nous constatons au contraire une presque identité entre les récoltes issues de grains différents de la même lignée pédigrée.

Concluons : l'étude des caractères absolus nous avait amené à admettre leur transmission très stricte ; l'étude des caractères fluctuants nous apprend qu'ils connaissent, dans leur transmission d'une génération aux suivantes, la même fixité.

(A suivre.)

Le Dévouement d'Alceste

Conférences données aux Samedis de l'Université
de Montpellier,

par M. Louis SÉCHAN,
De la Faculté des Lettres.

II

Nous avons examiné la dernière fois (1) la genèse de la légende d'Alceste, et nous avons suivi l'héroïne d'Iôlcos dans les diverses étapes de sa carrière poétique jusqu'à la tragédie d'Euripide. J'ai insisté particulièrement sur ce drame que le poète a composé en pleine maturité de talent puisque, si *Alceste* est la pièce la plus ancienne que nous ayons conservée de lui, il travaillait pourtant depuis près de vingt années pour le théâtre quand il la produisit au concours de 438 (2). C'est pourquoi « *Alceste* ne le cède pour l'art dramatique à aucune œuvre d'Euripide, et le style est arrivé à sa perfection. Les vers ont un agrément, une douceur incomparables ; tout est dit avec la plus noble simplicité » (3). L'action

(1) V. le numéro du 28 février.

(2) Euripide a débuté en 455, avec les *Péliades*. — *Alceste* fut représentée en 438 avec les *Crétoises*, *Alcméon à Psôphis* et *Téléphe*, le lien de la trilogie résidant peut-être dans l'étude de divers caractères féminins. Euripide obtint le deuxième rang, le premier étant revenu à Sophocle. L. Bloch a essayé de démontrer (*Alkestisstudien*, p. 119 sq.) que l'*Alceste* de 438 n'était que la reprise d'une première *Alceste* donnée avec une première *Médée* en 455, en même temps que les *Péliades*. Mais cette théorie est bien hasardeuse (v. CHRIST-SCHMID, *Griech. Litteraturgesch.*, I, p. 355, n. 4).

(3) WEIL, *Alc.*, p. 5-6. Les réminiscences d'Aristophane, les nombreuses citations ou allusions des auteurs anciens prouvent, dit Weil, que la pièce fut très goûtée. La comédie s'empara du sujet avec l'*Admète* d'Aristoménès et l'*Alceste* d'Antiphane. M. Rizzo a proposé (*Röm. Mitt.*, XV, 1900, p. 261 sq.) de voir une parodie de l'*Alceste* d'Euripide sur une peinture de vase de Lentini ; c'est peu probable (v. M. BIEBER, *Theaterwesen*, p. 144, fig. 128, pl. 81.) — A Rome, le sujet fut repris par Accius (v. RIBBECK, *Röm. Trag.*, p. 551) qui s'inspirait probablement d'Euripide (DISSSEL, *D. Mythos v. Admetos u. Alkestis*, p. 4).

s'y développe harmonieusement, groupant dans une savante ordonnance où elles se font réciproquement valoir, des scènes d'un caractère varié, très pathétiques le plus souvent, parfois souriantes, avec même, de-ci de-là, quelques touches de comique, et vous avez pu saisir avec quelle habileté le poète avait utilisé les divers éléments de la tradition littéraire. A l'épopée, il demandait, outre les données premières de la légende, ce qu'on pourrait appeler l'atmosphère poétique de son œuvre, et il empruntait l'essentiel de son intrigue au vieux drame de Phrynichos dont il n'hésitait pas à reprendre, avec le personnage d'Héraclès, certains détails réalistes ou plaisants, quitte à les estomper quelque peu. C'est ainsi que, dans le prologue (1), il nous est bien dit qu'Apollon a rusé avec les Parques, mais le subterfuge de l'enivrement est tout à fait laissé dans l'ombre.

Remarquons, d'ailleurs, que la nature assez différente de ces sources d'inspiration n'était pas pour gêner le poète. Bien que la tragédie du v^e siècle n'ait plus eu les coudées aussi libres, aussi franches que le drame primitif, le théâtre grec classique n'est nullement figé dans l'idéal de dignité un peu conventionnelle que les modernes lui ont trop souvent attribué, et il est soumis à des règles beaucoup moins rigoureuses que ne l'ont imaginé beaucoup de ses détracteurs ou de ses thuriféraires. De même que la tragédie grecque ne s'achève pas toujours par une catastrophe sanglante, et que les dénouements heureux n'y sont pas chose inconnue (2), de même que ni l'unité de lieu (3) ni surtout l'unité de temps (4) n'y sont observées de façon absolument régulière, le mélange des tons et même des genres, revendiqué comme une innovation par les romantiques, a déjà été réalisé, en certaines occasions (5), par les grands dramaturges d'Athènes.

L'art grec, en aucun domaine n'a jamais répugné aux contrastes en tant qu'éléments d'une riche harmonie, et Euripide, en particulier, qui se montre souvent enclin à prêter à la légende héroïque les couleurs de la réalité familière (6), a introduit dans quelques-unes de ses pièces, telles qu'*Oreste* et les *Bacchantes*,

(1) *Alc.*, v. 12 ; cf. v. 33 sq.

(2) V. DECHARME, *Euripide et l'esprit de son théâtre*, p. 375 sq. Cf. L. BLOCH, o. c., p. 116. On peut ajouter les exemples moins connus de la *Tyré* de Sophocle, de l'*Antiope* et de l'*Hypsipyle* d'Euripide. Ces exemples prouvent combien est sujette à caution l'appréciation consignée dans la 2^e hypothèse d'*Alceste* ; v. WEIL, *Alc.*, p. 12. l. 6 sq.

(3) V. les *Euménides*.

(4) Citons, en particulier, l'*Agamemnon* d'Eschyle, les *Trachiniennes* de Sophocle, *Andromaque*, les *Suppliantes*, *Sthénébée* d'Euripide.

(5) DECHARME, o. c., p. 361, 366.

(6) V. notamment son *Electre*.

des épisodes assez comiques (1). Dans le drame qui nous occupe, il devait se sentir d'autant plus à l'aise que, comme l'a appris la découverte de la didascalie (2), *Alceste* occupait, dans la tétralogie de 438, la quatrième place qui était ordinairement réservée au drame satyrique. Vous n'ignorez pas que, dans les tétralogies qui figuraient aux concours dramatiques, les Grecs, comme pour rétablir chez les spectateurs l'équilibre et la sérénité de l'âme, faisaient suivre les trois tragédies d'un drame satyrique (3), contre-partie joyeuse, et souvent fort libre, du spectacle émouvant qui avait précédé. Mais, dans certains cas, même relativement nombreux, croit-on aujourd'hui (4), les poètes ont substitué, au drame satyrique, une tragédie susceptible, par quelques-uns de ses détails, de relâcher la pathétique tension de l'auditoire et de le laisser sous une impression heureuse. *Alceste* est du nombre de ces pièces, et l'on s'explique d'autant mieux, dans ces conditions, qu'Euripide ne se soit pas privé d'égayer un peu son œuvre et d'y introduire quelques traits plaisants aux dépens du brave Héraclès.

Gardons-nous, toutefois, de trop vouloir discerner dans ce drame la pointe de l'oreille des satyres. Il y a là une exagération fâcheuse contre laquelle il importe de réagir (5), car le renseignement fourni par la didascalie a pas mal contribué à égarer certains critiques (6). Le fait qu'*Alceste* ait tenu lieu de drame satyrique a induit, par exemple, un helléniste de la valeur de H. Weil à une interprétation trop défavorable et inexacte, nous le verrons, du caractère d'Admète. Sous l'empire de la même idée, la dispute avec Phérès a été considérée comme un intermède tristement bouffon, alors que cette scène, fort dramatique dans son ensemble, concourt puissamment à l'impression dominante recherchée par le poète, alors qu'elle est pleine de vérité humaine, et qu'elle est admirablement liée à la progression pathétique des sentiments. En flétrissant par la bouche d'Admète l'attache-

(1) DECHARME, *o. c.*, p. 359 sq. ; P. GIRARD, *Rev. Etudes grecques*, XVII, 1904, p. 187 sq.

(2) V. WEIL, *Alc.*, p. 2.

(3) C'était là, d'ailleurs, un héritage du passé, la conservation de l'élément satyrique qui avait caractérisé la forme la plus ancienne du spectacle (v. CROISSET, *Litt. Grecque*, III, p. 34, 384 sq. ; BIEBER, *Theaterwesen*, p. 88).

(4) CROISSET, *o. c.*, p. 391 sq. ; P. GIRARD, *a. c.*, p. 188 ; L. BLOCH, *o. c.*, p. 117-18.

(5) V. les remarques de CH. CUCUEL, *Rev. de Philologie*, XI, 1887, p. 17 sq., dont nous nous inspirons partiellement dans ce qui suit.

(6) D'autant qu'il est dit ensuite : τὸ δὲ δρᾶμα κωμικωτέρων ἔχει τὴν καταστροφὴν. Et, un peu plus loin : τὸ δὲ δρᾶμά ἐστι σατυρικώτερον ὅτι εἰς χαρὰν καὶ ἡδονὴν καταστρέφει.

ment forcené d'un vieillard à la vie, et en prêtant à l'apologie de Phérès l'accent le plus ingénu de l'égoïsme naturel à l'homme, Euripide a mis encore en plus vive lumière, à la faveur de l'antithèse, l'abnégation de celle qui a sacrifié sa jeunesse, et la noble image d'Alceste s'enlève d'autant plus fortement, au-dessus de cette âpre contestation, à toute la hauteur qui sépare de la réalité le plus noble idéal. Les extrémités regrettables où un fils se laisse entraîner à l'égard de son père s'expliquent par la violence d'un désespoir qu'elles font admirablement ressortir, et elles ne sauraient guère nous surprendre au moment où Admète peut mesurer toute l'étendue de son malheur et où il commence à comprendre qu'il n'est sans doute pas lui-même à l'abri de tout reproche. Je ne sais si l'on a suffisamment observé que les louanges de Phérès à la mort s'achèvent par une réflexion utilitariste qui devait exaspérer Admète en augmentant le trouble de son âme : « Je le déclare : voilà des hymens profitables aux mortels » (1). Le vieillard est odieux à Admète non seulement parce que sa passion de vivre a été cause de son deuil, mais parce qu'il excite ses remords et parce que, à une conscience inquiète et avide de torture, il offre comme dégradée, poussée au pire, une image haïssable de sa propre personne. Notez, d'ailleurs, qu'un peu plus tard Phérès présentera encore à Admète un miroir déformant de son caractère et de ses actes, lorsqu'il l'accuse, dans ses invectives, d'être un lâche et le meurtrier de son épouse, et ces reproches — qu'un père seul pouvait se permettre à l'égard d'un roi (2) — vont fournir un nouvel aliment à la douleur de l'infortuné.

Il convient également de remarquer que le rôle d'Héraclès, trop poussé à la caricature dans l'appréciation de quelques critiques, ne comporte que bien peu de traits rappelant les truculentes fantaisies du drame satyrique. S'il est vrai, qu'un instant, le héros nous est montré sous un aspect assez jovial (3), Euripide a relié avec beaucoup d'art cette évocation un peu crue aux scènes les plus émouvantes, car les excès de table d'Héraclès et ses négligences de maintien sont, dans une certaine mesure, la condition de son acte héroïque. Se fût-il précipité de si grand cœur pour ravir Alceste à la mort s'il n'avait légèrement abusé, dans

(1) *Alc.*, v. 627-28.

(2) K. HEINEMANN, *D. trag. Gestalten d. Griech. in d. Weltliteratur* (Leipzig, 1920), p. 120.

(3) *Alc.*, v. 747 sq. — Sur la philosophie d'Héraclès dans son admonestation au θεραπων et le rapport qu'on peut établir avec ce que le héros dit à Méléagre, dans l'ode V de Bacchylide (v. 56 sq.), v. MARCHESI, *Riv. di Filologia*, XXXIII, 1905, p. 264 sq.

son ignorance, de l'hospitalité d'un ami et s'il ne se sentait quelques torts involontaires à réparer ? En outre, sauf au moment où, trompé par Admète, Héraclès s'abandonne aux douceurs d'un foyer accueillant, toutes ses paroles, toute sa conduite sont empreintes de réserve, de générosité et de noblesse ; il n'est pas jusqu'à sa malicieuse discussion, au dénouement, qui ne procure une émotion délicate et qui ne serve aux fins proprement dramatiques en achevant de placer sous un jour favorable la nature d'Admète qui se révèle, à cette occasion, fidèle à son amour et à sa douleur.

*
* *

Nous ne savons pas de quelle manière Phrynichos avait représenté les circonstances du dévouement d'Alceste, mais, si l'on compare l'affabulation d'Euripide à celle de l'épopée, on relève une différence bien curieuse (1). Dans l'épopée, croit-on, c'est au soir de leurs noces que les jeunes époux trouvaient les serpents, présage d'une mort prochaine ; c'est au lendemain de son mariage qu'Alceste se dévouait et mourait, et c'était seulement après son retour à la vie qu'elle donnait naissance à la vaillante lignée qu'on pouvait attendre d'une telle mère. Chez Euripide, en revanche, Eumélos est déjà un petit garçon au moment où succombe Alceste qui a donc vécu plusieurs années au côté de son époux ; quant à son acceptation du sacrifice, elle était sensiblement antérieure puisque, dès son arrivée, Héraclès — sans soupçonner l'échéance si proche — dit savoir par la renommée qu'Alceste a accepté de mourir pour Admète (2), et puisque ce dernier déclare que le malheur n'a pas fondu sur lui à l'improviste, que, depuis longtemps, il le prévoyait et en était tourmenté (3). Il n'y a, d'ailleurs, pas lieu de croire, avec Wilamowitz, que l'acceptation remontait jusqu'à l'époque déjà lointaine du mariage (4) ; même si l'on pouvait raisonnablement supposer que les deux époux ont vécu environ dix ans sous une pareille menace, deux passages du drame contredisent une telle doctrine : on voit bien, d'abord, par l'opposition qu'il établit entre son infortune présente et son bonheur passé (5), qu'Admète a gardé de ses noces un souvenir purement heureux qui ne serait point de mise si le malheur avait

(1) WILAMOWITZ, *Alkestis*, p. 24 sq.

(2) *Alc.*, v. 524.

(3) *Id.*, v. 420 sq.

(4) WILAMOWITZ, *Alk.*, p. 24. V. là contre M. SIEBOURG, *Neue Jahrb. f. d. klass. Altertum*, XXXVII, 1916, p. 308 sq. ; K. HEINEMANN, o. c., p. 122.

(5) *Alc.*, v. 914 sq.

dès ce jour visité sa demeure ; et Alceste, au surplus, ne déclare-t-elle pas à son mari qu'elle s'est dévouée parce qu'elle n'a pas voulu vivre privée de lui *avec des enfants orphelins* (1) ? On a relevé, d'autre part, que le fait qu'Apollon s'éloigne, au début de la pièce, son année de servitude achevée (2), semblait prouver que, dans la conception d'Euripide, le dévouement d'Alceste ne remontait pas à plus d'un an, puisqu'Apollon précise que c'est lui qui, par reconnaissance pour son maître, l'a préservé de mourir en lui ménageant la faculté de se substituer une victime (3). Ce serait donc vers la neuvième ou dixième année de son union avec Alceste qu'Admète a été frappé par le destin (4), et c'est alors qu'Alceste, déjà mère d'une fillette et d'un garçonnet (5), a accepté de se vouer au trépas. Je vous demande d'excuser la minutie de cet acte d'état civil et la sécheresse de toute cette chronologie. Vous pourrez constater bientôt que ni l'un ni l'autre ne sont inutiles à l'étude des sentiments.

Alors que notre théâtre classique a, pour ainsi dire, proscrit l'enfance, elle occupe dans le théâtre grec une place assez importante pour qu'on ait pu écrire tout un mémoire sur ce sujet (6). Euripide, notamment, a introduit des enfants persécutés et malheureux dans plusieurs de ses tragédies (7) ; il en a tiré de puissants effets d'attendrissement et de pitié, et vous vous souvenez des plaintes si touchantes du petit Eumélos sur le corps inanimé de sa mère. Qu'elle reste sourde à un pareil appel, rien ne nous fait mieux sentir la réalité et la cruauté de la catastrophe ; mais quoi que l'apparition de cet orphelin ait pu ajouter de pathétique au drame, c'est surtout du point de vue d'Alceste elle-même, de

(1) *Alc.*, v. 287 sq.

(2) *SIEBOURG, a. c.*, p. 306 sq. ; *HEINEMANN, l. c.*

(3) *Alc.*, v. 11 sq. Il va sans dire que, dans ces conditions, Apollon n'avait pu être déjà auprès d'Admète, comme dans l'épopée, lors de son mariage avec Alceste. Mais il ne faut pas essayer d'introduire, dans ces récits légendaires, une cohésion et une logique trop rigoureuses. Euripide, d'ailleurs, comme le fait bien observer Siebourg, a laissé dans l'ombre les motifs de l'arrêt fatal contre Admète que l'épopée rattachait à une négligence du héros au moment de son mariage.

(4) Il n'est nullement question, chez Euripide, d'une faute envers Artémis ; il faut simplement supposer un arrêt du destin dont les Parques, gagnées par Apollon, étaient les exécutrices (v. C. ROBERT, *Griech. Heldensage*, p. 31). — On a voulu souvent rattacher à un oracle de mort concernant Admète deux peintures de Pompéi, mais C. Robert me paraît avoir démontré (*Arch. Hermeneutik*, p. 389 sq.) qu'elles n'ont aucun rapport avec l'histoire d'Alceste.

(5) Euripide ne donne que le nom de ce dernier ; d'après le scoliaste d'*Alceste*, v. 264, la petite fille s'appelait Périclète.

(6) C. HAYM, *De puerorum in re scaen. Graecorum partibus*, Diss. philol. Halenses, XIII, 1897.

(7) Cf. *DECHARME, o. c.*, p. 276 sq.

la nature de son dévouement, du mérite qui s'y attache et de sa douloureuse répercussion dans une âme bien plus déchirée, que l'innovation tentée par Euripide, en représentant une Alceste mère, revêt toute son importance.

Ce n'est pas une jeune épousée qui renonce, dans un moment d'exaltation sentimentale, à une vie qu'elle ne connaît pas encore, et à laquelle rien ne l'attache, sauf, précisément, celui qu'il s'agit de sauver à tout prix et qui mourra si elle ne meurt pas. L'Alceste d'Euripide est d'un sens plus rassis ; elle est liée à l'existence par bien d'autres fibres, et elle a pu mesurer tout ce que lui coûtera son acte. Admète n'est plus son unique bien, et elle va sacrifier à son salut ce que la vie lui avait apporté de meilleur, avec son époux, la joie de voir grandir près d'elle sa fille et son fils, le doux espoir de les élever, de les établir et de poser elle-même, comme des mains maternelles savent seules le faire, les assises de leur bonheur. L'Alceste de l'épopée n'avait à vaincre que l'instinct de conservation, mais sa vie, au sens élevé du mot, elle l'avait toute mise dans son époux, et il lui était relativement facile d'en faire abandon pour lui. L'Alceste d'Euripide a eu le temps d'épandre plus largement son cœur et de jeunes êtres en tirent leur manne et leur substance. Je ne sais si, pour nous modernes, l'Alceste de l'épopée avait le devoir de mourir ; en tout cas, elle n'avait pas de raison bien nette de vivre, au lieu que l'Alceste d'Euripide en avait une si puissante qu'elle pouvait presque paraître un devoir.

Mais, ici, évitons de dépasser le point délicat où réside la juste appréciation d'une œuvre littéraire, et d'imaginer dans l'âme d'Alceste un conflit véritable et bien net. Ce qu'il y a eu, chez elle, dans ces instants de crise, c'est une explosion de sentiments d'abord divergents, mais qui s'ordonnent, se rejoignent et aboutissent au geste de l'offrande. Wilamowitz qui, vous l'avez vu, croyait que le dévouement d'Alceste remontait au début de son mariage, a basé, sur cette fausse interprétation, une analyse psychologique du personnage qui ne répond pas à la vérité. Pour lui, le dramatique de la situation consiste justement en ce que la mère doit tenir l'engagement pris, jadis, par la jeune épouse enthousiaste ; mais, depuis, Alceste a eu le temps de réfléchir sur sa promesse, et, si l'engagement était encore à prendre, sans doute ne le reprendrait-elle pas, car elle souffre trop, maintenant, d'abandonner et de sacrifier ses enfants (1). Il n'y a rien de tel dans Alceste, et la mère n'a nullement conscience de sacrifier, avec

(1) WILAMOWITZ, *Alk.*, p. 25.

elle-même, ses enfants à son époux ; elle sacrifie l'amour qu'elle a pour eux, ce qui n'est pas la même chose. Alceste croit, malgré tout, que la vie d'un père — qui est un roi — est encore plus précieuse, pour les enfants, que la vie d'une mère si tendre et si dévouée soit-elle (1). Là-dessus, n'allons pas jusqu'à penser, avec un autre critique (2), qu'Alceste, épouse désenchantée, est, avant tout, une mère qui s'immole à l'intérêt bien entendu de ses enfants. Disons simplement que c'est en mère aussi bien qu'en épouse qu'Alceste a pris l'engagement fatal (3), et qu'elle se sent, plus fort que le devoir de se conserver aux enfants, celui de leur conserver un père comme Admète qui garde, d'ailleurs, sa confiance et son amour (4). Ses enfants, elle est sûre de ne les point trahir, à condition, toutefois, qu'ils ne tombent pas à la discrétion d'une marâtre ; c'est pourquoi elle ne craint pas d'insister auprès d'Admète sur l'étendue de son bienfait pour obtenir de lui, en échange, la promesse de ne jamais se remarier ; et elle exige ce serment, non par jalousie — elle sait trop qu'aucune femme ne la vaudra — mais pour éviter à tout prix une tutelle qui risquerait de devenir un terrible joug.

Ainsi, la maternité a donné au personnage d'Alceste une profondeur, une richesse dramatique incomparables. Encore que son sacrifice, je le répète, soit également accepté par elle en considération de ses enfants, il est à coup sûr, du fait de ces enfants mêmes, plus douloureux et plus méritoire parce qu'il suppose, si l'on peut dire, un arrachement plus total. Euripide, si épris de vérité, n'a pas cherché à dissimuler cette souffrance maternelle : Alceste n'hésite pas à avouer combien sa résolution lui coûte, et cet aveu ne nuit nullement à sa grandeur puisque, donnant ainsi à son époux une conscience plus forte de la dette contractée, elle trouve là le moyen de concilier tous ses devoirs. Cet aveu, d'ailleurs, ne s'accompagne d'aucune défaillance morale ; il ne permet que de mieux mesurer le courage capable de surmonter de pareilles angoisses, et il contribue à faire ressortir la noblesse de cette magnifique création poétique qui n'a cessé de recueillir un juste tribut d'admiration.

(1) V. SIEBOURG *o. c.* p. 313.

(2) HEINEMANN, *o. c.* p. 118-19, 122.

(3) Cf. SIEBOURG, *o. c.*, p. 314.

(4) Wilamowitz lui-même a bien vu ce dernier trait, encore qu'il prête quelque désillusion à Alceste, et malgré le conflit qu'il imagine dans son âme. HEINEMANN (*o. c.*, p. 118) et L. BLOCH (*o. c.*, p. 38) ont eu bien tort de méconnaître ce sentiment et de parler de froideur ou même d'hostilité d'Alceste à l'égard d'Admète. S'il en était ainsi. Alceste fût-elle restée dans l'esprit de PLATON (*Banquet*, 179 B, C) l'héroïne par excellence de l'amour conjugal ?

* * *

Il s'en faut que le personnage d'Admète ait rencontré la même faveur et plusieurs critiques l'ont très vivement reproché à Euripide. « Le rôle du mari qui aime tendrement sa femme, a-t-on dit, et qui la laisse mourir à sa place est assez singulier, et on peut se demander si un pareil sujet convient à la tragédie (1). » Telle est la question que pose H. Weil qui cherche à expliquer surtout l'énigme de ce caractère par l'influence de l'esprit du drame satyrique dont *Alceste*, vous vous en souvenez, tenait la place. « Les satyres aussi, écrit-il, ces enfants de la nature, aiment par-dessus tout la vie et ses douceurs; étrangers aux sentiments nobles et généreux que la civilisation développe dans les hommes, ils sont lâches et sensuels sans éprouver aucune honte, sans se douter de leur bassesse (2). » Voilà notre Admète fourvoyé en bien mauvaise compagnie, et, si Weil déclare ne vouloir faire ressortir par ce rapprochement qu'une « vague analogie », nous trouvons, ailleurs, le personnage exécuté en une formule lapidaire : « Admète est un ignoble époux, s'exclame Paul de Saint-Victor ; c'est un lâche sur lequel Thersiste aurait le droit de cracher (3). » Ainsi s'est largement réalisé ce qu'Admète présageait pour lui quand, rentrant dans son palais vide, le sentiment de sa réputation compromise venait mettre le comble à son désespoir : « Ils diront de moi ceux qui m'ont en haine : Voyez-le vivre, dans la honte, lui qui, n'osant mourir, a lâchement livré son épouse à sa place pour échapper à Hadès (4). » Aussi bien a-t-on ajouté, à l'imputation de lâcheté, celle d'hypocrisie ou, du moins, d'inconséquence lamentable puisque, tout en laissant mourir Alceste, il la supplie de ne pas l'abandonner ou de l'entraîner avec elle aux Enfers, et cette interprétation péjorative du caractère d'Admète a mené, parfois, à des exagérations singulièrement paradoxales. Ainsi, d'après M. Verrall, l'auteur d'*Euripide le rationaliste* (5), le poète « aurait eu le dessein de faire entendre à son public que le miracle du retour d'Alceste à la vie était un faux miracle. Et pour cela, qu'aurait-il imaginé ? Un Admète presque criminel, justement odieux ou suspect à son peuple, qui,

(1) WEIL, *Alc.*, p. 3-4. Wilamowitz déclare, de son côté, qu'Admète ne pouvait pas accepter le sacrifice d'Alceste.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 4.

(3) *Les deux Masques*, II, p. 291.

(4) *Alc.*, v. 954 sq.

(5) *Euripides the rationalist*, Cambridge, 1895 (*Alcestis*, p. 1-128).

troublé par la conscience de sa lâcheté, inquiet de la réprobation publique qu'il sentirait gronder autour de lui, ferait ensevelir en toute hâte sa malheureuse femme, tombée passagèrement en syncope sous l'influence de terreurs imaginaires » (1). Si tous les critiques ne vont pas aussi loin, ils sont presque unanimes à conclure à la médiocrité morale d'Admète, à suggérer que, malgré sa fameuse vertu d'hospitalité, il ne mérite pas la faveur des dieux, et qu'il est indigne qu'Alceste lui soit rendue.

Ce jugement de la critique est corroboré, de façon impressionnante, par l'accord de tous les poètes modernes qui ont repris la matière du poète grec. Depuis Euripide, le sujet d'*Alceste* a bien été traité une vingtaine de fois (2), et il est très remarquable que tous les auteurs ont cherché à relever le personnage d'Admète en expliquant ou en légitimant son acceptation du sacrifice. Ainsi, dans l'adaptation qu'il a faite de l'histoire, le poète anglais Browning (3) suppose qu'Admète, par des principes de gouvernement tout nouveaux, est en train de rétablir l'âge d'or sur la terre ; sa disparition serait un désastre, non seulement pour son peuple, mais pour l'humanité entière, et Alceste lui persuade, non sans peine, de vivre pour réaliser ses nobles projets. Mais la solution la plus fréquemment adoptée est qu'Admète, atteint d'une grave maladie ou dangereusement blessé, n'a connu le dévouement d'Alceste que par sa miraculeuse guérison et par la mort de son épouse, ou bien encore qu'Alceste, informée de la menace qui pèse sur Admète, s'offre à sa place sans qu'il le sache (4), et s'obstine dans sa résolution malgré toutes les prières d'un époux désespéré. Tel était, semble-t-il, l'expédient auquel avait songé Racine, et telle est la voie dans laquelle se sont engagés les auteurs des principales reprises modernes,

(1) Résumé de M. CROISSET, *Rev. Études grecques*, XXV, 1912, p. 3. C'est également sur l'interprétation erronée du caractère d'Admète, et sur l'intention qu'aurait eue le poète de le présenter sous un jour défavorable, qu'est fondée surtout l'opinion de SCHÖNE, *Ueb. die Alk. des Eur.* (Kiel, 1895), qui considère la pièce d'Euripide comme une parodie de celle de Phrynichos V. là contre DALMEYDA, *Goethe et le drame antique*, p. 98 ; CHRIST-SCHMID, o. c., p. 355, n. 4.

(2) Il est question de ces reprises dans PATIN, *Études sur les Tragiques grecs*, III, p. 22 sq., et HEINEMANN, o. c., p. 124-153.

(3) *Balaustion's Adventure*. V. VERRAL, o. c., p. 11 sq. ; HAIGH, *The tragic drama of the Greeks* (Oxford, 1896), p. 287.

(4) On a suggéré que cette variante avait peut-être déjà été imaginée dès l'antiquité (v. L. BLOCH, o. c., p. 36, n. 2 ; HEINEMANN, o. c., p. 123). On s'appuie sur un détail du sarcophage de Cannes (C. ROBERT, *Sark.-Reliefs*, III, n° 22 ; BLOCH, fig. 2), qui montre Alceste assistant, sans être remarquée, dit-on, à l'entretien où Admète supplie en vain ses vieux parents. Elle aurait donc pu, ensuite, se sacrifier à l'insu d'Admète. Il nous paraît extrêmement difficile d'attribuer avec quelque certitude une telle intention à l'artiste.

comme Quinault, qui collabora avec Lulli en 1674, Calsabigi, qui écrivit le livret de Gluck, Wieland dans son opéra de 1773, Alfieri enfin, dans son drame de 1798.

Entre ces œuvres, l'*Alceste* de Wieland est particulièrement intéressante pour avoir suscité, précisément à cause de cette modification, un différend célèbre dans les annales de la littérature (1). Choqué de ce qu'il considérait comme un travestissement selon la mode de la fade sentimentalité régnante, outré surtout des reproches adressés à Euripide par Wieland dans ses lettres critiques, et de la désinvolture avec laquelle il se permettait de placer son *Alceste* au-dessus de la pièce grecque, le jeune Goethe se constitua le défenseur d'Euripide et de son Admète dans une farce de quelques pages intitulée *Dieux, héros et Wieland*, où il confronte plaisamment ce dernier avec les principaux personnages du drame euripidéen. « Les lâches seuls redoutent la mort ! » crie Wieland à Admète. — « Oui, réplique Admète, la mort des héros ; mais la mort dans son lit, tout le monde la redoute, même les héros. » Et Goethe, qui attribuait alors aux Grecs l'idéal dont il était épris à ce moment, la passion bouillonnante, le déchaînement de la force originelle et sauvage, la joie triomphante de vivre, en un mot le titanisme, Goethe prête à son porte-parole une doctrine qui se résume assez bien ainsi : la vie est belle, magnifique, sacrée chez ceux qui ont la volonté et la force de la maintenir toujours jaillissante dans leur coupe. Un prince jeune, heureux comme Admète ne peut et ne doit souhaiter que de vivre éternellement, et Alceste elle-même déclare qu'elle n'aurait eu aucune estime pour son époux s'il l'avait préférée à la vie. On voit qu'en somme Goethe s'est surtout attaché à transfigurer, à glorifier l'égoïsme qu'on reprochait au personnage d'Euripide, à héroïser la lâcheté que d'autres lui jetaient à la face. Mais si les héros grecs aimaient la vie, ils ne l'aimaient pas aux dépens d'autrui et leur cœur, avant tout, était généreux. Le travestissement du véritable Admète par Goethe n'est pas moindre que celui dont il faisait grief à Wieland et laisse intact le problème qui nous intéresse : l'Admète d'Euripide est-il réellement si antipathique qu'on l'a dit, et mérite-t-il toutes les imputations dont on l'accable ?

Deux hellénistes contemporains (2) ont estimé qu'il y avait là un faux problème, qu'en vérité la donnée d'Euripide était iden-

(1) Sur ce point, v. DALMEYDA, o. c., p. 78 sq. ; L. BLOCH, o. c., p. 36 sq. ; HEINEMANN, o. c., p. 126 sq.

(2) M. CROISSET, *Rev. Études grecques*, XXV, 1912, p. 1 sq. ; J.-L. MYRES, *Journ. of Hell. studies*, XXXVII, 1917, p. 195 sq.

tique à celle qu'ont cru imaginer les modernes, que, déjà dans le drame de 438, Alceste s'était sacrifiée à l'insu de son époux et que tout avait été réglé entre la jeune femme et Apollon. Une telle doctrine nous paraît difficilement acceptable et, même à supposer qu'elle pût s'accorder avec les paroles du dieu dans le prologue (1) et avec les conceptions des anciens (2), il resterait toujours contre elle une objection malaisée à surmonter. Si Alceste s'est réellement sacrifiée à l'insu de son époux, comment expliquer qu'Admète ne rappelle pas cette vérité capitale à Phères quand ce dernier l'accuse de lâcheté, et le loue ironiquement de son habileté à persuader aux femmes de mourir pour lui ? Est-il croyable que l'idée ne lui vienne pas de cette réplique péremptoire, et peut-on admettre qu'un homme soucieux, comme il l'est, de son honneur et de sa bonne renommée, ne fasse pas la moindre allusion à ce qui couperait court, radicalement, aux propos malintentionnés ? Sans aucun doute, selon nous, l'héroïne a été sollicitée ou, du moins, s'est clairement offerte, et Admète a provoqué ou, du moins, accepté la substitution.

Il y a là quelque chose dont s'offusque la conscience moderne et qu'elle condamnerait avec raison dans toute œuvre moderne. Mais la véritable compréhension et la véritable équité doivent être historiques et nous devons d'abord juger Admète, personnage antique, héros d'un poète antique, selon les idées morales de l'antiquité.

Or, en fait, personne, autant qu'on sache, ni avant Euripide, ni au temps de ce poète, n'a jamais trouvé à redire à la conduite du roi de Phères (3). Le fragment d'une chanson de Praxilla, où il est question de lui (4), ne condamne pas sa lâcheté, comme on l'a prétendu (5), mais oppose plutôt la noble attitude de sa femme à l'égoïsme de ses parents (6). Alors qu'Aristophane, adversaire

(1) *Alc.*, v. 15 sq. ; cf. v. 46 et 728.

(2) V., à cet égard, P. ROUSSEL, *Rev. belge de Philol. et d'Hist.*, I, 1922, p. 227-28.

(3) On ne pourrait invoquer qu'un témoignage très postérieur de Valère Maxime cité par PATIN, o. c. (édit. de 1873) : « Valère Maxime, liv. IV, c. vi, § 1, racontant comment Tibérius Gracchus avait tourné contre sa propre vie un présage qui pouvait menacer celle de sa femme Cornélie, en prend occasion pour adresser à Admète cette véhémence apostrophe : *O te, Thessaliae rex, Admete, crudelis et diri facti crimine sub magno iudice damnatum ! Qui conjugis tuae fata pro tuis permutari passus es, eaque ne tu extingueris voluntario obitu consumpta, lucem intueri potuisti ! Et certe prius parentum indulgentiam tentaveras, femineo animo impar inventus.* »

(4) PRAXILLA, fr. 3 ; P. L. G. III, 567.

(5) V. encore PEARSON, *Fragm. of Sophocles*, III, p. 60, note au F. 851.

(6) V. DALMEYDA, o. c., p. 99. — Ajoutons que C. Robert a compris différem-

implacable d'Euripide, a bafoué sur le théâtre la personne même du poète. et a repris, sous forme de parodie, plusieurs situations de ses drames, nous ne voyons pas qu'il ait jamais critiqué ou ridiculisé son Admète (1). Objectera-t-on qu'on ne pouvait faire grief au tragique d'avoir reproduit les données d'une antique légende ? Mais Euripide lui-même, toujours si libre à l'égard de la tradition et qui ne s'est jamais fait scrupule de commenter les actes de ses personnages, Euripide lui-même ne semble pas avoir pensé qu'Admète fût digne de réprobation. Phérès, il est vrai, le taxe de lâcheté, mais, à ce moment, il ne fait que retourner contre son interlocuteur le reproche qui vient de lui être adressé et qu'il mérite, semble-t-il, au gré d'Euripide, puisque l'égoïsme du vieillard est également souligné par Alceste et par le chœur (2). Ce dernier, en revanche, insiste sur l'amour d'Admète pour Alceste (3), et le poète n'a rien négligé pour faire valoir, avec la force de sa tendresse, la vivacité de sa douleur et de ses regrets (4). Le chœur, qui compatit au chagrin de son roi (5), lui attribue, au vers 144, des qualités morales dignes de celles d'Alceste (6) ; il vante sa grandeur d'âme et sa pitié (7). Apollon, dès le prologue, dépeint Admète comme un homme juste (8) ; Héraclès, qui considère comme très naturelle son acceptation du sacrifice, insiste de son côté, sur la noblesse de son ami (9), et l'on a vu qu'il pousse en effet jusqu'à l'héroïsme la vertu de l'hospitalité (10). Enfin, si, au moment des adieux, c'est, avec une admirable vérité, la pensée des orphelins qui domine dans le cœur d'Alceste, pourrait-on contester sans prévention qu'elle n'aime et vénère son époux (11) ? Il est donc légitime d'affirmer qu'Euripide ne

ment ce scolion qu'il rattache à l'histoire d'Admète banni de Phères avec Alceste et leur plus jeune fils Hipposas et trouvant un asile à Athènes (*Griech. Heldensage*, p. 33-34 et n. 1).

(1) Observons, d'ailleurs, que, si l'histoire d'Alceste a été reprise, comme bien d'autres sujets de drames, par certains poètes comiques (v. ci-dessus, p. 1, n° 3), la chose est loin d'impliquer nécessairement une intention particulière de blâme à l'égard d'Admète et une condamnation morale de sa conduite.

(2) *Alc.*, v. 290 sq. ; 466 sq.

(3) *Id.*, v. 227-28 ; 231 sq.

(4) M. CROISSET, *a. c.*, p. 6

(5) *Alc.*, v. 220 sq. ; 872 ; cf. v. 604-605.

(6) Ὁ τλήμων, οἷα^ς οἷος ὄν ἀμαρτάνεις.

(7) *Alc.*, v. 109, 601 sq.

(8) *Id.*, v. 10.

(9) *Alc.*, v. 857, 860. Pour les sentiments d'Héraclès à l'égard d'Admète, v. SIEBOURG, *a. c.*, p. 314 sq.

(10) Sur l'exaltation de la *philoxénie* dans la deuxième partie de la pièce, v. SIEBOURG, p. 319.

(11) V. plus haut. p. 8, n° 4.

condamne pas plus son personnage qu'on ne l'a condamné autour de lui, et cela parce que sa conduite répondait à l'une des conceptions fondamentales de l'antiquité.

Bien entendu, il ne s'agit pas de retourner ici jusqu'à l'usage primitif du sacrifice de la femme, mais l'un des dogmes cardinaux du monde antique est celui de la prééminence de l'homme et cette idée a eu pendant longtemps une puissance souveraine parce que, comme l'a admirablement montré Fustel de Coulanges, elle était fondée sur la religion et le culte des morts. C'est par l'homme seul que se perpétue le culte familial, le culte des ancêtres, la troupe nombreuse et vénérée qui se survit dans chaque héritier mâle qui est le prêtre domestique, mais qui s'évanouit en foule anonyme et misérable du jour où l'homme fait défaut. La mort d'un homme qui n'avait pas d'héritier mâle causait le plus grand des malheurs, la désertion du foyer, *ἐρημία οἴκου* et le désir de l'empêcher a inscrit jusque dans le droit athénien de la plus belle époque les dispositions de l'épiclérat (1) qui nous sembleraient révoltantes. Si l'on se pénètre bien de ces idées, on verra comment, au nom de la morale, au nom de la religion, eu égard aussi à la diminution civile qui, dans une société primitive, atteint les familles sans défenseur et sans chef, l'Admète de l'épopée devait, non seulement accueillir, mais solliciter le sacrifice d'Alceste. Cette dernière avait également, même en dehors de son amour, de bien puissants motifs de se dévouer, ce qui a permis à M. Glotz de dire, dans son ouvrage sur la *Solidarité de la famille*, que « si beaux qu'ils soient, certains dévouements sont moins extraordinaires qu'ils ne paraissent (2) ». Il est vrai que l'affabulation adoptée par Euripide modifie un peu l'aspect du problème, puisque, dans sa recherche d'ailleurs heureuse de pathétique, il a représenté une Alceste qui se sacrifie alors qu'elle a déjà donné des enfants à son époux. Le célèbre Eumélos, que l'épopée faisait naître après la résurrection, s'imposant à son esprit, il a donné un héritier mâle à Admète et, dès lors, l'existence de celui-ci n'intéresse plus à un degré pareil la famille entière (3). Mais, outre qu'Eumélos est

(1) V. BEAUCHET, *Hist. du droit privé de la République athénienne*, I, p. 398 sq.

(2) GLOTZ, *o. c.*, p. 168. Cf. P. ROUSSEL (*a. c.*, p. 228) qui ajoute : « Nous tenons le principe qui nous rend compte de la conduite d'Admète aussi bien que de celle d'Alceste. Le chef du γένος, dont l'existence est menacée, a le droit et presque le devoir de provoquer et d'accepter les dévouements qui s'adressent moins à sa personne qu'à la collectivité ».

(3) V. ROUSSEL, *a. c.*, p. 228, n. 2. — De même, l'attitude de Phérès était beaucoup plus condamnable quand Admète n'avait pas encore de descendance.

encore trop jeune pour exercer une tutelle effective (1) et pour entretenir le culte familial, la capacité exclusive de maintenir le lien et la force du γένος avait conféré à l'homme, en tout état de cause, une dignité, un prestige si remarquables que nul, assurément, ne pouvait songer à l'objection tirée de l'existence d'Eumélos. Sans doute ne faudrait-il pas considérer comme un principe universellement admis en Grèce, et universellement valable, la déclaration que fait, dans des circonstances très spéciales (2), l'Iphigénie d'Euripide : « La vie d'un homme est plus précieuse que celle de milliers de femmes (3). » Il n'en reste pas moins vrai que l'existence de l'homme était particulièrement sacrée. Si les dramaturges modernes ont eu raison de modifier la donnée d'Euripide selon les sentiments modernes, on peut reprocher à la critique d'avoir, en général, beaucoup trop négligé cet aspect de la question. Replacé dans son cadre historique et social, la conduite d'Admète, chef de famille et, qui plus est, chef de peuple (4), doit nous paraître assez naturelle ; nous comprenons que les anciens l'aient admise sans répugnance, et nous ne saurions blâmer ni Euripide, ni son héros, à moins de vouloir leur faire grief, à l'un et à l'autre, de n'être pas de notre temps.

Il est sûr, en effet, qu'aujourd'hui, grâce à l'évolution qui s'est heureusement accomplie dans les sentiments et dans les mœurs, nul homme, nul personnage de drame ou de roman ne pourraient suivre l'exemple d'Admète sans soulever une désapprobation générale. Mais cette constatation même n'est-elle pas une critique de l'œuvre d'Euripide ? N'est-ce pas avouer que sa tragédie trop fortement marquée au coin d'une époque différente de la nôtre, n'a pas ce caractère d'universalité où se reconnaît le chef-d'œuvre classique, et que l'antipathie, le malaise, du moins, que provoque, malgré tout, Admète chez un lecteur moderne, fait, dans l'impression d'ensemble, une tache regrettable ?

Je ne crois nullement à cette antipathie, à ce malaise pour quiconque s'est bien pénétré du drame d'Euripide, et voici pourquoi : L'évolution morale dont nous sommes si justement fiers a eu son point de départ dans le monde antique lui-même, et ce n'est pas sans quelque fondement, sans doute, que Xénophon a prêté à son maître Socrate cette belle parole : « Bien des choses

(1) Cf. SIEBOURG, *a. c.*, p. 313-314.

(2) Sur ce point, v. M. CROISSET, *a. c.*, p. 4.

(3) *Iph. Aul.*, v. 1394.

(4) Cf. SIEBOURG, p. 314.

démontrent, mes amis, que la nature féminine n'est inférieure en rien à celle de l'homme (1). » Je ne puis m'engager ici dans une vaste question (2), mais il est clair qu'il s'était dessiné à Athènes, dès le dernier tiers du v^e siècle, un premier, un léger courant d'émancipation féminine auquel Aristophane vint opposer, un peu plus tard, l'arme terrible de la plaisanterie (3). Serait-il vraisemblable qu'Euripide, dont la pensée est si proche, à tant d'égards, de celle de Socrate, qu'Euripide, l'homme éclairé par excellence, fût demeuré totalement fermé à ce mouvement d'idées (4) ? Servi, d'ailleurs, par sa merveilleuse sensibilité, il a compris ce qu'il y avait d'inhumain dans l'acceptation du sacrifice d'Alceste, et, s'il n'a pas cru devoir modifier la légende, s'il a laissé Admète agir selon les conceptions traditionnelles et s'il ne l'a pas blâmé pour cela, il a combattu, pourtant, ces conceptions de façon indirecte, en les montrant déjà dépassées par la conscience, et il a sauvé, du même coup, et rendu sympathique son personnage « en lui prêtant des sentiments qui protestent, en quelque sorte, contre sa conduite » (5), et en le révélant supérieur à ses actes par la moisson de souffrance que ceux-ci font lever en lui.

La tragédie d'Euripide, en effet, ce n'est pas moins la *passion* d'Admète que celle d'Alceste, et il se produit, chez le roi, une transformation qu'on n'a pas assez remarquée et qui fait de lui, non pas le héros principal, mais le caractère le plus important du drame (6). Il y a deux hommes dans Admète, le vieil homme qui s'est instinctivement comporté selon les idées reçues qui flattaient son secret désir de vivre, l'homme qui a admis

(1) *Banquet*, II, 9. S'il relève ensuite quelques infériorités de fait (γνώμης δὲ καὶ ἰσχύος δείττι), Socrate ne doute pas des capacités virtuelles de la femme dont l'esprit, riche de ressources latentes, est, d'après lui, foncièrement éduicable : ὥστε εἴ τις ὑμῶν γυναικίᾳ ἔχει, θαρρῶν διδασκέτω ὅτι βούλοισι' ἂν αὐτῇ ἐπισταμένην χρῆσθαι. On peut trouver aussi un reflet de la pensée de Socrate dans *l'Economique*, et l'on sait tout ce que Platon pense des aptitudes de la femme et de la place qui doit lui revenir dans la cité (v. DE FAYE, *Idéalisme et Réalisme*, p. 42, 83).

(2) V. notamment : I. BRUNS, *Frauenemancipation in Athen* (Kiel, 1900) ; C. LANZANI, *Femminismo antico*, Publ. dell' *Atene e Roma* (Milan, 1921). — Sur la condition de la femme en Grèce, on trouvera beaucoup de renseignements intéressants dans la première partie des *Alkestisstudien* de L. Bloch : *D. Weib in d. Griech. Dichtung bis auf Euripides*, p. 23-33.

(3) V. *Lysistrata* et *L'Assemblée des femmes*. Rappelons qu'ultérieurement une comédie d'Alexis était intitulée la *Gynécocratie* ou *Gouvernement des femmes* (v. MEINKE, *Fragm. Com. Graec.*, III, p. 402).

(4) V. L. BLOCH, o. c., p. 30.

(5) DALMEYDA, o. c., p. 98.

(6) V. à cet égard les très justes indications de HEINEMANN, o. c., p. 121, 128.

de sacrifier son épouse, et qui, s'il en était tourmenté à l'avance (1), n'a pourtant pas réalisé toute l'étendue de sa douleur. Et puis, il y a l'homme nouveau forgé, précisément, au creuset de cette douleur. Admète a commencé à changer lorsque la mort d'Alceste s'est révélée proche, et c'est pourquoi il peut, sans duplicité, supplier son épouse de ne pas l'abandonner et souhaiter de mourir avec elle, comme si, désormais, la vie ne lui était plus rien (2). Admète change encore une fois la mort survenue, car, selon la prédiction faite par la servante (3), il ne comprend qu'alors toute la grandeur de sa perte. Il soupçonne qu'il n'a peut-être pas été tout à fait exempt de l'égoïsme qu'il condamne chez Phérès, et avec les injustes reproches que lui adresse ce dernier, avec les mots de meurtrier et de lâche, il envenime encore son tourment. Aux funérailles, c'est sans affectation aucune qu'il a voulu se jeter dans la tombe de l'épouse chérie (4), et, à son retour dans la maison déserte (5), on dirait que tout ressort de la vie est brisé. Voilà par où Admète est profondément dramatique et digne de pitié. Aux yeux d'Héraclès, c'est par son hospitalité si généreuse qu'il mérite qu'Alceste lui soit rendue ; à nos yeux, il le mérite par son amour et sa douleur où il nous est loisible, à nous modernes, de voir une expiation, un rachat. L'homme nouveau qui est en lui ne solliciterait plus, n'accepterait plus le sacrifice. C'est Admète, et non pas Alceste, qui ne recommencerait pas.

C'est ainsi que le drame, tout en étant bâti sur une donnée que réprouve la conscience moderne, pressent, si je puis dire, cette conscience et, par cela même, la prépare. Tandis que sa racine plonge aux profondeurs du passé, les hautes branches sont déjà baignées des premières lueurs de l'avenir, et c'est pourquoi il n'est pas seulement l'œuvre d'un certain pays et d'une certaine époque, mais un chef-d'œuvre universel et immortel.

* * *

Comme vous venez de le voir, Euripide a donc étudié et développé avec le plus grand soin le caractère d'Admète. Cependant, il n'y a pas de doute — et le titre de la pièce suffirait à le prouver — qu'Alceste ne soit sa principale héroïne et qu'il n'ait cherché à

(1) *Alc.*, v. 421.

(2) *Id.*, v. 202, 250, 275, 278, 382, 386.

(3) *Id.*, v. 145.

(4) *Id.*, v. 897 sq.

(5) *Id.*, v. 910 sq.

concentrer sur elle la plus belle lumière du drame. Il n'y a pas de tragédie, peut-être, où l'on voie tresser au protagoniste une plus magnifique couronne d'éloges. Non seulement le poète s'attache à faire ressortir toutes les vertus domestiques d'Alceste dont la belle âme se répand en bonté jusque sur les plus humbles serviteurs, mais il n'est jamais question d'elle sans qu'on exalte son dévouement et son courage (1). Le chœur déclare, à un endroit, qu'elle sera vénérée après sa mort à l'égal d'une divinité (2), et il présage sa gloire future (3), gloire qui, notez-le bien, ne lui sera pas strictement personnelle mais rejaillira, ainsi qu'il est dit encore (4), sur la vie de toutes les femmes.

Voilà qui contraste avec la réputation de misogynie qu'on a faite à Euripide, et dont certaines de mes considérations précédentes suffiraient déjà, je pense, à vous faire suspecter le bien-fondé. Cette réputation date de l'antiquité, et l'ennemi du poète, Aristophane, a pas mal contribué à la répandre par ses géniales bouffonneries. Vous savez comment les *Thesmophories* représentent le nouvel Orphée sur le point d'être mis à mal par les femmes qui se plaignent d'avoir été calomniées par lui, et comment une maligne légende a cherché à expliquer l'acrimonie du poète par des infortunes conjugales. Mais rien n'autorise à penser que ce ne soit pas là de simples racontars et, en tout cas, il semble bien que la réputation de misogynie du poète — ce préjugé, comme écrit à bon droit H. Weil (5) — ne repose que sur un malentendu (6).

Sans doute, Euripide et ses héros disent beaucoup de mal des femmes, et l'on n'aurait que l'embarras du choix entre formules également désobligeantes. Par ailleurs, il suffit de penser à Médée, à Créuse, à Sthénébée, à Phèdre, à Hermione pour comprendre que, souvent, le poète a présenté ses héroïnes sous un jour qui n'avait rien de particulièrement flatteur.

Toutefois, veuillez bien réfléchir que la littérature grecque est essentiellement une littérature d'hommes, composée par des hommes et destinée à des hommes. On peut donc s'attendre que les auteurs auront recherché un succès facile en daubant sur l'autre sexe; comme

(1) *Alc.*, v. 83, 151, 235, 442, 993.

(2) *Id.*, v. 995 sq.

(3) *Id.*, v. 445 sq.

(4) *Id.*, v. 623-24.

(5) *Id.*, Intr., p. 1.

(6) V. principalement sur cette question si controversée : DECHARME, *Euripide et l'esprit de son théâtre*, p. 133 sq. ; MASQUERAY, *Euripide et ses idées*, p. 296 sq. ; ZURETTI, *Riv. di Filologia*, XXV, 1897, p. 53-84 ; L. BLOCH, o. c., p. 29-33 ; C. LANZANI, *Femminismo antico*, p. 13-15 ; *Euripide e la questione femminile*, Atene e Roma, 1901.

le dit Euripide lui-même, c'était là une vieille chanson (1), mais, comme il le remarque encore, si les femmes avaient écrit, quel réquisitoire elles auraient pu dresser de leur côté : « Il n'a point doté notre esprit du chant inspiré de la lyre, Phoïbos, le maître des mélodies. Sans quoi, j'aurais retourné l'hymne contre la race des mâles. En son long cours, le temps en fournit bien à dire du lot des hommes, comme du nôtre (2) ! » En fait, la déclaration misogynne est un thème traditionnel qu'on peut suivre depuis le vieil Hésiode jusqu'à Aristophane, en passant par Simonide et par Eschyle (3), et il ne faut pas prendre au pied de la lettre toutes les variantes de notre ingénieux poète (4), d'autant qu'il semble avoir parfois voulu lui-même atténuer la portée de ses attaques en poussant sa pointe jusqu'à l'exagération parodique : ainsi, quand il exprime le regret que le monde n'ait pu se continuer autrement que par les femmes, et qu'il ne soit pas permis de se procurer tout simplement des enfants en échange d'une offrande dans les temples des dieux (5).

Observez, en outre, que bon nombre de ses maximes constituent une heureuse palinodie de ses jugements défavorables : « Celui qui confond dans le même blâme toutes les femmes indistinctement est un sot, et non un sage » (6) ; — « il n'y a rien de pire qu'une mauvaise femme, mais il n'y a rien de meilleur qu'une femme honnête » (7). Si on relève souvent, chez ce profond observateur de la vie et du cœur humain, un accent âpre et pessimiste, la femme est loin d'en faire tous les frais, et il lui est arrivé de ménager à ses héroïnes coupables, telles que Phèdre ou Médée, ce que nous appellerions des circonstances atténuantes. Je ne voudrais pas forcer ma pensée jusqu'à prétendre que *Médée* est un drame à tendance féministe, mais songez, du moins, à toute la responsabilité de Jason qui révèle une âme assez basse et qui, pour contracter une alliance avantageuse, abandonne de façon si cruelle et si lâche sa compagne et sa bienfaitrice. Ne ressort-il pas clairement de la tragédie que le crime de Médée est, en grande partie, le crime de Jason (8), et, sans tenir compte de certaines

(1) *Médée*, v. 421.

(2) *Id.*, 423 sq. ; cf. v. 1087 sq. et *Ion*, v. 1090 sq.

(3) HÉS., *Trav.*, v. 365 sq. ; SIM., fr. 7 ; ESCH., *Sept.*, v. 187 sq. V. encore HIPPOXAK, fr. 11 ; CHAÏRÉMON fr. 32.

(4) V. MASQUERAY, *Euripide*, p. 298.

(5) *Hippolyte*, v. 618 sq. ; cf. *Médée*, v. 573-574.

(6) *Fragm.* 657 (*Protésilas*).

(7) *Fragm.* 494 (*Mélanippe enchaînée*). V. encore les *Fragm.* 137 et 164 où nous lisons que, pour l'homme, la meilleure des richesses, le plus précieux des biens, c'est une femme honnête qui partage ses sentiments.

(8) Cf. MASQUERAY, o. c., p. 309 : « Mais qui a fait de Médée l'être redoutable

déclarations du cœur (1), pourrait-on oublier l'admirable plainte de l'héroïne sur la triste destinée de la femme ?

« De tout ce qui a vie et pensée, c'est nous, les femmes, la gent la plus misérable. D'abord il nous faut prodiguer l'argent pour acheter un époux et donner un maître à notre corps, cruel surcroît d'infortune ! Et voici le point capital : le prendra-t-on mauvais ou bon ? Car quitter un époux est infamant pour les femmes et il ne leur est pas loisible de le répudier. Puis, entrant dans des habitudes et des lois nouvelles, il faut être devin pour trouver, sans l'avoir appris chez soi, comment en user au juste avec celui dont on partagera la couche. Réussissons-nous dans notre tâche, et l'époux accepte-t-il la vie commune sans porter le joug à contre-cœur, enviable alors est l'existence. Sinon, il faut mourir. Quand un homme se lasse de la vie du foyer, il va au dehors oublier les dégoûts de son cœur ; mais nous, c'est sur un seul être qu'il nous faut attacher les yeux. On dit de nous que nous menons une vie sans péril à la maison, tandis qu'ils combattent à la guerre. Raisonement insensé ! Etre en ligne trois fois, le bouclier au flanc, je le préférerais à enfanter une seule (2). »

Ajoutons que, si Euripide ne pouvait manquer d'être influencé par le spectacle de la réalité contemporaine où la femme, ne trouvant qu'un milieu très défavorable à son développement intellectuel et moral, devait faire figure assez médiocre, il y avait pourtant en lui un idéal très élevé de la nature féminine qu'il n'a pas manqué d'exalter. Et si le poète s'est complu à étudier, chez cet être éminemment sensible, tous les excès de la passion, haine, amour, jalousie, il serait bien injuste de ne pas songer, en revanche, aux pures et radieuses héroïnes de son théâtre qui ont mis en lumière, autant que les faiblesses, les plus nobles exaltations du cœur féminin, et son courage — pensez à Polyxène — et sa capacité illimitée de dévouement et de sacrifice. Un des thèmes les plus chers et les plus personnels à Euripide est celui du sacri-

que l'on connaît, sinon Jason ?... Nous ne pouvons oublier l'incroyable désinvolture de son abandon, ni la douleur de Médée, ni son désespoir, ni sa haine, ni sa fureur qu'a exaspérée, au moment où il eût fallu tant de ménagements, l'impertinence moqueuse de celui qui la quittait ».

(1) *Médée*, v. 410 sq., 576, 657 sq. Dans toute la première partie de la tragédie, le cœur, rempli de pitié, est en sympathie, en solidarité complète avec Médée.

(2) *Médée*, v. 230 sq. — « Il n'a jamais été écrit dans l'antiquité rien de plus sincère que cette plainte. » (MASQUERAY, *Euripide*, p. 303, n. 3.) Ainsi, fait observer C. LANZANI (*Femm. ant.*, p. 15) à propos des derniers vers, l'argument capital du féminisme avait été produit sur la scène grecque plus de deux mille ans avant la fameuse formule d'A. Bebel.

fice volontaire (1). Or, n'est-il pas curieux d'observer qu'à une exception près, constituée par le Ménoikeus des *Phéniciennes*, c'est toujours, comme dans *Alceste*, à propos d'une femme que ce beau thème a été développé par lui ? Macaria, la généreuse fille d'Héraclès, se voue au trépas pour sauver ses frères et ses sœurs et l'armée qui va soutenir leur cause. Iphigénie, que ses larmes rendent encore plus touchante, marche ensuite librement à la mort et donne sa vie pour la gloire de la Grèce en s'écriant que c'est elle qui triomphe d'Ilion (2). Et notez que ces exemples sont particulièrement significatifs, puisqu'il semble prouvé qu'Euripide a transformé de propos délibéré toutes ces légendes, et qu'il a fait un dévouement ou une offrande consentie de ce qui, jusqu'alors, avait plutôt ressemblé à un supplice (3). Macaria, Iphigénie, voilà les sœurs idéales d'Alceste, glorieuses, comme elle, d'une gloire qui retombe sur la foule de toutes celles qui, au cours des siècles, ont donné obscurément leur jeunesse et leur vie, s'oubliant elles-mêmes et se dévouant, jour après jour, d'un cœur inépuisablement généreux.

*
* *
*

Le drame d'*Alceste* est un admirable poème de l'amour conjugal et maternel, et ce caractère nous invite, en terminant, à attirer l'attention sur un des aspects les plus attachants du théâtre d'Euripide.

Sous l'impression de quelques-unes de ses pièces les plus connues, et sous l'effet persistant des critiques d'Aristophane qui lui reproche d'avoir mis à la scène des courtisanes (4), on a parfois trop spécialisé le poète dans l'analyse des pires égarements de la passion et dans la représentation des amours coupables. Il a été, pourtant, avec non moins de vérité et de génie, le peintre des amours naissantes et pures comme, par exemple, dans *Andromède*, cette histoire exquise de dramatiques fiançailles, le peintre, surtout, de l'amour maternel et conjugal dont *Alceste* demeure un tableau incomparable, peut-être, mais non pas isolé dans son œuvre.

Euripide a eu le sentiment profond des angoisses et des dou-

(1) V. DECHARME, *Euripide*, p. 298 sq. et, surtout, P. ROUSSEL, *Le thème du sacrifice volontaire dans la tragédie d'Euripide*, Rev. belge de Philol. et d'Hist., I, 1922, p. 225 sq. Cf. MASQUERAY, *Euripide*, p. 320 sq. ; P. DE SAINT-VICTOR, *Les deux Masques*, II, p. 248 sq.

(2) *Iphig. Aul.*, v. 1475 sq.

(3) WEIL, *Etudes sur le drame antique*, p. 123 ; *Sept Tragédies*, p. 306.

(4) *Gren.*, v. 1043.

leurs maternelles et, comme le dit P. de Saint-Victor (1), il les a agglomérées dans le chœur des *Suppliantes* où, des têtes blanchies et des âmes navrées des vieilles femmes qui implorent pour qu'on leur rende le corps de leurs fils tués au combat, il a formé une sorte de Maternité pathétique, priant et sanglotant d'une seule voix et de quelle inoubliable voix ! Souvenons-nous, également, de la passion maternelle de cette autre Niobé, la misérable Hécube, si cruellement ravagée par la perte simultanée de Polydore et de Polyxène, sa dernière fille et son dernier fils. Médée elle-même ne peut faire taire cet appel du sang, et, dans son grand monologue si tragique, l'instinct maternel qui lutte contre la soif de vengeance, emprunte les accents les plus émouvants : « Las ! Las ! Pourquoi tournez-vous vers moi le regard, mes enfants ? Pourquoi m'adressez-vous ce suprême sourire ? — Ah ! que faire ? Le cœur me manque, femmes, devant l'œil radieux de ces enfants » (2). Ecoutez encore, dans *Hercule furieux*, les lamentations de Mégara sur ses fils condamnés par Lycos : « Hélas ! Qui de vous le premier, qui le dernier dois-je presser contre mon sein ? Lequel ma bouche va-t-elle baiser ? Lequel prendre dans mes bras ? Que ne puis-je, comme la blonde abeille, voler de l'un à l'autre de vous, recueillir tous vos pleurs et les réunir pour moi en un unique torrent de larmes (3) ! » Enfin, quelle mère plus touchante qu'Andromaque, soit dans la pièce de ce nom où elle se livre à son ennemie pour sauver Molossos, car « nos enfants, dit-elle, sont notre âme » (4), soit, surtout, dans *Les Troyennes*, où elle voit périr son petit Astyanax, le cher souvenir d'Hector. Entendez-la au moment où les Grecs lui prennent son enfant qu'ils vont tuer et où elle lui adresse un suprême adieu : « O mon enfant, tu pleures ? As-tu donc conscience de ton infortune ? A quoi bon m'étreindre de tes bras, à quoi bon t'attacher à mes vêtements ? Pauvre petit oiseau, réfugié sous l'aile maternelle !... Chose affreuse ! Lancé à travers le vide, du haut des murs, le cou brisé dans une chute impitoyable, tu vas donc exhaler le souffle de ta vie. Oh ! l'étreinte de ces bras d'enfant, la plus douce caresse pour une mère ! Chair délicate au doux parfum ! C'est donc en vain que, dans ton berceau, mon sein t'a

(1) *O. c.*, II, p. 265.

(2) *Médée*, v. 1040 sq.

(3) *Héraclès*, v. 485 sq. (Trad. Parmentier, *Collection des Univ. de France*, Euripide, t. III).

(4) *Andromaque*, v. 418-19. Il convient de rapprocher de ce texte un autre beau vers d'*Ion* (1439) : ὦ τέκνον, ὦ φῶς μητρὶ κρείττον ἰλίου.

donné son lait : c'est à cela qu'ont abouti tant de peines, tant de soucis qui ont consumé ma jeunesse ! Allons, une fois encore, une dernière fois, donne un baiser à ta mère, jette-toi dans les bras de celle qui t'a mis au monde, enlace tes bras autour de mes épaules, et mets ta bouche contre ma bouche (1). » Il y a dans le ton de ces plaintes douces, éplorées, déchirantes, une tendresse qu'aucun poète n'a jamais surpassée, et il faut bien convenir qu'Euripide a prêté une voix immortelle à cet amour sacré entre tous.

Il en est exactement de même en ce qui concerne l'amour conjugal. Nous savons que, dans l'*Œdipe*, où le héros, bien avant d'être convaincu d'inceste, était aveuglé par les anciens amis de Laïos, Jocaste était un modèle d'épouse passionnément attachée à son mari plongé dans une pareille infortune (2). L'*Hélène* où le poète, reprenant une donnée de Stésichore, nous explique que, seul, le fantôme de la jeune femme a suivi Paris, tandis qu'elle-même a patiemment et fidèlement attendu son mari, est également une peinture vive et attachante de la tendresse qui unit les époux. Je vous ai déjà parlé de l'Evadné des *Suppliantes* qui se précipite dans le bûcher de Capaneus ; dans une inspiration d'une vérité profonde et émouvante qui rappelle Admète évoquant, près du morne cortège des funérailles, la troupe légère qui chantait son hymen, à la lueur des torches du Pélion, Evadné s'attarde un instant, sur le bord de l'ardent tombeau, à évoquer, elle aussi, à respirer le frais souvenir de la nuit nuptiale : « Quel éclat, quelle lumière répandaient le char du Soleil, et la lune qui faisait luire son rapide flambeau en menant ses coursiers par le ciel ténébreux, quand la cité d'Argos célébrait par ses chants le bonheur de mes noces funestes avec Capanée à l'armure d'airain. Je viens vers toi, de ma demeure... je me suis échappée ; je cherche la flamme d'un commun tombeau, je veux dans l'Hadès finir ma douloureuse vie, terminer la peine de mon existence. La fin la plus douce est de suivre un être aimé dans la mort, lorsqu'un dieu lui fixe ce destin (3). »

S'il n'y a là qu'un simple épisode, une autre pièce, le *Protésilas*, nous montrerait comment Euripide avait pu consacrer tout un drame à dépeindre, sous les couleurs les plus romanesques et passionnées, l'amour de deux jeunes époux. Le *Protésilas* est

(1) *Troyennes*, v. 749 sq. (Trad. M. CROISSET, *Litt. Grecque*, III, p. 349).

(2) CLEM., ALEX., *Strom.*, IV, p. 620 : cf. NAUCK. *T. G. F.*, p. 654.

(3) *Suppliantes*, v. 990 sq. (Trad. H. Grégoire, *Collection des Univ. de France*, *Euripide*, t. III).

perdu (1), mais on peut, heureusement, en restituer à peu près le dessin (2).

Protésilas, au lendemain de ses noces, avait dû partir pour la guerre de Troie. Un oracle avait annoncé le trépas du premier guerrier grec qui toucherait le sol troyen, et ce fut lui qui, dans l'ardeur de son courage, tomba, première victime du sort. La douleur de Laodamie, sa jeune femme, fut terrible. Elle fit faire une image de son époux, une statue avec laquelle elle passait ses jours entiers et qu'elle entourait d'un véritable culte. Craignant pour sa raison, Acastos, père de Laodamie, voulait détruire cette vaine image, mais l'héroïne s'y opposait de toutes ses forces en prononçant cette belle parole : « Je ne saurais trahir mon amour, même insensible et inanimé (3) ! » Cependant Protésilas, de son côté, dans les Enfers, n'avait pas oublié Laodamie et se désolait à la façon des ombres virgiliennes qui, dans les bosquets plantés de myrtes, entretiennent leur cher souci. Il supplia si ardemment les divinités infernales qu'elles lui permirent de retourner, pour quelques heures, sur cette terre où le rappelait tant d'amour. La joie de Laodamie était brève, le réveil d'autant plus terrible, et elle se poignardait après que son mari, qui l'avait conviée à le suivre, s'était évanoui de ses bras.

Nous ignorons la date du *Protésilas*, mais ce drame était fort probablement antérieur à *Alceste* où l'on en trouve un écho, semble-t-il, plutôt qu'une annonce dans le passage où Admète dit ce que sera son deuil : « Jamais plus je ne toucherai du luth ni ne hausserai mon désir à chanter aux accents de la flûtelibyenne ; avec toi, tu m'as ravi la joie de vivre. Figuré par la main d'artistes habiles, ton corps sera étendu sur mon lit ; auprès de lui je me coucherai, et l'enlaçant de mes mains, appelant ton nom, c'est ma chère femme que je croirai tenir dans mes bras, quoique absente : froide volupté, sans doute, mais qui pourtant allégera le fardeau de mon cœur (4). » Mais ce n'est pas uniquement à cause de ce rappel contenu dans *Alceste* que j'ai cru devoir insister sur le touchant *Protésilas* ; c'est encore parce que Laodamie, fille d'Acastos, est la nièce d'Alceste, parce que la légende de

(1) V. NAUCK, o. c., p. 563.

(2) V. en particulier C. ROBERT, *Griech. Heldensage*, p. 62-63, dont nous suivons les indications.

(3) Fragm. 655.

(4) *Alc.*, v. 345 sq. — On retrouve un souvenir de ce même thème chez Xénophon d'Ephèse, dans l'épisode d'Aigialée (v. DALMEYDA, *Xénophon d'Ephèse*, Coll. des Universités de France, p. 58).

Protésilas provient, elle aussi, de la rêveuse Thessalie (1) qui a pressenti, vous le voyez, le thème romantique de Lénor, parce qu'elle est basée, comme l'histoire d'Alceste, sur l'idée du retour à la vie, et parce qu'elle a également offert au poète l'occasion de magnifier le sentiment de l'amour conjugal. A tous ces égards, le *Protésilas* méritait d'être placé à côté d'*Alceste* (2), et il achève de nous prouver qu'Euripide, loin d'être spécialement l'analyste de l'amour profane, a été, tout aussi bien, le chantre de l'amour sacré.

*
**

Le chœur d'Euripide, annonçant la gloire à venir d'Alceste, dit que son dévouement a laissé aux poètes un bien beau sujet de chants (3). Puissiez-vous ne pas trouver qu'il a inspiré, en revanche, de trop longs discours aux conférenciers. C'est là mon vœu auquel, si j'osais, je joindrais cet autre : qu'en vous parlant de sa poésie et de ses héros, il m'ait été donné de nourrir en vous l'amour de la Grèce, cet amour qui semble devoir s'épanouir ici plus naturellement qu'ailleurs sous ce même dôme d'azur méditerranéen, sur ces rivages, où s'épanche le flot qui a battu aux rives de l'Hellade. Je souhaite vous avoir inspiré le dessein de rouvrir les vieux poètes, de relire Euripide et de contempler, dans son œuvre même, l'image de sa divine Alceste dont le cœur fut assez puissant pour écarter les ombres de la mort, et dont l'histoire procurera toujours le même genre de noble plaisir, à la fois exaltant et mélancolique, que la vue de ces roses qui fleurissent et embaument jusque dans l'austère voisinage des sombres cyprès.

(1) V. C. ROBERT, o. c., p. 64.

(2) Les deux histoires se trouvent aussi rapprochées dans PLUTARQUE, *Amat.*, 761, F. et LUCIEN, *Dial. Mort.*, 23.

(3) *Alc.*, 453-54.

Les Voyageurs français dans l'Orient européen.

Conférences faites à la Sorbonne

Par M. N. IORGA,

*Correspondant de l'Institut,
Professeur à l'Université de Bucarest.*

VII

Voyageurs du XVIII^e siècle.

Le XVIII^e siècle commence par la publication du livre le mieux illustré sur le Levant qui eût jamais paru, livre qui n'est pas dû, cependant, à un Français ; il a été traduit du hollandais de Corneille le Bruyn, et publié en 1700-1702, en Hollande, à Delft. Il s'appelle « Voyage au Levant, c'est-à-dire dans les principaux endroits de l'Asie Mineure, dans les isles de Chio, de Rhodes, de Chypre, etc., de même que dans les plus considérables villes d'Egypte, de Syrie et de la Terre Sainte ». Les illustrations sont de toute beauté. (La traduction porte le nom de « Lebrun ».) (1).

Le voyageur avait emmené avec lui deux peintres d'un grand talent et, par les légendes des illustrations, on voit bien qu'ils appartenaient à deux nations : il y avait un Flamand et il y avait un Italien (2). Et il serait de tout avantage pour l'histoire de l'art de réunir ensemble des illustrations dues aux voyageurs du XVI^e au XVIII^e siècle, avec un léger texte d'explication, partant de Nicolas de Nicolai pour ne pas s'arrêter à le Bruyn,

(1) Il mentionne d'Arvieux « personne fort civile, de qui j'ai reçu toutes sortes de bons offices » ; p. 333.

(2) A la même époque on donne aussi la traduction du grand ouvrage de Dapper sur les îles de l'Archipel, *Description exacte des isles de l'Archipel traduite du flamand*, Amsterdam, 1703.

mais pour continuer par le splendide album français dont les grandes planches se rapportent à l'ambassade de de Ferriol, à cette époque du début du XVIII^e siècle.

En fait de voyages français, les premiers qui se présentent sont dus à des envoyés officiels dont la mission, bien précise, est de chercher des médailles, des monnaies, de rassembler des inscriptions, de contribuer ainsi à la connaissance de l'antiquité (1).

Ceci forme la troisième attitude de la royauté de Louis XIV à l'égard des Turcs. La seconde était caractérisée par des préoccupations de commerce, alors que, après 1680, la croisade commence à être abandonnée (mais en 1685 encore, d'Estrées paraissait devant Tripoli de Syrie) (2). Les soucis scientifiques, constatés déjà à l'époque d'un Richelieu et Mazarin, par les explorations d'un Harlay de Césy après 1612, par l'envoi d'un Orgeville à la recherche de manuscrits et continués aussi par un Dorval, un Vansleb, auteur du *Journal d'un Voyage fait en Egypte* (Paris, 1677), par un Besnier, par Monceaux et Laisné (1667 à 1675), par un Vaillant, un Père Braconnier, n'apparaissent pas encore : d'Arvieux et Tavernier, avec sa route du diamant, lui appartiennent.

Mais il y a, à la fin de ce grand règne, une tendance pareille à celle qu'on retrouvera à la fin du siècle, lorsqu'il y aura la grande mission scientifique d'Egypte qui a dévié un peu sur la Turquie aussi.

I. — Parmi ces voyageurs, le premier est Paul Lucas, dont le volume a paru à Rouen en 1704 (3). Le voyageur était cependant en Orient dès 1688-1696, et, dans le récit, dont il

(1) Voy., pour les conditions de leur travail, H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1902. Un récit du voyage de Laisné, « très succinct et avec fort peu d'intérêt », p. 47 (ms. fr. 10.775 de la Bibl. Nationale de Paris). Des lettres et notes de Vansleb dans Omont, *loc. cit.*, et dans les mss. 17172 et nouv. acq. fr. 4193 de la même Bibliothèque (voy. Omont, ouvr. cité, p. 64, note 3. On lui doit l'*Histoire de l'Eglise d'Alexandrie*, Paris, 1677). Ses renseignements sur Chio, p. 150 et suiv. Cf. Antoine des Barres, *Etat présent de l'Archipel*, Paris, 1678. Des notes d'un chevalier de Constantin en 1685, ms. fr. 14682 de la même Bibliothèque; voy. Omont, *ibid.*, p. 191, note 1. Le voyage de Toulon à Constantinople du P. Braconnier au Ministère des Affaires Etrangères; sa description de l'Athos dans l'Appendice du volume de M. Omont, qui cite aussi le voyage au Levant de Louis Chevalier, ms. 3511 de la Bibl. de l'Arsenal.

(2) La Motraye, *Voyages*, I, p. 106.

(3) *Voyage du sieur Paul Lucas au Levant*. Autres éditions en 1710, 1712, à Rouen, 1719-1720, 1724. Sur ses trois voyages et les trois personnes différentes qui leur ont donné une forme littéraire, Omont, ouvr. cité, p. 317 et suiv. Le premier a eu lieu en 1688-1696.

sera bientôt question, d'un Français ayant plutôt des relations en Angleterre et qui a publié, dans deux splendides volumes, le résultat de ses explorations, *La Motraye*, il y a une note sur Paul Lucas, à la date de 1702 : « Paul Lucas, jouaillier, médailliste et médecin, avec pension et commission de la Cour de France, pour la recherche des raretés de l'antiquité ».

Et on ajoute qu'il habitait à Constantinople, chez une dame qui s'appelait la « Kératsa Magdalena », c'est-à-dire Madame Madeleine, qu'on surnommait ordinairement « La Belle Hôtesse, parce qu'elle avoit assez de beauté » (1). Et c'est là qu'il a découvert un jeune Paléologue, qui ne l'était pas, probablement, mais qu'il a amené en France, pour le présenter à la duchesse de Bourgogne, voulant en faire une espèce de prétendant au trône de Constantinople : il a mal tourné et on en a fait un abbé dont on n'a plus de nouvelles.

Dans sa préface, Paul Lucas montre très nettement quel est son but. « Destiné à voyager dès sa plus grande jeunesse », dit-il, il se rend bien compte qu'il y a déjà un très grand nombre de voyages « qui ont été imprimés dans les deux derniers siècles », et il ajoute que son voyage à lui a été commandé : « Je n'ai eu d'autre dessein dans mes voyages que d'exécuter les ordres dont le feu roi » (Louis XIV était mort au moment où il rédigeait sa préface) « de glorieuse mémoire, m'avait chargé, et je me suis toujours appliqué à la recherche des médailles, des pierres gravées et des autres monuments dont il vouloit enrichir sa bibliothèque et son cabinet, et Sa Majesté, ainsi que ses ministres ont toujours paru contents de ce que j'en avois rapporté ».

Dans ce but le missionnaire royal ira jusqu'à Larissa, où il est retenu par les troupes turques allant en Morée (1715), et à Salonique, au Mont Athos.

La préface est adressée au Régent. On peut bien s'imaginer que le récit, très étendu, ne s'occupera qu'en passant des réalités actuelles, comme la coutume des filles de tel village grec d'« inviter les voyageurs à venir chez elles boire du vin du pays qui est excellent » ou les fourberies des Juifs changeurs, « sans doute les plus ruses et les plus intéressés négocians qui soient dans le monde », qu'il cherchera, avant tout, la découverte des trésors monétaires, des pierres gravées qu'il prise beaucoup plus que n'importe quelle observation sur le milieu vivant. Or, pour quiconque poursuit dans les voyageurs, avant tout, leur attitude à l'égard de ce monde étranger et le caractère essentiel de ce monde

(1) I, pp. 295-296.

lui-même, il y a toute perte. D'autant plus que Lucas donne une chronique de Constantinople, où comme médecin il a pu pénétrer jusque chez la sœur du Sultan, et qu'il a essayé une histoire de l'Empire ottoman à partir de 1703. Pour l'archéologie cependant, cela a été une mine avant des études beaucoup plus sérieuses, et surtout avant l'emploi de méthodes plus scientifiques.

Le pli était déjà pris, et après Paul Lucas il y aura toute une série de voyageurs, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, qui suivront la même voie.

Voici qu'en 1717, paraît à Paris le voyage de Pitton de Tournefort, *Relation d'un Voyage du Levant*. Le but de Tournefort est fixé dans la préface : il a été chargé par un ministre, de caractère scientifique, de la royauté française, par Pontchartrain, qui avait le soin des Académies, d'aller, avec un médecin et avec un peintre, Aubriet, dans le même but d'enrichir les collections du roi et, aussi, celles de l'Académie.

En même temps qu'il décrit les coutumes populaires des Crétois, « de fort bons humains », et qu'ils'arrête sur le peuple des îles de l'Archipel avec la scène des vendanges à Naxos et la présentation des costumes de Mycone, il rapporte des documents antiques vraiment intéressants, mais, cette fois encore, notre curiosité est déçue. Nous préférons un naïf comme Thénevot, qui regarde de tous côtés, qui voit, qui note chaque chose, qui est en perpétuelle émotion de curiosité devant l'inédit qu'il rencontre sur son chemin, à ces savantissimes personnages dont le but est si nettement déterminé qu'ils s'interdisent toute recherche à côté.

Le troisième des voyageurs de cette époque, La Motraye, qui part d'Angleterre, où il a toutes ses relations, est un très grand chercheur de curiosités de tout genre pendant « plus de vingt-six ans » (ailleurs il parle d'une absence de vingt-sept ans de France). Il a traversé la Turquie plusieurs fois, et, dans ses deux gros volumes admirablement imprimés, avec la contribution pécuniaire des grands seigneurs de l'Angleterre, des riches marchands de ce côté-là et aussi d'autres connaissances dans le monde occidental (1), il y aura en plus, des notes sur l'Europe centrale, sur cet Occident même dont il vient. Il est en Turquie au commen-

(1) *Voyages du sieur A. de la Motraye en Europe, Asie et Afrique*, La Haye, 1727.

cement du XVIII^e siècle, et il y sera encore en 1714, quand il visitera à Bender (Tighinea) le roi de Suède, Charles XII, qui s'y était réfugié, et obtiendra même certaines confidences des siens. Puis, lorsque le roi de Suède a eu le désir de revenir dans ses Etats et qu'il a traversé toute la péninsule des Balcons et, en même temps, la Valachie, parmi les personnes qui l'ont accompagné, il y avait la Motraye, de sorte que, pour le séjour en Turquie du héros scandinave, ce voyageur est, sans doute, une source de tout premier ordre. J'ajouterai aussi qu'il est un très bon témoin — à côté des inscriptions qu'il recueille, à côté des dessins qu'il fait faire, et il y en a qui sont vraiment très beaux, — de tout ce qui se passe dans la société turque de Constantinople et d'ailleurs. Ce protestant vagabond espérait même y former un établissement (1). Introduit par un horloger français, système que d'autres ont aussi employé avant lui, il peut visiter même le Sérail, avec ses pendules anglaises et le chaos de belles choses, et le sérail de glaces de la Sultane mère. Il y a même tout un chapitre d'histoire à partir d'Ahmed IV.

La vie misérable du pauvre « roi de Hongrie » Tököly, qu'il ira chercher jusqu'en Nicomédie, où, bien que buvant moins que sa femme, la reine, l'exilé finit par se tuer en rasades, peut être reconstituée aussi par le moyen des récits de cet inlassable fureteur et bavard (2).

II. — L'arrivée en France de l'ambassadeur turc Tschélébi Méhémed-Effendi, favori du Vizir Ibrahim, après la mort duquel on l'envoya finir ses jours en Chypre (3), fournit à un anonyme, au moment où on frappait des médailles pour commémorer cette extraordinaire visite, entourée d'une pompe lui correspondant, l'occasion de présenter, en même temps, dans la *Nouvelle description de la ville de Constantinople avec la Relation du voyage de l'ambassadeur de la Porte ottomane et du séjour à la Cour de France* (Paris, 1721), toute une description de la vie à Constantinople qui est de l'information la plus intime et la plus sûre, dépassant de beaucoup tout ce qui avait été donné jusque-là sur ce sujet. Cette œuvre dont on ne pourrait pas découvrir l'auteur — il paraît avoir été contemporain de Mourad IV, au règne duquel, « sage et vaillant et fort grand économiste », s'arrêtent la plupart des détails,

(1) I, p. 175.

(2) I, pp. 229, 281 et suiv., 308-309, 317, 377 et suiv.

(3) *Relation de l'ambassade de Mahomet-Effendi à la Cour de France en MDCCXXI, écrite par lui-même et traduite du turc*. A Constantinople et se trouve à Paris, 1757.

sauf qu'on a ajouté çà et là quelque chose sur le Sultan régnant alors, Achmed, — présent longuement et avec compétence les monuments de la capitale ottomane, redressant plus d'une fois les opinions courantes. On apprend ainsi qu'à la prison des Cent Tours, considérée comme une terrible « Bastille », on abritait aussi des princes ottomans, comme, en 1660 : les deux fils du roy de Thunes et le roy d'Yémen et que les prisonniers, libres de se promener dans l'enceinte des ruines, avaient « des logemens très beaux et quatre domestiques chacun ». Tout le spectacle de la Stamboul du XVIII^e siècle passe devant le lecteur, avec les pehlivans qui font leurs tours de force devant la mosquée de Bajazet, avec le monde des boutiques et les fidèles des mosquées. Au Sérail, sont énumérés les dignitaires de tout rang, rangés par groupes de trente : pour la chemise, pour le pourpoint, pour la « petite soutane étroite », pour la « jupe de dessous », pour la « robe fourrée de peau », pour le turban, pour les chausses et les chaussettes, les souliers, le lit, pour « ranger la chambre » et pour « avoir le soin de la tenir nette ». Le Sultan apparaît sous la voûte du Trésor secret pour sceller du sceau traditionnel, dont est donnée l'archaïque inscription en turc, les « sacs de cuir, chacun de quinze mille ducats ». Assis sur ses pieds, il tend, lui, le grand lecteur qu'était Achmed, la main vers les deux armoires aux vitrines de cristal où sont ses livres d'histoire. L'auteur, qui a dû poser souvent des questions à l'ambassadeur, dont le fils reviendra en France, parlant le français comme un indigène du pays, sait où sont les monnaies neuves que le maître donne à ses bouffons, à ses muets et aux pauvres, où se cachent les « livres fort curieux, de toutes sortes de langues, écrits à la main, et particulièrement cent vingt volumes de Constantin le Grand, chacun long de deux brasses et environ large de trois paulmes, faits d'un parchemin si délié qu'il semble de la soie », écrits en lettres d'or et couverts d'argent doré, avec des pierres précieuses d'un « prix inestimable » et contenant le Vieux et le Nouveau Testament et autres histoires et Vies de « saints ». Il sait où est recueillie la farine, la « fleur de farine », dont, avec du « lait de chèvres que l'on nourrit exprès pour ce sujet dans les bois du Serail », on pétrit le pain de l'idole impériale, les « vingt pains de quatre livres chacun », dont ne goûtent que les plus grands et les plus rapprochés du prince. Il pénètre dans les offices et les « cloîtres » qui abritent 3.400 personnes tournant autour de l'ombre de Dieu sur la terre. Il fait le compte exact des gens de l'Arsenal, des janissaires, des différents corps de l'armée et des artisans, jusqu'aux tailleurs et aux « poulaillers du Sérail ». Il introduit le lec-

teur dans les appartements d'Achmed, le fait voir au milieu de ses femmes, dont la Hassé qui a une couronne, alors, que dans son antichambre est déposé le sceptre de son époux et le montre sortant pour le vendredi, des prières ou le voyage d'Andrinople.

Presque au même moment le sieur de Pellegrin, adonné à la poésie et au bavardage, faisait son *Voyage en Morée* (1), où il avait été nommé vice-consul à Modon, présentant la population, comme assez laide de visage, sauf les coquettes de Chio, insolente quant aux Turcs, ignorante en général, mais sachant retenir mieux que les Occidentaux l'argent qu'elle a gagné.

Dès 1728, l'ambassadeur étant de Bonnac (2), l'abbé Sevin, académicien, se trouvait en Turquie, où il a une audience chez le Grand-Vizir, ne s'y présentant « guère plus avantageusement monté que le fameux héros de la Manche », ce qui expliquerait pourquoi « on l'a chassé vilainement de la chambre ». Il travaille à « déterrer » des manuscrits avec l'aide de Saïd-Effendi, « adorateur d'Aristote », et du médecin juif Fonseca, bien connu aussi par ailleurs, sans lui communiquer cependant toutes ses intentions.

C'est le premier qui, avec l'abbé Bignon, pénètre dans les mystères des bibliothèques turques, pouvant noter une Histoire de l'Abyssinie en sept volumes, une autre, tout aussi vaste, de l'Égypte, une Histoire de l'Arménie, même, à la Mosquée de Sélim, trois ou quatre mille volumes orientaux, des registres vénitiens : tels manuscrits auraient été brûlés par ordre de Mourad IV, beaucoup d'autres avaient passé dans la bibliothèque du prince Constantin Maurocordato. Revenant, avec non moins de 600 manuscrits pour la Bibliothèque Royale, Sevin parle d'« un dépôt qui se conservait à Boccara, ville des Tartares Usbegs : c'est là que Tamerlan avoit transporté les manuscrits des peuples divers que ses armes lui avoient assujetés ».

Le patriarche de Constantinople donne facilement de précieux manuscrits. L'abbé trouve cependant que c'est le « plus vilain pays qui fut jamais », sans en excepter les femmes à « doubles

(1) *Relation du voyage du sieur de Pellegrin dans le royaume de la Morée ou recueil historique de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce royaume depuis (sic) la conquête que les Turcs en ont fait sur les Vénitiens, Marseille, 1722.*

(2) *Voy. ses Mémoires historiques sur l'ambassade de France, éd. Ch. Schéfer, Paris, 1894, avec les rapports de la Haye, de Chateaufort, de Ferriol, de Désalleurs.*

culottes ». Ce qui ne l'empêche pas de donner la chronique de Stamboul (1) avec des appréciations sur le Sultan « détesté » et la description de l'entrée des envoyés afghans, « mal peignés » (2).

L'abbé Fourmont, le compagon de Sevin, chargé de recueillir des monnaies en 1729 et 1730, n'a pas publié son récit de voyage, mais son neveu, interprète du roi pour les langues orientales et surtout pour l'arabe, est auteur d'une *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis* (Paris, 1755). Ajoutons que le comte de Caylus lui-même, auquel s'adressent ces correspondants, avait fait, avec le comte de Bonnac, ambassadeur du roi, un voyage à Constantinople, en 1716, qui n'a pas été publié (3).

III. — De Saumery, dont les *Mémoires et aventures secrètes et curieuses d'un voyage au Levant* on paru à Liège en 1732, est un sujet de l'empereur dans les Pays-Bas, qui dédie ses deux volumes au bourgmestre de sa ville natale. Ayant passé trois ans dans l'Empire ottoman, dont il veut présenter le développement dès 1715, il promet au public des choses inédites et particulièrement savoureuses, comme « la fête des fleurs », la soirée des tulipes, « les agréments et les beautés du petit Belgrade, de la vallée de Quelquana », etc. Des innovations introduites « au retour de Tschélébi Méhémet Effendi, envoyé en France en qualité d'ambassadeur, qui apporte un plan du canal de Versailles » (et Saïd, son fils, futur directeur de l'imprimerie turque, l'amour du vin, une mauvaise maladie due aux belles dames qu'il a fréquentées ; on avait parlé du voyage prochain du fils du Sultan en France) (4). Deux autres volumes furent publiés sur l'histoire de l'Empire entre 1715 et 1723, avec la révolution qui en 1721 détruisit la prospérité de la florissante Chio, avec un dialogue entre un

(1) *Lettres sur Constantinople de M. l'abbé Sevin, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, écrites pendant son séjour dans cette ville, au comte de Caylus*. Des lettres de Lironcourt (Egypte, 1749), de Carbeltane (Constantinople, 1746), des deux Peyssonnel (voy. plus loin) y sont ajoutées. Elles sont tirées de l'*Hist. de l'Académie des Inscriptions*; VII. Une riche correspondance de Sevin et de Fourmont, dans Omont, ouvr. cité, p. 393 et suiv., 1078 et suiv.

(2) P. 35.

(3) *Lettres de Sevin*, p. 403 et suiv. Sur les splendeurs byzantines de l'intérieur du Sérail, p. 405 et suiv. Voy. Omont, *loc. cit.*, et surtout p. 1085 et suiv., 1126 et suiv., 1144 et suiv. (introduction de son ouvrage). Les lettres de l'érudit Villoison (1785) employées dans les notes du second volume de Choiseul-Gouffier (voy. plus loin), sont restées inédites (ms. 1490 de la Bibliothèque Nationale de Paris).

(4) III, p. 160.

renégat et un ministre protestant, sans compter les historiottes d'amour et les anecdotes comme celle du prince arménien qui « passoit pour avoir cinq cens ans » et « du renégat Galiot, arrivé aux plus hautes faveurs », et enfin la description du retour par Smyrne et les îles ; le quatrième volume n'a jamais été publié.

Parti en décembre 1719, arrivé à Constantinople en mars 1720, ce simple curieux, qui ne se pique pas de connaissances archéologiques, ne manque pas de relever la beauté des femmes de Chio, « courtoises », mais aussi « libertines » et, ce qui est en ore pis, « presque toutes attaquées du mal françois » ; il n'y entend pas seulement les « cris affreux des monstres marins » (*sic*), il ne subit pas seulement l'ivresse qu'on lui impose amicalement, il s'intéresse aux Occidentaux qu'il y trouve : un Provençal, un cabaretier français, le consul de France n'étant qu'un Grec, « pauvre comme Job ». Si, à Constantinople même, il s'en va chercher le prince Rákóczy, prétendant de Hongrie, qu'il découvre, avec « ses habits pauvres, son air négligé, une grande barbe qui lui descend jusqu'à la ceinture », s'il se prend d'amitié avec Boissonet, le joaillier de Sérail, il fouille partout, avec un sens rare pour le pittoresque et l'inattendu. Il a assisté en 1721 à la cérémonie de la circoncision des trois jeunes Sultans, devant 20.000 janissaires et la multitude de la plèbe, à laquelle on jette 100.000 écus, à l'entrée de l'ambassadeur de Pologne, au départ de l'empereur, à la parade de la reine de Géorgie et de l'envoyé de Mirvéis, son ennemi. Il a contemplé les Turcs jouant à la coquille, sans risquer leur argent et trouvant qu'« il faut être possédé... pour en agir comme les Francs » ; il a eu les « oreilles écorchées » par les chansons turques. Et, plus d'une fois il a passé des heures agréables dans la belle maison de cet ambassadeur de Hollande, Collyer, qui se ruine à satisfaire les caprices de sa femme grecque, ou dans celle de son neveu La Fontaine. Il s'est défendu contre les charmes, qu'il juge irrésistibles, des belles dames de Constantinople, qu'il ne faut pas cependant offenser d'un refus.

Tollet, auteur du *Nouveau voyage fait au Levant ès années 1731 et 1732, contenant les descriptions d'Alger, Tunis, Turquie, Tripoly de Barbarie, Alexandrie en Egypte, Terre Sainte, Constantinople, etc.* (Paris, 1742), est un voyageur qui tient qu'on sache que, bien différent de ceux « qui, sans sortir de leurs cabinets, ont donné au public des voyages qu'ils ont dit avoir fait au Levant » (il emploie Gassot) ; il a parcouru toutes ces contrées, à partir de la côte de Barbarie, où les Mores lui paraissent, avec

raison, bien différents des Turcs qu'il a dûment étudiés dans leur capitale, ajoutant à ses impressions personnelles l'histoire de la révolte de Patrona-Khalil, dont il a vu le dernier acte, les exécutions d'une trentaine de rebelles par jour, et l'« histoire de Tophal (Topal) Osman ». Après avoir visité l'Égypte et la Syrie, fait son pèlerinage à Jérusalem et vu les îles de Chypre et de Rhodes, plus Samos, et avoir constaté à Smyrne combien est libre la vie des Francs, qui « ont des maisons de campagne et vont à la chasse quand bon leur semble », Tollot présente à Constantinople l'entrée d'un ambassadeur russe, Chtscherbatov, qu'il accompagne lui-même, et se moque à cette occasion de la garde impériale, qui n'a pas l'air composée de vrais soldats, mais plutôt de « masques », les babouches aux pieds, « un couteau de ceinture », la « calote rouge et verte avec un boudet d'étoffe blanche à l'entour et devant » et « une plaque de cuivre jaune » supportant la cuiller de « pelau » (pilav) des janissaires, puis des cérémonies rituelles des bizarres derviches, reproduisant les coutumes orgiastiques de la très vieille Asie. Et on a par ce témoin intelligent l'« empereur » lui-même, pris au vif dans cette image : « Le Sultan n'avoit rien de magnifique dans son habillement ; il n'y avoit que son turban, dont l'aigrette étoit de perles et de petits diamants et, de plus, devant un diamant, de la grosseur d'une petite noix qui avoit un brillant des plus beaux ; on en voyoit un autre en haut du turban et un derrière ; la poignée de son sabre étoit garnie d'or et de diamants, ainsi que sa masse d'armes qui étoit portée par le chef des eunuques... Il est brun, beaucoup marqué de petite verole, les yeux fort beaux, le nez aquilin, le visage plus oval que rond ; sa taille m'a paru médiocre, n'en pouvant décider positivement ne l'ayant vu qu'à cheval ».

Un voyageur d'un caractère peu commun est ce Jean-Claude Flachet qui publiait en 1766, à Lyon, ses *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et même des Indes Orientales*, s'intitulant « directeur des établissements levantins et de la manufacture royale de Saint-Chamond, associé de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon » et dédiant son ouvrage en deux volumes à un ministre.

Ce « négociant », qui était aussi un homme de science appliquée, un inventeur, un fabricant même de ces choses curieuses qui lui gagnèrent l'entrée dans les harems et la faveur du tout-puissant « aga des filles », du Kizlar-Aga, principal ministre de l'Empire ottoman, présente une suite parfois déconcertante, mais

toujours pleine de visions nouvelles, de notes de voyage, d'informations historiques, de considérations générales, très souvent inutiles, et de dissertations de physique, chimie et botanique. Bazarguidan, « fournisseur du Sérail même », titre officiel qui lui suscita beaucoup d'envie impuissante, ce créateur de poupées mécaniques irrésistibles pour un monde désœuvré de pauvres femmes curieuses, ignorantes et naïves, se mêle de projets de commerce que, plus tard, il paraît avoir pu réaliser en partie comme fonctionnaire royal.

Après une longue traversée de l'Europe centrale et de la Hongrie, le voici d'abord en Valachie, où le prince « philosophe », fils et petit-fils de lettrés, Constantin Maurocordato, lui apparaît comme un homme extraordinaire qui aurait été capable, sur un théâtre plus large et avec plus de liberté, d'entreprendre avec succès l'œuvreréformatrice de Pierre le Grand. Il y trouve des amis grecs, un Andronaki, un médecin, Michel, un Antoine, qui lui dit à l'oreille, au moment de se séparer sur la frontière du Danube, combien périlitee et destinée à une issue fatale est la situation de ce dominateur entouré dans sa fragilité politique d'une pompe qui est celle des empereurs de Byzance. Pour échapper à ces surprises qui attendent le prince et tous ses serviteurs, Flachat se rend à Constantinople, et la route qui y mène à travers les Balcans est décrite minutieusement. Partout sont relevés, comme on ne l'avait pas fait depuis Belon, les procédés archaïques usités dans la vie populaire, comme le battage du blé en Grèce.

« Rien n'égalait », dit-il, « l'impatience que j'avois de voir Constantinople ». Son « compatriotisme, s'il est permis de parler ainsi », est satisfait par la façon dont l'accueille l'ambassadeur de France, de Castellane. Bien qu'attiré par l'idée d'un voyage en Asie ou au moins jusqu'à Rhodes, il prend racine dans cette capitale qu'il décrit à la façon des voyageurs habituels auxquels il ne ressemble guère par sa hardiesse, son esprit d'entreprise, son désir ardent de réaliser quelque chose. Collaborant aux fêtes turques, il ose écrire que « la description qu'on nous fait des fêtes que Louis XIV donnoit à Versailles n'ont rien que l'on n'ait au moins égalé sous le règne de Mahamout » et, il décrit « la fête des tulipes dans le sérail Tziragan », qu'il est le premier à révéler, avec les milliers de lampes qui éclairent discrètement dans la nuit les parterres des fleurs rares, d'une infinie variété. Ce qui suit est la meilleure histoire, restée jusqu'ici inutilisée, de l'Empire ottoman avant et après la mort, en 1754, du Sultan Mahmoud et sous la dictature de Hadschi-Bektach, le Kizlar-Aga. Le fournisseur des belles dames du Sérail qu'il a eu une fois le privilège unique d'abri-

ter dans sa maison de Péra, l'intime des architectes qui, comme Ali-Effendi, travaillent aux nouveaux palais et pavillons de Béchictach, d'Aga-Bactchessi et de Top-Kapou, y est non seulement témoin, admis à tout voir, mais acteur même des drames qui se passent dans ce monde turc, des faveurs inattendues et des sanglantes sanctions : « il n'y a nulle comparaison » s'exclame-t-il avec satisfaction, « entre les anciennes maisons impériales et les nouvelles ». En revenant en France, dès 1756, pour innover dans le commerce du Levant, il apporte avec lui « deux teinturiers d'Andrinople, deux étameurs de Constantinople, dont l'un faisoit des caffetieres, un fileur persan et l'arçonneur de Smirne », sinon aussi, comme il le voulait, « l'Indien brodeur au tamis », « les faiseurs de vitriol de Chypre » qui répondront plus tard à son appel. C'est, du reste, le moment où la Porte venait d'avoir un « envoyé plénipotentiaire » en France, Saïd-Effendi, un des intimes de Flachet (1).

(A suivre.)

(1) II, p. 362. Il assure que « le seul négoce du Levant suffiroit à la nation », *ibid.*, p. 501.

VARIÉTÉS

Les Deux Rimes

Par Servien COCULESCO

IV

Les poètes à l'école. — Banville lisait *la Légende des Siècles* « sans cesse, sans repos, sans trêve, comme un luthérien lit sa Bible ». Et voilà les recettes du disciple : voilà comment il prêche la bonne parole, et sème des poètes dans les hommes de bonne volonté :

1) « Je vous ordonne de lire le plus qu'il vous sera possible des dictionnaires, des encyclopédies, des ouvrages techniques... des catalogues de librairie et... de ventes, des livrets de musées, enfin tous les livres qui pourront augmenter le répertoire des mots que vous savez. »

2) « Étant donné ... un ensemble d'objets, un aspect de la nature, etc..., habituez-vous à caractériser chacune de ces choses par un mot unique. »

3) « Reste à trouver la rime qui sera la jumelle de celle-là. Vous la cherchez ou, comme la première, dans votre mémoire, ou dans « un dictionnaire de rimes ».

Nous voyons où tend cette technique : à former les mailles du filet dont Hugo se sert pour ses pêches miraculeuses dans le subconscient : à préparer dans la tête du poète des rimes richissimes. Et l'on aura aussi, de la sorte, des noms sonores de remplissage, pour le cas où ce poète, malgré Banville, serait avant tout un poète du vers blanc ; dès lors la nécessité, imposée par les poètes de la rime remplie, de rimer richement, obligera le poète à aller chercher ses rimes aux quatre coins du monde, et jusque dans les catalogues des ventes.

Sous le règne de la rime. — Nous avons vu les conséquences nécessaires de la rime esclave. Voyons les conséquences, ou si l'on veut, les concomitances, de ce caractère tout nouveau, la rime reine.

1) Rime reine, signifie que « aimez donc la raison » ne peut plus

aucunement être posé en principe. Plus de discours sobre, d'émotion discrète. Mais au contraire une tendance à l'opulence, à tous les genres de métaphores, à l'étrangeté ou au mélange des genres. On pourrait se demander si la théorie du sublime et du grotesque mêlés ne serait pas née de nécessités rythmiques ; en tout cas, rime riche et rappel de mots proscrits et émigrés, ce sont deux phénomènes absolument concomitants, qu'on ne peut concevoir séparés :

« J'ai dit au long fruit d'or : mais tu n'es qu'une poire », « vache » au lieu de « génisse », « mouchoir » au lieu de « léger tissu », quand besoin est ; un ricanement de bouffon après la tirade d'un empereur, autant de transformations poétiques exigées par la rime riche (1). Elle exige en effet les dictionnaires et les catalogues de Banville, les cerveaux poétiques remplis de cargaisons de mots les plus hétérogènes : histoire, technique, chimie, argot, magasins de bric à brac, tout y passe. Banville affirme absolument la nécessité de cet appareil pour forger la rime dans toute son opulence. Mais il s'ensuit immédiatement que si la rime exige cet appareil, si on l'acquiert, c'est pour s'en servir. *D'où nécessité de bouleverser, si ce n'est déjà fait, la distinction des genres, pour leur substituer des mélanges permettant l'utilisation simultanée de tous les dictionnaires. D'où également, la réintégration des mots, dans leurs droits, le « bonnet rouge » appliqué à la poésie, un respect égal accordé au mot trivial et au mot noble, parce que l'un et l'autre peuvent, à l'occasion, fournir une belle rime.* Posons la rime riche, toutes les théories dramatiques et linguistiques du romantisme hugolien se trouvent posées du même coup.

2) Du même coup également, avons-nous dit, se trouvent posées certaines particularités de style qu'on rencontre de plus en plus chez Hugo, à mesure qu'il se fait un instrument de plus en plus personnel. On trouve la tendance à la métaphore, qui naît immédiatement du rapprochement des rimes riches, c'est-à-dire éloignées. Souvenons-nous, en effet, de cette juste définition de Fontenelle (citée par A. Dorchain, théoricien de la rime riche, qui l'approuve).

« La rime est d'autant plus parfaite (riche) que les deux mots qui la forment sont plus étonnés de se trouver ensemble. J'ajoute seulement qu'ils doivent être aussi aises qu'étonnés. »

(1) *Contemptions*, suite :

Plus de mot sénateur, plus de mot roturier.
Je fis une tempête au fond de l'encrier,
Je fis fraterniser la vache et la génisse.

Pour prendre un exemple, la paire « bâton-Fulton » que nous venons de rencontrer chez Hugo, est une paire riche, la paire « homicide-parricide » encore que richissime comme son, est une rime sordide, dépenaillée, bonne pour Voltaire ou Jean-Baptiste Rousseau.

Soit. Mais méditons ce concept : deux mots étonnés — bien aises. Naturellement étonnés. Mais, par vertu du poète, bien aises. Qu'est-ce que cela signifie ? *Que je rapprocherai, à la rime, deux concepts aussi éloignés l'un de l'autre que possible.* Et puis je dirai à mon auditoire : ils sont loin, pensez-vous ? Eh bien non, croyez-en le poète mage : ils sont près. Et je vous le ferai voir. *Et subitement les vers se remplissent de quelque chose qui est de la nature d'une métaphore, qui est l'indication audacieuse, presque magique, de rapports entre les êtres les plus lointains. Et voilà comment un style peut naître de cette particularité de rythmique, la rime riche ;* ou, pour ne pas avancer une hypothèse, mais un fait : voilà comment style et rythmique naissent étroitement, nécessairement soudés ; si bien que ce qui donne l'un, donne l'autre.

Pour mieux comprendre, prenons l'exemple contraire : supposons un poète du type Racine, un « attique », un poète de la sobriété émue et lucide, des effets de demi-teinte ou de grâce, plutôt que de l'opulence et des coups de poing. Demandez-lui de se servir de rimes *étonnées* de se trouver ensemble, autrement dit de rimes riches ? Son atticisme y pourra-t-il consentir ? Comment accepter cette gageure de fournir toutes les douze syllabes des mots qui jurent de se trouver réunis, des mots arrachés aux quatre points cardinaux — et néanmoins rester simple, sobre ? Cela peut arriver une fois sur quinze, fréquence de rimes riches acceptable même chez Racine ou Boileau. Cela ne peut arriver continuellement, non seulement parce que la « raison » serait en grand danger, mais parce qu'aucun atticisme n'y tiendrait. *Rimes riches étonnées plus bien aises, mais c'est toute une formule d'art, qui pourra être sublime, qui ne sera jamais allique* (1).

Et que sera-t-elle ? Eh bien, on voit se dessiner immédiatement des types d'art qui se sont réalisés en effet : le type Hugo, somptuosité et métaphore, — il s'agit d'un génie réel qui se sent à l'aise dans la formule : alors il nous étonne d'une des rares manières qui soit art véritable, par le sublime, par les formes chaotiques coulées avec une aise impeccable... vraiment, on

(1) Cf. Sainte Beuve, *Portraits contemporains*, t. I, « En fait d'ordres grecs, (Hugo) entend surtout le cyclopéen ».

pourrait prévoir (... *a posteriori*...) tout Hugo. Que si l'on nous donne un poète qui n'est pas un très grand génie, nous imaginons des réussites de marqueterie verbale qui ne nous éloigneront pas trop de Banville. Que si nous imaginons un très grand poète arithmétique, qui possède toutes les ressources du vers et parfois joue de la rime riche — que si ce poète est un de ces « fin de siècle » décomposé dont parle Nordau, mais avec des lèvres où les plus lumineuses abeilles de toutes les Hellades vinrent, jadis ou naguère, se poser, nous entendrons

les sanglots longs
des violons
de l'automne.

Mais si nous voyons, par théorie, cette rime riche s'imposer à des poètes moyens qui l'acceptent, venue du dehors, mais en eux-mêmes auraient trouvé bien autre chose — du Boileau, peut-être — nous voyons toute une école de travailleurs sages et acharnés, des gens qui triment dur et produisent assez peu, qui sont obligés de battre tous les horizons Antiques et Barbares, toute l'histoire, la mythologie et la géographie pour trouver des rimes assez riches — pour trouver le jeu de rimes assez complet (1) qui permettra à ces poètes en vers blancs, à force de peine et de retouches, de faire du Boileau à rimes riches... ou plutôt de faire des bouts-rimés comme Boileau en eût fait, s'il y avait cru.

Savez-vous en effet que tel sonnet splendide de Heredia n'est que des bouts-rimés *en latin* sur lequel on brode des vers français? À force de peine, de goût réellement sûr et inquiet, de très réel talent, on arrive, malgré cette gageure théorique impossible, à aboutir somptueusement. Mais nous croirions volontiers que jamais rhétoriciens ne tiraillèrent si douloureusement leur pensée que l'auteur de ce tout petit volume : *les Trophées*.

Précisons : bouts rimés latins ? Non, pas tout à fait. Faire *rimer* « vélite » et « hoplite » ne serait pas riche. Les règles du jeu interdisent d'accoupler entre eux les mots latins. Mais, à cette limitation près, le jeu de rimes est parfois tout entier latin. Voyez le sonnet « Tranquillus », qui a la particularité d'être sur 4 rimes seulement (type ABBA, ABBA, CCD, DCD). Ces 4 rimes sont :

(1) Dans le Grand Livre des parnassiens, *La Légende des Siècles* — qui représente en effet l'âge classique de la rime riche — l'accord du vers blanc (respecté), de la rime riche et de la raison (composition serrée) est obtenu à ce prix-là. Par ex. : dans les 2 premiers chants du *Petit Roi de Galice*, on trouve, sur 47 rimes, 13 qui sont des noms propres ! Un tiers ! Allez trouver pareille proportion chez un Racine.

A, Suétone ; B, Tibur ; C, Caligula ; D, Caprée. Les mots qui riment avec les précédents sont, obligatoirement, de par la rime riche, français. A cela près, la gageure suivante : écrire un chef-d'œuvre en français, sur des bouts-rimés latins, est remplie.

Et il n'y a qu'à ouvrir le livre au hasard pour retrouver cela. Tournons les pages sans rien passer : après « Tranquillus », Lupercus » : sur 5 rimes, il y en a 3 qui sont Palatin, Argilète, Phèdre.

Puis, « la Trebbia » : à la rime, buccinateurs, licteurs, insubres. « Après Cannes » : Linterne, Capitolin, lectisterne, ergastule, Gétule, etc.

Deux pages avant « Tranquillus, » le dernier sonnet de « Hor-torum deus » a, sur ses 5 rimes, 4 latines : Soracte, Lare, jour viril, bulle.

Au début du livre, dans « Némée » même concentration du grec à la rime : tous les mots grecs de la pièce sont là : Tirynthe, Némée, Hercule.

Il y a tout de même beaucoup à méditer dans un livre qu'on admire,

En résumé : *mélaphores, mélange, ombres et lumières, sublime et burlesque ; marqueterie, recherche de décors antiques et barbares ; décomposition « fin de siècle » de la raison ; voilà divers éléments de style qui sont les concomitants nécessaires de la rime riche.*

3) *Il y a aussi des concomitants prosodiques : soulenez le vers par sa rime, le reste, l'cl ou lard, se disloque ; flotte attaché à la rime comme un drapeau à sa hampe.* Car il est naturel qu'un alexandrin né du vers blanc, reste vers blancs, c'est-à-dire bien découpé, bien ceinturé de césures fixes et ne se disloquant jamais par ses bouts, pour enjamber. C'est d'autant plus naturel que, la rime marquant peu, tout se perdrait dans la prose si le rythme arithmétique (le vers blanc) ne veillait. Mais si l'on part de rimes richissimes il peut dormir à son aise. La toute-puissance des timbres marque assez pour que, malgré tous les flottements du vers blanc, la page reste rythmée. D'ailleurs pourquoi ce nouveau vers imiterait-il un vers né d'une origine différente ? Puisqu'il reste vigoureux même si les césures fondent, si les éléments arithmétiques sont enjambés par la pensée, pourquoi ne pas profiter de cette « libération » que la rime riche permet et à la fois demande ?

4) Enfin il est naturel que toute notion de rime gêne, et même de cheville, disparaisse complètement. Gêne et chevilles sont ailleurs s'il y en a : c'est par la rime qu'on commence, l'effort de remplissage ou d'ajustage ne concerne plus les fins de vers, mais plutôt leurs commencements. Banville le remarque à grand fracas.

Voilà donc deux extrêmes : 1° *Vers blanc rimé*, ami de la raison et de la sobriété, rimé pauvrement et avec peine, bien découpé en ses unités arithmétiques, définies par les césures et l'absence d'enjambement.

2° *Vers basé sur la rime riche*, c'est-à-dire fort rythme de timbres rembourré plus ou moins négligemment de rythmes arithmétiques, à césures molles et à terminaisons flasques — vers qui ne connaît point la gêne, mais aussi connaît peu la mesure, en bon ami qu'il est des opulences verbales.

Entre ces deux pôles, l'alexandrin français oscille de toutes les façons possibles. Quand c'est entre les mains d'un même poète qu'il oscille ainsi, nerveusement, sans jamais se durcir en aucune de ses parties, ce vers est une des plus douces choses qu'il ait été donné à la Poésie d'entendre. C'est alors vraiment qu'il est dans toute son évolution une petite chose collée à l'émotion même, un voile qui épouse si bien la chair qu'on ne voit plus le voile, et qu'on sent passer sur son âme le plus chaud de l'âme des poètes. Plus de matière nulle part ; rien de durci ou d'imposant — la vie même, tiède encore et pourtant éternelle. Je crois qu'on trouverait difficilement des exemples plus sûrs à citer que le vers de La Fontaine et celui de Verlaine.

Rapide image d'un oscillant: Verlaine. — Si l'on veut voir, dans une petite image fugitive, les rapports des poètes et de la théorie et aussi quel être palpitant et multiforme est un poète en alexandrins (et non celui-ci ou celui-là des éléments divers qui se fondent en un alexandrin) regardons un peu Verlaine et la rime.

Ah ! les Oaristys, les premières maîtresses.

Il l'aimait bien dans les premiers temps, tout confiant et naïf. On venait sans doute de le présenter à quelque grand monsieur parnassien, et, le long des boulevards, il allait « rêvant Ko-Hinnor... Sardanapale et Héliogabale (1) » et parlant Bhagavat et Kchatrya (2). Il disait aussi :

Et je hais toujours la femme jolie
La rime assonante et l'ami prudent !

et quand il envoyait, pour jamais, son livre à l'éditeur, il faisait des adieux qu'on aurait pu croire déchirants à la « Rime Sonore » (3).

(1) *Poèmes saturniens* : Résignation.

(2) *Id.*, Prologue.

(3) *Id.*, Epilogue.

Et pourtant, déjà, est-ce à elle qu'il parle ?

De la douceur, de la douceur, de la douceur !
Calme un peu ces transports fébriles, ma charmante,
Sois langoureuse, fais ta caresse endormante,
Bien égaux tes soupirs et ton regard berceur.

Est-ce de la rime des Parnassiens qu'il s'agit ?

Laisse-la trompeter à son aise, la gueuse (1) !

Le fait est que la rime de ce jeune homme aux yeux pâles a une propriété étrange : on ne la remarque pas. Ce ne sont point des beautés éclatantes au bout d'un vers bien rempli. Ce sont les particularités les plus remarquables d'un état de conscience — ces particularités se trouvent être sonores ; le reste est engendré par elles, dans la mesure où ces timbres qui sont tout, doivent s'allonger à travers leurs propres nuances pour former un vers entier. On voit en effet le vers naître de la rime, non par un effort du poète qui a une théorie, mais par une nécessité interne de cet être envahisseur, de cette semence vivante, la rime. Autrement dit, le poète s'abandonne complètement aux éléments sonores de son émotion, dont la rime est le plus profond ; le reste naît entre les rimes, aussi simple et effacé qu'il est possible de l'imaginer ; de manière à ne pas troubler le développement des impressions sonores, soit par trop de raison, soit par trop d'absurde. Reprenons les vers cités :

Les sanglots longs
des violons
de l'automne
blessent mon cœur
d'une langueur
monotone.

Il y a bien un sens. Mais pourquoi ? Parce que l'absence de sens blesserait notre attente — nous sommes si raisonnateurs ! — et nous réveillerait de l'émotion sonore. Que s'il était possible, avec la même harmonie en *ô* longs, qui jaunit vers la fin de la strophe en *o* — *eu*, pour reprendre en *o* — s'il était possible, avec cette même harmonie, de faire entendre un autre sens, la chanson resterait probablement la même... Verlaine, ce jour-là, prend la rime comme un sculpteur prendrait une matière splendide et significative par elle-même, et se borne à supprimer, par deux pour trois lignes exquises et discrètes, cette sensation de gêne qu'on a devant une pierre admirable qui ne signifie rien.

(1) *Poèmes saturniens* : Lassitude.

Nous venons de voir Verlaine, de toute sa nature sonore, se laisser attirer par ce pôle, la rime riche. Mais il oscille et palpète sans cesse. Si le mot mélancolique de Du Bos est vrai.

« La rime ainsi que les fiefs et les duels doit... son origine à la barbarie de nos ancêtres », doit-on s'étonner de l'entendre si caressante, si neuve, si vraie dans cette âme parfois encore toute pleine de moyen âge, dans ce Villon qui s'est réveillé tout à coup devant une table de chez Balzar, et que les nouvelles maisons poussées autour de Cluny intriguent et amusent.

Écoutez-le, cet enfant d'ailleurs, auquel on veut faire chanter Baghavat en rimes claironnantes, de quelle main qui n'y touche pas il caresse des timbres secrets, ajuste la vie intérieure de ses rimes, selon des modes qu'il apprit vers 1450, et ne nous le dit pas... Il tient entre ses mains la grosse cornemuse du siècle :

...Je hais la rime assonante

et, pour faire plaisir aux messieurs illustres qui regardent avec inquiétude son front trop bombé, il fait semblant de souffler dans cet instrument tonitruant. Mais il n'y souffle pas : c'est de sa propre voix, de sa pauvre triste voix à lui qu'il chante, et pourquoi nous étonner si, de derrière le gros instrument, sortent des chansons si simples et pourtant si étranges ?

Ayant poussé la porte étroite qui chancelle...

... Quand on réussit à surprendre les artifices étranges, cachés, de ces jeux médiévaux, à quels écoliers ne songe-t-on pas, qui auraient essoufflé beaucoup de plumes d'oie sur leurs rimes bate-lées, avant d'écrire d'une main libre et inquiète :

Minuit sonne et réveille au fond du parc aulique
Un air mélancolique, un sourd, lent et doux air,

il rime au milieu : aulique, mélancolique. Est-ce tout ? Non, artifice plus caché encore, il suspend le mot... « un air » « doux air » aux deux extrémités du vers, et déroule deux fois vers le milieu, en modulant cet étrange adjectif en « an, ô long, i » : « mélancolique », « sourd-lent et doux ». Si nous voulions indiquer des artifices encore plus subtils, notre lecteur n'y croirait pas... et aisément nous dissuaderait d'y croire nous-mêmes. Mais du moins les rimes prodiguées, le luxe nonchalant des timbres, est aperçu, dès qu'on veut bien y faire attention. Où sont les règles de l'alexandrin ? Où, cette rime qui gêne tant, et bien heureux qui réussit à la planter au bout du vers ?

O mon Dieu, vous m'avez blessé d'amour ;
 Vous connaissez tout cela, tout cela,
 Et je suis plus pauvre que personne (1) !

HISTOIRE TRÈS SOMMAIRE ET SURTOUT HYPOTHÉTIQUE DE LA RYTHMIQUE FRANÇAISE.

Nous nous trouvons avoir dessiné, au moyen de cet essai et du précédent, les plus grosses nervures de la rythmique française.

La *méthode* mériterait à peine ce nom, tant elle est simple, si elle n'avait servi partout. Elle consiste à considérer une page rythmique comme un écheveau aussi embrouillé qu'on veut, mais qui n'a en somme que cinq fils : deux, très légers, qui dérivent des qualités de durée et de hauteur que l'on rencontre dans la syllabe ; trois autres, les seuls assez tenaces pour être pris en considération, la rythmique tonique, la rythmique arithmétique (vers blancs), la rythmique des limbes. En tenant bien ces fils-là, et en ne tirant pas trop fort pour ne rien déchirer, on arrive avec un peu de soin à débrouiller tout l'écheveau. Il est d'ailleurs fort doux aux doigts.

La notion commune de prose et de vers disparaît. Nous entendons désormais par prose tout ensemble de syllabes rythmiquement amorphes mais non pas des êtres aussi chantants et aussi organisés que des pages de Chateaubriand ou de Rabelais.

En éliminant ces matières amorphes, étrangères à la poésie qui est éminemment rythme, qui agite les éléments sonores comme elle nous agite nous-mêmes, et ne leur permet pas de se disposer dans le désordre, c'est-à-dire dans la mort — en éliminant cet amorphe, on garde des êtres dénommés couramment tantôt prose (certains hymnes de Rousseau) tantôt vers (Racine, etc.) et qui ne sont jamais simples : ce sont des combinaisons plus ou moins délicates, plus ou moins fondues, de toutes les rythmiques, et notamment des trois fondamentales.

On pourrait diviser les êtres rythmiques français en deux catégories, conscients (au moins en partie) et inconscients. Les rythmes apparus dans la « prose » seraient de cette 2^e catégorie : mais ces cadres céderaient bientôt, même s'ils n'étaient faux dès le premier jour, par cette considération qu'un poète véritable n'a jamais su ce qu'il faisait.

... Adoptons néanmoins provisoirement la classification cou-

(1) Sagesse.

rante, qui signifie tout de même quelque chose, et examinons le vers.

Dès sa naissance, il a droit à toutes les rythmiques. En fait, il se développera surtout sur deux d'entre elles ; on reconnaîtra d'ordinaire en lui un vers blanc rimé, donc un rythme double : arithmétique, de timbres.

A l'origine, ce sont des groupes de vers blancs, qui se perdraient dans la prose, s'ils n'avaient un signet de timbres très pâle, l'assonance. Pour la rendre vraiment perceptible, il faut grouper les vers blancs en longues laisses sur la même assonance.

Ce vers blanc évolue en enrichissant sa rime, qui finit par le gêner. Au XVII^e siècle, Boileau, porte-parole un peu trop appuyé des classiques, fait la théorie d'un vers arithmétique bien limité, bien découpé grâce à ses césures ; un vers où la raison est bien à son aise, parce que la rime se fait petite devant elle. Cette rime se venge en gênant souvent le poète, en l'obligeant parfois à cheviller, en le condamnant à renoncer (dans la mesure où le chef-d'œuvre n'en serait pas gâté, endommagé par des plâtres), à la rime riche.

Au XVIII^e siècle, beaucoup d'étrangers à la poésie examinent ce vers inouï, qui fait souffrir les poètes, et arrivent à la conclusion que leur art doit avoir quelque analogie, dans ses ressorts agissants, avec celui des danseurs de corde. Quelques âmes vraiment faites pour goûter les êtres de poésie, arrivent à penser avec Fénelon, bien tristes « pourquoi ne chercherions-nous pas des ... soulagements, nous dont la versification est si gênante et si capable d'amortir le feu d'un bon poète ». Et ils pensent surtout à atténuer la rime.

Mais contre toutes leurs prévisions *le vers va enrichissant encore davantage son rythme de timbres.* Et contre toutes leurs prévisions, au lieu qu'il en résulte une gêne extrême, c'est au contraire une libération qui se produit. Ce phénomène s'effectue, avec force hésitation, parallèlement à la carrière poétique de Hugo. *Le centre de gravité du vers se déplace et tout le système bascule : fixé dans ses timbres, c'est dans ses rythmes arithmétiques que le vers commence à flotter, renonçant successivement à toutes les restrictions de la césure et de l'enjambement ; d'abord, avec beaucoup de précaution à la césure binaire, on ajoute une césure ternaire que l'on prétend justement retrouver dans Racine. Tant que le vers reste encore un peu arithmétique, il garde néanmoins un certain respect pour la césure, et n'admet pas de syllabe muette à certains points sensibles comme le 6^e pied. Par ailleurs, cet enrichissement des timbres rend nécessaire un enrichissement simultané du vocabulaire poétique, et concourt à la formation d'un nouveau*

style, d'une grande richesse verbale, aussi mélangé qu'opulent, détruisant complètement la notion de genres, et consistant très souvent en la recherche de rapports nouveaux entre les mots. Les critiques s'aperçoivent d'ailleurs que « de *La Légende des Siècles* date un nouveau vers français ».

Cet enrichissement de la rime devait nécessairement engendrer les deux écoles : parnassiens et symbolistes.

Et d'abord, la rime riche propose pour tout le vers une opulence de ton que certains poètes s'efforcent d'atteindre. Certains d'entre eux sont des poètes arithmétiques : c'est, peut-être, le cas de Leconte de Lisle, de Heredia, qui étaient faits pour « rimer la raison » autant que Boileau. La rime les gênant donc, et les gênant beaucoup, ils sont obligés de la chercher aux quatre coins du monde : elle sera ainsi plus riche et plus neuve. D'ailleurs, comme les mots qu'on trouve au plus profond de sa conscience sont d'ordinaire humbles et discrets, et fourniraient malaisément le morceau de pourpre qu'il faut pour la fin des vers, ce n'est d'ordinaire pas dans la conscience que l'on descend. Vers blanc exigeant, doublé de rime exigeante, signifie art péniblement travaillé, art froid, art opulent, mais plutôt extérieur, d'imaginer plutôt que de psychologue — puisque la richesse des rimes ne peut se satisfaire que de Baghavat ou de Klytaimnestra.

Mais nous sommes plutôt au siècle des paresse et des inquiétudes. Les olympiens sont peu nombreux et presque tous sous la coupole de l'Académie. Dans tel petit bureau, quelque commis en écriture, rêvant à l'absinthe littéraire du soir, n'a retenu, dans l'ennui et la chaleur de cette pièce encombrée de paperasses inutiles, que ce fantôme : rime riche. Et alors il s'amusera à des jeux sonores toujours plus attirants, toujours moins raisonnables. Même, il s'avisera un jour que, autour de cette hampe désormais si vigoureuse, la rime riche, le drapeau du vers peut flotter « au vent mauvais » comme une chiffre tout à fait molle. L'élément arithmétique de cet être complexe dépérit tout à fait. Mais comme l'instinct de vie persiste en les êtres qui vivent, entre les mains des poètes qui sont réellement des poètes, ce vers prend, magiquement, des forces nouvelles. C'est que *le vers de Racine aussi était lonique. Maintenant, l'élément arithmétique mort, l'élément lonique remplit tout ce qui n'est point rythme de timbre.* Tout est assonances, modulations de timbres riches, et ordres subtils de syllabes appuyées et atones. Un « vers libre » ? Certes. Mais en rien il ne ressemble à ce vers libre de *La Fontaine*, dont les éléments sont essentiellement arithmétiques, ces petits poèmes dont chaque vers pris à part est un « vers blanc ». Ici, chaque vers pris à part

n est pas un vers blanc, mais une fusion de rythmes toniques et de timbres. Cette différence n'a trompé personne, encore qu'on n'en ait pas bien distingué la définition — mais certes, parmi les plus sourds aux chansons nouvelles, étaient ceux qui avaient cristallisé dans les mélodies, libres aussi, de La Fontaine.

Où sommes-nous, arrivés ici ? Le vers a évolué tant qu'il l'a pu. Vers blanc, orné d'assonances ; vers blanc limité par une rime suffisante ; rime riche remplie d'un vers tonico-arithmétique — puis ce vers se brise en deux branches dont l'une, avec les parnassiens, maintient rigoureux son caractère arithmétique ; l'autre le perd tout à fait, ne retenant qu'une fusion de timbres et de régularités toniques.

Or, avec ce deuxième vers, nous sommes rentrés dans un grand courant de la rythmique française — courant moins conscient, mais social, en ce sens que le secret ne s'en transmettrait pas, que le public se laissait enchanter sans aussitôt cristalliser en règles. Nous sommes dans cette « prose » particulière qui est le lyrisme d'un Rabelais ou d'un Rousseau.

L'historien dessymbolistes, M. A. Beaunier, écrit : « Les véritables promoteurs du vers libre furent Jules Laforgue et Gustave Kahn. C'est ainsi que se libéra le vers français entre 1885 et 1887. »

Il ajoute : « Rimbaud compose... quelques petits poèmes de prose singuliers... Allait-il donc, en désorganisant la métrique parnassienne, créer le vers libre ? Oui et non. Ces poèmes trahissent plutôt la révolte contre la prosodie régulière et le vœu de s'en débarrasser, qu'ils ne laissent apercevoir l'invention d'une forme nouvelle. »

Et donc la gloire de cette libération revient à Laforgue et Kahn. Comment ? « En 1886, Laforgue avait à peu près achevé « ses *Fleurs de Bonne Volonté* ».

Je m'enlève rien que d'y penser ! Que baptême
De gloire intrinsèque, attirer un « Je vous aime »,
etc...

« Et voici ce qu'ils deviennent dans la nouvelle rédaction des nouveaux vers.

Oh ! Baptême
Oh ! Baptême de ma raison d'être,
Faire naître un « Je t'aime ».

Il sera permis à un métricien de ne regarder la poésie que là où elle se trouve, et non dans les phénomènes de vogue. Quand Mallarmé lève solennellement son verre, et adresse en 1896 ces

paroles à G. Kahn, dans un banquet : « Construire un vers, éloigné autant du moule constant que de la prose, irréductible à l'un des deux, viable ! quel extraordinaire honneur dans l'histoire d'une langue et de la Poésie » nous pensons qu'un Max Nordau a tort de les écouter et d'écrire dédaigneusement : « L'étranger ne peut que sourire C'est une guerre d'écoliers... Nous autres, Allemands, possédons depuis bien longtemps déjà tout ce que les poètes français se mettent en devoir d'obtenir à l'aide de barricades et de carnage dans les rues. »

Pour nous, dans les *Illuminations* de Rimbaud (de 1872) publiés en 1886, Edition de la Vogue (dirigée alors par *Gustave Kahn*), nous lisons ceci (1) :

C'est le repos éclairé	
NI FIÈVRE	
ni langueur	
sur le lit ou sur le pré	
C'est l'ami ni ardent, ni FAIBLE	fc. ni fièvre
l'ami	
C'est l'aimée ni tourmentante	
ni tourmentée	
l'aimée	cf. l'ami
L'air et le monde point cherchés	
la vie	cf. l'ami
Etait-ce donc ceci	
Et le rêve fraîchit	

et nous prions Max Nordau de nous dire s'il peut distinguer ce vers de ceux dont d'autres font la théorie claironnante ; et s'il pense qu'un vrai poète a jamais attendu la permission de quel-qu'un pour réaliser en rythmes ses instincts profonds.

Ces « vers libres », différents de ceux de Molière, parce que *composés seulement de rythmes ioniques et de limbres*, sont donc d'un vrai poète de 1870, qui ne s'aperçut peut-être pas de ce qu'il faisait. Mais croyez-vous que la littérature française, en cela différente des autres, a l'habitude d'attendre ses théoriciens pour se réaliser en toutes les formes dont elle est capable ? Mais ce vers de Rimbaud, retrouvé par hasard, c'est le vers même dont Rabelais, Rousseau, Chateaubriand, ont fait chanter obscurément leurs chefs-d'œuvre classiques. C'est là qu'il faut retrouver ce « vers-librisme » classique, qu'on a vainement cherché chez Molière et La Fontaine (2).

(1) Ceci est déposé, dans les *Illuminations*, comme de la prose ordinaire.

(2) Voir dans l'*Essai sur les rythmes ioniques*, p. 76, 77, une ode de Chateaubriand, le chapitre Rabelais — et mouvements lyriques de Rousseau, pages 29-30, 46, 52, 55, etc.

C'est ainsi que le vers blanc des laisses, devenu par l'appoint d'une rime suffisante, le vers des classiques, déplace au XIX^e siècle son centre de gravité : le rythme principal est dans les timbres, dans la rime riche, et le reste suit d'une façon plus ou moins flottante. Ce vers de Hugo vieux, résultat d'une évolution continue du vers de la *Chanson de Roland*, se scinde en deux : en se raidissant, il devient le vers parnassien ; en se brisant, en laissant flotter ses rythmes secondaires, il va, à travers le symbolisme, retrouver ces créations poétiques spontanées qu'on a tort de confondre avec la prose réelle. Car tout lyrisme présuppose des rythmes, que tôt ou tard on connaîtra.

Bibliographie

Ce qu'il faut connaître des crises financières de notre histoire, par MARCEL MARION, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. (1).

La France a eu une histoire agitée et singulièrement féconde en vicissitudes. Pour constituer son unité nationale, pour la protéger ensuite et poursuivre les fins de sa politique traditionnelle, elle a eu des guerres à entreprendre, des agressions à soutenir. A l'intérieur, l'extension du pouvoir royal, le déclin de la féodalité, l'activité temporelle du clergé, l'ascension du Tiers, cette perpétuelle rupture d'équilibre des forces de la nation, cette fermentation sociale à travers les siècles, tantôt lente et insensible, tantôt brutale et précipitée, cette suite d'actions et de réactions successives ou entremêlées, tout cela excluait le calme et la sécurité indispensables au développement normal de la prospérité générale et à la quiétude financière. C'est pourquoi on peut sans crainte affirmer que l'histoire des finances de la France est, hormis quelques périodes éphémères, l'histoire de leurs crises, tandis que l'histoire de sa monnaie n'est autre chose que l'histoire de sa dépréciation. Le rapprochement ici n'est pas fortuit et il est aisé de se rendre compte que ces deux ordres de faits sont étroitement connexes...

Les événements contemporains sont une vérification éclatante de cette relation. La crise du franc et la crise des finances publiques ont été inséparables. Elles sont les corollaires nécessaires de la déperdition de richesses que la guerre nous a causée. On eût peut-être, au surplus, évité des tâtonnements et gagné du temps à considérer le problème dans son ampleur. On eût assurément trouvé un bénéfice certain à connaître avec plus de précision les précédents historiques. On eût ainsi fait l'économie de controverses oiseuses sur la vertu de certaines thérapeutiques et de vaines et mystiques espérances en la venue hasardeuse de quelque magicien miraculeux.

Il faut savoir gré à M. Marcel Marion, l'éminent professeur au Collège de France, d'avoir entrepris une savante et minutieuse Histoire financière de la France depuis 1715, dont la

(1) Paris, Boivin et C^{ie}, éditeurs. Un volume : 7 fr.

précision et la documentation étendue ont rendu les plus signalés services aux spécialistes. Ce n'était pas assez cependant d'éclairer une élite relativement peu nombreuse : l'éducation du grand public, malgré la leçon des événements contemporains, est encore à peu près entièrement à entreprendre. C'est pourquoi M. Marion, non content de continuer ses travaux scientifiques, a rédigé pour la collection de vulgarisation *Ce qu'il faut connaître*, quelques pages claires et d'une lecture attrayante sur *Ce qu'il faut connaître* des crises financières de notre histoire.

Une évolution se dessine, très nette, au cours des âges ; c'est celle de l'augmentation indéfinie des dépenses publiques due à la fois à l'élargissement des attributions de la puissance publique, à l'avitissement monétaire, aux accroissements territoriaux et au développement de la population. Les recettes ont suivi tant bien que mal, l'impôt ayant été souvent mal réparti, toujours impopulaire, les emprunts onéreux, les économies peu élastiques et l'amortissement illusoire. Et il y a eu, à l'état à peu près chronique, des guerres et des dévastations, quand ce n'était pas des récoltes ravagées par les intempéries.

Ce petit volume a réussi le tour de force de condenser synthétiquement une série d'événements extrêmement nourris et variés. L'auteur ne pouvait, d'ailleurs, tenu par l'exiguïté de la place dont il disposait, donner à son sujet toute l'ampleur qu'il eût été certainement désireux de lui attribuer. C'est pourquoi, il n'a matériellement pu rendre sensible au lecteur cette interdépendance étroite qui unit les finances de la nation et sa monnaie.

Pourtant, cette intime connexion fournit dans une large mesure l'explication de nos vicissitudes financières pour autant qu'elles n'ont pas été le fait d'événements politiques. C'est une constatation qui s'impose de siècle en siècle. Elle montre que les finances publiques sont étroitement liées à l'activité économique du pays et qu'elles sont déterminées non seulement par l'actif industriel et commercial de celui-ci, par ses richesses, par ses réserves accumulées, par la force de travail et les qualités des citoyens, mais aussi — et c'est l'aspect le plus technique de la question — par des facteurs d'ordre monétaire. On pourrait constater, à cet égard, qu'une des causes de la disparition de la monarchie française provient de ce que celle-ci n'a pas su s'affranchir du dogme rigide des « finances saines », garantie il est vrai du maintien de la fortune des propriétaires terriens, et a succombé ainsi sous le faix des déficits inexorables sans avoir tenté d'y remédier par des modifications au pouvoir d'achat de la monnaie, suivant les principes de la dynamique monétaire que les

Capétiens avaient su habilement asservir à leur profit pour mener à bien l'unification du royaume. L'inflation, au contraire, au prix sans doute de maux terribles, a donné à la Révolution le moyen de résister victorieusement aux huit coalitions qui ont successivement déferlé sur elle. L'avilissement des assignats au surplus est le mécanisme qui a le plus sûrement réalisé la révolution économique en opérant le transfert de la propriété immobilière en de nouvelles mains par le système de l'aliénation des biens nationaux sans enchères, payables en assignats au pair. Cet aspect politique de la question monétaire est d'une importance capitale.

Nous éprouvons assurément quelque vergogne à apporter ici certaines opinions qui pourraient passer à quelque degré pour des critiques. Néanmoins, il nous sera permis de penser que M. Marion, fidèle, d'ailleurs, en cela aux idées reçues, a été un peu sévère pour Law. Celui-ci a été sans nul doute un précurseur génial de nos méthodes modernes du crédit. Ses idées, inspirées d'ailleurs des pratiques financières de Londres et d'Amsterdam, annoncent dans le domaine financier une révolution aussi féconde par ses conséquences et ses applications que la découverte par Carnot du principe de la thermodynamique qui est à l'origine du développement industriel moderne. Si le système de Law au demeurant a échoué, c'est peut-être parce qu'il était prématuré, eu égard au degré d'évolution des idées des contemporains, qu'il s'était heurté à de formidables résistances et aussi qu'il avait conduit à des excès qui sont la rançon fréquente des innovations.

Sous réserve de ces remarques qui elles-mêmes sont susceptibles de controverses, le petit livre de vulgarisation de M. Marcel Marion constitue un instrument de culture générale précieux pour ceux que l'on appelait les honnêtes gens ; il remémore des faits dont le rapprochement avec les difficultés présentes s'impose : il aidera à percevoir le rythme profond des phénomènes financiers ; il conduira sans doute à cette conviction reconfortante qu'un pays comme la France saura une fois de plus résoudre la crise financière qui l'opprime par l'usage des qualités qui ont fait sa grandeur, c'est-à-dire l'épargne, l'économie, l'initiative et un inaltérable optimisme.

GEORGES POTUT.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M FORTUNAT STROWSKI,
*Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.*

Ernest Renan et l'Étranger.

Cours de M. Henri TRONCHON,
Professeur à l'Université de Strasbourg.

I

Renan et la Pensée allemande.

I. — Renan et l'allemand.

« La nécessité de pousser aussi loin que possible mes études d'exégèse et de philologie sémitique m'obligea d'apprendre l'allemand. Je n'avais à cet égard aucune préparation. » L'on sait avec quelle passion Renan s'occupe d'hébreu dès ses premières années de Saint-Sulpice. L'étude de l'allemand devait être antérieure : elle fut retardée, mais suivit de près.

Dès septembre 1838, à Saint-Nicolas du-Chardonnet, il informe sa mère que M. Dupanloup veut la maison plus moderne, plus ouverte au monde, et y introduit divers enseignements nouveaux. Mathématiques et histoire naturelle : « Vous sentez que je ne me ferai pas beaucoup prier pour les étudier. » Dessin, musique instrumentale et même langues vivantes, allemand, anglais, italien : « Je vous prie donc, ma chère maman de me faire connaître laquelle de ces trois langues vous préférez que j'apprenne : pour moi, peu m'importe absolument. » Sa vocation de germaniste sommeille encore : il a quinze ans et demi.

En janvier 1842, son intention d'apprendre l'allemand n'est toujours pas réalisée. Ce lui serait pourtant chose facile : à Saint-Sulpice où il est maintenant, plusieurs élèves le savent déjà. « Mais il faudrait acheter plusieurs livres, dictionnaires, etc., et les finances se refusent à une si vaste entreprise ; je n'en serais pas quitte pour moins de quinze ou vingt francs. » C'était une somme. Surtout pour sa mère et lui. Deux mois après, il écrit à Henriette qu'il en reste encore aux premiers éléments de la langue allemande et de longtemps, quoi qu'elle dise, ne sera point pour elle un rival. Ses débuts en philosophie ont pris tous ses soins. Il compte se mettre à l'allemand sérieusement, converser en allemand et, grâce à un billet envoyé par la grande sœur lointaine, monter sa bibliothèque allemande, dont l'insuffisance paralyse en partie ses progrès.

Mais, fin 1843, il l'informe qu'avant d'avoir « poussé un peu loin » son allemand, il s'est donné à l'hébreu. Un condisciple du petit séminaire lui prêtait des ouvrages allemands ; il est parti. Fini de vivre « en parasite » ! Réduit sur ce point à ses propres ressources, Renan a préféré consacrer son temps à l'hébreu pour lequel il avait, une fois à Saint-Sulpice, le précieux « cours spécial » de M. Le Hir. Un an plus tard, fin 1844, il a commencé à « s'occuper sérieusement de l'étude de l'allemand » et « déjà fait quelques progrès ». Il vient d'aborder les *Fables* de Lessing, d'après l'usage invariable, dit-il. Maigre provende ! Mais seules la bizarrerie de la construction, l'anomalie des verbes irréguliers, lui paraissent offrir quelques difficultés ; et il a « un secours fort utile en plusieurs condisciples allemands », qui aident le jeune autodidacte de leurs conseils.

Dès février 1845, il est question entre Henriette et lui d'un préceptorat en Allemagne. Il serait ainsi rapproché d'elle, dans la patrie de ces Allemands dont elle lui vante la « bonne et loyale nature », et ne connaît elle-même « presque aucun ». Le séjour lui plairait, dans l'Allemagne des universités, où le mouvement intellectuel est « avancé ». Il aura bientôt de la langue une connaissance assez étendue. Le projet revient plus d'une fois dans les lettres à sa sœur, à sa mère, qui se réjouit bonnement de le voir échouer. En 1850, Renan ira passer quelques jours à Berlin, au-devant de sa sœur qui rentre en France, épuisée ; il compte rencontrer là « plusieurs doctes personnes », y faire quelques commissions : au retour, il prévoit des haltes, pour reposer Henriette : Cologne, Aix-la-Chapelle, Bruxelles, peut-être une pointe sur Bonn, où il a « des relations scientifiques formées d'avance ». Frère qui déjà ne s'appartient plus, ce sera la seule occasion qu'il

ait eue de voyager outre-Rhin. Sauf quelques jours dans la région de Mayence, après la mort de sa mère et, sur le tard, un trajet rapide en pays de langue allemande par Bâle, par Constance, qui a pour lui plus de charme que les « chaos de la Suisse », puis, par Bregenz et Innsbruck, jusqu'au lac de Garde et à Venise.

Mais il a continué ses études d'allemand. Au début de 1848, nous l'en voyons occupé encore avec son nouvel ami Berthelot. En 1847, on lui fait rencontrer un savant allemand qui réside à Paris et dont les écrits lui ont, dit-il, beaucoup servi. Fin 1846, il travaille avec l'aide d'un Allemand fort distingué de Brême, qui lui amène ensuite un professeur de philosophie d'Osnabrück ; ils ont ensemble des conférences « fort intéressantes et surtout fort utiles » ; il apprend enfin l'allemand d'un Allemand ; il a tous les éclaircissements souhaitables sur les passages d'auteurs qu'il doit consulter pour son travail « et dont la pensée abstruse et compliquée ne laisse pas quelquefois de l'embarrasser ».

Qui sont-ils ? Exégètes ? philosophes ? simples poètes ou gens de lettres ? humbles philologues ? Dès le début de ses études allemandes, Renan s'est partagé entre eux tous, avec enthousiasme, et assez inégalement. Beaucoup de ceux qu'il citera sont déjà traduits ; pour nombre d'autres, il s'est donné la peine d'aller au texte. Qu'a-t-il connu d'eux ? Que leur a-t-il dû ? Il faut s'en rendre compte avec un peu d'exactitude, si l'on veut savoir ce que vaut son jugement de l'Allemagne.

II. — *Exégèse et Théologie allemandes.*

Les exégètes semblent l'avoir attiré les premiers. Ou du moins il s'est vu « obligé » de s'adresser à eux, et d'apprendre leur langue. Ils détenaient la clé de ce monde hébreu que Renan a tant aimé. La clé en main, le visiteur émerveillé a souvent suivi l'instinct de sa fantaisie personnelle, les conseils de son propre génie.

Est-il un exégète allemand qu'il n'ait cité ou consulté ? Et d'abord ceux de la première période, les fondateurs comme il les nommera. Eichhorn, à qui l'on doit l'appellation de « langues sémitiques », commode encore, quoique inexacte ; son nom ne tient pas dans l'histoire de l'esprit humain, dit Renan, la place qu'il mériterait ; en cette *Introduction historique et critique au vieux Testament* ancienne déjà de soixante ans, lui-même apprit sans doute à retrouver dans les livres sacrés non pas une révélation divine, mais de nouveaux documents pour l'histoire des lettres

et de la civilisation, soumis comme tels à la compétence de la raison. Et Gesenius, si savant, si judicieux, le célèbre Gesenius, le plus hardi des rationalistes : le Hir, le premier maître de Renan hébraïsant, le possédait si bien ! Le *Lexique Manuel* fut précieux à ses propres débuts : en abordant le sanscrit, il y regrette l'absence d'un ouvrage analogue. N'a-t-il utilisé qu'en passant la *Grammaire hébraïque* ? M. Walter Kückler le pense ; mais comment dire qu'il a « peut être connu » le *Commentaire sur Isaïe*, quand il lui donne raison « presque sur tous les points, contre les orthodoxes » ? Et ce *Thesaurus* dont la présence sur sa table, à la Bibliothèque Impériale, « rembrunissait » la figure d'un savant anglais : d'où, le jour suivant, une lettre longue de dix pages, pour mettre en garde Renan contre le caractère nocif de cet ouvrage « extrêmement dangereux, plein de rationalisme et d'erreurs » ! L'*Origine du Langage* reprend à peu près textuellement l'éloge que faisait de Gesenius l'*Essai sur les Langues sémitiques* : il y était cité à chaque instant, discuté de temps à autre, loué comme « esprit sage ». Les *Cahiers de Jeunesse* déjà le nommaient plus d'une fois, la *Mission de Phénicie*, même le tome premier d'*Israël*, se référeront souvent à lui.

Toute une troupe innombrable aboutit à l'« illustre Mendelssohn ». si sage, si modeste, oracle de la synagogue, à Michaëlis et Adelung, Eichhorn et Gesenius, on les escorte ; sans abandonner Herder, à qui nous reviendrons. A s'y mêler, Renan put d'abord croire qu'il ne restait « plus rien à faire dans le champ spécial de la littérature hébraïque » : critique pénétrante, sévère, et pourtant éclectisme éclairé qui « ne se propose d'autre but que celui de toute autre branche de la philologie ; l'intelligence aussi complète qu'il est possible de l'une des faces de l'esprit humain ».

Et puis un homme tel qu'Ewald lui a prouvé que le cercle de ces études n'était pas fermé, que « le rôle de la grande critique dans ce champ toujours nouveau était loin d'être épuisé ». Malgré quelques taches et subtilités, Ewald a, selon lui, de beaucoup surpassé tous ses devanciers. Il le cite partout, de la *Mission de Phénicie* aux volumes de l'*Histoire d'Israël*, des *Langues sémitiques* à l'*Étude sur le Cantique des Cantiques*, auquel il nie lui aussi toute prétention d'allégorie, en faisant même, non plus, comme Ewald, un drame en quatre actes, mais « un vaudeville hébreu très clair, intéressant, romanesque et charmant ». L'orientaliste Ledrain croyait pouvoir assurer que Renan garda toujours la plus complète admiration pour Ewald, philosophe et artiste en même temps que philologue et critique, que personne n'eut plus d'in-

fluence sur lui et n'en devait avoir davantage, jusqu'à l'égarer à sa suite dans « quelques mauvais sentiers ». Non sans que Renan fit souvent à sa tête. Mais en s'engageant sur les pas de Renan le moins sage doit faire vœu de s'en remettre souvent, dès la grande route laissée, à l'avis des gens de métier.

De même pour la question Renan-Strauss, qu'on ne saurait ici reprendre, fût-ce pour en donner quelque idée. On y trouverait d'ailleurs Renan singulièrement plus indépendant. Dès les *Études d'Histoire religieuse*, s'il rend justice aux mérites de Strauss, consacrés par une réputation européenne « peut-être exagérée », s'il conteste que Strauss soit ce qu'on a dit, un insensé qui a nié l'existence de Jésus, il le montre bien « entraîné trop loin » par sa réaction contre l'Evhémérisme, et pourtant dépassé en quelques années, isolé, manquant à contenter personne. Cela même au prix de l'« excès » que Strauss a commis, en transposant le problème de la vie de Jésus dans la spéculation abstraite, en méconnaissant l'importance qu'a le rôle personnel de Jésus. C'est à ce rôle personnel que la *Vie de Jésus* selon Renan donnera un relief émouvant, par antithèse au mythisme allégorique de Strauss. Il a repris l'œuvre de Strauss pour la transformer en une œuvre vivante, écrivait Taine aux *Débats*, « il a changé une science d'université et de cabinet en un récit dramatique complet, où les délicatesses de la parole reproduisent les agitations des variétés des âmes... ; entre les mains de M. Renan la science allemande, vivifiée par l'éducation française, a pénétré plus avant et plus finement dans l'histoire du christianisme que jamais elle n'avait fait auparavant » ; mais telle lettre de lui, avant l'impression, disait moins de bien de cette « pastorale mystique, aimable », de cette œuvre délicate mais arbitraire, de ce mélange d'hypothèses qui met le roman à la place de la légende. Corrigée, modifiée, c'est pourtant bien la méthode de Strauss que Renan applique à Jésus. De bonne foi, dit M. Paul Bourget, tout en niant lui aussi qu'il ait obtenu par là ce qu'il escomptait. M. Maurice Vernes déjà le constatait : le rationalisme mystique de Strauss, son hegelianisme impersonnel, soumis chez Renan à ce qu'on a appelé la *sens propre*, devenait moins abstrait, plus vécu. Mais en somme l'idée même de religion se définissait assez bien, pour Renan, selon le concept qu'en avait eu Strauss : l'adoration de l'idée pure, « l'acte de l'esprit qui se recueille et ramène à l'unité les rayons de l'idée, qui se réfractent et se brisent dans la multiplicité des phénomènes ». Dès l'*Avenir de la Science*, Renan adhérait à l'esprit de la critique selon Strauss. A tous ceux qui se croisaient alors contre le panthéisme moderne, contre l'Allemagne sa patrie présumée, contre Kant,

Hegel et Strauss, il disait : « Fatalité ! Fatalité ! vous admirez Luther, Descartes, Voltaire, et vous anathématisez ceux qui, sans songer à les imiter, continuent leur œuvre ! » En 1849, il se promet un plaisir piquant de l'effet que feront ses articles sur Strauss et les historiens critiques de Jésus : « Je viens, dit-il, de leur épicer une salade au plus haut goût. » Que l'exemple de Strauss n'ait en rien déterminé sa rupture avec Saint-Sulpice, il est très possible, autant qu'il serait vain de nier le rôle de la critique religieuse allemande dans toute cette évolution de conscience. Mais comment dire que sa pensée n'a pas fait grande impression alors sur Renan ? M. Walter Kùchler rappelle pourtant ce cri d'une jeunesse que d'abord tant de hardiesse négative épouvante : « O Jésus, non, aurais-je pu te renier ? Oh ! mon cœur en est navré. Il me faut que tu aies vécu dans l'idéal qu'on nous a laissé de toi. Cet idéal qui me ravit, ah ! si ce n'était qu'un type ! Non, il me faut, pour t'aimer, que tu aies été mon semblable, ayant comme moi un cœur de chair. » Dans cette réaction contre le hegelianisme de Strauss, dans ce refus de concevoir Jésus comme un *type*, un symbole, il y a toute la *Vie de Jésus* en germe, telle que Renan ira l'écrire aux lieux où Jésus vivant avait été son semblable. « Sans disputer sur les mots », il le reconnaissait dès l'*Essai psychologique sur Jésus-Christ*, son hypothèse à lui sur Jésus était « à peu près identique à celle des rationalistes allemands ». Elles ne diffèrent, ajoutait-il, que par le point de vue où elles sont prises. Mais il le savait bien dès lors, un point de vue nouveau, c'est toute la perspective souvent qui change, méconnaissable.

A Strauss, il en faudrait ajouter bien d'autres, moins grands peut-être, moins connus, jusqu'à ce Richard Lipsius qui l'induisit en erreur, selon M. Georges Sorel, sur le compte de saint Pierre à Rome et de la première légende chrétienne, œuvre des ébionites. Lui-même a dit, en tête de la *Vie de Jésus*, quelles divergences le séparent d'un Paulus et des « rationalistes de la vieille école », pris entre leur hostilité au miracle et leur respect de la Bible. Il les connaît bien, et dès ses *Langues sémitiques* il est familier avec de Wette et autres. Sa dette à l'égard de Baur a été étudiée : Mgr d'Hulst a discuté la thèse de Renan sur saint Paul contrairement à celle de Baur, où partiellement il aboutit. Quand il juge l'œuvre de Port-Royal, Christian Baur s'offre à lui comme un parallèle-type, en qui se résume l'effort de deux générations de savants. Baur fut le père de toutes ces études, dit l'*Antéchrist*, qui à la suite de son nom, sur un seul point spécial, en cite onze autres. Mais Barrès jeune homme a été injuste le jour

où il a montré Renan « excellent à mettre la théologie de Tubingue à la portée des cochers de fiacre ». Cette école des protestants de Tubingue, dont Baur fut le chef, Renan a reconnu ce qu'il lui devait à elle aussi, mais l'a jugée sans aveuglement ni indulgence. Esprits auxquels manquent le tact littéraire et la mesure ; très féconds parfois, mais prompts à d'étranges partis pris, ils exagèrent des idées en elles-mêmes exactes et pénétrantes, tirent d'une bonne observation des conséquences fausses ; il y faut regarder de fort près et appliquer un grand esprit de discernement, loin d'admettre d'emblée « la dernière nouveauté, éclosion du cerveau d'un jeune docteur, et qui peut être bonne tout au plus à servir d'excitation à la recherche, dans les cercles d'érudits ». Est-ce parce qu'il était Français et *moderate in temper* que, toujours attiré par le criticisme dissolvant des gens de Tubingen, assure un catholique anglais, il fut rebuté par leur extravagance ? Il en est d'eux comme des autres, des moindres comme des plus importants. Renan est souvent redevable à leur érudition scientifique, à leur finesse. Sa conscience lui fait un devoir de n'ignorer rien de ce qu'ils ont écrit. Son protestantisme foncier, comme dit M. Henri Massis, se reconnaît en eux. Ils l'aident à tempérer sa critique d'idéalisme, et son rationalisme d'un mysticisme finaliste et conciliateur. Il se plaît à retrouver chez eux, ainsi qu'en certains métaphysiciens allemands, la « pure religion idéale » telle qu'il la conçoit. Mais il n'abdique nullement l'indépendance de son esprit. Combien de fois aurait-on pu répéter l'observation faite à propos des *Actes des Apôtres*, qu'à l'égard du criticisme allemand, destructeur et avancé, la position de Renan est celle d'un conservateur ?

A qui voudrait se rendre compte, en gros, de ce qu'a d'honnêteté et d'ampleur son information en matière d'exégèse allemande, il suffirait de revoir quelle prodigieuse abondance de noms et d'œuvres citent la préface de *Job*, ou l'étude sur le *Cantique des Cantiques*, ou les introductions à l'*Histoire d'Israël* et à la *Vie de Jésus* : y compris le Slavo-Germain Harnack dont Brunetière inscrivait le nom en marge de son exemplaire personnel. On conçoit qu'en tête de son dernier ouvrage, prévoyant le cas où le temps lui manquerait, Renan ait imaginé ceci, non sans un demi-sourire : les éditeurs feraient, simplement, compléter le tout par une traduction de tels ou tels traités allemands spéciaux. Mais, même quant à ceux à qui l'on peut le moins « reprocher un excès de crédulité », il protesta de bonne heure contre une méthode trop accréditée en Allemagne, « où l'on part d'un type *a priori* qui doit servir de *criterium* absolu pour l'authenticité

des œuvres d'un écrivain ». Les facultés de théologie des universités allemandes lui semblaient seules pouvoir fournir la somme de travail nécessaire à tant de recherches si importantes. Mais « les plus rares qualités de diligence et d'application » n'ont pas empêché qu'elles fussent, selon lui « le lieu du monde où il était le plus difficile qu'on fit la vraie histoire des origines chrétiennes ». Il appliquait à Jésus, comme à tous autres, sa conception de l'histoire, « analyse d'une vie qui se développe ». Et la théologie pour lui, même la théologie allemande, est « l'inverse de la vie ».

Quant aux catholiques ou néo-catholiques d'Allemagne, le mouvement de Ronge a d'abord éveillé en lui un vif intérêt, mais bientôt il n'y a plus trouvé son compte. Il n'a pas ignoré la *Mystique* de Görres, non plus que telle ou telle de ses brochures, et lui a rendu justice à l'occasion, sans trop lui demander autre chose, semble-t-il, que des documents. Le savant Doellinger, ami des généralisations, le faisait penser à son bon maître M. Le Hir. Toute cette école, il la jugeait « à la fois plus avancée et moins raisonnable que notre vieille scolastique française ». Celui qu'il connut le mieux peut-être fut Bunsen ; il lui donne raison à propos du « perfectionnement successif du Christ », du judaïsme à l'hellénisme et au génie indo-européen ; il s'entretient avec lui de Niebuhr, il lui dédie son adaptation du *Cantique des Cantiques*...

Mgr d'Hulst, là encore, peut rendre justice à celui que son cœur de croyant condamne. Il lave Renan du reproche de n'avoir fait que copier les Allemands. Il le loue d'avoir, par exemple, accordé beaucoup plus que les rationalistes n'y consentaient avant lui, à l'authenticité de certains textes du Nouveau Testament. Il constate qu'on n'a plus osé après lui, même en Allemagne, aller sur ce point aussi loin dans la négation. Renan, dit-il, emprunte aux Allemands leur méthode et la manie avec moins de brutalité. Il est leur disciple, mais un disciple discret.

Un joli mot peut n'être pas inexact.

III. — Philosophie allemande.

« La conciliation d'un esprit hautement religieux avec l'esprit critique », voilà ce que Renan cherchait, et ce que lui offrait l'esprit particulier de l'Allemagne, comme il dit, au terme du XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e. L'Allemagne d'alors réalisait selon lui la plus belle religion qui ait été professée : « et cette religion est toujours le christianisme ». Avec elle surtout, l'esprit

humain arrivait « à une théologie plus modérée, à une philosophie plus large ».

Renan venait de passer par la scolastique de Port-Royal. Elle lui fit l'effet d'une *eau tiède*, comparée à ce qu'il appelle vers 1845 le genre moraliste des Allemands. Il parlera toujours avec respect de la haute philosophie sortie des entrailles de l'Allemagne. Dès lors il admet que l'Allemagne a conquis depuis un siècle le sceptre de la pensée, qu'elle a devancé la France, que la Germanie seule est originale pour tout ce qui est « l'intérieur, le cœur, l'âme, l'esprit, la science, la philosophie, la vraie science de l'intérieur ». Ce que ne lui donnaient ni la pensée française contemporaine, ni les Écossais, il pense le trouver dans cette « brillante évolution » de la fin du XVIII^e siècle allemand, « qui faisait revivre sous le ciel brumeux du Nord les beaux jours de Socrate, d'Aristote et de Platon ». Ainsi parlait-il volontiers de ce que la philosophie allemande a « de très particulier, qui ne peut être comparé à quoi que ce soit ». Surtout quand l'Allemagne du jour le faisait songer, par opposition, à tout ce qu'avait eu de brusqué, de soudain, l'apparition si longtemps masquée de « la grande époque de la race allemande..., forme inconnue jusqu'à de l'aristocratie humaine ».

Cette première période de splendeur lui demeura chère, mais ses curiosités philosophiques allèrent plus avant. Moins avant peut-être qu'il n'a semblé, et moins profond. On le verra sans se risquer à la discussion détaillée des systèmes : là encore, même lorsqu'il admire, il n'est aucunement l'écolier qui s'en tient aux paroles des maîtres et prête serment.

Parmi leurs devanciers et maîtres à tous, outre Spinoza « précurseur d'un Évangile nouveau », il avait longuement pratiqué d'abord Leibniz, en même temps que Malebranche ou Maine de Biran. Il discutait la notion leibnizienne de substance ou d'espace contradictoirement à celles qu'en avaient eues Platon, Spinoza, Kant. Touchant l'origine du langage, Leibniz fut pour lui le premier dont le génie « si compréhensif, si étonnamment large » ait entrevu tout ce que l'histoire pourrait tirer de la question bien étudiée ; ses observations lui paraissaient « d'une justesse admirable ». A la suite de Leibniz, le Renan de 1846 aimait à rêver de monades *polarisées*. Mais il se rendait compte dès lors aussi qu'entre monadisme et panthéisme était son *bivium*. C'est qu'au delà de Leibniz et de ce *bivium* il avait jeté déjà plus d'un regard.

Dès les lettres de son année de philosophie, s'avoue une « propulsion violente » vers le kantisme. On le lui réfute, parmi

d'autres systèmes favorables au scepticisme. Mais il ne juge pas la réfutation satisfaisante, ni contre Kant, ni contre Descartes. Est-ce un écho ? Sa sœur Henriette lui dit ce qu'a pour elle de sublime le mot *devoir*, la conception kantienne du devoir. Il ne faut ni réduire, ni surfaire la beauté de ce spectacle qu'admire M. Walter Kùchler : le jeune séminariste recevant à Paris, de plus loin que le pays de Kant, la plus noble pensée du grand philosophe allemand, pour l'aider et le reconforter à une heure tragique de sa vie morale. Henriette au fond de la Pologne allait-elle beaucoup plus loin en kantisme qu'une belle maxime propre à exalter son âme généreuse ? Si M. Kùchler a dénié à Strauss toute influence sur le grave parti que va prendre Renan, il la réserve « essentiellement » à Kant et à sa loi morale. Est-ce un kantien pur, ou un simple homme d'honneur, qui renonce à confesser et enseigner la foi perdue ? Et Kant aida-t-il seul à toute cette crise d'une conscience et d'un esprit ?

On ne saurait douter pourtant qu'après avoir été pour lui le prince des sceptiques, il ne lui soit apparu autre et n'ait compté bien davantage, peut-être dès avant la période de 1855 où il semble à M. Lasserre que Renan donne le pas à la morale sur l'esthétique. Renan eut pour maître en Sorbonne Garnier, qui faisait de Kant peu de cas ; mais son âme, façonnée au bien par tous les exemples de sa jeunesse, était prête à recevoir, comme « une sorte d'oracle », les lois de l'éthique selon « l'Aristote des temps modernes » et l'impératif catégorique du devoir, borne où s'était arrêtée la critique radicale de Kant. Non pas longtemps, comme on a dit, mais toujours, semble-t-il, ce sera l'un des articles de son credo spirituel. Sa délicatesse aristocratique, son romantisme aussi, note finement M. J. Pommier, en adoucissent la sévérité. Un peu partout à travers son œuvre, il l'affirme avec une espèce de sérénité assurée, dans ses études sur le *Cantique des Cantiques* ou sur *Job*, dans *Saint Paul*, et dans *Marc-Aurèle* en un passage que reprennent les *Conférences d'Angleterre*, dans sa *Réforme intellectuelle et morale*, ses *Dialogues philosophiques* et jusque dans *Israël*, qui dit le raisonnement de Kant « aussi vrai que jamais ». A l'un des philosophes antiques les plus aimés de Renan, qu'a-t-il manqué pour accéder à la vérité morale ? La notion définitive du devoir tel que l'a conçue Kant : « ... mot que ni Job, ni ses amis ne prononcent... le devoir, avec ses incalculables conséquences philosophiques, en s'imposant à tous, résout tous les doutes, concilie toutes les oppositions et sert de base pour réédifier ce que la raison détruit ou laisse crouler. Révélation sans équivoque ni obscurité... » Un autre de ses

héros, Marc-Aurèle, lui semble avoir fait présager Kant et la *Critique de la Raison pratique*.

Il connaît beaucoup moins familièrement le Kant de la raison pure et des antinomies : gouffres de l'esprit humain, dit-il, barrières infranchissables. S'il a paru y puiser, constatait M. Raoul Allier, il n'a jamais tenu compte de ce qu'il y a trouvé. Tel qui avait assez bien connu Renan pouvait dire à propos des *Dialogues* : à quelques erreurs métaphysiques que l'ait conduit le dédain ou la transgression des antinomies, son point de départ est purement kantien. Mais, peut être à la façon de la peu philosophique M^{me} de Staël qui « prononce pour la première fois le nom de Kant », Renan tenait la morale de Kant, si mal connue elle-même en France, pour très supérieure à toute sa logique ou philosophie intellectuelle. Et si l'*Examen de conscience philosophique* des années dernières semble avoir oublié la notion kantienne de l'amour de Dieu, sa première lettre de jeunesse au futur abbé Cognat y donnait une adhésion déjà formelle.

Dès ce temps-là, de pair avec Herder, avec Goëthe, avec l'honnête Krummacker des *Paraboles*, Kant fut pour Renan l'un des « hommes purs » qu'il aimait. Comme eux il lui représentait ce qu'il appelle dès 1845 l'esprit pur moderne, d'un très beau mot qui fait songer à Vigny à moins qu'il ne rappelle Malebranche. A n'en pas douter, Renan prit sur Kant un de ses *points d'appui*, comme se plaît à le dire M. Parigot, Du moins sur la philosophie morale de Kant, à l'exclusion du reste. Peut-on le blâmer d'avoir choisi et retenu, de tout le système, les seuls éléments dont sa propre vie intérieure avait besoin ? Dans son adhésion partielle mais explicite, il y a de la foi, un besoin d'affermir contre le doute et l'inquiétude morale sa conscience angoissée. Au moins quand il s'agit de Kant, c'est mal dire que faire de Renan moraliste un simple et indifférent « vulgarisateur à l'usage des intelligences et des personnes distinguées ».

Fichte, beaucoup plus que Schelling, lui fut un autre point d'appui, mais auquel il ne se tient guère plus tard que la jeunesse. L'enthousiasme lui vint — qui le croirait ? — pour avoir un jour entendu Philarète Chasles en commenter quelques pages. D'après ce qu'il connaît alors de lui, *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse*, ou *Destinée du savant et de l'homme de lettres*, Renan est séduit surtout par « l'admirable sens moral » qui fait de Fichte, lui aussi, « l'une des plus nobles âmes des temps modernes » et, à l'époque où il mourait de misère, lui avait assuré la jouissance du parfait bonheur. Il est une des *âmes honnêtes* dont la sainte colère aide le Renan de 1848 à voir dans un scep-

ticisme commode, non pas finesse critique ou pénétration d'esprit, mais bien plutôt hébétude et incapacité de comprendre le vrai. Dès avant *L'Avenir de la Science*, Fichte lui apparaît comme un des apôtres de la « vraie liberté ». A lui comme à Schelling, le dédain de Renan oppose volontiers les hommes de notre Révolution et tous les *praticiens* de même ordre, qui lui font l'effet de simples *mécaniques*. L'intellectualisme de Fichte dut offrir à sa jeunesse un encouragement, un exemple bienvenu ; au début d'une vie d'intellectuel pur, on peut admettre que cette influence sur lui fut profonde.

Faut-il aller plus loin ? La notion qu'a Renan de la moralité, l'a-t-il empruntée à Fichte ? Ou bien, comme Kant et moins que lui, Fichte aida-t-il simplement Renan à ériger en idée théorique, non sans fierté, un instinct de sa conscience ? *L'aristocratie* de Renan l'attitude qu'il se compose à l'égard de la démocratie et du socialisme, seront-ils d'origine fichtéenne ? Eut-il vraiment besoin ici d'un précédent intellectuel et métaphysique, ce fin chanoine de lettres, boudant la démocratie qui l'avait déçu ? Selon M. Parigot, la conception de l'ironie souveraine à la Fichte fut « de premier plan » pour Renan. Mais M. Walter Kückler lui-même en a douté. Comment croire, là encore, qu'une influence abstraite ait dû jouer pour développer ce qui était si bien en lui ? Du moins en matière d'art, et au nom du bon sens, n'a-t-il pas condamné dès *L'Avenir de la Science* « cette singulière école esthétique de l'ironie » où l'on se drapait dans sa géniale virtuosité, à la façon de Schlegel et autres, pour dégoûter le public et s'indigner ensuite de son peu de sens ? Pourquoi vouloir que cet ironiste-né le soit devenu à l'école de quelqu'un ?

Mais Hegel ? Par une lettre commune aux *Débats*, début 1870, Taine et Renan approuvent le projet d'une statue à Hegel. M. Victor Giraud croit la lettre de Renan plutôt. Et pourtant il fut bien moins hégélien que Taine, qui ne l'avait guère été, à fond, plus d'un an. Dire la pensée de Renan tout imprégnée de hégélianisme, comme M. Zyromski naguère dans une étude générale d'ailleurs forte, pleine, et soucieuse de réserver sa part à l'originalité des grands esprits, c'est exagérer quelque peu, je le crains, et demeurer trop dans l'abstrait peut-être. On ne s'est pas contenté de reconnaître en *L'Avenir de la Science* certaines données fournies par Hegel, comme par Herder, Humboldt ou Spinoza. On a pris pour du Hegel chez lui, toujours, telles déclarations sur le *fini* et l'*infini*, et leur rapport, ou même plus tard, sur la guerre, condition du progrès. Mais à les voir apparaître dès les *Cahiers de Jeunesse*, elles rappellent bien plutôt le Cousin de

1828, qui exploita si magistralement Hegel sans le nommer d'abord, et que Renan cite plus d'une fois avec lui. A ce point de son développement, il entrevoit « dans un éclair » le *nœud* où tout sera concilié : spiritualisme et observation scientifique, Cabanis et Gall pour la science (peut-être aussi Lavater dont la *cranologie* le fait sourire et l'intéresse) et Stahl, vu d'après Bautain, avec son principe d'individualité et de la formation corporelle ; Cousin et Hegel pour la *manière de voir*. Est-ce, comme l'ont pensé M. Paul Bourget, puis Brunetière, puis M. Raoul Allier, est-ce la logique hégélienne des contradictoires qui pointe ou s'étale dans les contradictions au moins apparentes où Renan se plaît et se joue ? N'y verra-t-on pas se refléter aussi bien le génie contrasté d'Israël, tout spécialement de l'Ecclésiaste, ou la décevante sagesse du nirvâna hindou ? Plus d'un critique ou biographe de Renan, dont M. Pierre Lasserre, a cru établir une équation entre son *dilettantisme* et le hégélianisme pur : d'autres, il est vrai, faisaient de même pour Renan et Goethe. M. Georges Sorel se félicite que Renan ait renoncé pour sa *Vie de Jésus* à un plan primitif d'aspect hegelien, mais pressent quelque réminiscence des *transformations* selon Hegel dans la théorie de Renan sur le monothéisme, instinctivement substitué par Israël à la notion qu'avaient les Patriarches d'un principe divin diffus dans le monde. Hegel n'a-t-il pas représenté plutôt à Renan, résumée sous une forme abstraite, l'évolution lente qu'il a pressentie en Israël, puis longuement contée ? MM. Henri Massis et Jacques Maritain voient du Hegel sous la foi que Renan eut dans l'esthétique comme en « la justification suprême, la résultante où tout s'harmonise et s'accomplit », et même parmi l'atmosphère d'optimisme que l'on respirait dans l'entourage de Renan. On l'a montré se délectant à la théorie hégélienne du *fieri*, de l'éternel devenir, loi du monde. Mais tout l'esprit de la critique allemande moderne, à dater de Herder au moins, même de la critique allemande littéraire ou philologique, n'est-il pas dans cette notion d'abord obscure et comme latente, puis dégagée, mise à nu par les philosophes et systématisée : que rien de ce qui vit ou traduit la vie n'est, comme le prétendaient les classiques, comme le niaient passionnément nos *modernes*. fait une fois pour toutes, puis figé à toujours et imposé ainsi à l'admiration d'une postérité stationnaire et myope ? Tout le sens littéraire ou esthétique de Renan est animé de cet esprit dès ses débuts dans la vie indépendante de l'âme, dès ses théories de jeune homme sur le primitif, le spontané les origines. On devine et lui-même dira sa surprise de trouver ces idées, qui sont celles de ses maîtres d'alors, Géru-

sez, Bautain, Fauriel, Ozanam, Cousin, « merveilleusement d'accord » avec la moyenne des idées allemandes et, sur certains points, hardiment sublimées par Hegel. Mais ne soyons pas plus dupes que lui-même ne l'a jamais été.

Même en Italie au mont Cassin, à Rome, le souvenir de Kant, Hegel, Strauss, de l'*Esthétique* ou de la *Vie de Jésus* le poursuivra. Mais il n'en vivra pas toujours. Sous leur revêtement hegelien peut-être, ses spéculations sur le divin ou l'absolu ne seront, dit bien M. Allier, « que les rêveries d'un historien qui découvre deux ou trois moyens d'ordonner ses expériences, qui refuse de choisir entre eux et s'en sert à tour de rôle ». Déjà *L'Avenir de la Science* protestait contre le rôle exclusif que Hegel prête à l'humanité, et l'*Histoire des Langues sémitiques* déclarait les idées hégéliennes trop absolues. Dès ses *Etudes d'Histoire religieuse*, Renan dit avoir avec Hegel peu de points communs ; non sans admirer toujours sa hauteur d'esprit, et le défendre d'être « un extravagant pour qui le oui et le non se valent ». Une étude sur Cousin, reprise aux *Essais de Morale et de Critique*, nomme Hegel à propos de la Révolution, mais pour le contredire. En sa conception du rôle de Jésus, Renan s'écarte d'abord de Strauss, et non de Hegel, contrairement à ce que semble dire M. Walter Kūchler, très persuadé par ailleurs que ni la dialectique de Hegel (trop forte pour lui), ni l'idée hégélienne de l'État, ni même la philosophie de l'histoire selon Hegel (sauf peut-être quelques généralités sur le progrès, l'humanité), n'ont eu d'influence profonde sur Renan, trop préoccupé de la vie morale et individuelle. Les *Dialogues philosophiques* citeront Hegel plus d'une fois : non sans une pointe d'ironie, l'a-t-on bien remarqué ? *L'Histoire d'Israël* raillera l'école des derniers hégéliens, qui fondent la religion sur l'obsession de l'idée du mal et, comme dit ailleurs Renan, suppléant à l'étude directe des réalités par des manivelles, des procédés généraux, se plaisent à faire marcher les tourniquets de la logique. A l'heure des *Souvenirs*, Renan avoue qu'il commence à se dégoûter des belles théories hégéliennes, qui donnent toujours raison au vainqueur : en style Renan, cela signifie en être parfaitement écœuré, non sans un regret de s'y être jadis fourni de quelques boutades. Nulle école, selon lui, n'a répandu plus d'idées ingénieuses, profondes. Hegel a du bon. Mais il faut savoir le prendre et se borner à une infusion. C'est un thé excellent, à condition de n'en pas mâcher les feuilles. Le plus grand reproche que Renan fasse à Hegel est celui-ci : « Tout devient pour lui matière à système. »

Dès 1860, étudiant la métaphysique et son avenir, il se déclara-

rait frappé du singulier silence de la philosophie depuis une génération. Cousin envisage son œuvre comme achevée, disait-il, moitié regret, moitié sourire; au souci des grands problèmes, l'école écossaise substituée de fines analyses de mots, où elle se perd; « Hegel est mort, laissant son héritage à des disciples qui semblent vouloir écarteler leur maître, et traîner ses membres aux quatre vents du ciel. Schelling se survit à lui-même, promettant sans cesse une nouvelle philosophie et, quand il veut tenir ses promesses, n'aboutissant qu'à des répétitions impuissantes où se trahissent plus que jamais les côtés faibles de sa nature plus poétique que scientifique... »

Parmi les néo-hégéliens, il a consacré toute une étude à Feuerbach, à son germanisme exclusif et hautain. C'est donc qu'il avait pris la peine de connaître Feuerbach. Est-il vraiment parmi ceux à qui Renan a dû le plus? A-t-il repris de lui, sous forme négative, ce dogme de la *Diessseitigkeit* auquel Feuerbach avait donné une valeur positive et polémique? C'est peut-être beaucoup dire. Faut-il vraiment reporter à Feuerbach cet amour de la connaissance, cette passion de tout embrasser, ce regret d'avoir à « dire pour certaines formes : jamais ! jamais ! » qui font si émouvant, si lyrique, le confus *Avenir de la Science*? Il s'agit bien plutôt là d'un trait de nature, d'un sentiment inné, antérieur à toute influence intellectuelle ou rencontre de sympathies.

De même un peu Schleiermacher. Renan le cite dès *L'Avenir de la Science*. Il le cite encore quand il rend hommage au maître de Schleiermacher, Spinoza. Peut-être s'aide-t-il de lui pour accentuer le caractère propre du christianisme en Occident et son indépendance relative à l'égard d'Israël. Avec les saints François d'Assise et quelques autres jusqu'à Vincent de Paul, avec Channing, Schleiermacher est pour Renan l'un des types du « christianisme germanique et celtique. Mais Renan philosophe lui a-t-il pris davantage que des encouragements à son culte personnel de l'idéal, à ce qu'il subsista, dans sa notion de Jésus, de la « première apparition idéale du Dieu hon » ?

De même encore un tout autre homme, le pessimiste Schopenhauer. Renan a beau se piquer de parler comme lui d'un Dieu Nature et du Grand-Égoïste : il est accusé de ne l'avoir pas compris, de l'avoir confondu parfois avec Hegel. Tout est possible. Schopenhauer l'attire et l'entête, comme disait Faguet, par ses paradoxes, par les « antinomies formidables » où il se complaisait : néant de la vie individuelle, sacrifice de l'individu à l'espèce.... L'optimisme foncier de Renan subit une crise violente ; il en triomphera, mais non sans y laisser beaucoup de sa flamme première. Pour essayer

de s'assurer, son pessimisme transitoire prend des armes où il peut, et les choisit toutes neuves et brillantes. Mais Schopenhauer n'a été pour lui qu'un Qohélet mal résigné, très inférieur au premier, un Qohélet de tables d'hôte allemandes, qui ne fait pas oublier l'autre, « si profondément moderne ». Et c'est à l'autre plutôt qu'il faut demander le vrai mot de certaines professions de foi désabusées. Même les *Dialogues philosophiques*, dit M. Walter Küchler, semblent n'avouer qu'une lecture superficielle de Schopenhauer. Souvenirs insistants, il est vrai, même agressifs. Mais tout ce pessimisme, intégral, consciencieux, élaboré, ne transparait plus que sous un vernis d'ironie. C'était parfois, nous l'avons dit, le cas pour Hegel aussi. Renan vieilli garde tout son goût de jeunesse à la vie. Même il en force la douceur, pour se mieux rasséréner. Très préoccupé du pessimisme, dit M. Georges Sorel, il explique et accentue alors son optimisme ; par réaction au pessimisme d'origine étrangère qui nous gagne : M. J. Pommier l'a fort bien noté. Que ce sage est donc loin du sage selon Schopenhauer ! Avec Nietzsche non plus il ne sera pas d'accord, quels que soient entre eux les points de contact. Est-ce le souvenir de Kant, ou son propre sens moral, qui empêche Renan d'aller aux mêmes excès ? Ou cet optimiste malgré tout se souvient-il de l'optimisme leibnizien qui fait auprès de lui, a-t-on dit de son vivant, l'effet d'un jeu d'enfants ?

De même enfin Hartmann, le philosophe de cet *inconscient* où parfois Renan, fidèle adepte du *primitif*, du *spontané*, semble deviner la « révélation par excellence », une révélation à peine comprise de l'immense majorité des hommes, même des hommes instruits. Par plus d'un autre aspect le système lui répugne. Il refuse de voir dans la création une erreur. Sauf lorsqu'il plaisante. Il le croit expressément, l'hypothèse de l'Être valait mieux, par le seul fait qu'elle a été réalisée. On a voulu jadis reconnaître dans sa propre aspiration à l'être, dans sa passion de vivre, d'agir, un effet de Schopenhauer et de Hartmann aussi. Mais, passant de l'un à l'autre, Renan disait : « Depuis, cela n'a fait que croître et embellir. » Et M. Raoul Allier pourrait bien avoir raison : avide de saisir tous les souffles qui circulent dans le monde de la pensée. Renan rencontre les doctrines de Hartmann et Schopenhauer, leur emprunte leur idée sur les ruses de la nature, mais néglige toute leur métaphysique.

On le constatait dès lors, même en Allemagne : il est souvent malaisé d'établir une dépendance directe de Renan à ces philosophes allemands contemporains. Il ne les cite guère, disait-on sans beaucoup d'exactitude. Quand il les cite, c'est pour accen-

tuer les dissentiments plutôt que les accords. Très certainement Kant demeure à part, et fut pour lui hors pair. Le temps qu'il put consacrer à tous les autres, faut-il le résumer comme un de ses biographes anglais résumait cette vingtième année où Renan disait avoir appris autant que le genre humain en tout un siècle : « The result is chiefly negative, indeed » ? Mais on ajoutait, fort judicieusement, que la philosophie à l'allemande amène à considérer les grands problèmes sinon à les résoudre, habituée à raisonner sans faiblir, à lever les voiles. De tous ceux qui ont suivi Kant, Renan garda peut être assez peu de profit dogmatique certain. Mais ils furent pour son esprit délié et fort une occasion excellente et continue d'application, d'exercice, d'entraînement. Hillebrand, trouvant du Darwin chez Renan dès la date de 1863, mélangé à du Fichte, du Hegel, même du Fehner, admirait la prestesse de cet esprit de divination et d'assimilation qui le faisait s'approprier, avec un instinct très sûr, tout ce qui allait avec son *génie* personnel. Sauf pour Kant moraliste, il serait peut-être sage de s'en tenir là.

La plupart de ces œuvres allemandes étaient traduites : Kant, à dater de 1830, par Barni, puis Tissot ; Fichte en 1836 et 1845, grâce à Barchou de Penhoen puis Bouillier ; Hegel à partir de 1840 par Bénard, à qui parfois Renan renvoie, comme aussi, par exemple, à Ewerbeck, traducteur de Feuerbach. Son étude de ces doctrines successives a-t-elle été aussi insistante qu'on se l'imagine, aussi directe qu'il pouvait la faire ? La question se pose, et telle déclaration de M. P. Lasserre n'a rien qui doive surprendre : « Quant aux métaphysiciens et philosophes religieux..., il ne s'en est jamais donné, de première main, que la plus légère teinture ». Cela, même au temps de *L'Avenir de la Science*, où l'enthousiasme de Renan « conjugue » mysticisme panthéistique allemand, généreuses chimères encyclopédistes et optimisme de 1848. Ou quelque dix ans plus tard, lorsqu'il s'infléchit, « peut-être sous des influences domestiques », vers le protestantisme et la religiosité allemande. Souvent il semble qu'au moins les systèmes les plus récents lui aient fourni surtout des arguments à l'appui d'une thèse, des moyens de réfuter ou contredire, ou bien d'amorcer et piquer un public délicat, friand de nouveautés même déconcertantes, que Renan jugeait très superficiel et voulait contraindre doucement à réfléchir, dût-il le scandaliser ou le berner un peu.

Des « obscures clartés, comme dit M. Parigot, que l'influence allemande versa sur certains sentiments modernes et romantiques », Renan eut bien sa part ; il en transmet peut-être plus

encore qu'il n'en garda. Mais en philosophie comme en exégèse, M. Virgile Rossel l'avait très bien vu : il prend aux Allemands des faits, qu'il dispose selon le goût de son imagination. Soit que l'artiste en lui domine. Soit peut-être que, fort tard, sans l'avoir trop voulu, Renan demeure le disciple de Victor Cousin l'éclectique. Pourtant, Cousin n'avait pas longtemps fait illusion à sa jeunesse. Et Renan a, de plus que lui, quelque dédain de bon philologue pour une spéculation métaphysique trop oublieuse des réalités, et l'horreur de tout asservissement intellectuel à un système fermé, de tout gauchissement de la raison critique en faveur d'une doctrine absolue.

(A suivre.)

L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution.

Cours de M. Edouard LE ROY,

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

XIII

Orthogénèse et Adaptation.

Les théories dont, l'autre jour, nous avons discuté le principe, qu'elles soient d'inspiration darwinienne ou lamarckienne, ont toutes un caractère commun : elles attribuent un rôle primordial et prépondérant au phénomène de l'adaptation. A les en croire, une exigence d'adaptation gouvernerait le mouvement évolutif. Or cela même, en dépit de ce que peut-être on serait porté à croire en effet, cela même ne va point sans difficultés. Ce qui est évident, d'une évidence trop générale d'ailleurs et trop immédiate *a priori* pour demeurer explicative, c'est que l'être non adapté disparaît. A seul survécu le vivant qui était viable, qui réalisait donc une certaine adaptation. Exigence dont le vrai rôle pourrait être surtout d'éliminer, qui expliquerait surtout les disparitions. De là — fait que nul ne saurait contester — à dire que la nécessité d'adaptation est cause proprement créatrice et, comme telle, ressort du progrès, il y a loin. Visiblement le besoin d'adaptation ne suffit pas, car il ne fait que poser un dilemme devant la vie : ou disparaître, ou changer. Pourquoi n'a-t-elle pas simplement disparu ? « La vérité, dit très bien M. Bergson, est que l'adaptation explique les sinuosités du mouvement évolutif, mais non pas les directions générales du mouvement, encore moins le mouvement lui-même. La route qui mène à la ville est bien obligée de monter les côtes et de descendre les pentes », — de contourner les obstacles trop

(1) *Évolution créatrice*, p. 111.

abrupts : « Elle s'adapte aux accidents du terrain ; mais les accidents du terrain ne sont pas la cause de la route et ne lui ont pas non plus imprimé sa direction. » Ils ne l'ont pas tracée et ils expliquent moins encore le mouvement qui la parcourt, qui la fraye.

Nous voici par là de retour à des considérations déjà formulées (1). La nécessité d'adaptation explique sans doute les arrêts de la vie à telles ou telles formes, non pas le mouvement qui porte l'organisation de plus en plus haut. Un vivant est un système d'échanges : mais il y a bien des systèmes d'échanges possibles dans un milieu donné. D'où les multiples formes de vivants et, par suite, l'existence d'un facteur interne, différentiel, qui détermine chacun d'eux. Un organisme rudimentaire est aussi bien adapté que le nôtre à ses conditions d'existence, puisqu'il réussit à y vivre et à s'y perpétuer, à y prospérer. Pourquoi donc la vie est-elle allée se compliquant, et se compliquant de plus en plus dangereusement ? Telle forme vivante, que nous observons aujourd'hui, a persisté immuable à travers les âges : il n'était donc pas impossible à la vie de s'arrêter. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ? Pourquoi a-t-elle marché ? Pourquoi, si elle n'est pas entraînée par un élan d'initiative à travers des risques de plus en plus forts, vers une efficacité de plus en plus haute ? Tous ces faits nous suggèrent l'idée qu'un problème se trouve simplement posé devant la vie. Mais rien, aucun mécanisme ne dispense la vie d'avoir à s'ingénier pour le résoudre. Et il semble que les trouvailles de la vie soient un effet de grands nombres qu'un effort groupe et oriente, c'est-à-dire le résultat de tentatives infiniment nombreuses, constamment faites et sans cesse répétées pour trouver une issue biologique vers le plus et mieux être (2).

Une conclusion se dessine ainsi peu à peu : l'existence probable d'une spontanéité active dans le vivant, capable de jouer — elle aussi — un rôle, et peut-être le premier. Tenons compte en effet de la diversité des formes vivantes et des lignes d'évolution. On dirait que la vie a su donner des solutions très différentes, bien que parfois également ingénieuses, à un seul et unique problème. Où découvrir le principe de telles différences ? Comment surgissent-elles initialement, à une même époque et dans un milieu commun à tous les êtres ? On invoque les facteurs traumatiques de Blaringhem ou d'autres expérimentateurs,

(1) Bergson, *Énergie spirituelle*, p. 19-20.

(2) Teilhard, *Scientia*, 1925, p. 20.

en les généralisant, en les rattachant à un état d'ensemble de la biosphère. Mais ils ne procurent, semble-t-il, qu'une action de déclenchement, tout au plus de direction, non pas une cause productrice qui suffise. Quelque chose d'autre, de plus profond et de plus souple, paraît nécessaire, quelque chose d'ailleurs n'ayant rien de pathologique, de monstrueux, rien de chirurgical, ni de catastrophique. Bien difficile, en vérité, de ne pas reconnaître l'importance majeure d'un facteur interne et son analogie vraisemblable à un effort, à un élan de nature psychologique.

Ici, nous nous trouvons en présence de certaines données et de certaines vues qu'on a réunies sous le nom d'*orthogénèse*. Mais il faut distinguer soigneusement, lorsqu'on emploie ce nom, entre les cas où il désigne des faits et ceux où il désigne une théorie.

En premier lieu, on appelle parfois « orthogénèse » un développement morphologique ou fonctionnel poussé tout droit à travers une série de formes successives et graduelles sans rapport d'aucune sorte à l'utilité, sans caractère adaptatif, comme par une conservation inertielle de vitesse. J'en ai donné plusieurs exemples, quand j'ai parlé des segments d'évolution, relatifs à un type d'ensemble ou même, d'une façon plus particulière, à un organe, à un dispositif de détail. L'orthogénèse entendue ainsi peut d'ailleurs être progressive ou régressive, démarche de perfectionnement ou de rudimentation. Laissons de côté le second cas : tel celui des Ammonites du crétacé faisant retour à des stades primitifs ou celui de la perte des ailes chez certains oiseaux ; il a moins d'intérêt pour nous. A propos de l'autre cas, je m'abstiens aussi de revenir sur la description des séries qui en illustrent l'idée : acquisition d'un appareil régulateur de la température interne chez les vertébrés, accroissement du cerveau dans l'ascension des primates vers l'homme, etc. Notons seulement qu'alors le but ou, pour mieux dire, le point *optimum*, peut très bien être dépassé, comme si l'élan continuait au delà par effet de vitesse acquise, aboutissant quelquefois au démesuré, à l'extravagant, au monstrueux : de cela encore, nous avons déjà rencontré des exemples au sujet de la taille des Dinosauriens ou de l'étrangeté de leurs formes finales ; et le développement des organes hypertéliques en fournirait à foison.

Quoi qu'il en soit, nous avons surtout à nous occuper pour le moment, non des faits, mais de la théorie que représente le mot « orthogénèse » et qui se réclame d'Eimer ; je n'y insisterai

d'ailleurs pas, car — à ce qu'il me semble — elle pose un problème plutôt qu'elle ne le résout. Il faut cependant la signaler. En voici les principes : 1^o la force active qui préside à l'évolution est censée toujours résider dans le milieu externe ; 2^o mais certaines aptitudes et dispositions conditionnantes appartiendraient à l'être vivant : sorte de direction interne, sans relations d'ailleurs avec l'intérêt de l'espèce. L'organe en devenant serait en quelque sorte sculpté par l'excitation extérieure, l'œil par exemple n'étant que l'empreinte de plus en plus profonde imprimée par la lumière elle-même sur l'organisme ; mais celui-ci renfermerait des directions de développement prédéterminées, il témoignerait d'une préadaptation.

Il y a beaucoup d'illusoire dans la vertu explicative de pareilles vues. Comme le dit très justement M. Bergson (1), avec une hypothèse de ce genre, « on attribue implicitement à la matière organisée une certaine capacité *sui generis*, la mystérieuse puissance de monter des machines très compliquées pour tirer parti de l'excitation simple dont elle subit l'influence ». Comment définir l'existence, la nature et l'action de ce qu'on admet ainsi chez le vivant ? Il semble que la seule réponse possible consiste encore une fois à mettre dans le vivant une spontanéité active : mais en quel sens ? et conçue de quelle manière ? Il doit y avoir, au fond de la vie, un principe d'activité qui réplique au jeu de l'ambiance et parfois même, peut-être, prend l'initiative. A ce principe, conviennent sans doute les noms de tendance et d'effort ; et une contre-partie ne paraît pas moins vraisemblable : habitude, inertie. Pour tirer au clair ces vagues prévisions, ces aperçus encore nébuleux, il faut en venir à considérer d'un regard direct le problème de l'adaptation.

Ce problème est immense ; force me sera bien d'en restreindre l'étude critique aux données et conceptions fondamentales ; et je me bornerai sur chaque point à un rappel très sommaire : simple énoncé accompagné chaque fois d'un exemple. Je vous renvoie, pour une documentation plus complète, à deux livres de M. Rabaud : *Le transformisme et l'expérience* (1911), *L'adaptation et l'évolution* (1922) ; ouvrages un peu systématiques, mais pleins d'idées, surtout pleins de faits dont chacun est soumis à une minutieuse analyse en même temps qu'à une discussion approfondie. La part trop grande faite à l'esprit de système par ces livres se trouvera d'ailleurs heureusement corrigée, si on y joint une lecture complémentaire, celle d'un ouvrage plus

(1) *Loc. cit.*, p. 78.

récent et peut-être plus riche encore de M. Cuénot (1). Cela dit, voici les points qu'il nous importe ici de noter.

On a remarqué, depuis toujours, qu'un vivant quelconque a une forme, des organes, des fonctions, en rapport étroit avec ses conditions d'existence, c'est-à-dire avec son genre de vie et avec le milieu où il se trouve. C'est ce phénomène de concordance, d'harmonie, que l'on désigne par le terme d'*adaptation*. Et il est classique de dire que le problème de l'adaptation ne fait qu'un avec celui de l'évolution, qu'il suffit de résoudre le premier pour que le second soit du même coup éclairci. On regarde comme évident que celui-là aurait pénétré le secret du mouvement évolutif, qui aurait compris comment et pourquoi les vivants sont ajustés les uns aux autres et, tous ensemble, à l'ambiance. Aussi tient-on d'ordinaire que la question essentielle, centrale, décisive, consiste à découvrir le sens et le mécanisme de l'adaptation. Quant au fait même de cette adaptation, bien qu'on le voie merveilleux et qu'on ne tarisse pas en commentaires admiratifs là-dessus, il est admis le plus communément presque sans discussion. C'est sur ce point qu'une critique paraît tout d'abord nécessaire.

Il convient de signaler et noter en premier lieu beaucoup de vues certainement fausses ou du moins illusoire. Je ferai quelques remarques à cet égard, aussi brèves que possible.

On voit souvent des adaptations où il n'y en a pas. La hantise est telle qu'à propos d'une disposition quelconque, on se demande à *quoi* elle sert, jamais (ou presque) *si* elle sert. Exagération manifeste : le postulat de l'utilité ainsi entendue est fort contestable, on peut même le dire démenti par les faits ; il y a des dispositifs indifférents ou dénués de signification, et il y en a de nuisibles. Rappelez-vous ce qu'il nous a fallu reconnaître précédemment au sujet de certaines idées darwiniennes et de leur anthropomorphisme (avantages ou inconvénients, caractères favorables ou défavorables, moyens de victoire ou de défense, ruses de dissimulation, etc.). Je n'ajouterai ici qu'un seul exemple, relatif aux pieds palmés de certains oiseaux aquatiques. Il est indubitable que plusieurs de ces oiseaux nagent peu ou du moins, dans leurs grands déplacements, sont voiliers plutôt que nageurs, que d'autre part tous les degrés de palmure existent sans correspondance avec l'aptitude à nager. M. Raubaud (2) insiste beaucoup là-dessus : les Canards sauvages ou les

(1) *L'Adaptation*, Paris, 1925, chez Doin.

(2) *Adaptation*, p. 59-63.

oies sauvages passent une partie de leur temps à terre, — les Cygnes flottent plutôt qu'ils ne nagent, — les Mouettes ne font guère que se reposer sur l'eau, — les Crocodiles, au contraire, qui vivent continuellement dans l'eau et nagent avec activité, n'ont pas de membranes aux pattes thoraciques, ils en ont une entière aux pattes postérieures et ne s'en servent pas plus pour cela, — les Alligators n'ont même qu'une membrane incomplète aux pattes abdominales.

Parfois, cependant, le fait de l'adaptation est réel et indéniable. Sachons ici regarder les ensembles. Il y a des dispositions morphologiques et fonctionnelles qui conviennent bien à certains habitats ou genres de vie et qui ne conviendraient pas également à d'autres. Sans doute, à cet égard, on a souvent conclu trop vite et par une affirmation trop simpliste : n'en tirons pas argument pour verser dans l'excès contraire. M. Rabaud triomphe de ce que des oiseaux sans palmure nagent à merveille. C'est un véritable abus de raisonnement géométrique. En l'absence de pieds palmés, l'animal se débrouille autrement, au prix peut-être d'une dépense d'énergie plus grande ; mais on n'en saurait déduire que la palmure ne soit pas un moyen de nage. Tels êtres vivants digèrent, qui n'ont point d'estomac : peut-on en arguer pour soutenir que, chez l'homme, l'estomac ne soit pas fait en vue de la digestion ? Souvent l'existence d'un rapport d'adaptation est évidente, ne fût-ce que par des considérations statistiques. Ainsi entre la structure de certains organismes et leur milieu aérien ou aquatique, le climat où ils vivent, la nourriture qu'ils trouvent, etc. Songez par exemple aux formes pélagiques ou abyssales, peuplant la haute mer et ses grands fonds. Sans même aller si loin, considérez, dans le domaine des faits de sexualité, l'ajustement réciproque, la coaptation des appareils mâle et femelle, qui les rend capables d'accomplir une fonction unique : sans doute ils sont formés à partir des mêmes éléments anatomiques, mais ils proviennent malgré tout de deux transformations coordonnées sans être proprement corrélatives, puisqu'elles se déroulent en deux êtres distincts et indépendants l'un de l'autre. Donc, en maintes circonstances, le fait de l'adaptation n'est pas douteux. Mais il en faut apprécier correctement les caractères et la signification.

C'est une erreur de croire que l'évolution, par elle-même, *tende* rectilignement à une adaptation de plus en plus étroite et parfaite. Au moins est-ce plus compliqué qu'on ne le dit trop souvent et faut-il faire une place au déterminisme hasardeux des grands nombres. Je n'en veux pour preuve que les faits de non-persis-

tance, dont l'histoire des espèces, comme l'embryologie, nous offre tant d'exemples. Peut-être l'exigence d'adaptation est-elle surtout un facteur d'élimination, qui écarte le pire, qui rejette l'impossible, plutôt qu'elle ne choisit le meilleur. Serait alors adaptative une disposition quelconque, dès que la nocivité n'en est pas trop grande : elle ne témoignerait que d'une possibilité, non d'une virtualité.

L'adaptation paraît merveilleuse et mystérieuse ; elle étonne et confond, quand on la regarde comme supposant la rencontre fortuite et improbable de plusieurs séries de faits tenues pour indépendantes. Cela implique hypothèse de morcelage préalable, donc (au moins partiellement) artifice. M. Bergson insiste avec beaucoup de raison là-dessus à propos de l'œil dont la complexité nous semble réaliser un ordre d'autant plus miraculeux que nous en imaginons la genèse par assemblage à partir de matériaux élémentaires selon l'analogie d'une œuvre de l'art humain. Il faut voir autrement les choses. L'exigence d'adaptation, ce n'est en réalité qu'un aspect de l'interliaison universelle ; d'où résulte l'impossibilité de définir l'individu vivant séparé de son milieu, le milieu lui-même sans vie, et la vie à son tour sous une autre forme que le continu organique de la biosphère ; au fond, l'idée même de celle-ci ne signifie rien d'autre : il y a une interaction des individus et des groupes vivants.

Mais il est indispensable de maintenir que le problème de l'adaptation ne comporte pas de solution unique. La vie, souple et ingénieuse, lui donne de multiples réponses. Elle invente : et de là l'impossibilité foncière d'en prévoir les démarches. La diversité des formes et des appareils représente autant de types d'équilibre possible dans un milieu donné, de moyens efficaces pour l'accomplissement d'une certaine fonction. Ai-je besoin de m'appesantir à cet égard sur les phénomènes de fécondation et de reproduction aux modes si variables selon les espèces ? Que de dispositions contraires simultanément réalisées ! La même remarque est applicable partout. Je n'en citerai que deux exemples, mais caractéristiques : 1° la grande variété de formes que nous offrent les Poissons, tous placés cependant au sein d'un milieu semblable ; plus particulièrement, les multiples manières de nager (propulsion par nageoires, procédé tout différent des anguilles, etc.) ; 2° l'existence de Criquets morphologiquement très voisins, dont les uns toutefois ont des ailes et les autres non, qui néanmoins vivent pêle-mêle et prospèrent de façon équivalente, en même nombre, aux mêmes époques, dans les mêmes conditions de lieu et de régime, capables des mêmes dépla-

cements. On commettrait un véritable paralogisme en s'appuyant sur de tels faits pour nier l'adaptation : on n'est en droit, d'après eux, que de la déclarer multiforme.

Enfin il est nécessaire de renoncer à l'optimisme commun, comme à l'idée que l'adaptation ne sera pas réelle si elle n'est parfaite. Certains avantages prétendus sont illusoires; d'autres véritables, mais chèrement achetés. Dé quoi on trouve sans peine de frappants exemples dans les rapports entre insectes et fleurs, à propos notamment de la fécondation des orchidées : avec quel lyrisme n'en a-t-on pas célébré la merveille ? Mais l'examen scrupuleux des faits montre que le moyen de fécondation réalisé alors est loin d'être le plus simple, qu'il entraîne bien des dégâts au détriment de la plante et que des considérations de pourcentage en réduisent beaucoup l'apparence d'efficacité merveilleuse. Ailleurs on observe des dispositions plus ou moins gênantes et qui persistent, comme l'absence de bouche ou l'impossibilité de s'en servir. Ailleurs encore saute aux yeux le caractère inutile ou nuisible de certaines attractions ou répulsions : mouches qui se noient, papillons qui se brûlent, aberration funeste de quelques instincts, etc. — Bref, au problème qui se pose devant elle, la vie donne des solutions plus ou moins heureuses et parfois franchement mauvaises ; les vivants s'arrangent tant bien que mal avec ce qu'ils possèdent ou rencontrent.

Voilà les réflexions préliminaires qui s'imposent au seuil de l'étude et qui ramènent le mystère de l'adaptation à de justes limites. Quoi qu'il en soit, réduction faite, quelque chose reste toujours à expliquer : un comment. Selon la manière classique de poser le problème, nous avons à nous demander si la cause première et majeure du phénomène évolutif est au dehors ou au dedans de l'être qui évolue, extrinsèque ou intrinsèque. Il est temps de conclure sur ce point et, pour cela, il nous faut revenir un peu en arrière sur le chemin déjà parcouru.

Nos dernières études critiques ont porté d'abord sur les théories du transformisme, puis plus particulièrement sur le fait de l'adaptation. Quant aux théories, nous avons reconnu en fin de compte qu'une synthèse de leurs principes est nécessaire, un concours de leurs moyens respectifs : elles sont multiples et diverses ; chacune a dans les faits une solide base, révèle un aspect des choses et constitue, pour les explorer, une méthode efficace ; mais toutes sont insuffisantes, parce qu'elles restent partielles, exclusives, unilatérales, ne mettant au point que sur certaines données : il faut les compléter l'une par l'autre et aussi les hiérarchiser.

Des facteurs nombreux et variés interviennent concurremment pour la genèse des formes vivantes : facteurs géométriques et mécaniques (agrégation et disposition symétrique ou dyssymétrique des éléments, hétérogénéité de leurs places, pesanteur, mouvements et chocs), — facteurs physiques (radiations, lumière, éclaircissement, chaleur, humidité ou sécheresse), — facteurs chimiques (échanges avec le milieu, réactions intérieures, sécrétions, régime alimentaire), — facteurs physiologiques (fonctionnement des organes, rapports entre individus ou espèces). Plusieurs points de vue sont à retenir ensemble : 1^o forme générale, structure anatomique ; 2^o genre de vie, attitude, comportement ; 3^o habitat, milieu. Une importance particulière doit être concédée au chimisme. « Tout élément vivant, par le fait même qu'il se nourrit, tout élément musculaire qui se contracte, toute cellule glandulaire qui sécrète, tout neurone qui subit ou élabore une excitation, déverse dans le milieu intérieur quelque substance capable d'agir sur les éléments, parfois éloignés, avec lesquels elle arrive en contact (1). » Chaque jour, plus grand est reconnu le rôle des sécrétions internes. Toute modification dans le chimisme des éléments retentit sur les autres et concourt à modifier la forme même du vivant : c'est une conséquence de l'organisation en tant que telle. Ainsi devient de plus en plus certaine l'existence d'une relation (du reste mal définie encore dans le détail) entre la morphologie et la chimie du vivant. A quoi il faut ajouter que l'influence extérieure déclenche une réaction interne : la vie ne *subit* pas seulement, elle *exploite* son milieu. Et ce n'est pas tout : rien ne doit être exclu de ce qu'avaient dit auparavant Darwin ou Lamarck.

Ce qui est à laisser tomber dans le darwinisme, c'est l'hypothèse de variations premières toujours lentes et insensibles, d'une continuité homogène, d'une intervention initiale du hasard, ainsi que le caractère anthropomorphique de certaines considérations. Mais l'essentiel subsiste, à savoir le rôle reconnu à la lutte pour la vie, pourvu qu'on l'entende au sens large, comme concurrence entre les espèces génératrices de bataille ou de fuite et comme réponse à l'action du milieu par les dispositifs d'accommodation ou de défense. Toutefois la sélection explique surtout les disparitions et hiatus, ou bien les passages en d'autres milieux (des rivages, par exemple, vers la haute mer, les abîmes, les continents, les airs, etc.). Cela n'agit guère qu'une fois le peuplement assez considérable déjà ; et ce qui manque, c'est une explication des com-

(1) Perrier, *op. cit.*, p. 231.

mencements, malgré le recours possible aux effets de grands nombres. Au point de vue proprement darwinien, le milieu ne joue qu'un rôle de crible : il préside à un tri ; en somme, la variation vient alors d'ailleurs, on ne sait d'où ; et c'est pourquoi on ne saurait trouver dans ce système une explication exhaustive, toujours et partout valable : un complément s'impose.

Cependant le lamarckisme appelle une critique analogue. Il y a aussi une part caduque dans les vues groupées sous ce nom : l'hypothèse des acquisitions individuelles pendant l'âge adulte, puis le recours à une transmission héréditaire de l'acquis. Par ailleurs, l'influence du milieu ne produit à elle seule qu'une modification du vivant, parfois utilisable par lui, pas toujours, et non forcément une adaptation au sens précis du mot. Au surplus, l'adaptation — quand elle se réalise — reste souvent moins parfaite qu'on ne croyait, moins simple et moins uniforme surtout. Mais, encore une fois, le principal de la théorie subsiste : je veux dire la réalité du rôle déterminant que joue le milieu. Revenons à l'exemple de la palmure (1). Cette conformation se montre chez des animaux très différents, entre lesquels il n'y a qu'une seule condition commune d'existence : la fréquentation des eaux ; par contre, elle manque chez tous ceux qui s'abstiennent de cette fréquentation, sauf quelques cas aisément interprétables à titre de survivances ; cela indique bien clairement l'identité du genre de vie comme cause première. On comprend d'ailleurs sans peine le mécanisme de la modification : le contact prolongé d'un sol humide ramollit d'abord la peau des doigts, puis la résistance du sol la fait s'étendre latéralement, enfin l'animal accentue par l'exercice la modification due au milieu quand il devient nageur. Vous voyez donc la vraie signification des réserves précédemment faites sur les avantages de la palmure : ces réserves, si légitimes qu'elles soient, il ne faut pas les pousser à l'extrême et conclure à une complète inutilité, mais seulement reconnaître que l'adaptation peut être inégalement parfaite et comporter des exceptions. Ajoutons que la commune manière de voir, trop simple dans ses admirations sans nuances, doit encore être compliquée sur un autre point (2) : on assiste parfois à l'utilisation ultérieure d'organes créés d'abord par une influence n'impliquant aucune finalité. La genèse des plumes nous en offre un exemple. Elle est due à des causes physico-chimiques, puis emploi est fait du dispositif pour un usage sans rapport

(1) Perrier, *op. cit.*, p. 228.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 230.

avec ces causes : « un accident épidermique a retenti, grâce à l'activité même de l'animal, sur tout le reste de l'organisme et a fixé le sens de son évolution (1). » De là mise en évidence du rôle important et parfois même décisif, complémentaire en tout cas, joué par le facteur interne.

Un organisme, dès lors qu'il est vivant, ne saurait être purement passif, uniquement modelé du dehors. Les organismes eux-mêmes sont susceptibles d'intervenir activement dans leurs propres modifications. En somme, on peut conclure avec M. Rabaud que l'adaptation est avant tout physiologique. Mais il faut entendre la physiologie sans étroitesse, en y faisant une place au fonctionnement du psychisme. Un vivant est un système d'échanges qui varie (pour des causes diverses) et dont la variation a des conséquences (parfois morphologiques). Nul ne le contestera. Cependant cette vérité n'est pas complète. Un vivant est aussi une tendance, une capacité de sentir et de vouloir, un effort d'invention et de conquête ; et son travail propre n'est pas sans efficace créatrice (2).

A ce dernier point de vue, j'ai cité de préférence jusqu'ici les faits d'évolution progressive ou d'habitude fixante. Mais, dans la même perspective, dans notre hypothèse d'une vie apparentée à la conscience, un autre phénomène doit se produire aussi : le phénomène de défaillance des vivants devant l'effort. Il se produit en effet : permettez-moi de le montrer par un dernier exemple, qui — au surplus — achèvera au mieux le résumé d'aujourd'hui sur les adaptations.

De nouveau, les analogies humaines s'offrent en foule. Tout le monde connaît, parmi les hommes, ces individus qui renoncent aux possibilités de développement et de succès, qui consentent parfois à de très réels et durs sacrifices, qui acceptent les misères d'une vie pénible et diminuée, pour ne pas se donner de peine, pour éviter du moins un effort d'un certain genre : tels les esprits routiniers ou timides, les paresseux, les mendiants. C'est qu'il y a lieu de distinguer entre l'énergie d'initiative et l'énergie de résistance, que l'une peut exister sans l'autre et d'ailleurs subsister longtemps ou, au contraire, finir par disparaître à son tour dans un envahissement de lâcheté, générateur de déchéance plus ou moins complète. Pareillement pour les races, pour les nations, dont certaines s'abandonnent, préférant un sommeil de paresse ou de renoncement inerte aux efforts qui les feraient

(1) Perrier, *op. cit.*, p. 228.

(2) C'est ce qui permet de comprendre qu'une ample évolution se poursuive parfois en milieu à peu près invariable.

grandir. Eh bien ! L'histoire de la vie offre des cas tout semblables. Chaque espèce, a-t-on dit, ne vise qu'à sa commodité, allant à ce qui demande le moins de peine, à ce qui permet le moindre effort. C'est ainsi que l'animal est sans cesse tenté de retour vers la vie végétative. Il pourrait suffire de rappeler ici tant de faits d'ankylose vitale dont la paléontologie nous entretient. Ceux de fixation et de parasitisme les confirmeraient encore. Mais je donnerai plutôt quelques détails sur un autre exemple, bien significatif, et qui aura l'avantage de nous procurer en outre l'occasion de diverses remarques intéressantes.

Il s'agit de la faune des cavernes. Les principaux caractères en ont été souvent décrits. Ne retenons qu'un point. On sait que les animaux cavernicoles sont le plus souvent aveugles, parmi eux les insectes ordinairement aptères, mais par contre leurs antennes ou leurs pattes sont plus longues que dans les formes épigées analogues. D'où viennent, que signifient ces caractères spéciaux ? Voilà le problème. Et il se précise quand on note que le peuplement des cavernes est de date récente (fin du tertiaire ou début du quaternaire) : quelle en a été la cause ?

Une première théorie explicative est d'inspiration lamarckienne : la perte des yeux aurait suivi l'entrée dans les cavernes et devrait être rapportée à un effet du milieu, le non-usage des organes de la vue ayant peu à peu déterminé leur atrophie, puis leur disparition, l'allongement des pattes ou des antennes étant dû par contre à un exercice plus fréquent du tact ou de la course que rendait nécessaire l'obscurité de l'habitat nouveau. Sans doute y a-t-il une part de vérité dans une telle explication. Remarquez cependant qu'elle suppose les cavernes déjà envahies : elle ne fait nullement comprendre pourquoi les êtres en question sont venus là. D'autre part, elle ne résout pas certaines difficultés. D'abord, l'existence de cavernicoles oculés lui est évidemment contraire. Puis une comparaison peut être faite avec le cas des animaux qui peuplent les grands fonds marins : même obscurité, avec les mêmes conséquences probables ; or, dans les abîmes, on trouve deux solutions opposées : ou bien pas d'yeux comme dans les cavernes, ou bien des yeux énormes accompagnés de plaques phosphorescentes qui constituent de véritables projecteurs ; pourquoi une seule solution du problème chez les cavernicoles ? Enfin il y a des formes épigées qui sont, elles aussi, aveugles ; et, parmi elles, il y a des représentants de tous les mêmes genres que dans les cavernes. D'où certainement quelque autre cause à chercher encore.

De là une deuxième hypothèse, plus ou moins apparentée au

Darwinisme. On invoque alors une préadaptation : des êtres devenus préalablement aveugles seraient entrés après coup dans les cavernes comme dans un milieu auquel ils se trouvaient d'avance préparés. Et quelle force les y aurait immédiatement poussés ? Les uns prétendent que les cavernicoles aveugles sont en même temps lucifuges. Les autres, plus fidèles à la lettre du système, font intervenir la concurrence vitale : vivre dans la nuit étant, disent-ils, un avantage pour des aveugles ainsi protégés contre bien des attaques. L'allongement des pattes ou des antennes serait ensuite en effet de sélection ; il serait compensateur ; ce serait une compensation à l'absence des yeux, soit parce qu'il constitue des organes tactiles suppléants, soit parce qu'il permet une plus grande vitesse de course. Voilà, en substance, la seconde théorie. Elle peut à son tour contenir du vrai. Toutefois, ici encore, des faits contraires se présentent (1). Il y a des êtres oculés dans les cavernes : peu nombreux, il est vrai, mais enfin il y en a. Voyants ou non, d'autre part, les cavernicoles n'offrent pas tous l'allongement de pattes ou d'antennes que l'on dit compensateur. A l'inverse, il y a des aveugles épigés : ils vivent dans la mousse, ou bien sous les pierres, les amas de feuilles mortes, etc. Le refuge dans les cavernes n'était donc pas nécessaire. Bien plus, les aveugles épigés se comportent aussi bien pour éviter les obstacles, ils courent aussi vite en moyenne que les autres, que les voyants : des expériences prouvent même que, si l'on recouvre de vernis noir les yeux de certains insectes qui vivent normalement sur le sol, de manière à les aveugler, on ne modifie pas sensiblement leur allure, leurs démarches. Enfin les cavernicoles sont loin d'être tous lucifuges : des expériences précises le prouvent également ; et au surplus nous avons déjà remarqué que ceux qui le sont réellement avaient d'autres moyens pour fuir la lumière que d'entrer dans les cavernes. Toutes ces raisons manifestent ce qu'il y a d'illusoire dans l'appel à une préadaptation. Cette fois encore, il faut chercher autre chose.

M. Rabaud (2) a mis en évidence les vraies causes du peuplement des cavernes. On les trouve surtout dans l'humidité constante que présentent celles-ci, et accessoirement dans leur température constante. — Tenons-nous-en au premier point, le plus important de beaucoup. Les cavernicoles sont tous des animaux hygrophiles, que l'humidité attire, qui l'aiment et la recherchent. Voilà ce qui les a conduits dans les cavernes. Ce

(1) Rabaud, *Adaptation*, p. 31-44.

(2) *Adaptation*, p. 102-109.

rôle décisif de l'hygrophilie est rendu incontestable par deux faits entre autres : 1^o le caractère semblable des formes épigées analogues ; 2^o le parallélisme entre le degré d'hygrophilie et le degré de pénétration dans les profondeurs des cavernes (tandis que des lucifuges, qui ne seraient que cela, s'arrêteraient probablement avant d'avoir atteint le fond). Une confirmation de l'hypothèse est tirée de ce fait que les grottes sèches d'Algérie n'ont pas d'habitants. Après cela, la perte des yeux, l'allongement des antennes peuvent être des effets d'étiollement consécutifs au changement de milieu, comme aussi ce peuvent être des modifications préalables qui concourent secondairement à le déterminer. Sans doute aussi doit-on y voir la fin d'orthogénèses commencées ailleurs, mais qui se sont achevées sans dommage fatal dans un milieu propice. Il est naturel que la migration qui a peuplé les cavernes y ait accumulé des aveugles, souvent malingres (longueur et gracilité des appendices), parce que là leur infirmité ou leur faiblesse n'avaient pas de conséquences graves. En somme, bien des causes ont dû concourir à cet effet statistique. Sur ce point, je ne saurais suivre jusqu'au bout M. Rabaud dans ses critiques. Il signale très justement l'insuffisance de certaines théories. Mais de ce qu'une théorie ne convient pas à tous les cas, s'ensuit-il qu'elle ne convienne à aucun ? Et de ce qu'elle n'explique pas le tout d'un fait, s'ensuit-il qu'elle n'en explique rien ? Peut-être suffit-il de reconnaître l'existence d'exceptions possibles, ainsi que le caractère imparfait et multiforme de l'adaptation, sans pour cela fermer les yeux sur la réalité de rapports que suggèrent avec force les considérations de fréquence, légitimes tout de même à tant d'égards. La théorie de M. Rabaud n'est donc pas inconciliable avec celle qu'elle voudrait remplacer et qu'il suffit de lui subordonner.

Mais, du point de vue philosophique, un autre complément non moins nécessaire ne doit pas être méconnu. Je veux bien qu'en principe la plupart des cavernicoles soient devenus tels par attraction de l'humidité. Remarquons déjà qu'ainsi on fait intervenir un désir moteur, une activité du vivant : car l'eau n'attire pas l'hygrophile sans exciter d'abord chez lui un besoin dont il a certainement conscience à quelque degré, conscience plus ou moins vague et obscure, mais réelle, puis un effort pour satisfaire ce besoin, ne fût-ce qu'un effort de migration et de recherche. Il y a cependant des formes épigées dont l'hygrophilie n'est pas moindre. Vous savez comment elles se tirent d'affaire par un choix convenable d'habitat ou en prenant l'habitude au moins de ne sortir que la nuit. Rien donc, semble-t-il,

n'empêchait les autres de procéder pareillement et d'adopter ainsi une solution moins coûteuse, qui exposât moins aux dégradations qu'entraîne le séjour dans les cavernes. Seulement il y aurait fallu plus d'initiative, plus d'énergie, plus de capacité à soutenir le risque et la fatigue de l'invention, ou — si vous préférez — un plus haut potentiel vital. J'estime dès lors que finalement l'interprétation des faits exige ici qu'on fasse intervenir une sorte de recul devant l'effort qui aurait été requis pour s'y prendre autrement et mieux. Et c'est un des cas de paresse, de défaillance, que je voulais signaler.

Et maintenant je n'insisterai pas davantage sur des exemples où je ne me suis peut-être attardé que trop longtemps déjà. Je tiens désormais pour justifié, autant du moins que doit l'être une hypothèse de travail, notre principe de la vie considérée comme tendance et comme habitude, tendance victorieuse ou défaillante, habitude libératrice ou matérialisante, suivant les cas, avec tout ce que comporte le jeu de pareils facteurs.

Une conclusion se dessine donc, suggérée par l'ensemble de nos études critiques sur les théories du phénomène évolutif. Celles-ci, je le répète, font comprendre comment un problème se trouve posé devant la vie ; mais elles n'indiquent aucun mécanisme qui la dispense d'avoir à s'ingénier pour le résoudre. Au principe, une tendance active ; puis, un déclenchement et un conditionnement de son travail par le milieu externe ou interne, par l'état général de la biosphère ; enfin, d'innombrables essais, suivis de solutions plus ou moins bonnes et parfois d'échecs. Il y aurait donc, au fond de la vie, une puissance d'invention, une faculté d'effort véritable, capable de répliquer à l'ambiance et même de prendre l'initiative. Mais il y aurait aussi possibilité de défaillances : la vie pourrait vaincre, ou être vaincue et disparaître, ou transiger avec plus ou moins de bonheur. Dans cette histoire, deux facteurs paraissent primaires : 1^o l'influence du double milieu externe et interne ; 2^o l'effort d'invention et la résistance d'habitude, voire de routine. De ces facteurs, tantôt l'un et tantôt l'autre prédomine : ce qui explique les attitudes variées de la vie devant les modifications du milieu, ses réussites inégales et les réponses multiples qu'elle fait à l'action des forces physico-chimiques sur elle. En gros, le premier facteur l'emporte, ou c'est le second, suivant qu'il s'agit de formes inférieures ou supérieures. Mais le mouvement de la biosphère va du règne de celui-là vers le règne de celui-ci. Quant aux autres facteurs de l'évolution, très nombreux et divers, ils ont un rôle sans doute, mais second, sinon secondaire.

En définitive, c'est du point de vue « effort d'invention », autour des idées de tendance et d'habitude, que doit se faire, semble-t-il, conciliatrice et unifiante, la synthèse métaphysique des théories du transformisme. De cette vue, qui résume nos études, quel parti peut-on tirer en effet ? J'essaierai de vous le dire dans la prochaine leçon, qui nous amènera au seuil des conclusions finales.

Aujourd'hui, permettez-moi de finir en invoquant une déclaration de M. Cuénot (1). Il faut avouer, dit-il, que quelque chose manque à nos manières de concevoir l'évolution : on ne sait quel « facteur nouveau, interne ou externe aux organismes, régulateur des variations et capables de les diriger vers une fin ». C'est justement la recherche et la définition de ce facteur inconnu ou méconnu que nous n'avons pas cessé de poursuivre.

(A suivre.)

(1) *L'Adaptation*, p. 156.

Heine à Paris.

Cours de M. A. JOLIVET,

Professeur à l'Université d'Alger.

Ce n'est pas de gaieté de cœur qu'Henri Heine, en mai 1831, vint s'installer à Paris. La décision qu'il prenait était singulièrement grave parce que, dans son esprit, elle était définitive. Il déclarait avoir tenté tout le possible pour se créer en Allemagne une existence acceptable. Les déceptions successives l'avaient découragé et offensé. Il était fâcheux, après avoir écrit le *Buch der Lieder* et les *Reisebilder*, d'être traité comme un raté par les marchands de Hambourg. Mais il pouvait être plus fâcheux encore d'être traité comme un écrivain subversif par les autorités prussiennes. Ses derniers écrits (cf. entre autres *die Befreiung*, III, 494 sq. (1)) étaient tout vibrants d'enthousiasme révolutionnaire au moment même où la réaction resserrait son emprise sur l'Allemagne. Son apostolat n'avait pas de chances d'être compris — ou, trop bien compris, si l'on veut, il pouvait le conduire à Spandau, où les fers sont bien froids l'hiver et où les mouches qui tombent dans la soupe tiennent lieu de volaille (VI, 33). Mieux valait, comme Börne, Maltitz et tant d'autres, se rendre à Paris, où « du matin au soir on chantait : *En avant, marchons* et *La Fayette à cheveux blancs* et où tous les coins de rue portaient la devise : *Liberté, Égalité, Fraternité.* » (VI, 33.)

A vrai dire, Heine s'est fait de lui-même, au cours de sa vie, deux images idéales très différentes : ou bien il est le poète lyrique, dont le *Lied* est sans but, comme l'amour, comme la vie, comme le créateur et sa création, ou bien il est le chevalier de l'Esprit-Saint, qui combat pour tous les affranchissements et réclame qu'on pose un glaive sur son cercueil. Selon les moments une de ces figures grandit au détriment de l'autre et leur alternance — facile à suivre — forme le rythme de sa biographie morale. — C'est le chevalier de l'Esprit-Saint qui en 1831 choisit

(1) Les chiffres renvoient à l'édition en 7 vol. d'Ernst Elster (*Meyers Klassiker-Ausgaben*).

l'exil volontaire. N'écrit-il pas à son ami Varnhagen von Ense : « Chaque nuit je rêve que je pars pour Paris afin de m'abandonner tout entier aux sentiments sacrés de ma religion nouvelle et peut-être d'y recevoir, comme prêtre de son culte, la dernière consécration. » (1^{er} avril 1831.)

Paris lui apparaît comme la ville où l'Idée révolutionnaire, entrevue par la philosophie allemande (cf. *Einleitung zu « Kahl-dorf über den Adel, etc. »*, VII, 280 sq.), se réalise dans les faits. Il va se trouver au centre des grands événements qu'il prévoit, connaître de près les protagonistes de l'histoire et, tout en gardant une mesure qui ne lui sera plus imposée du dehors, continuer à agir sur l'esprit public en Allemagne. Éveiller cet esprit à l'exemple de la France, révéler aux Français, mieux que ne l'avait fait M^{me} de Stael, les ressources de l'esprit germanique, il y avait là de quoi ranimer son courage, même si l'entreprise exigeait qu'il lui sacrifiât une partie de lui-même : le poète lyrique. Il l'écrivait dès le 4 janvier 1831 à Varnhagen avant de partir : le rôle qu'il s'attribue à Paris annihilerait sa personnalité de poète (*eine Rolle, wobei all mein künstlerisches poetisches Vermögen zu Grunde ginge*).

Dès son arrivée, il sent avec délices ruisseler sur lui « le tourbillon des événements ». La « révolution mugissante » vient de jeter au gouffre ses ennemis personnels : prêtres et nobles. Qui donc arrêterait le mouvement déclenché ? Une humanité mieux équilibrée va naître, et Heine croit connaître l'atelier où elle s'élabore : c'est l'église saint-simonienne.

Déjà avant son départ pour Paris la doctrine de cette église l'attirait : une lettre à Hartwig Hesse du 10 février 1831 le prouve, et il est possible de reconnaître une inspiration saint-simonienne dans l'introduction aux lettres de « Kahl-dorf sur la no! lesse » (écrite en mars 1831).

Son premier contact sérieux avec le milieu parisien se fit donc sous le signe du saint-simonisme. Il vit la communauté encore en pleine union et ne désespéra pas de ses idées après les schismes et la dispersion. Il noua rapidement des relations personnelles avec les membres le plus marquants : en mai 1832 il écrivait à Varnhagen : « Michel Chevalier est mon très cher ami, un des êtres les plus nobles que je connaisse » — et en juillet 1840 il écrivait au même Varnhagen, en lui recommandant Hippolyte Carnot : « Il y a dix ans déjà que nous nous connaissons : je l'ai rencontré à cette époque dans le sacré collège des saint-simoniens ; c'étaient les temps héroïques. » Il dédia à Enfantin la première édition de son livre *De l'Allemagne*, et, s'il faut en

croire cette dédicace, c'est de leurs conversations qu'est sortie l'idée de cet ouvrage, qui, est, on peut bien dire, une sorte d'interprétation saint-simonienne des systèmes philosophiques allemands. La préface de l'édition française des *Reisebilder* montre quelle importance il attachait encore à ces doctrines en 1834.

Il n'entre pas dans notre plan de suivre le détail de leur influence sur ses premiers écrits parisiens (1). Notons seulement qu'il n'a jamais compris que partiellement le saint-simonisme. Il n'a pas vu que l'intérêt du système résidait avant tout dans la partie économique, dans la recherche d'une méthode permettant d'utiliser au mieux de l'intérêt général les possibilités de l'industrie naissante. Il a retenu les formules finales : assurer le bonheur de tous — faire cesser l'exploitation de l'homme par l'homme — mais elles sont demeurées inertes dans son esprit, tandis que la partie morale et religieuse : émancipation de la chair — dignité de la matière vis-à-vis de l'esprit — a été comme un levain qui, mêlé à des souvenirs de panthéisme hégélien, stimulé par l'appétit de jouissance de Heine, a fait surgir à son tour toute une théorie de l'existence. C'est la fameuse opposition établie par Heine entre Hellènes et Nazaréens. La conception nazaréenne ou judéo-chrétienne de l'existence est celle qui trace entre l'esprit et la matière la ligne de démarcation du bien et du mal : l'esprit est de Dieu, la matière est diabolique ; entre les deux l'antagonisme est foncier ; l'un ne peut se développer qu'aux dépens de l'autre : il faut que la matière soit mortifiée pour que l'esprit s'épanouisse ; c'est de la passion de la chair que surgit la plus belle floraison spirituelle. Religion d'ascétisme et de souffrance, utile certes aux époques mauvaises : corruption romaine ou brutalité barbare, grande aussi par la douceur de ses consolations et l'élan de ses espérances, mais qui n'en a pas moins sonné le glas d'un sensualisme heureux et spontané.

Mais il y a assez longtemps que l'existence humaine est un perpétuel mercredi des Cendres. L'harmonie que l'hellénisme réalisait spontanément entre l'esprit et la matière peut être retrouvée aujourd'hui par la pensée philosophique. Dieu n'est pas extérieur au monde : il est l'essence même de tout ce qui existe : matière et esprit communient dans cette identité d'essence. Il n'y a pas de raison pour que dure leur duel insensé : il faut réhabiliter la chair, mettre fin à la souffrance matérielle.

Pour l'individu, c'est un renversement du pour au contre :

(1) Cf. le beau livre de M. Henri Lichtenberger, *Henri Heine penseur* Alcan, 1905.

épanouissement de toutes les puissances vitales au lieu des mutilations ascétiques. Rien de plus caractéristique à ce point de vue qu'un passage de l'écrit de Heine *sur les femmes et les jeunes filles de Shakespeare*. Il se moque d'un certain Franz Horn, type parfait de Nazaréen, qui s'est mêlé de commenter Shakespeare. « Lorsque, dans les scènes de passion, le Titan britannique précipite le Pélion sur l'Ossa et semble vouloir escalader la citadelle céleste, le pauvre commentateur, d'étonnement, laisse tomber sa plume, il gémit et se plaint doucement. En sa qualité de piétiste, il devrait détester ce poète dont l'esprit, tout abreuvé de volupté divine, respire en chacune de ses paroles le plus joyeux paganisme ; il devrait le détester, ce confesseur de la vie, qui, secrètement ennemi des croyances de mort, enivré des plus doux frissons que donne la force héroïque, ne veut rien savoir des tristes bonheurs de l'humilité, du renoncement, de l'hypocrisie morose. » (V, 386 sq.) Nous avons ici la formule d'une humanité héroïque, on peut bien dire d'une surhumanité. Et cette interprétation de l'hellénisme est fréquente chez les auteurs allemands.

Comment mettre fin à la souffrance matérielle des classes exploitées ? Nous ne voyons pas que Heine se soit expliqué clairement là-dessus. Il conçoit un vaste processus révolutionnaire qui a commencé en 1789, a été continué par Napoléon, empereur saint-simonien, et qui, interrompu par la Restauration, doit maintenant être repris. C'est la mission historique de la France de mener à bien ce mouvement. Mais par quels moyens ? Heine admet fort bien le génie providentiel, le souverain sur-homme. « Qu'importe la mort du duc de Reichstadt ? écrit-il dans un passage connu ; le bonapartisme est l'Idée de la souveraineté absolue de la force la plus haute employée pour le bien du peuple ; celui qui possède cette force et l'emploie de cette façon, on l'appellera Napoléon II. » (V, 194.)

Ce bouillonnement vague et optimiste, soulevé par le premier choc, va bientôt retomber. L'observation quotidienne fera naître les déceptions. La France de Louis-Philippe ne se soucie guère de réaliser l'Idée révolutionnaire. C'est le régime des gens d'argent : banquiers, propriétaires, boutiquiers ; leur unique préoccupation est le cours de la rente. Heine estime qu'il peut y avoir un sentiment plus vif de l'honneur dans le boudoir d'une maîtresse royale que dans le comptoir d'un banquier. D'un bout à l'autre des *Französische Zustände*, le juste milieu excite son ironie et son mépris. Et dans *Lutezia* il déclare que les Français n'ont aucune des qualités républicaines : « Il leur manque la simplicité, le contentement de leur situation présente, le calme intérieur

et extérieur ; ils aiment la guerre pour la guerre ; même dans la paix leur existence n'est que lutte et que bruit ; les vieux comme les jeunes adorent le son du tambour, la fumée de la poudre, le fracas de quelque genre qu'il soit. » (VI, 172.). « Et ils ont des accès d'enthousiasme qui durent vingt-quatre heures, ou même trois jours si le soleil est particulièrement chaud. » (VI, 173.) Les liens de la politique de parti bâillonnent leur presse plus complètement que ne le fait la censure en Allemagne. En 1849, il dit à son ami Alfred Meissner : « Lorsque, il y a un an, la République fut proclamée, on a pu croire dans le monde que quelque chose, qui n'était qu'un rêve et devait être un rêve, était devenu réalité. Mais j'ai le malheur, par mon long séjour ici, de connaître trop exactement la France pour avoir des doutes sur ce que nous pouvons atteindre. La République n'est qu'un changement de nom, un titre révolutionnaire. Comment cette société corrompue, efféminée, se transformerait-elle si vite ? Faire de l'argent, attraper des emplois, rouler carrosse à quatre chevaux, avoir une loge de théâtre, courir d'un plaisir à un autre, elle n'a pas eu jusqu'ici d'autre idéal. Où donc les Français auraient-ils si soigneusement caché jusqu'à ce jour leur provision de vertus civiques ? Paris, croyez-moi, est bien napoléonien, c'est le napoléon d'or qui règne. » (Meissner, *Geschichte meines Lebens*, 170-171.) Enfin on voit poindre dans *Lulezia* cette idée, si spécifiquement allemande, que la France est une nation fatiguée et vieillie. Elle est encore au premier plan ; les Français sont encore les comédiens ordinaires du bon Dieu, mais la période d'éclat est déjà dépassée, et hélas ! celui qui pense à la mort est déjà décédé. (VI, 248-249.)

Par ailleurs, Heine a conçu une tout autre idée de la Révolution qu'il appelait de ses vœux en 1831. Nous n'avons pas à raconter ici ses démêlés avec les réfugiés allemands de Paris, mais le contact de ces républicains allemands, « Falstaff (1) et sa bande », l'ont à jamais dégoûté de la démocratie. Ces démagogues ne s'y sont d'ailleurs jamais trompés ; ils lui font grief d'être un artiste d'abord, ensuite un aristocrate. Mais c'est précisément parce qu'il est artiste et aristocrate que Heine examine avec effroi les signes des temps. Le bruit monotone et continu des rentes, tombant comme une pluie dans le coffre des capitalistes, est coupé parfois d'un sanglot étouffé ; parfois aussi résonne un léger cliquetis, comme d'un couteau que l'on aiguise. (VI, 335-336.) Dans les bas-fonds populaires, Heine croit discerner, un

(1) Börne.

peu comme une vision d'apocalypse, la révolte prochaine de l'indigence. Les rudes poings des travailleurs jeteront à terre la société actuelle avec ses iniquités, mais il est à craindre qu'ils ne brisent du même coup tout ce qu'on appelle civilisation, et ne nous apportent, en fait d'égalité, que le nivellement du champ de décombres. Heine donne maintenant à la Révolution le nom de communisme, et il la redoute autant qu'il l'a acclamée. La crainte m'a rendu conservateur, écrit-il à Gustav Kolb le 27 janvier 1841. (*Ich habe grosse Furcht vor dem Gräuel einer Proletarierherrschaft, und ich gestehe Ihnen, aus Furcht bin ich ein Konservativer geworden*), et cette phrase résume bien le glissement d'idées qui s'est produit entre les *Französische Zustände* et *Lulezia*.

Mais c'est la maladie qui devait transformer complètement son point de vue. Malgré quelques symptômes alarmants, c'est entre 1830 et 1840 que sa santé physique fut le mieux à la hauteur de son appétit de jouissance. Philarète Chasles, Théophile Gautier, la plupart des visiteurs allemands notent vers cette époque son heureux aspect, son air de vigueur, sa beauté. « C'était un bel homme de 35 à 36 ans, écrit Th. Gautier, ayant les apparences d'une santé robuste ; on eût dit un Apollon germanique, à voir son front blanc, pur comme une table de marbre, qu'ombrageaient d'abondantes masses de cheveux blonds. » (*Portraits et Souvenirs littéraires*, p. 108-9.) Apollon avec le sourire de Méphistophélès ! La matière se prêtait docilement à la pratique de son panthéisme païen. A son ami Heinrich Laube il donne l'impression d'un épicurien des premiers temps de l'Empire, raillant le stoïcisme, capable cependant de retenir le sarcasme lorsqu'apparaissait, par son côté poétique, une grande question d'ordre universel. Car au fond de ce païen sommeillait toujours le penseur juif. C'est ce penseur qui s'éveilla, à partir de 1849, dans la tombe de matelas où l'avait précipité la paralysie. Ascète malgré lui, il n'a plus, attachés à son squelette, que quelques lambeaux de chair païenne. « Je ne suis plus, dit-il, le païen n° 2, après Goethe, païen n° 1 ; je ne suis plus qu'un pauvre juif, frappé à mort, une image de la souffrance, un malheureux. » (F. Hirth, *H. Heines Briefwechsel*, t. III, p. 78.) Ses amis nous décrivent cette longue souffrance comme un splendide triomphe de l'esprit sur la matière. Mais il n'a tout de même plus la force de considérer la matière comme divine à l'égal de l'esprit. Il revient au Dieu personnel, au Dieu judéo-chrétien de la Bible, et s'en explique avec bonhomie. Pourquoi ne pas admettre un Dieu personnel quand des millions d'Allemands supportent bien

le roi de Prusse ? Les pointes de feu qu'on lui fait le long de la colonne vertébrale lui inspirent une crainte brûlante de l'enfer. Il faut s'en remettre au pardon de Dieu, dont c'est du reste le métier de l'accorder.

En même temps la représentation idéale qu'il se fait de lui-même se transforme : il ne trouve plus dans le cours des affaires publiques que motifs de mécontentement ; il s'en désintéresse et le tribun s'efface devant le poète lyrique. Avant de mourir, il compose dans ses nuits d'insomnie les visions éclatantes et morbides du *Romanzero*.

Ainsi le cycle est fermé : Heine se trouve exactement à l'opposé de ses débuts saint-simoniens. Il est tout normal que dans la seconde édition du livre *De l'Allemagne*, en 1855, il ait remplacé la lettre à Enfantin par des sarcasmes sur les martyrs d'autrefois : « Ils ne sont plus ni bafoués ni persécutés, et s'ils portent une croix, c'est celle de la Légion d'honneur... ; ils ont pu rêver d'âge d'or, mais ils ont fini par s'accommoder d'un âge d'argent. » Et s'il a conservé toute son amitié à Michel Chevalier, il en est d'autres, comme Pereire, à qui il ne pardonne pas de l'avoir oublié après fortune faite. (Cf. lettre à M. Chevalier du 24 février 1855.)

Sur le terrain politique et philosophique, la période parisienne de Heine finit dans une désillusion complète. Mais il apportait en 1831 d'autres espoirs que son enthousiasme révolutionnaire. Il entendait évidemment conquérir dans la société parisienne la place qu'on lui avait refusée en Allemagne. Mais il faut tout de suite préciser. Certains mémoires tendancieux, ceux d'Édouard Grenier (1) par exemple, semblent insinuer que Heine aurait conçu l'ambition de se muer en écrivain français. Il aurait fait traduire en grand mystère, tantôt par un ami, tantôt par un autre, ses articles rédigés en allemand et les aurait donnés comme écrits en français de premier jet.

Il y a là une légende à écarter. Heine n'a jamais pu écrire le français correctement : tout le monde à Paris le savait, depuis Saint-René Taillandier jusqu'aux agents secrets du gouvernement autrichien (cf. H.-H. Houben, *Gespräche mit Heine*, 1926, p. 282-283) : il serait pour le moins étrange qu'il ait été le seul à l'ignorer. Il avait une trop haute idée de sa prose allemande, il savait trop quel labeur elle lui coûtait pour s'imaginer que pareille réussite fût possible dans une autre langue. On a recueilli

(1) *Revue bleue*, 1892, p. 267 sq.

dans ses papiers cette phrase. « En France, mon esprit se trouvait exilé dans une langue étrangère. » (VII, 401.) Et dès 1837, dans ses *Lettres sur le théâtre français*, il écrivait : « C'est la malédiction secrète de l'exil que nous ne nous sentons jamais chez nous dans l'atmosphère de l'étranger, qu'avec les façons de penser et de sentir apportées de la patrie, nous restons toujours isolés au milieu d'un peuple qui pense et sent de tout autre manière. » (IV, 504.) Un Allemand, H. Rohlf, qui s'entretint avec lui en 1851, déclare dans ses souvenirs : « Tous ses discours respiraient l'amour profond de son pays, et ceux-là se trompent grandement qui pensent que son long séjour à Paris ait fait perdre à Heine sa sympathie pour l'Allemagne et l'ait tourné vers la France... Pour l'état des choses en France, il ne montrait que fort peu de curiosité, alors qu'il suivait avec le plus grand intérêt la marche des événements en Allemagne. Les affaires de France, me dit-il un jour, m'amuse simplement, et je ne ressens d'intérêt que pour celles d'Allemagne. » (Houben, *op. cit.* p. 789.)

Une seule déclaration ne constitue évidemment pas une preuve ; mais tous les documents recueillis sur son séjour en France la confirment ; lorsqu'on les lit d'affilée on en retire la conviction, si je puis dire, massive que, malgré ses vellétés de servir d'intermédiaire entre les deux pays, Heine est pratiquement toujours resté orienté vers l'Allemagne, qu'il n'a en tout cas jamais voulu être autre chose qu'un écrivain allemand. Même lorsqu'il publie ses œuvres en traduction française, il veut agir sur le public parisien, cela va de soi, mais il espère surtout en imposer à ses compatriotes allemands et accroître sa renommée en Allemagne. Les lettres où il raconte, en les exagérant peut-être, ses succès parisiens, ont d'ordinaire un ton léger de remontrance à l'adresse des lecteurs allemands.

Il n'avait d'ailleurs pas besoin d'exagérer : son succès fut rapide et fort honorable. Dès juin 1832, la *Revue des Deux Mondes* publiait la traduction d'une partie des *Reisebilder* sous le titre : *Excursion au Blocksberg et dans les montagnes du Harz. Traduit de l'allemand de Henri Heine*. La traduction était médiocre, mais le traducteur ne manquait pas de renom — ce qui compensait. C'était Loève-Weimars, curieux personnage, mi-allemand, mi-français, juif totalement, qui collaborait aux revues et aux journaux les plus marquants (1). Sainte-Beuve, dans un article de 1833 (*Prem. Lundis*, II, 203), le cite comme « exemple d'un littérateur des

(1) Il avait par exemple le feuilleton théâtral du *Temps* et fit de 1833 à 1839 la chronique politique à la *Revue des Deux Mondes*.

plus distingués et des plus au complet à une époque comme celle-ci ». Il avait fait précéder sa traduction d'une étude sur Heine. C'était là pour le nouveau venu un début des plus heureux. Il était introduit à la *Revue des Deux Mondes* (1), faisait partie des collaborateurs et nouait avec le directeur Buloz des relations qu'il utilisera plus tard. L'année suivante, en 1833, le célèbre éditeur romantique Eugène Renduel, publiait une traduction des *Französische Zustände* sous le titre : *De la France*, avec une préface de sa main. Cette publication valait à Heine un article très flatteur de Sainte-Beuve. (*Premiers Lundis*, tome II, 250.) « M. Heine, écrit-il, n'était pas connu chez nous avant la Révolution de juillet, et aujourd'hui il est tout à fait naturalisé : il est des nôtres autant que le spirituel Grimm l'a jamais été. » Il le trouvait même trop spirituel et trop riche. « Il n'a pas seulement de ces traits inattendus, saisissants, courts, de ces rapports neufs et piquants qu'un mot exprime et enfonce dans la mémoire ; il a à un haut degré l'imagination de l'esprit, le don des comparaisons singulières, frappantes, mais prolongées, mille gerbes à tout instant de réminiscences colorées, d'analogies brillantes et de symboles... — Notre juste et droit sens a quelque peine à le suivre dans sa logique brisée, saccadée, qu'interceptent à chaque pas les fusées de la métaphore. Pour tout dire M. Heine sera davantage encore à notre niveau de Français quand il aura un peu moins d'esprit. » On ne saurait mieux dire : Sainte-Beuve saisit d'emblée le point à peine perceptible où des qualités se transforment en leurs défauts. Mais tout l'article est fait pour mettre les qualités en relief : il ne pouvait que servir la renommée de Heine.

C'est cette même année 1833 que Victor Bohain lui demanda des articles pour la revue qu'il venait de fonder : *L'Europe littéraire*. Heine écrivit en effet un : *État actuel de la littérature en Allemagne. De l'Allemagne depuis M^{me} de Staël* (2), qui correspond dans l'ensemble à sa *Romantische Schule* (sauf les chapitres 3, 4, 5, 6 du livre III). Entrant avec ardeur dans les idées de Victor Bohain, il demande à Immermann des articles sur la peinture allemande et songe visiblement à prendre la direction de toute la partie allemande de la revue. Mais Bohain avait mis son *Europe littéraire* sur un pied trop fastueux. Il était du reste mieux doué pour faire les honneurs de sa revue que pour la diriger. A travers

(1) Elle publia, le 1^{er} septembre 1832, l'*Histoire*, [du tambour Legrand et le 15 décembre 1832, les *Bains de Lucques*.

(2) Deux articles : mars et mai 1833.

une série de bals et de dîners il la mena bon train à la ruine. Le passif exhibait, entre autres comptes, un déficit de cent mille francs pour frais de représentation. Heine voyait du même coup ses plans crouler. Tout de même il a dû retirer quelque profit des cent mille francs ; à ce prix Victor Bohain pouvait le mettre en rapports avec tout le Paris littéraire et il n'est pas indifférent qu'il ait eu ses entrées dans une revue qui, pendant quelques mois, se trouva au premier plan.

Ses articles n'étaient certainement pas passés inaperçus. Il les continua dans la *Revue des Deux Mondes* par trois études (1^{er} mars, 15 novembre et 15 décembre 1834) qui correspondent aux trois livres de : *Zur Geschichte der Religion und Philosophie in Deutschland*. Tous ces articles, repris dans un ordre nouveau et corsés de morceaux inédits (surtout des études de folklore sur les esprits des éléments et deux articles sur Victor Cousin) parurent en deux volumes chez Renduel (1835) sous le titre : *De l'Allemagne* (1).

On a bien des fois signalé les mérites et les défauts de cet ouvrage. Heine y déforme légèrement les faits littéraires et philosophiques ; il les conforme, si l'on veut, à son idée maîtresse du moment, qui est la lutte entre spiritualisme et sensualisme. C'était donner du romantisme un résumé partial et inexact que d'y voir uniquement un spiritualisme moyenâgeux, à tendances catholiques, et pour tout dire réactionnaire — en revanche l'originalité poétique de chaque auteur était non pas définie mais, ce qui est mieux, rendue directement présente à l'aide de métaphores prolongées d'une impeccable justesse. — Pour montrer, suivant une ligne bien nette, comment la Réforme de Luther, en fondant la liberté de pensée, donnait naissance à la philosophie, qui, à son tour, ruinait le spirituelisme protestant et aboutissait au panthéisme de Schelling et de Hegel, il fallait solliciter les théories, interpréter arbitrairement Spinoza, négliger dans l'œuvre de Kant la *Critique de la Raison pratique* — en revanche, jamais ces matières n'avaient été exposées en français d'une façon aussi complète et avec tant de clarté. Pierre Leroux, que Heine avait connu rue Taitbout comme évêque saint-simonien, lui avouait en 1836, que c'est seulement par la lecture de *De l'Allemagne* qu'il s'était rendu compte que la philosophie allemande n'était pas aussi mystique et religieuse qu'on l'avait fait croire jusqu'alors au public français, mais au contraire très froide, presque glaciale à force d'être abstraite, et irrégulière au point

(1) Entre temps Renduel avait publié les *Reisebilder. Tableaux de voyage*.

de nier l'existence de l'Être suprême. (VI, 310.) On comprend qu'il déclare, au moins ce jour-là, que Pierre Leroux est sans contredit un des plus grands philosophes français. Au reste Heine captait fort habilement l'attention de son public en prenant position contre M^{me} de Staël et en ridiculisant Victor Cousin et sa façon de comprendre les philosophes allemands.

En mars 1835, la *Revue de Paris* publiait un article enthousiaste de Philarète Chasles. Philibert Audebrand (*Petits Mémoires du XIX^e siècle*, t. I, p. 28-37) a laissé le récit d'une interview accordée par Heine à Philarète Chasles ; une sorte de *curriculum vitæ* fut même rédigé par Heine et inséré tel quel dans l'article du 15 mars. Il n'est pas étonnant que certains passages (notamment la fin de la page 248 et le début de 249) semblent avoir été écrits sous la dictée de Heine : l'ensemble trahit son influence directe ; c'est pourquoi l'article, malgré une forme ampoulée et des préoccupations bigotes, donne une idée assez exacte de l'œuvre et de l'individualité du poète-tribun. Le même Audebrand nous dit que c'est précisément en 1835, après qu'eut paru le livre *De l'Allemagne*, que la popularité de cet historien d'un nouveau genre atteignit son apogée, au moins dans le monde littéraire, qui s'enthousiasmait alors pour toutes les nouveautés. Déjà l'année précédente il écrivait à son frère Max : « Je suis presque accablé sous les témoignages d'admiration les plus extraordinaires. Tu n'as pas idée de la réputation colossale qui pèse sur moi. » (21 avril 1834.)

Il n'y a donc vraiment pas à tenir compte d'une opinion contraire exprimée par Beurmann vers la fin de 1836 : « Heine, dit-il, dut écrire des *Nuits florentines* pour attirer l'attention des Français sur ses écrits. Malgré tous les articles de journaux et les traductions de ses œuvres, il n'est pas encore parvenu à se créer une situation littéraire à Paris. » (Cf. Houben, *op. cit.*, p. 283.) *Les Nuits florentines* parurent en effet dans la *Revue des Deux Mondes* les 15 avril et 1^{er} mai 1836 — et avec elles se termine la première période d'activité française de Heine, à laquelle on peut rattacher un bel article de Th. Gautier sur les *Reisebilder* dans *La Presse* du 30 mars 1837. Dès le 4 décembre, Heine l'envoie à Lewald pour le faire traduire en allemand. « C'est vraiment, dit-il, ce qu'un Français pouvait écrire de mieux sur une œuvre allemande, et même en Allemagne on n'a jamais rien écrit de plus spirituel sur les *Reisebilder*. »

Pendant onze ans, jusqu'à la publication d'*Alla Troll*, en 1847, aucune œuvre de Heine ne parut en français. Pour donner une idée moins incomplète de son génie, il eût fallu maintenant,

comme le demandait Sainte-Beuve dans l'article cité, traduire ses œuvres proprement poétiques — et la tâche était plus malaisée. Renduel y avait pensé et s'était adressé de bonne heure à un poète particulièrement qualifié par sa connaissance de l'Allemagne et de l'allemand et qui devait voir en Heine « un frère de poésie inquiète et douloureuse » : Gérard de Nerval. Il s'était récusé d'abord, prétextant (dans une lettre sans date) d'autres occupations. Mais une lettre bien connue, écrite à Heine de Bruxelles, le 6 novembre 1840, le montre en plein travail. « J'ai profité des loisirs que le mauvais temps m'a laissés pour traduire le plus que j'ai pu. Cependant je n'ai encore qu'un tiers environ... » Ses traductions de la *Mer du Nord* et de l'*Intermezzo* ne devaient paraître qu'en 1848 (15 juillet-15 septembre).

La traduction d'*Atta Troll*, publiée le 15 mars 1847 par la *Revue des Deux Mondes*, avait pour auteur Édouard Grenier que Heine recommandait le 4 mai de la même année à Varnhagen comme « son ami depuis de longues années ». « C'est, parmi les jeunes Français de ma connaissance, un des plus distingués, il connaît admirablement l'allemand et brûle de comprendre à fond l'âme allemande. » Une brouille, survenue à la suite de circonstances assez fâcheuses pour Édouard Grenier, explique le ton vindicatif des pages qu'il a consacrées à Heine dans ses *Souvenirs*. Il nous apprend que c'est lui qui traduit *Atta Troll* et *Germania, conte d'hiver*. Mais *Atta Troll* seul fut accepté par la Revue et « parut sous le nom d'Henri Heine naturellement ». « Il eut un grand succès et il le conserve à juste titre. C'est une fleur de malice et de fantaisie poétique qui tranche sur les articles ordinaires de la grande revue. » Certes, il fallait que le succès eût été bien réel pour qu'Édouard Grenier l'avouât. (Cf. dans une lettre de Heine à sa mère du 19 avril 1847 : « Ich habe den *Atta Troll* in französischer Sprache herausgegeben, un der fand den ausser ordentlichsten Beifall ».) Il nous est confirmé par quelques mots de Laube à propos d'une visite qu'il fit à Mignet le 4 avril 1847, en compagnie de Heine. « Un judicieux emploi de son temps, écrit-il, lui avait permis de lire *Atta Troll* avec assez d'attention pour en faire l'éloge en parfaite connaissance de cause. Comment, avais-je dit à Heine, les Français pourront-ils comprendre toutes ces allusions allemandes qui sont comme autant de lézards et de serpents ? et il m'avait répondu : Il n'est pas de peuple aussi habile que les Français à deviner. Surtout les malices. Je m'aperçus, en écoutant les compliments de Mignet, que Heine avait raison. » (Houben, *op. cit.*, p. 569-50.)

Éd. Grenier fournit aussi des renseignements curieux sur la

minutie avec laquelle Heine collaborait au travail de traduction. « Il s'obstinait à vouloir faire passer dans le français des audaces de mots, des accouplements étranges que l'allemand peut se permettre — car cette langue molle, souple et riche se plie à tout sous la main d'un grand artiste —, mais que la langue française, cette *gueuse fière*, comme on l'a dit, ne peut accepter à aucun prix. Je ne pouvais faire entendre raison à Henri Heine sur ce chapitre-là... Il prétend que c'est un moyen de rajeunir notre langue et d'étendre nos idées; mais, systématique ou naturel, ce goût des alliances de mots bizarres et incompatibles le rendait intraitable. » (*Revue bleue*, 1892, p. 270-271.)

Le bon Gérard de Nerval entrait plus aisément dans les idées de Heine : l'admirable richesse de certains détails le laisse, dit-il, dans l'incertitude s'il doit « germaniser la phrase ou rendre par un équivalent français »; « il laisse plusieurs sens douteux » afin de les soumettre à Heine. Ils ont gardé l'un et l'autre un souvenir ému des longues soirées qu'ils passaient à travailler ensemble chez Heine pour mettre la dernière main aux traductions sur le point de paraître. Le poète était satisfait puisqu'il disait de son traducteur : « Je me vois en lui. » Gérard avait l'intuition de l'artiste. « Sans beaucoup comprendre l'allemand, déclare encore Heine, il devinait mieux le sens d'une poésie écrite en allemand que ceux qui avaient fait de cet idiome l'étude de toute leur vie. » La *Mer du Nord* et l'*Intermezzo* parurent, précédés l'un et l'autre d'une introduction qui était un splendide hommage. Le traducteur offrait au public « un bouquet de fleurs de fantaisie, aux parfums pénétrants, aux couleurs éclatantes ». Il y magnifiait le « Voltaire pittoresque et sentimental », qui avait compris que « de la France devait jaillir encore une fois la lumière promise au monde » et qui « se tournait invariablement vers cette seconde patrie ».

Ces traductions de 1847 et 1848 marquent le début d'une seconde période d'activité littéraire française. Entre 1851 et 1855 parurent dans la *Revue des Deux Mondes* les poésies du *Romanzero*, du *Retour* et du *Nouveau printemps*. Cette fois, c'était Saint-René Taillandier qui les avait traduites et son travail était demeuré bien au-dessous des belles réussites de Gérard de Nerval. Tout le monde connaît le mot de Heine sur « le clair de lune empaillé ». Dans la préface de l'édition française de ses poésies, il ne cite comme traducteur que Gérard de Nerval et aurait répondu à Saint-René Taillandier qui lui en faisait l'observation : « Comment voulez-vous que je misse votre nom si digne, si honorable, le nom d'un futur académicien, à côté de celui d'un pendu ? »

Il commettait là une grande injustice, car enfin Saint-René Taillandier fut à partir de cette époque un des propagateurs les plus actifs de sa renommée. En 1852 (1^{er} avril) notamment, il lui consacra dans la *Revue des Deux Mondes* un très long et très pénétrant article. Sans doute il lui adresse des remontrances : il déteste la façon dont il a prêché la réhabilitation de la chair et déclare fâcheuse la période qui a vu naître le *Schnabelewopski* ; il lui reproche « les folles débauches de l'esprit » et trouve qu'il « lui a manqué l'ordre, la règle, l'harmonie, condition suprême du beau ». Mais, enfin, il déclare que son ironie est celle d'une intelligence qui a connu de bonne heure les extases du spiritualisme — et, « maintenant que tout ce qu'il a aimé lui échappe, que la forme s'évanouit, que la couleur s'efface, que le culte de l'hellénisme, dont il semblait enivré, l'abandonne au sein du vide, c'est la sérénité imperturbable, la victoire de l'humour sur les plus cruelles souffrances qui puissent enchaîner l'essor de l'âme ». Au fond, ce sont là presque toutes les idées qui font la trame de la grande palinodie des *Aveux d'un poète*. Mais il peut être pénible d'entendre dire par les autres ce qu'on veut bien confesser soi-même. Quoi qu'il en soit, le 6 avril, Heine demande à Campe d'utiliser cet article le mieux possible à l'usage du public allemand : « Malgré le point de vue catholique, une mentalité plus libre s'y exprime, on y trouve une largeur d'idées plus compréhensive que dans la plupart des études allemandes. »

La *Revue des Deux Mondes* donna encore *Mephistophela ou la Légende de Faust* (15 février 1852), *Les Dieux en exil* (1^{er} avril 1853) et les *Aveux d'un poète* (15 septembre 1854). Des *Aveux*, à vrai dire, il ne parut qu'un extrait, mais le succès paraît avoir été considérable. Heine emploie dans une lettre à Campe le mot de « triomphe », « grand triomphe ». Le rédacteur de la *Revue* lui a dit qu'on ne parlait que de cet article et que tous ceux qui savaient l'allemand attendaient avec impatience la publication chez Campe pour connaître l'ensemble. Buloz a renchéri : jamais un article n'a fait pareille sensation, le succès des *Dieux en exil* n'est rien en comparaison.

Heine cependant projetait une édition complète de ses œuvres. Comme il l'écrivait à Campe (24 octobre 1854) : « Celui qui n'a pas acquis une grande, une immense réputation en France ne peut pas se flatter d'une gloire européenne. » Mais depuis qu'Eugène Renduel avait abandonné sa maison d'édition pour se retirer à la campagne, vers 1840, Heine n'avait plus d'éditeur. Une tentative près de Charpentier avait échoué. « Franchement, écrivait Charpentier à Renduel en décembre 1841, ça n'est pas

bon. C'est du dévergondage politique, philosophique, etc. sur tous les points enfin, et l'esprit qui s'y trouve sent diablement le cruchon de bière. C'est d'un étudiant allemand échauffé. Je suis fâché de ne pouvoir l'imprimer. » (A. Jullien, *Le Romantisme et l'éditeur Renduel*, p. 26.) Ce n'est qu'en 1854 que Heine trouva un nouvel éditeur : Michel Lévy. Dès lors il consacre la plus grande partie de son activité à la préparation — toujours très minutieuse — de cette édition française. En 1855 notamment, malgré ses souffrances, il arrive à mettre au point les articles adressés de 1840 à 1843 à la *Gazette d'Augsbourg* — ceux qu'il faisait traduire par Grenier pour la princesse de Belgiojoso, — ils paraissent cette année même sous le titre de *Lulèce* — moins d'une année après l'original allemand. C'est en 1855 également que la maison Lévy réédita les *Reisebilder*, avec la belle préface, bien connue, de Théophile Gautier, et le livre *De l'Allemagne*. Les autres volumes parurent après sa mort.

Ses derniers visiteurs allemands nous ont dit avec quel amour il s'occupait de cette édition française. Au moins le succès récompensa-t-il ses efforts : Richard Reinhard, homme de confiance de Campe, écrit de Paris le 14 avril 1855 : « Vous n'avez aucune idée de l'accueil favorable fait par le public parisien aux œuvres françaises de Heine : vous n'imaginez pas quels beaux articles on leur consacre dans les revues et les feuilletons littéraires des meilleurs journaux, non seulement dans les journaux qui sympathisent avec ses idées, mais aussi dans ceux qui les combattent ». Et dans une lettre à Philarète Chasles (mai 1835), Heine lui-même s'écrie : « J'espère que mon éditeur n'a pas oublié de vous envoyer *Lulèce*, ce livre dont tout Paris a parlé pendant huit jours. Huit jours ! on n'a guère parlé plus longtemps de Fiesqui ou de Paganini ou de tout autre virtuose étranger ! » Pour Campe, qui habite plus loin, les huit jours sont devenus quatre semaines. « Pendant quatre semaines tout Paris a parlé de *Lulèce*. Mais aussi quel labeur ! Malade à mourir et malgré mes convulsions, j'ai travaillé pendant deux mois de cinq à six heures par jour à cette *Lulezia* française et je suis parvenu à lui donner le fini du style que l'original possède. » (30 mai 1855.)

Il n'est que de songer combien, même aujourd'hui, sous le signe de la coopération intellectuelle, il est difficile à un auteur étranger de toucher vraiment le grand public, pour conclure que Heine obtint vraiment en France le maximum de succès possible.

(A suivre.)

La Dialectique des Sociétés.

Cours de M. Ém LASBAX,

Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

V

Les problèmes de la Cinématique sociale.

1^{er} Problème : Nature des mouvements sociaux.

Grande est la confusion des idées quand il s'agit de préciser la nature des mouvements qui agitent les sociétés. Lorsque Spencer se proposa d'introduire, dans tous les domaines de la science, la notion du devenir, il fut évidemment conduit à ramener à la formule la plus simple possible la mobilité universelle. La loi d'évolution fut cette formule générale. Sur elle s'édifia la philosophie de tout un siècle ; elle fut le drapeau du monisme scientifique et de toutes les Écoles transformistes ; elle se vit appelée, aussitôt créée, à la plus extraordinaire fortune. Elle reposait pourtant sur une équivoque. De là les discussions innombrables auxquelles elle a donné lieu et qui ne sont pas parvenues encore à en éclaircir le concept.

Que signifie donc le mot évolution pour Spencer ? « Au sens ordinaire, dit-il dans les *Premiers Principes* (trad p. 257) évoluer c'est se dégager, se développer, se déployer, s'ouvrir, se dilater, répandre au dehors, émettre ; tandis que, au sens que nous lui donnons, l'acte de l'évolution, tout en impliquant l'accroissement d'un agrégat complet, et par conséquent, une expansion de cet agrégat, implique que les matières qui le composent ont passé d'un état plus diffus à un état plus concentré, en un mot qu'il s'est contracté. » D'où la définition célèbre : « L'évolution est le passage de l'homogène à l'hétérogène par la différenciation, la ségrégation et la multiplication des effets. » Transportée dans les *Principes de Sociologie*, le processus évolutif exprime la marche vers une division croissante du travail, susceptible de produire, par

des différenciations secondaires, ces unités centralisées qui s'appellent des individus. Tous les êtres augmentent en dissemblance et en individualité, et l'antinomie des termes extrêmes devient tragique quand arrive à se dresser l'opposition finale de « l'Individu contre l'État ».

Or, que la définition ainsi posée apparût par trop simpliste, c'est ce que ne manqua pas de faire ressortir bientôt une étude dont le retentissement philosophique fut considérable : l'ouvrage de M. Lalande sur la *Dissolution opposée à l'Évolution*, à la fois dans les sciences physiques et morales. M. Lalande montrait que le processus décrit par Spencer n'était qu'un aspect du mouvement de l'Univers, et qu'en face de la marche à l'individualité par la production des différences, il fallait admettre un courant inverse au nivellement progressif de ces mêmes différences, une marche vers l'universalité, qui devait constituer cette fois une *dissolution*, puisque la première était une évolution. De ce courant dissolutif, les preuves s'étagaient successivement dans tous les domaines, de la matière à la vie biologique, et de la vie de l'esprit à la vie sociale. Dans un chapitre, riche de documentation critique, l'auteur passait en revue un à un tous les domaines de l'existence collective. Que l'on considérât la division économique du travail, la société conjugale ou la société familiale, le groupe ethnique ou le groupe politique, partout un même phénomène d'assimilation faisait tomber l'une après l'autre les barrières que la loi de différenciation avait accumulées entre les individus. S'il est vrai que la division du travail spécialise les hommes, il n'est pas moins vrai de dire qu'elle les puise dans les milieux les plus différents pour les conduire aux mêmes fonctions. Et, de même, le progrès de la civilisation tend à uniformiser, au sein de la famille, les conditions respectives de l'homme et de la femme, des parents et des enfants. Et que dire de l'existence politique, où l'histoire des nations n'est qu'une suite de nivellements ? Nivellement des chefs et des sujets, des patriciens et des plébéiens, des maîtres et des esclaves, et, pour finir, égalisation de tous les citoyens devant la loi de l'État.

Quelle conclusion logique pouvait-on tirer de ce dualisme ? Si l'évolution définissait la marche vers la vie, la dissolution, qui en était l'inverse, n'était elle pas une marche vers la mort, puisqu'elle supprimait peu à peu les inégalités, et les différences de niveau génératrices d'énergie ? Et comme les prescriptions de la morale commune étaient orientées justement dans le sens des thèmes dissolutifs, n'en résultait-il pas que le principe suprême de la morale consistait à attacher l'individu, non pas à l'évolu-

tion qui représentait pourtant l'être et la vie, mais à la dissolution, synonyme de néant et de mort ?

Que l'on réfléchisse pourtant sur ce courant inverse de *dissolution* ? Lorsque M. Lalande en suit les conséquences dans la société, il est conduit à reprendre à son compte, en la développant jusqu'aux temps modernes, la série des *révolutions* dont Fustel de Coulanges a tracé le tableau dans la cité antique. Or toutes ces révolutions consistent précisément dans l'affirmation de droits individuels, et si les thèmes égalitaires semblent toujours leur être liés, *c'est comme leur contre-partie et non comme leur résultante*. L'exigence dialectique du retour à l'ordre et à l'harmonie vitale veut que l'on compense, par la notion de l'égalité des hommes, les germes de discorde et d'anarchie déchaînés par leur individualisation croissante. Mais alors, par ce rebroussement vers la communauté d'essence, ne retrouve-t-on pas à nouveau la tendance évolutive, la tendance à la libre expansion des forces spirituelles dans la synthèse vitale ?

En résumé, le caractère contradictoire de ces analyses vient de ce que l'on ne définit pas assez le mouvement vital comme une synthèse de deux mouvements opposés. Chacune des deux thèses adverses a raison quand elle voit, à son gré, dans la division du travail, la conséquence d'une différenciation ou la source d'une intégration croissante, et, dans la proclamation des idées égalitaires, une *révolution individualiste* ou une *évolution universaliste*. L'attitude de Condorcet, *au point critique du rythme sociologique*, nous a renseignés à cet égard. Nous avons vu comment son œuvre était en réalité une *dialectique* parce qu'à la procession individualiste de l'Humanité, elle opposait comme sa contre-partie la conversion vers l'universel obtenue par l'idée unificatrice d'égalité.

Aussi comprenons-nous pourquoi la Sociologie historique rattache à la phase de Condorcet l'apparition de ce concept de *progrès* qui allait désormais rayonner sur la vie humaine. C'est qu'il marquait un tournant décisif de l'existence, et le renversement d'un mouvement antérieur. Cette fois le progrès s'identifiait vraiment avec l'évolution. Il retrouvait son sens et son acception première. L'humanité était au bout de cette vision régénératrice, l'Humanité que des forces de dissociation avaient différenciée peu à peu en individus matériels, et qui aspirait à reconstituer son unité primitive, par ce grand élan d'espérance et de foi dans la valeur infiniment plus haute de l'esprit.

Telle est bien la façon dont il faut concilier les conceptions antagonistes. Les faits nous amènent à constater que la vie so-

cial est à tout instant la synthèse de deux mouvements opposés : *évolution*, c'est-à-dire, comme le savait Spencer, déploiement et expansion ; *révolution*, c'est-à-dire contraction et resserrement ; *universalisation* d'une part, *individualisation* de l'autre. Les sociologues mécanistes traduisent cela en disant que le devenir des sociétés est orienté vers une double voie : vers la voie de l'*intégration* et vers celle de la *différenciation*. Mais parce qu'ils demeurent prisonniers du point de vue moniste de la science, ils ne peuvent pas saisir, comme il conviendrait, le caractère inverse de ces deux routes. Elles leur paraissent s'impliquer l'une l'autre, le long d'une même ligne indéfinie.

Tout le secret de leur mécanisme, pourtant, est dans leur inversion. C'est le moment de reprendre ici la vieille distinction de la *Communauté* et de la *Société*, dont nous avons parlé à propos de l'École historique allemande. Tönnies voyait déjà entre elles une opposition absolue, la première se plaçant à l'origine et constituant la cellule primitive ; la seconde tirant sa source du commerce des hommes et manifestant le besoin de coopération des individus. Or l'observation sociologique montre que le *commerce* des hommes obéit à une loi d'extension et d'accélération, tandis que, de son côté, l'histoire de la *communauté* se résume en une différenciation progressive (1). Mais il importe, comme nous le disions tout à l'heure, de bien pénétrer le sens de ces processus. La communauté initiale comme toute cellule arrive, à un moment donné, à se différencier, *mais n'a-t-elle pas commencé tout d'abord à s'accroître en volume et en énergie expansive ?* Et la société ne fait d'ailleurs que retrouver ce mouvement d'expansion, quand elle s'oppose, plus tard, à la tendance dissociative qui a abouti à l'individu.

En sorte que la succession véritable des mouvements sociaux, comme des mouvements organiques en général, doit se décomposer ainsi :

1° Tout d'abord, un mouvement originel d'évolution ou de *progress*, où les énergies expansives jouent en liberté dans le sens d'une dilatation de l'être social, sous l'action des forces spirituelles de la vie.

2° Mais bientôt, au sein de cette communauté, des forces antagonistes se manifestent. Ces énergies de contraction amènent la formation de noyaux individuels et de centres de différenciation ;

(1) Cf. Gaston Richard, *La Sociologie générale et les lois sociologiques*, où sont clairement définis les deux mouvements sociaux correspondant à ces deux formes collectives.

c'est le mouvement de *révolution*, dont la pente naturelle est la *régression* et la chute.

3^e Enfin, à partir de l'individualité, point-limite de la descente, un mouvement de *réaction* se produit soudain. Il amène l'intégration progressive des individus dissociés, comme s'il cherchait à reconstituer la communauté primitive. Mais le propre de la vie est de ne pas aboutir, dans sa participation finale, au point exact d'où elle était partie. Une conciliation s'établit entre les éléments opposés, et le résultat de ce compromis est le mouvement définitif de la synthèse vitale. Synthétique aussi est ce mouvement, participation de mouvement progressif et de mouvement régressif, *mouvement rythmique* en un mot.

Nous tenons ici la formule dernière, l'idée de *rythme*, caractéristique de la vie des sociétés, comme de la vie tout entière (1), le triple jeu des *évolutions*, des *révolutions* et des *réactions*, qui donne aux lois sociales cet aspect d'équilibre sans cesse instable entre des tendances contraires, cette impression de va-et-vient entre deux pôles extrêmes : d'une part, l'Humanité totale, avec son expansion spirituelle, de l'autre, l'individu avec la concentration de sa matérialité. Or notre cinématique, en nous indiquant la succession de ces mouvements, nous fournit le critère de leur valeur. Ce critère est celui de la vie. C'est l'effort de la vie pour se remettre dans le sens de l'élan initial, pour revenir, par la réaction anti-individualiste, à l'*évolution* première. C'est, pour l'appeler de son nom véritable, l'effort d'*ascension vers le progrès*, la marche vers la *civilisation*. c'est-à-dire vers *l'ensemble des valeurs susceptibles d'être appliquées à la totalité de l'espèce humaine*, et plus loin encore, le retour de l'Humanité vers son Principe, vers la Causalité génératrice de l'Univers.

Deuxième problème : Siècle des mouvements sociaux.

Les mouvements sociaux sont donc de trois espèces, *évolutifs* ou ascendants, *révolutionnaires* ou descendants, *rythmiques* ou mixtes ; cette dernière catégorie, qui définit la vie achevée, correspond à la notion mécanique des mouvements oscillatoires. Mais une seconde question se pose maintenant. Dans quelles sortes d'êtres s'incarnent ces mouvements ? Nous avons traité jusqu'ici de la Cinématique du point ; il faut passer, de là, à la

(1) Cf. Weber, *Le Rythme du Progrès*, ch. iv (Le progrès et l'idée de rythme), Paris, 1913.

Cinématique du corps ou du solide, au point de vue représentatif après l'aspect purement actif.

Or c'est précisément parce que l'on envisage ce point de vue de la représentation, ou ce qui revient au même, de la solidification de l'énergie, que la réponse la plus naturelle est la suivante : l'individu, étant la seule réalité visible et tangible, doit être évidemment le seul support nécessaire de ces mouvements. Toutes les thèses de la sociologie individualiste n'ont d'autre source que ce fait psychologique de la perception de l'étendue matérielle. Parce qu'on ne perçoit pas, correspondant aux états de conscience collectifs, un *cerveau réel* qui leur serve de substrat, on est porté à attribuer aux individus seuls la genèse des phénomènes sociaux. Et c'est pourquoi la forme type de l'individualisme sociologique est l'économie politique avec son matérialisme égoïste, avec sa condensation de toutes les énergies en *richesses* palpables, avec le jeu de ses intérêts antagonistes, qu'une dialectique subtile du droit transforme en une harmonie de façade. Une société, dira-t-on alors, est un groupe d'individus distincts qui, dans leur intérêt, se rendent de mutuels services.

Voilà comment, en dépit des apparences, la formule juridique de l'individualisme kantien est exactement adaptée aux thèses utilitaires de l'économisme. La dialectique notionnelle de l'égalité et la contre-partie immédiate de l'affirmation des appétits individuels, que l'on baptise du nom de *droits*. Aussi, comme ces thèmes divers sont à double face, se perd-on dans des discussions sans fin, en tout point comparables aux discussions de tout à l'heure sur les notions de révolution et d'évolution (1). Chacun des partis en réalité a raison dans sa critique de l'autre, Durkheim dans sa critique de Tarde, et M. Henri Berr dans sa critique de Durkheim. Tous ont raison parce que les arguments qu'ils invoquent correspondent à des points de vue différents. Les individualistes s'appuient sur le phénomène des *inventions* qui est irréductible, en effet, au mécanisme social. Mais les sociologues réalistes leur opposent victorieusement l'existence de courants sociaux antérieurs à l'individu et inexplicables par les seules lois du rayonnement imitatif.

Ainsi, dans sa réfutation de Tarde, pour qui la vie sociale consistait en *inventions individuelles propagées par invitation*, Durkheim montrait-il au contraire, sur l'exemple significatif du *suicide*, que jamais on ne voyait ce phénomène se propager de façon à affecter

(1) Cf. à ce sujet l'avant-propos d'Henri Berr à l'ouvrage de Davy et Moret. *Des clans aux empires*, Paris (Synth. hist., 1923).

ter le taux social. Le rayonnement en est toujours limité et intermittent. Bien plus, « au lieu de se disposer concentriquement autour de certains foyers, à partir desquels il se propagerait par imitation, il se présente par grandes masses à peu près homogènes et dépourvues de tout noyau central. » Si bien, concluait l'auteur, qu'un fait ne serait pas social parce qu'il est imité, mais qu'il serait imité parce qu'il est social.

Comment nous décider entre ces théories adverses ? Ici encore nous sommes conduits à les accepter l'une et l'autre, mais à la condition expresse aussi de les opposer à une troisième qui les légitime toutes deux, parce qu'elle rend raison de leur apparition successive et, par là, de leur égale vérité dans le temps. *Individu et société*, en d'autres termes, ne sont que des moments d'un rythme, mais ce rythme lui-même ne peut se dérouler que si l'on place, à son origine, une réalité plus extensive, qui joue le rôle de causalité productrice : *l'Humanité*.

Nous avons décrit, dans notre 1^{er} Cahier (§§ 82-84), le mécanisme psychologique de la formation de la conscience collective. Jamais, disions-nous, les partisans du sociologisme n'arriveraient à engendrer une conscience sociale sans l'existence antécédente d'un « genre humain », c'est-à-dire d'une conscience génératrice, dont celle de l'individu est issue. Cette immense zone d'*inconscient*, d'où émerge peu à peu la conscience, et sans laquelle aucun acte de la vie mentale ne saurait s'expliquer, n'a pas d'autre signification. Ce sont les vies antérieures de l'individu, alors que s'opérait la différenciation progressive au sein de l'espèce ; ce sont les étapes que l'espèce a traversées tour à tour, ce sont les *divisions ethniques successives*, qui nous font remonter au genre commun, suivant l'implication des espèces au sein du genre suprême. Ce genre suprême est *l'Humanité*, non pas une humanité d'abstraction, dont l'existence nominale serait faite des caractères communs à ses divers échantillons, mais une Humanité réelle, génératrice de tous les rameaux humains ultérieurs, comme la cellule embryonnaire est le germe de tous les organes futurs.

Tel est d'ailleurs le vrai sens qu'il faut attribuer à cette idée de la *Communauté* que la théorie de l'École historique oppose à *Société*. N'oublions pas d'ailleurs que cette doctrine, avant de faire le fond de l'historisme allemand, existait sous-jacente dès l'origine de la spéculation sociologique. Le réalisme de Platon l'avait posée, bien avant celui de Hegel, et Comte n'avait-il pas montré, quand il voulut jeter les assises de la science sociale, qu'aucun de ses phénomènes n'était concevable, si on ne le regar-

dait pas comme un moment particulier dans le développement de cette Humanité-Être ? N'avait-il pas établi que la thèse de Condorcet n'était légitime que si on l'unissait à celle de Joseph de Maistre, que le progrès n'avait de sens que dans la mesure où il réalisait cet Être générique, à son terme ?

Or toutes les recherches de la sociologie moderne sont venues mettre quelque chose de vraiment réel sous cette Humanité platonicienne des origines. N'ont-elles pas décelé précisément le mode d'existence communautaire au début de tous les processus sociaux ? Que l'on examine l'histoire ou l'ethnographie, les sociétés orientales ou occidentales, partout on voit le régime de la *communauté indifférenciée* préexister à toutes les autres formes, et l'on trouve en même temps que « ce régime tend à se conserver dans une population, d'autant plus qu'elle est plus isolée du *commerce des hommes* », c'est-à-dire de la société à base d'extension individuelle. C'est ce que traduit notamment la loi de Karl Bücher sur la *succession des types économiques* et la loi de Summer Maine sur la *succession des types juridiques*.

L'Humanité a donc fait vraiment son *noviciat communiste* avant de passer à ces différenciations de plus en plus complexes qui l'abaissent vers la matérialité. Car — il faut insister sur ce point — la communauté initiale est de nature spirituelle. Nous l'avons vu nettement dans notre étude historique de la Cité divine. La communauté dont il s'agit a un aspect religieux plus qu'économique. C'est le sentiment d'une identité d'essence et d'une filiation divine unique. Ce qui fait le communisme du clan, n'est-ce pas, comme l'a bien établi Durkheim, la représentation d'une âme commune circulant à travers tous ses membres, représentation toute mystique qui fait des sociétés primitives des communautés religieuses, bien plus que des coopératives de production ? De toute façon la communauté — quelle que soit ses limites dans l'espace — *l'esprit de communauté* si l'on veut, est plus large que l'esprit de société. Le communisme est plus extensif que le socialisme, et loin de venir après lui, *il lui est antérieur dans le temps*.

Maintenant, au sein de ce « genre humain réel », de cette Humanité déployant par un élan naturel ses énergies expansives, des mouvements de différenciation vont se manifester soudain. Mouvements de *révolution* qui aboutiront au point critique de la descente, à l'*individu*. fin de la procession et point de départ de la conversion, à l'individu défini par la concentration matérielle, par l'économisme et la dialectique du droit. Sa situation exceptionnelle consiste dans son pouvoir *d'invertir brusquement le rythme*, faisant surgir, par l'apparition de la conscience, le *coup d'Etat de la*

conversion, et le renversement de l'énergie. Tout, jusque-là, conduisait à accentuer les inégalités et les différences, inégalités économiques de fait, à la place de la communauté morale primitive. Qu'arrive-t-il? Le heurt de toutes ces inégalités qui s'entrechoquent fait jaillir une lumière soudaine qui vient projeter le reflet de l'esprit sur l'obscur nuit de la matière : la *conscience*, principe vital de toutes les « notions » humaines, principe de vie de toute l'existence psychologique. Aussitôt, le rebroussement s'accomplit. Au cœur de son individualité égoïste, l'individu aperçoit tout à coup le rayonnement de l'universel. Il n'est qu'une étincelle, un reflet de l'Humanité. Et la transformation s'opère : il se nie comme individu pour s'affirmer comme *personne*, c'est-à-dire comme un aspect de l'universalité.

Mais ce nouvel aspect n'est cependant pas un retour exact à l'humanité indifférenciée de l'origine. Cette idée de « personne » implique une sorte de limitation dans le concept. C'est le genre humain, réduit cette fois aux seules espèces sociables, à celles chez qui l'effort de coopération volontaire et le sentiment du droit l'emportent sur les tendances à l'égoïste intérêt. Car tout ce qui manifeste ces tendances se retranche par là même du concert de la cité, et constitue un élément d'anarchie et de désadaptation dans ce qui doit être un ordre harmonieusement réglé. Dans ce « chœur social », chacun joue son rôle coopérateur. Là où il y avait un *individu*, il y a désormais une *personne*, c'est-à-dire un acteur, conscient de son rôle, et qui le joue pour le meilleur effet de l'ensemble, un acteur qui a revêtu le masque impersonnel du théâtre, la *persona* de l'étymologie latine, un citoyen dont la fonction est d'intervenir à son rang, à la place qu'il a accepté de remplir sur la scène sociale.

La société est donc le troisième plan d'existence où viennent s'incarner les mouvements sociaux. Les mouvements évolutifs avaient leur siège dans l'Humanité, les mouvements révolutifs dans l'individu ; quant aux mouvements rythmiques, qui sont une synthèse des deux premiers, ils animent cette réalité de conciliation, faite d'individuel et d'universel absolus, qui définit l'être social engagé dans le devenir de l'histoire, et qui se caractérise par l'adaptation de tous ses membres à une tâche commune. Cet être est ainsi une réalité vivante, la seule réalité vraiment vivante de tout le règne humain, puisque sa vie est la participation incessante et l'équilibre de deux tendances adverses.

Reste à savoir quelle est la nature spécifique de ces tendances. Entre ces forces, qui font mouvoir la vie sociale, et celles qui dirigent la vie biologique, y a-t-il une différence de nature ou

simplement de degré ? Cette société qui se développe dans le temps comme un organisme, puisqu'elle est une synergie et un concours d'individus, adaptés à une fin propre suivant la loi générale de la division du travail, cet organisme social est-il de même espèce que les organismes animaux, ou bien est-il agité de *mouvements libres* qui échappent au déterminisme et à la prévision ? La nature ultime de ces mouvements sociaux est le problème dernier de la Cinématique.

(A suivre.)

Un grand romancier au XII^e siècle : Crestien de Troies, sa vie et son œuvre,

Par M. Gustave COHEN,

Maître de Conférences à la Sorbonne.

XI

Le triomphe de l'amour courtois : *Lancelot* ou *le Chevalier de la Charrette.*

Moult est qui aime obeissant.

Nous avons vu que *Cligès* était, dans sa première partie, ainsi que l'*Érec*, un roman conjugal, c'est-à-dire une idylle gracieuse et passionnée aboutissant à un mariage, dans sa seconde partie un anti-Tristan, en ce sens que le roman nous présentait une amante, mariée mais vierge, se refusant à la séparation de son corps et de son cœur, rebelle au partage et ne se donnant à son amant que lorsqu'un subterfuge hypocrite l'a débarrassée sensément de son époux.

Déjà le jeune homme, *Cligès*, apparaît sujet plus docile de la femme aimée que n'était *Érec*, mais cependant il n'a aucune hésitation à la quitter, se bornant à lui demander congé d'aller mesurer sa valeur à celle des chevaliers de la cour d'Arthur. Ses exploits n'ont pas pour but unique de conquérir un cœur déjà tout à lui. Cependant dans le retour d'Allemagne à Constantinople, la présence de la belle assure à son champion un regain de vigueur.

Dans cette préoccupation fondamentale de notre conteur, bien qu'appuyée sur une hypocrisie notoire, compatible avec la casuistique médiévale, de bannir l'adultère qui est à la base du roman de *Tristan et Yseult*, dans ce souci qu'il affiche de prêcher l'union complète et sans partage des amants, qui n'est possible que dans le mariage, il y a une doctrine, qu'on peut si l'on veut qualifier de morale, et qui est le contrepied de la théorie et de la pratique provençales de l'amour courtois.

Il semble que la poésie lyrique du Nord de la France ait surtout célébré la conquête de la Rose, je veux dire la conquête de la jeune fille par l'homme à qui elle appartiendra, et celle du Midi la poursuite de la maîtresse inaccessible par l'homme à qui elle n'appartiendra jamais, du moins sous la sanction de la société et de Dieu. Laquelle des deux a mieux interprété la réalité ? Il est difficile d'en décider, et d'ailleurs cela n'importe guère. Pucelle ou mariée, la femme est l'éternel gibier de l'homme qu'elle fuit, en rêvant de se faire prendre, mais c'est un phénomène très français et qui est de l'essence de l'esprit courtois alors naissant que, dans les deux cas, il y a effort de conquête de l'homme vers la femme et non inversement de la femme vers l'homme, comme il en sera le plus souvent dans la coutume et la littérature germaniques (1). La tendance du Nord nous est donc apparue jusqu'à présent chez Crestien avec une certaine coloration courtoise, mais en même temps avec un caractère réaliste et pratique, qui y est en somme assez attendu. Qu'on s'efforce, fort bien, qu'on s'impose mille épreuves, mais tout de même pour qu'un jour sonne l'heure du berger et de la bergère, avec, de préférence, la sanction du prêtre et la présence des témoins qui consacrent la conquête et la rendent publique et durable. La poésie, car il y en a là aussi, est donc concentrée entièrement dans l'oaristys et elle cesse, semble-t-il, dans l'embourgeoisement du mariage, dont Crestien ne nous a vanté les délices que pour en blâmer l'assoupissement endormeur de prouesse.

Avec un sens très fin, très profond, moins réaliste et plus quintessencié, notre Midi a compris qu'il y avait une poésie plus subtile et plus durable dans un effort prolongé vers l'inaccessible, dans la chasteté qui souffre d'être, dans un désir insatisfait, et c'est pourquoi l'amante que se choisit le troubadour est la plus intangible, étant parfois la femme même de son protecteur. Toujours mariée, toujours insaisissable, elle sera celle dont le plus souverain don est un regard de ses yeux distants, un sourire de ses lèvres dédaigneuses. Sublime conception, dont la France peut s'enorgueillir à bon droit, car elle repose sur cette conviction que l'homme ne produit l'art qu'à l'état d'effort et de tension spirituelle et sensuelle, non à l'état de satisfaction et de détente, et qui a ce privilège, à raison même du relâchement des attaches sensorielles, de pouvoir porter l'amour dans le plan divin, de faire d'une Béatrice le guide d'un Dante au souverain Paradis, même de permettre la transposition de l'amour humain à l'a-

(1) Sur ce point cf. F. Baldensperger, *Émigration*, t. I, p. 253.

mour divin, au point que sa transcription et sa notation au XIII^e siècle seront celles de la poésie lyrique du XII^e et que le culte de la Vierge bénéficiera de l'exaltation envers la Dame. La formule provençale est peut-être celle qui répond le mieux à la tendance la plus profonde de l'esprit français : intellectualisation de l'instinct et rationalisation de l'art.

Au début de sa carrière, dans l'*Érec* tout à fait, dans *Cligès*, pour la plus grande part, Crestien ne s'inspire encore que de la pratique et de la doctrine de la poésie lyrique du Nord : la conquête de l'épousée, l'amour conduisant au mariage. Ce n'est pas qu'il ignore la doctrine du Midi qui a sans doute marqué de son sceau la rude légende primitive de *Drystan* et d'*Eyssilt*, de *Tristan* et d'*Yseult*, mais il la dédaigne, voire il la combat dans *Cligès* et je crois bien, en vérité, qu'elle répugne fondamentalement à son tempérament de Champenois raisonnable et « galois » et à son éducation.

Cependant il va intervenir une circonstance qui le fera sacrifier à la mode nouvelle qu'Éléonore a importée de son pays d'Aquitaine et qu'elle doit aussi à ses origines ancestrales, je songe à Guillaume IX, son aïeul et celui des troubadours, je songe à Bertrand de Born et à Bernard de Ventadour. Peut-être (ce n'est qu'une simple mais légitime hypothèse de ma part), le peu de faveur avec laquelle la puissante reine des royaumes de l'Ouest a accueilli ses premières œuvres pendant le séjour qu'on peut supposer à Nantes ou en Angleterre, a-t-il montré au romancier qu'il fallait bien, pour vivre, sacrifier aux nouveaux dieux.

Ce qui est vrai d'Éléonore est aussi vrai de sa fille Marie, issue du premier mariage avec Louis VII et qui par son mariage avec Henri I^{er} devient, en 1164, comtesse de Champagne (1). Bien que fort jeune (elle a dix-neuf ans) elle est nourrie et enivrée de formes lyriques méridionales. Devenue, de princesse royale, simple comtesse, elle aspire au moins à la royauté de la poésie ; elle sera souveraine des poètes qui feront l'ornement de sa cour de Troyes et elle leur imposera la doctrine qui fait de la femme l'inspiratrice de toute valeur, la dominatrice à laquelle le héros le plus brave obéit avec une docilité de chien.

Et c'est pourquoi elle essaiera son propre pouvoir sur le conteur déjà célèbre qu'elle accueille, le forçant à chanter la palinodie en brûlant ce qu'il a adoré, en exaltant cet adultère et ce partage qu'il vient de honnir par la voix de Fénice.

(1) Voir les études un peu aventureuses sur ce point de M. Ezio Levi.

Qu'elle l'ait inspiré et presque commandé, c'est ce qu'affirme Crestien en tête de son livre (1) :

Des que ma dame de Chanpaingne
Viaut que romanz a feire anpraingne,
Je l'anpra-drai mout volontiers,
Come cil qui est suens antiers...

Puisque Madame de Champagne
veut que j'entreprenne ce roman,
je le ferai bien volontiers,
en homme qui est tout à elle...

Un autre sur cela, affirme-t-il, entonnerait la louange, et dirait que cette princesse passe toutes celles qui sont en vie, comme le brillant passe la sardoine, lui se bornera à affirmer qu'elle est l'inspiratrice (2) :

Mes tant dirai je que miauz oevre
Ses comandemanz an ceste oevre
Que sans ne painne que j'i mete.
Del CHEVALIER DE LA CHARRETE
Comance Crestiens son livre ;
Matiere et san l'an done et livre.
La co tesse, et il s'antremet
De panser si que rien n'i met
Fors sa painne et s'antancion...

Je dirai seulement que plus agit
son commandement en cette œuvre
que l'esprit et le travail que j'y mettrai.
Du CHEVALIER DE LA CHARRETE
commence Crestien son livre ;
sujet et thèse donne et livre.
La comtesse, et lui s'occupe
d'exécuter, de sorte qu'il n'y met
que son travail et sa peine...

On ne saurait être plus modeste et on ne saurait non plus décliner mieux toute responsabilité sur le choix du sujet et la nature de la thèse si comme, je le pense, j'ai correctement traduit « matière et sens ».

Le jour de l'Ascension (chez Yvain ce sera la Pentecôte), le roi Arthur tient assemblée en son château de Camaalot, près Carlion ou Caerleon, dans le sud du Pays de Galles. Nous sommes transportés donc dès le début sur la vieille terre de légende celtique où ont erré aussi Tristan et Érec. Beaucoup de seigneurs garnissent la salle où ils ont dîné, présidés par le roi et la reine elle-même entourée de (3)

Mainte bele dame cortoise,
Bien parlant en langue françoise,

Mainte belle dame courtoise
parlant bien en langue française,

quand surgit un chevalier armé de pied en cap, qui s'avance jusqu'auprès d'Arthur (ce roi semble bien mal gardé), ne le salue pas et dit (4) :

« Rois Artus, j'ai an ma prison
De ta terre et de ta meison

« Roi Artur, j'ai dans ma prison,
appartenant à ton pays et ta maison,

(1) *Der Karrenritter (Lancelot)*, éd. p. W. Foerster au t. IV de Christian von Troyes, *Sämtliche erhaltene Werke*, Halle, Niemeyer, in-8°, cité désormais *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°. Les premiers vers, 1-4, figurent à la p. 1.

(2) *Ibid.*, p. 1, v. 21-29.

(3) *Ibid.*, p. 2, v. 41-42.

(4) *Ibid.*, p. 2, v. 53-62.

Chevaliers, dames et puceles,
 Mes ne t'an di pas les noveles
 Por ce que jes te vuelle randre.
 Einçois te vuel dire et apraendre
 Que tu n'as force ne avoir,
 Par quoi tu les puisses avoir,
 Et saches bien qu'einsi morras
 Que ja eidier ne lor porras ».

chevaliers, dames et jeunes filles,
 mais je ne t'en parle pas
 dans l'intention de te les rendre.
 Je veux au contraire te dire et t'appren-
 que tu n'as force ni bien [dre
 par qui tu les puisses ravoïr,
 et sache bien que tu mourras
 sans avoir pu les secourir. »

Le roi, dont la passivité est aussi surprenante que ridicule, répond qu'il lui faudra bien le souffrir s'il ne peut l'empêcher, mais qu'il en a grand'peine. L'inconnu fait mine de s'en aller, va jusqu'à la porte de la salle, puis se ravisant, avant de descendre les degrés qui y mènent, se retourne et ajoute (1) :

« Roi, s'a t'a cort chevalier a
 Nes un, an cui tant te fiasces
 Que la reine li osasses
 Baillier por mener an cel bois
 Après moi, la ou je m'an vois,
 Par un covant l'i atandrai,
 Que les prisons toz te randrai,
 Qui sont an essil an ma terre,
 Se il vers moi le puet conquerre
 Et s'il fet tant qu'il l'an ramaint. »

« Roi, s'il y a à ta cour
 un seul chevalier à qui tu te fies assez
 pour oser lui confier la reine
 afin de la mener en ce bois
 où je vais, derrière moi,
 je m'engage à l'y attendre,
 et à te rendre les prisonniers,
 qui sont retenus dans mon pays,
 s'il peut la conquérir sur moi
 et si bien faire qu'il la ramène. »

Toute la cour en est bouleversée et Keu, qui mangeait avec les écuyers et hommes d'armes, se lève et dit au Roi (2) :

« Roi, servi t'ai mout longuemant
 A buene foi et leaumant ;
 Or praing congïé, si m'an irai,
 Que ja mes ne te servirai. »

« Roi je t'ai servi très longtemps
 en bonne foi et loyalement ;
 je prends congé, je m'en vais,
 car jamais plus je ne te servirai. »

Arthur croit à une plaisanterie, mais quand, interrogeant son sénéchal, il voit que sa menace est sérieuse, il s'en désole, le supplie, et adjure même la reine de joindre ses prières aux siennes ; ce qu'elle fait en se jetant à ses pieds. Il consentirait à rester à condition que l'un et l'autre lui accordent ce qu'il leur demandera. Elle y accède et le roi ratifie la promesse, mais quelle n'est pas leur stupeur, quand il leur révèle le don que leur imprudence lui a promis (3) :

« Sire », fet Kes, « or sachiez dons
 Que je vuel et queus est li dons
 Don vos m'avez assureé...
 Sire, ma dame que voi ci
 M'avez otroïee à baillier,

« Sire », fait Keu, « sachez donc
 ce que je veux et quel est le don
 que vous m'avez promis...
 Sire, ma dame que voici
 m'avez donnée à prendre,

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 6, v. 173-181.

(2) *Ibid.*, p. 30, v. 72.

(3) *Ibid.*, p. 4, v. 81-92.

S'irons après le chevalier
Qui nos atant an la forest. »

pour aller après le chevalier
qui nous attend dans la forêt. »

Lié par sa parole, le roi cède, mais bien à contre-cœur, prend la reine par la main et lui dit (1) :

« Dame », fet il, « sanz contredit
Estuet qu'avuec Keu an ailliez. »
Et cil dit : « Or la me bailliez ;
Et si n'an dotez ia de rien,
Que je la ramanrai mout bien
Tote heitice et tote saine. »

« Madame », fait-il, « sans contredit
il faut que vous alliez avec Keu. »
Et celui-ci dit : « Donnez-la moi
et soyez sans crainte à son sujet,
car je la ramènerai fort bien
entièrement saine et sauve. »

Keu l'emmena donc, au grand désespoir des barons, qui le blâment de son orgueil et de son audace, et pleurent la reine que l'on n'a pas encore nommée, comme si elle gisait déjà dans sa bière. Gauvain, qui reproche à son oncle d'avoir ainsi cédé sans protester, l'exhorte au moins à les suivre à cheval avec sa cour, ce qui fut fait. Comme ils approchent de la forêt, ils voient venir le cheval de Keu, sans cavalier, brides rompues, arçons brisés, l'étrivière teinte de sang. Gauvain, qui chevauchait devant, voit encore venir au pas un chevalier sur un cheval, las, pantois et en sueur, qui, le reconnaissant, lui demande de lui prêter un des deux chevaux que mène l'écuyer, monte sur la bête et, piquant des deux, pénètre dans la forêt, où Gauvain s'engage après lui. Il retrouve bientôt au bas d'une colline un destrier mort, des traces de sabots, des débris de lances et de boucliers (2).

Ainz passe outre grant aleüre,
Tant qu'il revit par aventure
Le chevalier tot seul a pié,
Tot armé, le hiaume lacié,
L'escu au col, l'espee çainte,
Si ot une charrete atainte.
De ce servoit charrete lores,
Don li pilori servent ores,
Et an chascune buene vile,
Ou an a or plus de trois mile,
N'an avoit a cel tans que une,
Et cele estoit a ceus comune,
Aussi con li pilori sont,
Qui traison ou meurtre font,
Et as ceus qui sont champ cheü
Et as larrons qui ont eü
Autrui avoir par larrecin
Ou tolu par force an chemin.
Qui a forfet estoit repris,
S'estoit an la charrete mis

Il passe outre à grande allure,
jusqu'à ce que par hasard il revit
le chevalier tout seul, à pied,
tout armé, le heaume lacé,
bouclier au col, épée ceinte,
près d'une charrette qu'il avait rejointe.
À ce servait alors la charrette,
à quoi les piloris servent à présent,
et dans chaque bonne ville,
où il en est maintenant plus de trois mille,
il n'y en avait en ce temps qu'une
et elle était commune à ceux,
comme aujourd'hui les piloris,
qui trahison ou meurtre font
et à ceux qui ont failli au duel (3)
et aux larrons qui ont eu
le bien d'autrui par larcin
ou aux bandits de grand chemin.
Qui était pris en récidive
était mis sur la charrette

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°.

(2) *Ibid.*, p. 7, v. 192-197 ; p. 14-15, v. 317-346.

(3) Dans l'épreuve du duel judiciaire.

Et menez par totes les rues,
S'avoit puis totes lois perdues,
Ne puis n'estoit a cort oïz
Ne enorez ne conjoïz.
Por ce qu'a cel tans furent teus
Les charretes et si crüeus,
Fu dit premiers : « Quand tu verras
Charrete et tu l'anconterras,
Si te saigne et si te sovaingne
De Deu, que maus ne t'an avaingne. »

et mené par toutes les rues,
et ensuite était hors la loi,
ne pouvait être oï en cour
ni honoré, ni fêté.
Parce qu'en ce temps étaient telles
les charrettes et si cruelles,
il fut dit d'abord : « Quand tu verras
charrete et la rencontreras,
signe-toi, et souviens-toi
de Dieu, que mal ne t'advienne ! »

C'est donc la charrette patibulaire et ce n'est pas sans dessein que le romancier insiste sur l'indignité qui s'attache à celui qui y monte et le met en quelque sorte hors la loi (1) :

Li chevaliers, a pié, sanz lance,
Aprés la charrete s'avance,
Et voit un nain sor les banons,
Qui tenoit come charretons
Une longue verge an sa main.
Li chevaliers a dit au nain :
« Nain », fet il, « por Deu l car me di
Se tu as veü par ici
Passer ma dame la reine. »
Li nains cuiverz (2) de pute orine
Ne l'an vost noveles conter,
Ainz li dist : « Se tu viaus monter
Sor la charrete que je main,
Savoir porras jusqu'à demain,
Que la reine est devenue. »
Tantost a sa voie tenue,
Qu'il ne l'atant ne pas ne ore.
Tant solemant deus pas demore
Li chevaliers que il n'i monte ;
Mar le fist, mar i douta honte,
Que maintenant sus ne sailli.
Qu'il s'an tandra por mal bailli.

Le chevalier, à pied, sans lance,
marche après la charrette,
et voit un nain sur les brandards,
tenant, ainsi qu'un charretier,
une longue verge dans sa main.
Le chevalier dit au nain :
« Nain », fait-il, « pour Dieu, dis-moi donc
si tu as vu par ici
passer ma dame la Reine. »
Le lâche nain, de basse naissance,
ne voulut pas l'en informer,
mais lui dit : « Si tu veux monter
sur la charrette que je mène,
tu pourras savoir avant demain
ce que la reine est devenue.
Et il continue sa route,
ne l'attendant un moment ni une heure.
Il n'hésite que deux instants,
le chevalier à y monter ;
il eut bien tort, craignant la honte,
de ne pas y monter aussitôt,
car il aura à s'en repentir.

Pourquoi cette hésitation à accomplir une action, honteuse pour n'importe quel honnête homme, plus honteuse pour le gentilhomme ? C'est que si l'amour l'y pousse, la raison l'en retient et ici s'insère un petit raisonnement psychologique, à la Crestien (3) :

Meis reisons qui d'amor se part
Li dit que de monter se gart
Si le chastie et si l'ansaigne
Que rien ne face ni n'anpraingne
Don il et honte ne reproche.
N'est pas el cuer, mes an la boche
Reisons qui ce dire li ose,

Mais Raison qui se sépare d'Amour
lui dit qu'il se garde de monter
et l'exhorte et lui enseigne
à ne rien faire ni n'entreprendre
dont il ait honte ni reproche.
Elle n'est pas dans le cœur mais sur les
Raison qui ose dire cela, [lèvres

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 15, v. 347-368.

(2) De « collibertus », serf affranchi, terme de mépris ; cf. l'étude de Marc Bloch sur ce terme.

(3) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 16, v. 369-381.

Mes amors est el cuer anclose
 Qui li comandê et semont
 Que tost sor la charrete mont.
 Amors le viaut, et il i saut,
 Que de la honte ne li chaut
 Puis qu'amors le comande et viaut.

mais Amour est au cœur enclos
 et lui commande et ordonne
 de monter vite sur la charrette.
 Amour le veut et il y saute,
 car il n'a souci de la honte
 puisqu'Amour le commande et veut.

Voilà, après le fait, ainsi que dans les *Specula* ou *Exercitia* des siècles suivants, la leçon. Qu'importe la honte, quand l'amour commande. Nous nous trouvons un peu loin de l'enseignement d'*Érec* ou même de celui de *Cligès*, qui n'acceptent l'amour que dans la dignité. Messire Gauvain se précipite vers la charrette et s'émerveille quand il y voit assis le chevalier. A son tour il interroge le nain sur la reine et il reçoit la même invitation préalable à monter à ses côtés, à quoi naturellement il se refuse. N'étant pas amoureux de sa tante, il n'éprouve aucune envie de s'abaisser à ce point, mais il suivra la charrette partout où elle ira... Ils arrivent à un château ou plutôt à une ville forte. A peine en ont-ils passé le pont-levis que, dans les rues, petits et grands, enfants et vieillards, se mettent à huer le chevalier. Il faut que l'amour ait son chemin de croix (1) :

Tuit demandent : « A quel martire
 Sera cil chevaliers randuz ?
 Iert-il escorechiez ou panduz,
 Noïez ou ars au feu d'espines ?
 Di, nains, di tu' qui le traines,
 A quel forfet fu il trovez ?
 Est-il de larrecin provez ?
 Est-il murtriers ou chanp cheüz ? »

Tous demandent : « A quel supplice
 sera ce chevalier conduit ?
 Sera-t-il écoreché ou pendu,
 noyé ou brûlé en bâcher d'épines ?
 Dis, nain, toi qui le conduis,
 dans quel délit fut-il surpris ?
 Est-il convaincu de larcin ?
 Est-il meurtrier ou vaincu (2) ? »

La belle demoiselle qu'ils rencontrent dans le donjon, avec ses suivantes, et qui, reconnaissant Gauvain, le salue, pose au nain la même question, mais il se contente de débarquer son voyageur et de s'en aller avec sa charrette pour ne plus revenir, ni dans ce château, ni dans ce récit. Leur hôtesse leur fait préparer deux lits dans la salle, où il en est un troisième vraiment royal, plus long et plus haut d'une demi-aune, revêtu d'un jaune samit et d'une couverture d'or, et dont elle leur interdit l'accès. Bravant la défense, le Chevalier à la Charrette s'y installe. Il n'était pas plus tôt couché que, à l'heure sinistre de minuit (3) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 17, v. 414-421.

(2) Dans le duel judiciaire.

(3) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 21 v. 519-538. Ce type d'aventure est intéressant en ce qu'il se retrouvera dans la « vulgate » du *Graal* qui comprend un *Lancelot en prose* dont a traité M. F. Lot dans l'important livre qu'il a consacré à celui-ci, Paris, Champion, 1918, in-8°.

Vint une lance come foudre,
 Le fer desoz et cuida coudre
 Le chevalier parmi les flans
 Au covertoir et as dras blans
 Et au lit, ou il se jisoit.
 An la lance un penon avoit
 Qui toz estoit de feu espris.
 El covertoir est li feus pris,
 Et es dras et el lit a masse,
 Et li fers de la lance passe
 Au chevalier lez le costé,
 Si qu'il lui a del cuir osté
 Un po, mes ne fu pas bl'ciez.
 Et li chevaliers s'est dreciez,
 S'e taint le feu et prant la lance,
 Anmi la sale la balance,
 Ne por ce son lit ne guerpi,
 Ainz se recoucha et dormi
 Tot autressi seürem nt
 Com il ot fet premieremant.

Vient une lance comme la foudre,
 le fer dessous, qui pensa coudre
 les flancs du chevalier
 à la couverture et aux draps blancs
 et au lit où il était couché.
 A la lance pendait un penon
 qui était tout enflammé.
 Le feu prend à la couverture,
 au drap et au lit en même temps,
 et le fer de la lance passe
 sur les côtés du chevalier,
 lui ôtant de la peau
 un peu, sans toutefois le blesser.
 Et le chevalier se redresse,
 éteint le feu et prend la lance,
 la jette au milieu de la salle,
 sans pour cela quitter son lit,
 mais se recouche et s'endort
 avec autant de sécurité
 qu'il l'avait fait tout d'abord.

Le matin, après la messe, il contemplait, d'une croisée, la prairie, tandis que d'une fenêtre voisine Gauvain et la demoiselle faisaient de même, lorsqu'apparaît un cortège funèbre, une bière renfermant un chevalier et que suivent trois jeunes filles en pleurs, puis une troupe précédée d'un grand chevalier, ayant à sa gauche une belle dame. En elle celui qui observe la scène reconnaît la reine et la contemple avec attention, aussi longtemps qu'il peut la suivre du regard ; ne l'apercevant plus, il se penche, voulant se jeter par la fenêtre, quand Gauvain s'en avise et le tire en arrière lui criant (1) :

« Merci, sire, soiez an pes !
 Por Deu, nel vos pansez ja mes
 Que vos façoiz tel desverie.
 A grant tort haez vostre vie. »
 — « Mes a droit, — fet la dameisele ;
 — Don n'ert seüe la novele
 Par tot de sa m leürté ?
 D s qu'il a en cha rete esté,
 Bien doit voloir qu'il soit ocis,
 Que miauz vaudroit il morz que vis.
 Sa vie est des or mes honteuse
 Et despite et maleüreuse. —

« Grâce, seigneur, tenez-vous tranquille,
 Pour Dieu ne songez plus jamais
 à faire telle folie.
 Vous haïssez à tort votre vie. »
 — « Non, à bon droit, — fait la demoiselle ;
 — La nouvelle n'est-elle sue
 partout de son malheur ?
 Puisqu'il est monté en charrette,
 il doit souhaiter être occis,
 car il vaudrait plus, mort, que vif.
 Sa vie est désormais honteuse,
 méprisable et malheureuse. » —

Après avoir ainsi abondamment honni et moqué le mystérieux Chevalier à la Charrette, la demoiselle, bonne âme cependant, lui donne un cheval et une lance, ce qui permet aux deux compagnons de fortune de se mettre à la poursuite de la reine, sans d'ailleurs parvenir à l'atteindre. Tout ce qu'ils rencontrent, c'est une deuxième demoiselle qui se déclare prête à leur révéler par

(1) *Lance'ot*, éd. Foerster, in-8°, p. 22, v. 575-586.

où a passé la prisonnière et quel est celui qui l'emmène s'ils consentent à se mettre à sa discrétion, ce qu'ils font, souscrivant d'avance à ce qu'il lui plaira d'exiger d'eux. Alors elle parle (1) :

« Par foi, seignor, Meleaganz,
Uns chevaliers corsuz et grantz,
Fiz le roi de Gorre, l'a prise,
Et si l'a el reume mise
Don nus estranges ne retourne ;
M s par force el pais sejourne
An servitume et en essil. »
Et lors le redemandent cil :
— « Dameisele, ou est cele terre ?
Ou porrons nos la voie querre ? »

« Par ma foi, seigneurs, Méléagant,
un chevalier fort et grand,
fils du roi de Gorre, l'a prise,
et l'a mise dans le royaume
d'où nul étranger ne revient ;
par la force elle y séjourne
en servitude et en exil. »
Et alors ceux-là lui demandent :
— « Demoiselle, où est cette terre ?
Où en trouverons-nous le chemin ? »

Et elle de les avertir qu'avant d'y parvenir, ils auront de redoutables épreuves à subir, car on n'accède au royaume de Baudemagu, roi de Gorre, que par deux très périlleuses voies (2).

Et par deus mout felons passages :
Li uns a nom li ponz evages,
Por ce que soz eve est li ponz...
Et si n'a que pié et demi
De le et autretant d'espés...
Li autre ponz est plus mauvés
Et est plus perilleus assez
Qu'ains par home ne fu passez,
Qu'il est come esp e tranchanz,
Et por ce testotes les janz
L'apelent le Pont de l'Espée.

Et par deux bien cruels passages :
l'un a nom le pont aquatique,
parce que ce pont-là est sous l'eau...
et n'a qu'un pied et demi
de large et autant d'épaisseur...
L'autre pont est plus mauvais
et de beaucoup le plus dangereux
que jamais homme n'ait passé,
car il est tranchant comme une épée,
et c'est pourquoi toutes les gens
l'appellent le pont de l'Épée.

Après un assaut de courtoisie, Gauvain abandonne ce dernier au Chevalier à la Charrette, qui le quitte, abîmé de nouveau dans ses pensées (3) :

Et cil de la charrete panse
Con cil qui force ne deffanse
N'a vers amor qui le justise ;
Et ses pansers est de tel guise
Que lui meismes an oblie,
Ne set s'il est ou s'il n'est mie ;
Ne ne li manbre de son non,
Ne set s'il est armez ou non,
Ne set ou va, ne set dou vient ;
De rien nule ne li sovient
Fors d'une sole, et por celi
A mis les autres an obli.
A cel sole panse tant
Que il ne voit ne il n'antant.

Le Chevalier de la Charrette songe
en homme qui d'ense ni force
n'a envers amour qui le régenté ;
et son penser est de telle sorte
qu'il s'en oublie lui-même,
ne sait s'il est ou s'il n'est point ;
il ne lui souvient de son nom,
ne sait s'il est armé ou non,
ne sait où il va, d'où il vient ;
de rien ne lui souvient
si ce n'est d'une seule chose et pour elle
il a oublié toutes les autres.
A celle-là il pense tant
Qu'il ne voit et qu'il n'entend.

Aussi parvient-il à un gué sans ouïr ni apercevoir la menace du chevalier qui veut lui en interdire l'accès et qui le renverse d'un

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 25, v. 641-650.

(2) *Ibid.*, p. 25-26, v. 659-677.

(3) *Ibid.*, p. 27, v. 715-728.

coup de lance, ce dont ensuite, après une brève algarade et une rapide passe d'armes, il se vengera en le réduisant à merci ; mais il lui laisse sa liberté, à la requête d'une demoiselle que mène son adversaire et qui l'en prie gentiment. Ensuite rencontre d'une quatrième demoiselle (nous renoncerons bientôt à les compter) qui lui offre l'hospitalité à condition qu'il accepte le gîte et le reste. (Crestien est ici moins réservé.) Il l'en remercie, mais lui déclare sans courtoisie qu'il se passerait bien du reste, mais elle n'en démordant point, il lui faut consentir, à son cœur et son corps défendant. Elle l'emmène donc dans son château, lui apprête un beau repas qu'elle lui sert seule, puis se réfugie dans sa chambre où elle l'attendra. Au bout de quelques moments, qu'il juge suffisants pour qu'elle ait achevé sa toilette de nuit, il s'approche et quelle n'est pas sa surprise, de voir la demoiselle, les vêtements relevés, renversée sous l'étreinte d'un chevalier qui cherche à la violer et appelant au secours, tandis que deux hommes, armés de l'épée, interdisent le seuil, défendu encore, plus en arrière, par quatre sergents armés de la hache. Le brave Chevalier à la Charrette s'arrête, hésite et dit (1) :

« Deus que porrai-je feire ?
 Meüz sui por si grant afeire
 Con por la reine Guenievre (2)
 Ne doi mie avoir cuer de lievre
 Quant por li sui an ceste queste.
 Se mauvestiez son cuer me preste
 Et je son comandant faz,
 N'ateindrai pas la ou je chaz,
 Honiz sui se je ci remaing...
 Et ja Deus n'et de moi merci,
 Si nel die mie par orguel,
 Se assez miauz morir ne vuel
 A enor, que a honte vivre.

« Dieu, que pourrai-je faire ? [affaire
 Je me suis mis en route pour si grande
 que la poursuite de la reine Guenièvre (2).
 Je ne dois avoir cœur de lièvre, [quête.
 puisque j'ai pour elle entrepris cette
 Si la lâcheté me prête son cœur
 et si je lui obéis,
 je n'atteindrai pas là où je tends...
 Je serai honni, si je reste ici...
 Que Dieu me refuse sa grâce,
 Et je ne le dis par orgueil,
 si je ne préfère mourir
 avec honneur que vivre avec la honte.

Ainsi se traduit fièrement ici la notion de l'amour-dignité, qu'exalteront Corneille et après lui Descartes dans son *Traité des Passions* et qui semble bien de l'essence du tempérament français. Hardiment donc, sans se demander si ceci ne sera pas la dernière aventure, avec cet optimisme qui est celui des jeunes combattants, il s'avance au secours de l'infortunée. Les deux épées, levées sur sa tête qu'il a poussée dans l'embrasement, il les évite en rompant, et elles se brisent sur le sol. Il passe, bouscule les quatre sergents, arrache du lit le violateur, qui, dans la mêlée

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 40-41, v. 1109-1127.

(2) La femme du roi Arthur se trouve ici désignée pour la première fois, dans ce roman par son nom, déjà familier d'ailleurs aux lecteurs d'*Erec* et de *Cligès*.

est blessé par l'un de ses sujets, saute entre la couche et la paroi, et, adossé à celle-ci, se prépare à faire front à tous, quand la délivrée renvoie tous ces gens dont l'attaque n'a été mise en scène que pour éprouver la bravoure du nouveau venu. Reste pour lui à subir la plus dure épreuve, celle où d'autres pourraient souhaiter être victorieux, mais où lui ne demande qu'à être *recréant*, encore qu'il soit soucieux de tenir parole. Il se couche donc près d'elle sur un beau lit d'apparat mais, tel un saint Alexis, il lui tourne le dos (1) :

Ne ne dit mot ne qu'uns convers
Cui li parlars est deffanduz,
Quant an son lit gist estanduz...
Bel senblant faire ne li puet :
Por quoi ? — Car del cuer ne li must ;
S'estoit ele mout bele et jante,
Mes ne li plest ne atalante,
Quanqu'est bel et jant a chascun.
Li chevaliers n'a cuer que un,
Et cil n'est mie ancor a lui,
Ainz est comandez a autrui,
Si qu'il nel puet aillors prester.

Ne soufflant mot, tel un convert
auquel il est défendu de parler,
quand il est étendu sur son lit...
Il ne peut lui faire bon visage : [pousse ;
Pourquoi ? C'est que son cœur ne l'y
pourtant elle était belle et gracieuse,
mais ne lui plaît ni ne le tente,
ce qui est bel et gracieux à chacun.
Le chevalier n'a qu'un cœur,
et celui-ci n'est même pas à lui,
mais est confié à autrui,
de sorte qu'il ne peut le donner ailleurs.

Et Crestien de continuer à ce propos, comme par touches successives et sans jamais perdre de vue son dessein, le portrait de l'amour souverain (2) :

Tot le fet an un leu ester
Amors qui toz les cuers justise.
Toz ? — Non fet, sor ceus qu'ele prise.
Et cil se redoit plus prisier
Que Amors daingne justisier.

Il le fait se fixer en un seul lieu.
Amour qui règne sur tous les cœurs.
Sur tous ? Non pas, sur ceux qu'il prise.
Et il se doit en revanche plus priser
celui qu'Amour daigne régenter.

La pucelle, qui a tant envie de perdre ce titre, comprend enfin qu'il ne faut plus compter pour cela sur ce parfait amant, elle le quitte pour rejoindre sa couche solitaire, estimant davantage le brave qui lui échappe. Est-ce une dernière tentative qu'elle va faire pour le séduire ? Toujours est-il que le lendemain elle se confie à lui selon les « us et costumes » du royaume de Logres, « coutumes » souvent mauvaises auxquelles plus tard la venue du parfait chevalier Galaad dans *la Queste del Saint Graal* (3) mettra fin. Celle-ci veut que le chevalier respecte la jeune fille qu'il trouve seule et la protège, mais s'il se la laisse enlever par

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 45, v. 1230-1243.

(2) *Ibid.*, v. 1244-1248.

(3) Voir l'édition qu'en a donné M. Pauphilet dans les *Classiques français du Moyen Âge* et l'adaptation qu'il a publiée à la Sirène, 1923.

un autre à la suite d'un combat où il a le dessous, le vainqueur peut faire d'elle sa volonté et son plaisir. Il consent à ce nouveau « covent », les Anglais diraient « covenant » et ils se mettent en route, elle lui parlant, lui restant silencieux, car (1) :

Pansers li plest, parlars li grieve.
Amors mout sovant li escrive
La plaie que faite li a.
Onques a' plastre n'i lia
Por garison ne por santé,
Qu'il n'a talant ne volanté
D'ar plastre querre ne de mire
Se sa plaie ne li apire...

Penser lui platt, parler lui peine.
Amours bien souvent lui crève
la plaie qu'il lui a faite.
Jamais il n'y mit emplâtre
pour l'en guérir ou la soulager,
car il n'a désir ni volonté
de quérir emplâtre ou médecin,
si sa plaie n'empire...

Auprès d'une fontaine et d'un « perron », une pierre servant de margelle, ils trouvent un peigne d'ivoire doré, et dans le peigne des cheveux emmêlés, que le Chevalier à la Charrette contemple longuement. Sa compagne se met à rire, et après s'être fait prier, lui révèle que le peigne, ainsi que les cheveux « si beaux, si clairs et si brillants », ont appartenu à la reine (2) :

Et li chevaliers dist : « Par foi,
Assez sont reines et roi,
Mes de la quel volez vos dire ? »
Et cela dist : « Par foi, biaux sire,
De la fame le roi Artu. »
Quand cil l'ot, n'ot tant de vertu
Que tot nel covenist ploier :
Par force l'estut apoier
Devant a l'arçon de la sele.

Et le chevalier lui dit : « Ma foi,
Il est assez de reines et de rois,
de laquelle voulez-vous parler ? »
Et elle dit : « Ma foi, cher seigneur,
de la femme du roi Artur. »
Quand il l'entend, il n'eut la force
de s'empêcher de s'effondrer :
Il est contraint de s'appuyer
à l'arçon de devant de la selle.

Sa compagne vole à son secours sous couleur de prendre le peigne ; revenu de son émotion, il le lui laissa, mais garda les cheveux, qu'il en détache doucement sans les rompre et alors, comme Alexandre ceux de Soredamor dans *Cligès* (3) :

Il les comance a aorer,
Et bien çant mile foiz les toche
Et a ses iauz et a sa boche
Et a son front et a sa face ;
N'est nule joie qu'il n'an face,
Mout s'en fet lié, mout s'en fet riche.
An son sain pres del cuer les fiche
Antre sa chemise et sa char.
N'an preïst pas chargé un char
D'essmeraudes et d'escharboncles.

Il se met à les adorer,
et bien cent mille fois les porte
et à ses yeux et à sa bouche
et à son front et à son visage ;
il n'est de fête qu'il n'en fasse,
il en est joyeux, il s'en tient riche.
Sur son sein, près du cœur les met,
entre la chemise et la chair.
Il ne les donnerait pas pour un char chargé
d'émeraudes ni d'escarboucles.

Que lui importent désormais les remèdes les plus précieux, voire saint Martin et saint Jacques, ces grands faiseurs de mira-

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 47, v. 1347-1354.

(2) *Ibid.*, p. 52, v. 1431-1439.

(3) *Ibid.*, p. 53-54, v. 1474-1483.

cles, les cheveux lui seront le plus rare des talismans, ces cheveux qui sont à l'or ce que le jour est à la nuit.

Ils continuent à aller l'amble sur un chemin étroit, quand les aborde un jeune paladin, depuis longtemps amoureux de la pucelle et qui prétend l'emmener. Il ne pourra le faire qu'après l'avoir conquise en combat singulier sur celui qui la mène et il y est prêt, dès qu'ils auront atteint la prairie où gentilshommes et dames de la cour de son père prennent en ce moment leurs ébats. Ce dernier le détourne d'une lutte inégale contre le chevalier que tous reconnaissent (on se demande comment ?) pour le redoutable Chevalier à la Charrette, dont la force et la vertu peu communes vont bientôt se trahir, une fois de plus, à un signe mystérieux où il semble que Dieu même ait part. Suivi de près de la pucelle et de très loin par le roi et son fils, il approche d'un « mostier », ce qui peut désigner une église ou un couvent, situé au milieu d'un cimetière clos de murs où le conduit un vieux moine (1).

Antre et voit les plus beles tombes
 Qu'on poist trover jusqu'à Donbes (2)
 Ne de la jusqu'à Pampelune,
 Et s'avoit letres sor chascune,
 Qui les nons de ceus devoient
 Qui dedanz les tombes girroient.
 Et il meismes tire a tire
 Comança les letres a lire
 Et trova : « Ci girra Gauvains,
 Ci Looyt et ci Yvains. »

Il entre et voit les plus belles tombes
 qu'on pût trouver jusqu'à Dombes (2)
 ou de là jusqu'à Pampelune,
 et sur chacune était une inscription,
 révélant les noms de ceux
 qui reposeraient dans les tombes.
 Et lui-même, l'une après l'autre,
 il se mit à déchiffrer les épitaphes
 et lut : « Ici repo era Gauvain,
 Ici Louis (3), et ici Yvain... »

Mais il est une tombe plus grande et plus belle, sur laquelle le visiteur inconnu interroge le moine (4) :

« Et de cele grant la me dites
 De quoi sert elle ? » Et li hermites
 Respont : « Jel vos dirai assez.
 C'est une veissiaus qui a passez
 Toz ces qui onques furent fet ;
 Si riche ne si bien portret
 Ne vit onques ne je ne nus.
 Biaux est defors et dedanz plus,
 Mes ce metz an nonchaloir,
 Que rien ne vos porroit valoir ;
 Que ja ne le verroiz dedanz...
 Qu'ele est d'une lame coverte.
 Et sachiez que c'est chose certe,

« Et cette grande-là, dites-moi,
 A quoi sert-elle ? » Et l'ermite
 répond : « Je vous le dirai bien.
 C'est un cercueil qui passe
 tous ceux qui jamais furent faits ;
 de si riche ni de si bien peint
 jamais je n'en vis ni personne.
 Il est beau dehors, plus beau dedans,
 mais ne vous en préoccupez pas,
 car cela ne vous servirait de rien ;
 vous n'en verrez jamais l'intérieur...
 car elle est couverte d'une pierre.
 Et sachez, c'est chose certaine,

1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 67, v. 1869-1878.

(2) La principauté de Dombes, aujourd'hui département de l'Ain, arr. Trévoux.

(3) Chevalier de la Table Ronde, dit Foerster, à moins qu'il n'y ait ici un souvenir du roi Louis, héros de la Chanson de geste : *Gormond et Isembart*.

(4) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 68, v. 1893-1926.

Qu'au lever covandroit set homes
 Plus forz que moi et vos ne somes.
 Et letres escrites i a,
 Qui diënt, cil que levera.
 Ceste lame seus par son cors,
 Getera ceus et celes fors,
 Qui sont an la terre an prison,
 Don n'ist ne sers ne jantis hon
 Qui ne soit de la antor nez ;
 N'ancor n'an est nus retornez.
 Les estranges prisons i tienent,
 Et cil del país vont et viennent
 Et anz et fors a lor plaisir. »
 Tantost vet la lame seisir
 Li chevaliers, et si la lieve,
 Si que de neant ne li grieve,
 Mianz que dis home ne feissent,
 Se tot lor pooir i meissent.

pour la lever il faudrait sept hommes
 plus forts que vous et moi ne sommes.
 Il y a dessus une inscription,
 qui dit, celui qui lèvera
 cette pierre seul, par lui-même,
 délivrera ceux et celles,
 qui sont prisonniers dans ce pays,
 dont ne sort serf ni gentilhomme
 qui ne soit né dans ces parages ;
 nul n'en est encore retourné.
 On y tient prisonniers les étrangers,
 tandis que ceux du pays vont et viennent
 dedans et dehors à leur gré. »
 Aussitôt va saisir la pierre
 le chevalier et la lève,
 sans qu'il lui en coûte rien,
 mieux que dix hommes ne l'eussent fait,
 y eussent-ils mis toute leur force.

Cette aventure de la tombe ouverte par un chevalier prédestiné jouira d'une singulière fortune et on la retrouvera dans la *Queste del Graal*. Il est possible qu'elle ait un caractère symbolique et qu'elle soit une transposition dans l'ordre chevaleresque de l'histoire même de Jésus ressuscitant Lazare ou délivrant les âmes des Limbes. On remarquera qu'avant cet exploit, l'inconnu est entré dans l'église, pour prier. C'est bien aussi aux enfers que l'on songe quand il est question d'un royaume où les étrangers peuvent pénétrer, mais dont ils ne peuvent sortir, alors que ses habitants au contraire vont et viennent librement. En tout cas le bon religieux s'ébahit de l'exploit et dit (1) :

« Sire, or ai grant envie
 Que je seïsse votre non ;
 Diriez-le me vos ? » — « Je non »,
 Fet li chevaliers, « par ma foi. »
 — « Certes, — fet-il, — ce poise moi ;
 Mes se vos le me disiez,
 Grant cortoisie feriez,
 Si porriez avoir grant preu.
 Qui estes vos et de quel leu ? »
 « Uns chevaliers sui, ce veez,
 Del reaume de Logres nez.
 A tant an voldroie estre quites. »
 Et vos, s'il vos plect, me redites
 An cele tonbe qui girra. »
 — « Sire, cil qui deliverra
 Toz ces qui sont pris a la trape
 El reaume don nus n'escape. »

« Seigneur, j'ai grande envie
 de savoir à présent votre nom.
 Me le direz-vous ? » — « Moi, non »,
 fait le chevalier, « par ma foi. »
 — « Certes, — fait-il, — je le regrette ;
 mais si vous me le disiez,
 vous feriez grande courtoisie,
 et pourriez y trouver bon profit.
 Qui êtes-vous et de quel lieu ? »
 — « Je suis un chevalier, vous le voyez,
 né au royaume de Logres :
 je voudrais que cela vous suffise.
 Et vous, s'il vous plaît, dites-moi,
 en cette tombe qui reposera. »
 — « Seigneur, celui qui délivrera
 Tous ceux qui sont pris à la trappe
 du royaume d'où nul n'échappe. »

Satisfait de l'explication, le Chevalier à la Charrette s'éloigne, toujours suivi sur les talons par la pucelle et, à quelque distance, par le vieux chevalier et son fils, auxquels le moine raconte l'ex-

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 69-70, v. 1932-1948.

ploit qui vient d'être accompli. Le père en profite pour détourner son fils d'un combat où il aura sûrement le dessous et auquel, une fois de plus, il renonce. Ayant perdu aussi tout espoir de vaincre, la fausse pucelle, elle aussi, abandonne la partie. Poursuivant seule sa route, le preux accepte l'hospitalité d'un « vavasseur et de ses enfants », qui sont également des prisonniers venus du royaume de Logres, terre d'Arthur et donc compatriotes de celui qui, selon le moine, les délivrera. A ceux-là qui lui demandent d'où il est, sans toutefois solliciter son nom, il répond (1) :

« Del reaume de Logres sui,
Ains mes an cest pais ne fui. »
Et quant li vavassors l'antant,
Si s'an mervoille durement
Et sa fame et si anfant tuit ;
N'i a un seul cui mout n'enüit,
Si li comancierent a dire :
— « Tant mar i fustes, biaux douz sire ;
Tant est granz domages de vos !
Qu'or seroiz aussi come nos
An servitume et an essil. »
« Et don estes vos dons ? » fet-il.
— « Sire, de vostre terre somes.
An cest pais a mainz des homes
De vostre terre an servitume.
Maleoite soit la costume
Et cil avuec, qui la maintiennent !
Car nul estrange ça ne vientent,
Que remenoir ne lor covaingne
Et que la terre, nes detaingne.
Car qui se viaut, antrer i puet,
Mes a remenoir li estuet.
De vos meismes est or pes :
Vos n'an istroiz, ce cuit, ja mes. »
« Si ferai, » fet-il, « se je puis. »
Li vavassors li reedit puis :
— « Comant ? Cuidiez an vos issir ? » —
« Oïl, se Deu vient a pleisir ;
Et j'an ferai mon pooir tot. »
— Donc, an istroient sanz redot
Trestuit li autre quitemant,
Car puis que li uns leaumant
Istra fors de ceste prison,
Tuit li autre sanz mesprison
An porront issir sanz deffanse. —

« Je suis du royaume de Logres
et ne suis jamais venu dans ce pays. »
Et quand le vavasseur l'entend,
il en a beaucoup de peine
et sa femme et ses enfants aussi ;
il n'en est un seul qui ne s'en chagrine,
et ils se mettent à lui dire :
« Pour votre malheur y vintes, seigneur ;
et c'est grand dommage pour vous !
Car maintenant serez comme nous
en servitude et en exil. »
« Et d'où êtes-vous donc ? » fait-il.
« Seigneur, nous sommes de votre terre.
En ce pays il est beaucoup d'hommes
de votre terre en servitude.
Maudite soit la coutume
et avec elle ceux qui la maintiennent !
Car nul étranger ici ne vient,
qu'il ne lui faille rester
et que ce pays ne retienne.
Qui vent y peut entrer,
mais il lui faut demeurer.
Sur vous-même le sort est jeté :
vous n'en sortirez, je crois, jamais. »
« Si fait », dit-il, « si je puis. »
Le vavasseur lui dit ensuite :
— « Comment ? Croyez-vous en sortir ? » —
« Oui, s'il plaît à Dieu,
et j'y mettrai tout mon pouvoir. »
— Donc en sortiraient sanz nul doute
tous les autres quittes et libres,
car si un seul loyalement
peut sortir de cette prison,
tous les autres assurément
en pourront sortir sans défense. —

Alors le vavasseur songe qu'il a entendu dire qu'un chevalier de grande valeur était entré de force dans le pays pour délivrer la reine, que Méléagant tenait prisonnière, et, pressentant qu'il se trouve en présence du libérateur, il lui dit toute sa pensée et celui-là avoue que tel est bien son dessein. Pour aller au Pont

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 75-76, v: 2093-2127.

de l'Épée, il lui conseille une route plus sûre, mais l'autre lui demande (1) :

« Est ele aussi droite
Come ceste voie de ça ? »
— « Nenil — fet-il, — einçois i a
Plus longue voie et plus seüre. »
Et cil dit : « De ce n'ai-je cure. »

« Est-elle aussi droite
que la voie qui passe par ici ? »
— « Non — fait-il, — mais il y a
une voie plus longue et plus sûre.
Et celui-ci dit : « Je n'en ai cure. »

Il faudra donc traverser d'abord le passage des Pierres, qu'un seul cheval peut franchir, où ne passeraient pas deux hommes de front et qui sera bien défendu. Accompagné d'un des fils du vavasseur, déjà chevalier et du cadet, encore « varlet », le paladin s'achemine vers le dur obstacle. Ils se heurtent d'abord à une bretèche, ouvrage avancé d'où sort un chevalier armé, qui reproche vilainement à l'agresseur la honte de la charrette. Il en cuit à l'insulteur qui bientôt mord la poussière, tandis que les hommes d'armes laissent passer le vainqueur sans résistance. Déjà l'alarme est donnée et ceux de Logres, excités par la nouvelle de l'arrivée du libérateur, se sont soulevés engageant la lutte contre l'agent de Méléagant. En vain un homme qui offre aux trois compagnons de les héberger tente-t-il de les prendre dans une forteresse ainsi que dans une souricière. Le chevalier se demande s'il n'y a pas là un enchantement supérieur aux forces humaines, mais il a à son doigt un anneau qui lui permet d'y parer dès qu'il en regarde la pierre (2) :

L'anel met devant sa veüe,
S'esgarde la pierre et si dit :
« Dame, dame, se Deus m'ait,
Or avroie je grant mestier
Que vous me venissiez eidier ! »
Cele dame une fee estoit,
Qui l'anel doné li avoit
Et si le norri an s'anfance ;
S'avoit an li mout grant fiance
Que ele, an quel leu qu'il fust,
Secorre et eidier li deüst ;
Mes il voit bien a son apel
Et a la pierre de l'anel,
Qu'il n'i a point d'enchantement,
Et set trestot certainnement
Qu'il sont anclos et anserré.

Il met l'anneau devant les yeux,
regarde la pierre et dit :
« Madame, Midame Dieu garde,
j'aurais à présent grand besoin
que vous me veniez aider ! »
Cette dame était une fée
qui lui avait donné l'anneau
et l'avait élevé en son enfance ;
il avait grande confiance
qu'elle, en quelque lieu où il fût,
le dût secourir et aider,
mais il voit bien à son appel
et à la pierre de l'anneau,
qu'il n'y a point d'enchantement
et il sait avec certitude
qu'ils sont bien cernés et enfermés.

Dès lors il n'est plus que de recourir aux seules forces humaines et les trois épées ont vite fait de couper la barre d'une poterne, qui justement ouvre sur la plaine où se livre la grande bataille, qui leur a été annoncée. Inutile de dire qu'ils y font merveille,

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 77-78, v. 2164-2163.

(2) *Ibid.*, p. 84, v. 2352-2367.

le Chevalier à la Charrette surtout, dont ils disent à l'envi (1) :

Seignor, ce est cil
Qui nos gitera toz d'essil
Et de la grant maleürté
Ou nous avons lonc tans esté.
Si li devons grant enor feire
Quant por nos fors de prison treire
A tant perilleus leus passez,
Et passera encore assez.
Mout a a feire et mout a fet.

Seigneurs, c'est celui
qui nous tirera de l'exil
et du grand malheur
où nous avons longtemps été.
Nous lui devons faire grand honneur,
puisque, pour nous tirer de prison,
il a passé tant de lieux périlleux
et en passera encore beaucoup.
Il a fort à faire et a beaucoup fait.

La nuit sépare les combattants, et alors c'est à qui, parmi ceux de Logres, s'évertuera à obtenir de leur nouveau chef qu'il logera chez eux. Assaut de politesses, en un dialogue, qui ne laisse pas d'être plaisant et nous fait retomber comme il arrive toujours chez notre auteur du fantastique à la réalité quotidienne. Le lendemain, sans se préoccuper de reprendre la lutte, le Chevalier, toujours suivi des deux fils du v vasseur, s'engage dans une forêt, où ils errent, mais à l'issue de laquelle ils trouvent à point nommé, en une époque et en des lieux qui manquaient singulièrement d'hôtelleries, l'hospitalité d'un chevalier, de sa femme et de ses enfants. Tous ne sont pas plutôt à table que surgit le chevalier chargé de la garde du Pont de l'Épée, menaçant (2) :

— « Li queus est ce, savoir le vuel,
qui tant a folie et orguel
Et de cervel la teste vuide,
Qu'an cest pais vient et si cuide
Au pont de l'espee passer ?
Por neant s'est venuz lasser,
Por neant a ses pas perduz. »
Et cil qui ne fu esperduz
Mout seüremant li respont :
« Je suis qui vuel passer au pont. »
— « Tu ? Tu ? Comant l'osas panser ?
Ainz te deüsses apanser...
De la chariete ou tu montas. »

« Quel est celui, je le veux savoir,
qui a tant de folie et d'orgueil
et la tête si vide de cervelle,
qu'il vient en ce pays et croit
passer au Pont de l'Épée ?
Pour néant il s'est venu lasser,
pour néant a ses pas perdus. »
Et celui qui ne s'émuet point
lui répond avec assurance :
« Je suis celui qui veut passer le pont. »
« Toi ? toi ? Comment oses-tu le penser ?
Tu eusses dû plutôt te souvenir...
De la charrette où tu montas... »

Et les hôtes de s'étonner (3) :

— Ha ! Deus ! con grant mesaventure ! —
Fet chascuns d'eu a lui meïsmes.
« L'ore que charrete fu primes
Pansee et feite soit maudite !
Car mont est vis chose et despita.
Ha ! Deus, de quoi fu il retez ?
Et por quoi fu il charretez ?
Por quel pechié, por quel forfet ?
Ce li ert mes toz jorz retret.
S'il fust de cest reproche mondes,

— Ah ! Dieu, quelle mésaventure ! —
Fait chacun d'eux à lui-même.
« L'heure que la charrete fut d'abord
conçue et faite soit maudite !
Car c'est chose basse et honteuse.
Ah ! Dieu, d quoi fut-il accusé ?
Et pour quoi fut-il char é ?
pour quel péché, pour quel forfait ?
Cela lui sera toujours reproché.
S'il était pur de ce reproche,

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 86-87 v. 2425-2433.

(2) *Ibid.*, p. 92-93, v. 2593-2633.

(3) *Ibid.*, p. 93, v. 2620-2633.

An tant con dure toz li mondes,
Ne fust uns chevaliers trevez,
Tant fust de proesce esprovez,
Qui cestui valoir ressanblast.

aussi longtemps que durera le monde,
il ne se serait chevalier trouvé,
si éprouvé qu'il fut en bravoure,
qui approchât de sa valeur.

Au dehors, le combat ne tarde pas à s'engager avec ses monotones péripéties et l'inévitable issue qui jette aux pieds du Chevalier à la Charrette son adversaire criant merci. Il est sur le point de lui faire grâce de la vie lorsque survient une demoiselle montée sur une mule, la « demoiselle à la mule » qui joue un grand rôle dans le roman arthurien et qui demande la tête du déloyal vaincu. Grande hésitation du vainqueur (1) :

Et a cesti et a celui
Viaut feire ce qu'il li demandent,
Largesse et pitiez li comandent
Que lor buens face a anbedeus,
Qu'il estoit larges et piteus.
Mes se cele la teste an porte,
Donc est pitiez vaincue et morte,
Et s'ele ne l'an porte quite,
Donc est largesse desconfite.

Pour celle-ci et pour celui-là
il veut faire ce qu'ils lui demandent,
largesse et pitié commandent
qu'il accorde à tous deux dans leur désir,
car il était large et pitoyable.
Mais si celle-ci emporte la tête,
la pitié est vaincue et tuée,
et si elle ne l'emporte point,
c'est largesse qui est déconfite.

Pourtant jamais il n'a refusé sa grâce à celui qui l'implore. Il lui accordera donc une nouvelle reprise et, cette fois, si l'ennemi succombe encore, c'en sera fait de lui ; il en advient ainsi et la demoiselle à la mule, nouvelle Salomé, emporte cette tête en promettant au donateur de cet étrange cadeau qu'elle le lui revaudra.

Se remettant à la voie les trois compagnons arrivent enfin à ce fameux Pont de l'Épée si souvent annoncé avec les pires menaces (2) :

Et voient l'ève felensse,
Roide et bruiant, noire et espesse,
Si leide et si espoantable
Con se fust li fluns un deable,
Et tant perilleuse et parfonde
Qu'il n'est riens nule an tot le monde,
S'ele i cheoit ne fust alee
Aussi com an la mer salee.

Ils voient l'eau cruelle,
rapide et bruyante, noire et épaisse,
aussi laide et épouvantable
que si c'était le fleuve du diable,
et si périlleuse et profonde
qu'il n'est aucune créature au monde,
si elle y tombait, qui ne fût perdue,
ainsi que dans la mer salée.

Et quant au pont qui est en travers du torrent, on n'a jamais vu si mauvaise planche (3) :

D'une espee forbie et blanche
Estoit li ponz sor l'ève froide,
Mes l'espee estoit forz et roide
Et avoit deus lances de lonc.
De chascune part ot un tronc,
Ou l'espee estoit clofichiee.

D'une épée fourbie et blanche
était fait le pont sur l'eau froide,
mais l'épée était forte et rigide
et avait deux lances de long.
Sur chaque rive était un tronc,
où l'épée était fichée.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 101, v. 2850-2858.

(2) *Ibid.*, p. 107-108, v. 3023-3030.

(3) *Ibid.*, p. 108, v. 3036-3041.

Il n'y a pas à craindre qu'elle plie ou se brise, laissant tomber dans le torrent celui qu'elle porte, mais ce qui effraie surtout les deux acolytes du Chevalier à la Charrette, c'est qu'il leur semble apercevoir sur l'autre rive deux lions ou deux léopards attachés à une pierre. Ils en tremblent de peur et supplient l'intrépide d'abandonner l'entreprise, mais il leur répond avec douceur (1) :

« Mais j'ai tel foi et tel creance
An Deu qu'il me garra par tot.
Cest pont ne ceste eve ne dot
Ne plus que ceste terre dure,
Ainz me vuel metre an aventure
De passer outre et atorner.
Miauz vuel morir que retorner. »

« J'ai telle foi et telle confiance
en Dieu qu'il me protégera partout.
Le pont ni cette eau je ne les crains,
non plus que cette terre dure,
mais je veux me mettre en devoir
et me préparer à traverser.
J'aime mieux mourir que reculer. »

Le beau mot, et si français d'allure, qu'on aime recueillir de la bouche d'un chevalier du XII^e siècle pour l'avoir entendu dans nos proclamations du XX^e et en avoir vérifié sur place l'exécution (2) :

Au miauz que il set s'aparaille
Et fet mout estrange mervoille,
Que ses piez desarme et ses mains...
Bien s'iert sor l'espee tenuz,
Qui plus estoit tranchanz que fauz,
As mains nues et toz deschauz,
Que il n'avoit laissé an pié
Soller ne chauce n'avanpié,
De ce gueires ne s'esmaioit
S'es mains et es piez se plaioit.
Miauz se voloit-il mabeignier
Que cheoir del pont et beignier
An l'ève don ja mes n'issist.
A grant dolor si con li sist,
S'an passe outre et a grant destresse.
Mains et genouz et piez se blesce,
Mes tot le rassoage et saine
Amors qui le conduit et mainno.
Si li est tot a sofrir douz.

Le mieux qu'il peut il se prépare
et faisant chose bien étrange,
il désarme ses pieds et ses mains...
Il se tenait bien sur l'épée,
qui était plus tranchante qu'une faux,
les mains nues et les pieds déchaux,
car il n'avait laissé aux pieds
souliers, ni chausses, ni soleret (3),
mais il ne s'effrayait guère
de se blesser aux mains et aux pieds.
Mieux aimait-il se meurtrir
que tomber du pont et se noyer
dans l'eau dont jamais il ne se tirerait.
Avec grande douleur, comme il convient,
il traverse et en grande détresse.
Il se blesse mains, genoux et pieds,
mais le fortifie et guérit
Amour qui le conduit et mène.
De sorte que tout lui est doux à souffrir.

Ayant enfin traversé, il se souvient des lions, mais n'apercevant pas même un lézard, il regarde son anneau et constate qu'il avait été le jouet d'une illusion et d'un enchantement. Mais ses épreuves ne sont pas encore terminées. La plus redoutable lui reste à subir. Blessé, le sang coulant de ses plaies, il aperçoit un donjon tel qu'il n'en avait point vu encore et, appuyé à une fenêtre, le bon roi Baudemagu (4) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 110, v. 3098-3104.

(2) *Ibid.*, p. 111, v. 3109-3129.

(3) La partie d'armure qui couvre l'avant-pied.

(4) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 112, v. 3158-3161.

Qui mout iert soutis et agaz
An tote enor et an tot bien,
Et leanté sor tote rien
Voloit par tot garder et feire.

qui étoit subtil et exact
en tout honneur et en tout bien,
et loyauté sur toute chose
voulant partout faire et garder.

Son fils Méléagant, tout au contraire, se plaisait à la trahison, à la félonie et la vilenie. Quand il a vu l'intrus passer le pont, de colère il change de couleur, parce qu'il sait que la reine va lui être disputée. Pourtant il ne craint personne, car, n'était sa déloyauté, nul ne serait meilleur chevalier (1),

Mes il avoit un cuer de fust
Tot sanz douçor et sanz pitié.

mais il avait un cœur de bois
tout sans douceur et sans pitié.

Plus il éprouvait de dépit, plus son père au contraire ressentait de joie. Celui-ci tente de le persuader d'être assez sage et assez prudent pour abandonner la reine Guenièvre, qu'il a enlevée, à ce vaillant champion qui la lui vient disputer. Son discours ne manque pas d'habileté et de persuasion... En vain. Le forcené ne la rendra qu'après un combat judiciaire (2) :

Tant con vos plest, soiez plus hon,
Et moi leissiez estre cruël.

Autant qu'il vous plaît, soyez pieux,
mais laissez-moi être cruel.

Cela n'empêchera pas Baudemagu de faire grand accueil à ce visiteur inattendu, qu'il félicite de son endurance à tant d'épreuves (3) :

— « Et sachiez mout vos an aim plus
Quant vos avez ce fet que nus
N'osast penser anteimes fïre.
Mout me troveroiz deboneire
Vers vos et leal et cortois.
Je sui de ce te terre rois,
Si vos ofre tot a devise
Tot mon consoil et mon servise ;
Et je vois mout bien esperant
Quel chose vos alez querant :
La reine, ce croi, querez. »
« Sire », fet-il, « bien esperez
Autre besoing ça ne m'amainne ».

— « Et sachez je vous en aime plus
pour avoir fait ce que nul
n'osa penser et moins encore entreprendre.
Vous me trouverez t'ès bie veillant
envers vous, loyal et courtois.
Je suis roi de cette terre
et je vous offre à volonté
tous mes conseils et mes services,
et je n'ai pas de peine à deviner
la chose que vous cherchez.
C'est la reine, je crois, que vous voulez. »
« Sire », dit-il, « vous supposez bien,
autre désir ici ne m'amène. »

Baudemagu le prévient que Méléagant ne lui abandonnera pas sans combat l'objet de ses vœux, mais il lui faudra d'abord attendre pour guérir de ses blessures. Le seul délai toutefois auquel consente l'impatient, c'est le lendemain. Un chirurgien (4),

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 113, v. 3180-3181.

(2) *Ibid.*, p. 118, v. 3310-3311.

(3) *Ibid.*, p. 119, v. 3351-3363.

(4) *Ibid.*, p. 124, v. 3500-3501.

Et de plaies garir savoit
Plus que tuit eil de Monpeslier,

qui savait guérir les plaies
plus que tous ceux de Montpellièr,

dont l'école de médecine faisait déjà concurrence à celle de Salerne, le panse au mieux qu'il peut pendant la nuit et, dès le matin, la cour du château, laquelle sert de lice, est noire de monde, gens de Logres surtout, dont le sort se joue en cette lutte (1) :

Qu'aussi con por oïr les ogres
Vont au mostier a feste anvel,
A Pantecoste ou a Noël,
Les sanz acostumeemant,
Tot autressi comunemant
Estoient la tuit aüné.

De même que pour oïr les orgues
vont à l'église à la fête annuelle
de Pentecôte ou de Noël,
les gens selon la coutume,
ainsi tous en commun
étaient-ils là rassemblés.

Déjà s'avancent l'un vers l'autre les deux adversaires armés sur leurs chevaux bardés de fer, lorsque le roi les arrête pour aller installer à une fenêtre du château la reine Guenièvre qui l'a prié d'assister à la lutte dont elle est l'enjeu. Sans se lasser, non plus que les combattants, plus sans doute que ses lecteurs et lectrices, Crestien recommence à brosser le tableau du tournoi où se brisent les bois des lances comme des brandons (2) :

Et li cheval de tel randon
S'antrevient tot front a front
Et piz à piz hurté se sont
Et li escu hurtent ansamble,
Et li hiaume si qu'il ressanble
De l'eserois que il ont doné
Que il eüst moul fort toné.
Qu'il n'i remest peitraus ne çangle,
Estriers ne resne ne sor çangle,
A rompre et des seles peçoient
Li arçon qui mout fort estoient.
Ne n'ont pas grant honte eü
Se il sont a terre cheü.

Et les chevaux d'un tel élan
s'élancent et s'affrontent
que leurs poitrines s'entrechoquent
et les écus en même temps se heurtent,
et les heaumes, de sorte qu'il semble
par le craquement qu'ils font
qu'il eût tonné très fort.
Il ne reste martingale ni sangle,
étrier, rênes, ni dossière, [paient
qui ne se brisent, et sous les selles se rom-
les arçons qui étaient très forts.
Et ce n'est pas grand honte pour eux
s'ils sont tombés à terre.

Mais les voici de nouveau sur pieds, continuant à l'épée le corps à corps. Leurs coups sont terribles, si terribles que le Chevalier à la Charrette, déjà épuisé par le sang qu'il a perdu la veille au passage du pont, commence à faiblir. Déjà ses partisans le voient vaincu, lorsqu'une jeune fille s'avise que ce n'est pas pour eux qu'il a entrepris si dure bataille, mais pour la reine (3),

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 125-126, v. 3535-3539. Le passage est intéressant en ce qu'il est, d'après ce que veut bien m'écrire le musicologue Gérold, à qui je l'avais signalé, le plus ancien témoignage de l'existence des orgues, à l'histoire desquelles M^{me} Rokseth va consacrer une thèse en Sorbonne.

(2) *Ibid.*, p. 128, v. 3609-3620.

(3) *Ibid.*, p. 130, v. 3659-3662.

Et pense se il la savoit
 A la fenestre où ele estoit,
 Qu'ele l'esgardast ne voist,
 Force et hardemant en prelst.

et pense que s'il la savait
 à la fenêtre où elle était,
 si elle le regardait ou le voyait,
 il en pourrait prendre courage.

Que ne sait-elle le nom de ce champion ? Elle court le demander à la reine et c'est d'elle que nous aussi, lecteurs, pour la première fois l'apprenons (1) :

« Dameisele, » fet la reine,
 Lanceloz del Lac a a non
 Li chevaliers mien esciant. »
 — « Deus, com or ai le ener riant
 Et lié et sain ! » — fet la pucele.
 Lors saut avant et si l'apele.
 Si haut que toz li pueples l'ot,
 A mout haute voix : « Lancelot !
 Trestorne toi et si esgarde
 Qui est qui de toi se prant garde ! »

« Mademoiselle », fait la reine,
 Lancelot du Lac s'appelle,
 Le chevalier, à ce que je sais... »
 — « Dieu, que j'ai le cœur riant,
 Joyeux, content ! » — fait la jeune fille.
 Alors elle s'avance et l'appelle
 si haut que toute la foule l'entend,
 A très haute voix : « Lancelot,
 Retourne-toi et regarde
 qui de toi se donne garde. »

Le moment est vraiment dramatique et le romancier en sait tirer parti (2) :

Quant Lanceloz s'oï nomer,
 Ne mist gueires à soi torner.
 Trestorne toi et voit a mont
 La chose du trestot le mont,
 Que plus des'irroït a veoir,
 As loges de la tor seoir.
 Ne puis l'ore qu'il l'aperçut
 Ne se torna ne ne se mut
 Devers li ses iauz ne sa chiere,
 Ainz se deffandoit par derriere.
 Et Meleaganz l'an claucoït
 Totes voies plus qu'il poït,
 Si est si liez con cil qui panse
 Qu'or n'et-il mes vers lui deffanse.

Quand Lancelot s'entendit nommer,
 il ne tarda guère à se retourner.
 Il se retourne et il voit en haut
 l'être du monde entier,
 qu'il désirait le plus de voir
 assis aux loges du château.
 Et du moment où il l'aperçut
 il ne remua ni ne détourna plus
 d'elle ni ses yeux ni le visage,
 mais se défendait par derrière.
 Et Méléagant le pressait
 toutefois le plus qu'il pouvait,
 et est joyeux parce qu'il pense
 qu'il est contre lui sans défense.

Retour d'angoisse chez les gens de Logres, dont plusieurs tombent à genoux, mais de nouveau l'astucieuse pucelle s'écrie de la fenêtre (3) :

« Ha ! Lanceloz, ce que puet estre
 Que si folemant te contiens...
 Qu'arriere main gietes tes eos,
 Si te combaz derrier ton dos.
 Torne toi si que de ça soies
 Et que adés ceste tor voies,
 Que buen veoir et bel la fet. »

« Ah ! Lancelot, qu'y a-t-il donc
 que tu te comportes si follement...
 Que tu jettes en arrière tes coups,
 et combats derrière ton dos.
 Tourne-toi, que tu sois par ici
 et que tu voies constamment cette tour,
 car il fait bon et beau la voir. »

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 130-131, v. 3673-3684.

(2) *Ibid.*, p. 131, v. 3685-3698.

(3) *Ibid.*, v. 3708-3721.

Lancelot est alors saisi de honte d'avoir eu si longtemps le dessous, il saute en arrière, tourne autour de Méléagant, le mettant entre lui et le donjon et le presse de son bouclier (1) :

Et force et hardemanz li croist,
Qu'Amors li fet mout grant aie.

Et force et courage lui croissent
car Amour lui porte grande aide.

Il le mène en arrière, puis le laisse venir en avant, pour ne pas quitter des yeux ces yeux d'où lui viennent force et vertu. Le roi voit bien que désormais son fils est perdu et il se préoccupe de lui sauver la vie. Il supplie la reine, qui peut tout sur son champion, d'arrêter son bras au coup de grâce. En faveur des bons offices de Baudemagu, elle y consentira (2) :

« Biaux sire, par vostre proïere,
Le vuel je bien », fet la reine ;
« Se j'avoie mortel haine
Vers vostre fil cui ne n'aim mie,
Si m'avez vos si bien servie,
Que por ce que a gré vos vaingne
Vuel je mout bien que il se taingne. »

« Cher sire, à votre prière,
je le veux bien », fait la reine ;
« Si même j'avais une mortelle haine
envers votre fils que je n'aime point,
vous m'avez pourtant si bien servie,
que pour qu'il vous agrée,
je veux bien qu'il s'arrête. »

Cette parole a été dite assez haut pour que Méléagant et Lancelot l'entendent et comme (3)

Mout est qui aime obeïssanz
Et mout tet tost et volantiers,
La ou il est amis antiers,
Ce que s'amie doie plaire,

celui qui aime est obéissant
et fait aussitôt et de bon cœur,
quand il est ami entier,
ce qui doit plaire à son amie,

Lancelot, qui aime plus qu'homme jamais ne put aimer, ayant entendu les derniers mots de la reine, et les tenant pour un ordre, reste immobile, au risque de mourir sur place, tandis que son adversaire continue à le frapper en forcené. Mais Baudemagu, son père, parangon d'honneur et de loyauté, ne saurait tolérer telle félonie. Il le fait arracher de la lice par ses barons et le force à faire sa paix avec son terrible adversaire : paix provisoire qui rendra à ce dernier la reine, à condition que, au bout d'un an, jour pour jour, à la cour d'Arthur qui « tient Bretagne et Cornouaille » ils se la disputeront de nouveau en champ clos.

(A suivre.)

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 133, v. 3738-3739.

(2) *Ibid.*, p. 132, p. 135, v. 3806-3812.

(3) *Ibid.*, v. 3816-3819.

VARIÉTÉS

La réouverture de la Galerie Mazarine à la Bibliothèque nationale.

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Pour célébrer le bicentaire de l'ouverture de la Bibliothèque nationale, M. Roland-Marcel et ses collaborateurs ont voulu et réalisé mieux que trois ou quatre discours, prononcés devant la presse et quelques initiés.

Ils ont ouvert au public la Galerie Mazarine, désormais véritable salle d'exposition de la Bibliothèque nationale, rendue à sa fraîcheur primitive grâce à la générosité de M^{me} F.-G. Blumenthal.

C'est à l'occasion de cette réouverture que la très belle exposition du siècle de Louis XIV a été organisée. Dans les vitrines, les livres les plus rares, les plus somptueuses reliures, les manuscrits les plus sensationnels et les plus émouvants, les médailles les plus pures se disputent les regards. Aux murs, quelques toiles de qualité, une admirable série de dessins prêtés par le Louvre, les plus belles gravures du cabinet des Estampes disent les tendances du trait et du burin au xvii^e siècle. Mais l'architecture et l'heureuse décoration de la Galerie frappent dès l'abord.

M. Roland-Marcel, dans sa préface au catalogue de l'exposition, donne l'historique de la Galerie Mazarine et de sa décoration. Sur ce point il n'y a donc pas de commentaires à ajouter, mais il faut dire la joie que tous semblent prendre à la vue des fresques de Grimaldi et de Romanelli. Ces artistes avaient apporté de leur patrie un œil encore illuminé par les fresques de Véronèse et un esprit tout conquis aux méthodes de Michel-Ange. Ils ont voulu, comme de petits élèves, rééditer, dans la Galerie Mazarine, les procédés de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine :

te lle l'opposition des fresques en camaïeu et des fresques colorées, les premières calant les secondes. Mais ici l'emploi surabondant des ors ne les a pas servis, et l'ensemble brillant de ces couleurs fraîches, dans un cadre très riche, réalise mieux une fête pour les yeux qu'une décoration très solide et très ordonnée. Les sujets des fresques principales du plafond sont fournis par les belles scènes mythologiques, à la mode depuis près de deux siècles déjà et qui orneront encore les galeries françaises à l'italienne de l'Hôtel Lambert, du Louvre et de Versailles dont la Mazarine fut le prototype.

Les tons si clairs et si frais de l'ensemble peuvent laisser croire (car il ne faut pas soupçonner de fantaisie une restauration faite selon toutes les règles) que les peintres avaient prévu un éclairage peu éclatant, ou bien encore avaient corrigé par avance le voile obscur que la fumée des chandelles tendrait sur leurs œuvres. Et il est agréable, au milieu de cette exposition étincelante, sous la vive lumière de l'électricité, de s'imaginer la Galerie telle qu'elle était autrefois à la lente lueur de la cire, qui baignait doucement les peintures, et s'accrochait, de-ci, de-là, sur les ors.

C'est à cette époque que Fr. Chauveau dessina, au milieu de la Galerie, Mazarin contemplant l'admirable collection qu'il y avait réunie. Ce dessin fut gravé par Nanteuil pour la tête et par Van Schuppen pour le reste. La Bibliothèque nationale a eu la coquetterie d'exposer une épreuve, très faible d'ailleurs, de cette gravure, tant il est vrai que l'ensemble des pièces réunies aujourd'hui ne le céderait pas en intérêt aux merveilles d'art qui s'en allèrent enrichir le « cabinet du Roy ». Il est d'ailleurs plaisant de voir, dans un cadre très italien au demeurant, les productions les plus marquantes et les plus belles de l'art français par excellence.

L'exposition est, en effet, digne du cadre. Elle tire son principal intérêt de l'incomparable ensemble qui a pu y être réalisé sur le seul fonds — ou presque — de la Bibliothèque nationale. Que de richesses ! Il était bon de dévoiler un peu au public l'attrait de nos bibliothèques, de lui donner la meilleure et la plus décisive explication du dévouement et de la science de tous ceux qui servent dans de telles maisons. Les visiteurs prouvent assez par leur nombre et leur enthousiasme qu'ils ont compris.

« Ajouterai-je, écrit M. Roland-Marcel, en tête du catalogue, que la logique nous imposait, cette fois, de choisir comme sujet, « Le Siècle de Louis XIV » ? Après « Le Moyen-âge » et « la Renaissance » et en attendant « le XVIII^e siècle », « La Révo-

volution française » et « le Romantisme », nous le rencontrons naturellement sur notre route. » Cette exposition ne serait alors, étant donnée l'existence d'un plan très net et déjà ancien, qu'une suite logique et nécessaire des précédentes expositions.

Concevoir une exposition du siècle de Louis XIV, plutôt qu'une exposition du XVII^e siècle, voilà une heureuse idée. N'y avait-il pas alors, en effet, un principe organisateur ? Louis XIV ne devait-il pas planer au-dessus de l'exposition et tout en même temps se retrouver à chaque pas, à chaque détail ? Le XVII^e siècle s'organise en effet autour de lui. Sur tous, dans tous les domaines, son influence se manifeste, profonde et créatrice.

Ce n'est point ici le lieu de rappeler comment il protégea de son autorité et soutint matériellement ses écrivains et ses artistes. Mais ce qu'on peut dire, est qu'il avait le goût bon et l'esprit critique. Saint-Simon même ne lui a pas refusé ces qualités. Il suffit d'ailleurs d'énumérer les grands talents reconnus par le temps pour convenir que le roi les avait bien discernés. Sans doute, sa passion du grand et du noble a-t-elle pour rançon un style par trop majestueux. auquel les artistes, surtout ceux de l'Académie Royale, échappent moins que les grands écrivains. Seuls quelques hommes de lettres de seconde catégorie crurent bon de tomber dans une phrase pompeuse et emphatique. Il ne faut pas généraliser, car les petits talents du XVII^e siècle exercent sur qui a le bonheur de les découvrir un charme certain.

Le roi, en protégeant ainsi les lettres et les arts, se complaisait sans doute à élever ses divertissements à une hauteur où ils seraient parmi les plus beaux éléments de la gloire de son siècle auprès de la postérité. D'ailleurs sous un tel mécène on n'avait pas à envier la fière indépendance à laquelle aspirera le génie romantique.

Il savait donc rester le Maître à l'intérieur comme à l'extérieur et tel nous le montre l'exposition. Il impose son goût à la cour et à la ville, et tous l'acceptent. On le voit donner ses ordres pour le gouvernement des affaires, commander à ses troupes, diriger les travaux de Versailles, et afficher ses goûts majestueux jusque dans ses vaisseaux royaux qui s'en vont porter au fond de l'Orient l'image de sa gloire et de la grandeur de la France.

Aujourd'hui aussi le grand roi préside cette manifestation faite en son honneur. Au milieu de la Galerie, en effet, la magnifique statue équestre de Girardon, très aimablement prêtée par M. Edme Sommier qui entretient, avec tant de soin et d'intelligence, le château de Vaux. Pourtant n'est-il pas un peu iro-

nique et significatif à la fois de voir qu'une des plus belles pièces réunies à la gloire de Louis XIV vient de chez Fouquet !

* * *

Il faut savoir grand gré à M. Roland-Marcel et à ses collaborateurs de n'avoir point fait une exposition accessible aux seuls spécialistes et érudits.

Dans chaque vitrine, un ou plusieurs sujets d'étonnement. Que de richesses insoupçonnées de ceux que la vie retient loin des bibliothèques et qui tirent tant de profit et d'agrément de telles expositions. Ici, le manuscrit et le seul exemplaire connu de l'avant-première édition (1669) des *Pensées* de Pascal ; plus loin, le manuscrit des *Mémoires* de Saint-Simon ; là, le carnet de Mazarin ; à quelques pas, le manuscrit autographe des *Mémoires* de Louis XIV ; dans une autre vitrine, le « Sophocle » de Racine annoté de sa main ; plus loin, l'édition de 1656 de *la Pucelle*, et surtout le manuscrit autographe des *Maximes* de la Rochefoucauld, prêté par M. le duc de la Rochefoucauld. Aux murs : une série un peu trop abondante peut-être de lavis de Claude Gellée, quelques très beaux dessins de Poussin et de Le Sueur prêtés par le Louvre, des états remarquables des eaux-fortes de Claude, de beaux Callot, des Abraham Bosse impeccables, des Parrocel étincelants, une suite imposante d'admirables Nanteuil, et puis Edelinck, Drevet...

Parmi les reliures il faut noter : une grande reliure, signée de Florimond Badier, mosaïquée à compartiments de cuirs polychromés où se jouent les filets et les fleurons d'or, doublée d'un décor semblable : une autre, mosaïquée, petite, exécutée pour Pierre du Puy, garde de la bibliothèque du roi. Enfin, une reliure, sortie de la bibliothèque de M. E. Sommier, aux armes de Fouquet, où le blason est encadré d'un semis de fleurs de lis.

Les profils d'Anne d'Autriche et de Louis XIV pour le vœu de la Reine et la fondation du Val-de-Grâce, le Louis XIV à 27 ans de Jean Varin, le Roi Soleil de François Varin pourraient rivaliser avec les plus purs Pisanello.

Ainsi le visiteur a non seulement l'occasion d'admirer de telles pièces, mais encore de pouvoir, en quelques instants revivre un peu le passé, et d'emporter une image générale, sinon fidèle du xvii^e siècle. Les grandes figures de l'époque sont évoquées devant lui, et les œuvres de nos classiques lui sont présentées dans toute

leur splendeur ou simplicité première. Voilà qui contribue à répandre le goût du beau et de la culture.

Par malheur, de tels avantages ne s'obtiennent généralement pas sans sacrifice ; et c'est très nettement le cas ici. Désireux de ne réunir que des pièces rares ou somptueuses, les organisateurs ont parfois dû écarter des pièces moins rares, moins belles, indispensables cependant, et qui avaient ce double mérite d'être ignorées du grand public et de bon nombre de connaisseurs. Des erreurs et des oublis, que nous aurons l'occasion de signaler plus loin, ont certainement été ainsi commis.

Certes, donner du siècle de Louis XIV une image à la fois claire et complète était chose difficile.

* * *

Les conservateurs et bibliothécaires de la Nationale ont merveilleusement réussi l'établissement et la rédaction du catalogue, à la fois œuvre d'érudits et d'hommes de goût. La présentation typographique est très soignée. Les caractères sont clairs et agréables à l'œil ; le papier sans être de luxe rappelle les bonnes éditions d'autrefois. D'autre part, la mise en pages présente cette qualité très rare de réunir beaucoup, dans un espace restreint, et de façon claire. Mais c'est surtout l'abondance et la beauté des reproductions photographiques qui attirent l'attention et méritent les éloges. Le catalogue cesse alors d'être un simple guide pour devenir un vivant et excellent souvenir que l'on gardera sans rougir dans sa bibliothèque.

Mais ce qui lui donnera surtout le droit d'entrer dans une bibliothèque, c'est sa valeur scientifique. Il contient, en effet, sur les pièces exposées, les renseignements les plus précis et les plus curieux ; tout spécialement en ce qui concerne les manuscrits, les imprimés, les estampes et les dessins. Outre les indications ordinaires (titre, date et provenance), on trouve une courte notice à la fois historique et critique. Ces notices rédigées avec beaucoup de soin et d'érudition permettent de visiter l'exposition avec profit.

Les rédacteurs de la section « Estampes et dessins » ont été fort heureusement inspirés en ajoutant des renseignements, très rapides mais très nets, sur la vie des artistes exposés et sur la valeur et les tendances de leur œuvre. N'était-il pas possible de faire quelque chose de semblable dans la section « Imprimés et manuscrits » ? En tête de chaque subdivision comme : « Le Roi et le Gouvernement », « Les Lettres, les Arts,

et les Sciences », « L'Église et les querelles religieuses » quelques lignes n'auraient pas été inutiles. On aurait pu, en effet, y dégager l'idée qui avait présidé à l'organisation de la rubrique ; de plus ces notes auraient permis au visiteur d'acquérir des connaissances que le seul examen des pièces était incapable de lui fournir.

Pourtant, en dépit de ce soin, malgré toutes ces qualités, le catalogue n'est pas toujours un bon guide dans l'exposition. Il faut dire tout de suite que cela tient uniquement à l'exposition elle-même, où l'équilibre et l'harmonie des différents départements ne sont pas absolument parfaits. Pourquoi tant et tant de vitrines consacrées aux reliures, aux cartes et plans, alors qu'il en aurait fallu quelques unes encore pour les Imprimés et les Manuscrits. La vitrine réservée aux Voyages et aux Colonies n'est point, faute de place, dans la Galerie Mazarine. Jusqu'ici rien que de très naturel, mais ce qui l'est moins, c'est l'ignorance où on en laisse le visiteur et que le soin de l'y conduire soit réservé au seul hasard.

* * *

Le jeune roi est évoqué d'abord par le recueil autographe des thèmes latins qu'il faisait à l'âge de neuf ans ; puis quelques pièces relatives à la reine et à Mazarin, des exemplaires de mazariades font revivre la période troublée de la Régence. Le traité des Pyrénées, et la « description de l'entrée triomphante de Leurs Majestés Louis XIV et Marie-Thérèse d'Autriche conduisent à la période du Gouvernement du Roi ».

Sous cette rubrique, le catalogue classe des pièces répandues dans plusieurs vitrines. Dans l'une d'elles est exposé le manuscrit des *Mémoires* du roi, entouré de lettres de Hugues de Lionne à son fils, de Colbert à Seignelay. Fouquet est évoqué plus loin par l'*Élégie aux Nymphes de Vaux*, la lettre de cachet ordonnant son écrou, l'affiche de la vente de ses biens. Une vitrine, très populaire celle-là, est réservée aux grandes affaires de l'époque : une recette de poison de la Brinvilliers et le procès-verbal de torture d'un complice, Jean Maillard ; les registres des entrées et des sorties de la Bastille ouverts à l'acte d'écrou et de décès du Masque de Fer.

* * *

Les cartes et les plans relatifs aux premières guerres du règne sont fort à leur place dans la salle d'entrée. On les voit

commodément et avec tant de plaisir ces cartes où la perspective intervient, où les petites armées se déplacent au milieu de tons frais et de rapports harmonieux. La « Veue de Verdun du costé de la hauteur de l'Hermitage » dans le « recueil des plans des places de Picardie, Champagne et trois évêchés avec les paysages des environs... » prêté par le service hydrographique de la Marine est un des charmes de cette salle. Turenne est représenté par une lettre au duc d'Épernon sur les difficultés qui se sont élevées sur « le mot » entre le major de garde et le sergent de bataille. Les autographes de Turenne sont-ils donc si rares que l'on n'ait rien trouvé de plus digne de ce grand soldat qu'un document à caractère presque anecdotique. On en pourrait dire autant des lettres de Condé et de Duquesne qui sont exposées là, intéressantes à condition que l'on regarde l'écriture et le nom des destinataires ; mais qu'on ne les lise pas.

* * *

On n'a heureusement pas agi de même pour « Les Lettres ». C'est vraiment la rubrique, sinon la plus complète, du moins la mieux organisée. D'abord les grands classiques : Corneille, Racine et Molière. Pour Corneille, à côté de la magnifique édition originale du *Cid*, de l'édition originale de *Polyeucte*, des deux volumes du théâtre de P. Corneille. chez Jolly, à Paris, 1664, se trouve très heureusement placée une lettre du grand tragique à l'abbé Michel de Pure. Et cette fois on peut lire, la réfutation de la condamnation du *Cid* n'étant pas sans intérêt littéraire. Racine, dans la vitrine voisine, est encore mieux traité. Un souvenir de famille : la lettre à sa sœur, Marie Rivière ; un souvenir de Port-Royal et des bons maîtres : l'exemplaire de Sophocle annoté ; puis voici un portait par son fils Jean-Baptiste. Enfin au milieu de la vitrine, dans un écrin en maroquin rouge les éditions originales de ses douze tragédies, avec des frontispices de Sébastien Le Clerc. A côté d'eux, voici Molière. De l'homme il ne nous reste presque rien ; seules quelques signatures au bas de pièces comptables nous font connaître son écriture. Il y en a une ici. Pour le comédien, voici deux portraits dans les rôles de Mascarille et de Sganarelle. L'auteur dramatique est enfin représenté par les éditions originales de quelques-unes de ses comédies et par le fameux registre de la Grange.

Plus loin une vitrine réservée à l'Académie française. A côté de différents registres, d'observations sur l'orthographe par les membres de l'Académie, le Dictionnaire de l'Académie Française

ouvert au frontispice gravé par Edelinck et Mariette, et une reliure aux armes de Pierre Séguier, protecteur des Lettres et des Arts.

Après les grands classiques et l'Académie, voici les auteurs moins grands dans ce siècle, mais parmi lesquels chacun pourtant suffirait à la gloire d'un autre siècle. Une vitrine réunit Boileau et La Fontaine. Ils sont tous deux bien représentés. Mais pourquoi avoir exposé le manuscrit d'*Achille*, l'édition originale d'*Astrée* ne suffisait-elle point à rappeler la production tragique du fabuliste et n'aurait-on pas pu réserver cette place pour le manuscrit des *Fables* ?

Pour finir, voici les Mondains : Madame de La Fayette, Madame de Sablé, La Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, Madame de Sévigné à côté de Perrault et de La Bruyère. Les vitrines qui leur sont consacrées ne seraient que convenables si on ne trouvait au milieu de l'une d'elles le manuscrit autographe des *Maximes* de La Rochefoucauld et un fragment de *Zoyde* autographe aussi de La Rochefoucauld. Cette dernière pièce est, en effet, des plus curieuses et serait un bon argument pour qui voudrait prouver une collaboration possible de La Rochefoucauld à la *Princesse de Clèves*.

Les arts ont été moins bien traités par les organisateurs. Les pièces sont dispersées dans trop de vitrines. Poussin est avec Pascal et Descartes, le livre de comptes d'Hyacinthe Rigaud et la lettre de Mansard annotée de la main de Louis XIV à l'autre extrémité de la salle. Dans une troisième vitrine, les « officiels » Le Brun, Puget, Girardon, Nanteuil. Et l'on aurait aimé voir plus près les instructions si belles du roi sur la manière dont se présenteraient les jardins de Versailles. Les miniatures exposées, les plus belles du temps, sont bien lourdes et de tons bien désagréables. C'est un art qui mourait depuis près d'un siècle. Seule ici l'effigie de Guillaume de Bade au pied de la Croix aurait trouvé grâce auprès d'un maître enlumineur. Quant à la musique française du XVII^e siècle, elle est tout à fait à la place du parent pauvre, à l'ombre, et c'est une injustice. On nous montre toujours un opéra-ballet de Lully, des motets de Charpentier et sa partition pour « le Malade Imaginaire ». Et tous les autres maîtres français insoupçonnés : Campra, Delalande, Clairambault qui annoncent eux aussi Rameau et Philidor, et que Bach et Mozart ne méprisèrent ni n'oublièrent ?

* * *

Quant aux sciences, il semble qu'on les ignore à peu près complètement à la Bibliothèque nationale. Les organisateurs ont-ils

pu croire de bonne foi, en effet, que la petite *Géométrie* de Sébastien Le Clerc, deux vélins du Muséum, les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, un tome du *Journal des Savants* qui sont dans une vitrine, une lettre de Mersenne à Helvétius qui se trouve dans une autre, la sélénographie d'Helvétius, qui est encore dans une autre, suffisent à représenter le mouvement scientifique au XVII^e siècle ? Pourquoi n'avoir point placé toutes ces pièces dans une même vitrine ou dans les vitrines voisines et n'y avoir pas joint la lettre de Descartes à Huygens sur le mouvement et la pesanteur, exposée dans la vitrine des philosophes, le *Traité du vide* de Pascal, une lettre de Gassendi, oublié partout et toujours dans cette exposition (seul son portrait par Melan est exposé) ? Voilà les questions qu'en se pose et auxquelles il vaut peut-être mieux après tout ne pas répondre.

* * *

La cour et la ville ont été classées logiquement. La reine et la famille royale vivent ici par des lettres, des devoirs ; les favorites sont toutes en bonne intelligence groupées à l'ombre du flambeau de M^{lle} de La Vallière. Le petit duc du Maine écrit à sa mère une lettre délicieuse. La noblesse est plus loin avec le livre des *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit*, exemple parfait de belle typographie et d'illustration fine dans les vignettes de Sébastien Le Clerc. Mais la cour, où est-elle ? Dans les plans et les gravures de Versailles ? Dans les planches des ballets empanachés ? Peut-être dans l'*Essai d'analyse sur les jeux de hasard* illustré par Le clerc ? Vraiment pour la cour de France sous Louis XIV ce serait un peu sec ; cette lacune est heureusement comblée par le manuscrit autographe des *Mémoires* de Saint-Simon. Cette pièce capitale vient d'être donnée à la Bibliothèque nationale par la maison Hachette. Cela justifie-t-il l'emploi d'une vitrine entière à l'exposition de trois des portefeuilles de ce manuscrit et n'était-il pas naturel d'occuper avec plus de mesure une placé si précieuse ?

* * *

Bossuet représente l'Église de France avec les manuscrits des *Sermons*, des *Élévations à Dieu sur les mystères* et les éditions originales des oraisons funèbres de Madame et de Condé. Fénelon, grâce à son *Télémaque*, est relégué chez les littérateurs

où il a pour voisins Perrault, M^{me} de Sévigné et... Bussy-Rabutin ! Les querelles religieuses si nombreuses et si graves à cette époque sont souvent à peine indiquées. Le Jansénisme est un peu partout, certes, mais il faut l'y deviner, *Les Provinciales*, le testament de Racine sont là ; mais le Jansénisme pur ne se trouve vraiment (en dehors du buste d'Antoine Arnauld, sculpture d'une franchise et d'une sobriété si graves) que dans une petite note manuscrite du même Arnauld aux sœurs de Port-Royal sur la conduite qu'elles doivent opposer aux violences de l'archevêque de Paris, Hardouin de Beaumont. Plus loin la déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique sous-entend la tendance gallicaniste. Le Protestantisme est au contraire largement représenté. La pièce capitale, l'original de la révocation de l'édit de Nantes est entourée de procès-verbaux où est consigné le retour dans le sein de l'Eglise catholique des habitants de Montauban, Millau, Saint-Affrique. L'armée de Guyenne dont il est fait mention évoque les dragonnades.

Les pamphlets imprimés en Hollande et des caricatures du roi, de Louvois donnent la note satirique des partis adverses. Mais elle est seule donnée. La note philosophique est oubliée. Il semble qu'on pouvait beaucoup mieux représenter les libertins — quoi qu'en dise le catalogue au numéro 200 — que par *l'Histoire de Calejava*. Desbarreaux, Cyrano, Chapelle ne méritaient-ils pas de figurer dans cette vitrine. Quant aux véritables philosophes, ils auraient pu être utilement représentés par Gabriel Naudé, Guy Patin et surtout par Gassendi et ses deux plus fidèles disciples La Mothe Le Vayer et François Bernier.

Rien sur les controverses entre Bossuet et Fénelon, rien sur le Quiétisme. Seul un exemplaire des *Maximes des Saints* avec des annotations de Fénelon sauve les apparences. On l'a surtout placé avec beaucoup d'esprit au milieu des œuvres de Bossuet.

Enfin la Compagnie du Saint-Sacrement, si mal connue en dépit de savants travaux, est ici à sa place : au milieu des affaires religieuses.

* * *

On aurait dû retrouver François Bernier dans les vitrines consacrées à « La France économique, maritime et coloniale ». — C'est, en effet, un des voyageurs les plus curieux du xvii^e siècle ; et il aurait été intéressant de voir côte à côte, ses voyages,

ceux de Tavernier et ceux de Chardin. N'aurait-il pas été possible aussi de placer à côté de l'*Histoire des Indes Orientales* un mémoire de Bernier, adressé à Caron sur la conduite à tenir pour les premiers établissements de « féturies », en marge duquel Colbert a écrit quelques notes et qui est conservé au ministère des Colonies ? Pour les questions économiques, les pièces exposées suffisent ; pour les questions coloniales, elles pourraient suffire aussi, mais à la condition d'être réunies et non pas dispersées un peu partout.

* * *

Une vitrine est consacrée à la mort de Louis XIV. On y lit un placard à l'usage des crieurs publics annonçant la mort du roi et les émouvantes paroles du roi Louis XIV au roi Louis XV, son arrière-petit-fils. Dans la même vitrine, toujours à l'enseigne de la mort du roi, une reliure aux armes de Saint-Cyr et le manuscrit autographe des *Mémoires* de Colbert.

* * *

Les reliures ont été exposées suivant une double méthode : les unes dans des vitrines spéciales, les autres au milieu des documents auxquels elles se rapportent par leur provenance

Le grand courant de la reliure apparaît bien. Les petits fers de Le Gascon et leur riche décor importé des reliures italiennes se simplifient et se transformeront dans les simples filets de Du Seuil, ou deviendront la large dentelle du XVIII^e siècle. Il serait difficile de rassembler une série plus complète de plus belles pièces. Les provenances les plus rares se disputent l'intérêt avec les plus brillantes exécutions. Mais pourquoi par exemple une telle profusion de maroquins rouges, aux armes de France, sans aucun intérêt. On a vraiment l'impression d'un trou bouché. A signaler aussi les réparations dont sont agrémentées quelques très belles reliures.

* * *

Les monnaies et médailles sont groupées dans sept vitrines qui ne contribuent pas peu à l'intérêt de l'exposition. Époque heureuse où la monnaie courante était un joli bibelot, doté, semble-t-il, de vie et d'intelligence. Le goût du roi pour les antiques et les monnaies anciennes a contribué pour une très large part au bel éclat de l'art de la médaille en France. Toutes

ces pièces sont autant de monuments impérissables sur chaque événement glorieux du règne de Louis XIV. Les temples de Sicile sont en ruine, mais les médailles disent encore leur beauté. Et ces devises qui sont comme un éclair : pour la victoire de Staffarde : *Infidelis Allobrox profligatus*. Les fortifications de Strasbourg : *Clausa Germanis Gallia*. La punition des corsaires barbaresques : *Africa supplex*. Quinze galères lancées sur l'océan : *Portuum securitas*. Un seul fait chagrine l'ami des Lettres, c'est de voir les grands classiques dotés de médailles grossières, alors qu'un maréchal de France ou Le Brun pouvaient prétendre à être ciselés par Bernard.

* *

Les gravures sont la plupart accrochées au mur, dans une simple baguette de bois de bon goût. D'autres sont dans des vitrines répandues de-ci de-là. En général, ce sont toutes de fort belles épreuves, mais il y a quelques exceptions sur lesquelles il y aurait mauvaise grâce à insister. Les Callot sont peut-être un peu nombreux, étant donné surtout que l'artiste n'appartient pas par ses dates au siècle de Louis XIV. Mais son influence se fit longtemps sentir et il était à sa place ici. Les épreuves de Gellée bien que n'étant pas de premier état sont fort plaisantes, Claude y apparaît bien comme un artiste à part dans son temps, un fantaisiste qui se joue, sur le cuivre, avec l'air et la lumière, aussi heureusement que dans ses peintures. Abraham Bosse est bien représenté et c'était un hommage qui lui était dû. Alors que les artistes précédents subissaient plutôt l'influence italienne, il se rattache à la tradition flamande par plus d'un point. Cela ne l'empêche pas d'être le plus spirituel des graveurs français, dans la veine d'ailleurs de l'époque Louis XIII. Il semble difficile qu'on puisse voir plus beau que l'épreuve du « Bal » exposée ici. Le Pautre est à l'honneur ; Silvestre et Pérelle sont, à l'écart, avec les voyages, on ne sait pourquoi. Le morceau de résistance de l'exposition des gravures, c'est la série des Nanteuil. Les épreuves de premier état du « Louis XIV aux pattes de lion » qu'un large et riche cadre ne tue pas, du Colbert et du Fouquet suffiraient pour montrer que Nanteuil est par la probité de son art le digne héritier des Clouet, et par sa technique sûre et simple le plus beau graveur de son temps. Le Clerc est un des artistes qui revient le plus souvent dans les vitrines. En dehors des estampes pour lesquelles il figure au catalogue, on a exposé aux plus belles pages quelques livres illustrés par lui. Le talent

d'illustrateur lui est de plus en plus reconnu. Ses vignettes qui sont de transition entre Callot et les petits maîtres du XVIII^e siècle sont bien la perfection du genre par leur qualité de composition mesurée et par leur finesse d'exécution. Parrocel, dont le nom était connu par beaucoup certes, mais avec la réputation d'un peintre ennuyeux et ignoré, se révèle à nous comme un aquafortiste primesautier à la fantaisie brillante, et les deux gravures exposées sont d'une couleur surprenante. Edelinck, Gérard Audran, les Drevet n'ont pas été oubliés, mais il est regrettable de les voir représentés parfois dans une exposition de cette classe par des épreuves d'états ordinaires. Enfin Watteau, avec ses petites figures de mode, eaux-fortes rarissimes, annonce déjà la société de la régence, il faut féliciter les organisateurs de nous l'avoir montré là, tout près des *Mémoires* de Saint-Simon.

Quant aux dessins ils semblent être ici en quantité exagérée, surtout les Poussin et les Gellée. Les organisateurs avaient-ils donc peur que les gravures noires du XVII^e siècle ne produisent pas d'effet auprès d'un public habitué maintenant aux bergeries en couleurs du XVIII^e siècle ?

* * *

Voici enfin venu le terme de cette revue. Une exposition qui s'étend sur un siècle presque entier ne peut pas tout montrer ; pour la rendre vivante et claire, il faut se décider à écarter certaines pièces peut-être intéressantes mais inutiles, en un mot il faut choisir ; aussi comprenons-nous qu'il y ait bien des omissions. Nous les regrettons cependant.

Donc, telle qu'elle est, l'exposition est intéressante. C'est une exposition aristocratique (le peuple et même la bourgeoisie n'y apparaissent pas, en effet). L'on n'aura pas souvent la chance de voir sur le siècle de Louis XIV une réunion de pièces aussi rares et aussi belles. Il faut donc remercier tous ceux qui ont eu à cœur de l'organiser, car, malgré les fautes et les imperfections presque inévitables, ils ont accompli une œuvre digne de l'esprit français et humaniste.

GÉRARD AMBROSELLI.
JEAN BRUNEL.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

L'exigence idéaliste
et le fait de l'évolution.

Cours de M. Edouard LE ROY,
Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

XIV

Que l'évolution est créatrice, et comment :
un néo-vitalisme.

Une même idée se dégage des nombreux documents que nous avons recueillis et discutés. Je voudrais aujourd'hui la mettre définitivement en lumière, sous le titre qu'on vient de lire. Nous ferons ainsi retour, en terminant, à nos préoccupations initiales.

Toutes nos études supposent en effet, ou du moins suggèrent, que l'évolution soit, réellement et à la rigueur du terme, *créatrice* : je veux dire productrice, génératrice de nouveauté radicale et indéductible, dont la surgie ne se réduise pas à un simple développement de germes préexistants, à une simple explicitation de conséquences virtuellement données dès l'origine. Les formes vivantes ne sortent pas seulement l'une de l'autre, comme si elles s'enveloppaient d'avance et que chacune en se dépliant ne fit que démasquer la suivante : mais elles se transforment l'une en l'autre, par un progrès qui est plus qu'émergence de réalités latentes, qui est invention véritable.

Ai-je besoin d'insister sur le véritable sens de cette formule :

« évolution créatrice » ? On s'y est parfois mépris bien étrangement. Il n'est pas question de prétendre que l'évolution constitue, en elle-même et par elle-même, une force, une cause, une entité active et qui serait capable de créer : il ne s'agit pas de mythologie, d'abstraction réalisée. On veut dire seulement que l'histoire de la vie, que le déroulement du phénomène évolutif nous fait assister par intervalles à une création proprement dite, à l'apparition de quelque chose qui, tout d'abord, n'était aucunement donné : je dis *aucunement*, et pas même comme semence occulte. Une doctrine d'évolution créatrice est l'homologue en biologie d'une doctrine de liberté en psychologie : c'en est la première ébauche, l'esquisse, l'introduction, la préfigure.

Le transformisme ainsi conçu est donc fort loin, disons-le en passant, de tendre à exclure l'idée d'un Dieu créateur. Ce serait plutôt le contraire, bien qu'à vrai dire une conception de ce genre ne prouve rien d'elle-même pour ou contre semblable thèse, qui est d'ordre métaphysique. De ce dernier point de vue, du point de vue métaphysique, l'acte créateur, si on vient à le poser comme principe, ne saurait en tout cas être tenu pour une sorte d'événement initial, produit sur le plan du phénomène : ouverture du cycle total de l'expérience, ayant sa date inconnue de nous, mais assignable en soi. Le métaphysicien, lorsqu'il donne au monde le nom de créature, n'entend rien autre chose qu'affirmer de lui à Dieu un lien d'entière dépendance atteignant jusqu'au fond de l'être. Sur le comment de l'acte créateur, aucune théorie n'est alors imposée ; il se pourrait que cet acte s'étalât tout le long de la durée observable, faisant moins les êtres et les choses par une opération directe qu'il ne les ferait se faire d'elles-mêmes : acte éternel en soi, manifesté à nos yeux sous les espèces de l'évolution cosmique. Ce sont là problèmes dont nous n'avons pas à nous occuper pour le moment. Je n'en ai dit incidemment un mot qu'afin de couper court, au besoin, à un malentendu possible. « Création évolutive » n'a rien d'inconciliable avec « évolution créatrice » : les deux formules expriment l'endroit et l'envers d'une même idée.

Quoi qu'il en soit, l'évolution a-t-elle en effet ce dernier caractère ? Voilà le seul point que nous ayons à examiner ici : le point de fait. Vous savez comment M. Bergson conclut à une réponse affirmative. Je ne puis évidemment reprendre toute sa démonstration, entrer dans les mille détails qu'elle discute. Mais quelques remarques générales, et en somme suffisantes pour former un schéma de preuve, surtout après nos précédentes analyses, peuvent être rappelées d'un mot.

L'évolution est-elle créatrice ? D'abord, pour peu qu'on y songe, il n'y a vraiment évolution qu'à ce prix. Est-ce évolution véritable qu'un devenir issu d'une chiquenaude originelle, qui sans doute ne joue peut-être qu'un rôle de déclenchement, mais qui est censée donner le branle à je ne sais quel chaos primitif où néanmoins tout l'ultérieur serait déjà contenu en puissance ? Or celui-là ne fait guère une autre hypothèse, qui conçoit le cours de l'univers comme le jeu d'avance réglé d'un système de conditions génératrices présentes virtuellement dès le principe, comme un simple changement de distribution, la simple dépense d'un capital une fois donné auquel rien jamais ne s'ajoute. Aussi le voyons-nous ne chercher que des invariants, des permanences, des règles fixes, bref penser toujours au cadre plus qu'à ce qu'il contient, aux rives plus qu'au courant du fleuve, si bien qu'en définitive l'explication chez lui, savant ou homme de sens commun, finit par n'être qu'élimination de la durée. Ce n'est d'ailleurs pas de faire cela qui est mauvais, mais de ne faire que cela, avec l'illusion de ne tenir une mobilité pour intelligible qu'une fois abolie. Ce dernier point surtout est inacceptable. Quelle étrange gageure, au fond, que celle de vouloir comprendre l'évolution en la tirant dans un filet de concepts hors du temps : idéalisme faux et trompeur, fécond en insoutenables paradoxes, parce que tissu d'inertes abstractions, de pure logique intemporelle. C'est la méthode justement critiquée par M. Bergson chez Spencer, et qui consiste à reconstruire l'évolution avec des fragments de l'évolué, le « faire » avec du « fait ». « Dans une pareille doctrine, dit M. Bergson (1), on parle encore du temps, on prononce le mot, mais on ne pense guère à la chose : car le temps y est dépourvu d'efficace, et, du moment qu'il ne fait rien, il n'est rien. » Si l'on veut saisir au vif la réalité des choses, il faut procéder juste à l'inverse, en réintroduisant et réintégrant dans l'évolution la durée vraie, c'est-à-dire la durée créatrice.

Mécanisme et finalité, avons-nous reconnu déjà, aucun de ces concepts tout faits ne convient ici, parce qu'ils impliquent tous deux le même postulat, à savoir que *tout est donné d'avance*, comme terme nécessaire, sinon comme début primordial, alors que l'évolution n'est rien, si elle n'est au contraire *ce qui donne* ou plutôt si elle n'est le phénomène même du don. Là est la pierre d'achoppement des théories transformistes habituelles. Ou bien elles n'expliquent pas la naissance de la variation et

(1) P. 42.

se bornent à essayer de faire comprendre comment, une fois née, elle se fixe. Ou bien c'est par un effet d'adaptation qu'elles cherchent à en concevoir la naissance. Or l'appel à cet effet d'adaptation ne résout nullement le problème. Un tel effet doit être expliqué à son tour. Sera-ce en invoquant un besoin de la vie, qui ne pourrait subsister qu'en s'adaptant ? Mais ce besoin lui-même ne suffit pas. Car il ne fait que poser, je le répète, un dilemme devant la vie : ou disparaître ou changer. Eh bien ! Pourquoi n'a-t-elle pas simplement disparu ? Sans doute faut-il reconnaître en elle une sorte de volonté, un effort. On ne peut décrire la vie ni exclusivement en termes de mécanisme fatal et aveugle (il y a dans la nature trop d'harmonies pour cela), ni en termes de finalité intentionnelle et infaillible (trop de désharmonies se mêlent aux harmonies) : mais le langage qui convient est le même, semble-t-il, qui traduirait les démarches d'invention.

En admettant même que, pour une raison inconnue, la persistance de la vie se soit imposée, tout n'est pas encore éclairci. M. Bergson le signale (1) : « Un simple coup d'œil jeté sur les espèces fossiles nous montre que la vie aurait pu se passer d'évoluer, ou n'évoluer que dans des limites très restreintes, si elle avait pris le parti, beaucoup plus commode pour elle, de s'ankyloser dans ses formes primitives ; certains Foraminifères n'ont pas varié depuis l'époque silurienne ; impassibles témoins des révolutions sans nombre qui ont bouleversé notre planète, les Lingules sont aujourd'hui ce qu'elles étaient aux temps les plus reculés de l'ère paléozoïque. » C'est là un fait capital, et aujourd'hui incontestable. Les naturalistes s'en étonnent, mais ils ne peuvent échapper à l'évidence. Encore une fois, le fait est là. Sans parler des bactéries, il existe des types stationnaires, des êtres — véritables fossiles vivants — fixés, parfois depuis des temps immenses, dans leur forme invariable : térébratules des côtes européennes, limules du Pacifique, blattes, scorpions, etc. Ces types immobilisés ne sont pas toujours, notez-le, des extrémités de rameaux parvenus à une impasse : certains d'entre eux, si on ne les connaissait qu'à l'état fossile, pourraient jouer très bien le rôle d'intermédiaires généalogiques. Où trouverons-nous la clef de ce mystère ?

A l'argument tiré des faits d'ankylose vitale auxquels je viens de faire allusion, on a répondu parfois en prétendant que, pour les êtres en question, le milieu n'a pas changé et que là est la

(1) P. 111.

cause de leur persistance immuable. C'est au moins douteux. Prenons comme exemple, parmi cette classe d'êtres, le cas des animaux marins, puisque c'est pour eux que la réponse a le plus de vraisemblance. Au cours des périodes géologiques, la température moyenne des mers a dû baisser, en même temps que s'accroissait leur concentration saline (jusqu'à 33 pour 1000 aujourd'hui), soit à cause d'une diminution de leur volume, soit plutôt par un effet prolongé du lessivage des continents. Voilà un changement du milieu, qu'il paraît difficile de contester. Au surplus, ne soyons pas dupes de certaines formules trop sommaires. Les êtres dont on parle ici ne sont pas restés tout à fait invariables. Sans doute, leur morphologie est demeurée intacte. Mais ils ont perdu au moins leur charge de potentiel évolutif : M. Bergson lui-même (1) les présente comme les résidus vidés et flasques, sans plasticité ni ressort désormais, des exemplaires primitifs. Ils n'ont pas été sans subir quelque dommage : leur intensité de vie a diminué. En cela même consiste la difficulté que nous avons à résoudre : le milieu se modifiant, un appauvrissement de vie était possible, une déchéance, une manière d'inertie passive acceptant de s'endormir pour durer sans effort, au lieu d'une évolution qui progresse parce qu'elle travaille et lutte. C'est cela que signifient, au fond, les faits que j'ai cités : nous ne saurions omettre d'y jeter un coup d'œil.

Ici s'offrent à nous certaines vues émises naguère par M. René Quinton, vues contestables sans doute, mais originales, intéressantes et suggestives, trop oubliées aujourd'hui, même un peu méconnues, et qui se traduisent par ce qu'on pourrait appeler une théorie conservatrice de l'évolution. Assurément, cette théorie a de graves défauts : elle est trop simple, trop schématiquement précise, en un mot trop géométrique, et aussi trop chargée d'hypothèses, notamment sur les conditions originelles de la vie. Malgré tout, elle ouvre des perspectives dignes d'attention, et il en faut dire un mot.

M. Quinton commence par définir ce qu'il regarde comme les conditions essentielles du meilleur et plus haut fonctionnement cellulaire : 1° un milieu marin, c'est-à-dire d'une composition chimique analogue à celle de l'eau de mer ; 2° une concentration saline déterminée (d'environ 8 pour 1.000) et une température déterminée (à peu près 44°). On peut admettre en gros ce point de départ, pourvu toutefois qu'on n'aille pas jusqu'à faire du fonctionnement cellulaire l'unique mesure du degré de perfection

(1) P. 141.

d'un vivant. M. Quinon suppose ensuite que ces conditions ont été précisément celles où la vie a pris naissance : hypothèse beaucoup plus aventureuse, par excès même de précision. Il est permis de croire que la vie a débuté dans les mers ; c'est le plus probable, bien que d'autres hypothèses aient été faites. Mais, en tout cas, on ne saurait affirmer que les conditions initiales aient été juste celles que l'on vient de dire.

Quoi qu'il en soit, les conditions d'*optimum* ont cessé peu à peu d'être réalisées dans le milieu extérieur. Alors, d'après M. Quinon, certains vivants ont réagi, par la création d'un milieu intérieur où elles puissent être maintenues, tandis que d'autres, se laissant aller, tombaient à une vie ralentie. Là serait le principe de la différence entre organismes inférieurs et supérieurs. Ceux-ci, par conséquent, obéiraient à une loi générale que M. Quinon nomme *loi de constance originelle* et dont il étudie trois applications : loi de constance marine, loi de constance osmotique, loi de constance thermique. Bien entendu, on n'a aucune peine à concevoir que l'effort pour conserver la composition chimique, le degré de concentration saline et la température du milieu interne ait eu des répercussions sur l'organisme entier et en ait entraîné une refonte d'ensemble.

Je ne puis entrer dans les détails. Bornons-nous à noter que, dans une telle perspective, il y aurait eu, à chaque époque, des êtres capables de maintenir, entre les milieux extérieur et intérieur, un écart osmotique et thermique mettant ces êtres dans les conditions d'*optimum* pour le fonctionnement cellulaire. Mais ils n'étaient capables, chaque fois, que d'un certain écart : celui que commandaient les conditions moyennes du milieu externe. D'où, à mesure que l'ambiance changeait davantage, leur chute tour à tour à une vie de plus en plus diminuée, tandis que surgissaient incessamment des êtres nouveaux capables d'un plus grand écart. Telle serait en gros la marche de l'évolution, régie — on le voit — par une loi de finalité, qui règle un *pourquoi* sans rien dire du *comment*.

De tout cela, quelles preuves M. Quinon donne-t-il ? Essentiellement, des faits que la théorie mène à prévoir et que l'expérience ou l'observation confirment. L'existence de tels faits est réelle : la théorie a été féconde, elle a même conduit à des applications pratiques, d'ordre médical. C'est quelque chose. Le rapport de ces faits au principe de la théorie reste pourtant assez lâche : il semble plutôt que la théorie n'ait été qu'une occasion de remarquer certains faits qu'on aurait pu découvrir sans elle et qui demeurent susceptibles d'autres explications. Quoi

qu'il en soit, le *Bulletin de la Société française de Philosophie* (1) donne un résumé de ces preuves, avec des objections nombreuses qui montrent surtout que M. Quinon n'a guère été compris. Résumons à notre tour ce résumé. Ce qui paraît le mieux établi, c'est la ressemblance du vivant supérieur à une sorte d'aquarium où les cellules vivent dans un véritable milieu marin. En premier lieu, l'analyse chimique reconnaît la même composition au plasma sanguin et à l'eau de mer : 1^o mêmes sels en mêmes proportions relatives ; 2^o on trouve dans l'eau de mer 31 corps simples dont seulement 14 étaient connus dans les organismes, or 12 des 17 autres ont été retrouvés ici, et les corps rares au même taux que là. En second lieu, une expérience confirmative : si la conclusion précédente est vraie, il doit être possible de remplacer le plasma sanguin par de l'eau de mer isotonique. C'est ce qui arrive en effet : un chien saigné à blanc, jusqu'à un stade voisin de la mort, avec résolution musculaire complète et même disparition du réflexe cornéen, est parfaitement revivifié par une injection d'eau de mer. Enfin les globules blancs, si fragiles, continuent à vivre normalement si on noie une partie de sang dans 25, 50, 100 parties d'eau de mer. Bien entendu, des vérifications analogues ont été faites pour les diverses branches du règne animal. Cela posé, transportons-nous aux origines de la vie : tout suggère qu'elle a dû naître en milieu marin. D'abord, une cellule isolée, à cause de ses dimensions minimes, ne peut certainement vivre qu'en milieu aquatique ; et, de fait, l'embryogénie des formes aériennes témoigne partout d'une respiration branchiale primitive. Ainsi, on ne saurait douter que la vie ait commencé dans l'eau. Mais une statistique des formes vivantes montre que tous les groupes majeurs en sont représentés dans les mers, et non pas — à beaucoup près — dans les eaux douces. D'autre part, leur diffusion indique un milieu d'origine ouvert aux plus vastes migrations et non réparti en flaques discontinues. A quoi il faut ajouter que, sur le globe terrestre, l'eau douce est infiniment plus rare que l'eau de mer et ses rassemblements d'une stabilité beaucoup moins durable. Donc impossible de ne pas conclure que le milieu aquatique originel fut un milieu marin.

Or les vivants supérieurs d'aujourd'hui ne rencontrent pas un tel milieu tout fait autour d'eux, loin de là : ils habitent les continents et se nourrissent, au fond, de végétaux. S'ils ont maintenu des conditions marines à leur intérieur, n'est-ce pas

(1) Séance du 7 mars 1907.

l'indice d'un travail accompli en ce sens ? Et peut-on ne pas mettre ce travail en rapport avec leur supériorité même ? Cependant, ce qui aurait le plus de valeur probante à cet égard, ce qui serait le plus significatif, ce serait un parallélisme dûment établi entre plusieurs manières de sérier les formes vivantes : par la paléontologie, par le degré thermique et le degré de salure du milieu interne, par le degré de perfection. Il y a bien quelques indices d'un semblable parallélisme. Les Invertébrés les plus inférieurs et les plus primitifs à la fois sont entièrement perméables au milieu extérieur, qui les imbibe ; ils ont pu avoir jadis une vitalité plus intense, quand ce milieu extérieur réalisait de lui-même un ensemble de conditions plus favorables à la vie ; mais, faute de s'être fermés à temps, ils sont aujourd'hui déçus. Parmi les Invertébrés d'eau douce, les uns ont su se clore osmotiquement : ainsi l'Écrevisse, dont le plasma sanguin présente une concentration saline de 12 pour 1.000, qui subsiste même si celle du milieu extérieur est portée à 52 ; d'autres n'ont pas réussi : ainsi l'Anodonte, qui est une moule d'eau douce ; or, par kilogramme d'animal et par heure, l'Écrevisse et les analogues brûlent de 90 à 150 milligrammes d'oxygène et l'Anodonte seulement 4 milligrammes : vous voyez la différence d'activité cellulaire. Quant à la température, considérons maintenant les Vertébrés terrestres. Les Reptiles, équilibrés thermiquement avec l'extérieur, sont apparus les premiers et, après une période chaude où ils prospérèrent, les voici dégradés aujourd'hui dans un milieu refroidi. Les Mammifères, à leur tour, s'échelonnent en degrés de perfection comme suivant leur température propre, résultat de leur capacité de réaction thermique : d'abord les Monotrèmes (ornithorynque), puis les Marsupiaux, enfin les Placentaires ; et tel est aussi l'ordre où la paléontologie les range. Le parallélisme réclamé s'ébauche donc bien. Mais il ne faut pas sortir d'un schéma tracé à très grandes lignes. Sans quoi on arrive à des résultats manifestement inexacts : ainsi les Oiseaux (Carinates, sinon Ratites) devraient être proclamés supérieurs à l'Homme et plus récents que lui. M. Quinton l'affirme en effet. Toutefois, sur ce point, la science positive ne confirme pas ses vues, pas plus qu'elle ne saurait admettre son critère de la supériorité biologique. Force est donc de conclure que la théorie en question a sans doute saisi quelque chose du réel, mais non pas un principe d'explication totale.

On ne saurait être surpris de cette situation. Le problème a été posé en termes trop simplifiés. D'abord les vivants ne se rangent pas en série unilinéaire, ni au point de vue paléontolo-

gique, ni au point de vue du degré de perfection relative. Puis, des orthogénèses ont pu pousser certains développements au delà du besoin, ou des spécialisations infléchir le progrès en un seul sens. Enfin, et surtout, d'innombrables complications sont à prévoir, à cause d'autres facteurs intercurrents, d'autres tendances mises en jeu (ainsi la tendance vers un psychisme de plus en plus haut) : tendances complémentaires, peut-être même plus décisives, sans lesquelles d'ailleurs on n'expliquerait pas que tous les vivants n'aient pas simplement cédé à la pression de l'ambiance.

En définitive, la conception que je viens de résumer — par le nouvel aspect des choses qu'elle nous fait entrevoir — ne diminue en rien la force de nos inductions antérieures, et au contraire. Comment ne pas conclure de là une fois de plus que la vie, si elle doit compter avec les conditions du milieu extérieur, ne peut cependant être conçue comme purement et simplement modelée du dehors par elles ? Quelle que soit l'influence des événements externes, des conjonctures subies, une suggestion est pressante : la vie implique effort de défense et de conquête, tendance active à tirer parti de l'ambiance ou à lutter contre elle, ingéniosité, invention. Impossible, semble-t-il, de ne pas reconnaître, dans le progrès dont elle offre le spectacle, un principe interne de mouvement et de direction. Il faut donc maintenant nous efforcer d'approfondir le genre d'interprétation des phénomènes que suggèrent tout particulièrement les faits d'ankylose vitale dont je viens de parler, afin d'arriver à comprendre pourquoi ils ne se sont pas généralisés, comment d'autres faits contraires ont pu se produire. Vous reconnaissez le problème dont nous nous sommes déjà entretenus à maintes reprises : n'est-ce pas une conception psychologique de la vie qui décidément s'impose ?

Nous voici amenés, pour finir, devant la fameuse question du vitalisme : question traditionnelle, débattue depuis des siècles, sans cesse renaissante, et qui se trouve de nouveau à l'ordre du jour, ces temps-ci. On sait toutes les défiances que soulève la thèse vitaliste chez la plupart des savants soucieux de positivité, de méthode objective et de preuve rigoureuse. Beaucoup de ces défiances, il faut le reconnaître, sont justifiées. Mais peut-être quelques-unes dépassent-elles cependant la mesure. Voilà le seul point que je me propose de traiter. Inutile de nous attarder à une revue historique des diverses formes que le vitalisme a pu recevoir dans le passé, non plus qu'à une discussion

de ses variantes contemporaines. Demandons-nous seulement si les conclusions auxquelles nous-mêmes sommes parvenus définissent un néo-vitalisme plus positif.

Quelques remarques préjudicielles, tout d'abord. *Vitalisme* : le mot lui-même doit en premier lieu être défini avec soin, car il comporte de multiples sens et a été pris, au cours des controverses classiques, en bien des acceptions différentes. Pour ma part, je ne veux rien lui faire signifier contre le libre jeu de la méthode physico-chimique. Mais l'organisme est au moins une machine douée d'un caractère exceptionnel, une machine capable de se construire et de se réparer ; et il me semble qu'une différence profonde exige d'être marquée entre le fonctionnement des mécanismes une fois montés et l'opération du montage de ces mécanismes. En d'autres termes, une différence existe incontestable entre vivant et non-vivant, une différence que sans doute n'expliqueront jamais des méthodes combinées pour atteindre au contraire ce qu'il y a de commun aux deux ; et le lieu où cette différence éclate est celui de la morphogénèse, au double point de vue embryologique et surtout paléontologique. « Le monde animé, dit Loeb cité par Rignano (1), est en apparence une symphonie d'adaptations ». Eh bien ! cette apparence même, qu'on ne peut nier, pose un problème : pourquoi le monde inorganique ne revêt-il jamais une telle figure, fût-ce en apparence ? Il y a, disais-je, au fond de la vie, une puissance d'invention, capable de répliquer au jeu de l'ambiance et même parfois de prendre l'initiative pour en tirer parti, pour l'exploiter ; en d'autres termes, la vie a ses exigences propres, ses tendances distinctives et originales ; et c'est pourquoi la physico-chimie n'en donne pas toujours ni partout une explication exhaustive. Voilà l'idée que représente pour moi le mot « vitalisme ».

Encore faut-il préciser ce dernier point. Pas de « principe vital », de « force vitale », pas d'abstractions ainsi réalisées, ainsi conçues — quelque nom qu'on leur donne, entéléchie ou autre — à titre d'entités distinctes qui auraient vertu opératoire, plus ou moins capricieuse, plus ou moins capable d'interrompre ou de contrarier le déterminisme physico-chimique. On a très bien dit que l'introduction de semblable hypothèse, d'ailleurs toute verbale, n'est rien de moins que renoncement à la science. Mais il ne s'ensuit pas ce que trop souvent l'on pense. Permettez-moi une comparaison. L'âme, en somme, n'est jamais un « quelque chose » qu'il faudrait concevoir à côté d'autres « choses » : on

[1] *Scientia*, 1926.

aurait beau alors souligner en parole un contraste, pareille conception resterait matérialiste, au sens même que la discussion de l'exigence idéaliste nous a fait jadis rejeter absolument. L'âme est esprit, c'est-à-dire élan orienté, sens de marche, progrès, inverses de ceux qui constituent la matière. Mais l'âme n'est pas, pour cela, moins réelle que la chose, placée au-dessous de la chose dans l'ordre du réel ; de ce qu'elle n'est pas réalité statique, séparée, juxtaposable, il ne résulte nullement qu'elle soit infra-réalité : au contraire, ainsi que nous l'a fait comprendre l'analyse de la notion de réalité dans la perspective de l'idéalisme fondamental.

Eh bien ! il en va de même ici. Quand je prononce le mot « vitalisme », je veux dire simplement que la vie est *trans-mécanique* : c'est le caractère d'ensemble d'un certain mouvement des phénomènes physico-chimiques, à peu près — si vous préférez une autre similitude — comme l'intuition est un caractère du mouvement des concepts. Cette dernière analogie est éclairante : elle permet de concevoir la fonction unifiante et animatrice de la vie par rapport aux phénomènes physico-chimiques, ainsi que la réaction de ceux-ci sur elle, par comparaison avec le rôle de l'impulsion intuitive relativement au discours et avec le rôle réciproque du second relativement à la première. J'ai longuement analysé naguère, dans l'ordre de la pensée créatrice, de la pensée *vivante* (comme il est significatif qu'on soit amené à dire), les rapports du schéma dynamique et des concepts qui l'actualisent, à la fois évocateurs et suscités : la transposition serait facile au cas de la vie et des phénomènes physico-chimiques. Dans les deux cas, l'ensemble précède les détails, et le mouvement les choses. Et que de pareilles vues nous laissent en pleine atmosphère de positivité solide, je vous l'aurai montré suffisamment, si je vous rappelle d'un mot nos discussions antérieures sur la substantialité intrinsèque du changement et sur la réalité de la vie supérieure à celle des vivants. Le vitalisme, tel que je l'entends, n'est qu'une autre forme de la même affirmation. Il s'incarne dans la notion de biosphère ; et ce qui le légitime enfin, c'est que la biosphère a une double attache, d'une part avec la sphère de la matérialité brute, puis avec ce qu'il nous faudra plus tard appeler la « noosphère » ; de sorte que l'étude complète en suppose deux phases, conjuguées mais inverses : l'une physico-chimique, l'autre psychologue. Ainsi, lorsque je parle de vitalisme, se trouve précisé le sens du mot et de la thèse.

Que dirai-je de plus ? Une question ne peut être éludée : qu'est-ce qui meut les êtres sur les chemins de la vie ? « Est-il

suffisant, pour expliquer l'état biologique présent de l'univers, de noter, entre le milieu qui nous entoure et les organismes, des relations d'adaptation et de sélection, des phénomènes d'harmonisation mécanique et d'excitation fonctionnelle ? Ou bien ne devons-nous pas transporter jusqu'à un centre psychologique d'expansion vitale, et comprendre comme une poussée positive vers la lumière, le dynamisme véritable de l'évolution » (1) ? Remarquez que certains facteurs psychiques ont une existence très positive et indéniable, ailleurs même que chez l'homme : besoin, sentiment, désir, mémoire, tendance, effort, etc. L'idée, chaque jour mieux établie, de l'interaction universelle nous impose d'admettre que la conscience doit jouer un rôle. Sans quoi, d'ailleurs, on n'en pourrait comprendre l'éclosion, ni surtout l'accroissement. Il est considérable que le progrès de la vie se fasse vers la conscience de plus en plus claire et libre, qu'il soit depuis toujours orienté en ce sens. Au surplus, « comment pourrait-on supposer que des êtres doués d'organes des sens pour recueillir des sensations, de centres nerveux pour les apprécier et les réfléchir vers la périphérie, afin de mettre en mouvement des muscles et des glandes, soient demeurés passifs en présence des excitations incessantes venues de l'extérieur » (2) ? Sûrement ces êtres, par leur psychisme, ont joué un rôle actif dans leurs propres transformations. Comme, d'autre part, une genèse totale de la conscience est inconcevable, ainsi que nous l'a fait voir encore l'examen de l'exigence idéaliste, force est bien d'admettre que, sous une forme ou une autre, à tel ou tel degré de lumière, la conscience a toujours existé, qu'elle a donc dû intervenir dès les premières origines, bien qu'à un degré de concentration et d'efficace d'autant moindre qu'il s'agissait de vivants plus inférieurs, plus primitifs. Ai-je besoin en outre de vous rappeler la comparaison développée dans les premières leçons de ce Cours, qui nous a fait conclure à une étroite parenté entre vie et conscience ? Lorsque je parle de vitalisme, c'est tout cela, mais cela seulement, que j'entends signifier : avec cette réserve toutefois qu'il convient de ne pas mettre dans la vie trop de conscience déjà éveillée, une conscience trop explicite surtout, trop humaine, et que, sur ce dernier point, certains néo-lamarciens tels que Cope me paraissent avoir exagéré notablement. Déjà, en énonçant l'exigence idéaliste, je vous disais quelle *Pensée* le philosophe peut et doit admettre comme premier principe de

(1) Teilhard, *Études*, p. 540.

(2) Perrier, *La Terre avant l'histoire*, p. 226.

toute existence, principe ingénérable et indestructible : non pas certes *sa* pensée, la pensée en tant que sienne, mais *la* pensée, entendue d'ailleurs au sens large qui englobe le sensible autant que l'intellectuel. Homologiquement, et *a fortiori*, ce qu'il est permis d'admettre dans le vivant (surtout dans le vivant inférieur), c'est un psychisme diffus, à peine individualisé encore, un psychisme de biosphère.

Mais, contre la thèse vitaliste, même ainsi modérée, on fait communément valoir différentes objections, qu'il faut maintenant écarter, au moins d'un mot chacune. Laissez-moi tout d'abord vous rappeler, à cet égard, une remarque antérieurement faite. Au début de ce Cours, je considérais biologie et psychologie dans leurs mutuels rapports, surtout dans les services que la seconde peut rendre à la première. Pour le matérialiste, vous disais-je, pour le partisan absolu du mécanisme, tout est explicable mécaniquement : la conscience et l'invention comme le reste. Alors, qu'est-ce qui le gêne, en somme, dans l'attitude suggérée par la thèse vitaliste ? Pourquoi exclut-il d'office l'appel aux analogies tirées des phénomènes de sentiment, de pensée, d'effort, le recours — peut-être transitoire — à ces facteurs explicatifs ? Ce sont bien là pourtant des propriétés de la vie : pourquoi ne serviraient-elles pas à rendre compte, en les coordonnant, de certains épisodes ou aspects dans l'histoire de celle-ci ? On les résoudra ensuite (si on peut !). Leur emploi, au besoin provisoire et intermédiaire, est légitime : car, surtout dans une perspective de mécanisme universel, de quel droit supposerait-on, chez l'homme lui-même, quelque chose qui serait en contradiction avec le déterminisme physico-chimique ou simplement s'en distinguerait de façon irréductible ? Les mécanistes sont les derniers à pouvoir mettre l'homme à part des autres vivants. Or la création intellectuelle dans l'humanité peut aider à comprendre la mutation spécifique : rappelez-vous une comparaison précédemment instituée et suivie en ce sens, les analogies frappantes et nombreuses qu'elle a permis de relever entre les deux groupes de démarches. Pourquoi se priver de ces similitudes éclairantes ? Elles sont au contraire d'autant plus avantageuses qu'alors, avec l'un des termes, nous avons affaire à une réalité directement observable : on trouve chez l'homme, vous disais-je, la différentielle d'évolution à l'état vif. Au fond, un parti pris d'exclusion absolue, posé *a priori* à titre de postulat préalable, donnerait à croire qu'on garde plus qu'on ne l'avoue l'idée d'une différence de nature entre les deux catégories de faits ; et, du point de vue mécaniste pur, c'est une manière de contradiction.

Non du tout, dira-t-on : mais il faut craindre le danger d'anthropomorphisme et, plus encore, de solution paresseuse, le péril de céder à une tentation stérilisante, celle de tenir l'explication pour close et parfaite, aussitôt qu'on a dit : « invention ». Ce risque est réel. Mais doit-on le juger inéluctable ? Pas forcément ; et il n'est que de bien raisonner, de bien conduire les recherches. Certes, je suis le premier à reconnaître qu'une extrême prudence est nécessaire. Le recours aux analogies humaines, à vrai dire, ne fait que poser un problème, ouvrir une perspective qui ne dispense d'aucune investigation de détail sur le mécanisme du comment. La tendance, l'habitude n'ont-elles pas pour caractères de conserver toujours en elles-mêmes quelque chose de vague, d'enveloppé, de comporter soumission plus ou moins entière aux mille influences du dehors ? Elles ne savent éviter à coup sûr ni les complications inutiles, ni les erreurs : et c'est justement d'un tel principe que nous avons besoin pour rendre un compte exact et complet de la vie. Voici l'exemple d'une invention dans l'ordre humain. L'action d'une spontanéité profonde y est reconnue : cela n'empêche nullement de s'interroger ensuite sur le comment du phénomène et de trouver des explications ; il y a seulement une dernière inconnue dont on ne méconnaît pas alors l'existence : cette spontanéité même, facteur très réel, bien qu'actuellement presque insaisissable à la science expérimentale. De même en ce qui concerne les démarches de la vie. Une finalité d'ensemble et de principe, congue selon l'analogie du facteur homologue dans l'invention, n'y limite en rien l'analyse des réalisations ultérieures, d'après les lois de causalité du déterminisme physico-chimique. Nous sommes là plutôt devant deux phases complémentaires, d'une égale nécessité, en lesquelles se décompose l'œuvre d'intelligence intégrale. Soit un outil, une machine ; on peut donner de sa genèse une explication purement mécaniste, on en peut donner aussi une explication par finalité : l'une fera-t-elle jamais le moindre tort à l'autre ? Et qui soutiendrait que la seconde n'ajoute rien à la première, que celle-ci suffise et ne laisse aucun objet à celle-là ?

Il faut, dit-on encore, se borner à l'étude externe du comportement des êtres, parce qu'en toute hypothèse leur conscience n'est pas accessible à l'observation. Mais remarquez que, s'il s'agit d'une observation directe, la conscience n'est pas davantage accessible dans le cas de l'homme : peut-on admettre néanmoins qu'il soit alors possible ou permis d'en faire définitivement abstraction ? Et ne sait-on pas, moyennant quelques précautions méthodiques, y recourir sans dommage pour aucun légitime scrupule ?

pule de positivité rigoureuse ? Du reste, il n'est pas même besoin de sortir ici du domaine où se confine la psychologie de comportement. Elle peut, je pense, étudier l'invention. Je ne demande rien de plus à propos de la biologie.

On insiste cependant sur les prétendus défauts du vitalisme en tant que méthode : il nous laisse dans le vague, dit-on, et demeure stérile, incapable de susciter des expériences de vérification précise. Je ne méconnaiss pas qu'il en soit ainsi dans une certaine mesure. Mais cela ne tiendrait-il pas tout simplement à notre ignorance actuelle en psychologie, à l'état rudimentaire de cette science trop récente, réduite encore à des tâtonnements de surface ? Aussi bien il est facile de comprendre pourquoi le vitalisme ne parvient guère à franchir la porte du laboratoire. Tout conduit à penser que la vie infra-humaine d'aujourd'hui est surtout habitude fixée, donc mécanisme. En fut-il toujours de même ? Sans doute, le psychisme a été, pour chaque espèce tour à tour, au moment de sa genèse, un facteur beaucoup plus actif ; et de là vient que la paléontologie, mieux que la physiologie, soit le terrain d'élection pour la mise en œuvre de l'idée vitaliste. Si cette vue est juste, c'est l'homme seul qui, à l'heure présente, reste l'être où le jeu créateur du psychisme puisse être directement saisi au vif ; et c'est aussi pourquoi l'analogie de l'invention, telle qu'on l'observe en lui, paraît la plus capable de donner lieu à vérification positive du vitalisme. Je ne conteste pas que les difficultés soient grandes (1). Malgré cela néanmoins, des preuves sont possibles. Et de quel genre ? Par des recouplements théoriques, tout comme en physique ou en astronomie à propos de tant de réalités qui ne sont pas directement perceptibles et manipulables. Vous voyez que nous ne sortons nulle part du droit commun de la démonstration scientifique, adapté seulement à des conjonctures nouvelles.

En somme, le vitalisme, dans ce qu'il a de légitime et d'essentiel, n'est pas autre chose qu'une expression du caractère autonome, original et distinct de la biologie ; et de l'interprétation qu'il suggère, on ne saurait guère prévoir qu'un usage métaphysique (2) : n'est-ce pas assez pour que tombent les susceptibilités, les défiances, qui ne sont vraiment que des étroitesse ?

Et maintenant dois-je redire tous les arguments directs que nous avons rencontrés tour à tour ? Ils se sont offerts en trois

(1) La réalité d'un facteur n'est pas compromise parce que l'étude en est difficile.

(2) Le vitalisme n'est, au fond, que l'idéalisme en biologie.

lignes successives : 1^o analyse des caractères généraux de la vie comparés à ceux de la matière ; 2^o examen de l'improbabilité énergétique inhérente aux opérations vitales ; 3^o discussion du transformisme et des faits de tendance, de paresse, d'ankylose, d'habitude, qu'il nous présente en foule. Je ne puis évidemment revenir sur tout cela. Retenez seulement une conclusion d'ensemble, dont — après tant d'épreuves — la vérité s'impose. L'histoire de la vie nous montre çà et là en série ascendante, multiplement ramifiée d'ailleurs, des points de bifurcation, des centres de rayonnement, d'où se détachent, autour d'une voie majeure, beaucoup de branches latérales. Ce qui se passe le long de celles-ci, le mécanisme parvient, semble-t-il, ou peu s'en faut, à l'expliquer exhaustivement ; un rapport existe, visible, entre orthogénèse et inertie et c'est notamment ce qui permet de comprendre la loi d'irréversibilité des régressions, comme aussi l'allure uniforme et rectiligne ou la continuation parfois excessive de certains développements : nous sommes là en face de la vie qui se matérialise. Par contre, sur l'axe même du progrès, un autre phénomène se manifeste, — plus rare, mais d'une souveraine importance, car c'est le phénomène proprement vital, — qui ne se laisse traduire que dans un langage d'invention, donc de finalité : en fait foi la plus simple lecture des Traités de Paléontologie. Quelle sorte de finalité s'impose alors, et comment agissante ? En répondant à cette question ultime, nous achèverons de résoudre, autant que faire se peut, le problème du vitalisme ; et ce sera l'objet de la prochaine et dernière leçon, que celle-ci voulait seulement préparer.

(A suivre.)

La vie singulière de Benoît de Spinoza.

Par M. J. SEGOND,

Professeur à l'Université de Lyon.

La jeunesse de Spinoza.

On imagine volontiers Spinoza comme un solitaire, un reclus détaché de la vie. Un mot de Greiffencrantz, dans une lettre à Kortholt de 1681, résume cette légende : « Il semblait qu'il vécût pour lui seul, toujours solitaire et comme enseveli dans sa bibliothèque. » Lui-même, il est vrai, au cours de ses dernières années, dans sa lettre de 1673 à Fabricius, proclame cette solitude : *Vitam privalam et solitariam ago*. Mais il convient de noter que dans son *Éthique* il vante à diverses reprises les avantages que l'on retire de la société des hommes. Rappelons-nous, entre autres passages, le scholie de la 35^e proposition dans la quatrième partie : « C'est à grand'peine que les hommes peuvent mener une vie solitaire, de telle sorte que la définition de l'homme animal social sourit fort à la plupart ; et de fait la chose est ainsi : la société des hommes qui vivent en commun est source d'un nombre d'avantages qui l'emporte de beaucoup sur celui des inconvénients. » On doit reconnaître une évolution chez lui ; il s'est évadé de la vie passionnelle pour parvenir à la sagesse. L'autobiographie en témoigne par laquelle s'ouvre son *Traité de la réforme de l'entendement*. J'en trouve aussi la preuve dans cette connaissance personnelle des passions qu'attestent la troisième et la quatrième partie de l'*Éthique*, si riches d'appels à l'expérience. Mais dans la retraite même où il se réfugie, ce qui lui importe sur toutes choses, c'est la justice et la charité ; et c'est donc le partage du vrai bien et de la connaissance de Dieu avec les autres hommes : « Le bien que recherche pour soi chacun de ceux qui s'attachent à la vertu, il le désirera aussi pour les autres ; et cela d'autant plus que sa connaissance de Dieu sera plus grande » (IV, 37).

Sur l'état de sa famille il y a deux versions, celle du pasteur Colerus et celle du médecin Lucas, l'un et l'autre ses biographes.

D'après Lucas, il serait de naissance très médiocre, d'après Colerus de bourgeoisie aisée. Colerus est plus précis, comme de coutume, et les raisons qu'il donne plausibles, confirmées, semble-t-il, par les recherches d'Henriques de Castro. C'est par Colerus que nous connaissons la date de la naissance de notre philosophe, Baruch de Spinoza (ou de Espinoza), sur le Burgwall d'Amsterdam, près de la vieille synagogue portugaise, le 24 novembre 1632 (au mois d'Hisleu de l'an 5393, selon l'ère juive). Quel que fût, d'ailleurs, l'état de fortune des siens, nous savons que son père, Michel de Spinoza, s'occupait de négoce, et que le goût de l'argent était vif dans cette maison. Lorsque Michel mourra, en 1654, la sœur de Baruch, Rébecca, disputera âprement la succession à son frère; il devra la faire condamner en justice, pour lui abandonner ensuite généreusement sa part. Et lorsque mourra Baruch lui-même, en 1677, Rébecca n'aura souci que d'une chose, se portant aussitôt héritière; elle se désistera bientôt, d'ailleurs, le maigre héritage étant grevé de frais. N'est-ce pas à ce goût chez les siens qu'il faut rapporter les sarcasmes du philosophe contre l'avarice, son mépris de l'amour des richesses lorsqu'il n'est pas subordonné à une fin supérieure? Que nous suivions Lucas ou bien Colerus, ce détachement volontaire des biens de fortune qu'il pratiquera plus tard s'expliquera toujours par ses souvenirs d'enfance. Ou bien indice de réaction contre l'esprit de négoce qui l'a choqué de bonne heure, ou bien vouloir personnel d'une médiocrité de fortune que les siens avaient maudite chez eux.

Un point incontesté, l'origine judéo-ibérique de cette famille, venue de Portugal. Origine pas très lointaine, sans doute, antérieure à coup sûr à 1623, puisqu'à cette date Michel de Spinoza était déjà membre de la communauté portugaise d'Amsterdam. Nous trouvons un indice des relations familiales persistantes avec la Lusitanie dans son allusion de 1675 au « martyr » Juda dont il a *connu* la mort avec des détails si concrets (lettre à Albert Burgh); cette mort date de 1644. Cette origine est visible dans les traits mêmes de Baruch, tels que les décrivent pareillement ses deux biographes. Ils insistent sur le teint très brun, sur les cheveux noirs et frisés. Il avait « la mine portugaise », dit expressément Lucas. Au point de vue spirituel, on retrouve chez le philosophe quelque chose des anciens « marranes », ces Juifs convertis par force et de foi chrétienne suspecte. N'est-ce pas un reste de ce christianisme jadis imposé qui expliquera l'antijudaïsme de l'exégète, l'esprit critique dont il témoigne à l'encontre du mosaïsme, la tendance chrétienne si visible

dans son œuvre, sa vénération sincère pour le Christ qu'il nomme « la bouche même de Dieu » (*Trailé Théologico-Politique*, ch. iv) ?

Plusieurs de ces « marranes » avaient fui le Portugal, pour gagner la « Jérusalem du Nord » et reprendre leur foi héréditaire. La famille de Spinoza était du nombre. Société étrange que celle de ces Juifs transplantés, avec leurs disputes, leurs hérésies, leurs anathèmes, la survivance parmi eux de la scolastique hispano-portugaise médiévale. Bien caractéristique à cet égard la vie de cet Uriel da Costa, élevé dans le christianisme, converti au judaïsme, fuyant la Lusitanie avec sa mère et ses frères convertis à leur tour par lui-même, établi à Amsterdam, convaincu d'hérésie par ses coreligionnaires, excommunié, réconcilié par lassitude après une résistance de sept années, humilié à tel point par les pratiques outrageantes de cette réconciliation qu'il se donne enfin la mort. Spinoza avait huit ans lors de ce suicide.

Ne verrons-nous pas un souvenir de ces querelles, de ces persécutions, dans ce dédain de la « clôture » juive, dans cette condamnation du particularisme juif, qui se manifestèrent de bonne heure dans l'âme de Baruch, et qui s'exprimeront si nettement à la fin du troisième chapitre du *Théologico-Politique* ? Nous trouvons par ailleurs un signe notable de cette origine méridionale dans la persistance chez Baruch de la culture ibérique. Il était familier avec la langue et la littérature espagnoles. D'après l'inventaire de ses livres, publié par M. Servaas van Rovijen en 1888, c'est dans la traduction en langue castillane qu'il lisait Calvin et Léon Hébreu, et nous voyons dans sa bibliothèque les œuvres de Quevedo, la *Comédie Fameuse* de Montalvan, les *Nouvelles exemplaires* de Cervantes, et même toute l'œuvre de Gongora.

On aimerait savoir quelque chose de sa mère, et s'il lui ressemblait, étant, comme il ressort des biographies, fort dissemblable de ses deux sœurs. Mais l'*Éthique* ne renferme rien de spécial sur le lien d'enfant à mère ; ses analyses négligent à dessein, parce que cela est inutile au but qu'il poursuit, la différence, qu'il reconnaît fort grande, entre les diverses sortes d'amour (III, 56, scholie). Aucune allusion à cette mère dans les *Lettres* de lui que nous possédons. On sait par Henriques de Castro, qui a vérifié les dates au cimetière d'Ouderkerk, qu'elle se nommait Hanna Debora, et qu'elle mourut le 5 novembre 1638, alors que Baruch n'avait encore que six ans. Elle était la seconde femme de Michel. Rébecca et Myriam, issues d'un premier mariage, n'étaient que les demi-sœurs de Baruch. On peut conjecturer qu'il tint de sa mère, morte si jeune, la faiblesse de poitrine dont il devait souffrir lui-même jusqu'à sa mort prématurée. Au point

de vue spirituel, quelle fut cette hérédité, à lui si différent des autres ? L'ignorance où nous sommes à cet égard, constitue une lacune grave dans la compréhension réelle de notre philosophe. Pour ce qui est du père et de son influence, la chose est plus facile. D'après la biographie de Lucas, il était homme de bon sens et fort ennemi de la « superstition », sentiment qu'il inculqua à son fils et qui fut durable. Il lui donnait à cette fin des leçons pratiques. Ainsi l'anecdote de cette vieille bigote chez qui Michel envoya Baruch, âgé de dix ans, recouvrer une créance. La vieille fit attendre l'enfant jusqu'au terme de ses prières ; puis, tout en faisant l'éloge de la piété intègre de Michel, elle mit l'argent dans son sac, s'opposant à ce qu'il en fit le compte. Défiant, il s'obstina. Par une fente de la table elle avait fait glisser un écu dans le tiroir. Revenu à la maison, il conta la chose ; et depuis lors il n'avait que fines railleries pour les bigots dont il devinait la duplicité.

Il reçut de bonne heure une éducation raffinée, instruit par les rabbins ses maîtres dans la science de la Bible et des deux Talmuds. Selon Lucas, son père l'aurait mis à cette école en raison de sa médiocrité de fortune, voulant qu'il fit sa carrière parmi les lettrés. Il eut les maîtres les plus illustres de la Communauté d'Amsterdam, Morteira et ce Manasses ben Joseph ben Israël, que Huet entretint lors de son voyage en Suède et dont il parle dans un poème latin. La bibliothèque de Spinoza renfermait un ouvrage de Manasses en langue portugaise, l'*Esperança de Israël*, que sans doute son maître lui avait donné. Lucas nous atteste la précocité critique du jeune Baruch. Avant l'âge de quinze ans, il embarrassait les rabbins par des questions pénétrantes. Il « feignait d'être satisfait par leurs réponses ». Trait de caractère, et qui répond bien à cette prudence dont il fit preuve toute sa vie. Mais il gardait ses doutes ; et, pour s'en éclaircir, il se livra à une étude personnelle des Livres sacrés et des Commentaires. Ainsi voyons-nous très tôt s'annoncer chez lui cette réflexion critique qui devait aboutir à une exégèse rationaliste. Il avait de l'hébreu (malgré la dénégation arbitraire d'anonymes dont il est question chez Bayle) une connaissance approfondie. Dans ses œuvres posthumes, publiées en 1677 par ses amis, figure l'ébauche en latin d'une *Grammaire hébraïque*. Il acquit également par ses lectures et ses réflexions une science profonde de la tradition juive.

Ici se pose un problème d'importance. Eut-il connaissance des doctrines de la Kabbale, telles que les exposent le *Sepher Ietzireh* et le *Sepher Ha Zohar* ? A la fin du siècle, Georg Wachter

devait engager sur ce point une controverse, à laquelle Leibniz participera. Il la connut au moins du dehors par les allusions des deux Talmuds. Mais il est improbable que ses maîtres l'aient instruit de ces doctrines suspectes, d'autant qu'il n'était pas permis de s'en informer avant l'âge de quarante ans. Les connut-il par ailleurs ? La curiosité qui est très vive chez lui suggérerait une réponse affirmative. Le dédain dont il témoignera plus tard pour les « niaiseries » des Kabbalistes qu'il a rencontrés (*Théologico-Politique*, ch. ix) ne s'applique qu'aux affiliés récents. Mais l'inventaire de ses livres ne comprend pas les livres classiques de la secte. Il semble bien qu'il fasse allusion à cet enseignement secret dans une lettre à Oldenburg de 1675 : « Que toutes choses soient en Dieu et se meuvent en Dieu, je l'affirme avec Paul, et peut-être aussi avec tous les philosophes anciens, bien que d'une autre manière ; et j'oserais même dire avec tous les anciens Hébreux, autant qu'il est possible de le conjecturer d'après certaines traditions, allérées il est vrai en mille sortes. » Dans un scholie célèbre de l'*Éthique* (II, 7) se trouve une transcription à peu près littérale d'un passage du *Pardes Rimonim* (Jardin des Grenades) de Rabbi Moïse Corduero, disciple de la Kabbale : « C'est là ce que certains parmi les Hébreux semblent avoir vu comme au travers d'un nuage, eux qui établissent que Dieu, l'entendement de Dieu et les choses entendues par lui sont une seule et même réalité. » Ces déclarations indiquent-elles des traditions dont il s'agit, une information directe et ésotérique ? Ce problème est vraiment d'importance pour qui tient à s'expliquer certaines parties obscures de la philosophie de Spinoza. Il y a peut-être affinité entre la doctrine Kabbaliste de l'émanation des Sephiroth et la production chez Spinoza des modes éternels et infinis de Dieu. Cela est très sensible dans son plus ancien ouvrage, le *Court Traité de Dieu, de l'Homme et de la Béalitude*, surtout peut-être dans les deux dialogues de la première partie.

Il reçut également une éducation profane, fut initié aux humanités comme aux mathématiques, apprit le latin. Mais à quelle époque faut-il placer le début de cette initiation ? D'après Colerus, il en aurait manifesté lui-même le désir, avant qu'il n'abordât ses études de théologie. Selon Lucas, il s'y résolut plus tard, et sur le conseil d'autrui, afin de se réserver une issue hors du judaïsme. Mais il convient de ne pas suivre de trop près Lucas, fort systématique ; Colerus, en général, est plus fidèle aux sources. Dans tous les cas, cette culture latine, à caractère « universaliste », fut libératrice de sa pensée. Il trouvait là un instrument de communication avec les philosophies et les sciences de

l'époque. Circonstance décisive pour ce Juif, retenu par les rabbins dans l'horizon du Talmud.

Significatif aussi le maître de latin, ce Van den Ende, que l'on nommait encore *A Finibus* au témoignage de Leibniz (*Théodicée*, 376). Il fut médecin, bon humaniste, et surtout aventurier. Il devait plus tard s'engager dans la conspiration du chevalier de Rohan, au profit sans doute de la Hollande, et fut pendu en 1672. Colerus et Bayle nous le présentent comme un athée, qui semait l'impiété dans l'âme de ses disciples. Zangwill, dans ses *Rêveurs du Ghetto*, conjecture avec apparence qu'il y avait là un athéisme de rhéteur plutôt que de philosophe. Qui sait pourtant si ce n'est point par lui que Spinoza eut d'abord connaissance de la philosophie de Descartes et de celle de Bacon, que l'on nommait alors Verulam ? Les relations de Van den Ende avec la France (il s'établit maître de pension au faubourg Saint-Antoine, nous apprend Leibniz) permettent de le tenir pour un affilié au « libertinage » de ce temps. Il semble admissible qu'il ait exercé une influence sur l'évolution des idées religieuses de Baruch. L'explication des vers de Lucrèce, ou même de certains passages de Virgile, devait lui en fournir l'occasion. Trouverait-on l'écho de cet enseignement secret dans les sarcasmes du philosophe à l'égard des « sots » partisans du miracle et de la finalité, cet « asile de l'ignorance » (*Éthique*, I, App.) ? Notons cependant que ce maître d'athéisme était catholique d'origine (Colerus l'indique), et que Spinoza, inclinant vers les sectes libres de la Réforme, se montra toujours antiromain passionné. Zangwill marque, d'ailleurs, avec raison la distance infinie entre la négation grossière du maître et la pensée toute religieuse du disciple. Quoi qu'il en soit, Baruch apprit fort bien la langue latine à cette école, sans doute avec une prédilection pour le style de Sénèque. Il étudia aussi le grec ; mais selon sa propre déclaration (*Théologico-Politique*, ch. x, *sub fine*) il le sut mal.

L'événement capital dans sa vie d'alors fut son amour (attesté par Colerus, Bayle et Halma) pour la fille de Van den Ende. Nous ignorons comment elle se nommait ; et c'est arbitrairement que Zangwill l'a baptisée du nom de Clairette. Colerus nous apprend qu'elle fut de beauté médiocre : « elle n'était pas des mieux faites ». Mais il ajoute qu'elle avait un esprit supérieur et beaucoup de savoir. Elle aurait même remplacé son père, durant ses absences mystérieuses, auprès des écoliers.

Or la passion chez Spinoza dut être surtout intellectuelle et cérébrale. Certes, il ne faut pas le tenir pour un impassible.

Il parle de la volupté (la « libido ») comme d'une habitude dont il lui fallut se détacher (Traité de la *Réforme de l'Entendement*, sub. unit.). Il raille dans l'*Éthique* (IV, 44, sch.) la folie de ceux « qui brûlent d'amour et qui nuit et jour ne font que rêver à une maîtresse ou à une courtisane ». Mais il y a tant de fougue dans ces railleries qu'il semble avoir connu cette « sorte de délire ». On dirait à l'entendre que le respect humain surtout l'en eût détourné : « Ils ont coutume de provoquer le rire. » Cette critique ardente de l'amour qu'il tient pour une maladie semble trahir une expérience et une rancune. C'est à l'homme « libéré » qu'il attribuera cette vertu, la chasteté, non point contraire de la « libido », bien qu'on ait coutume de l'opposer à celle-ci, mais indice non passionnel de la puissance de l'âme (*Éthique*, III, 56, sch.). On aime retrouver ainsi, chez ce méditatif qui passe pour un abstrait, cette tentation exercée par le périssable : « Si ceux-là sont misérables qui aiment les choses périssables », écrira-t-il dans le *Court Traité* (II^e partie, ch. v), « même lorsqu'elles ont encore une sorte d'essence, que devons-nous penser de ceux qui aiment la volupté, qui n'en a aucune ? » On aime chez lui cette lutte contre l'amour trompeur, cette « conversion » de l'âme, et ce cri de libération et de désir : « Toute la félicité ou l'infélicité réside en cela seul, la qualité de l'objet auquel nous attache notre amour. » (*Réforme de l'Entendement*, 9). C'est ici l'accent même d'Augustin : « Seigneur, tu nous as faits pour toi, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi. »

Mais justement dans cette vie que la passion tourmente, l'aspiration au « pur amour » intellectuel a dû se marquer dès le principe. N'est-ce point un trait d'expérience personnelle, cette thèse que plus tard il affirmera (*Éthique*, V, 31, sch.) : la conversion dans le temps est simple apparence, et le sage est élu hors de l'histoire de son élection ? Dès lors, ce qui l'a séduit dans l'amour, ce n'est pas d'abord la beauté physique, mais le commerce des âmes et la procréation spirituelle (*Éthique*, IV, App., ch. 19 et 20). Il condamne l'amour des courtisanes (*amor meretricius*), et généralement tout amour qui procède de l'attrait seul du corps et par là se change en haine. Il voit dans le mariage un état rationnel, pourvu que l'amour ait surtout pour cause la liberté de l'esprit (*Ibid.*). Ne s'oppose-t-il point en ceci, d'intention et de penchant, à la plupart des grands philosophes, qui furent, même après lui, célibataires et voués à la solitude ? Il y a là comme un désaveu de la thèse de Julien Benda dans l'*Ordinalion*. Et tout cela confirme nos réserves initiales sur

la « vie solitaire » que l'on prétendait conforme au tempérament de notre philosophe.

La fille de Van den Ende fut-elle digne de cet amour ? Sans doute, comme l'indique Zangwill, il y eut d'abord la différence de religion et de race ; elle était flamande et catholique, tandis qu'il était juif. Mais surtout cette fille se montra coquette et éprise de vanités. Au témoignage de Colerus et de Bayle, un autre élève de son père, le riche Hambourgeois Kerkering, la courtisa en même temps que Baruch. Et ce qui la décida en faveur de Kerkering, ce fut le don d'un collier de perles de mille florins. Elle exigea aussi, il est vrai, qu'il se fit catholique. Colerus parle de la jalousie du rival, tandis qu'elle ne s'était pas encore prononcée. Mais de la souffrance même de Spinoza nous avons l'indice dans sa description de la jalousie (*Éthique*, III, 35, sch.) et de son horrible caractère physique. Un indice encore dans cette glorification de l'amour intellectuel de celui qui est « libéré », amour exempt de toute jalousie (*Éthique*, V, 20). Nouveau témoignage autobiographique de sa libération passionnelle, et de l'expérience propre qui est sous-jacente à cette philosophie du salut.

Cette passion déçue aura donc joué un rôle décisif dans cette vie. Elle aura peut-être accentué l'aversion naissante de Spinoza pour un judaïsme particulariste suspect. Elle aura déterminé surtout ce qui est central vraiment dans l'évolution de cette âme singulière : *l'évolution et la sublimation de l'amour et l'intériorisation* de cet amour. Il semble que Spinoza ait réalisé cette ascension de l'âme dont parle Diotime dans le *Banquet* de Platon. En ce détachement des « vanités », il est encore fidèle à la tradition juive. Mais le mot de Kohelet : « Tout est vanité » se trouve corrigé chez lui, à son insu, par le mot mystique de l'*Imitation* : « Tout est vanité, hormis d'aimer Dieu et de ne servir que lui seul. » S'il veut parvenir à cette « joie continue et souveraine », à cette identification à « la chose éternelle et infinie qui seule repaît l'âme de joie, exempte qu'elle est de toute tristesse » (*Réforme de l'Entendement*), il lui faudra rompre avec le milieu exclusif qui fut le sien et spiritualiser sa vie religieuse.

L'Évolution des Villes.

Cours de M. Marcel POËTE,

Professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

VI

Le site.

Le site est la portion de sol qu'occupe la ville. Avec le cadre géographique, auquel il est étroitement associé, il sert à expliquer cette dernière. Une hauteur d'où l'on domine les détroits : c'est Troie, expliqué par son site et par son cadre géographique, en connexion l'un avec l'autre. D'autres fois, l'un ou l'autre a joué le rôle essentiel. C'est le cadre géographique, qui a permis à l'homme de faire Lyon, malgré les inconvénients du site consistant d'une part, en un escarpement et, d'autre part, en un sol bas, imprégné d'eau. Au contraire, c'est le site, merveilleusement défensif, qui a mis au monde, peut-on dire, Besançon. Telle ville s'est développée, malgré les conditions défavorables de son site. Il faut en chercher la raison dans les éléments routiers du cadre géographique, naturels ou créés par l'homme, ou encore dans les ressources offertes par le sol de la région, ou enfin dans l'intervention humaine pure et simple. Par contre, telle autre ville, que son site favorisait pourtant, n'a pas dépassé les proportions d'une modeste cité. C'est que le cadre géographique n'a point suscité l'exploitation des avantages du site ou que les circonstances n'ont pas fait naître sur ce point une initiative humaine.

Parmi les avantages que peut présenter un site urbain, il en est qui lui sont en quelque sorte inhérents et d'autres qu'il faut savoir exploiter. Du fait que des hommes se sont établis dans la boucle ou presqu'île du Doubs, que ferme un rocher et qui est devenue Besançon, un pont a été nécessaire à cet endroit, pour franchir la rivière. Or ce pont a attiré à lui les routes et voilà le lieu fort, sur un cours d'eau non navigable, vivifié par les allants et venants. La formation de l'agglomération imposait

la construction du pont que le site contenait pour ainsi dire en germe et qui, à son tour, a agi sur ce groupement humain en le développant. Comme on le voit, le site peut marquer fortement le destin de la ville.

L'étude du site d'une ville est complexe. Elle est non seulement d'ordre topographique, mais encore d'ordre géologique et doit viser à une reconstitution de l'état originel des lieux. Ceux-ci en effet n'ont plus l'aspect qu'ils avaient lorsque les hommes s'y sont installés. Mais comment retrouver l'aspect primitif, quand on manque déjà trop souvent de base pour connaître de façon précise l'état topographique présent ? Rares sont les villes françaises pour lesquelles il existe un plan figurant les courbes de niveau du sol urbain actuel. Les plans directeurs du Ministère de la Guerre fournissent ces courbes pour les alentours des cités auxquelles ils se rapportent, mais point pour ces cités elles-mêmes. Comment dès lors peut-on connaître le relief du site primitif ? Par le résultat de fouilles qui permettent de repérer, sous le sol actuel, le sol vierge. Mais il faut, pour cela, un service municipal qui prenne soin de relever, à l'occasion de travaux souterrains, le niveau du sol originel, puis de le reporter sur un plan. La Ville de Paris possède un service de cette sorte, qui a fait paraître deux éditions d'une carte du sol naturel de cette cité et dont la première date de 1903 et la seconde de 1910. Mais c'est là un cas tout à fait exceptionnel, et le chercheur est réduit à ses propres forces pour discerner, à travers les transformations apportées par les âges successifs, les lignes du site urbain primitif.

A celui-ci la nature et les hommes ont fait subir des changements, depuis le temps où il a reçu ses premiers habitants. Même sans l'intervention directe de l'homme, le site se modifie, du simple fait de l'habitat. Le sol s'exhausse peu à peu, par suite de l'établissement de la demeure humaine. Les constructions, démolitions et reconstructions, les déchets de toute sorte laissent, sur le sol primitif, une couche de plus en plus épaisse formant remblai. A plus forte raison, les traits originels du site se modifient-ils, lorsque l'homme intervient directement à cet effet, décapitant ici une hauteur, comblant là une dépression. Quant à la nature, son rôle, à cet égard, pour être lent, n'est pas moins réel. Des fleuves ou rivières modifient leur cours, des embouchures fluviales s'ensavent, la mer se retire, un sol marécageux s'assèche peu à peu et devient utilisable, soit pour des récoltes, soit pour l'habitat.

Sous l'effet de la double action de l'homme et de la nature, le paysage change. Le sol bas de la presqu'île lyonnaise et de la

rive gauche du Rhône, en face — où s'allongeaient des bras d'eau — forme maintenant la base solide d'une puissante cité. Pareillement, la partie occidentale de la presqu'île bisontine n'est plus sous la dépendance de la rivière envahissante. Le marécage des bords du Tibre, au pied des collines romaines, s'est mué en un sol ferme où Rome a mis l'empreinte de sa grandeur. Des îles, qui parsemaient tel ou tel cours d'eau, ont disparu, soit qu'atterrissements instables, elles aient été, à un certain moment, emportées au fil de l'eau, soit qu'elles aient été soudées par l'homme au sol de l'une ou l'autre rive ou d'une île voisine. Des remblais, la construction de quais ou de ponts ont donné à une bordure fluviale, jadis à fleur d'eau, un aspect dominateur par rapport au fleuve.

C'est à travers l'histoire et l'œuvre des hommes qu'il faut rechercher l'aspect primitif de l'île de la Cité, berceau de Paris. Imagine-t-on la superposition des déblais sur ce sol historique ? En 52 avant Jésus-Christ, le chef gaulois Camulogène, attaqué par Labienus, fait brûler la petite ville forte que forme cette île, sur laquelle les habitations ensuite se relèvent pour faire place enfin, à la basse époque romaine, à une nouvelle cité qu'un incendie, survenu en 585, détruit en majeure partie. D'où une nouvelle reconstruction. Ainsi, à cette dernière date, s'offre déjà à nous une série de niveaux superposés d'habitations. Le remblai, au-dessous de la couche d'incendie de 585, n'a jamais moins de 0 m. 80 de hauteur et atteint quelquefois 2 mètres. Avant la construction du quai de l'Horloge, qui ne date que du commencement du xvii^e siècle, le Palais avait à ses pieds une grève marécageuse, où un petit bras de la Seine découpait une ligne sinueuse et d'où montaient vers le ciel, dans le calme du soir, les coassements des grenouilles. Le rez-de-chaussée de cet édifice, au coin de ce quai et du boulevard du Palais, nous apparaît aujourd'hui en contre-bas par rapport au sol environnant.

Bonamy, historien très avisé de Paris au xviii^e siècle, remarque que les constructions contemporaines de Charles V ou de Charles VI subsistantes de son temps ont leurs portes « presque enterrées sous le pavé ». Il constate en outre qu'il y a, dans quelques rues, des maisons dont les anciennes boutiques servent de caves. Cherchant le sol primitif de l'île de la Cité, il le trouve dans la chapelle souterraine de l'église Saint-Denis-de-la-Chartre et où l'on accède en descendant un escalier de vingt-cinq marches, à partir de cette église, déjà elle-même en contre-bas par rapport au sol voisin. Le même auteur observe que la rue Saint-Honoré, au xiii^e siècle, lors de la construction des Quinze-Vingts

qui se trouvaient vers le Palais-Royal actuel, était plus basse que de son temps, car, pour pénétrer, au XVIII^e siècle, dans l'église de cet hospice, il fallait descendre sept marches. La reconstruction du pont Notre-Dame, au début du XVI^e siècle, eut pour effet de relever le sol de l'île de la Cité. « Après ce rehaussement, signale l'historien Sauval au XVII^e siècle, on descendoit dans toutes les églises de la Cité : d'abord, on fit des marches près des porteaux et, avec le tems, on les a relevées [ces églises] jusques au niveau des rues, témoin la plupart des plus vieilles églises dont les voûtes sont trop basses pour leur largeur et les piliers trop gros pour leur hauteur. » Le pavage, que l'on a pratiqué à Paris depuis le règne de Philippe-Auguste, est une cause de surélévation du sol. Germain Brice, sous le règne de Louis XIV, a soin de noter que la plupart des vieilles maisons de Paris sont « atterrées et plus basses de quelques piés que le niveau des rues ». Le lit de la Seine s'est également élevé par suite de la ruine ou de la démolition, au cours des âges, des habitations riveraines ou encore à cause de la chute des ponts et des maisons les bordant, sans parler des effets dus à des dépôts naturels, comme le sable charrié, ou aux immondices qu'on n'a cessé de jeter dans le fleuve. Par exemple, des lettres patentes de Charles VI, de janvier 1405, rapportent qu'on a jeté dans ce fleuve tant de boues, gravois et ordures et qu'il en est si plein « que ce est grant orreur ».

C'est tout cela qu'il faut avoir présent à l'esprit pour essayer d'atteindre, à travers la physionomie actuelle d'un site urbain, les lointains du passé. Divers moyens peuvent être utilisés à ce sujet. De ce que des textes du XII^e siècle font connaître que les marais encerclant Paris sur la rive droite servent de pâturages communs, on en peut déduire qu'un trait du site primitif se trouve déjà en quelque sorte émoussé : l'eau, qui couvrait, à l'origine, cet endroit, s'est retirée, au point qu'on y peut mener paître le bétail. La transformation de ces pâturages en cultures maraîchères, durant ce même siècle, révèle un état encore plus évolué. Ainsi l'on s'achemine, dès ce temps, par ce mode de culture, de caractère urbain, vers l'absorption, par la ville, d'un sol, primitivement simple étendue d'eau qui occupait une dépression dépendant du cours de la Seine. Les lignes naturelles du site sont rendues visibles par les tracés d'inondation, que l'on peut reconstituer à l'aide de chroniques, ou par les anciens réseaux d'égout, que les pièces d'archives permettent de connaître. Par exemple, si l'on rapproche les unes des autres les cartes des inondations de 1658, 1740 et 1802, à Paris, et le plan figurant le relief

du sol primitif de cette ville, on s'aperçoit que les bas niveaux, signalés par ce plan, réapparaissent à ces diverses dates, sous la forme de taches d'eau. Encore lors de l'inondation de 1910, et malgré les grands changements apportés à l'état originel des lieux, la Seine a fait sa réapparition çà et là, en des points du sol parisien qu'elle occupait jadis. Quant aux égouts, ils suivaient, au moyen âge, les pentes naturelles du sol, que leur tracé révèle dès lors. La ville de ce temps, comme la cité grecque, s'est étroitement adaptée à l'état des lieux, à la différence de la cité romaine où l'on n'a pas craint de violenter la nature ; elle doit donc permettre d'atteindre plus aisément la réalité originelle.

Dans l'étude d'un site urbain, on aura soin de distinguer les élévations naturelles de celles qui sont factices. Les voiries ou décharges publiques ont eu pour effet d'accidenter, çà et là, le sol de mamelons. Elles se trouvaient en règle générale à l'extérieur des villes, au voisinage des portes du rempart. La ville, s'agrandissant, s'incorporait ces voiries qui étaient aplanies ou s'offraient purement et simplement comme terrains à bâtir. Qu'elles aient, dans certains cas, atteint des dimensions considérables, on s'en rend compte en se reportant à des documents du commencement du xv^e siècle qui nous montrent, autour de Paris, des voiries « fort hautes », dominant les murs de cette ville devant laquelle elles semblent se dresser comme des « châteaux et forteresses ». Il était tout indiqué de les utiliser comme terrassement, lorsqu'elles se trouvaient sur le tracé d'une nouvelle enceinte, destinée à agrandir la ville. Ainsi advint-il, par exemple, au faubourg Saint-Honoré, d'une voirie dénommée « la butte du marché aux chevaulx, qui est à présent occupée (nous apprend une pièce d'archives de l'année 1636) et prisé à cause de la nouvelle enceinte ». Les enceintes, comme les voiries, ont modifié le niveau originel du sol. Elles ont notamment déformé le sol, primitivement à très bas niveau, caractérisant la région orientale de Paris sur la rive droite. S'expliquera-t-on le dénivèlement de la rue Saint-Gilles, à partir du boulevard Beaumarchais, si l'on n'a pas présent à l'esprit le tracé de l'enceinte qui a formé nos grands boulevards ?

La surélévation existant en bordure méridionale du boulevard Bonne-Nouvelle n'est pas autre chose qu'une ancienne voirie, « où il y a moullins à vent », signale une pièce d'archives de 1536 qui mentionne les bâtiments qu'on a construits ou qu'on édifie « au-dessus et le long de ladite voirie ». C'est le quartier de Ville-Neuve-sur-Gravois, qui naît « sur la montagne du moulin », comme on dit dans le même temps. Pareillement, la butte Saint-Roch, qui

n'a achevé de disparaître que lors du percement de l'avenue de l'Opéra vers 1870, était une voirie désaffectée. Une semblable hauteur factice, formée de déblais et d'immondices et qu'on dénommait le Terrain ou la Motte-aux-Papelards, est venue relever le sol derrière Notre-Dame, modifiant complètement l'aspect de l'île qui, primitivement, finissait en langue de terre à fleur d'eau, point d'appui d'un gué qu'animait le va-et-vient des cavaliers à travers le fleuve.

Ainsi les traits originels du site d'une ville se discernent, les courbes de niveau auxquelles s'est adaptée la croissance urbaine sont reconstituées et l'harmonie préétablie entre le sol et la ville se dégage. Certes, l'homme apporte à la nature des changements profonds. Il n'est que d'observer le caractère souvent factice du site urbain dans les antiques civilisations de l'Égypte et de la Chaldée, ou l'œuvre qui s'accomplit présentement en Hollande où de grandes étendues de terre vont être conquises sur le Zuiderzée qui sera transformé en un lac. Sur ces nouvelles terres, des agglomérations naîtront et croîtront, comme celles que le sol de cette région arraché à la mer a déjà vu naître et prospérer. La croissance d'Amsterdam ne se résume-t-elle pas dans l'histoire de la conquête d'un sol primitivement soumis à la domination des eaux ? Les fossés de drainage, creusés dans le terrain marécageux, sont devenus des rues de cette puissante cité. Le sens de ces fossés a déterminé celui des voies urbaines. Ici, la digue, qui retient les eaux envahissantes, est à la naissance même de la ville.

Une petite agglomération, sise sur la rive droite de l'Amstel, à côté d'un château et avec une digue (*dam* en hollandais) barrant ce cours d'eau légèrement au-dessus de son embouchure dans le Zuiderzée : tel est, au XIII^e siècle, Amsterdam, c'est-à-dire la Digue de l'Amstel. Quant à ses humbles habitants, devant l'horizon maritime, que peuvent-ils être sinon des pêcheurs ? Et voilà le mariage consommé entre la ville et la mer, ce mariage imposé par le site qui le rend indissoluble. L'emplacement de la digue constituera une place, cœur de la ville : le Dam. Le port, Damrak, est formé de la partie de l'Amstel comprise entre la digue et le Zuiderzée. Au XIV^e siècle, ces pêcheurs sont devenus des marchands maritimes, auxquels la guerre d'indépendance, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, va ouvrir tout grand le vaste monde. Durant tout le XVII^e siècle, Amsterdam sera une cité mondiale. Appuyés sur la mer aux routes sans fin, les hommes ont vaincu les difficultés d'établissement qu'offrait le site. Un auteur, en 1660, vante cette ville « assise sur la pointe de cent

millions d'arbres », c'est-à-dire bâtie sur pilotis. Un autre, vers 1680, signale les plus belles rues, qui sont en particulier « les Fossees Impérial et Royal », notamment le premier de ceux-ci « où les maisons sont de structure admirable et d'égale hauteur ». Les fossés constituant le système de drainage des tourbières primitives portent ainsi l'éclatant reflet de la victoire de l'homme. Vers le milieu du xiv^e siècle, un nouveau point de peuplement s'était formé sur la rive gauche de l'Amstel, en face de l'agglomération primitive, qui s'était allongée vers le sud. Vers la fin du xiv^e siècle, des fossés de drainage avaient préparé, pour l'extension d'Amsterdam, d'autres terrains à bâtir au delà et parallèlement, sur les deux rives de l'Amstel. Au xv^e siècle, un nouveau fossé, autour de cette ville dont la forme allongée était commandée à la fois par la direction de l'Amstel et par celle des canaux, est venu délimiter le périmètre urbain. Et le développement a continué à se faire de façon concentrique, en raison même de l'état du site. Des lignes de canaux en arcs de cercle se sont ajoutés les uns aux autres : Heerengracht, Keizersgracht, Prinsengracht, Singelgracht, à la fin du xvi^e et au xvii^e siècle. Au delà de l'enceinte datant de ce dernier siècle, désaffectée au xix^e siècle et représentée dès lors par de grandes voies : Nassaukade, Stadhouderskade et Mauritskade, la ville contemporaine s'étend dans un sens perpendiculaire ou parallèle aux lignes antérieures de la croissance urbaine, et cela suivant que les fossés de drainage ont été eux-mêmes tracés dans l'un ou l'autre sens. Amsterdam s'est, comme on le voit, modelé sur le site, tel que les hommes ont pu le rendre habitable.

Le site urbain comporte-t-il un cours d'eau, il faut déterminer si ce dernier est naturellement navigable et dans quelles limites il l'est, car ce trait du site ne saurait avoir, sans cela, sa pleine expression. Le site de Douai tire sa signification urbaine essentielle de ce qu'à cet endroit la Scarpe commence précisément à être navigable. Au contraire, dans le site de Besançon, le Doubs n'est originellement qu'un large fossé défensif, auquel la construction d'un pont, en cette partie de la rivière, viendra donner ensuite le caractère d'un lieu de passage. Ainsi les mêmes traits, sur les sites urbains, n'ont pas toujours la même signification. La ligne que dessine le cours d'eau n'importe pas moins à observer : une ligne coudée entraîne des effets urbains qui peuvent être différents de ceux dus à une boucle. Celle-ci constitue un site facile à défendre ; le coude, tel celui de la Loire à Orléans, suscite vers lui un courant de circulation terrestre. Si on l'envisage dans les effets que l'homme en tire, la boucle est dès lors un élé-

ment plus passif qu'actif, à l'inverse du coude. Les liaisons fluviales ou maritimes d'un cours d'eau peuvent influencer sur le site urbain dont il fait partie. S'il s'agit d'un port, quels sont ses avantages et ses inconvénients naturels? Il faut bien marquer son caractère de lieu d'abri pour les bateaux, le rattacher étroitement à son hinterland. S'il s'agit d'un point de confluence, quel est le rôle respectif des éléments de la confluence. Ainsi il importe d'étudier successivement, pour Lyon, la ville de la Saône et celle du Rhône.

Il convient, en effet, de décomposer un site urbain en ses divers éléments. Celui de Besançon, par exemple, est formé essentiellement de deux éléments : la boucle du Doubs et le rocher, dit de la Citadelle, qui ferme cette boucle. L'ensemble sert à définir le lieu fort qu'est par essence cette cité. Car la ville tire de son site son caractère. Qu'un fleuve ou une rivière la divise en deux parties, ou, par le moyen d'une île, en trois parties, chacune de ces parties se présentera, du fait même de ce trait particulier du site, avec sa nature propre. La division existant dans le site se marquera dans l'organisme urbain. Ainsi s'explique ce qu'on peut appeler le phénomène des deux rives, dont l'une n'a pas le même caractère que l'autre. Cette différence entre ces deux parties d'une même ville provient du rôle isolateur que la nature fait jouer au cours d'eau par rapport à l'une et à l'autre de ses rives, entre lesquelles il semble qu'il y ait une distance plus grande que celle représentée par la largeur du fleuve ou de la rivière les séparant. Et un tel isolement persiste malgré la multiplication des ponts. Paris, où les deux rives de la Seine ne cessent pas d'être très différentes l'une de l'autre, illustre d'un exemple saisissant ce fait. Le site s'inscrit en traits indélébiles sur le destin de la ville.

Une forte différence de niveaux, dans le site, produit les mêmes effets. C'est alors le phénomène de la ville haute et de la ville basse, la première antérieure à la seconde parce qu'elle correspond à l'élément défensif du site. C'est Athènes, avec l'Acropole, citadelle primitive où se dresse le temple de la divinité poliade, et la ville basse, caractérisée par l'Agora. C'est la ville grecque en général, dont ces deux mêmes mots, Acropole et Agora, désignent les deux éléments organiques essentiels, qui correspondent aux éléments mêmes du site, un site commun dans le bassin de la Méditerranée orientale. C'est Montmédy-Haut et Montmédy-Bas, c'est la cité haute et la ville basse de Carcassonne, la citadelle et la ville proprement dite de Besançon ; c'est Lyon, haut perché sur la hauteur de Fourvière, puis s'étendant en terrain bas, au long de la Saône et du

Rhône. Ici, le site, plus complexe, fait intervenir, en plus de la hauteur escarpée, les rives de deux cours d'eau ; à l'action isolatrice de la différence des niveaux s'ajoute celle de la rivière et du fleuve qui unissent leurs eaux à l'extrémité d'une presqu'île allongée : il en résulte un morcellement, une diversité de vie urbaine, caractéristique de Lyon. Une trop grande différence de niveau, entre deux parties d'une ville, a pour conséquence de faire vivre chacune d'elles de sa vie propre, en raison de la difficulté des communications. Qui niera que Montmartre, malgré son annexion à Paris en 1860, a gardé longtemps son caractère individuel, à cause de sa forte pente, obstacle que seuls les progrès réalisés dans les moyens de transport ont réussi à vaincre ? Si l'obstacle est trop considérable, s'il s'agit par exemple d'un fleuve très large, deux agglomérations tout à fait distinctes se forment, l'une en face de l'autre, et tendent à devenir plus ou moins rivales.

Une critique des éléments du site s'impose. Voici le site d'Éphèse, en Asie Mineure : à l'embouchure du Caystre, qui dessine un golfe dans la mer Égée, s'étend l'îlot de Syrié, en face de la hauteur d'Ayasolouk dominant la plaine. De ces éléments conjoints, le premier qu'occupèrent les émigrants de l'Attique, au XI^e siècle avant notre ère, fut l'îlot où abordèrent leurs barques, qui pouvait constituer un lieu défensif et en même temps leur laissait ouvert le champ de la mer par où ils étaient venus. Ce ne fut que lorsqu'ils eurent acquis plus de force qu'ils prirent pied sur le continent asiatique, en occupant la hauteur d'Ayasolouk. Ils eurent dès lors leur acropole, sous laquelle le port mettait sa tâche de vie ; la plaine enfin forma la ville basse. On pourrait dégager de même le rôle respectif et successif des éléments du site de Syracuse : l'îlot d'Ortygie, noyau de l'agglomération grecque, et, en face, sur le sol de la Sicile, les collines successivement occupées, avec, derrière elles, la hauteur des Épipoles comprise en dernier lieu dans le périmètre urbain. Des éléments constitutifs du site de Paris, l'île dans la Seine a été occupée tout d'abord, puis ce fut le tour de la Montagne-Sainte-Geneviève, située en face sur la rive gauche de ce fleuve, et, seulement en troisième lieu, de la plaine à bas niveau formant la rive droite. Mais c'est ce dernier élément qui a constitué la partie la plus importante de la ville. Il est des sites d'une particulière valeur urbaine ; celle-ci toutefois ne saurait se dégager pleinement qu'au contact des données tirées du cadre géographique.

A la connaissance topographique, il faut joindre, dans l'étude du site, l'examen des ressources qu'offre le sol et cet examen doit reposer sur la géologie. La carte géologique doit être rapprochée

de celle du relief du sol et un tel rapprochement est plein d'enseignement. La seconde signale, par exemple, une dépression dont la première vient préciser la nature, révélant ainsi aux yeux que là, jadis, a séjourné un bras d'eau qui n'a été asséché qu'aux temps historiques. Cette hauteur, que marque la carte du relief, nous apparaît, sur la carte géologique, riche en pierre ou en gypse. Grâce à cette dernière carte, les courbes de niveau s'animent de l'ondulation des blondes moissons ou se teintent de vertes prairies ou encore se hérissent de ceps de vignes, à moins que ne s'y enchevêtrent les mille ramures de la forêt primitive ou que l'eau n'y mette des reflets d'argent. Le sol sur lequel est née la ville et où elle s'est développée se révèle dès lors à nous. A telle couche géologique correspond en effet telle production et, les documents historiques aidant, on voit se dérouler, comme en une succession de tableaux, le sol vierge, puis utilisé par l'homme pour les ressources de vie qu'il procure, mué ensuite en terrain où s'égrènent des maisons accompagnées de jardins, transformé enfin en ces rues bruyantes de la cité contemporaine et où la voûte du ciel marque seule la nature éternelle. C'est surtout à l'aide des titres de propriété des établissements religieux et groupés par ceux-ci en cartulaires ou demeurés à l'état de simples pièces d'archives, que l'on peut suivre cette évolution du sol d'un site urbain, au moyen âge.

Des dénominations de lieux, telles que le Céramique à Athènes ou les Tuileries à Paris, sont précieuses à relever, car elles révèlent la nature d'un sol propre à la fabrication de la poterie ou des tuiles et, par suite, une industrie humaine dont les effets sur Athènes en particulier ont été considérables, puisque cette activité industrielle a grandement contribué à former la ville située au pied de l'Acropole.

Des ressources naturelles du site, la ville tire les matériaux de construction qui forment son vêtement : terre, bois, pierre, plâtre. Les villes de terre crue ou cuite de l'Égypte et de la Mésopotamie antiques sont les villes de leur site. Athènes, de marbre et de pierre, est fille de son sol, de même que telle cité de brique dont la silhouette colorée se détache sur le ciel laiteux du Nord. Le bois, existant à profusion au moyen âge, servait, avec le torchis, à former les maisons, d'où la fréquence des incendies et les ravages qu'ils causaient. Paris, dont le site abonde en calcaire et en gypse, en a tiré son aspect, que relève, par exemple, le voyageur anglais Coryate qui écrit, en 1608, que cette ville est remplie d'élégantes constructions publiques et privées, dont la plupart sont en belle pierre de taille blanche, la nature — ajoute-t-il — l'ayant plus richement pourvue de pierres qu'aucune des autres cités de

la chrétienté. Bien plus, les matériaux provenant ainsi du site urbain influent sur le destin de la ville. Une cité de pierre se fixe pour des siècles. Et c'est parce que les villes grecques et romaines étaient de pierre qu'elles ont survécu, sous la forme de restes qui se dressent çà et là et ont contribué à donner à l'antiquité la survie de la Renaissance. Par contre, les cités d'argile des vallées du Nil, de l'Euphrate et du Tigre se sont diluées.

Terre à blé, terre à vin ne sont pas, dans la considération du site, de pures données d'ordre rural. Ce sont des faits liés au destin même de la cité. Comprendra-t-on Besançon, si l'on fait abstraction de sa population de vigneron, due à la nature du site urbain ? Pareillement, il faut faire intervenir la terre à blé et la terre à vin pour se rendre compte de la composition de la population de Paris et du caractère de cette cité, au moyen âge. Notamment, une part importante de l'économie de cette ville, en ce même temps, trouve son explication dans la culture viticole à laquelle se livrent alors les citadins. Il s'agit pourtant d'un centre urbain déjà considérable, puisque c'est la capitale de la France qui se forme.

Il faut lier le site au cadre géographique ou à la route, élément essentiellement représentatif de ce dernier. La ville se rattache à la route, notamment par la porte du rempart dans les cités orientales, par l'agora dans les cités grecques, par le forum dans les cités romaines, par la place publique ou du marché dans les cités médiévales, de nos jours par les gares de chemins de fer. Ponts, ports et portes de ville servent, aux diverses époques, à marquer le contact du site avec le cadre géographique. Sur son site, la ville, par ses rues et ses quartiers, s'ordonne par rapport à ces divers points de contact, qui peuvent varier au long des âges.

L'assiette topographique et géographique d'une ville doit être nettement établie et demeurer présente à l'esprit. Il ne faut jamais cesser de se mouvoir sur le sol et de respirer l'air de vie. Autrement, on s'exposerait à suivre dans son destin une abstraction, à commettre l'erreur de ceux qui étudient la géographie dans le passé rien qu'avec des textes et comme si la terre n'existait plus. Trop souvent aussi, on s'occupe de l'histoire d'une ville comme si cette dernière, pourtant toujours vivante, n'était plus qu'une momie enfermée dans quelque musée.

Assise sur le site, dans le cadre géographique, la ville vit ; elle évolue. Du point de vue économique, c'est un organisme de plus en plus évolué, dont les organes remplissent leurs fonctions propres. A discerner ces organes et à en observer le jeu orga-

nique, l'attention doit être portée. Ces organes sont localisés dans le corps urbain, d'où l'examen des phénomènes de localisation, qui sont liés à l'usage du site par l'homme. La ville a son attache vitale, qui a pareillement ses liens avec le site : ce sont le temple et le palais, dans les antiques civilisations des vallées du Nil, de l'Euphrate et du Tigre ; ce sont, dans le monde grec et suivant les âges, le château fort minoen et mycénien, le temple debout sur l'acropole, les organes de la vie civique dans la ville basse de la cité démocratique, en attendant que, dans la ville hellénistique, la complexité croissante de l'organisme laisse apercevoir de multiples dominantes ; ce sont, à Rome, le Forum et le Capitole ; ce sont, au moyen âge, l'église, la forteresse féodale et, à dater du XI^e siècle environ, le marché ; c'est, à partir de la Renaissance, la demeure du prince ou le siège de son autorité ; ce sont, à l'âge contemporain, l'usine de production et le magasin de vente, la poste et la gare, en attendant que se dégagent les organes sociaux de la cité, fille de la science et de la grande industrie.

La cité du peuple a été merveilleusement réalisée à Athènes, au V^e siècle avant notre ère. La ville du moyen âge est la cité de Dieu ; celle issue de la Renaissance est la cité du monarque, déifié à l'antique. Au moyen âge, l'ambition était d'être d'Église ; à l'âge suivant, l'ambition est de servir l'État comme fonctionnaire. Dans la cité du moyen âge, ce sont des images pieuses qui forment la statuaire de la rue, la croix seule se dresse comme monument dans la voie et la protection divine est évoquée par la sculpture à la porte de ville. Dans la cité dérivée de la Renaissance, le monarque a son image dans la rue, comme à la porte du rempart. Entassée à l'abri de son enceinte défensive, la ville du moyen âge apparaît sans dégagements, sans plans successifs, sans recherche d'effets décoratifs, ses édifices de marque se mêlent familièrement à la foule des maisons, comme l'ample vaisseau de l'église est ouvert à tous ; c'est une œuvre entière de parfaite logique. Dans la cité du monarque, la ville, sous la protection princière, se détend, les édifices de marque se tiennent à distance de la foule des habitations, le décor urbain en soi est recherché, la logique fait trop souvent défaut. La ville a évolué ; son aspect révèle son évolution organique. Elle a évolué sur la base qu'est pour elle le site et sous l'action des voies de passage, en quoi consiste avant tout l'action urbaine du cadre géographique. Elle a évolué, parce que c'est un être humain collectif, soumis aux lois de la vie et aux impulsions de l'âme.

La vie d'une cité est, comme celle de l'homme, un combat per-

pétuel. L'élément propre d'activité qui anime une ville tend-il à disparaître, celle-ci doit, sous peine de tomber, trouver un élément de remplacement. Besançon se serait endormi dans la boucle de sa rivière, si, le pont Battant — produit du site — ayant cessé d'être pour elle le lieu de passage vivifiant, elle n'avait pas rencontré dans l'industrie horlogère, que son cadre géographique aida à lui procurer, une activité de remplacement. Genève, au point de rencontre de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, ayant cessé d'être la cité des foires par suite de la concurrence de Lyon, se serait assoupi au bord de son lac bleu, si sa position centrale, autrement dit le cadre géographique, n'avait pas aidé Calvin à faire de cette cité la Rome protestante. Pour avoir été immatériel ou moral, l'élément de remplacement n'a pas moins agi. Le cadre géographique de l'activité humaine, au lieu de servir à des mouvements de marchands et de marchandises, a servi à des mouvements de croyants et d'idées. Les effets sur la ville ont été différents, mais celle-ci est restée un grand centre.

(A suivre.)

Ernest Renan et l'Étranger.

Cours de M. Henri TRONCHON,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

II

Renan et la Pensée allemande (suite).

IV. — Littérature allemande.

Au regard de tout cela, nous dit Renan, parmi l'enquête ardente qui l'absorbait, religieuse et philosophique, les choses de la littérature étaient pour lui secondaires, au point qu'il y fit d'abord peu d'attention.

Ce qu'il en connut alors, lui donna du moins quelque avant-goût de la révélation vivifiante, du haut encouragement moral qu'exégèse, philosophie, philologie générale lui offraient presque en même temps (1). Mais on peut le dire sans crainte d'erreur, Goëthe a été son point de mire pour juger des lettres allemandes. Hors cette grande période weimarienne que Goëthe éclaire et domine, le reste paraît l'avoir peu intéressé. Et il en a bien vu le faible, dès la lettre qu'il adressait en 1858 à la *Nouvelle Revue germanique*, sur les études savantes en Allemagne : « Quant à l'ensemble des productions qu'on appelait autrefois les *ouvrages de l'esprit* et qu'on désigne maintenant sous le nom de *littérature*, l'Allemagne n'a point échappé à la décadence générale dont les œuvres d'imagination sont frappées de nos jours. Elle a eu, en ce genre, des hommes de *génie* ; à l'heure qu'il est, elle possède à peine quelques hommes de *talent*. »

Ces simples talents ne l'ont pas beaucoup retenu. Dans Heine lui-même qu'a-t-il aimé surtout ? Une survivance moderne de son cher Qohelet. Telle imitation heureuse des anciennes *agadas* par Heine le fera songer plaisamment à Krumma-

(1) Cf. le *Goëthe en France* de M. F. Baldensperger, p. 224 et suiv., 448, 66.

cher et à Kalisch, au livre de Jonas... et à la Belle Hélène. Dans Rückert, « un des poètes les plus célèbres de l'Allemagne », si cher à Michelet, Renan semble avoir apprécié seulement, — et non sans des réserves — le prodigieux traducteur des *Séances* de Hâiri. Sans doute par Bautain, son interprète, il connaît Krummacher et ses *Paraboles* ; il le range aussitôt au nombre des génies célestes, avec Herder et même Kant ; il voit en lui un échantillon du système simple, moral, aimable, « qui ne mettait pas le christianisme au-dessus de toutes les religions régulières » : l'ancien système, dit-il, et le bon. Mais une fois le tri fait parmi ses enthousiasmes juvéniles, il ne se rappellera plus guère ce « moderne paraboliste » que comme aimable auteur de pastiches adroits.

La part faite à ceux-là, nous nous retrouvons à Goëthe, à ses contemporains ou devanciers immédiats. Renan les a-t-il jugés, aimés, eux aussi, en simple orientaliste homme de goût, et de goût très fin : moins pour eux-mêmes que pour ce qu'il y pouvait retrouver de cher ? Ou bien ont-ils su dire quelque chose au romancier qui, au moment où Renan les connaît de plus ou moins près, fait mine de naître en lui ?

Il a lu *Werther* ; il le loue d'abord un peu trop d'après Sainte-Beuve. L'expédient wertherien ne le tente pas. Le monde est trop coloré pour cela, déclare-t-il dès ses *Cahiers de Jeunesse*. Que Renan est déjà bien Renan ! Il connaît l'autobiographie de *Poésie et Vérité* : « Tableau fait par un homme qui voyait la vie à travers ses rêves », dira encore le dernier volume d'*Israël* ; et déjà les *Souvenirs d'Enfance* en approuvaient le titre même, l'esprit, sur ce qu'on ne saurait faire sa propre biographie comme on fait celle des autres : pourquoi la pensée de Goëthe n'aurait-elle pas aidé en lui la critique à désarmer parfois et, quand il s'agissait de lui-même, à permettre que de la vérité simple se dégagât un peu de poésie enclose ? Renan admire *Faust*, les deux parties de *Faust*. Comme tant d'autres, on le voit séduit par le personnage lui-même, en tout le plus cominode, dit-il, et le mieux à l'abri du ridicule. Séduit même par la physionomie morale, assez contestable, sous laquelle le poète lui apparaît : olympien, penseur ferme et froid qui se rit de tout ; comme diront encore les *Dialogues*, égoïste par devoir, pour son œuvre.

A la première lecture, tout le poème lui a semblé « admirable de philosophie et désolant de scepticisme ». Mais bientôt il défend Goëthe contre ce reproche banal et scolastique. « Celui qui se passionne pour toutes les fleurs qu'il trouve sur son chemin, et les prend pour vraies et bonnes à leur manière, ne saurait être

confondu avec celui qui passe dédaigneusement sans se pencher vers elles. » Comme il semble déjà plaider pour lui-même, à l'abri de ce haut exemple ! Comme on devrait toujours, avant de le juger, appeler sa jeunesse en témoignage ! « Goëthe, continue-t-il, embrasse l'univers dans la vaste affirmation de l'amour ; le sceptique n'a pour toute chose que l'étroite prudence. » Et lui-même confronte à la scène du *Second Faust* sur la religion son projet romanesque d'une *Béatrice* revoyant Ernest laïcisé.

Parfois, et il faudrait bien s'en souvenir à l'occasion, la sérénité de ce Goëthe protégé par un prince lui paraît trop aisée, trop complète ; de même que son « royal dédain pour les idées bourgeoises » et son indifférence d'artiste aux résultats pratiques. Nous le verrons, il lui préfère d'abord Herder, comme plus *moral*. Mais le plus souvent il les associe tous deux à quelques autres, comme les plus grands parmi les hommes selon son cœur.

Le Goëthe de Weimar est pour lui, dès 1849, le symbole d'une liberté d'esprit que la France n'a guère : « Goëthe, l'ami d'un grand-duc, aurait pu se voir en France poursuivi devant les tribunaux. » Il admire en lui le penseur ou le philosophe religieux, plus encore que l'homme ou le poète. C'est avec Goëthe lui-même, « païen par nature et surtout par système littéraire », que lui paraît naître la réaction puissante de toute la nouvelle école allemande contre le christianisme. Les découvertes de cet « œil pénétrant » en morphologie zoologique lui semblent de même ordre que celles de Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire ou Darwin. Même dans l'autobiographie de Goëthe, il recueille un trait sur l'apparition spontanée du langage ; dès les *Cahiers de Jeunesse* la théorie du progrès en spirale s'est imposée à son attention ; et son opinion du temps d'*Averroès* est restée celle de toute la vie : « l'abécédaire où Goëthe apprit à lire n'a point été un livre inutile ». Brunetière avait tort d'écrire à propos de Renan, même dans les marges de la *Vie de Jésus* : « Que nous importe M. de Goëthe ? »

Après le drame de 1870, cette majestueuse figure s'ennoblit encore aux yeux de Renan. A tort ou à raison, il y voit la plus complète personnification de l'Allemagne : « Quoi de moins prussien que Goëthe ? » Il croit se faire entendre de Strauss, des Allemands, en leur parlant de leur admirable Fichte, de leur grand Goëthe qui, lui du moins, reconnaissait devoir quelque chose à la France *corrompue* de Voltaire et Diderot. Et pourtant il saura gré très tard à Goëthe et ses contemporains d'avoir montré « que Voltaire, malgré sa gloire méritée, n'était pas tout, que le cœur est un maître aussi nécessaire à écouter que l'esprit ».

Ils l'avaient montré à Renan tout le premier, M^{me} de Staël ai-

dant. Il était sorti de ses études classiques sans avoir lu Voltaire, nous dit-il. Voltaire, à peine connu, se vit partiellement neutralisé par Goëthe, en cette âme démunie de foi religieuse mais altérée d'enthousiasmes : tel fut peut-être bien le résultat durable de la rencontre première avec l'Allemagne, et le secret del'ivresse qui accueillit ce message nouveau. A ce rationaliste de fraîche date, la netteté sèche du rationalisme français eût laissé quelque déception : Goëthe fut l'un des plus grands parmi ceux qui défendirent son esprit contre le regret, lui donnèrent confiance, et dont il n'oublia plus le bienfait.

Au prix de quoi telle ou telle influence de détail semble peu de chose, quel qu'en soit pourtant l'intérêt lorsqu'il s'agit d'un Goëthe et d'un Renan. Souvenirs de *Faust*, de *Wilhelm Meister*, de la *Fille Naturelle* dans le roman inachevé de *Patrice*. De *Faust* encore, de *Hermann et Dorothee*, du *Voyage en Italie* ou de *Poesie et Vérité*, des réminiscences de-ci de-là, et jusque vers la fin, si la fantaisie du *Jour de l'An 1886* s'inspire un peu du *Prologue au Ciel*, et si vraiment le souffle qui lui porte Ariel part de chez Goëthe. L'essentiel est de constater que Goëthe occupa le cœur et l'esprit de Renan, et lui fut propice. Doit-on voir dans l'inclination du jeune Renan au *dilettantisme* « l'instinct faustique » ? et dans Goëthe l'écrivain allemand qu'il a le plus « singé », celui aussi qui lui ressemble davantage ? En tout cas nous le noterons même à propos de Herder, Goëthe est le seul Allemand, avec Kant, pour qui l'admiration de Renan n'ait pas varié ni défailli.

De même qu'il nomme parfois Klopstock, par exemple, il lui arrive de citer la *Cassandra* de Schiller. Vers 1848, il les range tous deux avec Herder, Goëthe, Hegel, parmi les grands hommes, les hauts esprits dégagés de l'école. Il connaît et admire (un peu tard, semble-t-il) la formule schillerienne « soigner sa belle humanité ». Mais peut-être n'y avait-il pas là de quoi établir un rapport formel d'identité, de filiation, entre l'éducation esthétique de l'artiste selon Schiller et le savant idéal, l'homme idéal selon Renan. Nicroire que Schiller (et non Hegel, ainsi qu'on nous disait) lui inspire son projet de substituer l'esthétique à la morale, ou du moins sa préférence de l'une à l'autre, comme dans *Ernest et Béatrice*.

Un soir, il rêve au Christ mort, sans doute pour avoir lu dans l'*Allemagne* — et dans les *Leçons Allemandes* de Noël et Stœber, son livre d'étude en 1844-1845, note M. J. Pommier — le rêve de Jean Paul, que lui-même évoque et songe à « égaler ». Le souvenir l'en poursuit dans sa conclusion à l'*Avenir de la Science* et,

non sans une mise en valeur autre déjà, dans ses notes d'Italie. Avec Hamann, maître de Herder et son ami, entrevu à travers lui, l'éloquent Jean Paul prouve à Renan l'insuffisance du langage humain. Lui est-il assez familier pour que, dans tel cri secret de ce jeune exalté prêt à sacrifier sa patrie, selon la mode du temps, au bien de l'humanité ou de la philosophie, on puisse entendre l'écho d'une lettre de Jean Paul ?

Il eut quelque temps l'idée de confesser son âme en un roman à la manière de Jacobi : « J'en ferai un comme *Woldemar*, où je peindrai un caractère que je saisis merveilleusement et qui sera d'une frappante originalité. » M^{me} de Staël avait analysé avec sympathie ce *Woldemar*, traduit dès 1792. Qu'en a pu retenir *Ernest et Béatrice*, devenu vers 1848 le fragment de *Patrice* ? Même en Allemagne, on s'est demandé si Renan avait étudié l'œuvre d'assez près pour en avoir le sens intime très présent à l'esprit lorsqu'il ébauchait la sienne. Ses lettres de jeunesse nomment Jacobi lui aussi parmi les Allemands qui lui sont le plus chers. Et puis il ne le mentionnera plus guère qu'avec Michaëlis, comme interprète du *Cantique des Cantiques*, ou comme spinoziste, avec Lessing.

Lui-même il est sympathique à Renan, le spinoziste Lessing dont les *Fables* avaient été ses premiers textes de version allemande. Il les cite parfois. Il lui arrive de nommer *Nathan le Sage* : à propos d'une tradition orientale. Mais s'il aborde la vie du roi David, la « malveillance » avec laquelle les *Fragments* la discutent, ne lui plaît guère. Il a retenu la noble idée qu'eut Lessing d'une *éducation du genre humain* : Herder déjà l'avait reprise ; sur le tard, les premiers Saint-Simoniens lui ont fait un sort chez nous, en s'avisant de traduire l'opuscule qui l'avait lancée. On la suit à travers un peu toutes les œuvres de Renan, dès ses *Cahiers de Jeunesse*, *L'Avenir de la Science*, *Averroès*, jusqu'à la *Vie de Jésus*, aux *Nouvelles Études d'Histoire religieuse* et à son *Israël*. Ce catéchisme humanitaire a compté pour lui. Il aime, il juge, il connaît moins en Lessing l'homme de lettres qu'un « beau type de philologue philosophe », justement associé par lui à Humboldt et Fauriel, ailleurs à Winckelmann, à l'« hébraïque Herder », à Goëthe toujours, et même à Goerres ou Schelling, comme interprète religieux de la beauté antique.

Goëthe excepté peut-être, et Herder probablement, on ne voit pas que Renan ait dépassé beaucoup, en fait de lettres allemandes, ses lectures de débutant. Que prise-t-il par-dessus tout, chez Lessing et ailleurs, du point de vue un peu spécial où il s'est tenu assez tôt, semble-t-il ? « L'analogie du sentiment religieux »,

c'est-à-dire la souplesse d'adaptation de la critique religieuse, le sens profond et vrai de ces choses, et « la solidité de l'érudition ».

V. — *Philologie allemande.*

Il le disait bien, au moment où il taxait de médiocrité la littérature allemande moderne : « La véritable excellence de l'Allemagne est, à mon avis, dans l'interprétation du passé... Jamais race ne posséda une plus merveilleuse aptitude pour les recherches d'érudition. La science critique et historique de l'esprit humain, la philologie, instrument nécessaire de cette science, voilà sa création... Le service qu'a rendu l'Allemagne, c'est d'avoir élevé à la hauteur d'une science organisée ce qui n'avait été jusque-là qu'un délassement d'amateur, et d'avoir donné une valeur philosophique à des études qu'on envisageait comme un simple exercice de curiosité. » Commenta-t-on pu montrer, il y a peu, Renan délaissant de plus en plus les érudits secs et austères de l'Allemagne pour passer à Goethe (1) ? De la meilleure foi du monde, il enviait à l'Allemagne son bonheur « de posséder une variété infinie de types d'illustres pédants », et la sagesse qu'elle eut de voir dans l'érudit non plus un amateur de raretés, amusant parfois, « un meuble de château, utile pour les jours de pluie », mais « le vrai philosophe ou du moins le préparateur nécessaire de la philosophie », qui par la science positive des réalités, par la poursuite des millions de faits dont se compose le monde, pénètre l'énigme de l'univers et fait « le plus noble emploi de la vie humaine ». A-t-il cessé jamais d'admirer ces recherches historiques et critiques où, disait-il encore en 1874, la studieuse Allemagne use avec délices ses jours et ses nuits ? Dès 1848, il lui attribuait la gloire d'avoir créé l'esprit de la critique moderne, en toute naïveté, avec des formes un peu pédantesques, un total oubli de ce qu'on appelle *bon ton*, mais une bonhomie honnête et sans arrière-pensée. Dès 1845, « l'histoire et la haute littérature critique » à la façon de Schlegel et de Kant lui sont « tout aussi chères que la philosophie, parce que c'est déjà la philosophie même ».

Selon lui, la race germanique a été gratifiée de ce don précieux, le génie critique. Elle semble prendre pour elle presque tout le fardeau ; elle a fourni des escouades de vaillants travailleurs à toutes les branches du savoir humain. Sauf à la science des anti-

(1) P. Guilloux, *L'Esprit de Renan*, p. 286.

quités chinoises, dit Renan à la date de 1855. Mais on sait en quelle estime il tient les indianistes de l'Allemagne, qui se classent parmi ses plus habiles philologues. C'est à elle qu'est due la glorieuse découverte de la philologie comparative, et de la division des mythologies correspondant à la division des langues. Au regard des principes nouveaux que sa critique a introduits, la France, armée longtemps de préjugés contre des méthodes « qu'on est convenu d'appeler allemandes afin d'avoir un prétexte pour les repousser », s'avère incapable alors de créer ni la philologie ni la mythologie comparées. Et pourtant « l'admirable développement que depuis plus d'un siècle l'Allemagne a réalisé dans toutes les branches de la philologie » n'est qu'une suite de ce qu'avait inauguré la France « si libre, si ouverte, si éveillée » des règnes d'Henri IV, Louis XIII, Louis XIV à ses débuts...

A vingt-trois ans, Renan résume toute l'histoire de la critique littéraire en trois périodes : celle des lieux communs, celle d'Aristote, celle où l'Allemagne fonde proprement *l'esthétique*. « Les Allemands ont, à mon sens, découvert de nouvelles régions dans le pays du beau ; mais elles n'ont été qu'aperçues, non encore explorées. » Plus tard, sa finesse avisée se méfiera d'une autre invention dont les Allemands sont fiers, la *pédagogie*. Au fond, dira-t-il, quelle différence d'eux à nous sur ce point, sinon que nous ne réunissons pas sous un nom commun et technique les excellents écrits que nous possédons sur l'éducation ? » L'esthétique à son tour, dans *L'Eau de Jouvence*, dans *Caliban*, verra pâlir son prestige ancien. Et Gottescalc dira : « Nos maîtres d'école, en Poméranie, ... prétendent que notre race est la première de toutes, parce qu'elle ne sait pas rire et qu'elle n'a pas besoin de s'amuser. » Ou, dans le jardin d'un palais de Milan, Wagner sournoisement aux écoutes de la conversation : « Tous tant que vous êtes, vous n'êtes pas des artistes. Vous ne savez pas *l'esthétique*. On ne l'enseigne pas dans les Universités de votre pays... C'est comme la pédagogie. Voilà deux sciences que les autres nations n'ont pas ; c'est là notre supériorité, à nous autres Allemands ; on les enseigne dans nos Universités... » Renan doute, alors, que faire du beau soit matière à doctrines. Mais il croit toujours qu'« il n'y a rien de sérieux que la science ». Même et surtout alors, c'est dans les universités allemandes, dans leur enseignement large, libre, varié, plein d'initiative, représentant à chaque heure le dernier état de la science, qu'il conseille d'aller « prendre comme à sa source le riche développement d'idées qui assure à l'Allemagne dans l'ordre des spéculations rationnelles une incontestable supériorité ».

Lui-même avait prêché d'exemple, assidûment, en toutes cho-

ses, avec un évident profit. Ne prenons ici que l'essentiel. Sur tel ou tel point d'histoire de la civilisation grecque ou romaine, on le voit multiplier les références aux critiques allemands. Des anciens déjà, comme Heeren, Heyne, ou même Winckelmann et Wolf, il retient plus d'une hypothèse de détail, pour la contester parfois, et bien des vues générales « admirables ». Il se découvre des affinités avec Voss comme avec Gœthe; « indifférent à toutes les formes, grecque, etc... » ; lui aussi prend volontiers toutes les formes, antiques, modernes, est singulièrement apte à se mouler à toutes ; c'est, dit-il, le propre des esprits réfléchis, pénétrants et originaux ; c'est aussi l'un des traits de la littérature allemande ; « un système de critique s'établit, une production d'ouvrages dans le même sens la suit toujours ». Il emprunte abondamment aux œuvres plus récentes de Boeckh et d'Otfried Müller, de Droysen et Mommsen, et déjà de ce Niebuhr selon lui trop conjectural en matière de philologie orientale, mais qui les aide tous, ainsi que Strauss, à fonder « la théorie générale des mythologues ». Son maître J.-V. Leclerc lui avait signalé les défauts, non le « génie » de Niebuhr.

Plus d'une fois il donne raison à la « savante école des germanistes purs », Gervinus, Lassen et autres. Les théories de Savigny lui seront familières, et surtout celles de Jacob Grimm, dont Michelet avait tant usé pour ses *Origines du Droit* et que Renan place, avec d'autres Allemands, avec Letronne et Burnouf aussi, parmi les « princes de la critique moderne ».

Dès ses débuts de philologue et de critique, les deux frères Schlegel s'imposent à son attention. A propos des premiers faits du langage et des langues primitives, de l'Inde notamment, il cite souvent Frédéric Schlegel avec Bopp, parmi « une nuée de rivaux et de disciples ». La théorie de Renan, que les deux races, indo-européenne et sémitique, auraient créé à part l'une de l'autre leurs catégories grammaticales, sans autre rapport qu'une certaine similitude de génie, de son propre aveu il en a rencontré une première idée chez Frédéric Schlegel, qui l'avait « entrevue ». Et l'autre, Guillaume, bon philologue lui aussi, critique retentissant, collaborateur insistant de M^{me} de Staël, a pour Renan sa place parmi les « illustrations scientifiques de l'Allemagne ». Il n'hésite pas à donner parfois raison à Fauriel contre lui, il aime peu son ironie *esthétique* et l'on a eu tort, vraisemblablement, de le dire son élève en fait de théorie artistique. Mais du moins Schlegel l'aide à se convaincre, et de bonne heure, que « décidément toute cette critique française du xvii^e et du xviii^e siècle était d'une inimitable sottise ».

Dès ses débuts aussi, il admire les œuvres des deux Humboldt. On n'ose trop croire avec M. Walter Kückler que leurs idées politiques, à eux non plus, aient eu grande action sur celles de Renan. Mais le *Cosmos* rédigé par le second d'entre eux à plus de quatre-vingts ans, lui prouve qu'il est possible encore de ressaisir l'unité cosmique perdue sous la multitude des détails. Il y voit le type des ouvrages de science comme il les faut, mariant la forme au fond. Il en rend compte au moment où la traduction paraît. Il le cite, ainsi que d'autres œuvres de lui, de pair avec celles de Laplace et les grands travaux analogues de l'antiquité. Son traité de *l'Origine du Langage*, dont le principe est posé dès *l'Essai psychologique sur Jésus-Christ*, son *Histoire des Langues sémitiques*, nomment souvent l'un et l'autre des deux frères. Il est familier avec les dissertations philologiques de l'aîné, sur le duel, sur les adverbes de lieu : « Je ne connais pas, dit-il, de plus beau chapitre de psychologie. » *L'admirable* introduction à *l'Essai sur l'idiome Kawi* réunit selon lui « les plus fines vues de l'Allemagne sur la science des langues ». Il propose à sa sœur Henriette de le mettre en français, avec son aide : c'est « l'ouvrage le plus capital de haute philologie comparée que l'Allemagne ait produit ». De même le grand traité de géographie physique dû à Ritter, leur disciple et celui de Herder, fournit à Renan de nombreuses références, dès son *Origine du Langage* et ses *Langues sémitiques*, et aussi dans *Saint Paul*, les *Apôtres*, les *Évangiles* ; on le trouverait cité plus de cinquante fois dans le rapport sur la *Mission de Phénicie* ; il sera nommé encore, à l'occasion, dans *l'Histoire d'Israël*.

Enfin Renan a dû beaucoup, vers le commencement des études qui furent celles de toute sa vie, au « vieux professeur allemand » Creuzer. Il a commenté son « charmant volume de *Mémoires personnels* ». Il a examiné en détail cette *Histoire des Religions de l'Antiquité*, maintenant dépassée, disait-il, mais qui fut en son temps si utile. Et peut-être n'est-il pas de meilleur indice de son attitude envers la critique allemande. Les enseignements qu'offre la philologie sous ses diverses formes sont des faits neufs, des matériaux dégagés, éprouvés, dégrossis ; dont on a l'usage et la disposition. Renan critique, philosophe, exégète, s'applique à bien connaître cette Allemagne dont il eût été impardonnable de négliger l'effort prolongé et fructueux, dont il ne se fût point pardonné de le laisser ignorer aux Français de son temps. Il admire, il profite, il garde sa liberté d'esprit. Sa première *Étude d'Histoire religieuse* examine la *Symbolique* de Creuzer et l'adaptation corrigée, enrichie, qu'en avaient

donnée patiemment les dix volumes publiés entre 1825 et 1851 par Guigniaut, bien connu de Renan vers 1848. Il montre ce que l'ouvrage primitif, « où devait se concentrer tout le premier mouvement des études philologiques », a gagné à être retravaillé ainsi, d'une manière qui lui paraît le modèle à suivre « dans l'œuvre difficile d'introduire parmi nous les produits de la science allemande ». Il est sensible aux défauts divers de l'ouvrage original : exagération symbolique, trahie par le titre même ; croyance illusoire que l'humanité primitive ait créé des symboles pour couvrir des dogmes, en distinguant les uns des autres ; le paganisme trop exclusivement considéré sous un aspect mystique et philosophique, l'originalité de la mythologie grecque méconnue, au point d'aller jusqu'à cette sorte de « blasphème », de dire la Grèce une province de l'Asie ; donc les influences orientales fort exagérées et, d'une façon générale, les temps, les lieux, les races, trop souvent confondus. Et pourtant, l'œuvre entière porte à ses yeux l'empreinte austère de toute une existence vouée à l'étude, et le reflet de ce que fut la science allemande en son âge héroïque. Il admire cette manière grande et philosophique d'expliquer les symboles antiques, l'élévation soutenue, l'accent religieux et profond, le sentiment constant des destinées supérieures de l'humanité. L'œuvre, une des plus sérieuses de notre siècle, élève au niveau des plus hautes spéculations ces études, jadis apanage des esprits forts, et offre une belle leçon de cette critique « née de nos jours », qui a su donner à l'histoire des religions sa véritable importance « en dehors de tout dogmatisme comme de toute polémique ».

Quant à la discussion des questions purement théologiques, je n'y entrerai jamais, disait-il en tête des *Apôtres*, « pas plus que MM. Burnouf, Creuzer, Guigniaut, et tant d'autres historiens critiques ne se sont crus obligés d'entreprendre la réfutation ou l'apologie des cultes dont ils s'occupaient ». La théologie l'avait totalement déçu. La polémique, même à la manière brillante de Voltaire, n'était guère son fait. Creuzer, et tant d'autres parmi la levée en masse des philologues allemands, lui aidèrent à faire sa critique telle qu'il la souhaitait : ni dogmatique, ni passionnée, soucieuse non pas de préserver ce qu'elle croit une vérité, ou de combattre ce qu'elle estime une erreur, mais d'y voir et d'éclairer.

« Un Fontenelle nourri de critique allemande », dit M. Parigot ; — « un Fontenelle », vraiment, n'est-ce pas un peu mince ? — Mais « élevé par l'Allemagne, il tient une plume française ». Plus exactement peut-être, l'Allemagne lui a fourni, à point, des exem-

plaires de ce dont il manquait, de ce dont son esprit et sa conscience avaient besoin. D'où son enthousiasme d'abord, puis son estime fidèle. Mais il a su n'être ni l'homme d'un système ni l'homme d'un seul maître. On n'a guère admis qu'il en fût ainsi, et pourtant lui-même dès 1853 le disait en termes fort nets : « Que les systèmes aient été autrefois utiles et nécessaires... l'histoire est là pour le prouver ; mais le spectacle de l'esprit humain de nos jours établit d'une manière non moins évidente que le temps des systèmes est passé... Les écoles sont dans la science ce que les partis sont en politique : chacune a raison à son tour, et il est impossible à l'homme éclairé de se renfermer dans l'une d'elles assez exclusivement pour fermer les yeux à ce que les autres contiennent de raisonnable ».

Son assidue fréquentation de l'Allemagne, durant un demi-siècle, a fort développé les richesses naturelles de son esprit. Elle ne les a jamais recouvertes. De très bonne heure il a choisi. Même à l'école de l'Allemagne ou de certains Allemands, élève reconnaissant, Renan est resté Renan.

Ajoutons à cette rapide étude d'ensemble l'examen d'un cas particulier ; voyons-le face à face avec Herder. Exégèse, philosophie, poésie même, critique historique, Herder lui offre un peu de tout ce qui l'a tenté là-bas, plus ou moins.

Et puis, cette Allemagne qu'il connut en somme assez bien pour un Français, il y aura intérêt à dire comment il l'a jugée.

(A suivre.)

L'Hérédité et la Variation.

Cours de M. F. MOREAU,

Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

VIII

L'hérédité dans les clones. — Caractères semi-héréditaires.

Nous nous sommes occupés précédemment de l'hérédité dans les lignées pédigrées, c'est-à-dire dans les lignées dont les représentants sont issus d'un ancêtre unique par voie de reproduction sexuelle; par exemple par le semis de graines. Nous avons à étudier maintenant les lois de l'hérédité dans les clones, c'est-à-dire dans les groupes d'individus issus d'un ancêtre unique par voie de reproduction asexuelle, par exemple par la plantation de boutures.

Pour les recherches que nous voulons poursuivre, il nous faut d'abord nous procurer des clones. La formation de clones est un phénomène très répandu.

Ainsi, les Fraisiers se reproduisent par le moyen de coulants ou stolons, qui ne sont autre chose que des tiges courant sur le sol et qui y envoient de place en place des racines adventives; lorsque ces dernières sont assez développées, il se fait à leur voisinage une nouvelle tige, de nouvelles feuilles; il se constitue un nouveau pied de Fraisier. Tous les pieds ainsi obtenus à partir d'un pied primitif de Fraisier forment un clone. Tous les Fraisiers de la sorte dite des Quatre Saisons, qui sous le climat de Paris produit des fraises pendant toute la bonne saison, sont issus ainsi d'un pied jadis recueilli au Mont-Cenis et transporté en plaine; ils forment un clone.

De la même manière, il est facile d'obtenir des clones des plantes qui enracinent aisément leurs rameaux comme les Ronces ou les Pervenches, des plantes dont on fait aisément des marcottes comme la Vigne, ou des boutures, comme les Géraniums, les Rosiers ou les Bégonias, les Houblons ou les Pommes de terre.

Souvent, les plantes dont il existe des clones étendus ont perdu, se reproduisant aisément par voie asexuelle, la faculté de se reproduire par voie sexuelle. Ainsi les Pommes de terre cultivées fournissent assez rarement des graines ; la Canne à sucre, que depuis des siècles on reproduit par boutures, ne forme généralement pas de graines, à tel point que lorsque récemment on voulut se procurer ces dernières pour faire des essais d'amélioration de la Canne à sucre, on n'en trouva qu'à grand'peine. Il en est de même d'autres plantes dont les graines sont rares ou absentes, comme les Bananiers cultivés dont les fruits, les bananes, sont dépourvus de graines.

Toutes ces plantes forment aisément des clones étendus.

Mais il est un autre mode de formation des clones, dérivé, celui-ci, de la reproduction sexuelle, c'est la parthénogénèse.

Ce mot désigne les cas où une cellule reproductrice femelle, un gamète femelle, se développe en l'absence de tout élément mâle comme s'il était un œuf, comme s'il avait subi la fécondation.

Grâce à ce phénomène, certaines plantes fournissent des graines sans avoir été fécondées. Au point de vue de l'étude de l'hérédité, les plantes issues de ces graines ont la même valeur que celles produites par les divers modes de reproduction asexuelle, elles constituent des clones.

Ainsi en est-il chez les Pissenlits : les petites fleurs, les fleurons, qui forment le capitule, comportent chacune un ovaire et des étamines ; on peut, de bonne heure, couper les étamines dans leur jeunesse, avant la maturité du pollen, par exemple par un coup de ciseau qui mutile à la fois toutes les fleurs de l'inflorescence ; dans ces conditions, la fécondation ne saurait se produire ; elle ne se fait pas davantage si les étamines subsistent. Le cas n'est pas isolé ; il se représente également chez d'autres Composées, les *Hieracium*. Dans bien des cas, les lignées de Pissenlits, les lignées de *Hieracium*, sont des clones.

D'une manière générale, dans les clones, l'hérédité est très stricte, les individus qui les constituent forment des populations très homogènes.

C'est une observation commune que les allées de Peupliers sont plus régulières et plus uniformes que les allées de Chênes ou d'Ormes ; c'est que ces dernières plantes sont reproduites par le semis, tandis que, en général, tous les Peupliers d'une allée sont obtenus par la plantation de boutures empruntées à un même arbre.

De même, les colonies de plantes obtenues par boutures, marcottes, bulbilles, ou par plantation de tubercules, comme celles de

Ficaires, Renouées, Paturins, parmi les plantes sauvages, de Pomme de terre, de Topinambours, parmi les plantes cultivées, sont très uniformes.

Cette uniformité des individus d'un même clone est le secret de l'obtention par les horticulteurs de parterres étendus, constitués par des plantes très semblables les unes aux autres. Utilisent-ils par exemple pour en faire des boutures un *Géranium* aux fleurs rouges, aux fleurs doubles, aux feuilles panachées, au port élevé, c'est toute une population d'individus présentant exactement ces caractères qu'ils obtiennent. Ils mettent à profit la fidélité de la ressemblance des individus d'un clone pour la préparation des motifs décoratifs de nos parcs, dans la mosaïciculture, dans la pratique de laquelle ils doivent prévoir, d'une manière très précise, quelles seront les formes, les nuances des fleurs ou du feuillage des plantes qu'ils disposent de manière à former des dessins harmonieux.

Des expériences parallèles à celles que Jordan fit dans les lignées pédigrées ont été poursuivies dans les clones par le botaniste Nägeli. Nägeli a particulièrement étudié l'hérédité dans les clones de *Hieracium*. L'espèce *Hieracium Pilosella*, créée par Linné, passe pour très polymorphe. Nägeli a montré que ce polymorphisme, tout comme celui de *Drabaverna* ou de *Viola tricolor*, n'est qu'apparent. Nägeli recueille les graines, parthénogénétiques, avons-nous vu, de nombreux *Hieracium Pilosella* ; il obtient ainsi des lignées dont chacune est un clone. Dans chaque clone, toutes les plantes possèdent des caractères communs que ne présentent pas les clones voisins, et qui se montrent stables au cours des générations successives. Nägeli a ainsi distingué 2.000 formes stables de *Hieracium* dans la seule espèce linnéenne *Hieracium Pilosella* ; chacune de ces espèces clonales est comparable aux espèces élémentaires de Jordan.

L'hérédité dans les clones se présente donc avec les mêmes caractères que dans les lignées pédigrées ; d'une manière générale, le fixisme y est la règle.

Je n'insisterai pas davantage sur l'hérédité des caractères dans les clones puisqu'elle ressemble à l'hérédité des caractères dans les lignées pédigrées, et, pour compléter la connaissance que nous avons déjà de l'hérédité dans les lignées pures, je parlerai de caractères qui ne s'héritent pas avec la régularité de ceux que nous avons envisagés ou même ne s'héritent pas du tout.

Il est en effet des caractères strictement individuels qui ne se montrent nullement héréditaires. D'autres ne sont que partiellement héréditaires.

Ainsi, on cultive dans les jardins, à côté du Pied d'Alouette ordinaire, un Pied d'Alouette aux fleurs striées de raies blanches plus ou moins fines, plus ou moins larges. On considère que cette forme est une variation du type unicolore, en constitue une variété.

Si on étudie l'hérédité du caractère fleur striée, on reconnaît que les graines des fleurs striées donnent toujours naissance à des plantes à fleurs striées et aussi à des plantes à fleurs monochromes. Le caractère est héréditaire, mais il ne l'est que d'une manière irrégulière ; la même plante peut porter les deux sortes de fleurs, parfois sur le même rameau, ou encore certaines plantes sont à fleurs toutes monochromes, d'autres à fleurs toutes striées.

Les tentatives qui ont été faites pour isoler la forme striée ont été vaines ; à chaque génération, la forme unicolore reparaît parmi les formes striées.

On imagine que la forme unicolore est la primitive et on dit qu'elle reparaît par atavisme dans les semis de la forme striée. On dit aussi que celle-ci est une variété instable, ou encore un « eversporting variety », un sport.

Dans de telles plantes, l'instabilité est constante ; il y a une hérédité stricte, la variation du caractère. De tels retours ataviques, caractéristiques des variétés instables, ne sont point rares.

On en trouve en particulier chez le Muflier des jardins, *Antirrhinum majus*. A côté de formes à fleurs jaunes, blanches, rouges, il présente des fleurs à formes striées ; en particulier *Antirrhinum majus rubro-striatum* est une forme à fleurs jaunes, plus ou moins rayées de rouge ; sur le même pied, elle offre parfois trois sortes de fleurs : des fleurs d'un jaune pur, des fleurs rouge pur, des fleurs jaunes striées de rouge, avec tous les intermédiaires depuis les stries rouges linéaires très fines jusqu'aux stries très larges.

Le semis de la forme striée fournit la même forme et la forme rouge ; le semis de celle-ci fait de même. Les individus striés reproduisent leur particularité chez 90 à 98 % de leurs descendants, les rouges chez 71 à 84 % des leurs ; on trouve 2 à 10 % d'individus à fleurs rouges dans la descendance des striés, 15 à 19 % de striés dans celle des rouges. Le tableau suivant résume ces données :

forme striée		forme rouge	
striés	rouges	striés	rouges
90-98 %	2-10 %	71-84 %	16-19 %

Les formes striées présentent donc le caractère strié à l'état instable ; aucune sélection n'a réussi à le fixer. Pour la reproduction, on utilise de préférence les individus striés ; on rejette en effet les fleurs uniformes, en les enlevant dès leur floraison ; néanmoins des rouges réapparaissent dans les semis.

Un grand nombre de cas pourraient ainsi être cités. Telle la striation des racines du Radis ; on connaît des formes de Radis aux tubercules blancs ou rouges et aussi une forme aux tubercules blancs, striés de lignes transversales rouges ; c'est une variété très belle, très agréable à l'œil. Elle a l'inconvénient de n'être pas fidèle dans les semis ; les semences des plantes aux racines striées produisent toujours quelques plantes aux racines rouges.

Le Trèfle à cinq feuilles offre un exemple du même ordre. De Vries, le botaniste hollandais, à partir d'un pied à cinq folioles par feuille trouvé dans un champ, a cultivé une race dite Trèfle à cinq feuilles. Malgré une sélection continuée plusieurs années, il n'a pas obtenu une race stable ; toujours, parmi les formes à cinq folioles, il y a des Trèfles aux feuilles trifoliolées.

Les fascies sont encore des particularités qui ne sont pas entièrement héréditaires. Elles consistent en l'aplatissement et la dilatation de tiges qui simulent des soudures de branches réunies par leurs bords. Un assez grand nombre de plantes peuvent offrir de tels exemples de fasciation, citons, au hasard, les tiges de l'Asperge, du Bleuet, du Fusain du Japon, de la Grande Marguerite. Souvent à la forme rubannée correspond une différence dans la croissance des portions opposées du ruban, qui traduit cette différence de croissance par une courbure. Souvent aussi une tige fasciée se divise au sommet en plusieurs rameaux qui peuvent être normaux.

Certaines fascies sont recherchées parce qu'elles donnent à la plante qui les présente une valeur ornementale dont les exemplaires normaux sont dépourvus. Ainsi, on cultive des plates-bandes de Crête de Coq, *Celosia cristata* : la tige de cette plante se couvre de cimes en éventail d'un rouge vif, qui sont autant de fascies. L'obtention de parterres entiers de *Celosia cristata* indique que cette anomalie est héréditaire ; en fait, elle n'est que partiellement héréditaire. Depuis longtemps, les jardiniers choisissent pour récolter leurs graines les crêtes les plus jolies ; chaque fois, ils obtiennent un haut pourcentage de formes fasciées, auxquelles se mêlent quelques pieds non fasciés qu'on élimine. La forme fasciée du *Celosia cristata* est une variété instable.

Le cas de tiges tordues est également instructif. Un des exemples les plus connus est celui du *Dipsacus silvestris* ou Cabaret

des oiseaux. Ses tiges sont parfois tordues, réalisant la variation dite *biastrepsis*. Par le semis, on obtient plus de 34 % de formes tordues.

Les pélories forment un autre exemple de variété eversporting. Linné décrivit en 1742 une forme de Linaire singulière. Au lieu que la Linaire ordinaire possède des fleurs pourvues d'un éperon et symétriques par rapport à un plan, celle observée par Linné possédait des fleurs à cinq éperons symétriques par rapport à cinq plans réguliers. Il en fit un genre nouveau qu'il appela *Peloria* ; nous y voyons aujourd'hui une variété, à laquelle on conserve le nom de pélorie, et que d'autres plantes que la Linaire peuvent d'ailleurs présenter.

Chez la Linaire, la monstruosité peut n'atteindre que quelques fleurs par pied ; on dit qu'on a affaire à un cas d'hémipélorie. De Vries a cultivé les descendants de telles plantes. Par autofécondation, l'hémipélorie se transmet de génération en génération, puis fait place à quelques types totalement péloriques, dans par exemple 1 % de la population. L'autofécondation de ces derniers a fourni ultérieurement jusqu'à 90 % de pélories totales. L'hérédité de cette anomalie est fréquente mais n'est jamais générale.

Tous ces faits présentent un grand intérêt, mais celui-ci paraît bien plus considérable si nous savions pour quelles raisons un sport engendre de nouveaux sports ou des individus conformes au type de l'espèce, si nous connaissions le déterminisme de la production de l'une ou l'autre des formes qui sont permises à ses descendants.

Il est des cas dans lesquels nous ne sommes pas tout à fait ignorants de ce déterminisme. Ce sont ceux qui sont désignés sous le nom d'adaptations doubles. Elles sont caractérisées par la faculté que possèdent les jeunes organes de se développer de deux façons opposées, de sorte que la descendance d'une même plante peut revêtir des formes tout à fait différentes. Fait essentiel, la forme prise par chaque plante se montre en rapport étroit avec les conditions du milieu, est étroitement adaptée au milieu.

Ainsi le *Polygonum amphibium* existe sous deux formes, l'une aquatique, l'autre terrestre. On les considère comme des variétés dites la première *Polygonum amphibium* var. *natans*, l'autre *Polygonum amphibium* var. *terrestris*. Les tiges de la forme aquatique, étalées à la surface de l'eau ou submergées, ont des feuilles oblongues ou ovales, glabres et longuement pétiolées ; les plantes terrestres sont dressées, peu ramifiées, plus ou moins poilues, à feuilles lancéolées, courtement pétiolées ou sessiles. La forme

aquatique fleurit régulièrement, les individus terrestres sont dépourvus de fleurs, dit-on. Les formes intermédiaires paraissent manquer.

Le déterminisme de la production de l'une ou l'autre forme est bien connu. Massart en a fait une étude étendue et a montré qu'on pouvait les faire naître à volonté en modifiant les conditions du milieu ; en milieu sec, on obtient la forme *terrestris*, en milieu aquatique, la forme *natans*. La descendance des graines du *Polygonum amphibium* var. *natans* fournit donc selon les conditions du milieu des plantes semblables aux parents ou des plantes d'un type différent.

Il est possible que ce cas ne diffère de celui des « *eversporting varieties* » que parce qu'on en connaît le déterminisme.

D'autres exemples d'adaptations doubles sont connus. *Ficus repens* est une jolie plante grimpante cultivée dans des corbeilles et qui ne fleurit pas ; *Ficus stipulata* cultivé en pot donne un petit arbre, porteur de figues, d'ailleurs non comestibles. Ces deux plantes n'en font qu'une, la première est une forme rampante de l'autre.

De même chez le Lierre, les tiges grimpantes ne portent jamais de fleurs, mais produisent des branches dressées, libres, aux feuilles losangiques ; ces branches bouturées donnent un arbre dressé, couvert de fleurs, l'*Hedera helix arborea* des horticulteurs.

Il en est encore de même de beaucoup d'espèces qui se correspondent dans la flore alpine et dans la flore des plaines. Ces deux flores ayant été étudiées séparément, on a décrit et nommé des plantes montagnardes qui sont des formes de plantes de plaines, par ailleurs nommées et décrites. Les expériences de Bonnier sur ces transformations sont tout à fait instructives.

Bonnier observe que les plantes de plaines cultivées en montagne revêtent souvent des caractères spéciaux, propres à la végétation montagnarde. Ainsi le Topinambour qui, en plaine, est une plante élevée, haute de deux mètres, aux feuilles espacées le long de la tige, se présente, lorsqu'on le cultive en montagne sous la forme d'une plante courte, pourvue d'une rosette de feuilles aplaties, velues, couchées sur le sol. Les autres plantes subissent des modifications analogues. Le Millefeuille, si commun au bord des chemins de la plaine, se montre en montagne sous les traits d'une plante petite, aux racines épaisses, longues, aux fleurs rares.

En transportant systématiquement en montagne des plantes de plaines, Bonnier a obtenu toute une série de formes, dont beaucoup

étaient déjà connues et considérées comme des espèces spéciales à la montagne. Le transfert inverse restitue aux plantes de la montagne leurs formes de plaine. On peut sans doute parler d'un retour à un état ancien, de la reconstitution d'une forme déjà connue, d'un retour atavique ; mais il paraît plus suggestif de voir dans ces faits les conséquences de l'influence qu'exerce le milieu sur la forme que prend un végétal. Il est vraisemblable que la fidélité avec laquelle nous avons vu qu'un certain nombre de caractères se transmettent de l'aïeul aux descendants est due à ce que les mêmes influences du milieu se sont exercées sur tous les individus d'une même lignée ; le même milieu exerçant son influence sur un matériel sensiblement le même, doit imposer sensiblement la même forme aux divers individus. Le secret des problèmes de l'hérédité doit être recherché dans l'étude de l'influence qu'exerce le milieu sur la morphologie des êtres vivants.

(A suivre.)

Napoléon Empereur.

La fin de l'Empire et la fin de l'Empereur.

Cours de M. Louis VILLAT,
Professeur à l'Université de Besançon.

XII

De Waterloo à Sainte-Hélène.

I. — WATERLOO (1).

Peu après son arrivée à Paris, Napoléon avait écrit aux souverains de l'Europe une lettre pour protester de ses intentions pacifiques : « Je suis venu, disait-il, et, du point où j'ai touché le rivage, l'amour de mes sujets m'a porté jusque dans ma capitale. Le premier besoin de mon cœur est de payer tant d'affection par une honorable tranquillité. Le rétablissement du trône impérial étant nécessaire au bonheur des Français, ma plus douce pensée est de le rendre en même temps utile à l'affermissement du repos de l'Europe. Assez de gloire a illustré tour à tour les drapeaux des diverses nations ; les vicissitudes du sort ont assez fait succéder de grands revers à de grands succès ; une plus belle arène est aujourd'hui ouverte aux souverains, et je suis le premier à y descendre. Après avoir présenté au monde le spectacle de grands combats, il sera plus doux de ne connaître désormais d'autre rivalité que celle des avantages de la paix, d'autre lutte que la lutte sainte de la félicité des peuples. »

(1) Sur la valeur historique de H. Houssaye, cf. E. Mayer, *H. Houssaye, notes sur sa documentation* (*Rev. Ét. Nap.*, janv. 1913, 76-88), et E. de Gallo, *Le Waterloo d'Houssaye* (*ibid.*, mai-juin 1915, 341-352, et juillet-août 1919, 58-71). — Sur les « énigmes de Waterloo » cf. 1) colonel Grouard, *La critique de la campagne de 1815* (Chapelot, 1904) dont les conclusions sont reprises dans *Les derniers historiens de 1815, I-Ligny* (*Rev. Ét. Napol.*, mars et mai 1915, 235-358 et 367-290) ; 2° Lenient, *La solution des énigmes de Waterloo* (Plon, 1915) ; 3° la polémique quelque peu discourtoise qui s'est prolongée dans la *Rev. des Ét. Napol.* : colonel Grouard (mars-avril 1917, 163-198) ; Lenient (juillet-août 1917, 26-57) ; Grouard (sept. oct. 1917, 180-206 ; nov.-déc. 1917, 300-323) ; Lenient (*Ibid.*, 323-329).

Or cette lettre était restée sans réponse, et dès le 13 mars une déclaration solennelle du Congrès de Vienne avait mis Napoléon hors la loi : les gouvernements se refusaient à voir en lui autre chose qu'un « perturbateur du repos du monde ». Peut-être apparaissait-il surtout comme un perturbateur des convoitises cyniques qui étaient en train de se satisfaire avec les dépouilles de la France. C'est pourquoi il semble y avoir eu dans le début quelque flottement, et un homme aussi bien informé que Jean-Gabriel Eynard ne peut croire que cette déclaration sera maintenue : il table sur la « pusillanimité » de l'Autriche, il rappelle la promesse faite par les alliés de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de la France, à laquelle on ne saurait prescrire une forme de gouvernement ni donner des maîtres « suivant les intérêts ou les passions de ses voisins », il constate enfin avec quelle unanimité les Français se serrent autour de Napoléon pour une guerre « nationale » (1). Et il écrit le 15 mai à M. de Reinhard : « Le peuple, les ouvriers, toute la canaille et enfin tout ce qui est la masse agissante est entièrement pour Bonaparte. Les jacobins et constitutionnels sont tout à fait d'accord avec lui ; dans ce moment de danger ils ont le même but : résister à l'orage des Alliés, et le gouvernement, quoi qu'on en dise, a la plus parfaite union : la crise actuelle a fait taire tous les partis (2). »

Mais les puissances ont confirmé le 25 mars leur déclaration du 13 et, le 12 mai, elles ont expliqué pourquoi elles persistaient à vouloir une guerre à mort contre un homme à la parole de qui nul ne peut se fier, puisqu'il a trompé tout le monde. « Et si le peuple français a réellement embrassé sa cause, qui respecterait davantage la caution qu'il pourrait offrir ? » Déclaration pour le moins « maladroite », constate J.-G. Eynard : « En blessant l'amour-propre des Français, on est certain de les rendre encore plus attachés à Bonaparte (3). »

Et des deux côtés on se prépare à la guerre, regardée très vite comme « inévitable ». Dès le début de mai, l'amirauté anglaise donne l'ordre aux bâtiments de guerre « de courir sur le pavillon tricolore » et le gouvernement français prend les mesures « les plus actives » pour se défendre. « Quelle terrible lutte ! écrit Eynard le 8 mai, je frémis d'avance de tous les maux qu'elle va occasionner. Combien les hommes sont fous et passionnés pour s'entre-détruire ! » Et le 15 mai : « La guerre qui va s'entreprendre

(1) *Journal de J.-G. Eynard* publié par Ed. Chapuisat, II. *Les Cent jours*, p. 44, 170, 146.

(2) *Ibid.*, 145.

(3) *Ibid.*, 170.

sera affreuse et, malgré les moyens immenses des Alliés, on ne peut se dissimuler que la lutte sera terriblement disputée, et, si on veut juger avec toute impartialité, on doit croire pour le moins qu'elle sera longue et sanglante. »

Sanglante, à coup sûr ; mais longue, non pas : la campagne de Belgique devait durer quatre jours, du jeudi 15 au dimanche 18 juin et se terminer par un désastre à Waterloo.

Quand l'empereur quitta Paris, le 12 juin, l'armement de la France était loin, ainsi que le constate Thibaudeau (1), « d'être porté au point nécessaire pour balancer au moins les forces de la coalition » ; mais, pour redresser la « pitoyable » situation militaire où les Bourbons avaient réduit la France, on avait, « grâce au dévouement des citoyens et à l'intelligente activité de l'empereur » (2), fait des prodiges « sans violence, sans contrainte, sans opposition ». D'autre part, les premières forces de la coalition s'étaient mises en mouvement : 93.000 Anglo-Hollandais arrivaient par Anvers, ayant Namur pour objectif ; 116.000 Prussiens arrivaient par Aix-la-Chapelle, afin de remonter la Meuse et de gagner aussi Namur. Wellington commandait la première armée, Blücher la seconde. Au lieu de les attendre, l'empereur se décida à prendre l'offensive. C'était dans la nature même de son génie et là était la seule chance, sinon de détruire tout à fait, du moins d'écarter pour un temps le danger qui approchait de la frontière du Nord. Il s'agissait donc de prévenir la jonction de ces deux armées ennemies qui se dirigeraient vers la Sambre et de les battre isolément.

Le 14 juin, à Avesnes, où il avait établi son quartier général, Napoléon adressait à ses troupes une vibrante proclamation. Ce fut la dernière de cette admirable série de harangues militaires qui s'était ouverte, dix-neuf ans plus tôt, par l'appel aux soldats de l'armée d'Italie : « Soldats d'Italie, leur avait-il dit à Nice, manquerez-vous de courage ou de constance ? » A présent il faisait encore appel à la « constance » de ceux qu'il menait pour la dernière fois au combat :

Soldats, c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décidèrent deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux ; nous crûmes aux protestations et aux serments des princes que nous laissâmes sur le trône ! Aujourd'hui, cependant, coalisés contre nous, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre : eux et nous ne sommes nous plus les mêmes hommes ?

(1) *Mémoires*, 500.

(2) Admirablement secondé par Davout, appelé au ministère de la guerre dès le 20 mars.

Soldats, à Iéna, contre ces mêmes Prussiens aujourd'hui si arrogants, vous étiez un contre trois ; à Montmirail, un contre six. Les insensés ! Un moment de prospérité les aveugle. S'ils entrent en France, ils y trouveront leur tombeau.

Soldats, nous avons des marches forcées à faire, des batailles à livrer ; des périls à courir ; mais, avec de la *constance*, la victoire sera à nous : les droits, l'honneur de la patrie seront reconquis. Pour tout Français qui a du cœur, le moment est arrivé de vaincre ou de périr.

Le 15 juin, au matin, l'armée française quittait Avesnes pour marcher à l'ennemi (1). Notons qu'en raison des événements de Vendée cette armée est moins nombreuse qu'elle aurait pu l'être en cette heure critique du patriotisme français. Car la Vendée s'est soulevée pour la quatrième fois, à l'appel du marquis de la Rochejacquelein qui obéit lui-même aux impulsions de Wellington. Episode déconcertant où le dernier historien de la Vendée, un Vendéen fier de son origine, M. Emile Gabory (2), ne retrouve « ni l'ampleur, ni la sincérité, ni l'élan » des insurrections précédentes et où il relève douloureusement le rôle essentiel joué par l'Angleterre. « Objectif de Wellington : immobiliser 25.000 hommes sur les bords de la Loire ; dans les provinces belges où doit se produire le choc colossal, ces 25.000 hommes en moins du côté de Napoléon assureront la victoire aux alliés. » Le plan de Wellington provoqua-t-il la défaite de Napoléon ? Ce corps d'armée eût-il, à Waterloo, remplacé celui de Grouchy ? « Il serait difficile de l'affirmer ; il serait plus téméraire de le nier. Mais ce qu'on ne peut contester, c'est que cet événement funeste réduisit les chances de succès. Au corps d'armée, retenu loin de l'armée de Flandre, il faut ajouter les innombrables soldats que Napoléon eût tirés des départements soulevés, pour se rendre un compte exact du préjudice national subi. » Il est nécessaire enfin de ne pas négliger la défection du général de Bourmont (3).

Tandis que la Vendée trahissait, un Vendéen, général français, passait les lignes ennemies, la veille de Ligny. Le comte de Bourmont, après avoir pris part aux trois premiers soulèvements vendéens, conspiré, fait sa paix avec Bonaparte, conspiré de nouveau, enfin s'être évadé de la citadelle de Besançon, avait été recueilli comme officier d'ordonnance par Junot en Portugal (1808) ; de là, il passa en Calabre, sous Mac Donald, puis dans

(1) Le major G. Van Egroo a récemment publié une relation belge contemporaine et encore inédite (*Les Belges à Waterloo*, dans le *Rev. Ét. Nap.*, nov.-déc. 1294, 200-214).

(2) *Napoléon et la Vendée* (Perrin, 1914), 488.

(3) A l'aide des papiers inédits de Bourmont, U.-G. Gautherot prépare sur lui une importante biographie. Un fragment vient de paraître dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, 4^e trim. 1924, p. 225-236 (*Bourmont, gouverneur de Besançon, avril 1814, mars 1815*).

l'état-major du prince Eugène. Nommé général de brigade en 1813, général de division en 1814, il commande la division de tête du 4^e corps au moment où s'ouvre le duel gigantesque. Les instances réitérées de Ney et de Gérard ont vaincu l'antipathie de Napoléon à son égard, ont décidé Napoléon à l'employer. Il s'en repentira amèrement. Le 15 juin, à 5 heures du matin, alors que le 4^e corps, sous les ordres de Gérard, se dispose à franchir la frontière dans la direction de Charleroi, Bourmont monte à cheval. « Suivi de tout son état-major, le colonel Clouet, le chef d'escadron de Villoutreys, les capitaines d'Andigné, de Trélan et Sourda, il s'élançe au galop vers la Belgique. Blücher indigné le traita avec mépris. La prise d'Alger n'effacera pas du passé de Bourmont cette tache indélébile (1). »

Le vendredi 16 juin fut la journée de Ligny. Victoire pour Napoléon contre les Prussiens de Blücher, mais victoire insuffisante pour deux raisons.

1^o La bataille a été engagée trop tardivement, à 2 h. 1/2 seulement de l'après-midi, et jusqu'à ce moment non seulement Blücher a pu s'organiser plus solidement en face de la droite de Napoléon commandée par Grouchy, mais les Anglais de Wellington ont pu, en face de la gauche française, c'est-à-dire de Ney, occuper le croisement de routes des Quatre-Bras par où la liaison est possible avec Blücher (2).

2^o Après la faute commise en restant inactif le matin, Napoléon avait encore le moyen d'obtenir une victoire décisive en faisant donner toute son armée contre Blücher ; mais une suite de malentendus empêchèrent l'entrée en ligne d'une fraction importante de l'armée française. La faute en est-elle au maréchal Ney, qui, chargé de contenir les Anglais aux Quatre-Bras et de détacher seulement le premier corps (général Drouet d'Erlon) pour prendre à revers les Prussiens attaqués de front par l'empereur, se serait mis en mouvement trop tard et aurait rappelé à lui Drouet d'Erlon ? Telle est la théorie généralement admise. Le colonel Grouard, au contraire, accuse véhémentement Napoléon et se livre à une discussion très compliquée pour établir la chronologie exacte des ordres reçus par Ney : celui de 2 heures, qui lui prescrit de s'engager à fond contre les Anglais et qu'il reçoit à 4 heures ; celui de 3 h. 1/4, qui lui ordonne de manœuvrer sur-le-champ contre les

(1) Gabory, 502.

(2) Cf. J. Holland Rose, *Wellington dans la campagne de Waterloo* (*Rev. Ét. Napol.*, juillet-août 1914, 44-55) : « Wellington... n'avait pas assez de troupes... pour repousser l'attaque que fit l'empereur le 16... A l'ouverture de la campagne, le duc et Blücher étaient en grand danger d'être accablés séparément. »

Prussiens, et qu'il reçoit à 5 h. 35, en même temps que l'ordre de 3 h. 1/2 qui lui enlève Drouet d'Erlon. Ce qu'il y a de sûr du moins, c'est que Drouet passa la journée en marches et en contre-marches, quittant, pour obéir à l'ordre de Ney, le champ de bataille de Ligny au moment même d'entrer en action, arrivant aux Quatre-Bras quand la nuit avait mis fin à la lutte, au total partout inutile, nuisible même à Ligny, où son apparition — non point sur le flanc des Prussiens, mais en arrière des lignes françaises, — avait troublé Napoléon et retardé l'assaut décisif. Cet assaut ne fut donné que fort tard, après sept heures. Le centre ennemi fut enfoncé ; mais la nuit sauva les Prussiens de la destruction. Blücher, qui s'était battu comme un simple soldat, avait été foulé aux pieds des cuirassiers de Milhaud ; mais il n'avait rien perdu de sa ténacité et, battant en retraite devant Grouchy, il se retira non pas vers l'est, c'est-à-dire vers ses réserves, mais vers le nord, c'est-à-dire à proximité de l'armée anglaise.

Résolution que les historiens allemands ont qualifiée d'héroïque et que Wellington, dans son rapport du 19-20 juin au roi des Pays-Bas, donne comme « le moment décisif du siècle ».

Napoléon passa la matinée qui suivit la bataille de Ligny à en parcourir le théâtre avec son état-major, alors qu'il aurait eu peut-être un meilleur emploi à faire de son temps. Mieux eût valu, en effet, qu'il se préparât à la journée du lendemain, où il fut complètement surpris et décontenancé par le mode d'occupation de la position des alliés, par la résistance que lui opposèrent les Anglais, par les progrès inquiétants des Prussiens sur son flanc droit. Mais il ne crut pas devoir déroger à ses habitudes. « Les défaillances et les fautes qu'on peut lui reprocher, écrit un Anglais, le major général Robinson (1), proviennent moins de sa stratégie et de sa tactique que de sa confiance en soi et de son esprit dominateur, qualités qui, ayant contribué à son succès sur tant de champs de bataille, causèrent sa défaite à Waterloo. Son orgueil l'empêcha de mettre à profit l'expérience acquise en Espagne par certains de ses généraux. » Cette appréciation n'est pas de nature à nous surprendre, venant d'un compatriote du triomphateur, mais elle n'est pas dénuée de justesse, et elle coïncide avec les conclusions d'un autre Anglais, Holland Rose, qui attribue le désastre final de Waterloo « à l'excessive présomption de Napoléon et aux bévues de ses lieutenants » (2).

L'armée anglaise s'était arrêtée au sud du village de Waterloo.

(1) *Waterloo* (1915). Trad. Lesèble (196 p., Lavauzelle).

(2) *Rev. des Ét. Napol.*, juillet-août 1915, 55.

en avant d'une forêt — la forêt de Soignes — sur le plateau du village de *Mont-Saint-Jean*, barrant la route de Bruxelles. Napoléon s'établit sur un plateau voisin, le plateau de *la Belle Alliance*, du nom d'un cabaret qui en occupait le centre. Entre les deux, protégeant la « forteresse » anglaise, Wellington avait occupé trois groupes de bâtiments : le château d'Hougoumont, la ferme de la Haie-Sainte, la ferme de Papelotte.

La journée se termina par un violent orage. Le sol était détrem-pé ; les hommes, ruisselants d'eau, « traînaient, dit un témoin, deux ou trois livres de boue à leurs souliers », quelques-uns les avaient même perdus dans la terre grasse. Il fallut, après une marche rapide, bivouaquer dans des seigles qui montaient à hauteur du menton, si mouillés qu'en y pénétrant « c'était comme si on entrait dans un bain ». On ne put presque pas allumer de feu, et les vivres arrivèrent très tard dans la nuit.

Le dimanche 18 juin, l'empereur pensait attaquer l'ennemi à 9 heures. Mais pour laisser un peu plus de repos aux troupes brisées de fatigue, et surtout pour que le sol où l'artillerie ne pouvait manœuvrer eût le temps de se raffermir sous le soleil, il fallut retarder le début de l'action jusqu'à près de midi. Ce retard perdit l'empereur, en laissant aux Prussiens le temps d'arriver sur le champ de bataille avant que l'armée anglaise ne fût rompue.

Au surplus, Napoléon n'avait pu entamer la très forte position anglaise du plateau de Mont-Saint-Jean et Ney avait pu seulement, au prix de rudes et splendides efforts, enlever les trois redoutes d'Hougoumont, de la Haie-Sainte et de Papelotte, cependant que Blücher, échappant à Grouchy, venait augmenter le pé- il français. On sait quelles interminables controverses se sont élevées sur le rôle joué par Grouchy. Les uns lui reprochent d'avoir été inférieur à une tâche trop forte pour ses capacités : « La vérité, écrit le général Legros (1), c'est que Grouchy était de toute évidence un chef insuffisant, vivant à l'instant présent, sans préoccupation à longue échéance, sans vues d'ensemble, un de ces chefs qui portent bien les insignes des grades les plus élevés, mais avec une mentalité de subalterne, car leur cerveau n'est pas fait pour les hautes parties de l'art. » D'autres critiques, au contraire, le considèrent comme victime des circonstances : si Grouchy n'a pas pris part à la bataille de Waterloo, c'est parce qu'il s'est conformé trop scrupuleusement à des instructions où se révèle une défaillance de l'intelligence ou de la volonté, il ne faut incri-

(1) *Le maréchal Grouchy à l'aile droite de l'armée française, le 17 et 18 juin 1815* (Berger-Levrault, 1912).

miner en bonne justice que l' « erreur de vision » commise le 17 juin par Napoléon lui-même (1).

Quoi qu'il en soit, Grouchy n'apparaît pas et Blücher qui approche tend à déborder de plus en plus l'aile droite de l'armée française. A gauche, la bataille continue avec une fureur sauvage. Rarement offensive fut plus vigoureuse ni résistance plus tenace. Ney escalade une seconde fois le plateau de Mont-Saint-Jean, à la tête des cuirassiers de Milhaud ; il revient encore à l'assaut avec les cuirassiers de Kellermann. Napoléon, pour le soutenir, donne l'ordre à la cavalerie de la Garde de charger. On connaît ces vers des *Châtiments* :

« Allons ! faites donner la Garde, » cria-t-il,
 Et lanciers, grenadiers aux guêtres de coutil,
 Dragons que Rome eût pris pour des légionnaires,
 Cuirassiers, canonniers qui traînaient des tonnerres,
 Portant le noir colback ou le casque poli,
 Tous, ceux de Friedland et ceux de Rivoli,
 Comprenant qu'ils allaient mourir dans cette fête,
 Saluèrent leur dieu, debout dans la tempête.
 Leur bouche, d'un seul cri, dit : « Vive l'Empereur ! »
 Puis, à pas lents, musique en tête, sans fureur,
 Tranquille, souriant à la mitraille anglaise,
 La Garde impériale entra dans la fournaise.

Mais cette ruée de héros ne peut briser la muraille de fer. Ney descend du plateau pour la cinquième fois, le dernier de son armée : à pied sans chapeau, un tronçon d'épée à la main, la figure noire de poudre, le Brave des braves est méconnaissable. — Et c'est alors la phase suprême quand les Anglais, prenant à leur tour l'offensive et descendant les pentes du Mont-Saint-Jean, entraînent une déroute indescriptible et un chaos sans nom. Seul un corps tient bon : la Vieille Garde. Cambronne en commandait une division ; elle ne peut plus vaincre, elle saura mourir. Elle est accablée de tous les côtés, mitraillée à bout portant. « Rendez-vous ! » s'écrient les Anglais. « La Garde ne se rend pas », répond Cambronne. Les Anglais répètent leur sommation. Cette fois la réponse de Cambronne, ou plutôt d'un officier de la Garde (car Cambronne a nié d'avoir proféré cette exclamation) fut un mot trivial, qui dans la circonstance devint un mot héroïque. Et la Vieille Garde tout entière fut écrasée, jusqu'au dernier carré. Cambronne, grièvement blessé, fut laissé pour mort sur le champ de bataille (2).

(1) Lieut^t Flieix, *Les Lendemain d'Abensberg et de Ligny* (Chapelot, 1913).

(2) L'impression laissée sur les contemporains s'est prolongée dans la littérature. Cf. Stendha, *La Chariteuse de Parme*, 1839 ; V. Hugo, *Les Misérables*.

Dès lors, il n'y avait plus d'armée ; nulle force humaine ne pouvait plus rien contre cette débâcle. A la ferme de la Belle-Alliance, vers 9 heures du soir, Wellington et Blücher se rejoignaient et s'embrassaient. Napoléon, entraîné par le torrent, était arrivé aux Quatre-Bras dans la nuit du 18 au 19 ; il s'y était arrêté dans une clairière. Un officier l'y vit pleurer. Puis il avait traversé Charleroi ; Philippeville, Rocroi, Mézières, Berry-aubac. Il arrivait le 20 au soir à Laon ; le lendemain matin, à la première heure, il était à Paris. Il y avait neuf jours en tout qu'il en était parti.

II. — L'ABDICATION.

De tels événements, qui déconcertaient par leur rapidité même, développèrent aussitôt dans l'émotion grandissante et dans une sorte de stupeur haletante les graves conséquences qu'ils comportaient. Benjamin Constant écrit dans son Journal (1) à la date du 18 : « Grande victoire, dit-on ; si vrai, ce n'est pas tout ; si faux, c'est pis que tout dans l'autre sens. » Dans le *Moniteur* du 19, une lettre du 17 du maréchal Soult au ministre de la Guerre donnait des détails sur la victoire de Ligny ; le même jour arriva la nouvelle d'un combat décisif livré aux révoltés de la Vendée, où La Rochejacquelein avait été tué. Il était encore permis de concevoir de plus belles espérances, les patriotes se réjouissaient et les bonapartistes étaient dans l'ivresse. Il y eut, écrit Thibaudeau (2), « deux jours de bon temps ». Mais le 2, l'absence de nouvelles fut douloureusement commentée : « De la joie on passa au doute, à l'inquiétude, aux conjectures les plus sinistres. » Carnot présume qu'on a été absorbé par la poursuite des ennemis, mais Fouché se doute de quelque chose. Le soir les rumeurs sont « effrayantes » (Thibaudeau), on parle de « débâcle » (B. Constant), et Thibaudeau est en proie à de « sombres pressentiments ». Et le 21, le voile est brusquement, brutalement déchiré : « La fin approche, écrit B. Constant ; la débâcle est complète. Plus d'armée, plus de canons, plus de moyens de résistance. » Thibaudeau accourt à l'Élysée où il vient d'apprendre que l'empereur est arrivé : « Je le trouvai descendant de voiture et tel qu'il était en quittant le champ de bataille. Le désordre de ses vêtements, la profonde tristesse empreinte dans ses traits, sa fatigue physique et morale, malgré l'effort qu'il faisait pour les vaincre, me révélèrent un immense, un fatal revers. »

(1) *Rev. Ét. Napol.*, janv.-fév. 1915, p. 112.

(2) *Mémoires*, 505.

L'empereur reçut aussitôt Caulaincourt : « L'armée, lui dit-il, avait fait des prodiges ; une terreur panique l'a vaincue. Tout a été perdu. Je n'en puis plus... Il me faut quelques heures de repos pour être à mes affaires. » Et portant la main à son cœur : « J'é-touffe là. » Il fait appeler le ministre de la guerre, Davout. La scène, telle que le maréchal lui-même l'a racontée, fut tragique. Accablé, écrasé, l'empereur s'est mis au bain. Par moments, il sort ses bras et les étend sur les rebords de la baignoire, puis les laisse retomber lourdement dans l'eau qui rejaillit de tous côtés : « Eh bien ! Davout, disait-il ; eh bien ! Davout. — Eh bien ! Sire, répondit fermement le maréchal, je suppose que Votre Majesté m'a envoyé chercher pour me faire connaître où sont les débris de l'armée et les ordres qu'il y a à donner dans ces circonstances. » Et Napoléon, en effet, ne s'abandonne pas ; dans sa ténacité indomptable, il veut encore se battre : il songe à mettre Paris en état de défense, à former une nouvelle armée de 80.000 hommes.

Malheureusement la politique paralysa les derniers restes de la Défense nationale. A 10 heures, Napoléon réunit le conseil des ministres : « J'ai besoin, leur dit-il, pour sauver la patrie, d'un grand pouvoir, d'une dictature temporaire. Je pourrais prendre ce pouvoir, mais il serait plus utile et plus national qu'il me fût donné par les Chambres. » Or les Chambres étaient hostiles : uniquement attachées à manifester leur indépendance, elles discutaient dans la mesquinerie d'une atmosphère sans horizon. Et surtout Fouché était là, le personnage louche aux lèvres blêmes, le méprisable individu qui savait intriguer. Quand Thibaudeau arriva chez lui vers 10 heures du matin, il le trouva en conférence avec un personnage inconnu. Fouché fait les présentations : c'est le général Lafayette. « Dans l'assez forte corpulence et le costume simple d'un riche fermier qui s'appuyait sur une petite béquille, il m'aurait été impossible de retrouver le svelte et élégant marquis, commandant de la garde nationale parisienne. Je ne l'avais pas vu depuis la grande Fédération de 1790. » On échangea quelques compliments et la conversation s'acheva entre les deux premiers interlocuteurs :

— Eh bien ! général, dit Fouché, c'est entendu. Il n'y a pas un moment à perdre.

— Oui, oui, répondit La Fayette ; soyez tranquille. Je me rends de suite à la Chambre.

Thibaudeau a compris : Fouché lâche l'Empereur et, par l'intermédiaire de La Fayette, la Chambre va être manœuvrée par lui.

— Ainsi, demandai-je à Fouché, tu as déjà pris ton parti ?

— Il le faut bien, répliqua-t-il. Tout est foutu. Si on les laissait faire, ils nous exposeraient à être partagés et décimés comme des moutons.

— Comment donc ?

— Oui, jamais on n'a vu une pareille déroute. Il n'y a plus d'armée. Dans six ou huit jours l'ennemi peut être à Paris.

— L'armée n'a pas péri tout entière ; on peut rassembler ses débris, il y a encore des ressources.

— Non. A l'Élysée, ils le disent eux-mêmes. Tu n'as pas idée de leur découragement : il faut bien les croire.

— L'empereur aussi ?

— Il est abattu et n'est pas reconnaissable . Il espère... il désespère. Il veut... il ne veut pas... C'est une tête détraquée.

— Et tu veux le faire interdire.

— Je ne me soucie pas que nous périssons avec lui. Tantôt il veut s'adresser aux Chambres, tantôt il veut les dissoudre. Qu'est-ce que les Chambres peuvent lui donner ? Qu'il essaie de les dissoudre, c'est la guerre civile. Toute la matinée, les représentants sont venus me trouver. Leur parti est pris : ils veulent en finir... Nous nous présenterons à l'ennemi. Il ne pourra plus nous jeter Bonaparte à la tête. Ce sera un grand obstacle de moins... La Chambre des représentants va se déclarer. Il faut que l'empereur abdique ou bien elle prononcera sa déchéance (1).

En quittant Fouché, Thibaudeau se rendit à la Chambre des représentants. Elle n'était pas encore réunie. « En conversant avec plusieurs membres, je fus bientôt convaincu que la cause de l'empereur était perdue. » A la Chambre des Pairs, il constata « les mêmes dispositions à l'abandonner ». Du reste « cette Chambre n'était d'aucun poids dans la balance ; elle ne pouvait que suivre l'impulsion de celle des représentants, en qui résidait toute la puissance et qui ne comptait pour rien la pairie ».

Or le plan de Fouché se développait comme il l'avait organisé. La Fayette montait à la tribune. « Tirant adroitement parti de sa vieille réputation patriotique, de l'inquiétude dont les esprits étaient agités, des bruits sinistres et, suivant lui, fondés, répandus contre la sûreté de la Chambre, des dangers imminents de la patrie, il n'eut pas de peine à lui persuader qu'elle seule avait les moyens de les conjurer. » Sur sa proposition, elle se déclara en permanence, décréta que toute tentative faite pour la dissoudre était un crime de haute trahison et s'empara en somme de tous les pouvoirs. C'était une véritable révolution : l'empereur était non seulement détrôné, mais encore, s'il résistait, déclaré d'avance traître, et, pour ainsi dire, mis hors la loi. « En révolution, constate encore Thibaudeau (2), prendre l'initiative, attaquer, c'est la moitié du succès. »

Non seulement l'empereur n'entreprit rien contre la Chambre des représentants, mais il se résigna à ce coup d'autorité. Il entra en communication avec elle et marchandait encore son union

(1) Thibaudeau, *Mémoires*, 506-508.

(2) *Id.*, *Mémoires*, 510.

et son concours. « Les rôles étaient intervertis. A chaque instant, la Chambre étendait son usurpation et l'affermissait, et le pouvoir de l'empereur tombait en décadence. Il avait irrévocablement contre lui le président Lanjuinais et tout le bureau, La Fayette et le parti constitutionnel, Fouché..., les patriotes, qui croyaient faire merveille en sacrifiant à la représentation nationale un homme dont ils craignaient le despotisme. Enfin les bonapartistes eux-mêmes étaient ébranlés et chancelaient. Ceux qui ne cédaient pas au torrent se refroidissaient, les ambitieux défectionnaient. » L'empereur abdiqua de fait, en proposant aux Chambres de nommer chacune une commission de cinq membres pour se concerter avec les ministres sur les mesures de salut public et sur les moyens de traiter de la paix avec les puissances. « Cela ne parut pas suffisant. On exigea de l'empereur qu'il fit disparaître le seul obstacle qu'on entrevoyait à la paix, c'est-à-dire lui-même. » Lucien Bonaparte essaya de plaider devant les représentants la cause de Napoléon, qui était la cause même de la nation ; la France serait inconstante si elle abandonnait son empereur. « Prince, s'écria La Fayette, vous calomniez la nation. Ce n'est pas d'avoir abandonné Napoléon que la postérité pourra accuser la France, mais hélas ! de l'avoir trop suivi. Moins constante, la nation eût sauvé votre frère, votre famille, nous tous, de l'abîme où nous nous débattons aujourd'hui, sans savoir si nous pourrions nous en tirer. »

La question pressante — et qui engageait l'avenir — était relative à l'envoi des plénipotentiaires à l'ennemi : qui les nommerait ? Au nom de qui négocieraient-ils ? Après avoir conféré toute la matinée du 22 avec les principaux personnages de l'État et tenu un conseil des ministres, Napoléon comprit qu'il n'y avait plus d'autre issue que son abdication. Il avait eu des sursauts de révolte : « Puisque l'on veut me violenter, je n'abdiquerai point. Je veux qu'on me laisse y songer en paix. Dites-leur d'attendre. » Mais enfin — après quelles incertitudes et quelles angoisses ! — il se résignait et dictait cette déclaration au peuple français :

En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi. Les circonstances sont changées : je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir jamais voulu qu'à ma personne ! Ma vie politique est terminée et je proclame mon fils, sous le nom de Napoléon II, empereur des Français. Les ministres actuels formeront provisoirement le Conseil du gouvernement. — L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les Chambres à organiser sans délai la régence par une loi. Unissez-vous pour le salut public et pour rester une nation indépendante.

Motiver ainsi son abdication, c'était de toute évidence la reprocher aux Chambres qui montraient en cette heure de crise si peu de confiance et, pour tout dire en un mot, tant de lâcheté. Elles feignirent de ne pas voir la critique et d'exprimer à Napoléon leur respect et leur reconnaissance « Hypocrisie et dérision ! » s'écrie Thibaudeau, qui fait partie de la députation chargée d'annoncer à l'empereur que son abdication avait été acceptée.

Lacépède, Valence et moi, nous nous acheminâmes à l'Élysée. Le bureau de la Chambre des représentants y avait déjà passé. Dans ce palais, quelle profonde solitude ! Quel morne silence ! A peine un homme pour nous introduire. Nous arrivâmes devant l'empereur, seul, debout, sans appareil. Il y avait dans ses traits de l'altération et de l'abattement. On voyait ses efforts pour dissimuler l'agitation de son âme. Lacépède lui débita quelques-unes de ces phrases qu'il excellait à arranger pour toutes les situations et ne parla pas à l'empereur de son fils. Lanjuinais ne lui en avait non plus rien dit. Bien que non préméditée, cette omission frappa l'empereur. Il nous répondit avec rigueur et d'un ton très animé : « Je n'ai abdiqué qu'en faveur de mon fils... Si les Chambres ne le proclamaient pas, mon abdication serait nulle... Je rentrerai dans tous mes droits... » Là-dessus, il nous congédia par un salut et nous nous retirâmes. Je le vis alors pour la dernière fois. Ce triste spectacle nous avait tous les trois profondément émus. Les larmes aux yeux, Lacépède déplorait la condition lamentable d'un prince précipité du fait des grandeurs dans le dernier degré d'abaissement. Valence entremêlait de gros soupirs des doléances qu'il balbutiait et qu'on ne comprenait pas...

Il y eut aux deux Chambres des séances orageuses où les bonapartistes essayèrent en vain d'enlever la reconnaissance de Napoléon II. Fouché veille à tout : il fait écarter La Fayette, dont il s'est servi mais dont il n'a plus besoin ; il fait partie de la Commission de gouvernement qui, écartant définitivement toute idée de régence, intitule ses actes « au nom du peuple français ». Et c'est au nom du peuple français que cinq plénipotentiaires sont désignés pour négocier avec les puissances : La Fayette, Sébastiani, d'Argenson, Pontécoulant et Laforest. « Il est possible qu'on m'envoie, écrit Benjamin Constant, je le voudrais... » C'est fait : l'ami de M^{me} Récamier est en effet adjoint à la Commission comme secrétaire.

Or que pense l'Europe ? Et quel est l'état d'esprit des alliés ? Le *Journal* d'Eynard nous permet d'apporter ici quelque précision. C'est d'abord un moment de stupeur, où apparaît peut-être quelque pitié pour la France. Le 27 juin, on reçoit à Genève la nouvelle de l'abdication : « Quelle nouvelle ! quelle nouvelle ! Avec quelle rapidité les événements se succèdent ! On croit rêver ! Quel moment fertile en révolutions ! Que de renversements ! Que de batailles ! Les journées sont trop courtes pour recevoir et commenter des nouvelles aussi prodigieuses. On n'a pas le temps de respirer. Qu'est-ce que tout cela va devenir ?... Y aura-t-il

un armistice ? Les armées alliées s'arrêteront-elles ? On peut s'amuser à faire des conjectures ; quoi qu'il arrive, ce qu'il y a de certain, c'est que je ne voudrais pas être Français et que cette pauvre nation est perdue et déconsidérée pour longtemps (1). » La France qui était naguère maîtresse de l'Europe n'a plus d'armée et va recevoir la loi du vainqueur : « L'avenir me paraît affreux pour elle et je crains que ses humiliations n'aient fait que commencer. » Les officiers autrichiens ont peine à croire à l'abdication : *Pas possible, c'est une ruse !* En attendant, ils se livrent aux plus joyeuses manifestations : « Les officiers ont été très polis pour nos dames ; ils ont fait venir leur musique près de nous et pendant une heure elle a joué des valses charmantes. » En tout cas les troupes alliées maraudent et pillent : « Les paysans sont déjà dénués de tout ; on tue leurs bestiaux ; on coupe leurs arbres ; il ne leur restera rien au départ des Autrichiens et, si ceux-ci restent un jour de plus, ils mourront de faim eux-mêmes. Pauvre France ! pauvre France ! que vas-tu devenir (2) ? »

Les chansons populaires se multiplient de l'autre côté du Rhin pour célébrer Waterloo et pour insulter l'ennemi abattu et impuissant (3). C'est le déchaînement des plus basses injures, qui éclatent notamment dans le fameux pamphlet intitulé « Mandat d'amener pris contre Nicolas Bonaparte, dit aussi Napoléon, Père la Violette, etc., etc., par la grâce de Satan » et qui comporte le signalement suivant : « De petite taille, replet et gros os ; visage rond, dont tous les traits sont absolument dépourvus de justice, de sympathie et de pitié. Par contre, l'œil sombre, avide de sang, petit, noir et brillant ; nez bossué, lèvres ironiquement relevées, gros menton, cheveux noirs et drus. Le teint du visage est pâle, brun, verdâtre. On peut également le reconnaître à son inquiète complexion, car tour à tour il est furieux, il est fou ou il enrage, ou bien encore il est momentanément calme... Celui auquel le sort donnera l'ineffable chance d'arrêter ce rebut de la société, cet animal, le plus féroce d'entre tous les animaux, aura le droit incontestable d'exiger la troisième partie des sommes énormes que l'exposition de la tête du monstre rapportera certainement. » Et voici la fin de cet aimable document : « Il a maintenant abdiqué et attend ce que la grâce des monarques alliés voudra bien lui accorder. Outre les millions d'hommes qui furent victimes de sa cruauté, sa conscience vient de se charger de la mort des 60 mille

(1) *Journal de J.-G. Eynard*, II, p. 193, 199-200, 201, 203.

(2) Sur la conduite « infâme » et « abominable » des Prussiens, « Vandales » et « Barbares », cf. Eynard, 248, 251 et 267-268.

(3) Gromaire, *La Littér. patriotique en Allemagne, 1800-1815*, p. 286-288.

soldats tombés dans la bataille de Belle-Alliance (c'est ainsi que les Allemands désignent Waterloo). Soyez persuadés que Dieu paiera maintenant ce terrible pécheur selon ses mérites et priez-le qu'il épargne à la terre un second monstre pareil (1). »

Tout cela est pénible et rentre dans la catégorie des gestes que J.-G. Eynard flétrit en parlant de « coup de pied de l'âne » (2). Mais ce qui est peut-être plus pénible encore, c'est ce qui se passe dans certaines âmes françaises, au gouvernement et plus spécialement chez Fouché au moment même où des représentants de la France s'apprêtent à négocier avec des ennemis victorieux. Il y a grand dîner le 23 au ministère des Affaires étrangères en l'honneur de ces plénipotentiaires. Après le dîner, on passe au salon où le café est servi : Thibaudeau vient d'arriver (3). « Il y avait sur les visages et dans les propos une sérénité, une gaieté qui me blessèrent d'autant plus qu'elles contrastaient avec la gravité des circonstances et les pensées sérieuses qui m'assiégeaient. » Quand Fouché s'en va, Thibaudeau monte dans sa voiture.

— Nos plénipotentiaires partent-ils pour une fête ? Où se rendent-ils ? Que vont-ils faire ? Quelles sont tes conjectures, tes espérances ?

— Ils se rendent auprès des souverains. Ils ont pour instructions de réclamer l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et, avant tout, un armistice...

— L'intégrité du territoire ? Cela se comprend... L'indépendance nationale ? qu'est-ce que cela signifie ? Lorsqu'on la demande, c'est qu'on ne l'a plus ou qu'on ne se sent ni la force ni la volonté de la défendre.

— C'est le droit de choisir notre gouvernement... Nos plénipotentiaires doivent insister sur l'exclusion des Bourbons et sur les droits de Napoléon II.

— En voilà d'une autre ! Après tout ce que tu as fait pour l'écartier.

— Je sais bien qu'on ne l'accordera pas ; mais il n'y a pas de mal à compliquer la négociation. C'est une politesse à l'Autriche. Il ne faut pas prendre le dernier mot pour point de départ.

— Ces mauvaises ruses ne mènent à rien ; vous n'avez pas affaire à des imbéciles... Et l'empereur ?

— On doit stipuler sa sûreté et son inviolabilité .

— Cela ne veut rien dire. Il ne peut pas rester en France ; où ira-t-il ? Que deviendra-t-il ?

— Le lieu de sa résidence sera fixé avec les puissances.

— C'est-à-dire qu'on le leur livrera.

— On fera comme en 1814.

— En 1814 il a traité de puissance à puissance.

— Il veut aller aux Etats-Unis.

— Comment ?

— Il a demandé deux frégates, on les lui donnera.

— Et les Anglais ?

— Ils ne s'y opposeront pas ; on a demandé un sauf-conduit.

— Et s'ils s'y opposent ?

— On négociera pour un autre lieu.

(1) Ce document, qui appartient au Musée de Cracovie, a été traduit par E. Luninski dans la *Revue des Études napoléoniennes*, mars-avril 1914, 285-288.

(2) Eynard, 207.

(3) *Mémoires*, 522.

- Si j'étais à sa place, je sais bien ce que je ferais.
- Quoi donc ?
- Je vous enverrais promener et je prendrais mon parti.

III. — VERS SAINTE-HÉLÈNE (1).

1. *La Malmaison*. — Le parti de l'empereur était pris : après avoir projeté de se confier à l'hospitalité du peuple anglais, il s'était décidé pour les États-Unis (2) et, sachant qu'il y avait en rade de Rochefort deux frégates — *la Saale et la Méduse* — en état d'appareiller, il avait demandé que ces deux bâtiments fussent mis à sa disposition. Fouché n'était point pressé de répondre, car il voulait être assuré que les puissances n'exigeraient pas que Napoléon fût confié à leur garde. Mais s'il ne voulait pas que l'empereur s'embarquât prématurément, il avait hâte aussi de le voir quitter Paris où des bandes d'ouvriers continuaient à crier : « Vive l'Empereur ! ». Sur ses conseils, Davout déterminait sans peine Napoléon à aller à la Malmaison, en attendant le prochain départ pour Rochefort et les sauf-conduits demandés à Wellington. Pour plus de sûreté, d'ailleurs, Fouché fit décider que le général Becker, représentant du Puy-de-Dôme, recevrait le commandement de la garde de Napoléon à la Malmaison. Et le 25 juin, Napoléon revit le château où s'étaient passées les belles années du Consulat, le parc que Joséphine avait rempli de sa grâce légère, la chambre où elle était morte un an plus tôt : que de souvenirs devaient se presser dans son esprit ! Que de rêves brisés ! Quelle mélancolie ! « Cette pauvre Joséphine ! Je ne puis m'accoutumer à habiter ici sans elle. Il me semble la voir toujours sortir d'une allée et cueillir une de ces fleurs qu'elle aimait tant ! »

Mais il ne se réfugie pas tout entier dans ce passé de grandeur et de douceur : il reste uni à la France du présent et il affirme sa solidarité avec les soldats qu'il a tant de fois conduits à la victoire et surtout avec la France éternelle que les soldats incarnent, à de certaines heures tragiques, mieux sans doute que certains politiciens. Dès son arrivée à la Malmaison, il adresse à l'armée de Paris ces nobles paroles, dont le gouvernement provisoire interdit la publication :

Soldats ! En obéissant à la nécessité qui m'éloigne de la brave armée française, j'emporte l'heureuse certitude qu'elle justifiera par l'éminent service que la patrie attend d'elle les éloges que nos ennemis mêmes n'ont osé lui refuser.

(1) H. Houssaye, *Les derniers jours de Napoléon en France*, 22 juin, 15 juillet 1815. (*Revue hebdomadaire*, 13 fév. 1909, 141-174.)

(2) Thibaudeau, *Mémoires*, 537-538.,

Soldats, je suivrai vos démarches. Quoique absent, je connais tous les corps et pas un d'eux ne remportera un avantage signalé sur l'ennemi que je ne lui tienne compte de la bravoure qu'il aura déployée. On nous a calomniés, vous et moi ; des hommes peu faits pour apprécier nos travaux ont vu dans les marques d'attachement que vous m'avez données un zèle dont j'étais seul l'objet. Que vos succès futurs leur apprennent que c'était la patrie surtout que vous serviez en m'obéissant, et si j'ai quelque part à vos affections, je le dois surtout à mon ardent amour pour la France, notre mère commune.

Soldats ! encore quelques efforts, et la patrie pourra ne pas être asservie. Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez porter. Sauvez l'honneur et l'indépendance des Français ! Soyez jusqu'à la fin les hommes que j'ai connus depuis vingt ans, et vous serez encore invincibles.

NAPOLÉON.

Napoléon fit plus encore et, au moment où, recevant les dernières instructions de Fouché relatives aux frégates de Rochefort, il s'apprêtait à prendre le chemin de la terre étrangère, il eut devant les acclamations de soldats qui allaient prendre leurs positions de combat un dernier geste de chef d'armée (1) : « La France, s'écria-t-il, ne doit pas être soumise par une poignée de Prussiens. Je puis encore arrêter l'ennemi. » Et il appela le général Becker.

Général, la situation de la France, les vœux des patriotes, les cris des soldats réclament ma présence pour sauver la patrie. Je vous charge d'aller dire à la commission du gouvernement que je demande le commandement, non comme empereur, mais comme un général dont le nom et la réputation peuvent encore exercer une grande influence sur le sort de la nation. Je promets, foi de soldat, de citoyen et de Français, de partir pour l'Amérique, afin d'y accomplir ma destinée, le jour même où j'aurai repoussé l'ennemi.

Mais Fouché s'emporta et refusa la collaboration offerte. L'empereur pouvait désobéir ; mais il accepta son sort, moins sans doute par nécessité ou respect de sa parole que par lassitude : « les récents événements lui avaient donné le découragement des choses et le dégoût des hommes ». Il s'en alla le 29 juin.

L'heure des suprêmes adieux était venue. L'empereur monta dans sa chambre, déposa l'épée, revêtit un frac de couleur brune et prit son chapeau rond. Il se fit ouvrir la chambre où Joséphine était morte et y resta seul, portes closes, pendant quelques minutes. Rentré dans son cabinet, il reçut les officiers de sa Garde et l'un d'eux, qui voulait parler au nom de ses camarades, ne put que balbutier : « Nous voyons bien que nous n'aurons pas le bonheur de mourir à votre service. » Puis, il y eut les adieux

(1) Cf. Eynard, 225-226 et 229. Les gens bien informés répandirent même le bruit qu'on avait vu Bonaparte à Paris même, rue des Petites-Ecuries et sur le pont d'Iéna.

émouvants entre tous, ceux de la Mère et du Fils (1). L'émotion de Madame se fit jour par deux grosses larmes qui sillonnèrent ce beau visage à l'antique ; et sa bouche ne prononça que ces trois mots : « Adieu, mon fils ! » La réponse de l'empereur fut aussi laconique : « Ma mère, adieu ! » Puis ils s'embrassèrent. Ainsi s'accomplit la séparation qui devait être éternelle... Promenant un dernier regard sur tant d'objets pleins de souvenirs et de tendresse, il traversa sans dire un mot les différentes pièces et se jeta dans une calèche « fort malade » (2) qui attendait devant la petite porte du parc qui conduit à la Celle-Saint-Cloud. Les chevaux partirent à vive allure ; mais Napoléon resta longtemps perdu dans sa rêverie. « Le respect de l'empereur, la grandeur de son infortune, la tristesse de ces jours maudits, imposaient à ses compagnons le recueillement et le silence. Jusqu'à Rambouillet, où l'on coucha, pas une parole ne fut prononcée. » Quelques heures après son départ, les Prussiens de Blücher arrivaient à la Malmaison et mettaient le château au pillage (3).

2. *Rochefort* (4). — Le 1^{er} juillet, à 10 heures du soir, une calèche jaune, à quatre chevaux, sans armoiries, arriva à Niort et s'arrêta devant l'*Hôtel de la Boule-d'Or*. Un homme en descendit, les traits fatigués ; derrière lui s'avancèrent trois personnages silencieux. Le premier était Napoléon ; les autres, Bertrand, Rovigo, le général Becker. Le lendemain matin, le souverain déchu se rendit à la préfecture. La foule, ayant connu sa présence, se massa sous les fenêtres, criant à tue-tête : « Vive l'Empereur ! » Le 2^e hussards se joignit aux civils et réclama Napoléon. Celui-ci ne parut pas au balcon. Les manifestations n'en persistèrent pas moins : « Restez ici, criait le peuple. Ne partez pas ! » Les officiers du 2^e hussards se présentèrent et déclarèrent : « Mettez-vous à la tête du régiment ; retournez à Paris, ou bien allez en Vendée rejoindre l'armée du général Lamarque. » — Napoléon quitta Niort le 3, à 4 heures du matin, pour Rochefort. En cours de route, les acclamations se renouvelèrent ; l'empereur dit à Becker : « Les populations me savent gré du bien que j'ai fait. Partout, je reçois des témoignages de leur reconnaissance (5). »

(1) Larrey, *Madame Mère*, II, 119.

(2) Eynard, 228.

(3) *Ibid.*, 241, 248-249.

(4) Cf. sur cet épisode quelques articles parus dans le « Bulletin de la Société de géographie de Rochefort » : J. Silvestre, *La Malmaison, Rochefort, Sainte-Hélène* (t. XXIII, 1901, 80-149, 175-238, 257-309, et XXIV, 1902, 3-27) ; L. Jourdan, *Embarquement de Napoléon à l'île d'Aix* (XXXVI, 1914-1916, 77.)

(5) Gabory, *Napoléon et la Vendée*, 506-507.

Il en fut de même à Rochefort, où l'empereur, arrivé le 3 juillet, à 8 heures du matin, fut accueilli « comme un dieu » dans un enthousiasme délirant, chaque jour renouvelé. Car le séjour à Rochefort se prolongea. Sans doute *la Saale* et *la Méduse* étaient prêts à appareiller, mais une frégate anglaise croisait au large et les vents étaient contraires. On songea à embarquer Napoléon dans une goélette danoise que l'on devait charger d'eau-de-vie : une barrique bien matelassée, garnie de tubes à air et arrimée parmi le lest, servirait de cachette au cas d'une visite en mer. L'empereur n'y consentit pas. « On conçoit que la pensée d'être découvert par les Anglais caché dans une futaille révoltât l'homme qui s'appelait Napoléon. »

Le 8 juillet, Napoléon se mit en route pour Fouras où pêcheurs et vieux marins, qui personnifiaient en lui la guerre contre l'Anglais, ennemi séculaire, tyran de la mer, l'acclamaient et pleuraient « comme des filles ». Il fut reçu à bord de *la Saale* avec les plus grands honneurs militaires. Le lendemain, deux canots de *la Saale* le conduisirent à l'île d'Aix. C'était un dimanche. « L'empereur visita les fortifications, les digues, les jetées, tous les grands travaux qu'il avait fait exécuter pour la défense de l'île et la protection de la rade. Des officiers du génie et de l'artillerie l'accompagnaient. Il les entretenait de questions techniques, louant ou critiquant tour à tour la disposition d'un ouvrage, l'emplacement d'une batterie, et raisonnant surtout en maître de la guerre avec une liberté d'esprit vraiment extraordinaire en ces jours d'agonie : « Il semblait encore, dit Becker, dans la plénitude de sa puissance. »

Le jour même, Napoléon décida d'envoyer des parlementaires à bord de la croisière anglaise : Rovigo et Las Cases eurent dès le lendemain 10 juillet une entrevue avec le capitaine Maitland, sur le *Bellérophon*, et l'on parla d'un « asile » qui pourrait être demandé à l'Angleterre. Maitland affirma que Napoléon n'aurait à craindre aucun mauvais traitement ; mais il en avait menti, car les instructions de son chef avaient parlé de « captivité », et en tout état de cause, pareil à la plupart des hommes, il avait peut-être l'honneur et la générosité, mais sous le bénéfice de son intérêt : il ne pouvait lui déplaire d'opérer une si éclatante capture. Autour de Napoléon, les avis étaient partagés : il recevait des offres de service et de dévouement où l'on s'engageait à forcer le passage ; mais Gourgaud insistait pour le parti le plus « noble » et le plus « sage » qui était de se confier aux Anglais. Et Napoléon résistait : « Je ne puis supporter l'idée de vivre au milieu de mes ennemis. » Comme il parlait, un petit oiseau entra par la fenêtre. Gourgaud

machinalement le prit dans sa main. « Ah ! rendez-lui la liberté ! dit l'empereur, il y a assez de malheureux ! » Et l'oiseau s'envolant, il reprit : « Voyons les augures. » — « Sire, s'écria Gourgaud, il vole vers la croisière anglaise ! » — Mais Napoléon ne se laissa pas encore convaincre. « Contre la captivité imminente, il sentait les dernières révoltes de tout son être. A cette heure fatale, l'instinct de liberté, l'instinct de vie résistaient à sa volonté. »

Et puis, il se décida. Dans l'après-midi du 14 juillet, il faisait porter par le général Gourgaud au commandant du *Bellérophon* la lettre qu'il venait d'écrire au prince-régent George, prince de Galles, qui gouvernait l'Angleterre depuis 1811 au nom de son père le roi George III : « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. » Et le 15 juillet, au lever du soleil, Napoléon monta sur l'*Épervier* qui devait le conduire à bord du *Bellérophon*. Il portait l'épée, le petit chapeau, l'habit vert de colonel des chasseurs de sa Garde, l'uniforme connu et révérend de toutes les armées de l'Europe. C'était la première fois qu'il le revêtait depuis son départ de la Malmaison. Le commandant du brick, le lieutenant Jourdan de la Passardière, reçut l'empereur à la coupée. Tous les matelots étaient en rangs sur le pont, émus, frémissants, des larmes dans les yeux. Napoléon passa l'inspection, acclamé comme aux jours de victoire ; mais dans les suprêmes « Vive l'Empereur ! », il y avait des sanglots. Le lieutenant Borgnis-Desbordes, envoyé de la *Saale*, dit à voix basse à Jourdan qu'il fallait se presser, car on pourrait bien voir arriver des gens chargés d'arrêter l'empereur : « Pas sur l'*Épervier*, cria fièrement et résolument Jourdan, ou du moins tant que je serai vivant. » — Au moment d'appareiller, Becker s'approcha de l'empereur et, d'une voix mal assurée que l'émotion faisait trembler, il dit : « Sire, Votre Majesté désire-t-elle que je l'accompagne jusqu'à la croisière, ainsi que me le prescrivent les instructions du gouvernement ? » Napoléon fixa sur lui un regard profond, chargé de tristesse, et dit, avec un accent d'une sublime grandeur : « Non, général. Retournez à l'île d'Aix. Il ne faut pas qu'on puisse dire que la France m'a livré aux Anglais. »

3. *Sainte-Hélène*. Et certes, au moment où il quittait la France pour toujours, Napoléon épargnait ainsi une honte au gouver-

nement de la Restauration. Mais lui-même se rendait-il bien compte du caractère tragique de l'heure ? Le soldat qui avait été le maître de l'Europe continentale était à présent à la merci des vainqueurs d'Aboukir, de Trafalgar et de Waterloo.

Le 16 juillet, le *Bellérophon* mit à la voile et, après une traversée où Napoléon fut traité avec de grands égards, jeta l'ancre à Plymouth le 26 juillet. Une consigne inflexible écarta tous les visiteurs ; puis des bruits étranges commencèrent à circuler. Les uns disent qu'il sera enfermé à la Tour de Londres ; d'autres, qu'il ira dans un château situé en Écosse ; d'autres enfin, qu'il sera conduit à Sainte-Hélène. « Au mois de novembre, écrit Eynard (1), lorsque j'étais à Vienne, on parlait déjà de le transférer dans cette petite île, c'est même sur la connaissance de ce projet qu'il a fait son expédition en France. » Enfin le 30, un commissaire anglais vint faire à l'empereur, ou plutôt « au général Bonaparte » une communication officielle : « Il devient absolument nécessaire que le général Bonaparte soit restreint dans sa liberté personnelle. L'île de Sainte-Hélène a été choisie pour sa future résidence ; son climat est sain et sa situation locale (?) permettra qu'on l'y traite avec plus d'indulgence qu'on ne le pourrait faire ailleurs. » Le « général Bonaparte » était autorisé à désigner trois officiers qui auraient seuls, avec son chirurgien, la permission de l'accompagner à Sainte-Hélène. Le gouvernement anglais avait pris de lui-même cette décision ; il savait que les puissances alliées la ratifieraient sans hésiter. En effet, par une convention qui fut signée à Paris, le 2 août, entre l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, Napoléon Bonaparte était déclaré prisonnier des puissances ; sa garde était spécialement confiée au gouvernement britannique, à qui l'on abandonnait le choix du lieu de la captivité et des mesures à prendre.

La réponse de Napoléon à cette déloyauté du gouvernement

Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre l'acte qui viole mes droits les plus sacrés, en disposant, par la force, de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon* : je ne suis pas prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre... J'en appelle à l'histoire ; elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois ; et quelle plus éclatante preuve pouvait-il donner de son estime, de sa confiance ? Mais comment répondit l'Angleterre à une telle magnanimité ? Elle feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi et, quand il se fut livré de bonne foi, elle le sacrifia !

(1) Eynard, 263-264.

anglais (1), ce fut la protestation qui suit, rédigée le 4 août, à bord du *Bellérophon*.

Le 7 août, Napoléon quittait le *Bellérophon* ; il était conduit à bord du *Northumberland*, qui venait d'être armé à destination de Sainte-Hélène. Le changement d'attitude des officiers anglais fut soudain et complet : plus de marques de respect à l'égard du prisonnier, on affectait de se couvrir devant lui, on ne lui donnait d'autre qualification que celle de général. « Qu'ils m'appellent comme ils voudront, dit Napoléon, ils ne m'empêcheront pas d'être moi ! »

Le même jour, 7 juillet 1815, le *Northumberland* mettait à la voile. Traversée longue et monotone, où Napoléon n'eut plus la joie d'apercevoir les côtes de France ; il les avait vues pour la dernière fois le 20 juillet, à bord du *Bellérophon*, quand ce vaisseau était passé à proximité d'Ouessant. Après la promenade sur le pont, il venait s'asseoir auprès d'un canon qui fut bientôt appelé le canon de l'empereur ; là, pendant des heures, immobile, muet, harcelé par ses pensées, il regardait la mer, la mer dont il n'avait pu être maître, dont il était à présent et pour toujours le prisonnier. Le piquet ou le vingt-et-un, les échecs trompaient de temps en temps l'uniformité des heures. Mais déjà une autre occupation commençait d'absorber ses matinées : il dictait à Las Cases des fragments de sa vie, des récits de ses campagnes : « Nous écrivons nos mémoires. Oui, il faudra travailler ; le travail aussi est la faux du temps. Après tout on doit remplir ses destinées ; c'est aussi ma grande doctrine. Eh bien ! que les miennes s'accomplissent ! »

Enfin, après 70 jours de traversée, le dimanche 15 octobre, le *Northumberland* jetait l'ancre à Sainte-Hélène dans le port de Jamestown. Napoléon descendit à terre le 17 et c'est là que, pendant cinq ans encore, au prix de souffrances physiques et d'angoisses morales, misérablement, celui qui fut le grand empereur achèvera de mourir.

(1) Cf. Eynard (270-272) qui note la réprobation d'avocats et de journalistes anglais, et la sienne propre, devant cette mesure « contraire aux lois des nations et de tout peuple civilisé ».

La Dialectique des Sociétés.

Cours de M. Émile LASBAX,

Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

VI

Échec du Durkheimisme sur la question du devenir social.

Nous sommes arrivés à cette conclusion, que la forme achevée de l'existence humaine n'est pas la forme individuelle, mais la forme sociale. La science dernière, comme le voulait Durkheim, est bien la sociologie, mais n'est-ce pas à la condition de considérer l'existence sociale comme un perpétuel compromis, une oscillation entre deux routes contraires ? Partout, dans le domaine de la vie, dit *Bergson* (*Evol. Créat.*, p. 281), « la tendance à s'individuer est combattue et, en même temps, parachevée par une tendance antagoniste et complémentaire à s'associer, comme si l'unité multiple de la vie, tirée dans le sens de la multiplicité, faisait d'autant plus d'efforts pour se rétracter sur elle-même. Une partie n'est pas plutôt détachée qu'elle tend à se réunir, sinon à tout le reste, du moins à ce qui est le plus près d'elle. De là ce balancement incessant entre l'*individuation* et l'*association*. » Les individus se juxtaposent en une société ; mais la société, à peine formée, voudrait fondre dans un organisme nouveau les individus juxtaposés, de manière à devenir elle-même un individu qui puisse, à son tour, faire partie intégrante d'une association nouvelle. » Et M. *Bergson* cite l'exemple de ces colonies microbiennes qui, au plus bas degré de l'échelle des organismes, tendent à s'individuer par la constitution d'un noyau, comme si la vie passait son temps à hésiter entre les deux formes, se demandant si elle fera un individu ou une société. Cette option du reste ne sera jamais définitive, le vivant sautera indéfiniment de l'une à l'autre. Et cela parce que le développement de la vie, dans la double direction de l'individualité et de l'asso-

ciation, ne tient pas à un accident, mais à l'essence même de cette vie.

Or, s'il en est ainsi, si les mêmes forces générales régissent le monde et la nature celui de l'humanité, ne va-t-on pas en conclure que le second n'est qu'un prolongement du premier, que les sociétés humaines ne diffèrent qu'en degré des sociétés animales, et celles-ci, à leur tour, des organismes matériels ? On reconnaît là la thèse de la sociologie organiciste de *Spencer*, celle qu'a reprise avec éclat *Espinas*, quoiqu'en s'efforçant de lui donner une coloration nouvelle. A l'organicisme purement physiologique du philosophe anglais, l'auteur des *Sociétés animales* substitue, en effet, un organicisme à base de psychologie et d'idéalité plus grande. « Sans aucun doute, dit-il (p. 358), les sociétés sont des êtres vivants, mais cette solution n'est pas entièrement satisfaisante, car il n'est guère admissible qu'il n'y ait aucune différence entre les organismes matériels et les organismes sociaux et que la sociologie soit un simple prolongement de la biologie. » En passant des groupes animaux aux groupes humains, les impulsions physiologiques deviennent des penchants consciemment ressentis, des représentations de désirs et de buts. Il faut dire alors que le caractère spécifique de la société des hommes est d'être une vie consciente, ou encore un *organisme d'idées*.

Ainsi n'explique-t-on pas, sans doute, le supérieur par l'inférieur, comme dans le matérialisme vulgaire. Mais échappe-t-on à ce déterminisme qui reste le postulat de toute conception matérielle de l'Univers ? La réponse d'*Espinas* est nette. Expliquer des phénomènes par un jeu d'idées n'est pas les soustraire au mécanisme : « Les lois des phénomènes sociaux ne peuvent être autres pour la conscience que pour la vie ; car de même qu'il n'y a qu'un seul univers, il ne peut y avoir qu'une seule loi fondamentale, celle de l'évolution. » (*Ibid.*, 361.) Or n'était-ce pas une attitude assez antiscientifique, que d'identifier par avance les conclusions de la science avec le dogme évolutionniste ? On sait que Durkheim le reprochait à *Espinas*. Mais sa propre théorie des représentations collectives, quelle que fût la rigueur de sa méthode et l'absence de tout postulat *a priori*, n'en reposait pas moins sur ce même dogme de l'universel déterminisme, au regard duquel tous les plans de la nature doivent être, au même titre, objets de lois.

Aussi la notion d'une liberté quelconque, capable de faire échec au mécanisme, ne peut-elle davantage trouver place dans le système durkheimien. Que l'on considère les phénomènes maté-

riels de structure ou de morphologie, ou les phénomènes spirituels de valeurs collectives ou d'idéaux, le même enchaînement nécessaire de causes et d'effets enserme d'un bout à l'autre la vie sociale ; l'unité de la science l'exige.

Mais ce « scientisme intégral » des Durkheimiens n'est-il pas un nouveau dogme, aussi dangereux que l'évolutionnisme critiqué chez Espinas ? Sous prétexte de science positive, ne laisse-t-on pas systématiquement dans l'ombre un aspect, pourtant essentiel, du problème : le rapport des lois sociologiques avec la liberté humaine, avec le travail psychologique par lequel chacun peut être l'auteur de son caractère et de sa propre rénovation intérieure ?

Comment résoudre ce problème fondamental de la cinématique des sociétés ? En considérant dans l'individu membre du corps social, non seulement le processus d'abaissement matériel, qui tend à l'enserrer de plus en plus dans un mécanisme économique, mais encore l'acte interne de rebroussement qui, par l'apparition de la conscience et de son pouvoir de choix, le libère tout à coup de ce mécanisme et, en le ramenant vers les plans supérieurs de l'existence, lui rend la liberté primitive de l'esprit. Car la vie sociale tient tout entière dans une alternance et une conciliation de ces deux mouvements. *Elle est puissance contraignante par sa base, puissance libératrice par son sommet.* C'est en revenant vers les élans premiers de l'humanité que l'individu retrouve sa possibilité d'évolution ou de déploiement sans obstacle, sa liberté.

Aussi les moments privilégiés, où par une communion intime avec ses semblables il se retrempe dans cette atmosphère initiale, sont-ils pour lui des moments de fièvre, des enthousiasmes débordants, des transports spirituels, des élans d'expansion dont la liberté foncière échappe au déterminisme des sociologues, et à la prévision des lois économiques. Si la vie collective n'était pas, pour l'homme, cette perpétuelle oscillation, comment associerait-on, dans une même chaîne causale, des faits aussi contradictoires que la révolte contre Louis XVI à Versailles et la fête de la Fédération, que les persécutions à Rome contre les chrétiens et la joie qui illuminait les martyrs ? Si le premier groupe de faits est explicable par la causalité économique et l'intérêt matériel, le second, à coup sûr, échappe à cette explicabilité : il n'est plus du domaine du mécanisme, mais de la liberté ; il ne concerne plus l'individu proprement dit, mais la *personne*, c'est-à-dire l'agent de la libération humaine.

Concluons donc : les mouvements sociaux sont de trois sortes.

1° D'abord *évolutifs*, ils concernent cette réalité originelle que nous avons nommée l'humanité. Sous cet aspect, ils sont *libres*, comme l'esprit pur dont le caractère est l'expansion infinie. 2° Ils deviennent ensuite *révolutifs*, quand la procession des choses les engage sur la pente de l'individualité et de la matérialisation de l'énergie. Ils sont alors de plus en plus *nécessités*, car le déterminisme absolu est au terme de l'existence matérielle. 3° A leur dernier stade, enfin, ils se transforment en mouvements oscillatoires, par la synthèse de ces deux composantes contraires. Et la participation de la liberté spirituelle, attribut de l'*Humanité* avec la nécessité, attribut de l'*individu*, donne une modalité nouvelle, caractéristique de la *Société* et de sa vie : la *contingence historique*.

Cette causalité dont nous avons défini ailleurs la nature (1^{er} cahier 139), est celle de l'être à la fois libre et déterminé, de l'être dont la spontanéité, toujours en éveil, ne peut cependant s'exercer que dans les limites de l'adaptation à un milieu extérieur. Aussi dans un tel domaine, les événements ne se reproduisent-ils jamais *identiques*, mais seulement *analogues*. Tout phénomène social est unique dans son genre ; il se répercute seulement, plus ou moins semblable à lui-même, en se transposant à des plans divers. Des êtres qui vivent dans ces plans, il faut dire qu'ils sont moins libres que *libérables*, parce que la nature paradoxale de la vie est de trouver, dans le mécanisme de la matière, l'instrument de la libération de l'esprit. L'individu, orienté par essence vers l'égoïsme et ses calculs utilitaires, vers un déterminisme *calculable* par conséquent, à la façon d'un système mathématique d'équations, l'individu, grâce à la conversion vitale, devient soudain la *personne*, dont les élans d'humanité renversent la marche des phénomènes, brisent les chaînes de la nécessité et font surgir l'altruisme libérateur.

Or comme la société est ce plan intermédiaire, où évolue l'homme ainsi transformé, il est bien vrai d'affirmer que c'est elle qui délivre l'individu de ses liens, qui le prend aux plus bas degrés de l'égoïsme économique, pour le hausser jusqu'aux étages supérieurs du sacrifice moral, jusqu'à ce *monde des valeurs*, où règne l'idéal divin du sacrifice et du renoncement absolu. Mais la société ne le peut que parce qu'elle-même occupe une place moyenne, parce qu'elle est à mi-chemin entre l'individu et l'humanité totale, parce que la source de son énergie expansive, loin de lui appartenir en propre, comme le veulent les *durkheimiens*, vient de plus haut qu'elle, de ce Grand Etre d'abord tel que l'entendait *Comte*, et, au delà de ce Grand Etre, d'une

causalité plus haute, vers laquelle le genre humain tout entier opère la conversion de la Nature.

Pour s'en être tenu, au contraire, à une conception absolutiste de la société, pour avoir vu en elle le terme de l'existence, la sociologie de Durkheim a été impuissante à résoudre le problème cinématique fondamental. D'où vient le devenir ou le progrès social ? Si la société est un absolu, d'où vient qu'elle se transcende elle-même ? D'où vient que l'individu puisse poser, en face d'elle, des valeurs idéales qui la dépassent, des valeurs qui sont le moteur effectif de la civilisation, et dont l'horizon, à l'infini, n'assigne aucune limite à son progrès ? Mais ce problème du mouvement, Durkheim ne pouvait le pénétrer. Dans sa sociologie naturaliste, *l'action ne pouvait entrer que figée en représentation*. Les idéaux, au lieu d'être des moteurs, n'étaient que des représentations, et toute la vie sociale, immobilisée en *institutions*, apparaissait comme un ensemble d'équilibres abstraits, comme une statique de systèmes en repos. Or ce point de vue *institutionnel* ne saurait être que dérivé. Nous allons d'ailleurs l'adopter avec fruit, maintenant que l'étude de l'activité nous a amené à le bien comprendre. Mais vouloir édifier une « mécanique sociale » sans lui donner pour base une cinématique préalable, c'est se condamner d'avance à voir s'écrouler tout l'édifice.

¶ *Les Institutions et la Statique sociale.*

La Cinématique ainsi édifiée, il nous est permis d'entreprendre, avec fruit cette fois, l'étude de la Statique ou, suivant la définition de Comte, la théorie du *consensus social*, l'analyse des rapports fonctionnels entre les différents éléments d'un système social déterminé. Or, pour désigner ces éléments, il semble bien, comme l'ont indiqué MM. Fauconnet et Mauss (1) que le mot *institutions* soit le mieux approprié. Les institutions représentent en effet, les habitudes collectives, les manières d'agir ou de penser consacrées par la tradition, et que la société impose ou du moins, suggère aux individus. « L'institution est, dans l'ordre social, ce qu'est la fonction dans l'ordre biologique ; et de même que la science de la vie est la science des fonctions vitales, la science de la société est la science des institutions ainsi définies. » (*Ibid.*, art. cité p. 168.)

(1) Article SOCIOLOGIE de la *Grande Encyclopédie*.

Mais faire de l'institution une fonction organique, n'est-ce pas voir en elle quelque chose de vivant, et non de fixé et d'inerte ? L'École durkheimienne, à la vérité, s'est préoccupée de se défendre dès l'origine contre un statisme trop étroit. Il y avait là une « exigence du mouvement » qui devait être la source des difficultés et des contradictions internes de la doctrine, mais qui devait fatalement conduire Durkheim, comme elle y avait déjà conduit Comte, à passer du point de vue méthodologique au point de vue dogmatique, de la simple *sociologie* à la *sociocratie*.

En fait, partagé dès l'origine entre les deux problèmes, celui de la connaissance et celui de l'action, il arriva que Durkheim, en dépit de retouches successives, ne les résolut ni l'un ni l'autre. Les termes en étaient mal posés. Le représentationisme de la science restait le point de départ ; aussi l'action était-elle destinée à demeurer jusqu'au bout inexplicable, parce qu'on persistait à la vouloir déduire de la contemplation, au lieu de la regarder comme son principe : c'était interdire à la vie d'entrer jamais dans le système. Tous les efforts du chef de l'École tendirent pourtant vers ce but. A la sociologie, définie dès l'abord comme une méthode, se substitua par degrés une sociologie doctrinale. La *société-notion* devint, comme l'exigeait la dialectique, une *société-être* ; mais à cet être, il manqua toujours l'impulsion fondamentale.

Les *Règles* présentaient la science nouvelle comme l'étude objective des faits sociaux, et c'est pourquoi les phénomènes de morphologie apparaissaient, avec l'étude des institutions, comme l'objet central des recherches, comme la seule façon de rendre la vie sociale accessible à l'observation scientifique. Quant à atteindre, sous ces manifestations cristallisées, la vie interne elle-même, il semblait que ce ne pût être affaire de science, mais seulement de métaphysique. Or, déjà, le *Suicide* témoignait du souci de pénétrer, malgré tout, ce domaine intérieur mystérieux : « On ne nous reprochera plus de vouloir, en sociologie, substituer le dehors au dedans. Nous partons du dehors, parce qu'il est le seul immédiatement donné, mais c'est pour atteindre le dedans. » (P. 356) A ce désir de pénétration correspond la théorie des « représentations collectives » (1). Ce que l'on va chercher à saisir maintenant, sous les institutions, ce sont les états mentaux qui leur ont donné naissance car, de plus en plus, l'intérêt passe du revêtement objectif de la conscience sociale, au sujet actif qui lui sert de substrat. La réalité tend à passer de la manifestation physique du phénomène à son substrat psychologique.

(1) *Représ. individuelle et représ. collective* Rev. de Mét., 1898.

Certes, l'effort dialectique est notable. Mais l'idéalisme qui est à la base empêche son auteur de voir, dans ces états de conscience, autre chose que des représentations. Qu'il s'agisse du moi collectif, la conscience n'est qu'un polypier d'images. Peu importe que, derrière ces représentations, il y ait des choses ; celles-ci n'agissent sur nous que par l'idée que nous nous en faisons ; elles n'ont, au fond, d'autre réalité que celle d'une vision intellectuelle, celle d'une pensée. Et la sociologie se réduit encore à n'être que la connaissance abstraite et froide de ces visions collectives, la science de leurs rapports de coexistence et de succession.

Mais alors, où sera le moteur de notre action ? La contemplation des lois sociales parlera à notre intelligence, elle ne mettra pas en branle notre volonté. Elle nous apprendra que tel système de rapports définit tel groupe particulier, mais jamais ce relativisme ne se transformera pour nous en un absolu, en la vision d'un meilleur qui puisse solliciter notre vouloir. Elle ne nous dira pas pourquoi nous devons préférer à notre propre système de représentations individuelles, le système de représentations collectives de la société où nous vivons.

Une fois de plus, Durkheim essaie de résoudre la difficulté : il perfectionne la théorie des « représentations collectives » par celle des « idéaux » (1). Le propre de ces représentations, dit-il, est de s'imposer à l'individu de telle façon qu'il ne les considère pas seulement comme un objet de contemplation, mais comme un objet de désir. Bref elles doivent à la fois s'offrir au regard de son intelligence et stimuler son activité : c'est ce qu'on exprime en disant qu'elles revêtent à ses yeux l'aspect de *valeurs*, et qu'elles prennent figure d'*idéaux*. Tel est le caractère nouveau des faits sociaux sur lequel Durkheim, dorénavant, va insister de plus en plus. L'opposition de la conscience individuelle et de la conscience collective se ramène à celle du fait et de l'idéal, à celle des jugements d'existence et des jugements de valeur. La nécessité scientifique est devenue une nécessité morale, un « impératif ». Et par là, Durkheim se flatte d'avoir trouvé, dans les données elles-mêmes de la connaissance, la solution du problème de l'action.

Il y a là, sans doute, un incontestable progrès dans la doctrine. Durkheim a bien vu et bien montré que les faits sociaux ont ce caractère original d'être des *relations*, des rapports entre deux réalités opposées, l'une inférieure, qui est la nature physique,

(1) *Jug. de valeur et jug. de réalité*. Rev. de Mét., 1911.

l'autre supérieure, qui est l'idéal. Les faits économiques, par exemple, qui semblent pourtant les plus matériels, tiennent tout leur intérêt sociologique d'un semblable rapport, et c'est d'ailleurs pourquoi les choses économiques sont religieuses à l'origine. Or un rapport comparatif de ce genre est ce qu'on nomme une *valeur*. Il fait que les choses sociales ont à la fois un être physique et un être moral, qu'elles « sont » et qu'elles « sont bonnes », et cela parce qu'elles touchent en même temps aux deux plans extrêmes du réel. C'est que la société, comme l'humanité en général, est une existence de participation, une synthèse des deux pôles de l'Univers : nous retrouvons exactement les conclusions de notre dialectique.

Mais voici que, comme tout à l'heure, l'effort de Durkheim est insuffisant encore. Ces « valeurs », qui sont l'objet définitif de la sociologie, reprennent, comme par une fatalité inéluctable, le caractère de choses immobiles et fixes. Car si elles peuvent jouer, vis-à-vis du sujet individuel, le rôle de moteur, il n'en est plus ainsi vis-à-vis du sujet collectif lui-même. Pour celui-ci, elles sont de simples *propriétés* ; elles définissent sa nature, comme la composition moléculaire et la densité définissent celle d'un corps. Il y a des « espèces sociales » distinctes, comme il y a des espèces chimiques ou biologiques, et tout ce que parvient à faire la dialectique durkheimienne est de les comparer et de les classer, sans parvenir jamais à saisir le mouvement interne qui fait passer d'une espèce à une autre espèce. Si la conscience de l'individu considère comme une valeur et non pas seulement comme une chose les représentations collectives de groupe dont elle fait partie, cette conscience collective à son tour ne doit-elle pas considérer comme des idéaux analogues, les représentations d'un groupe plus large qu'elle ?

Car il n'y a aucune raison pour limiter au sujet individuel le jeu et l'influence des idéaux. Bien plus, la société ne pourra être pour l'individu un idéal, que s'il sent en elle une aspiration vers un idéal plus haut qui la dépasse. « On aura beau nous dire que les symboles dont nous nous enchantons sont tout de même fondés, parce que la société est vraiment divine de sa nature, notre conscience ne peut accepter l'équivoque. La société ne peut pas être à la fois l'idéal, la créatrice de l'idéal et un moyen à son service. Ou bien l'idéal vaut par lui-même, et la société ne l'explique pas tout entier, ou bien la société le crée et il ne vaut plus par lui-même. Jamais un homme ne se prosternera devant la société comme telle : les plus beaux raisonnements utilitaristes ou solidaristes n'y feront rien. Ici encore, c'est la coopération entre

jugement de valeur et jugement de réalité qui n'est pas élucidée (1).

Finalement, c'est sur un aveu d'impuissance toujours que les disciples terminent l'examen de la doctrine du maître. La sociologie durkheimienne n'a pas réalisé ses espérances. À mesure que Durkheim sent la nécessité de faire une part plus riche au sentiment et à la foi, la logique de son système le rejette vers la science, vers la science abstraite et sans vie. Cette impulsion interne qu'il a cherché à saisir sous le mécanisme figé des institutions, lui échappe à chaque pas nouveau qu'il fait pour l'atteindre. « *Il y aurait lieu assurément, écrit-il dans son dernier ouvrage, de rechercher d'où vient que les idéaux évoluent ; mais quelque solution qu'on donne à ce problème, il n'en reste pas moins que tout se passe dans le monde de l'idéal (2).* »

Voilà l'aboutissement de tant d'efforts et de tant de bruyants espoirs : une dialectique qui n'a pas abouti, parce qu'on a limité arbitrairement le passage de la notion à l'être à un stade de la vie qui ne devait être qu'une étape, et non un terme. La notion de conscience collective impliquait quel'on raisonnât sur elle, comme on le faisait sur la conscience de l'individu, *que les sociétés, comme les espèces vivantes, ne fussent que des lieux de passage, et non des arrêts, dans la transmission du mouvement*, qu'elles aient, dès lors, elles aussi, la vision d'idéaux supérieurs à elle, bref qu'elles n'aient d'autre rôle que celui d'osciller perpétuellement entre deux formes extrêmes de la conscience, l'individu d'un côté, l'humanité de l'autre. A cette condition, la vie pouvait circuler dans le système, et le problème du devenir était résolu, non plus pour l'individu seul, mais pour la société. On comprenait pourquoi les institutions changent : c'est que le plan de la conscience s'élève ou s'abaisse, s'élargit ou se rétrécit, la société n'ayant pour fonction que de traduire, suivant que les forces de différenciation ou d'intégration prédominent en elle, les *fluctuations d'une Humanité unique à des degrés divers de développement*.

C'est donc par rapport à l'Humanité que doivent se poser tous les problèmes : limiter le réel au plan social, c'est rendre incompréhensible, à l'intérieur de ce plan, tout devenir et tout progrès, toute aspiration d'une société plus étroite à une société plus ample, tout élan vers une communauté largement humaine. Faut-il s'arrêter maintenant à l'Humanité dans la série des

(1) Marcel Déat, *Notions de Sociologie*, Paris, Alcan, 1925, p. 93. Cf. BOUGLÉ, *Leçons de Sociol. sur l'évolution des valeurs*, p. 188 sq.)

(2) Durkheim, *Formes élém. de la vie relig.*, p. 604.

existences ? Si la solution de Durkheim est insuffisante, celle de Comte satisfait-elle toutes les exigences de la critique ? C'est à la Statique, précisément que nous demanderons la réponse. *Les institutions, avons-nous vu, sont l'expression de valeurs, c'est-à-dire le sentiment que prend la conscience collective d'une relation entre un fait et un idéal, idéal qui est ainsi le principe moteur de l'évolution.* Or c'est là, suivant Durkheim, la différence entre l'animalité et la sociabilité humaine, et la supériorité de la seconde sur la première. Tandis que l'animal ne s'adapte qu'à un milieu physique, l'homme a le pouvoir de sacrifier très souvent cette adaptation à des fins plus hautes. Les croyances religieuses ne l'ont-elles pas amené, par exemple, à détruire volontairement, dans les sacrifices, des biens matériels qui lui ont coûté beaucoup de peine à produire ?

Tout se passe comme si l'homme, en même temps qu'il est obligé, comme l'animal, de s'adapter au milieu physique — ce qui est la source des institutions économiques — trouve en face de lui un autre milieu réclamant une adaptation analogue, et le conduisant à des institutions d'une valeur plus élevée. Les durkheimiens répondent que ce milieu est la société. Mais qui ne voit que la conscience sociale poursuit, comme la conscience individuelle, une tâche adaptatrice du même genre ? Qui ne voit que la conscience humaine à son tour, *qui ne diffère des deux précédentes qu'en degré, n'obéit pas à une loi différente ?* Dans tous les cas, la conscience est une faculté d'adaptation, et un tel processus implique, comme nous l'avons vu à propos de l'instinct et de l'habitude (1^{er} Cahier, §§ 45-52), *la dualité fondamentale d'un être et d'un milieu extérieur.*

Or le mécanisme même des institutions, c'est-à-dire des habitudes collectives, nous montre que le milieu est double ici, ou que deux milieux à vrai dire sollicitent l'effort adaptateur, un milieu économique et un milieu idéal, dont les suggestions respectives se révèlent, d'ailleurs, comme orientées en sens inverse. De ces deux milieux, lequel est antérieur à l'autre ? La chronologie des institutions nous l'enseigne : elle nous dit — et c'est là le résultat le plus assuré des recherches sociologiques — que les valeurs religieuses sont primitives dans toutes les sociétés et que les valeurs économiques ne sont que le fruit d'une différenciation postérieure. L'idéal est donc le milieu originel, milieu réel qu'il faut situer dans le passé, comme une chose, avant de le projeter dans l'avenir comme un attrait.

Nous rejoignons par là les conclusions de notre phylogénèse, et notre ontogénèse les appuie maintenant sur une science sociale

bien comprise. Du moment que l'on parle de conscience collective — et nous avons suivi en cela les durkheimiens — il faut en faire jusqu'au bout l'analyse. Il faut, comme le veut la science de la vie, introduire les notions inséparables d'*adaptation* et de *milieu*. Le problème dialectique prend alors une autre face ; il nous fait passer, de la conscience subjective aux milieux objectifs avec lesquels elle est en rapport. L'ontologisme sociologique rêvé par Durkheim devient possible, mais on ne lui impose plus une limitation arbitraire. La classification historique des institutions ne nous renseigne pas seulement sur le développement de l'humanité mais sur l'ordre d'apparition des *milieux* correspondants, en un mot sur les réalités mêmes de l'Univers.

Or, de même que la phylogénèse des doctrines sociales nous a fait assister au déroulement successif des trois Cités : divine, naturelle, humaine, l'étude statique des institutions nous dévoile une succession analogue. Elle nous apprend que les sociétés, après s'être adaptées, par les institutions religieuses, à un milieu générateur de *valeurs éthiques*, s'abaissent peu à peu à la culture des *valeurs économiques*, jusqu'à ce qu'un troisième stade crée un ordre intermédiaire, celui des *valeurs politiques*. Tel est le rythme de la Statique sociale.

(A suivre.)

La doctrine classique en Sorbonne.

Impressions de Soutenance.

Samedi 26 mars 1927 : salle Louis Liard à la Sorbonne : grande affluence pour entendre M. René Bray, ancien élève de l'École Normale supérieure, agrégé des lettres, professeur au lycée de Tunis, en congé, soutenir ses thèses pour le doctorat ès lettres. Ah ! ce n'est plus le public politique, badaud et mondain qui garnissait la salle le jour récent où M. Andrieux fut reçu docteur à quatre-vingt-sept ans. Les juges ne sont pas assiégés par les journalistes, ni fusillés à bout portant par les photographes ; les éclairs du magnésium ne viennent pas lancer des lueurs de bataille dans cette discussion pacifique. L'auditoire présente cette fois son aspect coutumier : il est composé, surtout aux premiers rangs, d'un lot respectable de vieux messieurs et de vieilles dames, arrivés les premiers et qui partiront les derniers et comme à regret — il pleut dehors et le vent siffle aigrement — ; c'est le fidèle bataillon des *constantes*, aux vêtements élimés et à l'âme candide. Ceux-là n'en manquent pas une : ils viennent tous les samedis s'abreuver aux sources pures de l'érudition ; mais surtout revoir et entendre à nouveau, avec un plaisir visible, tels ou tels professeurs qui leur sont chers, dont ils admirent l'esprit, l'éloquence, ou même... le beau physique : car ce dernier avantage, auquel les *constantes* du sexe restent sensibles jusque dans un âge avancé, n'est pas rare, parmi nos maîtres de Sorbonne. Mais on compte aussi aujourd'hui dans la salle un nombre exceptionnel d'auditeurs plus jeunes, d'étudiants et d'étudiantes. Les derniers venus trouvent difficilement une place : la Sorbonne fait recette : quel dommage pour elle que le spectacle soit gratuit ! Des curieux entrent et sortent sans trêve ; la porte grince et bat horriblement : quelque milliardaire ne pourrait-il léguer à la Faculté des lettres une burette d'huile pour éviter ce grincement discordant ? Bref, c'est une belle salle, et attentive en général. Elle le serait encore davantage si elle pouvait suivre de plus près les débats du procès. Car tel est le vice essentiel de certaines de ces soutenances, d'ailleurs si inté-

ressantes : l'auditeur le plus instruit, n'ayant pas en mains les thèses elles-mêmes, ne comprend par moments absolument rien de ce qu'on y discute, parce que les juges font allusion à tel fait ou à telle idée qu'ils n'exposent pas et se contentent de rappeler par allusion. « Vous dites, Monsieur, à la page 232, quelque chose qui paraît contredire ce que vous avez dit plus haut, à la page 54. Comment expliquez-vous cette contradiction ? » — Le candidat : « Cette contradiction n'est qu'apparente : j'explique d'ailleurs plus loin, page 349, que le sentiment dont il s'agit se retrouve chez tous les auteurs que je nomme... » C'est un supplice de Tantale. De grâce, Messieurs, éclairez votre lanterne ! — Et puis, avouons-le ; au goût austère pour la science puisée à sa source se mêle l'appât des jeux du cirque : le candidat au doctorat se trouve dans la position d'un martyr livré aux bêtes ; sans doute, l'expérience a montré qu'il s'en tire le plus souvent sans blessures graves ; mais le public espère sourdement que le sang coulera...

Une heure : le candidat prend place : c'est un homme jeune et d'aspect robuste, forte carrure, traits réguliers et nets, teint mat, regard pénétrant à travers le mince lorgnon. On nous dit qu'il a trente ans à peine ; que ce ruban rouge qui fleurit discrètement sa jaquette noire, il l'a gagné comme lieutenant d'infanterie sous Verdun, dans des endroits où il ne faisait pas bon... ; et que sa santé, aujourd'hui heureusement remise, a été quelque temps gravement atteinte par les conséquences de la guerre. Aussi mérite-t-il toutes les sympathies, et il va être manifeste dès les premières passes que celle du jury lui est tout acquise. Dès qu'il entrera en scène, sa voix grave, forte et nette, sa parole ferme et sûre, la précision et la clarté de ses exposés, lui attireront également la sympathie de l'auditoire.

Une heure dix : Messieurs du jury... du moins la plupart, car d'autres arriveront en retard, retenus sans doute par un repas plus copieux ou plus prolongé. Quelle idée aussi de convoquer les gens à une heure de l'après-midi ! — Voici d'abord M. Gustave Reynier, président des deux thèses, et rapporteur de la thèse complémentaire ; l'un des plus anciens des six ou sept Gustaves qui, depuis quarante ans, jouent ou ont joué à la Sorbonne les premiers rôles dans l'enseignement du français : c'est un prénom prédestiné. M. Reynier allie à l'autorité la bonne grâce : il est bienveillant, mais précis, délicat, mais solide ; ses critiques seront fines et discrètes, mais d'un grand sens. L'auteur d'une thèse remarquée sur Thomas Corneille et de divers ouvrages sur le xvii^e siècle est ici sur un terrain qui lui est familier, on s'en apercevra tout de suite. — A gauche du président,

M. Daniel Mornet gardera longtemps la parole comme rapporteur de la thèse principale. Il est de ceux, trop rares, qui se trouvent toujours là pour assumer les plus lourdes tâches, et qui s'en tirent toujours avec honneur. Aussi à son aise lorsqu'il s'agit du xvii^e siècle que s'il se promenait dans ce domaine du xviii^e qu'il a exploré et rendu sien par un ardent labeur, il parle avec une aisance nette, d'une voix forte qui remplit facilement la salle : il est visible qu'il s'adresse autant à l'auditoire qu'au candidat, et l'auditoire lui en sait gré. — A sa gauche, M. Félix Gaiffe ; c'est lui qui supplée M. Michaut : « *Felix qui potuit...* » On sait que M. Gustave Michaut s'est, aux premiers frimas, légèrement envolé au pays du Sphinx et des Pyramides, en s'écriant comme l'hirondelle de Théophile Gautier :

Qu'on est à l'aise
Au Caire, en haut des Minarets !

M. Gaiffe, qui connaît intimement le théâtre du xviii^e siècle pour y avoir puisé son sujet de thèse, sait lui aussi se faire entendre de toute la salle : sa voix est forte, parfumée d'un brin d'accent comtois, et c'est avec une rondeur débonnaire qu'il émettra ses doutes et ses objections, auxquels il ne paraîtra pas attacher lui-même une importance excessive. — A droite du président, la belle tête de M. Baldensperger, toujours si apprécié, dans les nombreuses thèses où il argumente, pour sa vaste érudition et la nouveauté ingénieuse de ses vues. Lui non plus n'est pas spécialiste du xvii^e siècle français ; qui s'en douterait à l'entendre ? Sa voix est moins sonore, et son langage à la fois abstrait et métaphorique est plus malaisé à bien suivre ; mais la distinction de son esprit, l'ampleur de ses aperçus, l'originalité pénétrante de ses idées exercent un tel ascendant qu'on l'écoute avec respect et avec intérêt. Ses critiques sont émises avec une discrétion pleine d'urbanité, mais solides et précises : on sent qu'avec un jouteur comme celui-là, si le candidat était moins solide sur ses étriers, il serait vite désarçonné. — A sa droite, M. Fortunat Strowski, qui est toute sympathie et tout sourire. Le cheveu long, la carrure puissante, c'est un lion bénin, et qui a l'air heureux : « *Fortunatus et ille...* » Confesseur, il donnerait vite l'absolution à ses pénitentes ; juge, il renverrait vite absous l'accusé ; il tient à ne pas écraser le candidat sous le poids de son érudition, qu'il cache autant que d'autres étalent la leur. — Encore plus à droite, M. Edmond Estève, lui aussi une récente recrue de la Faculté, lui aussi visiblement sympathique au candidat, qu'il a jadis contribué à préparer à l'École Normale. Il émettra avec une vivacité bienveillante des suggestions et de

rares réserves. Près de lui vient s'asseoir pour quelque temps un personnage massif, fortement râblé et très myope : M. Paul Crouzet, inspecteur de l'Académie de Paris, l'auteur de la *Grammaire latine simple et complète*... Il doit représenter l'Administration ; il prend quelques notes, sans doute pour une des diverses revues qu'il dirige ou dans lesquelles il écrit. — Derrière les juges, sur un fauteuil curule à l'énorme dossier sombre, se détache la tête fine et la courte barbe blanche de M. Gustave Lanson. Le directeur de l'École Normale a tenu à assister au moins à la thèse principale, et à féliciter, après un succès qui n'est pas douteux, le nouveau docteur qui a été son élève, dont il sait la valeur et dont il a déjà pu lire et apprécier les thèses. A côté de lui prend place M. Alfred Jeanroy ; on le trouve rajeuni et comme rafraîchi : c'est, paraît-il, un récent séjour aux États-Unis qui lui a servi d'eau de Jouvence.

On commence par la thèse complémentaire : « La tragédie cornélienne devant la critique classique d'après la querelle de *Sophonisbe* (1663). » Elle ne retiendra guère plus d'une heure l'aréopage. C'est qu'elle est fort courte : une des plus courtes qui aient été présentées à la Faculté, dit le président-rapporteur ; une thèse latine d'autrefois en français, dira spirituellement M. Strowski. L'exposé du candidat nous apprend maintenant de quoi il s'agit. A l'occasion de *Sophonisbe*, pièce médiocre, Corneille fut attaqué par un jeune publiciste désireux de se mettre en avant, Donneau de Visé, et par un des plus fameux parmi les *doctes*, l'abbé d'Aubignac ; puis défendu contre d'Aubignac par le même de Visé qui adorait ce qu'il avait brûlé, et par un anonyme fort judicieux. Il répondit lui-même aux attaques par sa *Préface*. D'Aubignac riposta par une seconde dissertation, à laquelle de Visé répondit, puis par deux autres plus générales ; cette fois il visait également *Œdipe* et *Sertorius*. La querelle tournait à l'aigre, et les injures succédaient aux raisons, quand elle cessa brusquement après avoir duré six mois. — M. Reynier reproche avec aménité au candidat de confondre sous le nom de « goût du siècle » ou d'« esprit du temps » les théories des *doctes* et les tendances du grand public. M. Bray rappelle que sa thèse ne porte que sur une querelle de doctrine, et qu'il n'avait à s'occuper que de l'opinion des théoriciens. — M. Strowski a lu très attentivement les premières pages de ce court opuscule, puisqu'il y a relevé quelques alexandrins :

Un jeune ambitieux attise les colères ...
 Moins de six mois après la première étincelle ...
 Appartient à son siècle, il en porte les marques ...

Il paraît qu'il s'en rencontre d'autres dans les dernières pages :

Ce goût du beau sujet, dangereux en lui-même ...
L'amour n'y tient jamais que la seconde place.

Voilà ce que c'est que de fréquenter trop assidûment les *Sophonisbe* et les *Sertorius* ! M. Strowski étant amené, je ne sais plus à propos de quoi, à déclarer sa préférence pour Racine, on entend M. Reynier protester à mi-voix : « Eh bien ! moi, j'aime mieux Corneille ! » Témoignages précieux, que nous livrons gratuitement à la postérité, sur les affinités d'âmes de ces deux maîtres ! M. Estève se demande si, en posant nettement que le succès de Racine est venu de ce qu'il remplissait exactement le programme tracé par les théoriciens de la tragédie classique, le candidat ne diminue pas involontairement le mérite et l'originalité de l'auteur d'*Andromaque*. M. Bray proteste qu'il n'a pas voulu suggérer cette conclusion et qu'on ne doit pas la tirer de ses dernières pages : il a seulement constaté que sur presque tous les points Racine réalisait l'idéal des théoriciens. — Les trois juges rendent justice à la précision et à l'intérêt de ce récit d'une petite querelle littéraire qui n'avait jamais été exposée d'ensemble, et qui est très représentative des rapports de Corneille et de la critique classique.

Vingt minutes de suspension d'audience, et l'on entame la thèse principale. Le public est plus nombreux, le jury est au complet ; derrière lui, M. Lanson, immobile dans son vaste fauteuil, darde un regard fixe et froid sur l'assemblée. Le candidat expose nettement et sobrement, en moins de vingt minutes, le sujet, la méthode, le plan et les conclusions de son grand ouvrage : « La formation de la doctrine classique en France » ; il aurait pu ajouter deux dates au moins approximatives : 1620-1670. D'après lui, le *xvi^e* siècle avait imité les Anciens d'une manière naïve, enthousiaste et confuse ; la période qu'il étudie constitue une doctrine raisonnée qui est la doctrine classique ; les grands écrivains du siècle de Louis XIV proprement dit, à l'aise dans cette doctrine, donneront la première place à l'art et au goût. L'imitation, la règle, le goût : Ronsard, Chapelain, Boileau. Cette règle ou doctrine, qui d'ailleurs ne régit que les genres poétiques, et encore pas tous, qui ne s'impose avec toute sa rigueur qu'à l'épopée et à la tragédie, d'où vient-elle ? Surtout des théoriciens italiens du *xvi^e* siècle, grands commentateurs d'Aristote, dont ils contribuent à imposer le culte chez nous. Quels sont ses fondements ? La poésie doit moraliser ; le poète parfait doit au génie joindre l'art, c'est-à-dire le métier, et la science, c'est-à-

dire quantité de connaissances sur tous les sujets, même pratiques ; les règles sont nécessaires ; elles se fondent sur la raison, universelle, permanente, qui domine le goût et tient en lisières l'imagination ; l'art doit imiter la nature, mais en choisissant, en stylisant, en donnant la première place au cœur humain — on a eu donc tort de parler du *réalisme* des classiques, encore plus de leur *naturalisme* ; les anciens continueront à être imités, mais de manière libérale et éclairée ; on leur adjoindra quelques Italiens choisis. — Puis l'auteur passe en revue les règles générales (vraisemblance, bienséances, merveilleux, unités, question de la poésie chrétienne) et les règles des genres, parmi lesquels la poésie héroïque et la tragédie sont au premier plan. Son enquête s'est bornée systématiquement aux écrits théoriques : dissertations, pamphlets, traités, poèmes didactiques ; il n'a pas voulu étudier l'application de la doctrine, mais la doctrine elle-même.

La parole est à M. Mornet, dont l'enseignement a suggéré à l'auteur la première idée de cet important ouvrage, qui a lu la thèse en manuscrit et a, paraît-il, fait sur elle un rapport extrêmement favorable. Il commence par rendre justice à la valeur du candidat, à son mérite — il a dû poursuivre ces minutieuses recherches dans des conditions difficiles, loin des grandes bibliothèques, contraint pendant quelque temps de ménager sa santé — et à la solidité des résultats obtenus. Le mot de maîtrise, qu'il emploie plusieurs fois, lui paraît caractériser le mieux la manière dont cet esprit vigoureux a su prendre possession de son sujet, le délimiter, le creuser, et en même temps le dominer, ce qui est plus rare. Son livre manquait à l'histoire de la littérature française : il remplira un vide, et il fera autorité. Après ces éloges si flatteurs, venant d'un historien des lettres qui sait ce que c'est que de creuser un sujet, M. Mornet présente quelques observations, dont la seule importante est par lui-même aussitôt réfutée qu'émise. L'auteur aurait pu allonger encore la liste des écrits théoriques et critiques qu'il a consultés ; il n'a pas tout lu en ce genre, et Descartes, dont le portrait préside aux débats, nous a enseigné à faire des dénombrements complets. — Mais : 1^o quelques textes de plus, glanés dans des écrivains très inférieurs, n'auraient certainement rien changé au résultat final ; 2^o le candidat avait d'excellentes raisons pour terminer son travail sans consacrer une ou deux années de plus à ses recherches. M. Bray fait remarquer d'ailleurs qu'il a lu beaucoup plus d'ouvrages qu'il n'en a cité dans sa Bibliographie, et qu'il n'a pas cru devoir alourdir le volume en transcrivant dans ses notes les références de toutes les fiches qu'il avait prises. On parle fiches

quelque temps ; M. Mornet en a apporté quelques-unes ; il retire du jeu celles que le candidat connaissait déjà ; il en aligne d'autres ; on dirait qu'il fait une patience ; c'est passionnant !

M. Baldensperger, qui prend la parole après M. Mornet, n'oublie pas qu'il est professeur de littératures comparées : il replace le sujet dans son cadre européen ; il signale l'importance de ce travail pour guider l'opinion étrangère qui, après avoir longtemps dédaigné nos siècles classiques, paraît à de nombreux symptômes y revenir pour chercher à en mieux comprendre les vrais caractères. Il rend, lui aussi, le plus grand hommage aux qualités de l'auteur et du livre. Il suggère quelques rectifications de détail ou compléments. Il voudrait voir figurer, dans la liste des études d'histoire littéraire consultées, quelques noms d'étrangers, Américains notamment, plutôt pour leur faire plaisir, semble-t-il, que parce que l'auteur doit beaucoup à leurs ouvrages. Il termine en félicitant le candidat une fois de plus. — Ces félicitations sont reprises par M. Gaiffe, qui parle le dernier. Ses critiques sont peu graves. En voici un échantillon : le candidat a laissé la lettre M. devant le nom d'écrivains morts depuis quelques années ! Aux vivants, le *Monsieur* ; aux morts leur nom tout nu ; M. Gaiffe rappelle cette règle inviolable. Mais il est bonhomme et n'insiste pas. Il se demande quelle valeur avaient les pièces et les poèmes inspirés par cette doctrine. Ce n'était pas mon sujet, répond le candidat. On rompt encore quelques petites lances sans fer. Il n'est pas tard, et le candidat ne laisse paraître aucun signe de fatigue ; il a répondu avec autorité, avec bonne humeur, et parfois avec humour, aux objections proposées. Mais les juges, visiblement, n'ont plus grand'chose à dire, et ils paraissent disposés à ne pas prolonger la séance. La Cour se retire pour délibérer : cette délibération paraît de pure forme, car, quelques instants après, la porte se rouvre, et le président annonce à M. Bray qu'il est reçu docteur avec la mention *très honorable*. Applaudissements du public, félicitations et poignées de main des juges au *novus doctor*, qui *tam bene parlat*, embrassades de la famille et des amis... et il n'est que cinq heures moins le quart ; c'est un record (1).

Un vieil étudiant.

(1) René BRAY, *La formation de la doctrine classique en France*, Hachette, 1927, in-8°, v-389 p. — *La tragédie cornélienne devant la critique classique d'après la querelle de Sophronisbe (1663)*, Hachette, 1927, in-8°, 1-59 p.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M. FORTUNAT STROWSKI,

Membre de l'Institut,

Professeur à la Sorbonne.

L'Angleterre d'après-guerre.

Leçons professées à l'École libre des Sciences politiques

Par M. Jacques BARDOUX,

Membre de l'Institut.

III

L'armature industrielle.

Au-dessous des armoiries britanniques figure la devise « Dieu et mon droit ». Si un gentleman pouvait être sincère, mais sa parfaite éducation le lui interdit, un roi eût changé cette devise et l'eût remplacée par une autre plus caractéristique et plus exacte : « Le commerce ou la mort ».

Rappelez-vous la page célèbre de Sorel, ses formules lapidaires si belles et si vraies.

« L'Angleterre est une île marchande. Toute sa politique résulte de ce fait. Les Anglais apportent au gouvernement de leurs intérêts mercantiles la même âpreté et le même orgueil qu'un Louis XIV au gouvernement de ses intérêts dynastiques. Leur économie politique est une raison d'État. »

En effet, tout a contribué à faire de la France un carrefour éternel de routes humaines et de l'Angleterre un marché insulaire d'objets fabriqués.

La mer est à la fois une sécurité et un exutoire industriel. Le charbon est un ferment industriel et un fret incomparable. La société, par l'inégalité dans la répartition des richesses et par

la hiérarchie des classes spécialisées, contribue à faciliter et l'exportation des hommes et l'exportation des capitaux.

Le tempérament — ce tempérament de colon, rebelle à l'assimilation qui partout impose ses mœurs et garde ses coutumes — est celui des grands négociants.

La pensée anglaise — cette pensée qui annote et observe mieux qu'elle ne construit et qu'elle ne conçoit, particulièrement apte aux travaux d'économie politique et calculs des statisticiens, incomparable dans ses contributions à la sociologie et au roman — est celle d'un commerçant.

Chaque étape de l'histoire politique est intimement liée à une période du développement économique. Le siècle d'Elisabeth et de Cromwell voit se former et le puritanisme britannique et le trafic maritime. Au XVIII^e siècle, l'Angleterre établit à la fois ses institutions parlementaires et son empire colonial. Plus tard, l'éclosion du libéralisme classique coïncide exactement avec l'apparition de la grande industrie.

Il y a presque concordance entre les dates, qui précisent l'évolution démocratique, et celles qui marquent son évolution industrielle. L'apogée du libéralisme, 1854-1874, coïncide avec l'apogée de l'industrie britannique. La réaction conservatrice, 1878-1905, est aussi une réaction protectionniste.

L'évolution politique et l'évolution économique sont parallèles, sont solidaires, sont interdépendantes. L'armature industrielle est le cadre dans lequel se déroule la vie sociale. L'action économique est le régulateur de la vie politique.

Loin de moi la pensée d'affirmer que le matérialisme historique est une hypothèse vérifiée : il est certain tout de même qu'il est moins inexact, de l'autre côté de la Manche, que sur la rive française.

Pourquoi ? Parce que dans une société, qui devient de jour en jour plus urbaine et plus industrielle, qui se suffit de moins en moins, le facteur économique est prépondérant.

Les peuples, qui voient pousser leur blé, ont plus de temps pour penser. En France, les grands courants d'opinion sont d'ordinaire intellectuels. De l'autre côté de la Manche, les grands courants d'opinion sont presque toujours d'origine économique.

I

Cette prépondérance économique de l'activité industrielle, je voudrais vous en faire sentir l'importance réelle et l'importance croissante.

*
*
*

L'importance réelle : elle peut être établie par quatre ordres de faits.

D'abord, la densité extrême de la population. L'île britannique est une île surpeuplée. Elle constitue pour ainsi dire une seule grande cité, coupée de quelques parcs.

Voici par exemple les statistiques, qui comparent la population dans quelques coins de l'Angleterre à cent ans d'intervalle, en 1801 et en 1901.

A Londres, la densité de la population par 40 ares est passée de 20 à 39 habitants. Dans 112 villes, qui avaient plus de 4.000 habitants en 1801, la densité est passée de 12 à 22 êtres humains par 40 ares. Dans 224 villes qui avaient plus de 1.000 habitants en 1801, leur densité par 40 ares est passée de 3 à 10.

Il s'agit d'une densité générale. La campagne n'est pas dépeuplée. Elle est moins cultivée mais plus habitée qu'en 1801.

Autre groupe de faits. L'Angleterre, dès le début du xx^e siècle, avait le pourcentage des terres en friches le plus élevé : 6 % de la superficie, en Autriche ; 9 % en France ; 9,4 en Belgique ; 9,9 en Allemagne ; 19 en Italie ; 23 en Hollande ; 20 % dans le Royaume-Uni.

Le pourcentage de la main-d'œuvre, absorbée par les travaux des champs, est en Angleterre plus faible qu'ailleurs : 45 % en France ; 39 en Allemagne ; 37 aux États-Unis ; 35 en Belgique ; 10 en Grande-Bretagne.

Troisième ordre de faits. L'Angleterre est obligée d'acheter, au dehors, une quantité croissante de denrées alimentaires et de les payer, au dehors, avec une quantité croissante d'objets manufacturés.

Elle est aujourd'hui le pays qui, par rapport à ses importations totales, a le pourcentage le plus élevé d'importations alimentaires. Prenons les années 1896-1899 : 27 % seulement des achats de la France sont des denrées alimentaires. Aux États-Unis : 30. Pour l'Allemagne : 34. En Angleterre : 43.

Et ici une constatation qui frappe, qui éclaire, qui explique.

Cette proportion, ce pourcentage, dans les achats de l'Angleterre, des denrées alimentaires ne varie pas. Il reste toujours à 43 %. La quantité de ces importations augmente, mais leur part dans les entrées totales ne varie pas. 1882 : 43 % ; 1887 : 42,1 %. Période 1890-1894 : moyenne 43,4 %. Période 1895-99 : 43,1 %. Année 1899 : 43,4 %.

Dans les importations totales, la part des denrées alimentaires est pour ainsi dire invariable : c'est donc là qu'il faut chercher le régulateur de l'activité économique.

Dernier ordre de faits. Quelques chiffres permettent de saisir à quel degré la Grande-Bretagne est tributaire de l'étranger pour son ravitaillement. 73 % du blé qu'elle consomme sont achetés au dehors. Sur 4 pains, mangés par les Anglais, 3 sont vendus par l'étranger. La même évolution se dessine aujourd'hui pour la viande. Sur 122 livres consommées par tête d'habitant en 1896, 43 étaient importées. Depuis ces 50 % ont été dépassés.

Si vous songez que d'autres aliments aussi essentiels pour la nourriture anglaise, le thé par exemple, sont achetés au dehors, vous mesurez de quel poids ces besoins alimentaires pèsent sur la vie économique tout entière du peuple britannique.

*
*
*

Cette prédominance de l'activité industrielle, au lieu de diminuer, croît encore.

La rupture de l'équilibre entre la production agricole et la production industrielle précipite l'évolution. Jusqu'aux environs de la guerre de Crimée, l'équilibre existait. A cette date, des enquêtes furent faites sur la situation de l'agriculture par un Anglais, James Caird, par un Français, de Lavergne. Leurs conclusions sont également optimistes.

Cette prospérité ne s'était maintenue que grâce à des circonstances exceptionnelles. La guerre de Crimée et la guerre de Sécession, en diminuant les importations de blé russe et de blé américain, ont constitué une prime à la culture des céréales. Mais la superficie cultivée en céréales ne tarde pas à baisser.

En 1870, elle est encore de 1.400.000 hectares. En 1880, elle tombe à 1.160.000 ; en 1890, au-dessous du million ; en 1900, à 750.000. En 1913, juste avant la guerre, la superficie cultivée en céréales n'était plus que de 680.000 hectares.

Un second ordre de faits prouve l'importance croissante du facteur industriel dans la vie économique du peuple anglais : l'accroissement de la consommation, par tête, de denrée alimentaire, et par conséquent l'obligation de fabriquer davantage pour pouvoir acheter plus.

Comparons les années 1840 et 1881. Les Anglais consommaient, en 1840, par tête, 42 livres de blé ou de farine. En 1881 : 216. En 1840, ils n'absorbaient que 3 œufs par tête. En 1881, les appétits ayant augmenté, 21. En 1840, ils exigeaient moins d'une livre

de pommes de terre par tête. En 1881 : 12. Le sucre ? 15 livres en 1840 et 67 en 1881.

Depuis, la consommation des denrées alimentaires a continué à croître.

Prenons, par exemple, pour les périodes 1855-1865, 1865-1875 et 1875-1885, les chiffres relatifs aux achats de blé par tête d'Anglais : l'augmentation est de 43 %, 33 % et 13 1/2 %. Pour le sucre, l'accroissement est de 30, 58 et 69 %.

Au fur et à mesure que la prospérité britannique est devenue plus grande et la vie anglaise plus confortable, l'Anglais a mieux et plus mangé. Par conséquent il a été obligé de fabriquer mieux et plus pour pouvoir suffire à ses besoins et payer ses fournisseurs.

Or, au moment où il était dans l'obligation de vendre davantage, le peuple anglais, qui avait connu à l'aube du XIX^e siècle un prodigieux essor, s'est heurté à des concurrents nouveaux, d'autant plus redoutables que leur outillage était plus moderne. Au début du XX^e siècle, le Royaume-Uni, au lieu d'être servi, a été handicapé par l'ancienneté même de son expérience industrielle.

Voici un tableau, dans lequel est comparée, pour la période 1904-1908, la situation de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis.

<i>Consommation de :</i>	<i>Angleterre.</i>	<i>Allemagne.</i>	<i>Etats-Unis.</i>
Laine.	100	79	101
Coton.	100	49	122
Charbon.	100	69	211
<i>Production :</i>			
Fer	100	120	230
Acier	100	182	237
<i>Exportation :</i>			
Objets ouvrés	100	51	25
Fer et acier	100	51	35
Machines	100	66	77

Évidemment, pour l'exportation d'objets ouvrés, l'Angleterre garde, à cette date, sur ses deux concurrents, une forte supériorité. Mais la concurrence est serrée. Les deux organismes nouveaux, allemand et américain, au point de vue de la fabrication de fer

et d'acier, et de la consommation de matières premières approchent ou dépassent l'industrie vieillie.

*
* *

Quelles sont les conséquences de cette prépondérance, dans la vie économique du peuple anglais, du facteur industriel ?

Elles sont au nombre de trois.

Conséquences politiques. Le débouché commercial prime tout. La question douanière, libre-échange ou protection, reste au premier plan des luttes politiques. A un demi-siècle d'intervalle, la campagne libre-échangiste de R. Cobden et la campagne protectionniste de Joe Chamberlain éveillent les mêmes passions.

La politique étrangère reste dominée par la balance commerciale. Lorsque le commerce est particulièrement prospère, les Anglais sont libre-échangistes en théorie, radicaux au dedans et pacifistes au dehors.

Quand les affaires vont mal, les Anglais ont une tendance à être protectionnistes, conservateurs et belliqueux.

Cette pénétration dans le domaine politique des intérêts commerciaux est facilitée par ce fait, qu'au sein de tous les partis se trouvent des industriels et des négociants. Ils se répartissent entre la droite et la gauche, suivant leurs opinions économiques.

Les industriels protectionnistes, laine, fer et acier, produits chimiques, adhèrent au parti conservateur. Les industriels libre-échangistes, transports maritimes, coton, et, hier encore, charbon, iront, au contraire, s'inscrire dans les rangs du parti radical.

Cette prépondérance du facteur industriel a des conséquences sociales aussi décisives que les conséquences politiques. Elle entraîne la formation d'une classe plus homogène et proportionnellement plus harmonieuse que dans aucun autre pays, une classe qui aura ses organismes, ses traditions et ses objectifs.

Elle ne date pas de la fin du XIX^e siècle. Son esprit corporatif est par conséquent renforcé par une spécialisation héréditaire et une existence séculaire. Et quel sera le contrepoids qui empêchera cette classe nouvelle de peser d'un poids croissant, prépondérant, dans la balance sociale ?

Ce ne seront pas les classes moyennes. Elles sont trop peu nombreuses outre-Manche, pour jouer comme en France ce rôle de régulateur naturel de l'équilibre social. Le contrepoids, qui limitera la poussée, n'est pas d'ordre numérique; je vous ai dit que le capital était concentré entre un petit nombre de mains,

mais d'ordre psychologique. Le cadre archaïque, l'armature aristocratique, les traditions parlementaires, la lenteur intellectuelle, la sentimentalité monarchique : voilà les garanties de la paix sociale. N'oubliez pas que les femmes constitueront demain la majorité du corps électoral. Le facteur sentimental aura, dans la politique anglaise, une importance d'autant plus grande que cette masse sera plus féminine.

A côté des conséquences politiques et sociales qu'entraîne la prépondérance du facteur industriel, il faut faire une place aux conséquences proprement psychologiques.

Dans un de mes ouvrages, j'ai tenté cette analyse. Je me permets de vous renvoyer à ces pages (1).

Je voudrais seulement attirer votre attention sur trois points.

Cette évolution économique accroît le réalisme naturel de la pensée anglaise. Le bilan commercial devient une idée fixe. L'Anglais a une tendance naturelle à envisager les problèmes politiques sous l'angle de leurs conséquences matérielles. Si, par exemple, au lendemain de la guerre, l'opinion britannique examine le problème des relations avec la Russie bolcheviste, le point de vue commercial, la préoccupation de rouvrir un débouché pèseront d'un poids prépondérant sur les décisions politiques.

L'industrialisation croissante a pour résultat d'affaiblir le prestige de l'idée abstraite et de la création artistique dans un pays où il n'attirait déjà qu'une élite et d'anémier progressivement la vitalité religieuse du peuple anglais.

Le puritanisme a marqué l'âme anglaise de son empreinte caractéristique. Or il est né dans les petits villages de « yeomen » et de mineurs. Dans ces villages aujourd'hui encore, ces petites églises démocratiques et laïques restent des noyaux vivants, mais tendent à s'affaiblir. Une sorte de civisme syndical remplace le puritanisme protestant dans les masses ouvrières.

Tous les enquêteurs sociaux sont d'accord sur ce point. J'entends bien que périodiquement, dans certaines régions écossaises et galloises, se produisent des réactions soudaines de la sentimentalité religieuse, mais ces réactions sont passagères. Elles sont également limitées. Or, quand on connaît l'histoire du peuple britannique, lorsqu'on sait à quel degré il a été pénétré par le judaïsme puritain, on comprend qu'un affaiblissement progressif de cette armature morale peut avoir pour la vitalité même du peuple anglais des conséquences redoutables.

(1) *Essai d'une Psychologie de l'Angleterre contemporaine*. Félix Alcan.

Notons enfin, rapidement, que cette concentration industrielle facilite l'écllosion et le développement des courants d'opinion.

Comment se forment et comment se déroulent les ondes humaines ? Ce problème de psychologie sociale, singulièrement intéressant et actuel, a été rarement analysé.

Un homme mort trop tôt, Gabriel de Tarde, est le seul philosophe français qui ait tenté cette analyse. Il a montré comment les lois de l'invention et les lois de l'imitation permettent d'expliquer le jeu de ces transmissions d'homme à homme.

Dans une société urbaine et industrielle, dans un flot étroit et surhabité, les courants d'opinion naissent rapidement et déferlent violemment.

On ne comprend pas l'Angleterre contemporaine si l'on perd de vue cette conséquence psychologique de l'évolution économique : l'action soudaine de ce guide étrange.

Ainsi éclairés par une préface nécessaire, nous pouvons maintenant rechercher quelle était avant la guerre et quelle est depuis la paix la situation du facteur industriel.

* * *

A la veille du conflit, l'industrie britannique traversait une crise inespérée de prospérité commerciale.

La moyenne annuelle des exportations de produits britanniques, par tête d'habitant, avait régulièrement baissé à la fin du XIX^e siècle. Avec l'aube du XX^e coïncide une hausse nouvelle.

Pour la période 1890-1894 : Livres, 5,18 par tête d'habitant.

Pour la période 1900-1904 : Livres, 6,14 par tête d'habitant.

Pour la période 1904-1909 : Livres, 10 par tête d'habitant.

Pour 1912 : Livres, 10,8 par tête d'habitant.

Pour 1913 : Livres, 11,3 par tête d'habitant.

Cette reprise est réelle. Comparons les résultats obtenus par le commerce d'exportation en Allemagne et aux États-Unis par tête d'habitant. L'avance difficilement maintenue par l'Angleterre s'est élargie. Les grandes industries libre-échangistes, charbon, coton et transports ont moins profité de cette prospérité que les grandes industries protectionnistes, produits chimiques, fer et acier, laine.

Cette reprise s'explique-t-elle par des causes occasionnelles ou par des causes profondes, par des causes passagères ou par des causes permanentes ?

Certes, au début du XX^e siècle, un formidable effort avait été fait pour profiter des leçons données et des exemples fournis

par les concurrents, pour améliorer l'outillage et pour rénover les procédés. Sheffield découvre un procédé nouveau pour la fabrication de l'acier renforcé. Pour les produits chimiques, l'Angleterre se met à l'école de l'Allemagne et obtient des résultats intéressants.

Comment cependant nier le rôle joué dans cette prospérité par des causes exceptionnelles et passagères.

La guerre sud-africaine est terminée et ses répercussions se sont atténuées. La guerre russo-japonaise a éclaté et permet à l'industrie britannique de vendre aux deux belligérants. Et comme en même temps l'Amérique du Sud met en grange des récoltes particulièrement favorables, une clientèle enrichie vient frapper aux portes du marché britannique.

La reprise d'avant-guerre est, dans une large mesure, une reprise exceptionnelle et une reprise temporaire.

* * *

Quelle est la situation au lendemain de la guerre ?

La guerre de 1914-1918 a été au premier chef une guerre industrielle. Par conséquent, elle aura pour résultat d'accroître outre-Manche l'outillage industriel. Il grandit d'autant plus que l'Angleterre, qui a échappé aux ennuis de l'invasion, fut un atelier interallié.

Au lendemain de la guerre, l'Angleterre sera, plus encore qu'à la veille du conflit, dominée par les intérêts de son négoce.

Trois faits doivent être retenus.

Tout d'abord l'effort agricole fait une faillite totale. Afin d'assurer son ravitaillement, pendant les hostilités, le peuple britannique avait, avec autant de courage que de méthode, accru sa production agricole. La superficie des champs de blé et d'avoine avait augmenté de 342.000 et 322.000 hectares en 1918 par rapport à 1913. La production de blé avait en 1918, par rapport à 1913, augmenté de 2.000.000 de quintaux. Une loi, *Agricultural Act* de 1921, avait organisé la vie agricole, établi pour les journaliers un salaire minimum, assuré aux agriculteurs une certaine permanence dans le prix du blé et des pommes de terre.

La superficie cultivée en blé retombe en 1923 au niveau de 1913 et en 1924 au-dessous du niveau de 1913. L'*Agricultural Act*, qui imposait au budget britannique des sacrifices financiers considérables, est abrogé. Il ne reste rien de cet effort. Il a été brisé par l'écroulement des prix. Alors que le blé valait 84 sh.

en 1921, en 1922 il n'en vaut plus que 50, et en 1923, 30. La même diminution se produit pour toutes les denrées alimentaires. Les salaires des journaliers baissent. L'exode reprend.

Au lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne est moins agricole et plus industrielle qu'à la veille des hostilités.

Le second fait qui caractérise sa vie économique est la prépondérance des intérêts financiers.

Je vous ai parlé de la fabrication des capitaux. Je vous ai montré comment et pourquoi l'Angleterre était obligée d'en exporter, bon an mal an, une quantité considérable.

Il faut éviter la crise industrielle, qui ne manquerait pas de provoquer la surabondance de capitaux et le renchérissement des prix. Il faut assurer l'équilibre de la balance nationale des paiements. Les coupons encaissés au dehors constituent une exportation invisible sans laquelle la balance se solderait par un redoutable déficit. Il faut enfin encourager la production industrielle, en troquant emprunt contre commande.

Mais cette exportation de capitaux n'est possible que si le marché de Londres reste celui où l'or est le moins cher, que si dans la Cité la traite-or est moins chère qu'ailleurs et si la monnaie anglaise demeure au pair de l'or.

En conséquence, dès le lendemain de la paix, la Cité voulut relever le cours de la livre au niveau du dollar-roi.

Que faire ? D'abord réduire la circulation. La circulation en « currency notes » et en billets de la Banque d'Angleterre fut, au cours de 1921, réduite de $1/5$. Ensuite relever l'escompte et resserrer les crédits. L'escompte de la Banque d'Angleterre fut porté à 5 % pendant le premier semestre de 1921 en baissant d'une façon considérable les virements de compensation. Pour la Chambre de compensation de Londres : 20 % ; pour celle de Birmingham : 35 % ; et pour celle de Manchester : 48 %.

Cette déflation énergique entraîna la baisse des prix. Alors que l'index des prix de gros en juillet 1920 était à 309, au mois de septembre 1921, il tombe à 181.

La Cité de Londres vit revenir les emprunteurs étrangers. Les émissions recommencent aux guichets de la Cité. Les emprunts consentis aux colonies, qui étaient de 76.000.000 de livres en 1913, qui tombèrent à Livres 31.000.000 en 1920, remontent à livres 90.000.000 en 1921. Les emprunts consentis aux étrangers étaient de livres 84.000.000 en 1913. Ils avaient reculé à 7.000.000 en 1920. Ils rebondissent en 1921 à 21.000.000.

Enfin le taux d'escompte est progressivement abaissé de manière à suivre pas à pas les réductions consenties par New-York.

En quelques mois le loyer de l'argent, au cours de 1921, tombe de 6 à 5 1/2 et 5 %.

La bataille a été dure, mais elle a été gagnée.

La situation fut-elle aussi favorable pour le marché industriel ? Non.

Les manufacturiers ont dû consentir sur la valeur des objets fabriqués une baisse de prix, sans avoir le temps nécessaire pour réduire leur prix de revient.

Jetons un coup d'œil sur la courbe commerciale des années d'après-guerre. Voici un tableau qui précise la valeur et le volume des exportations britanniques, pour chaque année en prenant comme point de départ l'année 1880 = 100.

En 1912 et 1913, la valeur des expéditions britanniques était de 220 et 237. En 1919 et 1920, elles bondissent à 360 et 602. Elles retombent en 1921 et 1922 à 317 et 324, pour se stabiliser en 1923 et 1924 à 436 et 360.

Deux années d'une extraordinaire prospérité : 1919 et 1920. Deux années de crise : 1921 et 1922. Deux années de stagnation : 1923 et 1924.

Comparons les statistiques valeur et quantité, toujours en partant de 1880 = 100. La reprise 1919-1920 a été beaucoup moins importante. La production est restée au-dessous des niveaux d'avant-guerre :

1912=220 ; 1913=228 ; 1919=125 ; 1920=162 ; 1921=114 ; 1922=157 ; 1923=175 ; 1924=185.

La courbe commerciale d'après-guerre se résume donc en trois oscillations : une hausse 1919-1920 ; un recul : 1921-1922 ; une stagnation : 1923-1924.

Essayons d'expliquer l'essor de 1919-1920.

Les feuilles d'expédition du commerce britannique révèlent en 1919, par rapport à 1913, un grand changement.

En 1913, l'Europe vend à la Grande-Bretagne plus qu'elle ne lui achète. En 1919, au contraire, l'Europe achète plus qu'elle ne lui vend. En 1913, les États-Unis importaient en Angleterre plus qu'ils n'exportaient. En 1919, l'excédent de leurs importations a quintuplé. Il en est de même pour les colonies et possessions britanniques.

Quels sont les pays européens pour lesquels le renversement de la balance est le plus net ? La France, la Belgique, l'Italie.

L'explication est évidente. Ces peuples se trouvaient dans la nécessité de réparer les ruines de l'invasion ; ils achetèrent au Royaume-Uni non seulement des matières premières pour re-

constituer leurs stocks, mais des machines pour reconstituer leurs outillages. Ces commandes anormales cessèrent le jour où cette double tâche fut achevée.

D'autre part, cette prospérité exceptionnelle contraignit les industriels à rémunérer plus largement leurs ouvriers. En 1918 les salaires annuels ont été augmentés de livres 156.000.000, et en 1919 de 109, soit 6.625.000.000 de francs-or. Les ouvriers étant mieux payés consommèrent davantage. Pour acheter au dehors beaucoup plus de denrées alimentaires, la nation britannique s'est vue dans l'obligation de vendre aux étrangers beaucoup plus d'objets manufacturés, par suite de la revalorisation de la livre.

Essor aussi artificiel que le premier.

Et lorsque un chômage subit est venu interrompre l'action de cette prime à la production, l'industrie britannique s'est trouvée en présence d'une crise redoutable.

* * *

A deux années de prospérité ont succédé deux années de crise. Le journal anglais l'*Economist*, le 28 février 1922, dans son histoire de 1921, écrivait : Cette année est l'une des pires, au point de vue de la dépression, que le pays ait connues depuis la Révolution industrielle.

En 1921, l'Angleterre n'a vendu au dehors en quantité que 49% de ce qu'elle vendait en 1913. En 1922, le chiffre se relève un peu. En 1923, 1924, 1925, le niveau ne dépasse pas 76 % du chiffre de 1913. L'équilibre, pour ces trois années, oscille entre 74 et 75 %.

Cette stagnation frappe non pas les industries qui produisent des objets achevés, soignés, mais celles qui fabriquent des objets bruts ou demi-fins.

La crise est assez redoutable pour agir sur la balance nationale des paiements. En 1923, l'excédent du crédit avait déjà baissé. Il était tombé à livres 153.000.000 en 1923. En 1924, l'excédent recule à 63 et en 1925 il s'écroule à livres 28.000.000. En 1926, pour la première fois peut-être depuis un siècle, la balance des paiements se soldera par un déficit, par un débit.

Il faudra toute la vigueur, toute l'énergie et toute l'audace de la Cité de Londres pour que ce renversement d'une position séculaire n'entraîne pas une baisse de la livre sterling.

Une crise aussi grave ne pouvait manquer d'exercer de douloureuses répercussions sur la vie ouvrière. La guerre avait arrêté

l'émigration pendant cinq années. Au lendemain de la paix, l'Angleterre devait fournir du travail à 700.000 ouvriers de plus qu'en 1913. Cet excédent de main-d'œuvre a aggravé les répercussions de la stagnation industrielle. Pendant les années 1921, 1922, 1923, 1924, aujourd'hui encore, les statistiques du chômage oscillent entre un million et deux millions d'individus.

* * *

Le *Comité sur l'Industrie et sur le Commerce*, constitué par le gouvernement britannique, a constaté que la part du commerce britannique dans les importations et dans les exportations mondiales était, au lendemain de la guerre, à peu près sensiblement la même qu'à la veille des hostilités : 15,7 et 14 %. Mais, comme le volume du commerce s'est contracté, l'Angleterre, tout en maintenant son pourcentage, n'en a pas moins été touchée. Et le *Comité* attribue le malaise à trois causes : réduction de la consommation humaine dans l'Europe orientale et centrale ; accroissement de la production industrielle dans tous les pays et concurrence de l'industrie américaine.

Au point de vue économique, cette stagnation aura trois conséquences.

D'abord comme les usines jeunes, dans les pays neufs, produisent surtout des objets demi-finis et en série, l'industrie britannique, durement concurrencée, va s'orienter de plus en plus vers la fabrication d'objets coûteux et finis.

Pour conserver ses clients étrangers, elle devra baisser son prix de revient. Il ne suffira pas de rogner les bénéfices du capital et d'améliorer les méthodes de travail. Il faudra réduire sa rémunération : d'où une crise sociale d'une redoutable violence. La crise du charbon est là pour le prouver. Et dans la balance nationale des paiements, les exportations des capitaux-or prendront la place des exportations d'objets fabriqués. Dès maintenant la part des exportations *visibles*, matières brutes et produits fabriqués, dans le relevé des comptes, baisse. De 1919 à 1925, elle est tombée de 75 % à 66 %. Par conséquent l'heure est proche, si la crise continue, où les exportations de capitaux figureront, dans la balance des paiements du Royaume-Uni, pour une proportion à peu près égale à la vente d'objets ouvrés. C'est là, une révolution dans la vie économique du peuple anglais ; ni plus ni moins. Le marché financier l'emporte en importance sur le marché industriel.

Au point de vue politique, trois conséquences.

D'abord l'Angleterre redevient protectionniste. Toute une série d'importations sont frappées à l'entrée de droits importants : soie et objets en soie, automobiles, instruments de musique, films, verres optiques, magnétos, produits chimiques, couteaux, cuivre, papier, etc. L'Angleterre n'est plus une nation libre-échangiste.

Cette crise, qui atteint l'Angleterre dans sa vitalité même, ne peut manquer d'exercer une influence profonde sur l'orientation diplomatique. L'opinion, excédée de ce malaise et préoccupée de cette gêne, sommera le Gouvernement de liquider ses querelles et de rouvrir les marchés.

L'instabilité économique crée une instabilité politique. Il est impossible de comprendre les extraordinaires revirements, depuis la paix, du corps électoral, si on ignore les extraordinaires oscillations du commerce depuis l'armistice.

N'oubliez jamais que, fidèle à une hérédité de marin, le peuple d'outre-Manche garde toujours ses yeux rivés sur le baromètre... commercial.

En étudiant dans la leçon prochaine l'Armature impériale, nous constaterons encore l'extrême complexité et l'extrême fragilité de ce prodigieux organisme humain.

(A suivre.)

Heine à Paris.

Cours de M. A. JOLIVET,

Professeur à l'Université d'Alger.

II

La situation de Heine dans la société parisienne fut des plus brillantes. On a remarqué avec raison, que là, sa qualité d'étranger le servait : à Paris plus qu'ailleurs il est utile d'être Persan. Mais Heine obtint mieux que des succès de curiosité. Presque tous les Allemands qui le virent évoluer dans le milieu parisien sont stupéfaits d'admiration — ou parfois offensés et vexés. De la part de Börne, on pouvait s'y attendre — mais Friedrich Pecht, par exemple, qui fit son portrait en 1839, écrit dans ses *Souvenirs* : « Heine ne cachait pas son mépris du peuple allemand et sa préférence pour les Français, et, lorsque piqué, je lui répondais que je les trouvais pour ma part ennuyeux parce qu'ils avaient tous la même sorte d'esprit ou simplement de vernis, il me l'accordait, mais ajoutait que, tout de même, l'ânerie pure, l'ânerie absolue ne se rencontrait qu'en Allemagne. » (Houben, *op. cit.*, p. 360.) « Il s'entend parfaitement, dit un autre (O.-L.-B. Wolff, cf. Houben, p. 244) à manier les Français, avec leur suffisance creuse et leur vaine arrogance. » Mais August Lewald (à qui il adresse ses *Lettres sur le théâtre français* en 1837) fait grand récit des amitiés qu'il a su nouer et de ses succès dans la société la plus distinguée. « Les invitations, écrit-il, se suivent sans arrêt : bals et soirées en hiver ; en été quelque agréable villégiature chez un ami ou une amie. » Ils vont ensemble chez George Sand, chez Mignet ; s'entretiennent longuement avec Sainte-Beuve au salon de 1836 ; lors d'une soirée chez Jules Janin, des dames lui déclarent que Heine est entièrement français ; ce qui lui plut moins, c'est qu'elles considéraient tous les autres Allemands, par contraste, comme « taciturnes, secs et sans esprit ». « C'est qu'aussi Heine possède si parfaitement le

français qu'il peut laisser jaillir sans retenue plaisanteries et sarcasmes ». Heinrich Laube, invité à déjeuner par Thiers, à la demande de Heine, est tout particulièrement ébloui. « Toutes les portes, je pourrais dire tous les bras lui étaient ouverts, écrit-il ; il appartenait entièrement et sans réserve à cette brillante famille des notabilités françaises, qui peuvent observer une politesse si froide vis-à-vis de l'étranger... George Sand, Hugo, Lamartine, Thiers, Mignet, Balzac, Dumas et les autres honoraient l'auteur allemand Heine, dont ils n'avaient lu que des fragments ; mais à la griffe, ils reconnaissaient le lion ; il était pour eux hors de doute qu'ils étaient en présence d'une force intellectuelle de premier ordre et qu'ils devaient le traiter en conséquence... Je me rappelle certaines scènes où précisément Heine, parmi les Français les mieux doués, savait faire éclater la valeur combative de l'esprit allemand. Pouvait-il y avoir pour un Allemand meilleur réconfort que de prendre part à ces luttes, où les Français prétendent toujours l'emporter par leurs dons de parole et d'esprit, et où tout soudain un Allemand, en sa qualité d'Allemand, escarmouchait de droite et de gauche, et seul, tout seul, attirait contre lui toute la ligne des adversaires, et, frappant d'estoc, frappant de taille et tirillant, les occupait, bien mieux les menaçait et maintes fois en triomphait complètement ? » (Écrit en 1839, cf. Houben, *op cit.*, p. 354-55.) Et c'est le récit d'une soirée chez le marquis de Custine avec « Balzac, Lamartine, M. et M^{me} de Girardin, et *tutti quanti* », où Heine savait « plaisanter avec tous comme un Français » et notamment avec Balzac ; le récit d'une visite à George Sand, où, malgré les regards suppliants de la maîtresse de maison, il prend à partie Lamennais et le tourne impitoyablement en dérision, à la grande joie de la compagnie. « Jamais, conclut Laube, je n'ai vu Heine si fort dans une conversation de salon. Souvent il parlait son français — qu'il cultivait d'ailleurs avec soin — avec une dureté hésitante, mais ce jour-là il lui coulait des lèvres comme un torrent et il trouvait sans les chercher, comme un Français sûr de lui, les expressions les plus frappantes : il dominait en véritable Imperator de l'esprit. » (Houben, p. 368.) — Th. Gautier lui a donné la même attestation. « Je vis beaucoup Heine pendant cette période divine ; c'était un dieu charmant, malin comme un diable — et très bon, quoi qu'on en ait pu dire. Qu'il me regardât comme son ami ou comme son croyant, cela ne m'importait guère, pourvu que je pusse jouir de son étincelante conversation ; car s'il fut prodigue de son argent et de sa santé, il le fut encore davantage

de son esprit. Quoiqu'il sût très bien le français, quelquefois il s'amusait à déguiser ses sarcasmes d'une forte prononciation tudesque qui eût exigé, pour être reproduite, les étranges onomatopées par lesquelles Balzac figure, dans sa *Comédie humaine*, les phrases baroques du baron de Nucingen ; l'effet comique en était alors irrésistible, c'était Aristophane parlant avec la pratique d'Eulenspiegel. » (*Portraits et Souvenirs littéraires*, p. 112-113.)

Mais précisons. Où a-t-il surtout fréquenté ? Qui a-t-il connu ? Quelle fut son opinion sur le mouvement littéraire français de son époque ?

On attache souvent une grande importance aux recommandations qu'il avait pour les Rothschild de Paris. Il dut en effet rencontrer chez eux beaucoup de notabilités politiques et diplomatiques : le baron James, nous dit Heine, s'était converti sinon à la religion, du moins à la cuisine française et avait pris à son service le cuisinier de Talleyrand. C'est lui le roi de Judée Agrippa, dont il est question dans *Lulezia* (VI, 408), et qui, chaque samedi, régalaît de splendides dîners le corps diplomatique de Rome. Mais nous savons bien peu de chose sur ces dîners, tout au plus quelques jolies insolences de Heine à l'égard du maître de maison. Les rapports du poète et des Rothschild sont d'ailleurs mal éclaircis et nous entraîneraient sur un autre terrain que celui où nous nous sommes placés.

La maison à laquelle Heine fut le plus attaché et où il fit les plus importantes rencontres est celle de la princesse de Belgiojoso. Tout le monde connaît la belle proscriete milanaise, ennemie de Metternich, soucieuse d'intéresser l'opinion française et le gouvernement à la cause italienne. On a bien des fois décrit le décor extravagant et funèbre de son hôtel de la rue d'Anjou, où, allongée sur un sofa, le narguilé aux lèvres et le front couronné de fuchsias, elle recevait l'élite de la société parisienne. — C'est peut-être à l'une des grandes réceptions de Lafayette que Heine lui fut présenté. En tout cas, à partir de 1835, plusieurs lettres à elle adressées fournissent la preuve de relations amicales et confiantes. Heine rencontra chez elle tout ce que le Paris d'alors comptait de plus élégant, des hommes politiques, des musiciens, des peintres, des littérateurs et des poètes. Il y retrouvait M^{me} Caroline Jaubert, celle qu'il appelait la petite fée blonde, la sœur d'Edmond d'Alton-Shee, confident d'Alfred de Musset, pair de France et dandy. Le frère et la sœur nous ont laissé sur Heine des souvenirs, il faut bien le dire, assez insignifiants. Ils montrent en tout cas combien vive, délicate et fidèle, fut l'amitié de cette petite fée. Si l'on songe à la passion de

Heine pour la jeune vendeuse de gants dont il fit sa femme, aux relations qu'elle lui imposait, aux histoires de batteries et de per-ruche racontées par Alexandre Weill (*Souvenirs intimes de Henri Heine*, Paris, 1883) on peut mesurer l'importance qu'eut pour Heine la fréquentation de nobles femmes. Il écrivait, le 27 septembre 1835 : « J'ai passé l'été au château de la plus belle, la plus noble et la plus spirituelle des femmes... dont je ne suis pas amoureux. Je suis condamné à n'aimer que ce qu'il y a de plus bas et de plus fou. » Est-ce bien vrai qu'il n'était pas amoureux ? Il semble que trois rivaux se disputaient le « corps d'albâtre » de la princesse : Mignet, Musset et Heine. Mignet l'emporta, le beau Mignet au profil de médaille, mais c'est à Musset que Heine garda rancune. Lorsque Mme de Belgiojoso l'invita à passer l'été de 1835 à son château de la Jonchère, près de Saint Germain, c'était pour l'éloigner et le détacher de Mathilde, sa future femme. « L'atmosphère de haute distinction qui l'entoure va purifier enfin son esprit de toutes ses scories », écrit-il à Campe (2 juillet 1835), « ses vers seront plus beaux, ses livres plus harmonieux ». Il devait, il est vrai, retourner bien vite à ses scories. Mais la princesse lui conserva son affection et sa confiance. C'est chez elle qu'il se lia d'amitié avec Thiers, suffisamment pour que les agents secrets des gouvernements allemands en fissent état dans leurs rapports — déconseillant d'irriter Heine par des mesures vexatoires en raison de l'importance politique que cette amitié lui conférait. (Cf. Houben, p. 260.) Dans une « explication rétrospective » en annexe à *Lulezia* (août 1854), Heine nous dit quels avantages Thiers eût pu lui offrir s'il avait consenti à se faire naturaliser. « J'aurais eu à redouter moins que d'autres la jalousie des Français de naissance, car jamais Allemand n'a su gagner à un tel degré la sympathie des Français, aussi bien dans le monde littéraire que dans la haute société, et ce n'est pas en qualité de mécènes, mais bien en camarades que les plus distingués me recherchaient... Je n'oublie pas l'amabilité avec laquelle, autrefois, dans le jardin d'une princesse amie, le grand historien de la Révolution et de l'Empire — alors président du conseil et tout-puissant — me prit par le bras et, se promenant avec moi, insista longuement, vivement, pour que je lui dise ce que je désirais : il se faisait fort d'obtenir tout ce que je demanderais. J'entends encore le son flatteur de sa voix, j'aspire encore le parfum du grand magnolia fleuri près duquel nous passions et qui se dressait dans l'air bleu, aussi superbe, aussi fier que l'était alors, au temps de son bonheur, le cœur du poète allemand ! » (VI, 389.)

Le poète allemand n'en accepta pas moins du gouvernement français une pension allouée sur les fonds secrets. On sait combien d'encre ces quelques milliers de francs ont fait verser et avec quelle âpreté les adversaires de Heine lui ont reproché ce soi-disant manque de fierté nationale. Ce qui nous importe ici, c'est que Heine obtint cette faveur de Thiers par l'entremise de M^{me} de Belgiojoso et de Mignet. Le gouvernement de Guizot la lui conserva. Il semble bien qu'après la révolution de février 1848, M^{me} Jaubert et le comte d'Alton-Shee aient entrepris des démarches aux affaires étrangères pour la lui faire allouer à nouveau — mais sans succès. Il les en remercie dans une lettre du 19 septembre 1848. « Cette mauvaise nouvelle, ajoute-t-il, ne me fait pas grand'chose : un coup d'épingle à un homme qui se trouve sur le brasier ardent de la torture du Saint-Office. »

Jusqu'à sa mort Heine conserva l'amitié de Thiers ; avec Mignet il vivait sur un pied de véritable camaraderie. Il l'a très joliment silhouetté à plusieurs reprises et notamment dans ses fonctions de secrétaire perpétuel, chargé de prononcer les éloges funèbres des membres de l'Institut.

Quant à M^{me} de Belgiojoso, on a remarqué avec raison la confiance dont témoignent à son égard certaines lettres de Heine, une particulièrement, écrite d'Aix-en-Provence le 30 octobre 1836, à une époque où l'exilé songeait à conclure avec la Prusse un honnête arrangement. « Eine honette Verständigung », écrit-il à Varnhagen sur le même sujet — mais dans la lettre française il parle de « paix ignoble avec les autorités d'outre-Rhin pour pouvoir sortir des ennuis de l'exil et de cette gêne fastidieuse qui est pire qu'une pauvreté complète. » En 1850, alors qu'exilée d'Italie après les soulèvements de 1848 et 1849, elle s'était réfugiée en Asie Mineure, la princesse envoie à Heine des fragments d'un roman qu'elle s'est mise en tête d'écrire. Elle ne peut s'adresser, dit-elle, à un meilleur conseiller. « Qui sait si mon pauvre Heine n'éprouvera pas quelque plaisir à lire ces pages qui contiennent des souvenirs et des impressions dont il reconnaîtra la source, et qui d'autre part ont été écrits par une main qui a si souvent serré la sienne ? » Nous n'avons pas la réponse de Heine. En 1854, lorsque la princesse, voulant revenir en Europe, s'efforça d'obtenir mainlevée du séquestre qui pesait sur ses propriétés milanaises, Heine usa de son influence aux Tuileries et de ses relations avec le comte Auersperg pour obtenir de Vienne une décision favorable. M^{me} de Belgiojoso fut en effet réintégrée dans ses biens, moyennant certaines garanties exigées par le gouvernement autrichien. Une fois à Paris, elle

fut des derniers fidèles qui n'oublièrent pas le poète mourant dans sa « tombe de matelas ». Camilla Selden, la fameuse Mouche, décrit sans aucun respect une de ces visites : « Ceux qu'on voyait dans la maison avaient presque tous fait naufrage sur les falaises de la politique ou de l'amour, et appartenaient à cette sphère que Heine appelait *le demi-monde princier*. Il y avait là la princesse Belgiojoso qui nous parla beaucoup de ses maux d'estomac et déclara ne plus pouvoir absorber que des mets glacés et encore seulement à minuit. Il y avait une autre ruine, la princesse W... de Weimar... et enfin, bien au courant des histoires d'amour, il y avait M^{me} Jaubert qui, vraie silhouette liliputienne, gentiment habillée du reste de la tête aux pieds, avec dans sa petite main un petit parapluie, avait un aspect comiquement baroque. » (Camilla Selden, *H. Heines letzte Tage*, éd. allemande, p. 8-9.)

Nous avons fait du salon de la princesse Belgiojoso le centre des relations de Heine. Il est évident qu'il occupa dans la société parisienne une place de premier plan. Il noua des amitiés solides et s'attira des haines tenaces. Celui dont le nom reste le plus étroitement lié au sien est Théophile Gautier. Les pages que Th. Gautier lui a consacrées dans ses *Portraits et Souvenirs littéraires* témoignent de l'affection qu'il lui portait. Entre eux, comme aussi avec Gérard de Nerval, la présence de Mathilde n'était pas un obstacle. Alexandre Weill nous dit que pendant des années Heine passa l'été à Montmorency avec Th. Gautier et Alphonse Royer. On trouve dans sa correspondance une invitation au « cher Théophile » à passer précisément une journée à Montmorency et le ton de ce bref billet (7 juin 1847) montre quelle était leur intimité. Aussi après la mort de Heine, Gautier savait-il le défendre contre les attaques de ses adversaires. Au nombre de ceux-ci, il faut compter Sainte-Beuve avec qui Heine avait eu cependant des relations cordiales. Il ne semble pas du reste avoir soupçonné cette inimitié, puisqu'il espérait un bel article posthume de Sainte-Beuve (lettre à Philarète Chasles, mai 1855). Les Goncourt racontent qu'un jour, au dîner de Magny, Th. Gautier chantait l'éloge physique du poète allemand, et disait que dans sa jeunesse il était beau comme la beauté même avec un nez un peu juif. « C'était, voyez-vous, Apollon mélangé de Méphistophélès ! — Vraiment, dit avec colère Sainte-Beuve, je m'étonne de vous entendre parler de cet homme-là. Un misérable qui prenait tout ce qu'il savait de vous pour le mettre dans les gazettes... qui a déchiré tous ses amis. — Pardon, lui dit Théophile Gautier, moi j'ai été son ami intime et j'ai toujours eu à m'en louer. Il n'a jamais dit de mal que des gens dont il

n'estimait pas le talent. » (*Journal*, III, 210 ; cf. aussi II, 96.)

Heine a fait le plus grand cas de Balzac. Sa correspondance contient de nombreux billets d'invitation qui prouvent qu'ils se voyaient fréquemment — ce que confirment les souvenirs d'Alexandre Weill. Dans une lettre à Laube, du 21 octobre 1850, il a une phrase navrée sur la mort de son « ami ». Et dans leur *Journal* les Goncourt racontent un rêve. Balzac disait : « L'autre jour Henri Heine, le fameux Heine, le puissant Heine, le grand Heine est venu. Il a voulu monter sans se faire annoncer. Moi, vous savez, je ne suis pas au premier venu, mais quand j'ai su que c'était lui, toute ma journée, il l'a eue. » (*Journal*, III, 221.)

Les rapports avec George Sand furent aussi très cordiaux. Elle l'appelait son cousin ; il avait chez elle ses grandes et petites entrées et se plaisait à lui présenter ses amis d'Allemagne. Cependant, en décembre 1839, il dit à Laube qu'il y a deux ans qu'il ne l'a pas vue — et en 1850 il se plaint avec un gros mot qu'elle l'ait abandonné depuis sa maladie. (12 octobre 1850, « George Sand, das Luder hat sich seit meiner Krankheit nicht um mich bekümmert. ») Le 11 septembre 1855, il écrit même à son frère Gustave qu'elle lui est devenue « hostile, comme à tous ses amis d'autrefois ». Dans *Lulèce* (supplément à l'article du 30 avril 1840) il lui décerne des éloges — mais c'est pour la placer au-dessus de Victor Hugo — et encore tempère-t-il sa louange de bien des restrictions. Il l'appelle le « plus grand écrivain de la France », mais il trouve son génie trop régulier, comme les traits de son visage. Elle manque d'esprit et a le tort d'avoir pris pour directeur de conscience littéraire une espèce de capucin philosophe nommé Pierre Leroux qui l'entraîne dans d'obscures dissertations sur des idées à moitié écloses et l'engage à entrer dans des abstractions stériles, au lieu de s'abandonner à la joie sereine de créer des formes vivantes et colorées ». D'après la Mouche, il trouvait que toute sa façon de penser et d'écrire avait un caractère nettement féminin et il l'entendait dans un sens péjoratif ; ce qu'elle possédait de philosophie, et qu'on pouvait considérer chez la descendante d'Aurore de Königsmark comme un héritage allemand, n'avait pas pu débarrasser son entendement de l'extravagance propre aux femmes. Il lui reprochait sa verbosité excessive, ses discours exaltés, ses thèses trop uniformes, ses figures sans vie. (VI, 161-63.)

Ceci nous amène à examiner les opinions proprement littéraires de Heine sur les auteurs français. Aussi bien ses rapports sociaux avec les protagonistes du mouvement romantique sont peu importants et on peut les négliger. Ni Lamartine, ni

Hugo, ni Vigny n'étaient faits pour comprendre le genre d'esprit de Heine : Musset était beaucoup plus proche de lui, mais ils se détestaient. Ce qui par contre peut sembler curieux, c'est que Heine n'a guère eu sur la littérature française que les thèses stéréotypes des critiques allemands. Ceux-ci depuis Lessing et Herder massent, si l'on peut dire, la littérature universelle autour de trois grands sommets : les Grecs, Shakespeare et les chefs-d'œuvre à naître ou déjà nés des auteurs allemands. Dans cette géographie sommaire, la littérature française, représentée surtout par la tragédie du XVII^e siècle, n'a qu'une place de rebut : elle n'est qu'un froid démarquage des tragédies grecques, un faux hellénisme pompeux et sans vie. Certains passages de l'*École romanique* pourraient faire croire que Heine a goûté l'héroïsme de Corneille et la tendresse de Racine (V, 275-76), mais ces louanges se trouvent dans une violente attaque dirigée contre A.-W. Schlegel ; on comprend que Schlegel n'ait vu à Paris aucune poésie, « il a passé tout son temps à se regarder dans le miroir ». Nous comprenons aussi que Heine a voulu faire pièce à son adversaire, plutôt qu'exprimer sa véritable pensée. Dans un écrit moins connu : *Lettres sur le théâtre français*, il déclare bien que toute critique est relative et qu'il faut, pour juger une littérature, tenir compte de la mentalité nationale. Mais la mentalité des Français est telle qu'au lieu de la naïveté, de la fraîcheur d'âme, de l'intuition (Naïvetät, Gemüt, Erkenntnis durch Anschauungen) qui sont des qualités allemandes, leur théâtre se résume en trois termes : réflexion, passion, sentimentalité, dont le premier et le troisième au moins sont pris en mauvaise part. Il ne va presque jamais au *Théâtre français* : maison hantée par les fantômes de l'ancienne tragédie, portant dans leurs mains pâles le poignard et la coupe de poison : on sent voler autour de soi la poussière des perruques classiques. (IV, 522.) L'écrit sur *les jeunes filles et les femmes de Shakespeare* rend exactement le même son. Il y mesure le mérite littéraire des nations à la façon dont elles ont compris Shakespeare, et il estime que les Français sont trop fils de leurs mères, qu'ils ont trop sucé avec le lait le mensonge mondain pour comprendre un poète dont toutes les paroles respirent la vérité même de la nature. (V, 478.)

L'admiration de Shakespeare, affectée par les romantiques, n'est, d'après Heine, qu'un cri de guerre aveugle. Mais lui-même, a-t-il saisi l'essence du romantisme français, a-t-il essayé de mesurer ses rapports avec l'école romantique allemande ? Nous nous heurtons ici de sa part à la même fin de non-recevoir :

« Évidemment, écrit-il, on trouve depuis quelque temps chez les écrivains français un effort convulsif vers le naturel ; ils s'arrachent du corps, en quelque sorte avec désespoir, leurs vêtements de convention et se montrent dans la plus effroyable nudité. » Mais quoi ? Ils rappellent à Heine certaines estampes indécentes du XVIII^e siècle, où seigneurs et dames apparaissent dans le costume du Paradis, mais ont gardé ceux-là leurs perruques à catogan, celles-ci leurs souliers à hauts talons. (V, 479.) Ou encore : « Les romantiques français sont comme des esclaves émancipés qui traînent encore un morceau de la vieille chaîne classique : une oreille exercée entend à chacun de leurs pas le même cliquetis qu'au temps de la souveraineté d'Agamemnon et de Talma. » (IV, 522.)

Les jugements qu'il porte sur chaque écrivain en particulier sont beaucoup plus spirituels, mais ils révèlent la même impuissance à comprendre. Il ne voit dans Chateaubriand que mélancolie artificielle, pensées de mort affectées, imagination d'enterrement. C'est un fou lugubre, comme Angeli, ce fou de Louis XIII, qui portait un pourpoint de couleur noire et un bonnet noir garni de clochettes noires. « Le pathétique de Chateaubriand, écrit-il, a toujours pour moi quelque chose de comique ; à travers ses phrases, je perçois le tintement des clochettes noires. » (VI, 178.)

Il ne pardonne pas à M^{me} de Stael, d'avoir été amie d'A.-W. Schlegel, et il lui en veut d'avoir loué sans mesure un spiritualisme allemand, qui heureusement n'existait pas. Il n'est rien d'aussi irrésistiblement drôle que la description, dans les *Aveux d'un poète*, du voyage en Allemagne de cette sultane de la pensée, tombant à grand fracas au milieu des savants allemands abasourdis, les passant en revue comme un autre Napoléon, croyant écouter, et n'écoutant qu'elle-même, et chargeant A.-W. Schlegel de noter ceux qui auraient une mention honorable dans le futur livre *De l'Allemagne*. Ses grandes tirades lui semblent parfaitement ridicules : il ne les croit même pas sincères. Il prétend qu'elle aurait volontiers mis son inspiration au service de Napoléon s'il avait voulu lui verser deux millions, soi-disant dus à son père. Le tyran refusa. Point d'argent, point de Suisse ! La fille des Alpes confirma strictement cette expérience des nations. (VI, 179.)

En dehors des rencontres mondaines, on peut dire que Heine n'a pas connu Lamartine. Un passage des *Französische Zustände* montre le cas qu'il faisait de sa poésie. « Savez-vous, me dit un jour une dame légitimiste, pendant une soirée faubourg Saint-Germain, que c'est aujourd'hui le jour où Henri IV, alors duc de

Bordeaux, fit sa première communion ? — Quel jour important, répondis-je, pour les amis du trône et de l'autel, jour sacré, digne d'être chanté par de Lamartine ! » (V., 52.) L'opinion violemment méprisante qu'il exprime (dans le fragment intitulé *Waterloo*, VI, 542 sq.) sur l'activité politique de Lamartine après 1488 ne nous intéresse pas ici.

Sa correspondance contient quelques billets à Victor Hugo ; le 2 avril 1835 il lui recommande même un traducteur, le professeur Wolf d'Iéna. Il ajoute : « S'il m'est possible, je prends la liberté de vous voir la semaine prochaine et de vous dire que je ne cesse pas de vous aimer et de vous admirer. » Il devait cesser cependant. En 1838, dans son écrit sur Shakespeare, il déclare encore que Hugo est un « génie de première grandeur » ; il trouve admirable « son envolée, sa puissance de création » ; « il possède l'image et le verbe : il est le premier poète français ». Mais il lui reproche de ne chercher ses sources d'inspiration que dans le passé... « parfois une effroyable idée me saisit : ce Victor Hugo n'est peut-être que le fantôme d'un poète anglais du temps d'Élisabeth, un poète mort, sorti maussade du tombeau pour écrire des œuvres posthumes dans un pays et à une époque où il ne craint plus la concurrence du grand William. » Et encore, Marlow, Decker, Heywood savaient être vivants, et même avec exubérance. « Victor Hugo a quelque chose de mort, d'effrayant, de fantomatique, on songe à un vampire échappé de la tombe... Il ne purifie pas nos sentiments par une transfiguration poétique : il les effraie par de répugnantes caricatures : il est la mort et la laideur. » (V, 480.) Dans *Lulezia*, l'attaque est franche et directe ; Hugo « manque de goût, de naturel, il est forcé et essentiellement froid, comme l'est le diable d'après les assertions des sorcières : il est égoïste et pour dire quelque chose de pire : il est hugoïste. Nous voyons chez lui la gaucherie d'un parvenu ou d'un sauvage, qui se rend ridicule en s'affublant d'oripeaux bigarrés, en se surchargeant d'or et de pierreries, ou en les employant mal à propos ; en un mot tout chez lui est barbarie baroque, dissonance criante et horrible difformité. » Suit l'anecdote où Heine prétend tenir de Renduel que cette difformité intellectuelle se doublait de difformité physique, « dans une de ses hanches, la droite, si je ne me trompe, qui avançait un peu trop, comme chez les personnes dont le peuple a l'habitude de dire qu'elles ont une bosse sans qu'on sache où. » (VI, 164-65.)

Dans Musset, il détestait trop l'homme pour consentir à goûter le poète. Il admet qu'il avait un beau génie, et qu'il a su rendre dans ses idylles de salon la poésie capricieuse des comédies de

Shakespeare. Encore répond-il à Meissner, qui comparait le *Caprice* à une bourse délicate, tressée d'or et d'argent par une main de femme : Oui, mais cette bourse est vide ! — Il lui reproche les airs dégoûtés, blasés et spleenétiques de sa première période. Au reste, à peine était-il célèbre qu'il n'existait déjà plus. On voit ainsi dans les jardins du XVIII^e siècle des ruines artificielles qui peuvent très rapidement devenir des ruines véritables. Heine compare obligeamment Musset à l'une de ces ruines. Triste spectacle, soupire-t-il, que celui de cette décadence progressive. « L'excès du plaisir a fait naître le dégoût de la vie et l'ennui, ne trouvant où se prendre ni dans l'univers, ni dans la personnalité du poète, a fini par occuper entièrement son cœur ravagé. » (Houben, p. 547.) On pourra lire, dans les souvenirs d'Alfred Meissner, les accusations presque de grivèlerie, en tout cas de pornographie, que Heine n'hésitait pas à répandre contre Musset.

La distinction altière d'Alfred de Vignyne prêtait à aucun de ces mépris. Heine semble l'avoir bien mieux connu que Lamartine ou Hugo. Il était un habitué des soirées du mercredi. Dans *Europe, chronique du monde cultivé*, édité par A. Lewald en collaboration avec plusieurs savants et artistes, on nous dit que nulle part la conversation n'était aussi libre. « Voyez plutôt Heine : nulle part, même chez Thiers, son « minuscule ami », comme il dit, il n'a le droit de parler avec tant d'esprit, et aussi avec moins d'embarras, les deux mains dans les poches à la manière allemande, et d'exposer ainsi ses idées sur la philosophie de Spinoza. » Heine n'en a pas mieux compris le tragique poignant de la poésie de Vigny. On est vraiment surpris de trouver sous sa plume le jugement suivant : « Sa pensée et sa sensibilité sont plutôt dirigées vers l'élégance, la miniature et ses œuvres sont surtout précieuses par la finesse de l'exécution. » (V. 482).

Il y a dans tout ce dénigrement bien des motifs personnels, mais il y a surtout — et c'est bien plus intéressant — l'impuissance du poète allemand à comprendre la poésie française. C'est encore un lieu commun de la critique allemande que les vers français ne sont pas de la poésie. Et c'est bien ce que pense aussi Heine. « Il tenait l'allemand pour la langue la plus belle et la plus sonore du monde, raconte la Mouche. Le français était, à son avis, plus sec qu'élégant et ne savait pas exprimer les pulsations tendres et délicates de la poésie. » « Ce n'est là que de la prose, de la prose munie de rimes », s'écriait-il un jour où elle lui avait lu le *Mardoché* de Musset. (C. Selden, *op. cit.*, p. 22.) Dans le passage de *Lutezia* où il proteste contre toute idée de naturalisa-

tion, il est encore plus catégorique. « Je serais un monstre à deux têtes, écrit-il, comme on en voit dans les foires. Quelle intolérable gêne, si l'une de ces têtes se mettait tout à coup à scander des alexandrins artificiels avec le pathos de dindon des Français, tandis que l'autre épancherait ses sentiments dans les mètres innés et naturels de la langue allemande ! Intolérables sont pour moi la métrique des Français et leurs vers — cette niaiserie parfumée. C'est à peine si je puis supporter leurs meilleurs poètes, ceux qui sont tout à fait inodores. Quand j'examine cette soi-disant poésie lyrique, je reconnais toute la splendeur de la poésie allemande. » (VI, 391.)

Si l'on veut. Il ne reste alors qu'Alexandre Dumas père et Béranger. Heine a exprimé bien des fois l'admiration véhémement qu'ils lui inspiraient l'un et l'autre. Il faut dire qu'ils lui furent aussi l'un et l'autre des amis fidèles jusqu'au bout. N'empêche que nous retrouvons là le goût allemand, à plein.

Mais faut-il le regretter ? Heine ne pouvait mieux faire que de demeurer un très grand poète allemand, au lieu de s'évertuer à devenir un mauvais littérateur français. L'étude attentive de son existence à Paris nous le montre orienté constamment vers l'Allemagne, français seulement de surface. J'accepte pleinement pour ma part les affirmations si nettes du passage sur la naturalisation. Et je ne saurais mieux faire en terminant que de recommander la lecture de ce passage.

L'exigence idéaliste et le fait de l'évolution.

Cours de M. Edouard LE ROY,

Membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France.

XV

Conclusion : idéalisme et finalité.

La méthode physico-chimique a été féconde et le demeure dans ses applications à la biologie. On n'en compte plus les succès, qui vont loin : songez par exemple aux faits de parthénogénèse expérimentale. Dès lors il ne saurait être question d'en limiter *a priori* le domaine. Elle a son mot à dire sur chaque problème. Toutefois en faut-il conclure qu'elle épuise le réel ? Vous vous rappelez ce que Claude Bernard a écrit : « Le mystère de la vie ne réside pas dans la nature des forces qu'elle met en jeu, mais dans la direction qu'elle leur donne. » De fait, les biologistes ne réussissent pas, n'ont jamais réussi à éviter entièrement l'emploi d'un langage imprégné de finalisme. A lire leurs ouvrages, on a l'impression vive que le comportement de la vie est indescriptible sans formules de finalité, que la finalité elle-même est ici inconcevable à titre positif sous une autre forme que celle de l'invention. Je voudrais, pour finir, présenter quelques remarques sur cette notion de finalité dans son usage biologique.

Une observation préliminaire, tout d'abord, pour bien poser le problème. Voici, je suppose, un outil, une machine quelconque, produit de l'art humain. Deux explications, complémentaires l'une de l'autre, en sont à la fois possibles et légitimes, qui répondent la première à un *comment*, la seconde à un *pourquoi*. La première ne fait intervenir que des raisons d'ordre mécanique : elle dit par quel jeu de phénomènes purement matériels, par quel enchaînement d'efficiences, quelles transformations d'énergies, l'objet s'est édifié peu à peu. A ce discours mécaniste, la seconde superpose l'indication d'un but, d'une idée directrice : elle ex-

plique la genèse même du mécanisme précédent. Remarquez tout de suite que cette seconde explication n'a rien de contradictoire à la première, rien non plus qui en restreigne le domaine. Elle n'exclut pas le déterminisme, ni ne lui assigne aucune frontière ; mais elle le suppose et en éclaire seulement la mise en œuvre, l'utilisation. Elle n'est d'ailleurs pas inutile, tant s'en faut : car la première, laissée à elle seule, nous abandonnerait sans lumière devant un assemblage d'efficiences parfaitement improbables, dont la coordination est plus improbable encore. Nous sommes là en face d'un de ces cas où s'impose la distinction, chère à Cournot, du *logique* et du *rational* : double manière de relier une série à son terme, un tout à ses parties. Eh bien ! La question est, pour nous, de savoir si la vie infra-humaine comporte, elle aussi, de pareilles circonstances, une pareille dualité d'interprétation.

En abordant ce problème, je laisse de côté, non pas comme vaine, mais comme étrangère à ma perspective actuelle, toute considération d'ordre théologique. Reconnaître s'il existe quelque finalité immanente au fonctionnement de la vie depuis ses premières origines et discernable dans les phénomènes eux-mêmes, voilà mon seul dessein. Répéterai-je dès lors qu'on ne saurait envisager ici rien qui ressemble à une réalisation de programme préalable, nulle intention précise, nul plan défini ? L'explicite prévision d'un but lointain n'est pas même admissible chez le vertébré supérieur, moins encore évidemment chez le mollusque, le protozoaire ou le végétal. Remarquez d'ailleurs ce qu'il en est jusque dans l'invention humaine. Gardons-nous d'en exagérer le caractère prophétique. On n'a point conçu d'emblée le projet d'une locomotive du type moderne. Les outils élémentaires ne furent combinés que peu à peu, par étapes successives, à partir d'ébauches presque informes. Chaque esprit, au cours de sa propre formation intellectuelle ou morale, se meut, sans savoir au juste ce qu'il deviendra, ni même ce qu'il veut devenir, vers un idéal toujours naissant qu'il serait incapable de formuler d'avance. Partout la réalité offre des traits analogues : d'infinitésimales anticipations dont seule assure le prolongement et la suite une perpétuelle réitération d'initiatives accompagnée de mémoire, dans un cercle continu de réactions réciproques où se déterminent tour à tour l'un par l'autre l'énoncé d'un problème et la solution correspondante, avec toutes les possibilités de surprises favorables ou hostiles dues aux hasards propices ou aux obstacles inattendus rencontrés sur le chemin. De même, et *a fortiori*, pour l'invention vitale : à coup sûr, elle

ne comporte qu'une finalité de tâtonnements et d'essais, quelle que puisse être au terme l'apparence rétrospective de la réussite. A quoi il faut ajouter que partout aussi, fût-ce chez l'homme, une large part de la pensée qui invente, et peut-être la meilleure, la plus féconde, n'est pas individualisée. Non pas que je conteste le rôle parfois décisif du génie individuel. Toutefois, si créateur qu'on le suppose, le génie a toujours comme racine et principe une exceptionnelle puissance de perception, apte à saisir dans un milieu des opportunités latentes. Or perception n'implique pas nécessairement conscience réfléchie ; et toute vie est perception plus ou moins anonyme ou unifiée, c'est-à-dire discernement d'action possible. Vous voyez ainsi quelle finalité peut être celle de la vie pré-humaine : une finalité d'élan, d'effort dans une direction de lumière et de liberté croissantes, tendance d'abord confuse et diffuse, puis graduellement éclaircie et concentrée en spontanités individuelles, mais enveloppant toujours quelque chose de comparable au travail d'une aspiration qui cherche à se réaliser, à se satisfaire, donc un élément d'initiative dirigée. C'est de cet élément que je me suis efforcé d'établir l'existence et que je dois maintenant expliquer le jeu, en commençant pour cela par une brève analyse des caractères que présentent les résultats généraux de la vie, quand on passe à leur sujet du point de vue statique au point de vue dynamique.

Il y a tout au moins, chez le vivant, une évidente apparence de finalité dans le rapport de convenance complexe entre la structure des appareils, des organes, et leurs fonctions ; entre celles-ci et la conservation de l'individu ou de l'espèce. Je n'insisterai pas sur des faits trop connus. Prétendre que l'homme voit, tout simplement parce qu'il se trouve par hasard muni d'yeux appropriés, c'est une insoutenable gageure. Qu'on donne telle ou telle théorie de la relation qui unit la vision et l'œil, on devra toujours y faire une place à l'idée que la vision est la fin de l'œil (1). En un sens, tout l'animal est ainsi finalisé, dans la mesure même où il est vivant. Finalité, sans doute, qu'on aurait tort de croire infaillible : des lacunes, des éclipses, des erreurs même y sont manifestes, au moins des complications et détours inutiles. Cependant, au seul examen d'un dispositif morphologique, on peut souvent prévoir le comportement ou l'habitat de l'être qui en est porteur, et on ne se trompe que rarement : ainsi à propos de la palmure et, en général, des adaptations dites statistiques. Impossible vraiment de ne pas penser alors à l'analogie d'un outil.

(1) L'idée même de fonction a quelque chose de téléologique.

La suggestion devient plus pressante encore, lorsqu'on envisage de près certaines coaptations, c'est-à-dire certains ajustements réciproques de deux organes qui doivent se réunir pour exercer une fonction commune. La chose est déjà bien remarquable, quand les deux organes appartiennent au même individu : comme par exemple, dans l'aiguillon d'une fourmi, le rail et la rainure de guidage. Mais combien est-elle plus significative, là où les deux organes se développent séparément sur deux êtres distincts ! Nous l'avons noté, au cours d'une leçon antérieure, à propos des appareils génitaux mâle et femelle ; et je n'y reviens pas. Qu'il me suffise de citer ici un dernier fait, plus étonnant que tous les autres, si on y réfléchit : le fait de l'ontogénèse préparant l'avenir par l'élaboration et l'appareillage précoce d'organes dont la fonction ne s'exercera que beaucoup plus tard. Voilà, en substance, les données du problème qu'il s'agit de résoudre ; et je n'ai pas besoin de redire la riche contribution de faits semblables qu'apporte à son tour la phylogénèse.

En somme, dans l'histoire de la vie, deux points surtout doivent retenir notre attention. D'abord les orthogénèses, j'entends les suites évolutives régulières, canalisées dans un certain sens, une certaine direction, comme vers un but : il s'agit d'en découvrir la cause, notamment lorsqu'elles réalisent un véritable progrès et que, dès lors, il est impossible d'y voir un simple effet d'inertie. Cette cause, on veut souvent que ce soit une action continue et constante du milieu extérieur ; ou bien on a recours à la sélection darwinienne. Mais, en nombre de cas, de tels facteurs ne sauraient avoir, manifestement, l'influence directrice qu'on leur prête : comment la lumière suffirait-elle à produire un œil avec toutes les corrélations si complexes — sensorielles et locomotrices — qui l'accompagnent, et cela sous des formes si variées ? Ou comment la lutte pour la vie serait-elle capable d'assurer par un simple tri la réalisation si précise de dispositifs dont l'importance vitale n'est pas toujours bien grande ? Au surplus, — et nous arrivons ainsi au second point, — il resterait à comprendre la naissance première de la variation. Trop souvent on la suppose déjà commencée ; puis on se borne à chercher de quelle manière elle se développe, s'intensifie et se fixe. La difficulté principale est alors escamotée. Prenons le cas de vivants qui changent d'habitat ou de régime, qui passent par exemple d'une vie aquatique à une vie terrestre et dont cet exodesuppose à la fois et entraîne remaniement. On se les donne d'avance animaux de rivages ; après quoi, on invoque diverses conditions hypothétiques, soit une hausse de température qui excite en eux

le besoin d'une respiration plus active, soit une concurrence de rivaux ou une pénurie d'aliments qui les refoule hors des eaux. Cependant l'animal pouvait aussi bien succomber. Pour qu'agissent les causes qu'on assigne, force est donc de faire intervenir quelque initiative du vivant, une démarche de recherche qu'il accomplit, c'est-à-dire en fin de compte un facteur d'ordre psychique ; et pour que l'aventure tentée tourne au profit de l'être, pour qu'elle aboutisse à la formation d'un appareil nouveau qui le change, force est d'admettre en plus un rapport de convenance entre l'effort de l'individu et l'état de la biosphère, de façon que l'efficace de l'un soit amplifiée par la résonance de l'autre. Vous voyez qu'on n'esquive jamais complètement les considérations de finalité. Demandons-nous par conséquent — c'est la seule question positive — sous quelle forme il est permis de les mettre en œuvre, dans quelle mesure et avec quelles réserves.

On s'est beaucoup amusé de certaines « explications » finalistes, à la Bernardin de Saint-Pierre. Leur caractère absurde, remarquons-le avec Hamelin et Cournot, tient en général à une déraisonnable interversion de facteurs dans l'énoncé d'un rapport : il est ridicule de dire que tel animal a été fait pour le plus grand avantage de son parasite, mais non pas que le parasite s'est adapté à l'animal. Eh bien ! Même circonstance est possible dans une perspective purement mécaniste et le ridicule de telle prétendue explication peut n'y être pas moindre. Ainsi la tentative d'expliquer toutes les démarches d'un homme par de simples considérations énergétiques. Je vais partir en voyage, dans quelques jours, pour une tournée d'examens : ne serait-il pas risible de prétendre que l'idée de ce but ne joue aucunement un rôle de cause et que le groupe d'actions ici considéré, comme l'idée elle-même qui l'unifie, sont uniquement suscités par le fait que je dispose d'un certain nombre de calories prêtes à se convertir en travail mécanique ? On dira, il est vrai, que l'appel à des fins n'est justement permis qu'à propos de l'homme, que partout ailleurs il constitue l'abus de métaphore nommé anthropomorphisme. Observez cependant que tout instrument humain (sauf la roue) imite un organe ou un appareil animal, et même qu'un comportement animal est, du moins le plus souvent, le prototype de chaque ruse humaine. On pourrait donc se demander si l'objection d'anthropomorphisme ne renverse pas elle-même parfois le vrai rapport des choses. Peut-être bien des difficultés apparentes s'évanouissent-elles, pourvu seulement que l'on s'attache à concevoir comme il convient la finalité en biologie, sa nature et son rôle.

Notons en premier lieu qu'un postulat de morcelage est pratiquement nécessaire à la science et, en tout cas, inhérent à la manière la plus positive de définir les problèmes d'adaptation. Or, une fois ce morcelage effectué, il devient difficile, sinon impossible, d'éliminer désormais complètement un recours plus ou moins occulte à quelque principe de finalité, en dépit des intentions et déclarations les plus expresses ; on dissimule, on minimise la finalité : on ne la supprime pas. Et j'entends parler ici de finalité *externe*, car M. Bergson montre avec justesse (1) qu'en définitive il n'y en a point d'autre, toute finalité dite *interne* se réduisant à une sorte d'intégrale dont l'élément différentiel est toujours une finalité externe. Plus précisément, l'interliaison universelle se transforme en conspiration de fins, aussitôt que, par le morcelage, on a rompu en fragments distincts l'unité cosmique. La fin, comme la cause, est alors, dans la langue même du morcelage, une expression de la continuité profonde, l'une se substituant à l'autre suivant que l'on tient le morcelage lui-même pour plus réel ou plus factice. Je symbolise la continuité réelle par la seule idée de cause lorsque je rapporte l'œuvre du morcelage à l'artifice de mon action, par l'idée de fin lorsque je l'estime expressive de réalité, mais d'une réalité inférieure et subordonnée à celle du tout. Dans la mesure où je juge que des pièces, données comme telles, composent un monde, un être, une fonction, je ne saurais donc m'affranchir de tout appel à quelque notion de finalité. Et si la biologie plus que la physique est dans ce cas, c'est que la première plus que la seconde considère des individus réels.

Maintenant, les doctrines d'évolution atténuent, estompent le morcelage. Elles en laissent néanmoins subsister quelque chose, au moins la dualité du vivant et de son milieu, au moins celle de la biosphère et du monde inorganique. Dans ces conditions, seule est possible une simple transposition de la finalité. Le mécaniste ne fait en somme que la transporter ailleurs, la rejeter en bloc dans le milieu externe, où — dès qu'il envisage l'histoire totale de la vie — force lui est bien de reconnaître le déterminisme physico-chimique agencé de manière à susciter un progrès de l'organisation, une série ascensionnelle de vivants. Après n'avoir mis dans ses prémisses aucun germe de conscience ou de pensée, il lui faut tout de même expliquer leur éclosion d'abord, puis de degré en degré leur triomphe, et, à cet effet, admettre une coordination générale d'événements orientés, dirigés, qui restaure un

(1) *Évolution créatrice*, p. 44-45.

équivalent du finalisme. On a beau faire : l'exigence idéaliste est là, qui impose l'affirmation de la pensée comme principe universel et suprême. Or la pensée, qu'on le veuille ou non, est essentiellement une activité finaliste. Il est donc inévitable qu'on retrouve toujours tôt ou tard, sous une forme ou une autre, explicite ou implicite, une exigence de finalité aussi.

Je sais bien ce qu'on peut dire contre toute explication de ce genre, contre toute explication par une fin, fût-ce par une fin non réfléchie, non intentionnelle, et ne supposant nul programme préalable, nulle représentation anticipée d'un but. D'abord, on lui reproche d'être une explication globale, réfractaire à l'analyse. Oui : mais ne serait-ce pas que la vie elle-même est phénomène d'ensemble et de durée ? qu'elle implique individuation, mémoire et progrès, à tous les échelons ? Peut-être des lois de finalité règnent-elles irréductiblement, lorsqu'il s'agit d'un ensemble qui est plus que la somme de ses parties, d'une durée constituant une histoire : ce qui est le cas de la vie, essentiellement concert et suite.

Par ailleurs, l'action d'une fin paraît difficile à comprendre, puisqu'elle semble action de ce qui n'est pas encore : second défaut, dit-on, de toute explication finaliste. — Oui encore : mais ce défaut n'est-il pas surtout celui d'une finalité mal conçue, comme simple retournement de mécanisme ? Il ne s'agit nullement d'ériger la fin en chose toute faite, qui agirait par attraction au lieu d'agir par impulsion. N'oublions pas que l'idée directrice de Claude Bernard est principe de lumière métaphysique, non pas force naturelle à côté des forces physico-chimiques. Elle représente ce qu'il y a d'imprévisible dans l'évolution, la réalité du temps, son rôle créateur : et ce sont là d'inéluctables données. Au surplus, l'efficiencia du futur n'a sans doute plus rien d'inadmissible, puisqu'elle devient un fait, si on prend soin de la définir selon l'analogie de l'invention.

Il ne reste plus alors, en fin de compte, qu'une seule difficulté : celle qui concerne le mode d'action du psychique sur la matière. Elle est réelle. Cependant, de nouveau, nous sommes là en présence d'un fait, indéniable au moins chez l'homme et par suite, au degré près, chez les autres vivants. Une solution de la difficulté doit donc être possible ; et peut-être même peut-on ébaucher d'ores et déjà quelques esquisses de réponses. Le psychique, en tout cas, n'agit que sur la direction des phénomènes : il ne possède certainement aucun pouvoir de créer une quantité quelconque d'énergie nouvelle. Mais une influence directrice, fût-elle bornée à un très petit infléchissement initial, peut suffire à consti-

tuer des réservoirs d'énergie utilisable, en état d'instabilité explosive. Le psychique pourrait alors n'exercer qu'une action de déclenchement, ne faire jouer qu'un déclic, n'ayant besoin pour cela que d'une quantité d'énergie trop minime pour tomber sous nos mesures. Cette minime quantité elle-même, ne pourrait-il d'ailleurs aller la chercher plus bas, sur l'échelle de l'être, que le niveau de phénoménalité massive pour lequel seul valent rigoureusement les lois de notre physique, jusque dans le monde moléculaire et au-dessous, s'il faut, pêchant au sein des grands nombres et y procédant à une sorte de tri d'événements élémentaires, un peu comme le démon de Maxwell ? Mais je ne veux pas insister sur ces hypothèses. D'une manière ou d'une autre, il n'est pas douteux que la psychologie nous réserve bien des surprises, bien des révélations sur de nombreuses possibilités inconnues permettant de comprendre le rôle efficace des impondérables. La répercussion du moral sur le physique n'est pas plus niable que la répercussion inverse ; et elle peut aller fort loin, beaucoup plus loin qu'on ne le pense d'ordinaire, comme le montrent jusque chez l'homme certains faits encore peu connus sans doute, et constatés d'habitude sous forme anormale ou morbide seulement, mais dont la réalité doit être admise. Mettons, si vous voulez, qu'il y ait ici un processus à découvrir. L'étude en fera l'objet de recherches ultérieures ; et je ne veux aujourd'hui que tracer à grands traits l'esquisse d'un programme.

Achevons-en le dessin. Une fois même accepté le fait d'une action matérielle exercée par le psychique, tout ne serait pas fini encore. Où faut-il voir le sujet de ce psychisme inventeur ? Et comment son œuvre novatrice affecte-t-elle non pas seulement l'individu, mais l'espèce ? Nous voilà ainsi de retour au problème que soulève l'hérédité de l'acquis. Vous vous rappelez en quel état nous avons précédemment laissé la question. Pas de faits expérimentaux probants en faveur de l'affirmative ; toutefois il semble que celle-ci soit impliquée de quelque manière dans la thèse transformiste et plus ou moins exigée par elle. La génération d'un individu, c'est la crise de constitution d'un *soma* ; la genèse d'une espèce, la crise de constitution d'un patrimoine héréditaire. Du premier phénomène, l'embryologie raconte à peu près les phases, et même réussit en quelque mesure à les expliquer. Par contre, la théorie chromosomique de l'hérédité, si fortement établie à tant d'égards, ferme, dirait-on, tout accès à l'intelligence du second phénomène. Presque toujours, là où les apparences faisaient penser à une transmission de caractère acquis, elle montre le simple développement, peut-être tardif, d'un

caractère inné, longtemps maintenu à l'état potentiel ; bref, jusqu'à présent, elle ne découvre guère que manifestations de constance, de stabilité (1). Il faut bien pourtant, du point de vue transformiste, que les patrimoines héréditaires aient été un jour constitués et qu'une altération en soit possible. C'est là-dessus que je voudrais dire un dernier mot.

Il est classique aujourd'hui de tenir le *germen* pour séparé du *soma*. La séparation néanmoins ne saurait être tout à fait rigoureuse, étant donnée la réciproque immanence des diverses parties d'un organisme. Des liens sont en effet révélés par certains phénomènes : intoxications, alcoolisme, etc. ; au moins le semble-t-il. Dans ces cas, cependant, ce qui paraît se transmettre, ce ne sont que des tares, des lésions : on n'est pas fondé à les dire vraiment héréditaires, car très vite elles deviennent mortelles ou bien s'éliminent et disparaissent dans un retour à la forme normale. Au surplus, est-on alors en présence d'une véritable propagation allant du *soma* au *germen* ? Ou plutôt ne s'agirait-il pas d'une même cause extérieure qui les atteindrait tous deux simultanément ? Reste toutefois la nutrition qui ne se fait, pour les cellules germinales, qu'à travers les cellules somatiques ; et reste aussi le jeu des sécrétions internes, des corrélations humorales. Cela suffit pour qu'on puisse, pour qu'on doive admettre une influence réciproque du *soma* et du *germen*, au moins dans certaines conditions qu'il faut d'ailleurs préciser.

Écartons d'abord des hypothèses manifestement insuffisantes. Quelle action peut-on concevoir capable de se propager du *soma* au *germen* ? Une action très intense ne le sera sans doute jamais assez ou bien n'aboutira qu'à un choc destructeur. Une action très prolongée ? Il est à craindre qu'elle non plus ne puisse jamais l'être suffisamment : car, au cours de l'ontogénèse, les éléments sexuels sont trop vite remis à part. Il y a cependant une interruption dans la continuité du plasma germinatif et, pendant cette parenthèse, l'organisme traverse une crise de totale refonte. Voilà le point qui, entre tous, doit retenir notre attention.

Pourquoi ne pas supposer que l'action féconde émane avant tout du milieu biosphérique (seul capable de l'ampleur et de la durée requises), puis qu'elle s'exerce directement sur les éléments germinaux en voie de formation ? Ceux-ci, d'ordinaire, vivent en état de clôture presque absolue, protégés contre les influences du dehors ; mais par instants la porte s'ouvre pour une période

(1) Même lorsqu'elle n'abuse pas des hypothèses de *latence* et de *préformation*.

rapide où l'énergie génétique entre en jeu ; et c'est pendant ce bref intervalle qu'une transmission d'acquis peut se produire. Acquis de la biosphère, d'ailleurs, plus encore que de l'individu, bien que sans doute l'individu joue un rôle dans l'acquisition elle-même. L'individu, en effet, représente un point de contact et de communication entre la tendance créatrice constitutive de la Vie, et le monde physico-chimique, c'est-à-dire l'ensemble de ses habitudes antérieures. De là probabilité d'un double facteur dans l'invention vitale. Celle-ci résulte d'une rencontre aux multiples répercussions. L'individu fait effort, mû par les besoins qu'il éprouve sous la pression des circonstances de milieu ; mais son effort, trop vague et trop faible, resterait stérile et inopérant si un état convenable de la biosphère n'y faisait écho et n'en déterminait un renforcement comme dans un phénomène de résonance. On conçoit, au contraire, que telles conditions telluriques générales préparent un milieu biosphérique en équilibre instable où il suffit d'une légère secousse pour que, soudain, l'ensemble cristallise. Rien que de naturel à ce que la cristallisation se produise alors conformément à la tendance de l'effort excitateur qui l'a déclenchée (1). Néanmoins ce n'est pas l'acquis propre du *soma* individuel, après mise à part du *germen* correspondant, qui se transmet directement et tel quel à ce dernier. Le circuit comporte un détour plus complexe, que l'on résumerait ainsi : le *soma* modifié par l'effort agit sur la biosphère et la change, surtout s'il y a conspiration des individus ; puis la biosphère, à son tour, change les *germens* ultérieurs (2). Quant à une influence directe du *soma* sur le *germen* dont il est porteur, on ne saurait affirmer sans doute qu'elle soit impossible. Mais on ne peut guère la comprendre qu'à la condition d'introduire avec M. Bergson (3) « une distinction entre l'hérédité de l'*écart* et celle du *caractère* » : le *soma*, en vertu de ses changements, ne communiquerait à son propre *germen* qu'une plus grande aptitude générale à varier, non pas telle ou telle variation définie.

Voilà finalement ce que l'on peut, semble-t-il, conjecturer avec le plus de vraisemblance. Dans une perspective de ce genre, demeurent sauvées au fond toutes les réserves de la science actuelle, touchant l'hérédité de l'acquis ; et néanmoins reste concevable, à travers l'histoire de la vie, le jeu d'une finalité d'invention. C'était

(1) Sauf déviations imprévues que peut déterminer une résistance du milieu, comme dans l'invention humaine.

(2) Notez toujours l'analogie avec les démarches de l'invention.

(3) *Évolution créatrice*, p. 90-91.

le but que nous visions dès le principe : ici prennent donc fin naturelle nos ultimes remarques.

Il est temps de conclure cette leçon et ce cours. Les considérations précédentes autorisent l'usage d'un certain concept de finalité en biologie, sans qu'on ait à craindre de manquer ainsi aux devoirs de l'esprit scientifique le plus scrupuleux. Maintenant, le point décisif reste, malgré tout, un point de fait. L'histoire de la vie nous fait-elle assister à de véritables inventions ? Je me suis efforcé de vous dire pourquoi on est fondé à répondre affirmativement. La preuve ne peut résulter en l'espèce que d'une convergence toujours croissante de recoupements divers et multiples, d'une constatation de lumière peu à peu accrue, jetée sur les événements du passé par l'idée en cause prise comme principe de synthèse métaphysique. Pour accroître encore la force de cette preuve, un seul moyen s'offrirait : approfondir toujours davantage la discussion des faits paléontologiques, la rendre aussi complète, minutieuse et pénétrante que possible. Mais il ne saurait appartenir au philosophe d'entrer dans un tel détail, en des matières où il n'a pas compétence de spécialiste.

Ces recherches, d'ailleurs, nous n'avons pas besoin de les attendre pour conclure. L'affirmation du fait, que notre enquête avait seule en vue, ne rencontre en somme d'ores et déjà que des objections d'ordre théorique, relatives surtout au comment du phénomène. Or, depuis quand serait-on autorisé à méconnaître et à rejeter un fait sous le prétexte qu'on ne sait peut-être pas tout de suite en établir la théorie ? Aussi bien, je le répète, le mystère, dès aujourd'hui, n'est pas impénétrable. Sans doute l'idée de création ne paraît-elle si obscure que parce qu'on veut y voir celle d'un commencement total et absolu, d'un commencement brusque de « choses » juxtaposées à d'autres « choses » ; mais le nuage n'est plus si opaque, lorsque l'idée se confond, comme c'est ici le cas, avec celle d'accroissement, de progrès continu. Il y a au moins une analogie éclairante : l'analogie de l'acte libre ou plus généralement de l'acte réfléchi, prémédité, attentif, tel que nous l'observons en nous-mêmes. Si en nous la vie est indiscutablement création et liberté, comment ne le serait-elle pas à quelque degré dans la nature universelle ? « Quelle que soit l'essence intime de ce qui est et de ce qui se fait, nous en sommes ». Cette remarque de M. Bergson (1) suffit à permettre de concevoir qu'une conclusion par analogie soit légitime et que la thèse d'une

1) *Revue de Métaphysique et de Morale*, novembre 1911, p. 824.

évolution créatrice ne puisse pas être déclarée inintelligible : ce qui laisse champ ouvert aux arguments directs. L'analyse de l'exigence idéaliste nous inclinait de prime abord dans le même sens : après nos discussions initiales sur la substantialité intrinsèque du changement et sur la théorie de la matière-habitude, une action de l'esprit sur le corps apparaissait d'avance plus facile à comprendre. Et, par les recherches qui nous ont occupés ensuite, un raccord se trouve établi, si je ne me trompe, entre ces vues métaphysiques et la matérialité des faits positifs. A quoi j'ajouterai seulement, pour finir, que l'affirmation d'un facteur psychique dans la vie n'implique pas forcément que ce facteur soit une idée proprement dite, une intention explicite, un acte de conscience individualisée. Ce peut être plutôt, et c'est d'ordinaire, une de ces pré-intuitions que l'on voit à l'œuvre jusque chez l'homme dans les démarches de la pensée inventive et qui comportent tous les degrés de lumière décroissante : pressentiment, désir vague, simple besoin vécu, que traduit et incarne quelque chose de semblable à un effort anonyme, commun, collectif, ou plus précisément — pour reprendre des termes déjà employés plusieurs fois — *pré-individuel* et *trans-individuel*. N'oublions pas que la plus grande part de l'invention humaine, et la plus puissante, s'accomplit elle-même dans une pénombre de conscience naissante et relève de *la* pensée autant, sinon plus, que de *telle* pensée. Bref, à propos de l'évolution, je conclus en définitive à une doctrine psychologiste, non pas intellectualiste. Ce que je crois nécessaire d'admettre, c'est uniquement qu'il y a, au fond de la vie, et comme son essence, comme ce qu'elle contient de plus caractéristique, de plus positif aussi, quelque chose d'autre et de mieux qu'un résultat de conditions antérieurement données, quelque chose qui est de la nature d'un élan d'invention, d'un travail créateur. Et cette thèse me semble avoir été dûment prouvée par l'examen des faits eux-mêmes.

Rapprochons enfin ce point d'arrivée et notre point de départ, dans un coup d'œil qui résume le chemin parcouru. Le grand fait initial et premier qui s'est manifesté à nous par l'exigence idéaliste comporte une formule sans sujet : « *il pense* », comme on dit « *il pleut* ». Mais, de toute évidence, pareille formule ne saurait correspondre qu'à un stade provisoire de la réflexion. Par elle, un problème se trouve posé, qui est sans doute le problème essentiel et central de la Philosophie : comment subsiste la Pensée ? A cette question, il faut chercher une réponse en deux voies différentes, et même, à certains égards, inverses, définies selon la double manière d'entendre le mot *comment*. L'une mènerait aux plus

hautes cimes de la Métaphysique, où règne l'idée de Dieu : ce n'est pas celle que nous nous sommes ici proposée de prendre. L'autre, plus humble, se tourne vers les frontières inférieures et conduit à se demander sous quelles espèces doit être conçu le raccord du principe idéaliste et de l'expérience positive. Telle fut notre voie dans ce Cours, où nous avons envisagé la vie comme trait d'union entre la matière et la pensée, où notre conclusion dernière est une conception idéaliste de l'évolution vitale.

L'histoire de la vie nous est apparue finalement comme celle d'une concentration de pensée. Mais celle-ci préexistait à l'état de tendance diffuse cherchant à prendre corps pour se préciser, pour acquérir maîtrise et possession de soi. Tout vient d'elle, bien loin qu'elle émane de la matière. La pluralité des monades, l'obscurité de leurs commencements empiriques ne représentent plus alors l'espèce de scandale qu'il nous avait fallu relever au principe de l'étude ; le mystère s'en est atténué, car nous sommes fondés maintenant à y voir l'homologue de circonstances qui se retrouvent dans tout effort d'invention, dans toute création de lumière intense : sacrifice d'oubli périphérique pour obtenir une clarté centrale. Reste, il est vrai, le problème des premières origines : pourquoi et comment quelque chose est-il à inventer, à créer ? D'où vient l'état de détente initiale, d'où vient que la pensée ait à se conquérir sur une apparence de nuit à travers un long crépuscule de rêve et qu'elle doive à cet effet vaincre des résistances matérielles, c'est-à-dire se dégager d'habitudes primitives ? La biologie, même philosophiquement interprétée, demeure impuissante à répondre par ses seules ressources ; elle ne peut que préparer les voies à d'autres disciplines. Mais au moins s'est évanoui le paradoxe qui d'abord nous avait frappés, le paradoxe d'une apparente contrariété de principe qu'un regard superficiel croit apercevoir entre l'exigence idéaliste et le fait de l'évolution.

Nous sommes arrivés ainsi au terme des recherches prévues pour cette année. Cependant tous les problèmes que nous nous étions posés dès le commencement ne sont pas résolus encore, tant s'en faut. Une longue série d'enquêtes complémentaires demeure ouverte. Nous avons franchi une étape : d'autres lui doivent succéder. Que faire pour aller plus loin, soit dans l'établissement d'une démonstration, soit dans l'éclaircissement des difficultés ? Vous avez pu entrevoir déjà quel point doit maintenant nous retenir d'abord. C'est aujourd'hui chez l'homme que l'évolution se laisse le mieux saisir en tant que créatrice, d'après l'exemple de l'invention humaine qu'il sera le plus facile de

comprendre la finalité de la vie. Nous voici donc amenés en face d'un problème nouveau, qui se pose aux confins de la paléontologie et de la préhistoire, et qui forme suite naturelle à celui que nous venons de méditer. L'étude en sera, l'an prochain, abordée sous ce titre : *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence.*

N. D. L. R. — En terminant aujourd'hui la publication du remarquable cours de M. Le Roy, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs et fidèles abonnés que la *Revue des Cours et Conférences* publiera, l'an prochain, le cours annoncé ci-dessus : *Les origines humaines et l'évolution de l'intelligence.*

Un grand romancier au XII^e siècle : Crestien de Troies, sa vie et son œuvre,

Par M. Gustave COHEN,

Maître de Conférences à la Sorbonne.

XII

Le triomphe de l'amour courtois : *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette* (suite).

Seuls les autres prisonniers seront définitivement délivrés et en font grande joie, s'approchant en foule de Lancelot pour toucher la main de leur libérateur. Celui-ci mérite bien aussi sa récompense. Il n'en demande pas d'autre à Baudemagu que d'être conduit auprès de la reine (1) :

Quant la reine voit le roi
Qui tient Lancelot par le doi,
Si s'est contre le roi drechiee.
Et fet sanblant de correciee,
Si s'anbruncha et ne dist mot.
« Dame, veez ci Lancelot, —
Fet li rois, — qui vos vient veoir :
Ce vos doit mout pleire et seoir. »
« Moi, Sire ? Moi ne puet il pleire :
De son veoir n'ai je que faire »
« Avoi ! dame, — ce dit li rois,
Qui mout estoit frans et cortois, —
Ou avez vos or cest euer pris ?
Certes vos avez trop mespris
D'ome qui tant vos a servie,
Qu'en cest oïre à sovant sa vie
Por vos mise an mortel peril,
Et de Meleagant mon fil
Vos a rescosse et defandue... »
« Sire, voir, mal l'a emploïé.
Ja par moi ne sera noïé
Que je ne l'an sai point de gré. »
Ez vos Lancelot trespansé,
Si li respont mout humblemant
« A maniere de fin amant :
Dame, certes, ce poise moi,

Quant la Reine voit le Roi,
tenant Lancelot par la main,
elle s'est levée devant eux
et prenant un air courroucé,
baisse la tête et ne dit mot.
« Madame, voici Lancelot, —
fait le Roi, — qui vient vous voir :
ce qui vous doit bien plaire et convenir.
« A moi, Sire, ? cela ne peut plaire,
je n'ai que faire de le voir.
« Oh ! madame, dit le Roi,
qui était très noble et courtois,
où avez vous pris ce sentiment ?
Certes vous péchez par trop
envers un homme qui tant vous a servie,
car en cette quête souvent sa vie
il l'a mise pour vous en mortel péril
et de Méléagant mon fils
il vous a délivrée et défendue... »
« Sire, vraiment, il a perdu son temps,
car pour moi je ne nierai pas
que je ne lui en sais aucun gré. »
Voilà Lancelot tout interdit,
qui lui répond bien humblement
à la guise d'un vrai amant :
« Madame, certes, il m'en pèse,

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 140-142, v. 3955-3998.

Ne je n'os demander por quoi. »
 Lanceloz mout se demantast
 Se le reine l'escoutast ;
 Mes por lui grever et confondre
 Ne li viaut un seul mot respondre,
 Ainz est an une chambre antree
 Et Lanceloz jusqu'a l'antree
 Des iauz et del cuer la convoie.
 Mes as iauz fu corte la voie,
 Que trop estoit la chambre pres ;
 Et il fussent entrés après
 Mout volantiers s'il poist estre.
 Li cuers qui plus est sire et mestre
 Et de plus grant paoir assez
 S'an est outre après li passez
 Et li oel sont remés defors,
 Plain de lermes avec le cors.

et je n'ose demander pourquoi... »
 Lancelot se fût longuement plaint
 si la Reine l'avait écouté ;
 mais pour le peiner et le confondre,
 elle ne lui veut répondre un seul mot,
 mais en une chambre est entrée
 et Lancelot jusqu'à l'entrée,
 des yeux et du cœur l'accompagne.
 Mais aux yeux le chemin fut court
 car la chambre était trop proche ;
 et ils y fussent entrés après.
 bien volontiers, s'il eût pu être.
 Le cœur qui plus en est maître
 et possède plus de pouvoïr,
 a passé outre après elle
 et les yeux sont restés dehors,
 pleins de larmes avec le corps.

Le roi ne sait comment interpréter cette attitude et s'enquiert auprès de Lancelot du méfait qu'il aurait commis et qui le pourrait justifier, mais celui-ci n'en paraît pas savoir davantage et s'incline, désolé, toutefois sans révolte. Le héros s'en informe auprès de Keu le sénéchal, dont il n'a plus été question depuis le début du roman, mais dont on a deviné qu'il a bien mal défendu la Reine contre Méléagant, qui en a fait son prisonnier. Keu se borne à se plaindre de ce dernier qui fait empirer les plaies que Baudemagu fait soigner, et à reprocher vivement à Lancelot d'avoir réussi là où il a échoué ; il lui raconte, ce qui ne peut manquer d'agréer au parfait amant, comment Baudemagu a fait garder Guenièvre, même contre son fils, comme une vierge, et ne peut lui fournir, à part cela, aucune explication de ce courroux...

Que faire contre cette déception ? Chercher refuge dans de nouvelles aventures, mais, avant cela, se mettre en quête de Gauvain. La quête, c'est-à-dire la recherche, contrecarrée par mille péripéties d'un personnage disparu (et la conquête de Guenièvre n'est pas autre chose) va devenir à partir du *Lancelot* un des principaux ressorts et artifices du genre.

A Lancelot qui prend congé de Baudemagu pour se rendre au « Pont dessous eau », les prisonniers libérés font conduite, sauf quelques pucelles, dames et chevaliers restés auprès de la reine pour attendre Gauvain (1) :

Mes uns toz seus n'an i remaint,
 Qui miauz n'amast a retourner
 An son pais que sejourner.

Mais il n'en reste pas un seul
 Qui n'eût préféré reto urner
 en son pays que séjourner.

Si grande est la joie des libérés, profonde est la rancœur de

(1) *Lancelot*, éd. Foerster in-8°, p. 146, vv. 4118-4120.

ceux de Gorre qui les voient s'éloigner. Aussi se jettent-ils par surprise et traîtrise sur Lancelot désarmé et bientôt, par toute la région, se répand le bruit de sa mort, qui parvient même aux oreilles de la Reine (1) :

Ceste novele par tot va
Tant que la reine trova,
Qui au mangier estoit assise.
A po qu'ele ne s'est ocise
Maintenant que de Lancelot
La mançonç, et la novele ot ;
Mes ele la cuide vraie
Et tant durement s'an esmaï
Qu'a po la parole ne pert.
Mes por les sanz dit an apert :
« Voir, mout me poise de sa mort ;
Et s'il m'an poise, n'ai pas tort ;
Qu'il vint an ceste pais por moi,
Por ce pesance avoir an doi. »
Puis dit a li meisme an baz,
Por ce que l'an ne l'oïst pas,
Que de boivre ne de mangier
Ne la covient ja mes p oïier.
Se ce est voirs que cil morz soit
Por la cuivie ele vivoit.
Tantost se lieve mo t dolante
De la table, si se demante,
Si que nus ne l'ot ne escoute.
De li ocirre est si estoute
Que sovant se prant a la golo ;
Mes ainz se confesse a li sole,
Si se repant et bat sa coupe,
Et mout se blasme et mout s'ancoupe
Del pechie qu'ele fet avoit
Vers celui don ele savoit
Qui suens avoit esté toz dis,
Et fust ancor se il fust vis.
Tel duel a de sa cruauté,
Que mout an pert de sa biauté.

Cette nouvelle partout va,
si bien qu'elle trouve la Reine,
qui au dîner était assise.
Peu s'en faut qu'elle ne se soit tuée
aussitôt que de Lancelot
elle entend la fausse nouvelle ;
mais elle la croit vraie
et si cruellement s'en effraie
qu'elle en perd presque la parole.
Pour les gens elle dit à voix haute :
« Vraiment, bien me peine sa mort ;
et s'il m'en peine, je n'ai pas tort,
car il vint en ce pays pour moi,
je dois donc en avoir chagrin. »
Puis dit à elle-même tout bas,
afin qu'on ne l'entende pas,
que de boire ni de manger
il ne faudra plus la prier,
s'il est vrai qu'il est mort celui
pour la vie duquel elle vivait.
Elle se lève aussitôt dolente
de la table et se lamente,
quand nul ne l'entend ni ne l'écoute.
De se tuer elle est si désireuse
que souvent elle se prend à la gorge,
mais d'abord elle se confesse à elle-même,
se repent, se bat la poitrine,
et se blâme et beaucoup s'accuse
du péché qu'elle avait fait
envers celui dont elle savait
qu'il avait toujours été sien
et le serait encore, s'il était vivant.
Elle a tel regret de sa cruauté
que beaucoup en perd de sa beauté.

Alors, toujours seule avec elle-même, elle éclate en amers reproches (2) :

« Ha ! lasse, de quoi me sovint,
Quant mes amis devant moi vint,
Et jel deüsse conjoir,
Que je nel vos neis oïr !
Quant mon esgart et ma parole
Li veai, ne fis je que fole ?
Que fole ? Ainz fis, si m'aït Deus
Que felenesse et que crueus.
Et sel cuidai je feire a gas,
Mes einsi nel cuida il pas,
Si nel m'a mie pardoné.

« Hélas ! de quoi me souvint-il,
quand mon ami devant moi vint,
et je lui eusse dû faire fête,
et ne voulus même pas l'entendre !
Quand mon regard et ma parole
lui défendit, ne fus-je folle ?
Folle ? Que Dieu m'aide plutôt
si je n'agis en félonne et en cruelle.
Je pensais le faire par plaisanterie,
mais lui ne le pensa pas ainsi,
et ne me l'a pas pardonné.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 148-149, v. 4175-4208.

(2) *Ibid.*, p. 149-150, v. 4215.

Nus fors moi ne li a doné
Le mortel cop, mien esciant. »

Nul autre que moi ne lui donna
le coup mortel, que je sache... »

Maintenant, il est trop tard. Ah ! si elle l'avait une fois au moins « entre ses bras tenu » (1) et, comme personne ne peut l'entendre, son impudeur ne craint pas la rime. La Reine menait tel chagrin (2).

Deus jorz que ne manja ne but,
Tant qu'an cuida qu'ele fust morte.

que deux jours ne mangea ni but,
si bien qu'on crut qu'elle était morte.

Et voici que, de cette autre pseudo-mort, la nouvelle à son tour se répand, parvenant à Lancelot, qui n'est pas moins désolé, qui ne veut pas moins se tuer et fait son invocation à la mort, bientôt suivie de l'action décisive. Il détache sa ceinture, la noue à l'arçon et se laisse tomber dans l'idée que son cheval l'entraînant l'étranglera, mais ceux qui le conduisent et prétendent l'amener vivant, s'en avisent et détachent le nœud coulant : alors le « rescapé » malgré lui de se répandre en insultes contre la camarade qui l'épargna par félonie (3) :

« Je ne sai li queus plus me het,
Ou la vie qui me desirre
Ou morz qui ne me viaut ocirre. »

« Je ne sais laquelle plus me hait
ou la vie qui me désire
ou la mort qui ne me veut tuer. »

Il se reproche de ne pas avoir plus tôt mis fin à ses jours (4) :

« Que je me deüsse estre ocis,
Des que ma dame la reine
Me mostra sanblant de haïne,
Ne ne le fist pas sanz reïson ;
Ainz i ot mout droite acheïson,
Mes je ne sai queus ele fu,
Et se je l'eüsse seü,
Ainz que s'ame alast devant De,
Ja l'eüsse je amandé
Si richemant con li pleüst,
Mes que de moi merci eüst. »

« Car j'aurais dû me tuer,
dès que la Reine ma dame
me témoigna sa haine
et ne le fit pas sans raison ;
mais il y eut juste cause,
quoique je ne sache quelle elle fut,
et si je l'avais sue,
avant que son âme allât devant Dieu,
je l'eusse déjà expié,
aussi amplement qu'il lui eût plu.
pourvu qu'elle m'eût fait grâce. »

Pas un instant, ce fidèle amant ne songe à ne pas prendre sur lui tous les torts et cependant il continue à se demander quel peut être le forfait qu'il a commis à son endroit et lui a valu cette disgrâce (5) :

(1) *Lancelot*, éd. Fœrster, in-8°, p. 150, v. 4245-4246.

(2) *Ibid.*, p. 151, v. 4264-4265.

(3) *Ibid.*, p. 154, v. 4348-4350.

(4) *Ibid.*, p. 154-155, v. 4354-4364.

(5) *Ibid.*, p. 155-156, v. 4366-4392.

« Bien cuit que espoir ele sot
 Quo je montai sor la charrete,
 Ne sai quel blasme ele me mete
 Se cestui non. Cist m'a traï...
 Onques amor bien ne conut,
 Qui ce me torna a reproche...
 Ainz est amors et cortoiseie
 Quantqu'an puet feire por s'amie.
 Por m'« amie » nel fis je pas ?
 Ne sai comant j'« die, las !
 Ne sai se die « amie » ou non ;
 Je ne li os metre cest non.
 Mes tant cuit je d'amor savoir,
 Que ne me deüst mie avoir
 Por ce plus vil, s'ele n'amast,
 Mes ami verai me clamast,
 Quant por li me sanbloit enors
 A feire quanque viaut amors,
 Neïs sor charrete monter.
 Ce deüst ele amor conter.
 Et c'est la provance veraie,
 Qu'amoïs einsi les suens essaie,
 Einsi conoist ele (1) les suens.

« Je crois que sans doute elle a su
 que je montai sur la charrette,
 je ne sais quel blâme j'ai encouru
 si ce n'est celui-là, qui m'a trahi...
 Jamais il ne connut l'amour,
 celui qui me le reprocha...
 car est amour et courtoisie
 tout ce qu'on peut faire pour son amie.
 Pour mon « amie », ne le fis-je pas ?
 Je ne sais comment dire, hélas !
 Faut-il dire « amie » ou non.
 Je n'ose lui donner ce nom.
 Mais je crois savoir assez de l'amour,
 qu'elle ne m'eût dû tenir
 plus vil pour cela, si elle m'aimait,
 mais dût me proclamer vrai ami,
 quand pour elle me semblait honneur
 tout ce qu'amour demande,
 même monter sur la charrette.
 Elle eût dû le metre au compte del'amour,
 c'en est la preuve véritable,
 car Amour éprouve ainsi les siens,
 car Amour ainsi les connaît. »

Sans doute les « losengiers », les calomniateurs qui, dans la poésie lyrique provençale (2), épient toujours les gestes de l'amant pour le perdre aux yeux de sa dame, ont-ils prêté ici leurs mauvais offices. Mais pour lui, Lancelot, parangon des amants, aucune hésitation n'est possible, car, conclut-il (3) :

« Car sanz faille mout an amande
 Qui fet ce qu'amors li comande
 Et tot est pardonable chose ;
 S'est faillez qui feire ne l'ose. »

« Sans nul doute il s'améliore
 celui qui fait ce qu'Amour commande
 et tout en cela est pardonnable ;
 lâche est celui qui ne l'ose. »

Morale un peu douteuse, un peu élastique, mais qui fait partie des dix commandements du récent code d'amour courtois (4).

Comme il raisonne et divague ainsi, des nouvelles plus rassurantes lui parviennent : elle n'est point morte la bien-aimée, et celle-ci de son côté apprend que son profond désespoir est devenu sans objet. Chez l'un et l'autre la joie est d'autant plus grande que le deuil avait été plus profond. Si envers Baudemagu qui l'informe, elle montre encore quelque retenue, en elle-même règne joie entière et elle ne songe plus à lui faire grise mine, surtout quand, par surcroît, elle entend conter que Lancelot voulut se tuer en apprenant le mort de sa Reine.

(1) « Ele » désigne l'amour, qui est alors du féminin.

(2) Voir la précieuse *Anthologie des Troubadours*, publiée par Jeanroy, Paris, Renaissance du Livre, 1927, in-16.

(3) *Lancelot*, éd. Foerster, in 8°, p. 157, v. 4411-4414.

(4) Il fut en quelque sorte rédigé un peu plus tard en latin par un autre zélé serviteur de Marie de Champagne, André le Chapelain, Andreas Cappellanus. Dans son traité *De Amore*, éd. Trojel, Copenhague, 1892.

Bien accueilli par le roi, qui est fort irrité contre ceux qui lui ont amené le prisonnier, il l'est mieux encore par Guelièvre (1):

Lors ne leissa mie cheoir
 La reine ses iauz en terre,
 Ainz l'ala liec mant requerre,
 Si l'enora de son pooir
 Et sel fist delez li seoir.
 Puis parlerent à grant leisir
 De quanque lor vint a pleisir,
 Ne m'iere ne loi failloit,
 Qu'amors assez lor an bailloit.
 Et quant Lanceloz voit son eise,
 Qu'il ne dit rien qui mout ne pelise
 La reine, lors a consoil,
 Li dit : — Dame, moit me mervoil,
 Par quoi tel sanblant me foistes
 Avant hier, quant vos me velstes,
 N'onques un mot ne me sonastes.
 A po la mort ne me donastes
 Ne je n'oi tant de hardemant,
 Que tant com or vos an demant
 Vos an osasse demander.
 Dame, or sui rez de l'amander,
 Mes que le forfet dit m'a iez
 Don j'ai esté moit esmaiez. »
 Et la reine li raconte :
 « Comant ? Don n'eüstes vos honte
 De la charrete et si dotastes ?
 Mout a grant anviz i montastes,
 Quant vos demorastes deus pas.
 Por ce, voir, ne vos vos je pas
 Ne areslier mees garder. »

Alors elle ne laissa point tomber
 ses yeux vers la terre, la Reine,
 mais l'alla prendre avec joie,
 et l'honora de tout son pouvoir
 et le fit près d'elle asseoir.
 Puis ils parlèrent à grand loisir
 de tout ce qui leur plut,
 et la matière ne leur manquait,
 car Amour assez leur en baillait.
 Et quand Lancelot voit sa joie,
 car il ne dit rien qui ne plaise
 à la Reine, alors, à voix basse,
 il lui dit : « Madame, je me demande,
 pourquoi vous m'avez fait tel visage
 avant-hier, quand vous me vîtes
 et ne me sonâtes mot.
 Vous m'avez presque donné la mort
 et je n'eus pas la hardiesse,
 comme je le fais maintenant,
 de vous en demander la cause.
 Madame, je suis prêt à l'expier,
 pourvu que vous me disiez ma faute,
 dont j'ai été très effrayé »
 Et la Reine de lui répondre :
 « Comment ? N'eütes-vous donc honte
 de la charrette et n'avez-vous pas hésité ?
 Vous y êtes monté bien à contre-cœur,
 puisque vous hésitâtes deux instants.
 C'est pourquoi, en vérité, je ne voulus
 vous parler, ni vous regarder. »

Ainsi voilà donc le grand péché qu'a commis l'amant et que n'ont pu effacer tant d'épreuves et tant de mortelles souffrances subies pour la délivrance de la Dame. On aurait pu croire, nous avons tous cru, et il a cru lui-même que c'était d'être monté dans la charrette patibulaire et de s'être ainsi moralement diminué par une action aussi contraire à l'honneur chevaleresque; mais non, l'amour efface la honte; là où il y a amour il n'y a point d'avilissement. Le forfait qu'elle a connu, comment et par qui, on ne le sait (sans doute par le traître nain conducteur du véhicule), c'est qu'il a hésité « la durée de deux pas », deux instants avant de sacrifier l'honneur à l'amour. Nous atteignons ici le point culminant du raffinement et de l'absolutisme de l'amour courtois. Aussi Lancelot, qui en est le paladin, n'élève-t-il pas la moindre protestation (2) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 159-160, v. 4478-4507.

(2) *Ibid.*, p. 160, v. 4508-4518.

« Autre foiz me doint Dens garder »
 Fet Lanceloz, de tel mesfet,
 Et ja Dens de moi merci n'et
 Se vos n'eûstes mout grant droit.
 Dame, por Deu, tot or androit
 De moi l'amande an recevez
 Et se vos ja le me devez
 Pardonner, por Deu, sel me dites. »
 « Amis, vos an estes toz quites,
 Fet la reine, outrecmant
 Jel vos pardoiing mout buenemant. »

« Une autre foiz Dieu me préserve, »
 fait Lancelot, de tel méfait,
 et que Dieu ne me fasse point grâce,
 si vous n'eûtes grandement raison.
 Madame, pour Dieu,, aussitôt
 recevez-en de moi l'amende
 et si vous me le devez
 pardonner, pour Dieu, dites-le moi.
 « Ami, je vous en tiens quitte,
 fait la Reine, complètement
 et vous le pardonne bonnement. »

Poursuivant ses avantages, Lancelot en profite pour demander un rendez-vous (2) :

« Dame, fet-il, vostre merci,
 Mes je ne vos puis mie ci
 Tot dire quanque je voldroie ;
 Volantiers a vos parleroie
 Plus a loisir s'il pooit estre. »
 Et la reine une fenestre
 Li mostre a l'uel, non mie au doi,
 Et dit : « Venez parler a moi
 A c'le fenestre anquenuit,
 Quant par ceanz dormiront tuit,
 Et si vandroiz par un vergier.
 Ceanz antres ne herbergier
 Ne porrioz mie vostre cors.
 Je serai anz e vos de fors,
 Que ceanz ne porrioz venir.
 Ne je ne porroi avenir
 A vos fors de boche ou de main ;
 Mes s'il vos plect jusqu'a demain
 I serai por amor de vos.
 Assanbler ne porri ens nos,
 Qu' n ma chanbre devant moi gist
 Keus li seneschaus qui l nguist
 Des plaies don il est coverz. »

« Madame, fait-il, je vous rends grâce,
 mais je ne vos puis pas ici
 dire tout ce que je voudrais ;
 volontiers a vous parlerais
 plus a loisir, s'il pouvait se faire. »
 Et la Reine une fenestre
 lui montre le l'œil, non du doigt,
 et dit : « Venez parler a moi
 a cette fenestre, cette nuit,
 quand céans tous dormiront,
 et vous viendrez par un verger.
 Entrer ici ni y loger
 vous ne le pourriez point.
 Je serai dedans et vous dehors,
 car céans ne pourriez venir.
 Et je ne pourrai vous approcher
 si ce n'est de bouche ou des mains ;
 mais, s'il vous plait, jusqu'à demain
 j'y serai par amour pour vous.
 Nous ne pourrions nous réunir,
 car en ma chambre devant moi git
 Ken le sénéchal qui languit
 des plaies dont il est couvert. »

Singulières mœurs, qui se retrouvent dans *Tristan* et qui doivent bien être celles de la seconde moitié du XII^e siècle dans les palais et les châteaux ; le sénéchal a son lit dressé dans la chambre de la reine, devant la couche royale, dont on ne dit même pas qu'elle soit isolée par un rideau, quoiqu'il soit vraisemblable qu'on ait pu à volonté l'encourter.

Lancelot prend congé, emportant la secrète promesse, comme un trésor qu'il garde au plus profond de lui-même. Il lui tarde que le jour finisse et, à la brune, se retire dans son appartement, se prétendant fatigué. Mais vous pouvez entendre et gloser, vous qui avez fait pareil, dit malicieusement le conteur, qu'il n'y resta point couché et que, par la nuit sans lune, éteintes

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 160-161, v. 4519-4541.

chandelles, lanternes et lampes, profitant d'une brèche, il se glisse dans le verger et parvient à la fenêtre (1) :

et là se tient
Si coiz qu'il ne tost n'esternue,
Tant que la reine est venue
An une mout blanche chemise ;
N'ot sus bliaut ne cote mise,
Mes un cort ment l ot dessus
D'escarlare et de cisemus.
Quant Lanceloz voit la reine
Qui a la fenestre s'acline,
Qui de gros fer estoit ferrée,
D'un douz salu l'a ner ée
Et ele un autre tost li rant,
Car mout estoient desirrant
Cil de li et cele de lui.

là il se tient
si coi qu'il ne tousse ni n'éternue,
et voici la Reine venue
dans une très blanche chemise ;
n'ayant dessus bliaut ni cote,
mais un court manteau
d'écarlate et de souslie (2).
Quand Lancelot voit la Reine
s'appuyant à la fenêtre,
qui est ferrée de gros barreaux,
d'un doux salut l'a honorée
et elle lui en rend autant,
car ils étaient pleins de désirs
lui d'elle et elle de lui...

Il leur pèse de ne pouvoir se réunir, et ils maudissent les barreaux, mais qu'à cela ne tienne ; plaise à la Reine et ils cesseront d'être un obstacle (3) :

« Ne veez vos con cist fer sont
Roit a ploier et fort à fraindre ?
Ja tant nes porr iez destraindre
Ne tirer a vos ne sachier
Qu'un an poissiez esrachier. »
« Dame, fet-il, or ne vos chaillie !
Ja ne cuit que fors rien i vaille.
Rien fors vos ne me puet tenir
Que bien ne puisse à vos venir.
Se vostre congiz le m'otroie,
Tote m'est delivre la voie ;
Mes se il bien ne vos agreee,
Done m'est ele si anconbree
Que n'i passeroie por rien. »
« Certes, fet ele, jel vuel bien :
Mes voloirs pas ne vos detient ;
Mes tant atandre vos covient
Qu'an mon lit soie recouchiee...
Qu'il n'i anroit jeu ne deport
Se li seneschaus qui ci dort,
Se resveilloit por vostre noise. »

« Ne voyez-vous pas comme ces fers sont
raides à plier et forts à briser ?
Vous ne pourriez tant les forcer
les tirer à vous, les ébranler
qu'un seul en puissiez arracher... »
« Madame, fait-il, qu'il ne vous soucie !
Je ne crois pas que fer y résiste.
Rien que vous ne me peut retenir
de pouvoir parvenir à vous.
Si votre congé me l'octroie,
la voie m'est toute ouverte ;
mais s'il ne vous agréé,
elle m'est alors si fermée
que je n'y passerais pour rien. »
« Certes, fait-elle je le veux bien,
ma volonté ne vous retient ;
mais il vous faut attendre
qu'en mon lit je sois recouchée...
car ce ne serait pas de jeu
que le sénéchal qui dort ici
se réveillât au bruit que vous ferez. »

Il n'en fera point et, aussitôt, avec cette force qui est invincible et presque sans limite, lorsque l'amour l'inspire, sans même sentir le sang qui coule entre ses doigts, la chair entamée jusqu'aux nerfs, et la phalange qu'il s'arrache, il tire sur les barreaux, les fait ployer et enfin les descelle, si bien qu'il se glisse par l'ouverture, passe près du lit de Keu endormi, puis, parvenu au lit de la reine (4) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 163, v. 4594-4607.

(2) Sorte de rougeur.

(3) *Lancelot*, p. 164, v. 4620-4641.

(4) *Ibd.*, p. 166, v. 4670-4678.

Si l'aore et si li ancline,
Car an nul cors saint ne croit tant,
Et la reine li estant
Ses braz ancontre, si l'anbrace,
Estroit pres de son piz le lace
Si l'a lez li an son lit tret
Et le plus bel sanblant li fet
Que ele onques feire li puet,
Que d'amor et del cuer li muet.

Il l'adore et il se prosterne,
car en nul corps saint ne croit tant,
et la Reine vers lui étend
les bras et elle l'embrace,
étroitement sur son sein l'enlace
et l'attire près d'elle en son lit
et lui fait le plus bel accueil
que jamais faire elle lui pût,
selon qu'amour et cœur l'inspirent.

« Il l'adore et il se prosterne, car en nul corps saint ne croit tant. » Écrits à cette époque de foi ardente, ces mots emportent leur plénitude d'adoration.

Si nous étions encore à l'époque d'*É-ec*, dans la folle et brûlante jeunesse de Crestien, nous aurions ici la description voluptueuse qu'aurait pu lui inspirer la lecture de Virgile ou d'Ovide; mais si ce lit n'a point de voiles, l'art de l'auteur en sait tendre et, avec une passion concentrée qui n'a point oublié la délicatesse, il dit seulement (1) :

Tant li est ses jeux douzet buens
Et del beisier et del santir
Que il lor avint sanz mantir
Une joie et une mervoille
Tel qu'onques ancor sa paroille
Ne fu oie ne seüe,
Mes toz jourz iert par moi teüe,
Qu'an conte ne doit estre dite.
Des joies fut la plus eslite
Et la plus delitable cele
Que li contes nos test et cele.

Tant lui est le jeu doux et bon
du baiser et de la caresse
qu'il leur arriva sans mentir
une joie et une merveille
telle que jamais sa pareille
ne fut entendue ni connue,
mais toujours par moi sera tue,
parce qu'en conte ne doit être dite.
Des joies fut la plus précieuse
et la plus exquise celle
que le conte nous tait et cèle.

Mais le jour se lève et il faut bien que l'amant se lève avec lui (2) :

Li cors s'anvet, li cuers sejourne,
Droit vers la fenestre s'an torne ;
Mes de son cors tant i remaint
Que li drap sont tachié et taint
Del sanc qui li chei des doiz.

Le corps s'en va, le cœur séjourne,
droit vers la fenêtre retourne ;
mais de son corps tant y reste
que les draps sont tachés et teints
du sang qui lui tomba des doigts.

Malgré ces blessures, il trouve encore la force de redresser et de replacer les barreaux (3) :

Au departir a soploüé
A la chambre et fet tot autel
Con s'il fust devant un autel...

Au départ il s'est agenouillé
vers la chambre et fait tout ainsi
que s'il fût devant un autel...

Après ce nouvel acte d'idolâtrie, il va se recoucher et seulement alors s'aperçoit de ses cruelles plaies. Cependant (4) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 166-167, v. 4692-4702.

(2) *Ibid.*, p. 167, v. 4715-4719.

(3) *Ibid.*, p. 168, v. 4734-4736.

(4) *Ibid.*, p. 169-170, v. 4755-4794.

La reine la matinee,
 Dedanz sa cha bre ancortinee,
 Se fut mout soef andormie,
 De ses draps ne se gardoit mie
 Que il fussent taché de sanc...
 Et Meleaganz maintenant
 Qu'il fu vestuz et atornez
 S'an est vers la chambre tornez
 Ou la reine se gisoit ;
 Veillant la trueve et les dras voit
 De fres sanc tachiez et gotez ;
 S'an a ses conpeignons hotez
 Et com apareevanz de mal,
 Vers le lit Ke le seneschal
 Esgarde, et voit ses dras tachiez
 De sanc, que la nuit, ce sachiez,
 Furent ses plaies escrevees,
 Et dist : « Dame, or ai je trovees
 Teus ansaignes con je voloie !
 Bien est voirs que mout se foloie
 Qui de fame garder se painne :
 Son travail i pert et sa painne,
 Que ainz la pert cil qui la garde
 Que cil qui ne s'an done garde...
 Mout a or bele garde feite
 Mes pere qui por moi vos gueite !
 De moi vos a il bien gardee ;
 Mes anuit vos a regardee
 Kes li seneschaus, mal gre suen,
 S'a de vos eü tot son buen
 Et si sera mout bien prové. —
 « Comant ? » fet ele. — « J'ai trové
 Sanc an voz dras, qui le tesmoingne,
 Puis que dire le me besoingne.
 Par ce le sai, par ce le pruis,
 Que an voz dras et es suens truis
 Le sanc qui cheï de ses plaies :
 Ce sont ansaignes bien veraies. »

La Reine au matin,
 dans la chambre ornée de tapis,
 s'était doucement endormie,
 sans s'apercevoir que ses draps
 étaient tachés de sang...
 Or Meleagant aussitôt
 qu'il est vêtu et habillé
 s'est dirigé vers la chambre
 où la Reine était couchée.
 Il la trouve éveillée et voit les draps
 tachés et dégouttant de sang frais
 il le montre à ses compagnons
 et, clairvoyant dans le mal,
 vers le lit du sénéchal Keu
 il regarde et voit ses draps tachés
 de sang, car la nuit, sachez-le,
 ses plaies avaient crevé,
 et dit : « Madame, j'ai bien trouvé
 les indices que je voulais !
 Il est très vrai qu'il est bien fou
 celui qui s'efforce de garder femme,
 il y perd travail et peine ;
 car plutôt la perd qui la garde
 que celui qui ne s'en occupe pas...
 Il a fait bien belle garde
 mon père, qui pour moi vous surveille !
 Il vous a bien protégée de moi ;
 mais cette nuit vous a regardée
 Keu le sénéchal, malgré ses ordres,
 qui a fait de vous son plaisir
 et cela sera bien prouvé. »
 « Comment ? fait-elle. — « J'ai trouvé
 sang sur vos draps qui le témoigne,
 puisqu'il faut vous le dire.
 Par ceci, je le sais, par ceci je le prouve ;
 que sur vos draps et les siens je trouve
 le sang qui coula de ses plaies ;
 Ce sont les signes les plus vrais. »

La Reine alors seulement voit sur l'un et l'autre lit le drap sanglant (on songe à l'identique preuve que dans le *Tristan*, mais avec plus de véracité, le nain Frosin montre au roi Mark), en a grand'honte, rougit et dit (1) :

« Se Dame Deus me gart,
 Cest sanc que an mes dras esgart,
 Onques ne l'i aporta Kes,
 Ainz m'a anuit seigné li nes. »

« Que Dieu me garde,
 ce sang que je vois sur mes draps,
 jamais Keu ne l'apporta,
 mais j'ai cette nuit saigné du nez. »

Méléagant ne croit point à ce bienheureux saignement de nez et fait venir son père pour lui montrer l'indignité de sa captive. Il trouve la reine en train de se lever (on admirera en passant la délicatesse de mœurs que nous révèlent toutes ces irruptions

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 170, v. 4799-4802.

masculines, sans avertissement, dans la chambre d'une si grande dame) et, voyant à son tour les draps sanglants, l'accuse lui aussi. Elle proteste à nouveau de l'innocence du sénéchal, qui s'offre à la prouver par l'*escondit*, c'est-à-dire par un combat judiciaire, qu'il n'est guère en état de livrer. Mais Lancelot, que la Reine a mandé, prendra sa place et, avec l'aide de Dieu, que nous avons vu déjà dans *Tristan* rendu complice d'une pareille hypocrisie, attestera, par la valeur de son bras, la non-culpabilité de Guenièvre... à l'égard du sénéchal. On fait donc venir les *saints*, c'est-à-dire les reliques, chacun devant, selon le droit (Crestien est bon juriste) affirmer d'abord par serment ce pour quoi il va s'engager, mais Lancelot ajoute que cette fois il n'aura plus merci de son adversaire. Sachant la valeur de ce champion, et l'ayant entendu, Baudemagu s'effraie et c'est, au milieu d'une reprise heureusement brève du duel précédent, une répétition assez fade de l'incident qui y avait mis fin. Le père supplie Guenièvre de les faire séparer. Elle y consent, le héros l'entend, puis aussitôt s'arrête sans même rendre les coups que lui porte le traître, qui ne cesse que quand le roi l'arrache de la lice.

Lancelot, toujours anxieux de retrouver Gauvain, attardé au passage du « pont dessous eau », prend congé et s'y achemine. Il n'en est plus qu'à une lieue, quand un nain, le même, je suppose, qui conduisait la charrette, monté cette fois sur un grand cheval de chasse, le prie de le suivre pour le bien qui en résultera. Docile aux sollicitations de l'aventure, ce grand enfant de Lancelot, toujours confiant dans sa force et dans son étoile, le suit, sans nécessité aucune, mais il ne revient pas et c'est en vain que, désolée, sa suite l'attend. Ne sachant que faire, les barons qui la composent décident d'abord de retrouver Gauvain et de prendre conseil de lui. Ils ne tardent pas à le rencontrer, mais en piteuse posture (1) :

Vers le pont soz eve s'en vont
Et tantost qu'il vienent au pont
Ont mon seigneur Gauvain veü
Del pont trabuchié et cheü
An l'ève qui mout est parfonde.
Une ore essort et autre afonde,
Or le voient et or le perdent.
Tant tressaillent que il l'ardent
A rains, a perches et a cros.
N'avoit que le hauberc el dos
Et sur le chief le hiaume assis,
Qui des autres valoit bien dis,
Et les chances de fer chauciees

Vers le « pont dessous eau » s'en vont
et aussitôt qu'ils y arrivent
ont vu Monseigneur Gauvain
trébuché du pont et tombé
dans l'eau qui est bien profonde.
Ta tût il surnage, tantôt il coule,
tantôt ils le voient, tantôt le perdent.
Ils s'agitent si bien qu'ils le saisissent
Avec des branches, perches et crocs.
Il n'avait que le haubert sur le dos
et sur la tête le heaume assis,
Qui en valait bien dix,
et les chausses de fer chaussées

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 182-183, v. 5125-5141.

De sa suor enroullées ;
Car mout avoit soferz travaux
Et mainz periz et mainz assauz
Avoit tres passez et vaineuz.

roullées par sa sueur ;
car il avoit souffert maintes peines,
et avait maints périls et maintes batailles,
surmontés, toujours victorieux.

Quand il a rendu l'eau qu'il a malgré lui absorbée et que la gorge devenue libre se rouvre à la voix, il s'enquiert de la Reine et demande si personne n'est venu la chercher :

Et li li respondent : « Oïl. » —
« Qui ? » — « Lanceloz del Lac », font-il,
Qui passa au pont de l'espee,
Si l'a rescosse et delivree
Et avuec li nos autres toz,
Mes traiz nos an a uns goz,
Uns nains bocuz et rechigniez.
Leidemant nos a angigniez,
Qui Lancelot nos a fortret,
Nos ne savons qu'il en a fait. »

Et ils lui répondent : « Oui. » —
« Qui ? » — « Lancelot du Lac », font-ils,
qui passa au pont de l'épée,
l'a secourue et délivrée
et avec elle nous autres tous,
mais un nain nous a trahis,
un nain bossu et renfrogné.
Il nous a vilainement bernés,
celui qui nous a ravi Lancelot,
nous ne savons ce qu'il en a fait. »

Par le menu, répondant à une nouvelle question, ils lui racontent son histoire. Gauvain conseille de se rendre d'abord auprès de la Reine, qui se désole de la disparition de son cher amant ; elle fait fête cependant à son neveu, ainsi que Keu le sénéchal et le loyal Baudemagu, qui envoie partout des messagers pour s'enquérir de Lancelot. Un jour qu'ils sont à table, on apporte une lettre que le Roi fait lire à haute voix par un clerc. Elle est censée écrite par Lancelot, qui annonce qu'il est retourné sain et sauf à la cour d'Arthur... Il n'en faut pas plus, en un âge où la critique des textes n'existe point, ni dans l'histoire, ni dans la vie, pour que, après mille politesses et offres de services, Guenièvre, son neveu et Keu le sénéchal, prennent congé de Baudemagu et s'acheminent vers la cour de Galles, où Gauvain, accompagné de ce qui était resté des prisonniers logriens, est accueilli et célébré en héros libérateur. Il proteste que tout mérite revient à Lancelot, qui est le plus grand chevalier, mais de ce dernier, point de trace. Le Roi qui ignore son infortune et fait ici figure de mari ridicule, se désole de cette absence, que la joie du retour de la Reine lui compense tant (2),

Que li diaus por la joie fine ;
Quant le rien a, que il plus viaut,
Del re enant petit se diaut.

que le deuil pour la joie s'arrête.
Il a l'être qu'il désire le plus,
et peu se soucie du reste.

Pendant la longue absence de la Reine, les demoiselles à marier,

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 183-184, v. 5163-5172.

(2) *Ibid.*, p. 191, v. 5376-5378.

et les dames dont le cœur était sans emploi avaient résolu de convoquer un tournoi. Ainsi l'avait convenu la dame de Pomele-gloi envers la dame de Noauz, c'est-à-dire la dame de rien du tout. A ceux qui y auront triomphé, elles offriront leur main, droite ou gauche, et leur amour. Le Roi consent et la Reine y assistera. La nouvelle s'en répand partout, voire jusqu'au royaume d'où nul ne revient, à ce pays de Gorre où le seul Lancelot est encore par félonie retenu prisonnier, confié par Méléagant à la garde de son sénéchal. La femme de celui-ci s'aperçoit de son chagrin de ne pouvoir concourir en cette grande épreuve et consent à le libérer, en l'absence de son mari, à une condition (1) :

« Dame, par quel ? »

Elle respont : « Sire, par tel
Que le retor me jureroiz
Et avuec m'asseüreroiz
De vostre amor, que je l'avrai. »
« Dame, tote celi que j'ai
Vos doing et jur le revenir. »
« Or, m'an puis a neant tenir,
Fet la dame tot an riant ;
« Autrai par le mieu esciant,
Avez bailliee et comandee
L'amor que vos ai demandee,
Et neporquant sanz nul desdaing
Tant con j'an puis avoir, j'an praing. »

« Madame, laquelle ? »

Elle répond : « Seigneur, par celle-ci
que vous me jurerez de revenir
et de plus m'assurerez
que j'aurai votre amour. »
« Madame, celui que j'ai,
je vous le donne et jure de revenir. »
« Il faudra donc m'en tenir à rien »,
fait la dame tout e riant ;
« à une autre, à ce que je sais,
vous avez baillé et confié
l'amour que je vous ai demandé,
et cependant sans nul dédain
j'en prends ce que j'en puis avoir. »

Lancelot jure donc de revenir et, en échange de ce serment, fait sur sainte Église, la dame lui donne les armes vermeilles de son mari et cette couleur achève de donner au chevalier un caractère merveilleux, car le rouge, en cette époque de symbolisme, est le signe du sang rédempteur et, partant, celui du Christ. Il arrive à Noauz, mais se loge plus que modestement en dehors de la ville, pour n'être pas reconnu de la foule des dames, demoiselles et seigneurs venus de cinq lieues à la ronde.

Le héros désarmé était couché dans un pauvre lit aux couvertures minces et aux draps de chanvre, quand un héraut d'armes en chemise, qui avait laissé en gage, à la taverne, sa tunique et ses chausses, venant à passer, voit l'écu suspendu à la porte, entre et reconnaît Lancelot. Celui-ci lui défend, sur sa vie, de révéler son identité, mais semblable au perruquier du roi Midas, plus secret toutefois, il ne peut s'empêcher de s'en aller partout criant (2) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 195-196, v. 5497-5570

(2) *Ibid.*, p. 198, v. 5583. « Aunera », qui vient de « aune », veut dire « toisera », mesurera à sa valeur la valeur des autres.

« Or est venuz qui aunera ! »

« Il est venu qui aunera ! »

Le mot est certainement de l'époque et a fait croire à G. Paris que Crestien avait rempli les fonctions de héraut d'armes (1) :

« Et sachiez que dit fu lors prime :
Or est venuz qui aunera ! »
Nostre mestre an fu li hira
Qui a dire le nos aprist ;
Car il premierement le dist.

Sachez que fut d'abord dit alors :
« Il est venu qui aunera ! »
Notre maître en fut le héraut,
qui nous a appris à le dire,
car lui premièrement le dit.

Reine et dames, chevaliers et sergents sont déjà rassemblés, qui dans les loges, qui dans la lice, où les lances sont si nombreuses qu'elles ressemblent à une forêt (2) :

Mes n'i ot point de Lancelot
A cele première assamblée ;
Mes qua d il vint parmi la pree,
Et li hirauz le vit venir,
De crier ne se pot te ir :
« Veez celui qui aunera !
Veez celui qui aunera ! »
Et l'an demande : « Qui est il ? »
Ne lor an viaut rien dire cil.

On ne vit point Lancelot
à cette première assemblée,
mais quand il vint sur la prairie
et que le héraut le vit venir,
il ne put se tenir de crier :
« Voyez celui qui aunera !
Voyez celui qui aunera ! »
et l'on demande : « Qui est-il ? »
Mais il ne leur en veut rien dire.

Quand Lancelot entre dans l'arène, il fait si bien que des meilleurs il en vaut vingt, et tous de se demander : « Qui est celui qui si bien fait ? » Il en est une qui n'en ignore et à qui une telle facile vaillance ne saurait donner le change ; c'est Guenièvre (3) :

Et la reine a conseil tret
Une pucelle coi te et sage,
Si li dist : « Pucele, un message
Vos estuet feire, et tost le faites,
A paroles briemant reiteites.
Jus de cez loges avalez,
A cel chevalier m'an alez
Qui porte cel escu vermoil,
Et si le dites a conseil :
Que « au noauz » que je li mant. »
Cale i vet tost et sagement,
Fet ce que la reine viaut.
Après le chevalier s'aquiaut,
Tant que mout pres de lui s'est jointe,
Si li dist comme sage et cointe,
Que ne l'ot veisins ne voisine :
« Sire, ma dame, la reine
Par moi vos mande et jel vos di :

Et la Reine prend à part
une pucelle fine et sage
et lui dit : « Jeune fille, un message
vou· faut faire, faites-le vite,
en paroles brèvement dites.
De ces tribunes descendez
et à ce chevalier allez
qui porte cet écu vermeil
et puis dites-lui tout bas :
« Au plus mal », car je le lui commande. »
Elle y va vite, et sagement,
fait ce que la Reine veut.
Elle s'approche du chevalier,
au point qu'elle est tout près de lui,
et lui dit, sage et prudente,
que les voisins ne l'entendent :
« Seigneur, madame la Reine,
par moi vous mande et je vous dis :

(1) *Lancelot*. éd. Foerster, in-8°, p. 198-199, v. 5590-5594.

(2) *Ibid.*, p. 200, v. 5632-5640.

(3) *Ibid.*, p. 201, v. 5656-5676.

Que « au noauz ». — Quand cil l'oï,
Si li respont : « Mout volantiers ! »
Come cil qui est suens antiers.

« Au plus mal ». Quand il l'a entendu,
il lui répond : « Très volontiers ! »
En homme qui est sien, entier.

Au noauz, du comparatif *nugalius*, de *nugalis*, vain, c'est-à-dire le plus mal possible. La série des humiliations n'est pas close, à la honte du début, de l'ascension dans la charrette patibulaire, doit répondre à la fin, cette honte, pire sans doute pour le parangon des bravoures chevaleresques, de mal combattre, de se faire battre par les plus médiocres combattants, en un mot de paraître faible et lâche aux yeux de tous, simplement parce que la dame le commande. Décidément l'amour a vaincu la chevalerie, la femme a triomphé de l'exploit, la féminité l'emporte sur la virilité. Et c'est un homme qui écrit l'ordre du jour de cette victoire ; il est vrai que c'est sous la dictée et sur l'ordre d'une femme. La fille d'Éléonore, Marie de Champagne, dans son orgueilleuse et éclatante jeunesse, peut se tenir pour satisfaite, elle aussi, de son serviteur.

Et voici Lancelot, qui désormais cède du terrain, fuit, et ne revient que pour essuyer, sans les parer, de nouveaux coups (1) :

Et fet sanblant qu'il et peor
De toz ces qui vienent et vont.
Et li chevalier de lui font
Lor risees et lor gabois,
Qui mout le prisoient einçois.
Et li hirauz qui soloit dire :
« Cil les veintra trestoz a tire ! »
Est mout maz et mout desconfiz,
Qu'il ot les gas et les afiz
De ces qui diënt : « Or te tes,
Amis ! Cist n'aunera hui mes.
Tant a auné qu'or est brisiee
S'aune que tant nos as prisiee. »
Li plusor diënt : « Ce que doit ?
Il estoit si preuz or androit,
Or est si tres coarde chose
Que chevalier atandre n'ose... »
Et la reine qui l'esgarde
An est mout liée et mout li plest,
Qu'ele set bien, et si s'an test,
Que ce est Lanceloz por voir.
Einsi tote jor jusqu'au soir
Se fist cil tenir por coart.

Il fait semblant d'avoir peur
de tous ceux qui viennent et vont.
Et les chevaliers de lui font
leurs risées et leurs plaisanteries,
eux qui à l'instant le louaient,
et le héraut qui se plaisait à dire :
« Il les battra l'un après l'autre ! »
est très abattu et déconfit,
car il entend les gabs, les moqueries
de ceux qui disent : « Tais-toi donc.
Ami ! celui-ci n'aunera plus.
Il a tant auné qu'est brisée
l'aune que tu as tant vantée ! »
Plusieurs font : « Qu'est-ce à dire ?
il était à l'instant si preux,
et maintenant est si couard
qu'il n'ose attendre chevalier... »
Et la reine qui le regarde
en est fort joyeuse et il lui agréé,
car elle sait, quoiqu'elle s'en taise,
que c'est Lancelot lui-même.
Ainsi tout le jour jusqu'au soir
il se fit tenir pour couard.

La nuit tombante sépare les combattants, tandis que les dames disputent des mérites respectifs de ceux-ci, s'étonnant surtout du changement observé chez le chevalier aux armes vermeilles.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 202-203, v. 5692-5725.

Mais la rumeur de la foule rentrant au logis ne lui est pas favorable (1) :

Du est des chevaliers li pire
 Et li noauz et li despiz ?
 Ou est alez ? ou est tapiz ?...
 Espoir ja mes ne le verrons ;
 Car mauvestiez l'an a chacié...
 N'il n'a pas tort, car plus a eise
 Est un mauvés çant mille tanz
 Que n'est un preuz, uns combatanz. »
 Einsi tote nuit se dejanglent
 Cil qui de mal dire s'étranglent.
 Mes tos dit sovant mal d'autrui
 Qui mout est pire de celui
 Que il blasme et que il despist.

« Où est des chevaliers le pire,
 le plus nul, le plus méprisable ?
 Où est-il allé ? Où est-il caché ?...
 Peut-être ne le verrons-nous plus ;
 car la lâcheté l'a chassé...
 Il n'a pas tort, car plus à l'aise
 est un lâche cent mille fois
 que n'est un preux, un combattant. »
 Ainsi toute la nuit méditent
 ceux qui s'étranglent de médire.
 Mais tel souvent dit mal d'autrui
 qui est pire que celui
 qu'il blâme et qu'il méprise.

Le lendemain, les loges se garnissent derechef des dames et pucelles entourant la Reine, et de prisonniers et croisés ne prenant pas part au tournoi et se bornant à leur décrire les blasons ornant les écus (2) :

« Veez vo sor
 Celui a cele bande d'or
 Parmi cel escu de bellic ?
 C'est Governauz de Roberdic.
 Et veez vos celui après,
 Qui an son escu pres a pres
 A paint une egle et un dragon ?
 C'est li fiz le roi d'Arragon.
 Et cil qui porte les feisanz
 An son escu painz bec à bec ?
 C'est Coguellanz de Mautirec.

« Voyez-vous,
 celui à la bande d'or
 sur cet écu rouge ?
 C'est Governel de Roberdic.
 Et voyez-vous ceui après,
 qui en son écu côte à côte
 a peint un aigle et un dragon.
 C'est le fils du roi d'Aragon.
 Et celui qui porte les faisans
 sur son écu, peints bec à bec ?
 C'est Coguellant de Mautirec.

— Ainsi Crestiien, tout en jonglant avec des syllabes cocasses, comme dans *Érec*, amuse son public mondain de femmes et de jeunes filles, de hauts et menus barons, en les instruisant du bel art naissant du blason, non moins nécessaire à leur oisive vanité que celui de fauconnerie. Il faut savoir aussi où se font les meilleures armes. Cet écu-là vient de Limoges, où l'apporta Pilades ; cet autre de Toulouse de Poitiers ou de Lyon sur le Rhône ; cet autre encore fut fait à Londres et l'on y voit gravées deux hirondelles qui semblent s'envoler. Il n'y a que le chevalier aux armes vermeilles que l'on n'aperçoive pas encore, mais la reine Guenièvre n'est pas lasse encore d'éprouver sa toute-puissance sur son amant-lige. Elle appelle sa messagère et lui dit (3) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8° p. 204-205, v. 5756-5781.

(2) *Ibid.*, p., 206, v. 5793-5812.

(3) *Ibid.*, p., 208, v. 5856-5864.

« Alez, dameisole,
 Monter sur vostre palefroï !
 Au chevalier d'ier vos anvoi,
 Sel querez tant que vos l'aïez !
 Et si li redites ancor
 Que au noauz le reface or
 Et quant vos l'an avroiz semons,
 S'antandez bien a son respons. »

« Allez, demoiselle,
 montez sur votre palefroï !
 Au chevalier d'hier vous envoïe,
 et cherchez-le que vous le trouviez !
 Et redites-lui encore
 qu'au plus mal il refasse maintenant,
 et quand vous l'y aurez invité
 écoutez bien sa réponse. »

Aussitôt parlé, aussitôt fait. L'ordre transmis trouve l'amant docile (1) :

« Des qu'ele le comande,
 Li respont, « la soe merci ! »

« Dès qu'elle le commande,
 lui répond-il : « à sa volonté ! ».

et, accueilli par les huées et par les moqueries quire doublent, il entre en lice. Cependant la reine recueille la réponse (2),

Don ele s'est mout esjoïe,
 Por ce qu'or set ele sanz dote
 Que ce est cil cui ele est tote
 Et il toz seuns sanz nule faille.
 A la pucele dit qu'ele aïlle
 Mout tost arriere et si li die
 Que ele li comande et prie
 Que tot « le miauz » que il porra.

Dont elle s'est bien réjouïe,
 parce qu'elle sait sans nul doute
 que c'est celui à qui elle est toute
 et qui est sien sans nulle faute.
 A la pucelle elle dit d'aller
 vite, de retourner et de lui dire
 qu'elle lui commande et le prie
 de faire « le mieux » qu'il pourra.

La messagère fait diligence et, parvenue au chevalier (3) :

« Or vos mande ma dame, sire,
 Que tot « le mieux » que vos porroïz !
 Et il respont : « Or li diroïz
 Qu'il n'est rien mule qui ne griet
 A faire des qu'il li siet ;
 Car quanque li plect m'atalante. »

« Ma dame vous mande, seigneur,
 de faire « le mieux » que vous pourrez !
 Et il répond : « Vous lui direz
 qu'aucune chose ne me coûte
 à faire dès qu'il lui convient ;
 car tout ce qui lui plait m'agrée. »

Aussitôt, remontant les degrés des loges au haut desquels Guenièvre l'attend, elle lui rend compte de sa mission (4),

Si li dist : « Dame, onques ne vi
 Nul chevalier tant debonaïre,
 Qu'il viaut si outreemant feïre
 Trestot quanque vos li mandez ;
 Que se le voir m'an demandez,
 Autel chiere tot par igal
 Pet il del bien come del mal. »

et lui dit : « Madame, jamais ne vis
 nul chevalier si debonnaïre,
 car il veut de point en point faire
 tout ce que vous lui mandez ;
 et si vous me demandez la vérité,
 il accueille du même visage
 ce qui est bien et ce qui est mal. »

Pendant ce temps, prenant le bouclier allongé et triangulaire de la seconde moitié du XII^e siècle, par la courroie, Lancelot

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, v. 5876-5877.

(2) *Ibid.*, p. 209, v. 5891-5899.

(3) *Ibid.*, p. 209-210, v. 5908-5913.

(4) *Ibid.*, p. 210, v. 5928-5934.

se prépare à montrer toute sa prouesse. Ils déchanteront les railleurs, car voici bientôt le fils du roi d'Irlande désarçonné, et, après lui, successivement, ceux qui se portent à son secours. Gauvain s'en réjouit tant, qu'il s'abstient d'entrer dans la mêlée; tandis que le héraut, reprenant cœur, se remet à crier :

« Or est venuz qui aunera ! »

« Il est venu qui aunera ! »

car il fait beau voir voler à cent pieds de sa selle un cavalier et tomber, comme capucins de cartes, chevaux et chevaliers ensemble. Et les bavards médisants de se repentir (1) :

« Mout avomes eü grant tort
De lui despire et avillier !...
Que il a veincuz et passez
Trestoz les chevaliers del monde. »

« Nous avons eu grand tort
de le mépriser et honnir !...
car il a vaincu et surpassé
tous les chevaliers du monde. »

Quant aux demoiselles, elles n'hésitent pas un instant à se le choisir pour époux; mais elles doutent, non sans raison, que leurs beautés ou leurs richesses puissent trouver grâce devant un tel preux. Et la Reine rit de leurs propos car, sûre de la fidélité de son illustre amant (2),

Bien set que por tot l'or d'Arrabe,
Qui trestot devant li metroit,
La meillor d'eles ne prandroit,
La plus bele ne la plus jante,
Cil qui a totes atalante.

elle sait que pour tout l'or d'Arabie,
si on le mettait devant lui,
il ne prendrait la meilleure d'elles,
la plus belle ni la plus gente,
celui qui leur plaît à toutes.

Les laissant à leurs rivalités imaginaires, car elles se jalouent déjà comme s'il était leur époux, le héros laisse tomber au plus épais de la foule son écu vermeil et sa lance, puis s'échappe, et disparaît, pour retourner, tel Régulus, en sa prison. Sur ces entrefaites, le sénéchal a découvert que celui dont on lui avait confié la garde s'était évadé, grâce à la complicité de sa femme. Il le lui reproche d'abord, et ensuite va l'avouer à son maître Méléagant qui, furieux, cette fois ordonne de l'enfermer dans une tour, qu'il fait bâtir sur une île, dans un bras de mer du pays de Gorre, et dont toutes les issues sont murées, sauf une petite fenêtre, par laquelle on lui monte sa nourriture.

Et ici se termine le roman de Crestien de Troies, se termine en ce sens qu'il n'en composa pas davantage, mais, conscient de l'avoir laissé sans dénouement et de n'avoir pas satisfait le candide lecteur par le châtement du coupable et le triomphe final

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 213, v. 6006-6011.

(2) *Ibid.*, p. 214, v. 6030-6034.

du héros, il laissa ce soin à un confrère et à un compatriote, Geoffroy de Lagny. Celui-ci nous a donné sur ce point, *in fine*, un témoignage d'une honnêteté assez rare à l'époque, d'une précision qui ne laisse rien à désirer et fort précieux aussi en ce qu'il nous apporte, pour cette époque lointaine, un des plus anciens cas de collaboration littéraire connue (1).

Godefroiz, de Leigni, li clers,
 A parfince la Charrete ;
 Mes nus hon blasme ne l'an mete
 Se sor Crestiien a ovré,
 Car ç'a il fet par le buen gré
 Crestiien qui le comança :
 Tant an a fet des la an ça,
 Ou Lanceloz fu anmurez,
 Tant con li contes est durez.

Godefroy de Lagny, le clere,
 a terminé la Charrette ;
 mais que nul ne l'en blâme
 s'il a travaillé à la suite de Crestien,
 car il l'a fait avec l'assentiment
 de Crestien qui commença le roman :
 tant en a fait depuis l'instant
 où Lancelot fut emmuré
 jusqu'à la fin du récit .

Lagny, en Seine-et-Marne, et Troyes sont avec Bar-sur-Aube deux des grandes foires de Champagne, dont le rôle est si considérable dans l'histoire de la prospérité commerciale et littéraire de la France du XII^e et du XIII^e siècle, mais pourquoi Crestien laissa-t-il à ce confrère clerc, d'un talent bien inférieur au sien, le soin de continuer l'œuvre. On ne peut dire que c'est parce que, le thème de l'amour-roi lui répugnant, il n'a pas voulu achever l'œuvre. Elle était en effet presque complète déjà, au point où il l'avait abandonnée et la thèse était présentée dans ses manifestations même les plus choquantes. Il faut donc supposer une disgrâce auprès de Marie, pareille à celle qu'essuya Lancelot auprès de Guenièvre, suivie d'un accès d'humeur qui lui fait confier la fin à un autre, ou un mécontentement d'auteur, qui n'a pas été assez payé et récompensé de sa docilité et de ses services, ou encore un cas de maladie empêchant la livraison du roman à date fixe, à l'occasion d'une fête, par exemple.

Quoi qu'il en soit, le canevas ayant été, plus que vraisemblablement, baillé par Crestien à Godefroy, il ne paraît pas douteux que la conclusion n'est pas sensiblement différente de celle qu'impose d'ailleurs la logique du genre et, style à part, nous pouvons la tenir conforme.

Le félon Méléagant se précipite aussitôt à la cour d'Arthur pour réclamer Lancelot qui lui a promis le combat à un an de date, le terme n'étant plus très éloigné. Il ne sait que trop pourquoi il ne l'y trouve point, mais il affecte de s'en irriter, encore que Gauvain s'engage à remplacer son ami au besoin. Le traître se

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°. p. 252, v. 7124-7134.

plaint aussi à Baudemagu, au jour anniversaire où ce dernier tenait sa cour à Bade, sa cité, c'est-à-dire. Bath-en-Somerset, toujours mélange de réalité et de fiction. Son loyal père ne le croit pas, non plus que ne le croit sa sœur, qui n'est autre que la demoiselle à la mule, celle à qui Lancelot donna la tête de son ennemi et qui, en récompense, se jure de retrouver l'infortuné. N'avait-elle pas promis de lui rendre un important service, et cette concordance confirme la part d'invention de Crestien dans le fragment qu'il n'a pas lui-même rédigé. Elle cherche tant qu'au bout d'un mois (comme le hasard fait donc bien les choses, quand les romanciers le conduisent !) elle aperçoit, dans le bras de mer, la tour sans issue, percée d'une seule fenêtre. Elle entend une plainte de Lancelot qui, faiblement, d'une voix basse et enrouée, s'écrie (1) :

« Hai ! Fortune, con ta roe
M'est ore leidemant tornee l...
Qu'or iere a mont, or sui a val,
Or avoie bien, or ai mal,
Or me plores, or me rioies .»

« Ah ! Fortune, comme ta roue
a pour moi laidement tourné l...
J'étais en haut, me voici en bas,
j'avais le bien, j'ai le mal,
tu pleures et jadis meriais .»

Quand il a terminé son long monologue, elle l'appelle « Lancelot », autant qu'elle peut, mais lui croit à un fantôme, puis, s'approchant de la fenêtre et s'y appuyant, aperçoit celle qui l'invoque, mais qui est obligée, pour se faire reconnaître, de lui rappeler leur rencontre et le don de la tête coupée. Avec la corde qui sert à monter la nourriture du prisonnier, elle lui fait passer une pioche, qu'il manie si bien qu'il réussit à faire une brèche dans la muraille et à s'évader. La pucelle l'emporte en croupe sur sa mule, qui paraît avoir les reins solides, l'héberge en son château, le baigne, le masse et le couche, comme elle eût fait pour son père (2) :

Tot le renovele etreperre,
Tot le remue et tot le change.
Or n'est mie moins biaux d'un ange,
Or est plus tornanz et plus vistes
Qu'onques rien aussi ne vestes.
N'est mes roigneus n'esgeünez,
Mes forz et biaux, si s'est levez.

Elle le rafraichit et refait,
le remue et le change.
Le voilà pas moins beau qu'un ange,
plus agile et plus rapide
qu'aucun être que vous vites.
Il n'est plus rogneux ni affamé,
mais fort et beau, et s'est levé.

Je donne ces vers non pour les faire admirer mais au contraire comme exemple de la platitude du continuateur de Crestien. Bref, après échange de courtoises paroles, voici Lancelot

(1) *Lancelot*, éd. Foerster in-8°, p. 229, v. 6486-6493.

(2) *Ibid.* p. 236-237, v. 6688.

qui, monté sur un merveilleux cheval, que la demoiselle à la mule lui a donné, se dirige vers la cour d'Arthur. Il n'est que temps, car le traître l'y a précédé, l'accusant publiquement de forfaiture pour n'être pas exact à l'assignation. Gauvain est déjà armé pour le remplacer, lorsque le délivré paraît qu'il serre étroitement dans ses bras. Ils ne se sont plus vus depuis la fameuse charrette et le début de la Queste de Guenièvre, soit depuis près d'un an. Le Roi, qui ne reconnaît pas en lui l'auteur de son infortune, ne lui fait pas moins fête et, pour Guenièvre, je laisse à penser quelle est sa joie (1) :

Et la reine n'i est ele
 A ceste joie qu'an demainne ?
 Oil, voir tote premerainne.
 Comant ? Por Deu ou fust el donques ?
 Ele n'ot mes si grant joie onques
 Com or a de sa revenue
 Et ele a lui ne fut venue ?
 Si est voir, ele an est si pres
 Que po s'an faut, mout an va près
 Que li cors le cuer ne sivoit
 Ou est donc li cuers ? Il baisoit
 Et conjoissoit Lanceloz.
 Et li cors por quoi se celot ?
 Por quoi n'est la joie anterine ?
 Ai donc corroz ne haïne ?
 Neil certes ne tant ne quant,
 Mes puet cel estre li auquant,
 Li rois, li autre qui la sont,
 Qui lor iauz espanduz i ont,
 Aparceüssent tost l'afeire,
 S'einsi veant toz vosüst feire
 Tot si con li cuers le vossist.
 Et se reisons ne li tossist
 Cel fol panser et cele rage,
 Si veissent tot son corage,
 Lors si fust trop granz la folie.

Et la Reine n'y est-elle
 à cette joie que l'on mène ?
 Oui, vraiment, toute première.
 Comment ? Pour Dieu où serait-elle donc ?
 Elle n'eut jamais si grande joie
 qu'elle a de son retour
 et elle ne serait pas venue ?
 La vérité est qu'elle est si près
 que peu s'en faut, il en est près,
 que le corps ne suive le cœur.
 Où donc est le cœur ? Il baisait
 et caressait Lancelot.
 Et le corps pourquoi se cachait-il ?
 Pourquoi la joie n'est-elle entière ?
 A-t-il donc courroux ni haïne ?
 Non, certes, en aucune façon,
 mais il pourrait se faire que quelques-uns,
 le Roi, les autres qui sont là
 et qui y ont jeté les yeux,
 aperçussent toute l'affaire,
 si, devant tous, il voulût faire
 ainsi que le cœur le voulût
 et si raison ne lui enlevait
 ce fol penser et cette rage,
 ils verraient tous son sentiment
 et la folie serait trop grande.

Ainsi Godefroy de Lagny s'essaie, non sans gaucherie, à la manière psychologique de son confrère ou plus probablement son maître Crestien. Lancelot raconte au Roi la dernière félonie de leur ennemi et réclame d'urgence sa vengeance, qu'il refuse à Gauvain d'exercer à sa place. Méléagant est bien surpris de voir surgir devant lui l'adversaire dont il avait pensé se débarrasser à jamais par trahison, mais auquel cette fois il n'échappera plus. Le duel a lieu sur la lande, devant Arthur et la Reine, assis sous un sycamore, auprès d'une « clere fontenele ». Plus acharné que jamais, d'équestre il devient pédestre, les deux rivaux

[1] *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 242-243, v. 6842-6867.

s'étant désarçonnés, et se termine par la décollation du traître (1) :

Morz est cheüz, fet est de lui.
 Mes or vos di, n'i a celui
 Qui iluec fust, qui se veïst,
 Cui nule pitiez en preïst.
 Li rois et tuit cil qui i sont
 Grant joie an demain ent et fontrt,
 Lancelot desarment adonques,
 Cil qui plus lié ne furent onques,
 si l'an ont mené à grande joie.

Il est tombé mort, c'en est fait de lui.
 Mais je vous dis n'y a celui
 qui fût présent et qui le vit,
 qui en prit nulle pitié.
 Le Roi et tous ceux qui y sont
 en mènent et font grande joie.
 Ils désarment donc Lancelot,
 eux qui sont plus contents que jamais
 et l'emmènent avec grande joie.

Et voilà, dans ses grandes lignes et dans ses principaux épisodes, ce long roman de *Lancelot* qui, lu soit en original, soit dans l'adaptation en prose qui en fut faite au début du XIII^e siècle, soit encore dans les multiples traductions qui virent le jour chez presque tous les peuples de l'Occident, angoissa de curiosité et fit vibrer de passion excessive dames et chevaliers aux veillées des châteaux solitaires. Il fut coupable de bien des fautes qui ne demandaient peut-être qu'à naître d'un si élégant exemple, et c'est lui que lisaient, tempe contre tempe, Paolo et Francesca, quand ils tombèrent, et qu'il leur fut un autre Galehaut.

Galeotto fu il libro e chi lo scrisse (2).

(A suivre.)

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 251-252, v. 7111-7119.

(2) Dante, *Divine Comédie*, *Inferno*, ch. V, v. 137... Ce livre et celui qui l'écrivit nous fut un autre Galehaut. Ce personnage ne figure que dans les versions en prose où il joue en effet le rôle d'intermédiaire entre les deux époux.

L'Évolution des Villes.

Cours de M. Marcel POËTE.

Professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

VII

Les villes égyptiennes.

Les géographes expliquent la formation et le développement des villes par des raisons tirées du sol. « La nature physique a sans nul doute quelque action sur l'histoire des peuples — réplique Fustel de Coulanges — mais les croyances de l'homme en ont une bien plus puissante. » Et ailleurs, il dit encore : « Seule une croyance a pu fonder la société. A mesure que les hommes ont senti qu'il y avait pour eux des divinités communes, ils se sont unis en groupes plus étendus » et sont parvenus ainsi à la cité. Ni l'un ni l'autre de ces points de vue ne saurait être exclusif. L'Égypte, à délaît d'autres exemples, le montre. La nature, telle qu'elle s'offre dans ce pays, et les croyances de l'homme, étroitement associées, y ont contribué à faire la ville. Celle-ci n'est-elle pas fille de la vallée du Nil, au même titre que la société et la civilisation égyptiennes, et les deux grandes divinités qui commandent la vie des êtres réunis sur ce sol et par conséquent marquent de leur empreinte la ville ne sont-elles point sous la forme d'Osiris et de Râ, la personnification de ces deux éléments naturels essentiels le fleuve fécondant et le soleil radieux ? Ainsi la nature intervient doublement à la base de la donnée urbaine, en soi et par ses forces divinisées.

Si, comme l'écrit Hérodote, l'Égypte est un « présent du fleuve », c'est à condition qu'on sache utiliser ce présent. La discipline sociale, imposée par la nécessité de l'effort commun pour rendre bienfaisante la crue annuelle du Nil, a conduit le peuple égyptien à la forte organisation politique qu'exprime la monarchie absolue des Pharaons. Cette longue vallée fertile, que bornent les falaises des déserts libyque et arabique et qui finit dans l'épanouissement du Delta, forme, au surplus, une unité territoriale très nette, à

laquelle devait correspondre une unité de civilisation qui se reflète dans la ville égyptienne, considérée dans la Haute Égypte ou dans le Delta. C'est, peut-on dire, la ville du type pharaonique, c'est-à-dire une agglomération que caractérise le pouvoir absolu d'un souverain qui est en même temps un dieu. C'est, par excellence, la cité dominée par les idées religieuses : d'où son caractère et sa physionomie. Elle a réalisé, au maximum, cette nature et cette forme de ville où tout doit être observé en dépendance du divin. Deux éléments essentiels : le temple et le tombeau, sont à la base de la vie urbaine. La condensation et l'activité des hommes sont en liaison avec les exigences du divin. Les habitations se coordonnent par rapport à ces exigences. Il y a un ordre urbain grandiose, qui tire sa signification du divin, un art urbain magnifique, inspiré par les besoins du culte.

La ligne droite, dans le tracé urbain, apparaît en Égypte avec une double origine, l'une cultuelle et l'autre utilitaire, c'est-à-dire dérivant des besoins mêmes de l'agglomération. Il faut se rappeler ce qu'écrivait Hérodote à qui les prêtres, en Égypte, ont dit que Sésostris fit le partage des terres, assignant à chaque Égyptien une portion égale de terrain et carrée, à la charge de payer tous les ans au souverain une redevance; si le fleuve, lors de sa crue, enlevait à quelqu'un une partie de son lot, l'Égyptien ainsi lésé s'adressait au roi, qui déléguait des arpenteurs chargés de se rendre compte de la perte subie, afin que la redevance fût réduite proportionnellement à cette perte. Et Hérodote conclut que ce fut là l'origine de la géométrie, qui a passé de ce pays en Grèce. Au surplus, le dispositif d'arrangement du sol de l'Égypte, imaginé par les hommes pour recevoir les eaux du Nil au moment de la crue annuelle, dessine, sous la forme de fossés et de levées, un damier que rappelle le signe hiéroglyphique servant à désigner le nome, c'est-à-dire une division territoriale et administrative. A considérer le sol même de l'Égypte, on sent que ce pays est voué, si l'on peut dire, à la ligne droite et au dessin géométrique du genre du rectangle que figure le signe hiéroglyphique du nome et qui se retrouve dans l'allongement du temple thébain. Ce pays, étant constitué par le Nil, qui coule dans une plaine sise entre deux falaises d'un relief uniforme, semble inviter au tracé rectiligne, à la belle horizontalité des longs murs des édifices religieux. La verticale, sous l'aspect des pylônes, des obélisques et des pyramides, se rattache au soleil dont ces monuments marquent le culte. Ainsi, dans un ordre parfait, qui est celui même de la nature, lignes horizontale et verticale, par lesquelles s'expriment les croyances religieuses de ce peuple et qui servent à

définir la silhouette urbaine, s'harmonisent avec la terre et le ciel. La donnée d'esthétique urbaine correspond à la donnée organique de ce peuple, c'est-à-dire à la donnée religieuse. Il ne semble pas qu'il faille attacher à la ligne droite le sens d'une orientation rituelle, cette dernière étant bien plus théorique qu'effective dans le tracé des temples. La leçon de l'Égypte ne doit pas être perdue pour les urbanistes, la leçon du paysage en particulier étant l'un des fondements de l'esthétique urbaine.

Si l'on s'en rapporte au signe hiéroglyphique qui désigne la ville, celle-ci se dresse à une croisée de chemins rectilignes et est entourée d'une enceinte circulaire. Métropole du nome, elle est originellement le lieu de culte, de refuge et de marché de la population de ce territoire. Le « château du dieu » ou temple de la divinité du nome, accompagné de ses dépendances et muni de son enceinte propre qui, d'après l'hiéroglyphe s'y rapportant, affecte une forme carrée, domine l'agglomération où se remarque encore la demeure du souverain ou du nomarque qui le représente, pareillement close et dessinant un rectangle, d'après le signe hiéroglyphique, sans parler des édifices divers qu'exige l'administration des habitants. Les dieux sont les véritables « seigneurs des cités » et celles-ci se les partagent. Elles portent un nom exprimant qu'elles sont la Maison de tel ou tel dieu, cette dernière expression désignant le temple de la divinité.

Pour se représenter la ville égyptienne, il faut considérer la civilisation matérielle et morale de ce peuple. Les travaux d'endiguement, de canalisation, d'irrigation auxquels il a dû se livrer de bonne heure, le degré de perfection qu'il a atteint dans les arts et que l'on discerne dès la fin du quatrième millénaire avant notre ère, l'écriture hiéroglyphique qu'il a inventée et qui apparaît dès ce même temps, le calendrier déjà en usage à la fin du cinquième millénaire, bref tout ce que nous savons d'un tel peuple, s'accorde vraiment à l'idée de ville, dans le sens élevé du mot. Mais cette idée, pour être précisée, a besoin d'être rapprochée des conditions générales de vie, des modes d'habitation et de circulation. L'Égypte est un pays essentiellement agricole : de cela, comment la ville ne se ressentirait-elle pas ? Puis les habitations, à part celles des grands, sont des plus simples. Elles sont faites en bois et clayonnages, en pisé ou en brique crue. Tout l'effort d'art et de vie arrangée converge vers ce qui se rapporte à la divinité. Même le palais du roi est en brique ; par contre, son monument funéraire, qui le rattache au divin, est en pierre, de même que les temples. La demeure essentielle, pour le pharaon, n'est pas le palais où s'écoulent ses jours, mais le tombeau auquel est liée

la vie éternelle. La pierre marque précisément l'éternité ; elle n'est utilisée que pour les « monuments éternels », c'est-à-dire les temples et les constructions funéraires où elle trouve tout naturellement son emploi pour encadrer les « corps éternels » que sont les momies. A partir de la IV^e dynastie (vers 2800), la pierre devient, pour ces deux sortes d'édifices, d'un usage constant et, dès 2900 environ, la colonne avec chapiteau, d'aspect à la fois dorique et corinthien, fait son apparition, en attendant qu'on trouve, sous la V^e dynastie, vers 2600, la colonne en forme de palmier.

Il faut aussi, pour connaître la ville égyptienne, se représenter la population entière au service du roi, qui est dieu, et de la divinité en général. Il faut comprendre entièrement la leçon du paysage, de ce paysage *divin*, bien différent de celui de Palestine ou d'Assise par exemple, où Dieu a semblablement laissé sa trace, parce qu'en Égypte le divin est comme le fruit de l'union de tout un peuple avec sa terre. Sur celle-ci, temples et tombeaux, auxquels se rattachent les villes et qui servent à expliquer ces dernières, ont une force d'expression qui doit retenir notre attention. L'évolution de leurs formes correspond à celle même de la notion du divin et peut servir à marquer les stades de l'évolution urbaine.

Primitivement, un être compte seul en regard de la divinité : c'est le pharaon, « le dieu », comme on le dénommait au temps de l'Ancien Empire. Il est l'intermédiaire entre le ciel et la terre. Seul, il jouit de la vie éternelle. L'existence de son peuple est suspendue à lui, mort aussi bien que vivant. Son trépas le fait devenir Osiris. D'où l'importance attachée à la conservation de son cadavre et à sa sépulture. D'où la masse colossale de la pyramide — monument funéraire du pharaon — se détachant sur le ciel éclatant. Cette tombe géante apparaît sous la III^e dynastie, qui remonte aux environs de l'an 2900. Elle atteint, sous la IV^e dynastie (2840 à 2680, environ), sa forme achevée, ses dimensions les plus considérables. Elle marque la terre d'Égypte de son trait le plus frappant. A la pyramide est jointe un temple où, suivant la conception osirienne, le défunt vit sous la forme de statues le représentant, et à cet ensemble mène une allée droite et couverte dont un monument forme comme le portique d'entrée du côté de la vallée, tel le monument, dit temple du Sphinx, à l'entrée de l'allée conduisant à la pyramide de Khéfren. On a défini la pyramide : une forteresse destinée à protéger un corps qui a trouvé son paradis auprès d'Osiris, « en bas ». Ce prodigieux amoncellement de blocs de pierres taillés et maçon-

nés est la plus forte expression du divin que l'homme ait jamais réalisée. Le mystère de l'être et celui de la nature enveloppent l'homme de ténèbres que les progrès du savoir humain, au cours de longs âges, peu à peu finiront par percer. La ville est liée, dans son évolution, à ces lents progrès. L'édifice du culte, qui fut jadis l'expression de l'âme collective, deviendra un simple objet de curiosité ; les églises de nos villes sont-elles aujourd'hui, dans l'organisme urbain, ce qu'elles furent au moyen âge ?

Cependant, voici que, sous la V^e dynastie (2680 à 2546 environ), le dieu Soleil, seigneur d'Héliopolis, ville non loin de laquelle se dressent les pyramides, manifeste son action. Les pharaons de ce temps élèvent, sur la rive gauche du Nil, du côté de Memphis, les premiers temples ayant un caractère général et non plus local, et ces temples sont consacrés à Râ, le dieu solaire. Représentez-vous, sur un cube de maçonnerie, un obélisque, image de ce dieu dont il semble figurer le faisceau de rayons qui éclaire et qui chauffe ; devant, s'étend un autel destiné à recevoir les offrandes et accompagné de vasques pour les libations ; l'ensemble est compris dans une cour en plein air, que délimite une muraille rectangulaire et à laquelle on accède par une allée couverte, débouchant du côté de la vallée sous un portique monumental. Tels sont les temples solaires que les souverains de la V^e dynastie ont élevés dans le voisinage de Memphis, leur capitale, près de leurs pyramides. A leur tour, celles-ci se teignent du reflet du Soleil. Leurs faces triangulaires ne ressemblent-elles pas aux traits diffusés de l'astre divin ? Et voilà ces monuments devenus solaires, sous la VI^e dynastie, vers 2500, en même temps que le roi défunt, tout en étant resté Osiris, est devenu Râ et a quitté dès lors la région d'« en bas » pour monter au ciel auprès de son père Râ.

La voûte céleste ayant été ainsi entr'ouverte, tous les hommes voudront suivre dans l'au-delà le pharaon. La voie du ciel sera ouverte à tous, à la suite d'un mouvement politique qui se place, comme date, entre le xxiv^e siècle et le xxii^e siècle avant notre ère. M. A. Moret a excellemment dégagé cette évolution du divin et ses conséquences pour la société égyptienne. Comment, de même que la société, les villes n'en auraient-elles pas éprouvé le contre-coup ? La ville égyptienne d'après la révolution doit se différencier de celle d'avant. En pourrait-il être autrement, quand on voit par exemple les artisans, élément urbain par excellence, qui, auparavant, étaient dans la main du roi, des seigneurs ou des prêtres, jouir désormais d'une certaine liberté ? De même, l'aspect que revêt le temple a changé, comme nous l'allons voir.

Il est des données qu'il faut rapprocher étroitement, du point de vue urbain. Le tombeau du pharaon, son « château », le temple de la divinité et la ville forment des éléments conjoints. Senousret I^{er}, qui a régné dans le xx^e siècle avant notre ère, marque les liens étroits existant, matériellement, entre le pharaon et la divinité, quand il dit : « J'accomplis des travaux dans le château de mon père Atoum (le Soleil) ; j'approvisionne son autel sur terre ; je fonde mon château dans son voisinage, pour que la mémoire de mes bontés dure en sa demeure ; car c'est mon nom, ce château ; c'est mon monument, le lac ; c'est mon éternité, ce que j'ai fait d'illustre et d'utile pour le dieu. » Ainsi le « château » du dieu et celui du roi voisinent. Les textes des pyramides, contemporains de l'Ancien Empire, assimilent, du reste, la vie du pharaon, dans l'au-delà, à celle de Râ et donnent, par exemple, à sa demeure un aspect divin : des mâts, quelquefois des obélisques, se dressent devant son palais, auquel conduit une avenue bordée de sphinx, gardiens vigilants qui « écartent les hommes ». Il lui appartient, durant son règne, en qualité de descendant des dieux, d'élever des temples à la divinité et d'assurer le culte divin. Rien donc de plus naturel de le voir voisiner sur terre avec le dieu.

D'autre part, il est fait mention, sous la IV^e dynastie, de la ville rattachée à la pyramide de Khéops. Au commencement de cette dynastie, c'est-à-dire vers 2800, le pharaon Snefrou décide que « les deux villes de ses deux pyramides seront éternellement exemptées de faire toute corvée due au roi, de payer toute imposition à la Cour », moyennant quoi leurs habitants prêtres devront célébrer le culte divin pour ce pharaon. A la pyramide une agglomération, où se remarque l'élément sacerdotal, se trouve donc annexée. Qu'une agglomération se soit naturellement constituée au pied d'une pyramide, il n'est, pour en être assuré, qu'à considérer, d'une part, la longue durée des travaux de construction de cette dernière et, d'autre part, l'abondante main-d'œuvre de toute nature qui y était employée. Au surplus, un archéologue, Flinders Petrie, a exhumé les restes d'une agglomération de cette sorte : celle de Kahun, qui se rattache à la construction d'une pyramide des environs de l'an 1900. Celle-ci était accompagnée d'un temple qu'entourait une enceinte en briques, sur laquelle s'appuyait le mur d'une petite cité, dite le « Château du repos » du pharaon. Cette cité avait été tracée sur un plan régulier : elle était formée de rues rectilignes, se coupant à angles droits et bordées de maisons de quatre chambres, sans parler de quelques autres habitations de forme rectangulaire et plus grandes. Elle

ne mesure guère plus de 800 ares. Dans les rues, on a relevé la trace de caniveaux. Elle paraît avoir été occupée par les gens de métier travaillant à la pyramide et par leur famille et semble avoir été abandonnée à la mort du pharaon.

Comme on l'a remarqué, l'agglomération culturelle, constituée au pied de la pyramide, jouit de privilèges. Mais d'autres groupements pouvaient être traités de façon analogue. Il est question, sous le règne de Pépi II (2485 à 2390, environ), des « villes d'immunité qui sont en Haute Égypte ». Le mot ville doit être pris toutefois dans un sens très général, comme dans le cas de telle fondation faite, sous ce même règne, pour un temple et qui constitue une « ville neuve » où l'on a érigé un mât en bois de Syrie et rendu public ce qu'on peut appeler la charte de franchises du lieu en la gravant sur une pierre : il s'agit de villages. Quoi qu'il en soit, cela témoigne d'un mouvement d'amélioration sociale dont la ville doit se ressentir de son côté. Nous retrouverons, dans notre moyen âge, la ville neuve avec les caractéristiques que nous venons de relever en Égypte, au troisième millénaire avant notre ère.

Sous le règne d'Amenemhet I^{er} (2000 à 1770 environ), par lequel s'ouvre la XII^e dynastie, il est fait mention d'un « régent de villes neuves », favori du roi et qui dirigeait la ville de la nécropole royale ou était régent de la ville royale, et tel noble est possesseur régent ou gouverneur d'une ville. Le territoire urbain est délimité par des stèles, « durables comme le ciel » (est-il dit au temps du même pharaon). Des tells d'anciennes villes bombent le sol, dans le même temps : des agglomérations ont revêtu le suaire de sable, alors que d'autres naissent. C'est le jeu de la vie et de la mort.

Le tombeau royal est, durant la vie du monarque qui le fait bâtir, un centre d'intense activité humaine, en raison de l'énorme mise en œuvre des matériaux nécessaires à sa construction, et cette activité donne naissance à une agglomération du genre de Kahun. Puis, le tombeau une fois occupé par le pharaon, c'est « la ville de la pyramide » qui dessine à ses pieds sa tache particulière de vie. A ce tombeau se trouve en outre joint le cimetière propre aux membres de la famille ou de l'entourage du roi. Un texte mentionne un tombeau étant « dans la nécropole qui dépend de la pyramide de Khéphren ». Une vraie ville des morts en tracé régulier, sous la forme de l'alignement des mastabas, s'étend en effet à l'ombre de la pyramide. C'est même sous cette forme que s'offre tout d'abord à nous le tracé régulier, avant de se manifester dans la ville des vivants. Et c'est à la pyramide, autrement

dit à un édifice d'ordre religieux, que, dans l'un et l'autre cas, il se rattache primitivement.

Deux villes doivent retenir particulièrement l'attention, dans l'Égypte des plus anciens âges : ce sont Héliopolis et Memphis. Héliopolis est la ville du Soleil, la « Maison de Râ ». A l'endroit où le Nil détache de son tronc fluvial les branches qui forment le Delta, c'est-à-dire au point de contact des « Deux-Terres » — le Delta et la Vallée — dont se compose l'Égypte, Héliopolis marque peut-être, dans la nuit des temps, la première lueur urbaine qui ait éclairé le sol égyptien. L'observation du soleil, en liaison avec le culte dont cet astre était l'objet, semble avoir occupé, dès la plus haute antiquité, les prêtres de ce lieu, appelés, d'un nom caractéristique, « ceux qui voient ». De ces observations sans doute est sorti le calendrier, utilisé dès la fin du cinquième millénaire avant notre ère. Sur le bord oriental du fleuve largement épandu dans la plaine embrasée, un lieu où l'on honore le dieu Atoum et d'où monte haut vers le ciel la pensée des prêtres desservants, un lieu de culte et de spéculation intellectuelle : tel s'offre à nous Héliopolis. Rien de plus immatériel qu'un tel centre. Cependant le dieu local, Atoum, créateur du monde, se voit confondu avec le Soleil, c'est Atoum-Râ ou Râ tout court. D'où sa prodigieuse fortune et l'influence spirituelle et par conséquent politique et sociale de sa ville. Tout Héliopolis tient dans cette donnée. Matériellement, c'est une ville formée autour du temple de Râ qui en occupe à peu près le milieu ; elle est munie d'une enceinte en briques crues.

Memphis, sur la rive gauche du Nil, un peu au sud d'Héliopolis, semble remonter au premier roi de l'Égypte unifiée, Ménès, soit aux environs de l'an 3300 avant notre ère. Sa situation, aux confins des Deux-Terres, paraît précisément être en liaison avec la fusion égyptienne. Sans doute faut-il imaginer, à l'origine, un petit lieu fort, sis dans le rayonnement d'Héliopolis et dans le voisinage d'une digue ayant permis d'arracher ce sol au fleuve. C'est ce qu'on appelle le Mur-Blanc, de forme rectangulaire très allongée, semble-t-il, et qui joue un rôle essentiel dans le couronnement des pharaons : la cérémonie comprend en effet, outre une partie se déroulant dans les édifices royaux de Memphis, une procession autour de ce Mur. C'est, comme nous disons de Reims, la ville du sacre, donc liée à de très anciens souvenirs religieux et politiques. Quoi qu'il en soit, le Mur-Blanc est mentionné dès la fin de la II^e dynastie, c'est-à-dire vers l'an 2900. Son dieu est Phtah, qui paraît avoir été primitivement étranger à la petite forteresse qu'il a ensuite incorporée à son domaine : on disait en effet « Phtah au sud de son Mur », marquant par là que son temple

était situé hors du Mur-Blanc. S'il eut plus tard son sanctuaire dans la ville, il n'a pas donné son nom à cette dernière. Phtah s'identifie au taureau Apis pour qui sera ménagée, à Memphis, la magnifique nécropole du Serapeum et à qui Alexandre sacrifiera dans l'Apieion. C'est le dieu modèleur, patron de ces artisans qui ont peuplé l'Égypte de monuments grandioses et d'œuvres d'art.

Le Mur-Blanc ne pouvait manquer d'attirer à lui le siège de l'autorité pharaonique. Et c'est le mouvement de Thinis — ville de la Haute-Égypte à laquelle se rattache la dynastie de Ménès — vers Memphis et Héliopolis qui se dessine. Signe caractéristique à cet égard, ce n'est plus à Abydos, c'est-à-dire près de Thinis, mais bien plus au nord, entre le Fayoum et Memphis, que se trouvent les sépultures de la plupart des pharaons de la II^e dynastie. Avec la III^e dynastie, par laquelle s'ouvre, vers 2900, l'Ancien Empire memphite, voici que Memphis va jouer tout son rôle. Le paysage, aux environs du Mur-Blanc, s'accidente des pyramides, monuments funéraires des pharaons exprimant, par de nouvelles formes architecturales, des idées nouvelles sur l'au-delà de la vie. Cela commence, sous la III^e dynastie, par la pyramide à degrés de Saqqarah et continue, avec la IV^e dynastie (de 2840 à 2680 environ), par les grandes pyramides de Gizeh auxquelles s'attachent les noms des pharaons Khéop, Khéphren, Myserinos. C'est, comme dit un texte égyptien, « cette place sublime des anciens temps, près des dieux, seigneurs de Babylone (localité entre Héliopolis et Memphis, en face des pyramides de Gizeh) et de la route des dieux, à l'ouest d'Héliopolis. Là repose la très grande statue (Sphinx de Gizeh) de Khepri (le Soleil Levant), en cette place riche d'âmes et très redoutée, sur laquelle plane l'ombre de Râ. » Un paysage à l'âme riche, un paysage sublime, tel est en effet celui dont s'encadre Memphis — l'un des sites d'honneur de l'humanité. La mort y voisine avec la vie, car non loin de sa future demeure funéraire, le pharaon-dieu a son palais terrestre — incomparable ensemble de spiritualité et de puissance matérielle, dans la lumière divine du Soleil.

A dater de la V^e dynastie, que l'on fait partir de l'an 2680, Râ, d'Héliopolis, devient le dieu souverain. Les rois de cette dynastie tournent leur attention surtout du côté des temples consacrés au Soleil ; leurs pyramides n'ont pas les mêmes proportions gigantesques que les précédentes. Sous la VI^e dynastie, qui commence vers l'an 2500, Pépi I^{er} donne enfin corps à Memphis, jusqu'alors réduit au Mur-Blanc originel et en fait une ville, le Bon-Port (sans doute dans un sens religieux), Mennefer, soit Memphis en

grec. La dimension des pyramides des pharaons de ce temps se réduit encore à Saqqarah. Mais en même temps le monument funéraire royal se spiritualise : s'il ne frappe plus les regards par sa masse prodigieuse, il offre par contre aux yeux l'enseignement des textes qui couvrent ses parois à l'intérieur. Le paysage de Memphis évolue comme le divin — au moment où, de son côté, le Mur-Blanc du couronnement devient une ville, dont on peut suivre les destinées ultérieures.

C'est une ville toute en longueur, à la suite des additions qu'elle a reçues des âges suivants, une ville où, comme c'est l'usage, les habitations relient les uns aux autres les édifices cultuels ou royaux. Elle n'a pas cessé, jusqu'à la fin des temps pharaoniques, d'être la cité du couronnement. On la voit, au temps de Sétî I^{er} et de Ramsès II, c'est-à-dire à la fin du xiv^e siècle et au xiii^e siècle avant notre ère, briller d'un vif éclat. Phtah est associé au Soleil dans le gouvernement du monde. Sa ville bénéficie plus tard du rôle politique dévolu au Delta. Au temps où Hérodote fit son voyage d'Égypte, c'est-à-dire vers 450 avant Jésus-Christ, des Phéniciens de Tyr habitaient, à Memphis, un quartier qu'on appelait le Camp des Tyriens. Amasis, qui régna de 569 à 525, avait transféré dans cette même cité des Ioniens et des Cariens, qui y occupaient pareillement des quartiers distincts. C'était une ville fortifiée.

Si l'expression Cité de Dieu est celle qui vient à l'esprit pour caractériser la ville égyptienne, c'est avant tout à la ville de l'Ancien Empire qu'elle s'applique. La ville du Moyen et du Nouvel Empire ou, si l'on préfère, la ville d'après la révolution, c'est-à-dire celle qui se présente à nous à dater de l'an 2000 environ, représente un type évolué. Toutefois, c'est l'évolution même du divin qu'elle reflète. Il y a désormais un paradis pour tous, à condition de le mériter. L'antique pyramide n'abrite plus de son ombre gigantesque la vie et la mort. Le plébéen égyptien ne gît plus, sans cercueil, sous le sable de son pays. Il y a égalité devant la mort. Dans la nécropole, les rangs sociaux sont confondus. Certes, le pharaon reste dieu et, comme tel, omnipotent. Mais ses sujets, après la mort, deviendront Râ comme lui. Voilà de quoi donner à la ville un autre caractère.

Le temple, qui est à la base même de cette dernière, exprime l'association divine de Râ et d'Osiris, devenu, à la suite de la révolution religieuse, l'hôte du ciel. Ses formes diffèrent donc de celles du temple solaire précédemment décrit. Elles s'inspirent de celles mêmes de la maison — palais du roi ou demeures des grands — car, si Râ est le soleil, Osiris est un être divin d'origine terrestre : de même que la maison a une partie pour la vie de so-

ciété et une autre pour la vie privée (ce qu'on différenciait, dans notre moyen âge et jusqu'au xvii^e siècle, en opposant la Salle à la Chambre), le temple aligne ses constructions suivant leur usage public, semi-public et secret. Le mur qui l'entoure est percé d'une porte qui conduit d'abord à une cour rectangulaire dont souvent un portique, destiné à mettre les visiteurs à l'abri du soleil, borde les côtés. C'est là le lieu public. Puis, dans le prolongement de la cour, s'étend la salle hypostyle, autrement dit une salle dont le plafond est soutenu par des colonnes ; elle correspond sensiblement au megaron de la maison grecque ; elle est, dans l'habitation, la salle où l'on reçoit et où l'on mange ; elle est, dans le temple, l'endroit où la divinité se révèle aux « purs » qui viennent l'adorer. C'est le lieu semi-public. Il y a généralement plusieurs hypostyles se suivant. Enfin, tout au fond, est une salle de dimensions moindres, l'équivalent de la chambre à coucher dans la maison ; c'est le lieu secret, où le dieu a son « image vivante » et où nul n'a accès, sauf les desservants du culte ; des locaux divers, afférents au culte, accompagnent ce lieu. Ainsi conçu, le temple se dresse comme l'image du monde, synthétisé par l'Égypte. Les colonnes, avec leurs chapiteaux, rappellent la végétation du pays ; dans la salle hypostyle, elles s'élèvent comme pour soutenir le ciel qu'évoque le décor du plafond. Pour désigner cette salle, on trouve l'expression de « salle verte des papyrus ». La disposition des trois parties du temple s'offre à la course solaire de Râ qui, de son réduit marquant l'aurore, étend ses premiers feux sur l'hypostyle, puis embrase la plaine céleste que découpe la cour, sauf à rentrer ensuite, par les dégradations successives du jour, dans la nuit de son sanctuaire. Une harmonie fait du sol où le Nil étale son cours et du ciel radieux un ensemble terrestre et céleste, humain et divin, qui enchante la raison et les yeux.

L'édifice se complète par une entrée majestueuse, appropriée à la majesté divine. La porte qui, du dehors, conduit à la cour se dresse en pylône, dont les deux élévations, à droite et à gauche de l'entrée, figurent « les deux grandes déesses qui sont au côté oriental du ciel », et est précédée, à l'extérieur, de deux obélisques, « qui éclairent les Deux-Terres comme le soleil », également de mâts avec banderoles, quelquefois aussi de statues imposantes ou d'une avenue bordée de sphinx. Déjà, nous avons remarqué l'allée couverte conduisant à la pyramide ou au temple solaire. Déjà, nous a été signalée l'avenue avec bordure de sphinx, de la demeure divine, au temps de l'Ancien Empire. Cette sorte de voie, que nous venons de voir liée au temple sous le Moyen et le Nouvel Empire, constitue, dans l'art urbain, un mode de tracé

décoratif qui, depuis ces âges reculés, a eu une belle fortune. Sa lointaine origine est, comme on le voit, religieuse. Sphinx à tête humaine, comme pour un temple construit vers 1500 à Deir el-Bahari, ou à tête de bélier, comme à Thèbes, mettent, au long de la voie droite menant à l'édifice sacré, une note d'art très expressive. Il convient de rapprocher des béliers accroupis des avenues de Thèbes, le bélier Amon, divinité se rattachant à cette ville. La voie droite, combinée avec un tel décor sculptural, donne au temple, élément formateur ou essentiel de la ville, sa pleine expression. Par là, les fidèles cheminent vers le lieu saint dans l'état d'esprit qui sied. Là, les processions peuvent dérouler leur long ruban dans un cadre approprié. C'est la liaison majestueuse de la ville au temple. L'avenue de nos jours a cette origine, associée à une autre, qui ne remonte pas au delà de la Renaissance : en tant que bordure sculpturale, elle a en Égypte son prototype, mais en tant que bordure d'arbres, elle dérive, ainsi que nous le verrons, des longues voies droites ombragées qui donnaient accès aux châteaux, dans la note de l'art classique. L'avenue tire sa signification propre du lieu où elle conduit : c'est, dans l'Égypte des pharaons, une voie éminemment religieuse. Notre avenue des Champs-Élysées, à son origine, sous Louis XIV, simple tracé de la nature arrangée, suivant l'art des parcs ou des forêts de chasse du temps, a pris un sens particulier à la suite de l'érection de l'Arc de triomphe, sous Napoléon I^{er} : c'est la montée à la gloire ; elle aussi est dès lors une voie mystique, à sa manière.

L'avenue monumentale contribue à dégager la personnalité du temple, centre de vie pour le peuple égyptien. La cour à laquelle mène l'avenue offre aux yeux de ceux qui y pénètrent des décrets royaux, gravés sur pierre, ou, pareillement reproduits sur les murailles, les exploits du pharaon. C'est, pour l'Égyptien, un lieu qui présente quelque analogie avec ce que sera l'Acropole pour l'Athénien. Imaginez des temples, des palais, avec, dans le voisinage, les habitations des simples mortels, et vous avez la ville égyptienne. Une agglomération aux abords d'un temple et dont les habitants se réfugient, si c'est nécessaire, derrière l'enceinte de la demeure du dieu : telle est la forme primitive. Puis ce groupement croît et à son tour s'enveloppe d'un rempart de briques. D'autres groupements, constitués de semblable façon, peuvent exister dans le voisinage. Une croissance commune les reliera tous par des faubourgs. Il y a donc un ordre urbain dont le temple est l'élément générateur. De même que l'art architectural apparaît d'abord sous la forme d'édifices religieux, de

même l'art urbain se montre primitivement à nous dans la dépendance du culte.

Mais il y a à considérer, outre le temple, la nécropole, dont l'aspect s'offre à nous, à dater de la XVIII^e dynastie (1580), différent de ce qu'il était. C'est à Thèbes que ce changement va nous apparaître. Déjà des rois de la XI^e dynastie (2160 à 2000 environ) avaient été attirés de ce côté, où ils avaient fait, au pied de la falaise libyque, à Deir el-Bahari, des constructions funéraires. Mais les souverains de la dynastie suivante ont subi l'attraction de la région de Memphis : c'est là, près du Fayoum, qu'on les voit résider et édifier leurs pyramides. Précisément, on a repéré, du côté du Fayoum, des restes de villes à tracé régulier et dont les voies étroites et longues étaient bordées de petites maisons en brique, serrées les unes contre les autres et habitées sans doute par les ouvriers et employés que les pharaons occupaient aux travaux divers qu'ils avaient entrepris dans cette région. L'attraction septentrionale n'a pas empêché toutefois Amenemhet I^{er} (2000 à 1970 environ), par qui s'ouvre la XII^e dynastie, de marquer une dévotion particulière à un dieu bélier ou oie, semblant étranger à la Basse Égypte, Amon, sous le patronage de qui ils s'est mis (Amenemhet signifie « Amon est en avant ») et qu'il a gratifié de monuments à Thèbes. Bien plus, nous voyons alors cette divinité grandir jusqu'à être rattachée au Soleil d'Héliopolis, sous le nom d'Amon-Râ. D'où la fortune de sa ville, Thèbes. Un dieu, une ville : une fois de plus, cette formule trouve son application.

Le large cours du Nil, dont le bras principal, à cet endroit, mesure, d'une rive à l'autre, un kilomètre, une étendue de 12 à 15 kilomètres, tant d'eau que de vallée, entre la falaise arabe à l'est et la falaise libyque à l'ouest : tel est le site de Thèbes. Et Thèbes s'est adapté à son site : dans la vallée, au long du grand chemin qu'est le Nil, s'étend, sur la rive droite de ce fleuve, la ville ; sur la rive gauche, que le cours d'eau isole de la terre opposée, s'étage, au pied et sur le versant de la falaise dont la ligne rougeie à l'horizon embrasé, la cité mortuaire que le sol favorise en offrant son élévation pour creuser les cavités sépulcrales. De la ville, le point originel est à Karnak. Là se trouvait, au temps d'Amenemhet I^{er}, un temple consacré à Phtah, mais le véritable dieu d'Ouast, « la ville du Sceptre », autrement dit Thèbes, était, sous la XI^e dynastie, Mentou, divinité qui régnait à Hermonthis, légèrement au sud de Thèbes, sur la rive gauche du Nil. C'est encore à « Mentou, seigneur d'Ouast », que, dans une stèle du musée du Louvre, Se-

nousret I^{er}, successeur d'Amenemhet I^{er}, fait hommage de ses victoires. Mais voici que va s'ouvrir le règne d'Amon et de sa ville. Celle-ci a eu son plus grand développement sous la XVIII^e dynastie (1580 à 1321), qui inaugure le Nouvel Empire, et sous les deux suivantes (1321 à 1224 et 1200 à 1100). Il est toutefois malaisé de la reconstituer, car, comme pour le reste de l'Égypte, seuls des édifices religieux, que la pierre rendait « éternels », ont subsisté, les palais et autres habitations, contruits en matériaux périssables, ayant disparu.

Si c'est plus proprement la ville d'Amon, c'est, en fait, la ville d'une triade divine : Amon à Karnak, Mout sa femme, dont le temple est à peu de distance de Karnak, enfin Khonsou, leur fils, dans cette dernière localité. Celle-ci et Louqsor, situé au sud, à l'endroit où le plus important des canaux de cette région aboutit au Nil, forment, sur la rive droite de ce fleuve, les deux parties principales de Thèbes, si l'on en juge d'après l'importance des édifices religieux qu'elles renferment. Ce sont des temples groupés, de proportions colossales et dont les éléments constitutifs, tels que nous les avons observés précédemment, se trouvent multipliés, et c'est l'œuvre de pharaons successifs. A Karnak, un mur, percé de portes monumentales, délimite un rectangle qui mesure 1600 mètres de longueur, parallèlement au fleuve, et 600 mètres de largeur : là ont pris place les temples, là Amon-Râ possède son lieu de culte. Celui-ci n'a cessé de prendre de l'extension sous les XVIII^e et XIX^e dynasties, au point d'être précédé de cinq pylônes, avec, dans leurs intervalles, des cours ou des salles hypostyles parmi lesquelles, entre les pylônes d'Aménophis III (1415 à 1380) et de Ramsès I^{er} (1321 à 1300), se détache sur le ciel lumineux la masse gigantesque de l'hypostyle de Sêti I^{er} (mêmes dates) et de Ramsès II (1300 à 1234). En pendant à cette colossale construction, qui correspond à ce qui, dans un temple, forme la partie antérieure, se dresse, derrière le sanctuaire proprement dit, donc dans la partie postérieure, une salle à colonnes, de proportions considérables et dite « promenoir de Thoutmès III » (vers 1450).

Quant à Louqsor, c'est un autre entassement de constructions, où s'affirme la magnificence royale à l'égard de la divinité. Là, des obélisques, pylônes, cours bordées de portiques, salles à colonnes ont été édifiés par Aménophis III, Toutânkhamon (vers 1350), Horemheb (1345 à 1321) et Ramsès II, en l'honneur de la triade thébaine. En même temps qu'il élève à son père divin un temple à Louqsor, Aménophis III rebâtit le temple de Mout. Des avenues rectilignes, bordées de sphinx ou de béliers accrou-

pis, relieut Karnak au temple de Mout, d'une part, et à Louqsor, d'autre part. La première débouche, du côté de Karnak, sous une succession de quatre pylônes, s'échelonnant, comme date de construction, de Thoutmès III à Horemheb et se profilant sur le ciel comme des sortes d'arcs de triomphe. La seconde se détache du temple bâti à Karnak en l'honneur de Khonsou par les soins de Ramsès III (1200 à 1169) et s'allonge vers Louqsor sur une distance de deux kilomètres. « Les principaux édifices — rapporte, à propos de Thèbes, dans ses *Mémoires*, Hamelin, qui se trouvait en Égypte avec Bonaparte — communiquent entre eux par des avenues bordées de figures colossales, représentant soit des sphinx, soit des béliers couchés. Je remarquai que deux de ces avenues se coupaient à angle droit et il me vint à l'idée que peut-être ce rond-point avait été décoré de quelque monument. Je fis fouiller... et je ne tardai pas à trouver un bassin rond autour duquel étaient huit statues de grandeur naturelle, assises et représentant, suivant l'usage, les diverses métamorphoses d'Isis...; elles ont été au Musée Britannique. » Ainsi le croisement à angle droit de deux avenues détermine un motif décoratif au point de croisée. Nous retrouverons cette donnée de décoration, sous la forme du *tetrapylon* ou du *tetrakionion*, au croisement de deux grandes voies à colonnades, dans la ville hellénistique, qui sans doute l'a empruntée à l'Égypte des Pharaons. Quant aux avenues qui viennent de nous apparaître à Thèbes, elles répondent aux besoins du culte religieux pour lequel il fallait des espaces propres aux processions. Ce sont donc des voies processionnelles, mais en même temps elles présentent déjà le caractère décoratif des voies triomphales.

On imagine aisément des habitations autour des trois centres de temples que nous venons d'apercevoir : Karnak, Louqsor et temple de Mout, puis des faubourgs s'allongeant entre ces trois lieux. Il faut se représenter les demeures importantes, celles qui se rattachent à la cour royale, celles des fonctionnaires de toutes sortes, avec leurs dépendances (jardins, etc.) ainsi que les édifices administratifs, car Thèbes est la ville du monarque et de l'administration royale, en un pays fortement marqué par le régime de l'État, donc très teinté de fonctionnarisme. Ce dernier s'est développé particulièrement aux deux époques thébaines, qui correspondent au Moyen et au Nouvel Empire. Les fonctionnaires ont toujours constitué un élément important de la population urbaine, dans l'Égypte antique. Joignez-y les artisans de tous métiers, l'animation des bazars à l'orientale, la vie rurale qui déborde dans la ville. Thèbes est aussi une grande cité sacerdotale. Ce caractère lui est également commun avec les villes égypt-

tiennes en général. Toute une partie de la population vit dans la dépendance des besoins divers du culte : ouvriers et artistes occupés aux édifices religieux, embaumeurs et autres gens utilisés lors des funérailles, ajoutent leur note propre, particulièrement à Thèbes, où toute une cité des morts s'étend sur la rive opposée du Nil, du côté de la falaise libyque.

Les rites religieux qu'entraîne la mort se sont modifiés. A Memphis, qui se détache sur un fond de pyramides, s'oppose Thèbes qui a comme fond les hypogées royaux, creusés dans le plateau de la rive gauche, car ce qui remplace la pyramide, haut dressée vers le ciel, c'est le tombeau souterrain, où est déposée la momie et qu'accompagne, au pied de la falaise, un temple funéraire, destiné au culte de la statue royale et tel que celui de la reine Hatshepsout (vers 1500) à Deir el-Bahari, avec le sanctuaire creusé dans le rocher, celui de Sêti 1^{er} à Gournah, celui de Ramsès II, le colossal Ramesséum, celui de Ramsès III à Médinet-Habou. Les pharaons des XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties ont fixé leur destin à ces lieux. Des gorges, creusées dans le plateau libyque par d'anciens torrents et qui forment la « vallée des rois » et la « vallée des reines », ont été excavées pour recevoir les corps royaux. Si l'on considère que le palais du pharaon avoisine sa future demeure mortuaire et si l'on ajoute à de tels éléments la multitude des tombeaux privés, composés, outre du lieu souterrain de sépulture, d'une chapelle funéraire se dressant sur le sol, on aura la sensation de ce qu'on pourrait appeler la ville des morts ou de la falaise, la cité pharaonique où s'allonge l'ombre gigantesque de la mort et qui forme une saisissante opposition avec la ville des vivants ou de la vallée, en face, de l'autre côté du fleuve. C'est le champ du repos, mais combien animé par le travail des corps de métiers qui préparent les sépultures, par la cérémonie des funérailles, le va-et-vient que suscitent les tombeaux, bref par toute la vie particulière qui s'attache à la mort.

Une ville en deux parties et qui est la cité d'une famille divine : tel est Thèbes. Amon-Râ y règne, et les pharaons sont ses fils, car les reines, leurs mères, sont successivement « la femme du dieu ». Le ciel sur la terre : voilà ce que signifient les temples colossaux et les souterrains funéraires, par quoi se caractérise avant tout cette cité. Jamais un lien plus étroit n'a été établi, dans un cadre urbain, entre l'homme et Dieu. Que le prêtre soit là puissant, il n'est, pour s'en rendre compte, que de considérer, sous le règne de Ramsès II, Nebounef, qualifié « premier prophète d'Amon, directeur du double trésor et du double grenier du dieu, directeur des soldats et de tous les artisans de Thèbes ». A

Amon profitent toutes les victoires et toutes les conquêtes des pharaons, en ce temps de l'impérialisme égyptien. De cet impérialisme, la ville porte forcément le reflet, comme Paris portera le reflet de la gloire des armes françaises sous Louis XIV ou sous Napoléon I^{er}. De ce point de vue, il n'est pas indifférent d'observer la représentation des campagnes victorieuses de Sési I^{er}, que ce pharaon a fait sculpter sur les murs extérieurs de la grande salle hypostyle de Karnak et qui marquent les lointains préludes des manifestations triomphales que constituent, dans le Paris de Louis XIV, la place des Victoires ou la porte Saint-Denis, et, dans le Paris de Napoléon I^{er}, l'arc de triomphe du Carrousel ou la colonne Vendôme. Qu'on songe à l'accumulation de richesses qui s'est produite à Thèbes à la suite des expéditions victorieuses des pharaons, notamment en Asie, et l'on concevra complètement, sous l'aspect de cette ville, la cité du monarque qui est en même temps un dieu.

Aussi est-ce à juste titre qu'un papyrus du temps de Ramsès II vante la gloire d'une telle ville : « Thèbes est plus sainte qu'aucune ville... Toutes les villes sont fondées d'après son vrai nom [le mot Nout, qui signifie ville et est aussi l'un des noms de Thèbes] ... et elles sont placées sous la surveillance de Thèbes, l'œil de Râ..., tout appartient à Thèbes : la Haute et la Basse Égypte, le ciel et la terre, ... ce que l'Océan et le Nil apportent. Tout ce qui existe sur Geb [la terre] croît pour elle et tout lui appartient en paix, partout où circule le Soleil. Chaque pays lui paie tribut comme vassal, car c'est elle l'œil de Râ, auquel nul ne résiste... Toute ville repose sous l'ombre d'Amon... Le Nil coule de dessous ses pieds ; il est Harakhti au ciel ; son œil droit est le jour, son œil gauche, la nuit ; il est celui qui conduit les hommes sur tout chemin... Le champ est son épouse, qu'il féconde ; sa semence est l'arbre fruitier ; son émanation est le grain. Heureux celui qui vient mourir à Thèbes, la résidence de la justice, le lieu du silence... Il sera une âme divine. » Et ailleurs : « Trois sont tous les dieux : Amon, Râ et Phtah, qui n'ont pas leurs pareils. De ce triumvirat, Amon est l'âme, Râ la tête et Phtah le corps. Leurs villes sur terre, établies à jamais, sont Thèbes, Héliopolis, Memphis, pour l'éternité. Quand il y a un message du ciel, on l'entend à Héliopolis, on le répète à Memphis, pour le dieu au beau visage [Phtah], on en fait une lettre... pour la ville d'Amon. La réponse en est donnée à Thèbes, et un ordre en sort... : c'est Thèbes qui doit tuer ou faire vivre. Vie et mort en dépendent, pour tous les êtres. Rien n'existe qu'Amon et Râ et Phtah, ensemble trois », c'est-à-dire qui forment un seul dieu en trois

personnes, autrement dit la trinité. Ainsi Thèbes règne, par son dieu identifié au soleil, sur l'Égypte et sur le monde que cet astre éclaire. Nulle donnée ne saurait être aussi impérialiste que celle-là. On s'imagine ce que la ville peut en tirer — cette ville qui surgira dans le souvenir des Grecs sous l'aspect fastueux de « Thèbes aux cent portes ».

On ne saisisait pas toutefois toute l'évolution de Thèbes et des villes égyptiennes en général, si l'on ne faisait pas intervenir, dans le destin urbain, l'élément étranger. Et les effets de cet élément sur les villes se sont manifestés postérieurement à ceux de la révolution religieuse signalée précédemment. Il y a chronologiquement la ville d'avant cette révolution, puis celle qui a suivi, enfin celle que l'influence étrangère a marquée de son empreinte. Certes, cette influence s'est exercée de tout temps du côté du Delta, par la Libye à l'ouest et l'Asie à l'est : la double falaise désertique, qui encadre et isole l'Égypte sur ses flancs, la laisse par contre ouverte de ce côté, comme elle l'est également sur le Haut-Nil, autre point naturel de pénétration ; enfin ce pays a sa façade sur la Méditerranée vers laquelle le Nil se déploie comme un gigantesque éventail et si la côte, dans son ensemble, est peu propice à l'établissement de ports, du moins la mer, une mer humaine par excellence, étend-elle au loin l'horizon et s'offre-t-elle aux échanges entre les hommes. Ainsi l'Égypte subit forcément l'action extérieure. On a relevé la présence de poteries égéennes, en Haute Égypte, à Abydos, dans des tombeaux de rois thinites, ce qui fait remonter aux environs de l'an 3000 la pénétration méditerranéenne sous cette forme. Sous le Moyen Empire, l'action de l'extérieur grandit. Le sol de Kahum a livré des spécimens de céramique crétoise, qui datent donc des environs de l'an 1900. D'autre part, les pharaons de la XII^e dynastie (2000 à 1785 environ) sont entrés dans la voie des expéditions dirigées contre les pays étrangers, tant au sud que du côté de la Libye et de la Palestine. D'où une accentuation de l'action étrangère. Cette dernière a trouvé encore à s'exercer à la fin du Moyen Empire, par le moyen des Hyksos, venus de l'Asie et qui ont été maîtres de l'Égypte de 1660 à 1580. environ. Puis voici, avec le Nouvel Empire, les prestigieuses conquêtes de la XVIII^e dynastie qui étendent notamment dans l'Asie antérieure et jusqu'en Mésopotamie la puissance des pharaons. D'où, sur l'Égypte, la tache de l'influence étrangère s'élargissant et sous mille formes : par les esclaves, par le butin, par les relations établies ou resserrées de peuple à peuple. N'y a-t-il pas déjà comme la sensation d'un art qui s'est rafraîchi à la source méditerranéenne, dans cette proteuse

d'offrandes, statue en bois stuqué et peint, conservée au musée du Louvre et que l'on date de la XII^e dynastie ? Pareillement, le Ka du roi Hor, autre statue de bois, conservée au Caire et remontant à la XIII^e dynastie (1785 à 1660 environ), ne semble-t-il pas annoncer, en le précédant de plus de mille ans, le merveilleux Apollon de Didymes ?

La pénétration étrangère en Égypte a été comme un nuage qui est venu ternir l'éclat de Thèbes, vers la fin de la XVIII^e dynastie. Les pharaons de cette dynastie ont séjourné souvent, pour les besoins de leur politique asiatique, dans la région du Bas-Nil, subissant ainsi de façon persistante des influences que l'extension considérable de leur empire au nord-est rendait du reste fatales ; une telle extension faisait, au surplus, perdre à la vieille Égypte son équilibre, nécessitait des mesures propres à rapprocher de cette dernière les nouveaux pays assujettis. Plusieurs de ces pharaons, Thoutmès IV, Aménophis III et Aménophis IV, épousèrent des princesses de l'Asie antérieure. Le culte du Soleil, qui régnait aussi dans ce pays, se trouva, à la suite de ces diverses influences extérieures, à la fois élargi et vivifié sur le sol de l'Égypte. Joignez que le traditionalisme des prêtres d'Amon devait avoir contre lui, aux yeux des pharaons, l'excès même de la puissance sacerdotale, fruit de plusieurs siècles de dévotion royale à l'égard de ce dieu. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer, sous le règne d'Aménophis III (1415 à 1380), un culte au Soleil, qui n'est pas Amon-Râ, mais Aton du jour, autrement dit le Disque solaire, rappelant l'Adonai ou l'Adonis syrien. Le successeur de ce roi, Aménophis IV (1380 à 1362), a donné à cette innovation la forme d'une véritable révolution : il a rompu avec son père divin, Amon, chassé les prêtres du dieu, déserté Thèbes et fondé, sur la rive droite du Nil, entre cette ville et Memphis, donc dans cette direction du nord où s'exerçait l'attraction asiatique, une nouvelle capitale. Celle-ci est Ikhoutaton, autrement dit « l'Horizon d'Aton », aujourd'hui El-Amarna ; lui-même n'est plus Aménophis, qui signifie « Amon est satisfait », mais Ikhounaton, qui signifie « la gloire (ou le plaisir) d'Aton ».

Une ville, un dieu — dirons-nous une fois de plus — une ville qui, à travers l'hymne au Soleil, nous apparaît dans un ruissellement de lumière divine : « Tu te lèves bellement à l'horizon du ciel, ô Aton, initiateur de la vie. Quand tu t'arrondis à l'horizon, tu remplis la terre de tes beautés... Tu es loin, mais tes rayons sont sur la terre. Quand tu te reposes dans l'horizon occidental, la terre est dans les ténèbres, comme morte... Mais l'aurore vient, tu poins à l'horizon, tu rayannes comme Aton

du jour... Les Deux-Terres sont en fête ; les hommes s'éveillent... Ils se lavent les membres, prennent leurs vêtements. Leurs mains adorent ton lever. La terre entière se met au travail... ; les arbres et les plantes croissent ; les oiseaux volent de leurs nids, les ailes en adoration de ton Ka. Tous les animaux sauvages bondissent... Les bateaux descendent et remontent le fleuve, car tout chemin s'ouvre quand tu te lèves. Les poissons du fleuve sautent vers toi... C'est toi qui suscites les enfants dans les femmes et qui crées la semence chez les hommes ; c'est toi qui nourris l'enfant..., toi qui le calmes pour qu'il ne pleure pas... Quand le poussin est dans l'œuf, tu lui donnes les souffles pour le faire vivre. Tu lui donnes de la force dans l'œuf pour le briser ; il sort de l'œuf... et il marche sur ses pattes, dès qu'il sort... Tu as créé la terre... avec les hommes, les bestiaux et toute bête sauvage..., les pays étrangers, de Syrie, de Nubie... Tu crées le Nil dans le monde inférieur et tu l'amènes où tu veux, pour nourrir les hommes. Tu es leur seigneur à tous, qui as pris souci d'eux... Tes rayons allaitent tout territoire... Tu fais les saisons de l'année... Tu as créé le ciel lointain pour te lever en lui et voir de là-haut ce que tu as créé, toi tout seul. Tu viens en ta forme d'Aton vivant, tu te lèves rayonnant, tu t'éloignes et tu reviens. Tu tires des millions de formes de toi tout seul : les nomes, les villes, les campagnes, les routes, les eaux. Chaque œil te voit au-dessus de lui... Il n'existe nul autre qui te comprenne, excepté moi, ton fils... qui est sorti de ta chair, Ikhounaton. »

Cet hymne sert à comprendre la ville de ce roi, fils dénaturé d'Amon et qui a choisi comme père Aton. C'est la ville du dieu qui a créé et qui fait vivre l'univers, d'un dieu dont le pharaon est à la fois le fils et le seul prêtre. Les liens sont resserrés entre le roi et la divinité, dans le cadre de la ville et sur celle-ci passe comme un souffle frais, à travers les rayons du soleil. Le sentiment profond de la nature, dont témoigne l'hymne admirable au Soleil, a eu des effets sur l'art, parure de la ville. Cette dernière est vraiment, corps et âme, la cité du pharaon Ikhounaton, qui a inspiré les formes de l'art comme les idées religieuses, génératrices d'un tel groupement. L'art d'El-Amarna se fait remarquer par un sens de la nature et un souci d'observation qui déraïdisent les vieilles formes égyptiennes et donnent aux œuvres ainsi créées un charme qui se rapproche de celui des primitifs grecs. Telle peinture de palais, retrouvée en ce lieu, rappelle tout à fait l'art crétois. Au surplus, des relations suivies existaient alors entre la Crète et l'Égypte. Et c'est un changement dans la religion qui a provoqué ce changement dans l'art, tant les deux données

sont intimement associées et tant il est vrai que l'art est dans l'étroite dépendance du prince. Quant à la ville d'Ikhoutaton elle-même, des fouilles permettent de la reconstituer. Là, sont les temples de pierre, les palais de brique, dans le voisinage desquels se sont rassemblées les habitations, tandis que la falaise arabe, qui barre l'horizon à l'est, est destinée à recevoir les hypogées. Un territoire, délimité par des stèles sur les deux rives du Nil, encadre la ville. Celle-ci présente un tracé régulier, sur le type du damier. Elle eut le destin même du culte nouveau. Après que l'un des successeurs du pharaon Ikhounaton eût rétabli la suprématie d'Amon et de Thèbes, la cité de « l'Horizon d'Aton » mourut.

Ainsi l'éclipse de Thèbes prit fin. A la vérité, les souverains de la XIX^e dynastie, qui s'ouvre en 1321, lui préférèrent le séjour du Delta. Les influences étrangères ne cessent de se manifester en Égypte et par conséquent sur les villes de ce pays. Plus on descend le cours des âges, plus la vieille Égypte se laisse pénétrer par ces influences et plus l'évolution urbaine se précipite dans la vallée du Nil, en attendant que la conquête étrangère vienne enlever à cette terre, fécondée à la fois par la nature et par une antique civilisation, son indépendance, mais même alors et jusque sous l'empire romain, le lointain passé ne cessera d'éclairer ce sol familier aux dieux et ses habitants façonnés par le régime pharaonique. Cela marque à quel point l'influence de l'Égypte a pu s'exercer au dehors, notamment dans le monde grec. Des villes, dans le Delta — point de contact de l'Égypte avec la Méditerranée et l'Asie occidentale — prennent de l'importance comme résidences de pharaons, à partir de la XIX^e dynastie : c'est Pa-Ramsès, à la frontière orientale, et où résident Ramsès II et ses successeurs ; c'est Bubastis, où la XXII^e dynastie (à dater de 945) a mis son empreinte et dont Hérodote vante le temple dédié à la déesse Bast. Il nous le montre au centre de la ville — qui s'est formée sans doute autour de ce lieu de culte — et environné d'un mur sur lequel sont sculptées de nombreuses figures. Dans cette enceinte, des arbres font au temple un cadre épais de verdure, d'autres ombragent la ligne d'eau qui enferme cet ensemble dans une presqu'île, d'autres enfin bordent un chemin de pierre, long de trois stades et large de quatre plèthres, qui conduit de ce temple à un autre et traverse une place. Parmi ces villes du Delta, il faut citer aussi Saïs, au temps de la XXIV^e dynastie (VIII^e siècle) et de la XXVI^e dynastie (663 à 525). Entre ces deux dynasties, se place, en 671, l'invasion assyrienne qui entraîne le sac de Thèbes. Cette ville, tout en étant entrée dans

la période du déclin, avait gardé l'impressionnante grandeur qu'elle devait à Amon-Râ. Le temple de ce dernier, à Karnak, déjà si imposant, s'était vu encore accru par les pharaons bubastites. Les premiers prophètes du dieu avaient même exercé, au temps de la XXI^e dynastie qui s'ouvre en 1110, le pouvoir pharaonique. Le sud intervient aussi dans la vie urbaine de l'Égypte : des villes de Nubie et d'Éthiopie, entre la 1^{re} et la 6^e cataractes, mettent çà et là l'éclat de leurs monuments au bord du fleuve, tel Napata. La coulée de gloire du Nil s'est allongée dans le continent africain. Même l'Égypte subit la mainmise de l'Éthiopie.

De toutes parts, l'élément étranger exerce son action. Les pharaons doivent compter avec les mercenaires dont ils ont besoin. Hérodote et Diodore de Sicile marquent la grande place qu'occupent dans le pays les prêtres et les soldats. Les uns et les autres sont à considérer dans le cadre urbain. Les derniers pharaons ont fait aux Grecs leur place dans la vieille Égypte finissante. Psammétique I^{er} (663 à 609) fut, au dire d'Hérodote, aidé, dans la reconstitution du royaume égyptien, par des Ioniens et des Cariens, c'est-à-dire des Grecs et des Asiatiques, dont il reconnut les services en leur donnant des terres et des habitations, qu'on nomma le Camp, du côté de la bouche pélusiaque du Nil. Le fleuve séparait ces deux groupes d'hommes. Mais, dans la suite — continue Hérodote — Amasis (569 à 525) transféra ces étrangers à Memphis, afin de les employer à sa défense contre les Égyptiens.

Des Milésiens étaient établis, au VII^e siècle, à Naucratis, sur la rive gauche de la branche canopique du Nil. Toutefois cet établissement fut détruit dans la seconde moitié de ce siècle. Amasis reconstitua ce point de vie grecque, qui lui dut un grand développement, car il lui attribua le monopole du commerce extérieur avec l'Égypte. Naucratis — raconte Hérodote — était autrefois la seule ville de commerce qu'il y eût en Égypte. Si un marchand abordait à une autre bouche du Nil que la canopique, il fallait qu'il jurât qu'il n'y était point entré de son plein gré et qu'ensuite il se rendît à l'embouchure canopique ou, si les vents étaient contraires, qu'il transportât ses marchandises dans des barques, autour du Delta, jusqu'à Naucratis. Une ville qui jouissait d'un tel privilège était destinée à être un centre puissant. Joignez que des Grecs de diverses origines s'y amalgamaient ou s'y juxtaposaient. Le même historien nous renseigne à cet égard, quand, relatant la formation de ce centre, il nous montre Amasis donnant aux trafiquants étrangers par mer des emplacements où ils puissent ériger des autels et des temples. Le plus grand de

ces enclos sacrés — poursuit-il — le plus célèbre, le plus utile, celui qu'on appelle Hellenion, a été bâti en commun par les Ioniens de Chios, de Téos, de Phocée et de Clazomène, par les Doriens de Rhodes, de Cnide, d'Halicarnasse et de Phasélis et par les Éoliens de Mitylène ; en outre, les Éginètes ont construit, pour eux-mêmes, le téménos de Zeus, les Samiens celui de Héra, les Milésiens celui d'Apollon. On juge du rôle qu'a pu jouer un tel centre dans la pénétration de l'Égypte par le monde grec. Nous reviendrons, à propos de ce dernier, sur Naucratis. Ce qu'il importe toutefois de signaler ici, c'est le phénomène de la localisation qui s'offre à nous sous l'aspect de cette ville, comme sous celui des colonies d'Ioniens, de Cariens et de Tyriens que nous avons rencontrées à Memphis, chacune à part du reste de la population. C'est la localisation orientale des races, par laquelle s'exprime la pénétration étrangère d'un pays ou d'une ville. Memphis, avec ses quartiers d'étrangers, ne se montre-t-il pas différent de ce qu'il était sous l'Ancien Empire ? On peut saisir, par là, l'évolution qu'a subie la ville.

Quoique présentant des traits communs, les villes égyptiennes ont des différences entre elles. Memphis se détache sur un fond de pyramides, Thèbes, au contraire, sur le fond des hypogées et des temples funéraires qui s'égrènent le long de la falaise libyque. Héliopolis n'a pas le même caractère que Thèbes, Abydos également. Thèbes est l'expression magnifique de la puissance temporelle d'un dieu, Héliopolis et Abydos sont, chacun dans son genre, des foyers de spiritualité. D'où avec un mode de formation semblable et consistant dans le groupement des habitations aux abords du temple, une croissance matérielle à Thèbes et un rayonnement spirituel pour les deux autres cités.

En Haute Égypte, sur la rive gauche du Nil, dans une plaine sablonneuse, sise aux confins du désert libyque et aux environs méridionaux de Thinis, des tombes de rois thinites creusées dans le sol : c'est Abydos, qui entre dans l'histoire, à l'ombre de la mort, vers l'an 3000. Thinis est une métropole de nome dont le dieu est le loup Khentamenti, divinité qui se rattache aux morts et a son temple dans cette ville. Cette divinité a été ensuite assimilée à Osiris, devenu plus proprement le dieu d'Abydos, dieu des morts dans cette cité dès lors vouée à la fonction mortuaire dans la vie religieuse de l'Égypte. Ainsi se dessinent les traits d'une cité sainte, dont la dominante morale est le souci de l'au-delà. C'est au temps de la XII^e dynastie que commence à se manifester le grand rôle religieux d'Abydos. Au delà de la ville, dont les maisons se groupent du côté du temple d'Osiris, le plus

étendu de ceux de l'agglomération, une vaste nécropole étale ses tombeaux et ses stèles innombrables. Ce n'est plus au pied de la pyramide que s'alignent les sépultures, comme au temps des mastabas peuplés des corps des personnages de la cour ou de l'administration royale, c'est dans le voisinage du temple d'Osiris, où une chapelle figure le tombeau du dieu, que, dans une foi commune en une vie divine après la mort, grands et humbles reposent. La suprême consolation est d'avoir sa place près de « l'escalier du dieu grand, en Abydos, sur le tertre très redouté, très acclamé, vers lequel viennent vivants et morts et sur lequel repose le dieu grand ». Le tombeau du dieu, qui s'élève sur une terrasse et où l'on accède par un escalier, est en effet un lieu de pèlerinage très fréquenté, qui enrichit la ville. Il faut se figurer un aimant comme celui de Jérusalem au moyen âge et son action concentrée dans le pays auquel appartient la ville et où des voies d'eau, Nil et canaux, facilitent grandement le pèlerinage. A Abydos, les mystères osiriens étaient célébrés avec un particulier éclat, devant la foule qui se pressait. Il fallut reconstruire le temple, devenu trop petit. Les pharaons parèrent de la magnificence de leurs constructions la cité d'Osiris mort. Sési I^{er} et Ramsès II y édifièrent pour eux d'imposants monuments funéraires.

Que si nous examinons aussi la ville d'Eléphantine, dans une île du Nil, du côté de la 1^{re} cataracte, ses restes nous apparaîtront groupés autour d'un temple consacré à Khnoum et paraissant remonter au xvi^e siècle avant notre ère. Ils occupent une surface mesurant 800 mètres de circuit ; une muraille servait de rempart à la ville.

(A suivre.)

Les Voyageurs français dans l'Orient européen.

Conférences faites à la Sorbonne

Par M. N. IORGA,

*Correspondant de l'Institut,
Professeur à l'Université de Bucarest.*

VIII

Voyageurs du XVIII^e siècle (suite).

IV. — Un voyageur qui présente d'une autre façon l'érudition mérite vraiment d'être signalé. Il s'appelle Guys : c'est un médecin de Lyon qui, s'associant un camarade de voyage, entreprend une expédition en Orient, où il reste pendant longtemps, sa famille elle-même étant intéressée dans le commerce de ces régions, car il parle de son beau-père Magy, qui y est mort, d'un autre membre de sa famille qui a fini ses jours en Égypte (1), de sorte qu'il était un peu chez lui là-bas.

Il ne présente pas des observations de voyage au cours même de ses excursions. Son but — et ceci donne un caractère de profonde originalité à ses deux petits volumes, charmants de présentation, comme ils le sont aussi en ce qui concerne leur contenu — est de montrer que, pour connaître la vie des Grecs anciens, il faut s'adresser aussi aux coutumes populaires de la Grèce moderne (2). C'est la première fois, et je crois aussi la dernière, au moins au XVIII^e siècle, qu'on a eu cette idée. Connaissant admirablement l'antiquité, ayant sur fiches tout ce qui concerne les coutumes de l'Hellade, il le met toujours à côté de ce qu'il a observé. Il y a dans son livre, — après la mention des « tragoudi » dans la

(1) I, p. 132 et 132 note.

(2) Il sait que les Grecs modernes gagnent jusqu'à Bassora, aux Indes, en Russie, à Venise, en Hollande, mais aussi à Martinique ; les drapiers grecs travaillent à Constantinople pour le Languedoc ; I, p. 326 et suiv. Sur les étoffes de Chio, p. 333.

Guilletière, — des chansons grecques (1) ; il y a aussi des chansons turques (car il connaissait les deux langues). L'auteur y ajoute des notes sur les différentes façons de danser. On peut dire que c'est le premier folkloriste qui dirige ses regards vers l'Orient.

Le style est tellement agréable, il touche d'une main si légère à ces observations délicates, à ces rapprochements fins que ce serait un très bon livre de lecture, même maintenant (2).

Et on est ému par les quelques lignes de sa préface où il dit en s'adressant à ses enfants : « Quand vous serez sur les bords du Canal qui sépare l'Europe de l'Asie, ou dans la forêt de Belgrade, ou qu'en sortant de Péra, vous vous asseoierez sur les marches du cimetière des Arméniens et des Grecs, j'aime à me flatter, mes chers enfans, que vous direz, avec un même plaisir, et avec le sentiment que j'éprouve en parlant de vous : « C'est ici que mon père, seul avec un livre ou accompagné d'un ami, a passé les plus doux momens de sa jeunesse. »

Oserait-on comparer Guys, le pauvre marchand, pauvre au moins comme situation, qui n'était que membre de l'Académie de Marseille, avec un autre qui a été membre de celle de Paris et qui portait un grand nom, qui a joué un rôle de premier ordre dans la société contemporaine, Choiseul-Gouffier, auteur d'un *Voyage pittoresque* qui n'est guère pittoresque, je m'empresse de le dire, du célèbre *Voyage Pittoresque dans l'Empire Olloman, en Grèce, dans la Troade, les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie Mineure* (3) ?

Voici ce que présente ce diplomate, créateur d'une imprimerie franco-arabe à Constantinople et éditeur en 1787 des *Eléments de la langue turque* du P. Viguier (4), qui a visité toutes les îles de l'Archipel et qui a bien connu Constantinople, où il a été ambassadeur, y faisant un très long séjour, y restant même après la fin de la politique qu'il représentait, car il n'a pas voulu quitter cette capitale ; il alla enfin en Russie d'où il ne revint que lorsque l'ordre a été de nouveau établi en France. Son information archéologique est extrêmement riche.

Son enthousiasme pour l'ancienne Hellade, bien qu'il doive

(1) Un ἀκρόστιχον εἰς τραγοῦδι, I, p. 135.

(2) *Voyage littéraire dans la Grèce, ou Lettres sur les Grecs anciens et modernes, avec un parrallèle de leurs mœurs*, par M. Guys, négociant, de l'Académie de Marseille, Paris, 1771. Il y a une autre édition, avec des illustrations soignées.

(3) La première édition du premier volume est de 1782. La seconde édition du même, complétée, est de 1842. La première partie du volume II ne fut publiée qu'en 1849.

(4) Voy Omont, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1895, p. 236.

défendre la politique de l'intégrité ottomane, est sans bornes. Son style peut être plus châtié que celui du marchand, mais, cependant, il n'a rien de cette spontanéité, de cette curiosité passionnée, de cette finesse extrême d'un style pourtant si simple, qui distingue le livre de Guys.

D'autant moins pourrait-on demander ces qualités au simple archéologue et à l'archéologue simple qu'a été l'abbé Le Chevalier, qui, devenant secrétaire du prince de Moldavie, a disparu obscurément pendant la guerre russo-turque ouverte en 1788. Son *Voyage de la Propontide* (Paris, 1800) n'est qu'un assez long effort d'arriver à des identifications de localités anciennes, surtout dans la Troade, le bon ecclésiastique étant obsédé du souvenir du beau-père royal de la belle Hélène. Mais toute une partie de l'ouvrage parle des monuments turcs de Constantinople, de la façon de vivre de la population et de ses mœurs, de la défense de la capitale, des églises grecques et du Phanar, des Français qui, comme Lafitte, exécuté par la Révolution à Perpignan, font des travaux militaires à la frontière russe.

V. — Entre Guys et les voyageurs philosophiques et politiques de la fin du XVIII^e siècle, se placent deux voyages nettement caractérisés : l'un d'eux est le voyage du sieur Charles de Peyssonnel (né en 1727, avocat en 1735 à Constantinople, revenu en 1790 ; mort à la même date) (1). Cet homme très savant, consul de France en Crimée, puis en Crète et à Smyrne, était lui aussi un archéologue. Guys même, qui a été son ami et son correspondant de commerce, donne une quantité de notes sur lui ; une lettre de ce voyageur lui est dédiée et, en même temps, on publie un travail de lui sur telle inscription qui a été trouvée sur les murs de Byzance (2).

Peyssonnel, historien de l'île de Crète aussi, a recueilli des observations extrêmement précieuses sur les Tatars, à l'époque où ils avaient déjà des relations avec l'Occident : relations de commerce avec la France à côté de relations, un peu forcées, vers la Russie, qui avait commencé par proclamer hautement qu'elle voulait rendre la liberté à la nation tatare et qui, après leur avoir rendu la liberté, s'est empressé de l'annexer, au cours d'une buverie extraordinaire, à laquelle avaient été conviés tous ces adversaires du vin de par la décision du Coran ; acclamée par les Tatars ivres, la tzarine, Catherine II, a déclaré alors que la liberté tatare finit par un acte « d'auto-détermination ».

(1) Sa biographie dans Omont, ouvr. cité, p. 740, note 2.

(2) II, p. 162-163 (à Andros en 1748), 185 et suiv., 193 et suiv., 196 et suiv.

Le consul auprès du Khan Krim-Guirai avait rassemblé des observations de commerce, qui lui ont été d'abord volées par son secrétaire parisien, pour en donner une édition subreptice en Hollande, avec une préface dans laquelle le vrai auteur ne figure que par son initiale comme consul en Crète, à côté de différents Orientaux imaginaires : un médecin de Constantinople qui s'appelle Brossard, un Juif de Caffa, un Arménien qui a visité le Couban, un Grec revenant de Trébizonde, un Géorgien de Perse, des patrons grecs (1).

A la fin, le pauvre auteur de tout cela s'est empressé, après avoir vu cette contrefaçon de Hollande, de publier son propre ouvrage, qu'il a fait paraître, sous le même titre, à Paris, en deux volumes, cette même année 1787.

Peyssonnel, qui était dès 1755 à la Cour des Khans (2), est un indicateur du commerce pratiqué et du commerce qu'on pourrait faire dans ces régions. Il s'occupe aussi de la Moldavie, de la Valachie, de la Bulgarie. Comme information commerciale, c'est un travail de tout premier ordre et, dans la littérature européenne sur l'Orient, il n'y a rien qui puisse être mis à côté de cette étude que complète le *Mémoire sur l'état civil, politique et militaire de la Petite Tartarie, envoyé en 1755, aux ministres du roi* (3).

VI. — Il y a un autre bon connaisseur de l'Empire ottoman à la même époque, un voyageur très curieux, par son origine : fils d'un réfugié hongrois de la suite du prétendant Rakoczy, par sa tournure d'esprit enjouée, par sa mission d'instructeur militaire des Turcs de Sélim III et de fondateur d'une fabrique de canons, bien que n'étant pas Français de naissance, mais élevé en France, il avait toute l'attitude, sinon la mentalité entière, d'un Français. Il s'appelle de Tott. Il a passé chez les Tatars et, dans une partie de ses *Observations sur les Turcs et les Tatars*, il décrit largement la Crimée. Puis il a entrepris un voyage à travers la Moldavie et la Valachie, opprimées et dégradées par la dernière forme de la suzeraineté ottomane, à une époque de déchéance de l'Empire ; enfin il se dirige vers Constantinople, où il remplit sa mission toute spéciale. Sélim III voulait introduire à ce moment

(1) *Observations sur le commerce de la Mer Noire et des pays qui la bordent, auxquelles on a joint deux mémoires sur le commerce de Smyrne et de l'isle de Candie*, Amsterdam-Leyde-Rotterdam-Utrecht, 1787, p. xx.

(2) Il succédait à Venture de Paradis. Le chirurgien Ferraud avait demandé le poste dès 1720 ; Saumery, ouv. cité, III, p. 183.

(3) A la fin des observations, II.

les coutumes européennes, espérant, par une réforme, spécialement dans l'armée, qu'on arriverait à vaincre les Russes.

On traduisait Vauban en turc à cette époque. Malgré ses démêlés avec les Turcs, qui ont fini par lui pardonner le service qu'il leur a rendu, de Tott est arrivé à doter l'armée ottomane des moyens de la technique occidentale.

Son livre, qui a eu trois éditions et dont il y a eu aussi des traductions, est intéressant aussi à un autre point de vue, qui est le suivant :

À Constantinople, à côté des Turcs, des Grecs, des Arméniens et des Juifs, il y avait une population de Levantins et de Phanariotes, que personne n'a décrits. Dans la Motraye, on voit seulement ce petit groupe d'exilés qui entourent encore de leurs services et de leur dévouement l'ancien roi de Hongrie, mais pas le monde grec du Phanar. Il y a eu là-bas, au Phanar, une vie intérieure, et une admirable vie de famille, avec le profond respect des enfants pour le père, avec les relations d'une intimité très sincère entre le mari et la femme, avec, aussi, de très belles amitiés. Et tout cela, qu'on ne peut pas constater par d'autres voyageurs, on le découvre la première fois par de Tott, accueilli dans la maison du prince Jean Callimachi, ancien Voévode de Moldavie, qui avait laissé un de ses fils sur son trône de Jassy. Il a passé la nuit dans cette maison, et il se plaint même du fait qu'on l'a fait dormir sur un oreiller tellement brodé que le dessin lui en est resté sur la figure, le matin.

On a ainsi, par de Tott, la seule vision, tant soit peu courte, mais, tout de même précieuse, de ce monde phanariote.

VII. — Après les antiquaires, les consuls de commerce et les conseillers techniques, les voyageurs, dans la seconde moitié du siècle sont des philosophes. Seulement les philosophes ne sont pas aussi bien représentés qu'on le croit. Je n'en connais que deux, avant les grands voyages d'exploration scientifique de la fin du XVIII^e siècle qui rentrent plutôt dans une nouvelle époque.

Un de ces voyageurs est d'Hauterive. Engagé pour être secrétaire d'un prince de Moldavie, il commence par rédiger un journal de voyage jusqu'à Bucarest, qui a été publié dans la *Revue de Géographie*, en 1877, par un profond connaisseur de la Turquie et des pays danubiens, Ubicini.

La fonction de secrétaire, facilement acceptée, offre, dès le commencement, certains attraits pour le jeune homme. Le principal attrait, ce n'est pas le salaire, ce ne sont pas les avantages du voyage, parce qu'il a dû passer une partie de son temps dans des taudis affreux, mangé par les punaises et par des insectes

encore plus dégoûtants à travers la Bulgarie qu'il a traversée — et même il y avait des puces roumaines, d'une énergie extraordinaire, qu'il n'oublie pas de consigner dans ses notes. Il lui est arrivé de dormir sur une planche, de monter sur une échelle pour choisir, parmi plusieurs planches branlantes, celle qui l'était le moins, dans une espèce de grenier avec de vagues fenêtres auxquelles les vitres avaient toujours manqué. Il y a cependant des avantages. Hauterive était jeune; c'était un gentil-homme de la Cour. Dès le commencement, il voit une princesse phanariote, « belle comme le jour »; il lui offre du vin et se prive de la moitié d'un poulet qu'elle dévore. Lorsque la princesse se trouve devant une image sainte, ses lèvres s'y appuient; il n'oublie pas de dire qu'il aurait préféré être à la place du bienheureux Grec qui recevait cet acte d'adoration. Il ne dédaigne pas non plus les demoiselles de village en Bulgarie. A Fakir-Oumour, les femmes arrivent en dansant pour jeter sur le cortège princier des « poignées d'orge », et, çà et là, apparaît, à côté du vieillard presque centenaire qui berce l'enfant de trois mois l'« hôtesse complaisante, active, propre et jolie ». Telles autres paysannes « s'enfuient comme une volée d'oiseaux, puis reviennent un moment après, avec des restes de frayeur dont elles rient de fort bonne grâce ». Et il y a, après l'éloge d'une « fort douce et fort jolie hôtesse », qui n'est pas « heureusement ensevelie sous les paniers des grandes dames de Versailles », une jeune fille de Moldavie, qu'il décrit comme égalant la grâce des duchesses, ajoutant qu'il a été totalement désarmé par la sérénité angélique de son hôtesse, « une Madone du Corrège » (1). Il est, sans doute, un peu révolté par le laisser-aller qu'il trouve dans certaines maisons sur sa route; il trouve que ces maisons pourraient être mieux soignées, et que son sommeil en aurait été meilleur; qu'il aurait goûté beaucoup plus facilement aux mets qu'on lui présentait s'ils avaient été accommodés d'une autre façon. Il finit en philosophe, se jetant, à la première occasion, contre le clergé grec et contre tout ce qui lui rappelle la « religion » et tout ce qui a trait à la « tyrannie » (2).

Il reconnaît enfin — et c'est un point extrêmement important à l'époque où le Turc était considéré comme le tyran et le chrétien



(1) Voy. le passage dans notre *Histoire des relations entre la France et les Roumains*, p. 100-101.

(2) Guys lui-même assure que les Mores de Barberie ne peuvent pas devenir riches marchands « parce qu'ils sont esclaves du despotisme » (Guys, ouvr. cité, I, p. 12-13).

comme la victime, où on ne voyait qu'une classe dominante, même chrétienne, dans les principautés roumaines, qui abusait de ses droits et de sa force, et une multitude appauvrie, humiliée, foulée aux pieds — qu'il y avait dans les Balkans des villages où on vivait beaucoup mieux qu'en Occident, les maisons, misérables d'apparence, étant toutes pleines de belles choses à l'intérieur et les personnes en haillons pendant la semaine sortant, le dimanche et les jours de fêtes, attifées d'une façon dont le pauvre paysan de la Beauce et des Flandres n'aurait pas pu se valoir. « J'ai vu partout des poules, des oies, plus ou moins de chevaux et de bœufs, des brebis et des chèvres, des chiens et des chats qui vivent du superflu des maîtres. » A un certain moment, il dresse même la liste, qui est authentique, de ce qu'un paysan de Valachie ou de Moldavie peut donner à sa fille lorsqu'il la marie (1), et on voit que c'est toute une petite fortune. Si on pense aussi à ce fait que la terre était, pour les trois quarts, non cultivée, et que quiconque en prenait une partie recevait les remerciements du propriétaire, plutôt théorique, qui n'était pas là pour l'exploiter, on voit bien qu'il y avait des possibilités d'être riche et d'être heureux qu'on ne trouvait pas ailleurs.

Combien ces constatations tranchent-elles avec les critiques superficielles d'un Carra, secrétaire princier à Jassy, qui a voulu donner plus qu'un récit de voyage dans sa brève, mais prétentieuse *Histoire de la Moldavie et de la Valachie*, qu'il feint d'avoir publiée à Jassy en 1777 (2) !

D'Hauterive, qui a joué plus tard un grand rôle en France, ne ressemble pas à ce superficiel de Salaberry, auteur aussi d'une *Histoire de l'Empire Ottoman*, qui a publié un *Voyage en Turquie*; au cours duquel il ne connaît sur le Danube que la Valachie, occupée par les Autrichiens, avec les caporaux allemands, les bals donnés par les boïars, de gros boïars ressemblant à des « héros du pays de Cocagne », mais qui a pu voir, cependant, à Bucarest, un Cantacuzène très cultivé, ayant des idées comme

(1) « Une ou deux vaches, une robe de laine grossière pour tous les jours, une camisole pour les fêtes, dans laquelle il entre un peu de soie, quatre chemises, un coffre de quinze paras pour garder ces richesses et un miroir. Le mari ajoute un mouchoir et des souliers ; le beau-père fournit des chevaux, une charrue, un tonneau. Les parents, en deux fois vingt-quatre heures, ont bâti la maison des nouveaux époux. » Dans une maison moldave : « des murs blancs, un plafond d'un rouge clair, un pavé souvent balayé, une cheminée, une table même ».

(2) *Revue de Géographie*, loc. cit., p. 283.

celles des philosophes du XVIII^e siècle, qui avait protesté en toute forme contre la violation des droits de son pays, sans se soucier de ce que le général autrichien pouvait entreprendre à son égard pour s'en venger. Même d'Hauterive, un esprit ouvert, a fini par donner le plus beau livre qui eût jamais été écrit sur la race roumaine, cette *Moldavie en 1785*, qui a été publiée, il y a une vingtaine d'années, par l'Académie roumaine, d'après un manuscrit qui lui a été donné par le feu roi Carol. Une profonde connaissance de ce qu'il y avait de plus honnête dans la boïarie roumaine, une information précieuse en ce qui concerne la façon de vivre, de sentir et d'agir des paysans, sont les grandes qualités de ce livre unique. Dès le début il avait prédit (1) l'union des Principautés : « les mêmes vicissitudes, les mêmes malheurs, la même histoire ont réduit les Valaques et les Moldaves à l'uniformité physique et morale la plus absolue ».

VII. Donc, tandis qu'auparavant on ne voyait que Grecs et Turcs, l'époque est venue, dans cette seconde moitié du XVIII^e siècle, où on découvre les autres populations chrétiennes vivant sous le sceptre, ou, pour les Roumains, sous l'égide seule du Sultan. Il n'est plus question seulement des belles femmes « complaisantes » de Chio, « assises à leurs portes pour prendre l'air ou se promenant sans façon hors des villes avec des jeunes hommes comme on le pouroit pratiquer en France » (2), du costume de celles de Pathmos, des danses présentées dans les dessins de La Motraye (3), des contes et des chansons qu'on entend à Tinos (4). Le cercle de vision des voyageurs est devenu plus large, et ceux qui s'arrêtaient jusque-là aux détails de l'archéologie, aux splendeurs des cérémonies turques, qui s'accrochaient, de temps en temps, à quelque détail insulaire de la vie des Grecs, ont maintenant une vue intégrale de cet Orient.

Mais au fond de toutes ces critiques et de tous ces éloges l'appréciation du bon Turc « natif » reste la même. Dans La Motraye, on voit les marchands courir après le client qui s'est trompé en leur donnant plus que ce qu'il leur devait et le chercher jusqu'au quartier lointain où il habite, preuve d'une « probité unique » qui se distingue du « manque de parole » des Grecs (5). En Morée,

(1) Voy. notre ouvrage cité plus haut, p. 88 et suiv., 106, 112.

(2) Guys, I, p. 25, note 2 ; La Motraye, I, p. 195 ; Du Mont, II, p. 169 et suiv., 191, 193-194.

(3) I, p. 177, 194.

(4) Choiseul-Gouffier, ouvr. cité, II, p. 71-72, 111, 142 et suiv.

(5) I, p. 258-259. Cf. *ibid.*, p. 92.

devenue un moment vénitienne, on lui fait l'éloge de ce Turc, même fonctionnaire, auquel on se rachetait pour trois à dix écus par an, étant défendus contre tout abus, même celui d'un soldat qui aurait pris un fruit dans leur jardin sans le payer aussitôt (1). « L'humanité et la droiture » restent les mêmes (2). A Péra on vit comme en chrétienté : « on y court en masque pendant le carnaval, on y chante, on y boit, en un mot on y fait tout ce qu'on veut » ; à Stamboul même les voyageurs, s'ils ont une tenue convenable, peuvent entrer à Sainte-Sophie et tout y voir pour les deux écus donnés au gardien (3).

La pompe ancienne se conserve malgré les défaites et les démembrements. « Rien n'égale », écrit Paul Lucas, « la majesté de ce prince à cheval », « ses chevaux de main sont les plus beaux qui soient au monde..., avec des harnois en broderie, semez de perles » et « couverts de boucliers d'or et de vermeil doré, garnis de pierreries ». « Quant à la variété et la magnificence des habits, la beauté des chevaux et la richesse des harnois, le nombre prodigieux d'officiers, le caractère différent des troupes ne rendroient pas ces sortes de marches les plus superbes qu'on puisse voir, la gravité de ceux qui la composent, le bon ordre, le silence qui y règnent en rendroient le spectacle le plus curieux et le plus amusant du monde (4). »

Mais les mêmes témoins signalent, dès 1715, les pillages des armées en mouvement, même dans la capitale (5). Les Russes accumuleront les coups contre une armée de plus en plus démoralisée. Le régime des « effendis », des bureaucrates sédentaires, ayant à leur tête des sultans bibliophiles ou idéologues, produira bientôt ses dernières conséquences de formalisme résigné à la défaite. La race des rénégats, qui n'est plus renouvelée depuis que les nations chrétiennes vivent pour leur avenir de liberté qu'elles entrevoient de plus en plus prochain, s'épuise dans la fainéantise et la corruption, malgré les nobles efforts du savant Vizir Raguib et du romantique sultan Sélim. Le Juif, « souple

(1) Ouvr. cité., p. 234.

(2) *Ibid.*, p. 175.

(3) *Ibid.*, pp. 203-204. Cf. p. 189 et suiv. pour Chio.

(4) I, p. 71-73. Les Turcs ne comprennent pas « cette manière de nous promener en allant et venant à diverses reprises dans une même allée ou dans une même salle » (La Motraye, ouvr. cité, I, p. 265). Cf. Tournefort, ouvr. cité, p. 474 : Paris paraîtrait beaucoup moins peuplé si l'on « ne rencontroit pas toute la journée dans les rues des femmes de toute sorte d'âge et de condition ». Il fait aussi, par rapport à la liberté de mouvements des femmes turques, la critique des « machines de fer ou de baïne » qui en Occident cherchent à redresser la taille (*ibid.*, p. 93).

(5) Paul Lucas, ouvr. cité, I, p. 75.

et actif » (1), l'Arménien sont maîtres de la vie économique, alors que l'intrigue phanariote prépare la Byzance grecque dans laquelle le Turc ne sera plus qu'un dur soldat, pareil au barbare germain dans l'Empire des Romains dégoûtés de la guerre. Déjà Guys avait écrit : « On a trop méprisé les Grecs d'aujourd'hui parce qu'on ne les a pas assez étudiés (2). »

Mais cet avènement des sujets finira par tuer dans le Sud-Est européen cet Orient de très ancienne civilisation particulière qui, depuis les ambassades à Vienne, à Paris, à Berlin et les réformes de Sélim III est attaqué dans son centre turc même de Stamboul.

(A suivre.)

(1) Guys, ouvr. cité, I, p. 11-15.

(2) *Ibid.*, II, p. 225.

Le Gérant : JEAN MARNAIS.

REVUE BIMENSUELLE
DES
COURS ET CONFÉRENCES

DIRECTEUR : M FORTUNAT STROWSKI,
Membre de l'Institut,
Professeur à la Sorbonne.

L'Angleterre d'après-guerre.

Leçons professées à l'École libre des Sciences politiques

Par M. Jacques BARDOUX,
Membre de l'Institut.

IV

L'armature impériale.

La Monarchie, l'Aristocratie et l'Industrie britannique sont impériales, je veux dire maritimes et coloniales.

Je ne sais pas si vous vous rendez bien compte de ce que représentent ces deux mots : Empire britannique.

L'Empire britannique couvre plus de 35 millions de kilomètres carrés, soit 119 fois la superficie du Royaume-Uni, deux fois la superficie de l'empire des Tsars, sept fois la superficie de l'empire Romain.

Les Indes sont vastes comme la moitié de l'Europe. Le Canada à lui seul est aussi grand que l'Europe. L'Autriche est plus vaste que le Canada.

Cet empire s'est encore élargi au cours des dernières années. De 1880 à 1900, il grandit de 6.000.000 de kilomètres carrés, 20 fois la superficie du Royaume-Uni. La guerre lui rapporte 2.570.000 kilomètres carrés, huit fois l'étendue du Royaume-Uni.

Ce monde est habité par 450.000.000 d'êtres humains : le quart de la population du globe.

Cet empire est extra-européen. Alors que ses territoires d'Europe ne représentent que 1 % de sa superficie totale, ses possessions atteignent 16 % en Asie, en Australie 24 %, en Afrique 27, en Amérique 32.

Différent de l'empire Romain et de l'empire Russe, ce domaine est plus dispersé et infiniment plus divers.

Reconnaissez cependant son unité géographique. Un voyageur pourrait partir du Cap et remonter jusqu'en Egypte, puis gagner l'Insulinde en passant par la Mésopotamie et par les Indes descendre jusqu'aux territoires Malais, gagner enfin l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Cette chaîne de possessions encercle l'Océan Indien. L'Océan Indien est le centre géographique de l'Empire britannique. Il en est la Méditerranée. Il lui donne son unité géographique.

Une certaine unité économique le complète. Les territoires sont répartis, par moitié à peu près égale, entre les zones tempérées et les zones tropicales. Il existe une collaboration, pour ainsi dire naturelle, entre le Canada britannique et les Antilles anglaises. Cette monarchie possède deux Afriques, l'une tropicale, l'autre tempérée ; deux Asies, l'une tropicale, l'autre tempérée. Cette répartition facilite dans une certaine mesure la collaboration.

Elles resserrent l'unité politique. La dispersion même de cet empire le rend fragile. Toutes les parties doivent s'appuyer les unes sur les autres pour résister à certaines attractions européenne ou extra-européennes.

I

Quelle est la place que tient l'Empire britannique, dans la vie anglaise, au lendemain de la guerre ?

Et tout de suite une erreur à éviter. Malgré l'accroissement réalisé au cours de la guerre, le commerce colonial ne saurait suffire au Royaume-Uni. Ce marché d'exportation et de réexportation, cette agence de fret, de matières premières et d'objets ouvrés, ces guichets de banque ne peuvent se passer de la clientèle européenne. Au lendemain de la guerre, la part des colonies, dans les diverses formes de l'activité économique, reste au niveau de 1913. Une fois de plus nous constatons que la guerre change peu : elle transforme moins qu'elle ne confirme.

Les exportations de produits britanniques à destination de l'Empire, en 1913, représentaient 37,2 % des expéditions totales du Royaume-Uni. Le pourcentage en 1922 est de 39,7. La participation des colonies, dans les émissions de capital en Angleterre, était en 1913 de 38 %. Elle est en 1922 de 32 %.

Si la part de l'Empire n'est pas exclusive, elle est tout de même capitale. Il n'y a pas de famille anglaise, qui n'ait un fils aux colonies. Il n'y a pas de portefeuille anglais, qui ne contienne des titres coloniaux. Il n'y a pas de cuisine anglaise, qui ne consomme des produits coloniaux. Il n'y a pas d'industrie britannique, qui ne travaille en partie pour les marchés coloniaux.

De l'importance du marché colonial, on peut donner quatre preuves. D'abord, au point de vue du ravitaillement, la Grande-Bretagne ne pourrait se passer de ses colonies. Certes, s'il s'agit du plomb, du cuivre et même du coton, l'Empire ne figure que pour un quart environ dans l'approvisionnement du Royaume-Uni. Mais en revanche il vend à l'Angleterre 80 % de la laine, 75 % du caoutchouc, 50 % des peaux achetées. Pour le ravitaillement alimentaire, le rôle de l'Empire est prépondérant. Il fournit aux Anglais 90 % du thé, 80 % du fromage, 80 % de l'avoine, 70 % de la viande, 60 % du riz, 55 % du beurre et 50 % du blé, qu'ils consomment.

Sans l'Empire, les usines britanniques et les estomacs britanniques seraient en même temps réduits à la famine.

Prenons les exportations britanniques. Avant la guerre, de 1901 à 1912, les colonies britanniques se sont formidablement développées. Tandis que le commerce de l'Allemagne, du Royaume-Uni, augmentent de 24 à 54 % celui du Canada croît de 180 %, celui des Indes de 97 %, celui de l'Afrique occidentale de 220 %, celui des Antilles de 56 %.

Quelle prodigieuse demande de marchandises et de capitaux.

Aussi la part des achats de l'Empire dans les expéditions de produits britanniques a-t-elle augmenté. Elle n'était en 1855 que de 28 %, en 1890 de 33 %. Au lendemain de la guerre : en 1922, elle est de 39,7 % ; en 1923, elle est de 37,2 % ; en 1924, elle est de 37,8 % ; en 1925, elle est de 39,3 % ; en 1926, elle est de 41,3 %.

Dès 1922, par le chiffre de leurs commandes, les Indes et l'Australie arrivent en tête des clients du marché britannique. En 1922, quatre des grands « Dominions » achetaient, par tête d'habitant, à l'Angleterre, livres 7,10, alors que les quatre meilleurs clients de l'Angleterre : Etats-Unis, France, Allemagne et Hollande, lui commandaient par tête livres 1,17 Un Austra-

lien vaut pour le marché britannique dix Français et vingt Américains.

Dans ces exportations coloniales, le pourcentage d'objets ouvrés et d'objets finis est particulièrement élevé. Tandis que les produits fabriqués figurent, dans les achats de l'Allemagne, pour 56 % et dans les achats de la France, pour 65 %, ils figurent dans les achats du Canada pour 78 %, de la Nouvelle-Zélande pour 86 %, des Indes pour 91 %, des Sud-Afrique pour 93 %, de l'Australie pour 94 %.

D'autre part, ces mêmes clients, dont la puissance de consommation est considérable, ne vendent au Royaume-Uni que peu d'objets fabriqués, surtout des matières premières et des denrées alimentaires.

Les Iles Britanniques n'exportent pas seulement des marchandises. L'émigration est un besoin normal. Il faut un exutoire humain.

Or, le resserrement progressif des débouchés américains oriente chaque jour davantage le flux humain vers les colonies britanniques. En 1900, 33 % seulement des émigrants embarquaient pour l'Empire. Le pourcentage est passé à 54 en 1906, 70 en 1911 et à 80 au lendemain de la guerre. Et parce que ces départs ont été réduits au cours de la guerre, l'Angleterre dut faire face à un chômage particulièrement aigu. Ce trop-plein humain est un fait. Les Iles Britanniques doivent exporter des hommes tout comme des marchandises, ou des capitaux.

La part de l'Empire dans ces emprunts a également grandi.

Le 1^{er} janvier 1916, sur 95 milliards de francs-or envoyés à l'étranger — excusez du peu — 68 étaient placés dans les possessions impériales. Cette prépondérance s'accroît. De 1907 à 1913, les placements coloniaux passent de 750 à 2.745 millions de francs-or. Tandis que ceux faits à l'étranger ne grandissent que de 1.475.000.000 à 2 milliards 425 millions.

Au lendemain de la guerre, cette évolution s'est précisée. En 1913, l'Empire ne figurait que pour 38 % dans les émissions de l'année. Sa part monte à 42 % en 1923. Tandis que celle de l'étranger, qui était de 44 % en 1913, tombe à 25 et à 27 % en 1922 et 1923. La fortune anglaise est, de plus en plus, une fortune coloniale.

Pour l'îlot surindustrialisé, surcapitalisé, surhabité, ce déversoir est une nécessité vitale.

Or la sécurité et la stabilité de cet Empire sont menacés par un double péril.

L'Industrialisme et le Nationalisme. Les usines coloniales

concurrentent celles du Royaume-Uni et j'y reviendrai ; les nationalismes indigènes ou nationalismes blancs exigent de la part de la métropole une habileté extrême.

II

Nous sommes ainsi amenés à poser une seconde question : Quelle a été la répercussion de la guerre et de l'après-guerre sur l'unité impériale ? Les liens ont-ils été resserrés, ou bien au contraire ont-ils été dénoués ?

Il faut d'abord jeter un coup d'œil sur le passé.

Le milieu du XIX^e siècle a vu détendre ces liens qui maintenaient rivées les unes aux autres les possessions britanniques. Or cette libération, au lieu de morceler l'Empire, l'a au contraire unifié.

L'émancipation commerciale, en décuplant les transactions, a rapproché colonies et métropole. L'émancipation politique, en affranchissant les Dominions, a rendu l'enthousiasme plus facile. L'émancipation militaire, en révélant les périls de l'isolement, a renforcé la solidarité.

Et à la fin du XIX^e siècle, un triple courant d'intérêts, d'idées et de sentiments a favorisé le resserrement des liens impériaux.

Les intérêts d'abord.

Je vous ai dit quelle avait été, à partir de 1874, la stagnation du commerce britannique. Cette stagnation a tout naturellement accru l'importance, pour les exportateurs, du marché colonial.

Les idées ensuite.

Aux environs de 1870, la crise du libéralisme orthodoxe, battue en brèche par le romantisme d'abord, par le scientisme ensuite, a provoqué la réapparition des idées interventionnistes. Cette réaction a préparé les esprits à admettre le rétablissement des liens douaniers entre les colonies et la métropole.

Sentiments enfin. Au même moment l'âme anglaise passe par une atonie chrétienne. Elle facilite l'éclosion de la religion impérialiste. Et, d'autre part, les premières manifestations de la poussée socialiste donnent à ces émotions la valeur d'une utile diversion.

Deux conséquences. Les liens existants sont maintenus. Ces liens sont la Couronne, les Eglises, les Gouverneurs et le Conseil privé, l'unité diplomatique et la coopération militaire. Un effort est tenté pour créer des liens nouveaux, politiques et douaniers.

Lorsqu'on voulut les nouer, on s'aperçut qu'il était aussi impossible de réaliser l'unité que de jeter un pont. L'expérience démontra rapidement que tout ce qui pouvait ressembler à une fédération devait être écarté et que ces efforts devaient porter sur le resserrement de l'union douanière et militaire.

La première conférence coloniale (Londres, 1887) étudie les liaisons postales et la défense navale. L'Australie fit tout de suite écarter du programme les projets de fédération impériale. La seconde (Ottawa, 1894) insiste sur les tarifs différentiels et sur les communications postales. La troisième (Londres, 1897) est importante. Elle abroge les traités de commerce conclus, en 1868, avec la Belgique et l'Allemagne, qui interdisaient à l'Angleterre d'accorder des tarifs différentiels à ses colonies. A la suite de cette abrogation, le Canada fut le premier, en 1897, à accorder des tarifs de faveur aux importations britanniques : ils sont portés l'année suivante à 33 %.

La quatrième conférence (Londres, 1902) décide de participer aux dépenses navales. Mais le Canada fait rejeter une motion, qui proposait de créer une Commission permanente chargée d'assurer la continuité entre les sessions impériales. La Nouvelle-Zélande en 1903, l'Afrique du Sud la même année, l'Australie en 1907, établissent des tarifs différentiels.

La cinquième conférence se réunit à Londres, en 1907, sous le règne du radicalisme libre-échangiste. La législation sur les brevets est unifiée. Les liens de la coopération ministérielle sont resserrés. Sont créés en 1909 et 1910 l'Etat-Major Impérial et le Comité de défense impériale.

La sixième conférence (Londres, 1911) ouvre une nouvelle période dans l'histoire de l'Empire britannique. La menace du conflit avec l'Allemagne surgit à l'horizon. Le gouvernement britannique initie les gouvernements coloniaux aux secrets et sollicite leurs conseils. Le projet de créer un super-parlement à deux chambres proposé par la Nouvelle-Zélande est écarté, mais la participation des colonies à l'action diplomatique devient une réalité.

L'Empire britannique meurt. La Société des Nations britanniques naît.

III

Quel sera l'effet de la guerre ? Va-t-elle dénouer ou resserrer ? Précipiter l'évolution vers des formes nouvelles, ou assurer la réapparition de forme disparue ?

Le conflit de 1914 révéla immédiatement l'existence d'un lien de droit complètement oublié. Il apparut que la Grande-Bretagne avait vraiment conservé une suprématie : il dépendait d'elle seule de déclarer la paix ou de déclarer la guerre. Les Communes britanniques avaient conservé l'hégémonie : seules elles pouvaient promulguer des lois, dont l'action se ferait sentir jusqu'aux confins les plus éloignés de l'Empire.

Devant cette révélation d'un droit oublié et d'un fait méconnu, certaines atténuations furent jugées nécessaires. Les lois, qui prohibent la cession des navires britannique, imposent le service militaire obligatoire, interdisent tout commerce avec les sujets ennemis, posent de nouvelles conditions pour la naturalisation britannique, contiennent toutes un article, en vertu duquel les textes ne seront obligatoires dans les colonies dotées d'un régime parlementaire, que si leurs chambres décident de les appliquer. Cette précaution limite le droit, mais ne l'abroge point. Il était affirmé d'une manière aussi soudaine que dramatique.

Cette affirmation va-t-elle unifier l'Empire, ou bien au contraire le transformer ?

Le 14 décembre 1916, les premiers ministres des Dominions, y compris les représentants des Indes, se réunissent et prennent part aux séances du « Cabinet de Guerre », disons : examinent les problèmes urgents. Comment seront poursuivies les opérations militaires ? A quelles conditions pourraient-elles être arrêtées ? Et dans ce cas à quels problèmes faudrait-il faire face ?

Le « Cabinet impérial de guerre » siège du 20 mars au 2 mai 1917. Il siège de nouveau en 1918, sous la présidence du premier ministre britannique, D. Lloyd-George.

Est-ce une régression ou une transformation ?

Deux décisions capitales resserrent le contact, mais établissent l'égalité. Les premiers ministres coloniaux communiqueront directement avec le premier ministre du Royaume-Uni. En cas d'urgence, ses dépêches ne passeront plus par le « Colonial Office ». Un ministre et un fonctionnaire dans l'intervalle des sessions représentèrent les Dominions dans le « Cabinet de guerre ».

Le 17 mai 1917, Lloyd-George prend la parole aux Communes, souligne l'importance et précise la signification de cette création du cabinet impérial de guerre. « C'est une étape vers la réorganisation politique du monde anglo-saxon » — je cite textuellement. — Il ajouta encore « une conférence mettra au point les relations constitutionnelles ».

Cette conférence ne s'est jamais réunie. Premier signe d'une évolution. En voici trois autres.

Le 16 avril 1917, la Conférence impériale, qui siège en même temps que le Cabinet impérial, rédige une importante déclaration. « Tout en maintenant les pouvoirs actuels de libre gouvernement et la gestion complète des affaires intérieures, les remaniements, quels qu'ils soient, devront être fondés sur la reconnaissance intégrale des Dominions comme *Nations autonomes d'une Communauté impériale*... leur accorder le droit de se faire entendre sur le terrain de la politique étrangère et des relations internationales. » Et de nouveau la Conférence écarte la solution fédérale proposée par la Nouvelle-Zélande. Donc un pas de plus dans la voie de la Société des Nations britanniques.

Le Cabinet impérial avait été convoqué le 30 novembre 1918. Il ne s'est plus réuni. Et d'autre part l'offre, qui avait été faite de détacher à Londres un ministre colonial, fut renouvelée en juin 1918. Cette offre ne fut jamais acceptée.

Autre fait. La liaison établie directement entre premiers ministres réduit le rôle des Gouverneurs. Et aux mois de juillet et d'août 1920, Queensland et Victoria proposent de déléguer aux Colonies le soin de procéder elles-mêmes à ces nominations honorifiques.

La guerre pouvait donc centraliser, hiérarchiser, unifier. Elle a, au contraire, déconcentré, nivelé, libéré.

...

* *

Quels liens diplomatiques, militaires et douaniers lient ses membres entre eux ?

Le Foreign-Office perd le monopole des négociations et des signatures. Il ne peut plus ni représenter sans délégations, ni engager sans réserves. Cette évolution date d'avant guerre. En 1907, sir Wilfrid Laurier avait obtenu le droit de négocier, et le Royaume-Uni avait dû se contenter du droit d'être représenté. En 1912, une convention radio-télégraphique est, pour la première fois signée par les délégations coloniales. Néanmoins c'est la participation au congrès de Paris et au Traité de Versailles, des délégations coloniales qui marque vraiment la transformation complète, au point de vue diplomatique, des relations impériales.

Au mois de mars 1919, à Paris, leurs représentants de l'Empire proclament — je cite textuellement — « que son organisation est fondée sur l'égalité des nations ». Le 6 mai 1919, les Alliés reconnaissent aux Dominions le droit de se faire représenter à

Genève et de poser leur candidature au Conseil, bien que la Grande-Bretagne ait un siège permanent. Le 10 mai 1920, le Canada obtient d'avoir un représentant diplomatique à Washington. Le 2 mars 1923, le Canada signe seul le traité des Pêcheries avec les Etats-Unis.

Le 21 juin 1921 se réunit la 9^e conférence impériale, sous la présidence de Lloyd-George. L'égalité est immédiatement affirmée. Les ministres coloniaux reçoivent des renseignements sur le désarmement de l'Allemagne ou sur la conférence de Washington, sur le partage de la Silésie, sur l'alliance avec le Japon. Des désaccords se manifestent. Les représentants de l'Australasie se prononcent pour la dénonciation de l'Union Japonaise et affirment leur sympathie pour les Etats-Unis. Hughes déclare que « les États-Unis sont ce que nous serons un jour ». D'autre part, la délégation canadienne fait des réserves sur l'attitude du Foreign-Office vis-à-vis de la France.

L'égalité s'affirme et les liens se détendent.

Lorsque, au lendemain de Tchataldja, Lloyd-George lance un ultimatum à la Turquie, sans avoir au préalable averti les colonies, le Canada et l'Australie firent connaître à Londres, sur un tel ton, leur mécontentement, que Lloyd-George fut obligé de démissionner.

Le 31 décembre 1922, le Canada proteste parce qu'il n'a pas été représenté à la Conférence de Lausanne. Le 24 mars 1923, il envoie au Foreign-Office la note suivante : « Le gouvernement canadien n'ayant pas été invité à envoyer des représentants à la conférence de Lausanne et n'ayant point participé à ses travaux, ni directement, ni indirectement, et par conséquent n'ayant point été un des signataires du traité, les ministres canadiens ont le sentiment, qu'il n'est point en leur pouvoir de recommander au Parlement d'approuver le traité de paix avec la Turquie et la convention y afférant. Sans cette approbation, ils ne se sentent pas autorisés à participer à la ratification. » Et le Canada refusa de ratifier le Traité de Lausanne.

Les tiraillements, les susceptibilités et les méfiances, provoqués par le principe nouveau de l'égalité diplomatique, déconcertent le Foreign-Office. D'où la nécessité de resserrer les liens militaires et les liens douaniers.

* *

Aux mois de mars et d'avril 1917, on fait réaliser l'unification

complète des uniformes, des équipements et des munitions. Les officiers coloniaux effectueront des stages dans certaines armes et dans certains services, notamment dans l'intendance.

En juin-juillet 1918, fut dressé un programme commun de fabrication. Il fut question de créer un Comité impérial de démobilisation.

La paix arrêta net cet effort pour resserrer l'unité militaire. Impossible d'obtenir le remaniement des organisations et l'accroissement des effectifs ; impossible d'obtenir des participations aux travaux de l'Etat-Major impérial et l'établissement de directives pour la défense commune.

La conférence de 1917 avait invité l'Amirauté à préparer un plan de défense navale. Conformément à cette instruction, l'Amirauté proposa le 17 mai 1918 d'établir une seule marine, pour tout l'Empire, sous un commandement unique. Le 15 août 1918, les colonies refusèrent net. Elles refusèrent d'aller plus loin que d'accepter l'unité des types, des calibres et des méthodes.

En 1919, l'Amirauté charge lord Jellicoe d'une mission de propagande impériale. Il propose de créer une flotte d'Extrême-Orient qui aurait sa base dans le nouveau port militaire de Singapour. En temps de guerre, les différentes unités seraient automatiquement placées sous un commandement unique. Les sacrifices demandés aux diverses colonies étaient considérables. A l'Australie : un croiseur de bataille, 6 croiseurs, 26 destroyers et 14 sous-marins ; au Canada : 2 croiseurs de bataille, 7 croiseurs, 12 destroyers. Les protestations furent générales et le plan de lord Jellicoe croula (juin-août 1920).

La conférence coloniale de 1921 admet le principe d'une nouvelle participation aux charges de la marine. Mais, en dehors de cette déclaration de principe, aucun engagement formel. Et Lloyd-George dut, devant la Chambre des Communes, le 19 août 1921, avouer cet échec.

Au lendemain de la guerre les liens militaires ne sont pas resserrés.

* * *

La conférence de 1917 pose en principe : « Que l'heure est arrivée d'encourager de toutes les manières possibles le développement des ressources impériales et en particulier de rendre

l'Empire indépendant des autres pays au point de vue des denrées alimentaires, des matières premières et des productions industrielles. Chaque partie de l'Empire, tout en tenant compte dans la mesure équitable des intérêts des Alliés, accordera un traitement et des facilités particulièrement favorables aux autres parties de l'Empire ». Des mesures sont prises pour amener les émigrants à s'établir à l'ombre du drapeau britannique.

Les principes sont posés. La conférence de 1918 prend un certain nombre de décisions importantes, crée un corps impérial d'attachés commerciaux, décide de réviser la loi sur les brevets et marques de fabrique, établit un bureau impérial de Recherches minières, un centre impérial pour l'étude des champignons, un Comité impérial de la Navigation.

Fidèle à ces instructions, le gouvernement conservateur, en 1919 et en 1920, entre énergiquement dans la voie des tarifs différentiels. Les budgets de 1919 et 1920 réduisent de 1/6 les droits qui frappent le thé, le café, la chicorée, les fruits secs, le sucre, et la saccharine d'origine coloniale. Ces mêmes budgets réduisent du tiers les tarifs pour les autos, les films, les instruments de musique, de 33 et 40 % les droits d'entrée sur les vins, s'ils sont d'origine coloniale.

Ajoutez les tarifs différentiels accordés aux importations britanniques par l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Canada et l'Afrique du Sud. Ajoutez encore le régime spécial accordé par le Canada aux Antilles et à l'Australie. Quel effort vers l'unité économique. Un réseau impérial de télégraphie sans fil est le symbole de cette solidarité.

La promotion des colonies au rang de nations autonomes, la transformation de l'Empire en une Société des Nations britanniques paraissent bien se concilier avec le maintien d'une certaine unité et avec le resserrement d'une solidarité générale.

IV

Elles peuvent être menacées. Des événements plus récents l'ont révélé par d'autres périls que l'industrialisation coloniale ou les nationalismes coloniaux.

La 10^e conférence se réunit au mois d'octobre 1923. Les conservateurs sont au pouvoir. Ils voudraient resserrer les liens. Mais, sur le terrain diplomatique, ils doivent d'abord confirmer le

principe de l'égalité. Une résolution reconnaît le droit pour tout gouvernement de négocier un traité. Avant d'ouvrir la négociation, « il a le devoir de s'assurer que tout autre gouvernement susceptible d'être intéressé a été informé de telle manière que si le gouvernement considère que ses intérêts sont en jeu, il puisse avoir une occasion d' « exprimer ses intentions ». Si une seule nation est intéressée, ses représentants seront munis de pouvoirs par le Foreign-Office au nom de Sa Majesté Britannique et signeront seuls. Si l'Empire prend part, les délégations seront munies de pleins pouvoirs et toutes apposeront leurs seings, comme à Paris ou à Washington. L'égalité politique et l'indépendance diplomatique sont solennellement affirmées en 1923.

Elles se sont d'ailleurs manifestées au cours des discussions qui suivent. Les représentants des Dominions participent au débat sur l'Europe, sur Mossoul, sur Genève. Ils donnent leur approbation à l'offre américaine d'une conférence des experts chargés de liquider la querelle franco-allemande. Ils acceptent de convoquer, en cas d'échec, une conférence générale. Ils protestent contre tout morcellement de l'Allemagne et adhèrent à la politique de Genève. Mais ils affirment en même temps leur autorité, en résistant à lord Curzon, qui voulait imposer à la France l'arbitrage britannique. L'opinion des délégués sur la légalité de l'occupation de la Ruhr n'était pas la même que celle de lord Curzon.

Il est trop tôt pour parler de la conférence de 1926. Je dois tout de même signaler que cette conférence confirme les décisions prises en 1923, et décide que les nations autonomes correspondront directement non plus avec le Ministre des Colonies, mais avec un Sous-Secrétaire d'Etat nouveau. Le Gouverneur général ne représente plus le Cabinet britannique, mais le Souverain impérial. Le principe de l'égalité est encore élargi dans ses conséquences diplomatiques et judiciaires.

Aussi en attendant d'assurer par d'autres moyens une liaison plus étroite, convient-il de resserrer la solidarité militaire.

La conférence de 1923 a unifié les forces aériennes, ordonné la construction de la base de Singapour, décidé qu'une escadre entreprendrait à travers l'Empire un voyage de propagande, afin de préparer les esprits à un nouvel effort. En mai 1924, l'Australie construit deux croiseurs et la Nouvelle-Zélande arme un second croiseur.

La solidarité économique est également renforcée. Une liaison aérienne est créée. Une enquête sur les relations financières entre les colonies et la métropole est décidée. Des tarifs de faveur

accordés en 1919-1920 aux importations coloniales de fruits secs, de sucre, de tabac et de vin, sont accrus. D'autres sont accordés aux fruits conservés, aux pommes, aux jus de fruits, aux conserves de saumon et d'écrevisses. Décision qui a contristé les femmes anglaises. Les coloniaux avaient demandé plus. Ils avaient réclamé des droits différentiels pour le blé, la viande et les fromages. Mais St. Baldwin n'osa jamais pousser si loin. Ces concessions suffirent pour assurer l'avènement du cabinet socialiste.

Cet échec conservateur et cette victoire ouvrière démontrent que l'unité économique se heurte à une double difficulté. Si le gouvernement anglais frappe d'un droit les produits alimentaires pour favoriser les importations coloniales, il se heurte à la résistance des ouvriers anglais. Si un gouvernement colonial crée des tarifs préférentiels au profit des objets manufacturés d'origine anglaise, il se heurte à la résistance de ses ouvriers, qui redoutent le chômage.

En effet, en Australie, au Canada et même aux Indes se créent des usines qui suffisent à une partie des besoins du marché local. En Australie, les importations anglaises de fer et d'acier ont été réduites des deux tiers. Au Canada, les tissages peuvent donner satisfaction aux 2/3 des commandes canadiennes. Aux Indes, l'industrie cotonnière prend une croissante importance. Des primes à la production vont encourager les progrès de la métallurgie. Il y a quelques mois un phénomène extraordinaire était signalé; par le canal de Suez passent des navires anglais chargés de fonte : ils ne viennent pas d'Angleterre, mais des Indes.

Développer les industries coloniales et resserrer l'unité économique : deux objectifs inconciliables, parce que contradictoires.

L'évolution politique fait surgir un péril nouveau. L'accès du pouvoir est désormais non seulement ouvert en Australie et en Nouvelle-Zélande, mais en Angleterre au parti travailliste. Or, parce qu'il est un parti de classe, et aussi parce qu'il manque d'expérience, il est peu préparé à gérer avec tout le tact nécessaire les affaires impériales.

Les faits l'ont prouvé : le cabinet Macdonald interrompt les travaux entrepris, à Singapour, pour créer la base, qui permettra d'unifier les forces navales, anglaises et australiennes. Il porte atteinte à la solidarité militaire de l'Empire. Il supprime ensuite les nouveaux tarifs de faveur, accordés par les lois budgétaires de 1919 et 1920, aux importations alimentaires d'origine coloniale. Il porte atteinte à la solidarité économique de l'Empire.

En quelques mois le cabinet ouvrier compromet une œuvre, qu'il avait fallu près d'un demi-siècle pour réaliser.

Ces deux actes ne contribuèrent à accroître ni le prestige, ni la popularité du ministère travailliste. Il est même possible que son attitude vis-à-vis des questions impériales ait facilité son rapide et retentissant échec. Cet épisode prouve la part croissante, prépondérante, que les images, les sentiments et les problèmes de l'Empire tiennent dans les pensées, les émotions et dans la vie du peuple britannique. L'Empire justifie son orgueil. L'Empire permet l'espoir. L'Empire promet la durée.

Ernest Renan et l'Étranger.

Cours de M. Henri TRONCHON,

Professeur à l'Université de Strasbourg.

III

Renan et Herder.

Quelques mois, quelques semaines après ses débuts véritables en allemand, Renan mentionne Herder et se prend pour lui d'enthousiasme. En février 1845, lorsqu'il est question pour lui d'un séjour en Allemagne, il dit à Henriette : « J'ai toujours été surpris (toujours ! quelle forfanterie de débutant !) de voir mes pensées en parfaite harmonie avec les points de vue de ses philosophes et écrivains ». Les *Cahiers de Jeunesse* commencent en juin : dans l'un des premiers, notant quelques idées sur la poésie primitive, il ajoute : « Ces idées sont merveilleusement d'accord avec celles de Herder. » Beaucoup plus tard, il écrit à Strauss, le 13 septembre 1870 : « J'étais au séminaire Saint-Sulpice vers 1843, quand je commençai à connaître l'Allemagne par Goethe et Herder. Je crus entrer dans un temple... » Il anticipe alors quelque peu son savoir de germaniste. Et la formule qui, là ou ailleurs, traduit son extase ancienne, n'est pas de lui. Reprise à M^{me} de Staël, son guide premier, elle rend cependant fort bien l'impression quasi religieuse qui envahissait une âme éprise du *sacré*. Lui-même déclarait auparavant devoir à l'Allemagne ce à quoi il tenait le plus : « ma philosophie, je dirai presque ma religion ».

Il n'est pas très certain — amis, adversaires en ont douté — que dès ce moment tout ce qu'il avait tenu jusque-là pour une pompe digne de la Divinité lui ait fait l'effet de fleurs en papier, jaunies et fanées, comme il dit encore, qu'en d'autres termes l'Allemagne l'ait délié du catholicisme. Le livre qu'un jour sa mère inquiète lui arracha des mains, en promenade à la vallée du Guindy, près la chapelle des Cinq-Plaies, était-ce, n'était-ce qu'un « volume inoffensif de Herder », comme le rapporte M^{me} Mary

James Darmesteter ? ou bien plutôt, au dire d'un Breton peut-être plus directement informé, les simples *Recherches* du très orthodoxe M. de Bonald ?

Ce qui apparaît, c'est qu'on trouve Herder aux tout premiers rangs parmi ceux à qui Renan dut une révélation si grosse de conséquences, a-t-il semblé, et dont il ne devait se détacher qu'au prix d'une telle souffrance, que dans toute son œuvre ultérieure le parti pris du sourire n'aurait pas dû réussir à la voiler. Et puis, après la déception totale, Herder est un ami ancien, assez bien observé jadis sous plus d'un aspect essentiel, hébraïsant, critique, penseur religieux, philosophe, puis un peu négligé, mais demeuré sûr, à qui son esprit se reporte parfois, pour se guérir du mal que lui ont fait les autres. A Versailles, nous dit-on, volontiers il revenait « à ses chères idées du parc d'Issy », trente années en deçà. « Un livre de Malebranche à la main et, souvent, une phrase à demi oubliée de Hegel ou de Herder remontée aux lèvres, il reprenait la recherche d'une formule de l'Infini. » En 1888, le « caractère élevé » d'une lettre de Moritz Carrière à lui Renan, publiée par la *Deutsche Revue*, lui prouve « que la grande conscience du temps de Herder et de Goethe vit encore ». Ceux-là ne l'avaient point déçu : Goethe, le plus grand homme de la littérature allemande, le seul peut-être qu'il ait bien connu pour lui-même, et ce Herder qui eut la gloire de balancer Goethe, quelque temps, dans l'admiration un peu confuse d'une jeune âme d'élite. C'était aux vacances de 1845, à Tréguier, alors que la philosophie allemande lui apparaissait tout imprégnée de christianisme. « Ah ! qui ne serait chrétien comme cela ! s'écriait-il. Ce qui me charme encore en eux, c'est l'heureuse combinaison qu'ils ont su opérer de la poésie, de l'érudition et de la philosophie, combinaison qui constitue selon moi le véritable penseur. Herder et Goethe sont ceux où je trouve la plus haute réalisation de ce mélange. Le second pourtant n'est pas assez moral... ».

I

L'HÉBRAÏQUE HERDER.

Herder fut pour Renan d'abord « l'hébraïque Herder », comme il écrit encore en 1853 dans un article recueilli aux *Etudes d'histoire religieuse*. Berthelot le rappellera devant le monument Renan à Tréguier, son ami et lui échangeèrent les enthousiasmes de leurs vingt ans : l'un communiquant son admiration pour les pastora-

les bibliques de Herder ou même le *Lexique hébraïque* de Gesenius, l'autre inspirant quelque estime pour la géométrie analytique et l'astronomie.

L'active revue qu'était l'*Université catholique* avait mentionné souvent. entre 1836 et 1840, l'ouvrage de Herder, l'*Esprit de la Poésie hébraïque*, surtout d'après un cours d'histoire générale de la littérature, professé par Édouard de Cazalès. A la suite de quoi, la baronne de Carlowitz, Allemande mariée à un Slave, traductrice de la *Messiede* en 1841, de l'*Histoire de la Guerre de Trente ans* en 1842, avait donné l'œuvre de Herder en un français peu littéraire et surtout peu exact. Telle quelle, la version eut du succès : publiée en 1844 comme in-8°, rééditée in-18° en 1845 et 1846, l'Académie française la couronna, sur le rapport de Villemain. Le seul mérite qu'elle garde à nos yeux est d'avoir ravi le jeune Renan, de lui avoir aisément donné accès à l'essentiel d'une œuvre importante qu'il ne pouvait encore étudier au long dans le texte.

La publication se fait à point nommé pour lui qui de l'hébreu passe à l'allemand. D'où la prompte apparition de Herder aux *Cahiers de Jeunesse*. Tel mot renvoie expressément à la *Notice* oratoire de M^{me} de Carlowitz. Un peu plus loin, Renan prend à la *Préface* même de Herder cette fière déclaration qu'il fait sienne : « Dans le cas où je ne pouvais être de leur avis, j'ai été du mien. » Profession de foi d'un autodidacte pénétrant, avisé, mais fort indépendant d'humeur : elle enchante Renan, tenace qu'on prendra pour un orgueilleux : « Inimitable naïveté ! ». Il se peut que les *Feuilles de Palmier*, auxquelles Herder avait collaboré et dont une traduction française, de 1837, venait d'être rééditée, fournissent à Renan l'indication d'une allégorie arabe dont les éditeurs des *Cahiers* n'ont pu identifier l'origine. Herder y est nommé souvent, avec admiration, avec une précision croissante, surtout si l'on en juge par contraste à la première mention que Renan semble avoir faite de lui, dans cet *Essai psychologique sur Jésus-Christ*, peu antérieur aux *Cahiers* et à la sortie de Saint-Sulpice. Au début, Herder figurait parmi les théologiens des écoles mythiques et panthéistes qui, dans leur explication de certains textes évangéliques, dépassent le point de vue purement naturel, voient en Jésus « la forme la plus élevée de l'humanité, le produit de ses forces », et comprennent « merveilleusement » le type moral (de Jésus ?). Herder ne paraissait ici qu'en troupe avec Hegel, Goethe Jean-Paul, Strauss et Bauer. Était-ce lui, dès lors, qui attirait l'attention de Renan sur la vieille « chanson de Lémek » à laquelle reviendra son *Histoire des Langues sémitiques* pour chercher en

ce dire antique, tout à fait à la façon de Herder, une des formes primitives de la poésie sémitique ?

Les premiers essais qui suivent montrent Renan fidèle au souvenir de Herder. Un article postérieur aux *Cahiers* de bien peu (1847), repris trente ans plus tard aux *Mélanges d'Histoire et de Voyages*, relevant entre le chinois et les idiomes sémitiques, notamment l'hébreu qui en est le type le plus ancien, une tendance commune, très marquée, à ramasser l'expression des rapports autour de la racine essentielle, cite longuement Herder d'après la version Carlowitz, un peu retouchée : Renan semble être allé au texte. Tout le passage traduit sera jugé digne d'être inséré, non sans quelques variantes encore, dans l'*Essai* sur les Langues sémitiques, puis l'*Origine du Langage*, publiés huit et dix ans plus tard. Toujours d'après M^{me} de Carlowitz, qui relevait en note un mot de Herder dans son *Traité de l'Origine des Langues*, Renan cite une fois cet ancien mémoire. Il avait fait quelque bruit en son temps, même en France (1). Mais, si intéressant que soit le rapprochement de textes indiqué ici par M. Séailles, Renan semble n'avoir connu l'opuscule de Herder que par M^{me} de Carlowitz, puis par une brochure allemande parue entre les deux éditions de son propre ouvrage sur la question. Et il est malaisé d'admettre avec M. Parigot, même avec Michel Bréal, que Renan soit allé ici « à la suite de Herder », que Herder ait été son vrai maître, qu'il ait développé les idées de Herder, « mais réduites en système et présentées avec un luxe d'affirmations qui ne se trouve pas au même degré chez Herder ». Très informé des recherches de Frédéric Schegel et Guillaume de Humboldt, comme Bréal n'a garde de l'ignorer, ce sont eux, disciples de Herder jadis, qui ont dispensé Renan de remonter jusqu'à lui.

Mais à travers toute la volumineuse *Histoire des Langues sémitiques*, si regorgeante de faits et de choses saisies avec une sorte d'ardeur passionnée, on trouverait plus d'une réminiscence herderienne : sur la Palestine comparée à la Grèce comme terre productrice de civilisation originale, toutes deux partagées en zones tranchées, en cantons ; sur la langue arabe, moins grosse d'influence morale et littéraire qu'on n'a dit, si riche mais si monotone quand on la compare à l'hébreu, abondant sans superflu, limpide et facile, moins flexible pourtant. Touchant le vocabulaire arabe et sa prodigieuse variété pour certains termes, lion, serpent, miel, épée, chameau, et d'autres, il évoque tel ou tel philologue arabe, un mémoire de Hammer ; mais qui lui fournit, sinon Her-

(1) Cf. H. Tronchon, *Fortune intellectuelle de Herder en France*, p. 61 et suiv.

der où déjà l'on trouve ces curieux détails, l'idée d'un rapprochement avec le lapon et son choix de termes désignant le renne ? Un juge aussi distingué que M. Maurice Vernes a cru, non sans raison, découvrir chez Herder jusqu'à la notion première de l'obstinée théorie renanienne sur le monothéisme sémitique. Mais le « confrère né malin » qui, selon M. Parigot, attribuait les erreurs de Renan exégète à une insuffisante connaissance de l'hébreu, à une science plus profonde de l'allemand, semble avoir exagéré ; M. Parigot reconnaît là du moins que Renan s'inspire de Herder, mais dans le sens où il a lui-même orienté sa vie et son intelligence.

A Bossuet, à Chateaubriand, qui « croient admirer la Bible en admirant des contresens et des non-sens », Renan opposera en 1855 l'admiration mieux fondée, et non moins vive, de Herder et d'Ewald : celui-ci dominant l'exégèse contemporaine, Herder représentant ceux que la même année, dans son *Essai sur les Langues sémitiques*, Renan appelle « les anciens critiques », en nommant l'auteur de la *Poésie des Hébreux*.

Il ne le cite là que pour dire son opinion peu acceptable sur le point dont il s'agit. Mais on y voit Herder mentionné encore avec Gesenius ou tel autre hébraïsant, à propos de la luxuriance de l'hébreu, abondant en synonymes, d'où très porté à ce parallélisme que Herder notait comme l'une des caractéristiques de la langue et de la poésie hébraïques. D'après lui aussi, probablement, Renan relève que l'hébreu est riche en termes à sens matériel, concret, sans rien de psychologique. Et bientôt son étude de *Job* suit à peu près, sur certains points, ce qu'en avait dit Herder. Renan hésite à croire avec lui que le poème ait été composé primitivement chez des Arabes voisins de la Palestine. Dès 1855, il critiquait « la singulière opinion qui a voulu attribuer au livre de *Job* une origine arabe ». Mais il approuve ce que Herder exposait de la théologie de *Job* : rien ne la distingue sensiblement des croyances moyennes d'Israël avant son contact avec la Perse et l'Assyrie. De même quand il aborde le *Cantique des Cantiques*, en 1860, il se réfère à Herder entre autres, pour la date probable de la composition, vers le milieu du x^e siècle avant le Christ. Il loue Herder, avec l'ensemble de la grande école exégétique allemande du xviii^e siècle finissant, d'avoir écarté de l'interprétation tout sens mystique, sauf à ne pas l'approuver de voir dans le *Cantique*, avec tant d'autres depuis Richard Simon, une suite de chants d'amour. « Hypothèse désespérée », assure-t-il, pensant en dégager une sorte de drame lyrique à base de chant populaire ; en quoi peu d'exégètes l'ont suivi. Et quand l'*Histoire d'Israël* dira encore

Moïse « presque un Égyptien », n'y aura-t-il pas là quelque souvenir de Herder et de tout ce qu'il contient des influences égyptiennes sur Moïse ?

Renan s'aide assez tard de l'hébraïque Herder, mais conserve à son égard, on le voit, toute sa liberté de jugement. Cela dès le début, ou presque. Il sent que Herder est peu scientifique, qu'il a promptement achevé de faire école là où il le pouvait, que les résultats acquis par lui ont assez tôt glissé au patrimoine commun des exégètes, qui plus encore après lui qu'avant sont devenus légion en Allemagne, et l'ont partout dépassé. Ce que Herder donne à Renan, c'est l'élan stimulant et bienfaisant du début, du ravissement premier. Un fragment de l'*Avenir de la Science*, détaché dès 1848 en un article sur les Congrès philologiques outre-Rhin, louait les savants allemands de cultiver ce qui a fait défaut au génie de Herder : l'érudition. « N'est-ce pas l'érudition qui a ouvert devant nous tous ces mondes de l'Orient, l'Inde surtout, dont la connaissance a rendu possible la science comparée des développements de l'esprit humain ? Pourquoi un des plus beaux génies des temps modernes, Herder, dans ce *Traité de la Poésie des Hébreux*, où il a mis toute son âme, est-il si souvent inexact, faux, chimérique, si ce n'est parce que la critique savante ne servait pas toujours de guide à l'admirable sens esthétique dont il était doué ? »

II

LE PENSEUR : RELIGION, CRITIQUE, PHILOSOPHIE.

« Toute son âme. » Une âme douée d'un « admirable sens esthétique ». Renan demeura fort ouvert à ce qui élève en effet Herder penseur religieux, critique et philosophe, au-dessus de l'érudit achevé qu'il ne sut pas être. Il l'a loué de cette supériorité avec enthousiasme. puis, la première ferveur tombée, en termes de choix encore, qu'il n'a pas oubliés.

Au catalogue de sa bibliothèque, publié en 1895, rien de Herder, que ce soit à la partie Orient ou Littérature allemande, à l'Histoire ou à l'Origine du Langage. On y trouve Creuzer, Wieland, Vico. Mais ni les *Idées* traduites par Quinet, retraduites après quarante ans par le Belge Emile Tandel, ni même la *Poésie hébraïque*. Un livre sur un rayon n'est pas toujours un livre lu. Ceux auxquels on revient souvent, sont parfois ceux qui se retrou-

vent le moins. Ceux que l'on consulte le plus à l'âge des lectures ardentes, parfois on ne les a pas à soi...

« Herder était l'écrivain allemand que je connaissais le mieux, conteront les *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*. Ses vastes vues m'enchantèrent, et je me disais avec un vif regret : Ah ! que ne puis-je, comme un Herder, penser tout cela et rester ministre, prédicateur chrétien ! » De fait, une lettre des vacances 1845 à son directeur de conscience, deux lettres à son condisciple, le futur abbé Cognat, l'une d'un mois antérieure et l'autre de l'année suivante, traduisent ou proclament le même regret : « Quand je vois des penseurs aussi libres et aussi hardis que Herder, Kant et Fichte se dire chrétiens, j'aurais envie de l'être comme eux. Mais le puis-je dans le catholicisme ? C'est une barre de fer, on ne raisonne pas avec une barre de fer. Qui fondera parmi nous le christianisme rationnel et critique ?... Ah ! si j'étais né protestant en Allemagne ! Là était ma place. Herder a bien été évêque, et certes il n'était que chrétien ; mais dans le catholicisme il faut être orthodoxe. C'est une barre de fer, il n'entend pas raison... Il est temps qu'un autre ordre commence. Je crois même qu'il a commencé, et la dernière génération de l'Allemagne en a offert d'admirables exemples : Kant, Herder, Jacobi, Goëthe même... »

Parfois, sur le tard, il croira devoir rapporter à d'autres que Herder, qu'un Allemand, même un Allemand de la période weimarienne, l'honneur de cette vive sympathie mélancolique, si ouvertement avouée. Il lui arrivera d'incarner en Thomas Reid, « à la fois philosophe et ministre du Saint Évangile », en Malebranche, « qui dit sa messe toute sa vie », le rêve auquel il se retint longtemps à l'exemple de « tant de grands esprits, qui avaient vu si profond dans la nature et qui pourtant étaient restés chrétiens ». Rêve d'une âme honnête que la vie religieuse attire, mais la règle de saint Benoît plutôt que la tâche de l'apôtre. On le lui a reproché, non sans aigreur, comme s'il n'y était pas autorisé par des précédents innombrables. « Mon rêve eût été la vie paisible d'un ecclésiastique laborieux, attaché à ses devoirs, dispensé du ministère ordinaire pour ses recherches. »

Toujours il se souviendra de la merveilleuse réussite qu'avait été, à la fin du XVIII^e siècle, au début du XIX^e, avec « Schleiermacher, Herder, Kant et Fichte » (de loin les nuances se fondent, et M. Walter Kûchler note bien que Renan semble avoir ignoré les luttes d'âme de Herder) l'essai allemand « pour tirer du protestantisme un culte aussi rationnel que possible ». Ceci est de 1876. Dès 1860, à propos de Port-Royal, il louait fort le protestantisme libéral créant la critique aux XVI^e et XVII^e siècles

pour aboutir, avec la fin du xviii^e, « à Schleiermacher, à Herder, à Fichte, et à cette merveilleuse éclosion du christianisme allemand, le plus beau développement intellectuel et religieux que la conscience réfléchie ait produit jusqu'ici ». Ou bien, dans une étude sur l'Avenir des sociétés modernes, la même année, disant l'étroite prison que sont pour l'esprit humain les dogmes stricts et secs, il citait Herder, Fichte, Schleiermacher comme « excellents théologiens ». Il faut avec eux, observe M. Parigot, être très intelligent pour être très religieux.

Un peu plus tôt, Renan admirait la passagère floraison de la théologie allemande classique à l'égal des formes religieuses les plus grandes et les plus poétiques qu'il soit donné de concevoir. « Ce ne fut qu'un moment, mais quel moment dans l'histoire de l'esprit humain, que celui où Kant, Fichte, Herder étaient chrétiens, où Klopstock traçait l'idéal du Christ moderne, où s'élevait ce merveilleux édifice de l'exégèse biblique, chef-d'œuvre de critique pénétrante et de rationalisme élevé ! Jamais sous le nom de christianisme ne tinrent tant et de si grandes choses, mais le vague et l'indétermination, condition essentielle de la poésie en religion, condamnaient cette belle apparition à ne durer qu'un jour et à ne rien asseoir pour l'avenir. »

Ici encore il voit clair de bonne heure, et admire avec discernement. Il range Herder, tel quel, parmi les plus grands. Il le préfère à Kant, Hegel et Fichte, dit M. Parigot, non sans exagération peut-être, au moins pour ce qui est de Kant ; il ne retient d'eux tous que ce qui cadre à ses vues, et puis s'attache à Herder. En tout cas, et ceci paraît plus exact, il « amalgame » leur influence à l'influence de Herder. En somme, qu'a-t-il gardé de lui ?

D'abord, bien entendu, ce que les lettres françaises de son temps lui semblaient n'offrir guère : quelque chose de natif encore, de jeune et de pur, une conception haute des choses, comme il dit, un caractère saint.

Là se mêlent les souvenirs des cours littéraires en Sorbonne, et la notion cousinienne du *spontané*. Il semble, et M. Walter Küchler en est assez d'avis, que l'action de Herder se soit ajoutée simplement ici pour Renan, comme une confirmation éloquente et bienvenue, à celle des maîtres inégaux de sa jeunesse laïque, Fauriel, Gérusez, Bautain, Ozanam. Sur la poésie primitive, nous l'avons vu, sur la valeur des origines, de l'élément populaire et comme distinctif, sa curiosité était en éveil dès avant la lecture de Herder. A l'époque même où il le connaît, les *Cahiers de Jeunesse* disent le peuple, le genre humain, « le grand inventeur en littéra-

ture comme en tout » : est-ce à Herder qu'il doit de s'en être aperçu ? L'*Avenir de la Science*, l'*Origine du Langage* et telles études reprises aux *Mélanges d'Histoire et de Voyages*, aux *Essais de Morale et de Critique*, ne font que mettre en forme et développer à l'aise, avec une sorte de tendresse, des idées anciennes déjà, définitives. Elles prennent peut-être parfois dans l'*Origine du Langage* une teinte plus herderienne, par l'emploi d'images ou comparaisons biologiques : bouton de fleur, plante, germe, embryogénie de l'esprit humain. Nous y reviendrons. Encore trouve-t-on dès l'*Essai psychologique sur Jésus-Christ* une référence à Wiseman sur la multiplicité des rapports entre ordre physique et psychologique, races d'hommes et plantes, etc...

En tout cas, Renan, sent bien ce que ces idées gagnent de valeur persuasive, même pour lui, à être défendues, animées, fondues par un esprit ouvert à tout, par une âme généreuse. On le voit associer Herder, non seulement à son vieux maître et ami Hamann, non seulement à Goethe, son merveilleux élève, mais à la Bible et Homère, simplement, et... au grand Roland. Le tout en songeant à M^{me} de Staël. Après Buffon, que Renan cite, elle opposait au goût le génie, tout comme Herder ou déjà Diderot, et sa chère Allemagne à l'esprit de conversation, de société, nous reprochant à bon escient d'y sacrifier trop. « Voyez, disent les *Cahiers de Jeunesse*, notre littérature n'a rien de saint, elle est une affaire de salon, de coterie, d'académie, elle rit, plaisante, niaise, fait des phrases. Mais la conception haute des choses, Homère et la Bible, Hamann et Goethe, Herder et Roland, le vrai, le haut, le beau, où l'on ne pense pas au ridicule, où sont-ils ? Le saint nous manque... » Ils notent, quelques semaines plus tard, ce que le culte trop exclusif de la société nous vaut, dès l'âge écolier, « d'uni et de mat, sans morale, sans ciel, sans idéal ». C'est l'enfance nivelée, c'est l'esprit de régiment ; « plus de ces jolies pousses vertes, poétiques et tendres... Un honnête horloger, un bon négociant, voilà ce qu'on fait. Mais l'homme pur, le génie céleste, un Krummacher, un Herder, nos collègues l'étoufferaient ». Et encore : « Ne me parlez pas de ces hommes lettrés de salon, à la phrase mate et régulière, comme les a faits le siècle de Louis XIV. Kant, Herder, Goethe, étaient-ils des hommes de salon ? » Pour cet étudiant que la vie intellectuelle appelle et prend tout entier, le type de l'homme de lettres ne sera décidément pas, du moins de longtemps, ni par goût personnel, l'auteur « poli, tendre, galant, un salonnier, faisant des vers. Opposez à cela Herder, Schlegel, Dieu est notre forteresse ! »

Herder a donc pour lui sa place parmi les plus beaux génies

de tous les temps. Un tel enthousiasme, à l'âge où Renan s'y livre, laisse une marque sur toute la vie, même si plus tard l'horizon change. « Que l'humanité serait grande et belle, disaient les *Nouveaux Cahiers de Jeunesse*, si tous étaient des Homère, des Virgile, des Corneille, des Milton, des Herder, des Goëthe ! Mais on pense à ces fous qui font les poètes, et on recule. » Au regard, la critique littéraire aussi, telle qu'on la conçoit d'ordinaire, lui semble quelque chose de *petit* : elle « admire trop l'homme et pas assez les choses et l'humanité dans l'œuvre littéraire. On veut toujours faire la part de l'individu... Ah ! que m'importe le mérite de l'homme ! le vrai mérite est que cela peint les choses et Dieu. Goëthe et Herder sentaient bien cela... » : sur quoi il renvoie à M^{me} de Carlowitz, dont une note rappelait leur discussion littéraire sur Ovide.

L'*Avenir de la Science* est fait de « pensées de 1848 » : plus d'une se reporte, avec une ferveur de sympathie reconnaissante, vers ce Herder qui sait n'avoir rien de lourdement scolastique, et ne pas donner ce dont on se contente trop, selon Renan, dans la France d'alors, « sur Dieu, sur l'âme, sur la morale, des petits bouts de phrases à la façon de la géométrie... Ah ! lisez-moi un dialogue de Platon, une méditation de Lamartine, une page de Herder, une scène de *Faust*. Voilà une philosophie, c'est à-dire une façon de prendre la vie et les choses. Quant aux propositions particulières, chacun les arrange à sa guise, et c'est le moins essentiel ». Avec Schiller et Goëthe, Herder est pour lui le type des « esprits dégagés de l'école ».

Tant pis pour les Français qui les englobent délibérément sous la « terrible accusation de pédantisme » (ceci d'après M^{me} de Staël, nous le verrons). Accusation prononcée dès qu'on rencontre, comme chez Kant, Hegel, le style exact, technique, pourtant seul capable d'exprimer certaines nuances délicates et profondes de la pensée. « Le philosophe, dit Renan, c'est l'esprit saintement curieux de toute chose. » La définition lui convient pleinement, il s'y tiendra jusqu'au bout, en dépit des apparences. Elle paraîtrait faible aux gens du métier ; mais il ajoute avec fierté : « Qui osera prétendre que Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier, les Humboldt, Goëthe, Herder, n'avaient pas droit au titre de philosophes au moins autant que Dugald-Stewart ou Condillac ? » L'Allemagne contemporaine fait, selon Renan, son xviii^e siècle à la française ; les « hautes et idéales spéculations de la grande école » ont comme suite une jeune école, nette, cassante, matérialiste : Voltaire après Herder, Kant, Fichte, Hegel. Mais il reste ceci de capi-

tal : « On a pensé plus librement il y a un demi-siècle à la cour de Weimar que dans notre pays, qui a livré de durs combats pour la liberté... C'est là un peu notre manière ; nous sommes une nation extérieure et superficielle, plus jalouse des formes que des réalités. » Jusqu'au début du xix^e siècle, l'Allemagne a connu moins de liberté extérieure que n'en ont les compatriotes de Renan : « Eh bien, dit-il, je mets en fait que tous les libres penseurs de notre République n'ont pas le quart de la hardiesse et de la liberté qui respire dans les écrits de Lessing, de Herder, de Goëthe, de Kant... Les grandes et larges idées sur Dieu ont été et sont, en Allemagne, la doctrine de tout esprit cultivé philosophiquement ; en France, nul n'a encore osé les avouer, et celui qui oserait le faire trouverait plus d'obstacles qu'il n'en eût trouvé à Tubingue ou à Iéna sous des gouvernements absolus. » Victime de sa timidité intellectuelle, selon Renan, la France n'a compris encore que la liberté extérieure, mais nullement la liberté de penser.

Herder, dit bien M. Parigot, « répond aux besoins immédiats de sa pensée dans le moment qu'elle aborde la science ». Aux philosophes d'alors, même à Cousin, semble-t-il, dont on voit Renan un peu las, aux psychologues à l'écossaise qui ne savent pas faire la psychologie comme il la voudrait, comme il l'aime, *dilatée*, il oppose les philosophes véritables, ceux qu'on oublie de prendre pour tels : Rousseau, Herder encore, ici fort justement associé à son ancienne idole (M. Parigot estime que Renan a surtout goûté Rousseau à travers la poésie de Herder) : « Au même actuel, ils ne seraient pas des philosophes, et assurément ils le sont plus que tel ou tel psychologue. Conception de l'homme, de la morale, du beau, diverses proportions de tous les éléments, n'est-ce pas là qu'est l'âme ? » Quelques années plus tard, dans les *Débats*, admirateur persévérant du siècle allemand qui de Leibniz, génie universel, par Wolf et Heyne, va jusqu'à Niebuhr, aux Schlegel, aux Humboldt, il fera de Goëthe, de Hegel, même de Herder, — si peu universitaire ! — « le produit immédiat de cet immense travail critique qui s'opéra dans les universités allemandes à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci ». Pour le moment, qu'on ne lui parle pas de la science moderne, « sottie et plate », de la « petite érudition, étiolée », qu'offrent Port-Royal et Joseph de Maistre, aussi bien les Jésuites comme l'Université : « Je rage contre eux tous. Allemagne ! Allemagne ! Herder, Goëthe, Kant. Il faut souffleter cette creuse et pédante Université, ces sots de Français... » Leur faiblesse à tous, du moins tels qu'il les voit alors, c'est qu'il n'y a en eux

« nul goût de morale, nulle ardeur de se perfectionner sur ce point ». Les meilleurs sont des esprits honnêtes, tels Havet, le latiniste, ce pauvre M. Havet, qui ne songeait qu'à bien faire toute sa vie son cours de littérature latine, mais peu soucieux d'*encyclopédiser* leurs idées ni de « se philosophiser sur divers systèmes ». Il leur oppose les Allemands du grand siècle, « si féconds, si multiples, si ardents dans la voie de l'esprit », Herder et Goethe, Hamann, etc... Il loue, en janvier 1846, le bienfait de sa vie solitaire et concentrée : « Eh quoi ! suis-je seul, quand j'ai auprès de moi Kant, Herder, Platon, Leibniz ? Où trouver des hommes comme ceux-là, et où parlent-ils plus intimement que dans leurs livres ?... Dans ma pauvre petite chambre, nue et déserte, je passe certains moments avec une incroyable plénitude de bonheur... » Aux Rollins de son temps il compare — avec quel dédain ! — ceux qu'il appelle ses grands hommes, si frais, si beaux, si élevés au-dessus de la prétention. Même un Joseph Victor Le Clerc ne lui offre pas ce qu'il cherche, « la science pour elle-même, sans vue de l'utile... Ah ! mon type sublime, où es-tu, mon étoile ? Herder, mon penseur-roi, régnant sur tout, jugeant tout et n'étant jugé par personne ! »

Après cela, peu importe en somme tel ou tel rapprochement possible dans le détail. Le Renan des *Cahiers de Jeunesse*, nommant le chant des Esculdunac de front avec le cantique de Débora, se souvient-il déjà de Herder, comme semblerait l'indiquer une note de M. Bédier ? On doit bien en douter, si l'auteur de ce vieux poème basque l'a composé de toutes pièces en 1828.

Reprenant dans *La Métaphysique et son Avenir*, en 1860, un fragment inédit encore de *L'Avenir de la Science*, Renan évoquera es personnages symboliques de certains bas-reliefs orientaux antiques, constructions immenses dans lesquelles une vie laborieuse n'est qu'une pierre obscure et sans nom, mais laisse après elle, comme chaque nation, chaque forme intellectuelle, religieuse, morale, « une courte expression qui en est comme le type abrégé et expressif, qui demeure pour représenter les millions d'hommes à jamais oubliés qui ont vécu et qui sont morts groupés autour d'elle ». Beau passage qu'admirait Brunetière, au point de le citer deux fois. Lointain prélude à l'hommage que rendront les *Souvenirs*, à tous les ancêtres du *clan* breton qui avaient obscurément travaillé pour Renan. Le rappel de Persépolis, jadis chère à Herder, au lieu que Goguet ou Voltaire y entrevoyaient surtout du mauvais goût, autorise-t-il à croire qu'ici Renan ait songé à lui ?

Faudra-t-il penser à Herder quand Renan citera en 1858 le pieux Henri Suso ? Son *Livre de la Sagesse éternelle* avait été mis en français, avec l'introduction de Gœrres, une vingtaine d'années plus tôt, et l'Avant-propos nommait déjà le poème de Herder consacré à Suso.

Quand Strauss critiquera la *Vie de Jésus* pour son peu de consistance quant au IV^e Évangile, le fait que Strauss reproche précisément à Herder ses incertitudes sur ce point, autoriserait-il à juger Renan, à cette date encore, induit en faiblesse par Herder ?

Les *Apôtres* expliqueront le *Noli me tangere*, « mot de toutes les grandes amours », par une théorie abrégée des sens : l'œil que rien ne souille et par qui rien n'est souillé, organe plus pur et plus noble que la main, au lieu que le toucher « ne laisse rien à la foi » : souvenir de Herder encore ? sinon de sa *Plastique*, au moins de belles pages des *Idées* où l'essentiel en était repris ?

M. Lévy-Bruhl le note fort bien : les études d'histoire religieuse de Renan sont au bout de la voie qu'a suivie Herder. Le sens et l'importance des périodes *non réfléchies* de l'histoire, le succès des religions, œuvres toutes populaires, est en proportion de ce qu'elles disent au cœur du peuple ; les religions valent ce que valent les races qui les professent ; les origines sont toujours obscures, mais pour un esprit philosophique elles ont un intérêt sans égal, quoi qu'en ait pensé le xvii^e siècle : des *Apôtres* à *L'Église chrétienne*, aux *Discours et Conférences*, le thème fondamental subsiste, sans apparente variation. Herder aida-t-il à la transposition qu'en fit Renan, des choses littéraires aux choses religieuses ? Elle semble avoir suivi naturellement l'évolution de ses tendances ; la simple critique n'avait été pour lui qu'un stade préparatoire à son activité d'historien religieux. La leçon de Herder pouvait être excellente : ce fut là encore une leçon complémentaire.

Dès 1843, Renan, disciple de Cousin et par lui, sans peut-être le savoir encore, disciple de Hegel, *posait des théorèmes*, en jeune homme qui « n'hésite pas ». Toute idée qui fait son apparition dans le monde, disait-il, a sa raison dans l'état intellectuel et moral des temps et des lieux où elle apparaît. De même, un peu plus tard : « la vraie poésie d'une époque est la sienne, celle du lieu et du temps ». Et encore : « Ne regardez pas la littérature d'une manière absolue, mais à un jour tout relatif, production du temps et du pays. Ceci est neuf... Ne rien forcer, laisser l'époque pousser son germe. » Ceci était neuf, et presque tout le Renan futur s'y trouvait, armé encore d'une roideur dont il mettra son art à se défaire. Herder est l'un de ceux qui achevèrent de

le convaincre que « la condition fondamentale de la critique est de savoir comprendre les états divers de l'esprit humain, qu'en politique, en religion, en art, en littérature, les peuples deviennent ce pour quoi ils étaient organisés, qu'il faut « se placer au point de vue du passé », ne pas prendre « notre âge de plomb pour mesure historique quand il s'agit des grandes choses ». Mais Renan s'en doutait avant de le connaître.

La critique herderienne a moins créé, en lui, que fécondé, par une action générale plutôt que précise et multipliée dans le détail, par une sorte d'aide une fois donnée, sans beaucoup de contacts répétés, mais assez forte pour que l'action durât. On doute, par exemple, qu'il lui ait fallu Herder pour avoir en soi-même dès la jeunesse le goût de la hiérarchie, ou revendiquer la science comme le privilège d'une congrégation ou, d'accord avec les Prophètes, dit M. Parigot, imaginer Dieu comptable de la propriété scientifique. Mais, à la mort de la reine Sophie de Hollande, Renan lui fera gloire d'avoir su ne point « parquer l'éducation morale de l'homme dans les données d'une race et d'une langue », mais rêvé « comme Herder, un échange réciproque de tous les dons de l'humanité ». En 1879 encore, la Lettre à un ami d'Allemagne réserve à Herder une place dans la « grande Allemagne, l'Allemagne d'il y a cinquante ou soixante ans ». La date est peu exacte : à cette heure-là de son histoire, l'Allemagne n'était déjà plus telle que M^{me} de Staël venait de la décrire. Mais l'idée n'en apparaît pas moins fondée : au lieu de contredire à l'ancienne discipline française, l'Allemagne d'alors semblait la continuer, nous dit Renan ; Herder y représentait « la foi dans l'humanité ». Cette foi, reçue ou non de Herder, Renan l'observa toujours. L'influence bienfaisante de l'homme sur ses semblables est le but de toute société humaine, avait déclaré Herder. Renan, qui le cite, observe : « L'idée de l'humanité est la grande ligne de démarcation entre les anciennes et les nouvelles philosophies... Il y a là, je vous le dis, toute une philosophie nouvelle »

Il le constatera plus tard écrivant à un Allemand : « Nous prenions au sérieux vos grands esprits quand ils reconnaissaient ce qu'ils devaient à notre xviii^e siècle. » A-t-il vu dès l'abord ce que la France d'avant la Révolution pouvait retrouver en Herder de ses propres idées ou de ses rêves ? Il en faut douter. En tout cas, Herder apporte une aide spéculative à l'effort violent et prolongé que fait cette âme, qui espère quelque temps, en se mêlant aux passions de son époque, achever mieux de se dépandre du passé.

(A suivre.)

L'Évolution des Villes.

Cours de M. Marcel POËTE.

Professeur à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

VIII

Les villes chaldéo-assyriennes. La cité du despote.

Les liens géographiques des villes avec de grands cours d'eau, voilà ce qui, à première vue, caractérise la civilisation urbaine en Égypte et en Mésopotamie. Après le Nil, ce sont l'Euphrate et le Tigre qu'il nous faut considérer à cet égard. Des fleuves auxquels la terre doit sa fécondité : tel est le point d'origine de la condensation humaine d'où est sortie la ville. Cette fécondité a attiré les hommes, les a fixés sur le sol où leur ingéniosité naturelle s'est aiguisée au contact des difficultés à surmonter pour approprier la terre à la culture et pour rendre entièrement bien-faisantes les crues fluviales périodiques. Ils ont ainsi été amenés à creuser des canaux et des réservoirs ; peu à peu, tout un système d'irrigation a été établi, qui a produit ses effets habituels d'organisation sociale. Sur un sol modelé à leur usage par des efforts continus, ils ont crû en nombre ; leur intelligence s'est développée en même temps qu'elle s'appliquait à satisfaire des besoins croissants et la vie en société a fini par produire tous ses fruits dans le cadre urbain. Une civilisation avancée s'est épanouie en des temps très antiques, fille en définitive, comme la ville de ces régions, de la terre fécondée par le fleuve et par l'homme. C'est, peut-on dire, la ville grâce aux champs. D'où une première caractéristique de celle-ci. La ligne naturelle d'eau et le canal font partie du paysage urbain ; la voie d'eau et le quai en bordure entrent dans la composition de la ville. La facilité de circulation résultant du réseau des canaux, en resserrant les liens entre les habitants, a contribué au progrès exceptionnel de la civilisation sur ce sol et n'a pas été dès lors étrangère à l'essor urbain que nous allons observer.

C'est à l'est du Tigre, c'est-à-dire en Susiane, pays agricole

comme la Chaldée, qu'il nous faut d'abord jeter les yeux. Là, nous apparaît, vers l'an 3000 avant notre ère, une agglomération constituant la plus ancienne Suse. Des monticules argileux, dominant la plaine, lui ont servi d'emplacement. Elle est munie d'une enceinte et accompagnée, au delà, d'une nécropole. A cette date, elle s'offre à nous déjà remarquable par le degré de civilisation qu'elle a atteint. Elle a son dieu, seigneur de la ville. La plus élevée des hauteurs accidentant le sol représente sans doute le lieu de culte par excellence. Il se dégagera sous le double aspect de la ziggourat, sorte de tour symbolisant la présence de la divinité et du temple sis à côté et formant l'habitation de cette dernière. Sous la forme de ces constructions se retrouvent, d'une part, la pierre dressée ou l'arbre qui matérialisait le dieu, au temps de la vie nomade de l'homme, et, d'autre part, l'abri fourni alors par la nature à l'être errant. Le fait même de ces constructions succédant à l'état de nature marque l'assise humaine, point de naissance de la ville, en même temps qu'il donne à la verticale, dans la silhouette urbaine, sa signification divine. Sur ce sol, les lignes montantes forment un accompagnement vers le ciel à l'inquiétude humaine.

Nous voici en Chaldée, soit dans une plaine grasse que l'Euphrate et le Tigre, découpant un cours différent de celui de nos jours et se jetant alors chacun de son côté dans le golfe Persique, ont faite de leurs alluvions limoneuses. Sur ce sol bas, des agglomérations se montrent, groupées autour d'édifices qui dominent l'horizon. Ceux-ci sont des temples ou des palais construits sur des hauteurs factices, que soutiennent des murs de brique. Et cette simple vue panoramique suffit pour expliquer le caractère de ces groupements. Le dieu et le prince sont les maîtres de la ville. Cette dernière a son dieu propre, sans préjudice d'autres divinités qui peuvent y avoir aussi une demeure. L'autorité du dieu grandit, en même temps que la ville au destin de laquelle il préside, voit son importance croître. Le prince, à l'origine, n'est que le représentant du dieu sur la terre. Son pouvoir est celui même du dieu, au culte duquel il veille. Ainsi se marque l'étroite liaison de la terre et du ciel, par quoi la ville se caractérise. Le temple est le centre de la vie religieuse et intellectuelle, le point d'où rayonne la civilisation, et c'est aussi un centre de vie matérielle. Aux temples proprement dits sont annexés de vastes entrepôts, où s'accumulent les dons et les contributions en nature. L'économie rurale pénètre la ville. Le régime des terres et des personnes rappelle celui de notre moyen âge. Ces villes apparaissent d'abord comme des unités indépen-

dantes, puis telle ou telle se trouve dominer les voisines, et enfin on arrive à la constitution d'un véritable royaume avec une capitale. Dès le milieu du quatrième millénaire avant notre ère, on peut observer l'usage de fixer par une borne la limite territoriale entre deux villes.

Regardons notamment Lagash. C'est, sur une longueur de sept kilomètres, une succession très rapprochée de groupements d'habitations qui ont pris racine au pied du temple d'un dieu ou du palais du souverain. Parmi ces groupements, l'un est celui de Girsou, formé aux abords du temple du dieu particulier de Lagash qui, pour cette raison, est appelé « seigneur de Girsou ». A Lagash, un palais se dresse sur un monceau artificiel haut de 12 mètres ; l'espace qu'il occupe dessine un rectangle de 53 mètres sur 21 mètres, à l'un des angles duquel est une ziggourat, marquant le lieu de culte à l'usage du souverain. On peut se rendre compte ainsi de la double surélévation que comporte, par rapport au terrain plat sur lequel il s'élève, un édifice de cette sorte. La pierre, en un tel pays, n'existant pas, tout y est construit avec le limon du sol. Les temples mêmes ne font pas exception. Ce qui sert essentiellement à la construction, c'est la brique. Il y a le mois « où l'on fait les briques ». Les corvées imposées à la population portent sur cette fabrication, comme sur l'entretien des canaux et des quais. Des cubes de briques, crues ou cuites, et reposant sur une plate-forme pour être à l'abri de l'inondation : telles sont les maisons. Ainsi se précise l'aspect des villes, avec l'échelle des niveaux, selon que l'on considère les simples habitations, d'une part, et les temples et palais, d'autre part, et avec la nature propre des constructions. Cette échelle, comme on l'a vu, marque des étages de vie : en bas, la simple existence humaine ; en haut, l'existence divine, sous la forme de la demeure du dieu ou sous celle de la résidence du souverain, qui est l'émanation terrestre de la divinité.

Lagash nous est connu au troisième millénaire avant notre ère. Vers le commencement de ce millénaire, nous voyons cette ville en lutte contre sa voisine Oumma, qui nous apparaît ceinte d'un rempart ; les habitants de Lagash, vainqueurs, construisent des chapelles en hommage aux dieux auxquels ils doivent leur victoire et dressent la Stèle des Vautours, conservée aujourd'hui au musée du Louvre et qui constitue un monument de gloire. Les exploits guerriers du roi de Lagash sont sculptés sur cette pierre au sommet de laquelle une nuée de vautours, emportant des morceaux de cadavres ennemis, couvre le ciel. Ainsi l'éclat du triomphe militaire, que nous retrouverons sur les traits de la

Rome antique ou du Paris dérivé de la Renaissance ; cet éclat, qui caractérise, dans le cadre de la ville, l'État conquérant, se remarque déjà, perçant la nuit des temps, à Lagash.

La position de Lagash, comme celle des villes chaldéennes en général, était favorable au commerce. Il faut faire intervenir aussi, dans la destinée de ces agglomérations, outre les événements de l'histoire, les modifications apportées peu à peu au site par les alluvionnements des cours d'eau, qui ont dû priver, à un moment donné, telle ou telle de ces localités du contact vivifiant de la voie où vont et viennent les barques. Quant aux événements historiques purs et simples, leur rôle a été considérable : des mouvements de peuples, des invasions suscitées par la fertilité et la richesse du pays, des guerres sans merci entre les États qui se sont partagé la domination de cette terre, ont causé la ruine de maintes villes. De bonne heure, le trait militaire marque la physiologie urbaine.

Le conflit des races oppose les Sumériens, maîtres du Sud de la Chaldée, du côté du golfe Persique, à des Sémites, qui en occupent le Nord, où est Babylone. Cette dernière partie de la Chaldée forme le pays d'Akkad, devenu le centre d'un vaste empire dont une stèle, qui se dressait à Sippara et est maintenant au musée du Louvre, rappelle l'une des victoires : ce petit monument de grès, haut de deux mètres et large d'un mètre, figure une campagne victorieuse de Narâm-Sin, dont on date le règne du xxviii^e siècle avant notre ère. Avec un véritable sens de la composition, l'artiste détache, au sommet de la pierre, l'image du souverain combattant, absolument comme plus tard les exploits de Louis XIV, sculptés à la porte Saint-Denis par exemple, seront offerts aux regards admiratifs des passants, dans la cité triomphale. Narâm-Sin est divinisé de son vivant, comme le sera Louis XIV qui verra, sur la place des Victoires, sa statue avec cette inscription : *Viro immortalis*. Les quatre esclaves enchaînés, qui encadraient le piédestal de cette statue, matérialisaient, à quatre mille cinq cents ans d'intervalle, la même idée que celle que rendaient apparente, sur la stèle de Sippara, les ennemis tombés sous les coups de Narâm-Sin ou, sur celle de Lagash, le vol lourd des vautours rapaces. C'est la ville en liaison avec l'état de guerre, qui nous apparaît en de tels traits, la ville où règne le souverain guerrier.

En même temps que du régime de la ville on passe à celui de l'État centralisé, le fonctionnarisme se développe et tend à former l'un des éléments distinctifs de la population urbaine. Pas plus qu'il ne sera indifférent de relever, du point de vue urbain, la création

de la poste en France par Louis XI, il n'est point inutile de signaler, de ce même point de vue, l'existence, vers le milieu du troisième millénaire, d'une institution analogue en Chaldée. C'est la manifestation de l'autorité royale qui s'étend et d'une centralisation qui s'opère au bénéfice de la ville capitale.

Si, à l'origine, la ville n'était qu'un simple lieu de culte, d'administration, de refuge et de marché, elle n'a pas tardé à constituer un élément d'agglomération propre. Des plans cotés de villes nous sont parvenus, en des documents qui datent du courant du troisième millénaire. Le tracé régulier est naturel à ce pays où le cadastre apparaît dès la plus haute antiquité et où les mathématiques ont été très cultivées. Il faut y joindre un souci de l'orientation que les spéculations astronomiques ou astrologiques, familières à la Chaldée, expliquent aisément. On aura une idée de l'importance de la vie urbaine, en remarquant que le terrain bâti en ville a environ deux cent vingt-cinq fois plus de valeur que le terrain de culture, et qu'un bâtiment destiné à renfermer les récoltes, à la campagne, ne vaut que deux fois et demie ce terrain.

Les produits qui manquent au pays (métaux, bois, pierre) et qu'il faut aller chercher soit à l'est, soit du côté de l'ouest, ont suscité, outre une politique impérialiste, un mouvement commercial à longue distance qu'il importe de considérer du point de vue urbain. Ce mouvement, joint à des déplacements de peuples, créera une interpénétration générale qui assurera la continuité de la civilisation et nous permettra de discerner, dans la ville grecque, la lointaine propagation de la pensée et de l'art chaldéo-assyriens.

Du fond de ces âges lointains, Babylone surgit. A 2225 ou à 2106 remonte une dynastie sémite, qui se rattache à cette ville promue au rang de capitale de la Chaldée définitivement unifiée. Babylone, c'est, d'après la signification du mot, la Porte de Dieu. Le dieu de la ville est Mardouk ; son temple est l'Esagil, sur la rive gauche de l'Euphrate où s'étend la principale partie de la ville. Cet édifice est comme le point d'attache de Babylone, que les premiers souverains de la nouvelle dynastie sémite fortifient. Avec Hammourabi, dont le règne a rempli les années 2123 à 2081 (si l'on date de 2225 le début de cette dynastie), cette ville commence vraiment à prendre son essor : son dieu cesse d'être une divinité locale et s'élève au premier rang ; Babylone est dès lors un grand centre religieux en même temps qu'une capitale politique. Le code d'Hammourabi, exhumé à Suse et qui est l'une des richesses asiatiques du musée du Louvre, peut servir à connaître la vie sociale à Babylone et témoigne notamment de l'im-

portance des relations commerciales en ce temps. Ces relations devaient favoriser particulièrement une telle cité, sise en un point où l'Euphrate et le Tigre ont rapproché leur cours et d'où rayonnaient les caravanes. Les fouilles ont mis au jour, du côté du temple d'Ishtar, sur la rive gauche du fleuve, un quartier pouvant remonter à cet âge et formé de maisons en briques crues avec fondations en briques cuites, qui offrent une résistance que n'ont point les briques crues : ce quartier est composé de rues se coupant à angles droits, dont les unes sont parallèles à une voie importante qui s'identifie à la voie sacrée de la ville et les autres sont dirigées dans un sens perpendiculaire par rapport aux précédentes. Ce quartier témoigne d'une réelle densité de la population sur ce point. Son tracé régulier s'oppose à l'irrégularité qui se remarque dans les villes sumériennes, n'appartenant point à la race sémite.

A la fin du *xx*^e siècle, suivant les uns, au milieu du *xviii*^e siècle, d'après d'autres, les Hittites, venus d'Asie Mineure, font en Chaldée une invasion qui entraîne le sac de Babylone. Puis, c'est au tour des Kassites à envahir, après avoir quitté la région qu'ils occupaient à l'est du Tigre, la plaine chaldéenne dont ils ont été maîtres de 1760 à 1185, environ. Durant ce temps, Babylone semble avoir joué un rôle moindre qu'auparavant, sans toutefois que ses marchands aient cessé d'être en rapport notamment avec l'Asie antérieure et la Syrie. Aux Kassites succèdent des dynasties diverses et enfin les Assyriens, dont un des souverains, Sennachérib, s'empare, en 689, de Babylone qu'il détruit entièrement, s'il faut en croire un texte où ce roi dit : « Afin que, dans l'avenir, on ne trouve plus le sol de cette ville et des temples des dieux, je le détruisis par l'eau et le rendis semblable à un marécage », ce qui permet en tout cas de se rendre compte de la dépendance de la terre par rapport à l'eau, en un tel pays. Cette dépendance est un trait expressif du site de Babylone et doit se refléter sur la physiologie urbaine.

La ville, si elle fut détruite, se releva vite. Un tel site de relations humaines ne pouvait, du reste, être inoccupé. De nouveau, en 648, Babylone, assiégé par les Assyriens, est pris et dévasté. Enfin des jours meilleurs luisent pour la grande cité, avec Nabopolassar (625 à 604) et son fils Nabuchodonosor II (604 à 561) qui fondent l'empire néo-babylonien. Conquise en 539 par Cyrus, elle tombera, en 331, aux mains d'Alexandre qui voudra en faire la capitale de son empire asiatique. Voilà certes, du fait des événements historiques, des destins urbains accidentés, qui montrent à quel point l'action de l'homme peut influencer sur le sort

d'une ville, sans toutefois que les avantages du cadre géographique, prépondérants à Babylone, cessent de produire leurs effets urbains. Quant au site, naturellement défavorable, l'amoncellement des ruines, qui n'est pas négligeable surtout lorsque les constructions sont faites en briques crues, a dû, au cours des âges, relever le sol de façon sensible.

C'est la ville, telle qu'elle existait après l'œuvre réparatrice de Nabopolassar et surtout de Nabuchodoros II, que l'on peut le plus aisément se représenter. Mais une telle ville est restée à bien des égards celle des temps antérieurs : les édifices détruits ont été, en règle générale, rebâti à leur ancien emplacement et le mode de construction n'a pas essentiellement changé. Babylone a dû se former primitivement autour du temple de son dieu Mardouk, l'Esagil, et de la demeure princière. A ce temple se sont ajoutés d'autres lieux de culte, d'importance moindre et tels que le temple d'Ishtar d'Agadé, qui ont vraisemblablement constitué, dans certains cas, d'autres points d'agglutination humaine. On s'imagine ainsi des groupements d'habitations que dominant, du haut de leurs monticules artificiels, temples et palais : tel de ces groupements dessine un tracé régulier, tel autre découpe les sinuosités de ses voies étroites. Si la demeure princière a pu varier suivant les époques, les temples n'ont sans doute pas changé de place. C'est sur la rive gauche de l'Euphrate que la ville est née et qu'elle s'est développée le plus. La rive opposée a reçu un simple faubourg, qui ensuite s'est accru au point de former une autre partie de la ville, mais moins importante que la partie située en face. D'une partie à l'autre, on communiquait par le moyen de barques.

Le rempart est lié à l'existence d'une telle ville. On l'entrevoit, avec sa masse de briques crues, dès le début de la dynastie sémite à laquelle appartenait Hammourabi. Plusieurs fois détruit au cours des malheurs des temps, sa reconstruction marque le relèvement de la ville et c'est sous les traits d'un double mur en briques crues, épais de 6 m. 50 et accompagné de tours, qu'il nous apparaît sous les Assyriens, au VII^e siècle. Son périmètre s'étend à une distance de 1.400 mètres de l'Esagil, sur la rive gauche, où la citadelle, que nous trouverons, au siècle suivant, occupée en grande partie par le palais de Nabuchodoros II, a également une double enceinte. Sous l'empire néo-babylonien, la ville s'agrandit considérablement : le système défensif, que forme alors son rempart, est à 2.400 mètres de l'Esagil. Ce système comprend, de l'extérieur à l'intérieur, d'abord un fossé large, profond et plein d'eau, raconte Hérodote qui visita Baby-

lone vers 450 et qui nous apprend qu'au fur et à mesure qu'on avait creusé ce fossé, on en avait converti la terre en briques cuites ; ces briques, liées par du bitume, avaient servi à tapisser le fossé et à construire, en bordure de ce dernier, un mur d'une épaisseur de près de 8 mètres. A une distance d'environ 11 mètres en arrière de ce mur, un autre se dressait, formé de briques crues, flanqué de tours et large de 7 mètres environ ; sa hauteur était d'une trentaine de mètres. Le rempart était, au dire d'Hérodote, percé de cent portes d'airain massif. On peut se rendre compte, par une telle enceinte, de la profondeur considérable d'une porte ou entrée de ville. Aussi n'est-on pas surpris de voir une reine de Babylone, Nitocris — tout au moins d'après ce que rapporte Hérodote — ériger son tombeau sur la terrasse d'une des portes les plus fréquentées de la ville.

« Cette ville, située dans une grande plaine — rapporte le même auteur — forme un carré dont chaque côté a 120 stades de long... Elle est si magnifique que nous n'en connaissons pas une qu'on puisse lui comparer ». L'Euphrate, continue-t-il, la traverse par le milieu, et le rempart dessine, sur l'une et l'autre rives, du côté du fleuve, un coude à partir duquel « commence un mur de briques cuites dont sont bordées les deux berges de l'Euphrate. Les maisons sont à trois et quatre étages, les rues sont droites et coupées par d'autres qui aboutissent au fleuve. En face de celles-ci, on a pratiqué, dans le mur construit le long de l'Euphrate, de petites portes pareillement d'airain, par où l'on descend au bord de l'eau ; il y en a autant que de rues de traverse ». Il signale ensuite que ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville est, d'une part, le palais du roi, dont l'enceinte est grande et bien fortifiée et, d'autre part, le lieu consacré à Jupiter Belos (autrement dit à Mardouk, qui se confondait aussi avec le dieu Bel) dont les portes sont d'airain. « C'est, précise-t-il, un carré qui a deux stades de côté. On voit au milieu une tour massive qui a un stade tant en longueur qu'en largeur ; sur cette tour, s'en élève une autre et, sur cette seconde, encore une autre et ainsi de suite, de sorte que l'on en compte jusqu'à huit ; en dehors, des degrés vont en tournant, par lesquels on monte à chaque tour. Au milieu de cet escalier, on trouve une station et des sièges où se reposent ceux qui montent. Dans la dernière tour, est une grande chapelle où il y a un grand lit bien garni et, près de ce lit, une table d'or ; on n'y voit pas de statue : personne n'y passe la nuit, à moins que ce ne soit une femme du pays, dont le dieu a fait choix, comme le disent les Chaldéens qui sont les prêtres de ce dieu. »

Cette description de Babylone contient, à côté de précisions intéressantes, des indications vagues et même des inexactitudes. Il convient de la contrôler notamment par le résultat des fouilles. C'est sur la rive gauche que se trouvent à la fois le palais royal, dans la citadelle, et le temple de Mardouk et ce sont sans doute ces deux éléments qui ont assuré à cette rive sa prééminence. Il faut se représenter le temple néo-babylonien sous l'aspect d'une bâtisse quadrangulaire en briques crues — un carré de 60 mètres de côté environ pour l'Esagil — renfermant une cour au fond de laquelle s'ouvre le sanctuaire de la divinité, dont on peut apercevoir ainsi de l'extérieur la statue ; diverses dépendances se remarquent. Devant le temple, se dresse l'autel où, comme l'écrit Hérodote, on immole du bétail. L'Esagil est accompagné de sa ziggourat, qu'on appelle l'Etemenanki et dont la voie sacrée le sépare. Cette haute construction, dont je viens de citer la description par Hérodote, est la fameuse tour de Babel, à sept étages, construite en briques crues, avec revêtement de briques cuites, et formée de la superposition de huit masses quadrangulaires en retrait les unes sur les autres. Elle reposait elle-même sur un terrassement et mettait dans le ciel la note du divin que devaient y mettre, au moyen âge, les tours haut dressées des églises gothiques. Ainsi se manifeste l'âme des hommes dans le panorama urbain. Quant au palais de Nabuchodorosor II, il occupe un vaste espace, car il est composé d'édifices assemblés autour de quatre grandes cours au fond de l'une desquelles la salle du trône, aux murs épais de 6 mètres, laisse apercevoir du dehors le souverain dans une niche comme une divinité. En annexe au palais, se trouvaient, dans la citadelle, les célèbres jardins suspendus, l'une des sept merveilles du monde. C'est la cité du despote oriental qui apparaît comme une idole en sa demeure forte, que protège la double enceinte de la citadelle, et c'est aussi la cité de Dieu, avec le temple auquel est attaché le destin de tous, avec en outre la voie sacrée et son décor, unique dans la ville. Les deux données sont conjointes. Nabuchodorosor II ne dit-il pas qu'il a été appelé par Mardouk, pour « fonder les villes et rénover les sanctuaires » ?

L'Esagil, la porte d'Ishtar qui tire son nom du voisinage du temple consacré à cette divinité, la voie sacrée, enfin le tracé régulier de rues que nous avons observé sont en connexion. La porte d'Ishtar, rebâtie par Nabuchodorosor II, non loin de la citadelle, sur la voie sacrée, à la limite de l'ancienne cité, correspond à la double enceinte de cette dernière et forme dès lors une double entrée, que relie un couloir à ciel ouvert, entre les deux

murs du rempart ; elle est accompagnée, à droite et à gauche, d'un passage latéral et escortée de tours. Or elle est décorée, dans son ensemble, vers l'ancienne cité, de treize rangées horizontales d'animaux, en relief et en briques émaillées, ou en relief et sans émail, ou encore sur briques émaillées et sans relief, selon les rangées qui, ausurplus, ont chacune un même animal. Dragons de Mardouk ou taureaux d'Adad semblent cheminer vers ceux qui entrent dans l'ancienne cité. Entre celle-ci et la nouvelle fortification, s'étend, de chaque côté de la voie sacrée, une muraille mesurant 7 mètres d'épaisseur et bordée, de distance en distance, de tours qui encadrent des lions en briques émaillées et se détachant en relief sur la muraille. Ces animaux, tournés vers l'ancienne cité, forment, au nombre d'environ cent vingt, par moitié à droite et à gauche, une sorte d'escorte aux gens qui se dirigent vers la porte d'Ishtar. Ce couloir à ciel ouvert, à la fois décoratif et défensif, complète l'entrée de ville, dans la note imposante qui sied à la cité du monarque et du dieu. De telles images ont une signification religieuse et protectrice qui s'accorde à la donnée propre de la porte et que nous retrouverons dans d'autres civilisations. En outre, la porte de ville est traitée ici selon le principe qui fait qu'elle joue, dans la conception urbaine, comme entrée et non comme sortie. Enfin, on remarque le particulier souci de défense militaire propre aux Assyro-Babyloniens.

L'épaisseur de la bordure murale de la voie sacrée, jointe aux tours qui se dressent le long de celle-ci, en procurant à cette voie l'accompagnement d'un véritable rempart sur cette partie de son parcours, montre qu'elle remplit une fonction urbaine particulièrement importante. Or cette fonction est d'ordre religieux. Ce chemin sert aux processions se rattachant au culte de Mardouk. C'est pourquoi il se présente à nous, au VI^e siècle avant Jésus-Christ, dallé, ce qui est tout à fait exceptionnel en ce pays. On n'y a point repéré de traces de chars. Ainsi le pavage en pierre nous apparaît ici réservé à un usage religieux. Pareillement, c'est la religion qui fait naître l'entrée de ville à forme décorative, telle que nous venons de la voir à la porte d'Ishtar. Elle pénètre la cité antique dans le fond et dans la forme. Elle est aux origines mêmes de l'urbanisme. Sa leçon est la première que l'urbaniste doit entendre. Nous retrouverons dans le monde grec la voie fortifiée, sous l'aspect des Longs Murs, mais cette voie n'aura plus le caractère religieux.

On peut entrevoir Babylone comme une sorte de ville à compartiments, par le découpage que font de son sol les remparts divers : rempart propre de la ville, rempart de la citadelle, rem-

part de la voie sacrée. C'est là un type de cité qui répond aux besoins défensifs d'un pays dont la trame historique est faite de guerres. Outre un tel découpage, il y a celui dû aux canaux. Le vaste espace que délimite l'enceinte urbaine renferme sans doute des points particuliers de peuplement, s'opposant à des lieux de verdure ou de culture, qui pouvaient, au surplus, rendre des services aux habitants, lors d'un siège. Les conditions de formation des villes chaldéennes peuvent servir à expliquer l'entassement des habitations aux endroits proprement bâtis : on se presse dans le voisinage de l'élément générateur et protecteur, temple ou palais. Le culte de Mardouk nous fait pénétrer au cœur même de la vieille cité, dans la plus ancienne Babylone qui se confond vraisemblablement avec les points congestifs de population que les fouilles ont révélés et qu'au surplus Hérodote laisse entrevoir, lorsqu'il signale à Babylone des maisons de trois ou quatre étages. De telles constructions trouvent leur explication dans le phénomène de la condensation humaine aux points vitaux de l'organisme urbain ou dans celui de la contraction territoriale causée à la ville par des nécessités défensives.

D'ordinaire, les maisons ne devaient guère dépasser le rez-de-chaussée ; on les imagine aisément, dans leurs lignes générales, comme des cubes de briques crues ou cuites, avec de rares ouvertures. La voûte était en usage en Mésopotamie. Au toit en terrasse il faut associer, pour le panorama, la calotte basse, dans la note de la coupole. Il convient aussi de faire état de la superposition des niveaux : sol, soubassement des habitations, terre-pleins étendus des temples et des palais, sans parler de la haute silhouette de la ziggourat. Ainsi se détache la ville sur la plaine illimitée, sous le ciel d'Orient, au bord d'une vaste nappe fluviale ou avec la rayure des canaux. Elle présente, dans l'ensemble de sa construction, du mouvement, des effets de masse et la voie qui s'agrippe aux flancs de la ziggourat semble être la voie divine du ciel, de ce ciel où les mages cherchent à lire les secrets du destin. Le soin avec lequel on a paré au danger de l'inondation, en procurant aux habitations de toutes sortes une base surélevée, laisse supposer l'établissement d'égouts destinés à assurer l'évacuation des eaux pluviales. De fait, on en a trouvé dans la Babylone du VI^e siècle et dont les uns, par leurs dimensions et leur voûte en encorbellement, semblent annoncer les œuvres édilitaires romaines, tandis que les autres sont simplement formés de deux briques rapprochées de façon à dessiner entre elles un angle aigu et recouvertes, au sommet, par une troisième.

Un pont enjambe alors l'Euphrate, dans cette ville. Hérodote

en raconte la construction. Il remarque que, quand on voulait aller d'un côté de la ville à l'autre, il fallait passer le fleuve en bateau ; une reine de Babylone, Nitocris, prescrivit de détourner les eaux de l'Euphrate dans un lac qu'elle avait eu l'occasion de faire creuser ; on revêtit de briques cuites les bords du lit fluvial dès lors à sec ainsi que les descentes conduisant des portes du rempart, en bordure de l'Euphrate, à ce dernier ; « on bâtit aussi, au milieu de la ville, un pont en pierres liées avec du fer et du plomb » ; cette construction achevée, on fit rentrer le fleuve dans son lit. On a retrouvé les piles de ce pont, au nombre de sept, mais elles sont formées de briques cuites ; la pierre n'a donc pu intervenir que dans d'autres parties de la construction. Celle-ci, en tout cas, devance également, par son ampleur, les œuvres romaines. Il n'est pas jusqu'à la voie sacrée, dont les pierres de pavage, jointoyées par du mortier d'asphalte, reposent sur un lit de briques cuites et de bitume, qui ne semble faire reculer jusque dans le passé assyro-babylonien la solide structure de la voie romaine. Les jardins suspendus, d'où l'on jouissait sans doute d'une ample vue et où l'on goûtait la douceur des vents frais, marquent, de leur côté, un raffinement de civilisation, en même temps qu'ils constituent une œuvre imposante qui a frappé les imaginations. Une ville comme Babylone devait vraisemblablement s'annoncer à quelque distance par l'aspect arrangé d'une banlieue.

Avec l'Assyrie, nous passons de la vallée de l'Euphrate à celle du Tigre. C'est, dans la destinée des villes, le jeu des deux fleuves, donc une division qui s'oppose à l'unité égyptienne créée par le Nil. Au lieu de la plaine chaldéenne à bas niveau, dans la dépendance de l'Euphrate et de la mer, c'est une plaine élevée, remontant vers le centre de la contrée et accompagnée, à l'est et au nord, de chaînes de montagnes, que nous avons sous les yeux, en Assyrie. Le pays est plus rude, sa population plus guerrière. Il entre dans l'histoire plus tard que la Chaldée. La guerre, la guerre sauvage : voilà, du point de vue urbain, le premier trait à dégager. Écoutons Sargon II d'Assyrie (722-705) : « Sept villes fortes, avec trente villages environnants..., je renversai, je nivelai au sol ; les poutres de leurs toitures, par le feu je consumai... ; leurs magasins, où le grain était amoncelé, j'ouvris : leur immense quantité de grain je fis manger à mes troupes. La récolte, subsistance de la population, et le fourrage, qui assure l'existence du bétail, comme un bûcher j'allumai. Je dévastai la région, je coupai les plantations, j'abattis les forêts : je mis en tas la totalité de leurs troncs : par le feu, je les consumai. »

C'est le paysage intégral de guerre, la dévastation implacable. « J'ai conquis Suse, la capitale résidence de leurs dieux — proclame un autre souverain d'Assyrie, Assurbanipal (669-626) —... Sur l'ordre d'Ashour et d'Ishtar, à l'intérieur de ses palais, je suis entré, j'y ai demeuré dans l'allégresse. J'ai ouvert leurs trésors... ; je les ai comptés comme butin. Argent, or..., pierres précieuses..., vêtements de valeur, ornements royaux, armes..., tous les meubles où les rois d'Elam s'étaient assis, où ils s'étaient couchés, la vaisselle dont ils s'étaient servis pour manger, boire, se laver, se parfumer, les chariots, les chars,... les chevaux, les grands mulets aux harnais d'or et d'argent, je les emportai comme butin en Assyrie. La ziggourat de Suse, qui était revêtue de lapis lazuli, je la détruisis ; son faite, orné de bronze brillant, je le brisai... Dieux et déesses, avec leurs... richesses, leur mobilier et même les prêtres..., je les emmenai comme butin en Assyrie. Trente-deux statues de rois en or, en argent, en bronze, en calcaire, des villes de Suse, de Madaktou et de Houradi... je les emportai en Assyrie. Je détruisis les shédou et les lamassou (taureaux et lions ailés, à têtes d'hommes), gardiens des temples,... je jetai bas les taureaux farouches, ornement des portes. Les temples d'Elam, je les fis disparaître complètement ; dieux et déesses, je les livrai au vent. Dans leurs bois sacrés, où aucun étranger n'avait pénétré... mes troupes... pénétrèrent, elles en virent le mystère, les livrèrent aux flammes. Les cercueils de leurs rois... qui ne révéraient pas Ashour et Ishtar..., je les brisai... ; leurs ossements, je les emportai en Assyrie ; à leurs mânes, j'imposai le manque de repos... Sur une distance d'un mois et vingt-cinq jours de marche, je dévastai les districts d'Elam ; j'y répandis le sel et les épines. Fils des rois..., préfets, surveillants de ces villes, autant que j'en ai conquis, chefs des archers, gouverneurs, conducteurs de chars, cavaliers, archers, armuriers, artisans..., habitants hommes et femmes, grands et petits, chevaux, mulets, ânes, gros et petit bétail, plus nombreux qu'une nuée de sauterelles, je les emmenai comme butin en Assyrie. La poussière de Suse... et de leurs autres villes, j'exigeai : je l'emportai en Assyrie. En un mois je domptai l'Elam en toute son étendue ; la voix des hommes, les pas du bétail, les joyeux cris, je les fis cesser de ses campagnes où je laissai s'établir les onagres, les gazelles et toutes les espèces d'animaux sauvages ».

Des bas-reliefs, dans l'art assyrien, nous montrent des villes assiégées et prises, le supplice des vaincus, le dénombrement des têtes coupées, le troupeau des captifs hommes et bêtes. Ces

scènes s'étalent sur les murailles du palais royal, qui semble s'élever au-dessus des habitations des sujets du monarque comme un monument de gloire. Conquérant, le souverain pare sa ville de l'éclat du triomphe. Au retour d'une expédition victorieuse, les chars défilent avec majesté dans la cité en fête, des musiciens égrenent des sons mélodieux, tandis que les prisonniers sont offerts en spectacle : l'un d'eux, en 655, dans le cortège d'Assurbanipal, porte au cou la tête du roi d'Elam qui sera ensuite mise à l'une des portes de Ninive où sa pâleur se détachera sur un fond de curiosité populaire. Dans une autre circonstance, des captifs de marque traînent au temple le char sur lequel se tient le même souverain. De tels spectacles donnent à la ville le caractère triomphal, que nous observerons de nouveau à Rome avec la cérémonie propre du triomphe.

La cité revêt un aspect guerrier. Figurée schématiquement dans un bas-relief, elle se réduit à une enceinte fortifiée, soit simple, soit double ou triple, suivant son importance — cette enceinte d'une valeur civilisatrice incalculable et que l'on retrouve aux divers âges de l'humanité dont elle a assuré le progrès, en protégeant les hommes et en les rapprochant. Chef de guerre, le souverain est un despote qui agit au nom du dieu. C'est la ville du despote, en même temps que celle du dieu, que nous retrouvons, mais la première semble l'avoir emporté sur la seconde en Assyrie. Le dieu, c'est particulièrement Ashour, localisé d'abord dans la ville d'Assour, avant de s'identifier aussi à l'Assyrie qui en a tiré son nom. Cette extension de culte correspond à la formation nationale assyrienne. La déesse Nina a servi à dénommer Ninive. Ainsi, comme en Chaldée, la ville a un dieu qui la touche de plus près — donc un temple prééminent — et des divinités moins liées à son destin, avec pareillement leurs lieux de culte. Temples et palais sont dans la note chaldéenne et se dressent sur leurs terre-pleins, qui ne jouent pas toutefois le même rôle pratique que dans la vallée de l'Euphrate où le bas niveau, exposé à l'inondation, les rendait nécessaires. La procession est une manifestation du culte qui doit se refléter sur le dispositif des espaces libres. Les dieux s'opposent, dans les guerres, à ceux des ennemis. C'est, comme on le voit, de la Chaldée que l'Assyrie a tiré la civilisation que ses villes expriment. Il s'y est toutefois ajouté des influences hittites, apparentes dans l'art. Puis l'Assyrie a influencé à son tour la Babylonie, comme on peut l'observer sous la dynastie néo-babylonienne. Ainsi se discerne l'action de l'élément étranger sur la ville et que les remous survenus, au cours des âges, dans la population de ces régions, expliquent aisément.

En Assyrie, Ninive, sur la rive gauche du Tigre, a brillé d'un particulier éclat. C'est une cité forte, dont le fleuve forme, à l'ouest, le fossé défensif, combiné avec une muraille s'appuyant elle-même sur les fortifications des palais royaux. Du côté opposé, soit à l'est, s'étend un rempart long de cinq kilomètres, haut de plus de quinze mètres et pourvu de forteresses aux principales portes ; il est précédé d'un fossé de 45 mètres de largeur et de 6 mètres de profondeur, en avant duquel sont tracées des demi-lunes, avec, encore au delà, deux murs de quatre kilomètres de longueur : ce véritable système défensif semble dû à Sennachérib (705-681). Au midi, le rempart mesurait seulement 800 mètres ; au nord, il était long de deux kilomètres. La ville dessinait, comme on le voit, un quadrilatère irrégulier, à l'intérieur duquel des tracés d'enceintes ou de fortifications locales ajoutaient, comme à Babylone, leurs propres défenses à celles qui encadraient l'ensemble de l'agglomération. Ninive apparaît groupant ses habitations notamment dans le voisinage de temples. Sennachérib restaura cette cité où, en remplacement du palais d'Ashour-nâsir-apla II (884 à 859), il édifia à son usage une splendide demeure, accompagnée d'un vaste parc pour l'établissement duquel il expropria toute une partie de la ville, suscitant par là un exode d'habitants vers d'autres points du territoire urbain. C'est la ville du despote et dont des travaux, qu'il fait exécuter en vertu de son autorité souveraine, modifient soudain la physionomie que tel ou tel de ses successeurs pourra à son tour transformer à sa guise. On attribue au même roi des aqueducs amenant l'eau. Ninive, au temps d'Assurbanipal, jette ses derniers feux, car, en 606, cette ville sera la proie des Mèdes et des Babyloniens qui détruiront, avec elle, la domination assyrienne.

C'est la ville du despote. Voici Sargon II, prédécesseur de Sennachérib : il se crée sa ville, à peu de distance de Ninive, comme plus tard Louis XIV créera Versailles, dans le voisinage de Paris. Il fit choix, à cet effet, d'un village sis à environ 14 kilomètres au nord-est de Ninive ; il en acquit les terrains par voie d'expropriation globale et y éleva la ville qu'il appela, de son propre nom, Dour-Sharroukin (Khorsabad). L'enceinte dont elle fut munie dessinait un rectangle de 1.760 mètres sur 1.685 mètres, en briques crues sur une fondation de pierre. Cette enceinte, d'une épaisseur de 24 mètres, était flanquée de tours rectangulaires, hautes d'une trentaine de mètres et étalant, en saillie de 4 mètres, une façade de 13 m. 50. Sur le côté nord-est du rectangle, dont les angles se trouvaient, suivant un usage de la Chal-

dée et de l'Assyrie, orientés sur les quatre points cardinaux, le palais royal était à cheval, s'étendant en partie à l'intérieur de la ville et en partie à l'extérieur et ayant comme support un terre-plein qui mettait son sol au niveau du sommet de l'enceinte. Celle-ci se confondait donc, à cet endroit, avec le mur de soutènement du terre-plein qui détachait hors de la ville les trois côtés d'un rectangle, accidentés de tours. Le palais, en effet, était formé de deux rectangles soudés dans le sens de la plus grande dimension et découpant leurs lignes, l'un vers la ville et l'autre vers la campagne.

Le côté nord-est de l'enceinte de Dour-Sharroukin était pourvu d'une seule porte ; les trois autres côtés en avaient chacun deux, dont l'une, d'aspect décoratif et avec escalier, réservée aux piétons et l'autre, sans décoration et de plain-pied, destinée aux voitures. Il fallait, pour pénétrer dans la ville par ces entrées, franchir d'abord un avant-corps, puis une grande cour, ensuite, à partir des deux tours entre lesquelles se découpait l'ouverture pratiquée dans l'enceinte, un long couloir voûté, que deux galeries coupaient transversalement. A l'entrée de ce couloir, pour la porte décorée, de grands taureaux ailés, à face humaine, veillaient, en compagnie de génies ailés et le cintre de la baie contribuait à l'ornementation. C'est l'entrée de ville majestueuse, associée à un renforcement de la défense militaire sur ces points de l'enceinte, et c'est en même temps l'idée de la protection divine à la porte du rempart et que l'on retrouvera au moyen âge sous l'aspect, par exemple, de la statue de la Vierge aux portes de l'enceinte de Philippe-Auguste, à Paris.

C'est la porte de ville, avec le rôle élargi qu'elle joue en Orient où, par suite de l'espace considérable qui s'y rattache, elle est non seulement un lieu de passage, mais encore un lieu de réunion, remplissant quelque peu l'office de l'Agora dans la cité grecque et du Forum dans la cité romaine. Là, en effet, on jouit, en été, de la fraîcheur du couloir voûté et, en hiver, de la chaleur du soleil qui chauffe la cour en avancée. En ces pays d'Orient, le point de contact, que forme la porte du rempart, entre la ville et le monde extérieur, acquiert sa pleine valeur. Des jugements y sont rendus, des prisonniers de marque y sont exhibés ; des têtes coupées, enseignes du châtiment, y mettent, à côté de la vie pittoresque, la note blafarde de la mort. N'est-ce pas, au surplus, par là qu'arrivent les nouvelles, par là que passe le souverain allant chasser les hommes ennemis ou les bêtes sauvages, ou en revenant, par là que pénètrent les denrées, les marchands dont les longs voyages éveillent la curiosité publique, par là que l'étranger, corps ou

âme, entre ou sort, par là que se font les échanges avec le dehors et que se développe la civilisation ?

Quant au taureau ailé et à tête humaine, dont la puissante stature se détache à l'entrée de la ville, c'est un génie favorable, un gardien vigilant que nous retrouvons en Assyrie, par exemple à l'une des portes de Ninive édiflée par Sennachérub et que ces animaux androcéphales décorent du côté de la cité et du côté de la campagne. On accumule à la porte les moyens de défense, matériels et immatériels. Antérieurement, dans deux villes hittites : celle de Carchémish, sise au nord-est d'Alep, sur la rive droite de l'Euphrate et d'où les caravanes s'allongeaient vers l'Asie antérieure, et celle de Sindjirli, située au nord-ouest de la précédente, c'est le lion que l'on voit aux portes comme motif de sculpture ; nous le reverrons encore plus à l'ouest et par suite sans doute d'une traînée d'influences, par exemple à l'entrée du port de la cité grecque de Milet et même dans le Péloponèse, à la Porte aux Lionnes de Mycènes.

L'élément surnaturel intervient pareillement à la porte du palais, pour la protection de l'édifice et de ceux qui l'habitent. Sur le terre-plein qui l'élève de 14 mètres environ au-dessus du sol de la ville, le palais de Sargon II, du côté de cette dernière, étale une façade mouvementée où s'ouvrent trois portes : celle du milieu découpe un cintre au-dessus duquel une décoration en briques émaillées représente le souverain triomphant ; cette baie est encadrée de deux tours carrées dont le pied sert d'appui à six taureaux ailés, à tête d'homme, avec une longue barbe bien taillée et une mitre ainsi qu'à l'Hercule assyrien Gilgamesh, étouffant un lion contre lui ; les deux autres portes, latérales, sont gardées chacune par deux taureaux. Il est aisé, du reste, en se rendant au musée du Louvre, de juger de ces sculptures et de leur aspect imposant. C'est de l'art décoratif fort bien compris. Le palais occupe un vaste espace où cours et bâtiments de toutes sortes s'entremêlent ; les taureaux ailés, qui montent la garde aux portes, se retrouvent à l'intérieur où les reliefs déroulent leurs registres historiés, hommage continu au souverain, où la brique émaillée, que les Babyloniens des derniers temps ont sans doute empruntée aux Assyriens, met ses chauds reflets, où la peinture marie ses couleurs. Un tel ensemble nous offre le cadre approprié, comme art, à la vie du monarque, de longs siècles avant Versailles ou les Tuileries de Louis XIV. Sur l'un des côtés du terre-plein qu'elle dominait de 43 mètres, la ziggourat dressait ses sept étages dont chacun était consacré à un dieu des sept planètes et peint à la couleur de ce dieu. Tout un système d'égouts, avec collecteurs

voûtés, se rattachait au palais. Les fouilles ayant porté sur le palais de Sargon et les entrées de la ville, on est moins bien renseigné sur cette dernière en soi. Celle-ci, ayant été construite de toutes pièces, avait un tracé régulier, du type du damier. Les rues avaient une largeur de 12 mètres ; elles étaient pavées en pierre. Les maisons, construites en briques, semblent n'avoir eu généralement qu'un étage. Terrasses ou petits dômes devaient former les lignes de façade.

C'est la ville du despote, qui la peuple d'un mélange de prisonniers faits dans les guerres et d'Assyriens et qui, par la disposition de son palais à cheval sur l'enceinte, prend des mesures défensives à la fois contre l'intérieur et contre le dehors. En 707, la nouvelle ville, qui venait d'être terminée, reçut sa consécration religieuse et Sargon II s'y installa l'année suivante. Mais il n'en profita guère, car il mourut en 705. Son fils Sennachérub préféra habiter Ninive, et Dour-Sharroukin, à peine née, se trouva déchu de son rang de capitale. D'autres que le roi pouvaient créer des villes en Assyrie : sous le règne de Téglath-phalasar III (745-727), un grand seigneur a fondé celle de Dour-Belharranbelouhour, un peu au nord d'Assour ; il y a dressé une ziggourat et attiré la population par l'octroi de privilèges. Même le camp, chez ce peuple guerrier, a pu donner naissance à une agglomération. Une sculpture assyrienne, qui date d'un millier d'années avant notre ère, semble bien figurer un camp dont l'enceinte dessine un cercle parfait que deux lignes, se croisant à angle droit, découpent en quatre parties. C'est la forme rectangulaire qu'affecte au contraire le camp chez les Egyptiens, à en juger d'après les figurations s'y rapportant. Nous retrouverons, à l'époque romaine, la donnée militaire du camp, avec un tracé régulier, en liaison avec la ville en tant que formation et qu'ordonnance générale.

La cité forte par excellence, caractéristique de la région chaldéo-assyrienne, se remarque aussi chez les Hittites, à l'ouest de l'Euphrate. Voici Sindjirli, avec son double mur rond et, au centre de l'espace ainsi délimité, sur la hauteur habituelle, le palais royal dont l'enceinte est de forme ovale et qui est conçu de telle sorte qu'il est composé de compartiments fortifiés qu'il faut emporter, en cas d'attaque, l'un après l'autre. Menaçant, le lion hittite, court et trapu, ouvre sa gueule, prêt à dévorer l'audacieux voulant forcer l'entrée. Il y a en une telle ville comme un raffinement de défense militaire bien significatif. La forme de la cité est essentiellement déterminée par la notion défensive.

C'est la cité du despote, à l'est du Tigre aussi bien qu'en Mésopotamie. Les Mèdes, vers l'an 700, se dégagent de l'en-

semble des peuplades qui occupaient les régions à l'est de l'Assyrie, pour entrer dans l'histoire. Hérodote le raconte de la façon suivante. Les Mèdes vivaient dispersés en bourgades. En l'une de celles-ci, un certain Déiokès avait été choisi pour juger et il jugeait bien, selon l'équité. Les habitants des autres bourgades, jusqu'alors opprimés par d'injustes sentences, ayant appris cela, ne voulurent plus avoir d'autre juge que lui. Mais Déiokès refusa de continuer à remplir cet office, en prétextant qu'il n'avait plus le temps de s'occuper de ses propres affaires. Les brigandages et l'anarchie régnèrent donc dans les bourgades avec plus de violence que jamais. Afin de sortir de cette situation, les Mèdes prirent Déiokès pour roi. Celui-ci se fit bâtir un palais vaste et bien fortifié et donner des gardes. Il obligea ses sujets à bâtir pour eux une ville, à l'orner et à la fortifier. Les Mèdes dociles « élevèrent cette ville forte et immense, connue aujourd'hui sous le nom d'Ecbatane, dont les murs concentriques sont renfermés l'un dans l'autre et construits de manière que chaque enceinte ne dépasse l'enceinte voisine que de la hauteur des créneaux. L'assiette du lieu, qui s'élève en colline, facilita cela. Il y avait en tout sept enceintes ; la dernière comprenait le palais et le trésor du roi. Le circuit de la plus grande égale à peu près celui d'Athènes. Les créneaux de la première enceinte sont peints en blanc, ceux de la seconde en noir, ceux de la troisième en pourpre, ceux de la quatrième en bleu, ceux de la cinquième en orange, ceux de la sixième sont de la couleur de l'argent et ceux de la septième de la couleur de l'or ». Ce que ne dit pas Hérodote, c'est sans doute ces sept enceintes, comme les sept étages de la ziggourat de Dour-Sharroukin, correspondent aux dieux des sept planètes et ont les couleurs de ces dieux. Quoi qu'il en soit, rien ne saurait caractériser plus nettement la cité du despote à l'orientale qu'une telle accumulation de défenses autour du palais du monarque. La forme même de la ville est dictée par le souci de la protection de ce dernier.

La cité du despote se retrouve à Suse, au temps du Grand Roi, comme disaient les Grecs en parlant du roi des Perses dont Cyrus a fondé la puissance au milieu du ^{vi}e siècle. Suse, sous Darius et sous Xerxès, à la fin de ce siècle et dans le premier tiers du suivant, reflète, en même temps que cette puissance, la majesté royale. Au pied de la hauteur où s'élève le palais, la ville met la tache de ses maisons. En ce lieu fort, dans la demeure imposante qu'il a édifiée, le fils de Xerxès, Artaxerxès I^{er}, apparaît, aux heures d'audience, figé sur son trône éclatant, entouré de toute la pompe royale et s'offrant, telle une divinité, aux

hommages des hommes. Par lui, s'explique la ville. Ou bien, c'est Persépolis, au sud-est de Suse, et qui doit, peut-on dire, sa naissance à Darius : celui-ci y a élevé un palais sur une très vaste plate-forme. Les influences assyriennes se sont exercées dans ce pays. L'art en porte le reflet. La décoration en briques émaillées nous a conservé, sous la forme de la Frise des Archers au musée du Louvre, un souvenir du cadre majestueux dont s'entourait le souverain, en son palais de Suse, vers l'an 500. Si l'on songe au contact établi, par l'Asie Mineure, entre les différents empires qui se sont succédé en Mésopotamie ainsi qu'à l'ouest de l'Euphrate et à l'est du Tigre et le monde grec, on ne sera pas surpris que ce dernier ait subi des influences qui se rattachent, comme origine, à l'Elam et à la Chaldée. Un tel cheminement est indispensable à observer du point de vue urbain. Mèdes et Perses ont été fortement marqués par la civilisation chaldéo-assyrienne. La prestigieuse image du Grand Roi conduira finalement Alexandre en Asie. Le rayonnement de l'hellénisme sera substitué, tant dans ce pays qu'en Égypte, aux anciennes dominations et un type de ville apparaîtra, produit de la fusion des éléments grecs et orientaux, ce qu'on peut appeler la cité gréco-orientale, que nous retrouverons dans la Rome de la République finissante et de l'Empire, elle-même à la base de nos villes, doublement, par une création romaine et par la Renaissance du xvi^e siècle.

Sardes, en Asie Mineure, aux abords du monde grec, semble annoncer, à l'époque à laquelle nous sommes parvenus, la ville de ce dernier. Hérodote évoque à nos yeux cette cité des Lydiens, avec sa citadelle se dressant sur une hauteur escarpée et où sans doute Crésus, roi de Lydie, avait son palais et ses trésors. Telle était la force défensive d'un tel lieu que Cyrus, qui l'assiégea en 546, n'aurait pu s'en emparer sans un hasard. La citadelle offrait une partie jugée inexpugnable. Aussi les assiégés n'avaient-ils point songé à mettre une garde de ce côté. Mais un Perse avait aperçu un Lydien qui était descendu par là pour ramasser son casque et qui remontait par le même endroit. Il le suivit ; d'autres, à sa suite, gravirent la pente et ainsi Sardes tomba au pouvoir des assaillants. Lorsque les Ioniens, plus tard, attaquèrent à leur tour cette ville, ils s'en emparèrent, mais ne purent se rendre maîtres de la citadelle, qu'Artapherne, frère de Darius, défendait avec une garnison nombreuse. Sardes, en effet, est formé de la citadelle et d'une agglomération qui s'épand au bas, sur les rives du Pactole et où Hérodote signale une place. La plupart des maisons, ajoute cet historien, étaient en roseaux et

même celles qui étaient en briques avaient une toiture de roseaux. Le même auteur nous montre Darius, assis dans le faubourg des Lydiens, à Sardes, et regardant passer une jeune femme qui va à la rivière, une cruche sur la tête, pour rapporter de l'eau, et la bride d'un cheval, qu'elle mène boire, passée autour de son bras, tandis qu'elle tourne son fuseau avec lequel elle file du lin. A travers ces passages d'Hérodote, c'est le site grec de ville qui se présente à nous. Une hauteur comme la citadelle de Sardes fait surgir aux yeux l'escarpement défensif de l'acropole grecque, et l'agglomération sise aux bords du Pactole, avec l'espace libre de la place, s'offre en pendant à la ville basse où l'agora découpait sa tache de vie. Des influences grecques se sont exercées du reste à Sardes. Mais les rapprochements que l'on peut instituer ne vont pas sans des contrastes : le roi, que protège la citadelle de Sardes, nous apparaît teinté des reflets de l'Orient asiatique et la maison en roseaux ou en briques évoque le paysage des vallées fluviales que nous venons de parcourir. Nous sommes aux confins de deux mondes : l'Asie et la Grèce.

La leçon d'urbanisme que nous donne l'Assyro-Babylonie n'est pas moins instructive que celle que nous avons tirée de l'Égypte. Nous avons vu, dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre la ville conçue dans la dépendance étroite de la divinité et du monarque. D'où sa physionomie propre, qui correspond à ce double lien. Il y a là un exemple précieux d'adaptation de la forme au fond. La cité du despote est expressive au même titre que l'était, en Égypte, la cité divine sur laquelle s'allongeaient les ombres de l'au-delà ou que le sera, en Grèce, la cité démocratique. Dans cette dernière, le centre de la vie civique a l'importance dont jouit, par exemple, à Babylone, le palais de Nabuchodorosor II. Leçon d'ordre urbain par rapport à un élément prédominant : telle est celle que nous recevons de ces pays. Avec la même logique doit se concevoir, de nos jours, la cité sociale. Il n'est pas jusqu'au souci, qui se remarque en Égypte, de distribuer les diverses parties de l'habitation du dieu sur le modèle de l'habitation humaine, mais dans des proportions immensément élargies, qui ne soit à sa manière un enseignement pour nous. De même que, dans la maison, les pièces où l'on reçoit sont nettement à part de celles où s'écoule la vie privée, en d'autres termes de même que la salle est bien distincte de la chambre, encore aujourd'hui où cette distinction se marque dans le langage qui oppose le salon et la salle à manger à la chambre à coucher, de même, dans la ville, le *zoning* doit distribuer les

constructions selon leur objet public ou privé. Bref, étendons à l'ensemble de la ville ce que les Égyptiens, faisant un premier pas, ont appliqué à la vaste étendue du temple. Pareillement, du point de vue de l'art urbain, la voie processionnelle, qui s'allonge devant le lieu de culte, n'a pas perdu son intérêt ou son utilité, avec, comme fond, tel édifice s'offrant aux longues théories populaires de la cité contemporaine.

Dans la ville assyro-babylonienne, s'observe un véritable sens de la décoration urbaine. Il y a là encore un précieux exemple à méditer. Pour la première fois, l'entrée de ville de forme décorative nous est apparue à Babylone, avec la porte d'Ishtar. Celle-ci est sur la voie sacrée, donc en liaison avec l'idée religieuse, comme l'avenue décorative en Égypte. Dans cette même ville, nous remarquons qu'on a su donner un caractère décoratif à une œuvre purement utilitaire, comme le rempart protégeant la voie sacrée. Et dans ce cas, comme dans celui de la porte d'Ishtar, l'ornement est vraiment un trait du visage de la construction.

Enfin l'Assyro-Babylonie, comme l'Égypte, est, du point de vue urbain, l'école du grandiose et du colossal, appliqués à l'idée de la divinité ou du souverain omnipotent. La note grandiose dont se pareront les villes hellénistiques a cette origine lointaine ; elle marquera, à son tour, les cités romaines. Les Assyriens ont eu, au surplus, une force d'organisation qui se rapproche de celle de Rome et la devance dans certains de ses effets urbains.

(A suivre.)

La Dialectique des Sociétés.

Cours de M. Émile LASBAX,

Professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

VII

Le rythme de la vie politique : Monarchie, République, Empire.

Les *institutions politiques* apparaissent ainsi comme la synthèse des *institutions idéales* (religion, droit, moralité), et des *institutions économiques* (production, répartition et circulation des richesses). Et dans la vie politique, à son tour apparaît un rythme correspondant. Les *institutions domestiques* sont à l'origine. Peu à peu naissent les *institutions professionnelles*, et ce sont les *institutions gouvernementales* qui ferment le cycle. Nous nous arrêterons seulement ici sur ces dernières, afin que la notion de *cité gouvernée* se manifeste dans toute sa clarté, dévoilant ses composantes, sa structure et les lois de son fonctionnement.

Nous pouvons dégager tout d'abord l'idée centrale : c'est que l'État ne doit se confondre ni avec l'un, ni avec l'autre de ses éléments constitutifs. Pas plus qu'il n'est un groupement familial, il n'est un groupement professionnel. Ces deux positions extrêmes sont éliminées par la vie : l'une réduirait l'organisme à l'esprit pur, l'autre à la matière, toutes deux oublieraient que la vie fait apparaître, par sa synthèse, une réalité originale. Que l'on incline celle-ci vers la matière, et l'on ne voit plus dans l'organisme social que le corps. La profession devient la cellule exclusive de l'État, tout métier est un service public, et tout membre

d'une corporation un *fonctionnaire*. L'État se rabaisse à la seule administration économique ; il est le gestionnaire d'une vaste coopérative, dont il doit diriger à la fois la production, la répartition et la dépense ; ses fonctions gouvernementales se resserrent à la « richesse », au lieu de s'étendre à la vie nationale tout entière.

Telle est pourtant l'erreur du *matérialisme économique*, et des systèmes socialistes qui l'ont pris comme base, ne voyant pas que ce prétendu socialisme n'a de socialiste que le nom, et qu'il recouvre, au contraire, l'individualisme le plus outré. Or c'est précisément pour lutter contre cet individualisme qu'une *réaction étatiste* est nécessaire. Mais cet étatisme doit être d'essence politique, et ne doit pas absorber l'économie. L'économie demeure le domaine de la matière et, par suite, de l'individuel, le domaine du *fait*, que l'on ne saurait éliminer du rythme vital. L'œuvre de la vie ne peut consister sur ce point qu'à créer des organismes intermédiaires, capables de servir de transition entre le plan économique et le plan politique, afin d'insérer ainsi sans heurt l'individu dans l'État.

En s'élevant à ces degrés successifs, le *métier*, d'abord indépendant, devient *profession*, la profession à son tour devient *fonction*. Et ici se pose le grave problème du *fonctionnarisme social*. Car on est dans ces régions délicates où la matière se relie à l'esprit, et c'est par une solution participatrice que doit se résoudre le problème, les services qui touchent à la vie politique de l'État devant être placés directement sous sa gestion, ceux qui ne regardent que son économie pouvant se borner à une surveillance plus lointaine. Restent ceux enfin qui ont trait à sa vie morale supérieure, aux valeurs idéales de l'art, de la science, de la religion. Par rapport à ce domaine spirituel, symétrique du plan matériel de l'économisme, la position de l'État doit être exactement symétrique de celle qu'il occupe vis-à-vis des associations professionnelles. Ce que celles-ci sont à l'État, dans l'ordre des valeurs économiques, les associations de familles devront l'être à ce même État dans l'ordre des valeurs idéales.

La famille représente en effet, dans l'organisme politique, l'élément d'esprit, c'est-à-dire la puissance animatrice du corps social, puissance déposée en elle par les vieux idéaux générateurs qu'elle incarne, et dont elle est, sur le plan dernier de la cité, la directe héritière. N'est-ce pas par la famille que s'effectue la transition entre le plan supérieur de l'Idéal et le plan moyen de l'existence politique. Or l'Idéal, nous le savons, loin d'être une pure idée, est une source de vie, la source même de toute vie, la source ori-

ginelle de toute puissance. C'est donc par l'intermédiaire de la famille que se fera, dans la cité, l'introduction du pouvoir. L'axiome des théologiens *omnis potestas a Deo* devient, par transposition, *omnis potestas a familia*. S'il est vrai que toute *puissance métaphysique* vient de la causalité divine productrice, toute *puissance civile* vient de ces « cellules domestiques », dont le processus de formation nous ramène justement à ce stade primitif du patriarcat où se révèle en pleine lumière la genèse de la notion d'autorité. Cette autorité, le père la possède non pas en tant que progéniteur physique, mais en tant que sacrificateur religieux, et en tant que dépositaire, dans ce rite sacré du sacrifice, de la *potestas divina* initiale.

Cette façon d'envisager la vie sociale comme un rythme se transposant successivement sur des plans analogiques, permet à la sociologie de résoudre, à propos de la naissance de l'Etat, l'obscur question des origines. C'est elle, en particulier, qui donne l'explication la plus nette de ces thèmes théocratiques que l'on trouve à l'aube de tous les gouvernements. S'il est une vérité que l'observation sociale mette de plus en plus hors de doute, n'est-ce pas la filiation du pouvoir civil à partir du pouvoir religieux? La théorie des « origines religieuses de l'Etat », que FUSTEL DE COULANGES démontrait avec éclat pour la cité antique, et qu'ALEXANDRE MORET étendait ensuite à l'Egypte, est aussi celle que DURKHEIM a tirée de l'étude ethnologique des Primitifs.

Mais que signifie au juste, dans le développement des Etats, cette phase théocratique primordiale? Son sens est précis. Elle est la période de gestation embryonnaire qui précède la venue au jour et la naissance effective de l'organisme politique. A vrai dire, elle se passe dans cette atmosphère encore indistincte de la *mos*, où aucune institution gouvernementale n'a pris corps d'une façon nette. où la souveraineté ne possède qu'une existence diffuse, se manifestant seulement dans la *coutume des ancêtres*, simple expression par suite des anciens pouvoirs religieux du père dans le patriarcat domestique primitif.

C'est donc au plan familial plutôt que politique proprement dit, qu'appartient la théocratie. Ou du moins, elle se place dans cette zone de passage où les familles, s'agglomérant soudain en une unité fédérative, abdiquent leur autorité particulière entre les mains du chef de l'une d'entre elles, et subordonnent leurs propres dieux au dieu supérieur de celle-ci. Tel est le mécanisme de la confédération des *gentes*, acceptant de soumettre leur culte particulier à un culte plus vénéré, qui devient, de ce fait, le culte général de la cité. Cette cité, désormais, a son *foyer*, en dehors

et au-dessus de tous les autres foyers des familles, et le *paterfamilias* qui a posé ce foyer, qui en a dressé l'autel et allumé le feu sacré, celui-là est le roi fondateur, celui qui a reçu des dieux et de leurs oracles la mission de perpétuer le sacrifice, roi parce que prêtre, c'est-à-dire parce qu'interprète de la volonté divine dans le gouvernement de la cité.

Il est à remarquer que cette étape de l'organisation politique reste toujours enveloppée de brume ? Faut-il s'en étonner si l'on songe que, comme tous les stades d'incubation embryogénique, elle n'appartient pas à l'histoire réelle, cette histoire commençant seulement pour les êtres vivants, au moment où la gestation ayant pris fin, ils apparaissent brusquement sur le plan de la durée historique, pourvus de leurs organes définitifs, et prêts à s'engager dans le rythme du temps.

Or c'est évidemment ce moment seul qui nous intéresse ici : le thème des origines religieuses se pose à propos de la famille, et c'est d'ailleurs à ce propos que nous l'avons exposé. S'il reparait à propos de l'Etat, c'est en tant que l'Etat dérive d'une association de cellules domestiques, et hérite par suite de leurs caractères fondamentaux. Et c'est pourquoi, quand cet Etat fait son entrée sur le plan politique, le mécanisme gouvernemental est dévolu à une famille privilégiée, dont le chef est le roi souverain, et dont les attributions se transmettent ensuite suivant les lois habituelles de la parenté. C'est ce que la sociologie traduit en disant que *l'individualisation du pouvoir tend à se faire sous la forme de l'institution monarchique* (1). La souveraineté s'incarne dans une puissance familiale, et l'expression de cette puissance est, au sens étymologique du terme, une *dynastie*. Une dynastie monarchique héréditaire, voilà la première forme historique de l'Etat. Et cette monarchie est nécessairement *de droit divin*, en vertu même de sa constitution embryonnaire, puisque le roi est, en tant que père et que prêtre de la cité, le détenteur des pouvoirs sacrés du sacrifice, et comme un représentant terrestre de la Divinité.

Tel est le gouvernement primitif, dont la phylogénèse nous a montré la constitution progressive le long des stades successifs du rythme oriental. Toujours la royauté s'établit par un processus d'unification de familles ou de tribus patriarcales. Prenons le cycle sémitique qui nous fournit le lien le plus direct de la politique avec la théocratie. L'unification religieuse est d'abord éta-

(1) HUBERT, p. 204.

blie par Moïse. Israël est le peuple de Dieu, et ne doit connaître d'autre autorité que celle de Jehovah. Mais l'unification politique n'est réalisée que plus tard, avec l'institution de la royauté. David, le premier, réunit les douze tribus sous son pouvoir souverain ; il concentre en lui l'autorité religieuse de Samuel et l'autorité militaire de Saül, et il fonde vraiment le royaume d'Israël. Ainsi naît la « monarchie de droit divin » ; nous avons vu qu'elle atteint, dans l'esprit iranien, avec la monarchie impérialiste de Cyrus, le terme de son développement.

Or si l'Orient, dans son ensemble, représente l'évolution du thème primitif de la royauté, on peut dire que le cycle gréco-romain d'une part, le cycle christiano-médiéval de l'autre, correspondent respectivement le premier à l'abaissement, le second à la conversion du rythme de la Cité : république d'abord, empire ensuite. ROYAUTE-RÉPUBLIQUE-EMPIRE, *voilà le rythme ternaire qui scande la vie de l'organisme politique, et qui se répète, transposé seulement sur des plans différents, à chacun des cycles successifs de son déroulement.* Après la Cité divine, c'est la Cité de la Nature qui le reprend, comme le reprendra la Cité humaine, et comme le reproduit aussi, à l'intérieur de ces trois Cités, chacune de leurs périodes partielles.

La démonstration en est frappante. Considérons le stade inférieur de la Cité divine, ce que nous avons appelé le cycle gréco-romain. Un premier moment constitue la période orientale : c'est cette civilisation *égéenne* qui, au xvi^e et au xv^e siècles, brille d'un si vif éclat ; c'est cette puissance formidable qui a élevé les fortifications de Tyrinthe, les palais de Cnosse et de Mycènes, et sur laquelle l'investigation historique actuelle projette une lumière saisissante. Or on a fait remarquer avec raison l'énorme distance qui sépare les petits chefs achéens que nous voyons agir dans l'Iliade et l'Odyssée, des puissants potentats qui n'ont pu bâtir ces villes cyclopéennes qu'en disposant des bras de milliers de sujets. Une seule pierre du trésor d'Atrée à Mycènes pèse plus de 120.000 kilogs.

Vis-à-vis de cette royauté minoenne, dont le pouvoir dynastique est comparable à celui de la royauté pharaonique, l'ensemble de la période grecque représente l'émiettement de la souveraineté, la prépondérance de l'esprit républicain, la tendance démocratique opposée à la monarchie. L'apogée de la république est l'Athènes de l'âge classique, où le peuple a remplacé le roi. Mais le troisième moment est l'apparition du monde romain, avec sa constitution impériale, de cette Rome qui prétend rattacher à Troie ses origines, et qui demande à l'Orient ses ancêtres.

En sorte que, dans le rythme historique, l'empire romain apparaît comme une participation finale de la royauté des Egéens et de la république des Grecs.

Mais pénétrons maintenant dans le développement particulier du cycle grec. Qu'y voyons-nous ? Les trois mêmes périodes se succédant dans le même rythme, la royauté, la république, l'empire, l'âge achéen, l'âge athénien, l'âge macédonien. L'âge achéen du IX^e et du VIII^e siècles reproduit la royauté égéenne, mais combien cette royauté est déjà transposée sur le plan d'émiettement de la république ! Que sont ces petits princes achéens, ces multiples βασιλεῖς des temps homériques, à côté des grands rois, fils de Minos, qui régnaient six siècles auparavant à Mycènes ? De simples chefs féodaux, sans grand pouvoir, ni grand prestige, des souverains de cette féodalité hellénique qui a sa source, comme toute féodalité en général, dans la dissociation d'une monarchie antécédente, dissociation que corrige seulement un certain lien fédératif. Aussi le processus de descente ne peut-il que se poursuivre. On arrive à la république effective et c'est le second âge de la Grèce, celui qu'ont marqué, à partir du VIII^e siècle, les révolutions des cités. C'est le passage de l'unité monarchique à la multiplicité démocratique, l'égrènement en cascade de la souveraineté, la marche vers l'atomisme politique indéfini.

De cet atomisme parfait, Athènes est l'image. L'autorité se dissociant sans fin est parvenue à se répartir entre tous les citoyens, si bien que chacun est son maître, son roi, son législateur. Ce n'est plus la monarchie, mais la polycratie ou mieux la pantocratie, le gouvernement de tous, terme de la procession révolutionnaire, l'infini d'en bas substitué, comme eût dit PLOTIN, à l'infini d'en haut, la *puissance infinie* de la matière remplaçant la *puissance infinie* de l'esprit. Mais « s'il est vrai que le multiple dissocié est l'équivalent de l'Un générateur, le résultat de la dissociation est de faire, de chacun de ces atomes, des centres dont chacun est infini. Autant de parcelles détachées du pouvoir royal, autant de rois en présence. Autant de rois, autant de rivaux, car c'est le caractère même de l'unité de ne pouvoir exister que seule. Le Dieu du Monothéisme est, par excellence, le Dieu jaloux.

De là les conflits incessants de tous ces centres d'autorité, la lutte des républiques qui ensanglante l'histoire de l'Hellade jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse, et où la démagogie, corruption inéluctable de l'individualisme démocratique, amène par une pente fatale, l'incessante inversion de la république en tyrannie. Car la république marque le point où l'équilibre politique est à

son maximum d'instabilité. Constamment guettée pour éviter l'anarchie qui risquerait d'être, sans cela, l'aboutissement logique de sa *pantarchie*, elle n'offre de salut à la cité que dans la mesure où, après avoir été le point d'arrivée de la procession, elle consent à être le point de rebroussement de la conversion, dans la mesure où elle parvient à unifier de nouveau le pouvoir et à créer une synergie vitale. La vie, en effet, exige ce retour, cette synthèse participatrice du multiple et de l'un, ce régime de conciliation entre la royauté et la république, et dont le nom est l'empire.

Tel fut bien en fait le troisième et dernier stade du cycle grec. Tandis que la caractéristique du second âge avait été l'impossibilité de réaliser un « Etat grec », tellement la tendance à la dissociation était demeurée irréductible, le propre de cette période finale fut au contraire la tendance unificatrice, le mouvement d'intégration des républiques rivales dans un organisme doué de vie. C'est cette œuvre que réalisa la Macédoine, et qu'elle incarna dans un homme, doué à la fois de la vigueur neuve d'un barbare et de l'esprit méthodique et rationnel d'un Grec, Philippe. Avec Philippe et son successeur Alexandre, la nouvelle modalité politique était établie, et c'est pour en bien préciser la signification originale que le nouvel empereur lui bâtit tout exprès à Alexandrie une capitale. Alexandrie, n'était-ce pas, comme il convenait, le lieu de synthèse intermédiaire, l'Union de l'Orient et de l'Occident, le cœur de l'organisme où venaient se mêler avec harmonie deux courants civilisateurs opposés ? Après avoir été *achéisme et royauté*, puis *atticisme et république*, voici que l'hellénisme devenait à son tour *Alexandrinisme et empire*.

Or la politique qu'inaugurait ce dernier âge consistait justement, comme tout retour du multiple à l'un, dans un effort d'intégration progressive. A mi-chemin entre l'unité pure des origines et la multiplicité indépendante du terme, était la notion moyenne de *confédération*. C'est cette idée qui formait le centre de l'organisation impériale. Confédérer les états dissociés, concilier les peuples soumis en respectant leurs traditions, telle était la conception d'Alexandre, conception ridicule il est vrai aux yeux des vieux Athéniens, toujours farouchement autonomistes, mais qui n'en définissait pas moins le thème commun de la vie dans son œuvre organisatrice, le thème qu'allait reprendre l'Empire romain.

Il se trouvait en effet que, par une symétrie parfaite, celui-ci était à l'empire alexandrin ce que la royauté achéenne avait été à celle des Egéens. Une telle politique préparait par avance celle

de Rome sous Auguste, et plus tard celle du christianisme impérial. Elle ramenait le genre humain à la puissance d'expansion de son unité originelle. Pendant sa période républicaine, le génie grec, pourtant si créateur de merveilleux chefs-d'œuvre, n'avait guère rayonné autour de ce petit coin de terre, où il semblait s'être cantonné dans un isolement splendide. Ce fut à Alexandrie qu'il dut venir demander à l'Orient la source du rayonnement initial. Dans la sphère de l'intelligence et de la beauté, les Grecs avaient touché le faite, mais c'est grâce seulement aux Alexandrins qu'ils purent faire goûter leurs chefs-d'œuvre à l'Univers.

C'est du *Musée* d'Alexandrie, comme du *Capitole* de Rome, que rayonnèrent dans le monde l'art comme le droit, le génie des poètes de l'Hellade aussi bien que l'humanitarisme de ses philosophes sociaux.

N'est-ce pas dans ce pouvoir immense d'universalité et dans cette faculté d'expansion, attribut de la vie, qu'il faut chercher la cause de l'attrait séducteur qu'a toujours exercé sur les hommes l'organisation politique des empires, fondée sur les principes mêmes de l'organisation de la vie dans sa grande tâche conciliatrice ? Concilier les aspirations monarchiques vers la souveraineté et les aspirations républicaines vers l'indépendance, voilà ce que le thème impérial apporte pour réaliser la paix sociale, cette paix qui est précisément sa finalité profonde : « Il n'écoula pas, dit PLUTARQUE parlant d'Alexandre, ceux qui lui conseillaient de se conduire en prince avec les Grecs. en maître avec les Barbares. Pensant qu'il était envoyé par la Divinité pour être l'arbitre de tous et pour les unir, il réduisit par les armes ceux qu'il ne pouvait soumettre par la parole, mêlant pour ainsi dire dans la coupe de l'amitié, les coutumes, les mariages et les lois. Il voulut que tous regardassent le monde entier comme la patrie commune. »

C'est sur le même mode lyrique que VIRGILE célébrera lui aussi la *paix romaine*. « Grâce à toi, César, le bœuf erre en sûreté dans les prairies ; Cérès et l'heureuse abondance fécondent nos campagnes ; les vaisseaux vaguent sans crainte sur la mer pacifiée, et la bonne foi s'alarme même d'un soupçon. » Or le lien d'harmonie, nous l'avons dit, n'est autre que le *lien fédératif*. Retrouver l'unité, tout en gardant la multiplicité, telle est la synthèse participatrice que veut réaliser l'Empire. Et c'est également cette même synthèse de la *monarchie* et de la *démocratie* qu'il obtient par la notion moyenne du *gouvernement aristocratique*. *Aristocratie et Empire sont ainsi concepts parallèles*. Que l'on y regarde de près et l'on verra qu'une *sociologie qui prétendrait placer, en*

une continuité linéaire, l'aristocratie après la monarchie et avant la démocratie commettait une erreur fondamentale, l'erreur qui consiste à aligner le déroulement historique sur une ligne, au lieu de l'étagé suivant un rythme à points de rebroussements et à commencements absolus.

L'aristocratie en réalité est au stade moyen, mais dernier, le stade de la participation vitale définitive. Et c'est pourquoi le cœur de l'organisme gouvernemental est, à Rome, le *Sénat*, l'ancienne assemblée des *Pères*, modifiée seulement par son passage à travers les régimes successifs de la cité romaine, dont le développement intérieur est naturellement allé de la royauté à la république avant de se convertir vers l'Empire. Le Sénat est le seul organe qui se perpétue à travers ces changements de l'Etat, l'organe moyen, compatible avec les formes les plus opposées du pouvoir, et qui apparaît par suite comme l'organe essentiel de la vie politique. C'est lui qui doit servir de trait d'union, en même temps que de contrepoids, à ces tendances adverses qui sont pourtant les composantes de la vie, et qui la tirent en des sens contraires.

Va-t-on s'étonner alors, s'il s'agit de ce rebroussement caractéristique de toutes les productions vitales, que ce soit toujours une sorte de coup d'Etat qui marque l'avènement des Empires ? Mais ce coup d'Etat n'est-il pas celui-là même qui opère toute conversion, celui que la Dialectique nous a présenté à son troisième terme, le coup d'Etat psychologique de la conscience, la réaction soudaine qui transforme l'*individu* en une *personne*, et le centre égoïste de son individualité en un foyer de rayonnement altruiste, générateur tout à coup de sympathie humaine et d'élan vers l'universel ?

Que l'on envisage d'ailleurs les trois grands pouvoirs de l'Etat, que la classification traditionnelle divise en *exécutif*, *législatif* et *judiciaire*, et l'on n'a pas de peine à constater que leur importance respective varie en fonction des trois formes successives de gouvernement. Reflet direct de l'action, la souveraineté exécutive est l'apanage de la royauté. tandis que le législatif, qui constitue par définition même la « *représentation* » du corps politique, est le pivot du régime républicain. L'organisation de l'empire est liée en revanche à l'organisation judiciaire de la société. Ce fut le privilège des aristocraties grecques, par exemple, de créer une institution à laquelle les rois de l'âge patriarcal n'avaient même pas songé : la justice civile rendue par les tribunaux. L'aristocratie, en effet, comme elle diminue les pouvoirs du roi, est obligée d'empiéter dans une mesure égale, sur les droits des particuliers ;

par là elle jette les premiers fondements de la puissance judiciaire, elle crée l'ordre public.

Voilà pourquoi Rome est la fondatrice du droit et pourquoi le *Code civil*, héritage de notre Empire français, tend à persister toujours à travers les variations de notre histoire politique. C'est que le troisième pouvoir de l'Etat est une notion essentiellement intermédiaire, limitatrice au même titre de la souveraineté absolue de la monarchie, et du droit législatif individuel que possède chaque citoyen dans la cité démocratique. Aussi appartient-il à ce pouvoir, non seulement de régler par voie d'arbitrage les conflits particuliers, mais de subordonner les intérêts des individus à l'intérêt de la société toute entière. De là naît l'*harmonie* ; l'harmonie qui engendre la paix sociale et qui est la vie de la cité,

Mais s'il en est ainsi, si l'organisation impériale réalise l'achèvement parfait du rythme politique, comment donc un tel état ne se maintient-il pas indéfiniment dans sa perfection ? La réponse est simple. Sa nature mixte qui fait sa force, fait en même temps sa faiblesse. Etant un composé, il est sans cesse tirailé en sens inverse par ses deux composantes, l'une qui tend à le ramener vers la monarchie, l'autre vers la république ; l'une qui renforce trop l'exécutif, l'autre le législatif. Qu'arrive-t-il alors ? Dans le premier cas, le principe dynastique de l'hérédité se réintroduit dans l'Etat et l'on retourne à la royauté, ce qui ramène le cycle initial, avec le déroulement à nouveau de la procession démocratique. Dans le second cas, au contraire, on laisse prendre au corps représentatif une importance exagérée. L'empire « autoritaire » s'abaisse plus qu'il ne faudrait vers l'empire « libéral ». Et c'est la matière qui tue l'esprit. On retrouve tous les dangers de la république et l'instabilité de son équilibre, sans que soient satisfaites pour autant, puisqu'il reste malgré tout un chef, les aspirations des citoyens à l'indépendance absolue. Des deux côtés sont des risques à peu près semblables, qui ne pourraient être évités qu'en assurant à l'organisme gouvernemental une participation de spiritualité et de matérialité, exactement analogue à celle que la vie assigne aux organismes en général, et à l'organisme humain en particulier.

Encore ces organismes ne parviennent-ils pas à vaincre la mort ! Une médecine politique judicieuse permet seulement d'en allonger la durée, en leur donnant à tout instant le maximum de vitalité. Or cette médecine, comme l'art biologique correspondant, doit tirer de la science sociologique ou, pour mieux dire, de la dialectique des sociétés, ses prescriptions et ses remèdes.

Elle nous apprendrait sans doute que si l'organisation impériale n'a jamais atteint une stabilité parfaite, c'est qu'elle n'a pas su trouver entre le principe monarchique de l'hérédité et le principe démocratique de l'élection, une notion mixte suffisamment élaborée. Ce n'est pas d'ailleurs ici que nous la chercherons. Nous avons seulement à déterminer les conditions d'équilibre des institutions, et le rythme de leurs éléments constituants. Cet équilibre est pour la cité la définition de l'harmonie, de la concorde et de la paix. Or il se trouve qu'au terme du développement des feuillets et des tissus sociaux, au terme du rythme gouvernemental qui clôt l'existence politique, synthèse elle-même de l'existence idéale et de l'existence économique — une modalité de la vie nous est apparue. celle qui avait défini la *pax romana* d'Auguste et marqué, suivant le mot de saint Paul, la « plénitude des temps », celle qui devait faire prononcer plus tard la formule restée tristement célèbre : « L'Empire c'est la paix ! »

Nous avons trouvé que le mode d'organisation impériale est bien la paix en effet, mais à la condition expresse de maintenir son équilibre à égale distance de deux écueils, l'excès monarchiste en haut, l'excès républicain en bas. A cette condition peut être assuré vraiment le « Gouvernement des meilleurs », l'aristocratie dans son sens étymologique. Mais comment découvrir ces « meilleurs », et leur donner l'accès du pouvoir ? Comment édifier la cité sur ses bases de conciliation et de juste mesure ? C'est là une œuvre d'*adaptation vitale* dont il appartiendra à une étude particulière de sociologie politique appliquée, de diriger la recherche. Le propre de l'art politique, en effet, est d'adapter des résultats généraux à un lieu et à un temps déterminé, à un moment particulier en définitive, de l'histoire de l'Humanité. La liberté, disait Rousseau, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples. Or nous avons dressé, dans la Statique, un tableau d'ensemble des institutions, et c'est par rapport aux divers moments de ce tableau que se situent les nations humaines existant actuellement dans l'espace. Si l'on veut découvrir, dès lors, pour telle société, l'adaptation politique que sa nature comporte, il est nécessaire de fixer avant tout sa place dans le développement total de l'Humanité, de préciser sa mentalité, sa psychologie spéciale et ses caractères ethniques. C'est dire qu'avant d'entreprendre tout projet de médecine sociologique, il faut tracer le déroulement concret du genre humain et marquer les étapes de son rythme dynamique. D'une telle étude nous avons marqué par avance l'opportunité et le plan. Nous avons vu qu'après avoir envisagé dans la *Cinématique* la puissance

animatrice de l'organisme social, puis, dans la *Statique*, la condensation de ce mouvement original en *institutions*, il restait à synthétiser, dans la *Dynamique*, cet élément spirituel et cet élément matériel. Cette synthèse, qui est l'essence même de la vie, définit le devenir de l'Humanité, la loi de son progrès et le rythme de sa civilisation.

(A suivre.)

Un grand romancier au XII^e siècle : Crestien de Troies, sa vie et son œuvre,

Par M. Gustave COHEN,

Maitre de Conférences à la Sorbonne.

XIII

Le triomphe de l'amour courtois : *Lancelot ou le Chevalier de la Charrette* (suite).

Chi lo scrisse ; qui l'écrivit ? c'est Crestien de Troies ; Dante peut-être ne le savait point et beaucoup de lecteurs de son époque et des âges suivants, qu'enchantèrent ce roman d'aventure et d'amour, l'avaient oublié. Il est juste de lui en rendre le mérite, bien qu'il ait lui-même attribué le sujet à Marie de Champagne.

Et ici, se pose comme toujours en histoire littéraire, le problème des sources. Rien n'y naît de rien, les écrivains sont les plus redoutables et les plus astucieux des plagiaires et ils peuvent l'être d'autant plus tranquillement que la matière n'aguère plus d'importance que le marbre de la statue et que l'œuvre appartient à qui lui confère son élaboration et sa forme définitive. Peu importe donc que Marie lui ait baillé un livre soit en latin soit en français, ce qu'il ne dit point, comme pour *Cligès*, ou qu'elle lui ait raconté l'histoire qu'elle avait pu tirer d'un lai de Bretagne entendu d'un jongleur. Au reste, nous ne savons rien de précis là-dessus.

Mais ce que nous pouvons démêler facilement, c'est un cadre et c'est un thème. Le cadre, une fois de plus, c'est la cour du roi légendaire Arthur, qu'ont fait connaître l'*Historia regum Britanniae* de Gaufrey de Monmouth (vers 1137) et le *Brut* de Wace en 1155. Toutefois ces auteurs ne connaissent pas Lancelot, dont M. F. Lot a en vain essayé de montrer qu'il était d'origine celtique. La scène semble se passer en Bretagne et en Cornouaille, dans ce vague pays de Logres dont Arthur est roi, ou dans ce plus vague pays de Gorre dont Baudemagu est souverain. Ici il n'est pas difficile de démêler des traditions folkloriques, qui

sont si semblables partout, comme l'a démontré J. Bédier, surtout quand elles se réfèrent à des préoccupations ou à des croyances relatives à la vie future; il est bien malaisé de les étiqueter celtiques, antiques ou chrétiennes.

Il semble impossible de nier en tout cas que ce royaume de Gorre, d'où nul étranger ne revient, ne soit le royaume des ombres, soit l'île de verre des Celtes de Grande-Bretagne, bien que le nom d'Avalon ne soit point prononcé, soit les Champs-Élysées des Anciens défendus par le triple Cerbère, soit encore les Limbes et l'Enfer des Chrétiens.

Ce qui me fait risquer cette dernière hypothèse, assez naturelle quand il s'agit d'hommes nourris du *pseudo-évangile de Nicodème*, c'est le caractère prédestiné et presque sacré du libérateur Lancelot, malgré le péché de sensualité dont il est entaché.

Quoi qu'il en soit, dans les trois hypothèses, celtique, antique, chrétienne, nous assistons à une tentative violente d'arracher à la mort sa proie, de rompre son inviolabilité, de faire franchir le seuil de son éternité par un héros plus puissant qu'elle. La vie triomphe de la mort et ce thème est bien fait pour séduire les mortels.

Mais dans quelle mesure Crestien a-t-il compris ainsi son propre roman? Il est impossible de le dire et il n'est pas même sûr qu'il ait saisi qu'à l'origine, l'expédition de Lancelot au pays de Gorre ait été une descente aux enfers suivie d'une résurrection des morts et que sa Guenièvre ait été primitivement l'Eurydice de ce nouvel Orphée. Enfin l'a-t-il su, cela lui a été complètement indifférent et nous devons, imitant son exemple, ne nous attacher qu'à ce qui pour lui et pour ses lecteurs est l'essentiel.

Le fait est que le vieux thème lui donnait le motif de la Quête, commode et essentiel au genre, depuis le roman d'aventure jusqu'au roman policier contemporain en passant par *Les Misérables* : étant donné qu'un des personnages principaux a été perdu, le retrouver à travers mille péripéties et à travers mille obstacles, en déployant soit la plus grande ingéniosité soit la plus grande bravoure. La complication favorite est que deux héros partant en même temps pour la même Quête par des voies différentes ont à se retrouver l'un l'autre et ce sera le cas de Gauvain et de Lancelot, qui, séparés avant le passage des deux ponts, ne se reverront plus qu'au tournoi final. Après avoir reconquis Guenièvre, Lancelot se met en quête de Gauvain et il l'aurait retrouvé se débattant dans le torrent au « pont dessous-eau », s'il n'avait, un peu avant, suivi le nain. D'autre part, son ami l'aurait recherché, s'il n'avait été trompé par une fausse

lettre et on s'étonne qu'il ne l'ait point fait après s'en être aperçu ; ce rôle est dévolu à la demoiselle à la Mule. Donc, à la différence des interminables récits de l'âge suivant, la Quête principale ne s'égaré pas dans des Quêtes accessoires. L'unité de sujet et de composition est maintenue à travers la diversité des aventures.

Ces aventures en effet, depuis la première, qui est l'enlèvement de Guenièvre par le félon Méléagant, fils de Baudemagu, jusqu'à la dernière, qui est la délivrance de Lancelot par la demoiselle à la Mule, fille du même Baudemagu, restent exactement fonction du sujet, car toutes elles tendent à montrer ou la parfaite soumission de Lancelot à son amour, sa fidélité, lors de la tentative de séduction de la pucelle, ou l'invincible bravoure avec laquelle il surmonte les terribles obstacles placés sur la dangereuse route qui conduit à la prison de sa captive. Que ces aventures soient souvent moins conditionnées par le caractère du personnage que par le hasard aux mains du romancier, cela n'est pas douteux. Qu'elles soient le plus souvent dépourvues de toutes vraisemblances, et presque sans attache avec la réalité, cela est moins douteux encore. Nous sommes dans le fantastique jusqu'à la garde, et le souci de la vérité est le moindre de ceux que conserve notre auteur.

Comment concevoir en effet que le roi Arthur, sur le simple cartel d'un inconnu, qui peut être un traître, et l'est en effet, confie dès le début sa chère épouse Guenièvre à son sénéchal Keu, dont la réputation guerrière est minime, afin qu'il la dispute par les armes à cet inconnu ? Par quel miracle, un chevalier dont, pendant la première moitié du roman jusqu'au vers 3676, nous ne connaissons pas le nom et que Gauvain même ne semble pas reconnaître, s'est-il trouvé là pour prendre la place de Keu défaillant ? Par quel hasard encore (ici cependant on entrevoit une ruse de Méléagant pour honnir le poursuivant de la reine) un nain s'est-il présenté à point nommé sur le lieu du combat, conduisant la charrette patibulaire ? Comment Gauvain n'a-t-il pas reconnu Lancelot dans le Chevalier à la Charrette au moins après qu'il s'est désaffublé chez la demoiselle qui les héberge ? Pourquoi, au moment de rejoindre Gauvain, Lancelot suit-il ce traître nain (mais, au fait, est-ce le même ?) ? Il est trop facile de multiplier ces questions insidieuses auxquelles Crestien ressuscité aurait beau jeu de répliquer qu'il ne se soucie point de la vraisemblance, pourvu qu'il tienne notre curiosité en suspens, postulat essentiel du roman d'aventures auquel il satisfait comme pas un. Cet élément de merveilleux et de mystère en est même un des caractères essentiels et Crestien est, probablement res-

ponsable de sa conservation à travers les temps. Quoi de plus intéressant qu'un héros qui n'est nommé qu'au vers 3676, c'est-à-dire à la moitié à peu près du roman, et que tout d'un coup les lecteurs reconnaissent pour un des chevaliers d'Arthur, duquel la tradition avait porté le nom jusqu'à eux, mais dont ils ne connaissaient pas encore bien l'histoire ? Quoi de plus attirant aussi que de savoir ce preux, en relation avec les fées ? Crestien ne nous dit-il pas que Lancelot a été « nourri », c'est-à-dire élevé par une dame qui ne peut être que la dame du Lac, des versions ultérieures, bien que l'épithète ordinaire « du Lac » ne soit accouplée qu'une fois (v. 3676) au nom du héros. Toujours est-il que cette fée lui a donné un anneau qui, quand il le regarde, fait s'évanouir les mirages des enchantements.

Toutefois, malgré cet élément fantastique et toutes les invraisemblances que nous avons déjà signalées et que nous signalerons encore, l'intérêt du récit n'est pas là et, s'il y était, celui-ci rentrerait dans la banale catégorie des romans d'aventure, dont le genre a d'ailleurs droit à la vie, certes, pour la joie qu'en tirent des lecteurs avides d'émotions et de distractions, mais qui trop souvent s'évade du domaine de l'art. Non, la véritable, l'éminente valeur de cette œuvre est qu'elle est un document littéraire, psychologique et social sans prix, étant la mise en action par personnages de la doctrine provençale alors régnante de l'amour courtois. J'ai dit déjà comment, sous l'influence d'Eléonore d'Aquitaine, et de sa cour de troubadours, elle s'introduit dans la France du Nord et en Angleterre, son royaume ; j'ai dit aussi comment pour le présent récit sa fille Marie, comtesse de Champagne depuis 1164, l'impose pour thème à son romancier favori.

La thèse qui consacre le pouvoir absolu, despotique, tyrannique de la dame sur l'amant, qui lui doit l'obéissance *perinde ac cadaver*, n'a jamais été proclamée avec plus de rigueur et par des exemples plus parlants dans une société chevaleresque que dans le *Lancelot*, mais il y faut noter dès l'abord une atténuation sensible, correctif apporté par le réalisme du Nord à l'idéalisme quintessencié du Midi. La *Domna* devient la maîtresse et, après avoir à suffisance humilié l'amant et lui avoir fait sentir tout son pouvoir, elle reconnaît celui de l'autre en lui donnant le corps avec l'âme. Sans doute n'eût-il pas obtenu ce don, qu'il ne serait pas moins soumis, mais pourtant, c'est une revanche de l'homme, que son sacrifice reçoive sa récompense.

Toutefois on peut légitimement affirmer que la scène de l'abandon sur laquelle nous aurons à revenir n'est pas essen-

tielle à la conduite du récit ni à l'attitude de Lancelot, et, que celui-ci n'est pas moins soumis lorsque cette satisfaction, qui ne lui a d'ailleurs pas été promise, recule dans l'inaccessible.

L'essentiel, on ne saurait trop le répéter, dans le code que pour la première fois la femme rédige à l'intention de l'homme, est sa soumission absolue à celle qu'il aime, jusqu'à porter la besace, jusqu'à monter dans la charrette patibulaire, car, il ne faut pas l'oublier, *Lancelot* est essentiellement le *conte de la Charrette* et cette charrette n'est point l'humble véhicule du paysan, où il serait déjà honteux sans doute pour un chevalier de se jucher, mais c'est la charrette patibulaire, la charrette d'infamie, unique, alors à l'époque où le conteur situe son histoire dans chaque ville et qui sert de pilori pour les malfaiteurs, les voleurs, les faussaires, les assassins. Aussi quand il est conduit dans cet appareil, à travers la foule des bourgs, est-il hué, honni, bafoué. Aussi le bruit s'en répand-il et semble-t-il l'avoir enveloppé d'une robe d'infamie qui ne le quitte point, puisque, par deux fois, alors qu'il est à cheval, comme il convient à sa qualité, il s'entend reprocher ce déshonneur.

Et pourtant, ce n'est pas ce déshonneur-là que sa dame reprochera à Lancelot, car (1)

Amors le viaut et il i saut ;
Que de la honte ne li chaut
Puis qu'amors le comande et viaut.

Amour le veut et il y monte
Car de la honte ne lui soucie
Dès qu'Amour le commande et veut.

mais c'est l'hésitation de deux instants, la durée de deux pas, qu'il a eue avant de monter, qui lui fait encourir la disgrâce momentanée de la dame, laquelle s'en explique ainsi : (2)

« Comant ? Don n'eüistes vos honte
De la charrete et si dotastes ?
Mout a grant anviz i montastes
Quant vos demorastes deus pas.
Por ce voir ne vos vos je pas
Ne aresnier ne esgarder. »

Comment ? N'eûtes-vous donc pas honte
de la charrette et n'hésitâtes-vous ?
Vous y montâtes bien à contre cœur
puisque vous demeurâtes deux instants.
C'est pourquoi en vérité je ne voulus
vous parler ni vous regarder. »

Il fallait donc non seulement accepter l'humiliation pour aller délivrer la dame, mais s'y précipiter tête baissée.

C'est que, voyez-vous, il était resté à l'amoureux un atome de raison qui demeurerait à extirper et qui était encore assez vivant pour faire entendre sa voix (3) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 6, v. 379-381.

(2) *Ibid.*, p. 160, v. 4502-4507.

(3) *Ibid.*, p. 16, v. 369-378.

Mes Reisons qui d'amors se part
 Li dit que de monter se gart,
 Si le chastie et si l'ansaingne
 Que rien ne face ne n'anpraingne
 Don il et honte ne reproche.

Mais Raison qui se sépare d'Amour
 lui dit de se garder de monter
 et l'avertit et lui enseigne
 de ne rien faire ni entreprendre
 dont il ait honte ni reproche.

Mais malheureusement la raison n'est pas dans le cœur, elle n'est qu'au bord des lèvres et, partant vite exhalée.

N'est pas el cuer, mes an la boche,
 Reisons qui ce dire li ose
 Mes amors est el cuer ou anclose
 Qui li comandē et semont
 Que tost sor la charrete mont.

Elle n'est au cœur, mais en la bouche,
 Raison qui ose dire cela
 mais l'amour est au cœur enclos
 et lui commande et le presse
 de monter vite sur la charrette.

C'est là la première humiliation, qu'on serait tenté d'appeler l'humiliation fondamentale, mais qu'il vaudrait mieux qualifier d'initiale parce que celle qui termine le roman, dans la partie, remarquons-le, encore écrite par Crestiien, n'est pas moins grave.

Comment ! voici un chevalier qu'on n'a cessé de nous présenter comme le plus vaillant chevalier du monde et qui, au fait, l'a bien montré par les aventures extraordinaires et périlleuses qu'il a surmontées, pour retrouver et délivrer sa dame, et celle-ci va jouer de lui comme d'un pantin dont elle tire les ficelles, au point qu'à la fantaisie de cette capricieuse, il sera dans le tournoi ou le plus lâche ou le meilleur, selon qu'elle le lui a mandé, il fera *au noauz*, c'est-à-dire au plus mal, ou *le miauz*, c'est-à-dire le mieux, ou le plus vaillamment.

Qu'importe à la dame, qu'importe à lui-même qu'il en soit honni et conpués, si elle est satisfaite de cette absolue docilité et si, comme le dit la messagère, il accepte avec le même visage, de cette main, le mal et le bien.

Dans une société courtoise à idéal chevaleresque, celle du XII^e siècle, où l'honneur a eu jusqu'alors, tant dans la réalité que dans l'épopée, tout crédit, ce n'est rien moins qu'une révolution, l'amour se proclamant, par l'exemple de Lancelot, supérieur à l'honneur.

« Des qu'ele le comāde, la soe merci », « Du moment où elle ordonne, à sa disposition, grâce lui soit rendue ». Dès lors comment s'étonner si la seule vue de la dame contemplant de sa fenêtre le tournoi que Lancelot livre à Méléagant pour la délivrance de la reine soit au blessé presque succombant une fontaine de reviviscence. D'abord abîmé dans cette contemplation, il ne lance plus ses coups que par derrière à l'aveuglette, mais quand la voix de la pucelle le lui reproche et le réveille, l'avisant

de montrer sa valeur, les yeux fixés sur l'être au monde qu'il désire le plus, sa force et sa hardiesse croissent (1)

Qu'Amors li fet mout grant aïe, Car Amour lui est de grand aide,

et c'est pourquoi il mène son adversaire de telle sorte que lui-même ait toujours dans les yeux ce soleil qui le réchauffe et l'éclaire.

Mais la reine, à la prière de Baudemagu, qui voit imminente la perte de son fils, n'a pas plutôt articulé les mots : « Je veux bien qu'il s'arrête », que le héros figé, moins agissant qu'un quintaine, laisse sur lui dégoutter les coups d'épée sans même daigner les essuyer (1) :

Mout est qui aime obeïssanz
Et mout fet tost et volantiens,
La ou il est amis antiens
Ce que s'amie doie pleire.

Bien est obéissant qui aime
et fait vite et volontiers,
quand il est ami entier
ce qu'il sait plaire à son amie.

Et, une deuxième fois, quand Lancelot combat à la place du sénéchal Keu, le même fait se reproduit. Il suffit d'un mot de sa maîtresse pour faire d'un preux un *recréant*. Que nous voilà loin de la thèse d'*Érec* ! Marie de Champagne a passé par là. Comment les grands et petits seigneurs du temps acceptaient-ils cette déclaration des droits de la femme, de la femme-Dieu sur l'homme-pantif, l'on ne sait ! Peut-être la tenaient-ils pour rêvasseries féminines et fantaisies romancières, étant assez générale dans l'histoire des lettres, l'alliance de la femme et du poète ?

Celui-ci par sa fantaisie proclame le pouvoir discrétionnaire et arbitraire de celle-ci sur un amant qui devient son serf et qu'elle a par conséquent le droit d'humilier. Rien de plus caractéristique à cet égard que la première rencontre de Guenièvre, avec Lancelot qui vient de livrer pour elle le plus dur des combats, après des épreuves déjà surhumaines (2) :

« Moi, sire ? Moi ne puet il pleire :
De son veoir n'ai je que feire. »

« A moi, sire, à moi ne peut-il plaire ;
de sa vue je n'ai que faire. »

Et pas de justification de la part de celle qui exerce ainsi son bon plaisir, pas de demande d'explication de la part de celui qui est frappé (3) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 135, v. 3816-3819.

(2) *Ibid.*, p. 141, v. 3963-3964.

(3) *Ibid.*, p. 141, v. 3979-3982.

Si li respont mout humblemant
 A maniere de fin amant :
 « Dame, certes, ce poïse moi,
 Ne je n'os demander por quoi. »

Il lui répond très humblement
 à la guise d'un fin amant :
 « Madame, certes, il me pèse,
 mais je n'ose demander pourquoi ?

Cette question par prétérition se heurte au plus glacial silence, et pourtant elle aime, la dédaigneuse. Quand elle a appris la fausse nouvelle de la mort de son ami, elle refuse pendant deux jours le boire et le manger, elle songe à se tuer, elle manifeste le plus cruel désespoir de la perte de celui (1)

Por la cui vie ele vivoit.

pour la vie duquel elle vivait.

Elle se reproche sa dureté envers celui qui a toujours été sien depuis des temps que l'on ne détermine pas, car nous ne savons rien de la naissance de cette passion. Mais, quoiqu'elle se saisisse souvent à la gorge dans le dessein de s'étrangler, le seul mal que lui fasse son désespoir est de faire un peu ternir et faner momentanément sa beauté.

Lui, plus ferme et plus hardi et plus possédé d'elle, qu'elle ne l'est de lui, apprenant à son tour que son amie serait morte, fait une tentative de suicide plus effective, se nouant la ceinture au cou, l'attachant à l'encolure de son cheval puis se laissant désarçonner pour que la bête s'emporte et l'étrangle dans son galop. Ceci en dit plus que son désespoir longuement exprimé cependant, quand ceux qui le mènent l'ont dégagé de ce mortel garrot. Il se reproche de ne pas avoir mis fin à ses jours au premier signe de dédain que lui montra la reine. Puisqu'il n'a pas eu l'heur de lui plaire, il n'a qu'à disparaître. Sans doute il ne sait pas la cause de ce mépris, mais il doit y en avoir une et il est prêt à expier son forfait. Assurément ce doit être la charrette, mais il ne peut y avoir honte quand amour commande (2) :

Ainz est amors et corteisie
 Quanqu'an puet feire por s'amie.

Mais est amour et courtoisie
 tout ce qu'on peut faire pour son amie.

C'est là en effet toute la morale du *Lancelot*, faire ce que l'Amour commande, puisqu'il est source de toute prouesse et de toute vertu (3) :

Car sanz faille mout an amande
 Qui fet ce qu'amors li comande,
 Et tot est pardonable chose ;
 S'est failliz qui feire ne l'ose.

Car sans faute beaucoup s'améliore
 qui fait ce qu'Amour lui comande
 et tout est pardonnable chose ;
 et est lâche celui qui n'ose la faire.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 149, v. 4194.

(2) *Ibid.*, p. 155, v. 4377-4378.

(3) *Ibid.*, p. 157, v. 4411-4414.

Parvenu à ce point d'exaltation et de possession, l'amour devient une religion et, ce qui est plus grave, il en épouse les manifestations jusqu'au blasphème nettement exprimé (1) :

Si l'aore et si li aneline
Car an nul cors saint ne croit tant.

Il l'adore et s'agenouille,
car en nulle relique ne croit tant.

Le « libertin » Théophile lui-même n'a pas écrit de vers plus audacieux que ceux-ci (2) :

Au departir a soploiié
A la chanbre et fet tot autel
Con s'il fust devant un autel.

En partant a ployé le genou
Vers la chambre, faisant tout ainsi
Que s'il fût devant un autel.

Comme talisman il a plus confiance dans les cheveux détachés du peigne de sa dame que dans saint Martin et saint Jacques (v. 1488). Et Marie, qui n'en est pas encore à sa crise de piété finale et qui, jeune épousée, n'en est encore qu'à la religion de l'amour, laisse près d'elle et pour elle écrire cela !

Sans doute croit-elle, et les poètes jusqu'à Lamartine ont toujours cru, que Dieu avait pour l'amour et les amoureux des indulgences plénières, et Lancelot lui aussi ne doute point que pour lui faire rejoindre sa reine et maîtresse, il ne l'aide à triompher des plus mortels dangers (3) :

Mes j'ai tel foi et tel creance
An Deu qu'il me garra par tot.

Mais j'ai telle foi et telle croyance
en Dieu qu'il me protégera partout.

La Charrette, car c'est là le vrai titre du roman, est donc le code mis en action de l'amour absolu et avec beaucoup moins de pédantisme que dans *Cligès*, où il est peut-être encore trop près de ses études ovidiennes. Nous sommes plus loin du petit Éros armé des flèches et du carquois et plus près d'une psychologie un peu plus physiologique.

Le cœur continue à être l'organe essentiel (4) :

Li chevaliers n'a cuer que un,
Et cil n'est mie ancor a lui,
Ainz est comandé a autrui.

Le chevalier n'a qu'un cœur,
Encore n'est-il pas à lui,
mais est confié à autrui.

Sans plus s'expliquer cette fois, comme dans *Cligès*, sur cette migration du cœur hors du corps il admet que (5)

Li corps s'an vet, li cuers sejourne.

Le corps s'en va, le cœur reste.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 166, v. 4670-4671.

(2) *Ibid.*, p. 168, v. 4734-4736.

(3) *Ibid.*, p. 110, v. 3098-3099.

(4) *Ibid.*, p. 45, v. 1240-1242.

(5) *Ibid.*, p. 167, v. 4715.

Il peut suivre la reine dans sa chambre, après la scène de la disgrâce, plus heureux en cela que les yeux qui ne peuvent franchir la porte fermée (v. 3990 s.). Amour inflige des blessures, mais dont la souffrance est si douce qu'on préfère ne pas les soigner (1350 et s.), car il console et guérit aussi (1) :

Mes tot le rassoage et sainne
Amors qui le conduit et mainne,
Si li est tot a sofrir douz.

mais vite l'apaise et le guérit
Amour qui le conduit et mène,
de sorte que tout lui est doux à souffrir.

Amour rend silencieux et pensif. Crestien ne saura pas comme de nos meilleurs poètes-philosophes d'aujourd'hui dire la sublime valeur de ce silence, et cependant il sait décrire la rêverie profonde et extatique dans laquelle la pensée de la bien-aimée plonge celui qui s'y livre ; au point qu'il ne voit plus rien, qu'il n'entend plus rien, qu'il ne sait plus rien du monde qui l'entoure (2) :

Pansers li plest, parlars li grieve,

Penser lui plaît, parler lui pèse,

et il faut accueillir comme un don du ciel cette possession spirituelle qu'Amour n'accorde qu'au fin amant (cf. v. 3980) qu'il daigne accepter pour homme-lige (3) :

Et cil se redoit plus prisier
Que Amors daingne justisier.

Et celui-là se doit plus estimer
qu'Amour daigne dominer.

Mettant en lui tout son pouvoir, Amour fait l'amant riche, puissant, hardi (v. 634-5) et généreux, ou à son gré faible, comme une femme, puisqu'il s'évanouit devant le peigne et les cheveux de la bien-aimée.

Une seule fois il semble que la parole donnée à la pucelle trop hardie va faire céder l'amour, et entraîner la chute dans l'infidélité, mais le héros se ressaisit et il sort victorieux de l'épreuve, grâce d'ailleurs à la bienveillante complicité de celle qui le désire si ardemment. Nous avons assisté là à des scènes assez audacieuses, mais celle qui eût pu être la plus brûlante est traitée avec une réserve relative qu'*Érec* ni *Cligès* ne connaissent point, influence sans doute aussi de Marie de Champagne (4) :

Des joies fu la plus eslite
Et la plus delitable cele
Que li contes nos test et cele.

Des joies fut la plus exquise
et la plus délicieuse celle
que le conte nous tait et cèle.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, p. 111, in-8°, v. 3127-3129.

(2) *Ibid.*, p. 49, v. 1347 ; cf. aussi v. 716 et s.

(3) *Ibid.*, p. 45, v. 1247-1248.

(4) *Ibid.*, p. 167, v. 4700-4701.

Il n'en demeure pas moins que le but suprême assigné à l'amour, et qui, s'il n'en est pas la condition, en est au moins le couronnement, est dans la possession, récompense de la fidélité absolue et du sacrifice, accordée de son plein gré, par son seul bon plaisir, telle la grâce dans la théorie augustinienne, par la toute-puissance et la toute bienveillance de la femme-Dieu.

Comment se fait-il que les images religieuses se pressent sous la plume quand on parle de l'amour absolu d'un Lancelot ? Cela tient peut-être, non pas seulement aux formules religieuses, audacieuses et parfois impies dont se sert Crestien de Troies, mais aussi au caractère prédestiné et mythique du personnage. Il est le grand dompteur de l'aventure, celui qui réalise l'exploit, le travail comme on dirait en parlant d'Hercule, où tous les autres ont échoué. Témoin l'histoire de la tombe du cimetière, qui n'est pas dépourvue de signification symbolique. Parmi les dalles où sont inscrits les noms des chevaliers destinés à reposer dessous, il en est une, anonyme, mais si lourde qu'il faudrait sept hommes d'une force peu commune pour la soulever sans effort. Or cette « lame » est en terre bénie gardée par un moine à l'ombre de l'abbaye, et réservée à celui qui, à lui seul, la soulèvera et par là, tirera les prisonniers du royaume d'où nul n'échappe.

Comment ne pas voir là la postfigure d'un Hercule, d'un Orphée ou d'un Christ libérateur des âmes et l'on sait comment, dans la tradition humaine tous trois se sont confondus et comment les poètes ont aimé, à leur tour, utiliser cette confusion.

Son passage est irrésistible, et les obstacles cèdent comme à *Allollile portas ô principes* (1) :

N'an ne li puet contretenir
Passage ou il vuelle venir,
Que il n'i past, cui qu'il enuit.

On ne lui peut disputer
le passage, où il veut aller,
qu'il n'y passe, à qui il déplaïse.

Ne croit-on pas entendre les âmes des Limbes attendant leur rédemption quand ceux de Logres se disent (2) :

Seignor, ce est-il
Qui nos gitera toz d'essil
Et de la grant maleürté
Ou nous avons lonc tans esté,
Si li devons grant enor feïre
Quant por nos fors de prison treïre
A tant perilleus leus passez
Et passera ancore assez.

Seigneurs c'est celui
qui nous tirera tous de l'exil
et de la grande infortune
où nous avons longtamps été
et nous devons lui faire grand accueil,
puisque pour nous tirer de prison,
il a passé tant de lieux périlleux
et en passera encore.

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 82. v. 2309-2311.

(2) *Ibid.*, p. 86-87, v. 2425-2432.

Et ces épreuves pour arriver à une fin qui n'est pas limitée à la délivrance de la Reine ont tous les caractères d'une passion, cette fois au sens religieux du mot. Et c'est sans doute encore une marque du caractère sacré de Lancelot que les armes vermeilles, couleur de sang, couleur du Christ qu'il revêt au tournoi.

Mais peut-être en lui attribuant un caractère d'élu nous laissons-nous influencer par l'évolution ultérieure du personnage qui dans le *Lancelot en prose* et dans la *Queste du Graal* sera le père de Galaad, le saint-chevalier, et où, lui, apparaît comme le saint imparfait, le héros encore entaché de faiblesse charnelle et à qui la grâce a manqué. Il n'en est pas moins gratifié des plus célestes visions, mais dont il ne tire pas les conséquences voulues.

Quoi qu'il en soit, on voit ici quels germes ont pu donner naissance à ce développement ultérieur, où les éléments celtiques et païens se fusionnent plus complètement en une apothéose chrétienne. Mais pour le moment, ce caractère chrétien n'est pas encore très apparent ni parfaitement dégagé et la résistance à la tentation charnelle s'opère surtout au profit de la reine bien-aimée et Lancelot nous apparaît et est apparu à toutes les générations de lecteurs et de lectrices des nations européennes aspirant simplement à la rédemption par l'amour, comme l'ami entier (v. 1276), le « fin amant », l'amant idéal et obéissant.

Cette obéissance, qui peut le conduire à une passivité, voire à une lâcheté, qui n'est qu'une attitude, ne l'empêche pas de rester le parangon de la bravoure. Il est vrai que, nominalement, ce titre appartient au seul Gauvain, mais il est remarquable qu'ici comme ailleurs, on le voit échouer là où réussit Lancelot et c'est une piteuse posture que la sienne quand il se débat péniblement dans le torrent qui coule sur le « pont dessous eau ».

Quand Lancelot est placé devant l'alternative de continuer sa quête ou de voler au secours de la jeune fille qui va être violée, il hésite un instant ; puis, bien qu'elle lui soit indifférente, affronte pour elle les deux hommes à l'épée, et les quatre sergents à la hache, se disant (1) :

« Se assez miauz morir ne vuel
A enor, que a honte vivre. »

« J'aime beaucoup mieux mourir
avec honneur, que de vivre avec honte. »

Ainsi raisonne un chevalier, parcequ'il est Français et brave et a lu les Chansons de geste et il dit encore cette phrase si française aussi d'allure (2) :

(1) *Lancelot*, éd. Foerster in-8°, p. 41, v. 1126-1127.

(2) *Ibid.*, p. 110, v. 3104.

« Miauz vuel morir que retourner. » « J'aime mieux mourir que reculer. »

Quand le vavasseur lui conseille une voie plus sûre et plus facile pour atteindre le pont de l'épée, on lui entend proférer ce mot vraiment cornélien avant la lettre (1) :

Est ele aussi droite ?

Est-elle aussi droite ?

et il affronte le terrible passage des pierres. C'est qu'il a confiance aussi, une jeune et insouciant confidence dans la protection de Dieu et dans la valeur de son bras, quand l'amour ne le paralyse point.

Aussi quel mépris pour la lâcheté qu'il appelle « mauvestié » (2) :

Mauvestiez qui fet honte as suens
Plus que proesce enor as buens.

Lâcheté qui fait honte aux siens
plus que promesse ne fait honneur aux
[vaillants.

Brave, il est aussi loyal, et il tiendra parole à la hardie pucelle, même à son corps défendant. Il l'est envers son amie (3) :

Come cil qui ne cuide mie
Qu'amie ami, n'amis amie
Doient parjurer a nul fuer,

Comme celui qui ne croit pas [l'amie
Que l'amie envers l'ami, l'ami envers
Se doive sous aucun prétexte parjurer).

mais il l'est même, ce qui paraît moins nécessaire envers un félon fieffé comme Méléagant, qui le retient prisonnier pour l'empêcher d'être à l'assignation que celui-ci lui a donnée. Il l'est même envers le hideux nain qu'il suit avec une incroyable naïveté et confiance.

Enfin, bien que ses exploits aient surtout pour but la délivrance de sa Maitresse et Reine et que celle des autres prisonniers ne vient que par surcroît, dans le fait et non dans l'intention, il obéit aussi à la pitié (4) :

Qu'il estoit larges et piteux.

Car il était généreux et bon.

Et voilà de quels traits est fait le caractère de cet être dont l'identité nous est cachée jusqu'à la moitié du roman et qui ne s'est trahi jusqu'alors que par ses gestes. Il n'a point pour nous de figure, car, si on le devine jeune, beau et fort, on ne le

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 77, v. 2164.

(2) *Ibid.*, p. 113, v. 2189-3190 ; cf. aussi p. 41, v. 1114 et s.

(3) *Ibid.*, p. 51, v. 1413-1415.

(4) *Ibid.*, p. 101, v. 2854.

conjecture que de sa souplesse et de sa stature, toujours caché qu'il est sous les mailles de son haubert, sous les plaques d'acier bruni de son heaume et de sa ventaille. On pense à ces armures du château de la reine dans *Eviradnus*, mais dans cette armure habite une âme jeune, naïve, aimante, ardente, celle de toute la jeunesse française du XII^e siècle, et qui n'est point morte encore, éprise de l'impossible, soucieuse d'éprouver sa puissance en se mesurant avec les forces aveugles et hostiles de l'aventure, et, qui pour la vaincre, puise ses forces dans le tempérament ardent de la nation, dans la puissance d'une jeune individualité, dans la souplesse de muscles d'acier et dans la rigidité que donne à l'âme la hantise de l'amour absolu. Sur un point, ce Lancelot n'est point français, même du XII^e siècle; il ne sourit point et c'est peut-être pourquoi il plaira aux autres peuples du Nord et du Midi qui sont plus graves que nous dans l'amour et dans le combat et ne se plaisent point à ajouter le sourire à l'exploit, comme dans nos chansons de geste. Il n'importe, tel qu'il est, réel dans son irréalité, d'une réalité plus psychologique que physique, Lancelot demeurera pour trois siècles le type du chevalier dont on dira (1) :

Qu'il n'a tel chevalier vivant
Tant con vantent li quatre vant.

Qu'il n'y a tel chevalier vivant
là où ventent les quatre vents.

(A suivre.)

(1) *Lancelot*, éd. Foerster, in-8°, p. 71. v. 1965-1966.

L'Hérédité et la Variation.

Cours de M. F. MOREAU,

Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand.

IX

L'hérédité dans les croisements.

Si on interroge un praticien, éleveur, horticulteur ou agriculteur, sur les règles de l'hérédité dans les croisements, il répond généralement que le phénomène échappe le plus souvent à l'analyse et qu'ordinairement on ne saurait prévoir quel sera le résultat d'un croisement ; cela paraît si vrai que le croisement est le principal procédé pratique utilisé pour obtenir des nouveautés. Feuilletez un catalogue de nouveautés horticoles, vous constaterez que la plupart des plantes offertes à votre choix résultent d'un croisement et il en serait de même si vous consultiez un catalogue de pigeons, de chiens de race ou de volailles.

La même impression sur le résultat d'un croisement se manifeste dans la connaissance banale du phénomène. Dans quelques cas pourtant, on sait qu'il obéit à des lois. Ainsi chez l'homme, les croisements suivants donnent avec fidélité les résultats indiqués ci-dessous :

blanc	×	noir	=	mulâtre
blanc	×	mulâtre	=	quarteron
blanc	×	quarteron	=	quinteron
blanc	×	quinteron	=	blanc bruni
noir	×	mulâtre	=	zambe
noir	×	zambe	=	zambe priete

Mais, d'une manière générale, quelle ignorance dans la prévision de la plupart des caractères de nos enfants ! Nous procréons dans l'ignorance, nous ne savons pas à l'avance quels enfants seront issus d'un couple donné, ni quels mariages il faudrait réaliser pour obtenir des enfants d'un type déterminé.

L'hérédité dans les croisements paraît donc en général soustraite à toute loi stricte, le phénomène paraît n'avoir d'autre règle que le caprice. Il ressortira de ces leçons qu'il n'en est rien, que les phénomènes de l'hérédité dans les croisements sont soumis à des règles aussi sévères que ceux de l'hérédité dans les lignées pures, à des règles auxquelles, dans bien des cas, nous savons donner une expression mathématique et qui ont les exigences des lois numériques.

Il ne faut, pour le reconnaître, que prendre certaines précautions qu'on n'observe pas dans les mariages humains ni dans les croisements des praticiens.

Tout d'abord, ainsi que nous l'avons fait dans l'étude de l'hérédité en lignée pure, nous renoncerons à la comparaison globale des parents et des enfants, nous les comparerons caractère par caractère ; la méthode moderne d'étude de l'hérédité est une méthode analytique.

D'autre part, nous croiserons en principe, dans nos expériences, des êtres génétiquement connus comme de race pure. Pour cela, nous suivrons pendant plusieurs générations, en lignée pure, les êtres que nous nous proposerons de croiser.

Au cours du croisement, nous éviterons bien entendu toute possibilité de fécondation étrangère à celle que nous voulons réaliser. On évite l'auto-fécondation par la castration et la pollinisation étrangère par l'emploi de sacs en parchemin ou en toile d'architecte qui protègent les fleurs.

Ainsi, n'envisager d'abord qu'un seul caractère à la fois, opérer sur un matériel connu, suivi quelque temps en lignée pure, puis ne permettre que les fécondations contrôlées, voilà quelles sont les précautions qu'il nous paraît nécessaire de prendre au début d'une étude sur l'hérédité dans les croisements chez les plantes, les animaux et les hommes.

Ces précautions ne suffisent pas à éviter les difficultés qui vont nous occuper.

L'une d'elles résulte du fait que, très souvent, la fécondation des éléments mis en présence artificiellement n'a pas lieu, ou, si elle a lieu, elle ne donne naissance qu'à des produits inféconds, ce qui empêche de poursuivre l'expérience.

Ce point est très important, car la fécondité dans les unions a été souvent utilisée pour délimiter certaines espèces. Au temps où l'espèce linnéenne était l'unité systématique incontestée et où il était fort important de fixer ses limites, on avait admis que deux êtres d'espèces différentes ne se croisaient pas entre eux ou donnaient des produits inféconds.

Ainsi, le poirier et le pommier ne se fécondent pas entre eux ; ce sont deux espèces voisines, mais différentes : *Pirus communis* et *Pirus Malus*. Le cheval et l'âne peuvent se féconder mutuellement ; le croisement de l'âne et de la jument fournit un mulet, le croisement du cheval et de l'ânesse donne un bardeau ; or le mulet et le bardeau sont stériles ; donc, disait-on, l'âne et le cheval appartiennent à deux espèces différentes.

Au contraire, si on croise deux quelconques de nos chiens, on réalise facilement le croisement qui donne naissance à des produits féconds ; tous appartiennent à la même espèce, sont des variétés de la même espèce.

Aussi appelait-on hybride le produit stérile du croisement de deux espèces, et, métis le produit fécond du croisement de deux variétés. Un mulet était un hybride, un mulâtre était un métis.

La distinction entre hybride et métis a perdu de son importance en même temps que la notion d'espèce linnéenne perdait de sa rigueur, et chez les génétistes actuels, les deux mots sont considérés comme synonymes. Nous appellerons hybride le produit, fécond ou non, du croisement entre deux individus qui diffèrent par un ou plusieurs caractères.

Cette question de nomenclature réglée, il n'en reste pas moins que certains hybrides sont inféconds et que cette stérilité est un gros obstacle aux recherches sur l'hérédité dans les croisements. D'une manière générale, les hybrides de variétés sont féconds, les hybrides d'espèces le sont parfois, les hybrides de genres le sont plus rarement.

L'échec d'une fécondation croisée est parfois liée à des causes qui ne sont point en rapport avec la distance qui sépare les plantes parentes dans la classification. Ainsi, on obtient aisément le croisement de deux Belles-de-nuit, lorsqu'on féconde le *Mirabilis Jalapa* femelle par le pollen de *Mirabilis longiflora* mâle. Le croisement inverse a toujours échoué, malgré de nombreuses tentatives. La raison en est la suivante : les fleurs des deux espèces ont des corolles et des styles de tailles différentes. *Mirabilis Jalapa* a une corolle de 3 à 4 cm. de long, le tube de la corolle de *Mirabilis longiflora* atteint 10 à 12 cm. Le tube pollinique du *Mirabilis Jalapa* qui atteint 4 cm. dans la fécondation légitime reste trop court dans le style de plus de 10 cm. du *Mirabilis longiflora*, et n'atteint pas l'ovaire ; il ne saurait donc y avoir de fécondation du *Mirabilis longiflora* par le *Mirabilis Jalapa*, le croisement inverse est au contraire possible.

L'hybride obtenu, il faut le comparer à ses parents.

Les opinions les plus divergentes règnent à ce sujet dans les

connaissances courantes. On admet souvent que l'hybride tient du père et de la mère ; parfois, les caractères qui se correspondent chez les deux parents se mêlent en un caractère moyen, comme chez les mulâtres, dont la peau a une couleur intermédiaire entre le blanc et le noir. D'autres fois, l'hybride, dit-on, tient une partie de ses caractères de son père, une autre de sa mère : tel enfant a, dit-on, le menton de son père, tout le haut de la figure de sa mère, et on étend le phénomène aux caractères impondérables : il a, dit-on, les manières distinguées de sa mère, et tous les défauts de son père.

Aucune règle ne paraît ressortir des observations répétées du public. Les génétistes vont nous fournir des règles plus précises.

Tout d'abord, certains hybrides, assez rares d'ailleurs, sont le portrait exact de leur mère.

Il n'est pas rare de rencontrer des jeunes filles qui ressemblent fidèlement au portrait qui représente leur mère quand elle-même était jeune ; on croirait qu'elles n'ont rien hérité de leur père, qu'elles n'ont pas eu de père, qu'elles sont parthénogénétiques. Telle est en effet l'explication la meilleure qu'on ait donnée de cas d'hérédité exclusivement maternelle offerts par diverses plantes.

Le nom d'hérédité unilatérale désigne le phénomène par lequel certains hybrides présentent et transmettent à leurs descendants les caractères de l'un de leurs parents à l'exclusion de l'autre.

Des faits de cet ordre ont été d'abord signalés par Millardet. Millardet est surtout connu par des expériences étendues d'hybridation des vignes. Il professait à Bordeaux à l'époque où le phylloxéra commençait à exercer ses ravages sur le vignoble français, et il se proposait de créer, par l'hybridation, des variétés françaises et des variétés américaines qui possèdent à la fois la saveur et les qualités vinicoles des premières et la résistance des secondes au phylloxéra, soit des plants à grappes françaises et à racines américaines. On sait que c'est par la greffe que furent obtenus les plants nouveaux, et non par l'hybridation. Néanmoins, parmi les 12.000 hybrides que réalisa Millardet entre les vignes françaises et les vignes américaines, il observa un certain nombre de phénomènes intéressants et en particulier quelques exemples d'hérédité unilatérale chez les hybrides.

Mais c'est surtout chez des fraisiers qu'il a observé ces phénomènes, auxquels il a donné le nom d'hérédité sans croisement ou de fausse hybridation.

Voici quel est le genre des expériences de Millardet. Dans un cas, il prend pour mère un fraisier de la sorte Belle Bordelaise, qu'il féconde par le pollen du fraisier Gaillon rouge. Les plantes sont cultivées isolées, chacune dans un pot séparé, plongeant en bas dans de petits bassins de terre cuite remplis d'eau, placé sous une cage de fil de fer garnie de tulle ou de mousseline fine. Ces précautions ont pour but d'écarter les insectes butineurs des fleurs, ainsi que les fourmis qui, en fréquentant les fleurs, pourraient transporter du pollen. Les fleurs sont castrées dans le bouton. Elles reçoivent la pollinisation artificielle. De ce croisement, Millardet a obtenu, en 1885, trois hybrides vigoureux, ne présentant aucun caractère paternel.

On admet que, dans ce cas, comme dans tous les cas d'hérédité exclusivement maternelle, la fécondation a eu simplement pour effet de déclencher le développement comme aurait pu faire un facteur banal de parthénogénèse ; elle n'intervient pas dans la formation de la substance du nouvel organisme ; celui-ci comparable à un individu parthénogénétique, se développe avec les seuls caractères qu'il tient de sa mère.

De même qu'il y a une hérédité exclusivement maternelle, on connaît des cas d'hérédité exclusivement paternelle. Millardet en a cité chez des fraisiers. Ainsi, si on croise, avec de Solms-Laubach, le *Fragaria Virginiana* femelle aux fleurs exclusivement unisexuées, incapables de produire isolément des graines, avec du pollen de *Fragaria elatior*, les graines produites engendrent le *Fragaria elatior*. On admet dans ce cas un phénomène de parthénogénèse mâle, d'éphébogénèse, où les éléments femelles n'interviennent pas, ne communiquent aucun caractère au produit de la pollinisation.

Ces cas d'hérédité unilatérale sont rares ; le plus souvent, l'hybride ressemble à la fois à son père et à sa mère ; il constitue un assemblage nouveau des caractères offerts par ses parents ; il peut aussi offrir des caractères nouveaux.

Il y a lieu de rechercher si tous les caractères se maintiennent chez les descendants de l'hybride.

Il en est parfois ainsi et l'hybride est dit un hybride stable.

Tel est le cas des luzernes, des espèces *Medicago falcata* et *Medicago sativa*, dont l'hybride *Medicago media* se maintient stable dans sa descendance. Ses caractères sont intermédiaires entre ceux de ses deux parents. *Medicago sativa* a des fleurs violacées, une gousse deux à trois fois enroulée sur elle-même. *Medicago falcata* a des fleurs jaunes, un fruit en faux. L'hybride *Medicago media* a des fleurs jaunes qui passent au vert et au violet et

ses fruits forment un tour de spire. Ses graines sont fertiles et reproduisent des plantes aux caractères de l'hybride. Comme il est plus productif que le *Medicago sativa*, on le cultive parfois en grand. Cet hybride qui se maintient stable dans le semis se montre donc avec les caractères d'une espèce élémentaire. Une espèce élémentaire paraît donc pouvoir se former à la suite d'un croisement.

Mais, le plus souvent, les hybrides ne se montrent pas stables et, plus ou moins tardivement, donnent naissance à des individus chez lesquels reparaissent les caractères des parents ; on dit quelquefois que ces derniers caractères reparaissent par atavisme.

Cette infidélité de la transmission des caractères dans la descendance des hybrides est une notion courante ; elle se traduit par la déception fréquente qui suit l'emploi des hybrides dans la pratique culturale.

L'utilisation des hybrides est cependant justifiée par le fait que les hybrides réunissent souvent des caractères séparés chez les parents, par exemple la productivité de l'un et la résistance aux maladies de l'autre ; de plus, souvent, les hybrides sont plus vigoureux que leurs parents : les horticulteurs emploient l'hybridation pour obtenir des fleurs de grande taille ; c'est encore ainsi que le croisement de pois nains peut fournir des pois demi-nains ou même des pois de taille élevée.

Aussi l'hybridation est-elle un procédé couramment employé pour réaliser des formes avantageuses. Il offre cependant un inconvénient, c'est que, le plus souvent, quand on recueille les graines des plantes hybrides de valeur, on n'obtient que des produits de qualité inférieure. On dit que les lignées hybrides dégèrent et cette dégénérescence est souvent une cause de déception pour le producteur.

Par exemple, le commerce livre au cultivateur des semences hybrides de betteraves, de choux, de salades, de tabac, de tomates, etc. Le cultivateur qui en obtient des produits avantageux est tout disposé à en recueillir les graines, au lieu de recourir à nouveau à la maison de vente ; il en éprouve souvent des déboires cruels.

C'est à Naudin qu'on doit d'avoir établi le premier d'une manière claire la dégénérescence plus ou moins rapide de lignées hybrides.

Naudin est un botaniste français dont la carrière est édifiante et mérite d'être proposée en exemple aux jeunes gens dont les débuts sont difficiles.

Né en 1815 à Autun (Saône-et-Loire), il fit ses études secondaires au collège de Bailleul, en Picardie, puis au collège de Limoux (Aude), où il devint maître d'études ; il remplit ces fonctions à Montpellier, Autun, Dijon où il passa, en 1836, le baccalauréat ès lettres, en 1837, le baccalauréat ès sciences. Il se rendit ensuite à Paris, s'efforçant d'approcher les botanistes les plus célèbres. Dans ce but, il entra en 1839 au Muséum d'Histoire naturelle comme simple jardinier, employant une partie de ses nuits à préparer la licence ès sciences qu'il obtint en 1841, puis le doctorat en 1842.

Auguste Saint-Hilaire le prit alors comme aide et, quelques années plus tard, Decaisne, professeur au Muséum, qui avait lui aussi commencé par être apprenti jardinier au Jardin des Plantes, l'attacha à l'herbier du Muséum. Nommé aide-naturaliste en 1834, il commença les recherches sur l'hybridité qui vont nous occuper.

Il fut un des premiers transformistes, devint membre de l'Académie des sciences en 1863 et passa sa vieillesse à Antibes, au Jardin de la villa Thuret, au milieu des plantes exotiques cultivées là, à la faveur du climat exceptionnel de ce coin de Provence, où il fit de remarquables travaux sur l'acclimatation des végétaux.

Naudin étudia particulièrement les résultats de toute une série de croisements du type du suivant.

Il réalise la fécondation du *Linaria vulgaris* par le *Linaria purpurea*. Le premier a des fleurs jaunes, le second des fleurs pourpres.

L'hybride avait des fleurs jaunes bariolées de violet. Parmi ses enfants, 36 furent des plantes du type exclusif du *Linaria vulgaris* ; l'un d'eux reproduisit les caractères du *Linaria purpurea* type ; 44 étaient semblables à l'hybride de première génération, 22 étaient plus voisins du *Linaria purpurea* ; enfin 300 étaient plus voisins du *Linaria vulgaris*.

On traduit ces faits en disant qu'il y a disjonction des caractères des parents dans la descendance de l'hybride. On observe à la seconde génération le retour d'un plus ou moins grand nombre d'individus aux types parentaux et perpétuation sur d'autres des caractères de mosaïque qui sont ceux de l'hybride de première génération.

D'autres cas singuliers d'hérédité doivent rentrer dans la même catégorie.

Tel paraît être le cas d'une femme pie, fille d'une mère française et d'un père mulâtre de la Martinique. Elle avait les cheveux laineux, les lèvres épaisses, le front bombé, les iris brun foncé,

comme ses ascendants noirs; la peau de sa face était assez pigmentée, rappelant la peau des Arabes; mais sur ses bras, la poitrine, le dos, les cuisses, se montraient des taches plus foncées. Sans doute on avait affaire à un cas de réapparition de caractères ancestraux, un cas de disjonction des caractères des ascendants.

Duchartre décrivit une vieille vigne, désignée sous le nom de Chasselas panaché, qui produisait des branches à raisins noirs, des branches à raisins blancs, et d'autres à raisins panachés de noir et de blanc ou offrant un mélange de grappes noires et de grappes blanches, ou des grains partie blancs et partie noirs.

Ce cas se laisse rattacher à ceux qu'étudiait Naudin, et qu'on réunit sous le nom de cas d'hérédité naudinienne.

C'est encore au même phénomène de disjonction des caractères des parents dans les hybrides qu'on rapporte le cas du *Cytisus Adami*, qu'on vit apparaître un jour subitement sur un Cytise pourpre et qui possède à la fois des caractères du Cytise pourpre (*Cytisus purpureus*) et du Cytise à fleurs jaunes (*Cytisus Laburnum*). Le *Cytisus Laburnum* est un arbre de trois à six mètres de haut, aux longues grappes de fleurs jaunes. Le *Cytisus purpureus* est un arbrisseau modeste aux fleurs purpurines. Le *Cytisus Adami* est un arbre aux grandes fleurs rosées sur lequel apparaissent ensuite des branches de *Cytisus purpureus*, des branches de *Cytisus Laburnum*, et des rameaux mixtes, offrant les deux sortes de grappes ou les deux sortes de fleurs dans la même grappe.

Dans tous ces cas, on peut concevoir que les substances parentales sont juxtaposées dans les hybrides et non confondues. Leur mélange est d'abord intime et elles ne sauraient être que difficilement séparées. Mais il semble qu'il y ait antagonisme entre elles, qu'elles cherchent à se séparer dans les hybrides âgés ou dans leurs descendants, qu'elles se disjoignent, donnant naissance à des hybrides montrant nettement un mélange des caractères des deux parents, affectant l'aspect d'une mosaïque des deux parents, produisant enfin des individus ayant fait totalement retour à l'une ou l'autre des formes parentales. Aussi l'hérédité naudinienne s'appelle-t-elle hérédité en mosaïque.

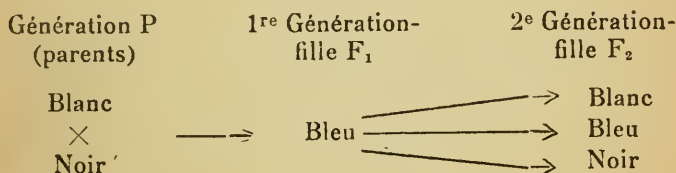
Il est encore une autre forme de disjonction que Naudin connaissait aussi et qui fut surtout étudiée par le moine tchéco-slovaque Mendel. Elle se fait dans les éléments reproducteurs, dans les ovules des plantes ou leurs grains de pollen; on l'observe dès le moment de la reproduction de la première génération d'hybrides, de sorte qu'un certain nombre d'individus de la seconde

génération présentent un retour total à l'un des types parentaux. Il n'y a pas là de mosaïque comme dans l'hérédité naudinienne ; le caractère des parents a pu disparaître, au moins en apparence dans l'hybride ; il réapparaît chez les enfants de celui-ci. Il y a hérédité alternante.

Ainsi, il existe une race de poules dites Andalouses, au plumage d'un bleu ardoisé. On a cherché en vain à en purifier la race ; toujours, dans les croisements, on obtient avec des poulets bleus, des noirs et des blancs. A chaque génération, on sacrifie les noirs et les blancs, pour accroître ce que les éleveurs appellent la « quantité de sang bleu » ; toujours le caractère noir reparaît chez un certain nombre de descendants.

Chose singulière, si on croise entre elles les volailles noires et les volailles blanches, elles donnent naissance uniformément à des poulets bleus.

Ces faits se laissent résumer dans le schéma suivant :



Fait remarquable, si on opère sur une population un peu nombreuse, la deuxième génération fille F₂ issue directement de la première génération fille F₁ comprend une proportion définie des divers types, à savoir :

Un quart de blancs ;

Un quart de noirs ;

Une moitié au caractère hybride semblable à la génération F₁, comme elle formée d'individus bleus.

Les individus blancs de la génération F₂ sont stables et transmettent le caractère blanc lorsqu'on les croise entre eux ; les noirs de la même génération sont également stables dans leurs croisements entre eux. Les derniers, les bleus, subissent lorsque on les croise entre eux la même disjonction que les hybrides de la génération F₁.

A ce mode de disjonction qui se fait dans les éléments reproducteurs de l'hybride qu'on observe dès la première génération issue de lui et qui se fait suivant des proportions numériques bien définies, on donne le nom d'hérédité mendélienne, en l'honneur de

Mendel qui en montra toute l'importance. Elle a été fort étudiée dans ces derniers temps et ses règles ont été formulées sous le nom de Lois de Mendel ; elles feront l'objet de notre prochaine conférence.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

Scarron. Marivaux. Diderot.

L'Indigent philosophe.

Il semble qu'il soit pénible à la conscience de notre faiblesse ou à notre instinctive jalousie de reconnaître à la même personne plusieurs sortes de supériorités. Pour ses contemporains, Voltaire fut presque exclusivement *le poète* au détriment des qualités qu'il a pu montrer d'ailleurs comme historien, et, toutes réserves faites, comme philosophe. La gloire du poète a pâli : ses tragédies, sauf *Zaïre*, n'intéressent plus ; qui lit encore la *Pucelle* ou même la *Henriade*, autrement que par un intérêt d'étude ou de curiosité ; mais *Candide*, mais *L'Ingénu*, mais *Zadig*, font toujours partie de ce *compendium* littéraire, que se doit de connaître, non pas même un lettré, mais simplement un honnête homme.

L'écueil est encore plus grand pour un écrivain de second ordre, que l'on reconnaît avoir excellé dans quelque partie de son art, et que l'histoire littéraire enterre pour jamais sous la pierre tombale bien scellée et sous une épitaphe incomplètement élogieuse. Ainsi en est-il arrivé à Marivaux, auteur de quelques comédies psychologiques restées au répertoire. Encore ne parlet-on guère des *Sincères*, parce qu'on ne les voit point à la scène, parce que toutes les éditions d'œuvres choisies ne les contiennent point, et que l'habitude n'est pas d'affronter les œuvres complètes. Mais de ses feuilles philosophiques, *Le Spectateur français*, *L'Indigent Philosophe*, *Le Cabinet du Philosophe*, qui donc se soucie ? En vain Sainte-Beuve, qui lisait et savait lire, a-t-il proclamé qu'il y avait chez Marivaux un esprit supérieur ; en vain Gustave Larroumet, dans sa thèse si solide, a-t-il fait à ces études philosophiques la part qu'elles méritent et leur a-t-il rendu la justice qui leur était due. Le nom de Marivaux n'éveille dans les mémoires universitaires que ces titres : *Le Jeu de l'Amour et*

du *Hasard*, *Les Fausses Confidences*, *L'Épreuve*, *Le Legs*, parfois *La Mère confidente*, et *Marianne* et *Le Paysan parvenu*.

Ces feuilles philosophiques, malheureusement interrompues presque aussitôt que commencées, et reprises pour être abandonnées de nouveau, méritaient mieux cependant que de fournir à l'abbé Desfontaines des exemples de style précieux pour son *Dictionnaire néologique* et pour son *Eloge de Pantalon Phoebus*. Larroumet indique, avec trop de réserve, à notre gré, que la feuille sixième du *Spectateur français* contient le scénario principal du *Pamphlet des Pamphlets*.

Marivaux, chez un libraire, voit un homme âgé, « homme d'esprit grave », qui vient chercher du « nouveau ». On lui offre le *Spectateur*, qui « ne paraît que par feuilles ». L'homme grave se défend de lire cela. « Je ne lis que du bon, du raisonnable, de l'instructif ; et ce qu'il me faut n'est pas dans vos feuilles. Ce ne sont ordinairement que de petits ouvrages de jeunes gens, qui ont quelques vivacités d'écoliers, quelques saillies plus étourdies que brillantes, et qui prennent les mauvaises contorsions de leur esprit pour des façons de penser légères, délicates et cavalières. Je ne suis point curieux d'originalités puérides. »

Et Marivaux d'applaudir à la sortie de ce prototype d'Arthus Bertrand : « Pures bagatelles que des feuilles ! la raison, le bon sens et la finesse peuvent-ils se trouver dans si peu de papier ?.. Un bon esprit s'avisait-il jamais de penser et d'écrire autrement qu'en gros volumes ? Jugez de quel poids peuvent être des idées enfermées dans une feuille d'impression que vous allez soulever d'un souffle... A cinquante ans, tout savant, tout homme d'esprit, ne doit ouvrir que des *in-folio*, de gros tomes, respectables par leur pesanteur, et qui, lorsqu'il les lit, le mettent en posture décente : de sorte qu'à la vue du titre seul, et retournant chaque feuillet du gros livre, il puisse se dire familièrement en lui-même : voilà ce qu'il faut à un homme aussi sérieux que moi, d'une aussi profonde réflexion. Là-dessus, il se sent comme entouré d'une solitude philosophique, dans laquelle il goûte en paix le plaisir de penser qu'il se nourrit d'aliments spirituels, dont le goût n'appartient qu'aux raisons graves (1). »

Évidemment, il y manque « l'acétate de morphine », mais « les *in-folio* » y sont, et Paul-Louis n'aura pas grand'chose à ajouter pour tirer de ce canevas son chef-d'œuvre.

Dans ces « papiers journaux », qui soulèvent tant de questions

(1) *Spectateur français*. Feuille sixième. Edition Duchesne, t. IX, p. 54 sq.

et remuent tant d'idées (1), il semble qu'on trouve le germe de l'œuvre, malgré tout, la plus originale qui soit, de la « satire » immortelle intitulée *Le Neveu de Rameau*.

L'Indigent philosophe nous paraît être une ébauche intermédiaire entre *Le Roman comique* et *Le Neveu*.

La critique, à notre avis, n'a point insisté suffisamment sur tous les points de comparaison qui s'offrent entre Scarron et Marivaux. C'est peut-être que Scarron fut uniquement burlesque, et que Marivaux unit dans la diversité de ses œuvres, quand ce n'est pas dans le même ouvrage, comme par exemple dans *La Vie de Marianne*, le burlesque et la préciosité. Ses comédies sont, au dire de Voltaire, des comédies métaphysiques. Sa Marianne exprime dans le style le plus raffiné des remarques de la psychologie la plus aiguë, et parfois la plus quintessenciée ; mais la querelle de la marchande lingère avec le fiacre est du réalisme le plus cru. Le poète cul-de-jatte avait *travesti l'Enéide* ; Marivaux travestit *l'Illiade* et le *Télémaque* avec une rage de parodie, une férocité d'avilissement, que Ferdinand Brunetière a cru pouvoir qualifier de « haineuses », encore que la haine soit un sentiment étranger au cœur de ce galant homme, qui, de plus, était un fervent chrétien. Ces contrastes coexistent chez lui, la subtilité précieuse de Rambouillet vient confluer dans son œuvre avec la verve picaresque du Marais ; ces extrêmes, qui avaient coïncidé dans le même temps chez des auteurs de tendances si diverses, se réunissent et se fondent chez lui ; peut-être ne sont-ils point si contradictoires qu'on le croirait d'abord, et ne constituent-ils que des apparences opposées d'une identique aberration du goût classique.

Au surplus, si « les coups de poing trottent » dans *Le Roman comique*, si les scènes de pugilat entrent pour beaucoup dans la gaieté de l'histoire, avec les mésaventures de Ragotin et les mauvais tours de La Rancune, Scarron ne s'interdit point les analyses ténues, perlées, les broderies d'arabesques sur un fond de toile d'araignée, où l'on se plaît à voir tout le *marivaudage*. Est-ce de Marivaux, ou de lui, cette satire des bavards, qui ne rencontrent point de contrepartie ?

« Quand une personne qui parle beaucoup, se rencontre tête à tête avec une autre qui ne parle guère, et qui ne lui répond pas, elle en parle davantage ; car, jugeant d'autrui par soi-même, et voyant qu'on n'a point réparti à ce qu'elle a avancé, comme

(1) Voir, dans *Le Miroir*, les idées originales et profondes sur le progrès, et, dans la *Grande Revue* du 1^{er} mai 1926, notre étude sur *Marivaux féministe*.

elle aurait fait en pareille occasion, elle croit que ce qu'elle a dit n'a pas assez plu à son indifférent auditeur ; elle veut réparer sa faute par ce qu'elle dira, qui vaut le plus souvent encore moins que ce qu'elle a déjà dit, et ne déparle point, tant que l'on a de l'attention pour elle. On peut s'en séparer ; mais parce qu'il se trouve de ces infatigables parleurs, qui continuent de parler seuls, quand ils s'en sont mis en humeur en compagnie, je crois que le mieux que l'on puisse faire avec eux, c'est de parler autant et plus qu'eux, s'il se peut ; car tout le monde ensemble ne retiendra pas un grand parleur auprès d'un autre qui lui aura rompu le dé, et le voudra faire auditeur par force. J'appuie cette réflexion là sur beaucoup d'expériences, et je ne sais même si je ne suis point de ceux que je blâme (1). »

Il n'est pas jusqu'au trait final qui ne prête à la confusion : même procédé de développement, même forme d'expression, sans oublier le néologisme *déparle*, même retour, faussement inquiet, sur soi.

Marivaux emprunte au *Roman comique* certains éléments qui lui ont permis de composer la deuxième feuille de ce journal. Certains éléments, disons-nous, concernant les mœurs des troupes qui parcourent les provinces et les rapports des comédiens avec les bourgeois provinciaux. Sans doute les pouvait-il observer par lui-même : les choses n'avaient point tellement changé en moins d'un siècle, surtout dans cette vie de province, en apparence immobile et presque immuable ; mais, s'il ne faut point parler d'imitation, même lointaine, dans l'affabulation, dans les caractères des personnages, surtout dans la manière, qui est, à la fois, beaucoup moins dispersée et beaucoup moins vivante, non plus que dans le ton, qui est moins grossier et moins rabelaisien, le souvenir de Scarron, l'influence de Scarron est incontestable.

Marivaux n'écrit point ici un roman, mais une esquisse ; il ne dépeint pas un caractère, mais un type, plus abstrait que réel, le philosophe qui trouve dans sa misère, dont il a pleinement conscience, la joie et la liberté. Son philosophe n'est pas un misanthrope, ou simplement un méchant, comme La Rancune ; c'est surtout un moraliste, qui n'a d'aventures que tout juste ce qu'il en faut pour tirer des conclusions et des réflexions à perte de vue. Certainement, c'est plein de gaieté, mais non point la gaieté de Scarron. Cette verve jaillissante, cette fougue d'inventions

(1) *Roman comique*. Deuxième partie, chap. x. Edition Wetstein. Amsterdam, 1752, t. II, p. 318.

drôlatiques, d'un comique gros et souvent grossier, mais qui désarme la sévérité par l'excès de la bouffonnerie ; c'est l'enjouement de l'honnête homme, qui force un peu le ton pour rire et faire rire, qui se contraint pour être plaisant, et qui souffre en quelque manière de la disparate qui existe entre le sérieux de ses discours et le tour badin qu'il affecte de leur donner dans la bouche de son porte-paroles. La plaisanterie n'est point parfaitement naturelle, parce qu'elle n'est pas, comme chez Scarron, inhérente au sujet et spontanée chez les acteurs, mais qu'elle apparaît ajoutée après coup et, pour ainsi dire, plaquée.

Le héros, après avoir été moucheur de chandelles dans un théâtre ambulant, supplée au pied levé un camarade malade, réussit par la sûreté de sa mémoire, son aplomb, et surtout sa bonne mine ; il mérite « le laurier du premier jambon » que mangera la troupe : à ses succès dramatiques il ajoute des bonnes fortunes, dont Marivaux, à son habitude, ne nous conte que les commencements. Et l'on retrouve là quelque chose de l'aventure qu'eut Destin avec la grosse Bouvillon ; il y manque heureusement « les dix livres de tétons », dont Scarron ne nous fait point grâce (1).

Les rapprochements avec *Le Neveu* sont plus intéressants, puisque, là, Marivaux ne cherche plus l'inspiration, mais, peut-être, la donne

Comme Rameau, notre philosophe appartient à une famille d'artistes. Il est, non point le neveu, mais le fils d'un musicien. Sans être l'auteur des *Indes Galantes*, son père était « un musicien fort habile dans son métier, fort grand ivrogne ; mais il avait ses raisons pour l'être, ne le condamnez point sans l'entendre : il disait qu'il n'y aurait jamais eu de musique, s'il n'y avait point eu de vin ; et il n'en buvait beaucoup, de ce vin, que pour puiser la musique dans sa source. » La « maudite molécule paternelle », comme dit le neveu, n'agit en lui qu'incomplètement, car s'il est aussi un grand ivrogne, le philosophe est un piètre musicien. « La musique n'était point mon talent, et je n'avais jamais pu apprendre que la gamme ; de façon que j'aurais déserté de bonne heure la maison paternelle : car qu'est-ce que j'aurais fait avec ma gamme ? J'aimais pourtant beaucoup le vin ; et comme mon père l'appelait la source de la musique, je m'obstinais à aller à cette source pour y puiser la science ; mais je n'y rencontrais jamais

(1) Dans ce chapitre x de la deuxième partie, que j'ai déjà cité, il se trouve un « je ne dis pas cela », trois fois répété, auquel Molière réservait dans *Le Misanthrope* un heureux parti ; je ne sais si l'on a signalé ce rapprochement.

que de la joie, et je n'en revenais que plus joyeux, sans être plus savant... Je ne connais que le noir et le blanc dans les notes ; je n'ai jamais pu chanter ma partie qu'en empêchant les autres de chanter la leur ; je n'ai jamais pu exceller que dans les airs de Pont-Neuf : encore faut-il que je les chante tout seul, car ma voix ne peut tenir compagnie à celle de personne : aussi fait-elle autant de bruit qu'un orgue de paroisse (1). »

Faute d'être musicien, il fut soldat ; mais, s'il était « le premier homme du monde à porter un mousquet », il « trouvait de la peine à le tirer ». D'ailleurs il faut obéir à un capitaine, il a ses volontés, vous avez les vôtres ; et, volontés pour volontés, il vaut encore mieux faire les siennes que celles des autres. » C'est aussi le sentiment du neveu, qui se lasse à la fin d'être soumis aux caprices de la petite Huss et aux humeurs du financier Vieillard. Il renonce donc à la noble profession des armes, et demande à son père de payer son congé ; mais le père, non qu'il fût avare et dur, comme l'oncle, « ne savait payer que les cabaretiers ». Le philosophe cherche « un équivalent » à l'argent nécessaire à son rachat, et ne trouve que la fuite.

Il s'engage chez un curé pour la vendange et reste deux mois à son service ; mais la chère est maigre ; il se récompense sur les œufs des poules et sur les fonds des bouteilles. On le chasse « avec trente sols de monnaie, qu'on fut une heure à lui compter sur un banc ». Il complète cet insuffisant salaire avec les œufs qu'il déniche « par habitude » et, « pour ne séparer les mères d'avec les enfants », emporte de surcroît deux poules.

C'est alors qu'il rencontre une troupe de comédiens et s'enrôle parmi eux. « Ils chantaient en chemin, ils buvaient, ils mangeaient, ils faisaient l'amour. Ah ! la bonne vie ! les rois ne la mènent pas : elle est trop heureuse pour eux, et ils sont trop grands seigneurs pour elle. » A cet idéal souscrit volontiers le neveu, pour qui tout se réduit à la mastication.

Tous les deux professent la même théorie sur la circulation des richesses, Rameau dit : « Si je deviens jamais riche, il faudra bien que je restitue, et je suis bien résolu à restituer de toutes les manières possibles, par la table, par le jeu, par le vin, par les femmes. » Et notre philosophe n'est devenu pauvre, que pour avoir restitué et trop vite : « A vingt ans, aimant la joie comme je l'aimais, vif et sémillant comme je l'étais, se trouver maître

(1) Cf. *Le Neveu de Rameau* : « Il est doué... d'une vigueur de poumons peu commune. Si vous le rencontrez jamais..., ou vous mettez vos doigts dans vos oreilles, ou vous vous enfuïrez. »

de cinquante mille écus de bien, serait-il naturel, à votre avis, que j'eusse de quoi vivre à présent que j'ai près de cinquante ans ? Non, la vie que je mène aujourd'hui n'est pas bâtarde, elle vient bien en droite ligne de celle que j'ai menée, et que je devais mener, de l'humeur dont j'étais. Je n'ai que ce que je mérite et je ne m'en soucie guère. Quand j'avais du bien, je le mangeais ; maintenant, je n'en ai plus, je m'en tiens à ce qu'on me donne : il est vrai que, si l'on m'en donnait autant que je voudrais, j'en mangerais encore plus que je n'en ai mangé, je ne serais pas plus corrigible là-dessus. »

Il est aussi *déterministe* que peuvent l'être Rameau, ou Diderot lui-même. Ayant eu l'occasion de s'examiner dans un miroir, « il se regarde, comme on regarde un tableau ». Je voyais bien à ma physionomie que j'avais dû me ruiner, et il n'y avait pas l'ombre de prudence dans ce visage-là, pas un trait qui fît espérer qu'il y en aurait un jour ; c'était le portrait de l'homme sans souci, et qui dit : n'ai-je rien ? je m'en moque. Voilà donc celui qui a mangé tout mon bien, dis-je en m'approchant de ma figure ; voilà le libertin qui me fait porter des guenilles, et qui ne s'en soucie guère : Voyez-vous le fripon ? tout ce qu'il a fait, il le ferait encore ? »

A ce déterminisme naturel, la physionomie n'étant que l'expression du caractère, s'ajoute le déterminisme de l'opinion : nous ne sommes que ce que l'on pense et que l'on veut que nous soyons. Ce paradoxe n'est-il point digne du neveu ? « Ma mine gâte tout ; ah ! la peste de mine ! pour être un grand homme, il ne m'en a jamais manqué que l'air ; (comme à Rameau, la barbe, pour être un philosophe) c'est ce qui m'a dégoûté du grand, et ce qui m'a fait embrasser le genre bouffon : tenez, mon fils, on a beau faire et beau dire, c'est la mine des gens qui gouverne ordinairement les choses du monde ; vous me voyez aujourd'hui grenouiller sans façon avec vous au cabaret, n'est-il pas vrai ? Je passe une partie de ma vie dans cette bachique obscurité-là, et à cause de cela vous croyez que ce n'est rien qu'un homme comme moi. Si je n'avais point de vin, j'en pleurerais de la pensée que vous avez ; mais je ne suis pas si sot que de pleurer, quand j'ai de quoi boire. »

Rameau reproche à Diderot de vouloir pour tous le même bonheur : « Le vôtre suppose un certain tour d'esprit romanesque que nous n'avons pas, une âme singulière, un goût particulier. Vous décorez cette bizarrerie du nom de vertu, vous l'appellez philosophie ; mais la vertu, la philosophie sont-elles faites pour tout le monde ? En a qui peut, en conserve qui peut. Ima-

ginez l'univers sage et philosophe, convenez qu'il serait diablement triste.

Le philosophe est encore plus cru, il déteste les vaines apparences, « les singeries droites et déliées ». « Entendez-vous, messieurs les véridiques, ne nous vantez point tant votre caractère ; je n'en voudrais pas, moi. Vous n'êtes que des hypocrites aussi, avec cette haine vigoureuse dont vous faites profession contre certains défauts, et des hypocrites peut-être plus haïssables que les autres ; car, sous ce beau prétexte d'antipathie vertueuse sur ce chapitre, vous ne trouvez personne à votre gré, vous satirisez tout le monde, aussi bien l'imposteur qui joue des vertus qu'il n'a pas, que l'honnête homme qui les a ; vous êtes ennemis déclarés de tous les honneurs d'autrui, vous n'en voudriez que pour vous ; tout ce qui est loué et estimé vous déplaît, et je ne suis point votre dupe. »

Si Rameau est « sans conséquence », le philosophe « se moque des règles : notre esprit ne vaut pas trop la peine de toute la façon que nous faisons souvent après lui ; nous avons trop d'orgueil pour la capacité qu'il a, et nous le chargeons toujours de plus qu'il ne peut porter. » Il se croit cependant aussi judicieux que quiconque : « Je viens de relire ce que j'ai écrit la dernière fois, et je ne l'ai pas trouvé mauvais ; ma foi, je l'ai trouvé bon. » Rameau répond dans le même sens à Diderot : « Si nous disons quelque chose de bien, c'est comme des fous ou des inspirés, par hasard. Il n'y a que vous autres qui vous entendiez ; oui, monsieur le philosophe, je m'entends, et je m'entends aussi bien que vous vous entendez. »

Si ce n'est pas Rameau, du moins est-ce Diderot qui dit : « Les gens du monde... usent tout. Leur âme s'hébéte, l'ennui s'en empare..., c'est qu'ils ne connaissent du plaisir que la partie qui s'émousse le plus vite... » Le philosophe de Marivaux, sur ce point, est lyrique, autant qu'il lui sied de l'être : « Vivent les plaisirs de ceux qui n'en ont guère ! il n'y a rien qui les rende si piquants que d'en avoir rarement, sans compter qu'il ne faut pas bien de l'apprêt pour être aise, quand on ne l'est pas souvent. On se réjouit où les autres ne sentent rien ; il faut des machines aux gens du monde pour les divertir. A gens comme moi il ne faut presque rien... L'âme [du riche] jeûne de tout au milieu de cette abondance de douceurs, dont elle peut jouir : savez-vous bien pourquoi ? C'est que la folle fait pénitence des excès de cupidité où elle s'est jetée... La Nature est une bonne mère ; quand la fortune abandonne ses enfants, elle ne les abandonne pas, elle. Un homme était riche, il devient pauvre : laissez-le faire, la

Nature en lui a pourvu à tout... Ses besoins s'humanisent : ils demandent peu, parce qu'ils ne peuvent avoir beaucoup ; et le peu qu'ils ont les satisfait mieux cent fois que le beaucoup, quand ils l'avaient. »

Il est moins inquiet, plus content de lui, plus satisfait de son sort que Rameau, qui est plus riche de contrastes et de nuances, et par là plus vivant et plus vrai. « Par ma foi ! plus j'examine mon état, et plus je m'en loue ; si j'étais dans le monde, apparemment que j'aurais quelque charge ; je serais marié, j'aurais des enfants : sa charge, il faut la faire ; sa femme, il faut la supporter ; ses enfants, il faut les élever, et puis les marier après : c'est-à-dire ne garder que la moitié de sa vie, et se défaire de l'autre en leur faveur ; c'est la règle, n'est ce pas là quelque chose de bien touchant que ce tracas ? » Sa femme, il faut s'en servir, lui répondrait le neveu ; mais on peut la perdre, et avec elle tous ses espoirs de fortune. Rameau est conservateur, il tient à cette société, dont les abus lui profitent ; le philosophe a des hardiesses, et pose des questions bien redoutables, surtout pour l'époque : « Qu'est-ce que c'est qu'un homme ? Est-ce la naissance qui le fait ? Non ; appelez-le comme vous le voudrez, elle ne le fait que le fils de son père. » Satisfait de son sort, il regimbe contre l'inégalité ; le neveu s'en accommode, en la corrigeant à son profit.

Il est satisfait, ou, plus exactement, il est résigné ; il fait, comme il le dit, « de nécessité vertu. » C'est un bohème bon diable, vertueux à sa façon, sans illusion et sans faste. C'est le bon larron, qui espère avoir place au paradis. « L'inutilité de me laisser tenter m'est démontrée ; je brise avec la tentation, et je me dévoue à la continence par force : de là, je tâche de m'y dévouer par vertu ; et ainsi, de main en main, et, pour ainsi dire, par cascades, j'arrive à traiter cet article-là assez chrétiennement : on appelle cela faire son salut cabin-caha, et fournir sa carrière en boiteux ; mais on se tire d'affaire comme on peut, et un boiteux qui ne se lasse pas fait son chemin comme un autre. »

Malgré toute l'adresse de Marivaux, on sent dans tout cela quelque embarras à concilier les inévitables contradictions de son personnage. C'est l'inconvénient du soliloque ; et n'eût-il que celle-là, Diderot aurait la supériorité d'avoir choisi le dialogue, qui, par le jeu des répliques, permet de présenter les deux faces du problème, et, sans même soutenir le pour et le contre, ce qui est d'une dialectique fastidieuse et facile, d'apporter aux paradoxes les tempéraments et les correctifs nécessaires. En outre, le philosophe indigent est un être de raison, qui pense et parle plus qu'il ne vit ; le neveu est pris sur le vif ;

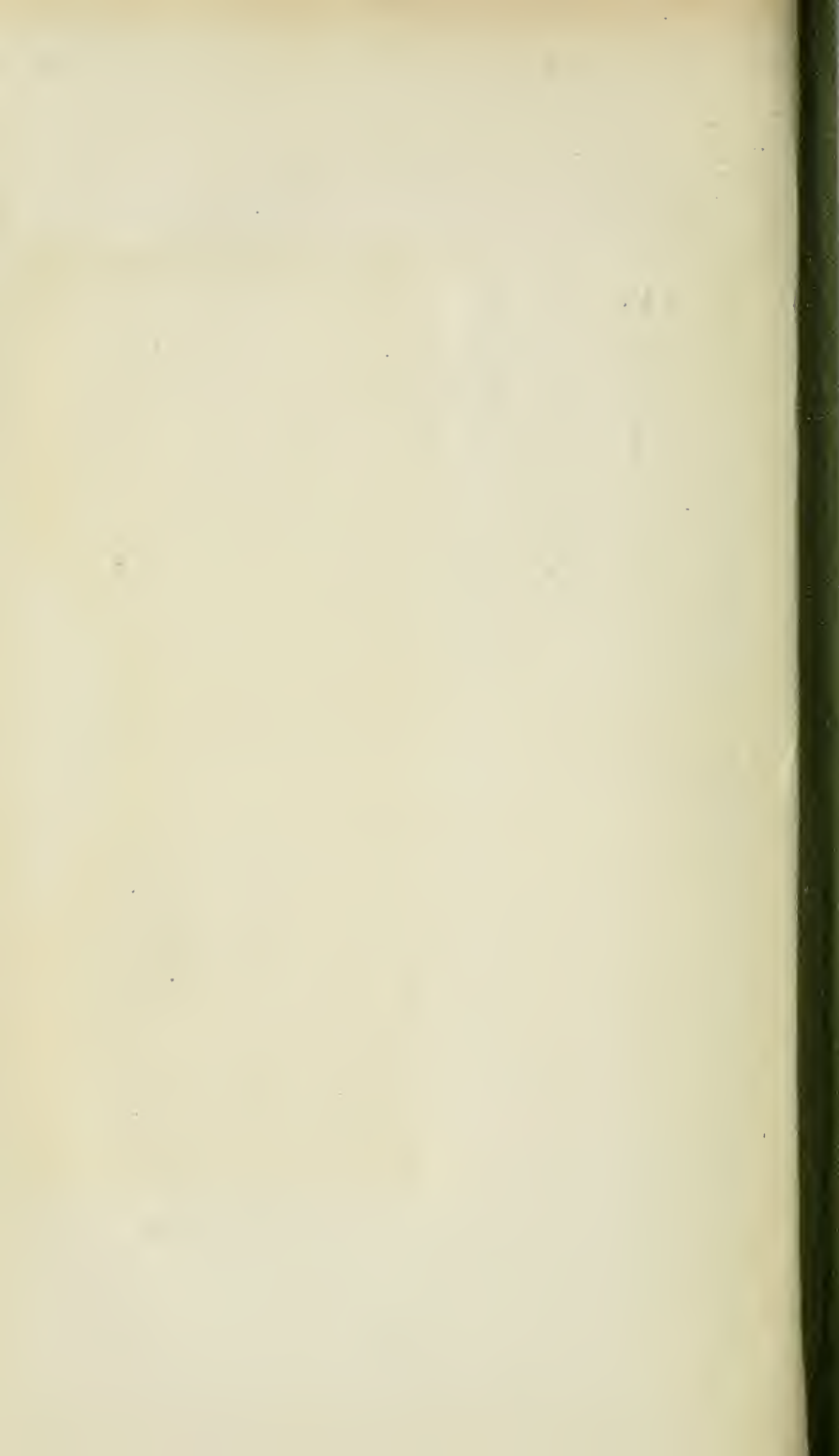
il vit et souvent vibre avec intensité ; il s'agite sous nos yeux, il chante, il mime, et, s'il boit. c'est qu'il a soif, qu'il est épuisé de fatigue. Telle est l'intensité de la peinture qu'on n'a pas dit seulement : c'est un portrait, mais « c'est un écorché ». L'honneur et le mérite de Marivaux, c'est d'en avoir donné la première idée, et d'en avoir esquissé l'ébauche. Il lui revient d'avoir imaginé d'abord ce type de misérable qui raisonne profondément sur son état et qui se dit : « Ce n'est pas le tout que d'être pauvre, ce n'est pas assez de porter des haillons ; il faut savoir en faire son profit. » Il lui revient d'avoir posé cette morale, qu'il appelle « naturelle », et qui, dans *Le Neveu de Rameau*, deviendra, selon le mot de Göthe, « immoralement morale ».

On voit, par la comparaison, que nous avons seulement indiquée, tout ce qui manque à *L'Indigent Philosophe*, et tout ce que Diderot y a pu ajouter. Il y manque précisément ce que Diderot lui-même a démêlé avec la lucidité de l'artiste qui a conscience de son œuvre : « Tant de sagacité et tant de bassesse, des idées alternativement si justes et si fausses, une perversité si générale de sentiments, une turpitude si complète, et une franchise si peu commune. »

E. MEYER.

Le Gérant : JEAN MARN AIS.





224715

Revue des Cours et Conférences.
v.28. pt.2. Avril-Juillet. 1927.

P
La
R

**University of Toronto
Library**

**DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET**

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED

